L'HISTOIRE
ET
LA GÉOGRAPHIE
DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Textes officiels
Tome 1 : 1795-1914

réunis et présentés par
Philippe MARCHAND

Institut national
de recherche pédagogique

L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire : textes officiels / réunis et présentés par Philippe Marchand. - Paris : INRP

T 1-47(1,2003)1

T. 1. 1795 - 1914. - 2000 [erschienen] 2002. - 781 S.
Einheitssacht.: Lehrplan <France> / Geschichte, Geographie / 2002
Literaturverz. S. 780 - 781
ISBN 978-2-7342-0692-7 = 2-7342-0692-7
Inf. 08 012

wb 2006/314

L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE
DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Textes officiels

Tome I

1795-1914

L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE
DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Textes officiels

réunis et présentés par Philippe Marchand

Tome 1

1795-1914

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE
2000

« Il faut un certain effort de mémoire, même à ceux qui ont professé toute leur vie, pour se rappeler les différents régimes auxquels l'enseignement secondaire a été soumis depuis le commencement de ce siècle. »

Edgar Zévort (1889)

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche conduite au Service d'histoire de l'éducation sous la direction de Jean-Noël Luc, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris-Sorbonne, sur les instructions officielles de l'enseignement de l'histoire et de la géographie aux XIX^e^ et XX^e^ siècles. Il repose sur des documents rassemblés par Christian Lovighi, Liliane Peltier-Laloi, chercheurs associés au Service d'histoire de l'éducation, et Jean-Noël Luc, et sur une documentation complémentaire constituée par l'auteur.

Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien de l'Association des historiens et géographes.

Un autre recueil sera ultérieurement consacré aux instructions officielles relatives à l'enseignement primaire.

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
-Schulbuchbibliothek-

Gsh 2006/314

Maquette et mise en pages : Nicole PELLIEUX

© INRP - ISBN : 2-7342-0692-7

F
2 - 87
(1,2002) 1

SOMMAIRE

Liste des abréviations 13

Avant-propos 15

Introduction 21

I. Les premiers pas de l'histoire et de la géographie dans l'enseignement secondaire (1789-1814) 22
II. Heurs et malheurs de l'histoire et de la géographie (1814-1830) 26
III. Les faveurs du pouvoir (1830-1848) 33
IV. La première bataille de l'histoire contemporaine (mai-octobre 1848) 37
V. Nouvelles avancées et combats d'arrière-garde (1852-1878) 40
VI. L'histoire et la géographie dans les réformes successives des enseignements secondaires de garçons (1880-1913) 53
VII. Quelle histoire, quelle géographie pour les jeunes filles ? 72
VIII. La formation scientifique et professionnelle des professeurs 75

Textes officiels (1795-1914) 87

1 3 brumaire an IV-24 octobre 1795 : Décret sur l'organisation de l'Instruction publique 89
2 5e jour complémentaire an VII-21 septembre 1799 : Lettre circulaire de Quinette, ministre de l'Intérieur, aux professeurs d'histoire des écoles centrales 89
3 16 pluviôse an VIII-5 février 1800 : Conseil d'Instruction publique. Procès-verbal de la séance du 16 pluviôse an VIII-5 février 1800 (extraits) 94
4 10 floréal an X-30 avril 1802 : Discours prononcé au Corps législatif par Fourcroy, sur l'Instruction publique (extraits) 95
5 11 floréal an X-1er mai 1802 : Loi générale sur l'Instruction publique (extraits) 95
6 19 frimaire an XI-10 décembre 1802 : Arrêté concernant l'organisation de l'enseignement dans les lycées (extraits) 96
7 8 ventôse an XI-27 février 1803 : Rapport de la commission nommée pour le choix des livres classiques des lycées dans les classes de latin et de belles-lettres (extraits) 96
8 25 floréal an XI-15 mai 1803 : Ouvrages proposés pour l'enseignement des lycées (extraits) 98

9 19 vendémiaire an XII-12 octobre 1803 : Arrêté portant règlement pour les écoles secondaires communales (extraits) 99

10 19 septembre 1809 : Règlement sur l'enseignement dans les lycées (extraits) 100

11 août 1812 : Arrêté concernant les études dans les collèges (extraits) 100

12 28 septembre 1814 : Statut portant règlement sur la discipline et les études des lycées et collèges (extraits) 101

13 30 septembre 1815 : Arrêté relatif au mode d'enseignement dans les collèges royaux de Paris (extraits) 104

14 24 décembre 1815 : Lettre de L.G. Taillefer, proviseur du collège Louis-le-Grand, à MM. les Professeurs 104

15 15 mai 1818 : Arrêté relatif à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les collèges 109

16 6 juin 1818 : Circulaire relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les collèges 111

17 9 novembre 1818 : Arrêté sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les collèges royaux 111

18 9 novembre 1818 : Lettre de Royer Collard, président de la Commission de l'Instruction publique, aux proviseurs des collèges royaux parisiens, jointe à l'arrêté du 9 novembre (extraits) 113

19 21 décembre 1818 : Arrêté qui fixe le traitement des professeurs ou agrégés chargés de l'enseignement de l'histoire 114

20 4 juillet 1820 : Circulaire relative aux programmes des cours d'histoire des collèges royaux 115

21 13 septembre 1820 : Statut portant règlement sur les examens pour le baccalauréat ès lettres (extraits) 117

22 31 octobre 1820 : Procès-verbal du Conseil royal de l'Instruction publique (extrait) 118

23 4 septembre 1821 : Statut concernant les collèges royaux et communaux (extraits) 118

24 16 septembre 1826 : Règlement relatif à l'enseignement des sciences mathématiques et physiques et à l'histoire dans les collèges royaux (extraits) 120

25 26 septembre 1826 : Circulaire concernant le règlement sur l'enseignement des sciences mathématiques et physiques et de l'histoire dans les collèges royaux (extraits) 122

26 15 septembre 1827 : Arrêté concernant de nouvelles dispositions sur l'enseignement qui doit être donné dans les collèges royaux et sur les heures auxquelles les classes doivent se faire (extraits) 123

27 5 février 1828 : Circulaire adressée par Son Ex. le ministre d'État, Grand Maître de l'Université, à MM. les recteurs des académies à l'occasion de sa nomination (extrait) 124

28 20 novembre 1828 : Circulaire relative à une nouvelle répartition de l'enseignement de l'histoire dans les classes des collèges 125

29 26 mars 1829 : Ordonnance du Roi concernant l'administration supérieure de l'Instruction Publique, les facultés de Droit, les facultés de médecine, les écoles secondaires de médecine, les collèges royaux et communaux, les institutions et pensions et les écoles primaires protestantes (extraits) .. 126

30 6 octobre 1829 : Arrêté concernant l'enseignement de l'histoire dans la classe de rhétorique 127

31 3 avril 1830 : Arrêté qui modifie les statuts et règlements concernant les études dans les collèges royaux (extraits) 128

32 30 avril 1830 : Circulaire contenant des instructions sur l'exécution de l'arrêté du 3 avril 1830 par lequel différentes modifications sont apportées aux statuts et règlements concernant les études dans les collèges royaux (extraits) 129

33 9 octobre 1830 : Arrêté relatif aux professeurs d'histoire dans les collèges royaux de Paris 130

34 19 novembre 1830 : Arrêté portant qu'il y aura désormais un concours spécial d'agrégation pour les classes historiques et géographiques et qui contient règlement à cet égard 130

35 5 mars 1831 : Arrêté portant création de chaires spéciales d'histoire dans dix collèges royaux 132

36 17 mai 1831 : Arrêté portant que les concours de l'agrégation des collèges auront lieu cette année dans l'académie de Paris et qui fixe le nombre de places mises au concours pour [...] les classes d'histoire et de géographie (extraits) 132

37 7 juin 1831 : Programme des questions qui seront proposées aux candidats pour l'agrégation d'histoire et de géographie 133

38 2 août 1831 : Catalogue des ouvrages adoptés pour l'enseignement dans les collèges pendant l'année scolaire 1831-1832 (extraits) 134

39 27 septembre 1831 : Arrêté portant nomination de six agrégés pour les études historiques et géographiques 135

40 18 novembre 1831 : Arrêté relatif à l'enseignement de l'histoire dans les collèges royaux pendant l'année scolaire 1831-1832 136

41 2 mars 1832 : Arrêté relatif aux questions qui seront discutées à la seconde épreuve pour l'agrégation des classes d'histoire et de géographie 137

42 4 octobre 1833 : Arrêté relatif à la répartition des objets d'études et à l'ordre des classes dans les collèges de Paris et de Versailles (extrait) 138

43 8 octobre 1833 : Arrêté relatif à la distribution des prix du concours général et aux distributions particulières des collèges de Paris et de Versailles (extrait) 139

44 19 septembre 1837 : Rapport au ministre sur les concours d'histoire et de géographie 139

45 26 septembre 1837 : Dispositions réglementaires sur la distribution de quelques matières d'enseignement dans les collèges (extraits) 141

46 2 mars 1838 : Programme pour les classes d'histoire 141

47 1er mars 1839 : Demande de renseignements sur l'enseignement des collèges royaux (extraits) 155

48 14 juillet 1840 : Règlement pour l'examen du baccalauréat ès lettres (extraits) 156

49 17 juillet 1840 : Instruction relative à l'exécution de l'arrêté du 14 juillet 1840 prescrivant un nouveau règlement pour l'examen du baccalauréat ès lettres (extrait) 167

50 27 août 1840 : Instruction relative à l'exécution de l'arrêté du 25 août 1840 modifiant le règlement des études des collèges (extrait) 168

51 11 septembre 1840 : Circulaire recommandant de suivre dans les collèges les nouveaux programmes d'histoire adoptés pour l'examen du baccalauréat ès lettres 169

52 5 novembre 1842 : Instruction relative à la liste des livres classiques prescrits pour l'enseignement des collèges pour l'année 1842-1843 (extrait) 170

53 3 mars 1843 : Rapport au Roi sur l'instruction secondaire (extraits) 170

54 17 juin 1845 : Règlement pour les concours de l'agrégation des collèges (extraits) 172

55 21 février 1846 : Instruction relative à l'exécution de l'ordonnance du 15 novembre 1845 améliorant la situation de plusieurs classes de fonctionnaires des collèges royaux 173

56 5 mars 1847 : Statut sur l'enseignement des collèges (extraits) 174
57 6 août 1847 : Instruction relative à l'exécution de l'arrêté du 5 mars 1847, concernant les modifications apportées au plan d'études des collèges et à l'organisation de l'enseignement secondaire spécial (extrait) 175
58 22 septembre 1847 : Programme de l'enseignement spécial établi dans les collèges royaux (extraits) 176
59 15 janvier 1848 : Programme pour l'examen du baccalauréat ès lettres . . . 181
60 15 juillet 1848 : Révision du programme d'enseignement pour l'histoire de France et l'histoire moderne 191
61 26 juillet 1848 : Enseignement historique 191
62 7 octobre 1848 : Programme des trois années de l'enseignement spécial établi dans les lycées et les collèges (extrait) 192
63 8 octobre 1848 : Arrêté et programmes relatifs à l'enseignement de l'histoire de France et de l'histoire moderne dans les classes de seconde et de rhétorique des lycées et collèges 196
64 26 novembre 1849 : Règlement pour le baccalauréat ès lettres (extraits) . . 200
65 10 avril 1852 : Décret 205
66 14 avril 1852 : Dispositions concernant les concours d'agrégation de 1852 (extrait) 207
67 30 août 1852 : Plan d'études des lycées (extraits) 207
68 30 août 1852 : Programmes annexés au plan d'études des lycées (extraits) 209
69 5 septembre 1852 : Règlement sur l'examen du baccalauréat ès lettres (extraits) 234
70 5 septembre 1852 : Programmes annexés au règlement pour le baccalauréat ès lettres (extraits) 235
71 7 septembre 1852 : Règlement sur le baccalauréat ès sciences (extraits) . . 237
72 7 septembre 1852 : Programmes annexés pour l'examen du baccalauréat ès sciences (extraits) 238
73 7 mars 1853 : Établissement de l'enseignement des facultés des lettres (extraits) 244
74 19 avril 1853 : Note pour l'instruction générale : section enseignement de l'histoire et de la géographie 245
75 19 septembre 1853 : Rapport à l'Empereur sur la situation de l'Instruction publique depuis le 2 décembre 1851 (extraits) 250
76 15 novembre 1854 : Instruction générale sur l'exécution du plan d'études des lycées (extraits) 251
77 27 décembre 1855 : Règlement sur les examens de l'agrégation des lycées (extraits) 257
78 3 août 1857 : Règlement sur l'examen du baccalauréat ès lettres (extraits) 258
79 7 août 1857 : Règlement sur l'examen du baccalauréat ès sciences (extraits) 262
80 12 août 1857 : Programmes de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées 266
81 14 août 1857 : Instruction pour l'exécution des règlements des 3 et 7 août relatifs au baccalauréat ès lettres et au baccalauréat ès sciences (extrait) . . 277
82 3 octobre 1857 : Circulaire aux recteurs concernant l'enseignement de l'histoire dans les lycées 277
83 3 octobre 1857 : Fixation des programmes transitoires qui devront être suivis dans les lycées, pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie, pendant l'année scolaire 1857-1858 280
84 18 mai 1859 : Circulaire relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées 282
85 11 juillet 1860 : Établissement d'un ordre pour l'agrégation d'histoire et de géographie 284

86 11 juillet 1860 : Règlement pour l'agrégation d'histoire et de géographie . 285
87 24 juillet 1860 : Circulaire sur les examens de l'agrégation d'histoire et de géographie 286
88 10 août 1863 : Discours prononcé par S. Ex. M. le Ministre à la distribution des prix du concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles (extraits) 287
89 23 septembre 1863 : Extension de l'enseignement de l'histoire à la classe de philosophie 288
90 24 septembre 1863 : Programme du cours d'histoire pour la classe de philosophie 289
91 24 septembre 1863 : Instruction relative à l'enseignement de l'histoire contemporaine dans la classe de philosophie des lycées impériaux 296
92 26 septembre 1863 : Arrêté prescrivant l'application immédiate du nouveau programme d'histoire dans la classe de philosophie 298
93 15 décembre 1863 : Programme du cours d'histoire pour la classe de philosophie 299
94 16 juillet 1864 : Circulaire relative à l'envoi d'un questionnaire et de tableaux pour établir une statistique de l'instruction secondaire 304
95 28 novembre 1864 : Règlement pour l'examen du baccalauréat ès lettres (extraits) 305
96 24 mars 1865 : Arrêté modifiant le plan d'études des lycées (extraits) 306
97 24 mars 1865 : Instruction relative à l'exécution de l'arrêté du 24 mars 1865 modifiant le plan d'études de l'enseignement secondaire classique des lycées (extraits) 307
98 25 mars 1865 : Programmes pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées 309
99 25 mars 1865 : Règlement pour l'examen du baccalauréat ès sciences (extraits) 316
100 21 juin 1865 : Loi portant organisation de l'enseignement secondaire spécial (extrait) 317
101 28 mars 1866 : Arrêté déterminant les conditions de l'agrégation pour l'enseignement secondaire spécial (extrait) 317
102 4 avril 1866 : Tableau général de la répartition des matières entre les diverses années de l'enseignement secondaire spécial (extraits) 318
103 4 avril 1866 : Programmes pour l'enseignement secondaire spécial (extraits) 319
104 4 avril 1866 : Méthodes d'enseignement dans les années de l'enseignement secondaire spécial 340
105 14 février 1867 : Arrêté relatif aux épreuves préparatoires de l'agrégation de l'enseignement secondaire spécial 346
106 2 mars 1867 : Suppression de la conférence de géographie dans les hautes classes des lycées 346
107 27 février 1869 : Statut pour les concours d'agrégation 347
108 3 septembre 1871 : Rapport sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes par MM. E. Levasseur, membre de l'Institut, et A. Himly, professeur à la faculté des lettres de Paris 349
109 10 octobre 1871 : Circulaire relative à l'enseignement de l'histoire contemporaine et de la géographie dans les lycées 373
110 novembre 1871 : Composition de la Commission de l'enseignement de la géographie 374
111 22 novembre 1871 : Discours de Jules Simon, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, lors de la séance d'installation de la Commission de l'enseignement de la géographie (extraits) 374

112 13 décembre 1871 : Circulaire sur la nouvelle organisation de l'enseignement de la géographie et des langues vivantes dans les lycées 376
113 27 décembre 1871 : Discours de Jules Simon, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, à la rentrée de l'École normale supérieure (extraits) 377
114 Mai 1872 : Rapport de la Commission de la géographie à M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts 378
115 27 mai 1872 : Projets de programmes pour l'enseignement de la géographie dans les lycées et collèges rédigés par ordre de M. le Ministre de l'Instruction publique et présentés par la Commission de l'enseignement de la géographie le 27 mai 1872 393
116 27 septembre 1872 : Circulaire à MM. les Proviseurs sur l'enseignement secondaire (extraits) 419
117 9 novembre 1872 : Circulaire recommandant d'affecter un local particulier à l'enseignement de l'histoire et de la géographie 421
118 15 février 1873 : Circulaire relative au matériel nécessaire pour l'enseignement de la géographie dans les lycées et les collèges 422
119 14 mai 1873 : Circulaire insistant sur l'utilité des promenades topographiques pour les élèves des lycées et des collèges 422
120 18 septembre 1873 : Instruction relative aux résolutions adoptées par le Conseil supérieur concernant l'application des réformes introduites dans l'enseignement par la circulaire du 27 mai 1872 (extrait) 423
121 23 juillet 1874 : Nouveau plan d'études pour l'enseignement secondaire des lycées (extraits) 424
122 25 juillet 1874 : Décret portant règlement d'administration publique pour les examens du baccalauréat ès lettres (extraits) 439
123 25 juillet 1874 : Règlement pour le baccalauréat ès lettres (extraits) 439
124 17 août 1874 : Circulaire relative à l'application du nouveau plan d'études des lycées prescrit par arrêté du 23 juillet 1874 (extraits) 440
125 31 mai 1880 : Conseil supérieur de l'Instruction publique. Première session de 1880. Discours du ministre (extrait) 443
126 2 août 1880 : Enseignement secondaire classique. Plan d'études et programmes (extraits) 444
127 2 août 1880 : Procès-verbal du Conseil supérieur de l'Instruction publique (extraits) 460
128 15 septembre 1880 : Circulaire relative aux modifications nécessitées dans le personnel des lycées par l'application du nouveau plan d'études . . 461
129 25 septembre 1880 : Circulaire relative à l'application du nouveau plan d'études du 2 août 1880 et aux mesures transitoires pour la répartition de la distribution de l'enseignement (extraits) 462
130 30 septembre 1880 : Agrégation d'histoire. Rapport de M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, président du concours (extraits) . . 463
131 8 octobre 1880 : Circulaire relative à l'enseignement de l'histoire et des sciences dans les lycées et collèges 464
132 25 décembre 1880 : Faculté des lettres – Épreuves de la licence ès lettres . 466
133 5 août 1881 : Épreuves de la licence ès lettres. Instructions pour l'application du décret du 25 décembre 1880 (extraits) 469
134 14 janvier 1882 : Arrêté relatif à l'enseignement secondaire des jeunes filles (extraits) 475
135 28 juillet 1882 : Arrêté relatif aux programmes de l'enseignement secondaire des jeunes filles 476
136 28 juillet 1882 : Arrêté relatif aux programmes de l'enseignement secondaire spécial (extraits) 485
137 28 juillet 1882 : Décret relatif au baccalauréat de l'enseignement secondaire spécial (extraits) 493

138 5 janvier 1884 : Arrêté relatif à l'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles (extraits) 493
139 7 janvier 1884 : Arrêté relatif au certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (extraits) 495
140 4 février 1884 : Circulaire concernant la leçon d'histoire au concours de l'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles 496
141 26 juillet 1884 : Rapport présenté au Conseil supérieur au nom de la Commission de la révision des programmes de l'enseignement classique (extraits) 497
142 9 août 1884 : Circulaire relative au cours d'histoire dans les lycées 498
143 13 septembre 1884 : Annexe à la circulaire du 13 septembre 1884. Révision des programmes de l'enseignement secondaire classique (extraits) 499
144 Décembre 1884 : Rapport au Conseil supérieur sur la révision des programmes des classes élémentaires (extraits) 500
145 22 janvier 1885 : Arrêté déterminant les programmes de l'enseignement secondaire classique (classe des lettres) (extraits) 503
146 29 juillet 1885 : Statut pour les concours d'agrégation de l'enseignement secondaire classique et les examens du certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes (extraits) 517
147 10 mars 1886 : Rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes sur la révision des programmes de l'enseignement secondaire spécial (extrait) 518
148 10 août 1886 : Programme de l'enseignement secondaire spécial dans les lycées et collèges (extraits) 519
149 29 septembre 1886 : Circulaire relative aux nouveaux programmes de l'enseignement secondaire spécial (extrait) 528
150 28 janvier 1890 : Arrêté relatif aux programmes de l'enseignement secondaire classique (extraits) 529
151 23 juin 1890 : Circulaire du vice-recteur de l'académie de Paris aux proviseurs et principaux du ressort relative à l'emploi du temps dans les lycées et collèges en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire 544
152 15 juillet 1890 : Lettre aux membres du personnel administratif et enseignant des lycées et des collèges (extraits) 545
153 6 août 1890 : Circulaire relative aux programmes de géographie dans les lycées et collèges 593
154 8 août 1890 : Décret et arrêté instituant un baccalauréat unique de l'enseignement secondaire classique 595
155 31 octobre 1890 : Arrêté fixant les coefficients ou les maxima des épreuves d'agrégation et des certificats d'aptitude de l'enseignement secondaire pour les concours de 1891 (extraits) 597
156 1er juin 1891 : Circulaire relative au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (extraits) 598
157 5 juin 1891 : Décret relatif au baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne (extraits) 598
158 8 juin 1891 : Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire 599
159 15 juin 1891 : Arrêté déterminant le plan d'études et les programmes de l'enseignement secondaire moderne (extraits) 600
160 19 juillet 1892 : Circulaire relative à l'organisation de la classe de première dans l'enseignement secondaire moderne (extraits) 617
161 28 décembre 1893 : Vœu relatif aux compositions de géographie dans l'enseignement secondaire classique 618
162 20 février 1894 : Circulaire relative à l'agrégation d'histoire 619
163 21 juillet 1894 : Conseil supérieur de l'Instruction publique - Exposé des motifs du projet d'arrêté sur le concours d'agrégation d'histoire et de géographie soumis au Conseil supérieur de l'Instruction publique . . 621

164 28 juillet 1894 : Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire et de géographie 629
165 31 juillet 1894 : Arrêté relatif au concours d'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles 631
166 31 juillet 1894 : Arrêté concernant les examens du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles 633
167 17 novembre 1894 : Circulaire relative à l'agrégation d'histoire 634
168 31 décembre 1894 : Décret relatif à la licence ès lettres 640
169 8 juin 1896 : Circulaire concernant l'opportunité d'aménager dans les lycées et les collèges un local spécial pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie 642
170 31 juillet 1896 : Arrêté modifiant les articles 16 et 17 de l'arrêté du 8 août 1890 sur le baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (extraits) 643
171 12 mars 1897 : Arrêté modifiant l'article 16 de l'arrêté du 5 juin 1891 relatif aux coefficients attribués aux épreuves de la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne (extraits) 643
172 16 juillet 1897 : Arrêté réglant la répartition des heures de classe dans les lycées et collèges de jeunes filles (extraits) 644
173 16 juillet 1897 : Arrêté relatif au concours d'agrégation d'histoire et de géographie 645
174 20 juillet 1897 : Arrêté réglant la répartition des heures de classe et de conférence dans les lycées et les collèges de garçons 646
175 24 juillet 1897 : Rapport présenté au Conseil supérieur de l'Instruction publique au nom de la Commission de l'enseignement secondaire des jeunes filles par M. Bernès, membre du Conseil 648
176 27 juillet 1897 : Arrêté déterminant les programmes de l'enseignement secondaire dans les lycées et les collèges de jeunes filles (extraits) 650
177 18 janvier 1898 : Circulaire relative à l'agrégation d'histoire et de géographie 662
178 23 juillet 1900 : Décret relatif à la licence ès lettres mention *Histoire* 665
179 1er août 1900 : Circulaire pour l'application du décret du 23 juillet 1900 relatif à la licence ès lettres mention *Histoire* 665
180 30 septembre 1900 : Circulaire relative au renouvellement des engagements décennaux pour l'entretien des collèges communaux. - Traités constitutifs (extraits) 667
181 23 février 1901 : Circulaire relative à l'enseignement de l'histoire contemporaine dans les lycées et les collèges 667
182 31 mai 1902 : Arrêté concernant la répartition des matières de l'enseignement secondaire et le régime des classes dans les lycées et les collèges de garçons (extraits) 668
183 31 mai 1902 : Arrêté concernant les programmes de l'enseignement concernant les classes enfantines, préparatoires et élémentaires dans les lycées et collèges de garçons 670
184 31 mai 1902 : Arrêté concernant les programmes d'enseignement des classes secondaires dans les lycées et collèges de garçons (extraits) 674
185 31 mai 1902 : Décret sur le baccalauréat de l'enseignement secondaire (extraits) 689
186 19 juillet 1902 : Instruction relative au plan d'études (extraits) 691
187 18 juillet 1903 : Enseignement secondaire.-Tableaux indiquant les programmes des cours d'histoire et de géographie qui devront être faits, à titre transitoire, dans les classes du 1er et de 2e cycle pendant les années 1903-1904 et 1904-1905 692
188 30 janvier 1904 : Circulaire relative à l'agrégation d'histoire et de géographie 694

189 18 juin 1904 : Arrêté modifiant le statut du 29 juillet 1885 sur l'agrégation (extraits) 696
190 18 juin 1904 : Arrêté instituant des diplômes d'études supérieures dans les facultés des lettres et des sciences des universités (extraits) 697
191 28 juillet 1905 : Circulaire relative à l'introduction d'un cours de géographie dans les deux classes terminales du second cycle, savoir dans la classe de philosophie et celle de mathématiques 698
192 28 juillet 1905 : Arrêté fixant l'horaire et le programme de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes de philosophie et de mathématiques des lycées et des collèges de garçons 699
193 1er août 1905 : Décret modifiant les articles 19 et 20 du décret du 31 mai 1902 relatif au baccalauréat de l'enseignement secondaire 701
194 20 juillet 1906 : Arrêté modifiant l'article 1er de l'arrêté du 28 juillet 1894 relatif au concours de l'agrégation d'histoire 702
195 8 juillet 1907 : Décret relatif à la licence ès lettres (extraits) 703
196 31 octobre 1907 : Circulaire relative à la licence ès lettres (extraits) 704
197 28 décembre 1907 : Arrêté modifiant le statut du 18 juin 1904, en ce qui concerne les épreuves préparatoires du second degré et les épreuves définitives de l'agrégation d'histoire 706
198 17 février 1908 : Circulaire relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées et les collèges de garçons et de jeunes filles 707
199 30 juillet 1908 : Arrêté relatif aux programmes de géographie et d'histoire dans les différentes classes de l'enseignement secondaire des jeunes filles 710
200 31 juillet 1908 : Arrêté modifiant la répartition des heures de classe dans les lycées et les collèges de jeunes filles, en ce qui regarde l'enseignement de la géographie 723
201 27 octobre 1908 : Circulaire relative au diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie 724
202 26 juillet 1909 : Décret modifiant les articles 17, 19 et 20 du décret du 31 mai 1902 relatif au baccalauréat de l'enseignement secondaire (extraits) 724
203 15 avril 1911 : Circulaire relative au matériel d'enseignement historique et géographique dans les lycées et les collèges 725
204 22 février 1912 : Circulaire relative aux concours des agrégations des divers ordres (extraits) 727
205 Juillet 1912 : Vœu du Conseil supérieur de l'Instruction publique relatif à l'introduction d'une composition de géographie parmi les épreuves écrites et éliminatoires spéciales à la section historique dans les concours d'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles 727
206 15 novembre 1912 : Circulaire relative à la nouvelle répartition des matières d'enseignement dans les lycées et collèges de garçons 729
207 22 février 1913 : Vœu concernant l'enseignement de la géographie en classe de seconde présenté au Conseil supérieur de l'Instruction publique 729
208 7 mai 1913 : Circulaire 731
209 11 juillet 1913 : Délibération du Conseil supérieur de l'Instruction publique sur le vœu de M. Moniot 732
210 1913 : Chambre des députés : Enquête sur l'enseignement secondaire 733

Annexes

Annexe 1 : Du Conseil de l'Université au Conseil supérieur de l'Instruction publique (1808-1914) 736
Annexe 2 : Organisation de l'enseignement secondaire et dénomination des classes (1802-1904) 739
Annexe 3 : Les programmes d'histoire dans l'enseignement secondaire classique (1814-1890) 741
Annexe 4 : Les programmes de géographie dans l'enseignement secondaire classique (1852-1890) 745
Annexe 5 : L'histoire et la géographie dans la réforme des cycles : Programmes (1902-1913) 747
Annexe 6 : L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire classique. Les horaires (1818-1890) 748
Annexe 7 : L'histoire et la géographie dans la réforme des cycles. Les horaires (1902-1913) 750
Annexe 8 : Programmes et horaires de l'histoire et de la géographie dans les classes élémentaires de l'enseignement secondaire classique (1852-1890) 751
Annexe 9 : L'histoire et la géographie dans les classes enfantines, les classes préparatoires et les classes élémentaires de l'enseignement secondaire (1902) 752
Annexe 10 : L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire spécial (1847-1886) 753
Annexe 11 : L'histoire et la géographie dans l'enseignement moderne. Horaires et programmes (1891) 756
Annexe 12 : L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire féminin 757
Annexe 13 : La part de l'histoire et de la géographie dans les horaires de l'enseignement secondaire 759
Annexe 14 : Instructions pour un cours d'histoire, conforme aux nouveaux programmes de l'enseignement spécial de la première à la sixième année (programmes du 10 août 1886) 762

Sources 765
Archives nationales 765
Recueils de textes législatifs 766
Bibliographie 766

Index des noms 771

ABRÉVIATIONS

A.N.	Archives nationales
B.A.I.P. (A.S.)	*Bulletin administratif de l'Instruction publique* (Ancienne série)
B.A.I.P. (N.S.)	*Bulletin administratif de l'Instruction publique* (Nouvelle série)
B.S.P.H.G.	*Bulletin de la Société des professeurs d'histoire et de géographie*
C.I.O.I.P.	*Circulaires et instructions officielles relatives à l'Instruction publique*
P.V. C.I.P.	Procès-verbal de la Commission de l'Instruction publique
P.V. C.U.F.	Procès-verbal du Conseil de l'Université de France
P.V. C.I.I.P.	Procès-verbal du Conseil impérial de l'Instruction publique
P.V. C.S.I.P	Procès-verbal du Conseil supérieur de l'Instruction publique
R.E.S.E.S.	*Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*
R.H.	*Revue historique*
R.H.M.C.	*Revue d'histoire moderne et contemporaine*
R.I.E.	*Revue internationale de l'enseignement*
R.L.A.	*Recueil des lois et arrêtés*
R.L.R.	*Recueil des lois et règlements concernant l'Instruction publique*
R.U.	*Revue universitaire*

L'orthographe des textes officiels a été soigneusement respectée. Le lecteur ne doit donc pas s'étonner de lire *Pepin le Bref* au lieu de *Pépin le Bref, Charles-Quint* au lieu de *Charles Quint, Réforme* écrit tantôt avec un *r* minuscule tantôt avec un *r* majuscule…

* désigne une note accompagnant les textes officiels.

(1) désigne une note de l'auteur.

AVANT-PROPOS

De quelle utilité peut être une publication de textes officiels relatifs à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans le secondaire[1] alors qu'il semblerait que la réflexion sur ces deux disciplines scolaires les ait déjà bien explorées[2] ?

En réponse à cette question, on rappellera tout d'abord qu'il n'existe en France aucun ouvrage rassemblant les textes officiels. Ils sont dispersés dans de nombreuses publications souvent difficiles d'accès, ce qui ne facilite pas le travail du chercheur ou du pédagogue[3]. Il y a bien le livre de Claude Bernard sur l'enseignement de l'histoire en France au XIX^e^ siècle[4]. Cet ouvrage constitue avant tout une analyse thématique d'un certain nombre d'instructions sur l'enseignement de l'histoire à l'école primaire et dans les lycées et les collèges émanant des ministres de l'Instruction publique, de Fontanes (Grand Maître de l'Université de 1808 à 1815) à Georges Leygues, ministre en 1898-1899. Il présente quelques faiblesses. L'auteur mêle textes officiels, propos d'historiens, discours de responsables politiques, le tout présenté sous forme d'extraits (un seul texte est cité *in extenso* dans les annexes[5]) habilement agencés pour argumenter ses problématiques. L'auteur ne tient pas compte du contexte historique et ne s'interroge guère sur les conditions d'élaboration des textes, ce qui l'amène à commettre des erreurs d'attribution préjudiciables à leur compréhension. À titre d'exemple, nous citerons l'extrait relatif à l'enseignement de l'histoire dans la *Lettre aux membres du personnel administratif et enseignant des lycées et collèges* du 15 juillet 1890 présenté sous le titre « La pensée de Léon

(1) C'est en 1834 que l'expression « instruction secondaire » s'impose. Le ministère de l'Instruction publique procède cette année-là à une réorganisation de ses bureaux distinguant « instruction supérieure » (premier bureau), « instruction secondaire » (deuxième bureau) et « instruction primaire » (troisième bureau). Avec la loi Falloux, cette terminologie se généralise dans les textes officiels.

(2) Nicole Allieu, « De l'Histoire du chercheur à l'Histoire scolaire » dans Michel Develay (sous la direction de), *Savoirs scolaires et didactiques des disciplines : une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris, E.S.F., 1998, p. 240.

(3) On peut faire la même remarque pour les textes officiels sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'école primaire, moins nombreux cependant.

(4) Claude Bernard, *L'enseignement de l'histoire en France au XIX^e^ siècle selon les ministres de l'Instruction publique*, Thèse, Paris VIII, 1976, Lille, Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III, Paris, diff. H. Champion, 1978.

(5) Et encore s'agit-il du programme du baccalauréat de 1840.

Bourgeois ». Certes, la circulaire est signée Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction Publique, mais l'extrait en question est l'œuvre d'Ernest Lavisse. En traitant de l'histoire dans le primaire et le secondaire, Claude Bernard oublie que les publics ne sont pas les mêmes et que les finalités de son enseignement diffèrent d'un niveau à l'autre. Enfin, en s'arrêtant en 1899, l'ouvrage reflète une conception curieuse de la périodisation et se prive ainsi d'étudier le devenir de l'enseignement de l'histoire dans la réforme de 1902.

Pour la géographie, on dispose de l'ouvrage d'Isabelle Lefort qui décrit les réformes de son enseignement à partir de 1870 au fil des textes officiels cités mais non publiés[1]. Là n'était pas le propos de cet ouvrage pionnier dont la lecture s'avère indispensable à toute personne s'intéressant à l'enseignement de la géographie.

Il est clair que les textes officiels constituent une source commode, trop peut-être, comme l'ont déjà souligné les auteurs qui nous ont précédé dans cet exercice de publication[2]. Il ne faut pas trop leur demander et ils ne peuvent ni ne doivent constituer la source unique de l'histoire des disciplines scolaires. Ils ne sont pas le reflet de la réalité des classes qui sera cherchée ailleurs[3]. Ces limites posées, il n'en reste pas moins qu'une publication exhaustive des textes officiels relatifs à l'enseignement d'une discipline scolaire a son intérêt. L'étude attentive des textes officiels permet de nuancer, voire de corriger, certaines traditions historiographiques qui ont la vie dure.

En voici deux exemples. Le Consulat et l'Empire sont toujours présentés comme une espèce de trou noir dans l'enseignement historique et géographique[4]. C'est faire peu de cas de la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802) et de l'arrêté du 19 frimaire an XI (10 décembre 1802) qui en prescrivaient l'introduction dans les collèges et les lycées. On oublie alors de s'interroger sur le problème du retour en arrière de

(1) Isabelle Lefort, *La lettre et l'esprit. Géographie scolaire et géographie savante en France 1870-1970*, Paris, Éditions du CNRS, Mémoires et documents, nouvelle collection, 1992. L'auteur consacre les pages 13 à 16 de son ouvrage à l'enseignement de la géographie de l'Ancien Régime à 1870.

(2) Jean-Noël Luc, *La petite enfance à l'école, XIXe-XXe siècles. Textes officiels*, Paris, Economica-INRP, 1982, 390 p. L'auteur écrit : « La source est commode, trop peut-être. En accordant un privilège abusif à l'exégèse des textes officiels, une histoire traditionnelle produit une image déformée des institutions et des pratiques éducatives. Si l'on veut situer d'emblée l'histoire de l'éducation dans son contexte culturel, politique, social et démographique, l'usage des instructions officielles exige quelques précautions. Ne leur demandons pas plus que ce qu'elles peuvent donner ». Cf. aussi Marie-Madeleine Compère, « La tardive constitution de l'enseignement des humanités comme objet historique », *Histoire de l'éducation*, mai 1997, n° 74, p. 188-189.

(3) Antoine Prost, « Jalons pour une histoire de la pratique pédagogique », *Actes du 3e Congrès national des Sociétés savantes* (Reims, 1970), Section d'histoire moderne et contemporaine, Paris, Bibliothèque nationale, 1974, p. 105-111. Une comparaison entre les horaires proposés dans les textes officiels et ceux mis en application dans les établissements montre, au moins pour la première moitié du XIXe siècle, qu'il existe des écarts parfois importants. entre le discours du législateur et les pratiques des hommes de terrain. Cf. l'exemple du collège de Mulhouse dans Raymond Oberlé, *L'enseignement à Mulhouse de 1798 à 1870*, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

(4) François Furet, « La naissance de l'histoire », *H-Histoire*, n° 1, mars 1979, p. 11-41. L'auteur passe de la Révolution à la Restauration en ignorant les années 1800-1815. Cf. également Louis Trenard, « L'enseignement de l'histoire en France de 1770 à 1885 », *Clio*, Cahier n° 21, 1970, p. 32-44, qui ne retient dans la période que le Statut de 1809 faisant de l'étude de l'histoire une annexe de celle du latin.

1809 (cf. *infra*, p. 25). Le ministère Fortoul est souvent décrit comme le temps du démantèlement de l'enseignement historique, symbolisé par la suppression de l'agrégation[1]. Cette interprétation ne tient pas compte du *Rapport à l'Empereur* (19 septembre 1853) (texte **75**) dans lequel Fortoul pose le problème de l'adaptation de l'agrégation d'histoire à l'enseignement secondaire et de l'*Instruction générale sur l'exécution du plan d'études des lycées* (15 novembre 1854) (texte **76**) dans laquelle il formule une doctrine pédagogique que ses successeurs reprendront à leur compte.

Mais surtout, la mise en perspective des textes officiels fait ressortir les changements – les virages parfois – de la doctrine officielle sur l'enseignement historique et géographique en relation avec des enjeux idéologiques et l'état de la réflexion scientifique. Pour illustrer le premier point, on retiendra les textes qui, d'Hippolyte Carnot à la III^e^ République en passant par Victor Duruy, jalonnent « la bataille de l'histoire contemporaine » ou ceux relatifs à l'enseignement géographique au lendemain de la guerre de 1870. Les enjeux idéologiques seront d'autant mieux perçus si l'historien s'intéresse aux conditions de l'élaboration des textes officiels. En effet, signés par le ministre de l'Instruction publique (par le président de la République quand il s'agit d'une loi) en fonction à la date de leur publication, ils sont en fait une œuvre collective. Y concourent des inspecteurs généraux, des membres de l'Université, à certaines époques des personnalités morales etc., réunis en commissions, en sous-commissions, en groupes de réflexion... La préparation du plan d'études des lycées et des collèges de 1880 donne un excellent exemple de cette multiplicité d'instances participant à la rédaction des textes officiels. De nombreuses influences représentatives de groupes de pression politiques, scientifiques, économiques, syndicaux s'exercent au cours des différentes phases de leur préparation[2]. Il faut essayer de les repérer et de leur donner sens. L'histoire des textes officiels doit être une histoire de leur conception. Elle est en même temps une contribution à l'histoire de la décision dans l'Instruction publique puis l'Éducation nationale[3].

Concernant le second point, on citera l'application progressive de la périodisation universitaire, au fur et à mesure de sa construction, aux programmes de l'enseignement secondaire, les corrections apportées dans la chronologie scolaire de l'Antiquité avec les progrès scientifiques de la datation, les revendications, parfois couronnées de succès, des géographes enseignant dans les lycées avec l'affirmation de l'école géographique française à la fin du siècle.

---

(1) Paul Gerbod, « La place de l'histoire dans l'enseignement secondaire », *L'Information historique*, 1965, n° 3, p. 125-130, p. 128.

(2) Jean-Marie Albertini, *La pédagogie n'est plus ce qu'elle sera*, Paris, Le Seuil, Presses du CNRS, 1992. On lira en particulier les pages 189-192 dans lesquelles l'auteur raconte l'histoire de l'introduction des sciences économiques dans l'enseignement secondaire général.

(3) G. Marcou, Cl. Durand-Prinborgne (éds), *La décision dans l'éducation nationale* (Colloque Lille, 4 et 5 octobre 1990), Lille, Presses universitaires de Lille, 1992. Lire en particulier la communication de Catherine Moisan, « La réforme des programmes », p. 51-58. Cf. l'enquête menée par Martine Allaire et Marie-Thérèse Frank, « La prise de décision en éducation depuis la guerre à travers les sources orales », *Service d'histoire de l'éducation, Rapport scientifique, 1992-1996*, Paris, INRP-CNRS, 1992, p. 72-73.

Mais que faut-il entendre par textes officiels ? Peut être considéré comme texte officiel tout texte ayant un caractère prescriptif – loi, décret, arrêté, circulaire – émanant des instances supérieures de l'État – chef de l'État, parlement – et de l'administration centrale de l'Instruction publique, à commencer par le ministre, exerçant une autorité de tutelle sur le département de l'Instruction. En retenant cette définition, nous décidons donc de ne pas publier tous les documents de travail produits par les différentes instances chargées de l'élaboration de ces textes, à savoir :

- les conseils qui, depuis le Conseil de l'Université jusqu'au Conseil supérieur de l'Instruction publique, ont été associés, plus ou moins selon les époques et selon les ministres, à la gestion de l'enseignement[1] ;
- les commissions nommées par le chef de l'État, le ministre de l'Instruction publique, le Parlement ;
- les inspecteurs généraux[2].

Ces documents-projets, rapports, procès-verbaux, notes – apportent quand ils existent un éclairage intéressant sur les enjeux et les débats entourant la naissance et l'affirmation de l'enseignement historique et géographique Leurs informations viendront nourrir l'histoire des textes officiels. Nous ferons cependant quelques exceptions à cette règle en publiant la lettre de L. G. Taillefer, proviseur du collège Louis-le-Grand à ses professeurs (texte **14**) pour la mise en œuvre du règlement du 28 septembre 1814, le rapport des inspecteurs généraux Giraud et Laferrière (texte **74**), le rapport Levasseur et Himly (texte **108**), les rapports sur la révision des programmes de 1884-1885 (textes **141** et **144**), les rapports sur la révision du concours d'agrégation d'histoire et de géographie de 1894 (texte **163**), des extraits du rapport sur la révision de l'enseignement secondaire des jeunes filles de 1897 (texte **175**), à l'origine de textes officiels initiant des changements importants dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie et dans le recrutement des professeurs.

Il en va de même des textes émanant de spécialistes, historiens, géographes et pédagogues. Ils sont nombreux, en particulier pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle, en raison de la multiplication des tribunes offertes aux spécialistes des deux disciplines. Nous pensons à la chronique *Questions d'enseignement* que G. Monod publie régulièrement dans la *Revue historique* à la fin du siècle ou aux articles qu'on peut glaner dans des revues liées plus directement à l'enseignement comme la *Revue Internationale de l'Enseignement*, la *Revue de l'Enseignement Supérieur et de l'Enseignement Secondaire*, la *Revue Universitaire*... Fonctionnant comme des commentaires, des interprétations, des jugements, ils relèvent d'une autre perspective. Leur publication avec les textes officiels risquerait de brouiller l'image de ces derniers. Ils seront signalés en notes infra-paginales et dans la bibliographie.

---

(1) Sur ces différents conseils, cf. annexe 1.

(2) Sur l'inspection générale et ses différentes tâches cf. Guy Caplat (sous la direction), *Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique*, Paris, INRP-Éditions du CNRS, Collection Histoire biographique de l'enseignement, 1986. Outre leurs missions d'inspections, les inspecteurs généraux peuvent faire partie des commissions nommées par le ministre de l'Instruction publique et être chargés d'une mission spécialisée. C'est le cas pour Giraud et Laferrière en 1852.

Il nous semble pertinent de joindre aux textes relatifs à l'enseignement historique et géographique les textes concernant le recrutement et la formation de ceux qui étaient chargés de le dispenser. Jalonnant la naissance et l'affirmation d'un corps spécifique de professeurs d'histoire et de géographie, ils sont eux aussi très révélateurs des enjeux politiques et culturels sous-tendus par l'existence de ces deux disciplines dans l'enseignement secondaire.

Par ailleurs, ce n'est pas sans hésitation que nous avons décidé de publier dans un même volume les textes relatifs à l'enseignement de l'histoire et à celui de la géographie. Le couplage pédagogique de ces deux disciplines affirmé depuis la Restauration justifie ce parti pris.

Enfin, le dispositif général et les structures de l'enseignement secondaire ayant connu de nombreuses mutations au cours du XIX^e^ siècle, il convient d'en tenir compte pour la lecture des textes officiels.

La loi du 11 floréal an X-1^er^ mai 1802 distingue les lycées, établissements nationaux entretenus aux frais du Trésor Public, les écoles secondaires communales, à la charge des communes, et les écoles secondaires privées. Le décret du 17 mars 1808 organisant l'Université impériale distingue les lycées, les collèges, ex-écoles secondaires communales, les institutions ou ex-écoles secondaires privées, les pensions. Ce dispositif s'est maintenu jusqu'en 1850. Il appelle plusieurs remarques :

- les lycées qui portent le nom de collèges royaux de 1814 à 1848 comprennent 7 années d'études : 3 années de grammaire (6^e^, 5^e^, 4^e^), 2 années d'humanités (3^e^, 2^nde^), une année de rhétorique et enfin une année de philosophie, sanctionnées par le baccalauréat ;
- les collèges communaux voient leur cycle d'études s'arrêter à la classe de rhétorique ;
- les institutions et les pensions pour la plupart laïques dépendent de l'Université. Elles doivent, en principe, envoyer leurs élèves suivre les classes des collèges royaux et communaux. Cependant, au fil des années, elles fonctionnent de plus en plus souvent comme des établissements privés. Avec la loi Falloux, elles échappent à cette tutelle. Mais leur nombre diminue considérablement au profit des établissements privés confessionnels.

Pendant la première moitié du XIX^e^ siècle, lycées et collèges s'ouvrent progressivement aux enfants d'âge primaire. Les classes de 7^e^ et de 8^e^ complétées sous la Troisième République par des classes dites préparatoires – 9^e^ et 10^e^ – prennent une importance croissante. Au fil du temps, des programmes spécifiques où l'histoire et la géographie figurent en bonne place sont conçus pour ces classes. Deux derniers points méritent d'être retenus. Les établissements secondaires sont réservés aux garçons. L'enseignement secondaire, tout au moins celui des lycées, reste fondé sur les humanités. L'impérialisme des humanités fait cependant l'objet de critiques qui débouchent sur la création d'un enseignement spécial ayant ses propres programmes sous la Monarchie de Juillet.

D'importants changements se produisent à la fin du Second Empire et pendant la Troisième République dans ce qu'on peut appeler désormais l'enseignement

secondaire public. C'est tout d'abord la naissance de l'enseignement secondaire féminin. Au lendemain de la tentative avortée de Victor Duruy sous le Second Empire, les républicains reprennent l'idée d'un enseignement secondaire public de jeunes filles doté de programmes spécifiques.

L'inadaptation des humanités classiques aux carrières de l'agriculture, du commerce et de l'industrie persuade Duruy de reprendre l'expérience tentée par Salvandy et de créer en 1863-1865 un enseignement secondaire spécial avec des programmes différents de ceux de l'enseignement secondaire classique. En dépit, ou plutôt à cause de son succès, l'enseignement secondaire spécial est progressivement intégré dans l'enseignement secondaire. Baptisé enseignement secondaire moderne en 1891, il conserve ses programmes spécifiques jusqu'à la grande réforme de 1902 qui unifie les programmes des sections classique et moderne.

Ces évolutions, mais aussi les nombreuses réformes des plans d'études des établissements de garçons, en particulier sous la Troisième République, expliquent l'ampleur de ce premier volume qui rassemble tous les textes officiels relatifs aux différents secteurs de l'enseignement secondaire de 1789 à 1914.

INTRODUCTION

De 1789 à 1914, on peut distinguer en respectant l'ordre chronologique cinq grandes périodes dans l'histoire de l'enseignement historique et géographique dans le secondaire. Au cours de la première période qui va de 1789 à 1814, l'histoire et la géographie font leurs premiers pas dans les écoles centrales, puis dans les lycées et les collèges de l'Empire. L'expérience ne s'avère guère concluante. La seconde période qui commence en 1814 avec le Statut du 28 septembre pour s'achever en 1830 voit l'enseignement de l'histoire et de la géographie prendre son essor. Sa progression reste cependant hésitante car l'histoire inquiète le pouvoir. Avec la Monarchie de Juillet, l'enseignement historique et géographique connaît les faveurs du pouvoir et entre en force dans les programmes d'études des collèges et des lycées. Les textes officiels abondent. La Révolution de 1848 ouvre une période sans doute brève mais lourde de signification. C'est le temps de la première bataille pour l'introduction de l'histoire contemporaine. Avec le coup d'État du 2 décembre et l'avènement de l'Empire, s'ouvre une nouvelle période qui se prolonge jusqu'en 1879. Cette période est marquée par de nouvelles avancées mais aussi par des combats d'arrière-garde. Enfin vient la Troisième République qui fait de l'histoire, mais aussi de la géographie, le vecteur de la culture républicaine. L'histoire et la géographie deviennent pour des décennies des disciplines clés de l'enseignement secondaires français. Est-ce à dire que l'histoire et la géographie connaissent le calme plat ? L'abondance des textes officiels montre qu'il n'en est rien. En effet, la succession des réformes de l'enseignement secondaire classique masculin – 1880, 1885, 1890, 1902 – et de l'enseignement secondaire spécial n'est pas sans incidences sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées et les collèges. Enfin, il faut donner des programmes à l'enseignement secondaire féminin que les Républicains mettent en place à partir de 1880[1]. Désormais, toutes ces réformes s'élaborent, se discutent au Conseil supérieur de l'Instruction publique, véritable parlement de l'Instruction publique.

(1) L'adoption d'une périodisation commandée par les changements politiques nous semble le meilleur moyen de montrer tout ce que la production de ces textes normatifs doit au contexte.

I. Les premiers pas de l'histoire et de la géographie dans l'enseignement secondaire (1789-1814)

Dans les collèges d'Ancien Régime

Sous l'Ancien Régime, l'histoire et la géographie sont longtemps considérées dans les collèges comme des disciplines subordonnées à l'explication des auteurs anciens. Les commentaires historiques et géographiques du professeur de grammaire ou de rhétorique apportent les précisions nécessaires à leur compréhension Toutefois, cet état de choses a très tôt souffert quelques exceptions dont il faut préciser les limites. Des indices d'autonomisation de l'enseignement de l'histoire et de la géographie peuvent être relevés au XVII[e] siècle dans les collèges jésuites et oratoriens. Mais, ils concernent les chambristes ou pensionnaires. Pour cette élite aristocratique qui ressentait le besoin d'une éducation davantage tournée vers le présent que celle des humanités, l'enseignement ordinaire pouvait être complété par des leçons supplémentaires comprenant les matières absentes de l'enseignement ordinaire, telles l'histoire, la géographie[1].

À partir des années 1750, l'ouverture du grand débat d'idées sur le système éducatif avivé par l'expulsion des jésuites fait de la place de l'histoire et de la géographie dans l'éducation une question centrale. Les projets de réformes proposant de leur accorder une place non négligeable dans les programmes d'études des collèges se multiplient[2]. Ces vœux réitérés sont-ils suivis de réalisations concrètes ? Il est indéniable que l'histoire et même la géographie font une percée et s'autonomisent dans les collèges au cours des décennies précédant la Révolution. Il ne faut ni la surestimer ni la minimiser. Une fois achevé, le *Répertoire des collèges français* de M.-M. Compère et D. Julia devrait nous donner les éléments permettant de la mesurer[3]. L'histoire ainsi enseignée reste au premier chef celle de l'Antiquité. Mais l'histoire nationale, conçue comme une généalogie constituée autour de l'étude

(1) François de Dainville, « L'enseignement de l'histoire et de la géographie et le "ratio studiorum" » dans *Studi sulla Chiesa antica e sull'Umanismo, Analecta gregoriana*, Rome, 1954, p. 123-156. Réédité dans François de Dainville, *L'éducation des jésuites (XVI[e]-XVIII[e] siècles). Textes réunis et présentés par Marie-Madeleine Compère*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1978 ; Annie Bruter, « Entre rhétorique et politique : l'histoire dans les collèges jésuites au XVII[e] siècle », *Histoire de l'éducation, Les humanités classiques*, 1997, n° 74, et, du même auteur, *L'Histoire enseignée au Grand siècle. Naissance d'une pédagogie*. Paris, Belin, Histoire de l'éducation, 1997. La relecture des sources utilisées par François de Dainville conduit l'auteur à distinguer le statut oratoire de l'histoire dans les humanités enseignées au public indiscriminé des classes et celui politique dans l'enseignement réservé à l'élite aristocratique des « chambristes » et dispensé par des précepteurs privés.

(2) Jean-Pierre Guicciardi, « Préoccupation pédagogique et intention didactique de et dans l'enseignement de l'histoire de Bossuet à l'abbé Batteux » dans Henri Moniot (sous la direction d'), *Enseigner l'histoire. Des manuels à la mémoire* (Colloque Manuels d'histoire et mémoire collective, 23, 24 et 25 avril 1981), Berne, Peter Lang, Exploration, 1984, p. 151-172. René Grevet, « Une voie d'émancipation politique : l'enseignement de l'histoire en France (vers 1680-vers 1770) » dans *Diffusion du savoir et affrontement des idées 1600-1770*, Festival d'histoire de Montbrison 30 septembre au 4 octobre 1992, p. 363-382. Paul Gerbod, « L'histoire dans les projets éducatifs français au siècle des Lumières » dans *Dix-huitième siècle*, n° 25, *L'Europe des Lumières*, 1993, p. 307-318.

(3) Marie-Madeleine Compère, Dominique Julia, *Les collèges français 16[e]-18[e] siècles*, Répertoire 1 : *France du Midi*, 2 : *France du Nord et de l'Ouest*, Paris, CNRS-INRP, 1984 et 1988.

chronologique des annales de la nation, et même l'histoire provinciale, ne sont pas en reste[1]. La géographie se veut description et nomenclature.

Pendant la Révolution

La Révolution n'apporte guère de changements dans ses premières années. C'est avec la création des écoles centrales (3 brumaire an IV-25 octobre 1795) que l'histoire apparaît officiellement dans les études sous la forme d'une *histoire philosophique des peuples* confiée à un professeur spécial[2] (texte **1**). Conformément à l'économie du plan d'études des écoles centrales reposant sur l'idée que les élèves doivent aller du perçu au conçu, l'enseignement de l'histoire est placé avec les cours de grammaire générale, de belles-lettres et de législation dans la troisième section, où ne sont admis en principe que les élèves âgés de seize ans au moins. En ne fixant pas de programme, la loi laisse une totale liberté d'organisation aux professeurs ainsi plongés dans la plus grande indécision (texte **3**). Un rapport de Fourcroy publié le 8 messidor an IV (26 juin 1796) développe bien quelques considérations générales en conseillant aux professeurs de ne pas se limiter à l'histoire grecque et romaine au détriment des autres périodes et en particulier des époques modernes[3]. Il faut attendre le 21 septembre 1799 pour que les professeurs d'histoire des écoles centrales reçoivent des directives précises sous la forme d'une lettre circulaire rédigée par Destutt de Tracy et signée du ministre de l'Intérieur Quinette[4] (texte **2**). Elle s'ouvre par une définition de l'orientation du cours d'histoire, qui « ne doit renfermer que ce qui est nécessaire à la généralité des citoyens qui ont le loisir de se donner une éducation soignée ». Directement inspiré de la conception de l'histoire de Voltaire et des Encyclopédistes systématisée par Condillac et Condorcet, ce cours devra donner « une connaissance générale des événements qui se sont passés successivement chez les peuples qui ont mérité des historiens et ainsi faire observer la marche de l'esprit humain dans les différents temps et les différents lieux, les causes de ses progrès mais aussi de ses reculs dans les sciences, dans les arts et dans l'organisation sociale ». En opposition au discours sur l'histoire, école de sagesse, la circulaire développe ensuite – et la dette contractée par Destutt de

(1) Cf. par exemple les programmes mis en œuvre au collège de Lille : Philippe Marchand, « L'enseignement de l'histoire et de la géographie au collège de Lille, 1765-1791 », *Revue du Nord*, t. L, 1968, n° 198, p. 351-368 et au collège d'Arras : Philippe Marchand, « Le collège d'Arras 1762-1799 » dans *Arras à la veille de la Révolution. Traditions et Lumières*, Mémoires de l'Académie d'Arras, 6e série, t. 1, 1990, p. 165-190.

(2) Marcel Guy, « L'enseignement de l'histoire dans les écoles centrales (an IV-an VIII) », *Annales historiques de la Révolution française*, janvier-mars 1981, n° 243, p. 89-122.

(3) Cité dans Marcel Guy, *op. cit.*, p. 92-93.

(4) Sur les circonstances de la rédaction de la circulaire Quinette, cf. François Picavet, *Les Idéologues. Essai sur l'histoire des idées et des théories scientifiques, philosophiques et religieuses en France depuis 1789*, Paris, thèse lettres, F. Alcan éditeur, 1891, p. 320-321. Rappelons brièvement que sous le Directoire, François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur en charge de l'instruction, crée un Conseil de l'Instruction publique en vendémiaire an VIII-septembre-octobre 1799. Composé en majorité de membres de l'Institut appartenant au groupe des Idéologues, le Conseil est chargé de l'examen des cahiers des professeurs dont François de Neufchâteau avait réclamé la communication. Au terme de cet examen, à la demande de Quinette, successeur de François de Neufchâteau, Destutt de Tracy rédige des lettres circulaires envoyées aux professeurs de législation, de grammaire générale et d'histoire.

Tracy à l'égard de Volney est grande[1] – le thème des limites de l'histoire « qui peut en ce qui concerne la métaphysique, la morale, l'art social et l'économie politique servir à perpétuer d'anciens préjugés plutôt qu'à faire découvrir les vrais principes ». La circulaire ne définit ni programme ni contenu précis. On notera cependant la recommandation faite de ne pas négliger l'histoire des nations orientales qui font ainsi leur entrée dans l'enseignement[2]. Le cours est établi sur la base de 240 leçons de deux heures chacune. Elles peuvent être réparties sur une ou deux années. En l'absence d'un ouvrage de synthèse dont une rédaction rapide est souhaitée, une bibliographie est proposée. Quelques conseils sont donnés pour rendre l'enseignement attractif et efficace : éviter la dictée des leçons en recourant au manuel, communiquer aux élèves des bibliographies critiques qui leur permettront d'approfondir les enseignements donnés dans les leçons. Enfin, en réponse à quelques interrogations de professeurs, la circulaire justifie l'absence de la géographie dont « les notions sont presque uniquement du ressort de la mémoire (comme celles de la chronologie) et très convenables à la première enfance ». En même temps, elle ouvre un débat qui se prolongera pendant tout le siècle en faisant de la géographie physique un des objets de l'histoire naturelle[3].

Le régime de la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802)

En réorganisant l'enseignement secondaire, le régime de Brumaire n'oublie pas l'histoire et surtout la géographie. Lors de la présentation de la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802) devant le Corps législatif, Fourcroy mentionne, immédiatement après les langues anciennes, la géographie – citée en premier – et l'histoire parmi les objets d'étude des futures écoles secondaires (texte **4**). L'article 6 du titre III de la loi du 11 floréal confirme les propos de Fourcroy (texte **5**). Les premiers principes de l'histoire et la géographie seront bien enseignés dans les écoles secondaires comme le confirme l'arrêté du 19 vendémiaire an XII (12 octobre 1803) qui fait un sort particulier à l'histoire de France (texte **9**). L'introduction de l'histoire dans les écoles secondaires a rencontré de vives oppositions dont celle de Roederer en particulier. Alors chargé de la direction des théâtres et de l'Instruction publique au ministère de l'Intérieur, Roederer déclare dans le discours qu'il prononce lors de la discussion de la loi de floréal : « Il ne faut pas enseigner ce que chacun peut apprendre par soi-même… L'histoire n'a besoin que d'être lue pour être apprise »[4]. Il est pro-

(1) Volney, « Leçons d'histoire prononcées à l'École normale de l'an III » dans Daniel Nordman (sous la direction de), *L'École normale de l'an III. Leçons d'histoire, de géographie et d'économie par Volney, Buache, Mentelle, Vandermonde*, Paris, Dunod, 1994. Cf. en particulier la 1re leçon de Volney, p. 61-65.

(2) La circulaire Quinette tient compte de l'engouement des hommes du XVIIIe siècle pour l'Orient. Rappelons le succès des *Lettres persanes* de Montesquieu (1721) et, à la fin du siècle, du *Voyage en Syrie et en Égypte* que publie Volney en 1787. Sur la place qu'il convient d'apporter à l'histoire des nations orientales, cf. les 4e et 5e leçons de Volney à l'École normale de l'an III dans Daniel Nordman, *op. cit.*, p. 91-116.

(3) Cf. p. 69.

(4) *Journal de P.-L. Roederer* présenté par Louis Grondin dans *Napoléon vu et jugé par ses collaborateurs*. Paris, Club français du Livre, 1971, p. 140-144 ; Cf. aussi, Alphonse Aulard, *Napoléon et le monopole universitaire. Origines et fonctionnement de l'Université impériale*, Paris, Alcan, 1911, p. 97.

bable que l'influence du Premier Consul, chaud partisan de l'enseignement historique et géographique, a été décisive dans l'affaire[1].

La loi du 11 floréal n'inscrit pas l'histoire et la géographie dans le programme des études des lycées. Un arrêté du 19 frimaire an XI (10 décembre 1802) répare cette omission (texte **6**). La géographie sera étudiée pendant les quatre semestres de la première et de la seconde année de latinité alors que l'histoire ne se voit accorder que trois semestres[2]. Les rapports déposés, le 27 février 1803 et le 15 mai 1803, par la Commission nommée pour préparer le programme d'études des lycées et la liste des livres à utiliser dans les classes, tout en regrettant l'absence d'ouvrages élémentaires pour les débutants, fournit aux professeurs quelques indications bibliographiques[3] (textes **7**, **8**). Aussi, Domairon, membre de la Commission, n'oublie pas de recommander ses *Rudiments d'histoire*. Parmi les livres pouvant entrer dans les bibliothèques des lycées, la Commission retient l'*Essai sur les Mœurs* de Voltaire et *l'Histoire philosophique* de Raynal[4]. L'utilisation des cartes et des atlas dus aux géographes alors les plus en vue[5] est chaudement recommandée.

L'histoire et la géographie oubliées (1808-1815)

Avec la création de l'Université impériale, l'histoire et la géographie adoptent un profil bas. Aucun texte ne vient prescrire leur enseignement dans les lycées et collèges. Le règlement du 19 septembre 1809 préparé par le Conseil de l'Université pour définir le plan d'études des lycées, puis l'arrêté d'août 1812 rendent compte de cette désaffection soudaine du pouvoir pour l'histoire et la géographie (textes **10**, **11**). La géographie disparaît totalement et l'histoire est mise à la portion congrue : de la mythologie et de l'histoire sainte en 6e et en 5e, quelques lectures sur les notions principales de l'histoire dans les classes de 4e et de 5e, des cartes géographiques et des tables chronologiques à la disposition des élèves, c'est peu. On notera que le Règlement du 19 septembre ne mentionne aucun manuel d'histoire et de géographie dans les conseils bibliographiques donnés pour chaque classe[6]. Faut-il rendre

(1) Bonaparte écrit en 1807 : « Au moyen de l'institution des trois degrés d'enseignement (les écoles primaires, les écoles secondaires et les lycées), tout citoyen aisé doit avoir fait sa rhétorique, son cours de mathématiques et avoir des notions de chronologie et d'histoire ». (« Observations sur un projet d'établissement d'une école spéciale de lettres et d'histoire au Collège de France », 19 août 1807 dans Jean Tulard, *Écrits personnels de Napoléon Bonaparte. Correspondance*, t. 1, Paris, Club français du Livre, 1969, p. 443-452). Napoléon n'oublie pas la géographie dont « les premiers éléments » doivent figurer dans « l'instruction » et pour laquelle il projette d'établir aussi une école spéciale.

(2) Sur l'organisation des études dans les lycées et écoles secondaires, cf. Clément Falcucci, *L'humanisme dans l'enseignement secondaire en France au XIXe siècle*, Toulouse, Privat, thèse lettres, 1939, p. 91-100.

(3) Sur cette Commission, cf. Alain Choppin et Martine Clinkspoor, *Les manuels scolaires en France. Textes officiels (1791-1992)*, Paris, INRP-Publications de la Sorbonne, Emmanuelle, 1993, p. 29-30 et 101-102.

(4) *Catalogue des livres qui doivent composer la bibliothèque d'un lycée*, Paris, Imprimerie de la République, an XII-1804.

(5) Buache de La Neuville, Mentelle.

(6) Un « *Catalogue des livres qui peuvent être mis entre les mains des jeunes gens ou Bibliothèque à l'usage des Lycées et autres maisons d'éducation de l'Université impériale* » daté de 1810 comporte

Fontanes, grand maître de l'Université et président du Conseil de l'Université impériale, responsable de ce retour en arrière[1] ?

II. Heurs et malheurs de l'histoire et de la géographie (1814-1830)

Le Statut du 26 septembre 1814[2]

Au lendemain de la chute de l'Empire (6 avril 1814), l'Université attaquée de toutes parts est conservée à titre provisoire et les règlements en vigueur continuent d'y être exécutés (ordonnance du 22 juin 1814). Toutefois, le Conseil de l'Université, toujours présidé par Fontanes maintenu à son poste de grand maître, apporte un certain nombre de modifications au régime et au plan des études des lycées et des collèges par le statut du 26 septembre 1814 portant règlement sur la discipline et les études des lycées et collèges (texte **12**). Ce texte dont la rédaction devrait beaucoup, semble-t-il, à l'action conjuguée de Royer-Collard et de Guizot[3], peut être considéré comme l'acte de naissance officiel d'un enseignement autonome de l'histoire et de la géographie dans les collèges et les lycées. Les articles 128 et 129 précisent en effet que l'horaire des classes de l'après-midi est porté de 2 heures à 2 heures 30 du 1er avril aux vacances d'été. La demi-heure supplémentaire – soit 2 heures 30 hebdomadaires – doit être consacrée à des leçons d'histoire et de géographie. Dans ses articles 139-143, le Statut définit pour la première fois un programme précis dont la rédaction appelle plusieurs remarques. La mythologie et l'histoire sainte en 6e sont considérées comme des composantes de l'enseignement historique. Cette ambiguïté persistera quelques décennies encore. Le programme d'histoire se fonde sur la double exigence du continuum chronologique et du poids de l'histoire nationale occupant toute l'année de rhétorique. La géographie expressément mentionnée dans les classes de 6e (des notions générales) et de 5e (comparaison de « l'état ancien avec le moderne ») retrouve son statut de simple auxiliaire de l'histoire dans les autres classes. La périodisation fait débuter l'histoire moderne au règne de Charlemagne et arrête le Moyen Âge au règne de ce dernier empereur. Le Statut désigne les ouvrages pouvant être utilisés dans les classes et prévoit la rédaction de manuels pour différentes classes.

---

une longue liste d'ouvrages d'histoire. (Bibliothèque de l'INRP). Ce catalogue de 80 pages dont 10 consacrées à l'histoire est manuscrit. Son origine est inconnue et il n'avait sans doute pas de valeur officielle.

(1) Cf. Jean Poirier, « L'Université provisoire (1814-1821) », *R.H.M.C.*, t. 1, 1926, p. 241-279. À propos de Fontanes, Jean Poirier écrit : « l'homme qui de 1808 à 1814 avait faussé la pensée de l'Empereur ».

(2) Sur ce texte, cf. Kilian, *Tableau historique de l'instruction secondaire en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Paris, Delalain, 1841, p. 138-142, et Clément Falcucci, *op. cit.*, p. 131-133.

(3) Louis Trenard et François Furet attribuent la paternité du Statut du 24 septembre à Royer-Collard. Rien n'est moins sûr. Royer-Collard est alors en poste au ministère de l'Intérieur où, assisté de Guizot, il prépare la réforme de l'Université qui débouche sur l'ordonnance du 17 février 1815. Dans les biographies qu'ils consacrent à Royer-Collard, Spuller (*Royer-Collard,* Paris, Hachette, Les grands écrivains français, 1895) puis Langeron (*Royer-Collard,* Paris, 1956) ne font aucune allusion à sa participation à la préparation de ce texte. Guizot n'en parle pas dans ses *Mémoires.*

Un horaire, un programme, des manuels : l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées et les collèges peut prendre son essor. Le Statut présente cependant une lacune en ne prévoyant pas la constitution d'un corps de professeurs spécialisés. Guizot en est conscient quand il écrit dans ses *Mémoires* : « l'enseignement de l'histoire et de la géographie y (le Statut) fut introduit mais de façon très accessoire ; les professeurs de langues anciennes furent chargés de le donner en même temps que l'enseignement littéraire[1] ».

Un texte inefficace

À peine installée (15 août 1815), la Commission royale de l'Instruction publique présidée par Royer-Collard[2] confirme par l'arrêté du 30 septembre 1815 les dispositions adoptées par le Conseil de l'Université en faveur de l'enseignement de l'histoire et de la géographie l'année précédente (texte **13**). C'est le moment choisi par des professeurs des collèges royaux de Paris pour demander à la Commission d'inscrire l'histoire et la géographie dans les épreuves du concours général. Cette perspective incite Louis-Gabriel Taillefer, proviseur du lycée Louis-le-Grand et futur inspecteur de l'académie de Paris, à intervenir auprès de son personnel pour lui demander de mettre en œuvre les dispositions du statut du 28 septembre 1814 « en pleine exécution dans d'autres collèges de la capitale »[3]. Le 24 décembre 1815, il fait parvenir aux professeurs de son établissement une lettre qui peut être considérée comme la première aide « officielle » à la mise en œuvre des recommandations du statut du 28 septembre (texte **14**). Les professeurs y trouvent précisés les horaires à respecter, les exercices écrits et oraux à réaliser – et à cette occasion apparaît en particulier la rédaction historique – des conseils didactiques, les cartes à utiliser, les ouvrages dont la lecture est obligatoire et ceux dont la lecture est seulement conseillée. Enfin, ils y découvrent une définition des finalités de l'enseignement historique reprise de Rollin.

Le statut du 14 septembre et l'arrêté du 30 septembre n'ont guère de conséquences positives dans les classes. Apprenant que l'histoire ne figurera pas au nombre des disciplines du concours général, les professeurs des collèges parisiens renoncent à « un enseignement qui n'avait plus de but pour eux et qui les aurait détournés du soin de fortifier, dans les autres parties, les élèves qui leur promettaient des succès »[4]. En 1817, les inspecteurs généraux Ampère et Rendu constatent : « les leçons d'histoire n'ont procuré jusqu'ici qu'une instruction mutilée, insignifiante et sans résultat utile pour les autres études »[5].

---

(1) Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, Paris, M. Lévy frères, t. 3, 1860, p. 172. Le commentaire de Guizot semble confirmer que Royer-Collard n'est pour rien dans l'élaboration du Statut du 26 septembre.

(2) Les autres membres sont Cuvier, Sylvestre de Sacy, Frayssinous et Guéneau de Mussy.

(3) Louis-Gabriel Taillefer, *De quelques améliorations à introduire dans l'Instruction publique*, Paris, Renouard, 1824, p. 239-246.

(4) Taillefer, *op. cit.*, p. 243.

(5) Propos cités dans G. Dupont-Ferrier, *Du collège de Clermont au lycée Louis le Grand*, Paris, 1931, 3 vol., t. 2, p. 288-289. Le texte complet des interventions d'Ambroise Rendu n'a pas été retrouvé aux Archives nationales.

Au temps de l'expérience libérale, des mesures capitales (1815-1820)

Les années qui voient les Constitutionnels s'imposer sont une période faste pour le développement de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans l'enseignement secondaire. De 1818 à 1820, la Commission royale de l'Instruction publique arrête un ensemble de mesures capitales préparant l'avenir. Si les procès-verbaux, fort succincts, ne permettent pas d'éclaircir les conditions exactes de leur préparation, les *Mémoires* de Guizot font cette fois état du rôle déterminant de Royer-Collard et de Cuvier dans cette opération de promotion de l'histoire et de la géographie[1]. Dès le 26 avril 1817, dans une circulaire manifestement inspirée des rapports de Taillefer, Ampère et Rendu, Royer-Collard souligne : « les notions d'histoire et de géographie qui servent à éclairer le texte des auteurs anciens et dont le programme est fixé par les règlements entrent nécessairement dans le plan d'une éducation classique ». Il ajoute : « Cette partie de l'enseignement n'a donné jusqu'à présent que des résultats peu satisfaisants. L'obstination routinière de quelques professeurs excite de justes plaintes qu'il importe de faire cesser[2] ».

L'année 1818 s'avère particulièrement décisive. Le 15 mai, la Commission royale de l'Instruction publique publie l'arrêté relatif à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les collèges, premier texte officiel uniquement consacré à l'enseignement de ces deux disciplines dans les établissements secondaires (texte **15**). Une analyse, même sommaire, en souligne l'importance. Après avoir rappelé l'inefficacité du statut de septembre 1814 et mis en exergue la fonction sociale de l'enseignement historique, l'arrêté énumère les classes concernées, précise les horaires et les programmes, définit la finalité de l'enseignement géographique étroitement lié à l'étude des grandes périodes historiques de l'Antiquité jusqu'aux temps modernes, fixe les points d'ancrage de l'étude de l'histoire de France en rhétorique (d'abord la généalogie des souverains, ensuite les principaux événements et les grands personnages qui entrent ainsi au Panthéon pédagogique). Jusque-là, l'arrêté du 15 mai ne fait que reproduire les dispositions du statut de 1814. D'autres points sont beaucoup plus originaux. Tirant des conclusions des remarques faites par les inspecteurs généraux et Taillefer, la Commission prend deux mesures destinées à valoriser l'histoire et la géographie aux yeux des enseignants et des élèves. Désormais, le passage dans une classe supérieure comprendra un examen d'histoire et à

(1) Guizot, *op. cit.*, p. 173. « En 1818 seulement, la mesure décisive et seule efficace fut adoptée. M. Royer-Collard et Cuvier avec qui je m'en étais souvent entretenu firent prendre un arrêté… » (il s'agit de l'arrêté du 15 mai 1818). Une brochure intitulée *De la position des professeurs d'histoire dans les Collèges de l'Université* publiée en 1844 (Bnf Lf-244/29) fait état d'« une pétition adressée aux Chambres par feu Darmaing en 1818 », qui serait la cause directe de la création des chaires d'histoire. Les recherches dans les *Archives parlementaires* pour retrouver ne serait-ce qu'une allusion à cette pétition sont restées sans résultat. On notera cependant que Kilian écrit, parlant du règlement de 1814 : « Le règlement de 1814 avait prescrit aux professeurs de consacrer une demi-heure, après chaque classe du soir, à l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Cette disposition, si incomplète, n'était pas même exécutée ; et on réclamait avec raison un développement d'instruction exigé par l'état de la société » (op. cit., p. 147). Qui se dissimule derrière ce on ? Royer-Collard et Cuvier ? L'opinion publique comme semblent l'indiquer la brochure de 1844 et la mention « le vœu des familles » dans l'arrêté du 15 mai 1818 (texte **15**) ? Les deux ? En l'absence d'informations sur l'état de l'opinion publique sur cette question dans ces années, il est difficile de répondre.

(2) Extrait cité dans Isabelle Lefort, *op. cit.*, note 11, p. 15.

partir de 1819 des prix d'histoire et de géographie seront distribués à la suite d'un concours dont les modalités restent à déterminer. Enfin, la Commission annonce la création dans des collèges royaux et communaux qu'elle désignera de chaires d'histoire et de géographie confiées « à un professeur ou à un agrégé spécial ». Cette décision s'avère capitale à un double titre. Elle autonomise définitivement l'enseignement historique et géographique. En même temps, elle institue le couplage pédagogique des deux disciplines caractéristique de l'enseignement français de l'histoire et de la géographie[1].

L'arrêté du 15 mai 1818 prélude à une intense activité de la Commission de l'Instruction publique pour faire appliquer ses dispositions dès la rentrée d'octobre. Le 6 juin 1818, elle demande aux recteurs de diligenter une enquête à l'effet de repérer les établissements susceptibles de le mettre en œuvre et d'identifier « les hommes auxquels on pourrait confier cette partie de l'enseignement » (texte **16**). Le 1er octobre, les six premiers professeurs agrégés chargés de l'enseignement de l'histoire et de la géographie sont nommés dans les collèges royaux Louis le Grand, Henri IV, Charlemagne et Bourbon de Paris[2]. Un arrêté du 21 décembre 1818 fixe leur traitement (texte 19). Conséquence de leur classement dans le deuxième ordre[3], les professeurs d'histoire comme leurs collègues de mathématiques et d'humanités sont moins bien rétribués que les professeurs de philosophie, de rhétorique et de mathématiques spéciales classés dans le premier ordre.

Le 9 novembre 1818, la Commission prend un arrêté sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les collèges parisiens (texte **17**). Les conditions de sa publication restent inconnues. Mais il est probable que dans cette période de tâtonnements qui voit la mise en œuvre d'une réforme bouleversant des habitudes pédagogiques solidement ancrées, la Commission a voulu faire jouer un rôle expérimental aux collèges parisiens. En témoigne la décision prise ultérieurement d'en étendre les dispositions à tous les collèges royaux de province. L'arrêté du 9 novembre 1818 modifie quelque peu les dispositions prises le 15 mai. En particulier, l'enseignement de l'histoire et de la géographie est reporté d'un an ce qui entraîne une modification des programmes. Faut-il attribuer ce report à des difficultés pour trouver des professeurs compétents ? Les deux leçons hebdomadaires d'une heure sont regroupées en un seul bloc horaire de deux heures avec la possibilité « si cette leçon unique est reconnue insuffisante » de donner « une leçon extraordinaire chaque mois ». L'arrêté est accompagné d'une lettre de Royer-Collard explicitant en particulier les objectifs de l'enseignement historique. Rien de bien nouveau dans ce développement qui revient longuement sur les finalités morales

(1) Isabelle Lefort, *op. cit.*, p. 42.

(2) AN F/17/3283, P.V. C.I.P., 1er octobre 1818. Le 5 octobre, 5 nouveaux professeurs sont nommés dans les collèges royaux Louis le Grand et Henri IV de Paris, dans les collèges royaux de Grenoble, Rouen, Strasbourg et Toulouse. Ils sont choisis parmi « les professeurs d'humanités qui avaient du goût pour l'histoire ». Sur cette procédure de nomination des agrégés, cf. André Chervel, *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris, INRP, Éditions Kimé, 1993, p. 59.

(3) Les professeurs des collèges royaux et communaux sont répartis en trois ordres. Le troisième ordre comprend les professeurs de grammaire.

de l'enseignement historique. On notera cependant comment la Commission de l'Instruction publique donne des conseils de prudence et de modération aux professeurs surtout à propos de la leçon d'histoire « moderne » (texte **18**). On peut dire que la bataille de l'histoire contemporaine est en germe dans ce texte.

Le départ de Royer-Collard de la Commission de l'Instruction publique en décembre 1818 ne met pas un terme aux mesures favorables à l'histoire et à la géographie[1]. Le 21 juin 1819, la Commission instaure une épreuve d'histoire au concours général des collèges royaux de Paris et de Versailles pour les classes de rhétorique, seconde, 3e et 4e. Les sujets de composition portent en rhétorique sur l'histoire de France, en seconde sur l'histoire du Moyen Âge, en 3e sur une époque de l'histoire romaine et en 4e sur une époque de l'histoire grecque. Il est prévu deux prix et six accessits pour chaque composition[2]. Le 4 juillet 1820, le régime appliqué aux collèges parisiens est étendu à tous les collèges royaux de province. Le texte de la circulaire reprend en grande partie celui de l'arrêté du 9 novembre 1818 (texte **18**). Mais il revient longuement sur le report de l'enseignement de l'histoire en 4e pour signaler aux professeurs qu'il convient cependant d'y préparer les élèves dès la 6e et la 5e. Cette propédeutique fera l'objet d'une évaluation. La circulaire évoque à nouveau la question des manuels d'histoire toujours en chantier. Elle y supplée par l'envoi de programmes détaillés en quatre cahiers imprimés dont nous n'avons retrouvé que celui d'histoire romaine[3].

Cette intense activité législatrice trouve son point d'orgue dans le statut sur les examens pour le baccalauréat ès lettres du 13 septembre 1820 dont l'article 3 inclut l'histoire et la géographie au nombre des épreuves (texte **21**) En deux années, l'histoire et la géographie ont effectué une remarquable percée en tant que disciplines scolaires dans le secondaire.

L'histoire et la géographie sous surveillance (1820-1827)

Le retour progressif des ultras aux affaires après l'assassinat du duc de Berry (13 février 1820) s'accompagne d'importantes mesures dans l'enseignement secondaire. Une politique de réaction ayant pour objectif de renforcer la place du clergé et de renouer avec l'enseignement de l'Ancien Régime se développe. Elle est conduite par le Conseil royal de l'Instruction publique et Mgr Frayssinous, grand maître de l'Université, ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique (1822-1828)[4]. Quelles en ont été les conséquences pour l'histoire et la géographie ?

(1) La Commission est alors composée de Cuvier « faisant les fonctions de président », de Sylvestre de Sacy, de Guéneau de Mussy et de l'abbé Eliçagaray remplaçant Frayssinous.

(2) AN F/17/3284, P.V. C.I.P., 21 juillet et 16 août 1819. Le premier concours général d'histoire se déroule les 27 et 31 juillet. Parmi les lauréats, on relève le nom de Sainte-Beuve, élève du collège royal Charlemagne. Il remporte le 1er prix pour la classe de 3e.

(3) Du Rozoir et Ragon, *Programme du cours d'histoire romaine dans les collèges royaux*, 1520 (Bnf J-6398).

(4) Sur la politique scolaire des ultras, cf. Maurice Gontard, *L'enseignement secondaire en France de la fin de l'Ancien Régime à la loi Falloux, 1750-1850*, Aix-en-Provence, Edisud, 1984, p. 125-144.
Sur Frayssinous, cf. Adrien Garnier, *Frayssinous. Son rôle dans l'Université sous la Restauration (1822-1828)*, Thèse lettres, Grenoble, Paris, Auguste Picard, 1925. En particulier, p. 322-325.

Manifestement, l'histoire est suspecte aux ultras. En témoigne ce rappel à l'ordre destiné aux professeurs dans un arrêté du 31 octobre 1820 : l'enseignement historique doit s'attacher « à fortifier de plus en plus dans le cœur des élèves les sentiments d'amour pour la dynastie régnante » (texte **22**). Ce propos semble annoncer une mise sous surveillance de l'enseignement historique, voire des mesures encore plus graves à son encontre.

Les dispositions contenues dans le nouveau plan d'études porté à la connaissance des enseignants par le statut du 4 septembre 1821 confirment partiellement cette orientation (texte **23**). L'histoire est supprimée dans la classe de rhétorique et n'est plus enseignée que de la 5e à la seconde. En privilégiant l'histoire nationale, le plan d'études modifie l'esprit de l'enseignement des périodes médiévale et moderne. L'horaire hebdomadaire passe de 2 heures à 1 heure 30. Toutes ces mesures sont autant de retours en arrière par rapport à celles de 1818 et 1820. En revanche, on notera la réapparition de l'histoire en 5e et l'introduction d'un enseignement de la géographie en 6e à raison d'une leçon quotidienne. De plus, prenant acte de la multiplication des classes élémentaires dans les collèges royaux et communaux, le statut de 1821 inscrit l'histoire sainte et la géographie dans leur programme d'études pour la première fois défini. Comme en 6e, la géographie conserve son autonomie en faisant l'objet d'une leçon quotidienne essentiellement consacrée à l'acquisition de connaissances cosmographiques. Les contenus ainsi définis – histoire sainte et explication de la sphère – n'ont rien d'original. Ils rappellent ce qui se faisait dans les petites classes des collèges d'Ancien Régime quand l'histoire et la géographie y avaient droit de cité et resteront en place jusqu'en 1852.

Du règlement publié le 16 septembre 1826 complété par une circulaire du même jour[1], on retient surtout la suppression de l'enseignement historique en seconde et celui de la géographie en 6e (textes **24**, **25**). Cette lecture pour exacte qu'elle soit conduit souvent à oublier d'autres dispositions importantes de ces textes. Supprimée en seconde, l'histoire réapparaît en 6e. Cette mesure s'accompagne d'une nouvelle périodisation confirmant l'habitude prise en 1818 de choisir un personnage comme point de départ et de terminus d'une période étudiée. L'horaire hebdomadaire est augmenté d'une demi-heure. Avec l'exigence affirmée de « parcourir intégralement les parties d'histoire que les élèves doivent suivre » apparaît un leitmotiv de toutes les instructions à venir : l'achèvement des programmes. Cette exigence s'accompagne d'une promesse de réforme – il faut comprendre allégement – des programmes de 1818-1820. Voici venu le temps du dilemme pour les concepteurs de programmes : que faut-il supprimer ? que faut-il conserver ? Enfin, le Conseil royal définit une pratique pédagogique appelée à marquer d'une empreinte durable notre enseignement de l'histoire. L'article 18 précise en effet le déroulement type d'une leçon : récitation « par cœur » du résumé de la leçon précédente qui vient se substituer à la rédaction écrite par les élèves (formellement condamnée, ce qui ne l'empêchera pas de se maintenir longtemps encore), lecture et explication de la

(1) Cet arrêté résulte d'une prise de conscience par l'administration Frayssinous du caractère rétrograde du plan d'études de 1821 et de la nécessité d'une nouvelle définition des études pour fortifier l'enseignement secondaire classique.

leçon du jour, dictée du résumé « clair et précis », enfin interrogation sur la leçon du jour et les leçons précédentes. Les compositions de fin d'année fondées sur « la simple exposition des événements les plus remarquables avec leurs dates et leurs principaux synchronismes » renforcent le poids de la mémorisation chronologique. Tout en supprimant la leçon de géographie en 6e, le Conseil royal et le ministre rappellent cependant la nécessité de son enseignement sous la forme de développements préliminaires aux leçons d'histoire.

Au lieu d'un allégement des programmes, l'arrêté du 15 septembre 1827 modifie le découpage chronologique en alourdissant le programme de 4e prolongé jusqu'aux croisades (texte **26**).

Le retour en grâce de l'histoire (1828-1830)

La défaite des ultras aux élections de novembre 1827 et la constitution d'un ministère de droite modérée inaugurent une politique scolaire en rupture complète avec celle de Frayssinous. L'enseignement historique dont l'importance avait été soulignée lors du vote du budget de 1827[1] en profite. Grand maître de l'Université (1er février 1828), promu ministre secrétaire d'État (10 février 1828), Lefebvre de Vatimesnil, ancien magistrat, impose ses vues au Conseil royal de l'Instruction publique et joue un rôle fondamental dans le retour en grâce de l'enseignement historique. Le 5 février, Vatimesnil s'adresse aux recteurs pour leur faire connaître sa « pensée sur les principes qui doivent diriger le corps enseignant » : maintenir l'éducation sur ses bases morales et religieuses, assurer la liberté de conscience dans le cadre du respect de la Charte et des lois du royaume. Le second paragraphe de sa circulaire lui fournit l'occasion de souligner le rôle éminent « des saines études historiques » dans la formation des élèves, « sujets fidèles et citoyens éclairés de demain ». Indispensables, les leçons d'histoire deviennent sous la plume de Vatimesnil, une école de loyalisme monarchique (texte **27**). Cette prise de position en faveur de l'enseignement historique s'accompagne de mesures concrètes dès la rentrée des classes. Un arrêté du 11 octobre 1828 décide de rétablir l'enseignement de l'histoire en seconde et d'en reporter les débuts en classe de 5e. Rien n'est modifié pour l'enseignement géographique. Un second arrêté daté du 14 octobre 1828 institue un nouveau découpage chronologique dans lequel le Moyen Âge et l'époque moderne acquièrent leur dimension temporelle actuelle[2]. Ces deux textes sont repris dans une circulaire du 20 novembre 1828 adressée aux recteurs (texte **28**).

---

(1) Le 8 mai 1827, le député Hamel interpelle Frayssinous – c'est la première intervention parlementaire sur l'enseignement de l'histoire – pour regretter la place insuffisante de l'histoire, et en particulier de l'histoire nationale, dans les études secondaires. Renouant avec la tradition parlementaire de l'Ancien Régime, il déclare : «On ne s'applique pas assez, selon moi, à nourrir ces jeunes cœurs, ces âmes novices et susceptibles de toutes les impressions, des traits d'histoire relatifs à notre belle et si glorieuse France. Je voudrais que leur première nourriture d'instruction fût composée des faits illustres, glorieux, que présentent en si grande abondance les fastes de notre patrie, qu'ils apprennent de chaque province les faits qui lui sont particuliers et qui honorent nos ancêtres » (*Archives parlementaires*, t. 51, p. 51). Dans sa réponse, Frayssinous fait allusion aux mesures prises en 1826 : « Nous avons vu quelques branches de l'enseignement prendre un utile accroissement, comme celles de l'histoire, de la géographie… » (*Archives parlementaires*, t. 51, p. 123).

(2) Les textes des arrêtés du 11 octobre et du 14 octobre n'ont pas été retrouvés.

L'ordonnance du 26 mars 1829 donne à Vatimesnil l'occasion de préciser ses intentions pour l'enseignement historique dans les collèges (texte **29**). Il pose en principe que l'histoire ne convient pas aux élèves des premières classes, « pas assez mûrs pour tirer de cette étude tous les fruits désirables ». Si cette problématique n'est pas nouvelle[1], elle inaugure une réflexion qui continuera d'être de mise dans les débats relatifs à l'enseignement de l'histoire pendant le XIX^e^ siècle. Il faut donc en reporter l'étude « plus tard » et surtout la prolonger dans la classe de rhétorique comme la Commission de l'Instruction publique l'avait décidé en 1818.

La démission du ministère Martignac, remplacé par le ministère ultra de Polignac, ne laisse pas le temps à Vatimesnil de rédiger le règlement permettant de mettre son projet à exécution. Son successeur, Montbel, tout en se réclamant de vues moins libérales que celles de son prédécesseur, ne revient pas sur ses promesses. Le 6 octobre 1829, il signe le texte que lui soumet le Conseil royal de l'Instruction publique précisant le contenu et les objectifs de l'enseignement historique en rhétorique (texte **30**). On notera en particulier l'idée de faire dans cette classe un retour sur les programmes des deux années précédentes en donnant une place importante à l'histoire nationale afin de « faire connaître le rang que la France a tenu parmi les nations chrétiennes et l'influence qu'elle a exercée sur la civilisation de l'Europe ». Ce propos sur « la place de la France dans le… » reviendra souvent dans les textes ultérieurs.

L'ordonnance du 26 mars 1829 annonçait la préparation d'un nouveau plan d'études. Publié le 3 avril 1830, il reprend pour l'enseignement historique et géographique les dispositions arrêtées depuis 1828 (texte **31**). L'article 6 signalant la possibilité de partager l'enseignement de l'histoire entre un professeur titulaire et un agrégé semble avoir provoqué un certain trouble dans les établissements. En témoigne la circulaire du 30 avril 1830 (texte **32**) venant définir clairement les attributions du professeur d'histoire, responsable de l'enseignement historique de la 5^e^ à la rhétorique. Mais, et c'est une confirmation de la circulaire du 20 novembre 1828 qui leur attribuait le soin de donner des leçons de géographie (texte **28**), les professeurs de grammaire sont responsables de l'enseignement historique en 6^e^. Nous avons là le souci de conflits corporatistes ultérieurs (cf. *infra*, p. 58-59).

III. Les faveurs du pouvoir (1830-1848)

Objet de la reconnaissance de la Monarchie de Juillet, l'histoire, et dans une moindre mesure la géographie, profitent des faveurs du pouvoir pour conforter leurs positions dans les études secondaires[2]. De 1830 à 1833, puis sous les deux

(1) Cf. par exemple ce que dit Volney à ses auditeurs de l'École normale de l'an III dans sa quatrième leçon (cf. *Leçons d'histoire, de géographie*, *op. cit.*, p. 91-94). Cf. également Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, édition François et Pierre Richard, Classiques Garnier, Paris, Garnier, 1951, p. 106 : « Par une erreur encore plus ridicule, on leur (les enfants) fait étudier l'histoire ; on s'imagine que l'histoire est à leur portée… ».

(2) François Furet, *op. cit.*, p. 28. En 1830, « l'histoire de France devient la grande instance de légitimation de ce régime qui la couvre d'égards comme un enfant chéri, comme en témoigne l'extraordinaire effort de conservation du patrimoine archivistique national qui a été fait. Cette volonté politique se traduit également au niveau de l'enseignement ».

ministères Salvandy (1837-1840) et (1845-1848)[1], les mesures officielles se succèdent pour créer une agrégation disciplinaire, multiplier les chaires spécialisées, revoir à la hausse les horaires, concevoir des programmes, enfin diligenter des enquêtes.

Naissance de l'agrégation « pour les classes historiques et géographiques » et multiplication des chaires spécialisées

Dès le 9 octobre 1830, le Conseil royal de l'Instruction publique où les éléments libéraux ont désormais la majorité[2] manifeste sa volonté de promouvoir l'enseignement historique et géographique dans les collèges royaux de Paris en le confiant à un professeur titulaire et à un *agrégé spécial* (texte **33**). L'idée n'est pas nouvelle. Comme nous l'avons noté plus haut, la Commission de l'Instruction publique en avait manifesté la volonté. Mais, faute de moyens, le mouvement de création de chaires spécialisées s'était bien vite arrêté. Quant aux nominations d'agrégés « spéciaux », elles avaient cessé dès 1820. Cette fois, le Conseil royal de l'Instruction publique obtient les moyens nécessaires à la mise en œuvre de sa politique. Le 19 novembre 1830, un arrêté institue un concours spécial annuel d'agrégation *pour les études historiques et géographiques* ouvert aux licenciés ès lettres (texte **34**). Cet arrêté fondateur prévoit trois sortes d'épreuves : une composition écrite d'une durée de six heures sur un point d'histoire ou de géographie, un exercice oral au caractère assez imprécis au cours duquel les candidats seraient interrogés sur des questions ou thèses dont le texte établi par une commission spéciale aurait été publié trois mois avant le concours, une leçon que chaque candidat ferait sur un sujet échu par tirage au sort la veille de l'épreuve[3]. Le 5 mars 1831, le Conseil royal fonde dix chaires spéciales dans des collèges royaux de province (texte **35**). Le premier concours se déroule à Paris en septembre 1831 et offre six places toutes pourvues (textes **36**, **37**, **39**)[4]. Conscient des difficultés et des problèmes soulevés par la deuxième épreuve, le Conseil royal allonge le délai imparti à sa préparation en le portant à dix mois (texte **41**). C'est la première d'une longue série de réformes que l'agrégation allait connaître au cours du siècle. En 1837, le jury, de sa propre initiative, modifie la nature de la première épreuve en la subdivisant en trois compositions portant sur l'histoire ancienne, l'histoire du Moyen Âge et la géographie comparée. Ces réformes introduites ou indiquées par l'expérience se retrouvent dans le règlement du 17 juin 1845 qui précise la nature de la première épreuve avec tirage au sort entre histoire grecque ou histoire romaine, histoire du Moyen Âge ou histoire romaine et ramène le délai de préparation de la seconde épreuve à 9 mois (texte **54**). C'est en 1837 que l'habitude se prend de publier le rapport sur le concours présenté par le jury au ministre (texte **44**).

(1) Louis Trenard, *Salvandy en son temps, 1795-1856*, Lille, René Giard, 1968.

(2) Le Conseil comprend outre le ministre de l'Instruction publique, président, Villemain, vice-président, Cuvier, Guéneau de Mussy, Rendu, Poisson, Victor Cousin et Thénard.

(3) A. Geffroy, « Le concours d'agrégation d'histoire. Ses dernières transformations », *R.I.E.*, 1885, t. 9, p. 330.

(4) On trouvera les noms des lauréats dans André Chervel, *Les lauréats des concours d'agrégation de l'enseignement secondaire*, Paris, INRP-Service d'histoire de l'éducation, 1993, p. 23.

L'effort financier à destination de l'enseignement historique se poursuit, en particulier sous le premier ministère Salvandy (1837-1840). Le Rapport au roi sur l'Instruction secondaire (3 mars 1843) du ministre Villemain permet d'en mesurer l'ampleur. À la rentrée de l'année scolaire 1842-1843, 62 chaires spéciales d'histoire et de géographie, dont 33 seulement occupées par des agrégés existent dans les 46 collèges royaux. La situation est nettement moins bonne dans les 312 collèges communaux avec leurs 23 chaires spéciales (texte **53**). L'insuffisance du nombre des agrégés retient l'attention de Salvandy lors de son second ministère (1845-1848). Au cours de la discussion du budget de 1846, il obtient un crédit spécial de 100000 francs pour la fondation de chaires d'histoire – mais aussi de physique – dans les collèges communaux. Il peut augmenter le nombre de postes mis au concours de l'agrégation, qui passe à 8, et améliorer la situation matérielle des professeurs d'histoire des collèges royaux (texte **55**)[1].

Horaires et programmes

Ils sont l'objet d'importantes modifications. En novembre 1831, l'horaire dévolu à l'enseignement historique et géographique passe de deux à quatre heures dans les classes de 3e et de seconde de tous les collèges royaux[2] (texte **40**). En 1833, l'horaire de la classe de 4e des collèges royaux de Paris et de Versailles est aligné sur celui des classes de 3e et de seconde (texte **42**)[3]. La réaction classique et la suppression de l'enseignement scientifique sous le ministère Cousin (mars-octobre 1840)[4] profitent à l'histoire en classe de rhétorique où elle est gratifiée de deux heures supplémentaires (texte **50**). Dans ces quatre classes, l'histoire et la géographie représentent 20 % de l'horaire hebdomadaire contre 10 % dans les dernières années de la Restauration[5].

La publication du programme pour les classes d'histoire faite le 2 mars 1838 à l'initiative de Salvandy[6] constitue un nouveau moment important dans le développement de l'enseignement de l'histoire (texte **46**). Pour la première fois, un texte officiel veut décrire, structurer et coordonner les contenus d'enseignement dans les moindres détails. Pour la première fois aussi, un texte officiel fait du programme une norme à respecter. Une analyse rapide permet d'en dégager quelques aspects originaux. Si le continuum chronologique continue d'être affirmé à l'intérieur des différentes classes de grammaire et d'humanités, la périodisation générale est remaniée avec la disparition de la mythologie en 6e et par voie de conséquence un

(1) Sur les mesures de Salvandy, cf. Louis Trenard, *op. cit.*, p. 668-684.

(2) D'après Kilian, cette mesure aurait été effective dans les collèges royaux de Paris et de Versailles depuis octobre 1830 (*op. cit.*, p. 13-14). C'est possible, quand on sait le rôle expérimental qu'on fait jouer à ces établissements. Mais nous n'avons pas retrouvé l'arrêté du 17 octobre auquel Kilian se reporte pour étayer son propos.

(3) Mesure confirmée en 1837. La classe d'histoire en rhétorique est déplacée de l'après-midi au matin (texte **45**).

(4) Cf. Falcucci, *op. cit.*, p. 184-202. Cf. aussi Bruno Belhoste, *Les sciences dans l'enseignement secondaire français Textes officiels tome 1 : 1789-1914*, Paris, INRP-Economica, 1995, p. 28-31

(5) Cf. les tableaux des horaires dans Falcucci, *op. cit.*, p. 155 et 183.

(6) Cf. Louis Trenard, *op. cit.*, p. 416-417. « Salvandy s'efforça de réglementer les études. »

déplacement de l'histoire ancienne vers l'amont. Le découpage général avec sa date-butoir de 1789 est une esquisse de la chronologie universitaire toujours d'actualité. Si l'histoire enseignée reste fondamentalement événementielle, il faut cependant relever l'existence de développements sur l'histoire des lettres, des sciences, des arts, de la religion, mais rejetés en fin de chapitre. Ce mode de construction du récit historique scolaire faisant des faits de civilisation un appendice de l'histoire politique devait connaître un grand succès. Enfin, l'année de rhétorique est tout entière réservée à l'histoire de France jusqu'à la Révolution. Le choix fait de consacrer une année entière à l'histoire nationale souligne bien le caractère central désormais dévolu à l'histoire dans l'enseignement. Mais le temps présent est toujours occulté.

Dans son souci de vérifier les retombées de son action, Salvandy diligente en mars 1839 une enquête sur l'enseignement dans les collèges royaux (texte **47**). L'enseignement de l'histoire et en particulier la mise en œuvre du programme de 1838 en constituent le premier point. Les réponses n'ont pas été retrouvées. Ont-elles jamais existé ? On peut en effet supposer que le départ du ministère de Salvandy le 30 mai 1839 a mis un terme à cette enquête.

L'histoire et la géographie au baccalauréat

Aucun règlement n'était venu préciser le contenu, la durée et les modalités de l'épreuve d'histoire introduite au baccalauréat en 1820. C'est chose faite avec l'arrêté du 14 juillet 1840 qui s'inscrit dans le contexte de la réforme du baccalauréat initiée par le ministre de l'Instruction publique, Victor Cousin[1] (texte **48**). Les candidats seront interrogés sur une question tirée au sort dans un programme qui en comprend 100 en histoire – 50 sur l'Antiquité, 22 sur le Moyen Âge, 28 sur l'histoire moderne – et, ce qui est nouveau, 50 sur la géographie, soit un total de 150 questions[2]. En histoire, et particulièrement en histoire ancienne, ce programme est le reflet des connaissances de l'époque. En histoire moderne, les candidats peuvent être interrogés sur l'histoire politique des grands États, sur les relations internationales et sur des problèmes généraux comme la Réforme, etc. Les questions les plus proches dans le temps ne dépassent pas la convocation des États Généraux. Les questions de géographie montrent l'importance de la géographie historique, servante des humanités, de l'histoire ancienne et médiévale. Quant à la géographie moderne, elle reste toujours une nomenclature pays par pays. Si la durée de l'interrogation n'est pas indiquée, Victor Cousin en précise l'esprit dans une circulaire du 17 juillet 1840 : « En géographie comme en histoire, c'est l'ensemble qui importe ; et il convient de se tenir à égale distance d'une philosophie de l'histoire qui dégénérerait en notions systématiques, où les faits réels ne seraient plus reconnaissables,

(1) J.-B. Piobetta, *Le Baccalauréat de l'enseignement secondaire*, Paris, thèse lettres, Baillère, 1937, p. 60-75. L'histoire fait partie de la troisième série d'épreuves qui comprend en outre des interrogations orales de mathématiques, de physique et de philosophie.

(2) Cette façon de procéder inaugure le temps du bachotage et de la publication d'aides-mémoire pour la préparation de l'épreuve d'histoire et de géographie. Cf. les remarques de Piobetta, *op. cit.*, p. 70-71. Cf. également Victor de Laprade, *Le baccalauréat et les études classiques*, Paris, Hachette, 1869.

et d'un enseignement détaillé et minutieux qui accumulerait les faits sans ordre et sans lumière, et s'adresserait à la mémoire bien plus qu'à l'intelligence » (texte 49). Victor Cousin profite de cette réforme pour introduire les professeurs d'histoire dans les commissions de baccalauréat. C'est un nouveau signe de reconnaissance.

La réforme du programme du baccalauréat de 1848 apporte peu de modifications en histoire (texte **59**). En revanche, elle marque un tournant dans la conception de l'enseignement géographique. Tout d'abord, la place de la géographie historique est considérablement réduite. Ensuite, l'appellation « géographie moderne » disparaît au profit de celle de « géographie physique et politique ». Ce n'est pas un simple changement d'étiquette. La lecture des questions montre en effet que l'enseignement de la géographie fait désormais la part belle à la géographie physique générale. Enfin, on notera le regroupement des pays par continents. Tout cela annonce la future organisation générale de l'enseignement géographique en trois champs de connaissances : géographie générale, géographie de la France et géographie des autres parties du monde.

L'histoire et la géographie dans l'enseignement spécial

La question de la création d'un enseignement secondaire scientifique et pratique débattue depuis le début de la Monarchie de Juillet resurgit sous le second ministère Salvandy[1]. Elle trouve une conclusion en 1847 avec la naissance officielle d'un enseignement secondaire spécial d'une durée de trois années s'ouvrant aux matières scientifiques et ayant un caractère pratique[2]. Les lettres cependant, et en particulier l'histoire et la géographie, n'en sont pas absentes (texte **56**). Celles-ci se voient attribuer deux heures hebdomadaires dans la première année et quatre heures dans la seconde année (texte **57**). Le programme de la première année se caractérise par le poids de la géographie physique. Quant au programme d'histoire, il est surtout consacré, après une rapide présentation de l'Antiquité, au Moyen Âge jusqu'à la fin du règne de Charles VII (texte **58**).

IV. La première bataille de l'histoire contemporaine (mai-octobre 1848)

1789-1814 au programme du baccalauréat

Pendant la Seconde République dont l'historiographie ne retient souvent que le seul épisode de la loi Falloux, l'enseignement de l'histoire est l'objet de mesures importantes. Dès le 25 mai 1848, Hippolyte Carnot, titulaire du portefeuille de l'Instruction publique et des Cultes, fait introduire dans le programme d'histoire moderne du baccalauréat la période 1789-1814[3]. Cette décision pose le problème

(1) Cf. Falcucci, *op. cit.*, p. 203-227.

(2) De nombreux collèges avaient déjà mis en œuvre des formules d'enseignement de ce type avec des sections littéraires et des sections scientifiques sans latin. Cf. Raymond Oberlé, *L'enseignement à Mulhouse de 1798 à 1880*, 1960, p. 130-139.

(3) Cf. Paul Carnot, *Hippolyte Carnot et le ministère de l'Instruction publique de la IIe République (24 février-5 juillet 1848)*, Paris, PUF, 1948. Le texte de cet arrêté n'a pas été retrouvé.

de la révision des programmes. Privé de son portefeuille le 5 juillet 1848, Carnot ne peut la mener à bien. Vaulabelle, un historien, qui lui succède, reprend le dossier.

Un projet contesté

Le 15 juillet 1848, il désigne une Commission à l'effet de présenter un nouveau programme qui comprendra l'histoire de la Révolution française (texte **60**). Composée de Letronne et Naudet, inspecteurs généraux, de Chabrier, inspecteur d'académie, d'Henri Martin, chargé du cours d'histoire moderne à la faculté des lettres de Paris, de Quicherat, chartiste, elle se voit privée du concours de Michelet[1] remplacé par Buchez, représentant du peuple (texte **61**). La Commission se met immédiatement au travail et présente son rapport le 4 octobre 1848 devant le Conseil de l'Université de France[2]. Ce rapport, dont la version intégrale est perdue, avait fait l'objet d'un premier examen par la section des études du Conseil. Le procès verbal de la séance du 4 octobre permet cependant de suivre les débats qui voient s'affronter deux lignes, l'une novatrice, l'autre conservatrice[3]. La Commission, dont le rapporteur souligne l'unanimité, propose de laisser le programme de rhétorique en l'état qui était le sien depuis 1838. Elle suggère cependant de lui ajouter une liste « des noms consacrés par la reconnaissance de la France et qui doit briller dans tout plan d'histoire nationale ». Ce Panthéon s'avère assez éclectique puisqu'il comprend « par exemple Jeanne d'Arc, Colbert et Descartes ». La Commission souhaite également l'introduction d'un tableau de la Gaule ancienne « où nous avons puisé les indestructibles éléments de notre nationalité ». À propos de l'introduction de l'enseignement de l'histoire de la Révolution française, la Commission se pose deux questions : celle du terminus du programme, 1814 ou 1815, et celle du moment où son étude doit être entreprise si on ne la place pas en rhétorique. En ce qui concerne la première question, la Commission est d'avis de prendre 1814 et la première abdication de Napoléon comme conclusion du programme car, souligne-t-elle, « il y a toutes sortes d'inconvénients à aller au-delà ». En réponse à la seconde question, la Commission croit que l'enseignement de la Révolution française, « et par sa nature et par l'importance qu'il est désirable de lui voir prendre », ne peut être mieux placé que dans la classe de philosophie ; elle propose un découpage en 18 leçons à raison d'une leçon par quinzaine.

(1) Rappelons que Michelet avait rédigé en 1824-1828 un *Précis d'histoire moderne* devant répondre aux exigences du programme prescrit par les arrêtés du 16 septembre 1826. Les motifs du refus de Michelet restent inconnus. Le *Journal* de Michelet (Jules Michelet, *Journal,* tome 1, 1828-1848, Texte intégral établi par Paul Viallaneix, Paris, Gallimard, 1959) ne contient aucune allusion à la proposition de Carnot. Michelet est surtout préoccupé par la préparation de son cours qu'il vient de reprendre au Collège de France.

(2) AN F*/17/1848, P.V.C.U.F., séance du 4 octobre 1848. Le ministre n'assiste pas à cette réunion. Le Conseil de l'Université ne compte aucun historien parmi ses membres. Trois inspecteurs généraux sont présents : Geoffroy-Saint-Hilaire (enseignement scientifique), Cournot (enseignement scientifique) et Ozanam (enseignement littéraire).

(3) Le secrétaire de séance n'indique jamais les noms des intervenants. Il se contente de consigner : « un membre, quelques membres ».

Ces propositions novatrices sur deux points – introduction de la période révolutionnaire, consulaire et impériale et introduction de ce cours d'histoire en classe de philosophie – suscitent l'hostilité de la section des études au moins sur le deuxième point. D'accord sur la chronologie proposée, 1789-1814, la section des études, dont la composition nous est inconnue, refuse le principe d'un cours spécial réservé à la classe de philosophie. Elle formule deux critiques à l'encontre du projet de la Commission, qui « donne à la fois trop et trop peu d'importance » à l'étude de cette période. Trop peu « quand elle lui consacre seulement 18 leçons pour une période aussi vaste, aussi compliquée, aussi chargée de faits extérieurs et intérieurs, aussi riche d'événements et de détails ». Trop, car « ce cours spécial détaché des cours précédents, soumis à un plan particulier, par son caractère, par celui des faits à raconter, des scènes à peindre, des réflexions à faire, de l'intérêt passionné qui s'attache à ces temps, à ces hommes si grands, si terribles, si voisins de nous entraînerait de gré ou de force les maîtres et les élèves au-delà des limites posées ». Habilement, la section des études atténue le ton polémique de son propos en invoquant la « surcharge » qui résulterait de l'introduction de ce cours dans la classe de philosophie. Cette surcharge ne pourrait être évitée qu'en retranchant des heures à l'enseignement de la philosophie. On voit se développer, pour la première fois, semble-t-il, dans un débat de cette nature, un véritable corporatisme disciplinaire. En guise de conclusion, la section des études propose une solution curieuse : diviser l'étude la période 1789-1814 en « deux compléments successifs, l'un faisant suite pour la partie générale et européenne au cours de seconde, l'autre pour la partie spéciale et purement française au cours de rhétorique. ». Appelé à trancher, le Conseil de l'Université adopte à la majorité de ses membres – le détail du scrutin n'est pas précisé – le plan de la section des études. Il faut noter qu'au cours de la discussion qui a précédé le vote, le réflexe corporatiste a parfaitement joué, quelques intervenants déclarant « qu'il est de toute impossibilité que l'histoire de la Révolution trouve sa place dans la classe de philosophie sans nuire à tout le reste ». Un arrêté publié le 8 octobre porte à la connaissance des professeurs les compléments aux programmes de seconde et de rhétorique (texte **63**). Si leur contenu met principalement l'accent sur les événements, il faut cependant souligner la présence d'un tableau politique et social de l'Europe et de la France en début d'année, d'un tableau économique et culturel de la France sous l'Empire, avec en particulier un développement consacré « aux réformes de l'enseignement » au terme de la classe de rhétorique.

L'adoption de ces nouveaux programmes pour la classe de seconde et de rhétorique nécessite une révision du programme des questions du baccalauréat. Présenté comme l'expression d'une volonté d'alléger le travail des candidats – 88 questions au lieu de 99 –, le règlement du 26 novembre est en fait une nouvelle victoire pour les adversaires de l'introduction de l'histoire contemporaine. En effet, aucune question ne porte sur la période 1789-1814 ; en revanche, l'histoire ancienne se voit créditer de 5 numéros supplémentaires (texte **64**).

La révision du programme de l'enseignement spécial

Le relatif échec de l'enseignement spécial créé par Salvandy n'empêche pas la poursuite de l'expérience. En octobre 1848, la rentrée des élèves ayant achevé

leur première année conduit Vaulabelle à publier des programmes pour la seconde et la troisième année. La période 1789-1814 est inscrite au programme de la seconde année dont les débuts sont fixés au règne de Louis XI (texte **62**).

V. Nouvelles avancées et combats d'arrière-garde (1852-1878)

La volonté réformatrice de Fortoul (1852-1856)

L'historiographie oppose toujours deux périodes : celle du « démantèlement de l'enseignement de l'histoire » correspondant au ministère Fortoul, et dans une mesure moindre, au ministère Rouland et celle de sa renaissance triomphale avec Victor Duruy[1]. Qu'en est-il à la lumière des textes officiels ?

Nommé ministre de l'Instruction publique le 3 décembre 1851 au lendemain du coup d'État, Hippolyte Fortoul transforme en profondeur et à marches forcées l'enseignement secondaire public[2]. Le 9 mars 1852, un décret annonce la préparation d'un nouveau plan d'études pour les lycées et les collèges. Le 10 avril, le système de la bifurcation[3] est instauré dans l'enseignement secondaire public et le nombre des agrégations est réduit à deux : une pour les lettres et une pour les sciences (texte **65**). Les concours d'agrégation, dont celui d'histoire, prévus pour le mois de septembre 1852 sont supprimés (texte **66**). Dans la nouvelle agrégation des lettres dont le déroulement est défini le 27 décembre 1855, l'histoire ne sera représentée que par une seule composition écrite et une épreuve orale au choix du candidat (texte **77**). En juin, Fortoul nomme une Commission chargée de réfléchir au nouveau plan d'études des lycées et des collèges afin de rendre le système de la bifurcation opérationnel et d'harmoniser les programmes des lycées avec ceux des concours d'entrée aux grandes écoles du gouvernement. Le 30 août, le Conseil impérial de l'Instruction publique adopte le nouveau plan d'études et les programmes des lycées (textes **67**, **68**). Le programme du baccalauréat est publié sans attendre le 5 septembre 1852 (texte **69**). Au terme de ce rappel des grandes lignes de ce qu'il

(1) Cf. les articles de Paul Gerbod, de Louis Trenard et de François Furet cités plus haut. Cette problématique était celle des manuels scolaires quand le Second Empire faisait l'objet d'une étude détaillée. Cf. par exemple Émile Tersen, *Histoire contemporaine 1848-1939. Classe de philosophie*, Paris, Delagrave, 1948. On peut lire : « Fortoul [...] révise les programmes en écartant la philosophie et l'histoire moderne ».

(2) Sur Fortoul, cf. Paul Raphaël et Maurice Gontard, *Un Ministre de l'Instruction publique sous l'Empire autoritaire. Hippolyte Fortoul, 1851-1856*, Paris, PUF, 1975. Une première relecture de cette période a été faite par Jacques Portes, « Autour de la Révolution de l'enseignement de l'Histoire » dans *Cent ans d'enseignement de l'histoire (1881-1981)* (Colloque, Paris 13 au 13 novembre 1981), *R.H.M.C.*, hors série, 1984, p. 184-185 : « Le Second Empire a laissé dans les mémoires une très sombre image et, dans la mythologie de la III^e^ République, l'histoire semblait avoir particulièrement souffert. Il n'en est rien, car la réforme du ministre Fortoul part de principes tout à fait acceptables ».

(3) Sur la bifurcation, cf. Falcucci, *op. cit.*, p. 228-256. Rappelons que dans le système de la bifurcation, la scolarité se répartit en trois groupes de classes : la division élémentaire (8^e^ et 7^e^), la division de grammaire (6^e^, 5^e^ et 4^e^), et la division supérieure (3^e^, 2^e^, rhétorique et logique). Entrés en division supérieure après un examen, les élèves sont répartis en deux sections : lettres et sciences. Ils ont des cours communs et des cours particuliers : étude renforcée des humanités pour les littéraires, mathématiques et physique pour les scientifiques.

est convenu d'appeler la réforme Fortoul, que nous apprennent les textes officiels sur le sort réservé à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans la bifurcation ?

Bien loin de supprimer l'enseignement de l'histoire et de la géographie, le régime de la bifurcation le conforte en le modifiant profondément[1]. On peut même parler de révolution dont trois aspects au moins méritent d'être soulignés. L'histoire sainte désormais réservée aux classes de 8e et de 7e et l'histoire ancienne rejetée en classe de 3e disparaissent des trois premières années de l'enseignement secondaire au profit de l'histoire et de la géographie de la France. Il convient de mettre cette rupture en relation avec l'esprit général de la bifurcation : création d'un premier cycle au terme duquel les nombreux élèves quittant l'enseignement secondaire auraient reçu une éducation de base dans laquelle l'histoire nationale serait présente et constituerait un temps fort[2]. En fixant la limite chronologique de l'histoire des temps modernes à 1815 en classe de rhétorique, les programmes de 1852 ne renient pas l'œuvre de Carnot et Vaulabelle. Enfin, pour la première fois, un enseignement général de géographie, régulier et détaillé, est applicable de la 8e à la rhétorique. Géographie physique, géographie politique et géographie administrative y concourent. De la 3e à la rhétorique, la géographie se voit accorder une classe hebdomadaire soit deux heures et une conférence d'une heure en quinzaine[3]. Cette révolution dans les programmes est accompagnée d'une définition des finalités de l'enseignement historique et géographique et, pour la première fois, de conseils didactiques formulés dans la longue instruction générale du 15 novembre 1854 (texte **76**), inspirée pour l'histoire et la géographie d'un rapport des inspecteurs généraux Giraud et Laferrière du 13 avril 1853 (texte **74**). L'historiographie insiste beaucoup sur l'aspect tatillon voire policier de ce texte – obligation pour les professeurs de suivre le programme dans l'ordre des numéros, stricte codification de l'ordre des leçons – en passant sous silence ses aspects novateurs tels la prise en compte de l'âge et de l'intérêt des élèves, le choix des leçons qui méritent d'être développées ou résumées, la définition de problématiques dans l'exposition des leçons d'histoire de la division supérieure (3e, 2e et rhétorique) afin d'éviter « le long récit continu avec une inévitable monotonie de langage », la réalisation en classe de tableaux synoptiques résumant « tous les grands faits et toutes les époques », le recours fréquent aux interrogations orales, la définition des notions qu'il convient

(1) Cf. la circulaire du 22 mai 1852 explicative du décret du 10 avril modifiant le plan d'études des établissements et d'instruction secondaire dans *B.A.I.P.* (N.S.), t. 3, n° 29, p. 81-86. Fortoul signale aux recteurs : « Vous remarquerez… que la géographie de la France, l'histoire nationale […] sont enseignées dans la division de grammaire […] la géographie et l'histoire de la France pendant trois années consécutives […] » (p. 82).

(2) L'accent mis sur l'histoire nationale n'est pas nouveau et perdurera à travers le temps. Dans ces conditions, il nous semble inexact de parler de tradition « bonapartiste » à propos de cette insistance mise sur l'enseignement de l'histoire nationale (cf. Jacques Portes, *op. cit.*, p. 185, note 7).

(3) Cf. Émile Levasseur, *L'étude et l'enseignement de la géographie*, Paris, Delagrave, 1872. L'auteur souligne l'importance de ces mesures : « La géographie proprement dite qu'on n'enseignait que dans quelques établissements à des jeunes gens, placés hors cadre et se destinant à l'École militaire, prit rang à son tour en 1852 dans les études régulières ; elle n'eut pas de professeurs spéciaux mais elle eut son programme distinct et ses heures réservées ».

d'étudier et des méthodes à utiliser en géographie avec le recours au milieu local en particulier[1]. Au total, le bilan n'est pas mince, surtout si on lui ajoute l'introduction d'une interrogation d'histoire et de géographie au baccalauréat ès sciences, l'introduction d'une interrogation sur la période 1789-1814 à l'oral des baccalauréats ès lettres et ès sciences à partir de 1852 (textes **69**, **70**, **71**, **72**) et enfin l'organisation des études historiques dans les facultés des lettres (texte **73**). Peut-on encore parler de démantèlement de l'enseignement historique et géographique sous le ministère Fortoul ? (texte **75**)

Les réformes de Rouland (1856-1863)

En succédant à Fortoul, décédé brutalement le 7 juillet 1856, Gustave Rouland hérite d'une situation délicate. Il doit faire face à l'hostilité grandissante d'un corps enseignant humilié par l'autoritarisme de son prédécesseur et désorienté par le système de la bifurcation. Aussi s'engage-t-il avec prudence dans la voie de réformes conduisant à l'abandon de la bifurcation, au rétablissement des agrégations spécialisées et à une réforme du baccalauréat. Cette volonté réformatrice n'est pas sans conséquences pour l'enseignement historique et géographique[2].

La réforme du baccalauréat ès lettres du 3 août 1857 constitue un premier gage accordé aux professeurs d'histoire et de géographie (texte **78**). En effet si le nombre et le libellé des questions inscrites au programme du baccalauréat depuis septembre 1852 restent inchangés, les candidats sont désormais interrogés sur toutes les périodes de l'histoire et sur la géographie. Chaque numéro que le candidat tire au sort comprend en effet « une question d'histoire ancienne, une question d'histoire du Moyen Âge, une question d'histoire moderne et une question de géographie. Les candidats doivent donc être préparés sur ces diverses parties, et l'ignorance présomptueuse n'aura plus à compter sur les chances du hasard »[3]. De plus, l'interrogation d'histoire et de géographie du baccalauréat ès lettres se voit accorder un double suffrage (textes **78**, **79**).

La publication de nouveaux programmes pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie, le 12 août 1857 (texte **80**), s'inscrit dans le processus du démantèlement de la bifurcation. Préparés par une Commission composée pour l'essentiel de littéraires et présidée par Mgr Duval, évêque de Coutances, ils consacrent l'abandon du programme Fortoul « qui avait donné lieu à de sérieuses observations ». C'est le retour au programme Salvandy de 1838 fondé sur le respect du

(1) O. Gréard souligne le caractère novateur des instructions de Fortoul quand il écrit : « Dans l'étude des méthodes, il avait tenu compte des progrès de la pédagogie [...]. L'histoire nationale tenait la première place dans les programmes d'histoire, et le professeur devait s'attacher avant tout à la description des caractères, à l'examen de l'action qui exercent sur le développement des peuples la religion, les arts, les lettres, l'industrie, le commerce, en soulageant l'intelligence de l'enfant du fardeau des faits sans portée. » (« La question des programmes dans l'enseignement secondaire. Mémoire présenté au Conseil académique de Paris » dans *B.A.I.P.* (N.S.), t. 26, n° 625, p. 505-506).

(2) Cf. François Dutacq, *Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, 1856-1863*, Lyon, thèse lettres, 1910. Voir en particulier pour l'enseignement secondaire les pages 142-196.

(3) *B.A.I.P. (AS)*, t. *8, n° 92*, Instruction pour l'exécution des règlements des 3 et 7 août 1857 relatifs au baccalauréat ès lettres et ès sciences, 14 août 1857, p. 192.

continuum chronologique depuis l'Antiquité. L'histoire ancienne fait une rentrée remarquée en 6e (histoire de l'Orient), en 5e (histoire de la Grèce) et en 4e (histoire romaine). L'histoire de France, réduite à la portion congrue, n'est étudiée qu'à partir de la classe de 3e et conjointement à celle des autres pays. L'esprit de la réforme Fortoul ne disparaît cependant pas totalement. En dépit des interventions de l'évêque d'Arras et de l'évêque de Quimper lors de la discussion des programmes en séance plénière du Conseil impérial de l'Instruction publique, l'histoire sainte est définitivement refoulée dans les petites classes[1]. La laïcisation des programmes d'histoire des classes de grammaire est donc définitivement entérinée. La date butoir de l'histoire moderne reste fixée à 1815. Enfin, la géographie est maintenue au programme de la 6e à la rhétorique. La part de la géographie historique est cependant considérablement allégée. Une circulaire d'application en date du 3 octobre 1857 (texte **82**), renouvelée en mai 1859 (texte **84**) accompagne les nouveaux programmes. Dans la forme comme dans le fond, elle ne se distingue en rien de celle de son prédécesseur (texte **76**). On notera seulement la concession faite aux professeurs de se libérer de l'ordre imposé par les numéros du programme dans l'enseignement historique. Les programmes Rouland sont applicables dans leur intégralité à la rentrée d'octobre 1858 (texte **83**).

Le grand titre de gloire de Rouland reste aux yeux de la corporation des historiens[2] le décret du 11 juillet 1860 rétablissant « un ordre spécial d'agrégation pour les classes d'histoire et de géographie « (texte **85**). Celui-ci s'inscrit dans la politique de démantèlement des agrégations de synthèse commencée depuis 1857 avec le rétablissement de l'agrégation de grammaire, suivi en 1858 de celui des agrégations de mathématiques et de physique[3]. Le Conseil impérial de l'Instruction publique entérine le rétablissement de l'agrégation d'histoire et de géographie, sans même le discuter, le 11 juillet 1860[4] (texte **86**). La nouvelle agrégation doit beaucoup à l'inspecteur général Charles Giraud, rapporteur de la Commission, désignée pour en préparer le règlement[5]. Des modifications sensibles sont introduites dans la nature des épreuves. Elles traduisent une volonté de faire de l'agrégation un véritable concours de recrutement de professeurs appelés à enseigner dans les lycées. On notera en effet le choix des sujets des compositions écrites dans les programmes du lycée, l'apparition de l'explication de texte se substituant à la leçon de questions ou thèses et enfin l'introduction d'une épreuve à caractère pédagogique : la correction d'une copie d'histoire du concours général. Le premier concours de l'agrégation restaurée s'ouvre en septembre 1860 (texte **87**). Six candidats sont reçus.

(1) AN F*17/1869, PV C.I.I.P., séance du 3 juillet 1857. Le procès-verbal de la séance mentionne les noms des intervenants mais ne rapporte pas leurs propos.

(2) Cf. A. Geffroy, *op. cit.* : « [...] Du changement de 1852 qui supprimait l'agrégation, il suffit de dire qu'il infligeait au pays et à l'université un déplorable affaiblissement des études. De celui de 1860 [...] c'était un retour à la vie [...]. », p. 332.

(3) Cf. André Chervel, *op. cit.*, p. 149-156.

(4) AN F*/17/1869, PV C.I.I.P, séance du 7 juillet 1860.

(5) Cette commission présidée par Troplong, président du Sénat, comprend Boulay de la Meurthe, sénateur, Giraud, inspecteur général pour l'enseignement supérieur des lettres, Labrouste, professeur au collège Sainte-Barbe à Paris.

Le coup de force de Duruy : l'introduction de l'histoire contemporaine (1863)

La grande affaire des débuts du ministère Duruy est l'introduction de l'histoire contemporaine dans les programmes du lycée[1]. L'opération a été soigneusement préparée et menée de main de maître. Nommé au ministère le 23 juin 1863, Duruy préside son premier Conseil impérial de l'Instruction publique le 7 juillet. Du long discours qu'il prononce, on retiendra cette déclaration : « [...] l'Empereur, qui a déjà fait de grandes choses dans la paix et dans la guerre, veut qu'il s'en accomplisse de plus grandes encore : il nous demande pour cela de lui faire des hommes et non pas seulement des bacheliers [...] »[2]. Le 10 août, présidant la distribution des prix du concours général des lycées de Paris et de Versailles, le ministre annonce l'introduction de « l'histoire générale de l'Europe de 1789 à nos jours » dans l'enseignement secondaire. On remarquera qu'il attribue cette innovation à l'Empereur (ou qu'il s'abrite derrière lui) et qu'il développe la problématique qu'il ne cessera de reprendre : former des hommes et pas seulement des bacheliers (texte **88**). Le 24 septembre, sans consultation préalable du Conseil impérial de l'Instruction publique, un décret signé de l'Empereur rend officiel l'enseignement de l'histoire contemporaine en classe de philosophie à raison d'une leçon hebdomadaire de deux heures (texte **89**). Le programme reste à préciser. Pressé par la rentrée des classes, Duruy expédie sans tarder, le 24 septembre, un programme provisoire du nouveau cours aux recteurs (texte **90**). Il l'accompagne d'une longue circulaire pour en définir les objectifs (texte **91**). Les historiens ont souligné, à juste titre, l'importance de ces deux textes qui donnent sa « dignité historique au XIX^e^ siècle »[3]. Le 26 septembre, un arrêté vient rappeler que le Conseil impérial sera appelé à statuer sur cette décision (texte **92**). On notera l'argument invoqué par Duruy pour justifier la procédure suivie : « Vu l'urgence, et l'impossibilité de réunir le Conseil impérial de l'Instruction publique avant la rentrée des classes... »

Au lendemain du coup de force ministériel, la bataille de l'histoire contemporaine s'engage au Conseil impérial. Les procès verbaux des quatre réunions consacrées à cette question font état d'une vive opposition[4]. Une première passe d'armes a lieu le 16 novembre 1863. Duruy présente le programme entré en vigueur depuis le 1^er^ octobre. Au terme de l'exposé du ministre, « un membre fait observer que ces programmes auraient dû être préalablement soumis au Conseil impérial[5] ». Devant ce mouvement de fronde, Duruy répond en arguant « des motifs d'urgence qui l'ont amené à prendre provisoirement les mesures nécessaires pour que dès le mois d'octobre certaines réformes fussent opérées dans l'enseignement secondaire ». L'incident clos, une Commission présidée par Rouland est désignée pour l'examen du

(1) Jean Rohr, *Victor Duruy, ministre de Napoléon III. Essai sur la politique de l'Instruction publique au temps de l'Empire libéral*, Paris, Pichon et Durand, 1967. Cf. également : Victor Duruy, *Notes et souvenirs 1811-1894*, Paris, A. Colin, 1901 et Ernest Lavisse, *Un ministre, Victor Duruy*. Paris, A. Colin, 1905 (Lavisse a fait partie du secrétariat de Duruy).

(2) AN F*/17/1870, PV C.I.I.P., séance du 7 juillet 1863.

(3) François Furet, *op. cit.*, p. 30.

(4) AN F*/17/1870, séances des 16, 24, 25 et 26 novembre 1863.

(5) Dans ses *Notes et souvenirs*, Victor Duruy parle d'« un membre habituellement silencieux » sans en donner le nom.

projet de programme[1]. La réunion du 24 novembre fournit au Conseil impérial une nouvelle occasion de manifester sa mauvaise humeur. Une discussion s'engage sur le principe de ce projet que la Commission vient de modifier. Le ministre lève alors la séance en la renvoyant au lendemain. Le 25 novembre, Mgr Darboy présente les conclusions de la Commission. Lecture est faite des 26 chapitres du programme « adoptés après discussion et diverses modifications ». Leur examen attentif n'est pas sans intérêt. On retiendra en particulier les modifications apportées au résumé des faits généraux[2]. Au cours de la discussion générale, de nombreux amendements sont déposés pour limiter la mise en œuvre du programme « à certaines périodes de l'histoire contemporaine ». À 18 heures, Duruy décide de lever la séance commencée à 14 heures et reporte le vote sur l'ensemble du projet et des amendements au lendemain.

Le lendemain, la séance s'ouvre par une longue discussion « sur le fait de savoir si le nouvel enseignement fera partie des connaissances exigées par le diplôme du baccalauréat ès lettres ». Duruy renvoie la question à une séance ultérieure du Conseil. Un ultime combat d'arrière-garde commence avec le dépôt d'un amendement proposant « de limiter à l'année 1848 » le cours d'histoire contemporaine. Après son rejet, le texte du projet ministériel modifié dans la séance précédente est mis aux voix et adopté. Le procès-verbal ne précise pas le détail du scrutin. Le 15 décembre, le *Bulletin administratif* publie « le programme définitif pour l'enseignement de l'histoire dans la classe de philosophie » (texte **93**). Gagnée devant le Conseil impérial, la bataille de l'histoire contemporaine va se poursuivre dans l'opinion publique[3].

La question du baccalauréat est réglée avec le décret du 27 novembre 1864 précisant que les questions de l'interrogation orale « portent sur les programmes officiels des classes de rhétorique et de philosophie » (texte **95**). Ce décret ramène à un le nombre de suffrages accordé à l'histoire et à la géographie dans le baccalauréat ès lettres.

La géographie à la portion congrue (1865)

Les réformes introduites par Victor Duruy dans l'enseignement secondaire, et en particulier la suppression de la bifurcation, vont s'avérer préjudiciables à l'enseignement géographique. Comme le montre l'instruction du 24 mars 1865 (texte **97**) explicative du nouveau plan d'étude des lycées (texte **96**), l'historien Duruy a une vision réductrice de l'enseignement géographique. Sa réflexion se fonde sur deux postulats traditionnels. La géographie est « une nomenclature » pour laquelle

(1) Outre Rouland, la commission comprend Mgr Darboy, Mgr Parisis, Boulay de la Meurthe, Dupin, Flandin, Franck, le général Morin, Ravaisson, inspecteur général pour l'enseignement supérieur des lettres, et Labrouste.

(2) Par exemple, à propos du XVI[e] siècle, le libellé « Révolution religieuse qui divise le monde catholique et prépare l'avènement du principe nouveau de la tolérance » devient « Révolution qui divise l'Europe et prépare l'avènement de la liberté des cultes ».

(3) Cf. Victor Duruy, *op. cit.*, p. 280-283 : « La presse de l'opposition me reprochait de vouloir transformer les professeurs d'histoire en adulateurs de l'Empire… »

« il n'est pas besoin d'une classe régulière ». La géographie, servante de l'histoire, a pour seule vocation de décrire « le théâtre des événements ». Aussi, le plan d'études en réduit drastiquement l'horaire de la 3e à la rhétorique, en le faisant passer de deux heures trente par semaine à une seule heure de conférence sans changement de programme (texte **98**). En 1867, la conférence de géographie est supprimée en rhétorique (texte **106**). Ces mesures aboutissent à un démantèlement de l'enseignement géographique dont Duruy reconnaissait cependant l'intérêt, mais dans l'enseignement secondaire spécial[1].

L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire spécial (1866)

Après l'abandon de la bifurcation et la reconstitution de l'enseignement secondaire classique, Duruy reprend une idée ancienne pour organiser en 1865 (texte **100**) un enseignement secondaire sans latin baptisé *enseignement secondaire spécial*. Recrutant au terme des études primaires, d'une durée de quatre années auxquelles peuvent s'ajouter une année préparatoire et une cinquième année, l'enseignement spécial veut « donner aux futurs employés de commerce, de l'industrie et de l'agriculture les connaissances spéciales que leur profession réclame »[2]. Le système concentrique adopté pour la conception des programmes permet les abandons en cours d'étude[3]. Résolument pratique et professionnel, il s'ouvre cependant largement aux disciplines classiques dont l'histoire et la géographie (texte **102**). Si les programmes du 4 avril 1866 (texte **103**), complétés par une longue instruction sur les méthodes d'enseignement (texte **105**), font la part belle à l'histoire nationale et surtout à l'histoire contemporaine, ils traduisent cependant une certaine ambiguïté chez leurs concepteurs. D'une part, ils ne respectent pas totalement la règle de l'enseignement concentrique en maintenant, à l'imitation de l'enseignement classique, le continuum chronologique au moins entre la première et la troisième année. D'autre part, ils condensent en première année les programmes des trois premières années du lycée au prétexte que « les élèves de l'enseignement spécial » doivent assimiler « certains noms et certains faits qui reparaissent sans cesse autour de nous, dans les livres, dans les musées, dans les œuvres de l'art, jusque dans la conversation habituelle et que personne n'a le droit d'ignorer ». En dehors d'une éducation classique, point de salut ! L'instruction du 4 avril fait cependant preuve d'une certaine imagination en proposant l'organisation d'un enseignement de « l'histoire des inventions industrielles », à raison d'une heure hebdomadaire. Donné à raison d'une heure par semaine « dans des établissements peu nombreux où l'on sera en mesure de le confier à un maître bien préparé à le comprendre »,

(1) Sur les conséquences de ces mesures, cf. Émile Levasseur, *op. cit.*, p. 1 : « En, 1865, ce programme (celui de Fortoul) a été modifié d'une manière regrettable [...]. On a enlevé à la géographie les heures qui lui étaient consacrées, en laissant toutefois subsister les programmes ; mais quand même le professeur aurait eu le goût de cette étude, il ne trouvait plus de temps à lui donner, et l'on peut dire que jusqu'en 1870, l'enseignement de la géographie n'existait plus dans nos lycées [...] ».

(2) Cf. Victor Duruy, *op. cit.*, p. 257-277.

(3) Dans le système concentrique, les programmes ne sont pas répartis sur plusieurs années comme dans l'enseignement secondaire classique. Chaque année forme un tout, les contenus se développant d'année en année. Sur le système concentrique, cf. Pierre Giolitto, *Histoire de l'enseignement primaire au XIXe siècle. L'organisation pédagogique*, Paris, Nathan, 1983, p. 175-180.

ce cours s'attacherait à décrire « les efforts par lesquels le travail aidé de l'intelligence a pu assurer le triomphe de l'homme sur la matière ». Le texte suggère quelques biographies – Palissy, Jacquard, Philippe de Girard – pour rendre vivant cet enseignement. Plus originaux, les programmes de géographie, préparés par Émile Levasseur[1], diffèrent totalement de ceux de l'enseignement classique. En respectant la règle du système concentrique au moins dans la seconde et la troisième année, Levasseur instaure, outre l'étude des cinq parties du monde en première année, un enseignement de géographie économique sous le nom de géographie agricole, industrielle et commerciale. Cette partie du programme a pour objectif l'acquisition d'un savoir pratique. Levasseur fait ainsi triompher la conception d'une géographie au service des intérêts économiques et commerciaux de la France. Une autre idée dans l'air du temps apparaît avec le discours sur le recours permanent à la carte[2]. Réalisation et lecture de cartes constituent désormais un véritable primat pédagogique que Levasseur aura l'occasion de développer à nouveau en 1871-1872 (texte **114**). On notera enfin la place du local en première année qui vient renforcer l'aspect concret de la discipline.

L'agrégation pour l'enseignement secondaire spécial (texte **101**) comprend une épreuve écrite dont le programme porte lors du premier concours en 1867 sur l'histoire de France depuis 1789 et la géographie commerciale de la France (texte **105**).

La réforme de l'agrégation (1869)

La suppression des questions ou thèses, remplacées en 1860 par une explication de textes au statut bien imprécis, avait suscité de nombreuses critiques[3]. Elles sont à l'origine de la réforme du concours de 1869 (texte **107**). La leçon de thèse est rétablie sans que soit supprimée l'explication de texte. Cette réforme augmente considérablement la charge de travail des candidats[4]. Bien conscients de cette

(1) Sur la problématique qui a guidé Levasseur dans la rédaction du programme et des conseils donnés aux enseignants, cf. Émile Levasseur, « Discours à l'ouverture du Congrès géographique », *Revue de Géographie*, 1887, p. 360 : « L'enseignement nouveau était destiné à former des industriels et des commerçants. La géographie avait pour eux une importance plus grande encore que pour les élèves de l'enseignement classique et un intérêt immédiatement pratique. Pour bien faire le commerce, il importe de connaître les pays dans lesquels le commerce se fait. Et, comme ce sont surtout les ressources en produits naturels ou manufacturés, les voies de communications et les échanges qui offrent ce genre particulier d'intérêt, il convenait moins d'insister sur la géographie historique, qui avait surtout préoccupé les maîtres de l'enseignement classique, que sur la géographie économique, expression jusque-là inconnue, parce que la chose même existait à peine dans l'Instruction publique ». Avec la rédaction de ce programme commence ce qu'on peut appeler la décennie Levasseur, qui le voit s'imposer au ministère de l'Instruction publique comme interlocuteur des ministres et concepteur de l'enseignement géographique dans le secondaire.

(2) Cf. Isabelle Lefort, *op. cit.*, p. 48-51.

(3) Geffroy, *op. cit.*, p. 334.

(4) Geffroy, *op. cit.*, p. 336. « Six thèses comme autrefois, et les textes en plus. Évidemment, le concours, au lieu d'être allégé, allait de nouveau être chargé au contraire. Il est clair que les candidats, très souvent distraits par des occupations professionnelles, n'auraient pas le temps nécessaire pour prendre quelque sérieuse connaissance du programme entier. S'ils y parvenaient, cette connaissance devait être bien superficielle. Ils se partageaient donc entre eux la tâche. ; tant pis pour celui que le sort appelait sur les matières qu'il n'avait pas préparées lui-même ».

situation, les jurys vont multiplier les aménagements de détail pour alléger le travail de préparation des candidats[1].

En dehors de la géographie, point de salut : l'enquête Levasseur-Himly (avril-juillet 1871)

Le traumatisme profond provoqué par les événements de 1870-1871 déclenche un véritable examen de conscience collectif posant en particulier la question de la formation intellectuelle de la jeunesse française. L'enseignement historique et géographique est immédiatement mis en cause. Sa faiblesse ne serait-elle pas à l'origine de la défaite de nos armées ? de la « guerre civile » qui a opposé les Français ? Cette douloureuse prise de conscience trouve un écho chez Jules Simon, ministre de l'Instruction publique et des Cultes dans le gouvernement Thiers du 4 septembre 1870 au 18 mai 1873. Pour lui, la reconstruction du pays passe par une profonde réforme de l'enseignement secondaire[2]. Un de ses axes forts doit être une rénovation complète de l'enseignement historique et surtout de l'enseignement géographique. S'adressant aux élèves de l'École normale supérieure, Jules Simon insiste longuement sur cet aspect de la réforme qu'il veut engager (texte **113**) :

[...] Ne vous épargnez pas à redire sans cesse, à tout venant, à satiété, quelles leçons vous avez reçues pendant cette année d'étranges études, sur ce qui manque à la France. Ne permettez pas qu'autour de vous personne oublie combien ces Allemands que vous avez eus à soigner étaient plus instruits que nous, soldats plus instruits que nos soldats, officiers plus instruits que nos officiers. C'était surtout la géographie, et surtout hélas ! celle de notre propre pays, qu'ils savaient mieux et qu'ils nous enseignaient à nos dépens. Ils auraient pu nous signaler nos coteaux et nos rivières, et nous marquer peut-être le terrain où l'avantage aurait été pour nous ! Professeurs d'histoire et de géographie, ce sera à vous de faire en sorte qu'il n'en soit plus ainsi et que, si nous avons un jour à nous défendre encore, la France connaisse aussi bien la France que peuvent la connaître des étrangers [...] ».

Soucieux d'ancrer sa démarche sur des observations concrètes, il fait alors appel aux deux maîtres de l'école géographique française, Émile Levasseur et Auguste Himly[3], et leur confie en avril 1871 une mission d'inspection générale avec un double objectif : d'abord dresser l'état de l'enseignement historique et géographique du supérieur au primaire, ensuite proposer les réformes « qu'il serait utile de faire dans ce double enseignement ». Pendant 104 jours, de la fin avril à la fin juillet,

(1) Cf. A. Geffroy, *op. cit.*, p. 336-340. Ces aménagements ne donnent pas lieu à des textes officiels.

(2) Jules Simon, *La réforme de l'enseignement secondaire*, Paris, Hachette, 1874. Sur l'œuvre de Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, cf. Falccuci, *op. cit.*, p. 303-335 et Paul Gerbod, *La condition universitaire en France au XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1965, p. 527-534.

(3) Sur Levasseur, cf. Jean-Paul Nardy, « Levasseur géographe » dans Paul Claval, Jean-Pierre Nardy, *Pour le cinquantenaire de Paul Vidal de la Blache*, Paris, Les Belles Lettres, Cahiers de géographie de l'Université de Besançon, p. 36-90.

Sur Himly, cf. Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des lettres de paris. Dictionnaire biographique 1808-1908*, Paris, INRP-CNRS, Collection Histoire biographique de l'enseignement, 1985, p. 99-100.

Levasseur et Himly, ensemble ou séparément, visitent des facultés, des collèges, des lycées, des écoles normales et des écoles primaires, rencontrent et interrogent des professeurs, des instituteurs et des élèves dans 62 départements. Visites et rencontres sont l'occasion de rapports – 469 au total qui n'ont pas été retrouvés – envoyés au ministre. Au terme de leur mission, un rapport général est remis à Jules Simon le 3 septembre 1871 (texte **108**). Publié au *Bulletin administratif de l'Instruction publique* dans la livraison d'octobre 1871, il fait rapidement l'objet d'une édition à l'imprimerie Paul Dupont[1]. Tous les professeurs d'histoire et de géographie des établissements parisiens en reçoivent un exemplaire[2]. Ce rapport est divisé en trois parties : enseignement supérieur, enseignement secondaire et enseignement primaire. Chaque partie est subdivisée en deux sous-parties : l'état des choses et les propositions de réformes. L'enseignement secondaire se taille la part du lion avec, dans l'édition du *Bulletin administratif*, 24 pages de texte contre 3 pour l'enseignement supérieur et 7 pour l'enseignement primaire.

Le constat relatif à l'enseignement secondaire classique et spécial est sans appel : médiocrité de l'enseignement historique, nullité de l'enseignement géographique. « Presque partout nous avons constaté une grande faiblesse » soulignent Levasseur et Himly. « Cette faiblesse est ordinairement beaucoup plus grande en géographie qu'en histoire… C'est une chose triste à dire mais il est évident qu'on désapprend la géographie à mesure qu'on s'éloigne des classes élémentaires ». La nature du constat les conduit à faire un sort spécial à la géographie dans leurs propositions de réformes. En effet, sur les sept propositions de réforme considérées comme urgentes, cinq concernent la géographie. Amélioration du matériel, formation des enseignants, présence effective de l'enseignement géographique dans toutes les classes du secondaire classique, remaniement des programmes, tels sont les souhaits de Levasseur et Himly. Dans leur volonté d'inscrire son enseignement en classe de philosophie, ils se montrent favorables à la suppression de l'histoire contemporaine depuis 1848 pour laisser la place à un cours de géographie du globe précédé d'une révision de la géographie générale. En conclusion, ils lancent un appel à la reconnaissance de la dignité de la géographie dans les études secondaires.

Lecteur attentif du rapport de Levasseur et Himly, Jules Simon accueille favorablement leurs suggestions pour la rénovation de l'enseignement géographique dans les lycées et les collèges[3]. En témoignent plusieurs mesures prises dans l'urgence. Une circulaire du 10 octobre 1871 (texte **109**) complétée par une circulaire du 13 décembre 1871 (texte **112**) instaure une classe de géographie en quinzaine d'une durée de deux heures prises sur le temps ordinaire des classes, supprime l'enseignement de l'histoire depuis la révolution de 1848 pour le remplacer par un cours de géographie administrative, industrielle et commerciale contemporaine, décide

(1) E. Levasseur et A. Himly, *Rapport général sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*, Paris, Imprimerie Paul Dupont, 1871.

(2) AN F/17/6893, pièce 296. Note manuscrite de Jules Simon demandant l'envoi du rapport aux professeurs des établissements parisiens.

(3) Jules Simon, *op. cit.*, p. 373 sq. Jules Simon revient à plusieurs reprises sur le travail de Levasseur et Himly.

enfin de diligenter une enquête sur le matériel géographique à acheter[1]. Enfin, une Commission sur l'enseignement de la géographie est instituée en novembre 1871 (texte **110**). Toutes ces mesures consacrent le triomphe de Levasseur et Himly qui ont l'oreille du ministre.

La Commission de l'enseignement de la géographie

S'il n'est pas dans notre intention de faire ici l'histoire de la Commission de l'enseignement de la géographie, quelques mots de présentation sont cependant nécessaires[2]. Composée de onze membres choisis pour leurs compétences scientifiques, elle ne comprend ni représentant de l'inspection générale[3], ni enseignant de terrain. Himly et surtout Levasseur en seront les chevilles ouvrières. Ce dernier assure le secrétariat de la Commission en liaison directe avec Jules Simon. Il semble qu'une amicale complicité se soit instaurée entre les deux hommes[4]. La Commission tiendra 53 réunions entre le 16 novembre 1871 et le 20 février 1875, chaque réunion durant en moyenne deux heures trente. L'essentiel de son activité se situe à la fin de l'année 1871 (9 réunions) et pendant l'année 1872 (32 réunions).

Parmi les nombreux objectifs assignés par le ministre à la Commission figure une priorité : la rédaction de nouveaux programmes de géographie pour l'enseignement secondaire classique et spécial (texte **111**). Dès la première réunion, une sous-commission composée des seuls Levasseur et Himly se constitue à cet effet. Travaillant à partir de consignes de Jules Simon « pour la distribution des matières » du futur plan d'études qu'il souhaite instaurer, Levasseur et Himly rédigent des projets de programmes autographiés pour distribution à leurs collègues. Leur étude en séance plénière, commencée le 29 novembre 1871, s'achève le 11 janvier 1872 (11e réunion). La discussion se fait chapitre par chapitre et est très animée. Si les procès verbaux mentionnent les noms des intervenants, ils ne disent rien des propos tenus. Au terme de la discussion, commence la consultation « des professeurs et des savants dont les conseils peuvent être utiles ». Le principe en avait été retenu dès le 22 novembre 1871. Jules Simon ayant manifesté son hostilité à une comparution des enseignants devant la Commission réunie en assemblée plénière, celle-ci retient l'idée d'une consultation par écrit. Le 6 janvier, Levasseur fait parvenir aux membres de l'Institut et aux savants spécialistes, aux inspecteurs généraux, aux inspecteurs de l'académie de Paris, aux proviseurs et aux professeurs d'histoire et de géographie des lycées le projet de programme avec prière de porter en marge

(1) Sur cette enquête qui montre les énormes besoins des établissements secondaires en matériel géographique, cf. AN F/17/6893. De nouvelles enquêtes sont diligentées en février 1873 (texte 118) puis en janvier 1877

(2) Isabelle Lefort donne quelques indications (*op. cit.*, p. 49). Mais l'étude des procès verbaux de la Commission (3 cahiers) et de toute la documentation qui l'accompagne reste à faire.

(3) Jules Simon semble se méfier de l'inspection générale. À Levasseur qui lui propose d'entendre des représentants des inspecteurs généraux, il écrit : « Délibérez seul si vous m'en croyez et n'appelez les inspecteurs qu'à une dernière séance » (AN F/17/2915, 22 décembre 1871).

(4) AN F/17/2915, lettre de Jules Simon à Levasseur, 16 novembre 1871. Dans cette lettre à son « Cher Levasseur », le ministre se plaint de n'avoir pas été invité à la première réunion de la Commission. Il manifeste son souhait d'être informé régulièrement de ses travaux. La lettre se termine par « mille bonnes amitiés ».

« leurs observations, suppressions et additions ». En retour, la Commission reçoit 162 rapports qui constituent un corpus documentaire toujours inexploité[1]. Levasseur et Himly en tirent une synthèse soumise à la Commission[2]. Après examen, un rapport accompagné d'un projet de programmes est remis au ministre le 20 mai 1872. Ces textes sont immédiatement publiés dans le *Bulletin administratif* (textes **114**, **115**). Le 27 septembre 1872, les proviseurs reçoivent une circulaire les informant de la mise en application provisoire des programmes Levasseur-Himly dès le 1er octobre (texte **116**). Mis à l'essai pendant deux ans, ils sont définitivement adoptés dans le nouveau plan d'études du 23 juillet 1874 (texte **120**), complété par une circulaire du 17 août 1874 donnant quelques directives pédagogiques (texte **124**)[3].

Les programmes Levasseur-Himly reposent sur un double postulat. D'une part, des petites classes à la philosophie, les élèves doivent étudier trois champs de connaissances géographiques : la géographie de la France dont « l'importance doit être égale à celle du reste de l'Europe », la géographie des autres régions du monde dans laquelle l'Europe doit avoir « une importance égale à celle des autres pays du monde », et enfin la géographie générale. D'autre part, la géographie « a besoin d'être apprise plusieurs fois pour être sue [...] Il convient de procéder successivement en donnant d'abord peu à l'enfant, puis sur un premier fonds que la révision consolide, ajouter des développements et des notions nouvelles ». Conséquence : les mêmes champs géographiques sont étudiés à deux reprises de la classe préparatoire (9e) à la rhétorique : géographie de la France en 7e, en 4e et en rhétorique, géographie de l'Europe en 8e, en 5e et en 3e, géographie générale, géographie de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie en classe préparatoire, en 6e et en seconde. Les programmes de classes de 3e, de seconde et de rhétorique font l'objet d'une révision complétée par l'étude de quelques questions telles que la colonisation européenne depuis 1848, l'histoire de la géographie... en classe de philosophie Ces programmes traverseront les réformes de 1880, 1885 et 1890 pour rester en vigueur jusqu'en 1902. On notera que l'horaire hebdomadaire n'étant pas augmenté, l'introduction de leçons de géographie en classe de philosophie se fait au détriment de l'histoire contemporaine dont le terminus est ramené à 1848, comme l'avaient souhaité Levasseur et Himly.

Pour en terminer avec l'œuvre de la Commission pour l'enseignement de la géographie, on observera que celle-ci a essayé de modifier le règlement de l'agrégation. À l'initiative de Levasseur et Himly, elle propose dans sa séance du

(1) Levasseur propose à ses interlocuteurs de les recevoir chez lui s'ils jugent « utile d'ajouter de vive voix quelque chose » à leurs observations écrites. Parmi les réponses, on note celles de Drapeyron, professeur au lycée Charlemagne (Paris), de Paul Vidal de la Blache, professeur au lycée d'Angers, de Lavisse, de Chéruel...

(2) AN F/17/2915, Rapport sur les observations soumises à la Commission de géographie relativement au projet de programme de l'enseignement secondaire.

(3) Levasseur en fait une présentation devant l'Académie des Sciences. Cf. AN F/17/2915, *Présentation des programmes de géographie faisant partie du nouveau plan d'études des lycées* par E. Levasseur. Extrait des comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, t. LXXXIX, séance du 26 octobre 1874.

6 décembre 1871 l'introduction « dans les sujets que les candidats auront à traiter au concours de 1872 d'une question spécialement consacrée à la géographie moderne ». Fort habilement, le directeur de l'enseignement secondaire fait remarquer qu'il est trop tard pour changer les modalités du concours, qui comprend d'ailleurs « une composition écrite particulière de géographie et une leçon orale de géographie historique ou de géographie comparée »[1]. Le vœu maintenu pour le concours de 1873 reste lettre morte.

L'offensive contre l'histoire contemporaine au temps de l'Ordre moral[2]

Le 10 juin 1873, Batbie, successeur de Jules Simon depuis le 25 mai, ouvre la session du Conseil supérieur de l'Instruction publique qui ne s'était pas réuni depuis trois ans. Après lui avoir rappelé qu'il doit être un frein « aux caprices des ministres qui passent », il lui confie le soin d'examiner si les modifications apportées par son prédécesseur doivent être préférées aux anciennes méthodes d'enseignement[3]. C'est le signal de l'offensive des tenants de l'Ordre moral sur le terrain de l'enseignement. L'histoire, et surtout l'histoire contemporaine, deviennent une cible privilégiée.

Le Conseil supérieur constitue deux Commissions, l'une sur les études secondaires présidée par Patin, doyen de la faculté des lettres de Paris, l'autre sur le baccalauréat présidée par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. Le 26 juin, l'inspecteur général Ravaisson prononce un vibrant plaidoyer en faveur de l'étude de l'Antiquité. « Il y a aujourd'hui des raisons plus fortes que dans le passé d'étudier profondément l'Antiquité et il faut ajouter l'Antiquité grecque non moins que la romaine. C'est le meilleur moyen d'élever l'esprit de la jeunesse, au-dessus des misères d'un certain réalisme moderne que de la pénétrer d'abord des pensées si hautes, de la manière de voir si simple et si grande des anciens... Cependant, il n'en est pas moins vrai qu'il faut faire une place dans l'enseignement secondaire à la géographie, à l'histoire... Il n'en méritera que mieux le nom de classique »[4]. Le 18 septembre 1873, le ministre, s'inspirant des recommandations de la Commission Dupanloup, s'indigne dans une instruction aux proviseurs de l'exclusion de l'histoire ancienne et médiévale du programme du baccalauréat au profit de l'histoire moderne et contemporaine (texte **120**). Le même jour, Dupanloup remet son rapport sur la réforme du baccalauréat. Il contient un véritable réquisitoire contre l'histoire et la géographie. Dupanloup en dénonce la place excessive dans les programmes d'enseignement et particulièrement dans ceux du baccalauréat. Les plans d'études sont trop chargés ; « on y a mis trop de choses et trop de chaque chose [...]

(1) Cf. texte **86**.

(2) Objet d'un vote de défiance de l'Assemblée nationale, Thiers, président de la République et chef du gouvernement, démissionne le 24 mai 1873. Élu président de la République, Mac Mahon charge le duc de Broglie de former un cabinet. L'arrivée du duc de Broglie au pouvoir marque le début de l'Ordre moral et inaugure une période de difficultés pour l'Université.

(3) AN F/17/3199, PV C.S.I.P., 10 juin 1873. Sur l'offensive contre la politique de Jules Simon, cf. Falcucci, *op. cit.*, p. 315-332 et Paul Gerbod, *op. cit.*, p. 534-565.

(4) AN F/17/3199, PV C.S.I.P., 26 juin 1873.

Puis est venue la grande invasion de l'histoire, laquelle est, par elle-même, si facilement envahissante. On y a fait entrer tous les faits de l'histoire, chez toutes les nations, dans tous les siècles depuis l'origine du monde jusqu'aux dernières révolutions. On y a mis également plus de géographie »[1]. Le propos de Dupanloup peut laisser croire à une offensive contre l'enseignement historique et géographique. Il n'en est rien. Comme le montrent les propos de Batbie et de Ravaisson, c'est l'histoire contemporaine, et elle seule, qui est visée. Elle devient un enjeu dans la lutte opposant adversaires et partisans des réformes de Jules Simon. Son sort occupe l'essentiel des séances consacrées à l'examen des projets de programmes présentés par la commission Patin. Au terme de débats passionnés dans lesquels Henri Wallon joue un rôle décisif en faveur de l'histoire contemporaine[2], son enseignement en classe de philosophie est sauvé. Les nouveaux programmes sont publiés le 23 juillet 1874 (texte **121**). Comme il l'a été signalé plus haut, le programme provisoire de géographie mis à l'œuvre en 1872 est définitivement adopté avec quelques allégements dans les classes élémentaires, en 6e, 5e et 4e. Pour l'histoire, le programme Duruy est reconduit avec quelques modifications dont bénéficie l'histoire médiévale, qui voit sa part augmenter sensiblement dans l'économie générale des programmes. Dans les classes élémentaires, l'histoire connaît un début de laïcisation avec la disparition en classe de 7e de l'histoire sainte remplacée par une « histoire sommaire de la France ». Apparaît alors un procédé d'exposition du savoir historique dans les petites classes : « récits simples : courts exposés lus par le maître et répétés de vive voix par les élèves », qui conservera longtemps les faveurs des concepteurs d'instructions.

Dans le règlement pour le baccalauréat ès lettres du 25 juillet 1874, l'octroi d'un suffrage spécifique pour la géographie, portant à deux le nombre de suffrages dévolus à l'interrogation orale d'histoire et de géographie de la première partie[3] témoigne de la faveur dont continue de jouir la géographie auprès du législateur (textes **122**, **123**).

VI. L'histoire et la géographie dans les réformes des enseignements secondaires de garçons (1880-1913)

Le programme de 1880

Le 14 mai 1880, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, présente devant la Section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique les grandes lignes de la réforme des études secondaires classiques qu'il appelle de ses vœux. Au nombre des propositions qu'il lui soumet pour étude avant leur examen par le Conseil supérieur réuni en session plénière figure la division des études en trois périodes dont il précise brièvement les programmes. Seraient enseignés en histoire

(1) *B.A.I.P.* (NS), t. 16, n° 314, p. 608-609.

(2) En particulier le 27 juin 1874. Cf. annexe 3.

(3) Le décret du 5 juillet 1874 préparé par la commission Dupanloup instaure le régime des deux parties pour le baccalauréat ès lettres.

et en géographie au cours de la première période (9e, 8e et 7e) l'histoire nationale, que les enfants ne sauraient apprendre trop tôt, et les éléments de géographie. Pendant la seconde période, de la 6e à la 4e, les classes d'histoire seraient consacrées « à l'histoire ancienne en commençant par les périodes les moins difficiles, c'est-à-dire l'histoire romaine ». Le ministre ne souffle mot des programmes d'histoire de la troisième période (3e à philosophie) et passe sous silence la géographie[1]. Une Commission de sept membres est constituée pour préparer le nouveau plan d'études et ses programmes. Fustel de Coulanges est chargé de la rédaction des programmes d'histoire et de géographie[2].

La Section permanente, puis le Conseil supérieur adoptent sans les discuter les programmes d'histoire des classes élémentaires. Définitivement laïcisés avec la suppression de l'histoire sainte, ils consacrent la percée, amorcée en 1874, de l'histoire nationale dans les classes élémentaires des lycées et des collèges (texte **126**). La seule modification sérieuse apportée aux programmes de géographie de 1874 – géographie générale de l'Europe et du bassin de la Méditerranée en 6e au lieu de la géographie de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie placée en 5e – ne soulève également aucune remarque[3]. Cette belle unanimité disparaît quand sont abordés les programmes d'histoire pour les classes de la 6e à la philosophie. Les débats, souvent très vifs, qui accompagnent leur rédaction et leur adoption témoignent de conceptions divergentes sur les contenus et les finalités de l'enseignement historique au sein de la corporation des historiens.

Le 21 mai, la Section permanente prend connaissance des propositions de Fustel de Coulanges contenues dans les points 13, 14 et 15 du rapport général de la Commission. Elles portent à la fois sur les contenus et sur leur mise en œuvre. D'entrée de jeu, Fustel de Coulanges estime qu'il importe de redéfinir les finalités de l'enseignement historique, qui « doit tendre surtout à développer les connaissances des institutions en faisant pour les événements et les faits de guerre tous les sacrifices nécessaires ». L'histoire de France « en particulier devra montrer le développement général des institutions d'où est sortie la société moderne et devra inspirer le respect pour les principes sur lesquels est fondée cette société »[4]. En se fondant sur le niveau de « maturité de l'enfant », Fustel de Coulanges propose de substituer au continuum chronologique deux cycles qui voient se répéter le même programme mais « de deux façons différentes ». En 6e, 5e et 4e, les élèves étudient l'histoire de l'Antiquité (l'Orient, la Grèce et Rome). Son enseignement, « élémentaire et

(1) AN F*17/3212, PV SP C.S.I.P., Discours de Jules Ferry, 14 mai 1880. Sur la réforme de 1880, précédée par les élections du Conseil supérieur nouvelle formule, cf. Falcucci, *op. cit.*, p. 335-369. Jules Ferry se propose de réformer le baccalauréat pour y supprimer l'épreuve de discours latin, de revoir les méthodes d'enseignement et le plan d'études en particulier pour l'histoire, les sciences et les langues classiques.

(2) Sur Fustel de Coulanges historien, cf. François Hartog, *Le XIXe siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, PUF, Les chemins de l'histoire, 1988. L'action de Fustel de Coulanges dans le domaine de l'enseignement de l'histoire reste à étudier.

(3) AN F*/17/3212, PV SP C.S.I.P., 21 mai 1880 et AN F*17//3200, PV C.S.I.P., 16 juin 1880.

(4) AN F*/17/3212, PV S.P. C.S.C.I.P, 21 mai 1880. On retrouve dans ce propos la problématique de l'historien de *La Cité antique* publiée en 1864.

anecdotique », est confié au professeur de grammaire[1]. De la 3e à la philosophie, les programmes reposent à nouveau sur le continuum chronologique, de l'Antiquité à l'époque contemporaine[2]. Cette fois, l'histoire enseignée se veut scientifique et son enseignement est confié à un professeur spécial. Fustel de Coulanges propose également une réforme des méthodes didactiques. Sans être définitivement bannies du registre des exercices, les rédactions historiques sont limitées en nombre et en étendue. Les professeurs sont invités à multiplier les interrogations orales et à « exercer les élèves à la discussion des faits historiques qui peuvent être appréciés diversement ». Cette initiation aux débats historiographiques trouve sa place à partir de la classe de seconde. Enfin, Fustel de Coulanges émet le vœu d'une réduction du nombre des élèves dans les classes d'histoire. Celle-ci est présentée comme la condition nécessaire à la mise en œuvre d'une pédagogie imposant aux professeurs « de faire participer plus fréquemment les élèves ».

La Section permanente accueille favorablement les propositions relatives à la réforme des méthodes d'enseignement et à la réduction du nombre des élèves dans les cours d'histoire. Elle y ajoute même une demande d'augmentation de l'horaire hebdomadaire à partir de la classe de 3e. Mais, contrairement à la suggestion de Fustel de Coulanges, elle réclame la nomination de professeurs spéciaux dans les classes de grammaire et elle se montre beaucoup plus réservée sur les propositions programmatiques. Un accord finit par se dégager sur les bases suivantes :

- histoire ancienne anecdotique des peuples orientaux jusqu'à celle de Rome en 6e et 5e ;
- histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine de la 4e à la philosophie, mettant l'accent « sur les institutions sociales et politiques, sur les révolutions économiques ou morales de tous les grands peuples dans tous les temps, spécialement sur celles de la France qu'il [le professeur] a pour mission de faire mieux aimer et mieux connaître ».

Le 31 mai, lors de la présentation du projet global de refonte des programmes devant le Conseil supérieur, Jules Ferry manifeste son adhésion aux propositions de Fustel de Coulanges revues par la Section permanente. Il déclare : « J'ose dire que vous ratifierez sans peine le plan d'études d'histoire, largement et logiquement refondu dans le sens d'une pénétration plus forte et plus rationnelle de l'histoire nationale envisagée surtout comme l'histoire des institutions dont la France moderne est sortie, en mettant comme il convient sur le second plan la liste fastidieuse des dates » (texte **125**).

(1) Fustel de Coulanges est donc hostile à l'introduction des professeurs spéciaux dans les classes de 6e, 5e et 4e. Or au même moment, les professeurs d'histoire donnent à Melouzay, professeur au lycée Fontanes, qui les représente au C.S.I.P., le mandat d'en réclamer la généralisation.

(2) Cf. E. Zévort, « Revue de quinzaine », *R.E.S.E.S.*, t. XII, n° 8, octobre 1889, p. 365-366. Ce schéma était approuvé par « les professeurs spéciaux unanimes à reconnaître que les élèves qui arrivent en philosophie ont à peu près oublié ce qu'ils ont appris en 6e. On en concluait qu'il convenait que les élèves revinssent deux fois sur les mêmes matières dans le cours de leurs études… En outre les historiens pensaient que l'histoire ancienne des peuples de l'Orient avec l'indication des récentes découvertes s'adressait plutôt à des jeunes gens de 16 ou 17 ans qu'à des enfants de 11 ou 12 ans ».

La discussion du programme d'histoire par le Conseil supérieur s'ouvre le 12 juin et se prolonge jusqu'au 14[1]. D'entrée de jeu, Jules Ferry fait état de profondes divergences opposant le Conseil supérieur à la Section permanente. On ne peut parler d'un revirement du ministre, qui doit tenir compte d'un texte rédigé par la Commission des études du Conseil supérieur hostile au projet Fustel de Coulanges revu par la Section permanente. Son auteur, Melouzay, représentant élu des professeurs d'histoire et de géographie au Conseil supérieur, condamne fermement l'idée d'organiser l'enseignement de l'histoire sur la base de deux cycles, ce qui aurait comme conséquences de commencer l'étude scientifique seulement au terme des classes de grammaire et d'amener les élèves à faire « un arrêt prolongé dans l'histoire ancienne »[2]. Il demande donc le maintien des programmes de 1874 fondés sur le continuum chronologique de la 6e à la philosophie. Derrière cette opposition de Melouzay, il y a en fait un réflexe corporatiste, comme en témoigne sa proposition de confier les classes de grammaire à des professeurs spéciaux, seuls capables d'enseigner scientifiquement l'histoire ancienne[3].

Deux problématiques vont alors s'affronter au cours des débats qui durent trois heures[4] : celle de Fustel de Coulanges d'un côté, celle de Melouzay de l'autre. Invité à s'exprimer le premier, Fustel de Coulanges renouvelle les propos déjà tenus devant la Section permanente en les précisant. Il faut fortifier l'enseignement de l'histoire en en rénovant les contenus. L'histoire scolaire ne peut plus se borner au seul « récit des faits les plus importants ». Elle doit s'ouvrir à l'étude de la vie politique et sociale des peuples depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Il faut, « sans introduire dans l'enseignement des lycées la philosophie de l'histoire et les grandes idées généralisatrices, initier quelque peu les élèves à la connaissance du droit grec, du droit romain et du droit féodal. L'histoire ainsi comprise s'adressera d'abord au jugement de l'élève. » Il convient donc d'en commencer l'étude « au moment où l'intelligence des enfants est plus mûre », c'est-à-dire à partir de la 3e. Jusque-là, les enfants apprendront « des dates et des faits ».

À ces propositions innovantes, en rupture totale avec les plans d'étude antérieurs, s'opposent celles de Melouzay. L'enseignement « sérieux » de l'histoire doit commencer dès la 6e. Il aura pour principal objectif la connaissance « de l'histoire de notre pays avant tout autre. C'est un point capital ». Pour y parvenir, il faut lui consacrer les quatre années de la division supérieure et donc rejeter l'histoire ancienne dans les seules classes de grammaire. Enfin, il faut se garder d'enseigner la philosophie de l'histoire. « Tout ce que les enfants peuvent apprendre, c'est la mnémonie des choses. Il suffit de leur faire connaître des faits afin d'exciter leur curiosité ». Ces propositions qui ne visent rien d'autre qu'à maintenir le programme de 1874 en l'état recueillent l'assentiment de la plupart des intervenants, en

(1) AN F*/17/3200, PV C.S.I.P., 12, 13 et 14 juin 1880.

(2) Melouzay, « Rapport sur les modifications à introduire dans l'enseignement de l'histoire », *R.E.S.E.S.*, 1885, 1re année, p. 208-210. Melouzay ne cite jamais Fustel de Coulanges. Il parle constamment du projet de la Section permanente.

(3) Cf. p. 55, note 1.

(4) AN F*/17/3200, PV C.S.I.P., 14 juin 1880.

particulier celle de Jules Simon. Ce dernier prononce un vibrant plaidoyer en faveur de l'histoire et de la géographie nationales dans le droit fil des propos tenus par Victor Duruy en 1863 : « Il faut quatre ans pour l'histoire de France[1]. Aussi bien, on ne peut faire l'histoire moderne de notre pays sans faire aussi celle des autres peuples. Nos élèves peuvent se contenter de quelques lueurs sur les notions de l'Antiquité. Mais ils doivent posséder des lumières sur leur propre nation et sur celles qui ont eu des rapports ou des chocs avec elle. Ils doivent connaître aussi la géographie nationale, ses institutions, ses ressources agricoles et industrielles. »

Ce plaidoyer pour une conception ethnocentriste de l'histoire qui avait de beaux jours devant elle allait s'imposer[2]. Au terme des débats qui voient un Fustel de Coulanges bien esseulé, le Conseil supérieur vote le principe de réserver les classes de la division supérieure en priorité à l'histoire de France et charge Fustel de Coulanges de rédiger les programmes d'histoire sur la base des propositions du rapport Melouzay. Fustel de Coulanges réunit une nouvelle sous-commission « composée d'éléments extérieurs, mais très éminents »[3]. Six séances de travail suffisent pour élaborer des programmes, copie presque conforme de ceux de 1874. Deux modifications sont proposées : l'une – la suppression de la révision sommaire des événements de l'histoire de France antérieurs à 1610 en rhétorique – de peu d'importance, l'autre plus symbolique, l'inscription au programme de la classe de philosophie de la période 1848-1875. La bataille de l'histoire contemporaine est définitivement gagnée. Soumis à l'appréciation de la Section permanente, puis de la Commission des études du Conseil supérieur, ces programmes sont adoptés à l'unanimité le 16 juillet, pour être publiés le 2 août (texte **126**).

À première vue, Fustel de Coulanges est le grand perdant de la réforme de 1880. Son projet d'un enseignement historique à deux étages, revu dans ses contenus et sa pédagogie, a fait long feu. Il ne sort pourtant pas totalement vaincu. En publiant le 2 août une circulaire expliquant l'esprit général de sa réforme, Jules Ferry fait connaître quelques-unes des propositions initiales de la commission Fustel de Coulanges : sacrifier, au moins dans les hautes classes, « les menus événements et les détails des faits de guerre » au profit de « la connaissance des institutions, des mœurs et des usages », mettre en œuvre des méthodes actives, introduire « la discussion des faits historiques qui peuvent être controversés », réduire le nombre des élèves dans les classes (texte **127**). Il ne s'agit pas d'instructions, mais de conseils[4]. À tout

(1) Jules Simon « oublie » les deux années de 8e et de 7e consacrées à l'Histoire de France.

(2) On retrouve dans les propos de Melouzay et de Jules Simon l'obsession qui traverse tous les historiens du XIXe siècle, d'Augustin Thierry à Lavisse en passant par Michelet : donner aux contemporains une histoire véritablement nationale pour apprendre ce qui s'était passé et apprendre à circuler entre le temps d'avant la Révolution et le temps d'après, entre passé et avenir.

(3) AN F*/17/3200 PV C.S.I.P., 18 juillet 1880. Dans son rapport introductif, Fustel de Coulanges présente la procédure suivie. À l'exception d'Alfred Rambaud, qui est le rédacteur de ces programmes, nous ignorons les noms des « autres membres éminents ».

(4) G. Monod, « Les réformes de l'enseignement secondaire », *R.H.*, 1880, t. 14, p. 356-364. G. Monod emploie le terme d'*instructions*.

le moins, c'est une invitation faite aux professeurs de réfléchir à l'esprit de l'enseignement historique[1].

Le 15 septembre 1880, satisfaction est donnée au vœu des professeurs d'histoire défendu par Melouzay : le ministre met à l'étude la possibilité de confier l'enseignement de l'histoire et de la géographie à des professeurs spéciaux dans les classes de grammaire (texte **128**). Bien vite, il doit cependant reconnaître que le nombre insuffisant de spécialistes conduit, pour les lycées de seconde et de troisième catégorie et les collèges communaux, c'est-à-dire la grande majorité des établissements secondaires, à maintenir le *statu quo* (texte **129**). Il compte sur la bonne volonté des professeurs de grammaire qui, déchargés complètement de l'enseignement scientifique, pourront « consacrer un peu plus de temps et de soin » à la préparation de leurs leçons d'histoire et de géographie.

Si on ajoute à toutes ces mesures et aux bonnes intentions ministérielles l'augmentation d'une heure hebdomadaire accordée à l'histoire et à la géographie en 3e, 2e et rhétorique, les historiens-géographes peuvent s'estimer satisfaits de la réforme de 1880. On notera une dernière manifestation de cet intérêt pour l'histoire : l'article 7 du décret sur l'organisation du baccalauréat ès lettres (19 juin 1880) prévoit que l'épreuve de composition française de la première partie porte « sur un sujet de littérature ou d'histoire »[2].

La révision de 1884-1885

Contesté dès sa mise en œuvre, le plan d'études de 1880 est soumis à révision en 1884-1885[3]. Celle-ci n'est pas sans conséquences pour l'histoire et la géographie, qui voient quelques acquis de la réforme de 1880 remis en cause. C'est tout d'abord la suppression des professeurs spéciaux d'histoire et de géographie dans les classes de 6e et de 5e (texte **140**). C'est ensuite la réduction d'une heure hebdomadaire dans toutes les classes de la 9e à la philosophie. Seule la classe de 4e est épargnée (texte **144**).

La question du maintien ou de la suppression des professeurs spéciaux dans les classes de grammaire est à l'ordre du jour de la Section permanente le 17 juillet 1884[4]. Le débat qui s'engage autour de la proposition faite par le ministre de l'Instruction publique de mettre un terme à l'expérience menée depuis 1880 n'est pas

(1) Il semble que les professeurs l'ont bien compris ainsi. Dans un article publié par la *Revue des Deux-Mondes*, Albert Duruy proteste en effet contre « l'étude envahissante des institutions, des coutumes, des usages dans l'enseignement de l'histoire au détriment de l'étude de la formation territoriale des États par la guerre et la diplomatie, par le génie de leurs grands hommes et de leurs grands capitaines qui sera toujours l'attrait et le fonds des études historiques dans l'enseignement secondaire » (cité dans Henry Lemonnier, « Quelques réflexions à propos du programme d'histoire », *R.E.S.S.*, 1884/1, p. 254-257).

(2) Cette disposition disparaît en 1890. Il n'est plus question que de composition française (décret relatif au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique, 8 août 1890).

(3) Cf. Falcucci, *op. cit.*, p. 379-494. Cette révision est précédée d'une vaste enquête dans les lycées et les collèges.

(4) AN F*/17/3214, PV S.P. C.S.I.P., 17 juillet 1884.

sans intérêt en raison de son caractère récurrent et corporatiste. Partisans et adversaires reprennent les arguments développés dans les assemblées de professeurs réunies pendant le mois de juin pour préparer la révision du plan d'études de 1880. Pour les adversaires des professeurs spéciaux, soutenus par l'inspecteur général Gavarret, il faut conserver le système du professeur unique pour les élèves de 6e et de 5e, « distraits par le fait seul du nombre trop élevé de professeurs chargés de les instruire ». Gavarret souligne « l'incapacité fréquente des professeurs spéciaux de se mettre à la portée de leurs élèves ». Georges Perrot, professeur d'archéologie à la faculté des lettres de Paris et directeur de l'École normale supérieure, se fait le porte-parole des professeurs d'histoire. Il fait état de l'inaptitude des professeurs de grammaire « peu ou prou informés des découvertes faites récemment dans les domaines de l'histoire ancienne et qui peuvent inculquer des notions fausses à leurs élèves, ce qui conduit à la ruine de l'histoire ancienne ». Quand la Section permanente passe au vote, les premiers l'emportent avec 7 voix pour la suppression des professeurs spéciaux contre une – celle de Perrot – pour leur maintien. Le triomphe de leurs détracteurs s'explique par l'intervention d'O. Gréard, vice-recteur de l'académie de Paris, faisant état d'un rapport des professeurs d'histoire de « deux grands lycées de Paris partisans de laisser dans l'intérêt des élèves l'enseignement de l'histoire aux professeurs de grammaire »[1], et d'A. Zévort, directeur de l'enseignement secondaire, proposant de pallier l'insuffisance des professeurs de grammaire « en fortifiant » l'épreuve d'histoire de l'agrégation de grammaire. Georges Perrot obtient le maintien des droits acquis par les professeurs en poste. Le débat qui s'engage devant le Conseil supérieur le 26 juillet après un exposé très rigoureux du rapporteur de la Commission de la révision des programmes (texte **141**), voit la répétition de l'affrontement entre partisans et adversaires des professeurs spéciaux. On notera cependant que les défenseurs des professeurs spéciaux plaident, cette fois, l'incapacité des professeurs de grammaire à enseigner la géographie en 6e et 5e. Leurs adversaires objectent que, dans les petites classes, la question de la compétence scientifique est secondaire. Ce qui importe c'est de « savoir assumer l'autorité et la maîtrise sur l'esprit de l'élève ». Après une dernière intervention de Victor Duruy pour faire voter un amendement limitant la suppression des professeurs spéciaux à la seule classe de 6e, le débat est clos avec l'adoption du projet ministériel[2].

(1) Gréard ne cite pas les noms de ces professeurs.

(2) AN F*/17/3203, PV C.S.I.P., 26 juillet 1884. La suppression des professeurs spéciaux suscite une énergique protestation d'Émile Bourgeois, alors chargé de cours à la faculté des lettres de Caen (cf. *R.I.E.*, 1884, t. 8, p. 573-580). Il montre que cette mesure va priver les licenciés d'histoire de débouchés et qu'elle aura pour effet d'orienter les étudiants vers la licence ès lettres et l'agrégation de grammaire au détriment des études historiques, et en particulier de l'agrégation d'histoire. Le préjudice serait considérable pour les facultés de province dont les conférences d'histoire « seraient désertées ». Une lettre signée par 9 professeurs et maîtres de conférences de province est alors adressée au ministre pour demander, en forme de compensation, « qu'au moins tout collège de plein exercice soit pourvu d'un professeur spécial d'histoire, là où un professeur n'existe pas encore ». Cette lettre reçoit le soutien des historiens de la faculté des lettres de Paris (*R.I.E.*, 1884, t. 8, p. 584-585 et *R.E.S.E.S.*, 1884/2, p. 959-960). Cf. le prolongement du débat, à la tonalité plus pédagogique et moins corporatiste, dans Henri Marion, « Mouvement des idées pédagogiques dans l'enseignement secondaire en France », *R.E.S.E.S.*, 1889/2, p. 74, et Edgar Zévort, « L'enseignement secondaire en France de 1880 à 1890 », *R.E.S.E.S.*, 1889/2, p. 543.

La réduction de l'horaire ne doit pas être interprétée comme une agression contre l'histoire et la géographie. Elle s'inscrit dans le contexte d'une diminution de l'horaire hebdomadaire des lycées et des collèges ramené de 25 heures à 20 heures pour libérer le jeudi. Le français, les langues vivantes sont également touchés. Pour être appliquée, cette réforme demande un allégement des programmes dont la préparation est confiée à six commissions. La Commission d'histoire et de géographie chargée des programmes de la 6e à la philosophie, comprend un inspecteur général et cinq professeurs de lycées parisiens[1]. La révision des programmes des petites classes est du ressort de la Commission des classes élémentaires[2]. Les travaux sont rondement menés. Début décembre, les commissions déposent leurs rapports (texte **144**). Discutées par la Section permanente le 17 décembre, présentées au Conseil supérieur le 24 décembre, leurs propositions sont adoptées sans débat[3]. Les nouveaux programmes sont publiés le 22 janvier 1885 (texte **145**). Si les programmes de géographie ne changent pas, ceux d'histoire subissent quelques retouches, en particulier dans les classes élémentaires et en philosophie. L'histoire contemporaine disparaît en classe de 7e. La Commission des classes élémentaires, d'accord sur ce point avec la Section permanente, justifie ainsi cette suppression : d'une part, « il n'est pas utile d'amener des enfants, si jeunes, à s'occuper des événements contemporains », d'autre part, on peut trouver avec « cette limitation un allégement qui n'est acheté par aucun sacrifice regrettable puisque ces élèves étudieront l'histoire contemporaine quand ils auront acquis plus de maturité et seront moins incapables de la comprendre »[4]. En classe de philosophie, l'exposé des faits prévu dans la dernière partie de l'année pour la période 1848-1875 est considérablement simplifié.

Les instructions de 1890

À son tour, la révision des programmes de 1884-1885 est rapidement contestée. Le 12 janvier 1888, Edouard Lockroy, ministre de l'Instruction publique, ouvre la session du Conseil supérieur en annonçant l'ouverture d'une réflexion sur « les améliorations à introduire dans le régime intérieur des établissements d'enseignement secondaire »[5]. Une Commission pour l'étude des améliorations de l'enseignement secondaire, présidée par Jules Simon, est instituée dès juillet de la même

(1) Anquez, inspecteur général ; professeurs : Joubin du lycée Saint-Louis, Jallifier du lycée Condorcet et membre du C.S.I.P., Melouzay du lycée Condorcet, Lecène du lycée Charlemagne et Darsy du lycée Louis-le-Grand (*B.A.I.P.* (N.S.), t. 36, n° 623, p. 263-265, Arrêté instituant des commissions pour la révision des programmes de l'enseignement classique et nommant les membres de ces commissions).

(2) La Commission est composée de l'inspecteur d'académie de Paris, du proviseur du lycée Janson de Sailly et de quatre professeurs des petites classes de lycées parisiens.

(3) AN F*/17/3264, PV S.P. C.S.I.P, 17 décembre 1884 – AN F*/17/3203, PV C.S.I.P., 24 décembre 1884.

(4) Cf. le commentaire très critique d'Edgar Zévort sur cette mesure : « Toute l'histoire contemporaine de 1815 à 1875, celle qui intéresse le plus nos enfants, celle qu'ils ont le plus intérêt à connaître, celle qu'ils retiennent le mieux se trouve supprimée. À la prochaine révision, s'il faut réduire encore on nous ramènera sans doute de 1815 à 1789 » (« Revue de quinzaine », *R.E.E.S.ES.*, 1885, t. 3, p. 1-6).

(5) Sur les questions à débattre, cf. Falcucci, p. 388-404.

année[1]. Ses 66 membres se répartissent en six sous-commissions. Ernest Lavisse, alors professeur à la faculté des lettres de Paris, et Jean Jallifier, professeur d'histoire et de géographie au lycée Condorcet et membre du Conseil supérieur où il représente ses collègues, entrent dans la troisième sous-commission dite des disciplines[2]. Lavisse est chargé de l'histoire et Jallifier de la géographie. Leurs travaux, commencés en novembre 1888, s'achèvent l'année suivante, en octobre 1889, par la production de deux rapports dont le texte original n'a pas été retrouvé. Ils nous sont connus d'abord par la longue analyse qu'en donne la *Revue internationale de l'enseignement* dans le compte rendu des travaux de la Commission pour l'amélioration des études secondaires, ensuite par leur publication dans le *Bulletin administratif de l'Instruction publique* en juillet 1890 (texte **152**). En une cinquantaine de pages très denses allant à l'essentiel, Lavisse et Jallifier rappellent quelles doivent être en cette fin de siècle les finalités intellectuelles et politiques[3] de l'enseignement historique et géographique dans les études secondaires classiques : exercice de la mémoire, de l'imagination et du raisonnement, apprentissage de la morale et de la citoyenneté. En même temps, tout en se gardant d'imposer des procédés d'enseignement uniformes, ils plaident pour la mise en œuvre de méthodes actives fondées sur « la collaboration du maître et de l'élève » et la condamnation « de certaines pratiques souvent proscrites ». Les programmes d'histoire reproduisent presque à l'identique ceux de 1885, à deux exceptions près. En 7e, les professeurs sont invités à conduire leur enseignement au-delà de 1815 en racontant « les grands épisodes de la guerre d'Algérie, de Crimée, d'Italie et de la guerre de 1870 ». En classe de philosophie, apparaît une partie nouvelle qui, sous le titre « Développement et transformation des principes de 1789 », demande aux professeurs de tracer, après le récit général des événements, un tableau de l'état politique, social, économique et intellectuel de l'Europe en 1890. On notera enfin une importante modification rédactionnelle avec la structuration des programmes en questions dont les intitulés sont précisés par un titre général. Les programmes de géographie proposent une nouvelle répartition des sujets d'étude entre les différentes classes à partir de la 5e et réduisent sensiblement la part de la géographie physique.

Présentés le 13 décembre 1889 devant la Section permanente, les rapports et les projets de programmes de Lavisse et de Jallifier sont adoptés sans coup férir. On notera deux brèves interventions seulement, l'une de Perrot revenant sur la question des professeurs spéciaux dans les classes de grammaire, l'autre d'O. Gréard signalant que si les programmes d'histoire sont bien faits, « ils ne sont pas allégés. Les matières sont aussi étendues que dans l'ancien programme »[4]. Examinés par le

(1) *B.A.I.P.* (N.S.), t. 44, n° 813, p. 100-102. Arrêté instituant une Commission pour l'étude des améliorations à introduire dans le régime des établissements d'enseignement secondaire.

(2) Pour la composition des différentes sous-commissions, cf. *L'Enseignement secondaire des jeunes filles*, 8e année, 15 janvier 1889, p. 37.

(3) Problématique que reprendra et développera Seignobos en 1907 lors des conférences du Musée pédagogique (cf. p. 59), au moins pour l'enseignement historique.

(4) Cf. aussi les remarques critiques d'Edgar Zévort regrettant, et en cela il anticipe sur la réforme des cycles de 1902, que Lavisse n'ait pas osé une nouvelle répartition des matières permettant de les revoir deux fois, « une première fois dans les classes de grammaire, une seconde fois, avec plus de détails

Conseil supérieur le 28 décembre 1889, les programmes sont votés avec quelques petites retouches de détail pour bien souligner que l'enseignement de l'histoire doit se fonder sur des exemples concrets[1]. Un arrêté du 28 janvier 1890 les porte à la connaissance des professeurs qui, par la même occasion, apprennent que l'horaire imparti à l'histoire se voit diminuer d'une demi-heure hebdomadaire de la 6e à la rhétorique (texte **150**)[2]. En classe de philosophie, la répartition annuelle – 1 heure 30 au premier semestre, 3 heures au second semestre – vient compliquer l'établissement des emplois du temps dans les établissements (texte **151**).

Restés jusque-là relativement confidentiels, les rapports de Lavisse et de Jallifier sont, comme on l'a signalé plus haut, portés à la connaissance des professeurs d'histoire et de géographie en juillet 1890[3]. La publication du texte de Lavisse appelle deux remarques. C'est tout d'abord la disparition du développement consacré à la question de la formation professionnelle des professeurs d'histoire. Le propos de Lavisse : « Seuls des hommes assurés de savoir l'histoire de l'Antiquité oseront ne pas l'enseigner tout entière », posant implicitement la question des professeurs spéciaux en 6e et en 5e, en serait-il la cause ? C'est ensuite le souci de Lavisse d'expliciter les nouveaux programmes en attirant l'attention des enseignants sur ce qui a changé, sur ce qu'il faut faire et donc ne plus faire. Au total, on peut dire que ces textes de 1890 constituent une véritable révolution[4].

Le 6 août, une circulaire présente les dispositions transitoires à adopter pour la mise en œuvre des nouveaux programmes (texte **153**).

Avec la réforme du baccalauréat qui suit l'adoption du nouveau plan d'études et qui supprime en particulier le système des suffrages pour le remplacer par la notation de 0 à 20, l'histoire et la géographie se voient accorder le coefficient 1 à l'oral de la première partie (texte **154**).

---

et de profondeur, dans l'enseignement, dans les classes supérieures » (« L'enseignement secondaire de 1880 à 1890 », *R.E.S.E.S.*, 1889/12, p. 56-57).

(1) AN F*/17/3206, PV S.C.S.I.P., 28 décembre 1889. Par exemple, dans le programme de 6e, le C.S.I.P. fait rajouter, après « Les Jeux Olympiques », « Délos, Delphes, Olympie ».

(2) La question de la réduction de l'horaire n'a été discutée ni par la S.P.C.S.I.P., ni par le C.S.I.P.

(3) Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, fait publier tous les rapports produits par la Commission pour l'étude des améliorations…, ainsi que les textes réglementaires adoptés par le C.S.I.P., précédés d'une *Lettre aux membres du personnel administratif et enseignant des lycées et des collèges* dans un supplément au n° 922 du *Bulletin administratif* du 15 juillet 1890, *B.A.I.P.* (N.S.), t. 48, 1890.

(4) Charles Seignobos, *L'Histoire dans l'Enseignement secondaire. La conception nouvelle de l'Histoire. La méthode. Les instruments de travail*, Paris, A. Colin, 1906. « Une révolution s'est faite en France depuis vingt ans dans la conception de l'enseignement de l'histoire. Elle a commencé avec les *Instructions* de 1890, rédigées par M.E. Lavisse. » (p. 3). Sans parler de révolution, Jules Gautier souligne aussi le caractère novateur du texte de Jallifier : « Quant à l'Instruction sur l'enseignement de la géographie, nous l'avons accueillie avec la plus grande satisfaction… Dans aucun plan d'études, le rôle de la géographie n'a été exposé avec tant d'élévation ; jamais, on n'a fait comprendre plus clairement l'action que cette science peut avoir sur l'imagination, sur le raisonnement, sur le sentiment moral et civique, jamais non plus la place de ses différentes parties n'a été marquée avec plus de netteté. Il y a ici, qu'on le remarque bien, autre chose que des conseils sur la manière d'enseigner, il y a un corps complet de doctrine » (« Revue de quinzaine », *R.E.S.E.S.*, 1892/2, p. 248). L'article souligne longuement tout ce que cette nouvelle conception de la géographie scolaire doit à l'action de Vidal de la Blache.

L'histoire et la géographie dans les réformes de l'enseignement secondaire spécial (1881-1891)

En dépit de son incontestable réussite, l'enseignement secondaire spécial est mis sur la sellette dès l'arrivée au pouvoir des Républicains. Une Commission de l'enseignement spécial est chargée dès 1880 de préparer une réorganisation du régime des études. L'enseignement spécial entre dans le cycle des réformes – 1881-1882, 1886, 1891– qui le conduisent à se transformer en enseignement secondaire moderne[1]. Qu'en est-il de l'histoire et de la géographie ?

L'allongement de la durée des études – 5 années au lieu de 4, désormais sanctionnées par un baccalauréat de l'enseignement secondaire spécial – décidé en 1881-1882 a des conséquences pour l'histoire et la géographie. Le principe de deux cycles – 1re, 2e et 3e année, 4e et 5e année – pendant lesquels les élèves parcourent le continuum chronologique de l'Antiquité à l'époque contemporaine est adopté pour l'histoire. L'allongement de la durée de la scolarité permet une redistribution des périodes au cours des trois premières années. On en retiendra en particulier l'allégement du programme de la première année avec le glissement du Moyen Âge en seconde année. L'histoire enseignée dans le premier cycle reste une histoire factuelle, une histoire bataille et diplomatique. En revanche, au cours du second cycle, même si l'histoire politique est toujours bien présente, l'attention des élèves est attirée sur les faits de civilisation et les faits économiques. Les programmes de géographie sont profondément remaniés dans le sens d'un alignement sur ceux de l'enseignement secondaire classique de 1874 : l'Afrique, l'Asie et l'Océanie en première année, l'Europe en seconde année et la France en troisième année (texte **121**). Préparés par Melouzay, ces nouveaux programmes ne soulèvent aucune discussion ni remarque tant de la part de la Section permanente que du Conseil supérieur[2] et peuvent être publiés le 28 juillet 1882 (texte **136**). L'histoire et la géographie figurent à l'oral du baccalauréat de l'enseignement secondaire spécial (texte **137**).

La réforme de 1886, qui allonge la durée des études d'une année, est préparée par un long rapport de Charles Zévort, directeur de l'enseignement secondaire, mettant en particulier l'accent sur la place de l'histoire et de la géographie dans l'enseignement secondaire spécial (texte **147**). Mais quelle histoire ? quelle géographie ? Les propos de Zévort, textuellement repris par le ministre de l'Instruction publique le 12 décembre 1885 devant le Conseil supérieur[3], constituent un véritable cahier des charges que Jallifier, concepteur des nouveaux programmes, va respecter à la lettre. La division en deux cycles avec respect du continuum chronologique est conservée. Les trois premières années sont entièrement consacrées à l'histoire

(1) Sur les aléas de l'enseignement secondaire spécial, cf. Falcucci, *op. cit.*, p. 278-302. Cf. également Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967*, Paris, A. Colin, collection U, 1968, p. 252-257 (bref exposé qui montre parfaitement les enjeux de l'enseignement secondaire spécial).

(2) AN F*/17/3202, PV C.S.I.P., 25 juillet 1882. On notera quelques remaniements de formulation. Par exemple, sur une observation d'un membre du C.S.I.P. faisant remarquer l'inexactitude de l'expression « gravure sur bois et sur cuivre », on lui substitue celle de « gravure en relief et en creux ».

(3) « Revue de quinzaine », *R.E.S.S.*, t. V, n° 4, 15 mars 1886, p. 151.

nationale, et très accessoirement à celle des autres États. Cette histoire est essentiellement une collection de faits. Au cours des trois dernières années, c'est une histoire de la civilisation, depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine, qui est présentée aux élèves. Conseil est donné aux professeurs de procéder à des rappels factuels lors de l'étude des civilisations antiques. Au total, ces programmes adoptés sans discussion par le Conseil supérieur[1] restent très différents de ceux de l'enseignement secondaire classique. En revanche, on notera leur similitude avec les programmes adoptés quatre ans plus tôt pour l'enseignement secondaire féminin (texte **135**) : une histoire événementielle et essentiellement nationale, puis une histoire de la civilisation. Les programmes de géographie enregistrent trois changements. La géographie figure désormais dans toutes les classes de l'enseignement secondaire spécial. Conformément aux vœux du directeur de l'enseignement secondaire, la part de la géographie économique enseignée au cours des trois dernières années augmente sensiblement. Enfin, la géographie de la France est présente deux années de suite. En géographie comme en histoire, la France est donc bien au cœur de ces nouveaux programmes (texte **148**). Le 29 septembre 1886, une circulaire annonce leur mise en application dès la rentrée d'octobre Des aménagements sont prévus pour les élèves de seconde et de troisième année. Des résumés d'histoire du Moyen Âge pour les premiers, d'histoire moderne pour les seconds doivent leur permettre de prendre une rapide connaissance des périodes qu'ils n'ont pas étudiées avec l'ancien programme (texte **149**). Comme en 1882, aucune directive pédagogique n'accompagne la publication des nouveaux programmes. Aussi convient-il de souligner l'initiative d'Edgar Zévort, inspecteur de l'académie de Paris, qui rédige des « Instructions pour un cours d'histoire conforme aux nouveaux programmes de l'enseignement spécial de la première à la sixième année (programmes du 10 août 1886) ». Publiées dans la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur* en 1887, elles n'ont aucun caractère officiel. Elles présentent un double intérêt : rappeler aux professeurs que le cours d'histoire de l'enseignement spécial doit être conçu différemment de celui de l'enseignement secondaire classique, signaler les écueils que peut présenter la mise en œuvre de ces nouveaux programmes, en particulier au cours des trois dernières années (cf. annexe n° 10). L'arrêté du 10 août 1886 fixant les programmes du baccalauréat indique que l'interrogation d'histoire portera sur les programmes de la 5e et de la 6e année, l'interrogation de géographie portant, elle, sur les programmes de la 4e, de la 5e et de la 6e année[2].

Consacrant l'abandon de l'appellation enseignement secondaire spécial au profit de celle d'enseignement secondaire moderne et l'adoption pour les classes de cet ordre d'enseignement de la dénomination en usage dans le secondaire classique, la réforme de 1891 apporte son lot de changements dans les programmes d'histoire et de géographie conçus par Jallifier (texte **159**). En histoire, la durée hebdomadaire des cours est réduite d'une demi-heure en 6e, 5e et 4e, mais augmentée du même volume horaire dans les autres classes. Les programmes sont alignés sur ceux

(1) AN F*/17/3204, PV C.S.I.P., 22 juillet 1886.

(2) *B.A.I.P.* (N.S.), t. 40, n° 717, et Piobetta, *op. cit.* p. 869-884, p. 872-875.

du classique. Cette décision correspond beaucoup plus à un simple souci d'économie qu'à une volonté de mettre les deux enseignements historiques sur un pied d'égalité. En effet, lors des discussions devant la Section permanente, Jallifier, signale que cette mesure doit permettre « la réunion des élèves des deux ordres (secondaire classique et secondaire moderne) d'enseignement dans une seule classe ». À Bréal, qui fait remarquer qu'en procédant de cette façon on risque « de retomber dans les inconvénients de la bifurcation et d'encourager la désertion des lycées par les classiques », le directeur de l'enseignement secondaire répond que « cette mesure est réclamée par les recteurs et les chefs d'établissements principalement pour les collèges où les élèves ne sont pas assez nombreux et qu'elle est déjà appliquée dans plusieurs établissements »[1]. La classe de première section lettres[2] se voit accorder trois heures hebdomadaires d'enseignement d'« histoire générale de la civilisation et d'histoire de l'art ». Cette mesure suggère plusieurs remarques. Le programme d'histoire de la civilisation est un condensé encyclopédique de ce qui se faisait en deux années – 4e et 5e – depuis 1886. Aucune justification n'est fournie à cette reprise lors des discussions devant la Section permanente, puis devant le Conseil supérieur. En revanche, l'introduction de l'histoire de l'art est justifiée par la nécessité « de ne jamais renoncer à pénétrer les esprits de l'impression du beau ».

Augmenté d'une demi-heure en sixième et en cinquième, l'horaire imparti à la géographie ne change pas dans les autres classes. Les programmes ne sont pas alignés sur ceux de l'enseignement classique. L'ordre de présentation des différentes puissances, toujours étudiées à deux reprises au cours de la scolarité, est modifié. Enfin, la part de la géographie économique est réduite. Toutes ces mesures ne font l'objet d'aucun commentaire de la part des membres du Conseil supérieur.

En introduisant une interrogation orale de géographie dans la seconde partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne, en lui accordant le même coefficient qu'à l'interrogation d'histoire, le décret du 5 juin 1891 (texte **157**) provoque la grogne des historiens-géographes qui réclament l'individualisation de l'histoire et de la géographie, dotées chacune du coefficient 1 lors de l'oral de la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique. Un groupe d'enseignants du secondaire et du supérieur, emmenés par Lavisse, dépose un vœu dans ce sens en juillet 1896 au Conseil supérieur. Ils font observer que le coefficient 1 ne correspond pas à l'importance attribuée par le plan d'études à l'histoire et à la géographie dans le secondaire classique et insistent sur le caractère « double » de l'interrogation, « qui rend indispensable pour mieux apprécier les connaissances des candidats d'avoir une note pour l'histoire et une autre pour la géographie »[3].

(1) AN F*/17/3217, PV C.S.I.P., 20 mai 1891.

(2) La classe de première comprend deux sections : une section littéraire et une section scientifique ou première-sciences.

(3) AN F/17/3210, PV C.S.I.P., 23 juillet 1896. On notera en particulier le propos de Lavisse : « Trop longtemps, la géographie a été considérée comme une simple annexe de l'histoire. Elle n'était pas enseignée. puis on s'est aperçu que l'histoire était une chose, et la géographie une autre. Quel embarras pour les professeurs qui interrogent à la fois sur l'histoire et la géographie et qui doivent fondre les deux notes en une seule. »

Au terme d'une discussion longue et passionnée, qui voit en particulier poser la question du statut de la géographie « que se disputent à la fois les facultés des lettres et les facultés des sciences », le Conseil supérieur décide l'individualisation des deux notes de l'épreuve orale pour la première partie des deux baccalauréats, mais sans augmentation de coefficient[1].

L'histoire et la géographie dans la réforme des cycles (1902)

Dix ans après la réforme de 1890, l'enseignement secondaire est en crise. En témoignent les discussions passionnées qu'il soulève, la baisse constante des effectifs des lycées et des collèges, et enfin les grandes enquêtes lancées en 1899 par la Société d'enseignement supérieur et surtout par une Commission de l'enseignement secondaire de la Chambre des députés présidée par Ribot[2]. Consciente de l'urgente nécessité d'adapter l'enseignement aux réalités du XX^{e} siècle, la Commission Ribot envisage toute une série de réformes touchant aussi bien le régime des établissements, la condition et la formation du personnel, que la révision des plans d'études. L'aspect le plus original de ses réflexions concerne l'instauration du système des cycles dans l'enseignement visant à organiser des études suffisantes constituant un tout pour des élèves ne faisant que deux ou trois années d'études secondaires. Au même moment, le ministère de l'Instruction publique travaille de son côté à une réforme des études. En janvier 1902, Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique, informe Ribot du projet de son ministère, qui tient en deux propositions : unité de l'enseignement secondaire et répartition des études secondaires en deux cycles. Au terme d'une brève discussion, la Chambre des députés vote la réforme le 13 janvier 1902. L'enseignement secondaire classique et l'enseignement secondaire moderne disparaissent théoriquement. Un premier cycle allant de la 6^{e} à la 3^{e} comprendra une section A avec latin et une section B sans latin. Les programmes de la section B seront conçus pour permettre aux élèves de mettre fin à leurs études au terme de la classe de 3^{e}. Le second cycle – seconde à terminale – comprend quatre sections : A (latin-grec), B (latin-langues), C (latin-sciences) et D (sciences-langues). Une Commission nommée par le ministre doit préparer de nouveaux programmes qui seront soumis au Conseil supérieur.

Quelles sont les conséquences de cette réforme pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie ? En l'absence des procès-verbaux de la Section permanente et du Conseil supérieur à partir de 1899, il est malaisé de suivre la préparation des nouveaux programmes. On peut pallier partiellement cette lacune à l'aide de

(1) Les littéraires se montrent particulièrement hostiles au vœu des historiens-géographes. Leur représentant déclare : » De toutes les épreuves orales, l'histoire et la géographie est celle pour laquelle il est le plus facile de se préparer par la mémoire… Que l'élève connaisse quelques faits se rapportant à la question posée, il obtiendra une note suffisante… La géographie tend à devenir une encyclopédie. C'est une science qui embrasse tout et que se disputent à la fois les facultés des lettres et les facultés des sciences. Il est à craindre que les tendances qui se manifestent aujourd'hui ne soient très dangereuses dans l'enseignement secondaire ainsi fait. Aussi faut-il se garder de l'introduire à l'état de science distincte et de lui donner là toutes les ambitions qu'elle a ailleurs. On aboutirait au chaos ».

(2) Cf. Falcucci, *op. cit.*, p. 468-509.

quelques documents extraits des minutes des séances du Conseil supérieur[1] et des comptes rendus succincts des séances de ce même conseil publiés dans le *Bulletin administratif*, la *Revue internationale de l'enseignement* et *la Revue universitaire*[2]. Dès sa première réunion, la Commission se scinde en deux sous-commissions : l'une pour les lettres et l'autre pour les sciences – qui elles-mêmes se scindent en sous-commissions disciplinaires[3]. La sous-commission d'histoire et de géographie comprend au départ Ernest Lavisse, Camille Jullian, Georges Perrot et Louis Gallouédec, soit trois représentants de l'enseignement supérieur parisien pour un professeur de lycée, parisien lui aussi. Elle s'élargit en faisant appel à d'autres personnalités, et en particulier à Charles Seignobos, alors chargé d'un cours d'histoire moderne à la faculté des lettres de Paris, dont la contribution dans les travaux de la sous-commission semble avoir été importante[4]. Albert Malet participe aussi activement aux travaux de la sous-commission. Celle-ci a également fait siennes des suggestions de la Section permanente. Ces travaux donnent naissance à deux rapports que Louis Gallouédec présente au Conseil supérieur le 28 mai 1902[5]. Que faut-il en retenir ? Pour l'histoire :

- la volonté de substituer à une histoire « qui reste encore trop une histoire bataille et une histoire diplomatique une histoire des peuples et de la société ».
- le souci de distinguer entre le premier cycle, « où l'exposé interminable des guerres » sera drastiquement réduit au profit « de questions qui intéressent la vie des sociétés et le mouvement général de la civilisation », et le second cycle, avec « des programmes plus développés en pénétrant plus avant dans les faits et en s'attachant à faire mieux connaître la marche générale de l'histoire ».
- l'étude de toutes les périodes depuis l'Antiquité dans le premier cycle, « afin que les élèves qui quitteraient le lycée après la classe de troisième ne partent pas sans avoir reçu une vue générale des grandes époques de l'histoire humaine et de l'histoire des principaux pays », le retour dans le second cycle sur le continuum chronologique du X^e^ siècle à 1889.
- l'introduction dans les classes du second cycle, sections A et B, d'un enseignement de l'histoire ancienne et de l'histoire du haut Moyen Âge réclamé par les antiquisants et les médiévistes.
- la critique du système des cycles appliqué à l'enseignement historique. Le rapporteur souligne : « Des programmes d'histoire ancienne et du Moyen Âge ont été rédigés pour les classes de seconde et de première[6]. Par cet artifice, on a pu

(1) AN F/17/13641, Minutes PV C.S.I.P., 28 mai 1902.

(2) *B.A.I.P.* (N.S.), 1902, t. 71, n° 1525, p. 964-965, p. 970-971 et *R.U.*, 1902/1, p. 105, p. 515 et 1902/2, p. 97.

(3) La liste des membres de la Commission figure dans les minutes des PV C.S.I.P.

(4) Charles Seignobos, *op. cit.* L'auteur écrit dans la préface : « Une sous-commission dont j'ai eu l'honneur d'être membre a préparé un programme conforme aux principes des deux cycles ». Faut-il en conclure, comme le fait Jacques Portes (*op. cit.*, p. 187), que Seignobos en a été le principal concepteur ?

(5) AN F/17/13641, Minutes PV C.S.I.P., 28 mai 1902. Programmes d'histoire-Programmes de géographie.

(6) Séries A et B. En effet, les élèves de seconde A et B étudient l'Europe du X^e^ au XV^e^ siècle en seconde et reviennent sur les débuts du Moyen Âge dans la partie de programme qui leur est spéciale. (cf. texte **183**).

prolonger l'histoire ancienne jusqu'au X^e siècle [...] la Commission ne s'abuse pas de ce stratagème. Il paraîtra bizarre de voir Charlemagne et l'empereur Otton rattachés à l'histoire romaine. On s'étonnera aussi que d'après les dispositions des programmes, les élèves soient réduits à voir les origines du Moyen Âge que dix-huit mois après en avoir vu la fin. Mais ces critiques sont celles de l'application du système des cycles à l'enseignement historique, et votre Commission dégage entièrement sa responsabilité sur ce point. L'avenir dira s'il n'eût pas été prudent de faire fléchir, en ce qui concerne l'histoire, l'institution de cycles rigoureux et si votre Commission n'était pas bien inspirée en faisant des réserves sur les résultats qu'on peut attendre du changement nouveau en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire ».

Pour la géographie :

- l'idée que « l'enseignement de la géographie s'accommode du système des cycles bien plus aisément que l'enseignement de l'histoire [...]. Le rapporteur est heureux de n'avoir à formuler aucune réserve sur ce point ».
- la volonté de donner aux élèves du premier cycle « une idée générale des principales contrées de la terre » en y incluant l'Europe.
- l'introduction en classe de seconde d'« un enseignement entièrement nouveau » de géographie physique générale et humaine, témoignant de l'évolution du savoir savant en géographie sous l'impulsion de Vidal de la Blache[1]. La justification avancée par la sous-commission pour l'introduction de cet enseignement mérite d'être notée : « Nous avons la conviction d'aider par là au recrutement des écoles commerciales et coloniales, et de contribuer peut-être à susciter des vocations vers ces branches trop négligées encore de l'activité nationale ».
- le regret de la sous-commission devant le refus de la commission d'instituer un enseignement de géographie « particulier » en classe de philosophie et d'augmenter l'horaire général imparti à la géographie[2]. Satisfaction lui sera donnée au moins partiellement en 1905, avec l'introduction de la géographie des grandes puissances du monde dans les classes de philosophie et de mathématiques élémentaires à raison d'une heure par semaine (textes **191**, **192**) et d'une interrogation de géographie lors de la seconde partie du baccalauréat (texte **192**).

La discussion générale qui suit la présentation des rapports voit Lavisse revenir à deux reprises sur le système des cycles dans l'enseignement de l'histoire pour

(1) Sur cette question cf. Michel Hagnerelle, Isabelle Lefort, « 1872-1992 : l'évolution de la géographie scolaire à travers les programmes de seconde », *Bilans et perspectives pour une discipline de formation. Mélanges offerts à Mme Geoffroy*, C.R.D.P. de Strasbourg, s.d. (1993), p. 146-155. Vidal de la Blache a-t-il participé aux travaux de la sous-commission ? Sur le rôle de Vidal de la Blache dans l'enseignement de la géographie au niveau secondaire, cf. également son intervention pour l'introduction de la géographie régionale à l'agrégation (cf. *infra*, p. 73).

(2) La minute du rapport de la sous-commission se termine par ces lignes : «Elle regrette que le Commission n'ait pu augmenter légèrement la place accordée par l'horaire à la géographie. Elle pensait que la géographie était devenue un enseignement trop vivant et trop essentiel pour pouvoir être sacrifié plus longtemps. Elle espère que le conseil », qui sont barrées et remplacées par : « Votre commission vous propose d'adopter les programmes qui vous sont soumis et qui constribueront très certainement, en dépit de la place trop restreinte qu'on a laissée à la géographie, au développement intellectuel des élèves de nos lycées en même temps qu'ils serviront à renforcer tout un enseignement dont le but doit être, dit-on, d'orienter nos enfants vers la vie ».

le critiquer. Le directeur de l'enseignement secondaire lui répond en rappelant l'intérêt de la réforme : permettre aux élèves sortant de l'enseignement secondaire au terme de la 3e d'avoir parcouru toute l'histoire de l'Antiquité à la période contemporaine, tenir compte de l'âge des enfants qui auront d'abord un aperçu général de l'histoire, puis un enseignement « plus philosophique » avec des révisions. La question des professeurs spéciaux est également évoquée à propos de l'enseignement de l'histoire médiévale. Le représentant élu des professeurs d'histoire et Lavisse encore affirment leur conviction que cet enseignement doit être donné par un professeur spécial et non par le professeur de grammaire si on ne veut pas qu'il soit inintelligible[1]. Dans sa réponse, le directeur de l'enseignement secondaire signale qu'il en sera selon le vœu des intervenants dans les lycées mais que pour les collèges communaux, encore fort nombreux, il faudra trouver des licenciés capables et acceptés par les municipalités[2]. La discussion des programmes de géographie suscite l'intervention de Gaudry, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, pour réclamer que les nombreuses questions ayant trait à la géologie soient enseignées par les professeurs d'histoire naturelle. Ce rappel de Gaudry est exemplaire des débats qui, depuis quelques années, opposent géographes et scientifiques sur la question de l'enseignement de la géographie physique[3].

Adoptés sans modification par le Conseil supérieur, les programmes sont publiés le 31 mai 1902 (textes **183**, **184**). En histoire, ils redonnent droit de cité à l'histoire de France de 1815 à 1871 en 7e et consacrent le respect du continuum chronologique à l'intérieur de chacun des deux cycles. La géographie générale, instaurée en 2e et maintenue en 6e, devient le passage obligé des études géographiques au collège et au lycée[4]. À la différence de 1890, aucun texte n'accompagne les nouveaux programmes pour en expliquer et la philosophie et le mode d'emploi. Le 19 juillet, le ministère se contente d'envoyer une *Instruction relative au plan d'études aux recteurs* pour leur préciser « l'économie générale de la réforme » (texte **186**). Dans ce texte à vocation purement administrative, on trouve quelques précisions pour la mise en œuvre de la réforme dans les classes d'histoire et de géographie : éviter les regroupements pour les cours correspondant à un même programme et entraînant une surcharge des effectifs[5], confier l'enseignement de l'histoire dans

(1) Lavisse souligne : « L'enseignement de l'histoire du Moyen Âge est particulièrement difficile et délicat, il exige des connaissances approfondies, car il importe de savoir quels sont les faits importants à mettre en relief ».

(2) Les collèges communaux dépendent des conseils municipaux qui, chaque année, votent les crédits nécessaires à l'entretien des locaux, au renouvellement du matériel et surtout à la rétribution du personnel. Depuis 1850, la loi Falloux impose aux communes des engagements quinquennaux garantissant les émoluments du personnel. Elles tournent la loi en recrutant des professeurs non licenciés.

(3) Cf. V. de Lapparent, « La réforme de l'enseignement géographique », *L'Enseignement secondaire*, 1898, t. XIX, p. 29-31, demandant que l'enseignement de la géographie physique soit détaché de l'histoire et confié à des professeurs ayant « une formation plus scientifique que littéraire ». Cf. la réponse de L. Gallois, « La géographie et les sciences naturelles », *R.U.*, 1899, t 8/1, p. 38-47, et de Louis Laffitte, « La réforme de l'enseignement géographique », *R.U.*, 1898/1, p. 255-259.

(4) Cf. l'analyse d'Isabelle Lefort, « L'enseignement de la géographie des jésuites à nos jours » dans Pierre Desplanques (coordonné par), *Profession enseignant. La géographie en collège et en lycée*. Paris, Hachette Éducation, 1997, p. 69-70.

(5) Regroupements réclamés par les principaux de collèges en particulier. La question avait déjà été évoquée en 1891.

les classes de 6e et surtout de 5e à des professeurs spéciaux, enfin appliquer progressivement les nouveaux programmes à partir de la rentrée « pour ne pas faire subir aux élèves des répétitions fastidieuses et des omissions regrettables ». Dans son préambule général, la circulaire annonce l'envoi d'instructions disciplinaires aux professeurs. Au grand dam des professeurs d'histoire et de géographie, celles-ci ne suivent pas. Lavisse s'en explique quelques années plus tard en déclarant : « Nous avons préparé une note, sorte de courte introduction à mettre sur le programme. Si elle n'y a pas été mise, c'est qu'on a pensé qu'il valait mieux rédiger une instruction ministérielle mais on a oublié de rédiger cette instruction »[1].

La réforme des études s'accompagne d'une réforme du baccalauréat. Les interrogations d'histoire et de géographie de la première partie sont individualisées avec octroi d'un coefficient 1 pour la géographie dans les quatre séries et d'un coefficient 2 pour l'histoire dans les séries latin-grec et latin-langues[2] (texte **185**).

Une réforme mal vécue

Critiquée par nombre d'universitaires[3], la réforme de 1902 plonge les professeurs d'histoire et de géographie dans un profond désarroi. Deux faits doivent cependant être notés. Globalement, l'économie générale de la réforme n'est pas remise en cause[4]. D'autre part, le désarroi concerne surtout l'enseignement de l'histoire pour lequel la lourdeur des programmes, surtout dans le premier cycle, et l'absence d'instructions sur « la méthode et les procédés » à mettre en œuvre dans les cours, dont la durée est désormais limitée à une heure, sont unanimement regrettées[5]. Ce

(1) Charles Seignobos, Ch.- V. Langlois, L. Gallouédec, M. Tourneur, *L'enseignement de l'histoire. Conférences du Musée pédagogique, 1907,* Paris, Imprimerie nationale, 1907. Intervention de Lavisse le 14 mars 1907, p. 165.

(2) Le doublement du coefficient accordé à l'histoire dans les séries latin – grec et latin – langues donnait satisfaction à Lavisse qui avait fait remarquer, au cours des discussions, que les élèves de ces deux séries étaient interrogés sur l'histoire ancienne et sur l'histoire contemporaine.

(3) G. Monod « Questions d'enseignement et d'administration », *R.H.*, 1902, t. 80, p. 83-85. Monod critique la surcharge des programmes, l'absence de l'histoire ancienne dans les programmes des sections scientifiques du second cycle, l'insuffisance de l'histoire du Moyen Âge « complètement étranglée dans le second cycle », la prétention du cours d'histoire des classes terminales, « véritable cours d'enseignement supérieur », enfin le regroupement des élèves « qui donnera des classes horriblement encombrées et par suite infructueuses ». Les médiévistes se sentent particulièrement visés. Leur porte parole, Louis Bréhier, écrit : « C'est un fait bien reconnu que les auteurs du programme d'enseignement dans les lycées et les collèges de 1902 ont voulu systématiquement diminuer le temps consacré à l'histoire du Moyen Âge » (« L'histoire du Moyen Âge et la licence d'histoire », *R.I.E.*, 1909, t. 58, p. 522-526).

(4) L. Gallouédec, « Méthodes et procédés de l'enseignement de l'histoire dans l'enseignement secondaire », *op. cit.* : On voit l'importance de la réforme accomplie. Elle troublait trop profondément d'anciennes habitudes pour ne pas jeter un désarroi momentané dans l'enseignement. En ce qui concerne la matière même du programme d'histoire, ce désespoir fut bref. La réforme de 1902 correspondait à une conception si rationnelle que, dans son ensemble, elle a rallié de suite la grande majorité du personnel enseignant. ». Dans les réponses à l'enquête que la jeune Société des professeurs d'histoire et de géographie fait sur la réforme de 1902, 68 réponses sur 105 obtenues se prononcent pour le maintien de la réforme des cycles (*B.S.P.H.G.*, octobre 1911).

(5) L. Gallouédec, *ibid.*, p. 61 : « Mais, en ce qui concerne la méthode et les procédés, l'adhésion a été moins rapide. Ce n'est pas faute de bonne volonté. Pour déterminer cette adhésion, il aurait fallu des directives précises venues d'en haut, apportées et expliquées par ceux dont c'est la mission propre ». Une étude comparative des débats suivant les conférences du Musée pédagogique montre

malaise, dont rendent bien compte les discussions accompagnant les conférences du Musée pédagogique[1] tenues en 1905 pour l'enseignement de la géographie sous la présidence de Vidal de la Blache[2], puis en 1907 pour l'histoire sous la présidence de Lavisse, est à l'origine de la publication tardive, en 1908, d'une Circulaire relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées et les collèges de garçons et de jeunes filles (texte **198**). Répondant aux vœux des enseignants, elle s'attarde longuement sur les méthodes et les procédés d'enseignement. Des interdictions sont prononcées, des exigences sont formulées. Le tout n'est pas d'une grande nouveauté. En histoire, le cours dicté et la récitation par cœur sont bannis dans les deux cycles. Dans le premier cycle, le professeur peut cependant dicter le sommaire ; mais sa dictée ne dépassera pas 8 à 10 minutes. Dans le second cycle, le sommaire sera l'œuvre des élèves. Le cours magistral est prohibé dans le premier cycle et autorisé à partir de la seconde. La leçon magistrale ne s'attardera pas sur les détails et se bornera à dégager les idées maîtresses. Compositions et devoirs seront corrigés collectivement. Les élèves du second cycle peuvent présenter de petits exposés oraux. On retrouve les mêmes prescriptions quant aux cours dictés et à la récitation en géographie. La carte sera préférée au sommaire. Décalques et coloriages sont interdits. Enfin, l'usage des images, des projections et des visites est chaudement recommandé. La conclusion de la circulaire, « le professeur d'histoire et de géographie est, plus que tout autre, un agent d'éducation nationale », laisse à penser que Seignobos n'est pas totalement étranger à sa rédaction, même s'il est probable que, pour l'essentiel, Gallouédec en est l'auteur. Une énième circulaire encourageant la création de cabinets d'histoire et de géographie dans les lycées et les collèges vient compléter en 1911 ces quelques conseils de méthode (texte **203**).

Ces deux textes de 1908 et de 1911 ne suffisent pas à faire taire l'inquiétude des professeurs d'histoire et de géographie qui, de surcroît, voient leur horaire d'enseignement réduit d'une demi-heure dans les classes de seconde A et B en 1912 (texte **205**). Ce trouble est manifeste lors de la première assemblée générale de la toute nouvelle Société des professeurs d'histoire et de géographie, tenue le

---

que la mise en œuvre des nouveaux programmes de géographie ne suscite guère d'états d'âme. Il n'en va pas de même dans les discussions relatives aux programmes d'histoire, où les termes *trouble, inquiétude*, reviennent constamment dans les propos des intervenants. Sur le poids des instructions officielles chez les professeurs d'histoire et de géographie, cf. Gallouédec : « J'ai reçu plus de cinquante lettres de professeurs d'histoire qui me disent : Mais comment devons-nous comprendre l'enseignement et les méthodes nouvelles. Personne ne nous a jamais donné un seul renseignement sur la question, nous sommes très gênés. Quand nous apercevons un inspecteur qui vient dans notre classe, nous nous demandons ce qu'il va penser de nous, et nous employons toujours le système du cours qui a du moins pour lui d'avoir été jadis le procédé courant » (p. 164).

(1) Ces conférences sont le fruit d'une initiative du vice-recteur de l'académie de Paris. Elles s'adressent « surtout aux professeurs en exercice dans les lycées parisiens ». Leur objectif : réfléchir discipline par discipline, au plan d'études de 1902. Elles sont inaugurées en 1904 avec un cycle de conférences sur *L'enseignement des sciences mathématiques et des sciences physiques*. Elles sont toujours suivies de débats révélateurs des enjeux et des conflits.

(2) Le Dantec, Marin, Péchoutre, Caustier, Vidal de la Blache, Gallois, Dupuy, *L'enseignement des sciences naturelles et de la géographie. Conférences du Musée pédagogique, 1905*, Paris, Imprimerie nationale, 1905. Pour la géographie, p. 115-211.

29 décembre 1910[1]. À sa demande de refonte des programmes, Poincaré, directeur de l'enseignement secondaire, répond négativement[2]. S'il ne se refuse pas à entendre les observations relatives à une réforme, il ne souhaite pas la mettre en chantier dans l'immédiat. Pour le ministère, il est prématuré d'apporter des bouleversements dans des programmes qui n'ont pas encore dix ans d'âge. Le moment serait d'ailleurs mal choisi en raison des attaques dont l'enseignement secondaire public est l'objet[3]. Enfin, Poincaré renvoie la balle dans le camp des enseignants en signalant qu'il appartient à la Société d'étudier « les allégements possibles ».

VII. Quelle histoire, quelle géographie pour les jeunes filles ?

Le programme de 1882[4]

Le dispositif réglementaire instituant l'enseignement secondaire féminin d'État, commencé avec la loi Camille Sée (31 décembre 1880), inscrit un aperçu de « l'histoire générale et de la géographie » dans le plan d'études du 14 janvier 1882 (texte **134**). Le projet de programmes élaboré par la direction de l'enseignement secondaire et amendé par la Section permanente du Conseil supérieur divise les cinq années d'études en deux périodes[5]. En histoire, les trois premières années couvrent le Moyen Âge, les périodes moderne et contemporaine envisagées surtout du point de vue des faits. L'histoire de France en constitue la substance essentielle. Les deux dernières années sont consacrées à l'histoire de la civilisation de la préhistoire à 1882. Mais le point de vue reste encore très hexagonal[6].

Le programme de géographie fait étudier en première année des notions élémentaires de géographie générale, en seconde année la géographie de l'Europe et en troisième année la géographie de la France. Absente de la quatrième année, la géographie revient en cinquième année avec l'étude économique des cinq parties du monde.

Ces propositions sont adoptées sans difficulté. On notera cependant l'intervention de Fustel de Coulanges lors de leur discussion devant la Section permanente, le 20 décembre 1881, pour déplorer le titre général donné au programme d'histoire des quatrième et cinquième années : *Histoire des institutions et de la civi-*

(1) *B.S.P.H.G.*, janvier 1911.

(2) Entrevue le 26 janvier 1911.

(3) Cf. *infra*, p. 74.

(4) Cf. Françoise Mayeur, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Paris, Presses de la FNSP, 1977.

(5) Sur la préparation de ce programme, cf. Françoise Mayeur, *op. cit.*, p. 85-108. Elle souligne le rôle d'Henri Marion, rapporteur des différents projets de textes devant le Conseil supérieur.

(6) Sur les finalités de l'enseignement historique à destination des jeunes filles, cf. Ernest Legouvé, « Comment faut-il instruire les femmes ? », *B.A.I.P.* (N.S.), t. 25, n° 480, 18 février 1882, p. 475-487. « Mais l'objet fondamental de ce cours », écrit-il, « c'est de leur inspirer l'amour de la France. On reproche volontiers aux femmes de n'être pas patriotes, c'est qu'elles ne la connaissent pas assez. Donnons à la France dans l'enseignement historique le rôle du soleil dans notre système planétaire. C'est autour d'elle que tout doit tourner. » (p. 483).

lisation[1]. Il juge que « cette formulation trop ambitieuse conviendrait mieux aux jeunes gens ». « Les jeunes filles, ajoute-t-il, sont certainement aussi intelligentes mais elles le sont d'une autre manière, elles aiment l'histoire vivante, concrète ». Foncin et Jules Ferry s'inscrivent en faux contre cette assertion, le premier soulignant que le programme « a précisément pour but de ramener vers un esprit sérieux et scientifique des jeunes filles généralement tournées vers l'imagination », le second faisant remarquer que « par expérience il sait que les jeunes filles sont susceptibles de comprendre l'abstraction aussi facilement que les jeunes gens ». Fustel de Coulanges revient à la charge lors du débat en séance plénière du Conseil supérieur pour signaler que « ce mot civilisation n'a pas encore été exactement défini »[2]. Et d'ajouter : « l'histoire de la civilisation comprend l'histoire de l'art, des lettres, des religions, etc. C'est donc un champ très vaste ouvert aux professeurs et aux faiseurs de livres qui pourraient être enclins à la déclamation ». Il propose en conséquence de remplacer la formulation prévue par celle d'*histoire de l'art*. Victor Duruy manifeste son opposition car « l'art est une partie seulement des évolutions qui se produisent chez tous les peuples ». Manifestement pressé de clôturer le débat, Jules Ferry déclare que « le Conseil est d'accord sur le fond mais que le reste est affaire de programmes, de circulaires explicatives ». Adoptés avec le mot civilisation mais sans celui d'institutions, les programmes sont publiés le 28 juillet 1882 sans « circulaires explicatives » (texte **135**).

L'agrégation et le certificat d'aptitude pour l'enseignement secondaire des jeunes filles dans l'ordre des *lettres,* dont les arrêtés des 5 et 7 janvier 1884 fixent les modalités comportent une composition à l'écrit et une leçon à l'oral en histoire. Ces deux épreuves portent sur un programme limitatif, l'histoire de l'Europe et de la France de 1515 à 1815[3]. La géographie apparaît seulement à l'oral (textes **138**, **139**). En 1894, à la demande du jury, une épreuve de géographie est introduite à l'écrit du certificat d'aptitude (texte **166**). On notera cependant que la durée de l'épreuve écrite est ramenée à trois heures, et ceci pour les deux disciplines. L'arrêté utilise d'ailleurs le terme *question* au lieu de *composition,* signifiant ainsi un changement de nature de l'épreuve dont rendent compte les rapports du jury. De plus, à l'oral, les candidates font désormais une leçon d'histoire *ou* de géographie. La même année, à la demande de l'École normale de Sèvres, les candidates à l'agrégation pour l'ordre des lettres peuvent se spécialiser en histoire, avec la création de deux sections : littéraire et historique (texte **165**).

(1) AN F*/17/3212, PV S.P.C.S.I.P., 20 décembre 1881.

(2) AN F*17/3201, PV C.S.I.P., 22 juillet 1882.

(3) « Quel doit être le programme d'agrégation pour contribuer à former les professeurs que nous désirons ? Il doit être limité pour les (les jeunes filles) habituer à apprendre à fond les choses », souligne Henry Lemonnier, « L'histoire à l'agrégation et dans l'enseignement des filles », *R.E.S.E.S.*, 1884/1, p. 393.

La révision de 1897

Les propositions de remaniement des programmes en 1897 se traduisent par une réduction de l'horaire imparti à l'histoire et à la géographie[1]. L'histoire perd une heure en première et en seconde année. La géographie disparaît de la cinquième année ; en revanche, elle est introduite en quatrième année à raison d'une heure hebdomadaire pendant le premier semestre seulement (texte **172**). Le découpage de la scolarité en deux périodes est maintenu pour l'enseignement de l'histoire. Le programme de la première période reste globalement le même. On notera cependant une modification de la répartition des matières. « La période révolutionnaire et contemporaine trop souvent mal connue » occupe désormais toute la troisième année qui se clôture « avec l'intéressant tableau, mi-historique, mi-géographique de l'état actuel du monde »[2]. Ce choix de privilégier l'histoire contemporaine conduit à refouler en seconde année le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècles, « qui y seront suffisamment au large », et à condenser le Moyen Âge. On remarquera aussi l'introduction de nombreux faits militaires en troisième année : Valmy, les campagnes d'Italie, Marengo, Hohenlinden, les grandes batailles de l'Empire. Faut-il y voir la volonté « d'édifier les *futuras virorum matres* »[3] ? La seconde période présente toujours l'histoire de la civilisation. Le nouveau découpage – de la préhistoire au XV^e^ siècle en quatrième année et du XV^e^ siècle à nos jours en cinquième année – atteste encore cette volonté de privilégier l'étude du temps présent dans la formation des jeunes filles[4].

Le programme de géographie générale de la première année est considérablement allégé – un trimestre – au profit de l'étude de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Amérique. En seconde année, l'étude de l'Asie est ajoutée à celle de l'Europe. En troisième année, la géographie des colonies s'ajoute à celle de la France. Enfin, en quatrième année, les élèves ont droit à une présentation des grands voyages de découverte au XIX^e^ siècle. En dépit de l'objectif fixé, « indiquer ce qu'ils ont ajouté à la connaissance de certaines grandes régions du globe ou à l'intelligence des phénomènes terrestres », peut-on encore parler de géographie ?

Conçus avec un réel souci d'allégement et de simplification par rapport à 1882, ces nouveaux programmes ne suscitent guère de longues discussions lors de leur examen par la Section permanente, puis par le Conseil supérieur[5]. Devant la Section permanente, Du Mesnil regrette la réduction de l'horaire d'histoire et « s'étonne en revanche de voir consacrer deux heures à la couture ». En séance plénière du Conseil supérieur, le rapport de la Commission de l'enseignement secondaire fait

(1) Sur la réforme des programmes de 1882, vivement critiqués dès leur mise en œuvre par les parents d'élèves et les pédagogues qui les jugent trop lourds, cf. Françoise Mayeur, *op. cit.* p. 210-220. Une commission ministérielle est constituée. Pierre Foncin et Henri Lemonnier animent les travaux de la sous-commission histoire et géographie, qui n'ont pas laissé de traces.

(2) AN F*/17/3211, Rapport présenté au nom de la Commission de l'enseignement secondaire des jeunes filles, 11 juillet 1897.

(3) Cf. Françoise Mayeur, *op. cit.*, p. 218.

(4) Dans le programme de 1882, la cinquième année commençait avec le démembrement de l'empire de Charlemagne. Une bonne partie du Moyen Âge est donc rejeté en quatrième année.

(5) AN F*/17/3220, PV S.P.C.S.I.P., 26 juin 1897 et AN F*/17/3211, PV C.S.I.P., 11 juillet 1897.

l'unanimité (texte **175**). Seul, Camille Jullian juge ces programmes encore trop chargés, en dépit des réductions proposées, et souhaite de nouvelles suppressions.

Publiés le 27 juillet 1897, ils sont présentés avec un découpage trimestrialisé et accompagnés de conseils pédagogiques rappelant les exhortations à l'honneur dans les textes officiels à l'usage des garçons : souci du professeur de distinguer l'essentiel de l'accessoire, une certaine liberté pour développer l'essentiel « à la condition expresse d'arriver à la fin de chaque trimestre au bout des parties du programme indiquées pour le trimestre », mois de juillet réservé à une révision générale (texte **176**).

La géographie à l'honneur

Objet d'une certaine désaffection dans la réforme de 1897, la géographie est mise à l'honneur dans l'enseignement secondaire féminin par l'arrêté du 30 juillet 1908 qui lui accorde une heure annuelle en quatrième et en cinquième année (texte **199**). Cette réforme de 1908 constitue par ailleurs un début d'harmonisation de l'enseignement géographique masculin et féminin. En effet, le programme de quatrième année est aligné sur celui de la classe de seconde des lycées et collèges avec l'étude de la géographie physique, humaine et économique du globe, le programme de cinquième année sur celui des classes de philosophie et de mathématiques élémentaires avec l'étude des grandes puissances. Cette volonté d'harmonisation entre les deux ordres d'enseignement se manifeste également dans la circulaire du 17 février 1908 relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie applicable dans les lycées et les collèges de garçons et de jeunes filles (texte **198**)[1].

La montée en puissance de la géographie dans l'enseignement secondaire des jeunes filles, le constat de « l'insuffisance des connaissances géographiques » récurrent dans les rapports du concours ont pour conséquence l'introduction en 1911 d'une épreuve écrite de géographie dans l'examen du certificat d'aptitude. En revanche, le vœu déposé en juillet 1912 devant le Conseil supérieur à l'effet d'introduire la même épreuve dans l'agrégation mention histoire n'est pas couronné de succès (texte **205**).

VIII. La formation scientifique et professionnelle des professeurs

Vers la licence d'histoire

La réforme des études supérieures entreprise par les gouvernements de la III^e^ République à partir de 1880 débouche sur la création d'une licence spécialisée d'histoire et de géographie[2]. L'évolution se fait en plusieurs étapes.

(1) Il faut replacer cette volonté d'harmonisation dans le contexte de la crise de croissance de l'enseignement secondaire féminin à partir de 1904-1905 qui va se traduire par un souci d'identification à l'enseignement secondaire masculin (cf. Françoise Mayeur, *op. cit.*, p. 377-427).

(2) Sur les facultés des lettres sous la III^e^ République et les réformes des études cf. Victor Karady, « Les universités de la Troisième République », dans Jacques Verger (sous la direction de), *Histoire des*

Le décret du 25 décembre 1880 portant modification de la licence ès lettres jusque-là unique constitue la première[1]. Désormais, la licence se compose d'épreuves communes et d'épreuves particulières correspondant à trois spécialités : lettres, philosophie et histoire (texte **132**). Réclamée depuis longtemps par les historiens, l'idée d'une licence ès lettres avec spécialisation est vivement défendue par Ernest Lavisse qui entame son long combat pour la professionnalisation de la préparation à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans le secondaire[2]. Rendue exécutoire à partir de la session d'examen de juillet 1882, la réforme suscite beaucoup d'interrogations de la part des universitaires. Elles conduisent à la publication d'instructions spécifiques le 5 août 1881 (texte **133**). On en retiendra quelques aspects pour la composante histoire-géographie : absence dans l'étude de l'Antiquité de l'histoire ancienne des peuples de l'Orient « qui est l'objet d'investigations qui la complètent et la transforment tous les jours », insistance sur l'histoire nationale[3] dans ses rapports avec l'histoire générale, importance accordée aux épreuves orales, enfin refus de « la vaine érudition ».

Ainsi conçue, la licence ès lettres mention histoire est modifiée en 1894 avec, en particulier, la possibilité de voir la composition de géographie disparaître de l'écrit, ce qui entraîne l'augmentation de son coefficient à l'oral (texte **168**)[4]. En 1900 est introduit, ce qui était réclamé depuis longtemps par Lavisse en particulier, le programme limitatif pour les épreuves écrites (textes **178**, **179**). Ses partisans y voient le moyen de lutter contre l'usage du manuel et d'inciter les étudiants à la lecture des grands ouvrages historiques se rapportant aux questions retenues[5].

C'est avec le décret du 8 juillet 1907 que naît la licence d'histoire et de géographie (texte **195**). Avec la disparition des épreuves communes, la spécialisation est enfin définitive. On notera cependant l'introduction à l'écrit d'une épreuve de version latine. Réclamée par les spécialistes d'histoire ancienne, elle joue le rôle de garde-fou à l'égard des étudiants issus des sections modernes. La circulaire d'application du 31 octobre 1907 montre que les géographes, en réclamant une licence

---

Universités en France, Toulouse, Privat, Bibliothèque historique, 1986, p. 323-366. On consultera aussi Louis Liard, *L'enseignement supérieur en France 1789-1894*, t. 2, Paris, A. Colin, 1894.

(1) Sur les discussions qui entourent cette première réforme cf. AN F*17/3212, PV S.P.C.S.I.P., 14 mai 1880-15 juin 1882 - AN F*/17/3190, PV C.S.I.P., 31 mai 1880-10 janvier 1881. On consultera aussi le long résumé des débats dans Henri Marion, « Conseil supérieur de l'Instruction publique. La session d'hiver, 20 décembre 1880-10 janvier 1881 », *R.I.E.*, 1881, t. 1, p. 97-104. L'auteur souligne le rôle esentiel de la jeune Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur dans cette réforme.

(2) Gabriel Monod, « Bulletin historique. France. Enseignement supérieur », *R. H*, t. 27, janvier-février 1885. « L'âme de la Société d'enseignement supérieur… le plus brillant des avocats et des ouvriers de la réforme ».

(3) « Il est nécessaire de poser en règle que l'histoire de France doit être le principal objet des études et de l'examen ». On retrouve ici le propos de Duruy dans sa circulaire aux recteurs (texte 91) et celui de Lavisse dans les instructions de 1890 (texte 152).

(4) Sur le moment, les géographes ne semblent pas s'être inquiétés de cette mesure.

(5) « Ils ne peuvent se préparer à cette épreuve que par la lecture de manuels ; ils choisissent les plus courts, et sans critique, ils repassent leur histoire. Ce travail est tout le contraire de ce que doit être un travail d'enseignement supérieur ».

spécifique de géographie, ne sont pas restés inactifs au cours des discussions précédant l'adoption de cette réforme (texte **196**). L'argument de l'organisation de l'enseignement dans les lycées et les collèges est retenu pour ne pas leur donner satisfaction[1].

La réforme de l'agrégation d'histoire et de géographie de 1885

En dépit de quelques aménagements décidés par le jury entré en fonction en 1875[2], le concours de l'agrégation continue de se dérouler conformément aux dispositions du Statut du 27 février 1869 (texte **107**). Dans les années 1880, celles-ci sont l'objet de nombreuses critiques. Ernest Lavisse, directeur des études d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, s'en fait l'écho dans le discours de rentrée qu'il fait aux étudiants, le 9 décembre 1880, à l'occasion de l'inauguration des conférences de préparation au concours[3]. C'est un véritable réquisitoire en trois points qu'il dresse. Il dénonce :

- le caractère encyclopédique des épreuves écrites, incitant les candidats au bachotage[4]. Prenant acte du conseil donné en 1880 aux candidats de n'étudier que les questions les plus importantes[5], Lavisse plaide pour l'adoption d'un programme limité[6] ;
- le caractère factice de l'épreuve de correction d'une copie extraite des archives du concours général, destinée à vérifier les qualités pédagogiques des candidats. Aussi en réclame-t-il la suppression. En revanche, Lavisse souligne l'intérêt des leçons orales « où l'aptitude au professorat se révèle le plus clairement puisqu'on peut y faire montre de ces qualités maîtresses : la mémoire, la simplicité, la précision » ;

(1) Cet argument avait déjà été utilisé en 1884 par le groupe de Paris de la Société de l'enseignement supérieur : « Il serait en outre mauvais d'augmenter dans les lycées le nombre de professeurs spéciaux, déjà trop considérable, et d'ajouter une nouvelle charge aux études déjà surchargées » (*R.I.E.*, 1884, t. 8, p. 92). Sur la création d'une licence de géographie et les débats que soulève cette proposition dans les années 1900-1910, cf. Le Dantec, Mangin, Péchoutre, Caustier, Vidal de la Blache, Gallois, Dupuy, *op. cit.* Au cours de la discussion qui suit les conférences portant sur l'enseignement de la géographie, Bougier, professeur au lycée Rollin, dépose un vœu sur la création d'une licence de géographie et la séparation de l'enseignement de la géographie de celui de l'histoire dans le secondaire. Ce vœu est repoussé ; mais la discussion qui précède le vote atteste l'existence d'une volonté d'autonomisation de l'enseignement de la géographie (p. 194-211).

(2) Le jury est présidé par Geffroy. Sur ces réformes – réduction du nombre des thèses en en restreignant le champ, réduction du nombre des textes à commenter – cf A. Geffroy, *op. cit.*, t. 9, p. 329-340, p. 392-426 et t. 10, p. 283-302

(3) Ernest Lavisse, « Ouverture des conférences à la Faculté des lettres de Paris », *R.I.E.*, t. 1, janvier-juin 1881, p. 137-151. D'entrée de jeu, Lavisse déclare : « Ne vous étonnez pas si je m'explique en toute liberté sur ce concours et sur nos conférences ; vous n'êtes pas un auditoire ordinaire ; vous serez ou vous êtes déjà des professeurs ».

(4) « On a commencé par lire Curtius, Duruy, Guizot, Mommsen ; on finit par les répertoires à l'usage des candidats au baccalauréat ».

(5) « Rapport sur le concours d'agrégation d'histoire et de géographie pour 1880 », *B.A.I.P.* (N.S.), t. 23, n° 458, p. 1272-1285. « L'avis est donné aux candidats de réserver leurs meilleurs efforts et plus tard ceux de leurs élèves pour les questions les plus importantes : tout n'est pas à étudier dans l'immense domaine de l'histoire ; il y faut du choix ».

(6) « Puisqu'un professeur doit enseigner l'histoire universelle, il faut qu'il apprenne et pour cela qu'il étudie sérieusement, non pas l'indéfini où il se perdra mais un certain nombre de questions ».

- la leçon de thèse, « une épreuve excellente [...], initiation véritable au métier d'historien mais exigeant des candidats un travail qu'ils ne peuvent réellement mener ».

Publiés dans le premier numéro de la *Revue internationale de l'enseignement*, organe de la jeune, mais déjà puissante Société de l'enseignement supérieur, les propos de Lavisse sont favorablement accueillis par nombre de ses collègues[1]. Ce mouvement d'opinion en faveur d'une réforme de l'agrégation est manifestement à l'origine de la nomination, le 31 octobre 1882, d'une Commission chargée d'étudier cette question[2]. Présidée par Victor Duruy, ses travaux tiennent compte des discussions engagées au sein des groupes provinciaux et parisiens de la Société d'enseignement supérieur ainsi que par la Société d'enseignement secondaire[3]. La Commission présente ses conclusions au début de l'année 1885. Elle propose :

- pour les épreuves écrites, de remettre aux candidates « une chronologie rédigée dans des conditions déterminées par le jury » et de limiter l'épreuve de géographie à une question de géographie physique et politique contemporaine ;
- pour les épreuves orales, de supprimer la correction de copie, de remplacer l'épreuve de thèse par la rédaction d'une dissertation historique choisie par le candidat dans une liste de sujets arrêtée chaque année par le jury et donnant lieu à un exposé oral de quarante-cinq minutes, enfin de tirer au sort entre un texte grec ou latin pour l'explication de texte.

À ce moment, le ministre de l'Instruction publique, informé des critiques également formulées à l'encontre des agrégations de lettres et de philosophie, décide une réforme générale des trois agrégations littéraires[4]. Une Commission présidée par le ministre est alors nommée. Lavisse y figure en bonne place, avec Geffroy. Tout va alors très vite. En dépit de l'opposition de Geffroy[5] et d'Anquez, les propositions de la Commission Duruy sont retenues[6] et étudiées par la Section permanente le 24 juin 1886, puis par le Conseil supérieur le 25 juillet 1885[7]. Adoptées sans problème par la Section permanente, elles rencontrent quelques oppositions

(1) Cf. en particulier dans la *R.I.E.*, les réactions d'Émile Boutroux, Émile Bourgeois, d'Alfred Croiset.

(2) *B.A.I.P.* (N.S.), t. 28, n° 517, p. 285, 4 novembre 1882, Arrêté instituant une Commission pour l'étude des questions relatives au concours d'agrégation d'histoire. Outre Duruy président, la Commission comprend : Geoffroy, directeur de l'École de Rome et président du jury du concours, Fustel de Coulanges, directeur de l'École normale supérieure, G. Monod, professeur à l'École des hautes études, Dumont, directeur de l'enseignement supérieur, Lavisse, professeur à la faculté des lettres de Paris, Zévort, directeur de l'enseignement secondaire, Anquez, inspecteur de l'Académie de Paris, Edgar Zévort, inspecteur de l'Académie de Paris.

(3) Cf. *R.I.E.*, 1883, t. 5, p. 675-682 et t. 6, p. 805-808 ; 1884, t. 7, p. 88-92 et p. 481-494.

(4) *B.A.I.P.* (N.S.), t. 37, n° 639, p. 337-338. Arrêté instituant une Commission pour l'examen des règlements relatifs aux diverses agrégations et nommant les membres de cette Commission, mars 1885.

(5) Cf. Geffroy, *op. cit.*, t. 9, p. 420-425 en particulier.

(6) « Compte rendu des travaux d'une Commission composée des Directeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, d'Inspecteurs généraux, de professeurs de faculté... sous la présidence du ministre de l'Instruction publique, 1re séance de travail », *R.I.E.*, 1885, t. 9, p. 372-274.

(7) AN F*/17/3214, PV S.P.C.S.I.P, 24 juin 1885, et AN F*/17/3202, PV C.S.I.P., 25 juillet 1885.

au sein du Conseil supérieur. Des voix s'élèvent pour réclamer le maintien des trois explications de texte qui doivent rester « la partie la plus importante du concours », et celui de la thèse, « réduite et atténuée ». Les trois explications sont maintenues. En revanche, la thèse est supprimée[1]. Ainsi amendé, le nouveau règlement de l'agrégation est publié le 29 juillet 1885 (texte **145**).

La sous-admissibilité (1891)

Les observations contenues dans le rapport sur le concours de 1890 sont à l'origine d'une modification importante. Le jury signale son embarras pour prononcer l'admissibilité des candidats au terme des épreuves écrites « sans appel possible, sans les avoir ni vus ni entendus et d'après leurs seules compositions écrites ». Des éléments d'appréciation manquent. « Comment, souligne-t-il, savoir précisément s'ils ont le jugement droit, s'ils sont doués de sens critique ? Comment prévoir à quel degré ils possèdent le talent d'exposition, l'expérience de l'enseignement ? Comment deviner s'ils ne sont pas affligés de quelque infirmité de la parole ? »[2]. Pour surmonter cette difficulté, le jury unanime propose au ministre de ne prononcer l'admissibilité définitive qu'« après une épreuve orale préliminaire dont le résultat s'ajouterait à ceux des épreuves écrites, les complétant, les corrigeant, et aurait force éliminatoire ». Ces remarques conduisent le ministre à saisir le Conseil supérieur de cette question, inscrite à l'ordre du jour de la session d'été 1891. La Commission chargée de son étude envisage deux solutions : faire faire une leçon d'histoire sur un sujet tiré au sort ou placer la leçon de thèse immédiatement après les épreuves écrites. L'unanimité se fait sur la seconde solution[3]. L'arrêté publié le 8 juin 1891 prévoit donc l'établissement d'une liste de sous-admissibilité au terme des épreuves écrites, suivi de la publication d'une liste d'admissibles dressée après la leçon de thèse (texte **158**).

La professionnalisation de l'agrégation d'histoire et géographie (1894)

Entrée en application lors du concours de 1892, la réforme de 1891 s'avère positive, au moins pour l'épreuve de thèse[4]. Ce constat n'empêche pas Lavisse, nouveau président jury, de revenir longuement sur les « imperfections » du concours qui l'empêchent d'être un véritable concours professionnel. C'est tout d'abord, et Lavisse revient sur une idée qu'il ne cesse de développer depuis 1880[5], le

(1) AN F*17/3203, PV C.S.I.P., 25 juillet 1885. Cf. en particulier le rapport présenté par M. Couat au nom de la Commission de l'agrégation, et la discussion qui suit. Le rapport de Couat est également publié dans A. de Beauchamp, *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur*, Paris, Delalain frères, t. 4, 1889, p. 122-126.

(2) AN F*/17/3206, PV C.S.I.P., 3 juin 1891. Propos du jury que Jallifier reprend dans le rapport qu'il présente devant le C.S.I.P. Le rapport du concours de 1890 n'a pas été retrouvé.

(3) Sur les raisons de ce choix, cf. PV C.S.I.P., 3 juin 1891.

(4) Ernest Lavisse, « Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts sur le concours d'agrégation d'histoire et de géographie de l'année 1892 », *R.U.*, 1892, t. 2, p. 385-405. Lavisse écrit : « Nous sommes heureux de vous dire, Monsieur le Ministre que l'épreuve de thèse a été, cette année, la meilleure du concours [...] Nous avons le plaisir de constater que plusieurs des thèses de cette année étaient remarquables ».

(5) Et qu'il ne cessera de répéter tout au long de sa carrière.

caractère encyclopédique des épreuves écrites « dont les sujets sont puisés dans l'histoire universelle et dans la géographie universelle », incitant ainsi les candidats à apprendre « dans des manuels et des mémentos de quoi répondre immédiatement à toute question prévue ». À ce type d'étudiant, il faut préférer « celui qui aurait étudié et qui saurait et comprendrait les plus grandes questions de l'histoire. Les lacunes, il les comblera plus tard – après les études, il y a encore la vie pour travailler – et du moins, il saura bien les choses principales ; il en saura quelques-unes très bien ». Pour Lavisse, une réforme urgente s'impose : la substitution « au programme actuel des compositions écrites, qui n'est autre que le programme de tout l'enseignement de l'histoire et de la géographie, d'une liste de questions » parmi lesquelles seraient choisis les sujets des compositions Un second point retient l'attention de Lavisse et de ses collègues du jury : l'inaptitude de bon nombre de candidats à faire des leçons qui seraient écoutées et comprises des élèves, résultat de l'insuffisance de la préparation pédagogique. Mais à supposer que la formation professionnelle soit efficace, le concours tel qu'il est ne présente pas « les moyens directs et pratiques de vérifier la réelle aptitude pédagogique des candidats. Ces moyens sont à chercher, et cela encore est une question à délibérer »[1]. Enfin, le rapport pose le problème de la relation de l'agrégation avec l'enseignement supérieur. Il dénonce vivement la dérive enregistrée depuis 1880 mettant les enseignants au service d'un programme lourd « au détriment de leur liberté et de leur activité scientifique. Ici aussi, une réforme s'impose ». En conclusion, Lavisse demande au ministre de mettre « à l'étude ces quelques questions [...] qui intéressent à la fois les deux ordres d'enseignement, secondaire et supérieur, dont la solidarité s'établit de plus en plus pour le plus grand bien de l'éducation nationale ».

Ce rapport, celui du concours de 1893[2], les remarques de l'inspection générale mais aussi les interventions d'universitaires[3] incitent le ministre à réunir une nouvelle Commission à l'effet de préparer un projet de réforme de l'agrégation[4]. Lavisse en sera une fois encore l'élément moteur. Ses conclusions déposées au début de l'année constituent une véritable révolution en établissant une distinction entre « épreuves scientifiques » et « épreuves professionnelles »[5].

(1) Ernest Lavisse revient longuement sur cette question de la formation professionnelle, qu'il avait déjà abordée en 1889 dans« Réforme nécessaire », *R.U.*, 1892, t. 1/1, p. 1-8.

(2) Ernest Lavisse, « Rapport à Monsieur le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur le concours de 1893 » dans *R.U.*, 1893, t. 2, p. 241-254.

(3) CF. par exemple : Ferdinand Lot, *L'enseignement supérieur en France. Ce qu'il est. Ce qu'il devrait être,* Paris, Henri Walter, 1892 et Ch.-V. Langlois, « Remarques à propos de l'agrégation d'histoire », *R.U.*, 1892, t. 2, p. 11-26.

(4) A.N. F*/17/3218, PV S.P.C.S.I.P., 13 juillet 1894. Présidée par le ministre, la Commission comprend : Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, Émile Bourgeois, professeur à la faculté des lettres de Lyon, Debidour, inspecteur général, Foncin, inspecteur général et président du jury d'agrégation, Gallois, chargé de cours à la faculté des lettres de Paris et membre du jury d'agrégation, Lavisse, professeur à la faculté des lettres de Paris et ancien président du jury d'agrégation, Lemonnier, chargé de cours à la faculté des lettres de Paris et membre du jury d'agrégation, Liard, directeur de l'enseignement supérieur, Monod, maître de conférences à l'École normale supérieure et vice-président du jury d'agrégation, Rabier, directeur de l'enseignement secondaire.

(5) *Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, LIV Agrégation d'histoire*, Paris, Imprimerie nationale, 1894, 54 p., p. 5-8.

Le projet de réforme prévoit pour les épreuves scientifiques la création d'un diplôme d'études supérieures (D.E.S.) décerné par les facultés des lettres. Organisé autour de la soutenance d'un mémoire, il permettrait de supprimer la leçon de thèse en confiant aux facultés des lettres la partie scientifique du concours « depuis le programme jusqu'au jugement ».

Quant à l'agrégation proprement dite, elle comprend trois types d'épreuves professionnelles correspondant à la sous-admissibilité, à l'admissibilité et à l'admission :

- des épreuves écrites de composition (histoire ancienne, histoire du Moyen Âge, histoire moderne et contemporaine, géographie) choisies dans un programme renouvelé tous les deux ans et donnant lieu à l'établissement d'une liste de sous-admissibilité ;
- une leçon orale portant sur le mémoire du D.E.S. d'histoire et de géographie[1] : elle permettrait de sélectionner les admissibles ;
- enfin, trois leçons orales – deux d'histoire et une de géographie –, d'une durée de trois quarts d'heure chacune, suivies de questions pédagogiques sur la manière d'approprier la leçon à la classe dans le programme de laquelle elle aurait été choisie concluraient le concours.

Ce projet dont le ministre souligne le quadruple intérêt – allégement du travail de préparation par la séparation des épreuves scientifiques et des épreuves dites professionnelles, des étudiants rendus plus aptes au travail personnel par la préparation du mémoire du D.E.S. et à l'enseignement par celle des leçons orales, plus grande facilité de préparation du concours pour les candidats de province et accroissement de l'activité scientifique des facultés enfin libres d'organiser leur travail – est immédiatement transmis aux facultés des lettres pour examen par les historiens[2]. Les universitaires approuvent globalement le principe et les attendus de la réforme, à l'exception de la première épreuve portant sur le mémoire, unanimement condamné « comme contraire à la dignité, à l'indépendance scientifique des Facultés, à la vraie science », le jury du concours étant considéré comme « un tribunal d'appel », voire « une cour de cassation »[3]. Tenant compte des objections de leurs collègues universitaires, les membres de la Commission revoient leur copie. En dépit des critiques formulées à son encontre, la leçon portant sur le mémoire ne disparaît pas. Elle perd cependant son caractère sélectif en étant reportée dans les épreuves d'admission. Le barrage de l'admissibilité est maintenu avec une leçon d'histoire tirée des programmes d'enseignement des lycées et collèges, accompagnée d'un entretien pédagogique. Ce second projet d'arrêté est présenté au Conseil supérieur dans sa session de juillet 1894 (texte **163**).

---

(1) Le diplôme d'archiviste paléographe et le diplôme de l'École des Hautes Études sont admis en équivalence du D.E.S.

(2) Cf. leurs réponses « attendues au plus tard pour le milieu d'avril » dans *Ministère de l'Instruction publique…, op. cit.*, p. 15-54. Toutes ces réponses sont très longues à l'exception de celle de la faculté des lettres de Besançon, qui signale : « À l'unanimité des membres présents, la faculté des lettres de Besançon a donné son approbation au projet qui lui était soumis ».

(3) Cf. le rapport de la faculté des lettres de Bordeaux, p. 15-20 : « De quelque manière que l'on interprète cette épreuve, il est évident qu'elle réduit les facultés de province au rôle d'un tribunal de première instance dont les arrêts sont révisés par une cour supérieure. C'est là une subordination qu'il nous est impossible d'admettre ».

La discussion devant la Section permanente va se focaliser sur la question de la leçon sur le mémoire[1]. Le 16 juillet, sur une proposition de Bréal reprenant l'argumentation des universitaires[2], et en dépit des interventions de Rabier et de Liard, la Section permanente la supprime, ramenant ainsi les épreuves d'admission à deux leçons. La Commission fait connaître son désaccord et réclame le maintien de la leçon tout en en modifiant le libellé pour ne pas froisser les universitaires. La proposition de la Commission fait l'objet d'une très longue discussion pour être finalement adoptée par la Section permanente le 18 juillet. Quelques jours plus tard, le Conseil supérieur suit l'avis de sa Section permanente. L'arrêté fixant les nouvelles dispositions de l'agrégation et celles du D.E.S. est publié le 28 juillet 1894 (texte **164**). Si la mise en application est immédiate pour le D.E.S., elle est reportée au concours de 1896 pour l'agrégation. Le 17 novembre 1894, une circulaire de présentation de la réforme est adressée aux recteurs pour communication aux candidats (texte **167**).

La réforme de l'agrégation d'histoire et géographie de 1897

Dès sa mise en application au concours de 1896, la réforme de 1894 soulève de vives critiques[3]. Dans son rapport, Lavisse, président du jury, met en cause le caractère artificiel de la leçon suivie d'un entretien pédagogique et les dysfonctionnements enregistrés lors de la leçon critique sur le mémoire. Avec l'accord des autres membres du jury, il dépose en janvier 1897 devant le Conseil supérieur un vœu demandant la suppression de la leçon tirée du mémoire qui continuerait cependant d'être produit par les candidats pour servir d'élément d'appréciation dans le classement final. Il réclame également le remplacement de l'entretien pédagogique par une leçon tirée au sort sur un sujet d'histoire ou de géographie choisi par les candidats et préparée en 24 heures. Il appartiendrait aux candidats d'indiquer « la façon dont ils traiteraient le sujet devant les élèves, les idées et les faits sur lesquels ils insisteraient pour les faire comprendre ». Cette épreuve serait la première des épreuves orales[4]. Étudiée par la Section permanente, puis par le Conseil supérieur lors de sa session d'été 1897, ce vœu est adopté et fait l'objet de l'arrêté du

(1) AN F*/17/3218, PV S.P.C.S.I.P., 16 juillet 1894.

(2) « Cette épreuve ne serait en fait qu'une forme nouvelle de la thèse ; elle aurait l'immense inconvénient de constituer le jury d'agrégation juge d'un travail déjà jugé par la faculté et de susciter ainsi des réclamations, d'éveiller des susceptibilités très regrettables », *ibid.*

(3) Ernest Lavisse, « Rapport sur le concours d'agrégation d'histoire et de géographie en 1896 », *R.U.*, 1896/2, p. 421-428 ; à propos de l'épreuve sur le mémoire, le rapport constate : « La dernière épreuve n'a pas été comprise par tous les candidats… Au reste nous avons constaté que l'appréciation de cette épreuve présente des embarras et même des difficultés graves ». À propos de l'épreuve professionnelle : « Les leçons ne nous ont pas satisfaits. Il faut tenir compte de la situation du candidat devant ses juges, obligé à figurer le professeur devant ses élèves. Cette situation, la plus fausse du monde, le gêne évidemment ; il est impossible de lui demander l'attitude, la mine, le geste, même la voix d'un vrai professeur devant de véritables élèves. Si l'on voulait juger exactement de son mérite comme professeur, il faudrait l'observer dans une classe ». Cf. également les observations de Foncin, « Rapport sur le concours d'agrégation d'histoire et de géographie en 1897 », *R.U.*, 1897/ 2, p. 337-351.

(4) AN F*/17/3210, PV C.S.I.P., « Vœu relatif à l'agrégation d'histoire » déposé par E. Lavisse hors session, janvier 1897.

16 juillet 1897 (texte **173**), complété par une circulaire du 18 janvier 1898 (texte **177**) venant préciser le caractère de la nouvelle épreuve.

Au cours des débats, deux problématiques se sont affrontées. Pour quelques membres du Conseil, la réforme envisagée risque de faire perdre « tout caractère scientifique » à l'agrégation et de la réduire à de simples épreuves professionnelles[1]. D'autres au contraire rappellent que le concours d'agrégation a pour objet de recruter des professeurs qui se retrouveront devant des élèves. Aussi « est-il nécessaire de leur demander de faire preuve d'aptitudes professionnelles autant que d'éducation scientifique ». Les discussions ont également porté sur la façon dont cette nouvelle épreuve pédagogique pourrait se dérouler. Devant le jury, comme s'il était une classe ? Devant une classe, « par analogie avec ce qui se passe dans divers concours d'enseignement primaire » ? On notera enfin une longue intervention de Camille Jullian pour déplorer le caractère prématuré de la réforme, « la quatrième depuis 1887 », condamner le caractère « exclusivement professionnel et pédagogique » de la nouvelle épreuve, regretter enfin la liberté du choix laissée aux candidats entre l'histoire et la géographie. Il y voit « un bouleversement de l'équilibre établi au concours entre l'histoire et la géographie [...] une amorce vers la création de deux concours distincts »[2].

La réforme de l'agrégation d'histoire et géographie de 1904

À son tour, la réforme de 1897 soulève des critiques portant en particulier sur le formalisme de l'épreuve dite professionnelle[3]. Elles conduisent le jury à proposer au terme du concours de 1901 son déroulement dans « une vraie classe »[4]. Ce vœu restant sans réponse, le jury revient à la charge en 1902 pour suggérer le remplacement de l'épreuve pédagogique « par un stage ou par tout autre moyen

(1) AN F*/17/3210, PV C.S.I.P., 10 juillet 1897. Un universitaire, membre du Conseil – son nom n'est pas précisé – souligne : « N'est-il pas à craindre que le chargé de cours l'emporte sur l'étudiant de la faculté quoique celui-ci soit mieux initié aux bonnes méthodes ? ».

(2) La demande d'une agrégation de géographie avait été formulée en 1884 par Drapeyron, professeur au lycée Charlemagne et directeur de la *Revue de Géographie*. Unanimes, les membres de la Section de Paris de la Société d'enseignement supérieur avaient rejeté ce projet (cf. « Société d'enseignement supérieur. Actes de la Société. Groupe de Paris, séance du 11 juin 1884 », *R.I.E.*, 1884, t. 8, p. 92).

(3) Pierre Foncin, « Rapport sur le concours d'agrégation d'histoire et de géographie de 1901 », *R.U.*, 1901/1, p. 1-13. Le jury écrit : « Le principal défaut de ces épreuves pédagogiques a été de contredire trop souvent aux règles de la véritable pédagogie. Nous avons entendu beaucoup d'obscures dissertations sur des sujets très clairs, et qui auraient paru tels, s'ils eussent été traités en toute simplicité et liberté d'esprit. Bon nombre de candidats ont perdu leur temps et usé leur ingéniosité à nous faire entendre "ce qu'ils diraient ou ce qu'ils ne diraient pas devant des élèves". Quelques-uns, sauf un préambule explicatif et une conclusion complémentaire, ont fait tout uniment leur leçon "comme devant des élèves". C'étaient les meilleurs ». Les extraits du rapport relatifs à l'épreuve professionnelle sont publiés dans la *R.I.E.*, 1903, t. 45, p. 55-56.

(4) Le jury propose un calendrier. Les leçons seraient faites dans des classes de 5e, 4e, 3e et seconde classiques des lycées de Paris et de Versailles. Le choix de ces classes est ainsi justifié : « 1° Parce qu'à cette époque (juin) de l'année, les classes de rhétorique et de philosophie sont préoccupées par le baccalauréat ; 2° parce que c'est surtout dans les classes d'enfants que les épreuves professionnelles sont les plus probantes ».

d'apprécier exactement les qualités professionnelles des candidats »[1]. Cette fois, le ministre réagit et charge une commission composée des membres du jury en exercice et des jurys antérieurs de rédiger une instruction précisant les conditions et les exigences de l'épreuve[2]. Ses travaux débouchent sur la circulaire du 30 janvier 1904 (texte **188**). Pour tenir compte de la réforme des cycles, le déroulement de l'épreuve est modifié. « Semblable par sa simplicité et son étendue à celui d'une leçon de classe ordinaire », le sujet de la leçon pédagogique, choisi en dehors du programme des épreuves écrites, sera exposé en 30 minutes. Supposée s'adresser à des élèves du second cycle, la leçon ne comportera aucun appareil d'érudition et sera suivie d'un bref exposé de 15 minutes permettant au candidat d'expliquer comment il l'adapterait à une classe de premier cycle. Ainsi modifiée, l'épreuve pédagogique de l'agrégation d'histoire est en fait condamnée, comme le montre l'arrêté du 18 juin 1904[3] (texte **190**). La création du stage pédagogique exigé de tous les candidats aux agrégations littéraires sonne le glas de la leçon pédagogique.

Cette nouvelle réforme de l'agrégation est l'occasion d'un vif affrontement entre Lavisse et Croiset à propos des épreuves écrites lors de sa discussion devant la Section permanente. Fidèle à sa conception de l'agrégation, Lavisse plaide à nouveau pour un allégement des épreuves écrites dont il propose la réduction à trois compositions : deux d'histoire et une de géographie sur un programme réduit[4]. Croiset réclame le maintien des quatre compositions écrites sans programme prédéfini. Au terme de débats houleux, la proposition de Lavisse est retenue : compositions écrites dont le programme serait choisi dans des parties déterminées un an à l'avance du programme des lycées. Comme le montre l'arrêté du 18 juin, le Conseil supérieur rétablit les quatre compositions écrites[5]. Si la suggestion de Lavisse n'a pas été retenue, le vœu que Vidal de la Blache dépose à l'effet d'obtenir que la composition de géographie puisse porter sur « une application de la géographie générale à une grande région » est retenu par la Section permanente puis par le Conseil supérieur. La géographie régionale dont Vidal de la Blache se fait le porte-parole fait ainsi son entrée au concours de l'agrégation.

On notera enfin la possibilité accordée aux candidats d'utiliser un atlas à l'écrit et la limitation des épreuves orales à cinq heures[6].

(1) Idée que Lavisse avait développée dans son rapport sur le concours d'agrégation de 1896 (*R.U.*, 1896/2, p. 427).

(2) Les travaux de cette commission n'ont pas laissé de traces.

(3) Sur cette réforme de toutes les agrégations littéraires, cf. André Chervel, *op. cit.*, p. 181-182.

(4) AN F/17/13662, Minutes des séances de la S.P. C.S.I.P., 11 et 14 mai 1904. La S.P. se voit communiquer trois projets. Le Conseil de l'Université de Paris et le Comité consultatif de l'enseignement public retiennent l'idée de trois compositions à l'écrit. Le projet de l'École normale supérieure est favorable au maintien du statu quo.

(5) En l'absence des procès-verbaux du C.S.I.P. pour cette période, on ne peut suivre le débat devant cette instance.

(6) Réclamée depuis quelques années par P. Foncin et C. Jullian.

Au terme de ce parcours chronologique à travers les textes officiels, quelles conclusions pouvons-nous tirer ? Notre réflexion portera sur les deux aspects que nous avons privilégiés : l'institution d'un enseignement secondaire de l'histoire et de la géographie, les conditions de l'élaboration des textes officiels.

Indiscutablement, de la Révolution à la Première guerre, l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées et les collèges de garçons, puis de filles, a été l'objet d'une attention constante de l'État, toujours pour l'organiser, souvent pour le surveiller. Le volumineux corpus de textes que nous présentons en témoigne. En 1914, un enseignement d'histoire et de géographie, avec ses programmes et sa pédagogie, est organisé des classes élémentaires aux classes terminales dans les collèges et les lycées de garçons, ainsi que dans les cinq années de l'enseignement secondaire féminin. Une licence d'histoire et de géographie et des concours de recrutement alimentent le vivier des professeurs. Un système, apparemment cohérent, s'est constitué au cours du siècle. Apparemment, car de nombreuses zones d'ombre existent à la veille de la guerre. La question des professeurs spéciaux dans les classes de 6e et de 5e des lycées et des collèges de garçons, récurrente pendant tout le siècle, n'est toujours pas réglée. Les doléances et les revendications catégorielles se multiplient. Les géographes considèrent que la place de leur discipline reste insuffisante dans les plans d'études et dans les concours de recrutement, en particulier dans l'agrégation pour l'enseignement secondaire féminin. L'idée d'une agrégation spécifique de géographie pour l'enseignement secondaire des garçons chemine. Les médiévistes déplorent le « mauvais coup » porté à l'histoire médiévale par la réforme de 1902. En même temps, les professeurs d'histoire et de géographie se sentent menacés par l'appétit de leurs collègues des autres disciplines. Les naturalistes persistent dans leur volonté, maintes fois exprimée, d'annexer une partie de l'enseignement de la géographie physique. Les professeurs de lettres se verraient bien enseigner l'histoire ancienne dans les sections littéraires du second cycle. Enfin plus généralement, il y a le malaise, diffus, certes, mais bien réel, né de la mise en œuvre difficile de la réforme des cycles et de ses programmes, de plus en plus contestés[1]. Beaucoup d'interrogations se posent donc à la veille de la guerre. Elles se retrouvent dans l'enquête initiée par la Commission parlementaire d'enseignement en 1913 (texte **210**) et sont toujours sans réponse quand la guerre éclate.

L'histoire des textes officiels relatifs à l'enseignement de l'histoire et de la géographie montre que le processus de leur élaboration est devenu au cours du siècle de plus en plus complexe et qu'il est l'objet d'une publicité grandissante au fil du temps. On peut distinguer deux périodes dans cette évolution. De 1795 à 1874, les acteurs concourant à leur production sont le ministre en charge de l'Instruction publique[2] et le Conseil. Tantôt, le ministre jouit d'assez d'autorité pour imposer ses choix. Il en va ainsi avec Salvandy, Fortoul, Duruy et Jules Simon. Tantôt, le Conseil

(1) Le rapport du doyen de la faculté des lettres d'Aix-en-Provence sur l'épreuve d'histoire et de géographie à la session du baccalauréat de 1913 dans son académie en constitue une belle illustration (*R.I.E.*, 1913, t. 65, p. 510-511). Cf. également le *Bulletin de la Société des professeurs d'histoire et de géographie*.

(2) La Commission de l'Instruction publique remplaçant le ministre de 1815 à 1820.

se substitue au ministre. Mais quel que soit le décideur, l'élaboration des textes officiels se fait dans l'opacité. Le débat public, quand il existe – la bataille de l'histoire contemporaine en est un bon exemple – intervient après la publication des textes, toujours à l'initiative des politiques. Les enseignants n'ont pas la parole. À partir de 1880, le Conseil supérieur de l'Instruction publique, qui compte parmi ses membres un représentant élu des professeurs d'histoire et de géographie de l'enseignement secondaire devient l'acteur principal. Le ministre de l'Instruction publique peut bien nommer des commissions spéciales choisies en dehors du Conseil. Elles doivent rendre compte de leurs travaux et de leurs propositions, qui sont longuement étudiés, discutés, voire amendés par la Section permanente puis par le Conseil supérieur réuni en session plénière. En même temps, le Conseil supérieur doit tenir compte d'interlocuteurs de plus en plus exigeants : d'abord les historiens et les géographes de la communauté scientifique, puis ceux de la communauté enseignante secondaire, regroupés au terme de la période considérée au sein de la Société des professeurs d'histoire et de géographie. Avec l'enquête parlementaire de 1913, dont le questionnaire fait une large place à l'histoire et à la géographie, un nouvel interlocuteur est invité à s'exprimer : les associations de parents. Avec ces nouveaux partenaires, l'élaboration des textes officiels sort du ministère de l'Instruction publique pour faire l'objet de débats souvent vifs, à la publicité de plus en plus large. Désormais, les concepteurs des textes officiels doivent s'attendre à être interpellés par leurs collègues de terrain, par les familles, comme ils l'étaient depuis longtemps par les politiques. Il s'ensuit un processus de plus en plus complexe de concertation et de rédaction.

Philippe MARCHAND

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à ceux qui m'ont aidé dans la réalisation de ce volume. Merci, en particulier, à Annie Bruter qui m'a fait bénéficier de sa très grande connaissance de l'histoire de l'enseignement de l'histoire et à Bruno Belhoste qui a assuré le suivi éditorial.

Textes officiels (1795-1914)

— 1 —

3 brumaire an IV (24 octobre 1795)

DÉCRET SUR L'ORGANISATION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
(extraits)

[...]

La Convention Nationale décrète :

Titre II — ÉCOLES CENTRALES

1. Il sera établi une école centrale dans chaque département de la République.

2. L'enseignement y sera divisé en trois sections.
Il y aura dans la troisième section :
c) un professeur d'histoire,

3. Les élèves ne seront admis au cours de la [...] troisième (section) qu'à l'âge de seize ans au moins.

[...]

➤ *R.L.R.*, t. 1, p. 45-53, p. 46.
➤ J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité de l'Instruction publique de la Convention nationale*, t. V, 1904, p. 3.

— 2 —

5e jour complémentaire an VII (21 septembre 1799)

LETTRE CIRCULAIRE DE QUINETTE, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, AUX PROFESSEURS D'HISTOIRE DES ÉCOLES CENTRALES

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Au Professeur d'Histoire de l'École centrale du département d

Citoyen,

Mon prédécesseur, par ses lettres circulaires du 20 fructidor an V et du 17 vendémiaire an VII[1] vous engageait à lui faire connaître la marche et l'état du cours dont vous êtes chargé, et à lui envoyer la copie de vos cahiers. Il est visible que le

(1) 6 septembre 1797 et 8 octobre 1798.

but ultérieur de ces deux demandes était de parvenir à perfectionner la méthode de l'enseignement, et à se procurer un bon livre élémentaire qui pût lui servir de base et de guide.

Cependant, par le compte que je me suis fait rendre des correspondances, je vois que vous n'avez eu aucun égard à cette invitation. Il est impossible que vous n'en ayez pas senti l'importance : je suis donc forcé d'en conclure que peut-être vous ne vous êtes pas cru assez certain d'avoir une idée exacte de la nature, de l'étendue et de l'objet du cours qui vous est confié. Je suis d'autant plus porté à le croire, que la loi du 3 brumaire an IV n'entre dans aucun détail à cet égard. Aussi, parmi ceux de vos collègues qui ont répondu aux circulaires ministérielles, je remarque une grande variété dans la manière dont ils envisagent et traitent leur sujet.

Le gouvernement aurait pu sans doute prévenir ces incertitudes, en donnant aux professeurs des instructions circonstanciées : mais il a désiré, auparavant, de recueillir les fruits de l'expérience ; il a voulu donner une première impulsion à la nouvelle Instruction publique, avant de songer à la régulariser. On ne peut qu'applaudir à cette sage réserve ; cependant, il est temps de commencer à se fixer. Je vais donc, d'après des vues générales qui m'ont été présentées par des hommes éclairés à qui j'ai donné ma confiance, vous tracer le plan qui me paraît le meilleur à suivre, ou plutôt je vais vous transmettre leurs observations.

Votre cours, destiné, ainsi que tous ceux des écoles centrales, à conduire les jeunes gens depuis la fin de l'instruction du premier âge jusqu'au moment où ils se livrent à l'étude particulière de la profession qu'ils veulent embrasser, ne doit renfermer que ce qui est nécessaire à la généralité des citoyens qui ont le loisir de se donner une éducation soignée.

Ses principaux avantages seront : 1° de donner à vos élèves une connaissance générale des événements qui se sont successivement passés chez tous les peuples qui ont mérité des historiens ; de manière que, dans ce genre, rien ne leur soit absolument étranger, et ne les arrête dans le cours de leurs études et de leurs lectures ;

2° De leur faire observer la marche de l'esprit humain dans les différents temps et les différents lieux ; les causes de ses progrès, de ses écarts, de ses rétrogradations momentanées dans les sciences, dans les arts, dans l'organisation sociale, et la relation constante du bonheur des hommes avec le nombre et surtout la justesse de leurs idées ;

3° De les rendre capables de pousser plus loin leurs recherches, s'ils en ont le désir et le besoin.

Vos leçons doivent donc présenter un tableau sommaire de l'histoire universelle, accompagné de l'indication des sources où l'on peut puiser des connaissances plus approfondies sur chacune de ses parties, et de bons conseils sur la manière de se servir de ces auteurs et de les apprécier.

Certainement rien n'est plus propre qu'une pareille étude à rendre l'esprit juste et étendu : cependant, elle a un grave danger, tiré du fond même du sujet. L'histoire, devant parler de tout, il faudrait avoir la science universelle pour la traiter dignement ; aussi n'y a-t-il aucun historien, même parmi les plus estimés, qui ne soit ou superficiel ou erroné à l'égard de quelques parties des connaissances humaines : et cela ne peut être autrement ; car quand même l'historien serait à tous égards l'égal des hommes les plus éclairés de son temps, il est impossible qu'il n'ait pas beaucoup d'opinions qui seront reconnues fausses après lui, et qu'il soit au niveau des lumières des générations qui le suivront. C'est une observation que nous fournissent à tout moment, et d'une manière frappante, les plus grands hommes de l'Antiquité, quand ils parlent des sciences mathématiques, physiques et naturelles, très imparfaites alors, et de nos jours si perfectionnées. Ces erreurs, que les progrès de l'esprit humain ont rendues faciles à remarquer, ne sont pas très dangereuses ; mais il n'en est pas de même de celles qui ont trait à la métaphysique, à la morale, à l'art social, et à l'économie politique. Ces sciences, les plus nécessaires de toutes à qui veut observer et juger les actions des hommes en société, n'ont point encore d'éléments bien fixes : la métaphysique, qui leur sert de base, ne fait que sortir du chaos ; et à peine est-il généralement reconnu qu'elle ne doit consister que dans l'examen de nos facultés intellectuelles. L'histoire, sous ce rapport, pourrait donc servir plutôt à perpétuer d'anciens préjugés qu'à faire découvrir les vrais principes. Ceux-ci se trouvent plus par la méditation que par l'exemple.

J'en conclus que votre cours doit être précédé des cours de grammaire générale et de législation, afin que les jeunes gens n'arrivent que bien prémunis à une étude très nécessaire sans doute, mais qui pourrait si aisément les égarer.

Quelque recommandable que soit l'étude de l'histoire grecque et romaine, soit par les excellents modèles que les historiens de ces deux nations nous ont laissés, soit par le grand progrès qu'elles avaient fait dans plusieurs branches de nos connaissances, et par l'éclat qui en rejaillit sur elles, il ne faut pas cependant se borner à cette étude au point de négliger celle des nations orientales. C'est chez elles, depuis qu'on s'est appliqué à les mieux connaître, qu'on a découvert avec surprise l'origine de la plupart des vérités et des erreurs qui, des Grecs et des Romains, ont passé jusqu'à nous ; et peut-être y trouverait-on le berceau de toutes les superstitions.

Quant à l'étendue de votre cours, j'observe que dans l'année scolaire, déduction faite des congés et des vacances, il y a environ deux cent quarante jours d'études ; et lorsque je considère et le petit nombre d'années que les jeunes gens peuvent passer aux écoles centrales, et le grand nombre de connaissances diverses qu'ils doivent y acquérir, je pense que votre cours tout entier ne doit pas excéder ce nombre de deux cent quarante leçons, soit que vous les donniez toutes dans une seule année, soit que, n'ayant lieu que tous les deux jours, elles occupent l'étendue de deux années ; ce que je crois préférable par les raisons que je dirai ci-après. Vous trouverez sans doute, citoyen, cet espace bien resserré pour un si vaste sujet ; cependant, je vous exhorte à vous y renfermer, en vous faisant observer que ce cours, qui ne doit être suivi par les jeunes gens qu'à la fin de leur séjour aux Écoles

centrales, ne doit pas comprendre les notions préliminaires de la géographie et de la chronologie.

Ces notions, celles de la géographie surtout, sont presque uniquement du ressort de la mémoire, et sont très convenables à la première enfance. Celles de la géographie physique, et de la mesure du temps qui en dérive, c'est-à-dire, une connaissance superficielle du système planétaire et de la structure de la terre, sont les préliminaires nécessaires du cours d'histoire naturelle, que la loi place, avec raison, dès l'entrée aux écoles centrales. Un aperçu de la géographie politique n'est pas moins indispensable au commencement de toute étude, sous peine de ne jamais savoir où placer ni les hommes ni les choses dont on entendra parler dans la suite des différents cours : il est donc clair que la loi, qui n'a pas parlé de la géographie, n'a pas entendu la comprendre dans le cours d'histoire proprement dit, mais a supposé que la géographie physique était comprise dans le cours d'histoire naturelle, et que la géographie politique serait enseignée par le professeur de langues anciennes, en même temps que les premiers éléments du latin ; ou par le bibliothécaire de l'école, comme je sais que c'était le projet de la dernière commission d'Instruction publique du Conseil des Cinq-Cents ; ou qu'enfin elle serait l'objet d'un petit cours spécial que le professeur d'histoire ferait aux enfants pour les disposer, dès leur arrivée, aux leçons qu'il leur donnera par la suite. Cette étude est bien, si l'on veut, le préliminaire de votre cours ; mais elle doit en être absolument détachée, et précéder de plusieurs années vos leçons.

Je vous exhorte donc, citoyen, à vous donner cette peine en faveur de l'enfance, ou à vous arranger avec vos collègues pour que cet objet soit rempli ; ou même à faire donner cette leçon par quelqu'un de vos élèves d'un âge plus avancé, pour qui cette mission serait un exercice utile dans l'art d'enseigner. Quand l'instruction primaire sera plus forte et plus suivie, il est bien vraisemblable qu'elle aura toujours atteint ce but d'avance, et qu'elle vous débarrassera de ce soin.

En attendant, d'après cet arrangement, nécessaire, comme vous voyez, sous beaucoup de rapports, je crois que deux cent quarante leçons pourront suffire pour le cours d'histoire ; et si je désire qu'elles occupent l'espace de deux ans, ce n'est pas pour que vous ayez de la marge pour en augmenter le nombre, mais pour qu'il reste à vos élèves plus de temps pour travailler, et à vous la possibilité, si vous en aviez le zèle, de donner des leçons spéciales sur quelques parties de la science que vous affectionnez davantage. Par là, indépendamment de votre cours principal, vous vous trouveriez d'un côté avoir suppléé à la faiblesse de l'instruction primaire, et, de l'autre, avoir remédié en partie au manque actuel d'écoles spéciales pour les sciences morales et politiques ; ce serait avoir acquis un triple droit à la reconnaissance publique : même si ce surcroît de travail était au-dessus de vos forces, surtout dans les commencements, il faudrait d'abord vous attacher à mettre en pleine marche le cours d'histoire universelle.

Vous désirez sûrement, citoyen, que je vous indique quelques livres élémentaires propres à vous servir de guide dans cette immense carrière : c'est la demande

unanime de tous vos collègues qui m'ont écrit. Quel que soit le mérite de plusieurs ouvrages historiques que nous possédons, personne n'est complètement satisfait d'aucun d'eux. Les meilleurs sont bien exempts des préjugés les plus grossiers, mais on remarque encore une foule d'erreurs et de négligences qui font peine aux lecteurs instruits. C'est l'effet du progrès de l'esprit philosophique, et de l'avancement rapide des sciences morales et politiques dans ces derniers temps ; c'est aussi une preuve de la justesse des réflexions que nous avons faites sur la manière dont l'histoire a été traitée : mais c'est encore plus un gage certain que nous ne tarderons pas à voir éclore des éléments d'histoire vraiment philosophiques et au niveau de l'état actuel des connaissances. Je ne doute pas que nous ne devions ce précieux ouvrage à la peine que vous, ou quelqu'un de vos collègues, prendrez de rédiger avec soin les cahiers de votre cours.

En attendant le succès de ces travaux, je pense que le meilleur ouvrage que nous ayons, comme livre élémentaire, c'est l'histoire générale de *Millot*[1]. Elle a été composée pour une chaire fondée dans un temps très éclairé, d'après les vues d'hommes très habiles dans l'enseignement, et dont les intentions se rapprochaient beaucoup de celles des fondateurs de nos écoles. Le plan m'en paraît très bon. La table des matières offre un résumé commode, et fait avec soin ; et les préfaces prouvent que l'auteur avait des idées très nettes du but que doit atteindre un cours d'histoire. Enfin je regarde cet écrivain comme un guide très utile, et en général assez sûr, malgré l'extrême circonspection à laquelle il s'est condamné, surtout lorsqu'il parle des faits les plus récents.

Vous pourrez sans doute tirer aussi beaucoup de secours des excellents morceaux de *Condillac*[2] sur les progrès des lumières et leur état dans les différents temps et les différents pays ; de l'ouvrage de *Goguet*[3] sur l'origine des sciences et beaux-arts ; de celui de *Dupuis*[4] sur la source des liaisons de toutes les superstitions ; de ceux de *Chattelux*[5] et de *Fergusson*[6] sur le bonheur des sociétés politiques ; des précieux Essais de *Voltaire*[7], qui le premier chez nous a considéré l'histoire sous un point de vue philosophique ; et de beaucoup d'autres ouvrages qui vous sont connus, ou que je pourrai peut-être vous indiquer par la suite : mais ce qui me fait

(1) Millot, *Éléments d'histoire générale*, Paris, impr. de Proult, 1772-1773, 9 vol. L'abbé Millot est également l'auteur d'*Éléments ou Abrégés de l'Histoire de France* publiés entre 1768 et 1775.

(2) Condillac, *Cours d'études pour l'instruction du prince de Parme*, Deux Ponts, 1775, 16 vol.

(3) Antoine Yves Goguet, *De l'origine des lois, des arts et des sciences et de leurs progrès chez les anciens peuples*, Paris, Desaint et Saillant, 1758, 3 vol.

(4) Charles François Dupuis, *Origine de tous les cultes ou Religion universelle*, Paris, H. Agasse, an III, 4 vol. dont un atlas.

(5) François Jean de Chastellux, *De la félicité publique ou Considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire*, Amsterdam, M.-M. Rey, 1772, 2 t. en 1 vol.

(6) Adam Fergusson, *Essai sur l'histoire de la société civile*, ouvrage traduit de l'anglais, Paris, Vve Desaint, 1783, 2 vol.

(7) Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, 1756.

insister sur celui de *Millot*, c'est la forme élémentaire et appropriée au but que nous nous proposons ; par là il peut vous épargner, et à vos élèves, la plus grande partie du pénible et infructueux travail des dictées.

Je finis, citoyen, en vous priant de m'envoyer, au commencement de l'année, un programme raisonné de ce que vous comptez enseigner ; et à la fin du cours, un sommaire des leçons que vous aurez données, avec quelques détails sur les moyens d'instruction que vous aurez employés, sur le nombre, la force et les succès de vos élèves. Je suis persuadé que je n'aurai qu'à applaudir à vos travaux.

Le Ministre de l'Intérieur,
QUINETTE.

➤ *A.N.* F[17]1339.

— 3 —

16 pluviôse an VIII (5 février 1800)

CONSEIL D'INSTRUCTION PUBLIQUE. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 PLUVIÔSE AN VIII (extrait)

[...]

Cours d'histoire : le cours d'histoire est un de ceux qui ont le plus embarrassé les professeurs, lorsqu'il s'est agi d'en déterminer l'étendue et le plan. Quelques-uns le considéraient comme un cours de géographie historique, d'autres comme un simple cours de chronologie... Condillac et Millot sont les guides de tous ceux qui ne suivent pas une marche à eux. Ce cours attire peu d'élèves, et ceux qu'il attire ont presque tous un certain âge[1].

➤ *A.N.* F.[17]1341A
➤ Dominique Julia, *Les trois couleurs du tableau noir. La Révolution,* Paris, Belin, 1981, p. 281.

(1) Cf. Catherine Mérot, « Les écoles centrales : recrutement et fréquentation. Les débuts de l'École républicaine (1792-1802) ». *Revue du Nord*, t. LXXVIII, n° 317, octobre-décembre 1996, p. 797-808. « Ce cours (d'histoire) a partout rencontré l'échec, moins de 10 élèves en moyenne de l'an IV à l'an XII souffrant d'un manque de connaissances préliminaires des élèves et d'un désintérêt couplet. »

— 4 —

10 floréal an X (30 avril 1802)

DISCOURS PRONONCÉ AU CORPS LÉGISLATIF PAR FOURCROY, SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (extraits)

Des Écoles secondaires

[...] Ce n'est plus à sept années péniblement usées dans l'étude unique du latin, que doit être bornée l'instruction de ces écoles secondaires. Émanation des anciennes écoles centrales, [...] ces institutions réformées doivent offrir aux premiers élans de la jeunesse, avec l'étude des langues anciennes plus approfondie, avec une discipline plus propre aux succès de cette étude, celle de la géographie, de l'histoire, des sciences physiques et mathématiques, qui ne seront plus désormais écartées d'une éducation libérale. C'est par là seulement qu'elles seront aussi utiles qu'elles peuvent l'être. [...]

[...] Cinq ou six professeurs, tous de langues anciennes auxquelles ils associeront la géographie et l'histoire, deux ou trois de sciences mathématiques et physiques, suffiront à la plupart de ces écoles [...].

➤ *R.L.R.*, t. 2, p. 230-250, p. 236-237.

— 5 —

11 floréal an X (1er mai 1802)

LOI GÉNÉRALE SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (extrait)

[...]

Titre III. Des écoles secondaires

6. Toute école établie par les communes ou tenue par les particuliers, dans laquelle on enseignera les langues latine et française, les premiers principes de la géographie, de l'histoire et des mathématiques, sera considérée comme école secondaire.
[...]

➤ *R.L.R.*, t. 2, p. 43-54, p. 44-45.

— 6 —

19 frimaire an XI (10 décembre 1802)

ARRÊTÉ CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES LYCÉES (extrait)

Les Consuls de la République, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, arrêtent ce qui suit :

[...]

5 [...] Dans la quatrième classe[1], on donnera des leçons de géographie, indépendamment de la leçon du latin.

Dans la troisième classe, le même professeur de latin fera continuer l'étude de la géographie, et enseignera les éléments de la chronologie et de l'histoire jusqu'à la fondation de l'empire français. On apprendra la mythologie et la croyance des différents peuples dans les différents âges du monde.

Dans la première classe, on complètera l'étude de l'histoire et de la géographie par celle de l'histoire et de la géographie de la France.

[...]

➤ *R.L.R.*, t. 2, p. 304-311, p. 305-306.

— 7 —

8 ventôse an XI (27 février 1803)

RAPPORT DE LA COMMISSION NOMMÉE POUR LE CHOIX DES LIVRES CLASSIQUES DES LYCÉES, DANS LES CLASSES DE LATIN ET DE BELLES-LETTRES (extrait)

[...]

Dans la quatrième classe, on donnera plus d'exercice à l'esprit, en le promenant sur un grand nombre d'auteurs. On aura soin d'étendre et de varier les objets d'enseignement : c'est là que doit commencer le cours de géographie. Mais, nous l'avouons à regret, les bons éléments de géographie sont aussi rares que les bons éléments de grammaire : l'art de parler à l'enfance est peu connu dans le plus grand nombre des livres composés pour elle ; cet art est moins facile qu'on ne croit. Des esprits supérieurs, qui ont reculé les bornes de la science, n'en ont pas su toujours développer les principes avec simplicité. Les bons livres élémentaires sont en géné-

(1) Cf. annexe 2 : Organisation de l'enseignement secondaire et dénomination des classes (1802-1914).

ral le fruit d'une patience laborieuse et d'une extrême modestie ; la science doit y cacher toutes ses difficultés, et l'orgueil toutes ses prétentions. Voilà pourquoi ce genre de travail est moins commun et moins heureux de jour en jour. Les commissaires ont donc fixé leur choix sur l'ancien abrégé de la sphère et de la géographie de *Crozat*[1]. Les derniers éditeurs ont eu soin d'y faire entrer les nouvelles divisions de l'Europe et de là France. Il faut y joindre quelques-unes des cartes faites pour la ci-devant école militaire : elles sont bien exécutées, et, dans tout ce qui regarde le monde ancien, on y suit les indications du savant et judicieux *D'Anville*[2], qu'on peut appeler le *Strabon* moderne.

L'enfant qui étudie les auteurs latins, verra sur la carte le théâtre des événements passés, et la place qu'occupèrent les empires et les peuples qui ne sont plus. Ces notions géographiques seront d'autant plus nécessaires, que dans cette quatrième classe on doit lire *Justin*[3], qui abrégea, comme on sait, l'histoire universelle de *Trogue Pompée*.

L'instruction prendra plus d'intérêt encore dans la troisième classe ; l'histoire, dont on n'a vu que des traits épars dans les ouvrages cités plus haut, sera enseignée avec soin et dans l'ordre progressif des faits et des temps : on l'apprendra dans les *Rudiments d'histoire par Domairon*[4]. Les diverses parties de ce cours, distribuées avec un esprit sage et méthodique, feront l'objet d'une étude suivie, depuis la troisième classe jusqu'à la fin de la première, La chronologie doit, comme la géographie, accompagner l'histoire : on recommande les *Tablettes chronologiques* à l'usage des prytanées[5], et le *Tableau historique de Prevost d'Iray*[6].

Fait et arrêté le 8 ventôse an XI – 27 février an XI.

FONTANES, CHAMPAGNE, DOMAIRON.

➤ *R.L.R.*, t. 2, p. 378-390, p. 383-384, p. 386-387.

(1) Crozat, *Abrégé de la géographie par demandes et par réponses précédé d'un traité de la sphère*, Paris, Vve Fournier, an VII, VIII-231 p.

(2) D'Anville, *Atlas général avec les cartes des deux hémisphères revues et augmentées par Barbié du Bocage*, Paris, 1736-1787.

(3) *Historiae Philippicae ex Trogi Pompei Historia excerptae.* Fréquemment réédité au XVIII[e] siècle, l'*Abrégé des Histoires Philippiques* rédigé par Justin d'après l'œuvre de Trogue-Pompée figure sur la liste officielle des ouvrages d'enseignement supérieur et secondaire approuvés par l'arrêté du 10 décembre 1802.

(4) Domairon, *Rudiments de l'histoire en trois parties scolastiques*, Paris, Deterville, nouvelle édition, an XIII-1804, 3 vol. L'histoire moderne s'arrête à la fin du règne de Louis XV.

(5) Prytanée : nom donné au collège Louis-le-Grand (Paris) en 1798. En 1800, le Prytanée est divisé en quatre collèges. Le premier demeurait dans les locaux de l'ancien collège Louis-le-Grand, les autres étaient placés à Fontainebleau, Versailles et Saint-Germain. Le plan d'études de 1801 prévoit l'apprentissage de l'histoire et de la géographie jusqu'à la seconde classe d'humanités (cf. *Recueil des lois et règlements concernant l'Instruction publique depuis l'édit d'Henri IV jusqu'à ce jour*, 1[re] série, t. II, Paris, 1814, p. 9-35).

(6) Le Prévost d'Iray, *Tableau comparatif de l'histoire moderne faisant suite au tableau comparatif de l'histoire ancienne*, Paris, Imp. impériale, an XIII-1804.

— 8 —

25 floréal an XI (15 mai 1803)

OUVRAGES PROPOSÉS POUR L'ENSEIGNEMENT DES LYCÉES (extraits)

SÉRIE LITTÉRAIRE

Objets d'enseignement

Deuxième année

4e. Latin. Géographie.

3e. Latin. Géographie, Éléments de chronologie. Histoire ancienne.

Troisième année

2e. Latin. Géographie. Histoire jusqu'à l'empire français. Mythologie.

1re. Latin. Géographie. Histoire de France.

Choix des livres classiques pour le latin et les belles lettres

Quatrième classe

Géographie

Abrégé de la sphère et de la Géographie de Crozat.

Carte. Mappemonde.

Atlas des quatre parties du monde avec leurs principales divisions, commenté par Mentelle[1].

Troisième classe

Histoire et géographie

Tablettes chronologiques à l'usage du Prytanée, ou le tableau historique de Prevost d'Iray.

Rudiments d'histoire par Domairon.

Événements antérieurs à la dispersion des hommes.

Époques générales de l'établissement des gouvernements modernes.

Peuples à la fin de la République romaine.

Recueil de cartes de l'histoire ancienne pour l'École militaire par Robert de Vaugondy[2].

---

(1) Edmée Mentelle (1730-1815). Ce géographe fut un compilateur prolixe et surtout un enseignant. Il fut en particulier chargé de l'enseignement de la géographie à l'École normale de l'an III en collaboration avec Buache de La Neuville. Dans sa longue bibliographie, on relève plusieurs atlas.

(2) Gilles Robert de Vaugondy, *Atlas portatif universel et militaire d'après les meilleures cartes des plus célèbres géographes et ingénieurs.* Paris, chez l'Auteur, 1748.

Deuxième classe

Histoire et géographie
Rudiments de l'histoire, suite.
Peuples modernes jusqu'à la France.
Géographie de Nicolle de la Croix[1], surtout Asie, Europe, Afrique avec les cartes modernes.

Première classe

Histoire et géographie
Rudiments de l'histoire.
Article France, jusqu'à la fin.
France par provinces, par départements.
Gallia-antiqua, carte de d'Anville.

Fait arrêté par les membres de la commission, le 25 floréal an XI – 15 mai 1803

➤ *R.L.R.*, t. 2, p. 390-401.

— 9 —

19 vendémiaire an XII (12 octobre 1803)

ARRÊTÉ PORTANT RÈGLEMENT
POUR LES ÉCOLES SECONDAIRES COMMUNALES (extraits)

Dans la quatrième (classe) [...] on enseignera les éléments de la géographie.
Dans la troisième, [...] on donnera en outre les éléments de la chronologie et de l'histoire.
[...]
Dans la deuxième, [...] on développera la géographie ; on enseignera l'histoire avec plus de détails, jusqu'à la fondation de l'empire français ; on traitera de la mythologie et de la croyance des différents peuples dans les divers âges du monde.
Dans la première, [...] on enseignera l'histoire de France.

➤ *R.L.R.*, t. 3, p. 6-17, p. 10-11.

(1) Louis Antoine Nicolle de Lacroix, *Géographie moderne*, Paris, 1747.

— 10 —

19 septembre 1809

RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT DANS LES LYCÉES (extraits)

Le Conseil de l'Université a arrêté le règlement qui suit :

[...]

II

[...]

6. Les deux années de grammaire[1] seront consacrées à l'étude du français et du latin [...] Les élèves y apprendront aussi l'histoire sainte. Il leur sera donné des notions sur la mythologie.

9. Les professeurs d'humanités feront aussi connaître à leurs élèves les meilleurs auteurs français, et dirigeront leurs lectures de manière à leur donner les notions principales de l'histoire. Il y aura pour cet effet, dans les classes, des cartes géographiques et des tables chronologiques.

[...]

➤ *R.L.R.*, t. 5, p. 28-41, p. 30.

— 11 —

Août 1812

ARRÊTÉ CONCERNANT LES ÉTUDES DANS LES COLLÈGES (extraits)

Le Grand Maître de l'Université,

[...]

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

1. [...] Les deux années de grammaire seront consacrées à l'étude du français et du grec. [...] Les élèves y apprendront aussi l'histoire sainte. Il leur sera donné des notions de mythologie.

[...]

(1) Cf. annexe 2 : Organisation de l'enseignement secondaire et dénomination des classes (1802-1914).

« Les professeurs d'humanités feront aussi connaître à leurs élèves les meilleurs auteurs français, et dirigeront leurs lectures de manière à leur donner les principales notions de l'histoire. Il y aura, pour cet effet, dans les classes, des cartes géographiques et des tables chronologiques. »

➤ *R.L.R.*, t. V, p. 368-371, p. 369.

— 12 —

28 septembre 1814

STATUT PORTANT RÈGLEMENT SUR LA DISCIPLINE ET LES ÉTUDES DES LYCÉES ET DES COLLÈGES (extraits)

Le Conseil de l'Université

Voulant porter dans le régime intérieur et dans les études des lycées les améliorations indiquées par l'expérience ;

Ouï le rapport des sections réunies des études et de la discipline, a statué et statue ce qui suit :

[...]

Titre II

De l'enseignement

127. Toutes les classes du matin seront de deux heures.

128. Celles du soir seront de deux heures, depuis la rentrée jusqu'au 1er avril, et de deux heures et demie, depuis le 1er avril jusqu'aux vacances.

129. La demi-heure de plus, dans les mois d'été, sera exclusivement consacrée à la géographie et à l'histoire.

138. Les élèves y (en 6e)[1] étudieront les éléments de la grammaire française et latine ; ils s'exerceront sur l'orthographe, et réciteront chaque jour, par cœur, un morceau de français et un morceau de latin. Ils seront instruits dans l'histoire sainte, dans les notions générales de la géographie et étudieront la mappemonde (1). On leur donnera aussi des notions élémentaires de mythologie.

(1) Cf. annexe 2 : Organisation de l'enseignement secondaire et dénomination des classes (1802-1914).

139. Dans la cinquième, on continuera l'étude des éléments du latin ; on commencera celle du grec ; on commencera à donner des notions élémentaires de chronologie et d'histoire ancienne ; on étudiera la géographie, en comparant l'état ancien avec le moderne (2).

140. En quatrième, on continuera l'étude du latin et du grec ; on s'exercera à la versification latine, on fera des versions grecques ; on étudiera les éléments de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine, jusqu'à la bataille d'Actium (3).

141. En troisième, on continuera de s'exercer, dans les trois langues, en thèmes et en versions ; on continuera la versification latine ; on passera à des auteurs plus difficiles ; on étudiera l'histoire romaine et celle du Moyen Âge, depuis Auguste jusqu'à Charlemagne (4).

142. En seconde, les élèves commenceront à s'exercer aux narrations et aux analyses ; ils étudieront l'histoire moderne depuis Charlemagne ; ils prendront, chaque semaine, deux leçons de deux heures, sur les éléments de l'arithmétique, de l'algèbre et de la géométrie (5).

143. Dans la classe de rhétorique, le professeur enseignera en huit leçons, chaque semaine, les règles de tous les genres d'écrire, et en fera voir les plus beaux exemples dans les anciens et dans les modernes ; il exercera ses élèves à la composition en latin et en français.

Les élèves reprendront plus particulièrement l'histoire de France.

147. L'Université propose un prix de 4 000 F à l'auteur du meilleur traité élémentaire sur l'un des objets suivants :

La géographie,

L'histoire du Moyen Âge,

L'histoire de France.

L'auteur jouira en outre de la propriété de son ouvrage, qui sera indiqué pour l'usage des établissements de l'Université.

L'Université publiera le programme de chacun de ces ouvrages, et les fera examiner par des juges instruits dans les matières.

1. *Livres indiqués pour l'année scolaire 1814 et 1815 en sixième*

[…]

HISTOIRE : Catéchisme de Fleury ; le Nouveau Testament. Il sera rédigé, sous les yeux du Conseil, un livre élémentaire de géographie. En attendant, les professeurs pourront en choisir un, ou dicter des cahiers.

2. *Livres indiqués pour la cinquième*

[...]

HISTOIRE : Mœurs des Israélites et des Chrétiens, de Fleury ; Nouveau Testament, en latin.

Abrégé de l'histoire ancienne, de Rollin[1], en un volume.

Dictionnaire de la Fable, de Chompré, ou Abrégé de M. Noël.

Pour la géographie, même remarque qu'en sixième.

Le Conseil de l'Université fera dresser un atlas à l'usage des collèges ; en attendant, les professeurs peuvent choisir leurs cartes.

3. *Livres indiqués pour la quatrième*

[...]

HISTOIRE : même Abrégé d'histoire, et Abrégé de l'histoire romaine.

4. *Livres indiqués pour la classe de troisième*

HISTOIRE : Abrégé de l'histoire romaine.

Abrégé de la géographie ancienne, par d'Anville[2].

Il sera fait, sous les yeux du Conseil, un abrégé d'histoire du Moyen Âge. En attendant, le professeur pourra donner des extraits de celui de Koch[3] ou de tel autre qu'il choisira.

5. *Livres indiqués pour la classe de seconde*

[...]

HISTOIRE : Tableau chronologique de Hénault[4].

[...]

➤ *R.L.R.*, t. 5, p. 489-517, p. 508-517.

(1) Rollin, *Abrégé de l'histoire ancienne suivi d'une table géographique par M. l'Abbé Tailhié*, Paris, s.d., 5 vol.

(2) D'Anville, *Abrégé de la géographie ancienne*, Paris, Merlin, 1768, 3 vol.

(3) Christophe-Guillaume Koch, *Tableau des révolutions de l'Europe dans le Moyen Âge enrichi de tablettes chronologiques et généalogiques*, Strasbourg, 1750, 2 vol.

(4) Charles Jean Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France*, Paris, 1744, VIII-421 p.

— 13 —

30 septembre 1815

ARRÊTÉ RELATIF AU MODE D'ENSEIGNEMENT DANS LES COLLÈGES ROYAUX DE PARIS (extrait)

[...]

3. La Commission recommande particulièrement au zèle et à la surveillance de MM. les proviseurs l'enseignement de la géographie et de l'histoire, tel qu'il a été ordonné et distribué pour chaque classe par les articles 129, 138, 139 et suivants des règlements sur la discipline et les études.

[...]

➤ *R.L.R.*, t. 6, p. 35-36.

— 14 —

24 décembre 1815

LETTRE DE L. G. TAILLEFER, PROVISEUR DU COLLÈGE LOUIS-LE-GRAND, À MM. LES PROFESSEURS

Messieurs,

La Commission de l'Instruction publique, par son Arrêté du 30 septembre 1815, article 5, recommande particulièrement de faire en sorte *que l'Enseignement de la Géographie et de l'Histoire soit mis à exécution tel qu'il a été ordonné et distribué, pour chaque classe, par les articles* 129, 138, 139 *et suivants du Règlement sur la discipline et sur les études.*

Il devient d'autant plus important que MM. les Professeurs du Collège de Louis-le-Grand, organisent le plus promptement possible et règlent ce travail dans leurs classes respectives, que déjà il est en pleine exécution dans d'autres Collèges de la Capitale.

En conséquence, en attendant qu'il ait été statué définitivement par la Commission, sur la demande qui a été faite pour que cette partie si essentielle des études figure aussi au Concours général, voici les dispositions dont MM. les Professeurs sont invités à donner connaissance à leurs Élèves, et dont ils voudront bien presser l'exécution.

Art. Ier. — Des cartes de Géographie sont placées dans les classes, d'après l'ordre indiqué par le tableau ci-joint. Elles y sont sous la responsabilité de tous les Élèves composant la classe. Ils sont priés de veiller à leur conservation, et de se procurer, dans le plus court délai, les ouvrages qui sont indiqués comme *obligés*.

Art. II. — Pour mieux suivre l'ordre de travail qui doit être observé dans cette étude, quelques heures prises dans le cours de la semaine, sur les classes ordinaires, sont exclusivement consacrées à ce genre d'Enseignement.

Ainsi, à dater du premier samedi de janvier 1816, *pour les classes des Humanités*, la classe du soir du samedi de chaque semaine, est remplie tout entière, et par l'examen des rédactions historiques qui ont été imposées le samedi précédent pour toute la semaine, et par les explications et développements que MM. les Professeurs jugent convenable de donner.

Dans les classes de Grammaire, la même classe du soir des samedis est consacrée à la récitation et à la lecture des morceaux d'Histoire indiqués pour être étudiés ou écrits dans le courant de la semaine.

Art. III. — Une demi-heure prise, deux fois par semaine, sur une des Classes du Lundi et du Vendredi, soit le soir, soit le matin, est particulièrement destinée aux leçons qui doivent diriger les Élèves dans l'étude de la Géographie et de la Chronologie.

Art. IV. — Tout Élève rendant compte de son travail ou de quelques faits historiques, est tenu d'indiquer, sur la carte, les contrées et les lieux où ces faits ont dû se passer.

Art. V. — Ces mesures devant être communes aux Collèges de l'Académie de Paris, MM. les Professeurs sont invités à ne consacrer à ces occupations ni plus ni moins de temps qu'il n'est indiqué.

Il est bien entendu que dans les questions qui pourraient être proposées au Concours général, s'il a lieu, on ne s'étendrait jamais ni au-delà ni en deçà des parties de l'Histoire qui sont assignées pour chaque Classe, et que les tableaux indiqués seraient la mesure des cadres dans lesquels devraient se renfermer les personnes chargées de la rédaction des matières à traiter.

Cette disposition essentielle à observer indique aussi à MM. les Professeurs le cercle particulier que chacun d'eux ne doit pas franchir, et dont il ne sortirait qu'au détriment des Élèves de sa classe.

Art. VI. — MM. les Professeurs ont soin d'accoutumer leurs Élèves à lier les connaissances historiques qu'ils peuvent puiser chaque jour, dans les auteurs latins et grecs qu'on explique, avec celles qu'ils prennent plus directement dans les livres *indiqués*, et c'est pour cette raison qu'il n'est pas question, dans les tableaux ci-joints, des *Auteurs anciens*.

Art. VII. — MM. les Professeurs exercent aussi les Élèves à établir avec méthode, dans un ordre chronologique, la série des faits, et à les bien coordonner entre eux ; ils rattachent continuellement ce que les Élèves ont appris dans les années précédentes, à ce qu'ils leur font voir dans les Classes où ils sont parvenus ; et ils forment un ensemble systématique, dont toutes les parties unies entre elles, dans de justes proportions, puissent être saisies facilement par l'intelligence des jeunes gens.

Pénétrés de cette idée que l'Histoire est essentiellement l'école des mœurs, ils s'attachent à fixer l'attention de leurs Élèves sur les faits qui peuvent élever leur âme, imprimer dans leurs cœurs les sentiments honnêtes, et leur inspirer le goût de la vertu.

Ils ne négligent rien de tout ce qui peut éclairer leur esprit sur les faits relatifs aux idées religieuses, dont l'oubli a toujours eu une influence si funeste sur les destinées des empires.

Aidés des lumières d'une Critique saine et épurée au flambeau de la Religion, ils prémunissent leurs Élèves et contre les préventions que l'esprit de secte a pu répandre sur les faits les plus avérés, et contre ce scepticisme historique qu'une fausse Philosophie et une insouciance condamnables sur les vérités les plus importantes n'ont que trop accrédités de nos jours.

Mais c'est en faisant parcourir à leurs Élèves les Annales de l'Histoire de France qu'ils ont soin surtout d'arrêter leurs pensées sur les détails propres à faire germer en eux le véritable amour de la Patrie, toujours inséparable de l'attachement et du dévouement au Prince, et qu'ils leur inculquent les principes de cet esprit national qui doit animer tous les Français, et dont la source ne peut se trouver que dans un profond respect pour la Constitution et les Lois du pays, et dans une soumission entière à l'autorité légitime,etc. (*voir tableau p. 107-108*).

➤ Louis-Gabriel Taillefer, Inspecteur de l'Académie de Paris, *De quelques améliorations à introduire dans l'Instruction publique,* Paris, Renouard, 1824, X-415 p., p. 239-246.

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE.

CLASSES.	OBJETS DES ÉTUDES.	CARTES À METTRE DANS LES CLASSES.	LIVRES OBLIGÉS.	LIVRES DONT LA LECTURE EST RECOMMANDÉE.
SEPTIÈME.	Études des notions générales de la Géographie. Histoire Sacrée. Notions élémentaires de Mythologie.	La Mappemonde de Brué, chez *Goujon*. Carte de la Terre Sainte. Carte de France. Théâtre Historique, en français, de Delille.	Leçons de Géographie de M. Letronne. Histoire abrégée par Mésenguy. Dictionnaire de Chompré, ou Abrégé de Noël. Abrégé de l'Histoire de France de Ragois, revu par M. Moustalon. (*Servira pour la 6e.*)	Géographie de Lacroix. Abrégé de la Géographie de Pinkerton, 2 vol. Chez Langlois. Tableaux de l'Histoire de France, 2 vol. (*Servira dans les Classes suivantes.*)
SIXIÈME.	Géographie ancienne et Géographie moderne comparées. Histoire Sacrée. Notions élémentaires de Chronologie et d'Histoire Ancienne. Mythologie.	Theatrum Historicum de Delille. Terre Sainte. Les quatre Parties du Monde, par Brué (6 feuilles) Tableau Chronométrique de M. Goffaux (France). Arbre Chronologique.	Leçons de Géographie de M. Letronne. Histoire abrégée de l'Ancien Testament, par Mésenguy (*). Éléments de Chronologie, par Schœll, rue Notre-Dame-des-Victoires. Éléments de l'Histoire Ancienne. Cours de l'École Militaire. (*) L'usage a fait reconnaître que l'Abrégé de Mesenguy était plus facile à apprendre pour les Enfants que l'ouvrage de Lhomond. Mésenguy en 7e, 6e et 5e. Lhomond en 4e et 5e.	La Géographie comparée de Danville Pinkerton. Chronologie de Lenglet-Dufresnoy. Connaissance de la Mythologie. Tableau de l'Histoire de France, 2 vol.
CINQUIÈME.	Géographie ancienne et moderne. Histoire Sacrée. Études des Éléments de l'Histoire ancienne jusqu'à la bataille d'Actium.	Theatrum Historicum de Delille. Græcia, *id.* Italia antiqua, *id.* Gallia antiqua, *id.*	Abrégé de l'Ancien Testament, par Mésenguy. Abrégé de l'Histoire ancienne de Rollin, 2 vol., ou celui de l'École Militaire. Abrégé de l'Histoire Romaine. Abrégé de Goldsmith, en anglais. Cours de l'École Militaire.	Mœurs des Israélites et des Chrétiens, par Fleury. Révolution Romaine, de Vertot. Histoire Ancienne, de Rollin. Abrégé Idem, par Royon. Dictionnaire de Mythologie, par Noël. Tableau de l'Histoire de France, 2 vol.

QUATRIÈME.	Géographie ancienne et moderne. Histoire Sacrée. Histoire Romaine et celle du Moyen Âge jusqu'à Charlemagne.	Carte du Moyen Âge. Gallia antiqua. Carte d'Europe. Carte de France.	LHOMOND. Abrégé de l'Histoire Romaine. Cours de l'École Militaire. Abrégé de l'Histoire du Moyen Âge. Cours de l'École Militaire. (*Tous ces Livres serviront en 3e.*)	Les mêmes qu'en 5e. De plus : Abrégé chronologique de l'Hist. de la Grèce, par Schœll. Ouvrage très court, dont l'étude seule serait un cours excellent sur la manière d'étudier l'Histoire. L'ouvrage de Koch sur les Révolutions de l'Europe. Abrégé de l'Hist. Universelle, par Anquetil. Tableau de l'Histoire de France, 2 vol. L'Ouvrage de M. de Tressan sur la Mythologie. Histoire des Empereurs, par Crevier. (*Ces ouvrages serviront en 3e.*)
TROISIÈME.	Géographie moderne. Histoire Sacrée. Histoire moderne depuis Charlemagne jusqu'à nos jours.	Les mêmes Cartes qu'en 4e. De plus, celle d'Allemagne.	LHOMOND. Les mêmes Livres qu'en 4e. De plus : Discours de Bossuet sur l'Histoire Universelle.	Les mêmes livres qu'en 4e. De plus : Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique. Révolutions de Suède *Id.* de Portugal } de Vertot. Histoire abrégée de l'Allemagne, 2 vol. Esprit de la Ligue, par Anquetil. Histoire de Charles XII. Grandeur et Décadence des Romains.
SECONDE.	Géographie moderne. Histoire Sacrée. Histoire de France.	Les mêmes Cartes qu'en 3e. De plus : Celles d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne.	ROYAUMONT. Les mêmes Livres qu'en 3e. De plus : Abrégé pour l'Histoire de France, soit celui de l'École Militaire, soit le Tableau de l'Histoire de France, 2 vol. ; soit l'Abrégé Chronologique du Président Hénault (*devenu un peu cher*), soit Anquetil.	Les mêmes Livres qu'en 3e. De plus : Histoire de France de Velly. Id. par Anquetil. L'Honneur Français, de M. de Sacy. Abrégé Chronologique du Pt. Hénault. Révolutions d'Angleterre, par le Père D'Orléans. Révolutions d'Espagne, par le même. Histoire du Traité de Westphalie, par le Père Bougeant. Histoire abrégée d'Italie, traduite de Davila.

NOTA. – *On observera que, dans les Auteurs indiqués, on a été obligé d'avoir égard à la modicité des prix plus qu'à la perfection des Ouvrages, afin que les Élèves pussent se procurer ceux qui entraîneraient le moins de frais.*

On voudra bien remarquer aussi qu'à l'époque où a été dressé ce Tableau (1815) on n'avait point encore annoncé les Ouvrages composés depuis pour cet Enseignement.

— 15 —

15 mai 1818

ARRÊTÉ RELATIF À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES COLLÈGES

La Commission de l'Instruction publique,

Vu la disposition du règlement des collèges qui prescrit aux professeurs de consacrer, pendant les mois d'été, une demi-heure, après chaque classe du soir, à l'enseignement de l'histoire et de la géographie ;

Considérant que les intentions de ce règlement n'ont point été généralement remplies jusqu'à présent, et qu'il importe de donner à cette partie des études classiques tous les développements que réclament l'état de la société et le vœu des familles,

Arrête ce qui suit :

1. L'enseignement de l'histoire et de la géographie, dans les collèges royaux et dans les collèges communaux qui seront désignés par la Commission, sera confié à un professeur ou à un agrégé spécial.

2. Le professeur ou l'agrégé chargé de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, fera successivement à chaque classe, en commençant par la cinquième jusqu'à la rhétorique inclusivement, une leçon d'une heure, qui partagera le temps destiné à chacune de ces classes, de telle sorte que les mêmes élèves recevront, par semaine, deux leçons d'histoire et de géographie.

3. En cinquième, le professeur d'histoire donnera des notions préliminaires de géographie ; il marquera les grandes époques de l'histoire ancienne, en fera connaître les principaux événements et les personnages célèbres. Les élèves reconnaîtront sur la carte la position des lieux rappelés dans l'histoire

En quatrième, on continuera l'histoire ancienne, et l'on suivra l'histoire romaine jusqu'à la bataille d'*Actium*.

En troisième, on étudiera l'histoire des empereurs et du Moyen Âge, depuis Auguste jusqu'à Charlemagne.

En seconde, la suite de l'histoire du Moyen Âge, depuis Charlemagne jusqu'aux temps modernes, sera la matière des leçons.

En rhétorique, les élèves feront une étude particulière de l'histoire de France. Le professeur s'appliquera à graver dans leur mémoire la succession des Rois, les événements les plus remarquables de leurs règnes, les guerres, les traités, les noms des grands hommes qui se rattachent aux principales époques de la monarchie.

Dans toutes les classes, l'étude de la géographie concourra avec l'étude de l'histoire, et toujours en comparant l'état ancien et l'état moderne.

4. Le professeur s'assurera, par de fréquentes interrogations, et particulièrement dans la seconde leçon de chaque semaine, que les élèves ont compris et retenu ce qu'il leur aura enseigné.

5. La Commission se réserve d'indiquer, avant la fin de l'année, des traités abrégés d'histoire et de géographie à l'usage des collèges. Dans le cas où ces ouvrages ne seraient pas encore achevés, la Commission y suppléera par des programmes de l'enseignement affecté à chaque classe.

6. Les professeurs et agrégés préposés à la classe de sixième et aux classes élémentaires, demeurent chargés de l'enseignement de l'histoire sainte. Ils ajouteront aux extraits des historiens sacrés et au *Catéchisme de Fleury*, qui sont entre les mains des élèves de ces classes, les développements nécessaires pour leur donner les premières notions de chronologie, et classer dans leur esprit les événements des premiers âges du monde.

L'*Appendix de Diis* servira de texte à l'enseignement de la mythologie et de l'histoire des temps héroïques.

7. Il y aura dans la classe de sixième une mappemonde, et une carte de la Terre Sainte.

8. Les proviseurs et principaux feront placer dans chaque classe une table chronologique, une carte générale et des cartes particulières de géographie, relatives à l'objet de l'enseignement historique.

9. Les élèves ne seront admis dans une classe supérieure, qu'après un examen sur la partie des études historiques dont ils auront dû s'occuper dans la classe inférieure.

10. Il y aura, en 1819, des prix d'histoire et de géographie. La Commission déterminera le mode du concours.

➤ *R.L.R.*, t. 6, p. 220-223.

— 16 —

6 juin 1818

CIRCULAIRE RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES COLLÈGES

Aux recteurs

Monsieur le recteur, j'ai l'honneur de vous adresser quinze exemplaires d'un arrêté, en date du 15 mai dernier, par lequel la commission donne de nouveaux développements aux dispositions du règlement des collèges, en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans ces établissements.

Cet arrêté devant recevoir son exécution à la prochaine rentrée des classes, la commission juge convenable de vous le communiquer dès à présent, afin que vous indiquez d'avance, et dans un rapport spécial, ceux des collèges de votre académie qui sont ou seraient dans la suite susceptibles d'en recevoir l'application, et qu'en même temps vous fassiez connaître les hommes auxquels on pourrait confier cette partie d'enseignement.

La commission attend de vous, sur ce double sujet, tous les renseignements propres à lui faciliter la prompte et sûre exécution d'une mesure qui intéresse essentiellement la prospérité des études et qui doit compléter le système de l'enseignement classique.

Recevez, etc.

Le président de la commission de l'Instruction publique,
ROYER-COLLARD.

➤ *R.L.R.*, t. 6, n° 188, p. 312-313.

— 17 —

9 novembre 1818

ARRÊTÉ SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES COLLÈGES ROYAUX

La Commission de l'Instruction publique

Arrête ce qui suit :

1. L'enseignement distinct de l'histoire et de la géographie ne commencera qu'à la classe de quatrième.

2. La matière de l'enseignement sera répartie ainsi qu'il suit :

Classe de 4e. Histoire ancienne, jusqu'à l'anéantissement de la liberté grecque avec *Philopémen*[1].

Classe de 3e. Histoire romaine, jusqu'au partage de l'empire et la grande invasion des barbares, sous *Honorius*[2].

Classe de 2e. Histoire générale, depuis l'invasion des barbares et la naissance des monarchies modernes, jusqu'à nos jours.

Classe de rhétorique. Histoire spéciale de France.

La géographie et la chronologie ne seront point séparées de l'histoire.

3. Dans les collèges royaux de Louis-le-Grand, de Henri IV et de Charlemagne, l'enseignement sera partagé entre deux professeurs ou agrégés, qui alterneront d'année en année. Il restera confié à un seul dans le collège royal de Bourbon.

4. Il est assigné à chaque classe, au lieu de deux leçons d'une heure par semaine, une seule leçon de deux heures. Si cette leçon unique est reconnue insuffisante, il pourra être accordé, sur la demande de MM. les proviseurs, une leçon extraordinaire chaque mois.

5. Le professeur ou agrégé pourra réunir la division d'une même classe lorsque le nombre total des élèves n'excédera pas cent ; mais s'il s'élève plus haut, l'enseignement sera donné séparément à chaque division.

6. MM. les proviseurs sont autorisés à mettre à la disposition des professeurs ou agrégés, sur les fonds du collège, les cartes principales et tables chronologiques qui seront jugées nécessaires à l'enseignement.

7. Toutes les dispositions de l'arrêté du 15 mai dernier qui ne sont pas rapportées ou modifiées par le présent arrêté, sont maintenues.

➤ *R.L.R.*, t. 6, p. 247-248.

(1) 337 av. J.-C.

(2) 395 apr. J.-C.

— 18 —

9 novembre 1818

LETTRE DE ROYER-COLLARD, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, AUX PROVISEURS DES COLLÈGES ROYAUX PARISIENS JOINTE À L'ARRÊTÉ DU 9 NOVEMBRE (extrait)[1]

[...]

« Le Professeur aurait une fausse idée de ce qu'on attend de lui, s'il se croyait obligé d'entrer dans les développements et dans les discussions de haute Critique qui appartiennent à un enseignement approfondi. Ce n'est point ici un cours de Faculté. Le Professeur ne peut espérer d'être utile à ses Élèves, qu'en se mettant toujours à leur portée. C'est pour eux et non pour lui qu'il doit faire sa Classe. Son objet étant de graver dans leur mémoire les principaux faits de l'Histoire, dont on n'acquiert la connaissance qu'imparfaitement et avec beaucoup de difficultés dans un âge plus avancé, il ne doit chercher d'autre source d'intérêt que la simple exposition des faits historiques et la liaison naturelle qu'ils ont entre eux : il devra surtout éviter tout ce qui pourrait appeler les Élèves dans le champ de la Politique et servir d'aliment aux discussions des Partis. Cet avertissement regarde particulièrement le Professeur chargé de l'Enseignement de l'Histoire moderne. Sans doute, il lui serait difficile, il ne conviendrait même pas de dérober à la jeunesse la connaissance de certains faits qui sont du domaine de l'Histoire ; mais il doit s'abstenir de tout commentaire. C'est par la simplicité et la gravité de son récit qu'il éloignera les allusions et les fausses conséquences que l'inexpérience de la Jeunesse pourrait en tirer.

La Commission, au surplus, M. le Proviseur, se confie pour cette partie de l'enseignement classique, comme pour toutes les autres, à votre sagesse et à votre surveillance éclairée, afin d'exciter de plus en plus l'émulation des Maîtres et des Élèves. Son intention est, et vous êtes autorisé à l'annoncer, que le sujet du Discours français, au prochain Concours[2], soit tiré de l'Histoire de France. »

➤ L.G. Taillefer, *De quelques améliorations...*, p. 244-245.

(1) L'original de cette lettre n'a pas été retrouvé.

(2) Concours général.

— 19 —

21 décembre 1818

ARRÊTÉ QUI FIXE LE TRAITEMENT DES PROFESSEURS OU AGRÉGÉS CHARGÉS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

La Commission de l'Instruction publique,

Voulant régler le traitement qui doit être alloué aux professeurs ou agrégés chargés de l'enseignement de l'histoire dans les collèges royaux,

Arrête ce qui suit :

1. Les professeurs ou agrégés chargés de l'enseignement de l'histoire dans les collèges royaux jouiront d'un traitement fixe égal au traitement fixe attribué aux professeurs du second ordre dans les collèges royaux.

Ils n'auront point de part à l'éventuel[1].

2. Il sera déduit sur le traitement des agrégés une somme de 400 francs, dont ils seront indemnisés par pareille somme qui leur sera payée sur les fonds généraux de l'Instruction publique.

3. Les sommes qui devront être payées aux professeurs et agrégés chargés de l'enseignement de l'histoire, seront imputées d'abord sur la masse des dépenses communes, et, en cas d'insuffisance, sur le produit du troisième tiers, et subsidiairement sur le *boni* des autres masses.

4. Son Exc. le ministre de l'intérieur sera prié d'augmenter la somme allouée sur les fonds généraux de son ministère aux collèges de Charlemagne et de Bourbon, pour subvenir aux traitements des professeurs et agrégés chargés de l'enseignement de l'histoire dans les susdits collèges.

➤ *R.L.R.*, t. 6, p. 256-257.

(1) Dans les collèges royaux, les traitements des professeurs comprennent une partie fixe et une partie mobile ou indemnité appelée éventuel. Le produit de l'éventuel composé par le dixième de la pension des internes payants et les deux tiers de la rétribution des externes est partagé entre tous les ayants-droit (P. Gerbod, *op. cit.*, p. 28-32).

— 20 —

4 juillet 1820

CIRCULAIRE RELATIVE AUX PROGRAMMES DES COURS D'HISTOIRE DES COLLÈGES ROYAUX

Aux recteurs,

Monsieur le recteur, en vous adressant les programmes des cours d'histoire*, la Commission s'était réservé de vous faire connaître ses vues sur la manière d'accorder l'exercice de cet enseignement avec la marche actuelle des autres études.

Ces programmes partagent l'enseignement de l'histoire en quatre parties, affectées aux classes de quatrième, de troisième et de seconde, et à la classe de rhétorique.

Cette division ne se rapporte point à celle qui avait été établie par l'arrêté du 15 mai 1818[1], d'après lequel les élèves de cinquième devaient recevoir des leçons du professeur d'histoire. La Commission, après de nouvelles réflexions, a pensé qu'on pourrait se dispenser d'assujettir à un cours spécial d'histoire les élèves de ces classes.

Toutefois, l'enseignement historique des classes plus élevées serait d'un accès trop difficile pour les jeunes élèves, s'ils n'avaient pas été préparés de bonne heure à cette instruction par des notions élémentaires de géographie et de chronologie, qui en sont les préliminaires indispensables.

Les textes des auteurs qu'on explique dans les classes élémentaires, appellent naturellement les développements qui doivent donner aux élèves ces notions préparatoires.

C'est ce qu'il convient de faire sentir à MM. les professeurs de cinquième et de sixième, ainsi qu'aux agrégés ou maîtres divisionnaires de ces deux classes. Conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 mai 1818, vous veillerez à ce qu'il y ait dans ces classes des tableaux chronologiques, des cartes générales, et même des cartes particulières de géographie, correspondantes aux auteurs qui seront dans les mains des élèves. Vous préviendrez également les professeurs et les élèves, que les examens qui ont lieu à différentes époques de l'année, porteront sur ces différents objets, que l'on doit s'accoutumer à considérer comme classiques.

La nouvelle distribution de l'enseignement spécial de l'histoire, conformément à laquelle les programmes ont été rédigés, a été réglée par l'arrêté du 9 novembre 1818, qui avait été pris pour les collèges royaux de Paris, et dont la Commission étend aujourd'hui l'application aux autres collèges royaux. Veuillez bien, je vous prie, donner une connaissance officielle de cet arrêté aux chefs des établissements de votre académie, où il peut recevoir son exécution.

(1) Cf. texte 15.

En communiquant cet acte aux professeurs et agrégés chargés d'enseigner l'histoire et la géographie, il importe de leur rappeler dans quel esprit cet enseignement doit être dirigé.

Le professeur aurait une fausse idée des soins qu'on attend de son zèle, s'il se croyait obligé d'entrer dans les développements et dans les discussions de haute critique qui appartiennent à un enseignement approfondi : ce n'est point ici un cours de faculté. Le professeur ne peut espérer d'être utile à ses élèves qu'en se mettant toujours à leur portée ; c'est pour eux, et non pour lui, qu'il doit faire sa classe. Son objet étant de graver dans leur mémoire les principaux faits de l'histoire, dont on n'acquiert la connaissance qu'imparfaitement et avec beaucoup de difficultés dans un âge plus avancé, il ne doit chercher d'autres ressources d'intérêt que dans la simple exposition des faits historiques, et dans la liaison naturelle qu'ils ont entre eux.

Il devra surtout éviter tout ce qui pourrait appeler les élèves dans le champ de la politique, et servir d'aliment aux discussions de partis.

Cet avertissement regarde particulièrement le professeur chargé de l'enseignement de l'histoire moderne. Sans doute il lui serait difficile, et il ne conviendrait pas de dérober à la jeunesse la connaissance de certains faits qui sont du domaine de l'histoire ; mais il doit s'abstenir de tout commentaire : c'est par la simplicité et la gravité de son récit qu'il éloignera les allusions et les fausses conséquences que l'inexpérience de la jeunesse pourrait en tirer.

La Commission, au surplus, se confie pour cette partie d'enseignement classique, comme pour toutes les autres, à votre sagesse et à votre surveillance éclairée.

L'arrêté du 15 mai 1818 (article 5) avait annoncé que la Commission se réservait d'indiquer des traités abrégés d'histoire et de géographie à l'usage des collèges. La Commission n'a pas perdu de vue cet objet : les programmes que vous avez reçus suppléent provisoirement à ces sortes d'abrégés, et sont en même temps un commencement d'exécution de l'article 5. Il y a lieu d'espérer que, d'ici à quelque temps, ces programmes auront reçu les développements dont ils ont besoin pour devenir des livres élémentaires.

Quant au livre de géographie, la Commission a recommandé l'usage du cours élémentaire de géographie ancienne et moderne de M. *Letronne*[1], inspecteur général de l'Instruction publique ; mais il conviendra d'attendre la seconde édition de cet ouvrage, auquel l'auteur juge nécessaire d'apporter de légers changements.

L'atlas de M. Brué[2] *est le seul qui présente jusqu'à présent l'état actuel de la* géographie. Chaque collège devra faire des efforts pour se le procurer. Quant aux enfants, ceux qui n'auront pas le moyen de l'acheter pour eux pourront y suppléer par toute autre espèce de cartes.

SIMÉON[3].

(1) A.J. Letronne, *Cours élémentaire de géographie ancienne et moderne rédigé sur un nouveau plan.* Paris, Aumont, deux éditions, 1820, XV-217 p., planche.

(2) Brué, *Grand atlas universel ou collection de cartes détaillées des cinq parties du monde.* Paris, Desray, 1815, 2 p. et cartes.

(3) Ministre de l'Intérieur, le comte Siméon préside la Commission de l'Instruction publique du 21 février 1820 au 2 novembre 1820. Cette circulaire reprend une partie de la lettre de Roger-Collard (texte 18).

* Ces programmes, formant quatre cahiers *in-4°*, ainsi distribués,
1° *Cours d'histoire ancienne* ;
2° *Cours d'histoire romaine* ;
3° *Cours d'histoire générale* ;
4° *Cours d'histoire de France*,
se trouvent chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n° 32.

➤ *R.L.R.*, t. 6, p. 348-352.

— 21 —

13 septembre 1820

STATUT PORTANT RÈGLEMENT SUR LES EXAMENS POUR LE BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (extrait)

La Commission de l'INSTRUCTION PUBLIQUE,
Vu les articles 19, 58 et 96 du décret du 17 mars 1808 ;
Vu les articles 1, 2 et 3 de l'ordonnance du 5 juillet 1820 ;
Voulant assurer à la société la garantie que le grade qui ouvre l'entrée des professions les plus importantes est destiné à lui donner,
A arrêté et arrête ce qui suit :
[...]
Art. 3. — À compter de la rentrée prochaine, l'examen pour le baccalauréat ès lettres aura pour objet les auteurs grecs et latins, la rhétorique, l'histoire, la géographie, la philosophie.

Art. 6 – Ils[1] dureront trois quarts d'heure au moins pour chaque candidat.

➤ *R.L.R.*, t. 6, p. 389-392, p. 390.
Piobetta, *Le baccalauréat de l'enseignement secondaire...*, p. 352-353, p. 352.

(1) Les examens.

— 22 —

31 octobre 1820

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (extrait)

Le Conseil royal de l'INSTRUCTION PUBLIQUE
Arrête ce qui suit :

[...]

7° Le but de l'enseignement de l'histoire est surtout moral. Le professeur d'histoire ancienne s'appliquera spécialement à faire chérir aux élèves le gouvernement monarchique sous lequel ils ont le bonheur de vivre. Le professeur d'histoire moderne qui s'occupe principalement de l'histoire de France s'attachera à fortifier de plus en plus dans le cœur des élèves les sentiments d'amour pour la dynastie régnante et de reconnaissance pour les institutions dont la France lui est redevable.

➤ A.N.F*[17]3285.

— 23 —

4 septembre 1821

STATUT CONCERNANT LES COLLÈGES ROYAUX ET COMMUNAUX (extraits)

Le Conseil royal de l'INSTRUCTION PUBLIQUE

Arrête ce qui suit :

Titre Ier

DES COLLÈGES ROYAUX

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

[...]

151. L'enseignement élémentaire, outre l'histoire sainte, comprend la grammaire française, la grammaire latine, la géographie, l'arithmétique et l'écriture.

154. La leçon de géographie a lieu tous les jours, au commencement de la classe du soir. Cette étude est précédée de quelques explications de la sphère, proportionnées à cet âge.

ENSEIGNEMENT DES LETTRES

158. L'enseignement des lettres comprend essentiellement les lettres latines, grecques et françaises ; on y joint la géographie, l'histoire tant ancienne que moderne, la mythologie, une connaissance suffisante des antiquités grecques et romaines, et les premières notions des sciences naturelles.

Classe de sixième

159. [...] Les leçons du soir sont consacrées [...] à la géographie ancienne, dont la connaissance est indispensable pour l'intelligence des auteurs, et qu'on a soin de comparer avec la géographie moderne.

160. Les thèmes donnés aux élèves, entre les deux classes, sont relatifs à la mythologie.

Classe de cinquième

163. L'étude de l'histoire ancienne appartient à cette classe ; elle a lieu le lundi, le mercredi et le vendredi. Le professeur consacre à cet enseignement la première demi-heure de la leçon du soir, et les élèves s'y préparent dans l'intervalle des deux classes.

Dans les collèges où l'enseignement de l'histoire est spécial[1], le professeur donne ses leçons le lundi.

164. Les thèmes donnés aux élèves le mardi et le samedi, entre deux classes, sont relatifs aux antiquités grecques et romaines.

Classe de quatrième

167. L'étude de l'histoire romaine appartient à cette classe ; elle a lieu le lundi, le mercredi et le vendredi. Le professeur consacre à cet enseignement la première demi-heure de la leçon du soir, et les élèves s'y préparent dans l'intervalle des deux classes.

Dans les collèges où l'enseignement de l'histoire est spécial, le professeur donne ses leçons le mercredi.

Classe de troisième

172. L'étude de l'histoire du Moyen Âge appartient à cette classe ; elle a lieu le lundi, le mercredi et le vendredi. Le professeur consacre à cet enseignement la première demi-heure de la leçon du soir, et les élèves s'y préparent dans l'intervalle des deux classes.

Dans les collèges où l'enseignement de l'histoire est spécial, le professeur donne ses leçons le mercredi.

(1) Où l'enseignement de l'histoire est confié à un professeur spécial.

Classe de seconde

176. L'étude de l'histoire moderne proprement dite appartient à cette classe ; elle a lieu le lundi, le mercredi et le vendredi. Le professeur consacre à cet enseignement la première demi-heure de la leçon du soir, et les élèves s'y préparent dans l'intervalle des deux classes.

En enseignant l'histoire moderne proprement dite, et l'histoire du Moyen Âge, le professeur s'attache particulièrement à l'histoire de France.

Dans les collèges où l'enseignement de l'histoire est spécial, le professeur donne ses leçons le samedi.

Des Prix

213. Il y a, [...] pour les classes de seconde et de troisième, des prix d'histoire.
Pour la classe de quatrième, des prix [...] d'histoire.
Pour la classe de cinquième, des prix [...] d'histoire.
Pour la classe de sixième, des prix [...] de géographie.
Pour les classes élémentaires, des prix d'histoire sainte [...] et de géographie.

Titre II

DES COLLÈGES COMMUNAUX

242. Dans tout collège communal, quel que soit son degré d'enseignement littéraire, les élèves étudient l'histoire sainte, [...], la géographie, [...] les éléments de l'histoire de France.

Le Bon CUVIER exerçant les fonctions de président.

➤ *R.L.R.*, t. 7, p. 91-138, p. 119-124, p. 132, p. 138.

— 24 —

16 septembre 1826

RÈGLEMENT RELATIF À L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES ET À L'HISTOIRE DANS LES COLLÈGES ROYAUX (extraits)

Le Conseil royal,

Sur la proposition de Son Exc. le Ministre des affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique, Grand-Maître de l'Université ;

Vu le statut du 4 septembre 1821 ;

Vu les rapports des inspecteurs généraux des études et les observations des recteurs et de proviseurs ;

Considérant que les dispositions du susdit statut relatives à l'enseignement des sciences physiques et mathématiques et de l'histoire n'ont obtenu jusqu'à présent que des résultats incomplets ;

Voulant pourvoir à ce que les élèves des collèges reçoivent une instruction à la fois solide et appropriée aux besoins de la société ;

A arrêté et arrête ce qui suit ;

[...]

De l'enseignement de l'histoire

15. Dans tous les collèges royaux, une classe[1] de l'après-dînée et l'étude qui la précède seront consacrées, chaque semaine, à l'histoire, depuis la sixième jusqu'à la troisième inclusivement. Les leçons seront données soit par les professeurs ordinaires, soit par des professeurs spéciaux, dans les collèges où il y en a d'établis. Les jours de leçon seront fixés par le proviseur.

16. Les parties d'histoire que les élèves doivent suivre pendant l'année seront partagées par le professeur de manière qu'ils puissent les parcourir intégralement d'après le nombre de leçons à donner ; les divers programmes seront refondus en conséquence, et divisés par leçons, avec indication des principaux synchronismes de chaque période.

17. Il ne sera plus demandé aux élèves de rédactions écrites ; mais ils seront tenus d'apprendre par cœur des résumés clairs et précis de chaque leçon. Ces résumés leur seront dictés par le professeur, en attendant qu'ils aient été imprimés.

18. Chaque leçon commencera par la récitation du résumé ; celle du jour sera ensuite lue et expliquée, avec les différents développements géographiques et chronologiques dont elle est susceptible ; et après que le résumé en aura été dicté, le reste de la classe sera employé à interroger les élèves, tant sur la leçon du jour que sur les précédentes.

19. L'étude entière de l'histoire est partagée de la manière suivante :

En sixième, l'histoire sainte et l'histoire des Égyptiens, des Assyriens, des Perses et des Grecs, jusqu'à la mort d'Alexandre ;

En cinquième, l'histoire romaine et la continuation de l'histoire sainte et de l'histoire ancienne, depuis la mort d'Alexandre jusqu'à la naissance de Jésus-Christ ;

En quatrième, l'histoire de l'église, des empereurs, du bas-empire et des autres états, jusqu'à la mort de Charlemagne ;

En troisième, la continuation des mêmes histoires, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à nos jours.

(1) La classe ou leçon a une durée de deux heures.

20. Les compositions d'histoire de la fin de l'année consisteront, pour toutes les classes, dans la simple exposition des événements les plus remarquables de trois époques données, avec leurs dates et leurs principaux synchronismes.

Le Ministre Secrétaire d'État au département des affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique

ÉV. D'HERMOPOLIS[1].

➤ *R.L.R.*, t. 8, p. 80-85, p. 83-86.

— 25 —

26 septembre 1826

CIRCULAIRE CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUES ET DE L'HISTOIRE DANS LES COLLÈGES ROYAUX (extrait)

[...] Jusqu'ici, les règlements n'avaient point tracé une méthode uniforme pour l'enseignement historique ; en sorte que plusieurs professeurs s'étaient bornés à de simples aperçus chronologiques, à des indications de dates, tandis que d'autres se livraient à des développements trop étendus, quelquefois au-dessus de l'intelligence de leurs jeunes auditeurs. Les dispositions des articles 16, 17 et suivants jusqu'au vingtième exclusivement suppléent à ce défaut de direction.

Quoique l'étude de la géographie ne soit plus spécialement affectée à la classe de sixième, elle n'en sera pas pour cela suivie avec moins d'attention ; mais il a été jugé utile de la réunir à l'histoire avec laquelle elle a des rapports si intimes et si fréquents : c'est ce qui est indiqué dans l'article 18.

[...]

Le Ministre Secrétaire d'État au département des affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique

ÉV. D'HERMOPOLIS.

➤ *R.L.R.*, t. 7, p. 86-89, p. 88.

(1) Frayssinous.

— 26 —

15 septembre 1827

ARRÊTÉ CONCERNANT DE NOUVELLES DISPOSITIONS SUR L'ENSEIGNEMENT QUI DOIT ÊTRE DONNÉ DANS LES COLLÈGES ROYAUX ET SUR LES HEURES AUXQUELLES LES CLASSES DOIVENT SE FAIRE (extraits)

Le Conseil royal de l'INSTRUCTION PUBLIQUE,
Arrête

[...]

10. L'étude de l'histoire sera partagée entre les classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième de la manière prescrite par l'article 19 du règlement dudit jour 16 septembre 1826[1].

Néanmoins la partie de l'histoire du Moyen Âge que verront les élèves de quatrième s'étendra jusqu'aux croisades. Elle commencera à cette dernière époque pour ceux de troisième.

11. L'enseignement élémentaire comprendra la totalité de la géographie, divisée en deux cours, appropriés aux élèves des deux classes de huitième et de septième. Les élèves de sixième ne recevront plus que deux leçons de géographie par semaine, qui dureront au plus trois quarts d'heure chacune. Elles consisteront dans le résumé et la répétition des deux cours précédents et la comparaison abrégée de la géographie ancienne et moderne. Les proviseurs fixeront les jours et les heures de ces deux leçons, et il n'y aura pour les élèves de sixième ni rédactions, ni compositions, ni prix dans cette faculté. Ils veilleront à l'entière exécution des articles 137 et 138 du statut du 4 septembre 1821[2].

[...]

➤ *R.L.R.*, t. 7, p. 311-314, p. 312-313.

(1) Cf. texte 24.

(2) Cf. texte 23.

—27—

5 février 1828

CIRCULAIRE ADRESSÉE PAR SON EXC. LE MINISTRE D'ÉTAT, GRAND-MAÎTRE DE L'UNIVERSITÉ, À MM. LES RECTEURS DES ACADÉMIES, À L'OCCASION DE SA NOMINATION (extraits)

MONSIEUR,

Les fonctions que le Roi a daigné me confier vont établir entre vous et moi d'importantes relations. En vous faisant connaître combien je m'en félicite, je saisis cette occasion pour vous expliquer ma pensée sur les principes qui doivent diriger le corps enseignant. La religion et la morale sont les premières bases de toute bonne éducation. Il importe que cette vérité soit constamment présente à l'esprit des hommes chargés de l'Instruction publique ; il importe aussi que, dans leur conduite envers ceux de leurs élèves qui professent une religion différente de la leur, ils n'oublient jamais ce que prescrivent la Charte, les lois du royaume, et les statuts universitaires, relativement à la liberté des consciences et à l'autorité paternelle.

C'est un sentiment inné chez les Français, que l'amour pour leurs princes légitimes ; mais ce sentiment s'affermit et se développe par une éducation bien dirigée, et surtout par de saines études historiques, qui apprennent à la jeunesse tout ce que la France doit à ses rois. En suivant la chaîne des temps, elle voit découler d'une même source, quoiqu'à d'immenses intervalles, l'affranchissement des communes, l'établissement d'une justice régulière et indépendante, les mesures sages et fortes qui ont conservé les libertés de l'Église gallicane, et enfin la Charte constitutionnelle qui a fermé, comme l'a dit son auguste auteur, l'abîme des révolutions. C'est par le rapprochement de ces bienfaits, dont le dernier a surpassé tous les autres, que nos élèves apprécieront quelle doit être l'étendue de notre reconnaissance ; que leur cœur unira dans un même sentiment d'amour le roi et la patrie ; que leur esprit comprendra l'heureuse alliance des principes monarchiques et des libertés nationales. Sujets fidèles et citoyens éclairés, l'obéissance aux lois leur deviendra facile, et ils seront convaincus que c'est en apprenant à remplir des devoirs que l'on se montre digne d'exercer des droits.

[...]

Le ministre d'État grand-maître de l'Université
H. de VATIMESNIL.

➤ *B.U.*, t. 1, n° 1, p. 2-4, p. 2-3.

— 28 —

20 novembre 1828

CIRCULAIRE RELATIVE À UNE NOUVELLE RÉPARTITION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS LES CLASSES DES COLLÈGES

Aux recteurs

Monsieur le recteur, j'ai l'honneur de vous faire part de deux arrêtés du conseil royal de l'Instruction publique qui modifient les dispositions précédemment adoptées, en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire dans les collèges.

Le premier des deux arrêtés, qui est du 11 octobre, porte que le cours d'histoire, au lieu de commencer dans la classe de sixième pour se terminer dans celle de troisième, commencera désormais en cinquième, et sera continué jusqu'à la seconde inclusivement. Les professeurs de sixième, conformément à l'article 159 du statut du 4 septembre 1821[1], donneront à leurs élèves des leçons de géographie ancienne, comparée avec la géographie moderne.

Par un autre arrêté, daté du 14 octobre, le conseil a prescrit une nouvelle répartition de l'enseignement historique entre les classes auxquelles il est destiné ; voici cette répartition :

Le cours d'histoire sera divisé : en Histoire ancienne, y compris l'histoire des successeurs d'Alexandre ; Histoire romaine, avec l'histoire des empereurs jusqu'à l'invasion des barbares ; Histoire du Moyen Âge depuis l'invasion des barbares jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II ; Histoire moderne, depuis la prise de Constantinople jusqu'à la mort de Louis XIV.

L'histoire ancienne sera enseignée en cinquième ; l'histoire romaine en quatrième ; l'histoire du Moyen Âge en troisième ; l'histoire moderne en seconde.

Vous voudrez bien, monsieur le recteur, notifier ces dispositions nouvelles à MM. les chefs des collèges de votre académie, ainsi qu'à MM. les professeurs et régents qui doivent les exécuter. Vous prendrez les mesures nécessaires pour qu'elles soient exactement suivies

Recevez, etc.

Le ministre secrétaire d'État de l'Instruction publique,
H. De Vatimesnil.

➤ *C.I.O.I.P.*, t. 1, p. 607-608.

(1) Cf. texte 23.

— 29 —

26 mars 1829

ORDONNANCE DU ROI CONCERNANT L'ADMINISTRATION SUPÉRIEURE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, LES FACULTÉS DE DROIT, LES FACULTÉS DE MÉDECINE, LES ÉCOLES SECONDAIRES DE MÉDECINE, LES COLLÈGES ROYAUX ET COMMUNAUX, LES INSTITUTIONS ET PENSIONS ET LES ÉCOLES PRIMAIRES PROTESTANTES (extraits)

RAPPORT AU ROI

SIRE,

[…] Depuis longtemps, le besoin de relever l'enseignement de l'histoire dans les collèges royaux s'est fait vivement ressentir. Aujourd'hui cette étude commence dans la classe de cinquième et se termine dans celle de seconde. Il est évident qu'à cette période de l'éducation les élèves ne sont pas assez mûrs pour tirer de cette étude tout le fruit désirable. La raison indique que le cours d'histoire doit commencer plus tard et ne se terminer que dans la classe de rhétorique. Sans le secours de connaissances historiques suffisantes, les compositions de rhétorique ne peuvent être qu'un stérile amas de paroles.

Le temps que l'on employait dans les classes inférieures à étudier inutilement l'histoire sera consacré avec avantage à apprendre les langues vivantes […]

ORDONNANCE DU ROI

[…]

Titre III

Des collèges royaux et communaux

17. Des règlements universitaires prescriront les mesures nécessaires :

[…]

2° Pour que, dans ces collèges, l'étude de l'histoire ne se termine que dans la classe de rhétorique.

[…]

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique
H. de VATIMESNIL.

➤ *B.U.*, t. 1, n° 253, p. 173-190, p. 182, p. 188.

—30 —

6 octobre 1829

ARRÊTÉ CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS LA CLASSE DE RHÉTORIQUE

Le Conseil royal de l'INSTRUCTION PUBLIQUE,
Arrête ce qui suit :

Art. 1er. — Conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 26 mars 1829, l'enseignement de l'histoire aura lieu en rhétorique.

2. Le cours d'histoire pour la rhétorique consistera dans un résumé synchronique des principales époques de l'histoire du Moyen Âge et de l'histoire moderne.

Dans ce résumé, le professeur appellera plus particulièrement l'attention des élèves sur les événements de l'histoire nationale.

Il entrera dans les développements nécessaires pour leur faire connaître le rang que la France a tenu parmi les nations chrétiennes, et l'influence qu'elle a exercée sur la civilisation de l'Europe.

3. Le professeur d'histoire donnera une leçon par semaine dans la classe de rhétorique ; l'étude qui suivra sera consacrée à la rédaction de la leçon.

4. Le professeur se conformera au programme qui sera ultérieurement arrêté.

5. Il y aura des prix et des accessits pour cette classe comme pour les autres parties de l'enseignement.

Le ministre des affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique, grand-maître de l'Université,
Signé MONTBEL.

Pour le conseiller secrétaire du Conseil royal,
Signé DELVINCOURT.

Approuvé conformément à l'article 21 de l'ordonnance royale du 26 mars 1829.
Paris, le 6 octobre 1829

Le Ministre des affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique,
Signé MONTBEL.

➤ *B.U.*, t. 1, n° 740, p. 404-405.

— 31 —

3 avril 1830

ARRÊTÉ QUI MODIFIE LES STATUTS ET RÈGLEMENTS CONCERNANT LES ÉTUDES DANS LES COLLÈGES ROYAUX (extraits)

Le Conseil royal de l'Instruction publique,

Arrête que les statuts et règlements concernant les études dans les collèges royaux sont modifiés ainsi qu'il suit :

Article 1er. — Dans les divisions élémentaires, deux (classes du soir)… seront consacrées à l'histoire sainte, à la géographie.

2. — En sixième, […] une (classe du soir sera consacrée) à la géographie comparée et à la mythologie.
En cinquième, […] une (classe du soir sera consacrée) à l'histoire ancienne.
En quatrième, […] une (classe du soir sera consacrée) à l'histoire romaine.
En troisième, […] une (classe du soir sera consacrée) à l'histoire du Moyen Âge.
En seconde, […] une (classe du soir sera consacrée) à l'histoire moderne.

3. — En rhétorique, […] une (classe du matin sera consacrée) à un résumé synchronique des principaux événements de l'histoire de générale et de l'histoire de France.

[…]

6. — L'enseignement de l'histoire pourra, selon les besoins du service, être partagé dans chaque collège, entre un professeur titulaire et un agrégé.

[…]

➤ A.N.F.*[17]1787, p. 5-8, p. 5-6.
➤ *B.U.*, t. 2, n° 290, p. 115-119, p. 115-116.

— 32 —

30 avril 1830

CIRCULAIRE CONTENANT DES INSTRUCTIONS SUR L'EXÉCUTION DE L'ARRÊTÉ DU 3 AVRIL 1830, PAR LEQUEL DIFFÉRENTES MODIFICATIONS SONT APPORTÉES AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS CONCERNANT LES ÉTUDES DANS LES COLLÈGES ROYAUX (extraits)

Monsieur le Recteur,

[...] On a généralement senti depuis quelque temps la nécessité d'introduire de nouveaux objets d'enseignement dans les classes. L'autorité ne devait, ni méconnaître des besoins réels, ni céder sans réserve à l'esprit d'innovation, qui nuit trop souvent au lieu d'améliorer. Elle a donc voulu éviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait compromettre le succès des études latines et grecques, études consacrées par l'expérience des siècles, toujours reconnues si propres à développer les facultés intellectuelles. En y associant d'autres connaissances [...] elle a espéré que l'instruction scolaire en deviendrait non seulement plus riche et plus étendue, mais encore plus solide, et que les études grammaticales se fortifieraient par l'alliance bien ménagée avec les leçons relatives à la géographie, à l'histoire, aux langues modernes et aux éléments des sciences.

Aux termes de l'article 3, l'une des classes du matin en rhétorique sera consacrée, chaque semaine, à un résumé synchronique des principaux événements de l'histoire générale et de l'histoire de France. Dans tous les collèges où il y a un professeur spécial d'histoire, c'est lui et non le professeur de rhétorique qui doit faire la leçon dont il s'agit. Les attributions du professeur d'histoire embrassent tout l'enseignement historique, à partir de la 5e jusqu'à la rhétorique inclusivement.

L'article 9 porte que, dans toutes les classes, les compositions auront lieu, pour les divers objets de l'enseignement, le mardi matin de chaque semaine, de huit heures à dix heures et demi. Parmi ces divers objets de l'enseignement, il y a lieu de comprendre, non seulement les différentes facultés des études grammaticales ou littéraires, telles que thèmes, versions, vers, narrations ou discours, mais encore les autres connaissances enseignées dans chaque classe, telles que géographie, histoire, histoire naturelle, arithmétique, géométrie. Il sera donc établi une espèce de tour de rôle pour toutes les compositions hebdomadaires ; les langues anciennes reviendront ainsi moins souvent, et par là il sera fait droit aux réclamations qui ont été formées à plusieurs reprises contre la fréquence des compositions par les professeurs des classes de grammaire et d'humanités.

Le ministre des affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique
Cte de GUERNON-RANVILLE.

➤ *B.U.*, t. 2, n° 292, p. 125-129, p. 127-128.

— 33 —

9 octobre 1830

ARRÊTÉ RELATIF AUX PROFESSEURS D'HISTOIRE DANS LES COLLÈGES ROYAUX DE PARIS

Le Conseil royal de l'Instruction publique,

Vu les arrêtés du 15 mai et du 21 décembre 1818,

Arrête ce qui suit :

Art. 1er. — L'enseignement de l'histoire dans les collèges royaux de Paris, sera désormais confié à un professeur titulaire et à un agrégé spécial.

Art. 2. — Le professeur titulaire d'histoire sera sur le même rang et jouira des mêmes traitements fixes et éventuels que les professeurs du second ordre dans les collèges royaux de Paris.

Art. 3. — L'agrégé spécial jouira d'un traitement de 2,500f pris sur les fonds du collège. Il n'aura pas droit à l'augmentation progressive déterminée par l'arrêté du Conseil du 9 septembre 1823, mais seulement à la part dans le *boni*[1] du collège, conformément à l'ordonnance du 26 mars 1829.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Grand-Maître de l'Université,
Signé Duc de Broglie.
Le Conseiller remplissant les fonctions de Secrétaire du Conseil royal,
Signé V. Cousin.

➤ *B.U.*, t. 2, n° 332, p. 169-170.

— 34 —

19 novembre 1830

ARRÊTÉ PORTANT QU'IL Y AURA DÉSORMAIS UN CONCOURS SPÉCIAL D'AGRÉGATION POUR LES CLASSES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES, ET QUI CONTIENT RÈGLEMENT À CET ÉGARD[2]

Le Conseil royal de l'Instruction publique,

Vu les articles 119 et suivants du décret du 17 mars 1808, concernant les agrégés des collèges ;

(1) Le *boni* Vatimesnil comme il a été appelé est accordé en sus de l'éventuel en cas d'excédent de recettes sur les dépenses. Il ne peut dépasser 600 francs par fonctionnaire (P. Gerbod, *op. cit.*, p. 28-32).

(2) Arrêté repris dans le *Règlement sur l'agrégation du 27 mai 1831* (*B. U.*, t. 2, n° 392, p. 289-298, p. 295-296). Le *Règlement* rassemble toutes les dispositions relatives aux divers concours de l'agrégation.

Vu les statuts du 24 août 1810, du 6 février 1821, et l'arrêté du 27 décembre 1828 ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 1830, relatif à l'enseignement de l'histoire dans les collèges de Paris ;

Arrête ce qui suit :

Art. 1er. — Il y aura désormais un concours spécial d'agrégation pour les études historiques et géographiques.

Art. 2. — Ce concours aura lieu tous les ans dans celles des académies que le Conseil royal de l'Instruction publique désignera, et pour le nombre de places par lui déterminé. Il s'ouvrira dans la première quinzaine de septembre.

Art. 3. — Seront admises à concourir toutes les personnes désignées par les articles 3, 4 et 5 de l'arrêté du 27 décembre 1828.

Art. 4. — Les aspirants à l'agrégation pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie doivent avoir obtenu le grade de licencié ès lettres.

Art. 5. — Il y aura trois sortes d'épreuves : la première consistera dans une composition. Les concurrents, dans une séance qui ne pourra durer plus de six heures, traiteront par écrit un point d'histoire ou de géographie indiqué. La seconde épreuve consistera dans un exercice oral où les concurrents répondront sur plusieurs questions d'histoire, d'Antiquités, de géographie ancienne ou moderne, dont le texte arrêté par une commission spéciale aura été publié trois mois avant l'ouverture du concours. Pendant une heure, chacun des concurrents sera interrogé par les deux concurrents qui le suivront immédiatement dans l'ordre déterminé par le sort. La troisième épreuve consistera dans une leçon que chaque concurrent fera sur le sujet qui lui sera échu par la voie du sort, la veille du jour où l'épreuve doit avoir lieu. Cette épreuve sera faite et soutenue dans les formes déterminées par l'article 14 de l'arrêté du 27 décembre 1828.

Art. 6. — Les articles 16, 17, 18, 19 de l'arrêté du 27 décembre 1828, demeurent applicables audit concours.

Le conseiller exerçant les fonctions de vice-président,
Signé Villemain.
Le conseiller remplissant les fonctions de secrétaire,
Signé V. Cousin.

Approuvé, conformément à l'article 21 de l'ordonnance du 26 mars 1829.
Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé Mérilhou.

➤ *B.U.*, t. 2, n° 339, p. 202-203.

— 35 —

5 mars 1831

ARRÊTÉ PORTANT CRÉATION DE CHAIRES SPÉCIALES D'HISTOIRE DANS DIX COLLÈGES ROYAUX

Le Conseil royal de l'Instruction publique

Vu les arrêtés du 15 mai et du 21 décembre 1818 :

Vu également l'arrêté du 19 novembre 1830 qui établit un concours d'agrégation pour les études historiques ;

Vu l'état de situation des collèges royaux au 31 décembre 1829 ;

Considérant que déjà dans neuf collèges royaux hors de l'académie de Paris les professeurs d'histoire ont été, par diverses décisions, assimilés pour la jouissance des traitements fixes aux professeurs de second ordre ;

Qu'il importe de généraliser autant qu'il est possible cette mesure et de l'étendre à tous les collèges dont les ressources pécuniaires paraissent devoir suffire à cette charge nouvelle ;

Considérant que dans les collèges royaux dont les noms suivent, il existe un boni considérable sur les exercices antérieurs à 1829, que cet excédent des recettes sur les dépenses s'est soutenu pendant l'exercice de 1829 ou n'a été diminué que pour quelques causes transitoires

Estime

Que dans les collèges de : Amiens, Angers, Bourges, Grenoble, Metz, Nantes, Pau, Rennes, Rheims et Toulouse

Il y a lieu de créer des chaires spéciales d'histoire et d'inviter les conseils académiques à délibérer sur l'affectation à ces chaires d'un traitement fixe égal à celui des chaires de second ordre et auquel serait ajoutée une part de l'éventuel.

➤ A.N. F*[17]1789, Procès-verbaux du Conseil royal de l'Instruction publique 1er trimestre 1831.

— 36 —

17 mai 1831

ARRÊTÉ PORTANT QUE LES CONCOURS DE L'AGRÉGATION DES COLLÈGES AURONT LIEU CETTE ANNÉE DANS L'ACADÉMIE DE PARIS ET QUI FIXE LE NOMBRE DE PLACES MISES AU CONCOURS POUR [...] LES CLASSES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE (extraits)

Le Conseil royal de l'Instruction publique,

Vu le statut du 27 décembre 1828, portant règlement général sur les concours de l'agrégation des collèges ;

Vu l'arrêté du 19 novembre 1830, qui établit un concours d'agrégation pour les études historiques et géographiques ;

Arrête ce qui suit,

[...]

2. — Le nombre des places qui seront mises au concours est fixé ainsi qu'il suit :

Six places pour les classes d'histoire et de géographie.

3. — Les concours s'ouvriront [...] le quatrième (histoire et géographie) le 15 du même mois (septembre)[1].

[...]

Le conseiller exerçant les fonctions de vice-président,
VILLEMAIN.

➤ *B.U.*, t. 2, n° 389, p. 285-286.

— 37 —

7 juin 1831

PROGRAMME DES QUESTIONS QUI SERONT PROPOSÉES AUX CANDIDATS POUR L'AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Le Conseil royal de l'Instruction publique,

Vu l'article 5 de l'arrêté du 19 novembre 1830,

Arrête ainsi qu'il suit le programme des questions qui doivent être proposées aux candidats pour l'agrégation d'histoire et de géographie :

1. — Comment se renouvelait, et quelles attributions avait le sénat romain aux diverses époques de la république et dans le premier siècle de l'empire ?

2. — Quelles étaient les limites, les villes principales, les mœurs et la civilisation de la province romaine d'Afrique au quatrième siècle de notre ère ?

3. — Quelles lumières peut-on tirer de l'histoire du panégyrique de Théodoric par Ennodius ?

4. — Quelles étaient les grandes divisions territoriales, les villes principales et la constitution politique de l'Allemagne au onzième siècle ?

5. — Quelle est l'origine, et quels ont été, à différentes époques, les divers sens des mots *guelfe* et *gibelin* ?

6. — Quels ont été les établissements des Portugais dans les Indes, au quinzième siècle ? Faire connaître particulièrement le génie et les actions d'Alphonse Albuquerque.

(1) Autres agrégations
- 10 places pour les classes supérieures de lettres.
- 8 places pour les classes supérieures de sciences mathématiques et physiques.
- 8 places pour les classes supérieures de grammaire.

Ces questions devront être traitées surtout d'après les textes originaux et contemporains.

Le conseiller exerçant les fonctions de vice-président,
Signé VILLEMAIN.
Le conseiller remplissant les fonctions de secrétaire,
Signé V. COUSIN.

Approuvé conformément à l'article 21 de l'ordonnance du 26 mars 1829
Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé MONTALIVET.

➤ *B.U.*, t. 2, n° 395, p. 302-303

— 38 —

2 août 1831

CATALOGUE DES OUVRAGES ADOPTÉS POUR L'ENSEIGNEMENT DANS LES COLLÈGES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1831-1832
(extraits)

Le Conseil royal de l'Instruction publique conformément à l'article 16 de l'ordonnance du 27 février 1821,

Arrête ainsi qu'il suit le catalogue des ouvrages qui seront employés pour l'enseignement dans les collèges de l'académie de Paris et des autres académies du royaume pendant l'année scolaire 1831-1832.

Sixième

Cours abrégé de géographie ancienne et moderne par M. Ansart[1].
Précis de l'Histoire ancienne.
Mœurs des Israélites et des Chrétiens.

Cinquième

Cours abrégé de géographie ancienne et moderne par M. Ansart.
Précis de l'Histoire romaine.

Quatrième

Précis de l'Histoire du Moyen Âge.

Troisième

Précis de l'Histoire moderne.

(1) Félix Ansart est l'auteur en collaboration avec Ambroise Rendu fils d'un *Cours complet d'histoire et de géographie* de la 6e à la rhétorique. Des précis et des cours abrégés en ont été tirés.

Seconde

Histoire universelle de Bossuet.

Rhétorique

Histoire universelle de Bossuet.

➤ *B.U.*, t. 2, n° 406, p. 325-328.

— 39 —

27 septembre 1831

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DE SIX AGRÉGÉS POUR LES ÉTUDES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

Nous, ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes, grand-maître de l'Université ;

Vu le rapport du conseiller vice-président sur le concours d'agrégation pour les études historiques et géographiques ouvert à Paris le 15 septembre 1831 ;

Vu la lettre de M. l'inspecteur général président du concours, les procès-verbaux et toutes les pièces à l'appui ;

Vu l'arrêté du Conseil royal de l'Instruction publique en date du 17 mai 1831, qui fixe le nombre de six places d'agrégés mises au concours,

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Art. 1er. — Sont nommés agrégés pour les études historiques et géographiques, dans l'ordre suivant :

MM. D'Herbelot (Étienne Marie-Alphonse), licencié ès-lettres ; Savagner (François-Claude-Frédéric-Auguste), *id.*, Sédillot (Louis-Pierre-Eugène-Amélie), licencié ès-lettres ; Toussenel (Théodore), *idem* ; Sarrazin (Joseph), *idem* ; Merruau (Charles-Denis-Joseph), *idem*.

2. — Conformément à l'article 33 de l'arrêté du 27 mai 1831, ces nominations ne seront définitives qu'après l'expiration du délai de dix jours accordé pour les réclamations.

Fait à Paris, le 27 septembre 1831,
MONTALIVET.

➤ *B.U.*, t. 2, n° 427, p. 358-359.

— 40 —

18 novembre 1831

ARRÊTÉ RELATIF À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS LES COLLÈGES ROYAUX, PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1831-1832

Le Conseil royal de l'Instruction publique,

Vu l'arrêté du 4 septembre 1821, et les arrêtés subséquens relatifs à l'étude de l'histoire ;

Vu l'arrêté du 5 mars 1831, relatif à la création de chaires nouvelles d'histoire[1] ;

Arrête ce qui suit pour la présente année :

Art. 1er. — Le professeur spécial d'histoire fera, par semaine, six classes réparties de la manière suivante : une classe d'histoire de France pour les élèves de rhétorique, deux classes d'histoire moderne pour les élèves de seconde, deux classes d'histoire du Moyen Âge pour les élèves de troisième, une classe d'histoire romaine pour les élèves de quatrième.

2. — Dans les autres classes, l'enseignement historique continuera d'être donné par le professeur ordinaire.

Le conseiller exerçant les fonctions de vice-président,
Signé VILLEMAIN.
Le conseiller remplissant les fonctions de secrétaire,
Signé V. COUSIN.

Approuvé, conformément à l'article 21 de l'ordonnance royale du 26 mars 1829.
Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé MONTALIVET.

➤ *B.U.*, t. 2, n° 418, p. 390.

(1) Cet arrêté indique seulement les collèges royaux où il doit être établi une chaire spéciale d'histoire.

— 41 —

2 mars 1832

ARRÊTÉ RELATIF AUX QUESTIONS QUI SERONT DISCUTÉES À LA SECONDE ÉPREUVE POUR L'AGRÉGATION DES CLASSES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Le Conseil royal de l'Instruction publique,

Vu l'arrêté du 19 novembre 1830 qui établit un concours spécial d'agrégation pour les études historiques et géographiques ;

Vu l'article 26 du règlement général d'agrégation en date du 27 mai 1831,

Arrête ainsi qu'il suit, pour être immédiatement publiées, les questions qui seront discutées dans la seconde épreuve dudit concours :

1. — Quels furent l'état du sacerdoce et l'influence du culte dans la Grèce, depuis les temps homériques jusqu'à la mort d'Alexandre ?

2. — Faire l'examen critique et comparé des monuments[1] historiques sur la guerre civile de Rome, depuis la rivalité de César et de Pompée jusqu'à la bataille d'Actium ;

3. — Exposer l'organisation politique de l'empire romain sous Auguste et sous Dioclétien ;

4. — Quels changements furent introduits dans les relations commerciales de l'orient et de l'occident, d'abord par les conquêtes d'Alexandre, puis par celles des Romains, enfin par l'établissement de l'empire grec de Constantinople ?

5. — Quels étaient, au quatrième siècle de notre ère, les divisions géographiques, les monuments, l'état religieux et politique de la Gaule romaine ?

6. — Déterminer les limites et les divisions politiques de l'empire de Charlemagne à l'avènement et à la mort de ce prince ; suivre ces divisions pour la France jusqu'à l'époque de Hugues-Capet ;

7. — Quelle fut l'influence de la puissance espagnole sur les nations de l'Europe au seizième siècle ? et quelles traces on en trouve dans les mœurs et la littérature de ces nations au dix-septième siècle ?

8. — Exposer l'origine, les principales époques et les vicissitudes de l'institution des parlements en France.

Le conseiller exerçant les fonctions de vice-président,
Signé VILLEMAIN.
Le conseiller remplissant les fonctions de secrétaire,
Signé V. COUSIN.

Approuvé, conformément à l'article 21 de l'ordonnance royale du 26 mars 1829.
Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé MONTALIVET.

➤ *B.U.*, t. 3, n°479, p. 15-16.

(1) Ouvrages.

— 42 —

4 octobre 1833

ARRÊTÉ RELATIF À LA RÉPARTITION DES OBJETS D'ÉTUDES ET À L'ORDRE DES CLASSES DANS LES COLLÈGES DE PARIS ET DE VERSAILLES (extrait)

Le Conseil royal de l'Instruction publique,

Arrête ainsi qu'il suit la répartition des objets d'études et l'ordre des classes dans les collège de Paris et de Versailles

Article 1er

Classe de sixième

[...] Histoire et géographie : une classe du soir par un des professeurs spéciaux d'histoire [...]

Classe de cinquième

[...] Histoire et géographie : une classe d'histoire [...]

Classe de quatrième

[...] Histoire et géographie : une classe du soir et une classe le jeudi matin.

Classe de troisième

[...] Histoire : une classe du matin et une classe le jeudi matin.

Classe de seconde

[...] Histoire : deux classes du soir.

Classe de rhétorique

[...] Histoire : une classe du soir.

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes
GUIZOT.

➤ *B.U.*, t. 3, n° 641, p. 353-356, p. 354-355.

— 43 —

8 octobre 1833

ARRÊTÉ RELATIF À LA DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL ET AUX DISTRIBUTIONS PARTICULIÈRES DES COLLÈGES DE PARIS ET DE VERSAILLES (extrait)

Le Conseil royal de l'Instruction publique,

Vu l'arrêté du 18 septembre 1826;

Vu le nouveau règlement d'études pour les collèges royaux de Paris et de Versailles en date du 4 octobre 1833;

Arrête ce qui suit :

[...]

3. — Les deux prix et les huit accessits pour une composition mixte d'histoire et de géographie sont rétablis dans la classe de sixième, conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 juillet 1832.

[...]

GUIZOT.

➤ *B.U.*, t. 3, n° 642, p. 356-357

— 44 —

19 septembre 1837

RAPPORT AU MINISTRE SUR LES CONCOURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

[Paris, le 19 septembre 1837]

Monsieur le ministre,

Le concours d'agrégation pour les classes d'histoire et de géographie, auquel MM. Cayx, Poirson, Dumont et Poulain de Bossay présidaient avec moi, vient de se terminer, et je m'empresse de vous en faire connaître le résultat.

Les juges ont assigné unanimement les deux premières places à MM. Courgeon et Macé; la troisième est acquise à M. Parisot.

Vous verrez, monsieur le ministre, par les procès-verbaux, que des quinze candidats inscrits sur la liste que vous m'aviez fait l'honneur de m'adresser, douze seulement se sont présentés le premier jour, et que dans ce nombre trois se sont retirés successivement, empêchés par des maladies ou découragés par une mauvaise journée.

J'avais donné, pour la première épreuve qui se divisait en trois compositions écrites, les sujets suivants :

1. — *Histoire ancienne :* Comparer les institutions judiciaires de la république romaine avec celles d'Athènes depuis l'archontat, en retraçant l'histoire des unes et des autres.

2. — *Histoire du Moyen Âge :* Quelles furent les tentatives de réforme religieuse, avant Luther, dès le quatorzième siècle ?

3. — *Géographie comparée :* Retracer l'itinéraire des armées de la première croisade, et dire quelles avaient été, à la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne, les divisions politiques et la nomenclature géographique des pays parcourus par les croisés.

Dans cette épreuve, ainsi que dans les suivantes, M. Courgeon est celui qui a gardé la supériorité la plus soutenue, tant par son savoir que par la méthode et la clarté de ses expositions.

On a reconnu dans M. Macé une instruction réelle, qui a failli sur quelques points, mais qui n'en attestait pas moins de fortes études, et qu'a toujours fait valoir un bon langage dans les rédactions et dans les discours improvisés.

Celui de tous les candidats qui a montré les connaissances les plus étendues, les plus approfondies, les plus présentes, et en même temps la critique la plus ingénieuse dans quelques parties, est M. Parisot. Il eût été mis au premier rang, si la facilité de son élocution, qu'il ne maîtrise pas toujours assez, ne l'avait entraîné quelquefois hors des limites où il devait se renfermer, et si dans les deux premières compositions il ne s'était fait un grand tort par des explications divagantes et hasardées, et par un néologisme bizarre ; fautes qu'il a réparées par le mérite très éminent de la troisième composition et de plusieurs argumentations sur des questions très diverses.

Le bureau a beaucoup regretté qu'il n'y eût pas une quatrième place d'agrégé au concours ; il pensait qu'elle serait la juste récompense de M. Gluck[1], qui a fait preuve constamment d'une érudition solide et variée, surtout dans ses écrits, et même dans l'exercice oral, malgré sa modestie timide. Ses juges sollicitent pour lui avec instance le titre d'agrégé.

MM. Rozey, Chon, Léger, Vendyès[2] ont été dignes d'éloges dans plusieurs épreuves ; ils ont besoin d'augmenter encore et d'affermir leur science ; mais le bureau qui fonde sur eux de belles espérances pour l'Université, les recommande particulièrement à la bienveillance du Conseil royal, en attendant les prochains concours.

Agréez, etc.

Signé : NAUDET.

➤ *B.U.*, t. 6, n° 271, p. 209-210.

(1) Reçu en 1840.

(2) Rosey, Chon, Léger, Vendyès reçus respectivement en 1839, 1846, 1844, 1838.

— 45 —

26 septembre 1837

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LA DISTRIBUTION DE QUELQUES MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT DANS LES COLLÈGES (extrait)

Le Conseil,

Vu le règlement d'études du 4 octobre 1833, à l'usage des collèges de Paris et de Versailles ;

Vu l'arrêté du 14 octobre 1836 ;

Arrête ce qui suit :

Art. 1er. — Dans les cours de sixième et cinquième des collèges royaux de Paris et de Versailles, cinq classes du matin et quatre classes du soir seront affectées aux langues anciennes et française ; une autre classe continuera d'être affectée à l'histoire ancienne, enseignée par un professeur spécial.

[...]

Art. 3. — Une cinquième classe du soir est rendue aux études de rhétorique.

La classe d'histoire aura lieu, en rhétorique, le jeudi matin.

Art. 4. — Le présent arrêté, en ce qui concerne la méthode d'enseignement, sera applicable à tous les collèges du royaume.

(Délibération du Conseil royal de l'Instruction publique approuvée par le ministre.)

➤ *B.U.*, t. 6, n° 229, p. 267.

— 46 —

2 mars 1838

PROGRAMME POUR LES CLASSES D'HISTOIRE

Le Conseil royal de l'Instruction publique,

Sur le rapport de M. le conseiller chargé[1] de tout ce qui concerne l'enseignement historique dans les collèges,

Arrête ainsi qu'il suit le nouveau programme pour les classes d'histoire :

(1) Villemain.

Classe de sixième

Histoire ancienne (1re partie)

Depuis la création jusqu'à la fin de la guerre médique

Chapitre Ier

Histoire sainte

1. – Création du monde. – Chute du premier homme. – Premiers patriarches. – Déluge. – Dispersion des enfants de Noé.

Développement. – Histoire d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, et de l'établissement des Israélites en Égypte. – Vie de Moïse. 1605.

Géographie de la Terre Sainte et des pays voisins avant l'arrivée de Hébreux.

2. – Josué. – Conquête et partage de la Terre Sainte. – Gouvernement des Juges. 1605-1080.

Développement. – Histoire des Hébreux pendant les règnes de Saül, de David et de Salomon. 1080-962.

Limites du royaume de Salomon.

3. – Schisme des dix tribus. – Royaumes de Juda et d'Israël. – Rapports de ces deux royaumes avec les autres peuples d'Asie. – Destruction du royaume d'Israël. – Isaie. – Jérémie. – Ezéchiel. – Captivité de Juda. – Daniel. 962-536.

4. – Notions sommaires sur le gouvernement, les lois religieuses et civiles et les mœurs des Hébreux.

Chapitre II

Asie

1. – Temps primitifs de l'Égypte. – Invasion des pasteurs. – Sésostris. – Division de l'Égypte en trente-six nomes. – Fin des Pharaons. 525.

Notions sommaires sur la religion, le gouvernement, la législation, les mœurs et coutumes, les sciences, les arts et les monuments des Égyptiens.

2. – État de l'Asie avant Cyrus.

Développement. – Histoire des conquêtes de Cyrus. – Fin du royaume de Lydie et du deuxième empire babylonien. 555-530.

Géographie politique de l'empire de Cyrus.

Successeurs de Cyrus. – Division de l'empire des Perses en vingt satrapies. – Commencement des troubles de l'Ionie. 530-504.

Notions sommaires sur la religion, le gouvernement, les mœurs et les coutumes des Perses.

3. – Phénicie. – Son commerce, ses principales colonies.

Chapitre III

Grèce

1. – Temps fabuleux. – Pélages, Hellènes. – Arrivée et établissement des colonies phéniciennes, égyptiennes et phrygiennes. – Commencements de Sparte et d'Athènes.
Temps héroïques. – Siège de Troie. – Révolutions en Grèce après la guerre de Troie. – Retour des Héraclides. – Leurs établissements dans le Péloponnèse. – Mort de Codrus. 1270-1132.
2. – Sparte. – Lycurgue ; première et deuxième guerre de Messénie.
Athènes. – Archontes ; Dracon, Solon, Pisistratides. 1132-504.
3. – Établissement des principales colonies grecques, particulièrement en Asie, en Italie et en Sicile.
4. – Géographie de la Grèce au temps de la guerre médique.
Développement. – Histoire de la révolte de l'Ionie. – Commencement de la guerre médique. – Bataille de Marathon. Invasion de Xercès. – Batailles de Platée et de Mycale. 504-479.
Rivalité de Sparte et d'Athènes. – Fin de la guerre médique. 479-449.
5. – Notions sommaires sur la religion, les jeux publics, les institutions, les mœurs et les coutumes des Grecs.
Notions sommaires sur la philosophie, les lettres, les sciences et les arts chez les Grecs.

Classe de cinquième

Histoire ancienne (2e partie)

Depuis la fin de la guerre médique jusqu'à la réduction en provinces romaines de la Grèce et des divers états formés des débris de l'empire macédonien.

Chapitre Ier

Grèce

1. – Rivalité de Sparte et d'Athènes, depuis la fin de la guerre médique. 449-431.
Commencement de la guerre du Péloponèse. – Trêve de Nicias ; – Rupture de la trêve et nouvelles hostilités. 431-415.
Développement. – État de la Sicile. – Histoire de l'expédition des Athéniens en Sicile. – Fin de la guerre du Péloponnèse. – Histoire des trente tyrans et de Thrasybule. 415-402.
Révolution en Perse. – Mort de Darius-Nothus. 449-404.
2. – Expéditions des Grecs contre les Perses en Asie. – Retraite des Dix mille. Agésilas.
Ligue des principaux peuples de la Grèce et des Perses contre Sparte. – Paix d'Antalcidas. 404-387.

Développement. – 3 – Histoire de la rivalité de Sparte et de Thèbes. – Puissance de Thèbes. 387-363.
Révolutions en Perse, depuis le traité d'Antalcidas. – Avènement de Darius-Codoman. 387-336.

Chapitre II

Sicile

État de la Sicile après l'expédition des Athéniens. – Lutte contre les Carthaginois, contre les ville de la Grande-Grèce. – Révolutions intérieures. – Usurpations. – Avènement de Hiéron II. 413-269.

Chapitre III

Macédoine

1. – Premiers temps de la Macédoine. 799-360.
Géographie politique de la Macédoine, de l'Illyrie et de la Thrace, à l'avènement de Philippe II.
Développement. – Histoire de Philippe II. – Puissance de la Macédoine. 359-336.
Limites de la Macédoine à la mort de Philippe II.
Développement. – 2. – Histoire d'Alexandre-le-Grand. – Conquête de l'Asie. 336-325.
Limites de l'empire macédonien à la mort d'Alexandre. – Premier partage de cet empire entre les gouverneurs.
3. – Notions sommaires sur la philosophie, les lettres, les sciences et les arts chez les Grecs, depuis le temps de Périclès.

Chapitre IV

Successeurs d'Alexandre

1. – Ambition, rivalités et guerres des généraux d'Alexandre. Paix et partage. 323-301.
Commencement de la ligue achéenne. – Nouveau partage de l'empire macédonien après la mort de Séleucus Ier. 301-281.
Grèce et Macédoine. – Invasion des Gaulois. – Efforts des rois de Macédoine pour asservir la Grèce. – Progrès de la ligue achéenne. – Réforme d'Agis et de Cléomène. – Lutte des Achéens contre les Spartiates et contre les Étoliens. – Alliance de Philippe II avec Annibal contre les Romains. 281-215.
2. – Affaiblissement et chute de la Grèce et de la Macédoine. 215-146.
Égypte. – Dynastie des Lagides. – Réduction de l'Égypte en province romaine. 301-30.
Syrie. – Empire de Séleucides. – Géographie politique de l'Asie-Mineure et de la Haute-Asie, après la défaite d'Antiochus-le-Grand à Magnésie. – Démembrement de l'empire des Séleucides. – Réduction de la Syrie en province romaine. 281-64.
États secondaires formés en Asie des débris de l'empire des Perses et de l'empire

macédonien. – Ils passent successivement sous la domination des Romains. 223-17. – Les Parthes conservent leur indépendance.
3. – Notions sommaires sur la philosophie, les lettres, les sciences et les arts chez les Grecs depuis la mort d'Alexandre.

Chapitre V

Juifs

Retour des Juifs en Judée. – Reconstruction du temple. – Gouvernement des pontifes. – La Judée sous les rois d'Égypte et sous les Séleucides. 536-167.
Développement. – Histoire des quatre premiers Machabées. 167-135.
Guerres civiles. – Intervention des Romains. – Extinction de la famille des Machabées. – Avènement d'Hérode. 135-39.

Classe de quatrième

Histoire romaine

Chapitre I^er^

Premiers temps de l'Italie et de Rome. 1600-509

1. – Premières populations de l'Italie. – Royaume d'Albe. – Fondation de Rome. 754. – Géographie politique de l'Italie à cette époque.
2. – Rois de Rome. – Institutions ; gouvernement ; accroissement de territoire. 754-509.

Chapitre II

République 509-29

1. – Consulat ; lutte des plébéiens contre les patriciens ; dictature et tribunat. – Loi agraire ; décemvirat. – Partage du consulat ; admission des plébéiens à toutes les magistratures. – Lois sur les dettes. 509-286. – Guerres contre les peuples voisins ; accroissements de territoire. – Invasion gauloise ; conquête successive de l'Italie centrale et méridionale. – Établissement de colonies romaines dans les villes conquises. 509-265.
2. – Première guerre punique ; conquête de l'Italie septentrionale ; premières conquêtes hors de l'Italie. 265-219.
Géographie politique de l'Italie, de l'Afrique carthaginoise, de la Numidie et de l'Espagne, au commencement de la seconde guerre punique.
Développement. – Exposition du gouvernement et des institutions de Rome et de Carthage, à l'époque de la seconde guerre punique. Histoire de la seconde guerre punique. 219-201.
3. – Conquêtes des Romains en Orient, en Occident, en Afrique. – État intérieur de Rome ; décadence des mœurs ; première révolte des esclaves. 200-133.
Développement. – 4. – Histoire des Gracques. 133-121.

Expéditions diverses des Romains. 133-121. – Premières attaques des barbares du Nord. – Guerre de Jugurtha. – Troubles intérieurs de la république ; seconde révolte des esclaves ; guerre sociale. 121-88.
5. – Première guerre contre Mithridate. – Rivalité de Marius et Sylla ; usurpation de Sylla. 88-78.
6. – Factions dans la république ; troisième révolte des esclaves ; Spartacus.
Deuxième guerre contre Mithridate. Sertorius en Espagne. – Lucullus, Pompée.
État intérieur de Rome ; Catilina ; Cicéron ; premier triumvirat.
Géographie politique de la Gaule, de la Germanie et de la Grande-Bretagne, avant César. – Expéditions de César. – Expéditions de Crassus contre les Parthes. 78-50.
Développement. – 7 – Histoire de la rivalité de César et de Pompée ; domination de César. 49-44.
Nouveaux troubles ; guerre civile après la mort de César. – Deuxième triumvirat. – Sextus Pompée, Antoine, Octave.
Nouvelle guerre contre les Parthes ; échecs des armées romaines. 44-29.

Chapitre III

L'empire et l'église. 29 av.-395 ap.

Développement. 1. – Exposition du gouvernement d'Auguste et des changements introduits dans la constitution romaine. Succès et revers des armées romaines. 29 avant – 14 depuis J.-C.
Divisions et limites de l'empire romaine à la mort d'Auguste. Notions sommaires sur les lettres, les sciences et les arts chez les Romains, sous la république et sous Auguste.
Princes de la famille d'Auguste. – Révolutions de l'empire à la mort de Néron. – Vespasien et ses fils, Nerva, Trajan, Adrien ; les Antonins. – Nouvelles conquêtes de l'empire et pertes éprouvées par les Romains. – Persécutions contre l'Église ; progrès de l'Église. 14-192.
2. – Révolutions de l'empire à la mort de Commode ; Septime Sévère ; nouvelles révolutions après la mort d'Alexandre Sévère : les trente tyrans. – Claude, Aurélien, Probus. – Attaques des barbares du Nord et des Perses. – Progrès de l'Église persécutée. 193-284.
Développement. – 3. – Histoire de Dioclétien et de Constantin. – Exposition des changements introduits par ces deux princes dans le gouvernement impérial. – Succès des armées romaines. – Persécution et triomphe de l'Église. 284-337.
Géographie politique de l'empire à la mort de Constantin.
4. – Successeurs de Constantin. – Julien l'apostat ; Valentinien et Valens ; Théodose. – Commencement de l'invasion des barbares ; décadence de l'empire. Hérésie d'Arius ; grandeur du christianisme ; hommes illustres de l'Église. 337-395.
Notions sommaires sur les lettres, les sciences et les arts, dans l'empire, depuis Auguste.

Classe de troisième

Histoire du Moyen Âge

Chapitre I

Depuis la mort de Théodose-le-Grand jusqu'à l'avènement de Justinien Ier. 595-527

1. – Géographie du monde barbare à la fin du quatrième siècle. – Partage de l'empire à la mort de Théodose-le-Grand. – Invasions des barbares dans l'empire d'Orient et dans l'empire d'Occident. – Guerres de l'empire d'Orient avec les Perses. – Démembrement des deux empires. – Royaumes fondés par les barbares. – Résultats généraux de l'invasion. 395-527.

2. – État de l'Église. – Notions sommaires sur les lettres et les arts pendant cette période.

Chapitre II

Depuis l'avènement de Justinien Ier jusqu'à l'avènement de Pépin-le-Bref. 527-752

1. – Géographie politique de l'Europe à l'avènement de Justinien Ier. – L'Espagne sous les Wisigoths, depuis la mort d'Alaric II. 507-710. – La Gaule depuis la mort de Clovis. – Guerres civiles des Francs et leurs expéditions en Bourgogne, en Italie, en Espagne et en Germanie. – Décadence et chute des Mérovingiens. – Les maires du palais. – Avènement de Pépin-le-Bref. 511-752.

2. – Histoire du règne de Justinien Ier. 527-565.

Limites de l'empire d'Orient à la mort de ce prince. – État de l'empire après Justinien Ier. – Établissement des Lombards. – Lutte des empereurs grecs contre les Avares et les Perses. Revers et succès d'Héraclius. 565-632.

Développement.

3. – Histoire de Mahomet et des conquêtes des Arabes, sous les trois premiers khalifes. 570-655.

Ali. – Les Ommiades. – Nouvelles conquêtes. – Avènement des Abassides. – Établissement du khalifat de Cordoue. – Divisions et limites de l'empire musulman. 655-756.

4. – Les Lombards depuis Alboin. – Fin de l'exarchat de Ravenne. 573-752. – État de l'Église dans l'empire d'Orient depuis la mort d'Héraclius. – Les Iconoclastes. – Commencement de la puissance temporelle des papes. 641-741.

5. – Invasion des Angles dans la Grande-Bretagne. – Formation de l'heptarchie. 547-584. – Origine et formation des principaux états slaves.

6. – Progrès du christianisme durant cette période. 527-752.

Chapitre III

Depuis l'avènement de Pépin-le-Bref jusqu'au commencement de la querelle des investitures. 752-1074

1. – Règne de Pépin-le-Bref. – Alliance des papes et des Carlovingiens. – Accroissements des États de l'Église. 752-768.
Développement. – Histoire des expéditions de Charlemagne. – Fondation de l'empire carlovingien. 768-814.
2. – Décadence et démembrement de l'empire carlovingien. – Établissement de l'empire germanique. – Invasions des Sarrasins, des Normands, des Hongrois. – Triomphe de la féodalité. – Propagation du christianisme.
3. – Guerres civiles chez les Anglo-Saxons. – Fin de l'heptarchie. – Royaume d'Angleterre. – Invasions danoises. 584-1066.
Développement. – Histoire de l'invasion et de la conquête normande. – Règne de Guillaume-le-Conquérant. 1066-1087.
4. – Guerres et troubles religieux dans l'empire d'Orient, depuis la mort de Léon l'Isaurien. – Schisme de l'Église grecque. – Avènement des Comnènes. 741-1081. – Affaiblissement et démembrement du khalifat d'Orient.
5. – Lutte des khalifes de Cordoue contre les rois chrétiens d'Espagne. – Décadence et démembrement du khalifat. – Progrès des royaumes chrétiens.
6. – Commencements des républiques maritimes d'Italie. – Conquête de l'Italie méridionale et de la Sicile, par les Normands. – Robert Guiscard. – États slaves et scandinaves.

Chapitre IV

Depuis le commencement de la querelle des investitures jusqu'au pontificat de Boniface VIII. 1074-1294

Développement. 1. – Histoire de la lutte du sacerdoce et de l'empire. – Première période : la querelle des investitures. – Concordat de Worms. 1074-1122.
Deuxième période : les Guelfes et les Gibelins. – Conrad III ; Frédéric Barberousse ; Henri VI. 1125-1197.
Développement. – Histoire de Frédéric II. – Établissement de la maison d'Anjou dans le royaume de Naples. – Traité d'Anagni. 1197-1295.
Grand interrègne en Allemagne. – Changements introduits dans la constitution de l'empire. – Rodolphe de Habsbourg. 1250-1291. – Décadence des républiques de la haute Italie et de la Toscane. – Progrès des républiques maritimes et leurs rivalités.
2. – Géographie politique de l'Europe, de l'Asie occidentale et de l'Afrique septentrionale, avant la première croisade. – Persécutions contre les chrétiens d'Orient. – Pèlerinages.
Développement. – Histoire de la première croisade. – Royaume de Jérusalem et principautés chrétiennes en Syrie. 1095-1100.
Seconde croisade. 1147-1149.
Développement. – Histoire de la troisième et de la quatrième croisade. – Royaume de Chypre. – Empire latin de Constantinople. 1189-1204.

Les quatre dernières croisades. – Fin de la domination chrétienne en Syrie. – Situation de l'Orient dans le cours de cette période. – Gengis-Khan et les Mongols. – Résultats généraux des croisades. 1215-1291.
3. – Guerres continuelles des rois chrétiens de l'Espagne contre les musulmans Almoravides, Almohades et Mérinides. – Royaume de Portugal.
4. – Rivalité de la France et de l'Angleterre. – Abaissement de la féodalité en France. – La grande charte en Angleterre. – Les communes anglaises.
5. – États slaves et scandinaves. – Invasion des Mongols et leurs conquêtes en Europe.
6. – Notions sommaires sur les lettres et les arts depuis Charlemagne. – Universités. – Philosophie scolastique.

Chapitre V

Depuis l'exaltation de Boniface VIII jusqu'à la prise de Constantinople. 1294-1453

1. – Empire d'Allemagne. – Adolphe de Nassau ; Albert I^er^. – Formation de la ligue helvétique. – Maisons impériales de Luxembourg et de Bavière. – Maison d'Autriche. – Couronnement de Frédéric III à Rome. – Nouveaux changements dans la constitution de l'empire. 1291-1452.
2. – Rapports de l'Italie avec l'Allemagne. – Translation du Saint-Siège à Avignon. – Troubles intérieurs à Rome. – Grand schisme d'Occident. – Conciles de Constance et de Bâle. – Maisons souveraines d'Italie. – République de Toscane. – Rivalité de Venise et de Gênes. – Triomphe de la maison d'Aragon dans le royaume des Deux-Siciles. – Traité de Lodi. 1295-1454.
3. – Convocation des états-généraux en France. – Les députés des communes anglaises au parlement. – Reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre sous Philippe de Valois et Édouard III. – Guerre de cent ans. – Dissensions civiles dans les deux royaumes. – Expulsion des Anglais. 1302-1453.
4. – Troubles en Espagne. – Changement de dynasties. – Continuation de la lutte contre les musulmans. – Guerres et découvertes maritimes des Portugais en Afrique. – Avènement de Henri IV au trône de Castille. 1454. – Institutions politiques de la Castille et de l'Aragon.
5. – États scandinaves depuis la fin du treizième siècle. – Marguerite de Waldemar. – Rupture de l'Union de Calmar. 1448. – États slaves, depuis la fin du treizième siècle. – Traité de Thorn. 1466. – Avènement d'Ivan III Vassiliéwitch. 1461.
6. – Faiblesse de l'empire grec sous les Paléologues. – Querelles religieuses. – Les Turcs Ottomans. – Tamerlan. – Prise de Constantinople par Mahomet II. 1261-1453.
7. – Notions sommaires sur les lettres, les sciences et les arts. – Découvertes importantes.

Classe de seconde

Histoire moderne

Depuis la prise de Constantinople jusqu'à la Révolution française.
1453-1789

Chapitre Ier

Depuis la prise de Constantinople jusqu'à l'origine de la réforme.
1453-1516

1. – Géographie politique de l'Europe en 1453. – Progrès et conquêtes des Turcs Ottomans sous Mahomet II, Bajazet II et Sélim Ier. 1453-1520.
Décadence de la puissance vénitienne. – Dangers de l'Italie. – Efforts des papes pour y établir l'unité. – Ferdinand Ier d'Aragon à Naples ; les Médicis à Florence ; les Sforza à Milan. 1454-1492.
2. – 1° *France :* dernières années de Charles VII. Louis XI, régence de madame de Beaujeu. 1453-1492. – 2° *Angleterre :* guerres des deux Roses ; avènement des Tudors, Henri VII. 1450-1509. – 3° *Écosse :* lutte de la noblesse contre les prince Stuarts depuis Jacques Ier. 1424-1513. – 4° *Espagne :* troubles intérieurs de la Navarre, de l'Aragon et de la Castille. 1452-1479. Réunion de l'Aragon et de la Castille ; conquête des royaumes de Grenade et de Navarre ; puissance de la monarchie espagnole. 1479-1516.
3. – Découvertes, conquêtes, établissements des Portugais en Afrique et en Asie. 1412-1510. – Découvertes, conquêtes, établissements des Espagnols en Amérique. 1492-1518. – Principaux résultats de ces premières découvertes.
4. – Rapports de l'empire avec la Bohème et la Hongrie. – Prétentions des empereurs sur ces deux royaumes. – Acquisitions territoriales de la maison d'Autriche. – Changements introduits dans la constitution de l'empire, sous Frédéric III et Maximilien Ier. 1433-1519. – Ligue hanséatique. – Progrès de la ligue helvétique. 1469-1513.
5. – Guerres de Charles VIII et de Louis XII en Italie. – Politique des papes. – Traité de Noyon. 1492-1516.
6. – Affranchissement et grandeur de la Russie sous Ivan III. 1462-1503. – Prédominance de la Pologne depuis le traité de Thorn. – Gouvernement de la Pologne à cette époque. 1466-1507. – Rupture de l'Union de Calmar. – Lutte du Danemark et de la Suède. – Conquête de la Suède par Christian II. 1448-1520.

Chapitre II

Depuis l'origine de la réforme jusqu'à la paix de Westphalie. 1516-1648

1. – Rivalité de la France et de la maison d'Autriche. – Pais de Cateau-Cambrésis. 1515-1559.
Développement. – Histoire de l'établissement de la réforme en Suisse, en Allemagne, en France et en Angleterre. – Paix d'Augsbourg. 1516-1555.

2. – Progrès de la réforme. 1° *Écosse et Angleterre :* Marie Stuart, Élisabeth ; avènement des Stuarts au trône d'Angleterre ; résistance des parlements. 1558-1625. *Développement.* – Histoire du règne de Charles Ier. 1625-1649. 2) *France*, histoire des guerres de religion ; édit de Nantes ; paix de Vervins. 1560-1598. État de la France depuis la paix de Vervins. – Intervention de cette puissance dans la guerre de trente ans. 1598-1635. – 3) *Espagne et Pays-Bas :* insurrection des Pays-Bas ; fondation des Provinces-Unies ; le stathoudérat. – Établissements nouveaux et colonies des Espagnols en Amérique, depuis 1519. – Décadence de l'empire portugais aux Indes orientales, après Albuquerque. – Conquête du Portugal et de ses colonies par l'Espagne. – Prépondérance de l'Espagne en Europe sous Philippe II, affranchissement des Pays-Bas. – Gomaristes et Arminiens. – Alliance de la Hollande avec la France. 1559-1635. – 4) *Suède et Danemark :* Gustave de Suède. – Trêve de six ans. 1520-1629. Déposition de Christian II. – Frédéric Ier et ses successeurs. – Premières années de Christian IV. 1523-1625. 5) *Allemagne :* troubles dans l'empire depuis l'abdication de Charles-Quint ; guerre de trente ans : période palatine. 1556-1625.
Développement. – Histoire des périodes danoise et suédoise. 1625-1635.
Période française. – Traité de Westphalie. 1635-1648. – Géographie politique de l'Europe en 1648.
3. – Révolution du Portugal ; avènement de la maison de Bragance. 1640. – Faiblesse des états italiens depuis la paix de Cateau-Cambrésis. 1559-1648.
4. – Nouveaux accroissements de la puissance russe sous Basile IV et Ivan IV. – Révolution en Russie, après Fédor Ivanowitch ; avènement des Romanow. 1503-1613. – Sigismond Ier, roi de Pologne. – Guerres de la Pologne avec les Russes. – Sécularisation de la Prusse. – Fin des Jagellons. – Rois électifs de Pologne. – Avènement de Jean-Casimir V. 1507-1648.
5. – Règne de Soliman II. – Décadence rapide de la Turquie, sous ses successeurs. – Partage de la Hongrie entre les Turcs et les princes de la maison d'Autriche. – Paix de Presbourg. – Avènement de Mahomet IV. 1520-1648.
6. – Établissements, progrès et conquêtes des Hollandais et des Anglais aux Indes orientales. 1598-1648.
7. – Notions sommaires sur les lettres, les sciences et les arts, depuis la prise de Constantinople.

Chapitre III

Depuis la paix de Westphalie jusqu'à la paix de Ryswick. 1648-1697

1. – République et protectorat dans la Grande-Bretagne. – Restauration des Stuarts. Wighs et tories. – Révolution de 1688. – Guillaume de Nassau, roi d'Angleterre. 1649-1697. – Guerre de la Fronde en France. – Guerres et conquêtes de Louis XIV. – Grandeur de la France. – Coalition des puissances européennes. – Paix de Ryswick. 1648-1697.
2. – Le Portugal sous les princes de la maison de Bragance. – Affaiblissement de la monarchie espagnole. Paix des Pyrénées. – Premiers débats relatifs à la succession d'Espagne. 1648-1697. – Élévation de la maison de Savoie en Italie.

3. – État de l'Empire depuis la paix de Westphalie. – Guerres avec les Turcs. – Paix de Carlowitz. 1648-1699.
4. – Prépondérance de la Suède dans le Nord depuis la paix de Westphalie. – Guerres de la Suède avec la Pologne, le Danemark et la Russie. – Royauté absolue en Suède et en Danemark. 1648-1699. – Affaiblissement du pouvoir royal en Pologne depuis Jean-Casimir V. – Guerres avec les Cosaques et les Russes. – Avènement d'Auguste II, électeur de Saxe. 1648-1697. – Agrandissements de la Russie et troubles intérieurs sous les trois premiers Romanow. 1613-1689. – Anarchie en Turquie sous Mahomet IV. – Troubles et guerre civile en Hongrie. – Le trône de Hongrie déclaré héréditaire dans la maison d'Autriche. 1648-1687.
5. – Puissance des Hollandais dans les Indes orientales, des Espagnols dans l'Amérique du Sud. – Colonies anglaises et françaises dans l'Amérique du Nord. – Lutte des Hollandais et des Anglais pour l'empire des mers. – Alliance de ces deux peuples contre la France. – Premières colonies danoises.
6. – Notions sommaires sur les lettres, les sciences et les arts au dix-septième siècle.

Chapitre IV

Depuis la paix de Ryswick jusqu'à la Révolution française. 1697-1789

1. – Guerre de la succession d'Espagne. – Dernières années et revers de Louis XIV. – Dynastie des Bourbons en Espagne. – Paix d'Utrecht et de Rastadt. – Avènement de la maison de Hanovre en Angleterre. – Mort de Louis XIV.
Développement. – 2. – Histoire du règne de Pierre-le-Grand. – Histoire de la Pologne, de la Suède, du Danemark et de la Turquie, pendant la durée de ce règne. 1689-1725.
3. – Régence du duc d'Orléans ; triple et quadruple alliance. – Guerres et négociations relatives à la succession d'Espagne. – Lutte en Pologne entre Stanislas Leckzensky et Auguste III. – Traité de Vienne. 1715-1738.
4. – Guerre de la succession d'Autriche. – Puissance de la Prusse, sous Frédéric II. – Résistance héroïque de Marie-Thérèse. – Expédition du Prétendant en Angleterre. – Paix d'Aix-la-Chapelle. – Alliance de la France avec l'Autriche, et de la Prusse avec l'Angleterre. – Guerre de sept ans. – Paix de Paris et d'Hubertsbourg. 1738-1763. – Révolutions en Corse. 1731-1768.
5. – État de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de l'empire et des Pays-Bas depuis la paix de Paris. – Convocation des états généraux en France. 1765-1789.
6. – Grandeur croissante des colonies anglaises et françaises au commencement du dix-huitième siècle. – Guerres des métropoles à l'occasion de leurs colonies. – Guerres des colonies contre leurs métropoles. – Indépendance des États-Unis d'Amérique. – Décadence des colonies hollandaises aux Indes orientales. – Les Hollandais, les Français et les Portugais dans l'Amérique méridionale. – Les Anglais, les Danois, les Russes et les Suédois aux Indes orientales et à la Chine. 1700-1784.
7. – Progrès de la puissance russe sous les successeurs de Pierre-le-Grand. – Démembrement et partage définitif de la Pologne. – Règne de Catherine II. 1725-1796. Affaiblissement du pouvoir royal en Suède après Charles II. – Les *chapeaux* et les

bonnets. – Règne de Gustave III. 1718-1792. – Révolution de palais au Danemark depuis la paix de Stockholm. 1720-1784.
Guerres des Turcs avec l'Autriche depuis la paix de Carlowitz, 1699, avec la Russie depuis l'avènement de Mahmoud Ier. – Guerres avec la Perse. – Accroissements de la Turquie vers l'Orient. 1730-1789.
8. – Notions sommaires sur les lettres, les sciences et les arts au dix-huitième siècle en Europe.
Géographie politique de l'Europe en 1789.

Classe de rhétorique

Histoire de France. 406-1789

Chapitre Ier

1. – État de la Gaule à la fin du quatrième siècle.
2. – Invasion de la Gaule par les barbares ; établissement des Burgondes, des Wisigoths et des Francs. 406-481.
Établissement de la monarchie franque ; résultats du règne de Clovis. 481-511.
Partages et guerres civiles ; luttes de l'Austrasie et de la Neustrie. – Maires du palais. – Chute des Mérovingiens. 511-752.
3. – État de l'Église en Gaule sous les Mérovingiens. – Notions sommaires sur les institutions, les lettres et les arts pendant la domination des Francs mérovingiens.

Chapitre II

1. – Avènement des Carlovingiens. – Étendue de la domination des Francs à la mort de Pépin-le-Bref. – Résultats des expéditions de Charlemagne ; étendue et division de son empire. 752-814.
Exposition du gouvernement, de la législation et des établissements littéraires de Charlemagne ; état de la religion, des lettres, des sciences et des arts sous son règne.
2. – Guerres civiles et invasions étrangères. – Morcellement de l'empire carlovingien. – Progrès de la féodalité. – Avènement de Hugues-Capet. 814-987.
3. – Tableau du système féodal.
État de l'Église en France depuis Charlemagne.

Chapitre III

1. – Commencement de la lutte de la royauté contre la féodalité. 987-1108.
Développement. – Accroissement du pouvoir royal. – Origine et progrès des communes en France. – Gouvernement de Philippe-Auguste et de saint Louis. 1108-1270.
2. – Successeurs de saint Louis. – Premiers états généraux. 1270-1328.
De l'Église en France depuis Hugues-Capet.

Chapitre IV

1. – Avènement de Philippe de Valois. – Rivalité de la France et de l'Angleterre. – Captivité du roi Jean. 1328-1356.
Développement. – Histoire des troubles intérieurs de la France. – Traité de Brétigny. 1356-1360.
2. – Suite de la rivalité de la France et de l'Angleterre. – Guerres civiles. – Expulsion des Anglais. – Géographie politique de la France à cette époque. 1360-1453.
3. – De l'Église en France. – Pragmatique sanction de Bourges.

Chapitre V

1. – Réformes et institutions de Charles VII. – Progrès du pouvoir royal depuis ce prince. – Causes et résultats des guerres d'Italie. 1453-1515.
2. – Notions sommaires sur les lettres, les sciences et les arts en France depuis Charlemagne.
3. – Principaux résultats des règnes de François Ier et de Henri II. 1515-1559.
Troubles religieux et politiques. – Avènement de Henri IV. – Fin des troubles religieux. – Administration et politique de Henri IV. 1559-1610.
Développement. – Histoire des lettres, des sciences et des arts en France depuis l'avènement de François Ier.

Chapitre VI

1. – Commencements du règne de Louis XIII. – Entrée de Richelieu au conseil. 1610-1624.
Développement. – 2. – Histoire des ministères du cardinal de Richelieu, 1624-1642, et du cardinal Mazarin, 1643-1661.
Développement. – Histoire du règne de Louis XIV depuis la mort du cardinal Mazarin. 1661-1715.
Géographie politique de la France à la mort de Louis XIV.
3. – De la littérature, des sciences et des arts en France depuis la mort de Henri IV.

Chapitre VII

1. – Minorité de Louis XV. – Régence du duc d'Orléans. – Ministère du cardinal Fleury. – Acquisition de la Lorraine. – Guerres en Allemagne. – Désordre des finances. – Mouvement philosophique et littéraire du dix-huitième siècle. – Abolition des jésuites. – Suppression du parlement. 1715-1774. – Avènement de Louis XVI. – Guerre d'Amérique. – Assemblée des notables. – États généraux. 1774-1789.

➤ *B.U.*, t. 7, n° 134, p. 121-133.

— 47 —

1er mars 1839

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR L'ENSEIGNEMENT DES COLLÈGES ROYAUX (extraits)

Collèges royaux. — Monsieur le recteur, plusieurs modifications importantes ont été introduites dans l'enseignement des collèges royaux. Quoique ces modifications soient d'une date très récente, il m'a paru nécessaire de constater dès à présent l'effet qu'elles ont produit et les résultats qu'il a été possible d'obtenir.

J'appelle particulièrement votre attention sur les points suivants : 1) Enseignement de l'histoire ; 2) Enseignement des mathématiques accessoires ; 3) Enseignement des langues vivantes ; 4) Enseignement du chant.

1. — *Enseignement de l'histoire.* — Cet enseignement existe depuis longtemps d'une manière régulière dans les collèges royaux. Il s'est successivement amélioré, et les encouragements ne lui ont jamais manqué. Cependant quelques collèges réclamaient une chaire spéciale d'histoire. Partout où il a été possible, cette dépense a été autorisée. Plusieurs créations de ce genre ont eu lieu au commencement de l'année scolaire, et je me suis empressé d'appeler aux nouvelles chaires des fonctionnaires capables et éprouvés. L'enseignement purement classique y gagnera, j'ai lieu de l'espérer, et les cours d'histoire ayant, surtout dans les classes supérieures, un professeur spécial, seront faits avec plus de méthode, de suite et d'intérêt.

Les programmes du 30 décembre 1833 laissaient quelque chose à désirer ; surchargés de détails, ils avaient besoin d'être simplifiés, surtout pour la partie géographique[1]. Le 2 mars 1838, l'Université a adopté un nouveau programme, lequel vous a été notifié en temps utile et qui désormais doit servir de règle à tous les professeurs d'histoire. Cet enseignement s'est-il amélioré depuis l'adoption du nouveau programme ? Est-il parfaitement en rapport avec l'enseignement classique ? Remarque-t-on que les jeunes gens le suivent avec goût et avec fruit ? Y a-t-il échange réel d'idées entre le maître et les élèves, ou bien les leçons d'histoire ne seraient-elles encore de la part de l'un qu'un exposé plus ou moins ingénieux, de la part des autres qu'un compte rendu plus ou moins fidèle ? Telles sont les questions auxquelles je vous prie de répondre. Vous m'adresserez d'ailleurs dans un rapport spécial toutes les autres remarques que votre expérience et l'observation attentive des faits vous suggéreront.

[...]

Le ministre de l'Instruction publique, grand-maître de l'Université,
SALVANDY.

➤ *B.U.*, t. VIII, n° 143, p. 54-56, p. 54.

(1) Nous n'avons pas retrouvé ce texte.

— 48 —

14 juillet 1840

RÈGLEMENT POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (extraits)

Le Conseil royal,

Sur la proposition du Ministre Grand-Maître de l'Université,

Arrête les dispositions suivantes, pour servir de règlement général aux examens du baccalauréat dans toutes les Académies du Royaume :

[...]

Art. 10. — Quatre juges au moins doivent prendre part aux examens.

[...]

Art. 11. — Le professeur d'histoire, [...]

Troisième épreuve. Questions orales

Art. 22. — Pour la troisième épreuve, les candidats répondent verbalement à des questions [...] d'histoire [...] désignées par la voie du sort[1], parmi les programmes annexés au présent règlement.

[...]

Programme des épreuves orales

QUESTIONS D'HISTOIRE

Prolégomènes

1. – Définition de l'histoire, son objet. – Grandes divisions et périodes les plus remarquables de l'histoire universelle.

Histoire ancienne

2. – Étendue de l'histoire ancienne. – Énumération des divers États et surtout des grands empires, dans leur ordre géographique et chronologique. – De leur importance respective dans l'histoire ancienne.

3. – Origine de l'univers et de l'homme, d'après les Saintes Écritures. – Dissémination du genre humain après le déluge. – Origine des différentes races. – Formation des peuples par migrations et par colonies.

4. – *Judée*. – Histoire du peuple de Dieu. – Patriarches. – Séjour en Égypte. – Législation de Moïse. – Josué. – Conquête et partage de la Terre Sainte. – Gouvernement des juges.

5. – Histoire des Hébreux pendant les règnes de Saül, David et Salomon. – Royaume de Juda et d'Israël jusqu'au retour de la captivité sous Cyrus.

(1) Des boules portant les numéros des questions sont déposées à cet effet dans une urne.

6. – Histoire des Juifs depuis l'édit de Cyrus jusqu'à la prise de Jérusalem. – État politique et religieux de la Judée, principalement à l'époque de la naissance de Jésus-Christ.
7. – *Égypte.* – Histoire de l'Égypte jusqu'à la conquête de ce pays par Cambise. – Religion, gouvernement, arts et monuments de l'Égypte.
8. – *Assyrie.* – Histoire des Assyriens et des Babyloniens jusqu'à la prise de Babylone par Cyrus. – Gouvernement, religion. – Science des Chaldéens. – Monuments de Babylone.
9. – *Médie, Perse, Lydie.* – Royaume de Lydie jusqu'à la chute de Crésus. – Histoire des Mèdes et des Perses jusqu'à Cyrus. – Règne de Cyrus. – Coutumes et religion des Mèdes et des Perses.
10. – Histoire des successeurs de Cyrus jusqu'au commencement de la guerre de Darius contre les Grecs. – Gouvernement des Perses à cette époque.
11. – *Phénicie.* – Tyr, sa situation, son commerce, ses établissements en Afrique, en Espagne, en Sicile.

Grèce

12. – Anciennes populations de la Grèce. – Pélages, Hellènes, colonies étrangères. – Histoire des temps héroïques. – Invasions et conquête des Doriens. – Colonie grecques en Europe, en Asie, en Afrique. – Poèmes homériques. – Ère des olympiades.
13. – Histoire des Athéniens depuis Codrus jusqu'à la première invasion des Perses. – Population d'Athènes. – Gouvernement. – Aristocratie des Eupatrides. – Les archontes. – Législation de Dracon et de Solon. – Constitution d'Athènes à l'époque des guerres médiques.
14. – Histoire des Spartiates depuis la conquête des Doriens jusqu'à la guerre médique. – Population. – Spartiates, Laconiens, Ilotes. – Constitution et législation de Lycurgue. – Guerres de Messénie, guerres de l'Argolide. – État du Péloponnèse à l'époque des guerres médiques.
15. – Histoire de la Grèce et de la Perse pendant les guerre médiques.
16. – Histoire des luttes intérieures des peuples de la Grèce jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse.
17. – Histoire de la Grèce et de la Perse depuis la fin de la guerre du Péloponèse jusqu'à l'avènement de Philippe, père d'Alexandre.
18. – Histoire de la Macédoine jusqu'au règne de Philippe. – Histoire de la Macédoine et de la Grèce pendant le règne de Philippe.
19. – Histoire de la Macédoine, de la Grèce et de la Perse pendant le règne d'Alexandre.
20. – Causes principales qui ont assuré tour à tour la prépondérance aux Athéniens, aux Spartiates ou aux Macédoniens dans la Grèce, et aux Grecs d'Europe dans l'Asie aux diverses époques et particulièrement à l'époque des conquêtes d'Alexandre.
21. – Rivalités et guerres des généraux d'Alexandre jusqu'à la bataille d'Ypsus.
22. – Histoire de la Macédoine et de la Grèce depuis la bataille d'Ypsus jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine.

23. – Histoire de l'Égypte depuis la bataille d'Ypsus jusqu'à la réduction de l'Égypte en province romaine. – Histoire de la Syrie depuis la bataille d'Ypsus jusqu'à la réduction de la Syrie en province romaine.
24. – Indication des États secondaires formés en Asie des débris de l'empire des Perses et de l'empire macédonien.
25. – Polythéisme grec, fêtes religieuses. – Jeux olympiques. – Amphictyonies. – Notions sommaires sur les lettres, les sciences et les arts en Grèce, depuis Homère jusqu'à la conquête des Romains.

Rome

26. – Anciens peuples de l'Italie. – Fondation de Rome. – Son histoire sous les rois. – Institutions, gouvernement. – Accroissement du territoire.
27. – Histoire de la constitution de Rome depuis l'établissement du consulat. – Consulat, dictature, tribunat. – Lois agraires, décemvirat. – Les douze tables. – Partage du consulat jusqu'à l'admission des plébéiens à toutes les magistratures.
28. – Guerres de Rome contre les peuples de l'Italie jusqu'à l'entière réduction de la Cisalpine. – Invasion des Gaulois et de Pyrrhus. Armée romaine. – Colonies.
29. – Carthage. – Ses mœurs et sa constitution comparées avec celles de Rome. Rome et Carthage se rencontrent en Sicile. – Première guerre punique.
30. – Seconde et troisième guerres puniques. – Annibal, les Scipions. – Ruine de Carthage.
31. – Guerres des Romains en Asie, en Europe et en Afrique pendant les guerres puniques, et jusqu'à l'époque de la défaite des Cimbres et des Teutons.
32. – Changements dans la constitution intérieure de Rome. – Histoire et tribunat des Gracques. – Multiplication des esclaves et des affranchis. – Invasion des Latins et des Italiens dans la Cité. – Commencement de l'ordre des chevaliers.
33. – Guerre sociale. – Rivalité de Marius et Sylla. – Victoires de Sylla sur Mithridate. – Continuation de la guerre civile jusqu'à la mort de Sertorius.
34. – Guerres des Romains contre Spartacus, Mithridate, Tigrane ; contre les pirates, contre les Juifs et les autres peuples de l'Asie, depuis la mort de Sylla jusqu'au retour de Pompée en Italie.
35. – Domination de Pompée et de l'ordre des chevaliers. – Cicéron, sa vie politique. – César. – Le parti populaire. – Premier triumvirat. – Consulat de César.
36. – Guerre des Gaules. – Intrigues et séditions à Rome. – Défaite de Crassus. – Guerre civile. – Triomphe, domination et mort de César.
37. – État de Rome après la mort de César. – Second triumvirat. – Partage du monde romain. – Bataille d'Actium. – L'Empire.
38. – Causes principales qui ont donné aux Romains la domination sur l'Italie et ensuite l'empire sur une partie du monde.
39. – Naissance de Jésus-Christ, les apôtres, les premières Églises. Persécutions pendant les premiers siècles de l'empire.
40. – Étendue de l'empire romain. – Changements introduits par Auguste dans la constitution politique. – Règne d'Auguste.
41. – Notions sommaires sur l'histoire littéraire de Rome depuis la fin de la première guerre punique jusqu'à la mort d'Auguste.

42. – Règne de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron. – Destruction de l'aristocratie romaine. – Exploits de Corbulon. – Commencement de la conquête de la Grande-Bretagne. – Galba, Othon, Vitellius.
43. – Les Flaviens et les Antonins. – Grandeur et sage administration de l'empire. – Guerres contre les Bataves, les Parthes, les Germains. – Décadence de l'Empire sous le règne de Commode.
44. – Les princes syriens. – De Pertinas jusqu'à Alexandre Sévère.
45. – Usurpateurs militaires. – De Maximin jusqu'à Gallien. – Anarchie intérieure. – Commencement de l'invasion des Barbares.
46. – Aristocratie militaire. – De Claude II jusqu'à Carin et Numérien. – Efforts des empereurs qui ont gouverné l'empire romain pendant cette période, pour repousser les Barbares et pour organiser la défense des frontières.
47. – Division de l'empire. – De Dioclétien jusqu'à Constantin. – Constitution monarchique, administrative et fiscale de l'empire sous ces deux princes. – Succès des armes romaines. – Le christianisme devient la religion impériale. – Fondation de Constantinople.
48. – Familles flavienne et valentinienne, depuis la mort de Constantin jusqu'au partage définitif de l'empire après la mort de Théodose. – Efforts impuissants des vieilles religions et des nouvelles hérésies contre le christianisme. – Polythéisme de Julien. – Arianisme de Valens. – Invasion des Huns sur les terres des Goths, et des Goths dans l'empire romain. – Commencement de la grande invasion. – Théodose.
49. – État politique des provinces romaines sous les empereurs. – Leur organisation. – Préfectures du prétoire, diocèses, provinces. – Administration civile, militaire, judiciaire, financière. – Constitution particulière des villes provinciales. – Colonies, municipes, sénat, curie, magistratures municipales, corporations.
50. – Constitution du christianisme en Occident. – Les papes. – Les évêques. – Juridiction, discipline. – Les conciles.

Histoire du Moyen Âge

1. – Étendue de l'histoire du Moyen Âge. – Ses grandes divisions. Énumération des principaux États fondés pendant cette période de l'histoire, dans leur ordre géographique et chronologique. – Leur importance respective dans l'histoire du Moyen Âge.
2. – *Invasion des Barbares.* – Idée générale de la décadence de l'empire romain. – Ethnographie du monde barbare avant l'invasion. – Scythes et Tartares, Slaves, Germains. – Mœurs des Barbares. – Leurs invasions dans les deux empires. – Destruction de l'empire d'Occident.
3. – *Goths et Lombards.* – Histoire des Ostrogoths et des Lombards en Italie jusqu'à la conquête du royaume des Lombards par Charlemagne. – Théodoric, Cassiodore. – Histoire des Wisigoths en France et en Espagne. – Causes de la chute rapide des royaumes fondés par les Goths.
4. – *Anglo-Saxons.* – Établissement des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne. – Heptarchie. – Guerres civiles. – Invasions danoises. – Royaume d'Angleterre jusqu'à la bataille de Hastings.

5. – *Francs.* – Premiers établissements, premières tribus, premiers chefs des Francs. – Clovis. – Guerres civiles et expéditions des Francs. – Décadence des Mérovingiens ; ses causes. – Victoires de l'Austrasie sur la Neustrie. – Les maires du palais des deux pays. – Les deux Pépins.
Organisation des Barbares après la conquête. – Des terres. – Des personnes. – Du gouvernement. – Législation des Barbares. – Résultats généraux de l'invasion.
6. – *Empire d'Orient.* – Histoire de l'empire d'Orient jusqu'aux croisades. – Guerres contre les Perses. – Justinien, ses lois. – Bélisaire. – Héraclius.
7. – *Église.* – État de l'Église en Orient et en Occident. – Notions sommaires sur les lettres et les arts jusqu'à Charlemagne.
8. – *Mahométisme.* – État de l'Arabie avant Mahomet. – Vie de Mahomet. – Idée de sa législation et du Koran. – Ali. – Les Ommiades. – Les Abassydes. – Dynasties indépendantes. – Des Turcs Seljoucides.
Invasion des Arabes en Espagne. – Kalifat de Cordoue. – État social et politique des Arabes en Espagne. – Incursions des Sarrasins en France, en Italie.
9. – *Empire carolingien.* – Histoire des règnes de Pépin et de Charlemagne. – Étendue de l'empire de Charlemagne. – Institutions civiles, politiques, ecclésiastiques, littéraires de Charlemagne. – Alliance des papes et des Carlovingiens. – Accroissement des États de l'Église.
10. – Histoire des successeurs de Charlemagne jusqu'au règne de Louis d'Outre-Mer. – Causes de la décadence des Carlovingiens et de démembrement de leur empire. – Différence de races et d'intérêts entre les peuples de l'empire. – Séparation des royaumes et des provinces. – Commencement de la féodalité.
11. – *France.* – Origine et faibles commencements de la dynastie capétienne au milieu de la France féodale. Hugues, Robert, Henri et Philippe I^er^.
Idée générale de la féodalité en Europe et surtout en France. – Importance de la terre. – Alleux et fiefs. – Hérédité. – Droits et devoirs respectifs des possesseurs de fiefs. Hiérarchie féodale. – La royauté.
12. – *Normands.* – Invasions normandes au IX^e^ et au X^e^ siècles. – Établissements des Normands en Neustrie. – Conquête de la Grande-Bretagne par Guillaume. – Bataille de Hastings. – Partage de la terre conquise.
Conquête de l'Italie méridionale par les Normands. – Rois normands des Deux-Siciles.
13. – *Allemagne et Italie.* – Histoire de l'Allemagne et de l'Italie jusqu'à la mort de Frédéric II. – De l'Allemagne depuis la fondation de l'empire jusqu'à la querelle des investitures. – De l'Italie jusqu'à la même époque. – Lutte de l'empire et du sacerdoce ; des Gibelins et des Guelfes, sous la maison de Souabe. – Grégoire VII, Innocent III, Innocent IV. – Frédéric Barberousse, Frédéric II.
14. – *Croisades.* – Histoire des croisades. – État de l'Europe à l'époque de la première croisade. – État de l'Orient. – Royaume chrétien à Jérusalem. – Les croisades prennent la route de mer. – Importance de Venise dans la quatrième croisade. – Empire Franc à Constantinople. – Croisades de Saint-Louis en Égypte et à Tunis. – Résultats généraux des croisades : politiques, commerciaux, industriels et littéraires.
15. – *Allemagne et Italie.* – Histoire de l'Allemagne depuis la mort de Frédéric II jusqu'au commencement de Frédéric III. – Formation de la ligue helvétique. – Chan-

gements divers introduits dans la constitution de l'empire, pendant cette période de l'histoire d'Allemagne.

16. – Histoire des États d'Italie et leurs rapports avec l'Allemagne depuis la mort de Frédéric II. – Progrès des républiques maritimes. – Translation du Saint-Siège à Avignon. – Grand schisme d'Occident. – Concile de Constance et de Bâle. – Maisons souveraines d'Italie. – République de Toscane. – Rivalité de Venise et de Gênes. – Maison d'Aragon. – Traité de Lodi.

17. – *France et Angleterre.* – Histoire de France sous les Capétiens depuis Louis le Gros jusqu'à l'avènement de Philippe de Valois. – Révolutions dans les communes du nord de la France. – Saint Louis. – Albigeois. – Différends de Philippe le Bel avec l'Angleterre, avec l'Espagne, avec le Saint-Siège. – Templiers. – Progrès du pouvoir royal.

Histoire de l'Angleterre depuis la mort de Guillaume le Conquérant jusqu'à l'avènement d'Édouard III. – Grande charte anglaise. – Premières luttes de l'Angleterre et de la France.

18. – Histoire de la France et de l'Angleterre depuis d'avènement de Philippe de Valois et d'Édouard III jusqu'à l'expulsion des Anglais. – Abaissement de la féodalité en France. Convocation des états généraux. – Les députés des communes anglaises au parlement. – Dissensions civiles dans les deux royaumes.

19. – *Espagne.* – Histoire des Arabes et des royaumes chrétiens en Espagne depuis l'avènement de Henri IV au trône de Castille. – Guerres entre les chrétiens et les Arabes. – Affaiblissement et division des royaumes arabes. – Institutions politiques de l'Aragon et de Castille. – Royaume du Portugal. – Découvertes des Portugais en Afrique.

20. – *États slaves et scandinaves.* – Histoire des États slaves et scandinaves depuis leur origine jusqu'au milieu du XV^e^ siècle.

21. – *Grecs et Turcs.* – Empire grec. – Turcs ottomans. – Tamerlan. – Prise de Constantinople.

Situation et puissance respective des États musulmans et des États chrétiens au milieu du XV^e^ siècle.

22. – Notions sommaires sur les arts, les lettres et les sciences, le commerce, en Europe, depuis Charlemagne jusqu'à la prise de Constantinople.

Histoire moderne

23. – Étendue de l'histoire moderne proprement dite. – Ses époques principales et ses grandes divisions géographiques. – Peuples et États les plus célèbres dans les temps modernes, et leur importance respective. – Indication sommaire des grandes découvertes et des progrès de la civilisation.

24. – *États slaves et scandinaves.* – Histoire de la Russie et de la Pologne depuis l'avènement d'Ivan III Wasiliewitch, jusqu'à l'avènement de Pierre le Grand.

Histoire de la Suède et du Danemark depuis la rupture de l'Union de Calmar, jusqu'à l'époque de l'avènement de Charles XII.

25. – *Turquie, Hongrie, Bohème.* – Histoire de la Turquie depuis la prise de Constantinople jusqu'à la mort d'Othman III.

Histoire de la Bohème et de la Hongrie depuis le milieu du XV^e^ siècle jusqu'à l'époque où le trône de Hongrie est déclaré héréditaire dans la maison d'Autriche.
26. – *Espagne et Portugal.* – Troubles intérieurs de l'Aragon et de la Castille. – Réunion de ces deux royaumes sous Ferdinand le Catholique et Isabelle. – Conquête des royaumes de Grenade et de Navarre. – Progrès du pouvoir royal. – Ximenès.
27. – *Indes et Amérique.* – Découvertes, conquêtes, établissement des Portugais en Afrique et en Asie. – Découvertes, conquêtes, établissement des Espagnols en Amérique. – Décadence de l'empire portugais aux Indes après Albuquerque.
28. – *Angleterre et Écosse.* – Guerre des Deux Roses. – Affaiblissement de la noblesse anglaise à l'issue de cette lutte. – Avènement des Tudor : Henri VII. – Lutte de la noblesse en Écosse contre les Stuart.
29. – *France et Italie.* – Dernières années de Charles VII et règne de Louis XI. – Lutte du roi contre les grands vassaux. – Ligue et guerre du Bien public. – Charles le Téméraire. – Agrandissement du territoire.
Dangers de l'Italie. – Décadence de Venise. – Efforts du pape pour établir l'unité en Italie. Ferdinand d'Aragon à Naples. – Les Médicis à Florence. – Les Sforza à Milan. – Guerre de Charles VII et de Louis XII en Italie. – Histoire intérieure de la France sous ces deux princes.
30. – *La maison d'Autriche.* – Accroissement de puissance et de territoire pour la maison d'Autriche. – Changements introduits dans la constitution de l'empire sous Ferdinand III et Maximilien I^er^. – Ligue hanséatique. – Progrès de la ligue helvétique.
31. – Rivalité de la France et de la maison d'Autriche jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis. – Règne de Charles-Quint et de François I^er^.
32. – *La réforme.* – Origine et commencement de la réforme en Allemagne. – Luther. – Alliance des protestants du nord de l'Allemagne. – L'électeur Maurice de Saxe. – Premières luttes de la réforme jusqu'à la paix d'Augsbourg.
33. – La réforme en Angleterre. – Règne d'Henri VII. – Marie Stuart, Elisabeth.
34. – Avènement des Stuart au trône d'Angleterre. – Jacques I^er^, Charles I^er^. – Les parlements. – Cromwell.
Restauration des Stuart. – Les Wighs et les tories. – Révolution de 1688. – La maison de Brunswick.
35. – La réforme en France et en Suisse. – Calvin. – Caractère démocratique de sa réforme. – Premières guerres de la réforme en France. – Charles IX. – Les Guise. – La Saint-Barthélemy.
36. – Henri III. – Influence de l'Espagne et de l'Angleterre dans nos guerres religieuses. – États de Blois. – La ligue. – Règne glorieux de Henri IV. – Édit de Nantes.
37. – La réforme dans les Pays-Bas espagnols. – Règne de Philippe II en Espagne. – Progrès de la réforme dans les Pays-Bas. – Granvelle. – Le duc d'Albe. – Les Gueux. – Révolte et union des provinces septentrionales. – Le principe d'Orange. – Rivalité de Philippe II et d'Elisabeth d'Angleterre.
38. – Guerre de trente ans : Gustave Adolphe. Waldstein. – Traité de Westphalie ; ses résultats. – Équilibre européen.
39. – Notions sommaires sur l'histoire des arts, des sciences et des lettres, principalement en Italie et en France, depuis l'époque de la prise de Constantinople jusqu'à la paix de Westphalie. – Invention de l'imprimerie ; usage plus fréquent de la

poudre à canon et de la boussole. – Influence de ces grandes découvertes sur la civilisation.
40. – *Espagne et Portugal.* – Histoire de l'Espagne et du Portugal depuis la mort de Philippe II, jusqu'à la guerre de la Succession.
41. – *France.* – La France succède en Europe à l'ancienne prépondérance de la maison d'Autriche. – Minorité et règne de Louis XIII. – Le cardinal de Richelieu. – Ses luttes contre les grands, contre les protestants, contre la maison d'Autriche.
42. – Minorité de Louis XIV. – Mazarin. – Troubles et guerres de la Fronde. – Paix des Pyrénées. – Majorité de Louis XIV. – Caractère du jeune monarque. – Grandeur et puissance de la France. – Apogée du pouvoir royal. – Coalition des puissances européennes. – Paix de Ryswick.
43. – Guerre de la succession d'Espagne. – Dernières années et revers de Louis XIV. – Dynastie des Bourbons en Espagne. – Avènement de la maison de Hanovre en Angleterre. – Mort de Louis XIV.
44. – Notions sommaires sur les lettres, les sciences et les arts pendant le règne de Louis XIV.
45. – Régence du duc d'Orléans. – Triple et quadruple alliance. – Guerres et négociations relatives à la succession d'Espagne. – Traité de Vienne.
46. – *Histoire générale.* – Établissements, conquêtes et colonies des Hollandais, des Anglais, des Espagnols, des Portugais, des Français aux Indes et dans l'Amérique, de 1598 à 1784. – Guerres des colonies contre leurs métropoles. – Indépendance des États-Unis d'Amérique.
47. – Guerre de la succession d'Autriche. – Puissance de la Prusse sous Frédéric II. – Marie-Thérèse. – Paix d'Aix-la-Chapelle. – Alliance de la France avec l'Autriche et de la Prusse avec l'Angleterre. – Guerre de sept ans. – Paix de Paris et d'Hubertsbourg.
48. – Histoire de la Russie, de la Pologne, de la Suède, du Danemark, depuis l'avènement de Charles XII et celui de Pierre le Grand jusqu'au règne de Catherine II.
49. – État de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de l'Empire et des Pays-Bas, depuis la paix de Paris. – Convocation des états généraux en France.
50. – Notions sommaires sur les lettres, les sciences et les arts au dix-huitième siècle en Europe.

Questions de géographie

Prolégomènes

1. – De la géographie en général et de ses divisions. – Géographie astronomique et mathématique. – Géographie physique. – Géographie politique et historique.
2. – *Géographie astronomique et mathématique.* – Corps célestes. – Donner une idée sommaire du système solaire : le soleil, les planètes et leurs satellites, les comètes. – La terre, sa place, sa forme, sa grandeur, son double mouvement.
3. – Sphères céleste et terrestre. – Leurs principaux cercles. – Axe, pôles. – Écliptique. – Équateur. – Tropiques. – Cercles polaires, parallèles, méridiens. – Horizon visuel ou rationnel. – Zénith et nadir. – Hémisphères. – Points cardinaux. – Rose

des vents. – Latitude et longitude. – Climats. – Usage des globes et des cartes. – Échelles. – Mesures linéaires.

4. – *Géographie physique.* – Division de la superficie du globe. – Définitions des principaux termes de géographie et d'hydrographie : océans, mers méditerranées, golfes, baies, détroits, manches, canaux, rades, anses, ports, havres, récifs, brisants, écueils, etc. – Description particulière des différents océans : Austral Pacifique, Indien, Atlantique, Boréal. – La terre : continents, îles, presqu'îles, isthmes, côtes, plateaux, montagnes, vallées, bassins, lacs, glaciers, volcans, fleuves, rivières, etc.

5. – *Géographie politique et historique.* – Différentes parties du monde. – Quelles sont celles qui étaient connues des anciens. Jusqu'où s'étendaient dans chaque partie du monde les connaissances des anciens ?

Géographie ancienne

6. – *Judée au temps de Salomon.* – Limites, fleuves, montagnes de la Judée. – Division par tribus. – Villes principales.

7. – *Empire persan sous Darius Ier.* – Limites, montagnes, fleuves, lacs. – Divisions en satrapies. – Villes principales. – Détails particuliers sur l'Asie Mineure, l'Assyrie, la Phénicie, l'Égypte.

8. – *La Grèce ancienne.* – Configuration du sol de la Grèce. – Montagnes, fleuves, rivages. – Limites et divisions. – La Grèce continentale, ses principaux États. – Le Péloponnèse. – Divisions. – Villes principales. – Les îles. – Colonies en Asie Mineure. – Colonies dans la Grande Grèce.

9. – *Empire d'Alexandre.* – Ses limites à la mort du Conquérant. – États qu'il renfermait. – Géographie spéciale de la Macédoine : limites, montagnes, fleuves et villes principales. – Thrace. – Itinéraire d'Alexandre. – Inde en deçà du Gange. – Montagnes, fleuves et villes principales. Expédition de Néarque.

10. – *Démembrement de l'empire d'Alexandre.* – Royaumes de Macédoine, d'Égypte, de Syrie. – Étendue et limites de chacun de ces États à la mort de Ptolémée Ier. – Villes principales du royaume de Syrie. – Royaume de Pergame, de Pont, de Bithynie, de Parthie, de Bactriane. – Étendue et limites, villes principales.

11. – *Italie ancienne.* – Géographie physique de l'Italie. – Golfes, lacs, fleuves, montagnes. – Le Latium. – Topographie de Rome. – Accroissements successifs de la domination romaine en Italie jusqu'à l'entière soumission de cette contrée. – Étendue, limites, populations, villes principales des diverses parties de l'Italie ancienne. Îles.

12. – *Empire romain.* – Son étendue et ses limites sous Auguste. Divisions et subdivisions des provinces. – Population, richesses, commerce de ses provinces. leurs villes principales. – Division de l'empire au IVe siècle. Préfectures, diocèses, provinces.

Géographie au Moyen Âge

13. – *Le monde barbare.* – Position géographique des divers peuples barbares sur les frontières de l'empire à la mort de Théodose. – Déplacements successifs de

ces peuples. – Établissement des Wisigoths, des Ostrogoths, des Burgondes, des Francs, des Suèves, des Vandales, des Saxons et des Lombards.
14. – *Empire carlovingien.* – Son étendue et ses limites. – Peuples compris dans cet empire. – Limites, divisions, principales villes des États de l'Europe occidentale au temps de Charlemagne. – Espagne. – Angleterre.
15. – *La France féodale.* – Principaux États féodaux de la France sous la troisième race. – Leur position et leur importance relative. – Leur réunion successive.

Géographie moderne

16. – *L'Europe.* – Position astronomique. – Limites. – Principales chaînes de montagnes, mers, îles, golfes, caps, fleuve, lacs. – Population. – Principaux États.
17. – *France.* – Position astronomique. – Division par provinces et par départements. – Chaînes de montagnes. – Principales rivières. – Canaux. – Population. – Gouvernement. – Administration départementale. – Religion. – Îles dépendantes de la France.
18. – Bassins du Rhin et de la Seine avec les bassins secondaires de la Meuse, de l'Escaut, de la Somme, de l'Orne et de la Vire. – Départements qu'ils renferment. – Villes principales.
19. – Bassin de la Loire. – Départements qu'il renferme. – Villes principales.
20. – Bassin de la Garonne avec les bassins secondaires de la Charente et de l'Adour. – Départements qu'ils renferment. – Villes principales.
21. – Bassin du Rhône avec les bassins secondaires de l'Aude, de l'Hérault et du Var. – Départements qu'ils renferment. – Villes principales.
22. – *Espagne.* – Position. – Limites. – Division. – Rivières. – Montagnes. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
23. – *Portugal.* – Position. – Limites. – Division. – Rivières. – Montagnes. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
24. – *Îles Britanniques.* – Position. – Limites. – Divisions en grandes et petites îles. – Population générale des îles britanniques.
Angleterre. – Limites. – Rivières. – Canaux. – Division. – Montagnes. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
25. – *Écosse.* – Limites. – Rivières. – Canaux. – Division. – Montagnes. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales. – Groupe d'îles qui avoisinent l'Écosse.
Irlande. – Limites. – Rivières. – Canaux. – Division. – Montagnes. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
26. – *Belgique.* – Limites. – Rivières. – Canaux. – Division. – Montagnes. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
27. – *Hollande.* – Limites. – Rivières. – Canaux. – Division. – Montagnes. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
28. – *Danemark.* – Quels sont les pays qui le composent ? Îles principales. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
Suède et Norvège. – Limites. – Rivières. – Division. – Montagnes. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.

29. – *Russie* en général. – Position. – Étendue. – Russie d'Europe en particulier. – Limites. – Division. – Rivières. – Montagnes. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
Pologne. – Limites. – Rivières. – Division. – Montagnes. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales. – Quelle était l'étendue de l'ancienne Pologne ?
30. – *Royaume de Prusse*. – Pays qui font partie de la confédération germanique. – Pays qui en sont indépendants. – Position. – Limites. – Rivières. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
31. – *Empire d'Autriche*. – Pays qui font partie de la confédération germanique. – Pays qui en sont indépendants. – Position. – Limites. – Rivières. – Montagnes. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
32. – *Confédération germanique*. – États qui la composent, royaumes, grands duchés, États inférieurs, villes libres, limites, population générale. – Gouvernement. – Diète. – Villes principales. – Division de l'Allemagne par cercles, comparée avec la division moderne des États germaniques.
33. – *Confédération suisse*. – Limites. – Rivières. – Lacs. – Division. – Montagnes. – Glaciers. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
34. – *Italie* en général. – Position. – Limites. – Rivières. – Montagnes. – Volcans. – Îles. – Population. – Villes principales.
Italie septentrionale. – États qu'elle renferme. – Leurs limites. – Leur population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales. – Îles.
35. – Italie centrale. – États qu'elle renferme. – Leurs limites. – Leur population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales. – Îles.
36. – Italie méridionale. – Royaume des Deux Siciles. – Limites. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales. – Îles.
37. – *Turquie* en général. – Étendue. – Division.
Turquie d'Europe en particulier. – Position. – Limites. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales. – Îles.
Grèce. – Limites. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales. – Îles.
38. – *Asie*. – Position. – Limites. – Division. – Mers intérieures et extérieures. – Rivières. – Chaînes de montagnes. – Population générale.
39. – *Turquie d'Asie*. – Limites. – Division. – Rivières. – Chaînes de montagnes. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales. – Îles.
40. – Perse. – Limites. – Division. – Mers qui l'entourent. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
41. – *Indes* en deçà et au-delà du Gange. – Position. – Limites. – Division. – Rivières. – Montagnes qui se partagent l'empire de l'Inde. – Peuples qui l'habitent. – Population. – Religion. – Villes principales. – Îles.
42. – *Empire chinois*. – Position. – Limites. – Pays qui le composent. – Leurs limites. – Leurs divisions. – Rivières. – Population. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
43. – *Russie d'Asie*. – Sibérie. – Position. – Limites. – Division. – Principaux fleuves. – Montagnes. – Population. – Villes principales. – Îles.
Tartarie indépendante. – Peuples. – Rivières. – Villes.

44. – *Océanie*. – Énumération des diverses îles et contrées dont se compose cette partie du monde. – Position. – Établissements européens.
45. – *Afrique*. – Forme et étendue. – Position. – Limites. – Nature du sol. – Rivières. – Montagnes. – Principaux États. – Possessions des nations européennes. – Leurs limites. – Leurs habitants. – Leur gouvernement. – Leur religion. – Villes principales. – Îles.
46. – *Côte de Barbarie*. – États qui y sont situés. – Limites. – Rivières. – Montagnes. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
Algérie. – Division. Administration. – Villes principales.
47. – *Égypte, Nubie, Abyssinie*. – Limites. – Division. – Nature du sol. – Habitants. – Gouvernement. – Villes principales.
48. – *Amérique septentrionale*. – Position. – Limites. – Mers qui l'entourent. – Montagnes. – Rivières. – Lacs. – Principaux États. – Possessions des nations européennes. – Leurs divisions. – Leurs habitants. – Leur gouvernement. – Leur religion. – Villes principales. – Îles.
49. – *États-Unis*. – Limites. – Rivières. – Montagnes. – Population. – Division. – Gouvernement. – Religion. – Villes principales.
50. – *Amérique méridionale*. – Forme et étendue. – Rivières. – Montagnes. – Volcans. – Principaux États. – Possessions des nations européennes. – Leurs limites. – Leur division. – Leurs habitants. – Leur gouvernement. – Leur religion. – Villes principales. – Îles.

➤ Piobetta, *op. cit.*, p. 747-765, p. 749-758.

— 49 —

17 juillet 1840

INSTRUCTION RELATIVE À L'EXÉCUTION DE L'ARRÊTÉ DU 14 JUILLET 1840 PRESCRIVANT UN NOUVEAU RÈGLEMENT POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (extrait)

Monsieur le recteur,
[…]
Pour le programme d'histoire, il contient surtout un cadre d'histoire universelle, dans lequel on s'attache aux grandes divisions, aux grands résultats, beaucoup plus qu'à des détails. Il ne faut pas qu'un homme digne de ce nom *ignore le genre humain*, comme dit Bossuet. En géographie comme en histoire, c'est l'ensemble qui importe ; et il convient de se tenir à une égale distance d'une philosophie de l'histoire qui dégénérerait en notions systématiques, où les faits réels ne seraient plus reconnaissables, et d'un enseignement détaillé et minutieux qui accumulerait les faits sans ordre et sans lumière, et s'adresserait à la mémoire bien plus qu'à l'intelligence.

Il me reste à vous parler d'un changement qui n'est pas sans gravité. Jusqu'ici les commissions d'examen étaient composées, dans les académies où il n'y a pas

de faculté, du proviseur du collège royal, qui avait la présidence, du professeur de rhétorique et des professeurs de mathématiques et de physique, qui alternativement se chargeaient de la partie scientifique de l'examen. Mais on réclamait depuis longtemps l'introduction du professeur d'histoire dans cette commission. En effet, quand l'étude de l'histoire et de la géographie fait, à bon droit, une partie aussi considérable de l'instruction secondaire, il est juste à tous égards de la représenter dans l'examen, et le professeur d'histoire ne peut y être suppléé sans inconvénient par un autre professeur.

[...]

Le pair de France, ministre de l'Instruction publique, grand maître de l'Université,
V. COUSIN.

➤ *C.I.O.I.P.*, t. 3, p. 53-57, p. 56 et Piobetta, *op. cit.*, p. 376-378, p. 378.

— 50 —

27 août 1840

INSTRUCTION RELATIVE À L'EXÉCUTION DE L'ARRÊTÉ DU 25 AOÛT 1840 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES DES COLLÈGES (extrait)

Aux recteurs

La suppression des annexes scientifiques, depuis la sixième jusqu'à la rhétorique inclusivement, laissera libres un assez bon nombre d'heures par semaine. Comme je vous l'ai déjà dit, une partie de ce temps sera rendu aux études classiques. Ainsi [...] dans les collèges des départements, il y aura désormais comme à Paris, deux classes d'histoire en quatrième ; et partout une deuxième leçon sera ajoutée à l'enseignement de l'histoire de France en rhétorique [...]

Le pair de France, ministre de l'Instruction publique, grand maître de l'Université,
V. COUSIN.

➤ *C.I.O.I.P.*, t. 3, n° 821, p. 70-73, p. 70.

— 51 —

11 septembre 1840

CIRCULAIRE RECOMMANDANT DE SUIVRE DANS LES COLLÈGES LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'HISTOIRE ADOPTÉS POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES

Aux recteurs

Monsieur le recteur, le programme fixé par l'arrêté du 2 mars 1838[1], qui vous a été transmis le 17 avril de la même année, pour l'enseignement historique dans les collèges, se trouve naturellement modifié par les nouveaux programmes d'histoire et de géographie qui viennent d'être adoptés pour les examens du baccalauréat ès lettres dans toutes les académies. L'intérêt des études exige en effet qu'il y ait unité à cet égard entre l'enseignement du collège qui prépare au baccalauréat, et les épreuves publiques qui constatent l'aptitude à ce grade. Cette unité existe pour la philosophie, et il en est résulté d'incontestables avantages pour cette partie des études classiques. Les mêmes améliorations doivent être procurées pour l'enseignement de l'histoire.

Je vous invite donc, monsieur le recteur, à communiquer à MM. les proviseurs et principaux de collèges les deux programmes d'histoire et de géographie que je vous ai adressés avec le règlement du 14 juillet dernier, afin qu'à partir de la prochaine rentrée des classes ils soient partout suivis pour l'enseignement historique des collèges. L'histoire ancienne continuera d'être enseignée en sixième, en cinquième et en quatrième ; l'histoire du Moyen Âge en troisième et l'histoire moderne en seconde et en rhétorique. Dans cette dernière classe on s'occupera surtout des développements de l'histoire de France ; et dans toutes les classes, l'étude de la géographie devra se lier intimement à celle de l'histoire.

Recevez, etc.

Le pair de France, ministre de l'Instruction publique, grand maître de l'Université,
V. COUSIN.

➤ *C.I.O.I.P.*, t. 3, n° 825, p. 76-77.

(1) Cf. texte 46.

— 52 —

5 novembre 1842

INSTRUCTION RELATIVE À LA LISTE DES LIVRES CLASSIQUES PRESCRITS POUR L'ENSEIGNEMENT DES COLLÈGES POUR L'ANNÉE 1842-1843 (extrait)

Aux recteurs

[…] Relativement à l'étude de l'histoire, qui occupe avec tant de raison une place considérable dans l'enseignement actuel, le conseil, comme par le passé, ne prescrit aucun ouvrage, et se borne à indiquer, pour chaque cours, un des Précis approuvés par l'Université. Mais sa pensée a été surtout de porter l'enseignement du professeur vers l'étude des textes originaux et des grands historiens, dont les citations partielles, habilement mêlées à la série d'un cours, inspirent le sentiment du vrai et fortifient le jugement des élèves, tandis que leur mémoire se charge utilement de dates et de faits. Sous ce rapport, depuis Xénophon, Plutarque et Tacite jusqu'à Bossuet et Montesquieu, la liste arrêtée par le conseil renferme beaucoup d'ouvrages qui doivent être médités à double titre, et marquer l'étroite alliance des solides études de lettres et d'histoire, en même temps qu'ils préparent l'esprit déjà plus mûr, aux études de philosophie liées si naturellement elles-mêmes à l'étude des sciences […]

➤ *C.I.O.I.P.*, t. 3, n° 883, p. 176-179, p. 177-178.

— 53 —

3 mars 1843

RAPPORT AU ROI SUR L'INSTRUCTION SECONDAIRE (extraits)

Conditions exigées pour les diverses fonctions exercées dans les collèges royaux […]

Dans l'enseignement de l'histoire, sur 62 chaires ou divisions, 4 sont occupées par d'anciens titulaires, et 33 par des agrégés reçus au concours ; 25 sont provisoirement confiées à des gradués non agrégés. Ici[1] la proportion change, parce que l'agrégation d'histoire n'est encore instituée que depuis dix années, et qu'on a mieux aimé la rendre et la maintenir difficile que de régulariser plus vite le titre des professeurs par des admissions trop nombreuses. L'expérience constate d'ailleurs combien ces jeunes maîtres, qui ont encore un titre à mériter, portent d'application et de zèle dans le noviciat de l'enseignement.

(1) Par rapport aux agrégés de grammaire qui sont au nombre de 122 pour 159 chaires.

[...]

PLAN D'ÉTUDE DES COLLÈGES ROYAUX

[...] On a fortifié l'enseignement historique [...]

Dans les classes inférieures, [...] l'enseignement comprend [...] des leçons sur l'histoire sainte, sur l'histoire ancienne, sur l'histoire romaine et sur la géographie qui s'y rapporte.

[...] Les études historiques (en troisième et seconde) réparties dans un ordre méthodique, donnent appui à l'instruction littéraire, qui fait le fond de ces cours [...]

[...] Dans ce cours (rhétorique) [...] à de fortes études d'Antiquité et à la méditation assidue des modèles les plus purs du génie français, se joint aujourd'hui une étude spéciale de l'histoire de France.

Plan d'études des collèges. — Nombre et objet des leçons attribuées à chaque classe par semaine ; indication des ouvrages classiques.

Classe élémentaire

Enseignement historique : Histoire Sainte ; géographie = 1 leçon.

Classe de sixième

Enseignement historique : Histoire ancienne (1re partie) ; géographie de cette partie de l'histoire = 1 leçon.

Livres classiques : [...] Mœurs des Israélites ; [...] Fénelon ; géographie élémentaire ; précis d'histoire ancienne.

Classe de cinquième

Enseignement historique : Histoire ancienne (2e partie) ; géographie de cette partie de l'histoire = 1 leçon.

Livres classiques : [...] Géographie ancienne ; Précis d'histoire ancienne.

Classe de quatrième

Enseignement historique : Histoire romaine ; géographie de cette partie de l'histoire = 2 leçons.

Livres classiques : [...] César ; Quinte-Curce ; [...] Plutarque ; [...] Précis de l'histoire romaine.

Classe de troisième

Enseignement historique : Histoire du Moyen Âge ; géographie de cette partie de l'histoire = 2 leçons.

Livres classiques : [...] Précis de l'histoire du Moyen Âge.

Classe de seconde

Enseignement historique : Histoire moderne ; géographie de cette partie de l'histoire = 2 leçons.

Livres classiques : [...] Montesquieu ; Bossuet ; [...] Précis d'histoire moderne.

Classe de rhétorique

Enseignement historique : Histoire de France jusqu'à 1789 ; géographie de cette partie de l'histoire = 2 leçons.

Livres classiques : [...] Voltaire (siècle de Louis XIV) ; [...] Précis d'histoire de France.

[...]

Signé VILLEMAIN.

➤ *B.U.*, t. XII, n° 39, p. 13-82, p. 39, p. 40, p. 41, p. 88-91.

— 54 —

17 juin 1845

RÈGLEMENT POUR LES CONCOURS DE L'AGRÉGATION DES COLLÈGES (extraits)

Le Conseil royal de l'Instruction publique,

Vu les articles 119 et suivants du décret du 17 mars 1808, concernant les agrégés des collèges ;

Vu l'article 2 de l'ordonnance du 17 janvier 1839 ;

Vu les règlements sur l'agrégation, en date des 24 août 1810, 6 février 1821, 27 décembre 1828, 27 mai 1831, 28 février 1837, et les arrêtés des 22 juin 1822, 20 septembre 1823, 12 juillet 1825, 1er décembre 1827, 24 mai 1828, 11 septembre et 19 novembre 1830, 19 mars et 27 septembre 1831, 6 et 30 novembre 1832, 25 octobre 1833, 2 octobre 1840, 21 septembre 1841, 20 septembre 1842 et 21 novembre 1843 ;

Considérant qu'il importe de réunir dans un seul règlement toutes les dispositions relatives aux divers concours de l'agrégation des collèges, et d'y coordonner les modifications successives introduites ou indiquées par l'expérience ;

Arrête ce qui suit :

TITRE Ier

Ordres d'agrégation ; époque des concours

Art. 1er. — Il y a un concours spécial pour chacun des ordres d'agrégation, savoir :

[...] Pour les classes d'histoire et de géographie.

Art. 2. — Le concours a lieu tous les ans, au chef-lieu de l'académie de Paris pour le nombre des places fixé d'avance par le Conseil royal. [...] Il s'ouvre du 20 août au 15 septembre.

Art. 3. — Dans tous les cas, les aspirants à l'agrégation doivent avoir obtenu, [...] pour les classes d'histoire, le grade de licencié ès lettres.

[...]

TITRE 9

Épreuves pour l'agrégation des classes d'histoire et de géographie

Art. 29. — Pour première épreuve, les concurrents traiteront par écrit : 1° un point d'histoire ancienne, ou d'histoire romaine ; 2° un point d'histoire du Moyen Âge ou d'histoire moderne ; 3° une question de géographie comparée.

Art. 30. — Dans la seconde épreuve, les concurrents traiteront les questions d'histoire et de géographie anciennes et modernes, dont le texte, arrêté par le Conseil royal, aura été publié neuf mois, au moins, avant l'ouverture du concours. Ces questions pourront être divisées ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus pour la troisième épreuve du concours des lettres. Le sujet à traiter par chaque concurrent sera tiré au sort par lui, la veille du jour où il doit subir l'épreuve. Chacun des concurrents sera argumenté pendant une heure, au moins, par les deux concurrents qui le suivront immédiatement dans l'ordre déterminé par le sort.

Art. 31. — Pour la troisième épreuve, chaque concurrent fera une leçon sur le sujet qui lui sera échu par la voie du sort.

➤ *B.U.*, t. XIV, n° 66, p. 63-71, p. 63, p. 65, p. 69-70.

— 55 —

21 février 1846

INSTRUCTION RELATIVE À L'EXÉCUTION DE L'ORDONNANCE DU 15 NOVEMBRE 1845 AMÉLIORANT LA SITUATION DE PLUSIEURS CLASSES DE FONCTIONNAIRES DES COLLÈGES ROYAUX

Aux recteurs

Monsieur le recteur, je vous adresse un certain nombre d'exemplaires de l'ordonnance royale du 15 novembre 1845, qui améliore de manière notable la situation de plusieurs classes de fonctionnaires dans les collèges royaux. Je vous prie d'en donner connaissance à MM. les proviseurs de votre ressort académique.

Pour l'exécution des différents articles de ladite ordonnance, vous voudrez bien vous conformer aux règles suivantes :

Les agrégés spéciaux d'histoire recevront désormais le titre de seconds professeurs d'histoire. Les agrégés chargés de la troisième partie de l'enseignement historique recevront le titre de troisième professeur d'histoire. Vous aurez donc à m'adresser des propositions pour chacun des fonctionnaires qui devront jouir du bénéfice des articles 2 et 3 de l'ordonnance précitée.

Dans les collèges royaux des départements où l'enseignement historique est confié à deux professeurs, le second, n'étant chargé que des classes de grammaire, doit être assimilé aux agrégés des collèges de Paris qui sont chargés de la troisième partie de cet enseignement ; il jouira des avantages attribués aux professeurs de troisième ordre. S'il n'est point agrégé, il n'aura droit qu'à une indemnité, dont le montant sera déterminé sur votre proposition, en Conseil royal, et qui sera prélevée soit sur les fonds du collège, soit sur la portion du produit de la rétribution scolaire affectée au traitement éventuel des professeurs. Comme il importe de pourvoir d'une manière régulière à toutes les chaires des collèges royaux, le nombre des places d'agrégés mises au concours en 1846 a été sensiblement augmenté. Pour se conformer aux dispositions contenues dans l'article 9 de l'ordonnance du 15 novembre, le nombre de ces places vient d'être fixé, en Conseil royal, de la manière suivante :

[...]

Histoire : 8 places.

[...]

Je vous invite à presser tous les fonctionnaires des collèges royaux de votre ressort, qui sont chargés de cours sans avoir le titre d'agrégé, de se présenter cette année au concours. Ils ne peuvent qu'ainsi arriver à la sécurité que j'ai pour premier but de mes efforts d'assurer à tous les membres du corps universitaire.

Recevez, etc.

Le ministre de l'Instruction publique, grand maître de l'Université,
SALVANDY.

➤ *C.I.O.I.P.*, t. 3, n° 944, p. 273-275.

— 56 —

5 mars 1847

STATUT SUR L'ENSEIGNEMENT DES COLLÈGES (extrait)

Nous, ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique, grand maître de l'Université de France

Faisons savoir ce qui suit :

Le Conseil royal de l'Université a délibéré, et nous arrêtons :

[...]

TITRE II

Enseignement spécial

Art. 7. — À partir de ladite année scolaire 1847-1848, il sera établi successivement dans les collèges royaux et communaux un enseignement spécial distinct de l'enseignement littéraire, et parallèle à cet enseignement où les élèves, sur le vœu de leurs familles, seront admis après la quatrième. Cet enseignement comprendra trois années.

Art. 8. — L'enseignement spécial embrassera, selon les trois années qui doivent le composer, les objets suivants

Première année : [...] géographique physique ; [...] histoire et géographie [...]

Deuxième année [...] histoire et géographie [...]

[...]

Signé : SALVANDY.

➤ *B.U.*, t. 16, n° 87, p. 45-48, p. 45, p. 46-47.

— 57 —

6 août 1847

INSTRUCTION RELATIVE À L'EXÉCUTION DE L'ARRÊTÉ DU 5 MARS 1847, CONCERNANT LES MODIFICATIONS APPORTÉES AU PLAN D'ÉTUDES DES COLLÈGES ET À L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL (extrait)

Aux recteurs

Monsieur le recteur, le statut du 5 mars 1847 vous est déjà connu par le *Journal de l'Instruction publique*, qui l'a reproduit. Je crois cependant devoir vous en adresser un certain nombre d'exemplaires que vous voudrez bien transmettre aux chefs des collèges royaux et communaux de votre ressort académique.

Ce statut est exécutoire à partir de la prochaine année classique ; le moment est donc venu d'en préparer l'application.

Voici quel sera pour chaque année et pour chaque espèce d'enseignement le nombre de leçons par semaine :

Première année : géographie physique et notions de sphère = 1 leçon.

Histoire et géographie.

Deuxième année : histoire et géographie = 2 leçons.

[...] Les deux leçons d'histoire et de géographie seront confiées au professeur de rhétorique supplémentaire du collège qui réunira les élèves de ce dernier cours aux élèves de l'enseignement spécial [...]

Signé SALVANDY.

➤ *C.I.O.I.P.*, t. 3, n° 981, p. 344-349.

— 58 —

22 septembre 1847

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL ÉTABLI DANS LES COLLÈGES ROYAUX (extraits)

Nous, ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique, grand maître de l'Université de France, faisons savoir :

Le Conseil royal de l'Université,

Vu les articles 7 et 8 du statut du 5 mars 1847,

A délibéré ; et Nous arrêtons ainsi qu'il suit les programmes de la première année de l'enseignement spécial établi dans les collèges royaux et communaux :

[...]

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

1. – *Notions préliminaires.* – La terre, sa position dans l'univers, son double mouvement. – Globe terrestre et son axe ; pôles ; horizon et points cardinaux ; équateur et parallèles ; méridiens. – Hémisphères, zones, climats atmosphériques, degrés, latitudes et longitudes. – Globe artificiel, cartes, échelles et mesures itinéraires.

2. – Sphéroïde terrestre et ses dimensions ; aspect général de sa surface ; distinction des terres et des eaux, et leur étendue relative, atmosphère. – Division correspondante de la géographie physique en trois parties.

3. – *Description des terres et géographie propre.* – Distribution des terres à la surface du globe, continents et îles. – Position et contours des continents. – Aspect général des îles et leur position. – Terres boréales et australes. – Rapports d'étendue entre la surface des continents et celle des îles, entre les continents ; entre leurs divisions ou les parties du monde. – Des terres dans leur rapport et leur contact avec les mers ; rapports d'étendue des surfaces continentales et des côtes ; comparaison des parties du monde sous ce point de vue.

4. – Relief des terres et configuration diverse de leur surface ; variété de niveaux et de formes. – Montagnes en général et leurs principaux caractères ; parties dont elles se composent. – Chaînes de montagnes et systèmes divers qu'elles forment sur le globe, suivant leur direction, leur longueur, leurs embranchements ; rapport dans lequel elles se trouvent avec la direction même et les contours des continents et de leurs parties. – Élévation des montagnes ; hauteur culminante et hauteur moyenne ; cimes et pics, pas et cols ; ligne de faîte et ligne de partage des eaux ; versants, revers et pentes.

5. – Abaissement graduel et dépressions des terres. – Vallées principales et secondaires, longitudinales et transversales, plus ou moins élevées. – Plateaux, terrasses et gradins. – Plaines hautes et basses. – Bassins des lacs et des fleuves à différentes hauteurs ; bassins des mers anciens et actuels. – Différentes espèces de plaines relatives à la nature du sol, à la position géographique, au climat ; déserts, steppes et savanes, llanos et pampas, landes et bruyères, plaines cultivées. – Proportion générale et approximative des hautes terres et des basses terres dans les différentes parties du monde.

6. – Îles. – Particularités de leur position, de leur configuration et de leur nature. – Îles rapprochées ou éloignées des continents, réunies en groupe ou isolées, allongées ou arrondies, hautes ou basses. – Formations diverses, îles volcaniques, îles madréporiques ou dites de coraux, etc.
7. – Phénomènes existants ou produits de nos jours à la surface de la terre, par l'action des eaux ou par celle du feu, et qui donnent une idée des changements successifs et plus considérables qui s'y sont opérés dans les temps anciens, et desquels est résultée en partie sa configuration actuelle. – Alluvions et dunes. – Dépôts marins au milieu des terres. – Volcans et phénomènes analogues. – Tremblements de terre et leurs effets. – Soulèvements et affaissements de terrains. – Phénomènes des grottes et des cavernes. – Phénomènes des blocs erratiques et des glaciers plus ou moins étendus.
8. – *Hydrographie.* – Fleuves et rivières, comment ils se forment ; siège et mode divers de leurs sources. – Leurs bassins plus ou moins considérables, et séparés par des niveaux différents ; leurs rives, leur lit, et ce qu'on nomme le *Thalweg*. – Direction, mouvement, quantité variable de leurs eaux. – Accidents divers de leur cours, et surtout de l'embouchure des fleuves. – Affluents et confluents. – Cour d'eaux océaniques et continentaux.
9. – Lacs de différentes espèces, avec affluents et sans affluents, avec écoulement et sans écoulement, de hauteurs et de niveaux divers, d'eau douce et d'eau salée. – Contrées de la terre où les lacs abondent. – Mers intérieures ou plutôt fermées qui sont de grands lacs, et phénomènes remarquables qu'offrent plusieurs d'entre elles par le niveau et par la nature de leurs eaux. – Coloration et transparence diverse des eaux, soit des lacs, soit des fleuves et rivières.
10. – Mers. – Leur étendue et leur continuité sur le globe ; leur répartition dans les deux hémisphères ; leur division et océans et en mers proprement dites. – Mers intérieures ou méditerranées, manches, détroits, golfes, baies, rades, anses et ports. – Description générale de l'Océan atlantique, de l'Océan pacifique, de la mer des Indes et des deux mers glaciales, avec leurs dépendances. – Influence de la position, de la configuration, de la nature des mers sur le continent et sur les terres en général. – Points de contact des unes et des autres. – Constitution diverse des côtes, hautes et basses et leurs accidents plus ou moins favorables à la navigation.
11. – Profondeur variable de la mer. – Nature et configuration de son lit, analogues à celles des terres découvertes dont il est la continuation. – Îles, sommets de montagnes et de hautes plaines sous-marines. – Volcans sous-marins et leurs effets. – Bancs de sable au voisinage ou à distance des terres. – Hauts-fonds et bas-fonds, écueils de différentes espèces. – Couleur et transparence variable des eaux de la mer, causes diverses qui les modifient ; influence des zoophytes et des végétaux sous-marins ; phosphorescence. – Salaison des eaux marines et leur pesanteur spécifique. – Niveau général de l'océan.
12. – Mouvement de la mer. – Vagues, marées, courants, leur marche et leurs causes diverses. – Direction, rapidité, température des courants et leur influence, soit sur le climat, soit sur la navigation. – Courants généraux ou partiels des océans et des mers, leur distribution géographique et leurs accidents.
13. – *Atmosphérologie et climatographie.* – Éléments, caractères essentiels, principaux phénomènes de l'atmosphère, et distribution géographique de ces phénomènes. – De la chaleur, de ses conditions générales, de sa marche dans les différentes

saisons de l'année. – Détermination de la température moyenne. – Causes diverses qui concourent à la modifier et à former le climat physique d'un pays, par différence avec son climat géographique. – Influence des vents et leur distribution sur la terre ; leurs différentes espèces ; vents constants, vents périodiques ou moussons, vents variables. – Influence et distribution géographique des météores aqueux ; quantité moyenne de pluie dans un lieu donné. – Influence du voisinage plus ou moins grand de l'Océan, et de l'élévation plus ou moins considérable du sol. – Distribution géographique de la chaleur sur le globe dans les deux dimensions horizontale et verticale. – Lignes isothermes et leurs inflexions ; limite des neiges perpétuelles ; glaces polaires et glaciers.

14. – *Géographie minérale.* – Distribution générale des masses minérales à la surface actuelle du globe, et position des minéraux les plus importants, soit à cette surface, soit dans les couches de l'écorce terrestre.

15. – *Géographie botanique.* – Distribution générale des végétaux sur le globe et lois de cette distribution en longitude et en latitude, horizontalement et verticalement, selon les hémisphères, les zones et les parties du monde.

16. – *Géographie zoologique.* – Distribution générale des animaux sur le globe. – Animaux caractéristiques des hémisphères, des zones et des parties du monde, selon les longitudes, les latitudes et les hauteurs.

17. – *Extension du genre humain sur le globe.* – Races d'hommes et leurs variétés. – Caractères généraux qui les distinguent. – Leur délimitation géographique et leur aptitude plus ou moins grande à s'acclimater.

Histoire et géographie historique

1. – Succession des empires et principales époques de l'histoire ancienne jusqu'à l'invasion des Barbares dans l'empire romain. (Trois leçons seront consacrées à ce résumé).

2. – Géographie de l'empire romain et division en empire d'Orient et empire d'Occident. – Tableau de l'administration impériale. – Division géographique et ethnographique du monde barbare à la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne. – Notions sommaires sur la grande invasion des Barbares dans l'empire.

3. – Origine des Francs : leurs premiers établissements dans la Gaule. – Règne de Clovis : fondation de la monarchie des Francs. – Successeurs de Clovis à la mort de Clotaire Ier. – Première division de l'empire des Francs en Austrasie et en Neustrie. – Gouvernement et administration : état des personnes et des terres : loi salique, loi des Bourguignons et des Wisigoths, loi romaine.

4. – Histoire des Francs depuis la mort de Clotaire Ier jusqu'à la domination de la famille de Héristal. – Décadence des Mérovingiens ; progrès de la puissance des seigneurs ; hérédité des bénéfices ; maires du palais inamovibles.

5. – Destruction de la royauté en Austrasie, mairie de Pépin de Héristal et de Charles Martel. – À la victoire de Charles Martel sur les Sarrasins on rattachera un aperçu du mahométisme et des conquêtes des Arabes en Asie, en Afrique et en Europe.

6. – Dynastie carlovingienne. – Règne de Pépin le Bref. – Étendue de la domination des Francs et description géographique de leur empire à la mort de Pépin le Bref. – Débris de la civilisation romaine dans les Gaules sous la première race.

7. – Règne de Charlemagne ; ses guerres et ses conquêtes. – Rétablissement de l'empire d'Occident ; relations avec l'empire d'Orient et les Kalifes. – Gouvernement, administration, législation, établissements littéraires de Charlemagne. – Affaires de l'Église de France sous son règne. – Description géographique de son empire : son étendue et ses divisions.
8. – Histoire des princes carlovingiens depuis l'avènement de Louis le Débonnaire jusqu'à la fin de la seconde race. – Démembrement de l'empire carlovingien en royaumes, et origine des États modernes. – Démembrement des royaumes en principautés féodales ; hérédité des gouvernements et usurpation des pouvoirs royaux par les seigneurs ; organisation de la féodalité en France. – Énumération et circonscription territoriale des principaux fiefs aux neuvième et dixième siècles. – Invasions et établissements des Normands et des Hongrois.
9. – Avènement des Capétiens. – Règnes de Hugues Capet, de Robert, de Henri Ier, de Philippe Ier. – Un grand fief uni à la couronne ; premières réunions au domaine royal. – Conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie, en y attachant un précis de l'histoire de l'Angleterre depuis l'invasion Anglo-Saxonne. – Conquête des Deux-Siciles par les Normands-Français. – Établissement du royaume du Portugal par un prince français de la maison de Bourgogne. – Première croisade, fondation du royaume de Jérusalem par Godefroy de Bouillon. – Géographie générale de l'Asie et de l'Europe au temps des croisades.
10. – Histoire de France sous Louis le Gros et Louis le Jeune. – Répression des seigneurs du domaine royal. – Établissement des communes et affranchissement. – Louis le Jeune prend part à la seconde croisade. – Immenses possessions territoriales en France des descendants de Guillaume le Conquérant et des Plantagenets. – Première période de la rivalité entre la France et l'Angleterre.
11. – Règne de Philippe-Auguste. – Lutte contre l'Angleterre et contre une partie de l'Europe ; six provinces, parmi lesquelles la Normandie, enlevées au roi d'Angleterre ; réunion de plusieurs autres fiefs à la couronne. – Prépondérance de la royauté sur la féodalité. – Philippe-Auguste, l'un des chefs de la troisième croisade. – Quatrième croisade ; empire français de Constantinople. – Guerre des Albigeois. – En Angleterre, révolte contre Jean sans Terre, grande Charte.
12. – Règnes de Louis VIII et de saint Louis. – Fin de la guerre des Albigeois ; révolte des seigneurs comprimée ; suite de la lutte contre l'Angleterre, paix de trente-cinq ans avec cette puissance ; les deux dernières croisades. – Seize duchés ou comtés réunis à la couronne ; les rois d'Angleterre réduits à la Guyenne. – Gouvernement et administration de saint Louis ; la justice réformée par les Établissements ; restriction à la puissance militaire et à la puissance judiciaire des seigneurs ; pragmatique sanction. – Médiation de saint Louis dans les affaires de toute l'Europe. – En Angleterre, guerre civile sous Henri III ; Statuts d'Oxford. – État général de l'Europe ; résultats des croisades ; chevalerie.
13. – Règnes de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel. – Le domaine royal accru des comtés de Provence, de Poitiers, de Toulouse, de Champagne, de la Marche et de Lyon. – Le royaume de Navarre annexé à la couronne de France. – Rapports de la France avec la Navarre, la Castille, l'Aragon. – Rupture de la paix avec l'Angleterre. – Guerre contre l'Angleterre et la Flandre. – Résumé succinct de la querelle du sacerdoce et de l'empire. – Différend de Philippe le Bel avec Boniface VIII.

– Translation du Saint-Siège à Avignon. – Abolition des Templiers. – Établissement des états généraux. – Extension de la justice royale au détriment de la justice des seigneurs.

14. – Succession des trois fils de Philippe le Bel. – *Charte aux Normands* ; concessions aux seigneurs et aux provinces ; les femmes exclues du trône ; le domaine de la couronne déclaré inaliénable. – Géographie de la France royale et de la France féodale à l'extinction des Capétiens directs.

15. – Avènement des Valois. – Édouard III d'Angleterre dispute à Philippe Valois la couronne de France. – Guerre d'Écosse et de Flandre. – État du commerce dans l'Europe occidentale. – Puissance des communes de Flandre. – Leurs rapports de commerce et leur alliance avec l'Angleterre contre Philippe de Valois. – Édouard prend le titre de roi de France et commence les hostilités. – Seconde période de la rivalité entre la France et l'Angleterre. – Guerre de cent ans. – Affaires de Bretagne. – Bataille de Crécy. – Prise de Calais.

16. – Règne de Jean le Bon. – Ses démêlés avec Charles de Navarre. – Suite de la guerre avec l'Angleterre. – États généraux de 1355. – Bataille de Poitiers, captivité du roi. – Convocations multipliées d'États. – Séditions à Paris et dans les provinces. – Conspiration de Charles-le-Mauvais et de Marcel contre l'autorité royale. – Paix désastreuse de Brétigny avec l'Angleterre. – Jean le Bon redevenu libre, hérite de la Bretagne et la donne à son quatrième fils. – Les grands apanages rendent à la féodalité la force qu'elle avait perdue.

17. – Règne de Charles le Sage. – Charles de Navarre chassé de la Normandie par Duguesclin. – Pacification de la Bretagne. – Alliance de la France avec le roi de Castille, Henri de Transtamare. – Rupture du traité de Bretigny. – Exploits de Duguesclin et secours utiles fournis par la Castille. – Les Anglais chassés de toutes leurs possessions françaises, excepté de quelques villes maritimes. – Gouvernement et administration de Charles le Sage. – Protection accordée au commerce et aux lettres. – En Angleterre, développement des institutions libres et du commerce.

18. – Minorités de Charles VI en France et de Richard II en Angleterre. – Exactions et tyrannie des régents. – Révoltes des grandes villes dans les deux royaumes, et mouvements populaires contre la noblesse. – Guerres de Flandre et d'Écosse. – Les Stuart affermis sur le trône d'Écosse. – Démence de Charles VI. – Richard II détrôné et mis à mort. – Avènement de Henri IV, chef de la maison de Lancastre. – Sanglante rivalité des maisons de Bourgogne et d'Orléans. – Renouvellement des hostilités contre l'Angleterre sous Henri V. – Bataille d'Azincourt. – Union des Bourguignons et des Anglais. – Traité de Troyes. – Le dauphin dépouillé de la couronne.

19. – Règne de Charles VII. – Henri IV proclamé roi de France et d'Angleterre à Paris et à Londres. – Défaite des armées de Charles VII à Cravant et à Verneuil. – Siège d'Orléans. – Extrême danger de la monarchie. – Héroïque et sainte intervention de Jeanne d'Arc. – Exploits de Barbazan, de Dunois, de La Hire, de Xaintrailles. – Réconciliation du roi avec le duc de Bourgogne. – Expulsion des Anglais du royaume. – Révolte de la Praguerie. – Gouvernement de Charles VII. – Taille perpétuelle et armée permanente. – Réforme de la justice ; édit de Moutils les Tours. – Notions sur le grand schisme d'Occident et sur les concile de Constance et de Bâle. – Pragmatique-sanction de Bourges.

20. – Géographie politique de la France à l'époque de l'expulsion des Anglais. – Domaine royal, maisons féodales subsistantes. – Pouvoir du roi. – Droits des seigneurs.
21. – Notions sommaires sur les lettres, les sciences, les arts, les grandes découvertes, depuis Charlemagne jusqu'à la mort de Charles VII.
[…]

Signé SALVANDY.

➤ *B.U.*, t. 16, n° 93, p. 181-192, p. 181, p. 183-185, p. 188-191.

— 59 —

15 janvier 1848

PROGRAMME POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (extraits)

Nous, ministre, secrétaire d'État au département de l'Instruction publique, grand maître de l'Université de France ;

Vu le règlement du 2 janvier 1847, prescrivant la révision du baccalauréat ès lettres en date du 14 juillet 1840 ;

Arrêtons,

Art. 1er. — Est et demeure maintenu, pour les épreuves du baccalauréat ès lettres le programme de 1840, modifié ainsi qu'il suit :

[…]

QUESTIONS D'HISTOIRE ANCIENNE ET D'HISTOIRE ROMAINE

De l'histoire en général

1. – Définition de l'histoire. – Grandes divisions et périodes les plus remarquables de l'histoire universelle.

Histoire ancienne

2. – Divisions. – Succession des principaux États et formation des empires dans l'ordre soit chronologique, soit géographique.
Origine du genre humain et dissémination des familles, des races et des peuples sur la terre, d'après les Saintes Écritures.
3. – *Hébreux.* – Leur histoire depuis le déluge jusqu'à Moïse et à conquête de la terre promise. – Les juges. – Les rois. – Saül, David et Salomon.
Schisme des dix tribus. – Achab, Jézabel, Athalie. – Fin des royaumes d'Israël et de Juda. – La captivité. – Reconstruction du temple. – Les Machabées. – Hérode. – Jésus-Christ et sa mission. – Dispersion des Juifs.
4. – *Égyptiens.* – Leur histoire jusqu'à la conquête de Cambyse. – Les rois pasteurs. – Empire de Sésostris. – Les Éthiopiens. – Psammétichus et ses successeurs. – Religion, gouvernement, arts et monuments de l'Égypte.

5. – *Assyriens et Babyloniens.* – Jusqu'à la prise de Babylone par Cyrus. – Empire assyrien ; Ninus, Sémiramis, Sardanapale. – Destruction de Ninive et fondation de l'empire chaldéen à Babylone ; Nabuchodonosor, Balthazar. – Monuments de Ninive et de Babylone ; religion, sciences et arts.
6. – *Mèdes et Perses.* – Jusqu'aux guerres médiques. – Cyrus et ses conquêtes. – Darius, fils d'Hystaspe. – Gouvernement ; mœurs et religion ; monuments. – Zoroastre.
Libyens. – Jusqu'au règne de Crésus. – Mœurs, arts et commerce.
Phéniciens. – Sidon. – Tyr. – Industrie, commerce et colonies.
7. – *Grecs.* – Temps héroïques. – Guerre de Troie. – Conquête des Doriens. – Colonies en Europe, en Asie, en Libye. – Ère des olympiades.
8. – *Sparte et Athènes.* – Depuis la conquête des Doriens jusqu'aux guerres médiques. – Lois de Lycurgue. – Guerres de Messénnie. – Lois de Solon. – Pisistrate et ses fils.
9. – *Grecs et Perses.* – Pendant les guerres médiques. – Expéditions des Perses en Grèce sous Darius et Xerxès, et leurs conséquences. – Puissance d'Athènes, ses grands hommes.
Grecs, depuis la fin des guerres médiques jusqu'à la prise d'Athènes. – Guerre du Péloponnèse, ses causes et ses résultats ; expédition des Athéniens en Sicile ; puissance de Sparte.
10. – *Grecs et Perses.* – Depuis la guerre du Péloponèse jusqu'au temps de Philippe. – Ataxerxès et Cyrus le jeune ; retraite des Dix mille. – Campagnes d'Agésilas. – Epaminondas et Pélopidas ; puissance de Thèbes.
11. – *Macédoniens et Grecs,* sous Philippe et Alexandre. – Règne de Philippe. – Démosthène. – Puissance de la Macédoine. – Expédition d'Alexandre ; conquête de l'empire des Perses.
12. – Démembrement de l'empire d'Alexandre. – Partage entre ses généraux. – Bataille d'Ipsus.
13. – *Macédoine et Grèce.* – Depuis la bataille d'Ipsus jusqu'à la conquête romaine. – Philippe III et Persée. – Ligues étolienne et achéenne ; Aratus et Philopémen
14. – *Syrie.* – Depuis la bataille d'Ipsus jusqu'à la conquête romaine. – Empire des Séleucides et son démembrement sous Antiochus II ; les Parthes. – Antiochus le Grand et les Romains.
15. – *Égypte.* – Sous les Lagides. – Les deux premiers Ptolémées. – Alexandrie ; la bibliothèque. – Cléopâtre et les Romains.
16. – Religion et institutions communes de la Grèce. – Oracles. – Amphictyons. – Fêtes et jeux. – Temples et autres monuments.

Histoire romaine

17. – Anciens peuples de l'Italie. – Étrusques, Latins et Sabins. – Colonies grecques. Fondation de Rome. – Les rois.
18. – Établissement de la république. – Consulat, dictature, tribunat. – Décemvirs. – Lois des Douze Tables. – Lutte des patriciens et des plébéiens. – Partage des charges entre les deux ordres.

Guerres et conquêtes des Romains en Italie. – Invasion des Gaulois. – Guerre des Samnites. – Guerre de Pyrrhus. Soumission de la Gaule cisalpine et de la Grande Grèce.

19. – Première guerre punique. – Carthage, ses institutions, sa puissance, ses anciennes relations avec Rome.

20. – Seconde guerre punique en Italie, en Espagne, en Afrique. – Annibal et les Scipions.

21. – Troisième guerre punique. – Scipion Émilien. – Ruine de Carthage.

22. – Guerres extérieures des Romains pendant la période des guerres puniques. – Guerre d'Illyrie. – Guerre contre Antiochus. – Guerres contre Philippe et Persée. – Scipion d'Asiatique. – T. Quintius Flaminius. – Paul-Emile. – Guerre contre les Achéens. – Ruine de Corinthe. – Guerres en Espagne. – Viriathe. – Ruine de Numance.

23. – Tribunat des Gracques. – Discordes civiles au sujet des lois agraires et conséquences de ces discordes.

24. – Guerre de Jugurtha. – Invasion des Cimbres et des Teutons. – Marius.

25. – Guerre sociale. – Sylla. – Première guerre contre Mithridate. – Guerre civile et proscriptions.

26. – Seconde et troisième guerre contre Mithridate. – Sertorius. – Spartacus. – Victoires de Lucullus, de Crassus et de Pompée. – Conjuration de Catilina. – Cicéron.

27. – Premier triumvirat. – Consulat de César. – Guerre des Gaules. – Crassus défait par les Parthes. – Guerre civile entre César et Pompée. – Dictature et mort de César.

28. – Second triumvirat. – Proscriptions. – Guerre civile. – Partage du monde romain. – Antoine et Octave. – Octave empereur.

29. – Gouvernement d'Auguste. – Administration des provinces. – Guerres en Germanie. – Défaite de Varus.

Naissance de Jésus-Christ ; prédication de l'Évangile. – Les apôtres. – Les premières Églises.

30. – L'empire sous Tibère, Caligula, Claude et Néron. – Germanicus. – Guerres en Orient et dans la Grande-Bretagne. – Premières persécutions contre les chrétiens.

31. – Galba, Othon, Vitellius. – Vespasien, Titus et Domitien. – Prise de Jérusalem. – Soumission de la Grande-Bretagne.

32. – Nerva et Trajan. – Guerres contre les Daces et les Parthes. – Administration d'Adrien.

33. – Les Antonins. – Marc-Aurèle. – Commode.

34. – L'empire mis aux enchères par les prétoriens. – Septime Sévère. – Les princes syriens. – Alexandre Sévère. – Les nouveaux Perses.

35. – Anarchie militaire, de Maximin à Gallien. – Les Germains. – Progrès des barbares. – Les Francs, les Allemands, les Goths.

36. – Claude II, Aurélien, Probus. – Zénobie vaincue et les barbares repoussés. – Progrès du christianisme.

37. – Changements dans l'administration de l'empire depuis Dioclétien jusqu'à Constantin. – L'unité de l'empire rétablie. – Fondation de Constantinople. – Le christianisme déclaré religion de l'empire.

38. – Les successeurs de Constantin. – Julien. – Hérésies ; l'arianisme. – Commencement de la grande invasion des barbares.
39. – Théodose. – Partage définitif de l'empire. – Dernières années de l'empire d'Occident.
40. – Constitution du christianisme en Occident. – Les papes, les évêques. – Juridiction, discipline. – Autorité des conciles. – Influence du christianisme sur les barbares.

Questions d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne

Histoire du Moyen Âge

1. – Étendue de l'histoire du Moyen Âge. – Ses grandes divisions. – Énumération des principaux États fondés pendant cette période de l'histoire, dans l'ordre soit chronologique, soit géographique.
2. – *Invasion des barbares.* – État de l'empire romain et du monde barbare au quatrième siècle. – Invasion des barbares dans les deux empires. – Destruction de l'empire d'Occident.
3. – *Goths et Lombards.* – Conquête de l'Italie par les Lombards. – Histoire des Wisigoths en France et en Espagne.
4. – *Anglo-Saxons.* – Établissement des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne. – Heptarchie. – Invasions danoises. – Alfred le Grand. – Bataille de Hastings.
5. – *Francs.* – Premiers établissements des Francs. – Règne de Clovis. – Décadence des Mérovingiens. – Pépin de Héristal et Charles Martel.
6. – *Empire d'Orient.* – De l'empire d'Orient jusqu'aux croisades. – Justinien, ses codes. – Bélisaire. – Héraclius.
7. – *Église et Lettres.* – Histoire de l'Église, état des lettres et des arts, depuis le cinquième siècle jusqu'à Charlemagne. – Saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Grégoire de Tours.
8. – *Mahométisme.* – Mahomet et le Koran. – Conquêtes des Arabes. – Divers démembrements de leur empire. – Établissements des Arabes en Espagne.
9. – *Empire carlovingien.* – Règnes de Pépin et de Charlemagne. – L'empire d'Occident rétabli. – Gouvernement et législation de Charlemagne. – Ses successeurs jusqu'à la fin de la seconde race. – Démembrement de son empire. – Origine des États modernes.
10. – *France.* – Établissement de la dynastie capétienne. – Hugues Capet, Robert, Henri Ier, Philippe Ier. – Idée générale de la féodalité.
11. – *Normands.* – Invasion des Normands. – Leur établissement en Neustrie. – Conquête de la Grande-Bretagne par Guillaume. – Conquête de l'Italie méridionale par les Normands français.
12. – *Allemagne et Italie.* – Principaux faits de l'histoire d'Allemagne et d'Italie sous les maisons de Saxe, de Franconie et de Souabe. – Querelle du sacerdoce et de l'Empire ; Guelfes et Gibelins. – Les Othons, Henri IV, Frédéric Barberousse, Frédéric II ; Grégoire VII, Innocent III, Innocent IV. – Grand interrègne. – Les républiques italiennes. – La ligue hanséatique.
13. – *Croisades.* – État de l'Europe et de l'Orient à l'époque des croisades. – Première croisade, royaume de Jérusalem, ordres religieux et militaires. – Seconde,

troisième, quatrième croisade ; empire français de Constantinople. – Croisades de saint Louis. – Résultats des croisades. – Mongols et Gengiskhan.

14. – *Allemagne et Italie.* – De l'Allemagne depuis la fin du grand interrègne jusqu'au couronnement de Frédéric III. – Bulle d'or, établissement des cercles. – Insurrection de la Suisse contre la maison d'Autriche.

En Italie, maisons d'Anjou et d'Aragon. – République de Florence. – Rivalité de Venise, Gênes et Pise. – Translation du Saint-Siège à Avignon ; grand schisme d'Occident ; conciles de Constance et de Bâle.

15. – *France et Angleterre.* – Histoire de France depuis Louis le Gros jusqu'à l'avènement des Valois. – Louis le Gros, Philippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel. – Communes, états généraux, institutions judiciaires, réunion des grands fiefs à la couronne.

De l'Angleterre, depuis la mort de Guillaume le Conquérant jusqu'à l'avènement d'Édouard III. – Grande charte anglaise. – Premières luttes de la France et de l'Angleterre.

16. – De la France et de l'Angleterre depuis l'avènement de Philippe de Valois et d'Édouard III jusqu'à l'expulsion des Anglais de la France ; guerre de cent ans. – Charles V, Charles VI, Charles VII.

17. – *Espagne et Portugal.* – Histoire des Arabes et des royaumes chrétiens d'Espagne, depuis la fondation du Khalifat de Cordoue jusqu'à l'avènement de Henri IV au trône de Castille. – Royaume de Portugal ; découvertes des Portugais en Afrique.

18. – *États scandinaves et slaves ; Grecs et Turcs.* – Commencement des royaumes de Suède, de Danemark, de Pologne et de Russie.

Empire grec depuis les croisades. – Turcs ottomans. – Tamerlan. – Prise de Constantinople.

19. – Notions sommaires sur les lettres, les arts, les sciences, les grandes découvertes et le commerce en Europe, depuis Charlemagne jusqu'à la prise de Constantinople.

Histoire moderne

20. – Étendue et principales époques de l'histoire moderne. – Peuples les plus célèbres et États les plus importants de l'Europe, depuis le milieu du quinzième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième.

21. – *États slaves et scandinaves.* – Principaux faits de l'histoire de la Russie et de la Pologne, du Danemark et de la Suède, depuis l'affranchissement de la Russie jusqu'à l'avènement de Pierre le Grand et de Charles XII.

22. – *Angleterre et Écosse.* – Guerre des Deux Roses. – Avènement des Tudors, Henri VII. – Lutte de la noblesse en Écosse contre les Stuarts.

23. – *Turquie, Hongrie, Bohème, Allemagne.* – Des Turcs depuis la prise de Constantinople jusqu'au règne de Soliman le Grand ; danger de l'Europe ; résistance de la Hongrie, Jean Huniade et Matthias Corvin.

De l'Allemagne depuis le milieu du quinzième siècle jusqu'à l'avènement de Charles-Quint : accroissement de la puissance de la maison d'Autriche.

24. – *Espagne et Portugal.* – Réunion de l'Aragon et de la Castille sous Ferdinand le Catholique et Isabelle. – Conquête des royaumes de Grenade et de Navarre. – Progrès du pouvoir royal. – Ximénès.
Découvertes et conquêtes des Portugais en Afrique et en Asie, et des Espagnols en Amérique.
25. – *France et Italie.* – Dernières années de Charles VII. – Règne de Louis XI. – États de l'Italie au quinzième siècle. – Guerres d'Italie sous Charles VIII et sous Louis XII. – Administration de Louis XII.
26. – *Rivalité de la France et de la maison d'Autriche.* – Guerre des deux puissances jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis. Charles-Quint, François Ier, Henri II.
27. – *La réforme en Allemagne et en Suisse.* – De la réforme en Allemagne depuis son origine jusqu'à la paix d'Augsbourg ; Luther : Maurice de Saxe. – En Suisse, Zwingle et Calvin.
28. – *La réforme en Angleterre.* – Règnes de Henri VIII, d'Édouard VI, de Marie, d'Elisabeth. – Marie Stuart. – Avènement des Stuarts au trône d'Angleterre. – Jacques Ier. – Charles Ier. – Les parlements. – Cromwell. – Restauration des Stuarts. – Révolution de 1688.
29. – *La réforme en France.* – Commencement de la réforme en France sous François Ier. – Guerres de religion. – Catherine de Médicis, Charles IX, les Guises, la Saint-Barthélemy. – Henri III, la Ligue, les états de Blois. – Règne de Henri IV, édit de Nantes.
30. – *La réforme dans les Pays-Bas.* – Origine de la réforme dans les Pays-Bas sous Charles-Quint. – Règne de Philippe II. – Granvelle, le duc d'Albe, les Gueux, le Prince d'Orange. – Rivalité de Philippe II et d'Elisabeth d'Angleterre. – Indépendance de la Hollande.
31. – *Guerre de trente ans.* – Ferdinand II, Wallenstein, Gustave-Adolphe. – Traité de Westphalie, ses résultats. – Équilibre européen.
32. – Des arts, des sciences et des lettres, principalement en France et en Italie, depuis la prise de Constantinople jusqu'au traité de Westphalie. – Grandes inventions et découvertes.
33. – *France et Espagne.* – Minorité et règne de Louis XIII. – Le cardinal de Richelieu ; ses luttes contre les grands, contre les protestants, contre la maison d'Autriche. – Minorité de Louis XIV. – Mazarin. – Troubles et guerre de la Fronde, paix des Pyrénées. – Décadence de l'Espagne.
34. – *Lutte de l'Europe contre la France.* – Monarchie de Louis XIV. – Colbert. – Grandeur de la France, sa prépondérance en Europe. – Coalition des puissances européennes, paix de Ryswick. – Guerre de la succession d'Espagne, revers de la France. – Partage de la monarchie espagnole. – Dynastie des Bourbons en Espagne. – Avènement de la maison de Hanovre en Angleterre.
35. – État des lettres, des sciences, des arts et du commerce, pendant le règne de Louis XIV.
36. – *Histoire générale au dix-septième siècle.* – Régence du duc d'Orléans. – Guerres et négociations relatives à la succession d'Espagne. – Traité de Vienne. – Guerre de la succession d'Autriche. – Frédéric II et Marie-Thérèse. – Paix d'Aix-la-Chapelle. Guerre de sept ans, paix de 1763. – Puissance de la Prusse.

37. – Histoire de la Russie, de la Pologne, de la Turquie, du Danemark, de la Suède, depuis l'avènement de Charles XII et celui de Pierre le Grand jusqu'à la mort de Catherine II. – Grandeur de la Russie.
38. – État de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de l'Empire et des Pays-Bas, depuis la paix de 1763. – Convocation des états généraux en 1789.
39. – Colonies des Espagnols, des Portugais, des Hollandais, des Anglais, des Français, aux Indes et dans l'Amérique, de 1598 à 1784. – Prépondérance maritime de l'Angleterre. – Indépendance des États-Unis d'Amérique.
40. – État des lettres, des sciences, des arts et du commerce en Europe au dix-huitième siècle.

QUESTIONS DE GÉOGRAPHIE

1. – Différents points de vue sous lesquels la terre et sa surface peuvent être considérés ; divisions correspondantes de la géographie. – Distinction de la géographie proprement dite de la cosmographie ou géographie mathématique. – La géographie physique fondement de la géographie politique et historique.

Éléments de la géographie physique

2. – Forme de la terre et ses dimensions. – Divisions générales de la surface terrestre en terres proprement dites, eaux et atmosphère.
3. – *Des terres.* – Distribution et contours des terres. – Continents et îles ; archipels ; isthmes et presqu'îles ; côtes et leurs accidents.
Surface des terres et leur relief : montagnes et chaînes de montagnes, pics, glaciers, volcans. – Plateaux, versants, plaines, vallées et bassins. – Lignes de faîte et lignes de partage des eaux.
4. – *Des eaux.* – Fleuves et rivières, lacs et mers. – L'Océan et ses divisions. – Méditerranées, golfes, baies, détroits, etc. – Mouvements de la mer : vagues, marées, courants.
5. – *De l'atmosphère.* – Distinction du climat physique et du climat géographique. – Influences diverses qui contribuent à modifier le climat géographique et à déterminer la température d'un pays.

Description physique et politique des parties du monde, des contrées et des États

6. – EUROPE. – Position géographique de l'Europe. – Limites, étendue, divisions naturelles, climat et productions. – Races d'hommes, langues et religions. – Divisions politiques.
7. – *France.* – Limites, étendue, divisions naturelles, climat et productions. – Division par province et par départements. – Grandes voies de communication. – Population, cultes, forme du gouvernement, circonscriptions administratives. – Les possessions coloniales.
8. – Description par bassin, avec l'indication des départements, des villes principales, de leur industrie, de leur commerce et de leurs monuments.
Bassin du Rhin avec le bassin subordonné de la Moselle, et les bassins secondaires de la Meuse et de l'Escaut.

9. – Bassin de la Seine avec ses affluents, et les bassins secondaires de la Somme, de l'Orne et de la Vire.
10. – Bassin de la Loire avec ses principaux affluents.
11. – Bassins de la Garonne et de la Dordogne, avec leurs principaux affluents, et les bassins secondaires de la Charente et de l'Adour.
12. – Bassin du Rhône avec ses principaux affluents, et les bassins secondaires de l'Aude au Var. – Département de la Corse.
13. – *Belgique.* – Limites et divisions. – Fleuves, canaux et routes. – Population, religion, gouvernement. – Villes principales, leur industrie et leur commerce.
14. – *Pays-Bas.* – Nature et configuration du sol. – Fleuves, bras de mer et golfes ; digues, canaux et routes. – Population, cultes, gouvernement ; divisions politiques et villes principales. – Commerce et possessions coloniales.
15. – *Suisse.* – Positon et configuration géographique. – Les Alpes, leurs cimes principales, leurs glaciers. – Vallées et lacs. – Fleuves et rivières. – Population, état politique et religieux. – Grands et petits cantons ; villes principales.
16. – *Allemagne.* – Configuration géographique et divisions naturelles. – Climat, productions et population en général. – Grandes voies de communication.
Confédération germanique. – Ses limites ; États divers dont elle se compose ; la diète. – Royaumes, grands duchés, États inférieurs et leurs capitales ; villes libres. – Industrie et commerce.
16. – *Royaume de Prusse.* – Provinces diverses dont il est formé. – Population, gouvernement, villes principales et leur position.
18. – *Empire d'Autriche.* – Étendue de son territoire, ses limites, Alpes et Carpates. – Populations diverses. – Gouvernement, divisions politiques, villes principales.
19. – *Îles Britanniques.* – Position géographique. – Division en grandes et petites îles. – Configuration physique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. – Climat, productions et population.
20. – *Royaume Uni d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.* – Religion, gouvernement, divisions politiques et villes principales. – Graduation. – Échelle de Réaumur et échelle centigrade. – Rapport de ces échelles. – Déplacement du zéro, et moyen de corriger l'erreur qui en résulte.
Industrie, commerce, voies de communication, navigation. – Colonies et puissance extérieure. – Empire britannique et son étendue.
21. – *Danemark et presqu'île scandinave.* – Description générale et divisions naturelles. – Mers, golfes et détroits. – Climat, productions, populations.
Parties diverses dont se compose le Danemark. – Gouvernement, religion, villes principales, commerce.
Suède et Norvège. – Forme du gouvernement, religion, divisions politiques et villes principales. – Industrie et commerce.
22. – *Russie et Pologne.* – Limites et étendue. – Configuration du sol, fleuves et lacs. – Climat, productions et populations. – Divisions politiques. – Gouvernement, religion, commerce, villes principales. – Empire russe et ses possessions dans trois parties du monde.
23. – *Péninsule ibérique.* – Son étendue et sa configuration. – Montagnes et fleuves. – Climat, nature du sol, productions et population.

Espagne et Portugal. – Divisions politiques. – Gouvernement, religion, commerce, villes principales. – Îles et colonies.
24. – *Péninsule italique.* – Configuration, montagnes, fleuves, lacs. – Climat, productions, population. – Divisions naturelles et politiques. – États de la haute Italie, de l'Italie centrale et de l'Italie méridionale. – Gouvernement, religion, villes principales et leurs monuments. – Sicile et autres îles.
25. – *Turquie et péninsule turco-hellénique.* – Étendue, configuration, climat et productions. – Divisions naturelles et politiques.
Turquie proprement dite et ses différentes provinces. – Population, gouvernement, religion. – Villes principales.
Royaume hellénique. – État politique et religieux. – Villes et monuments. – Îles qui dépendent de la Grèce ou de la Turquie ; îles Ioniennes.
26. – ASIE. – Position géographique, climat, étendue, configuration générale, divisions naturelles et productions. – Races et familles de peuples, langues et religions. – Divisions politiques. – Colonies et établissements des Européens.
27. – *Turquie d'Asie.* – Pays divers dont elle se compose. – Divisions naturelles et politiques. – Villes principales et leur commerce. – Îles.
28. – *Arabie.* – Sa configuration, nature du climat et du sol, productions. – Divisions géographiques et historiques, genre de vie et mœurs des populations. – Villes principales et leur commerce.
29. – *Russie d'Asie.* – Pays à l'est de l'Oural et au sud du Caucase. – Divisions politiques. – Établissements militaires et commerciaux. – Villes principales.
Tartarie indépendante. – Bassins de la mer Caspienne et du lac Aral, phénomènes naturels. – Populations et leurs mœurs. – Villes et caravanes.
30. – *Perse.* – Limites naturelles et configuration géographique. Climat, sol, productions, population, religion. – Divisions politiques. – Perse proprement dite et Afghanistan. – États divers, villes principales, commerce.
31. – *Inde en deçà et au-delà du Gange.* – Configuration géographique et divisions naturelles. – Chaîne de l'Himalaya et grands fleuves. – Climat, nature du sol, productions et population. – Divisions politiques. – Établissements des Européens. – Inde britannique. – Industrie, commerce et villes principales. – Îles.
32. – *Empire chinois.* – Son étendue, pays divers dont il se compose. – Chine propre, limites et configuration de son territoire. – Son climat et ses productions. – Gouvernement, religion, industrie, commerce, villes principales. – Îles qui dépendent de la Chine et rapports des Européens avec cette contrée.
Empire du Japon. – Îles dont il est formé. – Productions, population, gouvernement, religion. – Rapports avec les Européens.
33. – AFRIQUE. – Position et configuration générale. – Climat et sol, montagnes, fleuves et lacs. – Régions naturelles et productions. – Races et familles de peuples, langues et religions. – Principaux pays. – Îles. – Colonies et établissements des Européens.
34. – *Côte de Barbarie et Algérie.* – Physionomie du pays, l'Atlas et ses embranchements. – Cours d'eau qui en naissent. – Divisions naturelles et politiques. – Populations et leurs mœurs. – Organisation de l'Algérie, villes principales, établissements civils et militaires, rapports avec les tribus, commerce et productions.

35. – *Région du Nil, Abyssinie, Nubie, Égypte.* – Étendue et diversité des pays arrosés par le Nil et par ses affluents ; grands phénomènes que présente ce fleuve. – Climat et sol de l'Abyssinie ; mœurs et religion de ses habitants. – Sennaar et désert de Nubie. – Villes et monuments.
Égypte. – Vallée du Nil et Delta. – Population, gouvernement, religion, commerce. – Villes et monuments.
36. – AMÉRIQUE. – Position géographique, configuration générale et grandes divisions naturelles. – Diversité de climats et de productions, de populations et d'États. – Mers environnantes, îles et groupes d'îles. – Terres boréales et terres australes.
Amérique du Nord. – Ses montagnes et ses volcans, ses lacs, ses fleuves et ses plaines. – Ses habitants. – Divisions naturelles et politiques. – Possessions de l'Angleterre et de la Russie. – Commerce et villes principales.
37. – *États-Unis.* – Étendue et limites. – Configuration générale, climat et productions. – Montagnes, fleuves, lacs, canaux et autres voies de communication. – Population, cultes, forme du gouvernement, divisions politiques. – Industrie, commerce, puissance maritime.
38. – *Mexique et Amérique centrale.* – Configuration, étendue et limites respectives. – Montagnes et volcans, lacs et rivières. – Climat, productions, divisions naturelles et politiques. – Population, commerce et villes principales. – Golfe du Mexique et mer des Antilles.
39. – *Amérique du Sud.* – Ses montagnes, ses plateaux, ses volcans. – Ses lacs, ses fleuves et ses plaines, son climat et ses productions. – Divisions naturelles et politiques. – Principaux États et possessions actuelles des nations européennes. – Commerce et villes principales. – Détails particuliers sur le Brésil et les Guyanes.
40. – OCÉANIE. – Position et description générale. – Climat, productions, curiosités naturelles. – Divisions. – Populations diverses. – Grandes et petites îles. – Établissements des Européens. – Détails particuliers sur l'Australie, les îles de la Sonde, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande, les îles Sandwich, l'archipel de Tahiti et les îles Marquises.

[...]

Signé SALVANDY.

➤ *B.U.*, t. 17, n° 97, p. 13-32, p. 13-24.

— 60 —

15 juillet 1848

RÉVISION DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT POUR L'HISTOIRE DE FRANCE ET L'HISTOIRE MODERNE

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Arrête :

Art. 1er. — Une commission est instituée à l'effet de réviser le programme de l'enseignement de l'histoire de France et de l'histoire moderne dans les lycées et les collèges de la République, et de présenter un nouveau programme qui comprendra l'histoire de la Révolution française.

Art. 2. — Sont nommés membres de cette commission :

MM. Letronne, membre de l'Institut, conseiller ordinaire de l'Université, président ;

Naudet, membre de l'Institut, conseiller ordinaire de l'Université ;

Michelet, professeur au Collège de France ;

De Chabrier, inspecteur d'académie en retraite ;

H. Martin, chargé du cours d'histoire moderne à la faculté des lettres de Paris ;

Jules Quicherat, répétiteur général à l'École nationale des chartes.

VAULABELLE.

➤ *B.U.*, t. 17, n° 103, p. 228-229.

— 61 —

26 juillet 1848

ENSEIGNEMENT HISTORIQUE

M. Buchez, représentant du peuple, est nommé membre de la commission instituée à l'effet de réviser le programme de l'enseignement historique, en remplacement de M. Michelet, qui n'a pas accepté.

➤ *B.U.*, t. 17, n° 103, p. 243.

— 62 —

7 octobre 1848

PROGRAMME DES TROIS ANNÉES DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL ÉTABLI DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES (extrait)

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Vu les articles 7 et 8 du statut du 5 mars 1847 ;

Vu les programmes publiés pour la première année de l'enseignement spécial, par arrêté du 2 septembre suivant ;

Vu l'avis du Conseil de l'Université :

Arrête ainsi qu'il suit ces programmes, et ceux de la seconde et de la troisième année dudit enseignement,

PREMIÈRE ANNÉE

[...][1]

DEUXIÈME ANNÉE

Histoire et géographie historique

1. – Tableau général, historique et géographique, de l'Europe vers 1461 : détails particuliers sur l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

2. – De la France pendant le règne de Louis XI. – Lutte contre la féodalité, la maison de Bourgogne, l'Angleterre, la maison d'Autriche. – La féodalité détruite et l'unité territoriale de la France établie par la réunion de onze provinces à la couronne. – Les Pays-Bas passent à maison d'Autriche. – Gouvernement et administration de Louis XI : détails sur l'établissement des postes et sur les développements donnés à l'industrie, au commerce, à l'exploitation des mines. – Régence de Mme de Beaujeu ; la Bretagne réunie à la France ; états généraux de 1484.

3. – Abandon de quatre provinces françaises à Maximilien d'Autriche et au roi d'Espagne. – Guerres d'Italie sous Charles VIII et sous Louis XII : conquête du Milanais et du royaume de Naples : première et seconde coalition de l'Europe contre la France ; commencement du système d'équilibre : le royaume de Naples reste à l'Espagne. – Gouvernement de Charles VIII et de Louis XII : nombreuses réformes administratives et judiciaires ; commencement de la rédaction officielle des coutumes ; nouveau développement de la population, de l'industrie et du commerce.

4. – Découverte et propagation de l'imprimerie en Europe. – Tableau historique et géographique des découvertes des Portugais sur les côtes d'Afrique, et de l'établissement de leur empire dans les Indes. – Découverte et conquête de l'Amérique par les Espagnols.

5. – Règne de François Ier : suite des guerres d'Italie. – Charles-Quint, empereur : puissance de la maison d'Autriche, qui possède six royaumes ou principautés, y

(1) Cf. texte 58 pour les programmes de géographie physique, d'histoire et de géographie historique de 1re année.

joint l'empire d'Allemagne et les trésors du nouveau monde ; projets de monarchie universelle. – Rivalité de la France et de la maison d'Autriche. L'Espagne s'empare du Milanais et l'ajoute au royaume de Naples. Alliance de la France avec la Turquie et les protestants d'Allemagne. Alliance de la maison d'Autriche avec l'Angleterre. Charles-Quint échoue dans la tentative d'envahir et partager la France. – Histoire intérieure de la France. Établissement temporaire de la monarchie absolue. Concordat. La réforme en France et les Vaudois. Essor des lettres, des sciences et des arts sous François Ier.

6. – Résumé de l'histoire de la Réforme en Allemagne : propagation de la réforme dans les différents États de l'Europe.

7. – Toute-puissance de Charles-Quint en Allemagne et dans la moitié de l'Europe après la bataille de Muhlberg. – Suite de la rivalité de la France et de la maison d'Autriche sous Henri II. Conquête des Trois-Évêchés et défense de Metz. Les projets de monarchie universelle de Charles-Quint renversés par la fuite d'Innsbruck : abdication de Charles-Quint. Les possessions de la maison d'Autriche divisées entre les deux branches espagnole et allemande. Revers de Henri II, traité de Cateau-Cambrésis. Progrès de la réforme en France.

8. – Histoire de France sous les derniers Valois. Partis politiques des Guises et des princes du sang. Efforts des calvinistes pour conquérir la liberté de conscience. Les État d'Orléans et le chancelier de Lhospital. – Guerres de religion : Catherine de Médicis, Charles IX, la Saint-Barthélemy. – Henry III, la Ligue, les États de Blois. – Grands travaux législatifs des derniers Valois : ordonnance de Moulins et de Blois ; développement de la jurisprudence, des lettres, des sciences et des arts. La France perd toute influence au dehors.

9. – Vaste puissance de Philippe II après l'annexion du Portugal et des Indes à la monarchie espagnole. Il menace la France et veut établir l'unité catholique et la monarchie universelle en Europe. Son ambition traversée par la révolte des Pays-Bas et la résistance de l'Angleterre. – Géographie de la monarchie espagnole à cette époque.

10. – Avènement de Henri IV. Sa lutte contre la Ligue et contre Philippe II. États de 1593 pour l'élection d'un roi : dangers de la France. – Abjuration de Henri IV, dissolution de la Ligue. – Continuation de la guerre contre l'Espagne ; traité de Vervins. – Édit de Nantes : la liberté de conscience établie, une constitution politique à part accordée aux calvinistes, l'État pacifié. – La France reprend son importance dans les affaires de l'Europe. – Administration de Henri IV et de Sully. – Affaiblissement des deux branches de la maison d'Autriche : projet de Henri IV pour la destruction de la puissance de cette maison, pour l'équilibre et la paix de l'Europe.

11. – De la France sous Louis XIII. – Régence de Marie de Médicis et ministère de De Luynes : règne des favoris. États généraux de 1614 ; révoltes des princes du sang, des grands seigneurs qui ont succédé aux seigneurs féodaux, des calvinistes ; dégradation de l'autorité royale et abaissement de la France dans ses rapports avec les puissances étrangères. – Les deux premières périodes de la guerre de Trente ans : Ferdinand II maître de l'Allemagne après la bataille de Lutter, et la maison d'Autriche sur le point de réaliser les projets de Charles-Quint et de Philippe II.

12. – Ministère de Richelieu : les princes du sang et les seigneurs abattus ; les calvinistes privés de leur organisation et de leur puissance politique, mais maintenus dans la liberté de conscience ; la maison d'Autriche abaissée à la suite de la période suédoise et de la période française de la guerre de Trente ans. Au dehors, la France, devenue la première puissance continentale de l'Europe, et occupant quatre provinces enlevées à l'étranger. Au dedans, fondation de la monarchie absolue, grands travaux législatifs accomplis, la protection accordée aux lettres et aux arts, fondation de l'Académie française, développement du génie national.
13. – Règne de Louis XIV. Ministère de Mazarin. La politique de Richelieu suivie au dehors contre la maison d'Autriche : victoires de Condé, paix de Westphalie, la branche allemande cède la première. La liberté religieuse assurée aux protestants d'Allemagne, le droit public de ce pays réglé, l'équilibre européen établi ; l'Alsace cédée à la France. – Guerre de la Fronde, dernière révolte des princes, des grands seigneurs, des parlements contre l'autorité royale. – Suite de la guerre contre la branche espagnole, traité des Pyrénées : le Roussillon, l'Artois, une partie de la Flandre abandonnés à la France.
14. – Louis XIV gouverne par lui-même. Toutes les ressources intérieures du pays développées par Colbert. Intervention de Louis XIV dans toutes les affaires de l'Europe. Droit de dévolution, guerre contre l'Espagne, traité d'Aix-la-Chapelle : une autre partie de la Flandre cédée à Louis XIV ; la France devenue puissance prépondérante en Europe.
15. – Guerre de Hollande. La France, de puissance prépondérante, tend à devenir puissance dominante, et menace l'indépendance de l'Europe. Première coalition européenne contre la France ; Guillaume d'Orange ; guerre continentale et maritime ; victoires de Turenne, de Créqui, de Duquesne. Traité de Nimègue : la Franche-Comté, une troisième partie de la Flandre, Fribourg, abandonnées à la France.
16. – Chambres de réunion et conquêtes en pleine paix. Ligue d'Augsbourg, seconde coalition européenne contre la France. Guillaume d'Orange devient roi d'Angleterre. Victoire de Catinat et de Luxembourg. Révocation de l'édit de Nantes, mort de Colbert, premiers embarras dans les finances, décadence de la marine. Traité de Ryswick, le roi rend toutes ses conquêtes.
17. – Guerre de la succession d'Espagne. La Grande alliance, troisième coalition de l'Europe contre la France. Revers, épuisement, dangers du royaume. Révolution ministérielle en Angleterre. Traités d'Utrecht et de Rastadt : la monarchie espagnole est partagée : la France, en maintenant un de ses princes au trône d'Espagne, empêche la branche allemande de la maison d'Autriche de réunir l'Espagne à ses vastes possessions en Allemagne et à la dignité impériale.
18. – Gouvernement, administration, législation de Louis XIV. Apogée du pouvoir royal. Développement du génie de la nation dans la philosophie, les sciences, les lettres et les arts : premier grand siècle littéraire de la France.
19. – Géographie politique de l'Europe après le démembrement de la monarchie espagnole.
20. – Régence du duc d'Orléans. Guerres et négociations relatives à la succession d'Espagne : traité de Vienne, la Lorraine assurée à la France. – Gouvernement de Louis XV. – Guerre de la succession d'Autriche : Frédéric II et Marie-Thérèse, paix d'Aix-la-Chapelle. – Guerre de sept ans : ruine de la marine et des colonies de la

France, paix de Paris ; acquisition de la Corse. Puissance continentale de la Prusse et de la Russie ; puissance maritime de l'Angleterre. – Histoire intérieure : les économistes, développement de l'agriculture, nouvelles routes ouvertes, exportation des grains, voyages d'exploration. – Fondation de l'École militaire, de l'École vétérinaire, de l'École de chirurgie, de la Manufacture royale de porcelaine. – Troubles religieux, expulsion des Jésuites ; désordres dans les finances ; lutte des parlements et des philosophes contre le gouvernement : avilissement de la royauté ; décadence de la monarchie absolue. – Second siècle littéraire de la France.

21. – Réformes de Louis XVI : Turgot, Malesherbes, premier ministère de Necker. – Guerre d'Amérique : brillante période de la marine française ; nouveaux et plus graves embarras des finances. – Convocation des notables ; convocation des états généraux de 1789.

22. – Assemblée nationale constituante. Prise de la Bastille. Déclaration des droits de l'homme ; destruction des privilèges et des droits féodaux ; fondation de la liberté civile complète et de libertés politiques générales ; fondation de la monarchie constitutionnelle. Établissement de l'unité nationale et territoriale, de l'unité administrative et judiciaire. – Fédération. – Constitution civile du clergé. – Liberté de l'industrie. – Émigration, club des Jacobins, fuite du roi. Proclamation de la première constitution de France dans l'assemblée nationale.

23. – Assemblée législative : Girondins ; décrets contre les émigrés et les prêtres non assermentés ; insurrection du 20 juin et du 10 août ; destruction de la monarchie constitutionnelle par la suspension de la captivité du roi ; massacres de septembre. – Guerre contre la Prusse et l'Autriche, combat de Valmy.

24. – Convention nationale : établissement de la République. Bataille de Jemmapes, première conquête de la Belgique. Procès et mort de Louis XVI. Première coalition de l'Europe contre la France : guerre de la Vendée. Comité de salut public. Lutte des Girondins et des Montagnards ; règne de la Terreur : 9 thermidor, chute de Robespierre et de sa faction. Pacification de la Vendée par Hoche. Constitution de l'an III. Fondation de l'Institut, de l'École polytechnique[1] et de divers établissements d'Instruction publique. – Au dehors, seconde conquête de la Belgique et sa réunion à la France, conquête de la Hollande, alliance offensive et défensive de ce pays avec la France ; paix avec la Prusse et l'Espagne. – Clôture de la Convention.

25. – Directoire : premières campagnes de Bonaparte en Italie : Montenotte, Millesimo, Lodi, Castiglione, Arcole. – Campagnes de Moreau, de Jourdan et de Hoche en Allemagne. Traités de Tolentino et de Campo-Formio. – Expédition d'Égypte sous le commandement de Bonaparte. – Seconde coalition de l'Europe contre la France : l'Italie reconquise par les alliés, la France menacée, victoire de Masséna à Zurich. – À l'intérieur, troubles et factions, conspiration de Babeuf.

26. – Retour de Bonaparte en France. – 18 brumaire, Consulat, Bonaparte premier consul. Nouvelle campagne de Bonaparte en Italie, Marengo : campagne de Moreau en Allemagne, Hohenlinden. Traité de Lunéville, paix d'Amiens. – Au dedans, création de la Banque, Concordat, Légion d'honneur, Code civil, réforme de l'Instruction publique. Consulat à vie.

(1) L'École polytechnique fut d'abord appelée École centrale des travaux publics.

27. – Établissement de l'Empire. – Guerre contre l'Autriche et la Russie : Ulm et Austerlitz ; paix de Presbourg. Prépondérance continentale de la France ; principautés et royaumes distribués aux membres de la famille impériale ; confédération du Rhin, dissolution du corps germanique. – Guerre contre la Prusse et la Russie : Iéna, Eylau, Friedland ; traité de Tilsitt.
28. – Système continental. – Guerre d'Espagne. – Guerre d'Autriche, Eckmuhl et Wagram. – Divorce et deuxième mariage de Napoléon. – Immense étendue de l'empire français comprenant en 1810 le royaume d'Italie et la Hollande ; sa toute-puissance sur l'Europe occidentale. – Guerre de Russie : Smolensk et la Moscova ; retraite désastreuse des Français. Campagne d'Allemagne : Lutzen, Bautzen, Leipzig. – Levée en masse de l'Europe : campagne de France ; abdication de l'empereur ; la France ramenée à ses anciennes limites.
29. – État de l'industrie et du commerce sous l'Empire ; grands travaux exécutés. Fondation de l'Université. Notions sommaires sur les sciences, les lettres et les arts.
[...]

Signé VAULABELLE.

➤ *B.U.*, t. 17, n° 106, p. 303-334, p. 306-307, p. 309-312, p. 321-326.

— 63 —

8 octobre 1848

ARRÊTÉ ET PROGRAMMES RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DE FRANCE ET DE L'HISTOIRE MODERNE DANS LES CLASSES DE SECONDE ET DE RHÉTORIQUE DES LYCÉES ET COLLÈGES

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Vu le rapport de la commission spéciale chargée, par l'arrêté du 15 juillet 1848, de réviser le programme de l'enseignement de l'histoire de France et de l'histoire moderne dans les lycées et collèges de la République, et de préparer un nouveau programme comprenant l'histoire de la Révolution française :

Vu l'avis du Conseil de l'Université en date du 4 octobre 1848 ;

Arrête :

Art. 1er. — L'histoire de l'Europe et celle de la France pendant la période de la Révolution, du consulat et de l'Empire, depuis 1789 jusqu'en 1814, prendront place dans les études des lycées et des collèges à partir de la présente année scolaire.

Art. 2. — Cette étude nouvelle formera le double complément du cours d'histoire moderne en seconde et du cours d'histoire de France en rhétorique. Elle comprendra cinq grandes questions d'une part et dix de l'autre, conformément aux deux programmes complémentaires ci-annexés.

Art. 3. — Des questions correspondantes seront ajoutées pour l'histoire moderne, comprenant celle de la France, au programme actuel du baccalauréat ès lettres, pour faire partie de l'examen à partir du 1er juillet prochain.

Fait à Paris, le 8 octobre 1848.

VAULABELLE.

Le Chancelier de l'université, THÉNARD.

Le conseiller secrétaire général du Conseil, GUIGNIAUT.

COMPLÉMENT DU COURS D'HISTOIRE MODERNE EN SECONDE

Histoire générale de l'Europe depuis 1789 jusqu'en 1814

Programme

1. – État politique et social de l'Europe en 1789. – Propagation des idées françaises. – Essais partiels de réformes. – Joseph II en Autriche, Léopold en Toscane, etc. – Révolte des Belges. – Continuation de la vieille politique du système d'équilibre. – Guerre des Suédois contre les Russes, des Russes et des Autrichiens contre les Turcs. – Ligue de la Grande-Bretagne, des Provinces-Unies et de la Prusse contre les deux cours impériales.

2. – Commencement de la Révolution française et ses conséquences extérieures. – L'émigration. – Convention de Pilnitz (27 août 1791). – Alliance entre la Suède et la Russie (19 octobre). – Paix de Jassy entre la Russie et les Turcs (9 janvier 1792). – Première coalition contre la France. Invasion de la Champagne par les Prussiens : Valmy, Jemmapes (20 septembre et 6 novembre 1792). – Succès des Autrichiens en Belgique (mars et août 1793). – Second partage de la Pologne (mars et avril 1793). – Kosciusko. – Victoires des Français. – Bataille de Fleurus (26 juin 1794). – Prise de la flotte hollandaise dans le Texel (20 janvier 1795). – La Prusse, la Hollande, l'Espagne traitent avec la France (5 avril, 16 mai, 22 juillet 1795). – Troisième partage de la Pologne (24 octobre 1795). – Défaite de Jourdan et retraite de Moreau sur le Rhin (1796). – Victoires de Hoche en Allemagne et de Bonaparte en Italie. – Paix de Campo-Formio (17 octobre 1797). – Conquête de la Suisse et révolution de Rome. – Républiques nouvelles successivement formées sous les auspices de la France.

3. – Expédition d'Égypte (1798-1801). – Deuxième coalition contre la France. – Pitt, Nelson, le tsar Paul Ier, Souvaroff. – Succès et revers des Français en Italie. – Victoires de Zurich, de Marengo et Hohenlinden (25 septembre 1799, 14 juin et 3 décembre 1800). – Rupture entre l'Angleterre et les puissances du Nord. – Mort de Paul Ier. – Traités de Lunéville et d'Amiens (9 février 1801, 25 mars 1802). – Pacification générale. – Puissance de la France. – Changement en Allemagne et en Italie.

4. – L'Angleterre refuse d'évacuer Malte. – Rentrée de Pitt au ministère. – Napoléon empereur et roi (1804-1805). – Troisième et quatrième coalitions. – Campagne d'Autriche et de Prusse. – Victoire d'Austerlitz et paix de Presbourg (2 et 26 décembre 1805). – La Turquie entre dans l'alliance de la France. – Victoires d'Iéna, d'Eylau et de Friedland. – Paix de Tilsitt (14 octobre 1806, 8 et 9 février,

14 juin, 7 juillet 1807). – Dissolution de l'empire d'Allemagne ; confédération du Rhin. – Médiation suisse. – Érection du duché de Varsovie. – Puissance continentale de la France et royaumes feudataires de l'empire français.
5. – Puissance maritime et empire colonial de l'Angleterre. – Trafalgar (21 octobre 1805). – Système continental, décret de Berlin (21 novembre 1806). – Question des neutres. – Bombardement de Copenhague (2 septembre 1807). – Traités de Fontainebleau et de Bayonne (septembre 1807, mai 1808). – Guerre de Portugal. – Soulèvement de l'Espagne contre Napoléon. – Revers et succès. – Cinquième coalition. – Insurrection en Allemagne et dans le Tyrol. – Wagram (6 juillet 1809). – Paix de Vienne (14 octobre). – Détresse de l'Angleterre. – Grandeur de Napoléon et de l'Empire français (1810-1811). Campagne de 1812. – Bataille de la Moscova (7 septembre). – Retraite de Russie. – Cinquième coalition, batailles de Lutzen, de Dresde, de Leipzig, de Hanau (1813). – Campagne de France (1814). – Capitulation de Paris et abdication de Napoléon (31 mars et 11 avril).

Complément du cours d'histoire de France en rhétorique

Histoire de la Révolution et de l'Empire (1789-1814)

Programme

1. – État politique et social de la France en 1789. États généraux (5 mai 1789). Lutte des trois ordres entre eux et du tiers-état avec la cour. – Mirabeau, Sieyès, Lafayette. – Les députés du tiers se déclarent assemblée nationale constituante. – Serment du jeu de paume (20 juin). – Prise de la Bastille (14 juillet). – Couleurs nationales. – Première émigration. – Nuit du 4 août. – Abolition de la division de la nation en trois ordres et de tous les privilèges. – Journées des 5 et 6 octobre.
2. – État des partis dans l'assemblée et dans le pays. – La fédération (14 juillet 1790). – Commencement du parti républicain. – Mort de Mirabeau (2 avril 1791). – Seconde émigration. – Fuite de Louis XVI (juin 1791). – Pétition du champ de mars (17 juillet 1791). – Convention de Pilnitz (27 août 1791).
3. – Revue des travaux de la constituante pour fonder les droits politiques des citoyens, la liberté de la presse et des cultes, l'égalité devant la loi, l'unité territoriale, administrative et judiciaire de la France. – Constitution civile du clergé, ses conséquences. – Clôture de l'assemblée constituante et caractère de la constitution de 1791 (29 septembre).
4. – Assemblée législative (1er octobre 1791). – Les constitutionnels et les Girondins. – Les frères de Louis XVI à Coblentz. – Déclaration de guerre de la France à l'Autriche (20 avril 1792). – Manifeste du duc de Brunswick (25 juillet 1792). – Luttes entre les républicains et les constitutionnels. – Journées du 20 juin et du 10 août 1792. – La commune de Paris. – Journées des 2 et 3 septembre. – Valmy.
5. – Convention nationale. – Établissement de la République (22 septembre 1792). – Lutte entre les montagnards et les girondins. – Procès et mort de Louis XVI (21 janvier 1793). – Coalition générale contre la France. – Dumouriez passe à l'ennemi. – Journée du 31 mai. – Les girondins décrétés d'accusation. – Marat et Charlotte Corday (17 juillet 1793). – Guerre étrangère et guerre civile. – Insurrections fédéralistes. – Vendée. – Sièges de Lyon et de Toulon. – Comité de salut public. – Car-

not, Cambon. – La terreur. – Procès et mort des girondins. – Lutte entre les jacobins, les cordeliers et la commune. – Danton et Robespierre. – Journée du 9 thermidor.

6. – Réaction thermidorienne. – Insurrection de prairial (20 mai 1795). – Massacres dans les départements et victoires au dehors. – Pichegru, Hoche, Jourdan. – Réunion de la Belgique à la France et occupation des provinces rhénanes. – Paix avec la Prusse, la Hollande et l'Espagne (5 avril, 16 mai et 22 juillet 1795). – Journée du 13 vendémiaire. – Constitution de l'an III. – Travaux législatifs, institutions scientifiques et littéraires de la convention. – L'Institut, les écoles spéciales, le système métrique, le grand-livre de la dette publique.

7. – Directoire (1795-1799). – Pacification de la Vendée, Hoche. – Guerre d'Italie et d'Allemagne ; Bonaparte et Moreau. – Alliance entre la France et l'Espagne (19 août 1796). – Paix de Campo-Formio (17 octobre 1797). – Troubles intérieurs. – Conspiration de Babeuf. – Réaction royaliste. – Coup d'État du 18 fructidor. – Expédition d'Égypte. – Revers en Italie. – Campagne de Suisse. – Victoire de Masséna à Zurich et de Brune à Berghem. – Désordres en France. – Journée du 18 brumaire (9 novembre 1799).

8. – Le consulat (1799-1804). – Victoires en Italie et en Allemagne. – Marengo, Hohenlinden. – Paix de Lunéville et d'Amiens (9 février 1801, 25 mars 1802). – Pacification générale. – Expédition de Saint-Domingue. – Consulat à vie. – Travaux et gouvernement de Bonaparte. – Organisation administrative et financière : le code civil, le concordat, les consistoires, la Légion d'honneur, réorganisation de l'enseignement. – Constitution de l'an VIII (16 thermidor, 4 août 1802).

9. – Rupture de la paix d'Amiens (mai 1803). – Conspiration de Georges Cadoudal. Mort du duc d'Enghien. Napoléon empereur des Français et roi d'Italie (1804-1805). – Camp de Boulogne. Ulm et Austerlitz, paix de Presbourg (décembre 1805). – Trafalgar. – Ruines des institutions républicaine. Grands fiefs de l'empire, noblesse nouvelle. – Napoélon médiateur de la confédération suisse et protecteur de la confédération du Rhin. – Iéna et Friedland. Paix de Tilsitt (7 juillet 1807). – Blocus des iles britanniques et système continental. – Traités de Fontainebleau et de Bayonne, guerre de Portugal et d'Espagne (1807-1808). Campagne de 1809 en Autriche. – Wagram. – Paix de Vienne. – Captivité du pape. – Second mariage de Napoléon (30 mars 1810). – Etendue et grandeur de l'empire français. – Royaumes feudataires. – Conférences de Dresde et campagne de Russie (1812). – Soulèvement de l'Allemagne. – Bataille de Leipzig (octobre 1813). – Revers en Espagne. – Campagne de France (1814). – Capitulation de Paris, abdication de l'empereur (31 mars et 11 avril 1814).

10. – État intérieur de la France sous le règne de Napoléon. – Industrie, commerce, grands travaux publics. – Sciences, arts et lettres. – Organisation nouvelle de l'enseignement. Université de France.

➤ *B.U.*, t. 17, n° 106, p. 340-344.

— 64 —

26 novembre 1849

RÈGLEMENT POUR LE BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (extraits)

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Vu le décret du Président de la République, en date du 16 novembre courant, qui supprime le certificat d'études[1] exigé des candidats au grade de bachelier ès lettres ;

Vu la délibération du Conseil de l'Université, en date des 13, 16, 20 et 2 novembre ;

Considérant que tout en laissant aux épreuves du baccalauréat la durée déjà prescrite par les règlements existants, il convient de réduire et de simplifier le programme des questions qui servent de base à l'examen oral,

Arrête ce qui suit :

PROGRAMME DE L'EXAMEN

Questions d'histoire ancienne et d'histoire romaine

Histoire ancienne

1. – *Histoire sainte,* depuis le déluge jusqu'à Moïse et à la conquête de la terre promise. – Les juges. – Les rois. – Saül, David et Salomon.
Depuis le schisme des dix tribus. – Fin des royaumes d'Israël et de Juda. – La captivité. – Reconstruction du temple. – Les Machabées. – Hérode. – Jésus-Christ. – Dispersion des Juifs.
2. – *Égyptiens.* – Principaux faits de leur histoire jusqu'à la conquête de Cambyse. – Religion, gouvernement, monuments de l'Égypte.
3. – *Assyriens et Babyloniens,* jusqu'à la prise de Babylone par Cyrus.
Mèdes et Perses jusqu'aux guerres médiques. – Cyrus et ses conquêtes. – Darius, fils d'Hystaspe.
4. – *Phéniciens.* – Sidon. – Tyr. – Industrie, commerce et colonies.
5. – *Grecs.* – Guerre de Troie.
6. – *Sparte et Athènes,* depuis la conquête des Doriens jusqu'aux guerres médiques. – Lois de Lycurgue. – Guerres de Messénnie. – Lois de Solon. – Pisistrate et ses fils.
7. – *Grecs et Perses* pendant les guerres médiques. – Expéditions des Perses en Grèce sous Darius et Xerxès. – Puissance d'Athènes, ses grands hommes.
8. – *Grecs* depuis la fin des guerres médiques jusqu'à la prise d'Athènes. – Guerre du Péloponnèse.
9. – *Grecs et Perses* depuis la guerre du Péloponèse jusqu'au temps de Philippe. – Ataxerxès et Cyrus le jeune ; retraite des Dix mille. – Campagnes d'Agésilas. – Epaminondas et Pélopidas ; puissance de Thèbes.

(1) Il s'agit du certificat attestant que le candidat au baccalauréat a fait une année de rhétorique et une année de philosophie.

10. – *Macédoniens et Grecs* sous Philippe et Alexandre. – Règne de Philippe. – Démosthène. – Puissance de la Macédoine. – Expédition d'Alexandre ; conquête de l'empire des Perses. – Démembrement de l'empire d'Alexandre. – Partage entre ses généraux. – Bataille d'Ipsus.
11. – *Macédoine et Grèce,* depuis la bataille d'Ipsus jusqu'à la conquête romaine. – Philippe III et Persée. – Ligues étolienne et achéenne ; Aratus et Philopémen.
12. – *Syrie*, depuis la bataille d'Ipsus jusqu'à la conquête romaine. – Empire des Séleucides. – Les Parthes. – Antiochus le Grand et les Romains.
13. – *Égypte*, sous les Lagides. – Alexandrie, sa bibliothèque. – Cléopâtre et les Romains.
14. – Notion sommaires sur les lettres, les sciences et les arts dans la Grèce ancienne

Histoire romaine

15 – Fondation de Rome. – Les rois.
Établissement de la république. – Consulat, dictature, tribunat. – Décemvirs. – Lois des Douze Tables. – Lutte des patriciens et des plébéiens.
16. – Guerres et conquêtes des Romains en Italie. – Invasion des Gaulois. – Guerre des Samnites. – Guerre de Pyrrhus. Soumission de la Gaule cisalpine et de la Grande Grèce.
17. – Première guerre punique. – Carthage, ses institutions, sa puissance.
Seconde guerre punique en Italie, en Espagne, en Afrique. – Annibal et les Scipions.
Troisième guerre punique. – Scipion Émilien. – Ruine de Carthage.
18. – Guerres extérieures des Romains pendant la période des guerres puniques. – Guerre d'Illyrie. – Guerre contre Antiochus. – Guerres contre Philippe et Persée. – Scipion l'Asiatique. – T. Quintius Flaminius. – Paul-Émile. – Guerre contre les Achéens. – Ruine de Corinthe. – Guerres en Espagne. – Viriathe. – Ruine de Numance.
19. – Tribunat des Gracques. – Discordes civiles au sujet des lois agraires et conséquences de ces discordes.
20. – Guerre de Jugurtha. – Invasion des Cimbres et des Teutons. – Marius.
21. – Guerre sociale. – Sylla. – Première guerre contre Mithridate. – Guerre civile et proscriptions.
22. – Seconde et troisième guerre contre Mithridate. – Sertorius. – Spartacus. – Victoires de Lucullus, de Crassus et de Pompée. – Conjuration de Catilina. – Cicéron.
23. – Premier triumvirat. – Consulat de César. – Guerre des Gaules. – Crassus défait par les Parthes. – Guerre civile entre César et Pompée. – Dictature et mort de César.
24. – Second triumvirat. – Proscriptions. – Guerre civile. – Antoine et Octave. – Octave empereur.
25. – Gouvernement d'Auguste. – Guerres en Germanie. – Défaite de Varus.
26. – L'empire sous Tibère, Caligula, Claude et Néron. – Germanicus. – Guerres en Orient et dans la Grande-Bretagne. – Premières persécutions contre les chrétiens.
27. – Galba, Othon, Vitellius. – Vespasien, Titus et Domitien. – Prise de Jérusalem. – Soumission de la Grande-Bretagne.
Nerva et Trajan. – Guerres contre les Daces et les Parthes. – Adrien.

Les Antonins. – Marc-Aurèle. – Commode.
28. – Septime Sévère. – Alexandre Sévère. – Anarchie militaire. – Progrès des barbares. – Les Francs, les Allemands, les Goths. – Claude II, Aurélien, Probus. – Zénobie.
29. – Changements dans l'administration de l'empire depuis Dioclétien jusqu'à Constantin. – Fondation de Constantinople. – Le christianisme déclaré religion de l'empire.
30. – Les successeurs de Constantin. – Julien. – Commencement de la grande invasion des Barbares.
Théodose. – Partage définitif de l'empire. – Dernières années de l'empire d'Occident.

Questions d'histoire du Moyen Âge et d'histoire romaine

Histoire du Moyen Âge

1. – *Invasion des barbares.* – État de l'empire romain et du monde barbare au quatrième siècle. – Invasion des barbares dans les deux empires. – Destruction de l'empire d'Occident.
2. – *Goths et Lombards.* – Royaume des Ostrogoths en Italie ; Théodoric le Grand. – Conquête de l'Italie par les Lombards. – Histoire des Wisigoths en France et en Espagne.
3. – *Anglo-Saxons.* – Établissement des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne. – Heptarchie. – Invasions danoises. – Alfred le Grand. – Bataille de Hastings.
4. – *Francs.* – Premiers établissements des Francs. – Clovis. – Pépin de Héristal et Charles Martel.
5. – *Empire d'Orient.* – Justinien. – Bélisaire. – Héraclius.
Les Arabes. – Mahomet. – Conquêtes des Arabes. – Leur établissement en Espagne.
6. – *Empire carlovingien.* – Charlemagne. – Démembrement de son empire. – Origine des États modernes.
7. – *France.* – Établissement de la dynastie capétienne. – Hugues Capet, Robert, Henri I^er^, Philippe I^er^. – Idée générale de la féodalité.
8. – *Normands.* – Invasion des Normands. – Leur établissement en Neustrie. – Conquête de la Grande-Bretagne par Guillaume. – Les Normands en Italie et en Sicile.
9. – *Allemagne et Italie.* – Querelle du sacerdoce et de l'Empire ; Guelfes et Gibelins. – Les Othons, Henri IV, Frédéric Barberousse, Frédéric II ; Grégoire VII, Innocent III, Innocent IV. – Grand interrègne. – Les républiques italiennes. – La ligue hanséatique.
10. – *Croisades.* – Première croisade, royaume de Jérusalem, ordres religieux et militaires. – Seconde, troisième, quatrième croisade. – Croisades de saint Louis. – Résultats des croisades.
11. – *Allemagne et Italie.* – Rodolphe de Habsbourg. – Ligue helvétique. – République de Florence. – Rivalité de Venise, Gênes et Pise. – Grand schisme d'Occident.
12. – *France et Angleterre.* – Louis le Gros, Philippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel. – Henri I^er^ et Henri II d'Angleterre. – Richard I^er^ et Jean Sans-Terre. – La grande charte.

13. – Rivalité de la France et de l'Angleterre depuis Philippe de Valois et Édouard III. – Commencement de la guerre des Deux Roses en Angleterre.
14. – *Espagne et Portugal.* – Califat de Cordoue. – Royaumes chrétiens d'Espagne. – Premières conquêtes et premières découvertes des Portugais.
Grecs et Turcs. – Empire grec depuis les croisades. – Turcs ottomans. – Bajazet et Tamerlan. – Prise de Constantinople par Mahomet II.

Histoire moderne

15. – *Turquie, Hongrie, Bohème, Allemagne.* – Soliman II. – Jean Huniade et Matthias Corvin. – Frédéric III et Maximilien d'Autriche.
16. – *Espagne et Portugal.* – Réunion de l'Aragon et de la Castille sous Ferdinand le Catholique et Isabelle. – Conquête des royaumes de Grenade et de Navarre. – Ximénès.
17. – *France et Italie.* – Charles VII. – Louis XI. – Guerres d'Italie.
18. – *Rivalité de la France et de la maison d'Autriche.* – Charles-Quint et François Ier. – Henri II.
19. – *La réforme en Allemagne et en Suisse.* – Luther et Calvin.
20. – *La réforme en Angleterre.* – Les Tudors. – Henri VIII. – Marie Tudor. – Elisabeth. – Marie Stuart. – Jacques Ier. – Charles Ier. – Cromwell. – Restauration des Stuarts. – Charles II et Guillaume d'Orange. – Révolution de 1688.
21. – *La réforme en France.* – Guerres de religion. – Catherine de Médicis, Charles IX, les Guises, la Saint-Barthélemy. – Henri III, la Ligue, les états de Blois. – Henri IV et Sully, édit de Nantes.
22. – *La réforme dans les Pays-Bas.* – Le duc d'Albe, le Prince d'Orange. – Indépendance de la Hollande.
23. – *Guerre de trente ans.* – Ferdinand II, Wallenstein, Gustave-Adolphe. – Traité de Westphalie. – Équilibre européen.
24. – *France et Espagne.* – Louis XIII et le cardinal de Richelieu. – Minorité de Louis XIV. – Mazarin. – La Fronde. – Paix des Pyrénées.
25. – Monarchie de Louis XIV. – Colbert. – Grandeur de la France. – Guerre de la succession d'Espagne. – Traité d'Utrecht.
26. – État des lettres et des arts pendant le règne de Louis XIV.
27. – *La France et l'Europe au XVIIIe siècle.* – Régence du duc d'Orléans. – Traité de Vienne. – Guerre de la succession d'Autriche. – Frédéric II et Marie-Thérèse. – Paix d'Aix-la-Chapelle. Guerre de sept ans, paix de 1763.
28. – États du Nord. – Charles XII et Pierre le Grand. – Catherine II.
29. – État de l'Europe à l'avènement de Louis XVI. – Guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique. – Convocation des États généraux de 1789.
30. – État des lettres en France au XVIIIe siècle.

Questions de géographie

Description physique et politique des parties du monde, des contrées et des États

1, 2. – Europe. – Position géographique de l'Europe. – Limites, étendue, divisions naturelles, climat et productions. – Divisions politiques. – Population.

3. – *France.* – Limites, étendue, divisions naturelles et politiques, climat et productions. – Population, cultes. – Îles et possessions coloniales.
4, 5. – Description par bassins, avec l'indication des départements et des villes principales, de leur industrie et de leur commerce.
Bassin du Rhin avec le bassin subordonné de la Moselle, et les bassins secondaires de la Meuse et de l'Escaut.
6. – Bassin de la Seine avec ses affluents, et les bassins secondaires de la Somme, de l'Orne et de la Vire.
7. – Bassin de la Loire avec ses principaux affluents.
8. – Bassins de la Garonne et de la Dordogne, avec leurs principaux affluents, et les bassins secondaires de la Charente et de l'Adour.
9. – Bassin du Rhône avec ses principaux affluents, et les bassins secondaires de l'Aude au var. – Département de la Corse.
10. – *Belgique.* – Limites et divisions. – Population, religion. – Villes principales. – Leur industrie et leur commerce.
11. – *Pays-Bas.* – Nature et configuration du sol. – Population, cultes ; divisions politiques et villes principales. – Commerce et possessions coloniales.
12. – *Suisse.* – Position et configuration géographique. – Les Alpes. – Fleuves, rivières et lacs principaux. – Grands et petits cantons ; villes principales. – Population. – Cultes.
13. – *Allemagne.* – Divisions naturelles et politiques. – Royaumes, grands duchés, États inférieurs et leurs capitales, villes libres. – Population, cultes, industrie et commerce.
14. – *Royaume de Prusse.* – Provinces diverses dont il est formé. – Villes principales et leur position.
15. – *Empire d'Autriche.* – Étendue de son territoire, ses limites. – Populations diverses. – Divisions politiques. – Villes principales.
16. – *Îles Britanniques.* – Royaume-Uni d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. – Population, cultes, divisions politiques et villes principales. – Industrie et commerce. – Colonies et puissance extérieure.
17. – *Danemark et presqu'île scandinave.* – Description générale et divisions naturelles. – Divisions politiques et villes principales du Danemark, de la Suède et de la Norvège. – Islande.
18. – *Russie et Pologne.* – Limites et étendue. – Configuration du sol, fleuves et lacs. – Divisions politiques. – Population et villes principales. – Cultes.
19. – *Espagne et Portugal.* – Divisions naturelles et politiques. – Villes principales. – Îles et colonies.
20. – *Italie.* – Configuration, montagnes, fleuves, lacs. – Divisions naturelles et politiques. – Villes principales. – Sicile et autres îles.
21. – *Turquie et Grèce.* – Étendue, configuration. – Divisions naturelles et politiques. – Population. – Cultes. – Îles qui dépendent de la Grèce ou de la Turquie. – Îles Ioniennes.
22, 23. – Asie. – Position géographique, étendue, configuration générale et divisions naturelles, climat et productions. – Peuples et religions. – Principaux pays et villes principales. – Îles. – Colonies et établissements des Européens.

24, 25. – AFRIQUE. – Position et configuration générale. – Climat et sol, montagnes, fleuves et lacs. – Régions naturelles et productions. – Peuples et religions. – Principaux pays et villes principales. – Îles. – Colonies et établissements des Européens.
26. – *Côte de Barbarie et Algérie.* – Divisions naturelles et politiques. – Villes principales.
27, 28. – AMÉRIQUE. – Position géographique. – Configuration générale et grandes divisions naturelles. – Diversité de climats et de productions. – Peuples et religions. – Divisions politiques. – Principaux États et leurs capitales. – Mers environnantes, îles et groupes d'îles.
29. – *États-Unis de l'Amérique du Nord.* – Étendue et limites. – Fleuves, lacs. – Population, cultes, divisions politiques, villes principales. – Industrie, commerce, puissance maritime.
30. – OCÉANIE. – Divisions. – Grandes et petites îles. – Australie ou Nouvelle Hollande. – Établissements des Européens.

➤ *B.U.*, t. 18, n° 119, p. 300-320, p. 310-316.

— 65 —

10 avril 1852

DÉCRET

Louis Napoléon,
Président de la République française
Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Vu l'article 7 du décret du 9 mars 1852,
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,
Décrète :

Art. 1er. — Indépendamment de la division élémentaire qui sera établie, s'il y a lieu, pour préparer les enfants à l'enseignement secondaire, les lycées comprennent nécessairement deux divisions : la division de grammaire, commune à tous les élèves, et la division supérieure, où les lettres et les sciences forment la base de deux enseignements distincts.

Art. 2. — Après un examen constatant qu'ils sont en état de suivre les classes, les élèves sont admis dans la division de grammaire, qui embrasse les trois années de sixième, de cinquième et de quatrième.

Chacune de ces trois années est consacrée, sous la direction du même professeur :

1° À l'étude des grammaire française, latine et grecque ;

2° À l'étude de la géographie et de l'histoire de France.

L'arithmétique est enseignée, en quatrième, une fois par semaine, à l'heure ordinaire des classes.

À l'issue de la classe de quatrième, les élèves subissent un examen, appelé examen de *grammaire*, dont le résultat est constaté par un certificat spécial, indispensable pour passer dans la division supérieure.

Art. 3. — La division supérieure est partagée en deux sections.

L'enseignement de la première section a pour objet la culture littéraire, et ouvre l'accès des facultés des lettres et des facultés de droit.

L'enseignement de la seconde section prépare aux professions commerciales et industrielles, aux écoles spéciales, aux facultés des sciences et de médecine.

Les études littéraires et historiques embrassent, comme par le passé, les classes de troisième, de seconde et de rhétorique.

Les études scientifiques ont lieu pendant trois années correspondantes.

Les langues vivantes sont enseignées pendant les trois années dans les deux sections.

Les programmes indiqueront les autres études qui pourront être communes aux deux enseignements.

Une dernière année, dite de logique, obligatoire pour les deux catégories d'élèves, a particulièrement pour objet l'exposition des opérations de l'entendement et l'application des principes généraux de l'art de penser à l'étude des sciences et des lettres.

[...]

Art. 7. — Il y a deux sortes d'agrégation : l'une pour les lettres, l'autre pour les sciences.

Les candidats doivent être âgés de vingt-cinq ans, avoir fait la classe pendant cinq ans et être pourvus du diplôme de licencié ès lettres ou de deux au moins des trois diplômes de licencié ès sciences.

Ils doivent produire en outre, une autorisation ministérielle.

Art. 8. — L'examen du baccalauréat est divisé en deux parties :

1° L'épreuve écrite, qui consiste en deux compositions ;

2° L'épreuve orale, qui comprend l'explication des auteurs grecs, latins et français désignés chaque année par le ministre en Conseil supérieur, et les questions posées par les membres du jury sur tous les objets de l'enseignement de la section littéraire des lycées.

Des programmes nouveaux indiqueront sommairement les matières sur lesquelles ces questions devront porter.

➤ *B.A.I.P* (A.S.), t. 3, n° 28, p. 59-64, p. 59-61.
A. de Beauchamp, *op. cit.*, t. 2, p. 219-222, p. 219-221.

— 66 —

14 avril 1852

DISPOSITIONS CONCERNANT LES CONCOURS D'AGRÉGATION DE 1852 (extrait)

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Vu l'article du décret du 10 avril 1852,
Arrête :

Art. 1er. — Les concours des diverses agrégation, des sciences mathématiques, des sciences physiques, de grammaire, des classes supérieures des lettres, d'histoire, d'anglais et d'allemand, qui devaient s'ouvrir le 20 août 1852, n'auront pas lieu.

[...]

H. Fortoul.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 3, n° 28, p. 65.

— 67 —

30 août 1852

PLAN D'ÉTUDES DES LYCÉES (extraits)

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Vu les articles 1, 2 et 3 du décret du 10 avril 1852, déterminant le système d'études des établissements publics,
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu
Arrête ainsi qu'il suit le plan d'études des lycées :

Chapitre Ier
Division élémentaire
Classe de huitième

[...]

Histoire sainte jusqu'à la mort de Salomon (récitation et interrogation).
Géographie : explication des termes. – Divisions principales du globe et de l'Europe.

[...]

Classe de septième

Histoire sainte : révision et continuation.

Géographie de la France : limites. – Montagnes. – Fleuves. – Anciennes provinces. – Départements avec leurs chefs-lieux.

[…]

Chapitre II

DIVISION DE GRAMMAIRE

Classe de sixième

Notions générales d'histoire et de géographie anciennes pour servir d'introduction à l'histoire de France. – Histoire de France : première race. – Notions correspondantes de géographie (sommaire dicté et appris ; développements oraux accompagnés d'interrogations).

Classe de cinquième

[…]

Histoire de France : continuation jusqu'au règne de François Ier. – Notions correspondantes de géographie.

Géographie physique de la France.

[…]

Classe de quatrième

Histoire de France : continuation jusqu'à l'année 1815. – Notions correspondantes de géographie.

Géographie administrative de la France.

Examen de grammaire

Cet examen se compose :

4° de questions sur l'histoire et la géographie de France.

[…]

Chapitre III

DIVISION SUPÉRIEURE

I. – Enseignement commun à la section des lettres et à la section des sciences.

Cet enseignement comprend […] l'histoire, la géographie, […] (il) est donné dans les leçons du soir.

Dans les classes de troisième, seconde et rhétorique […] le cours d'histoire et de géographie (comprend) une ou deux leçons par semaine.

[…]

Classe de troisième

Histoire ancienne et géographie historique de l'Antiquité.

Notions générales de géographie physique et politique. – Grandes divisions du globe.

[…]

Classe de seconde

Histoire et géographie historique du Moyen Âge.

Géographie des États européens, autres que la France. – Histoire sommaire de la géographie. – Géographie statistique des productions et du commerce des principales contrées.

[…]

Classe de rhétorique

Histoire et géographie historique des temps modernes.

Géographie physique, politique, industrielle et commerciale de la France.

[…]

Classe de logique

Deux leçons par semaine sont consacrées.

[…]

3° Au résumé de l'histoire et de la géographie.

FORTOUL.

➤ *B.A.I.P.* (A. S.), t. 3, n° 32, p. 130+146, p. 100-104, p. 106-107, p. 131-134, p. 135-138.

— 68 —

30 août 1852

PROGRAMMES ANNEXÉS AU PLAN D'ÉTUDES DES LYCÉES (extraits)

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Vu les articles 1, 2 et 3 du décret du 10 avril 1852,

Vu l'arrêté en date de ce jour, portant règlement du plan d'études des lycées,

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête ainsi qu'il suit les programmes d'enseignement des lycées :

DIVISION DE GRAMMAIRE

Histoire de France

Le professeur dictera et fera réciter le résumé de ses leçons qui auront spécialement pour objet l'histoire particulière de la France. Il donnera des développements oraux en s'attachant uniquement à l'exposition des faits et des détails qui les caractérisent ; il s'assurera par des interrogations fréquentes que les élèves ont compris la leçon et qu'ils l'ont retenue. Au lieu de rédactions continues, il exigera d'eux le récit écrit des parties les plus saillantes du cours.

I. Classe de sixième

Première partie

Notions générales d'histoire et de géographie anciennes pour servir d'introduction à l'histoire de France.

1. – *Géographie physique générale de l'ancien continent.* – Afrique : limites et étendue ; montagnes, fleuves, oasis. – Anciennes divisions politiques : Égypte et Éthiopie ; Cyrénaïque et possessions de Carthage ; Numidie et Mauritanie.
Europe : limites, étendue, mers intérieures, golfes, détroits, montagnes, fleuves. – Anciennes divisions ethnographiques : Thrace, Grèce, Italie, Espagne, Gaule, Germanie, Sarmatie, etc.
Asie : limites et étendue ; mers et golfes ; montagnes ; fleuves. – Anciennes divisions politiques : Asie Mineure et ses subdivisions ; Syrie, Phénicie et Palestine ; Arabie, Mésopotamie, Médie, Perside, Parthiène, Bactriane, Inde, Sérique, Scythie asiatique, etc.
Limites du monde connu des anciens.
2. – *Histoire sommaire du peuple de Dieu.* – La création. – La chute de l'homme. – Le déluge. – Les patriarches. – Vocation d'Abraham. – Jacob. – Joseph. – Moïse. – Arrivée du peuple de Dieu dans la terre promise. – Gouvernement des juges. – Les rois. – Royaumes de Juda et d'Israël. – Captivité de Babylone. – Retour des Israélites en Judée. – La Judée sous la domination des Perses, des Grecs et des Romains. – Hérode. – Naissance de Jésus-Christ. – Destruction du temple.
3. – *Égyptiens.* – Caractère physique de la vallée du Nil. – Premiers rois. – Sésostris. – Rois éthiopiens. – Nechao. – Amasis. – Psammétit (525). – Religion, gouvernement, sciences et arts. – Pyramides, temples, obélisques, le labyrinthe, canaux, etc.
Phéniciens et Carthaginois : leur activité commerciale.
4. – *Assyriens.* – Nemrod et Assur. – Babylone et Ninive. – Sémiramis. – Sardanapale (759). – Second empire d'Assyrie ; guerres avec les Juifs et la Phénicie (759-606).
Babyloniens : Ère de Nabonassar (747). – Nabopolassar. – Nabuchodonosor (561). – Balthasar (538).
Lydiens : Crésus (546).
Mèdes et Perses. – Arbacès. – Dejocès, Phraorte, Cyaxare, Astyage. – Cyrus. – Ses conquêtes (559-529). – Cambyse : il s'empare de l'Égypte (525). – Darius fils d'Hys-

taspe. – Expédition contre les Scythes. – Apogée de la puissance des Perses. – Mœurs et religion. – Limites, étendue et divisions de leur empire.
5. – *Géographie physique et politique de la Grèce.* – Montagnes et presqu'îles, fleuves, mers, golfes, îles. – Divisions du Péloponnèse, de la Grèce centrale et de la Grèce septentrionale. – Pays colonisés par les Grecs.
Premiers temps de la Grèce. – Populations primitives. – Âge héroïque : Hercule ; les Argonautes ; guerres de Thèbes, guerre de Troie. – Homère. – Retour des Héraclides. – Codrus. – Colonies grecques. – Amphictyons et jeux olympiques.
6. – *Sparte.* – Lycurgue ; ses lois. – Guerres de Messénie. – Puissance de Sparte avant les guerres médiques.
7. – *Athènes.* – L'Archontat. – Dracon. – Solon ; ses lois. – Pisistrate et ses fils. – Clisthène.
8. – *Guerres médiques* 492-449. – Première guerre médique : expéditions de Mardonius (492), de Datis et d'Artapherne (490). – Bataille de Marathon. – Miltiade, sa mort. – Seconde guerre médique : Aristide et Thémistocle. – Xerxès. – Léonidas aux Thermopyles. – Batailles de Salamine (480), de Platée et de Mycale (479). – Hérodote. – Trahison de Pausanias. – Confédération athénienne. – Exil de Thémistocle. – Mort d'Aristide. – Cimon. – L'indépendance des colonies grecques de l'Asie Mineure assurée (449).
9. – *Guerre du Péloponèse* (431-404). – Puissance d'Athènes. – Sage administration de Périclès. – Éclat des lettres et des arts : Phidias, Eschyle, Sophocle et Euripide. – Guerre du Péloponèse ; mort de Périclès. – Cléon. – Paix de Nicias. – Alcibiade. – Expédition de Sicile. – Bataille d'Egos-Potamos. – Prise d'Athènes. – Fin de la guerre du Péloponèse. – Thucydide.
10. – *La Grèce de l'an 404 à l'an 336.* – Les Trente Tyrans à Athènes. – Mort de Socrate. – Retraite des Dix Mille. – Agésilas. – Puissance et orgueil de Sparte. – Traité d'Antalcidas (387). – Thèbes opprimée par Sparte. – Pélopidas et Epaminondas. – Batailles de Leuctres (371) et de Mantinée (362). – Philippe, roi de Macédoine (359-336). – Son intervention dans les affaires de la Grèce. – Guerre sacrée. – Démosthènes. – Bataille de Chéronée (338). – Philippe, nommé généralissime de l'expédition projetée contre les Perses. – Sa mort. – Platon, Xénophon, Aristote, Hippocrate, Praxitèle, Apelle.
11. – *Alexandre le Grand* (336-323). – Destruction de Thèbes. – Expédition en Asie : batailles du Granique, d'Issus et d'Arbelles. – Expédition au nord et à l'est, au-delà de l'Indus. – Retour à Babylone. – Navigation de Néarque. – Mort d'Alexandre. – Géographie politique de son empire.
12. – *Démembrement de l'empire d'Alexandre :* royaumes d'Égypte sous les Ptolémées ; de Syrie sous les Séleucides (Antiochus le Grand) de Pergame ; de Pont (Mithridate) ; d'Arménie et des Parthes. – Les Gaulois en Asie (278).
13. – *La Macédoine et la Grèce de 323 à 146.* – Déchirements intérieurs : ligue achéenne. – Aratus. – Ambition des rois de Macédoine. – Intervention des Romains dans les affaires de la Grèce. – Philopoemen. – Bataille de Cynoscéphales (197). – Flaminius proclame l'indépendance de la Grèce. – Paul Émile et Persée : bataille de Pydna (168). – Destruction de Corinthe (Mummius). – La Grèce et la Macédoine réduites en provinces romaines.

14. – *Géographie physique et politique de l'Italie :* les Alpes et l'Apennin ; le Pô, l'Adige et le Tibre ; le Vésuve et l'Etna ; les marais Pontins.
Gaule cisalpine, Ligurie et Vénétie ; Etrurie, Latium et Campanie ; Ombrie, Picenum, Sabine et Samnium ; Apulie, Lucanie et Brutium ; Sicile, Sardaigne, Corse, Elbe.
Emplacement de Rome.
15. – *Commencements de Rome* (754). – Romulus : union avec les Sabins ; premières institutions politiques : sénat, patriciens, plébéiens, assemblée par curies ; mort de Romulus. – Numa (714) : institutions religieuses. – Tullus Hostilius (672) : conquête d'Albe, Horace. – Ancus Martius (640) : fondation d'Ostie. – Tarquin l'Ancien (616) : introduction dans Rome des coutumes étrusques. – Servius Tullius (578) : réorganisation de l'État : le cens : assemblée par centuries. – Tarquin le Superbe (534) : extension de la puissance romaine. – Brutus et Lucrèce ; expulsion des rois (510).
16. – *Organisation du gouvernement républicain et conquête de l'Italie* (510-272). – Consuls ; dictateurs, tribuns ; sénat ; assemblées par centuries et par tribus : les décemvirs (449) : la censure. – Guerres contre les Latins (bataille du lac Rhegille), contre les Volsques (Coriolan), contre les Eques (Cincinnatus). – Invasion gauloise (Camille). – La loi agraire, partage du consulat entre les deux ordres (367). – Guerre du Samnium (343-280). – Guerre de Pyrrhus (280-272) : soumission de l'Italie péninsulaire. – Pauvreté, désintéressement et patriotisme des Romains de cet âge (Fabricius, Curius Dentatus).
17. – *Guerres puniques.* – Carthage, son gouvernement, sa puissance. – La première guerre punique (264-241) lui coûte la Sicile et l'empire de la mer (Régulus). – La seconde guerre punique (218-201). – Annibal. – Passage des Alpes, batailles du Tessin, de la Trébie, de Trasimène, de Cannes et du Métaure. – Constance de Rome, dévouement des citoyens. – Scipion : prise de Carthagène. – Expédition en Afrique : Massinissa. – Bataille de Zama. – Carthage perd l'Espagne. – Troisième guerre punique (149-146). – Scipion Emilien. – Destruction de Carthage.
18. – *Conquêtes des Romains autour de la Méditerranée* (200-118) : défaites des Macédoniens à Cynoscéphales (197), d'Antiochus aux Thermopyles (192) et à Magnésie (190). – Réduction de la Gaule cisalpine en province romaine (191), de la Macédoine (148), de la Grèce (146), du royaume de Pergame (129). – Viriathe et Numance ; soumission de l'Espagne (133). – Formation d'une province romaine dans la Gaule transalpine, entre les Alpes et les Pyrénées (125-118).
19. – *Première période des troubles civils* (133-72). – Les Gracques (133-121), la loi agraire. – Marius, ses succès contre Jugurtha (106), contre les Cimbres (102-101). – Violences de Saturninus. – La guerre sociale (90-88). – Rivalité de Marius et Sylla. – Proscriptions ordonnées par Marius. – Succès de Sylla contre Mithridate ; bataille de Chéronée et d'Orchomène (86). – Retour de Sylla à Rome. – Sa dictature, ses proscriptions, ses réformes, sa mort (78). – Pompée et Lucullus : guerres contre Sertorius, contre Spartacus, contre les pirates et contre Mithridate.
20. – *Seconde période des troubles civils* (70-44). – Rétablissement du tribunat dans ses droits (70). – Catilina et Cicéron. – Le premier triumvirat : César, Crassus et Pompée. – Guerre des Gaules (58-50). – Violences de Clodius et de Milon. – Pompée seul consul. – Rupture avec César (49). – Guerre civile. – Bataille de Pharsale

(48). – Guerre d'Alexandrie. – Guerre d'Afrique : bataille de Thapsus, mort de Caton. – Bataille de Munda. – Dictature, réformes et projets de César ; sa mort (44).
21. – *Troisième période des troubles civils* (44-30). – Octave ; le second triumvirat avec Antoine et Lépide. – Les proscriptions. – Mort de Cicéron. – Batailles de Philippes. – Antoine et Cléopâtre ; Octave et Sextus Pompée. – Bataille d'Actium (31) ; réduction de l'Égypte en province romaine (30).
22. – *Auguste* (30 av. J.-C., 14 après). – Organisation du gouvernement impérial. – Ordre public ; armée permanente ; développement du commerce ; éclat des lettres : Horace, Virgile, Tite-Live. – Guerres pour dompter les peuples encore indépendants dans l'intérieur et pour donner à l'empire de bonnes frontières. – Varus.
23. – *Limites et étendue de l'empire romain à la mort d'Auguste.* – Divisions en provinces du sénat et en provinces de l'empereur, villes principales.
24. – *Les empereurs de la famille d'Auguste, 14-68 après J.-C.* – Tibère, Germanicus et Séjan. – Caligula. – Claude : conquêtes en Bretagne. – Néron. – Ébranlement de l'empire : Galba, Othon, Vitellius (68-70).
25. – *Les empereurs Flaviens* (70-96). – Vespasien : destruction de Jérusalem ; Civilis ; Agricola, Titus (Pline l'Ancien). – Domitien. – Conquête de la Bretagne.
Les Antonins (96-180) : un siècle de paix et de prospérité. – Nerva, Trajan (Tacite), Adrien, Antonin, Marc-Aurèle. – Commode.
Les empereurs syriens (193-235). Septime-Sévère, Caracalla, Heliogabal, Alexandre-Sévère. Anarchie militaire.
Restauration de l'empire par les princes illyriens (235-285) : Aurélien, Probus.
26. – *Dernier siècle de l'empire* (284-395). – Dioclétien (284-305). – Division de l'empire en quatre grands gouvernements. – Progrès du christianisme. – Persécutions contre les chrétiens. – Constantin (306-337). – Triomphe du christianisme. – Réorganisation de l'empire. – Fondation de Constantinople. – Constance et l'arianisme. – Julien et le paganisme. – Valens et l'invasion des barbares (378). – Théodose. – Partage définitif de l'empire (395).
27. – *Géographie de l'empire et du monde barbare avant l'invasion.* – Préfectures, diocèses, provinces, cités. – Confédération des Francs et des Alamans ; Vandales et Burgondes. – Empire des Goths. – Approche des Huns et des Alains. – Les Perses. – Les Arabes. – Les nomades d'Afrique.

Deuxième partie
Histoire des Gaulois et des Francs jusqu'à la fin de la première race

28. – *La Gaule indépendante.* – Limites et étendue de la Gaule. – Caractère de ses peuples. – Druides et monuments druidiques. – Anciennes migrations en Espagne, en Italie, dans la vallée du Danube, en Grèce, en Thrace et en Asie mineure. – Soumission de la Gaule narbonnaise aux Romains. – Lutte contre César (58-50). – Ambiorix, Vercingétorix, siège d'Alésia. – Pacification de la Gaule.
29. – *La Gaule sous l'empire* (50 av. J.-C., 395 après). – Organisation de la Gaule par Auguste : division en quatre provinces et en soixante cités. – Organisation ultérieure au quatrième siècle : division en dix-sept provinces et en cent vingt cités. – La civilisation romaine en Gaule : écoles, arts, industrie, commerce. – Le christianisme en Gaule. – Événements politiques : persécution contre les Druides ; Florus

et Sacrovir ; Civilis ; Sabinus et Eponine. – Les Césars gaulois (261-273). – Misère croissante au quatrième siècle ; les Bagaudes. – Ravages des barbares. – Julien en Gaule. – La Gaule dans le lot d'Honorius.

30. – *Invasion des Barbares :* Les Wisigoths poussés par les Huns entrent dans l'empire (375) ; Alaric en Italie (403), à Rome (410). – Invasion de Radagaise en Italie (406) ; grande invasion en Gaule (406). – Royaume des Burgondes (413). – Royaume des Wisigoths (419). – Les Alains, les Suèves passent en Espagne, les Vandales en Afrique. – Invasion d'Attila et des Huns : grande bataille de Châlons (451). – Chaos de la Gaule de 451 à 481. – Chute de l'empire d'Occident en 476.

31. – *Les Francs avant Clovis.* – Origine des Francs, confédération de plusieurs tribus germaniques ; première mention vers 241. – Course de Francs jusqu'en Afrique (256). – Francs établis par Probus sur le Pont-Euxin (277). – Invasions en Gaule. – Établissement sur la Meuse au temps de Julien. – Le Franc Arbogast (392). – Les Francs saliens sous Clodion s'avancent jusqu'à la Somme, et sous Mérovée luttent contre Attila. – Childéric. – Mœurs et religion des Francs ; leurs institutions politiques. – Élection des rois dans la famille de Mérovée.

32. – *Clovis* (481-511). – Divisions politiques de la Gaule en 481. Burgondes et Wisigoths ariens ; cités armoricaines ; Syagrius ; Saxons ; rois francs. – Faiblesse de la tribu des Saliens. – Victoire de Soissons (486) ; le vase de Soissons. – Mariage de Clotilde et de Clovis (493). – Bataille de Tolbiac ; conversion de Clovis (496). – Les Burgondes rendus tributaires (500). – Bataille de Vouillé (507), ses suites. – Clovis consul ; meurtre des rois francs. – Clovis, seul chef de toutes les tribus franques, il réside à Paris où il meurt (511).

33. – *Les fils de Clovis* (511-561). – Partage de la monarchie franque entre les quatre fils de Clovis. – Conquête de la Thuringe (530). – Conquête du pays des Burgondes (534). – Guerre contre les Wisigoths et les Ostrogoths. – Expéditions au-delà des Alpes (539) et des Pyrénées (542). – Mort violente de presque tous les princes francs. – Clotaire Ier, seul roi (558-561). – Sainte Radegonde.

34. – *Les fils et les petits-fils de Clotaire Ier* (561-613). – Nouveau partage en 561. – Rivalité de la Neustrie et de l'Austrasie. – Frédégonde et Brunehaut. – Meurtres de Galswinthe, de Sigebert (575), de Chilpéric (584). – Le roi Gontran. – Traité d'Andelot (587). – Pouvoir de Brunehaut en Austrasie, puis en Bourgogne. – Conspiration des Grands contre elle ; sa mort affreuse (613). – Désordres et ténèbres de ce temps, excepté dans l'église ; pouvoir des évêques. – Condition des personnes et des terres. – Caractère de la royauté franque. – Les lois barbares. – La loi salique.

35. – *Clotaire II et Dagobert* (613-687). – Clotaire II seul roi (613-628). – Puissance de Dagobert (628-638). – Décadence des Mérovingiens. – Les maires du palais. – Les fils de Dagobert. – Ebroïn ; sa lutte contre les grands et contre l'Austrasie. – Saint Léger. – Bataille de Testry (687). – Chute irrémédiable des rois de la première race et des Francs-Neustriens. – Prépondérance des Francs-Austrasiens ou Ripuaires.

36. – *Reconstruction de l'empire et du pouvoir par les maires d'Austrasie.* – Pépin d'Héristal. – Charles Martel (715-743) ; victoire de Poitiers (732) ; les Francs sauvent la chrétienté de l'invasion musulmane. – Conquête de la Bourgogne et de la Provence. – Préparatifs d'une expédition en Italie. – Mairie de Pépin le Bref (741-752). – Victoire sur les Bavarois, les Alamans et les Aquitains. – Rapports avec

Rome pour la conversion des Frisons et des Saxons. – Childéric III est enfermé dans un monastère. – Tableau généalogique des Mérovingiens.

37. – *Géographie de l'empire des Francs mérovingiens sous Dagobert.* – Divisions ethnographiques : Bavière, Thuringe, Alamannie, Austrasie, Neustrie, Aquitaine, Bourgogne, Provence, Septimanie, Novempopulanie, etc. Divisions administratives : comtés et duchés. Divisions ecclésiastiques suivant les anciennes divisions romaines en cités et en provinces.

II. Classe de cinquième

Histoire des Francs depuis l'avènement de la seconde race jusqu'à François Ier (752-1515)

1. – *Guerres de Pépin et de Charlemagne.* – Origine, puissance et services des premiers Carlovingiens. Pépin le Bref fonde la seconde race (752-768). – Consécration de Pépin par le pape (753). – Expédition de Pépin en Italie (754-756). – Conquête de l'Aquitaine et de la Septimanie (752-768). – Charlemagne et Carloman (768-771). – Guerre de Charlemagne contre les Lombards, conquête de la moitié de l'Italie (773-774). – Guerre de Saxe (772-804). – Guerre contre l'Elbe et l'Oder (789), contre les Avares (788-796), contre les Arabes d'Espagne (778-812). – Charlemagne empereur d'Occident (800). – Résultats des guerres de Charlemagne. – Apparition des Northmans.

2. – *Gouvernement de Charlemagne.* – Le comte et les centeniers ou vicaires. – Les envoyés royaux. – Les assemblées générales. – Les Capitulaires. – Travaux publics et écoles. – Première renaissance littéraire. – Alcuin et Eginhard. – Grandeur et renommée de Charlemagne. – Ses relations avec Haroun-al-Raschid et avec l'empire grec.

3. – *Géographie politique de l'empire de Charlemagne.* – Limites des pays régis directement par des comtes francs ; zone de peuples tributaires, Bretons, Basques, Bénéventins, Slaves entre l'Elbe et l'Oder. – Divisions : comtés, légations, royaumes. – Royaume d'Italie avec la marche de Carinthie et le patrimoine de Saint-Pierre. – Royaume d'Aquitaine avec le duché de Gascogne et la marche d'Espagne. – Nouvelles cités en Austrasie et en Allemagne.

4. – *Démembrement de l'empire de Charlemagne par le soulèvement des peuples* (814-843). – Faiblesse de Louis le Débonnaire : partage de l'empire entre ses fils. – Révolte et mort de Bernard (817). – Pénitence publique de Louis. – Première et seconde déposition. – Bataille de Fontanet (841). – Traité de Verdun qui partage l'empire en trois royaumes et limite celui de France à l'ouest de la Meuse, de la Saône et du Rhône.

5. – *Démembrement du royaume de France par les usurpations des Leudes* (843-887). – Embarras de Charles le Chauve. – Les Northmans. – Hastings et Robert le Fort. – Démembrement de la France en grands fiefs. – Édits de Mersen et de Kiersy-sur-Oise. – Louis le Bègue, Louis III et Carloman (877-884). – Charles le Gros. – Sa déposition (887). – Commencement du régime féodal ; puissance du clergé.

6. – *Les derniers rois carlovingiens et les ducs de France* (887-987). – Opposition contre les Carlovingiens. – Élections d'Eudes, duc de France et de Raoul, duc de Bourgogne. – Charles le Simple. – Établissement des Northmans en France (912). – Ravages des Sarrasins et des Hongrois. – Louis IV d'Outre-Mer. – Lothaire et

Louis V. – Misère des derniers Carlovingiens. – Tableau généalogique des rois de la seconde race.

7. – *Les quatre premiers Capétiens* (987-1108). – Hugues Capet fonde la troisième race (987). – La couronne est réunie à un grand fief. – Alliance des premiers Capétiens avec l'Église. – Robert (996). – Henri Ier (1031). – Fondation de la première maison capétienne de Bourgogne. – Philippe Ier (1060).

8. – *Exposition du système féodal au onzième siècle.* – Hérédité des bénéfices et des fonctions publiques. – Vassal et suzerain. – Recommandation, foi, hommage, investiture. – Droits du suzerain : obligations des vassaux et des sujets. – Droit de guerre privée. – Violences universelles. – Ignorance. – Misère du peuple. – Quelques résultats heureux du système féodal.

9. – *Entreprises extérieures.* – Nombreux pèlerinages ; réformes dans l'Église par Grégoire VII qui ranime l'enthousiasme religieux. – Fondation par les Normands du royaume des Deux Siciles. – Fondation par Henri de Bourgogne du royaume du Portugal. – Conquête de l'Angleterre par les soixante mille Français de Guillaume duc de Normandie (1066).

10. – *Géographie politique de la France avant les croisades.* – Étendue du domaine royal. – Grands vassaux de la couronne : duchés de Normandie, de Bretagne, de Bourgogne et de Guyenne, comtés de Flandre, de Champagne.

11. – *La première croisade* (1095-1099). – Pierre l'Ermite. – Concile de Clermont. – Godefroy de Bouillon. – Conquête de Jérusalem (1099). – Fondation du royaume français de Palestine. – Part de la France dans ces grandes entreprises. – Résultats pour le commerce et l'industrie. – Création des ordres militaires (les Hospitaliers et les Templiers), des armoiries. – Développement de la chevalerie ; lois de cette institution, tournois.

12. – *Louis VI dit le Gros (1108-1137) et les communes.* – Activité de ce prince. – Bonne police dans ses domaines. – Il protège les églises. – Condition des serfs et des vilains. – Débris des anciennes institutions urbaines. – Insurrections sur plusieurs points pour obtenir des chartes de commune. – Intervention du roi dans cette révolution. – Histoire de la commune de Laon. – Pouvoir croissant du roi. – Lutte contre Henri Ier, roi d'Angleterre. – Influence de Louis VI dans le midi.

13. – *Louis VII dit le jeune, Philippe-Auguste et Louis VIII* (1137-1226). – Mariage de Louis VII avec Éléonore de Guyenne. – Seconde croisade (1147). – Divorce de Louis VII. – Vastes possessions du roi d'Angleterre en France. – Diversions favorables à Louis VII. – Administration de ce prince. – Suger. – Philippe Auguste (1180). – La troisième croisade. – Rivalité de Philippe Auguste et de Richard Cœur de Lion. – Condamnation de Jean sans Terre. – Acquisition de plusieurs provinces. – Victoire de Bouvines (1214). – Quatrième croisade fondation d'un empire français à Constantinople. – Croisade contre les Albigeois. – Expédition d'Angleterre. – Administration de Philippe-Auguste. – Louis VIII (1223) ; la France du Midi ramenée sous l'autorité du roi.

14. – *Saint Louis* (1226-1270). – Régence de Blanche de Castille. Victoire de Taillebourg (1242). – Première croisade de saint Louis (1248). – Administration de ce prince. – Affaiblissement de la féodalité. – Extension de la juridiction royale. – Affaiblissement des communes. – Conquête du royaume de Naples par les Français. – Seconde croisade et mort de saint Louis. – La Sainte-Chapelle et la Sorbonne.

15. – *De la civilisation au treizième siècle.* – Développement du commerce. – Industries nouvelles. – Corporations industrielles. – Sûreté des routes. – Monnaie du roi. – Premiers grands monuments de la langue française. – Villehardouin, Joinville et les trouvères. – Développement de l'architecture, de la peinture sur verre, de la sculpture. – Ordres mendiants. – Progrès du tiers état.
16. – *Philippe III le Hardi, Philippe le Bel et ses fils* (1270-1328). – Agrandissement du domaine sous Philippe III. – Philippe IV (1285). – Guerre de Guyenne. – Guerre de Flandre ; batailles de Courtray et de Mons en Pévèle. – Embarras financiers du roi. – Altération des monnaies. – Démêlé avec Boniface VIII. – Condamnation des Templiers. – Acquisition de Lyon et de Lille. – Le parlement. – Premiers états généraux. – Louis X le Hutin (1314). – La loi salique. – Philippe V le Long (1316) et Charles IV le Bel (1322). – Convocation fréquente des états généraux ; lettres de noblesse.
17. – *Géographie politique de la France à l'avènement des Valois.* – Résumé des acquisitions faites par le domaine royal depuis la fin du onzième siècle. – Nouvelles maisons féodales formées par les princes du sang apanagistes. – Autres feudataires. – Princes étrangers possessionnés en France.
18. – *Philippe VI (1328-1350), auteur de la branche des Capétiens-Valois.* – Puissance du roi de France avant la guerre avec l'Angleterre. – Prétentions d'Édouard III. – Affaires de Flandre. – Arteweld ; combat naval de l'Écluse. – Affaires de Bretagne. – Expédition d'Édouard III en France. – Bataille de Crécy 1346. – Siège de Calais. – Eustache de Saint-Pierre. – Peste de Florence. – La gabelle. – Acquisition de Montpellier et du Dauphiné.
19. – *Jean* (1350-1364). – États généraux de 1355. – Bataille de Poitiers (1356). – États généraux de 1356. – Étienne Marcel. – La jacquerie. – Charles le Mauvais. – Le dauphin Charles. – Traité de Bretigny (1360). – Seconde maison de Bourgogne.
20. – *Charles V dit le Sage* (1364-1380). – Rétablissement de l'ordre dans le pays et dans les finances. – Fin de la guerre de Bretagne (1365). – Duguesclin. – Les grandes compagnies. – Intervention des Français en Castille. – Reprise des hostilités avec les Anglais. – Nouveau système de guerre. – Les Anglais ne conservent que Calais. – Froissart.
Bordeaux et Bayonne. – Bonnes ordonnances de ce prince.
21. – *Charles VI* (1380-1422). – Rapines des oncles du roi, soulèvement à Paris, à Rouen, dans le Languedoc. – Guerre de Flandre. – Victoire de Rosebecque. – Démence du roi (1392). – Croisade de Nicopolis (1396). – Isabeau de Bavière. – Meurtre du duc d'Orléans. – Factions des Armagnacs et des Bourguignons. – Massacres dans Paris. Bataille d'Azincourt (1415). – Traité de Troyes (1420). – Mort de Henri V d'Angleterre et de Charles VI.
22. – *Charles VII* (1422-1461). – Henri VI, roi d'Angleterre est couronné roi de France. – Charles VII ne possède que les provinces au sud de la Loire. – Inertie du roi de Bourges, fêtes et intrigues continuelles à sa petite cour. – Réveil du sentiment national. – Jeanne d'Arc. – Siège d'Orléans. – Le roi sacré à Reims. – Captivité et mort de Jeanne d'Arc. – Expulsion définitive des Anglais (1453). – Administration de Charles VII : sévérité à l'égard des nobles. – Praguerie. – Création d'une armée permanente ; taille perpétuelle. – Pragmatique sanction de Bourges.

23. – *Louis XI* (1461-1483). – Ligue du bien public. – Entrevue de Péronne. – Mort du frère du roi. – Jeanne Hachette. – Batailles de Granson, de Morat et de Nancy. – Louis recueille la moitié de l'héritage du duc de Bourgogne. – Abaissement des grands. – Relations avec l'Angleterre et l'Aragon. – Acquisitions faites sous ce règne. – Nouveaux parlements. – Postes. – Encouragements au commerce, à l'imprimerie, aux lettres. – Comines. – Caractère et derniers moments de Louis XI.
24. – *Géographie comparée de la France à l'avènement et à la mort de Louis XI.* – Étendue du domaine royal. – Grandes maisons féodales.
25. – *Charles VIII* (1483-1498). – Anne de Beaujeu. – États généraux de 1484. – Révolte du duc d'Orléans. – Acquisition de la Bretagne. – Imprudentes concessions de Charles VIII aux États voisins. – Conquête et perte du royaume de Naples. – Victoire de Fornoue
26. – *Louis XII* (1498-1515). – Partage de Naples avec les Espagnols et acquisition de Milan. – Traité de Blois. – Ligue de Cambrai. – Victoire d'Agnadel. – Sainte ligue ; victoire et mort de Gaston de Foix à Ravenne. – Perte de l'Italie. – Traités de paix. – Administration bienfaisante du *père du peuple*. – Le cardinal d'Amboise. – Commencement de la renaissance des arts.

III. Classe de quatrième

Histoire de France depuis l'avènement de François Ier jusqu'en 1815

1. – *François Ier* (1515-1547). – Victoire de Marignan. – Bayard. – Paix perpétuelle avec les Suisses. – Concordat avec Léon X. – François Ier brigue la couronne impériale ; élection de Charles V. – Puissance de ce prince. – Défaite de la Bicoque (1522). – Trahison de Bourbon. – Défaite de Pavie (1525). – Captivité de François Ier. – Alliance avec les Turcs. – Paix de Cambrai (1529). – Victoire de Cérisoles ; paix de Crépy. – Mort du roi (1547).
2. – *Géographie politique de la France sous François Ier.* – Limites ; accroissement du domaine. – Maisons féodales. – Transformation de la féodalité. Divisions administratives ; grands gouvernements. Fondation du Havre de Grâce.
3. – *Henri II* (1547-1559). – Alliance avec les protestants d'Allemagne. – Conquête de Metz, Toul et Verdun. – Reprise de Calais par le duc de Guise. – Traité de Cateau-Cambrésis. – Mort du roi par accident.
4. – *Résultats des guerres d'Italie.* – La France perd l'Italie, mais empêche la maison d'Autriche d'asservir l'Allemagne. – Renaissance : Fontainebleau, Saint-Germain, Chambord, Chenonceaux. – Pierre Lescot commence le Louvre. – Jean Goujon, Philibert Delorme, Cousin et Germain Pilon. – Fondation du collège de France et de l'imprimerie royale. – Commencements d'un grand âge littéraire. – Accroissement du pouvoir royal. – Armées ; légions provinciales ; marine ; finances ; premières rentes perpétuelles ; la loterie ; vente des charges de judicature et de finances.
5. – *François II et Charles IX* (1559-1574). – Les enfants de Henri II. – Catherine de Médicis. – Marie Stuart. – Les Guises et les Bourbons. – Calvin, progrès de la Réforme. – Conspiration d'Amboise. – Le prince de Condé. – Mort de François II (1560). – Régence de Catherine de Médicis. – Massacre de Vassy. – Première guerre civile. Bataille de Dreux, paix d'Amboise (1563). – Seconde guerre civile, bataille

de Saint-Denys, paix de Longjumeau (1568). – Troisième guerre civile : bataille de Jarnac et de Montcontour, Coligny ; paix de Saint-Germain (1570). La Saint-Barthélemy (1572) ; le chancelier de Lhôpital. – Paix de la Rochelle (1573). – Mort de Charles IX.

6. – *Henri III* (1574-1589). – Prétentions des Guises. – La sainte Ligue (1576) sous la direction du duc de Guise. – Guerre mal faite, paix mal gardée avec les Huguenots. – Henri de Navarre. – Batailles de Coutras et d'Anneau (1587). – journées des Barricades (1588). – États de Blois. – Assassinat du duc de Guise et de Henri III.

7. – *Géographie politique de la France à la mort de Henri III.* – Provinces et villes royalistes. – Provinces et villes calvinistes. – Provinces et villes attachées à la Ligue. – Déchirements du royaume.

8. – *Henri IV* (1589-1610). – Victoires d'Arques et d'Ivry. – Siège de Paris. – Intervention du duc de Parme et des Espagnols. – Les Seize. – États de la Ligue. – Prétentions de Philippe II. – La satire Ménippée. – Conversion du roi (1593). – Soumission des ligueurs. – Combat de Fontaine-Française. – Reprise d'Amiens. – Paix de Vervins (1598). – Édit de Nantes. – Acquisition de la Bresse et du Bugey (1601). – Sully : finances, agriculture, travaux publics, canal de Briare, galerie du Louvre, hôtel de ville de Paris. – Manufactures et commerce. – Popularité du roi. – Conspirations. – Plan de réorganisation de l'Europe. – Assassinat de Henri IV.

9. – *Géographie de la France à la mort de Henri IV.* – Limites. Réunion de domaines sous ce règne. – Maisons féodales encore subsistantes. – Les douze grands gouvernements.

10. – *Louis XIII* (1610-1643). – Régence de Marie de Médicis. – Abandon de la politique de Henri IV contre la maison d'Autriche. – Révolte des princes. – Concini. – États généraux de 1614. – De Luynes ; désordre universel dans l'État. – Richelieu (1624). – Abaissement des protestants, prise de La Rochelle (1628). – Abaissement des grands : exécution du duc de Montmorency (1632) : création des intendants. – Abaissement de la maison d'Autriche : traité de Chérasco (1631) ; Gustave Adolphe en Allemagne ; période française de la guerre de trente ans : Victoires de Bernard de Weymar, de d'Harcourt, de Guébriant, de l'archevêque de Sourdis. – Cinq-Mars et de Thou. – Mort de Richelieu (1642) et de Louis XIII (1643). – L'Académie française. – La Sorbonne. – Le Palais-Royal. – Le jardin des plantes.

11. – *Minorité de Louis XIV et administration de Mazarin.* – Victoires de Condé à Rocroy, à Fribourg, à Nordlingue et à Lens. – Traités de Westphalie ; acquisition de l'Alsace. – La Fronde. – Le cardinal de Retz et le parlement. – Alliance avec Cromwell. – Victoires de Turenne à Arras et aux Dunes. – Traité des Pyrénées : acquisition du Roussillon et de l'Artois. – Mariage de Louis XIV. – Mort de Mazarin.

12. – *Louis XIV : époque la plus brillante de son règne* (1661-1679). – Ministère de Colbert : réorganisation des finances ; travaux publics ; canal du Languedoc. – Marine : création du système des classes, du port de Rochefort et d'une flotte de guerre. – Encouragements à l'agriculture, à l'industrie, au commerce. – Grands travaux législatifs. Éclat des lettres françaises. – Louvois. – Son influence devient prépondérante. – Organisation de l'armée. – Guerre de Flandre (1665) ; acquisitions en Flandre. – Guerre de Hollande (1672). – Première coalition. – Paix de Nimègue ; acquisition de la Franche Comté. – Condé, Turenne, Duquesne.

13. – *Dernière partie du règne de Louis XIV* (1679-1715). – Révocation de l'Édit de Nantes. – Politique de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre. – Révolution de 1688. – Seconde coalition. – Paix de Ryswick. – Tourville, Luxembourg, Catinat. – Guerre de la succession d'Espagne (1701-1713). – Troisième coalition. – Bataille de Denain. – Traités d'Utrecht et de Rastadt. – Boufflers, Vendôme, Berwick, Villars, Duguay-Trouin. – Mort de Louis XIV.

14. – *Gouvernement de Louis XIV.* – Soumission des nobles et des parlements. – Déclaration du clergé de 1682. – Création de la police. – Nombreuse armée permanente. – Fortifications des frontières. – Vauban. – Le siècle de Louis XIV. – Foule de grands hommes dans tous les genres : Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon ; Descartes, Pascal et Malebranche ; Corneille, Racine, Molière, La Fontaine et Boileau ; Poussin, Lesueur, Lebrun, Claude Lorrain ; Puget, Girardon, Coustou, Coysevox ; Perrault, les deux Mansard, Le Nôtre. – La colonnade du Louvre, Versailles, l'Hôtel des Invalides, Marly, le Val-de-Grâce, l'Observatoire ; Académies des sciences, des inscriptions, de peinture et de musique : Picard, Cassini, Papin. – Bibliothèque publique (la Mazarine).

15. – *Géographie politique de la France à la mort de Louis XIV.* – Résumé des acquisitions faites par Louis XIV. – Limites du royaume. – Domaines des maisons de sang royal, domaines des princes légitimés. – Maisons étrangères. – Maisons indigènes. – Divisions administratives : gouvernements et départements maritimes. – Ressort des parlements. – Division de l'administration financière. – Provinces ecclésiastiques. – Universités. – Colonies.

16. – *Louis XV* (1715-1774). – Régence du duc d'Orléans. – Alliance avec l'Angleterre. – Désordres des finances. – Révolution financière de Law. – Le duc de Bourbon et le cardinal de Fleury. – Guerre pour la succession de Pologne (1733-1735). – Guerre pour la succession d'Autriche (1740-1748). – Guerre de sept ans (1756-1763). – Le duc de Choiseul : le pacte de famille. – Perte de nos colonies. – Acquisition de la Lorraine et de la Corse. – Destruction des parlements. – Partage de la Pologne. – Réformes demandées. – Agitation croissante des esprits.

17. – *Louis XVI* (1774-1793). – Turgot et Malesherbes. – Necker. – Guerre d'Amérique. – Succès de notre marine. – Traité de Versailles (1783). – Déficit dans les finances. – De Calonne. – Assemblée des notables. – Brienne. – Convocation des états généraux (1789).

18. – *Limites de la France en 1789.* – Gouvernements. – Archevêchés et évêchés. – Généralités. – Chambres des comptes. – Cours des aides. – Parlements. – Grand conseil. – Colonies.

19. – *Assemblée constituante, Assemblée législative, Convention* (1789-1795). – Réunion des trois ordres. – Prise de la Bastille. – Journées des 5 et 6 octobre. – Fuite du roi. – Constitution de 1791. – Déclaration de guerre à l'Autriche. – Journée du 10 août. – Massacres de Septembre. – Abolition de la royauté. – Procès et mort de Louis XVI. – La terreur. – Le 9 thermidor. – Campagne de 1794. – Le 13 vendémiaire.

20. – *Directoire* (1795-1799). – Admirables campagnes de Bonaparte en Italie (1796-1797). – Retraite de Moreau. – Traité de Campo-Formio, dicté par Bonaparte. – Expédition de Bonaparte en Égypte. – Revers des armées françaises en Europe. – Victoires de Masséna à Zurich, et de Brune à Bergen. – Faiblesse du Directoire :

tiraillements intérieurs. – Journée du 18 fructidor contre les royalistes, du 30 prairial contre le Directoire. – Retour de Bonaparte. – Journée du 18 brumaire.
21. – *Consulat* (1799-1804). – Constitution de l'an VIII. – Conseil d'État, tribunat, corps législatif, sénat conservateur. – Réorganisation départementale, judiciaire et financière. – Efforts pour réconcilier et éteindre les partis. – Marengo. – Paix de Lunéville et d'Amiens. – Active et glorieuse administration du premier consul. – La machine infernale. – Le Consulat à vie.
22. – *Empire* (1804-1812). – Sénatus-consulte organique de l'an XII. – Couronnement. – Nouvelle noblesse. – Légion d'honneur. – Napoléon roi d'Italie, médiateur de la Suisse, protecteur de la confédération du Rhin. – Camp de Boulogne. – Campagne d'Austerlitz. – Trafalgar. – Campagne de Prusse : Iéna, Friedland, paix de Tilsitt. – Blocus continental. – Royaumes feudataires de l'empire. – Invasion de l'Espagne. – Wagram (1809). – Apogée de la grandeur de Napoléon. – Naissance du roi de Rome. – Le Code civil. – L'Université. – Les grands travaux.
23. – *Géographie de l'empire français en 1810.* – Départements français primitifs. – Nouveaux départements jusqu'aux Alpes. – Nouveaux départements jusqu'au Rhin. – Départements au-delà du Rhin. – Départements au-delà des Alpes. – Provinces Illyriennes. – Royaume d'Italie.
24. – *Suite de l'histoire de l'empire* (1812-1815). – Campagne de Russie. – Hiver précoce. – Retraite de Moscou. – Défection des alliés. – Bataille de Leipzig (1813). – Admirable campagne de France. – Abdication de Fontainebleau. – L'empereur à l'île d'Elbe. – Première restauration des Bourbons. – Les Cent-Jours. – Waterloo. – Sainte-Hélène. – Traités de 1815.

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE

IV. Classe de cinquième

Géographie physique de la France

1. – Des limites naturelles et des limites politiques de la France. – Position astronomique. – Superficie. – Dimensions. – Contour des côtes. – Îles. – Golfes et mers.
2. – Montagnes. – Leur direction, leur altitude ; bassins qu'elles dessinent ; ligne générale de partage des eaux.
3. – Plaines les plus remarquables. – Division de la France en grandes régions physiques.
4. – Fleuves et rivières distribués par versants : cours d'eau tributaires de la mer du Nord, de la Manche et du golfe de Gascogne.
5. – Cours d'eau tributaires de la Méditerranée. Longueur comparée des principaux fleuves de France. – Leur débit. – Régimes différents de ces fleuves. – Caractère capricieux de la Loire. – Débordements du Rhône. – Barre de la Seine et du Rhône.
6. – Lacs, étangs, marais. – Climat : température moyenne ; températures extrêmes. – Différence dans la quantité de pluie qui tombe sur les diverses parties de la France.
7. – Géologie : étendue respective des divers terrains formant la couche superficielle de la France. – Nature du sol des grandes régions physiques.

8. – Géographie minérale. Gisement des mines de fer, d'argent et de plomb, de cuivre, de manganèse d'antimoine. – Carrières de gypse, de chaux, de kaolin, d'ardoise, de granit, de marbre. – Marais salants. – Sel gemme. – Eaux thermales. – Gîtes houillers. – Tourbières.
9. – Géographie botanique. – Étendue du sol arable. – Étendue du sol forestier ; essences dominantes. – Productions végétales les plus utiles. – Grandes zones de culture. – Grandes régions agricoles.
10. – Faune de la France. – Anciens animaux qui n'existent plus sur notre sol. – Production de la France en chevaux, bêtes à laine et bêtes à cornes. – Régions favorables à l'élève des troupeaux ou de l'espèce chevaline. – Vers à soie. – Pêcheries sur nos côtes.

Classe de quatrième

Géographie administrative de la France

1. – Aperçu des divisions et des subdivisions politiques, judiciaires, religieuses, maritimes, militaires, de l'Instruction publique et des Finances.
2. – Départements compris dans les bassins du Rhin, de la Moselle, de la Meuse, de l'Escaut et de la Somme, anciennes provinces correspondantes. – Villes principales.
3. – Départements compris dans les bassins de la Seine, de la Marne, de l'Oise, de l'Yonne, de l'Eure, de l'Orne, de la Vire, de la Vilaine, et départements de l'ancienne Armorique. – Provinces correspondantes. – Villes principales.
4. – Départements compris dans les bassins de la Loire, de l'Allier, du Cher, de l'Indre, de la Vienne, de la Mayenne, des Deux-Sèvres, de la Charente. – Anciennes provinces correspondantes. – Villes principales.
5. – Départements compris dans les bassins de la Dordogne, de la Garonne, de l'Adour, de la Tet, de l'Aude, de l'Hérault. – Anciennes provinces correspondantes. – Villes principales.
6. – Départements compris dans les bassins du Rhône, de la Saône et de la Durance. – Anciennes provinces correspondantes. – Villes principales.
7. – Défenses de la frontière de terre et de la frontière de mer, de Dunkerque à Weissembourg ; double et triple lignes de places fortes ; trouées des Ardennes. – Défenses le long du Rhin ; trouée de Belfort ; le long du Jura ; le long des Alpes ; sur la Méditerranée : Antibes, Toulon et Port-Vendres ; le long des Pyrénées, sur le golfe de Gascogne : Bayonne, Rochefort, Lorient ; sur l'Océan Atlantique : Brest ; sur la Manche : Cherbourg ; sur la mer du Nord : Dunkerque.
8. – Viabilité générale : routes, système des canaux et des chemins de fer ; géographie industrielle et commerciale ; rivières navigables ou flottables ; grands centres industriels, grandes places de commerce.
9. – Notions de statistique. Population. – Finances : budgets des divers ministères. – Armée et flotte. – Effectif de la marine marchande. – Valeur du commerce général, de la production agricole, de la production industrielle. – Production des arts et des lettres. – Nombre et nature des écoles publiques. – Caisses d'épargne. – Caisses de retraite pour la vieillesse.

10. – Colonies en Afrique (Algérie, le Sénégal, Île de la Réunion, Mayotte), en Asie (Pondichéry), en Amérique (la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane), et en Océanie (Tahiti et les Iles Marquises). – Population coloniale. – Commerce.

DIVISION SUPÉRIEURE

Enseignement commun à la section des lettres et à la section des sciences.

Histoire et géographie historique

Le professeur dictera le résumé de ses leçons qui auront pour objet l'histoire générale de la civilisation. Il donnera des développements oraux non seulement sur les faits, mais encore sur les mœurs et le caractère des divers peuples. Ces développements ne serviront plus désormais de texte à des rédactions continues ; le professeur se bornera à interroger les élèves sur la matière de chaque leçon ; il devra néanmoins les exercer à écrire, suivant les règles de la composition littéraire et dans un cadre limité, les récits, les descriptions, les portraits, les considérations qui présenteront un intérêt particulier.

VIII. Classe de troisième

Histoire ancienne

1. – Limites du monde connu des anciens. – Configuration des trois continents. – Montagnes, fleuves, mers, grandes régions naturelles.
2. – Traditions bibliques sur les premiers hommes. – Les races humaines. – Les patriarches. – Moïse. – Conquête de la Terre Sainte. – Les juges (4138-1096).
3. – Les premiers rois (1096-976). – Le schisme des dix tribus (976) ; Achab. – Josaphat. – Jéhu et Athalie. – Prise de Samarie (721). – La captivité (606).
4. – Aspects de l'Égypte ; le Nil. – Les pharaons. – Conquête de l'Égypte par les Perses (525). – Religion, gouvernement, arts et monuments de l'Égypte.
5. – Assyriens et Babyloniens jusqu'à Cyrus. – Sémiramis. – Sardanapale (759). – Nabuchodonosor (561). – Religion, sciences et arts. – Ruines de Ninive et de Babylone.
6. – Phéniciens. – Mèdes. – Perses sous Cyrus, Cambyse et Darius (559-485). – Étendue et divisions géographiques de l'empire perse. – Religion, gouvernement, monuments.
7. – Géographie physique de la Grèce. – Les Pélasges. – Les Hellènes. – Religion des Grecs ; demi-dieux ; héros. – Oracles. – Amphictyonies. – Jeux publics. – Monuments primitifs.
8. – Guerre de Troie (1193-1184). – Homère. – Conquête des Doriens (1104). – Colonies.
9. – Institutions politiques de la Grèce. – Constitutions de Sparte et d'Athènes ; Lycurgue et Solon. – Pisistrate et ses fils. – Archontat de Clisthène.
10. – Guerres médiques. – Miltiade (490) et Léonidas (480). – Salamine (480) et Platées (479). – Cimon, Eschyle et Hérodote.
11. – Administration de Périclès. – Éclat des lettres et des arts. – Sophocle et Euripide. – Phidias. – La guerre du Péloponèse (431-404) : ruine d'Athènes ; les trente tyrans. – Socrate, Platon, Hippocrate, Aristophane, Thucydide.

12. – Expédition du jeune Cyrus. – Retraite des Dix mille (401). – Xénophon. – Agésilas et le traité d'Antalcidas (387). – Puissance de Thèbes. – Epaminondas. – Philippe de Macédoine et Démosthènes (359-336).
13. – Alexandre (336-323). – Étendue de son empire. – Résultats de ses conquêtes. – Aristote. – Lysippe. – Apelles.
14. – Démembrement de l'empire d'Alexandre. – Bataille d'Ipsus (301). – Royaume de Syrie (312-64). – Seleucus-Nicator, Antiochus le Grand, soulèvement des Machabées. – Royaume d'Égypte (323-30). – Les trois premiers Ptolémées. – Alexandrie. – Le musée. – La bibliothèque. – Cléopâtre. – Les Gaulois en Asie (278).
15. – La Grèce entre la domination des Macédoniens et celle de Rome (323-146). – Les Gaulois en Grèce (279). – Philippe III et Persée. – Aratus et Philopoemen.
16. – Géographie physique de l'Italie. Position de Rome. – Ses rois et ses premières institutions (754-510).
17. – Fondation de la république. – Le sénat, les patriciens et les plébéiens. – Consuls. – Dictateurs. – Tribuns. – Le décemvirs. – Modifications successives des institutions romaines. Fin des luttes intestines ; union des deux ordres (510-366).
18. – Caractère des premières guerres de Rome. – Invasion des Gaulois (390). – Guerres de Samnium et de Pyrrhus. – Organisation de la légion romaine. – Précautions prises pour assurer l'obéissance des vaincus : colonies, municipes.
19. – Carthage : son gouvernement, étendue de ses possessions. – Première guerre punique (264-241). – Seconde guerre punique. – Annibal et Scipion. – Constance et Rome (218-201).
Conquêtes hors d'Italie : chute de la Macédoine (148), de Corinthe (146), de Carthage (146), de Numance (133). – Viriathe. – Réduction en province de la Gaule cisalpine (191) et du royaume de Pergame (129). État de la république romaine après toutes ces conquêtes ; nécessité d'une réforme. – Tentative démocratique des Gracques (133-121).
Guerres de Jugurtha et des Cimbres ; Marius. – Guerre sociale. – Gouvernement aristocratique de Sylla (113-79). – Sertorius. – Spartacus. – Mithridate. – Grandeur de Pompée. – Cicéron et Catilina.
Le premier triumvirat. – César. – Conquête de la Gaule (58-50). – Géographie de cette contrée. – Mœurs, migrations et conquêtes des anciens Gaulois.
La guerre civile. – Pharsale. – Thapsus. – Munda. – Royauté de César sous le nom de dictature. – Lois et projets de César (49-44).
Le second triumvirat ; Octave et Antoine. – Batailles de Philippes et d'Actium. – Chute de la république (44-30). Organisation du gouvernement impérial. – Bornes et divisions géographiques de l'empire. – Siècle d'Auguste. – Cicéron. – Salluste. – Tite-Live. – Horace et Virgile (30 av. J.-C., 14 après).
Les empereurs de la famille d'Auguste. – Guerres dans la Germanie et en Orient. – Naissance et progrès du christianisme. – Le Nouveau Testament. – Premières persécutions. – Sénèque. – Lucain. – Tacite. – Pline l'Ancien (14-70 apr. J.-C.).
Les empereurs Flaviens. – Prise de Jérusalem. – Civilis. – Conquête de la Bretagne. – Les Daces.
Les Antonins. – État de l'empire au second siècle de notre ère. – Monuments de la grandeur romaine.

Les empereurs syriens. – L'anarchie militaire. – Premières apparitions des Francs. – Restauration de l'empire par les princes Illyriens (193-285). – Dioclétien. – L'ère des martyrs (285-305).
Constantin. – Triomphe du christianisme. – Concile de Nicée. – Hiérarchie de l'Église. – Fondation de Constantinople. – Réorganisation de l'empire (306-337).
Constance et l'arianisme. – Julien et le dernier effort du paganisme.
Valens et le commencement de la grande invasion (337-378).
Condition de la Gaule pendant toute la durée de l'empire.

IX. Classe de seconde
Histoire du Moyen Âge

1. – État du monde romain et du monde barbare à la fin du quatrième siècle de notre ère. – Géographie et situation politique.
2. – Alaric, Radagaise, Genseric et Attila (403-453).
3. – Second ban de Barbares germains qui réussissent à fonder des États : Clovis et ses fils ; Théodoric. – Les Lombards. – Les rois anglo-saxons (455-569).
4. – Réaction éphémère des empereurs de Constantinople contre les envahisseurs germains. – Justinien, ses travaux législatifs. – Victoires d'Héraclius sur les Perses (528-628).
5. – Puissance des Francs Mérovingiens. – Clothaire Ier, Frédégonde, Brunehaut, Clothaire II, Dagobert. – Prépondérance des Francs dans l'Europe occidentale. – Mœurs et institutions apportées par les Germains au milieu des populations romaines. – Bénéfices et alleux (558-638).
6. – Décadence de la race mérovingienne. – Affaiblissement de la royauté. – Rois fainéants. – Maires du palais. – Opposition de la Neustrie et de l'Austrasie. – Ebroïn. – Bataille de Testry (638-687).
7. – Puissance croissante des maires d'Austrasie : Pépin d'Héristal ; Charles Martel ; Pépin le Bref (687-752). – Ils reconstituent l'État et relèvent le pouvoir. – Pépin le Bref fonde la seconde race (752).
8. – Réunion et tentative d'organisation de tout le monde germanique par Charlemagne. – Ses guerres, son gouvernement ; étendue et divisions géographiques de son empire. – Premier réveil littéraire (768-814).
9. – Histoire de l'Église et du Saint-Siège depuis le cinquième siècle. – Conversion des barbares germains. – Schisme de l'église grecque. – Union du pape et de l'empereur du cinquième et neuvième siècle.
10. – Les Arabes. – Mahomet. – Le Coran. – Conquête de la Perse et de toutes les provinces méridionales de l'empire romain. – Constantinople échappe à cette invasion comme à celle des germains (622-732).
11. – Fragilité de l'empire des Arabes. – Démembrement du khalifat de Bagdad ; érection des khalifats du Caire et de Cordoue. – Éclat de la civilisation arabe, pendant que l'Europe est dans les ténèbres. – Emprunts que lui fera l'Europe chrétienne (755-1058).
12. – Fragilité de l'œuvre de Charlemagne. – Faiblesse de Louis le Débonnaire. – Bataille de Fontanet. – Division de l'empire en trois royaumes par le traité de Verdun. – La France proprement dite est limitée au nord-est par la Meuse (814-843).

13. – Faiblesse de Charles le Chauve. – Invasion des Northmans par le Nord et l'Ouest, des Sarrasins par la Provence et par les Alpes ; et bientôt des Hongrois par l'Est. – Nouveau démembrement de l'État et du pouvoir. – Reconnaissance définitive de l'hérédité des bénéfices et des offices royaux. – Inutilité des tentatives pour reconstruire l'empire de Charlemagne. – Irrévocable division en plusieurs États (843-888).

14. – Royauté d'Eudes et de Raoul. – Entreprises ayant pour but de substituer une nouvelle dynastie à celle des Carlovingiens. – Transformation du pouvoir royal. – Règnes de Hugues Capet et de ses trois premiers successeurs (888-1108) ; leur alliance intime avec l'Église. – Établissement des Northmans en France.

15. – Exposition du système féodal. – Asservissement de la plus grande partie des anciens hommes libres : mais le servage est substitué à l'esclavage. – Description féodale de la France. Géographie sommaire de l'Europe féodale.

16. – Nouveau déclin des lettres à la fin du neuvième siècle. – Barbarie du dixième. – Renaissance dès le onzième siècle. – Rôle que le clergé y joue. – Fondation de nombreux monastères. – Trêve de Dieu. – Premier âge de la chevalerie. – Premiers monuments de la littérature et des arts du Moyen Âge.

17. – Premiers rois de Germanie. – Othon le Grand rattache à l'Allemagne l'Italie et la couronne impériale. – Toute puissance de Henri III. – Efforts de Grégoire VII pour régénérer l'Église et faire prévaloir l'autorité du Saint-Siège (888-1075).

18. – Rivalité et lutte des deux pouvoirs temporels et spirituels, ou querelle des investitures. – Grégoire VII et Henri IV. – Alexandre III et Frédéric Barberousse. – Innocent IV et Frédéric II (1073-1250).

19. – Division de l'islamisme. – Les Arabes subissent l'invasion des Turcs. – Décadence du khalifat de Bagdad. – Démembrement de l'empire des Turcs Seldjoucides. – Faiblesse de l'empire grec. – Ferveur ardente et union de toute l'Europe chrétienne dans une même loi et une même pensée. – La première croisade et le royaume chrétien de Jérusalem (1058-1147).

20. – Les dernières Croisades (1147-1270). – Résultats de ces expéditions. – Part que la France y prit.

21. – Progrès de la population urbaine en France, en Italie, en Allemagne et en Espagne. – Cités municipales. – Communes. – Principaux foyers de l'industrie et du commerce au Nord et au Midi de l'Europe. – Corporations industrielles. – Légistes. – Commencements de l'histoire du tiers état.

22. – France. – La royauté commence la guerre contre la féodalité avec l'appui des communes, des villes et des églises. – Progrès de l'autorité royale sous Louis VI, Louis VII, Philippe-Auguste et Louis VIII. – Extension du domaine de la couronne. – Conquêtes de plusieurs provinces de l'Ouest sur Jean sans Terre. – Bataille de Bouvines : affermissement de l'autorité royale au Nord. – Conquête de plusieurs provinces du Midi, par suite de la croisade contre les Albigeois (1108-1226).

23. – Saint Louis ; ses guerres contre les barons et contre les Anglais. – Ses deux croisades. – Ses travaux législatifs ; coups portés par saint Louis à la féodalité. – Progrès de la littérature et des arts. – Premiers grands monuments de la prose française : Villehardouin et Joinville. – Troubadours et trouvères. – Universités. – Architecture ogivale (1226-1270). – Les ordres mendiants.

24. – Philippe III et Philippe IV. – Guerres avec l'Aragon, la Flandre et l'Angleterre. – Lutte avec Boniface VIII. – Commencements d'une administration régulière. – Pénurie du trésor ; exactions pour le remplir. – Condamnation des Templiers. – Premiers états généraux. – Le parlement. – Fin de la descendance directe de Hugues Capet. – La loi salique (1270-1328).

25. – Angleterre. – Invasion danoise en Angleterre. – Alfred le Grand, Kanut le Danois. – Édouard le Confesseur. – Harold. – Invasion du duc de Normandie, Guillaume le Bâtard. – Spoliation des vaincus au profit des vainqueurs. – Royauté anglo-normande fortement constituée dès son origine. – Guillaume II, Henri Ier, Étienne Ier (871-1154).

26. – Henri II réunit à l'Angleterre la moitié occidentale de la France. – Thomas Becket. – Révolte des fils du roi soutenus par la France. – Richard Cœur de Lion. – Jean sans Terre. – Il perd la moitié de ses provinces de France. – Les barons ligués lui imposent la grande charte. – Henri III ; organisation du parlement. – Édouard Ier. – Conquête du pays de Galles. – Guerres en Écosse et en France. – Édouard II (1154-1327).

27. – Première partie de la guerre de cent ans entre l'Angleterre et la France. – Édouard III et le prince Noir ; Philippe VI et Jean. – Guerre de Flandre et de Bretagne. – Batailles de Crécy et de Poitiers (1328-1356).

28. – États généraux. – Jacquerie. – Charles V et Duguesclin. – La France une première fois recouvrée sur les Anglais (1356-1380).

29. – Catastrophes en France et en Angleterre. – Mort violente de Richard II en Angleterre. – Henri IV (Chaucer). – Folie de Charles VI. – Les Armagnacs et les Bourguignons (1380-1414).

30. – Henri V d'Angleterre. – Bataille d'Azincourt. – Traité de Troyes. – Charles VIII et Henri VI. – Jeanne d'Arc. – Expulsion des Anglais (1415-1453).

31. – Durant cette guerre de cent ans, progrès en Angleterre des libertés publiques, en France, de l'autorité royale. – Résumé de l'administration des Valois jusqu'à Charles VII. – Formation d'une nouvelle féodalité princière par les apanages. – Progrès du tiers état. – Importance du parlement et de l'Université. – Réformes de Charles VII. – Pragmatique sanction de Bourges. – Taille perpétuelle. – Armée permanente.

32. – Espagne. – Croisade perpétuelle contre les Maures. – Formation et agrandissement des diverses monarchies espagnoles jusqu'au milieu du quinzième siècle. – Fondation du royaume du Portugal par un Français et intervention de la France dans les affaires de la Castille sous Charles V. – Découvertes des Portugais (du huitième au quinzième siècle).

33. – État de l'Italie après la querelle des investitures. – Ruine de tout pouvoir central. – Guelfes et Gibelins. – Républiques au Nord et au Centre. – Royaume français des Deux-Siciles. – Les républiques changées en principautés. – Faiblesse temporelle de la papauté. – État des lettres : Dante, Pétrarque. – Prospérité du commerce. – Décadence des mœurs et de l'esprit national (1250-1453).

34. – La royauté élective conduit l'Allemagne à l'anarchie. – Le grand interrègne. – La maison de Habsbourg. – Impuissance des empereurs. – Bulle d'or de Charles IV. – Sigismond. – Frédéric III. – Indépendance des électeurs, des princes, de la noblesse immédiate et des villes impériales. – Anarchie universelle. – Hussites. –

Révolte des cantons suisses. – La Hongrie sert de barrière contre les Turcs (Jean Huniade) (1250-1453).

35. – Revue sommaire de l'histoire des États du Nord et de l'Est. – Formation et rupture de l'union de Calmar. – Puissance de la Pologne et faiblesse des princes moscovites. – Les Mongols. – Les Turcs ottomans. – Chute de Constantinople. – (IX[e] siècle-1453).

36. – Histoire de l'Église depuis les croisades. – Boniface VIII. – La papauté à Avignon. – Le grand schisme d'Occident. – Wiclif et Jean Huss. – Les conciles de Constance (Gerson) et de Bâle (1270-1453).

37. – Formation des langues et des littératures nationales répondant à la division politique de l'Europe en grandes nations. – Industrie, commerce (ligue Hanséatique). – Mystères et moralités. – Découvertes scientifiques : l'imprimerie. – Relations avec l'Orient.

X. Classe de rhétorique
Histoire des temps modernes

1. – État politique et division géographique de l'Europe au milieu du quinzième siècle.

2. – France. – Progrès de l'autorité royale en France dans les dernières années de Charles VII et sous Louis XI. – Puissance des maisons féodales. – Opposition et mort du duc de Bourgogne. – Résultat du règne de Louis XI. – Anne de Beaujeu et Charles VIII. – États généraux de 1584. – Acquisition de la Bretagne (1453-1494).

3. – Angleterre. – Guerres des Deux Roses. – La royauté anglaise sous Henri VII (1453-1509).

4. – Espagne. – Faiblesse de Henri IV. – Puissance de Ferdinand et d'Isabelle. – Réunion de la Castille et de l'Aragon. – Chute de Grenade (1453-1516).

5. – Allemagne et Italie à la fin du quinzième siècle. – Constitution anarchique de ces deux pays qui, par suite de leurs divisions, deviendront successivement le champ de bataille de l'Europe. – Frédéric III et Maximilien ; vains efforts pour mettre de l'ordre en Allemagne. – Ludovic le More ; Venise et Gênes. – Les Médicis et Savonarole. – Politique du Saint-Siège. – Les Aragonais à Naples (1453-1494).

6. – Les Turcs sous Mahomet II et Selim. – Conquête d'une partie de la vallée du Danube et de l'Albanie, de la Syrie, de l'Égypte et d'Alger (1453-1520). – Étendue et puissance de l'empire ottoman en 1520.

7. – Commencement des guerres d'Italie. – Expéditions de Charles VIII et de Louis XII. – Gouvernement de ce dernier prince (1494-155).

8. – Nouveaux éléments de civilisation générale. – Découverte ou usage chaque jour croissant de la poudre à canon, du papier, de l'imprimerie, de la boussole. – Christophe Colomb et Vasco de Gama. – Empire colonial des Espagnols et des Portugais. – Développement de la richesse mobilière.

9. – Tableau de l'Italie au commencement du seizième siècle. – Milan, Gênes, Venise, Florence, Rome, Naples. – Renaissance des arts et des lettres. – Jules II. – Léon X. – L'Arioste, Machiavel, Bembo, Bramante, Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange. – Erasme. – Copernic.

10. – Mouvement du protestantisme. – Luther (1517) : la réforme en Allemagne. – Christian II et Gustave Vasa : la réforme dans le Nord (1513-1560). – Zwingle et Calvin : la réforme en Suisse, aux Pays-Bas et en Écosse (1516-1564). – Henri VIII : la réforme en Angleterre. – Édouard VI. – La reine Marie (1509-1558).
11. – Rivalité de François Ier et de Charles-Quint : Marignan, Pavie, captivité de François Ier. – Prise de Rome par le connétable de Bourbon. – Traité de Cambrai (1515-1529). – Rôle de l'Angleterre dans la lutte de la France et de l'Empire.
12. – Introduction des Ottomans dans la politique européenne. – Soliman II. – Siège de Vienne. – Expédition de Charles V contre Tunis et Alger. – Invasion de la Provence. – Trêve de Nice. – Bataille de Cerisoles (1527-1547).
13. – Henri II et le traité de Cateau-Cambrésis. – Résultats des guerres d'Italie. – La péninsule fermée aux Français et soumise aux Espagnols. – La France acquiert Metz, Toul et Verdun (1547-1559). – La renaissance en France.
14. – Le concile de Trente. – Sages réformes à la cour pontificale. – Création de l'ordre des jésuites. – Paul III, Paul IV, Pie V, Sixte V (1534-1590).
15. – La réforme en France. – Guerres de religion. – François II. – Charles IX. – Henri III. – Les Bourbons et les Guises (1559-1589).
16. – Angleterre et Écosse. – Élisabeth et Marie Stuart. – L'Armada de Philippe II. – Victoire d'Élisabeth. – Apogée de l'autorité royale en Angleterre. – Shakespeare et Bacon (1558-1603).
17 . – Espagne. – Vastes projets de Philippe II. – Soulèvement des Pays-Bas. – Les Gueux. – Philippe de Nassau. – Indépendance des Provinces-Unies. – Décadence anticipée de l'Espagne, malgré la conquête du Portugal (1556-1598).
18. – France. – Henri IV achève de ruiner par ses succès la prépondérance de l'Espagne ; il termine en France les guerres de religion et rétablit le pouvoir royal. – Ses réformes, ses projets, Sully. – Écoles littéraires de la France. – Montaigne. – Amyot. – Ronsard, Malherbe.
19. – Angleterre. – L'autorité royale entre en lutte contre d'antiques traditions de liberté soutenues par l'esprit nouveau de la réforme. – Jacques Ier. – Règne de Charles Ier jusqu'à la convocation du Long Parlement (1603-1640).
20. – Angleterre. – Révolution de 1648. – Protectorat de Cromwell (1640-1660).
21. – L'autorité royale conserve la prééminence en France. – Richelieu et Louis XIII. – Le protestantisme cesse d'être un parti politique. – Abaissement des grands. – Création des intendants. – Abaissement de la maison d'Autriche (1610-1643).
22. – Allemagne. – Guerre de Trente ans. – Traités de Westphalie. – L'Alsace reste à la France. – L'Allemagne qui compte plus de 360 États est de toute part ouverte à l'étranger, malgré l'autorité impériale qui n'est plus qu'un vain nom héréditaire dans la maison d'Autriche (1618-1648).
23. – Mazarin et la Fronde. – Les traités de Westphalie et des Pyrénées préparent la grandeur de Louis XIV. – Situation de l'Europe et limites des États en 1661. – Décadence de l'Espagne, de l'Italie et de l'Empire. – Épuisement de la Suède. – Décadence de la Pologne. – Divisions de l'Angleterre. – Richesses et puissance de la Hollande (1643-1661).
24. – Louis XIV. – Ministère de Colbert. – Administration intérieure ; industrie. – Commerce. – Marine marchande et militaire ; les classes. – Législation. – Époque la plus glorieuse des lettres françaises.

25. – Louis XIV. – Influence prépondérante de Louvois. – Organisation militaire. – Guerre avec l'Espagne. – Traité d'Aix-la-Chapelle. – Invasion de la Hollande. – Coalition générale. – Traité de Nimègue. – Turenne, Condé, Vauban, Duquesne. – Conquête de la Flandre et de la Franche-Comté (1661-1679).
26. – Révocation de l'édit de Nantes et politique de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre. – Charles II. – Jacques II. – Opposition de l'aristocratie et du clergé anglais. – Révolution de 1688 avec l'aide de la Hollande. – Guillaume de Nassau. – Locke. – Nouveau droit politique (1679-1688).
27. – Suites de la révolution de 1688 pour la politique générale de l'Europe. – Traité de Ryswick. – Guerre de la succession d'Espagne. – Traités d'Utrecht et de Rastadt (1688-1715). – Luxembourg, Villars, Catinat, Vendôme, Berwick, Tourville.
28. – Coup d'œil sur le dix-septième siècle. – Progrès général des lettres, des sciences et des arts.
29. – La régence et Louis XV. – Law. – Ministère de Fleury. – Guerre de la succession d'Autriche et Guerre de sept ans. – Traité de Paris. – Perte des colonies françaises (1715-1763).
30. – Création du royaume de Prusse. – Rivalité de la Prusse et de la maison d'Autriche. – Frédéric II et Marie-Thérèse (1701-1786).
31. – Dernier effort de la Suède ; Charles XII. – Grandeur de la Russie. – Pierre le Grand et Catherine II. – Fondation de Saint-Pétersbourg. – Victoires sur les Turcs. – Partage de la Pologne (1689-1789).
32. – Grandeur maritime et coloniale de l'Angleterre. – Conquêtes aux Indes Orientales. – Progrès et soulèvement des colonies d'Amérique. – Guerre d'Amérique (1688-1789).
33. – Esprit de réforme popularisé par les philosophes (Voltaire, Montesquieu, Rousseau, etc.) et par les économistes (Vauban, Quesnay, Adam Smith, etc.) dans toute l'Europe. – Pombal et Joseph Ier en Portugal. – Ferdinand VI, Charles III et Aranda en Espagne. – Tanucci et Charles VII à Naples, Léopold en Toscane. – Joseph II en Autriche. – Frédéric II en Prusse. – Choiseul, Louis XVI, Turgot, Malesherbes et Necker en France.
34. – Découvertes scientifiques et géographiques au dix-huitième siècle : Franklin, Lavoisier, Linné, Buffon, Laplace, Lagrange, Volta, Cook et Bougainville. – Géographie de l'Europe en 1789.
35. – Assemblée constituante. – Assemblée législative. – Journée du 10 août. – Convention nationale. – Procès et mort de Louis XVI. – La terreur. – Journée du 9 thermidor. – Journée du 13 vendémiaire.
36. – Directoire. – Premières campagnes de Bonaparte en Italie. Traité de Campo-Formio. – Expédition d'Égypte. – Retour de Bonaparte. – Journée du 18 brumaire. – Constitution consulaire. – Concordat. – Code civil.
37. – Napoléon empereur. – Géographie de l'Europe en 1810. – Guerre de Russie. – Campagne d'Allemagne. – Campagne de France. – Abdication de l'empereur. – Retour de l'île d'Elbe. – Les Cent-Jours. – Waterloo. – Sainte-Hélène. – Traités de 1815.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE

Pendant les études consacrées au cours de géographie, les élèves feront des croquis ayant pour objet de représenter les principales contrées décrites par le professeur. Ces croquis seront exécutés au trait à la plume, à main levée ; les noms de pays, de villes, de fleuves, etc., seront en écriture cursive.

Les élèves exécuteront de plus en deuxième et en troisième année quelques cartes, notamment sur les matières des 10e, 11e et 12e leçons du programme n° XII, et sur celles des 8e, 9e et 10e leçons du programme XIII.

Le professeur ne perdra pas de vue que son enseignement doit être à la fois pratique et très élémentaire ; il en exclura donc tout ce qui n'est qu'érudition ou pure spécialité pour avoir le temps d'insister sur les connaissances fondamentales. Cette remarque s'applique principalement aux leçons du programme n° XII.

XI. Classe de troisième

Objet du cours. – Grandes divisions du globe

1, 2. – Objet et utilité de cette étude. – Ce qu'on entend par géographie physique et par géographie politique. – Nomenclature géographique ; définition des principaux termes en usage. Unité des cartes géographiques. – Mappemonde, cartes générales, cartes particulières. – Échelles. – Valeur des principales mesures itinéraires en myriamètres.

Division de la surface du globe en terres et en eaux ; rapport de leur étendue superficielle ; population du globe.

Continents. Forme générale de leur contour ; orographie et hydrographie sommaires ; grandes divisions relatives aux races et aux religions ; parties du monde.

Océan. Ses grandes divisions ; leur situation relative et leurs communications entre elles ; mers principales ; leur situation.

3, 4, 5, 6. – *Asie, Afrique, Amérique du Nord et Amérique du Sud.* – Limites ; forme générale du contour ; mers et îles principales ; division en grands versants ; grandes chaînes de montagnes ; lacs et fleuve principaux. – Grandes divisions relatives aux races et aux religions. – Principaux États ; leurs capitales. – Population. – Principales colonies européennes. – Mention particulière des possessions anglaises aux Indes et des États-Unis d'Amérique.

Océanie. – Situation ; grandes divisions ; mers, îles et archipels principaux ; possessions des Européens ; capitales.

7, 8. – *Europe.* – Limites ; formes générales du contour ; mers, îles et presqu'îles principales ; leur situation.

Division en grands versants ; ligne de partage des eaux, depuis les monts Oural jusqu'au détroit de Gibraltar. Principales chaînes de montagnes ; situation et direction. – Principaux fleuves : sources, directions, embouchures ; notion de leur étendue. – Grands lacs, leur situation.

Grandes divisions d'après les races et les religions ; langues principales. – Principaux États de l'Europe ; leur situation ; capitales. – Population de l'Europe.

9, 10, 11. – *Description sommaire des mers :*
1° Grand Océan ; 2° Océan atlantique ; 3° Mer des Indes ; 4° Mer Méditerranée et Mer noire ; 5° Mer du Nord ; 6° Mer Baltique.
Situation ; forme générale du littoral. – Mers secondaires ; îles et détroits principaux ; leur situation. – Pays baignés par ces mers ; embouchures des fleuves les plus remarquables ; grands ports. – Principales colonies européennes. – Notions sommaires sur les lignes de navigation les plus suivies et sur la durée de la traversée.

XII. Classe de seconde

États européens (la France exceptée). – Histoire sommaire de la géographie. – Géographie statistique des productions et du commerce des principales contrées.

1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. – *États européens.*
1. – Îles Britanniques.
2. – Hollande et Belgique.
3. – Suède et Norvège. – Danemark.
4. – Russie et Pologne.
5. – Prusse.
6. – Allemagne et Suisse.
7. – Empire d'Autriche.
8. – Turquie d'Europe et Grèce. – Principautés slaves, îles Ioniennes.
9. – Italie.
10. – Espagne et Portugal.
Situation et limites ; mers et îles principales ; versants et chaînes de montagnes principales ; fleuves et lacs principaux.
Grandes divisions politiques ; capitales, gouvernement, population ; races et religions ; colonies ; ports principaux.
Armée, marine, revenu des puissances de premier ordre.
8, 9. – *Histoire sommaire de la géographie :*
Monde connu des Anciens. – Progrès de la géographie au Moyen Âge. – État des connaissances géographiques au commencement du quinzième siècle ; progrès de ces connaissances depuis cette époque. – Navigateurs les plus célèbres ; résumé de leurs principales découvertes. – Notions sommaires sur les principaux voyages autour du monde.
10, 11, 12. – *Géographie industrielle et commerciale :*
Notions élémentaires et sommaires : 1° sur les localités d'où proviennent les productions les plus utiles : céréales, fers, houilles, bois de construction, cotons, vins, etc. – 2° sur les centres d'industrie les plus importants ; produits principaux de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, etc. – 3° Sur les principaux centres et ports de commerce ; matières premières ou fabriquées qui donnent lieu à l'importation ou à l'exportation ; lignes de navigation qu'elles suivent ; durée du trajet.

XIII. Classe de rhétorique

Géographie physique et politique de la France

1, 2, 3. – Limites ; latitudes et longitudes extrêmes ; tracé du contour de la France. – Ligne de partage des eaux.
Chaînes de montagnes ; situation et direction générale. – Ramifications principales. – Division de la France en versants et en bassins.
Côtes maritimes : 1° de Dunkerque à Bayonne ; 2° de Port-Vendres à Antibes.
Tracé du littoral. – Îles, caps et golfes principaux. – Embouchures des grands fleuves. – Départements et villes principales du littoral.
Limites de terre : 1° de Dunkerque à Wissembourg ; 2° de Wissembourg à Bâle et à Antibes ; 3° de Port-Vendres à Bayonne.
Tracé de la limite ; départements qu'elle confine. – Pays limitrophes.
Description sommaire des Alpes et des Pyrénées :
Situation ; direction ; grandes divisions ; montagnes, cols et ramifications les plus remarquables ; rivières principales qui descendent de ces chaînes.
4, 5, 6. – *Bassins de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhône ; bassins de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin* (partie française).
Ceinture du bassin et cours du fleuve ; tracé, principaux affluents. – Départements et villes principales qu'arrosent le fleuve et ses principaux affluents. – Points où commence la navigation.
7. – *Canaux et chemins de fer :*
Principaux canaux ; mers et rivières qu'ils mettent en communication. – Principaux chemins de fer ; grandes villes qu'ils unissent ; leur liaison avec les principaux chemins de fer de la Belgique et de l'Allemagne.
8, 9, 10. – *Ancienne division de la France en provinces :*
Situation des provinces ; date et historique sommaire de leur réunion à la couronne de France ; capitales.
Division de la France en départements :
Origine et but de cette nouvelle division ; situation respective des départements ; chefs-lieux.
Concordance des deux divisions :
Départements formés des anciennes provinces de :
1. – Bretagne, Normandie, Île de France.
2. – Champagne, Picardie, Artois, Flandre, Lorraine.
3. – Poitou, Maine, Touraine, Anjou, Orléanais, Berry, Nivernais, Bourbonnais.
4. – Limousin, Auvergne, Marche, Saintonge, Aunis, Angoumois.
5. – Guyenne, Gascogne, Béarn.
6. – Comté de Foix, Roussillon, Languedoc.
7. – Provence, Dauphiné, Comtat-Venaissin, Lyonnais, Corse.
8. – Alsace, Franche-Comté, Bourgogne.
11. – *Statistique de la France :*
Superficie. – Population. – Gouvernement. – Divisions administratives, militaires, ecclésiastiques, judiciaires. – Instruction publique. – Préfectures maritimes. – Agriculture, industrie et commerce. – Revenu, dette. – Armée, marine.

12. – *Colonies :*
Algérie. – Situation, limites. – Chaînes de montagnes et rivières principales. – Provinces et villes principales. – Races principales. – Religions.
Colonies françaises dans les différentes parties du monde. – Situation. – Villes principales. – Productions, commerce.

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
FORTOUL.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 3, n° 32, p. 147-241, p. 147-165, p. 167-181.

— 69 —

5 septembre 1852

RÈGLEMENT SUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES
(extraits)

Le ministre de l'Instruction publique et des cultes,
Vu l'article 63 de la loi du 15 mars 1850 ;
Vu les articles 8 et 10 du décret du 10 avril 1852 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,
Arrête :
[...]
Art. 7. – L'épreuve écrite et l'épreuve orale dont l'examen se compose ne peuvent être subies le même jour.
Art. 10. – [...] Les candidats seront ensuite interrogé sur trois sujets compris dans les programmes sommaires ci-annexés. Ces sujets sont tirés au sort, au moyen de trois séries de numéros correspondant aux trois divisions suivantes :
1. – Logique.
2. – Histoire et géographie.
3. – Arithmétique, géométrie et physique élémentaire.
L'épreuve orale dure au moins une heure.
[...]

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
FORTOUL.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 3, n° 33, p. 244-245, p. 245.
Piobetta, p. 393-395, p. 394.
A. de Beauchamp, t. 2, p. 224-226, p. 225.

— 70 —

5 septembre 1852

PROGRAMMES ANNEXÉS AU RÈGLEMENT POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (extraits)

[...]
2. Épreuves orales
Programmes sommaires
[...]

II. Histoire et géographie

Histoire ancienne

1. – Monde connu des anciens.
2. – Temps primitif.
3. – Histoire du peuple de Dieu jusqu'à la captivité.
4. – Égypte.
5. – Assyriens. – Babyloniens. – Phéniciens. – Mèdes et Perses.
6. – La Grèce. – Sa position géographique. – Temps héroïques. – Colonies. – Institutions politiques, Lycurgue, Solon, Pisistrate.
7. – Guerres médiques. – Guerre du Péloponèse. – Périclès. Les Grecs en Asie.
8. – Philippe de Macédoine et Démosthène.
9. – Alexandre. Démembrement de son empire.
10. – La Grèce réduite en province romaine.
11. – La géographie de l'Italie. Position de Rome. Les rois.
12. – Fondation de la République. Premières guerres de Rome.
13. – Les guerres puniques. – Annibal et Scipion. – Conquêtes des Romains.
14. – Troubles civils. – Les Gracques. – Marius. – Sylla. – Sertorius. – Mithridate.
15. – Pompée. – Cicéron et Catilina.
16. – César. – Premier triumvirat. – Second triumvirat.
17. – Organisation du gouvernement impérial. – Bornes et divisions géographiques de l'empire. – Siècle d'Auguste.
18. – Les empereurs de la maison d'Auguste. – Naissance et progrès du christianisme.
19. – Les empereurs Flaviens. – Les Antonins.
20. – Les empereurs Syriens. – Dioclétien.
21. – Constantin. – Triomphe du christianisme. – Théodose. – Partage définitif de l'empire. – Chute de l'empire d'Occident.
22. – Condition de la Gaule pendant toute la durée de l'empire.

Histoire du Moyen Âge

23. – État du monde romain et du monde barbare à la fin du quatrième siècle de notre ère.
24. – Invasion des Barbares du nord. – Alaric. – Genseric. – Attila. – Clovis.

25. – Première monarchie franque. – Frédégonde et Brunehaut. – Décadence de la race mérovingienne. – Maires du palais.
26. – Seconde monarchie franque. – Charlemagne.
27. – Invasion des peuplades du Midi. – Les Arabes. – Mahomet. – Démembrement du kalifat.
28. – Temps féodaux. – Démembrement de l'empire de Charlemagne. – Faiblesse de ses successeurs. – Lutte des derniers Carlovingiens et des premiers Capétiens. – Établissement des Normands en France.
29. – Exposition du système féodal. – Géographie sommaire de l'Europe féodale. – Déclin des lettres à la fin du IX^e^ siècle. – Renaissance dès le XI^e^ siècle.
30. – Rivalité du sacerdoce et de l'empire.
31. – Croisades. – Leurs résultats.
32. – Organisation des grandes nations modernes. – En France, progrès de l'autorité royale. – Bataille de Bouvines. – Saint Louis. – Progrès de la littérature et des arts. – Philippe le Bel. – La loi salique.
33. – Invasion danoise en Angleterre. – Invasion du duc de Normandie. – Royauté anglo-normande. – Henri II. – La grande charte.
34. – Guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre. – Batailles de Crécy et de Poitiers. – Charles V. – Duguesclin. – Charles VI. – Les Armagnacs et les Bourguignons. – Bataille d'Azincourt. – Charles VII. – Jeanne d'Arc. – Nouveaux progrès de l'autorité royale en France.
35. – Espagne. – Lutte entre les maures et les chrétiens. – Formation et agrandissements des monarchies espagnoles. – Fondation du royaume du Portugal. – Découvertes des Portugais.
36. – Républiques italiennes.
37. – État anarchique de l'Allemagne. – Formation et rupture de l'Union de Colmar. – Polonais et Moscovites. – Turcs ottomans. – Chute de Constantinople.

Histoire des temps modernes

38. – État politique et divisions géographiques de l'Europe au milieu du XV^e^ siècle.
39. – France. – Louis XI. – Charles le Téméraire. – Charles VIII. – Accession de la Bretagne.
40. – Angleterre. – Guerre des deux roses.
41. – Espagne. – Ferdinand et Isabelle. – Chute de Grenade.
42. – Allemagne et Italie. – Frédéric III et Maximilien. – Venise et Gênes. – Les Médicis. – Politique du Saint-Siège.
43. – Les Turcs sous Mahomet II. – Étendue et puissance de l'empire ottoman en 1520.
44. – Guerres d'Italie. – Louis XII. – Tableau de l'Italie au moment de l'invasion française.
45. – Découverte de la poudre à canon, de l'imprimerie, de la boussole. Christophe Colomb et Vasco de Gama.
46. – La réforme en Allemagne, en Suisse, en Angleterre.
47. – Rivalité de François I^er^ et de Charles-Quint.
48. – Soliman II. – Siège de Vienne.
49. – Henri II. – Conquête des trois évêchés.

50. – Le concile de Trente.
51. – La réforme en France. – Guerres de religion. – François II. – Charles IX. – Henri III. – Les Guises.
52. – Elisabeth et Marie Stuart.
53. – Philippe II. – Soulèvement des Pays-Bas. – Guillaume de Nassau.
54. – Henri IV. – Ses victoires. – Son gouvernement. – Sully.
55. – Jacques Ier d'Angleterre. – Charles Ier. – Révolution de 1648. – Cromwell.
56. – Richelieu et Louis XIII. – Guerre de trente ans. – Abaissement de la maison d'Autriche.
57. – Mazarin et la Fronde.
58. – Louis XIV et son siècle.
59. – Restauration de Charles II en Angleterre. – Jacques II. – Révolution de 1688. – Le prince d'Orange.
60. – La régence et Louis XV. – Frédéric II et Marie-Thérèse. – Charles XII et Pierre le Grand. – Partage de la Pologne.
61. – Esprit de la réforme du XVIIIe siècle.
62. – Révolution française. – Assemblée constituante. – Assemblée législative. – Convention nationale. – Directoire. – Le Consulat. – L'empire.

Géographie physique et politique

63. – Grandes divisions du globe.
64. – États européens (la France exceptée).
65. – Histoire sommaire de la géographie.
66. – Géographie statistique des productions et du commerce des principales contrées.
67. – Géographie physique et politique de la France.

FORTOUL.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 3, n° 33, p. 246-253, p. 248-250.
Piobetta, p. 766-770, p. 768-769.

— 71 —

7 septembre 1852

RÈGLEMENT SUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES
(extraits)

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Vu les articles 9 et 10 du décret du 10 avril 1852 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu ;
Arrête :
[...]
Art. 7. — L'épreuve écrite et orale, dont l'examen se compose, ne peuvent être subies le même jour.

Art. 11. — [...] Les candidats sont ensuite interrogés sur quatre sujet compris dans les programmes d'enseignement et tirés au sort au moyen de quatre séries de numéros correspondant aux quatre divisions suivantes :

1. – Logique, histoire et géographie.
2. – Mathématiques pures et appliquées.
3. – Sciences physiques.
4. – Sciences naturelles.

L'épreuve orale dure au moins cinq quarts d'heure.

[...]

FORTOUL.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 3, n° 33, p. 253-257, p. 255-256.
Piobetta, p. 395-396.
A. de Beauchamp, t. 2, p. 226-228.

— 72 —

7 septembre 1852

PROGRAMMES ANNEXÉS POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES (extraits)

2. ÉPREUVES ORALES
II. Programme des questions

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE
Histoire de France

17. – Limites et étendue de la Gaule. – Caractère des peuplades gauloises. – Druides et monuments druidiques. – Anciennes migrations en Espagne, en Italie et dans la vallée du Danube, en Grèce, en Thrace, en Asie mineure.
18. – Soumission de la Gaule narbonaise aux Romains. – Luttes contre César (58-50). – Pacification de la Gaule.
19. – Condition de la Gaule pendant toute la durée de l'empire.
20. – Les Francs avant Clovis. – Clovis et ses fils.
21. – Puissance des Francs Mérovingiens. – Clotaire I^er^, Frédégonde, Brunehaut, Clotaire II, Dagobert. – Prépondérance des Francs dans l'Europe occidentale. – Mœurs et institutions apportées par les Germains au milieu des populations romaines. – Bénéfices et alleux (538-638).
22. – Décadence de la race mérovingienne. – Affaiblissement de la royauté. – Rois fainéants. – Maires du palais. – Opposition de la Neustrie à l'Austrasie. – Ebroïn. – Bataille de Testry (638-687).
23. – Puissance croissante des maires d'Austrasie. – Pépin d'Héristal. – Charles Martel. – Pépin le Bref (687-752). – Ils constituent l'État et relèvent le pouvoir. – Pépin le Bref fonde la seconde race (752).

24. – Réunion et tentative d'organisation de tout le monde germanique par Charlemagne. – Ses guerres, son gouvernement, étendue et divisions géographiques de son empire. – Premier réveil littéraire (668-814).
25. – Fragilité de l'œuvre de Charlemagne. – Faiblesse de Louis le Débonnaire. – Bataille de Fontanet. – Division de l'empire en trois royaumes par le traité de Verdun. – La France proprement dite est limitée au nord-est par la Meuse (814-843).
26. – Faiblesse de Charles le Chauve. – Invasion des Northmans par le nord et l'ouest, des Sarrasins par la Provence et les Alpes, et bientôt des Hongrois par l'est. – Nouveaux démembrements de l'État et du pouvoir. – Reconnaissance définitive de l'hérédité des bénéfices et des offices royaux. – Inutilité des tentatives faites pour reconstituer l'empire de Charlemagne. – Irrévocable décision[1] en plusieurs États (843-888).
27. – Royauté d'Eudes et de Raoul. – Entreprises pour substituer une nouvelle dynastie à celle des Carolingiens. – Transformation du pouvoir royal. – Règnes de Hugues Capet et des trois premiers successeur (888-1108), leur alliance intime avec l'église. – Établissement des Northmans en France.
28. – Exposition du système féodal. – Asservissement de la plus grande partie des anciens hommes libres ; mais le servage est substitué à l'esclavage. – Description féodale de la France. – Géographie sommaire de la France féodale.
29. – Ferveur ardente et union de toute l'Europe chrétienne dans une même foi et une même pensée. – La première croisade et le royaume chrétien de Jérusalem (1058-1157).
30. – Les dernières croisades (1147-1270). – Résultats de ces expéditions. – Part que la France y prit.
31. – La royauté commence la guerre contre la féodalité avec l'appui des communes, des villes et des églises. – Progrès de l'autorité royale sous Louis VI, Louis VII, Philippe Auguste et Louis VIII. – Extension du domaine de la couronne. – Conquête de plusieurs provinces de l'ouest sur Jean sans Terre. – Bataille de Bouvines. – Affermissement de l'autorité royale au nord. – Conquête de plusieurs provinces du Midi par la croisade contre les Albigeois (1108-1226).
32. – Saint Louis. – Ses guerres contre les barons et contre les Anglais. – Ses deux croisades. – Ses travaux législatifs. – Coups portés par Saint Louis à la féodalité. – Premiers grands mouvements de la prose française. – Villehardouin et Joinville. – Troubadours et trouvères. – Universités. – Architecture ogivale (1226-1270). – Les ordres mendiants.
33. – Philippe III et Philippe IV. – Guerres avec l'Aragon, la Flandre et l'Angleterre. – Lutte avec Boniface VIII. – Commencements d'une administration régulière. – Pénurie du Trésor, exactions pour le remplir. – Condamnation des Templiers. – Premiers états généraux. – Le parlement. – Fin de la descendance directe de Hugues Capet. – La loi salique (1270-1328).
34. – Première partie de la guerre de cent ans. – Édouard III et le prince noir, Philippe VI et Jean II. – Guerre de Flandre et de Bretagne. – Batailles de Crécy et de Poitiers (1328-1356).

(1) Il faut lire division.

35. – États généraux. – Jacquerie. – Charles V et Duguesclin. – La France une première fois recouvrée sur les Anglais (1356-1380).
36. – Catastrophes en France et en Angleterre. – Folie de Charles VI. – Armagnacs et Bourguignons (1380-1414).
37. – Henri V. – Bataille d'Azincourt. – Traité de Troyes. – Charles VII et Henri VI. – Jeanne d'Arc. – Expulsion des Anglais (1415-1453).
38. – Progrès de l'autorité royale. – Résumé de l'administration des Valois jusqu'à Charles VII. – Formation d'une nouvelle féodalité princière par les apanages. – Progrès du tiers état. – Importance du parlement et de l'Université. – Réformes de Charles VII. – Pragmatique sanction de Bourges. – Taille perpétuelle. – Armée permanente.
30. – Nouveaux progrès de l'autorité royale sous Louis XI. – Puissance des maisons féodales. – Opposition et mort du duc de Bourgogne. – Résultat du règne de Louis XI. – Anne de Beaujeu et Charles VIII. – États généraux de 1484. – Acquisition de la Bretagne (1453-1494).
40. – Commencement des guerres d'Italie. – Expéditions de Charles VIII et de Louis XII. – Gouvernement de ce dernier prince (1494-1515).
41. – Rivalité de François Ier et de Charles-Quint. – Marignan, Pavie. – Captivité de François Ier. – Prise de Rome par le connétable de Bourbon. – Traité de Cambrai (1515-1529). – Rôle de l'Angleterre dans la lutte de la France et de l'empire.
42. – Henri II et le traité de Cateau-Cambrésis. – Résultats des guerres d'Italie. – La Péninsule fermée aux Français et soumise aux Espagnols. – La France acquiert Metz, Toul et Verdun (1547-1559). – La renaissance en France.
43. – La réforme en France. – Guerres de religion. – François II. – Charles IX. – Henri III. – Les Bourbons et les Guises (1559-1589).
44. – Henri IV achève de ruiner la prépondérance de l'Espagne ; il termine en France les guerres de religion et rétablit le pouvoir royal. – Ses réformes, ses projets. – Sully. – Écoles littéraires de la France. – Montaigne. – Amyot. – Ronsard et Malherbe.
45. – L'autorité royale conserve la prééminence en France. – Richelieu et Louis XIII. – Le protestantisme cesse d'être un parti politique. – Abaissement des grands. – Création des intendants. – Abaissement de la maison d'Autriche (1610-1643).
46. – Guerre de trente ans. – Traité de Westphalie. – L'Alsace reste à la France.
47. – Mazarin et la Fronde. – Les traités de Westphalie et des Pyrénées préparent la grandeur de Louis XIV. – Situation de l'Europe et limites des États en 1661. – Décadence de l'Espagne, de l'Italie et de l'empire. – Épuisement de la Suède. – Décadence de la Pologne. – Divisions de l'Angleterre. – Richesses et puissance de la Hollande (1643-1661).
48. – Louis XIV. – Ministère de Colbert. – Administration intérieure. – Industrie. – Commerce. – Marine marchande et militaire ; les classes. – Législation. – Époque la plus glorieuse des lettres françaises.
49. – Louis XIV. – Influence prépondérante de Louvois. – Organisation militaire. – Guerre avec l'Espagne. – Traité d'Aix-la-Chapelle. – Invasion de la Hollande. – Coalition générale. – Traité de Nimègue. – Turenne, Condé, Vauban, Duquesne. – Conquête de la Flandre et de la Franche-Comté (1661-1679).

50. – Révocation de l'édit de Nantes et politique de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre. – Charles II. – Jacques II. – Opposition de l'aristocratie et du clergé anglais. – Révolution de 1688 avec l'aide de la Hollande. – Guillaume de Nassau. – Locke. – Nouveau droit politique (1679-1688).

51. – Suites de la révolution de 1688 pour l'Europe. – Traité de Ryswick. – Guerre de la succession d'Espagne. – Traités d'Utrecht et de Rastadt (1688-1715). – Luxembourg, Villars, Catinat, Vendôme, Berwick, Tourville.

52. – Coup d'œil sur le dix-septième siècle. – Progrès général des lettres, des sciences et des arts.

53. – Le règne de Louis XV. – Law. – Ministère de Fleury. – Guerre de la succession d'Autriche et guerre de sept ans. – Traité de Paris. – Perte des colonies françaises (1715-1763).

54. – Esprit de réforme popularisé par les philosophes (Voltaire, Montesquieu, Rousseau, etc.) et par les économistes (Vauban, Quesnay, Adam Smith, etc.) dans toute l'Europe. – Pombal et Joseph Ier en Portugal. – Ferdinand VI, Charles III et Aranda en Espagne. – Tanucci et Charles VII à Naples, Léopold en Toscane. – Joseph II en Autriche. – Frédéric II en Prusse. – Choiseul, Louis XVI, Turgot, Malesherbes et Necker en France.

55. – Découvertes scientifiques et géographiques au dix-huitième siècle : Franklin, Lavoisier, Linné, Buffon, Laplace, Lagrange, Volta, Cook et Bougainville. – Géographie de l'Europe en 1789.

56. – Assemblée constituante. – Assemblée législative. – Journée du 10 août. – Convention nationale. – Procès et mort de Louis XVI. – La terreur. – Journée du 9 thermidor. – Journée du 13 vendémiaire.

57. – Directoire. – Premières campagnes de Bonaparte en Italie. Traité de Campo-Formio. – Expédition d'Égypte. – Retour de Bonaparte. – Journée du 18 brumaire. – Constitution consulaire. – Concordat. – Code civil.

58. – Napoléon empereur. – Géographie de l'Europe en 1810. – Guerre de Russie. – Campagne Allemagne. – Campagne de France. – Abdication. – Retour de l'île d'Elbe. – Les Cent-Jours. – Waterloo. – Sainte-Hélène. – Traités de 1815.

Géographie physique et politique

59. – Objet et utilité de cette étude. – Ce qu'on entend par géographie physique et par géographie politique. – Nomenclature et définition des principaux termes en usage. Utilité des cartes géographiques. – Mappemonde, cartes générales, cartes particulières. – Échelles. – Valeur des principales mesures itinéraires en myriamètres.

Division de la surface du globe en terres et en eaux ; rapport de leur étendue ; population du globe.

Continents. Forme générale de leur contour ; orographie et hydrographie sommaires ; grandes divisions relatives aux races et aux religions ; parties du monde.

Océan. Ses grandes divisions ; leur situation relative et leur communication entre elles ; mers principales.

60. – *Asie, Afrique, Amérique du Nord et Amérique du Sud*. – Limites ; forme générale du contour ; mers et îles principales. – Division en grands versants ; chaînes

de montagnes ; lacs et fleuves principaux. – Grandes divisions relatives aux races et aux religions. – Principaux États ; leurs capitales. – Population. – Principales colonies européennes. – Mention particulière des possessions anglaises aux Indes et des États-Unis d'Amérique.

Océanie. – Situation ; divisions ; mers, îles et archipels principaux ; possessions des Européens ; capitales.

61. – *Europe.* – Limites ; formes générales du contour ; mers, îles et presqu'îles principales ; situation.

Division en grands versants ; ligne de partage des eaux, depuis les monts Oural jusqu'au détroit de Gibraltar.

Principales chaînes de montagnes ; situation et direction. – Principaux fleuves : sources, directions, embouchures. – Grands lacs.

Grandes divisions d'après les races et les religions ; langues principales. – Principaux États de l'Europe ; leur situation ; capitales. – Population de l'Europe.

62. – *Description sommaire des mers :*

1° Grand Océan ;

2° Océan atlantique ;

3° Mer des Indes ;

4° Mer Méditerranée et Mer noire ;

5° Mer du Nord ;

6° Mer Baltique.

Situation ; forme générale du littoral. – Mers secondaires ; îles et détroits principaux. – Pays baignés par ces mers ; embouchures des fleuves les plus remarquables ; grands ports. – Principales colonies européennes. – Notions sur les lignes de navigation les plus suivies et sur la durée de leur traversée.

63. – *États européens.*

1. – Îles britanniques.

2. – Hollande et Belgique.

3. – Suède et Norvège. – Danemark.

4. – Russie et Pologne.

5. – Prusse.

6. – Allemagne et Suisse.

7. – Empire d'Autriche.

8. – Turquie d'Europe et Grèce. – Principautés slaves, Îles Ioniennes.

9. – Italie.

10. – Espagne et Portugal.

Pour chacun de ces États :

Situation et limites. – Mers et îles ; versants. – Chaînes de montagnes principales ; fleuves et lacs. – Grandes divisions politiques ; capitales, gouvernement, population ; races et religions ; colonies ; ports principaux. – Armée, marine, revenu des puissances de premier ordre.

Mention des confédérations germaniques et helvétique. – Éléments de puissance des Empires russes et britannique.

64. – *Histoire sommaire de la géographie :*

Monde connu des Anciens. – Progrès de la géographie au Moyen Âge. – État des connaissances géographiques au commencement du quinzième siècle ; progrès de

ces connaissances depuis cette époque. – Navigateurs les plus célèbres ; résumé de leurs principales découvertes. – Notions sommaires sur les principaux voyages autour du monde.

65. – *Géographie industrielle et commerciale :*

Notions élémentaires et sommaires : 1° Sur les localités d'où proviennent les productions les plus utiles : céréales, fers, houilles, bois de construction, cotons, vins, etc. – 2° Sur les centres d'industrie les plus importants ; produits principaux de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, etc. – 3° Sur les principaux centres et ports de commerce ; matières premières ou fabriquées qui donnent lieu à l'importation ou à l'exportation ; lignes de navigation qu'elles suivent ; durée du trajet.

66. – Limites ; latitudes et longitudes extrêmes ; tracé du contour de la France. – Ligne de partage des eaux.

Chaînes de montagnes ; situation et direction générale. – Ramifications. – Division en versants et en bassins.

Côtes maritimes : 1° de Dunkerque à Bayonne ; 2° de Port-Vendres à Antibes.

Tracé du littoral. – Îles, caps et golfes principaux. – Embouchures des grands fleuves. – Départements et villes principales du littoral.

Limites de terre : 1° de Dunkerque à Wissembourg ; 2° de Wissembourg à Bâle et à Antibes ; 3° de Port-Vendres à Bayonne.

Tracé de la limite ; départements qu'elle confine. – Pays limitrophes.

Description sommaire des Alpes et des Pyrénées : Situation ; direction ; divisions ; montagnes, cols et ramifications les plus remarquables ; rivières principales qui descendent de ces chaînes.

67. – *Bassins de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhône ; bassins de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin* (partie française).

Ceinture du bassin et cours du fleuve. – Principaux affluents. – Départements et villes principales qu'arrosent le fleuve et ses affluents. – Points où commence la navigation.

Canaux et chemins de fer. – Principaux canaux ; mers et rivières qu'ils mettent en communication. – Chemins de fer ; grandes villes qu'ils unissent. – Liaison avec les principaux chemins de fer de la Belgique et de l'Allemagne.

68. – *Ancienne division de la France en provinces.* – Situation des provinces. – Historique sommaire de leur rattachement à la couronne de France ; capitales.

Division de la France en départements. – Origine et but de cette nouvelle division ; situation respective des départements ; chefs-lieux.

Concordance des deux divisions :

Départements formés des anciennes provinces de :

1. – Bretagne, Normandie, Île de France.
2. – Champagne, Picardie, Artois, Flandre, Lorraine.
3. – Poitou, Maine, Touraine, Anjou, Orléanais, Berry, Nivernais, Bourbonnais.
4. – Limousin, Auvergne, Marche, Saintonge, Aunis, Angoumois.
5. – Guyenne, Gascogne, Béarn.
6. – Comté de Foix, Roussillon, Languedoc.
7. – Provence, Dauphiné, Comtat-Venaissin, Lyonnais, Corse.
8. – Alsace, Franche-Comté, Bourgogne.

69. – *Statistique de la France.* – Superficie. – Population. – Gouvernement. – Division administratives, militaires, ecclésiastiques, judiciaires. – Instruction publique. – Préfectures maritimes. – Agriculture, industrie et commerce. – Revenu, dette. – Armée, marine.

70. – *Colonies.* – Algérie. – Situation, limites. – Chaînes de montagnes et rivières principales. – Provinces et villes principales. – Races. – Religions. – Colonies françaises dans les différentes parties du monde. – Situation. – Villes principales. – Productions, commerce.

FORTOUL.

➤ *B.A.I.P.* (N. S.), t. 3, n° 33, p. 257-295, p. 258-266.
Piobetta, p. 771-787, p. 771-776.

— 73 —

7 mars 1853

ÉTABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DES FACULTÉS DES LETTRES

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes

Vu les articles 13 et 14 du décret du 10 avril 1852 ;

Considérant qu'il convient que l'enseignement des Facultés des lettres, en conservant la liberté nécessaire à un enseignement supérieur, se renferme dans des limites précises et déterminées ;

Considérant que les étudiants des Facultés de droit étant assujettis, par le décret du 10 avril 1852, à suivre pendant trois ans les cours des Facultés des lettres, il convient de fixer aussi à trois années la durée totale de l'enseignement littéraire, et de diviser en trois parties, correspondant à ces trois années, les matières des différents cours ;

Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu,

Arrête :

[…]

Art. 2. — Les cours sont divisés de la manières suivante :

[…]

Histoire

Le professeur prendra le sujet de son enseignement :

La première année, dans l'histoire ancienne ;

La seconde année, dans l'histoire du Moyen Âge ;

La troisième année, dans l'histoire moderne.

Art. 4. — Le professeur d'histoire ancienne prendra le sujet de son enseignement :

La première année, dans l'histoire de l'Orient et de l'Égypte ;

La deuxième année, dans l'histoire grecque ;
La troisième année, dans l'histoire romaine.

Le professeur d'histoire moderne prendra le sujet de son enseignement :
La première année, dans les temps qui se sont écoulés depuis l'invasion des barbares jusqu'aux croisades ;
La deuxième année, dans les temps qui se sont écoulés depuis les croisades jusqu'à la réforme ;
La troisième année, dans les temps qui se sont écoulés depuis la réforme jusqu'à l'année 1815.

Le professeur de géographie prendra le sujet de son enseignement :
La première année, dans la géographie générale et dans la géographie ancienne ;
La deuxième année, dans la géographie du Moyen Âge ;
La troisième année, dans la géographie moderne.

H. FORTOUL.

➤ *B.A.I.P.* (N. S.), t. 5, n° 39, p. 74-77, p. 75, p. 77.
A. de Beauchamp, t. 2, p. 270-273, p. 271-272.

—74 —

19 avril 1853

NOTE POUR L'INSTRUCTION GÉNÉRALE.
SECTION ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE

1er. But général de cet enseignement

Le développement donné à l'enseignement de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine dans la pratique antérieure de nos établissements d'Instruction publique, enlevait trop de temps aux travaux classiques et littéraires et n'en laissait pas assez à l'histoire nationale. L'étude de l'histoire de France manquait au premier âge ; celle de la géographie était négligée ou absente.

Le système du travail de l'enseignement historique malgré la répartition qui diminue le nombre des leçons d'histoire dans l'ensemble des exercices scolaires est complet dans le nouveau plan d'études et donne à chaque âge, à chaque division, l'enseignement approprié à ses besoins et à ses degrés de culture :

Dans les *classes élémentaires* (8e et 7e) l'histoire sainte, les divisions principales du globe et de l'Europe, la géographie de la France ;

Au début des *classes de grammaire*, la révision de l'histoire sainte et un abrégé d'histoire ancienne, grecque et romaine propre à servir d'introduction à l'histoire nationale ; à la fin de la 6e, et pendant toute la durée des classes de 5e et de 4e, l'histoire de France depuis les premiers temps jusqu'aux traités de 1815, et des notions complémentaires de géographie physique, politique et administrative ;

Dans les trois autres années de la *division supérieure*, l'histoire ancienne et romaine ; l'histoire du Moyen Âge ; l'histoire des temps modernes ; et, de plus, pour les élèves de la section scientifique, l'histoire de la géographie de la France, d'après des programmes particuliers extraits du programme universitaire.

Ainsi, dans cette distrribution des études historiques,

L'enfant reçoit tout d'abord les impressions de la religion, de simplicité naïve et de respect inséparables des récits selon les Livres Saints et d'une éducation fondée sur la religion chrétienne.

La première jeunesse, après un aperçu général du développement des nations sorties du berceau de la race humaine, est spécialement attachée à l'étude de l'histoire de France que nous devons étudier, enseigner ou cultiver avec un sentiment naturel de préférence et une sorte de piété filiale envers notre patrie ;

La jeunesse plus avancée, d'une intelligence plus forte et capable de comparer est appelée à suivre avec intérêt, mais sans danger alors pour son jugement, les destinées de cette race grecque et romaine, dont elle étudie les chefs d'œuvre en même temps que l'histoire ; à comprendre ensuite les faits et les institutions du Moyen Âge qui prépare (*sic*), sous l'impulsion du catholicisme, la civilisation de l'Europe ; à connaître enfin avec précision le point de départ, les progrès, les rapports des nations qui occupent une grande place dans l'histoire des temps modernes, histoire d'ensemble et de détails où nos élèves retrouveront, par le sentiment de la gloire nationale, un nouvel aliment à leur patriotisme.

Instruire la jeunesse de nos lycées des faits importants, des grands résultats de l'histoire et de la civilisation ; faire naître dans les cœurs, entretenir et développer tous les sentiments honnêtes, élevés et généreux ; donner à de jeunes Français un goût décisif pour l'histoire de France par l'admiration des grands hommes, des belles actions, des oeuvres du génie religieux, politique et littéraire, qui ont honoré notre patrie à ses diverses époques : tel est le but intellectuel et moral que doit se proposer l'enseignement historique. – Exposer les faits avec clarté et simplicité ; être sobre de considérations ; s'interdire les appréciations trop générales des faits ou des institutions, les jugements trop absolus sur les hommes à moins qu'il ne s'agisse de faire haïr le vice ou le crime. – Dans les compositions littéraires sur l'histoire apprendre aux élèves à écrire les récits, les descriptions, les portraits historiques avec simplicité, naturel et fermeté de style ; éloigner avec soin, par les corrections, tout ce qui est faux, vague, déclamatoire ou prétentieux dans l'exposé des faits, le sentiment et l'expression : telle est la méthode générale que le professeur doit suivre et faire observer autour de lui.

Cette recommandation sur les devoirs des maîtres chargés de l'enseignement historique, à ses divers degrés, sera comprise de tous puisqu'elle s'adresse surtout à la conscience du fonctionnaire et à sa responsabilité morale : mais pour aider le professeur dans l'accomplissement de sa tâche difficile, certaines règles de pédagogie doivent être posées ou rappelées dans cette instruction.

2. Règles particulières pour l'application des programmes et du règlement

Les professeurs de grammaire chargés, dans leur classe, de l'enseignement historique, et les professeur d'histoire doivent se bien pénétrer de l'esprit des nou-

veaux programmes. Ils doivent rompre avec d'anciennes habitudes, en contracter de nouvelles, faire taire leurs préférences personnelles pour certaine direction d'idées, donner un enseignement surtout élémentaire et suivre fidèlement la voie qui leur est tracée.

1. – *Obligation de se conformer aux programmes.* – Les matières d'histoire comprises sous chaque numéro du programme, seront traitées dans une leçon. La leçon de deux heures sera divisée pour les classes de grammaire en *deux leçons* d'une heure pour chaque semaine. L'histoire ne doit pas préjudicier par son extension à l'étude des auteurs classiques ; mais le professeur de 6e peut très bien profiter de l'explication des auteurs pour fortifier et compléter son cours d'introduction. – Afin de se renfermer dans le cadre tracé par les programmes, les professeurs omettront les questions douteuses ou de simple curiosité, pour s'attacher à ce qu'il y a de plus important. Si le temps paraît insuffisant pour toutes les matières indiquées dans un numéro du programme, le professeur devra faire son choix, écarter ce qui lui paraît avoir le moins d'intérêt, et ne pas chercher à condenser trop étroitement les faits. L'intelligence de l'élève qui sera éclairée et soutenue par les faits saillants et indispensables à retenir serait inutilement fatiguée par un précis trop chargé des faits accessoires ou secondaires. La lumière naît d'une exposition discrète et réservée.

2. – *Sommaire ou résumé.* – Les rédactions continues des leçons sont écartées par le règlement du 30 août 1852[1]. Elles n'étaient le plus souvent qu'une rédaction prolixe de notes incomplètes et prises à la hâte ; elles formaient également un exercice contraire et à la netteté des connaissances historiques et à l'art de raconter et de décrire. Le plan d'études y a substitué le résumé de la leçon qui doit être dicté par le professeur dans toutes les classes, soit de la division de grammaire, soit de la division supérieure. – Le règlement et les programmes du 30 août emploient l'expression, l'un de *sommaire*, l'autre de *résumé* (p. 3 et 21[2]). Le *sommaire* semble devoir naturellement se placer à la tête de la leçon ; le *résumé*, à la fin. Quand le sommaire est dicté au commencement de la leçon, il prépare les élèves aux développements qui seront donnés dans le cours oral ; quand il est dicté à la fin, il reproduit les points les plus importants d'un récit déjà connu, et il est d'avance éclairé dans l'esprit des élèves par la lumière des faits accessoires ou intermédiaires. Chaque professeur peu choisir entre ces deux modes d'exécution. La pratique lui indiquera celui qui peut offrir le plus de secours à la mémoire intelligente des faits. – Mais placé au commencement ou à la fin de la leçon ce sommaire ou résumé, qui *doit être* appris et récité dans les classes de grammaire et qui *peut l'être*, au gré du professeur, dans la division supérieure, mérite l'attention la plus réfléchie. Ce travail restera pour l'élève comme base de ses études historiques. Le choix et l'enchaînement des faits, la sagesse des appréciations, la simplicité du récit, la correction et l'élégance naturelle du style, doivent donner à ce précis d'histoire le caractère d'une œuvre propre au professeur lui-même et constituer l'un de ses titres les plus sérieux à la confiance du gouvernement et des familles.

(1) Cf. texte 68.
(2) Cf. p. 210, p. 223.

Une distinction peut être faite, toutefois, pour la rédaction du résumé, selon sa destination aux classes littéraires ou aux classes spéciales. Dans ce dernier cas (mathématiques élémentaires), le maître prépare ses élèves aux examens de Saint-Cyr ; son résumé doit porter le caractère d'une exactitude plus complète pour le nombre des faits et des dates historiques : la forme littéraire et narrative cède à la nécessité d'indications nombreuses et concises, dont le but doit être principalement de développer le sentiment de l'honneur militaire.

3. – *Correction des devoirs.* – Si le résumé est l'œuvre du professeur, le *devoir de rédaction* est le travail de l'élève. Le règlement veut que les élèves de grammaire fassent le *récit des parties les plus saillantes du cours* ; que les élèves de la division supérieure soient exercés à écrire, *suivant les règles de la composition littéraire* et dans un cadre limité, les récits, les descriptions, les portraits, les considérations qui présentent un intérêt particulier.

Dans les classes de grammaire, ces devoirs doivent être donnés pour chaque classe afin que l'élève exerce son intelligence autant que sa mémoire ; il ne faut pas que le résumé dicté par le professeur puisse se confondre avec le récit rédigé par l'élève. Il sera, du reste, facile au maître d'établir fréquemment un lien entre la rédaction de ce devoir et la version à faire d'après un texte classique.

Dans la division supérieure, il sera plus difficile d'exiger pour chaque leçon un devoir de style, à cause de la limite de temps et de l'étendue des matières du cours, mais le professeur doit y attacher une grande importance et y revenir souvent. Il convient de ne pas prescrire le même sujet à toute la classe. Le professeur peut indiquer dans une leçon, les principaux événements ou les principaux personnages qu'il sera libre aux élèves de choisir pour sujet de leur composition littéraire. L'expérience a prouvé, dans des classes très bien dirigées, que l'élève travaille avec plus de soin et d'intérêt le point historique qui a fixé sa préférence ; et la correction du devoir, en portant sur des compositions différentes, évite l'écueil de la monotonie qui affaiblit quelquefois les bons résultats d'un exercice où le professeur habile trouve tant de ressources pour former le jugement et le goût des élèves.

4. – *Interrogations.* – Les interrogations doivent être fréquentes. Elles sont la contre épreuve de la leçon, elles suppléent à la brièveté obligée du résumé. Elles ne doivent pas se produire au hasard, mais dans l'ordre de succession des faits et de manière à contenir dans leur ensemble la révision de la leçon précédente. Les fautes communes dans les réponses ne seront corrigées par le professeur qu'au défaut d'une rectification venue des élèves eux-mêmes.

5. – *Conférences.* – L'enseignement historique doit être l'objet de conférences dans les classes de grammaire aussi bien que dans la division supérieure. Elles seront faites, autant que possible, par le professeur spécial d'histoire qui sera guidé, pour mettre cet exercice complémentaire en rapport avec l'enseignement primitif, par les cahiers des *résumés*. À la fin de l'année scolaire et au commencement de l'année subséquente, plusieurs conférences devront être consacrées à une révision générale de l'enseignement historique donné dans les différentes divisions du lycée.

6. – *Géographie.* – Les professeurs exigeront une application particulière à cette branche trop longtemps négligée de la science historique. Ils s'aideront pour leurs leçons de cartes murales et d'atlas. Ils fourniront aux élèves des explications et des indications précises, et traiteront les questions de géographie dans l'ordre des numé-

ros du programme. Après les explications, les élèves seront appelés à tracer eux-mêmes la carte sur le tableau noir, et cette carte doit, par son exactitude et la précision des indications des pays, frapper tous les esprits. Le professeur exigera que les cartes principales soient reproduites sur le papier de manière à ce que chaque élève puisse posséder un atlas qui soit son propre ouvrage. Ces atlas particuliers seront conservés et communiqués aux inspecteurs d'académie et aux inspecteurs généraux.

Les dix leçons complémentaires de géographie physique qui sont annexées à la classe de cinquième ; les dix leçons de géographie administrative annexées à la classe de quatrième, seront faites dans les derniers mois de l'année scolaire, et devront être partagées en vingt leçons d'une heure. Le professeur évitera de surcharger cette partie neuve de l'enseignement de détails trop minutieux, et il s'assurera par des questions dirigées sur les points importants, que son enseignement a produit des résultats utiles.

7. – *Tableaux de chronologie et de synchronisme.* – Le professeur ne doit jamais oublier que la géographie et la chronologie sont les deux yeux de l'histoire. – À la fin des explications sur chaque époque, il fera faire aux élèves des tableaux chronologiques avec indication des événements notables que l'histoire des différents peuples présente aux époques correspondantes.

En se pénétrant de l'esprit général des ces instructions et des règles particulières qu'elles contiennent, les professeurs chargés de l'enseignement historique à ses divers degrés, dissiperont toutes les préventions qui ont pu s'attacher naguère à cette partie de l'enseignement. Le lycée n'est pas et ne doit jamais aspirer à devenir une faculté des lettres : il prépare par des connaissances élémentaires, précises, solides à l'enseignement supérieur ; mais il rendrait le haut enseignement impossible ou stérile s'il manquait aux conditions essentielles de l'instruction secondaire. Ce sont, dans l'enseignement public, deux grandes institutions qui se soutiennent et se complètent l'une par l'autre. Le lycée est la base, les facultés de l'enseignement supérieur sont l'édifice ; si la base n'était pas solide et durable, que deviendrait l'édifice extérieur ? une apparence, imposante d'abord ; et bientôt, une ruine. Que les professeurs de l'instruction secondaire ne craignent donc point de rester ce qu'ils doivent être : les dépositaires modestes et respectés des grands intérêts de la famille, de la société, de la science et des lettres.

Paris, le 19 avril 1853.
Ch. GIRAUD ; L. F. LAFERRIÈRE.

➤ AN F17 6893.

— 75 —

19 septembre 1853

RAPPORT À L'EMPEREUR SUR LA SITUATION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DEPUIS LE 2 DÉCEMBRE 1851 (extraits)

L'enseignement des classes de grammaire devait comprendre les éléments de l'histoire nationale, afin que l'image de la France fût la première offerte à la jeunesse et entretînt chez lui l'amour du pays.

[...]

Nous avons aussi eu soin que, sans les priver, comme on avait paru le croire, d'un aperçu des événements des sociétés antiques, mais sans les accabler sous les détails d'une civilisation qu'ils ne peuvent encore comprendre sainement, on appliquât dès l'abord leur esprit à l'histoire et à la géographie de la France.

[...]

Les leçons d'histoire qui, dans la division de grammaire, ont été réservées au récit des annales nationales, sont consacrées, dans les classes de troisième, de seconde et de rhétorique, au tableau général de la civilisation pendant les trois grandes périodes de l'Antiquité, du Moyen Âge et de l'ère moderne. On a retouché la méthode comme le cadre de cet enseignement. La rédaction des leçons avait pris autrefois des proportions si démesurées que les élèves non seulement ne trouvaient presque plus de temps pour les autres exercices, mais qu'en se livrant à celui-ci pour répéter ce qu'ils avaient entendu plus que pour se l'approprier, ils s'habituaient à violer toutes les règles du goût par la prolixité désordonnée de leurs réminiscences. Nous avons mis un terme à cette abondance stérile. Les professeurs d'histoire ont désormais une route frayée, qui côtoie celle des autres maîtres, sans risquer d'empiéter sur elle. Ils doivent dicter un résumé succinct des développements oraux qu'ils présentent ensuite, sur lesquels ils interrogent la réflexion plus encore que la mémoire des élèves, et dont ils prennent sujet pour les exercer à écrire, dans des limites précises, des récits, des descriptions, des portraits, des considérations propres à entretenir le goût de la composition littéraire autant qu'à fixer le souvenir des événements et des hommes du temps passé.

[...]

Réduire toutes les anciennes agrégations spéciales de mathématiques, de physique, de philosophie, d'histoire, de littérature, de grammaire, aux deux agrégations générales des sciences et des lettres, c'était un moyen sûr non seulement de préserver les candidats du faux entêtement des idées particulières mais encore de préposer aux études des maîtres capables de mesurer avec justesse l'importance et la proportion de leurs différentes parties.

[...]

H. FORTOUL.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 4, n° 45, p. 327-413, p. 345, p. 359-359, p. 361-362, p. 382.

— 76 —

15 novembre 1854

INSTRUCTION GÉNÉRALE SUR L'EXÉCUTION DU PLAN D'ÉTUDE DES LYCÉES (extraits)

Monsieur le Recteur

[...]

DIVISION ÉLÉMENTAIRE

Les autres travaux qui, dans la *huitième*, s'allient à l'étude du français et du latin, tels que les exercices de lecture et de calcul, l'enseignement de l'histoire sainte et de la géographie, outre leur utilité particulière, ont l'avantage d'être les plus propres à développer chez l'enfant la réflexion, la mémoire et le raisonnement. C'est à ce résultat que doit tendre toute la classe. Faire rendre compte oralement de ce qui à été lu ou expliqué, revenir par de fréquentes interrogations sur les précédentes leçons d'histoire sainte et de géographie, dicter de courtes et faciles questions sur les parties les plus intéressantes et les mieux comprises des leçons et des matières enseignées, et exiger une réponse écrite, formulée en quelques mots, sont d'excellentes pratiques, qu'on ne saurait trop recommander ; elles concourent à fixer les idées de l'élève, et l'aident à trouver les expressions qui répondent mieux à ce qu'il veut dire. Une réponse, soit orale soit écrite, énoncée avec clarté et correction, dénote un véritable progrès et mérite des encouragements.

On ne laissera jamais de longs intervalles entre les exercices du même genre. Le mieux serait de réserver chaque jour, dans la répartition du temps des classes, quelques moments pour chacun de ces exercices. La suite et la continuité de l'attention doublent la force intellectuelle des enfants.

[...]

La récitation des livres prescrits par le plan d'études doit occuper la première place parmi les exercices relatifs à l'histoire sainte et à la géographie.

L'enseignement élémentaire s'adressant à de très jeunes enfants, il importe de distribuer le temps des classes de manière à soutenir l'attention sans la fatiguer. La variété des exercices aura cet avantage. Aussi doit-on inviter les professeurs à se conformer aux indications suivantes.

Huitième

[...]

Classes du soir

Prière et récitation des leçons (histoire et géographie)	15 minutes
Explication des leçons du lendemain.	15 minutes
Interrogations sur l'histoire et la géographie.	15 minutes
Correction des réponses aux questions d'histoire et de géographie et dictée de nouvelles questions pour le lendemain.	25 minutes

Septième

[...]

Classe du soir

Prière et récitation des leçons (grammaire française, histoire ou géographie.)	15 minutes
Lecture et explication des leçons du lendemain.	15 minutes
Interrogation sur l'histoire ou la géographie.	20 minutes
Correction des réponses aux questions d'histoire ou de géographie*.	20 minutes

[...]

DIVISION DE GRAMMAIRE

2° L'enseignement de l'histoire et de la géographie, qui grâce à une innovation longtemps réclamée, n'a plus pour objet exclusif les peuples de l'Antiquité, mais qui s'occupe d'une manière particulière de notre propre pays, comme de ce qu'il y a de plus intéressant pour les enfants a été confié aux professeurs ordinaires.

[...]

(Les instructions énumèrent les « modifications importantes » introduites par le Règlement d'études du 30 août 1852.) Elles présentent l'emploi du temps journalier dont « les dispositions devront être suivies avec exactitude par MM. les professeurs »), précisent les objectifs et procédés didactiques dans l'enseignement du français, du latin et du grec.)

[...]

Enseignement de l'histoire et de la géographie.

Dans la division de grammaire, une seule, mais une classe entière, sera consacrée chaque semaine à l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Dans les lycées où cette classe aurait été partagée en deux demi-leçons, on reviendra à la règle.

Le professeur suivra le programme d'histoire numéro par numéro sans jamais empiéter d'une leçon sur l'autre, développant un peu moins celles qui lui paraîtront trop chargées de faits et un peu plus celles qui lui laisseront le champ plus libre.

Il commencera par dicter à ses élèves un court résumé de la leçon du jour, renfermé en une page et demie, deux pages tout au plus, et qui puisse être appris textuellement et récité par les élèves à la prochaine classe d'histoire.

Il développera ensuite le résumé qu'il aura dicté, en permettant aux élèves de prendre des notes. Ces notes leur serviront soit pour le devoir qui leur sera donné, soit pour les interrogations de la classe suivante.

Le devoir à faire entre les deux classes sera un morceau détaché pris dans les développements et en dehors du résumé : par exemple, le portrait d'un personnage, le récit d'une bataille, le détail circonstancié d'un fait intéressant ; et ce morceau devra être traité par l'élève avec un double soin, puisqu'il sera corrigé à la classe suivante comme sujet historique et comme exercice de style.

* Dans le second semestre on fera alterner les questions d'histoire ou de géographie et les dictées d'orthographe.

Tel sera donc, autant que possible, l'emploi du temps de chaque classe d'histoire :

1) Récitation du résumé de la leçon précédente. 15 minutes
2) Interrogation sur les développements du même résumé. 15 minutes
3) Dictée d'un nouveau résumé. 20 minutes
4) Développement oral de ce résumé. 45 minutes
5) Correction du devoir, accompagnée, s'il est besoin, de nouveaux développements et de nouvelles explications. 25 minutes

Le professeur n'oubliera pas qu'il s'adresse à des élèves très jeunes, très peu avancés, dont le jugement n'est pas formé encore et qui manquent, sur la plupart des choses dont on leur parle, des notions les plus élémentaires. Il s'imposera la loi de ne pas trop élever son enseignement, d'éviter les généralités, les digressions savantes, et de s'attacher au récit des événements ; il se bornera même aux plus importants, à ceux qui ont eu quelque influence sur les destinées des peuples ou sur la marche générale de l'histoire. Au lieu de multiplier les faits, il les développera de manière à frapper l'attention des élèves et à graver une forte empreinte dans leur mémoire.

Ces recommandations s'appliquent surtout aux vingt-sept premiers numéros du cours de la classe de sixième, relatifs à l'histoire ancienne et à l'histoire romaine, et destinés à servir d'introduction à l'histoire de France ; ils seront traités d'une manière très sommaire moins pour donner aux élèves une connaissance approfondie des temps anciens que pour remplir dans leur esprit le vide des siècles antérieurs à nos annales. Il y a d'autant moins d'inconvénient à réduire dans cette première classe l'enseignement de l'histoire ancienne à ses éléments les plus simples, qu'on y reviendra dans les classes supérieures, et qu'une année entière y sera consacrée en troisième. On suppléera d'ailleurs à ce qui pourrait manquer de ce côté par l'explication des auteurs latins de la classe, choisis spécialement à cette intention (l'*Epitome historiae Graecae*, le *De viris illustribus urbis Romae*), et par les commentaires qu'on ajoutera à la traduction de ces ouvrages.

Enfin le professeur pourra faire concourir à son enseignement historique les devoirs ordinaires (thèmes ou versions), dont il empruntera de préférence les sujets aux parties de l'histoire les plus récemment étudiées.

En cinquième et en quatrième, les programmes de géographie sont distincts des programmes d'histoire, mais leurs numéros s'ajoutent à ceux de l'histoire pour remplir le nombre ordinaire des leçons de l'année. L'ordre à établir entre les deux séries n'a pas été rigoureusement déterminé : néanmoins, il y aurait inconvénient à réserver toutes les leçons de géographie pour les derniers mois ou à ne s'occuper d'abord que de géographie pour donner le reste du temps à l'histoire ; il en résulterait que l'une des deux études aurait déjà été en partie oubliée à l'approche des vacances et à l'époque des dernières compositions. On commencera donc par s'occuper uniquement d'histoire pendant le premier trimestre, et, dans les mois suivants, on fera alterner les leçons d'histoire avec celles de géographie, en suivant toujours rigoureusement l'ordre des numéros dans chaque programme.

Dans la classe de cinquième, la géographie physique de la France exige, de la part du professeur, un tact exercé et des soins tout particuliers. Cet enseignement,

aride en apparence, deviendra attrayant si on sait y rattacher des détails, des idées qui y feront naître, en quelque sorte, la vie et mouvement. C'est un véritable voyage à l'intérieur, c'est une première reconnaissance du sol de la patrie, que vont accomplir, avec la curiosité, avec la vivacité de leur âge, des enfants qui connaissent à peine le milieu dans lequel ils vivent. Aux définitions techniques, combien le professeur ne pourra-t-il pas joindre de notions attachantes sur la structure vraie, les climats, les expositions, les cultures, les industries naturelles ou acquises, les échanges réciproques, les régimes de vie, les habitudes, les races originairement rivales et encore aujourd'hui différentes des régions diverses qui composent la France ? Seulement, en apprenant aux enfants à porter pour la première fois leurs regards au-delà des limites de leur horizon, il ne doit pas oublier que tout est neuf pour eux, que tout leur est inconnu, et qu'il ne faut pas faire un pas sans s'arrêter devant chaque objet, pour en bien fixer le nom et le caractère, pour en marquer sommairement les rapports avec l'ensemble.

Le professeur réussira sûrement s'il se pénètre de la pensée que ses élèves n'ont, dans la plupart des cas, aucune idée juste ni de la nature ni des diverses formes de la surface du sol dont il va les entretenir. Suivant les lieux, ils peuvent ignorer ce que c'est que la mer, un cap ou une baie, une montagne, une vallée, un col, etc. On devra donc, dans chaque leçon, avant d'exposer la géographie spéciale de la France au point de vue physique, définir avec précision les termes dont on se servira ; par le moyen de cartes topographiques, de coupes sur le tableau, de reliefs s'il se peut, on s'efforcera de donner des idées exactes des diverses formes du sol et des principales modifications qu'elles présentent en raison de la nature des terrains qui les constituent.

Ainsi, dans une leçon sur les montagnes, avant d'indiquer les principales chaînes de la France, le professeur donnera des notions exactes sur la constitution générale d'une chaîne, sur ses sommets, ses cols, ses vallées principales et secondaires.

Il aura soin surtout de bien faire distinguer les chaînes de montagnes des lignes de partage des eaux qui séparent les bassins des fleuves, et qui ne sont souvent que des plateaux peu élevés, distinction indispensable pour comprendre plus tard la distribution des canaux qui sont destinés à faire communiquer ces bassins.

On évitera avec la même attention de confondre les plaines proprement dites, comme le delta du Rhône, avec les régions basses, mais dont le sol est cependant relevé de nombreuses collines, comme le bassin de Paris, la Normandie ou la Bretagne.

Dans les septième, huitième, neuvième et dixième leçons, qui traitent de la nature du sol et de la distribution des productions naturelles sur la surface de la France, le professeur n'oubliera pas que ses élèves n'ont encore suivi aucune leçon d'histoire naturelle ni de physique, et qu'il doit toujours commencer par définir ce dont il doit parler, ou ne citer que les objets les plus généralement connus ; il ne fera pas un cours de géologie en une leçon, mais il indiquera des régions où domine la pierre à chaux ou calcaire, l'argile, le sable, les roches dures, les ardoises, etc.

Sans ces précautions, le cours de géographie physique, au lieu de donner aux élèves une idée exacte de la forme du sol de la France et de ses proportions caractéristiques, deviendrait une sèche nomenclature qui ne laisserait aucune trace dans leur esprit.

[...]

DIVISION SUPÉRIEURE

Enseignement commun à la section des lettres et à la section des sciences

[...]

Enseignement de l'histoire et de la géographie

La rédaction des nouveaux programmes de l'enseignement historique n'a pas eu uniquement pour but de répartir l'histoire ancienne, l'histoire du Moyen Âge et l'histoire moderne d'une manière différente entre les trois classes de la division supérieure, ou de changer la distribution des faits entre les trente ou trente-cinq leçons qui leur sont réservées dans chacune des années de la division supérieure. La réforme a pénétré plus avant ; elle s'applique à la fois à l'esprit et à la méthode de l'enseignement.

On a voulu que désormais cette étude fût proportionnée au développement intellectuel des élèves : trop élevée jusqu'à ce moment et en même temps trop chargée de détails stériles, elle dépassait le niveau commun, elle écrasait la mémoire ; enfin elle exigeait des rédactions démesurées dont l'étendue excluait toute correction. Nous ne verrons plus les élèves fatiguer leur esprit et leur main à ce travail mécanique et ingrat.

Le court préambule qui précède les programmes d'histoire communs aux deux sections des lettres et des sciences suffit pour guider maintenant les professeurs et pour leur indiquer nettement la voie dans laquelle ils doivent entrer.

Au lieu d'un long récit, continué de classe en classe avec une inévitable monotonie de langage, dans lequel nulle circonstance n'était oubliée, nul détail passé sous silence, les leçons du professeur signaleront aux élèves les hommes, les événements et les peuples qui ont laissé une profonde empreinte de leur passage sur la scène historique, et auxquels s'attache un intérêt général. La description des caractères individuels et nationaux, les tableaux des crises par où passent les sociétés et de l'action qu'exercent sur le développement des peuples la religion, les arts, les lettres, l'industrie, le commerce, la diplomatie, la guerre ; la nature et les causes des relations que le voisinage ou l'éloignement même forme entre les nations diverses : tels seront les objets principaux qui, animant l'exposition du professeur, devront se graver dans la mémoire des élèves et leur rappeler les faits particuliers. Sobre de détails dans l'énumération des événements de médiocre importance, et se contentant de lier par de rapides transitions les scènes mémorables qui seules ont de l'intérêt, il réussira d'autant mieux à s'emparer de son auditoire et à l'instruire, qu'il n'appellera son attention que sur ce qui en est réellement digne, et qu'il le soulagera du fardeau des faits insignifiants et des considérations superflues.

La méthode applicable aux nouveaux programmes est tracée également dans le préambule. Le professeur, au commencement de chaque classe, rendra compte en peu de mots, et surtout au point de vue littéraire, de l'examen des compositions, dont le sujet aura toujours été emprunté à la dernière leçon ; il pourra faire lire quelques passages de sa composition, et s'assurera par de brèves interrogations que les faits précédemment exposés ont été compris et retenus ; cette revue ne devra pas prendre plus d'un quart d'heure. Le quart d'heure suivant sera employé à la dictée

du résumé de la leçon du jour, résumé dans lequel l'enchaînement des faits sera indiqué, et où le professeur aura soin de mettre en saillie les points qui devront être pour les élèves l'objet d'une attention spéciale. Viendra ensuite le développement oral, qu'ils suivront de l'esprit plus que de la plume, afin de s'en rapporter, lorsqu'ils seront interrogés, à leur mémoire plutôt qu'à leurs notes. Les derniers moments de la classe, un quart d'heure au moins, une demi-heure au plus, seront employés à interroger tour à tour les élèves sur les diverses parties de la leçon et sur les rapports qu'elle offre avec les leçons antérieures.

Les compositions historiques, devenues désormais un véritable exercice littéraire, au lieu d'être une reproduction plus ou moins incorrecte d'idées mal saisies, seront corrigées soigneusement par le professeur pour tout ce qui tient au style et à la diction. Il exigera, suivant les prescriptions du programme, qu'elles soient renfermées dans un cadre limité, et il les appréciera non d'après l'abondance des détails, mais d'après le mérite de rédaction. Cette méthode rend inutiles les précis et les autres compilations qui surchargent l'enseignement historique des lycées. Les résumés dictés par le professeur, et qui à la fin de l'année formeront une table raisonnée des matières du cours, pourront être appris par cœur ; le professeur s'assurera du moins que les élèves en ont retenu les principaux traits dans l'ordre des leçons.

Les questions de géographie physique et politique étant beaucoup plus restreintes que celles d'histoire et n'exigeant pas le même nombre de leçons, il n'y aura qu'une classe de géographie tous les quinze jours. Les leçons suivront le texte du programme, à partir de la troisième, et le professeur, pendant cette première année, exercera les élèves au tracé des cartes relatives à la géographie physique. Il devra donner l'intelligence des proportions entre les divers bassins, entre les diverses régions, entre les divers continents, entre les mers et les grands lacs. Il est essentiel que, dans cette étude, les démonstrations graphiques accompagnent constamment les leçons du professeur et servent de contrôle aux réponses des élèves. Du reste, ici, comme dans les classes d'histoire, le professeur devra développer chaque question d'après un sommaire qui servira de base à la fois aux cartes partielles et aux rédactions des élèves. Ces rédactions, par le choix des sujets, par le soin que donnera le professeur à la correction littéraire, auront pour ses auditeurs le double intérêt d'une étude spéciale et d'un exercice général de style. Les sommaires analytiques pourront aussi servir d'exercice de mémoire.

Même dans les cours d'histoire, les professeurs devront proposer de temps en temps des sujets de tracés géographiques relatifs aux régions dont ils auront développé les annales. Ces tracés seront faits au point de vue des époques auxquelles les leçons se rapportent.

[...]

Classe de logique

Enseignement particulier aux élèves de la section des lettres qui suivent la classe de logique.

Révision des études littéraires.

Révision de l'enseignement littéraire.

Les études littéraires finissent avec la classe de rhétorique, mais elles ne doivent pas être délassées. Par une utile et bienveillante mesure, dont la nécessité, du

reste, était depuis longtemps reconnue, on a décidé que, pendant l'année de logique, deux leçons par semaine seraient consacrées à la révision de l'enseignement classique.

De ces deux leçons, l'une devra être réservée aux études historiques et géographiques. C'est là que vient naturellement se placer l'étude des *synchronismes*, tombée mal à propos en désuétude, et qui, remettant pour ainsi dire sous les yeux des élèves, dans une suite de tableaux synoptiques, tous les grands faits et toutes les époques dont ils ont déjà été entretenus, réveillera ou complétera leurs souvenirs et permettra à ceux mêmes qui seraient restés étrangers à certaines parties de l'histoire de combler les lacunes de leur préparation. Le professeur s'assurera aussi, par des interrogations fréquentes, que les élèves ont retenu les principales circonstances des faits qui ne pourront qu'être passés rapidement en revue.

[...]

FORTOUL.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 5, n° 59, p. 339-461, p. 349-350, p. 352-353, p. 359-362, p. 357-377, p. 438.
C.I.O.I.P., t. 4, n° 59, p. 480-611.

— 77 —

27 décembre 1855

RÈGLEMENT SUR LES EXAMENS DE L'AGRÉGATION DES LYCÉES (extraits)

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

TITRE II

Dispositions spéciales à l'agrégation des lettres

Art. 13. — Pour épreuve préparatoire, les candidats font un thème latin, une pièce de vers latins, un thème grec, une composition latine et une composition française sur un sujet de logique, l'autre sur un sujet de littérature, une composition d'histoire. [...]

Art. 16. — Pour seconde épreuve définitive, chaque candidat explique et traduit à livre ouvert un texte grec et latin et commente un texte français. [...] Les candidats font sur tous les textes expliqués des remarques philologiques, historiques, géographiques et littéraires.

Art. 17. — Pour troisième épreuve définitive, chaque candidat fait, après vingt-quatre heures de préparation, une leçon d'une heure au plus à son choix, sur la grammaire, la littérature classique, la logique, l'histoire. [...]

➤ *B.A.I.P.* (A. S.), t. 6, p. 342-346, p. 344-345.

— 78 —

3 août 1857

RÈGLEMENT SUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Vu l'article 63 de la loi du 15 mars 1850,
Vu les articles 8 et 10 du décret du 10 avril 1852,
Vu les divers règlements sur le baccalauréat des lettres,
Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu,
Arrête :
[...]
Art. 14. — Les candidats sont interrogés conformément aux programmes ci-annexés.
[...]
2° Sur l'histoire et la géographie.
[...]
Art.15. — Les diverses épreuves du baccalauréat ès lettres donnent lieu à des suffrages exprimés par une boule blanche, rouge ou noire et distribués de la manière suivante :

Épreuve écrite	Version latine	1 suffrage
	Discours latin	1 suffrage
Explication	d'un auteur grec	1 suffrage
	d'un auteur latin	1 suffrage
	d'un auteur français	1 suffrage
Questions de logique		1 suffrage
Questions d'histoire et géographie		2 suffrages
Questions d'arithmétique, géométrie et physique élémentaires		2 suffrages
		10 suffrages

[...]

ÉPREUVES ORALES

Programme des trois séries de questions

[...]
Deuxième série. Histoire et Géographie.
1. *Histoire ancienne.* – Temps primitifs. – Traditions bibliques. Fondation des empires. – Monde connu des anciens.
Moyen âge. État du monde romain et du monde barbare à la fin du quatrième siècle de notre ère. – Invasion des barbares du Nord. – Alaric. – Attila. – Genseric.

Histoire moderne. État politique et divisions géographiques de l'Europe au milieu du quinzième siècle. – Gouvernement et situation intérieure de la France. – Louis XI. – Charles le Téméraire. Charles VIII.
Géographie. Histoire sommaire de la géographie. – Monde connu des anciens. – Progrès de la géographie au Moyen Âge. – Principales découvertes. – Notions sommaires sur les principaux voyages autour du monde. – Parties du monde.

2. *Histoire ancienne.* Histoire du peuple de Dieu jusqu'à la captivité.
Moyen âge. Principaux États fondés par les barbares dans l'empire romain au cinquième et au sixième siècle.
Histoire moderne. De l'Angleterre au milieu du quinzième siècle. – Guerre des deux Roses.
Géographie. Description sommaire des mers. – Mers secondaires. – Îles et détroits principaux. – Embouchure des fleuves les plus remarquables. – Grands ports. – Notions sommaires sur les lignes de navigation les plus suivies.

3. *Histoire ancienne. Égypte.*
Moyen âge. Clovis. – Fondation de la première monarchie franque.
Histoire moderne. L'Espagne au milieu du quinzième siècle. – Ferdinand et Isabelle. – Chute de Grenade.
Géographie. Asie.

4. *Histoire ancienne.* Assyriens. – Babyloniens. – Phéniciens. – Mèdes et Perses.
Moyen âge. Frédégonde et Brunehaut. – Décadence de la race mérovingienne. – Maires du palais. – Opposition de la Neustrie et de l'Austrasie.
Histoire moderne. Allemagne et Italie au milieu du quinzième siècle. – Frédéric III et Maximilien. – Venise et Gênes. – Les Médicis. – Politique du Saint-Siège. – Les Turcs sous Mahomet II. – Étendue et puissance de l'empire ottoman en 1520.
Géographie. Afrique.

5. *Histoire ancienne.* La Grèce. – Géographie de la Grèce ancienne.
Temps héroïques. – Colonies. – Principaux États : Lycurgue, Solon, Pisistrate.
Moyen âge. Seconde monarchie franque. – Charlemagne.
Histoire moderne. Guerres d'Italie.- Charles VIII. – Louis XII.
Tableau de l'Italie au moment de l'invasion française.
Géographie. Amérique du Nord et Amérique du Sud.

6. *Histoire ancienne.* Guerres médiques. – Guerre du Péloponèse. – Périclès. – Les Grecs en Asie et en Égypte.
Moyen âge. Invasion des peuplades du Midi. – Les Arabes. – Mahomet. – Démembrement du kalifat.
Histoire moderne. Usage de la poudre à canon et de la boussole. – Découverte de l'imprimerie. – Christophe Colomb et Vasco de Gama.
Géographie. Océanie.

7. *Histoire ancienne.* Philippe de Macédoine et Démosthène.
Moyen âge. Partage de l'empire de Charlemagne. – Faiblesse de ses successeurs. – Lutte des derniers Carlovingiens et des premiers Capétiens. – Les Normands. – Démembrement de la France en grands fiefs.
Histoire moderne. La réforme religieuse en Allemagne, en Suisse, en Angleterre.

Géographie. Europe : géographie physique.

8. *Histoire ancienne*. Alexandre le Grand. – Démembrement de son empire.
Moyen âge. Tableau sommaire du système féodal. – Géographie sommaire de l'Europe féodale.
Histoire moderne. Rivalité de François Ier et de Charles-Quint.
Géographie. Europe : géographie politique.

9. *Histoire ancienne*. La Grèce réduite en province romaine.
Moyen âge. Othon le Grand et l'empire germanique. – Grégoire VII. – Rivalité du sacerdoce et de l'Empire.
Histoire moderne. Soliman II. – Siège de Vienne. – Henri II. – Conquête des Trois-Évêchés.
Géographie. Europe : géographie industrielle et commerciale.

10. *Histoire ancienne*. Géographie physique de l'Italie ancienne. – Fondation de Rome. – Les rois.
Moyen âge. Croisades. – Leurs résultats.
Histoire moderne. Le concile de Trente. – La réforme en France. – Guerres de religion. – Charles IX. – Henri III. – Les Guises.
Géographie. France. – Géographie physique : limites ; latitudes et longitudes extrêmes ; tracé du contour. – Ligne de partage des eaux. – Chaînes des montagnes. – Division de la France en versants et en bassins.

11. *Histoire ancienne*. Fondation de la république romaine. – Premières guerres de Rome jusqu'à l'invasion de Pyrrhus.
Moyen âge. Organisation des grandes nations modernes. – En France, progrès de l'autorité royale. – Bataille de Bouvines. – Établissement des communes.
Histoire moderne. Elisabeth et Marie Stuart. – Philippe II d'Espagne. – Soulèvement des Pays-Bas. – Guillaume de Nassau.
Géographie. France. – Géographie physique : côtes maritimes. – Tracé du littoral. – Îles, caps et golfes principaux. – Embouchures des grands fleuves. – Départements et villes principales du littoral.

12. *Histoire ancienne*. Les guerres puniques. – Annibal et Scipion. – Conquêtes des Romains hors de l'Italie.
Moyen âge. Saint Louis. Sa législation. – Renaissance et progrès de la littérature et des arts.
Histoire moderne. Henri IV. Ses victoires. – Son gouvernement. – Sully.
Géographie. France. – Géographie physique : limites des terres. – Tracé de la limite. – Pays limitrophes.

13. *Histoire ancienne*. Troubles civils à Rome. – Les Gracques. – Marius. – Sylla.
Moyen âge. Philippe le Bel. – Application de la loi salique. – Avènement des Valois.
Histoire moderne. Jacques Ier d'Angleterre. – Charles Ier. – Révolution de 1648. – Cromwell.
Géographie. France. – Géographie physique : description sommaire des Alpes et des Pyrénées : situation ; direction ; grandes divisions ; montagnes, cols et ramifications les plus remarquables ; rivières principales qui descendent de ces chaînes.

14. *Histoire ancienne*. Sertorius. – Mithridate. – Pompée. – Cicéron et Catilina.
Moyen âge. Invasion danoise en Angleterre. – Invasion du duc de Normandie. – Royauté anglo-normande. – Henry II. – Établissement de la grande charte.
Histoire moderne. Louis XIII et Richelieu. – Guerre de Trente ans. – Abaissement de la maison d'Autriche.
Géographie. France. – Géographie physique : bassins de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhône ; bassins de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin (partie française).

15. *Histoire ancienne*. César. – Premier triumvirat. – Conquête de la Gaule. – Dictature de César. – Second triumvirat. – Fin de la république.
Moyen âge. – Guerre de Cent ans entre la France et l'Angleterre. – Batailles de Crécy et de Poitiers. – Charles V. – Duguesclin.
Histoire moderne. Mazarin et la Fronde.
Géographie. France. – Géographie commerciale : principaux canaux ; mers et rivières qu'ils mettent en communication. – Principaux chemins de fer ; grandes villes qu'ils unissent ; leur liaison avec les principaux chemins de fer de la Belgique et de l'Allemagne.

16. *Histoire ancienne*. Organisation du gouvernement impérial à Rome. – Auguste. – Bornes et divisions générales de l'empire romain.
Moyen âge. Charles VI. – Les Armagnacs et les Bourguignons. – Bataille d'Azincourt. – Avènement des Lancastre.
Histoire moderne. Louis XIV et son siècle.
Géographie. France. – Géographie politique : ancienne division en provinces : situation des provinces ; date et historique sommaire de leur réunion à la couronne ; capitales.

17. *Histoire ancienne*. Les empereurs romains de la maison d'Auguste. – Naissance et progrès du christianisme.
Moyen âge. Charles VII. – Jeanne d'Arc. – Nouveaux progrès de l'autorité royale en France.
Histoire moderne. Restauration de Charles II en Angleterre. – Jacques II. – Révolution de 1688. – Le prince d'Orange.
Géographie. France. – Géographie politique : division en départements : origine et but de cette nouvelle division. – Situation respective des départements. – Chefs-lieux. – Concordance des deux divisions en provinces et en départements.

18. *Histoire ancienne*. Les empereurs Flaviens. – Les Antonins.
Moyen âge. Espagne. – Lutte entre les Maures et les chrétiens. – Formation et agrandissement des monarchies espagnoles. – Fondation du royaume de Portugal. – Premières découvertes des Portugais.
Histoire moderne. La régence et Louis XV. – Charles XII et Pierre le Grand. – Frédéric II et Marie-Thérèse. – Partage de la Pologne.
Géographie. France. – Géographie administrative : statistique de la France ; superficie. – Population. – Gouvernement. – Divisions administratives, militaires, ecclésiastiques, judiciaires. – Instruction publique. – Préfectures maritimes. – Agriculture, industrie et commerce. – Armée, marine.

19. *Histoire ancienne*. Les empereurs syriens. – Anarchie militaire. – Dioclétien. – Administration impériale.
Moyen âge. Guelfes et Gibelins. – Républiques italiennes : Venise, Gênes, Florence.
Histoire moderne. Louis XVI. – Traité de Versailles. – Révolution française. – Assemblée constituante. – Assemblée législative. – Convention nationale.
Géographie. Colonie française de l'Algérie : situation, limites. – Chaînes de montagnes et rivières principales. – Provinces et villes principales. – Religions.

20. *Histoire ancienne*. Constantin. – Triomphe du christianisme. Théodose. – Partage définitif de l'empire romain. – Chute de l'empire d'Occident. – Organisation et administration de la Gaule pendant toute la durée de l'empire romain.
Moyen âge. Avènement de la maison de Habsbourg. – Affranchissement de la Suisse. – La bulle d'or. – Union de Calmar. – Turcs ottomans. – Chute de Constantinople. – Géographie politique de l'Europe en 1453.
Histoire moderne. Le Directoire. – Le général Bonaparte en Italie et en Égypte. – Le Consulat. – L'Empire. – Napoléon Ier.
Géographie. Colonies françaises dans les différentes parties du monde : situation. – Villes principales. – Production, commerce.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
ROULAND.

➤ *B.A.I.P.* (A. S), t. 8, n° 92, p. 115-131, p. 118, p. 124-128.
Piobetta, p. 411-414, p. 813-822, p. 411-412, p. 814-817.
A. de Beauchamp, t. 2, p. 485-488.

— 79 —

7 août 1857

RÈGLEMENT SUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Vu l'article 63 de la loi du 15 mars 1850 ;
Vu les articles 9 et 10 du décret du 10 avril 1852 ;
Vu les divers règlements sur le baccalauréat ès sciences ;
Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu ;
Arrête :
[...]
Art. 14. — Les candidats sont interrogés conformément aux programmes ci-annexés.
[...]
2° Sur l'histoire et la géographie
[...]

Art. 15. — Les diverses épreuves du baccalauréat ès sciences donnent lieu à des suffrages exprimés par une boule blanche, rouge ou noire, et distribués de la manière suivante :

[...]

Épreuves orales

[...]

Questions d'histoire et de géographie 1 suffrage

[...]

Programme des cinq séries de questions

[...]

Deuxième série. Histoire de France et géographie

1. – *Histoire de France.* – Limites et étendue de la Gaule. – Caractères et mœurs des peuplades gauloises. – Soumission de la Narbonnaise par les Romains. – Luttes contre César. – Condition de la Gaule pendant la durée de l'empire.

Géographie. – Objet et utilité de cette étude. – Nomenclature géographique. – Mappemonde, cartes, échelle. – Valeur des principales mesures itinéraires en myriamètres.

2. – *Histoire.* – Les Francs avant Clovis. – Puissance des Francs mérovingiens. – Mœurs et institutions apportées en Gaule par les Germains. – Bénéfices et alleux.

Géographie. – Division de la surface du globe en terres et en eaux. – Continents. – Divisions relatives aux races et aux religions. – Océan, ses grandes divisions. – Mers principales.

3. – *Histoire.* – Maires du palais. – Opposition de la Neustrie et de l'Austrasie. – Pépin d'Héristal. – Charles Martel. – Pépin le Bref. – Avènement des carolingiens.

Géographie. – Asie. – Afrique. – Amériques du Nord et du Sud. – Océanie. – Limites. – Mers et îles principales. – Montagnes et fleuves. – Principaux États. – Population. – Possessions anglaises aux Indes. – États-Unis d'Amérique. – Divisions de l'Océanie, archipels, colonies.

4. – *Histoire.* – Charlemagne. – Ses guerres. – Son gouvernement. – Étude géographique de son empire. – Premier réveil littéraire.

Géographie. – L'Europe. – Limites et contour. – Mers et îles. – Montagnes et fleuves. – Lacs.

5. – *Histoire.* – Décadence et partage de l'empire franc. – Louis le Débonnaire. – Charles le Chauve. – Bataille de Fontanet. – Les Normands. – Charles le Gros. – Le royaume de France en 843. – Royauté d'Eudes et de Raoul.

Géographie. – Grandes divisions de l'Europe d'après les races et les religions. – Langues principales. – Principaux États. – Leur situation. – Capitales. – Population de l'Europe.

6. – *Histoire.* – Hugues Capet et ses trois premiers successeurs. – Leur alliance avec l'Église. – Établissement des Normands en France. – Exposition du système féodal.

Géographie. – Description sommaire des mers : 1° Grand Océan ; 2° Océan Atlantique ; 3° Mers des Indes ; 4° Méditerranée et Mer Noire ; 5° Mer du Nord ;

6° Mer Baltique. – Situation générale de ces mers. – Forme du littoral, îles et détroits. – Embouchures des fleuves les plus remarquables. – Lignes de navigation les plus suivies.

7. – *Histoire.* – Les Croisades. – Royaume chrétien de Jérusalem. – Expéditions de Saint Louis. – Résultats généraux des Croisades.

Géographie. – États du nord de l'Europe. – Situation, limites, capitales, gouvernements, population.

8. – *Histoire.* – Progrès de l'autorité royale de Louis VI à Saint Louis. – Extension du domaine de la couronne. – Législation de Saint Louis. – Atteintes portées à la féodalité.

Géographie. – États du centre de l'Europe. – Situation, limites, capitales, gouvernements, population.

9. – *Histoire.* – Philippe III et Philippe IV. – Guerres avec l'Aragon, la Flandre, l'Angleterre. – Lutte avec Boniface VIII. – Les États généraux. – Fin de la descendance directe de Hugues Capet. – La loi salique.

Géographie. – États de l'est de l'Europe. – Situation, limites, capitales, gouvernements, population.

10. – *Histoire.* – Première partie de la Guerre de Cent Ans. – Philippe VI et Edouard III. – Batailles de Crécy et de Poitiers. – La jacquerie. – Charles V et Duguesclin.

Géographie. – États du midi de l'Europe. – Situation, limites, capitales, gouvernements, population.

11. – *Histoire.* – Dernière partie de la guerre de Cent ans. – Folie de Charles VI. – Alliance momentanée avec les Anglais. – Armagnacs et Bourguignons. – Bataille d'Azincourt. – Traité de Troyes. – Charles VII et Jeanne d'Arc. – Expulsion des Anglais.

Géographie historique. – Monde connu des anciens. – Progrès de la géographie au Moyen Âge. – Principales découvertes. – Voyages autour du monde.

12. – *Histoire.* – Administration des Valois et progrès de l'autorité royale sous Charles VII et Louis XI. – Pragmatique sanction de Bourges. – Taille perpétuelle. – Armée permanente. – Abaissement de la féodalité princière créée par les apanages. – Mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne.

Géographie industrielle et commerciale. – Notions sommaires sur les localités d'où proviennent les matières premières les plus utiles à l'industrie et sur les centres d'industrie et de commerce les plus importants.

13. – *Histoire.* – Commencement des guerres d'Italie. – Charles VIII et Louis XII. – Rivalité de François Ier et de Charles Quint.

Géographie particulière de la France. – Description orographique et hydrographique de la France. – Longitudes et latitudes extrêmes. – Contours. – Chaînes de montagnes et partage des eaux. – Versants et bassins.

14. – *Histoire.* – Henri II et le traité de Cateau-Cambrésis. – Résultats des guerres d'Italie. – La Renaissance et la Réforme en France. – Guerres de religion.

Géographie. – Limites de terre de la France, tracé des limites. – Départements qu'elle confine. – Pays limitrophes. – Description sommaire des Alpes et des Pyrénées.

15. – *Histoire.* – Henri IV, ses réformes, ses projets. – Sully. – Minorité de Louis XIII. – La guerre de Trente ans. – Richelieu.

Géographie. – Côtes maritimes de la France. – Tracé du littoral. – Îles, caps, golfes. – Départements et villes du littoral.

16. – *Histoire.* – Mazarin. – Traités de Westphalie et des Pyrénées. – Situation des principaux États de l'Europe en 1661. – La littérature française avant Malherbe et Corneille.

Géographie. – Bassins de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhône, bassins de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin (partie française).

17. – *Histoire.* – Gouvernement et administration de Louis XIV. – Colbert. – Industrie et commerce. – Législation. – Époque la plus glorieuse des lettres françaises.

Géographie. – Voies de communication en France. – Canaux et chemins de fer. – Communications entre les mers et les rivières. – Liaison des chemins de fer français avec les principales lignes de la Belgique et de l'Allemagne.

18. – *Histoire.* – Guerres de Louis XIV, depuis la déclaration de guerre à l'Espagne jusqu'aux traités d'Utrecht et de Rastadt.

Géographie. – Ancienne division de la France en provinces et division actuelle en départements. – Concordance des deux divisions.

19. – *Histoire.* – La régence et Louis XV. – Guerre de la Succession et guerre de Sept ans. – Perte des colonies françaises. – Propagation de l'esprit de réforme. – Louis XVI et l'Assemblée nationale. – La Convention. – La Terreur.

Géographie. – Statistique de la France. – Superficie, population. – Gouvernement. – Division administrative, militaire, ecclésiastique, judiciaire. – Instruction publique. – Agriculture, industrie, commerce. – Armée, Marine.

20. – *Histoire.* – Directoire. – Campagnes de Bonaparte en Italie et en Égypte. – Le 18 brumaire. – Consulat et Empire. – État politique de l'Europe en 1810. – Guerre de Russie. – Abdication de l'Empereur. – Les Cent jours. – Waterloo. – Traité de 1815.

Géographie. – Algérie et colonies françaises dans les différentes parties du monde, situation, limites, montagnes, rivières. – Religions. – Villes principales. – Production et commerce.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
ROULAND.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 8, n° 92, p. 151-185, p. 153-156.
Piobetta, p. 414-417, p. 415-416, p. 798-800.

— 80 —

12 août 1857

PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES LYCÉES

Le ministre de l'Instruction publique et des cultes,

Vu l'arrêté du 10 avril 1852, portant règlement du plan d'études des lycées[1],

Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu,

Arrête, ainsi qu'il suit, les programmes de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées :

1° HISTOIRE

CLASSE DE SIXIÈME

Histoire ancienne

1. Division générale de l'histoire ancienne (histoire de l'Orient, de la Grèce et de Rome).

2. Genèse : histoire primitive du monde jusqu'à la dispersion des peuples après le déluge. – Fondation des premiers empires dans les vallées du Nil, du Tigre et de l'Euphrate.

3. *Le peuple de Dieu.* – Vocation d'Abraham. – Les Israélites en Égypte. – Moïse.

4. Établissement des Israélites dans la Terre Promise. – Les Juges. – Les rois : Saül, David, Salomon. – Schisme des dix tribus.

5. *Égypte.* Le Nil et ses inondations. – Principaux rois.

6. Monuments et civilisation de l'Égypte.

7. *Assyriens.* – Ninive et Babylone. – Premier empire d'Assyrie. – Ninus. – Sémiramis. – Sardanapale. – Démembrement de cet empire.

8. Deuxième empire d'Assyrie. – Ses rapports avec les peuples voisins. – Fin du royaume d'Israël.

9. Empire Babylonien. – Nabuchodonosor. – Fin du royaume de Juda. – Captivité de Babylone.

10. *Mèdes et Perses.* – Rois de Médie. – Enfance et avènement de Cyrus.

11. Tableau sommaire des principaux États de l'Asie occidentale à l'avènement de Cyrus. – Conquêtes de Cyrus.

12. Cambyse. – Conquête de l'Égypte. – Avènement de Darius, fils d'Hystaspe.

13. Conquêtes de Darius. – Étendue et division de l'empire des Perses sous Darius. – Origine des guerres médiques.

14. Phéniciens. – Tyr et Sidon. – Colonies phéniciennes ; – Carthage.

(1) Cf. texte 65.

CLASSE DE CINQUIÈME

Histoire grecque

1. Géographie physique de la Grèce. – Montagnes et presqu'îles ; cours d'eau ; mers ; golfes ; îles.
2. Temps primitifs de la Grèce. – Guerre de Troie. – Invasions des Doriens dans le Péloponèse.
3. Sparte. – Lycurgue ; ses lois. – Guerres de Messénie.
4. Athènes. – L'archontat. – Solon ; ses lois. – Pisistrate et ses fils. – Clisthène.
5. Géographie politique de la Grèce à l'époque des guerres médiques. – Colonies grecques. – Institutions communes aux peuples de la Grèce.
6. *Guerres médiques.* – Révolte de l'Ionie. – Première guerre. – Bataille de Marathon. – Miltiade.
7. Seconde guerre. – Aristide et Thémistocle. – Léonidas aux Thermopyles. – Batailles de Salamnie, de Platée et de Mycale. – Cimon. – Fin des guerres médiques.
8. Puissance d'Athènes après les guerres médiques. – Périclès. – État des lettres et des arts.
9. *Guerres du Péloponèse.* – Première période de la guerre. – Paix de Nicias.
10. Alcibiade. – Expédition de Sicile. – Lysandre. – Prise d'Athènes. – Les trente tyrans. – Mort de Socrate.
11. Puissance de Sparte après la guerre du Péloponèse. – Expédition du jeune Cyrus et retraite des dix mille. – Agésilas. – Traité d'Antalcidas.
12. Puissance de Thèbes. – Pélopidas et Épaminondas. – Batailles de Leuctres et de Mantinée.
13. Puissance de la Macédoine. – Philippe. – Son intervention dans les affaires de la Grèce. – Démosthènes. – Bataille de Chéronée.
14. Alexandre le Grand. – Guerre en Grèce. – Guerre contre les Perses. – Batailles du Granique et d'Issus. – Fondation d'Alexandrie.
15. Bataille d'Arbelles. – Fin de l'empire des Perses. – Expédition d'Alexandre dans la Bactriane et dans l'Inde. – Étendue et divisions de l'empire macédonien à la mort d'Alexandre.
16. *Principaux royaumes formés du démembrement de l'empire d'Alexandre.* – L'Égypte sous les Lagides : Ptolémée Soter ; Ptolémée Philadelphe ; Ptolémée Evergète.
17. La Syrie sous les Séleucides : Séleucus Nicator ; Antiochus le Grand ; Antiochus Épiphane ; les Macchabées. – Énumération des principaux États détachés de l'empire des Séleucides.
18. La Macédoine et la Grèce après Alexandre. – Ligue achéenne. – Aratus. – Philopoemen. – Réduction de la Macédoine et de la Grèce en provinces romaines.

CLASSE DE QUATRIÈME

Histoire romaine

1. Géographie physique de l'Italie. – Montagnes ; fleuves ; mers ; golfes ; îles.
2. Fondation de Rome. – Les Rois.

3. Établissement de la république. – Le sénat. – Les patriciens et les plébéiens. – Consuls. – Dictateurs. – Tribuns.
4. Les décemvirs. – La censure. – Union des deux ordres par l'admission des plébéiens à toutes les magistratures.
5. Guerres de Rome contre les peuples voisins. – Invasion des Gaulois. – Guerres contre les Samnites et contre Pyrrhus. – Rapports de Rome avec les peuples vaincus ; colonies.
6. Carthage. – Première guerre punique. – Guerre des mercenaires. – Les Carthaginois en Espagne. – Les Romains dans la Gaule Cisalpine et en Illyrie.
7. Seconde guerre punique. – Annibal. – Passage des Alpes. – Batailles du Tessin, de Trasimène et de Cannes.
8. Continuation de la guerre en Italie, en Sicile, en Espagne, en Afrique. – Scipion. – Bataille de Zama.
9. Guerre contre la Macédoine : bataille de Cynoscéphales. – Guerre contre Anthiochus : bataille des Thermopyles et de Magnésie. Guerre contre les Galates.
10. Guerre contre Persée : bataille de Pydna. – Réduction de la Macédoine et de la Grèce en provinces romaines.
11. Troisième guerre punique. – Destruction de Carthage. – Réduction du royaume de Pergame en province romaine.
12. Guerres et conquêtes des Romains dans la Cisalpine et dans l'Espagne. – Viriathe. – Guerre de Numance. – Formation d'une province romaine dans la Gaule transalpine.
13. État de la république romaine après ces conquêtes. – Les Gracques.
14. Jugurtha. – Guerre des Cimbres. – Marius. – Guerre sociale. – Guerre civile ; dictature de Sylla.
15. Sertorius. – Spartacus. – Les pirates. – Mithridate. – Pompée. – Cicéron et Catilina.
16. Premier triumvirat : Pompée, César et Crassus. – Consulat de César. – Conquête de la Gaule. – Guerre contre les Parthes.
17. Troubles à Rome. – Guerre civile : Pharsale, Thapsus, Munda. – Dictature de César.
18. Deuxième triumvirat : Octave, Antoine et Lépide. – Guerre civile ; batailles de Philippe et d'Actium. – Fin de la république.
19. Organisation du gouvernement impérial. – Bornes et divisions de l'empire. – Siècle d'Auguste. – Naissance et progrès du christianisme.
20. Les empereurs de la famille d'Auguste. – Les Flaviens. – Ruine de Jérusalem. – Conquête de la Grande-Bretagne.
21. Les Antonins. – Conquêtes de Trajan.
22. Les empereurs syriens. – L'anarchie militaire. – Aurélien. – Probus.
23. Dioclétien. – Constantin : triomphe du christianisme ; fondation de Constantinople ; réorganisation de l'empire.
24. Constance. – Julien. – Valentinien et Valens : commencement de la grande invasion. – Théodose. – Partage définitif de l'empire.

CLASSE DE TROISIÈME

Histoire de France et histoire du Moyen Âge du V^e^ au XIV^e^ siècle

1. Division générale de l'histoire universelle. – Tableau sommaire des principaux faits de l'histoire de l'Orient (révision du cours de sixième).
2. Tableau sommaire des principaux faits de l'histoire grecque (révision du cours de cinquième).
3. Tableau sommaire des principaux faits de l'histoire romaine, et particulièrement de l'histoire de la Gaule (révision du cours de quatrième).
4. Invasions des barbares, et principaux États fondés par eux dans l'empire romain au V^e^ siècle.
5. Clovis. – Fondation de l'empire des Francs.
6. Théodoric et les Ostrogoths en Italie. – Justinien : tentative de restauration de l'empire romain. – Les Lombards.
7. Les fils de Clovis. – Partages et guerres civiles. – Dagobert.
8. Les rois fainéants : les maires du palais. – Opposition de la Neustrie et de l'Ostrasie. – Bataille de Testry. – Pépin d'Héristal ; Charles Martel ; Pépin le Bref.
9. Charlemagne. – Ses guerres. – Son gouvernement. – Relations avec l'Orient. – État des lettres sous ce règne. – Étendue et divisions de l'empire de Charlemagne.
10. Mahomet. – Conquêtes des Arabes. – Partage du khalifat. – État de la civilisation arabe au IX^e^ siècle.
11. Louis le Débonnaire. – Guerres civiles. – Bataille de Fontanet. – Traité de Verdun.
12. Charles le Chauve. – Nouvelles invasions barbares : les Normands. – Démembrement de la France en grands fiefs. – Louis le Bègue et ses fils. – Charles le Gros.
13. Les derniers rois carlovingiens et les ducs de France. – Fondation du duché de Normandie. – Avènement des Capétiens. – Tableau sommaire du système féodal.
14. Othon le Grand et l'empire germanique. – Grégoire VII et la querelle des investitures.
15. Les quatre premiers Capéciens. – Fondation du royaume des Deux-Siciles et du royaume du Portugal. – Conquête de l'Angleterre par les Normands.
16. La première croisade. – Fondation du royaume de Jérusalem. – Les premiers ordres militaires.
17. Louis le Gros. – Établissement des communes. – Lutte contre l'Angleterre. – Louis VII. – La seconde croisade.
18. Divorce d'Éléonore. – Les Plantagenets. – Henri II et Thomas Becket. – Commencements de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion ; la troisième croisade.
19. Guerre de Philippe-Auguste contre Richard et Jean sans Terre. – Bataille de Bouvines.
20. Les Guelfes et les Gibelins. – Frédéric Barberousse et Alexandre III. – Innocent III et la quatrième croisade ; Venise. – Frédéric II et Innocent IV.
21. Guerre des Albigeois. – Louis VIII. – Régence de Blanche de Castille.
22. Saint Louis. – Ses guerres contre les barons et les Anglais. – Sa première croisade.

23. Gouvernement de saint Louis ; progrès du pouvoir royal. – La maison d'Anjou à Naples. – Dernière croisade de saint Louis. – Progrès des lettres et arts sous son règne.
24. Philippe le Hardi et Philippe le Bel. – Guerre avec l'Aragon, la Flandre et l'Angleterre.
25. Différend de Philippe le Bel et de Boniface VIII. – États généraux. – Clément V ; résidence des papes à Avignon. – Condamnation des Templiers.
26. Gouvernement de Philippe le Bel. – Les trois fils de Philippe le Bel. – La loi salique ; avènement des Valois.
27. Tableau sommaire de la constitution anglaise au commencement du XIV^e^ siècle. – La grande charte et le parlement.
28. Allemagne : avènement de la maison de Habsbourg. – Affranchissement de la Suisse.
29. Géographie politique de l'Europe en 1328.

CLASSE DE SECONDE

Histoire de France du Moyen Âge et des temps modernes du XIV^e^ siècle au milieu du XVII^e^ siècle

1. Les Valois. – Commencement de la guerre de Cent ans. – Affaire de Flandre et de Bretagne. – Bataille de Crécy. – Siège de Calais.
2. Jean et le prince Noir. – Bataille de Poitiers. – États généraux. – La Jacquerie. – Paix de Bretigny.
3. Charles V et Duguesclin. – Les grandes compagnies en France et en Espagne. – Reprise des hostilités avec les Anglais. – Ordonnances de Charles V. – Grand schisme d'Occident.
4. Charles VI et Richard II. – Troubles en France et en Angleterre. – Avènement des Lancastre. – Assassinat du duc d'Orléans.
5. Les Armagnacs et les Bourguignons. – Henri V – Bataille d'Azincourt. – Traité de Troyes.
6. Henri VI et Charles VII. – Jeanne d'Arc. – Traité d'Arras. – La Praguerie.
7. Fin de la guerre de Cent ans. – Institutions de Charles VII.
8. Allemagne : maison de Luxembourg. – La bulle d'or. – Guerre des Hussites. – Fin du grand schisme d'Occident. – Maison d'Autriche : Maximilien.
9.Les Turcs en Europe. – Bajazet I^er^ et Tamerlan. – Mahomet II. – Prise de Constantinople.
10. Géographie politique de l'Europe en 1453.
11. Louis XI et Charles le Téméraire. – Agrandissement du domaine royal. – Gouvernement de Louis XI.
12. Guerre des deux Roses en Angleterre. – Avènement des Tudors.
13. Formation du royaume d'Espagne. – Ferdinand et Isabelle. – Prise de Grenade.
14. Découvertes maritimes des Portugais et des Espagnols. – Christophe Colomb. – Empire portugais aux Indes. – Empire espagnol au nouveau Monde.
15. Charles VIII et Anne de Beaujeu. – État de l'Italie vers la fin du XV^e^ siècle. – Expédition d'Italie. – Bataille de Fornoue.

16. Louis XII. – Conquête du Milanais. Expédition de Naples. – Jules II. – La ligue de Cambrai. – La sainte ligue. – Bataille de Ravenne.
17. François Ier. – Bataille de Marignan. – Charles-Quint. – Rivalité de la France et de la maison d'Autriche. – Bataille de Pavie. – Traités de Madrid et de Cambrai.
18. Suite de la rivalité des maisons de France et d'Autriche. – Soliman le Grand. – Henri VIII. – Traités de Crépy et d'Ardres.
19. Henri II. – Conquête des Trois-Évêchés. – Abdication de Charles-Quint. – Philippe II. – Bataille de Saint-Quentin. – Prise de Calais. – Paix de Cateau-Cambrésis.
20. Découverte et influence de l'imprimerie. – La renaissance en Italie et en France.
21. La réforme en Suisse et en Allemagne. – Zwingle et Luther. – Les protestants. – Bataille de Muhlberg. – Paix d'Augsbourg.
22. La réforme en Angleterre. – Henri VIII ; Édouard VI ; Marie Tudor ; Élisabeth et Marie Stuart.
23.La réforme dans les Pays-Bas. – Affranchissement des Provinces-Unies. – Philippe II et l'Espagne. – Conquête du Portugal.
24. La réforme en France. – Calvin. – Guerres de religion. – François II et Charles IX.
25. Henri III et la Ligue.
26. Henri IV. – Fin des guerres de religion. – Sully. – Administration de Henri IV. Ses projets.
27. Louis XII. – Le maréchal d'Ancre et le duc de Luynes. – Richelieu. – Abaissement des protestants et de la noblesse.
28. L'Allemagne et les pays du Nord à l'époque de la guerre de Trente ans. – Paix de Westphalie.
29. Les Stuarts en Angleterre. – Jacques Ier et Charles Ier. – Révolution de 1648. – Olivier Cromwell.
30. Géographie politique de l'Europe en 1648.

Classe de rhétorique

Histoire de France et histoire moderne depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'à 1815

1. Minorité de Louis XIV. – Anne d'Autriche et Mazarin. – La Fronde. Guerre contre l'Espagne. – Traité des Pyrénées.
2. Gouvernement personnel de Louis XIV. – Colbert et Louvois. – Conquête de la Flandre. – Traité d'Aix-la-Chapelle.
3. Guerre de Hollande. – Conquête de la Franche-Comté. – Paix de Nimègue. – Chambres de réunion. – Révocation de l'édit de Nantes.
4. Révolution de 1688 en Angleterre. – Guillaume III. – Coalition contre Louis XIV. – Paix de Ryswick.
5. Guerre de la succession d'Espagne. – Traités d'Utrecht et de Rastadt.
6. Caractère général du gouvernement et de l'administration de Louis XIV. – Institutions et fondations de ce règne.
7. Tableau des lettres, des sciences et des arts en France pendant le règne de Louis XIV.

8. Géographie politique de l'Europe en 1715.
9. Louis XV. – Régence du duc d'Orléans. – Ministère du cardinal de Fleury. – Guerre de la succession de Pologne. – Traité de Vienne.
10. Guerre de la succession d'Autriche. – Progrès du royaume de Prusse. – Frédéric II. – Bataille de Fontenoy.
11. Guerre de Sept ans. – Traité de Paris. Perte des colonies françaises.
12. Fin du règne de Louis XV. – Acquisition de la Lorraine et de la Corse. – Destruction des parlements. – État des esprits à cette époque. – Progrès des sciences.
13. Lutte de la Suède et de la Russie. Charles XII et Pierre le Grand.
14. Catherine II. – Partages de la Pologne. – Guerre de la Russie contre la Suède et la Turquie.
15. Puissance maritime et coloniale de l'Angleterre. – Conquêtes des Anglais aux Indes Orientales.
16. Progrès et soulèvement des colonies d'Amérique. – Guerre de l'indépendance des États-Unis. – Traité de Versailles.
17. Louis XVI. – Turgot et Malesherbes. – Necker. – Assemblées des notables. – Convocation des états généraux.
18. Géographie et situation politique de l'Europe en 1789.
19. Assemblée constituante et assemblée législative. – Réunion des trois ordres. – Prise de la Bastille. – Journées des 5 et 6 octobre. – Constitution de 1791. – Déclaration de guerre à l'Autriche. – Journée du 10 août. – Massacres de septembre.
20. Convention nationale. – Procès et mort de Louis XVI. – La Terreur. – Journée du 9 thermidor. – Campagnes de 1793 et 1794. – Le 13 vendémiaire.
21. Directoire. – Campagne de Bonaparte en Italie. – Traité de Campo-Formio.
22. Expédition d'Égypte. – Retour de Bonaparte. – Le 18 brumaire. – Constitution de l'an VIII.
23. Consulat. – Marengo. – Paix de Lunéville et d'Amiens. – Concordat. – Code civil. – Consulat à vie.
24. Empire. – Campagne d'Austerlitz. – Trafalgar. – Paix de Presbourg. – Campagne de Prusse : Iéna, Friedland. – Paix de Tilsitt. – Blocus continental. – Commencement de la guerre d'Espagne. – Wagram.
25. Géographie politique de l'Europe en 1810.
26. Campagne de Russie. – Campagne d'Allemagne. – Campagne de France. – Abdication de l'Empereur. – Retour de l'île d'Elbe. – Les Cent jours. – Waterloo. – Sainte-Hélène.
27. Traités de 1815. – Géographie politique de l'Europe à cette époque.

2° GÉOGRAPHIE

Classe de sixième

Géographie physique du globe. – Géographie générale de l'Asie moderne

1. Objet de la géographie. – Ce qu'on entend par géographie physique et géographie politique. – Définition des principaux termes.
2. Division de la surface du globe en terres et en eaux. – Forme générale de l'ancien et du nouveau continent.

3. Division du monde en cinq parties ; ce que les anciens en connaissaient.
4. Division de l'Océan en grandes mers. – Mers intérieures. – Isthmes et détroits principaux. – Grandes îles du globe.
5. Asie
6. Europe
7. Afrique
8. Amérique
9. Océanie

} Limites, mers et golfes ; lacs et fleuves principaux ; chaînes de montagnes ; volcans ; grandes îles.

10. Géographie politique de l'Asie moderne correspondant à l'Asie connue des Anciens, entre la Méditerranée et l'Indus.
11. Géographie politique des autres contrées de l'Asie.

CLASSE DE CINQUIÈME

Géographie générale de l'Europe et de l'Afrique modernes

1-2. France
3. Grande-Bretagne
4. Belgique, Pays-Bas, États scandinaves
5-6. Confédération germanique, Prusse et Autriche
7. Suisse et États Italiens
8. Espagne et Portugal
9. Grèce et Turquie
10. Russie

} Situation et limites ; grandes divisions territoriales ; capitales ; principales villes ; population ; possessions hors de l'Europe et colonies

11. Géographie politique de l'Afrique septentrionale, correspondant à l'Afrique connue des Anciens. – Géographie politique des autres contrées de l'Afrique.

CLASSE DE QUATRIÈME

Géographie générale de l'Amérique et de l'Océanie

1-2. Révision de la géographie moderne de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique.
3. Amérique : États-Unis
4. Mexique, Amérique centrale et Haïti
5. Nouvelle-Grenade, Vénézuela, Équateur, Bolivie, Pérou
6. États du Rio de la Plata, Uruguay et Paraguay
7. Brésil
8. Amérique anglaise
9. Possessions de la France, de l'Espagne, de la Russie et de Hollande. Principaux peuples indigènes

} Situation et limites ; principales villes.

10. Océanie : possessions des États européens ; principaux peuples indigènes.

CLASSE DE TROISIÈME

Description particulière de l'Europe

1. Géographie physique de l'Europe ; situation, limites ; mers et golfes ; isthmes et détroits ; îles et presqu'îles principales.
2. Grandes chaînes de montagnes ; leur hauteur moyenne ; volcans ; ligne de partage des eaux ; versants.
3. Division de l'Europe en grands bassins ; principaux fleuves et cours d'eau, leur importance commerciale ; lacs.
4. Population de l'Europe ; races, langues, religions ; grandes voies de communication internationale par canaux ou chemins de fer.
5. Divisions politiques (la France exceptée) : GRANDE-BRETAGNE ; principales divisions administratives ; grandes villes d'industrie de commerce ; population, langue, religion, gouvernement. – Importance militaire et commerciale des possessions de la Grande-Bretagne en Europe et hors de l'Europe.
6. BELGIQUE, PAYS-BAS, ÉTATS SCANDINAVES : principales divisions administratives ; villes importantes d'industrie et de commerce ; population, langue, religion, gouvernement. – Possessions hors de l'Europe.
7. CONFÉDÉRATION GERMANIQUE : grandes divisions ; capitales, principales villes d'industrie et de commerce ; population, langue, religion, gouvernement.
8. PRUSSE : sa situation géographique ; division en provinces ; principales villes d'industrie et de commerce ; population, langue, religion, gouvernement. – Provinces qui font partie de la Confédération germanique.
9. AUTRICHE : sa situation géographique ; divers États et peuples qui la composent ; grandes divisions administratives ; principales villes ; langues, religion, gouvernement. – Provinces qui font partie de la Confédération germanique.
10. CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE et ÉTATS ITALIENS : divisions principales ; villes importantes ; langues ; religion, gouvernement.
11. ESPAGNE et PORTUGAL : divisions principales ; villes ; population, langues ; religion, gouvernement. – Possessions hors de l'Europe.
12. TURQUIE et GRÈCE : divisions principales villes ; langue, religion, gouvernement. – Peuples différents compris dans l'Empire ottoman ; possessions hors de l'Europe.
13. RUSSIE et POLOGNE : grandes divisions et principales villes ; langue, religion, gouvernement. – Peuples différents compris dans l'Empire russe ; possessions hors de l'Europe.

CLASSE DE SECONDE

Description particulière de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie

1. Chine, Japon et États de l'Indo-Chine.
2. Perse, Caboul, Afghanistant, Hérat, Turkestan.
3. Turquie d'Asie, Arabie.

} Géographie physique ; grandes divisions, principales villes.

4. Asie russe : géographie physique ; divisions principales et villes importantes.

5. Asie anglaise : géographie physique ; divisions principales ; villes importantes. – Possessions de la France et du Portugal dans les Indes.
6 et 7. Géographie physique et politique de l'Afrique : l'Atlas et le Sahara ; le Nil, le Sénégal et le Niger ; possessions européennes ; principaux États et peuples indigènes.
8. Géographie physique et politique de l'Amérique du Nord : montagnes, fleuves et lacs ; isthmes ; États et confédérations ; grandes villes ; population, gouvernement. – Possessions européennes.
9. Géographie physique et politique de l'Amérique du Sud et des îles du golfe du Mexique et de la mer des Antilles : montagnes, fleuves et lacs ; États et confédérations ; principales villes ; population ; gouvernement. – Possessions européennes.
10. Géographie physique et politique de l'Océanie : principales races indigènes. – Possessions européennes.
11. Description sommaire des mers : le Grand océan et l'océan Atlantique ; la mer des Indes ; principaux golfes ; mers intérieures : lignes de navigation les plus suivies. – Principaux voyages de découvertes et de circumnavigation : terres australes ; passage du Nord-Ouest.

CLASSE DE RHÉTORIQUE

Géographie physique et politique de la France

1, 2, 3. Limites ; latitudes et longitudes extrêmes ; tracé du contour de la France. – Ligne de partage des eaux. Chaînes de montagnes ; situation et direction générale. – Ramifications principales. – Division de la France en versants et en bassins.
Côtes maritimes : 1° de Dunkerque à Bayonne ; 2° de Port-Vendres à Antibes.
Tracé du littoral. – Îles, caps et golfes principaux. – Embouchures des grands fleuves. – Départements et villes principales du littoral.
Limites de terre : 1° de Dunkerque à Wissembourg ; 2° de Wissembourg à Bâle et à Antibes ; 3° de Port-Vendres à Bayonne.
Tracé de la limite ; départements qu'elle confine. – Pays limitrophes.
Description sommaire des Alpes et des Pyrénées : Situation, direction ; grandes divisions ; montagnes, cols et ramifications les plus remarquables ; rivières principales qui descendent de ces chaînes.
4, 5, 6. *Bassins de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhône ; bassins de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin* (partie française).
Ceinture du bassin et cours du fleuve ; tracé ; principaux affluents. – Départements et villes principales qu'arrosent le fleuve et ses affluents principaux – Point où commence la navigation.
7. *Canaux et chemins de fer :*
Principaux canaux ; mers et rivières qu'ils mettent en communication. – Principaux chemins de fer ; grandes villes qu'ils unissent ; leur liaison avec les principaux chemins de fer étrangers.
8, 9, 10. *Ancienne division de la France en provinces :*
Situation des provinces ; date et historique sommaire de leur réunion à la couronne de France ; capitales.

Division de la France en départements :
Origine et but de cette nouvelle division ; situation respective des départements ; chefs-lieux.
Concordance des deux divisions :

Départements formés des anciennes provinces de

1° Bretagne, Normandie, Ile-de-France ;
2° Champagne, Picardie, Artois, Flandre, Lorraine ;
3° Poitou, Maine, Touraine, Anjou, Orléans, Berri, Nivernais, Bourbonnais ;
4° Limousin, Auvergne, Marche, Saintonge, Aunis, Angoumois ;
5° Guyenne, Gascogne, Béarn ;
6° Comté de Foix, Roussillon, Languedoc ;
7° Provence, Dauphiné, Comtat Venaissin, Lyonnais, Corse ;
8° Alsace, Franche-Comté, Bourgogne.

11. *Statistique de la France :*
Superficie. – Population. – Gouvernement. – Divisions administrative, militaire, ecclésiastique, judiciaire. – Instruction publique. – Préfectures maritimes. – Agriculture, industrie et commerce. – Revenu, dette. – Armée, marine.
12. *Colonies :*
Algérie. – Situation, limites. – Chaînes de montagnes et rivières principales. – Provinces et villes principales. – Races principales. – Religions.
Colonies Françaises dans les différentes parties du monde. – Situation. – Villes principales, – Productions, commerce.

Paris, le 12 août 1857

ROULAND.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 8, n° 92, p. 173-185.

— 81 —

14 août 1857

INSTRUCTION POUR L'EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS DES 3 ET 7 AOÛT 1857 RELATIFS AU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES ET AU BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES (extrait)

Monsieur le Recteur

[...]

Le programme d'histoire et de géographie a reçu une modification du même genre[1]. Les numéros qui sont aussi au nombre de vingt comprennent chacun une question d'histoire ancienne, une question d'histoire du Moyen Âge, une question d'histoire moderne, et une question de géographie. Les candidats doivent donc être préparés sur ces diverses parties et l'ignorance présomptueuse n'aura plus à compter sur les chances du hasard.

[...]

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
ROULAND.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 8, n° 92,p. 190-195, p. 192.
A. de Beauchamp, t. 2, p. 496-499, p. 496.
Piobetta, *op. cit.*, p. 417-421, p. 418.

— 82 —

3 octobre 1857

CIRCULAIRE AUX RECTEURS CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS LES LYCÉES

Monsieur le Recteur, j'ai l'honneur de vous transmettre l'arrêté, en date du 12 août 1857[2], par lequel, conformément à l'avis du Conseil impérial, j'ai fixé les programmes de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées.

Je vous transmets également l'arrêté, en date du 3 octobre courant[3], qui détermine les programmes transitoires qui devront être suivis pendant l'année 1857-1858.

L'enseignement de l'histoire, tel qu'il a été réglé par l'arrêté du 30 août 1852[4], avait donné lieu à de sérieuses observations. Après avoir pris l'avis du conseil

(1) Allusion à la réforme du programme de logique.
(2) Cf. texte 81.
(3) Cf. texte 84.
(4) Cf. texte 68.

impérial, j'ai reconnu qu'il convenait de faire dans les programmes une distribution des matières plus en rapport avec le développement des intelligences et avec les études fondamentales de chaque classe.

On a cru devoir suivre, dans la marche de l'enseignement, la succession même des événements et des Empires. En sixième, on a placé l'étude de l'histoire ancienne bornée à la connaissance des faits qui concernent l'Égypte, l'Assyrie, la Médie, la Perse, la Phénicie et Carthage, avec un résumé rapide de l'histoire du peuple de Dieu.

Le cours de cinquième comprend la seconde partie de l'histoire ancienne, c'est-à-dire l'histoire grecque dans ses faits les plus remarquables jusqu'à la dissolution de l'empire d'Alexandre.

Le cours de quatrième est consacré à l'histoire romaine.

En troisième, après une revue générale des temps anciens qui pourra être rapide, puisqu'elle résumera les connaissances acquises dans une étude de troisième année, on commencera l'histoire de France et celle des principaux faits de l'histoire du Moyen Âge du cinquième au quatorzième siècle.

En seconde, on continuera l'histoire de France, toujours en y rattachant les principaux faits de l'histoire du Moyen Âge et de l'histoire moderne depuis la guerre de Cent ans jusqu'à la paix de Westphalie.

En rhétorique, on achèvera l'étude de l'histoire de France et des grands événements de l'histoire générale jusqu'à l'année 1815.

Quant à l'enseignement de l'histoire dans les classes élémentaires, il sera réparti de manière que l'étude de l'histoire sainte comprenne deux années. Dans la classe élémentaire préparatoire, on verra jusqu'au schisme des dix tribus. En huitième, après avoir revu la première partie de cette histoire, on en continuera l'étude jusqu'à la dispersion du peuple juif.

Dans la classe de septième, on étudiera l'histoire de France d'après un livre tout à fait succinct et élémentaire de la nature de ceux qui sont autorisés pour les écoles primaires.

Dans la rédaction des programmes, on s'est efforcé d'appeler exclusivement l'attention sur les grands événements qui doivent être l'objet principal de chaque leçon. On s'est encore particulièrement préoccupé de laisser, par la division des matières, assez de temps pour faire des lectures et pour compléter, par un travail personnel, les connaissances indiquées par le sommaire. Le professeur ne sera point astreint à suivre rigoureusement, pour chaque leçon, le numéro correspondant du programme ; il pourra, au contraire, suivant les exigences de l'enseignement, donner plus de développement à certaines parties et réserver quelques heures pour l'interrogation des élèves et la revue des matières précédemment indiquées.

Conformément aux prescriptions du plan d'études, le professeur dictera le résumé de chaque leçon, qu'il fera suivre de développements oraux. Ces développements seront reproduits par les élèves dans des rédactions assez courtes pour être écrites avec correction. Quant aux récits ou descriptions que recommande le plan d'études, et que l'on peut continuer de donner comme exercices complémentaires, le professeur en choisira les sujets avec une attention scrupuleuse. Il ne laissera jamais dégénérer ces exercices en compositions de fantaisie, aussi dangereuses pour le goût que pour l'étude même de l'histoire.

Aux résumés qui doivent être appris de mémoire, aux rédactions qui par la réflexion propre et l'effort même de la composition, fixent dans l'esprit les circonstances principales des grands faits, le tableau des mœurs et des caractères, il convient de joindre des lectures faites en classe ou indiquées par le professeur aux élèves, et qui, tout en formant le cœur, en élevant l'intelligence et en fixant le souvenir, fassent mieux comprendre les événements par l'intérêt même de la narration. Pour les classes de grammaire, Rollin, qui dans ses récits aussi simples qu'intéressants reproduit la substance et l'esprit de la plus pure Antiquité, offrira le texte ordinaire de ces lectures historiques. Pour les classes supérieures, il est à regretter que nous n'ayons pas un livre complet écrit dans le même esprit ; mais, parmi les ouvrages autorisés sur l'avis du Conseil impérial, il sera facile à un professeur intelligent et sage d'indiquer des morceaux d'une certaine étendue, irréprochables sous le double rapport de la doctrine et du goût, dont la lecture complète l'enseignement du maître et développe chez les jeunes gens l'habitude de l'analyse et de la réflexion.

Pour l'enseignement de la géographie, on a suivi la même méthode. Dans les classes de septième et huitième, cet enseignement comprendra les notions élémentaires de géographie générale et de la géographie de la France, de la nature même de celles qui s'enseignent dans les écoles primaires. Dans les classes de grammaire, on verra successivement toutes les parties de la géographie générale, et, dans les classes d'humanités, on complétera cette étude par celle de la géographie particulière. La géographie spéciale de la France, avec tous ses développements, demeure réservée pour la classe de rhétorique.

On s'est montré très sobre de détails sur la géographie historique : on a jugé qu'il fallait imposer aux professeurs l'obligation de faire connaître surtout la géographie physique du globe et les divisions générales de la géographie politique actuelle, en y rattachant quelques notions de géographie comparée pour l'intelligence de l'histoire ancienne.

En ce qui concerne la méthode à suivre pour assurer le succès de cet enseignement, il conviendra que le professeur trace lui-même sur le tableau noir les contours des régions, le cours des fleuves, les chaînes de montagnes qu'il se propose de décrire. Ces cartes seront reproduites, autant que possible, par les élèves sur le papier. Il ne suffit pas, en effet, d'apprendre par cœur un précis qui ne parle point aux yeux et dont les détails s'échappent promptement de la mémoire. Une courte leçon faite sur la carte tracée au tableau, des interrogations répétées et bien conduites sur les matières qui ont fait l'objet de la leçon précédente, tel est le système qu'il faut suivre. Il importe de placer dans la classe des cartes murales de grande dimension, sur lesquelles l'œil de l'élève se repose même dans les moments de distraction. Il sera bon aussi d'affecter à l'enseignement de l'histoire et de la géographie une salle spéciale qui demeurerait munie des cartes nécessaires pour les cours.

Le nouveau système ne pouvait être suivi cette année sans laisser dans l'instruction des élèves de regrettables lacunes. Il a donc été nécessaire de prescrire des programmes transitoires dont l'application préparera, pour l'année prochaine, l'exécution complète du nouveau plan. Ces programmes transitoires ont été arrêtés de manière à conduire l'enseignement de chaque classe au terme fixé par les programmes définitifs, et en même temps à reprendre, dans une revue sommaire mais

complète, les matières assignées à l'enseignement des années précédentes et qui n'ont pu être étudiées par les élèves.

Je compte sur le zèle de MM. les professeurs pour remplir, dans une juste mesure, la double tâche qui va leur être imposée pour cette année.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé ROULAND.

➤ *B.A.I.P.* (A. S.), t. 8, n° 93, p. 238-241.
C.I.O.I.P., t. 5, n° 1496, p. 155-158.

— 83 —

3 octobre 1857

FIXATION DES PROGRAMMES TRANSITOIRES QUI DEVRONT ÊTRE SUIVIS DANS LES LYCÉES, POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE, PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1857-1858

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des cultes,

Vu l'arrêté du 12 août 1857 portant règlement des programmes de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées[1],

Arrête ainsi qu'il suit les programmes transitoires qui devront être suivis pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie pendant l'année scolaire 1857-1858 :

Classe de cinquième.

Révision de l'histoire des peuples de l'Orient, en cinq leçons successives qui comprendront :

La première, les quatre premiers numéros du programme ;
La seconde, les nos 5 et 6 ;
La troisième, les nos 7, 8, et 9 ;
La quatrième, les nos 10, 11 et 12 ;
La cinquième, les nos 13 et 14.
Géographie en dix leçons.

Classe de quatrième.

1° Révision de l'histoire des peuples de l'Orient, en deux leçons :
La première comprenant les nos 1 à 9 ;
La seconde comprenant les nos 10 à 14 ;

(1) Cf. texte 80.

2° Révision de l'histoire grecque en six leçons, comprenant :
La première, les nos 2, 3, 4 ;
La seconde, les nos 6, 7, 8 ;
La troisième, les nos 9, 10, 11 ;
La quatrième, les nos 12, 13 ;
La cinquième, les nos 14, 15 ;
La sixième, les nos 16, 17, 18.
3° L'histoire romaine en seize leçons, comprenant :
La première, les nos 1 et 2 ;
La seconde, les nos 3 et 4 ;
La troisième, le n° 5 ;
La quatrième, le n° 6 ;
La cinquième, les nos 7 et 8 ;
La sixième, les nos 9 et 10 ;
La septième, les nos 11 et 12 ;
La huitième, le n° 13 ;
La neuvième, le n° 14 ;
La dixième, le n° 15 ;
La onzième, les nos 16 et 17 ;
La douzième, les nos 18 et 19 ;
La treizième, le n° 20 ;
La quatorzième, les nos 21 et 22 ;
La quinzième, le n° 23 ;
La seizième, le n° 24.
Géographie en neuf leçons.

Classe de troisième.

Révision de l'histoire d'Orient en deux leçons ;
Révision de l'histoire grecque en quatre leçons ;
Révision de l'histoire romaine en six leçons ;
Géographie en six leçons
Étude du programme de la classe.

Classe de seconde.

Étude du programme de troisième en dix leçons, comprenant :
La première, les nos 4, 5 et 6 ;
La deuxième, les nos 7 et 8 ;
La troisième, le n° 9 ;
La quatrième, le n° 10 ;
La cinquième, les nos 11, 12 et 13 ;
La sixième, les nos 14 et 15 ;
La septième, les nos 16, 17, 18 et 19 ;
La huitième, les nos 20, 21, 22 et 23 ;
La neuvième, les nos 24, 25 et 26 ;

La dixième, les nos 27 et 28.
Géographie en cinq leçons.
Étude du programme de la classe.

Classe de rhétorique.

Étude de l'histoire de France et des temps modernes depuis 1453, en onze leçons, comprenant :
La première, les nos 10 et 11 ;
La seconde, les nos 12 et 13 ;
La troisième, le n° 14 ;
La quatrième, les nos 15 et 16 ;
La cinquième, les nos 17, 18 et 19 ;
La sixième, les nos 20 et 21 ;
La septième, les nos 22 et 23 ;
La huitième, les nos 24 et 25 ;
La neuvième, les nos 26 et 27 ;
La dixième, le n° 28 ;
La onzième, le n° 29.
Géographie en huit leçons.
Étude du programme de la classe.

Fait à Paris, le 3 octobre 1857.
ROULAND.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 8, n° 92, p. 241-243.

— 84 —

18 mai 1859

CIRCULAIRE RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES LYCÉES

Aux recteurs

Monsieur le Recteur, l'inspection générale des lycées de l'Empire, tout en reconnaissant une amélioration sensible dans l'enseignement de l'histoire, a constaté que plusieurs professeurs ignoraient les instructions et règlements auxquels ils doivent se conformer, et spécialement la circulaire du 3 octobre 1857[1]. Je vous invite à rappeler à MM. les professeurs les principales dispositions de cette circulaire et à les engager à se tenir en garde contre certains abus qui me sont signalés.

Quelques professeurs suivent encore l'ancien système, qui consistait à faire apprendre par cœur de longs résumés, et à donner, sur chaque question, des devoirs

(1) Voir texte 82.

plus littéraires qu'historiques. Aux termes de l'instruction du 3 octobre 1857, chaque leçon doit être suivie d'une rédaction, et les compositions historiques ne sont plus que des exercices complémentaires dont il faut user avec réserve.

Les professeurs d'histoire ne doivent jamais perdre de vue qu'ils sont tenus de développer dans des leçons orales toutes les questions du programme. S'ils ne sont plus astreints à suivre rigoureusement, pour chaque leçon, le numéro correspondant, ils ne peuvent cependant sacrifier aucune partie du cours réglementaire. Ils ne rempliraient pas leur devoir, s'ils se bornaient à développer certains points, ou à dicter quelques appréciations générales, en renvoyant pour le reste, à tel ou tel livre qui se trouve entre les mains des élèves.

Quant aux rédactions, l'étendue en a été sagement réduite ; cependant quelques-unes sont encore trop longues et d'un style souvent négligé. Le professeur d'histoire ne saurait trop se rappeler qu'il doit, comme ses collègues, contribuer à former le goût des élèves, et que les rédactions doivent être écrites avec correction et élégance.

Un autre point, sur lequel j'appelle toute votre attention, est la tendance à l'esprit de système, qui se manifeste chez certains professeurs par des attaques dirigées contre les grandes réputations historiques. Un des principaux avantages de l'enseignement de l'histoire doit être de former l'esprit de la jeunesse à l'amour du bien, en lui inspirant l'admiration pour les hommes qui ont honoré leur pays et l'humanité. Les rabaisser en insistant sur leurs faiblesses ou sur leurs fautes, c'est accoutumer les esprits au dénigrement et au scepticisme, c'est s'écarter de la voie morale où il importe de retenir l'enseignement de l'histoire.

Les professeurs doivent aussi éviter deux autres écueils. Les uns donnent trop de développement à la tactique militaire : les détails techniques de sièges et de batailles, qui ont une grande importance pour les écoles militaires, ne doivent pas occuper la même place dans les écoles civiles. D'autres professeurs, au contraire, se renfermant dans des considérations politiques, se bornent à indiquer les guerres sans les raconter. L'enseignement historique des lycées doit éviter également ces deux excès : il s'exposerait à tomber dans le faux, s'il aspirait à la précision des traités spéciaux sur l'art militaire ou s'il se réduisait à de vagues généralités.

Quant aux livres, qui sont des auxiliaires utiles et souvent même un complément indispensable de l'enseignement historique, les professeurs ne sauraient être trop sévères. La circulaire du 3 octobre 1857 a fixé les principes auxquels ils doivent s'attacher. Pour les classes de grammaire, Rollin qui, dans ses récits aussi simples qu'intéressants, reproduit la substance et l'esprit de la plus pure Antiquité, offrira le texte ordinaire des lectures historiques. Pour les classes supérieures, il est à regretter que nous n'ayons pas un livre complet écrit dans le même esprit ; dans les ouvrages autorisés sur l'avis du Conseil impérial, il sera facile à un professeur intelligent et sage d'indiquer des morceaux d'une certaine étendue, irréprochables sous le double rapport de la doctrine et du goût, dont la lecture complète l'enseignement du maître et développe chez les jeunes gens l'habitude de l'analyse et de la réflexion.

L'enseignement de la géographie est insuffisant dans la plupart des lycées : les professeurs d'histoire le considèrent comme une étude accessoire et ne le donnent pas avec assez de soin pour laisser une trace profonde dans l'esprit des élèves. Il

est nécessaire, pour que cet enseignement porte tous ses fruits, que chaque lycée soit pourvu de cartes murales de grande dimension, sur lesquelles l'œil de l'élève se repose, même dans les moments de distraction. Le professeur doit, autant que possible, tracer lui-même sur le tableau noir les contours des régions, le cours des fleuves, les chaînes de montagnes qu'il se propose de décrire, et former ses élèves au même exercice. Ces cartes seront reproduites par les élèves sur le papier. Il ne faut pas, en effet, apprendre par cœur un manuel de géographie qui ne parle point aux yeux, et dont les détails s'effacent promptement de la mémoire. Une courte leçon faite sur la carte tracée au tableau, des interrogations répétées et bien conduites sur les matières qui ont fait l'objet de la leçon précédente, des notions précises et intéressantes sur la nature et les productions de chaque contrée, voilà le meilleur moyen de graver dans l'esprit des élèves l'enseignement géographique.

Je vous invite, Monsieur le Recteur, à donner immédiatement communication de cette circulaire aux chefs d'établissement d'Instruction publique de votre Académie et à tous les professeurs d'histoire.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
ROULAND.

➤ *B.A.I.P.* (A. S.), t. 10, n° 111, p. 270-272.

—85 —

11 juillet 1860

ÉTABLISSEMENT D'UN ORDRE D'AGRÉGATION POUR L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

À tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes,

Vu l'article 7 du décret du 10 avril 1852[1],

Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. — Un ordre spécial d'agrégation est établi pour les classes d'histoire et de géographie dans les lycées.

Art. 2. — Les formes et les conditions des examens de l'agrégation d'histoire et de géographie seront déterminées par un règlement délibéré au Conseil impérial de l'Instruction publique.

(1) Cf. texte 65.

Art. 3. — Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 juillet 1860,

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes,

ROULAND.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 11, n° 127, p. 191.

— 86 —

11 juillet 1860

RÈGLEMENT POUR L'AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des cultes.

Vu l'article 7 du décret du 10 avril 1852 ;

Vu le décret du 11 juillet 1860, qui établit un ordre spécial d'agrégation pour les classes d'histoire et de géographie dans les lycées ;

Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu,

Arrête :

Art. 1er. — Les dispositions générales du titre Ier du règlement du 27 décembre 1855[1] sur les examens de l'agrégation des lycées s'appliquent à l'agrégation d'histoire et de géographie.

Art. 2. — Pour épreuve préparatoire les concurrents traiteront par écrit :

1° Une question d'histoire ancienne, grecque ou romaine ;

2° Une question d'histoire du Moyen Âge ;

3° Une question d'histoire moderne.

L'une de ces trois questions devra nécessairement porter sur l'histoire de la littérature.

4° Une question de géographie.

Les sujets des compositions seront choisis dans le programme des lycées.

Art. 3. — Pour première épreuve définitive, chaque candidat corrige une composition tirée au sort parmi les compositions d'histoire faites en rhétorique et en seconde au Concours général de Paris.

Il est donc accordé à chaque candidat deux heures de préparation, dans un lieu fermé, avant l'épreuve de la correction, qui dure une demi-heure au moins.

(1) Cf. texte 77.

Art. 4. — Pour seconde épreuve définitive, les candidats expliquent :

1° Un texte pris dans un historien grec ;

2° Un texte pris dans un historien latin ;

3° Un texte pris dans un historien français ancien.

Ils présentent les critiques et observations dont ces textes sont susceptibles, principalement sous le rapport historique.

Ces différents textes sont tirés au sort, à l'instant même, parmi les historiens anciens et modernes, qui seront annuellement indiqués par M. le Ministre de l'Instruction publique, six mois au moins avant l'ouverture des examens.

L'épreuve sur chaque texte dure une heure.

Art. 5. — Pour troisième épreuve définitive, chaque concurrent fait une leçon, savoir :

1°Après vingt-quatre heures de préparation, sur un sujet d'histoire générale ancienne ou moderne pris dans le programme de l'enseignement des lycées ;

2° Après quatre heures de préparation, une leçon de géographie historique ou de géographie comparée.

Chaque leçon durera une heure au plus.

Le sujet de la leçon sera choisi par les juges, tiré au sort par les candidats et délivré par le président du concours.

Art. 6. — Les articles 23 et 24 du règlement du 27 décembre 1855, relatifs au résultat des épreuves, s'appliquent aux examens pour l'agrégation d'histoire et de géographie.

Fait à Paris, le 11 juillet 1860.

ROULAND.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 11, n° 127, p. 192-193.

— 87 —

24 juillet 1860

CIRCULAIRE SUR LES EXAMENS DE L'AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Monsieur le Recteur, j'ai l'honneur de vous adresser ampliation :

1° d'un décret par lequel l'Empereur, sur ma proposition et après avis du Conseil impérial, a établi un ordre spécial d'agrégation pour les classes d'histoire et de géographie ;

2° d'un arrêté que j'ai pris en Conseil impérial pour régler les formes et conditions du nouvel examen d'agrégation.

Les candidats qui se sont préparés aux épreuves de l'agrégation commune en vue de professer l'histoire, pourront jouir, cette année encore, des droits que leur confère l'examen actuel de l'agrégation des lettres.

Ceux qui auront jusqu'ici réservé leur préférence pour l'examen spécial pourront s'y présenter dès cette année.

Je vous invite, en conséquence, à provoquer immédiatement l'inscription des candidats qui se destineraient dans votre Académie au nouvel ordre d'agrégation, et à procéder à l'instruction régulière de ces demandes.

Dans le cas où le nombre des candidats le permettrait, un examen aurait lieu dès cette année. L'ouverture des épreuves serait fixée au 3 septembre prochain. Par exception, les compositions auraient lieu à Paris.

L'explication des auteurs latins porterait sur les historiens compris dans la liste des auteurs prescrits pour l'agrégation des lettres en 1860, savoir :

Tite-Live, livre 22 ; Tacite (Annales), livre 15 ; Thucydide, livre 6.

Pour les auteurs français : Joinville, Commines.

Je vous invite, Monsieur le Recteur, à donner à ces dispositions toute la publicité désirable, et à m'adresser votre rapport avant le 10 août prochain.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
ROULAND.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 11, n° 127, p. 204.
C.I.O.I.P., t. 5, n° 1622, p. 390-391.

— 88 —

10 août 1863

DISCOURS PRONONCÉ PAR S. EXC. M. LE MINISTRE À LA DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS ET DE VERSAILLES (extraits)

Messieurs,

[...]

Dans le pays qui s'appelle la France et qui est le centre moral du monde, accourent de tous les points vers les carrières libérales ceux que les dons naturels, la fortune ou les aptitudes acquises destinent à occuper les premiers rangs. Assurons-leur, par les lettres et par les sciences, par la philosophie et par l'histoire, la culture la plus large et la plus féconde, afin de fortifier l'aristocratie de l'intelligence, au milieu d'un peuple qui n'en veut plus d'autre.

[...]

J'ai l'ordre [...], Messieurs de vous annoncer [...] qu'afin de mettre le cours d'histoire des élèves de philosophie au niveau du grand enseignement qui sera donné dans leur classe, le professeur fera l'histoire générale de l'Europe de 1789 jusqu'à nos jours.

Lorsque, au bout de la dernière année d'études, nous ouvrons devant nos élèves les portes du lycée, ils entrent dans l'inconnu. Fort au courant des choses de Sparte,

d'Athènes et de Rome, ils savent encore ce qu'étaient un manoir féodal et l'Œil-de-Boeuf de Versailles ; mais ils ignorent la société dont ils deviennent les membres actifs, son organisation, ses besoins, ses désirs, les grandes lois qui la régissent, et quel esprit de justice l'anime et la conduit. Les meilleurs sont, par leurs études, contemporains du siècle de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV ; aucun ne l'est de Napoléon III. De là, tant d'ignorance des choses au milieu desquelles ils sont destinés à vivre, tant d'erreurs et de déceptions, tant d'hommes enfin qui ne sont ni de leur temps ni de leur pays. Nous avons, Messieurs, une éducation *classique*, ce qui est un bien ; mais nous n'avons pas une éducation *nationale*, ce qui est mal. L'Empereur a voulu y pourvoir.

V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 14, n° 164, p. 169-173, p. 172-173.
L'Administration de l'Instruction publique de 1863 à 1869, p. 5-11, p. 10-11.

— 89 —

23 septembre 1863

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE À LA CLASSE DE PHILOSOPHIE

Napoléon

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

À tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Vu les décrets des 10 avril 1852 et 29 juin 1863,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. — L'enseignement de la classe de philosophie dans les lycées embrassera désormais, outre toutes les matières indiquées à l'article de notre décret du 10 avril 1852, des études historiques dont le programme sera ultérieurement arrêté.

Art. 2 — Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Biarritz le 23 septembre 1863.

NAPOLÉON

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (A.S.), t. 14, n° 165, p. 295-296.

— 90 —

24 septembre 1863

PROGRAMME DU COURS D'HISTOIRE POUR LA CLASSE DE PHILOSOPHIE

I. – Résumer rapidement les faits généraux qui ont modifié, à partir du quinzième siècle, les idées, les intérêts et la constitution de la société européenne :

1° Révolution politique, qui substitue d'abord la monarchie absolue aux dominations féodales ;

2° Révolution religieuse, qui divise le monde catholique, et prépare l'avénement du principe nouveau de la tolérance ;

3° Révolution économique, qui crée le grand commerce et le capital mobilier ;

4° Révolution dans les arts, qui amène la Renaissance ; dans la philosophie, qui produit l'esprit d'examen ; dans les sciences, qui produisent leur influence sociale.

II. – État de l'Europe dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Les forces nouvelles veulent se faire jour. – En France, opposition entre les idées et les institutions. – Demandes de réformes : les encyclopédistes et les économistes. – Malesherbes et Turgot.

III. – La Révolution française.

Assemblée constituante ; demandes des cahiers ; caractères des réformes politiques et sociales opérées par la Constituante. Exposition des principes de 1789.

Destruction de l'ancien régime ; abolition des privilèges ; égalité civile et politique ; création des actes de l'état civil.

Réformes politiques : le régime constitutionnel substitué au gouvernement du bon plaisir.

Réformes judiciaires : séparation des pouvoirs administratif et judiciaire (tribunal de cassation, jury, juge de paix).

Réformes financières : nouveau système d'impôts ; les bien nationaux et les assignats. Retour sur l'histoire du crédit et sur l'histoire des valeurs fiduciaires.

Destruction de l'ancienne réglementation industrielle ; liberté du travail et des transactions.

IV. – L'Assemblée législative, la Convention et le Directoire.

Impression produite en Europe par la Révolution française : à l'intérieur, opposition de la cour, de la noblesse et du clergé ; l'émigration et les prêtres non assermentés.

Déclaration de Pilnitz, manifeste de Brunswick, soulèvements intérieurs.

La crainte et les revers produisent la Terreur : crimes de septembre, du 21 janvier et du 2 juin ; suppression de la liberté politique (comité du salut public, etc.) et de la liberté commerciale (lois sur le maximum et sur les accaparements, loi de 1793 qui crée les prohibitions, en raison de la guerre avec l'Angleterre) ; le grand livre de la dette publique et la banqueroute des deux tiers.

V. – Le Consulat.

Constitution de l'an VIII ; consécration des conquêtes civiles de la Révolution.

Réorganisation administrative et efforts pour réconcilier les partis.

Organisation départementale.

Création de la Banque de France ; son rôle commercial et financier ; ses transformations successives.

Nouvelle hiérarchie judiciaire (création des tribunaux d'appel)

Le Code civil : ses principes.

Le Concordat. Résumé des tentatives antérieures pour régler les rapports de l'État et de l'Église : pragmatique de Bourges ; concordat de 1516 ; déclaration de 1682 ; concordats et articles organiques.

Réorganisation de l'Instruction publique complétée par la création de l'Université sous l'Empire ; modifications ultérieures.

VI. – L'Empire.

La constitution impériale.

Politique intérieure de Napoléon Ier ; ordre public ; administration économe et active ; grands travaux d'utilité générale : Cherbourg, Anvers, canaux, routes du Simplon et du mont Cénis ; encouragements à l'industrie et aux inventeurs ; premières expositions. Politique extérieure : système d'États feudataires ; blocus continental ; ses conséquences politiques et industrielles (droits des neutres).

État politique et moral de l'Europe en 1810.

La coalition injuste des gouvernements a été plusieurs fois brisée ; mais la prépondérance exagérée de la France fait naître au-delà du Rhin et des Pyrénées un principe nouveau, celui de l'indépendance des peuples (Koerner, Arndt).

À l'intérieur de la France, le désir des réformes libérales est excité par la tension trop grande du gouvernement.

État des lettres, des sciences et des arts :

Chateaubriand et la réaction religieuse ; Mme de Staël et la réaction libérale. – Lagrange, Laplace, Bichat, Berthollet, Monge, Haüy, Fourcroy, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire ; commencement des grandes applications industrielles de la science.

David et Gros.

Résultats du règne de Napoléon Ier. Gloire militaire incomparable et expansion sur toute l'Europe des principes de 1789. – Savante organisation du pays ; puissante impulsion donnée à l'industrie ; grands travaux publics ; essor des sciences ; renouvellement des arts.

VII. – La Restauration.

Le congrès de Vienne et les traités de 1815.

Tableau comparé des puissances européennes et de leurs colonies en 1789 et en 1815.

Napoléon à Sainte Hélène.

VIII. – En France, en Italie, en Espagne et en Allemagne, antagonisme entre l'ancien régime, qui veut renaître, et les idées nouvelles, qui veulent s'affirmer. – Pouvoir des torys en Angleterre.

La Sainte Alliance.

IX. – Louis XVIII. – Occupation militaire du territoire français : la terreur blanche et les cours prévôtales ; le maréchal Ney et le maréchal Brune ; la chambre dite introuvable. – Mesures économiques prises en vue de la politique nouvelle : exagération du système protecteur en France et en Angleterre ; l'échelle mobile.

Sévérité de la nouvelle diète fédérale allemande ; mesures réactionnaires des gouvernements italiens. Par contre, sociétés secrètes ; assassinat de Kotzebue en Allemagne et du duc de Berry en France.

X. – Révolution de 1820 en Espagne et à Lisbonne, à Naples et à Turin ; mouvements en Allemagne et en Pologne, où les promesses de 1813 et 1815 n'étaient pas tenues ; insurrection des Grecs ; émancipation des colonies espagnoles.

Congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone ; la police de l'Europe faite par la Sainte Alliance.

Intervention armée de l'Autriche, qui occupe trois ans l'Italie, de la France, qui reste cinq années en Espagne ; – la Hollande impose sa langue aux écoles et aux tribunaux de Belgique.

XI. – Mouvement de renaissance dans les lettres et les arts : éclat des sciences.

Influence de Schiller, de Goethe, de Byron et des littératures étrangères.

Lamartine et Victor Hugo, Augustin Thierry et Champollion ; orateurs et philosophes.

Ingres, Delacroix, Léopold Robert et Géricault.

Cuvier et G. Saint-Hilaire, Ampère, Arago, Fresnel, Thénard, Gay-Lussac, Chevreul, Berzelius, Humboldt ; Stéphenson et Séguin.

Le premier bateau à vapeur en France (1815), et le premier chemin de fer (1825) ; le premier éclairage au gaz à Paris (1817) ; découvertes d'Ampère et d'Arago qui mettent sur la voie de la télégraphie électrique.

Portée de la révolution produite par ces diverses applications de la science.

XII. – Charles X. – Indemnité aux émigrés ; la Congrégation, loi du sacrilège. – Ministère Villèle en France, Wellington en Angleterre, don Miguel à Lisbonne.

Progrès des idées libérales : en Angleterre, Canning, O'Connell ; émancipation des catholiques d'Irlande ; réformes économiques de Huskisson : en France, ministère Martignac ; en Allemagne, formation de l'union douanière et application à l'intérieur de la liberté commerciale.

Intervention en faveur des Grecs ; bataille de Navarin et occupation de la Morée par un corps français.

La Russie, pour mettre à profit la popularité de la cause hellénique, essaye d'enlever Constantinople : l'Autriche et l'Angleterre l'arrêtent ; traité d'Andrinople, fondation d'un royaume grec.

XIII. – Ministère Polignac. – Prise d'Alger. – Les ordonnances, révolution de juillet.

Résultats généraux des quinze années de la Restauration. – Extension donnée au régime constitutionnel ; prospérité financière et commerciale ; caisses d'épargne ;

délivrance de la Grèce et destruction de la piraterie ; mouvement des esprits. – Chute définitive de l'ancien régime.

XIV. – Le roi Louis-Philippe. – Principe de la politique extérieure : l'alliance anglaise et la paix.

Suites de la révolution de 1830 en Europe : révolution de Bruxelles qui crée le royaume de Belgique ; soulèvement de la Pologne ; chute en Suisse des gouvernements aristocratiques ; nombreux mouvements en Allemagne et concessions libérales. – Révolution à Parme, à Modène, à Bologne, à Ferrare, dans les Marches et l'Ombrie ; intervention armée de l'Autriche malgré la protestation de la France. Occupation d'Ancône.

Chute du ministère tory en Angleterre et bill de réformes.

En Espagne, établissement d'un gouvernement constitutionnel à Madrid et à Lisbonne, mais formation d'un parti carliste à l'instar des légitimistes de France.

En Turquie, réformes du sultan Mahmoud, mais commencement d'un démembrement de l'Empire : Milosch, prince de Serbie ; Méhémet-Ali, pacha d'Égypte. – Victoire d'Ibrahim à Konieh. – Intervention des Russes. – Revue des traités de Kaïnardji (1774), de Bucharest (1812), d'Andrinople (1829) et d'Unkiar-Skélessi (1833).

XV. – Rivalité de la Russie et de l'Angleterre en Orient. – Progrès des Anglais aux Indes, des Russes au sud du Caucase et à l'est de la mer Caspienne. – Rôle de la Perse. – Siège de Hérat (1838). – Précautions prises par les deux puissances l'une contre l'autre. – Expédition des Anglais dans l'Afghanistan et des Russes contre Khiva.

Les Anglais veulent s'ouvrir la Chine, où les Russes ont une mission permanente. – Guerre de l'opium.

XVI. – Les sympathies de la France pour le pacha d'Égypte amènent un rapprochement entre l'Angleterre et la Russie. – Première phase de la question d'Orient : la France est mise hors du concert européen (1840). Traité de Londres et convention des détroits. Fortifications de Paris.

XVII. – Résumé de la politique intérieure du roi Louis-Philippe. – Le gouvernement nouveau se constitue sur une base étroite : le pays légal (200,000 électeurs).

Fréquents changements de ministères. – Droit de visite. – Affaire Pritchard ; mariages espagnols.

Résultats généraux : lois sur l'instruction primaire et sur l'expropriation ; abolition de la loterie ; adoucissement de la loi pénale : progrès de la liberté politique et religieuse. – Sourde propagation des idées socialistes. – Développement de l'industrie (introduction des machines-outils), du commerce (crises commerciales). – Lois sur les chemins vicinaux (1836) et sur les chemins de fer (1842) ; phares pour l'éclairage de tout le littoral. – Progrès des sciences ; – la photographie.

Conquête de l'Algérie, moins la Kabylie et la région du Sud.

XVIII. – Révolution de février 1848.

Demandes pour une réforme électorale et parlementaire, pour le remaniement de notre système de douanes et de certains impôts.

Journées des 23 et 24 février à Paris : chute de la maison d'Orléans et proclamation de la République.

Explosion des idées communistes ; fausses notions sur la nature de la *propriété* et du *capital*, qui représentent les fruits accumulés du travail, – sur la production et la répartition de la richesse, c'est-à-dire sur le travail même, – sur le jeu des institutions de crédit et la libre concurrence, etc.

Arrêt soudain du travail par le défaut de sécurité ; les ateliers nationaux. – Journée du 15 mai et bataille de juin. – Élections du 10 décembre ; le prince Louis-Napoléon est nommé président de la République.

XIX. – Contrecoup des journées de février en Europe.

Ébranlement presque général. – Révolutions à Milan, à Venise, à Vienne, à Berlin, à Francfort, en Hongrie et dans les Principautés danubiennes

Victoire de l'Autriche à Novarre et en Hongrie. – Rétablissement de l'ancien ordre de choses en Italie et en Allemagne. – Occupation de Rome par la France.

XX. – Rétablissement de l'Empire en France sur la large base du suffrage universel. – Napoléon III et la nouvelle constitution impériale.

Le socialisme, vaincu par la force, l'est mieux encore par les constants efforts du gouvernement nouveau pour donner satisfaction aux besoins généraux du pays et aux intérêts populaires.

1° Institutions de bienfaisance :

Organisation de l'assistance judiciaire, d'une caisse de retraites pour la vieillesse et de la médecine cantonale. – Établissement à Vincennes et au Vésinet d'asiles pour les ouvriers convalescents ou mutilés, pour les indigents. – Dotation de l'armée. – Loi sur l'assainissement des logements insalubres. – Fondation de l'Orphelinat du Prince Impérial.

2° Vigoureuse impulsion donnée aux travaux publics :

Le Louvre, Paris, Marseille, Lyon. – Achèvement du réseau des chemins de fer. – Reconstruction de la flotte.

3° Encouragements à l'agriculture, à l'industrie et aux arts :

Organisation des comices agricoles, des chambres d'agriculture, des concours régionaux et de la société des assurances agricoles ; loi pour le reboisement des montagnes et la mise en valeur des biens communaux. – Expositions universelles des produits de l'agriculture, de l'industrie et des arts. – Subventions en faveur du drainage ; assainissement et culture des landes de Gascogne.

4° Institutions de crédit :

Organisation du crédit foncier et du crédit mobilier. – Caisse de la boulangerie pour prévenir, en cas de disette, la trop grande élévation du prix du pain à Paris. – Société du Prince Impérial (prêt de l'enfance au travail) ; conversion de la rente ; emprunts nationaux.

5° Liberté commerciale :

Inauguration en France d'une nouvelle politique commerciale (réforme de sir Robert Peel en Angleterre, M. Cobden). – Suppression de l'échelle mobile. – À Paris, liberté du commerce de la boucherie et de la boulangerie. – Traité de commerce avec l'Angleterre, dans le sens de la liberté des transactions ; conventions analogues avec d'autres puissances. – Création de la grande navigation à vapeur transatlantique.

Effet sur la production générale de la facilité des échanges entre les nations.

6° Instruction publique ; liberté de l'enseignement. – Développement considérable de l'instruction primaire ; amélioration du sort des instituteurs et des membres du corps enseignant. – Fondation de grands prix académiques pour l'encouragement des hautes études ; nombreuses missions scientifiques.

7° Politique générale. – À l'intérieur, accroissement progressif des libertés publiques et politiques de conciliation.

Au dehors, accroissement du territoire national dans la métropole (Savoie et comté de Nice) et dans l'Algérie (conquête de la Kabylie et du Sahara algérien). – Grande situation faite à la France en Europe.

XXI. – Le Tzar Nicolas et le panslavisme.

Politique du Tzar à l'égard de la France depuis 1830. – Son influence sur l'Allemagne. – Ses efforts pour dénationaliser la Pologne. – Il sauve l'Autriche en écrasant les Hongrois, et croit le moment venu de saisir Constantinople. – La France et l'Angleterre l'arrêtent. – Guerre de Crimée. – Convention avec la Suède. – Congrès et traité de Paris. – Progrès du droit des gens. – Expédition de Syrie. – Canal de l'isthme de Suez.

XXII. – Rôle de l'Autriche et du Piémont durant la guerre de Crimée. – Les Autrichiens envahissent le Piémont. – L'Empereur Napoléon, reprenant la politique séculaire de la France, intervient pour sauver le Piémont et détruire la prépotence de l'Autriche en Italie. – Batailles de Magenta et de Solférino. – Paix de Villafranca et traité de Zurich. – Formation d'un royaume d'Italie.

Agitations en Allemagne : antagonisme séculaire de la Prusse et de l'Autriche.

XXIII. – Efforts faits par la civilisation européenne pour déborder sur le reste du monde.

Prospérité des colonies anglaises et des établissements hollandais. – Position des Anglais dans l'Inde depuis la guerre des cypayes. – Occupation par les Russes du bassin de l'Amour : tentative des diverses puissances pour ouvrir le Japon et la Chine. – Prise de Pékin par une expédition anglo-française. – Conquête par la France de la basse Cochinchine. – Nouveau système colonial ; le travail libre et le travail esclave.

XXIV. – Rapide et redoutable essor de l'Union américaine, favorisé par l'extrême liberté des États au centre de l'Union et des particuliers au sein de l'État ; par l'immense étendue de territoire inoccupé et fertile ouverte à l'émigration européenne ; par le développement des cultures (coton, tabac, riz) et la découverte des

gîtes aurifères de la Californie (gisements d'Australie). – Effets de l'abondance de l'or sur le marché européen et révolution économique analogue à celle du seizième siècle.

Le principe nouveau de l'affranchissement des noirs provoque la guerre au sein de l'Union américaine entre les États du Nord et ceux du Sud.

Anarchie permanente des anciennes colonies espagnoles. – Expédition du Mexique, entreprise par les trois puissances pour de communs griefs, et continuée par la France seule. – Prise de Puébla, occupation de Mexico.

XXV. – Tableau comparatif des grandes puissances du monde :

Population, religion, gouvernement, armée, flotte, budget, agriculture, industrie, commerce, arts, sciences, littérature.

Comparaison pour la France, entre les années 1788 et 1863, de la production agricole et industrielle, de la population et des ressources financières. – Accroissement énorme de la richesse publique et de la vie moyenne. – Diminution progressive du paupérisme et de la criminalité.

XXVI. – Caractères nouveaux de la société moderne :

1° Solidarité chaque jour de plus en plus grande entre les peuples ; relations étroites établies par les chemins de fer et la navigation à vapeur, par la télégraphie électrique, les banques et le nouveau régime commercial. Propagation du système métrique ; expositions universelles. Progrès des idées de paix, malgré les guerres récentes, par la fréquence des relations et la solidarité des intérêts entre les peuples.

2° Préoccupation de la part des gouvernements des intérêts du plus grand nombre, pour diminuer, par l'activité du travail, la misère physique, par l'instruction, la misère morale.

3° Par l'égalité des droits et la libre expansion de l'activité individuelle, la richesse est produite en plus grande abondance et se distribue mieux, l'épargne est devenue possible pour les classes qui vivent de salaires, et le capital s'est formé au sein des masses qui ne le connaissaient pas : chez les anciens, la guerre, la spoliation et l'esclavage, avec leur influence corruptrice, donnaient la richesse ; le travail et l'épargne, avec leur action bienfaisante, sont désormais la source des fortunes privées.

Grandeur, mais danger de la civilisation moderne, nécessité de développer les intérêts moraux pour faire équilibre au développement immense des intérêts matériels.

Part de la France dans l'œuvre générale de la civilisation.

V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (A. S.), t. 14, n° 165, p. 299-307.

— 91 —

24 septembre 1863

INSTRUCTION RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE DANS LA CLASSE DE PHILOSOPHIE DES LYCÉES IMPÉRIAUX

Aux recteurs,

Monsieur le recteur, je vous adresse le programme pour le nouveau cours d'histoire dans les classes de philosophie, et qui doit s'étendre depuis 1789 jusqu'à nos jours, afin que ceux qui, dans quelques années, feront les affaires du pays sachent de quelle manière ce pays a jusqu'à présent vécu.

En rhétorique, le professeur expose déjà dans ses dernières leçons les faits qui se sont accomplis de 1789 à 1815. J'ai jugé nécessaire de reprendre cette étude en philosophie d'une manière rapide. Notre société actuelle, avec son organisation et ses besoins, date de la Révolution, et pour la bien comprendre, comme pour la bien servir, il faut la bien connaître.

Mais, en faisant cette révision, le professeur se placera à un point de vue différent de celui où il se met en rhétorique. Cette fois, il négligera les événements militaires, qu'il a racontés l'année précédente, pour suivre de plus près l'enchaînement logique des choses et montrer la marche incertaine, quelquefois précipitée et téméraire, mais toujours résolue et active, de notre société française vers le but nouveau et légitime de ses impatients désirs : plus de bien-être physique, plus aussi de bien-être moral.

À partir de 1815, le récit reprend son cours, et s'étend successivement, comme nos intérêts, bien au-delà de nos frontières. C'est l'honneur de notre pays d'appeler sur lui l'attention des peuples et de faire sentir au loin son influence. Il a tant agi et pensé pour le monde, qu'on trouverait peu de grandes questions européennes qui ne fussent aussi des questions françaises ; de sorte que notre histoire ne s'explique bien qu'à la condition d'étudier celle des autres. En outre, les diverses nations de l'Europe, même du monde, deviennent solidaires. Il faut mêler leurs annales, comme elles mêlent leurs intérêts.

J'ai disposé le programme de manière à ce que les événements accomplis dans les différents pays s'éclairent et s'expliquent les uns les autres. À ce sujet, vous aurez, monsieur le recteur, à rappeler aux professeurs une des lois de leur enseignement, celle qui les avertit de moins tenir à donner beaucoup qu'à bien choisir ce qu'ils donnent. Vous leur ferez aussi remarquer que je me suis efforcé de porter la lumière plutôt sur les choses que sur les personnes. Les hommes passent, les faits demeurent, et nos enfants n'auront affaire qu'avec les conséquences. Même pour les faits, il conviendra de ne pas étudier à la façon de Suétone et de Saint-Simon, mais de les regarder de haut et de loin, bonne manière pour bien voir. On s'arrêtera donc uniquement sur ceux qui sont considérables ou caractéristiques, et que le temps, en les jetant dans son crible, n'a point encore laissé passer et se perdre.

J'ai introduit dans l'histoire des idées et des événements de ce siècle quelques notions d'économie politique. Ce n'est pas à dire que nos chaires doivent se transformer, et que les faits aient à y céder la place aux théories hasardées. Au lycée, on ne fait pas de la science nouvelle : on donne la science faite et éprouvée. Or, depuis un siècle que les économistes sont à l'œuvre, ils ont mis en lumière un certain nombre de vérités que personne aujourd'hui ne conteste plus et dont l'éducation peut déjà s'emparer, au grand profit de nos élèves et du pays.

Tant que la guerre et les intrigues de cour ont été la grande affaire des sociétés, Machiavel et l'histoire-bataille suffisaient. Aujourd'hui, il faut autre chose. Les faits économiques ont pris une trop grande place dans notre société pour que l'histoire puisse les négliger, si elle veut rester ce qu'elle doit être : le trésor de l'expérience humaine et la maîtresse de la vie, *magistra vitae*. L'Angleterre a pu traverser paisiblement une crise épouvantable, parce que les ouvriers connaissent tout ce que nos jeunes gens ignorent encore : les ressorts si délicats de la production et de la vie économique. Nos misères de 1848 sont venues de cette ignorance.

Grâce à cet enseignement, nos élèves, en sortant du lycée, ne tomberont plus dans l'inconnu. Nous leur aurons montré le terrain où, jusqu'à cette heure, ils marchaient sans guide, et nous les aurons mis en état de comprendre les événements au milieu desquels la vie sérieuse vient les surprendre. Jeter un jeune homme dans la cité sans lui avoir rien dit de l'organisation et des nécessités qu'il y rencontre, c'est comme si l'on jetait dans la bataille un chasseur à pied avec l'armement des francs-archers de Charles VII.

Vous connaissez le but de ce cours : éclairer la route où nos enfants s'engagent en devenant hommes ou citoyens.

Quel en sera l'esprit ? Un esprit de paix et de justice.

J'ai toujours trouvé à l'histoire une grande vertu d'apaisement. Elle montre par toutes ses leçons que, si l'absolu se trouve dans la vérité religieuse et dans la vérité scientifique, la politique est, comme la loi, une question de rapport, une convenance entre les choses déjà faites ; que même il faut compter, sans les subir, avec les passions, les préjugés, et que la plus grande des forces, c'est la fermeté dans la modération.

L'histoire stimule les timides en leur faisant voir les nécessités impérieuses des choses, et elle calme les impatients en leur prouvant que rien de durable ne s'improvise, que ce qu'il y a de plus dans le présent, c'est toujours du passé, et qu'il faut en tout l'aide du temps, ce puissant maître, comme dit un des nôtres, le vieil Eschyle.

Aussi suis-je convaincu que l'étude, faite avec bonne foi, des épreuves que nous avons subies depuis quatre-vingts ans est plutôt de nature à apaiser les esprits en les éclairant qu'à les irriter, et qu'elle contribuera à améliorer nos institutions plutôt qu'à les ébranler.

Veillez donc, monsieur le recteur, avec la plus active sollicitude, comme j'y veillerai de mon côté par l'inspection générale et par moi-même, à ce que ce cours soit une école de moralité, de respect et de modération : la vérité sur les choses ; partout et en tout une haine vigoureuse pour le mal et pour ceux qui l'ont accompli sciemment, mais des égards pour ceux qui n'ont fait que se tromper et qui ont servi leur pays avec de l'erreur quand ils croyaient le servir avec de la vérité.

Respectons les hommes qui ont, avant nous, porté le poids du jour, pour que nous soyons respectés à notre tour malgré nos fautes.

Le gouvernement impérial cherche, comme son glorieux fondateur, la réconciliation des partis, et sa plus belle victoire serait de réunir tous ceux que nous ont légués nos révolutions, pour qu'il n'en restât qu'un seul, celui de la France.

Aussi, monsieur le recteur, je n'ai pas besoin de vous dire qu'en instituant ce cours nouveau, le gouvernement ne songe pas à faire de tous nos professeurs d'histoire des avocats intéressés et aveugles d'une cause qui n'est plus à gagner.

Quand on n'est qu'un parti, on fausse l'histoire pour la faire servir à ses desseins ; mais quand on représente, après les avoir noblement servis, les intérêts généraux du pays et la nation même avec ses aspirations les plus généreuses, on ne craint pas la lumière ni la comparaison avec personne, et on demande simplement la vérité.

Les professeurs d'histoire de votre académie n'ont donc, monsieur le recteur, qu'à s'inspirer pour leur enseignement de ce patriotisme éclairé qui met l'honneur et l'intérêt du pays au-dessus de toutes les questions, et de la fierté légitime que donne l'idée qu'on appartient à une société policée, libre et puissante.

Agréez, etc.

Le ministre de l'Instruction publique,
V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (A. S.), t. 14, n° 165, p. 296-299.
C.I.O.I.P., t. 6, n° 1750, p. 25-28.
L'Administration de l'Instruction publique de 1863 à 1869..., p. 17-22.

— 92 —

26 septembre 1863

ARRÊTÉ PRESCRIVANT L'APPLICATION IMMÉDIATE DU NOUVEAU PROGRAMME D'HISTOIRE DANS LA CLASSE DE PHILOSOPHIE

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Vu le décret du 23 septembre, portant que l'enseignement de la classe de philosophie des lycées embrassera des études historiques dont le programme sera ultérieurement déterminé ;

Vu l'urgence, et attendu l'impossibilité de réunir le Conseil impérial de l'Instruction publique avant la rentrée des classes,

Arrête :

Article 1er. — Une leçon d'histoire sera faite, chaque semaine, aux élèves de la classe de philosophie des lycées, conformément au programme annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le présent arrêté sera exécuté dès la rentrée des classes et jusqu'à son remplacement par un arrêté définitif rendu après avis du Conseil impérial de l'Instruction publique.

Fait à Paris, le 26 septembre 1863.

V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (A. S.), t. 14, n° 165, p. 307-308.

— 93 —

15 décembre 1863

PROGRAMME DU COURS D'HISTOIRE POUR LA CLASSE DE PHILOSOPHIE[1]

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Vu le décret impérial du 23 septembre 1863, statuant que l'enseignement de la classe de philosophie des lycées comprendra, outre déjà les matières obligatoires, des études historiques,

Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu,

Arrête ainsi qu'il suit le programme du cours d'histoire pour la classe de philosophie des lycées :

I. – Résumer rapidement les faits généraux qui ont modifié, à partir du quinzième siècle, les idées, les intérêts et la constitution de la société européenne :

1° Révolution politique, qui substitue d'abord la monarchie absolue aux dominations féodales ;

2° Révolution religieuse, qui divise l'Europe, et prépare l'avènement du principe de la liberté des cultes ;

3° Révolution économique, qui favorise le développement du grand commerce et de la richesse mobilière ;

4° Révolution dans les arts et les lettres (XVI^e^ et XVII^e^ siècle), dans la philosophie et les sciences : développement de l'esprit d'observation et d'examen scientifique.

II. – État de l'Europe dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

En France, opposition entre les idées et les institutions. Demandes de réformes.

(1) Ce programme avait été publié provisoirement pour la rentrée des classes, en attendant la réunion du Conseil impérial, auquel, d'après la loi, il devait être soumis avant de devenir définitif.

III. – La Révolution française.

Assemblée constituante ; demandes des cahiers ; caractère des réformes politiques et sociales opérées par la Constituante. Principes de 1789.

Fin de l'ancien régime ; abolition des privilèges ; égalité civile et politique ; création des actes de l'état civil.

Réformes politiques : la royauté constitutionnelle substituée au pouvoir absolu.

Réformes judiciaires : séparation des pouvoirs administratifs et judiciaires (tribunal de cassation, jury, justices de paix).

Réformes financières : nouveau système d'impôts. Les assignats et leurs conséquences. Retour sur l'histoire du crédit.

Suppression de l'ancienne réglementation industrielle ; liberté du travail et des transactions.

IV. – L'Assemblée législative, la Convention et le Directoire.

Impression produite en Europe par la Révolution française ; à l'intérieur, opposition de la cour, de la noblesse et du clergé. L'émigration.

Déclaration de Pilnitz, manifeste de Brunswick, soulèvements intérieurs.

La Terreur. Suppression des libertés publiques (Comité du salut public ; maximum et loi sur les accaparements). Le grand-livre de la dette publique et la banqueroute des deux tiers.

V. – Le Consulat.

Constitution de l'an VIII ; consécration des conquêtes civiles de la Révolution.

Mesures prises pour réconcilier les partis.

Organisation administrative, départementale et municipale.

Création de la Banque de France.

Nouvelle hiérarchie judiciaire (création des tribunaux d'appel).

Le Code civil : ses principes.

Le Concordat (loi du 13 germinal an X).

Réorganisation de l'Instruction publique. L'Université.

VI. – L'Empire.

La constitution impériale.

Politique intérieure de Napoléon Ier ; ordre public ; grands travaux d'utilité générale.

État des lettres et des arts. Sciences nouvelles (géologie et paléontologie). Applications industrielles de la science.

Politique extérieure de Napoléon Ier. Blocus continental, ses conséquences politiques et industrielles (droits des neutres).

État de l'Europe en 1810.

Gloire militaire. Expansion sur l'Europe des principes de 1789.

Coalition des puissances étrangères contre la prépondérance de la France.

Invasion du territoire français. Chute de l'Empire.

VII. – La Restauration. Charte de 1814. Les Cent Jours ; l'acte additionnel.
Le congrès de Vienne et les traités de 1815.
Tableau comparé des puissances européennes et de leurs colonies en 1789 et en 1815.
Napoléon à Sainte-Hélène.

VIII. – En France, en Angleterre, en Italie, en Espagne et en Allemagne, antagonisme entre l'ancien régime et les idées nouvelles.
La Sainte-Alliance.

IX. – Louis XVIII. – Occupation militaire du territoire français. Réaction politique. Sociétés secrètes en France et à l'étranger.
Mesures économiques prises en vue de la politique nouvelle ; système protecteur en France et en Angleterre.

X. – Révolution en Espagne, à Lisbonne, à Naples et à Turin ; mouvements en Allemagne et en Pologne ; insurrection des Grecs ; émancipation des colonies espagnoles.
Congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone.
Intervention de l'Autriche en Italie, de la France en Espagne.
Politique de la Hollande en Belgique.

XI. – État des lettres, des sciences et des arts.
Influence des littératures étrangères.
Nouvelles applications de la science à l'industrie : navigation à vapeur, chemins de fer, éclairage au gaz, phares, carte géologique de la France ; découvertes qui ont mis sur la voie de la télégraphie électrique.

XII. – Charles X. – Ministère Villèle. Indemnité aux émigrés.
État de l'Angleterre ; ministère Wellington.
Révolution en Portugal ; don Miguel à Lisbonne.
Progrès des idées libérales ; émancipation des catholiques d'Irlande ; réformes économiques de Huskisson ; union douanière en Allemagne ; ministère Martignac.
Intervention en faveur des Grecs ; Navarin ; invasion des Russes en Turquie ; traité d'Andrinople ; fondation d'un royaume grec.

XIII. – Ministère Polignac. – Prise d'Alger. – Les ordonnances, révolution de juillet.
Résultats généraux des quinze années de la Restauration. – Extension donnée au régime constitutionnel, prospérité financière et commerciale ; institutions des caisses d'épargne ; délivrance de la Grèce et destruction de la piraterie ; mouvement des esprits ; résistance du gouvernement et sa chute.

XIV. – Le roi Louis-Philippe. – Charte de 1830.

Suites de la révolution de 1830 en Europe ; création du royaume de Belgique ; soulèvement de la Pologne ; mouvement en Suisse, en Allemagne et en Italie ; intervention de l'Autriche ; occupation d'Ancône par la France.

En Angleterre, bill de réforme.

En Espagne et en Portugal, établissement d'un gouvernement constitutionnel.

En Turquie, réformes du sultan Mahmoud, de Méhémet-Ali en Égypte.

Intervention des Russes (1833).

XV. – Rivalité de la Russie et de l'Angleterre en Orient. – Progrès des Anglais aux Indes, des Russes au sud du Caucase et à l'est de la mer Caspienne. – La Perse. – Siège de Hérat (1838). – Expédition des Anglais dans l'Afghanistan et des Russes contre Khiva.

Les Anglais et la Chine. – Guerre de l'opium.

XVI. – Sympathies de la France pour le pacha d'Égypte. – Rapprochement entre l'Angleterre et la Russie. – Première phase de la question d'Orient. – Traité de Londres (1840) ; convention des détroits.

XVII. – Résultats et faits généraux du règne de Louis-Philippe : système électoral (200 000 électeurs). Fréquents changements de ministères. – Lois sur l'instruction primaire et sur les travaux publics ; abolition de la loterie ; progrès de la liberté politique et religieuse. – Sourde propagation des idées socialistes. – Développement de l'industrie et du commerce. – Lois sur les chemins vicinaux (1836) et sur les chemins de fer (1842). – Progrès des sciences.

Conquête de la plus grande partie de l'Algérie.

Politique extérieure : attitude du gouvernement à l'égard des puissances étrangères.

XVIII. – Révolution de février 1848. – Gouvernement provisoire ; le suffrage universel. – Proclamation de la République.

Explosion des idées communistes. Arrêt soudain du travail. Ateliers nationaux.

Élection du 10 décembre ; le Prince Louis-Napoléon, Président de la République.

XIX. – Contrecoup des journées de février en Europe : à Milan, à Venise, à Rome, à Vienne, à Berlin, à Francfort, en Hongrie et dans les Principautés danubiennes.

L'Autriche à Novare. – Occupation de Rome par la France.

XX. – Rétablissement de l'Empire. Napoléon III et la nouvelle constitution impériale.

Satisfaction donnée aux besoins généraux du pays et aux intérêts populaires :

Institutions de bienfaisance ;

Impulsion donnée aux travaux publics ;

Encouragements à l'agriculture, à l'industrie et aux arts ;

Institutions de crédit ;
Liberté commerciale ;
Instruction publique, liberté de l'enseignement.

XXI. – Politique de l'Empereur Nicolas à l'égard de la France depuis 1830. – Influence du Tzar sur l'Allemagne. – Ses efforts pour dénationaliser la Pologne. – Ses projets sur Constantinople. – Guerre de Crimée. – Prise de Sébastopol. – Convention avec la Suède. – Congrès et traité de Paris. – Nouveaux principes du droit des gens. – Expédition de Syrie. – Canal de l'isthme de Suez.

XXII. – Rôle de l'Autriche et du Piémont durant la guerre de Crimée. – Les Autrichiens envahissent le Piémont. – Intervention de la France. – Batailles de Magenta et de Solférino. – Paix de Villafranca et traité de Zurich. – Formation d'un royaume d'Italie. – Annexion à la France du comté de Nice et de la Savoie.
Agitation en Allemagne : antagonisme séculaire de la Prusse et de l'Autriche.

XXIII. – Progrès de l'influence des nations européennes dans le reste du monde.
Prospérité des colonies anglaises et des établissements hollandais. – Position des Anglais dans l'Inde depuis la guerre des cypayes. – Les Russes dans l'extrême Orient. – Tentative des diverses puissances pour ouvrir le Japon et la Chine. – Prise de Pékin par une expédition anglo-française. – Conquête par la France de la basse Cochinchine. – Nouveau système colonial ; le travail libre et le travail esclave.

XXIV. – Rapide essor de l'Union américaine ; ses causes. – Découverte des gîtes aurifères de la Californie et de l'Australie ; effets de l'abondance de l'or sur le marché européen.
Guerre entre les États du Nord et ceux du Sud.
Situation des anciennes colonies espagnoles. – Expédition du Mexique. – Prise de Puébla, occupation de Mexico.

XXV. – Tableau comparatif des grandes puissances du monde :
Population, région, gouvernement, armée, flotte, budget, agriculture, industrie, commerce, arts, sciences, littérature.
Comparaison pour la France, entre les années 1788 et 1863, de la production agricole et industrielle, de la population et des ressources financières. – Accroissement de la richesse publique et de la vie moyenne. Progrès de la charité publique ; diminution de la criminalité.

XXVI. – Caractères nouveaux de la société moderne :
1° Relations étroites établies entre les peuples par les chemins de fer et la navigation à vapeur, par la télégraphie électrique, les banques et le nouveau régime commercial. Propagation du système métrique ; expositions universelles. Progrès des idées de paix ; solidarité des intérêts entre les peuples.
2° Sollicitude des gouvernements pour les intérêts matériels et moraux du plus grand nombre.

3° Par l'égalité des droits et la libre expansion de l'activité individuelle, la richesse est produite en plus grande abondance et se distribue mieux ; l'épargne et le capital sont devenus possibles pour ceux qui vivent de salaires. Dans l'Antiquité, la guerre, la spoliation et l'esclavage, avec leur influence corruptrice, donnaient la richesse ; le travail et l'épargne, avec leur action bienfaisante, sont désormais la source des fortunes privées.

Grandeur, mais danger de la civilisation moderne ; nécessité de développer les intérêts moraux pour faire équilibre au développement immense des intérêts matériels.

Part de la France dans l'œuvre générale de la civilisation.

Fait à Paris le 15 décembre 1863.

V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (A. S.)., t. 14, n° 168, p. 477-483.

— 94 —

16 juillet 1864

CIRCULAIRE RELATIVE À L'ENVOI D'UN QUESTIONNAIRE ET DE TABLEAUX POUR ÉTABLIR UNE STATISTIQUE DE L'INSTRUCTION SECONDAIRE (extrait)

[...]

Enseignement secondaire public. – Questions particulières.

[...]

8. L'enseignement de l'histoire est-il irréprochable à tous les points de vue ?

9. L'abus des rédactions trop longues a-t-il disparu ? Maîtres et élèves s'efforcent-ils de leur donner un caractère littéraire ? Dans la classe d'histoire, les élèves sont-ils exercés à parler ?

10. L'étude de la géographie est-elle, autant que possible, attachée à l'enseignement historique ? Se fait-elle, au moins en partie au tableau noir ? Chaque élève a-t-il son atlas ?

11. Dans les classes de grammaire, l'enseignement de l'histoire confié aux professeurs de latinité, donne-t-il des résultats satisfaisants ? Est-il dirigé de manière à développer l'intelligence et non pas seulement la mémoire de l'enfant ? Profite-t-on de toutes les occasions que le cours fournit, pour exercer les élèves à faire de petits récits de vive voix et par écrit ?

[...]

V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (N. S.), t. 2, n° 27, p. 15-34, p. 23.
C.I.O.I.P., t. 6, p. 149-165, p. 156.

— 95 —

28 novembre 1864

RÈGLEMENT POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES
(extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Vu l'article 63 de la loi du 15 mars 1850 ;
Vu les articles 8 et 10 du décret du 10 avril 1852 ;
Vu le règlement du 3 août 1857 ;
Vu le décret du 27 novembre 1864 ;
Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu,
Arrête :
[...]

TITRE V. – De l'épreuve orale

Art. 18.— L'épreuve orale commence par l'explication à livre ouvert d'un auteur grec, d'un auteur latin et d'un auteur français [...] parmi les auteurs prescrits pour la classe de rhétorique des lycées. Le candidat doit d'ailleurs répondre aux questions de littérature et d'histoire qui se rattacheraient naturellement à cette explication.

Art. 19. — Des questions puisées dans les programmes officiels de l'enseignement des classes de rhétorique et de philosophie sont ensuite adressées au candidat.

[...]

2° Sur l'histoire et la géographie

Art. 20. — Les diverses épreuves sont partagées en cinq sections qui sont représentées par un nombre de suffrages déterminé comme il suit.

[...]

4° L'histoire et la géographie 1 suffrage[1]

[...]

Le Ministre de l'Instruction publique
V. Duruy.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 2, n° 47, p. 546-554, p. 550-551.
Piobetta, p. 454-458, p. 454-456.
A. de Beauchamp, p. 658-668, p. 666.

(1) Sur un total de 9 suffrages. Avec le *Règlement relatif aux suffrages exprimés lors des épreuves du baccalauréat ès lettres* (19 mars 1870), l'histoire et la géographie ne représentent plus qu'un suffrage sur 10.

— 96 —

24 mars 1865

ARRÊTÉ MODIFIANT LE PLAN D'ÉTUDE DES LYCÉES (extraits)[1]

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,
Vu le décret du 2 septembre 1863 ;
Vu le décret du 27 novembre 1864 ;
Vu le décret du 4 décembre 1864 ;
Vu le décret du 28 novembre 1864 ;
Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu,
Arrête, ainsi qu'il suit le programme de l'enseignement secondaire classique des lycées :

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE

Division élémentaire

[...]

Dans les classes préparatoires et en huitième, histoire sainte et notions élémentaires de géographie générale. – En septième, histoire et géographie sommaire de la France. – Récits simples, lus par les maîtres et répétés par l'élève de vive voix ou par écrit.

[...]

Division de grammaire

En sixième, histoire ancienne de l'Orient, géographie physique du globe, géographie générale de l'Asie moderne. – [...].

En cinquième, [...]. Histoire de la Grèce ancienne, géographie générale de l'Europe et de l'Afrique modernes. – [...].

En quatrième, [...]. Histoire romaine. – Géographie générale de l'Amérique et de l'Océanie [...].

(En quatrième, par semaine, [...] une classe d'histoire et de géographie ; [...].

[...]

Division supérieure

En troisième, [...]. Histoire de la France et du Moyen Âge du V^e^ siècle au XIV^e^. – Géographie ; description particulière de l'Europe. – [...].

(Par semaine, [...] une classe d'histoire ; [...] une conférence de géographie.)

En seconde, [...]. Histoire de la France, du Moyen Âge et des temps modernes, de XIV^e^ siècle au milieu du XVII^e^. – Géographie : description particulière de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie. – [...].

(Même distribution des classes qu'en troisième.)

(1) Sur ce plan d'études, cf. A. Zévort, « L'enseignement secondaire de 1880 à 1890 », *R.E.S.E.S.*, 1889.

En rhétorique, [...]. Histoire moderne et histoire de France, depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'en 1815. – Révisions de la géographie générale. – [...].

(Par semaine, [...] une classe d'histoire ; [...] une conférence de géographie.)

Classe de philosophie

[...]. Histoire contemporaine (programme du 15 décembre 1863). – [...].

(Par semaine, [...]. Une leçon pour l'histoire.)

Classe de mathématiques élémentaires

Le cours préparatoire, ou la première année de mathématiques élémentaires, comprend, en cinq leçons par semaine, la révision de l'enseignement scientifique de la classe de troisième et des cours de seconde et de rhétorique [...]. Les cinq autres leçons de la semaine sont réservées pour l'enseignement littéraire qui comprend : [...] 3° le résumé des cours d'histoire de seconde et de rhétorique ; 4° la géographie générale [...].

[...] (Dans la classe de mathématiques élémentaires proprement dite), une leçon par semaine est consacrée à l'enseignement historique. [...]. Il y a en outre les conférences pour la géographie et les langues vivantes.

Le Ministre de l'Instruction publique.
V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (N. S.), t. 3, n° 61, p. 347-349.

— 97 —

24 mars 1865

INSTRUCTION RELATIVE À L'EXÉCUTION DE L'ARRÊTÉ DU 24 MARS 1865, MODIFIANT LE PLAN D'ÉTUDES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE DES LYCÉES (extraits)[1]

Aux recteurs

[...]

La suppression de la narration française dans les mêmes classes (troisième et seconde) est fondée sur cette raison que la rédaction de l'histoire, à laquelle on doit conserver un caractère essentiellement littéraire, remplace avantageusement pour elles l'exercice de la narration.

[...]

La description particulière de l'Europe, qui fait l'objet du cours de géographie de la classe de troisième, comprendra dorénavant la géographie de la France, dont

(1) Les remarques sur l'histoire et la géographie représentent 25 % du texte de la circulaire.

le programme, rédigé pour la classe de rhétorique avec les détails les plus minutieux, reste supprimé.

[...]

En rhétorique, le programme compliqué de la géographie de la France sera remplacé par une révision de la géographie générale enseignée dans les classes de troisième et de seconde.

[...]

Le cours d'histoire de rhétorique (1643-1845) devra aussi être déchargé de nombreux détails qui trouvent mieux leur place dans la première partie du cours suivi par les élèves de philosophie.

[...]

Le second enseignement particulier à la classe de philosophie, celui de l'histoire contemporaine, a été placé au terme de ces études qui retiennent si longtemps les élèves à Athènes et à Rome, pour leur apprendre les grandeurs comme les misères de nos sociétés modernes, en faire des hommes de leur temps et les mettre mieux en état de servir leur pays selon les nécessités du présent.

Pour l'enseignement de l'histoire et de géographie quelques recommandations sont nécessaires.

De la cinquième à la rhétorique inclusivement, le professeur d'histoire emploiera, chaque année, ses premières leçons à des interrogations qui porteront sur l'ensemble du cours de l'année précédente. Ces révisions multipliées à dessein sont indispensables à l'élève pour affermir sa marche et lui donner la sécurité d'aller plus loin.

[...]

La géographie est une nomenclature dont la mémoire doit se charger, et qui comme toutes les nomenclatures, s'oublie vite. Aussi la faisons-nous apprendre deux fois : d'abord, dans les classes de grammaire, d'une manière élémentaire ; ensuite dans les classes d'humanités, d'une façon plus complète. Pour apprendre cette nomenclature, il n'est pas besoin d'une classe régulière ; quelques dessins et des interrogations suffisent. La classe de quinzaine précédemment consacrée à la géographie sera donc rendue aux lettres, qui de cette façon se trouveront n'avoir rien perdu par l'accroissement donné à l'enseignement scientifique, et une anomalie gênante à plus d'un titre aura disparu. Chaque semaine, et autant que possible le jeudi matin, le professeur d'histoire fera en échange, durant une heure, une conférence de géographie.

Mais la géographie n'est pas seulement une nomenclature ; elle est encore une science fort belle, très-philosophique, et qui explique la moitié de la destinée des peuples. Aussi faut-il la mêler sans cesse à l'histoire et montrer le théâtre tout en racontant les événements qui s'y déroulent. C'est pour cette raison qu'on ne donne point un programme spécial de géographie à la classe de philosophie, où l'histoire contemporaine conduira nécessairement les élèves dans toutes les grandes régions du monde.

[...]

Le ministre de l'Instruction publique.
V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (N. S.), t. 3, n° 61, p. 341-346, p. 341-344.
C.I.O.I.P., t. 6, n° 1864, p. 224-228, p. 225-226.

— 98 —

25 mars 1865

PROGRAMMES POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES LYCÉES

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Vu l'arrêté du 24 mars 1865, modifiant le plan d'études des lycées ;

Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu,

Arrête ainsi qu'il suit les programmes d'histoire et de géographie, ainsi que les programmes de l'enseignement scientifique des lycées.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Classe de sixième

Histoire ancienne, première partie : Histoire de l'Orient (1)

Histoire primitive du monde. – Les Israélites en Égypte et dans la Terre Promise. – Les Juges. – Les rois. – Schisme des dix tribus. – Destruction des deux royaumes.

Égypte. – Le Nil. – Principaux rois.

Monuments et civilisation de l'Égypte.

Assyriens. – Ninive et Babylone. – Sémiramis et Sardanapale.

Deuxième empire d'Assyrie.

Empire babylonien. – Nabuchodonosor.

Mèdes et Perses. – Déjocès. – Cyrus et ses conquêtes.

Cambyse. – Conquête de l'Égypte.

Darius. – Ses expéditions avant les guerres médiques.

Phéniciens. – Tyr et Sidon. – Carthage.

Géographie physique du globe. – Géographie générale de l'Asie moderne (2)

Objet de la géographie. – Définition des principaux termes.

Division de la surface du globe en terres et en eaux.

Division du monde en cinq parties ; ce que les anciens en connaissaient.

Division de l'Océan en grandes mers. – Mers intérieures. – Isthmes et détroits principaux. – Grandes îles du globe.

Géographie politique de l'Asie moderne correspondant à l'Asie connue des Anciens, entre la Méditerranée et l'Indus.

Géographie politique des autres contrées de l'Asie.

Classe de cinquième (3)

Histoire ancienne, seconde partie : Histoire de la Grèce

Géographie de la Grèce ancienne.

Temps primitifs de la Grèce. – Guerre de Troie.

Sparte. – Lycurgue ; ses lois. – Guerre de Messénie.

Athènes. – L'archontat. – Solon ; ses lois. – Pisistrate et ses fils. – Clisthène.

Colonies grecques. – Institutions communes aux peuples de la Grèce.

Guerres médiques. – Révolte de l'Ionie. – Première guerre. – Bataille de Marathon. – Miltiade.
Seconde guerre. – Léonidas aux Thermopyles. – Batailles de Salamine, de Platée et de Mycale. – Aristide, Thémistocle et Cimon.
Puissance d'Athènes après les guerres médiques. – Périclès. – Éclat des lettres et des arts.
Guerre du Péloponèse. – Périclès et Cléon. – Nicias et Alcibiade. – Expédition de Sicile. – Lysandre. – Prise d'Athènes. – Les trente tyrans. – Mort de Socrate.
Puissance de Sparte après la guerre du Péloponèse. – Expédition du jeune Cyrus et retraite des Dix Mille. – Agésilas. – Traité d'Antalcidas.
Puissance de Thèbes. – Pélopidas et Épaminondas. – Batailles de Leuctres et de Mantinée.
Puissance de la Macédoine. – Philippe. – Démosthène. – Bataille de Chéronée.
Alexandre le Grand. – Guerre contre les Perses. – Batailles du Granique et d'Issus. – Fondation d'Alexandrie. – Bataille d'Arbelles. – Fin de l'Empire des Perses. – Étendue de l'empire macédonien à la mort d'Alexandre.
L'Égypte sous les Lagides.
La Syrie sous les Séleucides ; les Macchabées.
La Macédoine et la Grèce après Alexandre. – Ligne achéenne. – Aratus. – Réduction de la Macédoine et de la Grèce en provinces romaines.

Géographie générale de l'Europe et de l'Afrique modernes

France
Grande-Bretagne
Belgique, Pays-Bas, États scandinaves
Confédération germanique, Prusse et Autriche
Suisse et Italie
Espagne et Portugal
Grèce et Turquie
Russie

} Situation et limites ; grandes divisions territoriales ; capitales ; principales villes ; population ; possessions hors de l'Europe et colonies.

Géographie politique de l'Afrique septentrionale, correspondant à l'Afrique connue des anciens. – Géographie politique des autres contrées de l'Arique.

Classe de quatrième

Histoire ancienne, troisième partie : Histoire de Rome
Géographie de l'Italie ancienne.
Fondation de Rome. – Les rois et le sénat.
Établissement de la république. – Les patriciens et les plébéiens. – Consuls. – Dictateurs. – Tribuns.
Les décemvirs. – La censure. – Union des deux ordres par l'admission des plébéiens à toutes les magistratures.
Guerres de Rome contre les Gaulois ; les Samnites et Pyrrbus. – Colonies romaines.
Carthage. – Première guerre punique. – Guerre des mercenaires.
Seconde guerre punique. – Annibal. – Passage des Alpes. – Batailles du Tessin, de la Trébie, de Trasimène, de Cannes. – Scipion. – Bataille de Zama.

Guerre contre la Macédoine : bataille de Cynoscéphales. – Guerre contre Antiochus.
Guerre contre Persée : bataille de Pydna. – Réduction de la Macédoine et de la Grèce en provinces romaines.
Troisième guerre punique. – Destruction de Carthage. – Réduction du royaume de Pergame en province romaine.
Viriathe. – Guerre de Numance. – Formation d'une province romaine dans la Gaule Transalpine.
État de la république romaine après ces conquêtes. – Les Gracques.
Jugurtha. – Guerre des Cimbres. – Marius et Sylla.
Sertorius. – Spartacus. – Les pirates. – Mithridate. – Pompée. – Cicéron et Catilina.
Premier triumvirat : Pompée, César et Crassus. – Consulat de César. – Conquête de la Gaule. – Guerre contre les Parthes.
Troubles à Rome. – Guerre civile : Pharsale, Thapsus, Munda. – Dictature de César.
Deuxième triumvirat : Octave, Antoine et Lépide. – Guerre civile ; batailles de Philippes et d'Actium. – Fin de la République
Organisation du gouvernement impérial et bornes de l'empire. – Siècle d'Auguste. – Naissance et progrès du christianisme.
Les empereurs de la famille d'Auguste. – Les Flaviens. – Ruine de Jérusalem. – Conquête de la Grande-Bretagne.
Les Antonins. – Conquêtes de Trajan.
Les empereurs syriens. – L'anarchie militaire. – Aurélien. – Probus.
Dioclétien. – Constantin : triomphe du christianisme ; fondation de Constantinople.
Constance. – Julien. – Valentinien et Valens : commencement de la grande invasion. – Théodose. – Partage définitif de l'Empire.

Géographie générale de l'Amérique et de l'Océanie
Révision de la géographie moderne de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique.

Amérique : États-Unis
Mexique, Amérique centrale et Haïti
Nouvelle-Grenade, Venezuela, Équateur, Bolivie, Pérou, Chili
États du Rio de la Plata, Uruguay et Paraguay
Brésil
Amérique anglaise
Possessions de la France, de l'Espagne, de la Russie et de la Hollande. – Principaux peuples indigènes

} Situation et limites ; principales villes.

Océanie : possessions des États européens ; principaux peuples indigènes.

Classe de troisième

Histoire de France et histoire du Moyen Âge du V^e^ au XIV^e^ siècle
Révision sommaire de l'histoire ancienne.
Invasion des Barbares.
Clovis. – Fondation de l'empire des Francs.

Théodoric et les Ostrogoths en Italie. – Justinien : tentative de restauration de l'empire romain. – Les Lombards.
Dagobert. – Les rois fainéants et les maires du palais. – Bataille de Testry. – Pépin d'Héristal ; Charles Martel ; Pépin le Bref.
Charlemagne. – Ses guerres. – Son gouvernement. – Étendue de son empire.
Mahomet. – Conquêtes des Arabes. – Partage du khalifat. – Éclat de la civilisation arabe au IX^e^ siècle.
Louis le Débonnaire. – Bataille de Fontanet. – Traité de Verdun.
Charles le Chauve. – Nouvelles invasions des Barbares ; les Northmans. – Démembrement de l'empire en royaumes et de la France en grands fiefs. – Régime féodal.
Allemagne et Italie. – Othon le Grand. – Grégoire VII ; la querelle des investitures.
France. – Les quatre premiers Capétiens. – Fondation du royaume des Deux-Siciles et du royaume de Portugal. – Conquête de l'Angleterre par les Normands. – Première croisade.
Louis le Gros. – Les communes. – Louis VII. – La seconde croisade.
Les Plantagenets. – Henri II et Thomas Becket. – Angleterre et France ; Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion ; la troisième croisade. – Jean sans Terre. – Bataille de Bouvines. – La grande charte.
Allemagne et Italie. – Les Guelfes et les Gibelins. – Frédéric Barberousse et Alexandre III. – Innocent III et la quatrième croisade ; Venise. – Frédéric II et Innocent IV.
France. – Guerre des Albigeois. – Louis VIII. – Régence de Blanche de Castille. – Saint Louis. – Ses guerres, ses croisades, son gouvernement. – La maison d'Anjou à Naples.
Philippe le Hardi et Philippe le Bel. – Guerres avec l'Aragon, la Flandre et l'Angleterre. – Différend avec Boniface VIII. – États généraux. – Résidence des papes à Avignon. – Condamnation des Templiers.
Les trois fils de Philippe le Bel. – La loi salique. – Avènement des Valois.
Tableau sommaire de la constitution anglaise au commencement du XIV^e^ siècle.
Allemagne. – Avènement de la maison de Habsbourg. – Affranchissement de la Suisse.

Description particulière de l'Europe
Géographie de l'Europe ; limites ; mers et golfes ; isthmes et détroits ; îles et presqu'îles principales.
Grandes chaînes de montagnes ; volcans ; ligne de partage des eaux ; principaux fleuves et lacs.
Population de l'Europe ; langues, religions.
Divisions politiques : *France et Grande-Bretagne* ; principales divisions administratives ; villes d'industrie et de commerce ; population, religion, gouvernement. – Importance militaire et commerciale des possessions extérieures ou coloniales.
Belgique, Pays-Bas, États-Scandinaves : villes importantes d'industrie et de commerce ; population, religion, gouvernement. – Possessions hors de l'Europe.
Confédération germanique, Prusse et Autriche : grandes divisions ; capitales, principales villes d'industrie et de commerce ; population, religion, gouvernement. –

Provinces de la Prusse et de l'Autriche qui font partie de la confédération germanique.

Confédération helvétique et Italie : divisions principales ; villes importantes ; population, religion, gouvernement.

Espagne et Portugal : principales villes ; population, religion, gouvernement. – Possessions hors de l'Europe.

Turquie et Grèce : principales villes ; religion, gouvernement. – Peuples différents compris dans l'empire ottoman ; possessions hors de l'Europe.

Russie et Pologne : principales villes ; religion, gouvernement. – Peuples différents compris dans l'empire russe ; possessions hors de l'Europe.

Classe de seconde

Histoire de France, du Moyen Âge et des temps modernes, du XIV^e^ siècle au milieu du XVII^e^ siècle

Philippe de Valois et Édouard III. – Commencement de la guerre de Cent ans. – Bataille de Crécy. – Siège de Calais.

Jean et le prince Noir. – Bataille de Poitiers. – États généraux. – La Jacquerie. – Paix de Brétigny.

Charles V. – Les grandes compagnies en France et en Espagne. – Duguesclin. – Nouvelle guerre avec les Anglais. – Ordonnances de Charles V. – Grand schisme d'Occident.

Charles VI et Richard II. – Troubles en France et en Angleterre. – Avènement des Lancastre. – Assassinat du duc d'Orléans. – Les Armagnacs et les Bourguignons. – Henri V. – Bataille d'Azincourt. – Traité de Troyes.

Henri VI et Charles VII. – Jeanne d'Arc. – Traité d'Arras. – La Praguerie. – Fin de la guerre de Cent ans. – Institutions de Charles VII.

Allemagne : maison de Luxembourg. – La bulle d'or. – Guerre des Hussites. – Fin du grand schisme d'Occident. – Maison d'Autriche : Maximilien.

Les Turcs en Europe. – Bajazet I^er^ et Tamerlan. – Mahomet II. – Prise de Constantinople.

Louis XI et Charles le Téméraire. – Agrandissement du domaine royal. – Gouvernement de Louis XI.

Guerre des deux Roses en Angleterre. – Avènement des Tudors.

Formation du royaume d'Espagne. – Ferdinand et Isabelle. – Prise de Grenade.

Découvertes maritimes des Portugais et des Espagnols. – Christophe Colomb. – Empire portugais aux Indes. – Empire Espagnol au Nouveau Monde.

Charles VIII. et Anne de Beaujeu. – État de l'Italie vers la fin du XV^e^ siècle. – Expédition d'Italie. – Bataille de Fornoue.

Louis XII. – Conquête du Milanais. – Expédition de Naples. – Jules II. – La ligue de Cambrai. – La sainte ligue. – Bataille de Ravenne.

François I^er^. – Bataille de Marignan. – Charles-Quint. – Rivalité de la France et de la maison d'Autriche. – Bataille de Pavie. – Traités de Madrid et de Cambrai. – Soliman. – Henri VIII. – Traités de Crépy et d'Ardres.

Henri II. – Conquête des Trois Évêchés. – Abdication de Charles-Quint. – Philippe II. – Bataille de Saint-Quentin. – Prise de Calais. – Paix de Cateau Cambrésis.

Découverte et influence de l'imprimerie. – La Renaissance en Italie et en France. La réforme en Suisse et en Allemagne. – Zwingle et Luther. – Bataille de Muhlberg. – Paix d'Augsbourg.
La Réforme en Angleterre et en Écosse. – Henri VIII ; Édouard VI ; Marie Tudor ; Élisabeth et Marie Stuart.
La Réforme dans les Pays-Bas. – Affranchissement des Provinces-Unies. – Philippe II. – Conquête du Portugal.
La Réforme en France. – Calvin. – Guerres de religion. – François II et Charles IX. – Henri III et la Ligue.
Henri IV. – Fin des guerres de religion. – Sully. – Administration et politique de Henri IV.
Louis XIII. – Le maréchal d'Ancre et le duc de Luynes. – Richelieu. – Abaissement des protestants et de la noblesse.
La guerre de Trente ans. – Paix de Westphalie.
Les Stuarts en Angleterre. – Jacques I^er^ et Charles I^er^. – Révolution de 1648. – Olivier Cromwell.

Description particulière de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie

Chine, Japon et États de l'Indo-Chine.
Perse, Caboul ou Afghanistan, Hérat, Turkestan
Turquie d'Asie, Arabie
} Situation et limites ; principales villes.

Asie russe.
Asie anglaise. – Possessions de la France et du Portugal en Asie.
Géographie de l'Afrique : l'Atlas et le Sahara ; le Nil, le Sénégal et le Niger. – Récentes découvertes. – Possessions européennes.
Géographie de l'Amérique du Nord et des îles du golfe du Mexique et de la mer des Antilles : États et confédérations ; grandes villes ; population ; gouvernement. Possessions européennes.
Géographie de l'Amérique du Sud : montagnes, fleuves et lacs ; États et confédérations ; principales villes ; population ; gouvernement. – Possessions européennes.
Géographie de l'Océanie : races indigènes. – Possessions européennes.
Description sommaire des mers : le Grand océan et l'océan Atlantique ; la mer des Indes ; principaux golfes ; mers intérieures ; Gulf-stream ; lignes de navigation les plus suivies. – Principaux voyages de découvertes et de circumnavigation : terres australes ; passage du Nord-Ouest.

Classe de rhétorique

Histoire de France et histoire moderne depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'à 1815

Minorité de Louis XIV. – La Fronde. Guerre contre l'Espagne. – Traité des Pyrénées.
Gouvernement personnel de Louis XIV. – Colbert et Louvois. – Conquête de la Flandre et de la Franche-Comté. – Paix d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. – Chambres de réunion. – Révocation de l'édit de Nantes.

Révolution de 1688 en Angleterre. – Guillaume III. – Guerres de la ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne. – Traités de Ryswyck, d'Utrecht et de Rastadt.
Caractère général du gouvernement de Louis XIV. – Institutions et fondations. – Tableau des lettres, des sciences et des arts en France pendant le règne de Louis XIV.
Louis XV. – Régence du duc d'Orléans. – Ministère du cardinal de Fleury. – Guerre de la succession de Pologne. – Traité de Vienne.
Guerre de la succession d'Autriche et guerre de sept ans. – Progrès du royaume de Prusse. – Frédéric II. – Traité de Paris. – Perte des colonies françaises.
Fin du règne de Louis XV. – Acquisition de la Lorraine et de la Corse. – Destruction des parlements. – État des esprits à cette époque. – Progrès des sciences.
Lutte de la Suède et de la Russie. Charles XII et Pierre le Grand.
Catherine II. – Partages de la Pologne. – Guerre de la Russie contre la Suède et la Turquie.
Puissance maritime et coloniale de l'Angleterre. – Conquêtes des Anglais aux Indes orientales. – Régime colonial.
Progrès et soulèvement des colonies d'Amérique. – Guerre de l'indépendance des États-Unis. – Traité de Versailles.
Louis XVI. – Turgot et Malesherbes. – Necker. – Assemblées des notables. – Convocation des états généraux.
Situation politique de l'Europe en 1789.
Assemblée constituante et Assemblée législative. – Réunion des trois ordres. – Prise de la Bastille. – Journées des 5 et 6 octobre. – Constitution de 1791. – Déclaration de guerre à l'Autriche. – Journée du 10 août. – Massacres de septembre.
Convention nationale. – Procès et mort de Louis XVI. – La Terreur. – Journée du 9 thermidor. – Campagnes de 1793 et 1794. – Le 13 vendémiaire.
Directoire. – Campagnes de Bonaparte en Italie. – Traité de Campo-Formio. – Expédition d'Égypte. – Le 18 brumaire.
Consulat. – Marengo. – Paix de Lunéville et d'Amiens. – Consulat à vie.
Empire. – Campagne d'Austerlitz. – Trafalgar. – Paix de Presbourg. – Campagne de Prusse : Iéna, Friedland. – Paix de Tilsitt. – Blocus continental. – Commencement de la guerre d'Espagne. – Wagram.
Campagne de Russie. – Campagne d'Allemagne. – Campagne de France. – Abdication de l'Empereur. – Retour de l'île d'Elbe. – Les Cent jours. – Waterloo.
Traités de 1815.
Révision sommaire de la géographie générale. (Voir les programmes des classes de troisième et de seconde.)

Classe de philosophie

Pour le cours d'histoire dans la classe de philosophie, comme au programme du 15 décembre 1863.

(1) Pour les classes d'histoire, le professeur dictera et fera réciter un court résumé de ses leçons. Il donnera des développements oraux, en s'attachant, dans les classes de grammaire, à l'exposition des faits, surtout à la biographie des personnages les plus célèbres. Dans les classes d'humanités, il rendra son cours progressivement plus élevé en montrant l'enchaî-

nement des événements. Partout il s'assurera, par des interrogations fréquentes, que les élèves ont compris la leçon et qu'ils l'ont retenue. Les développements oraux du professeur et les lectures faites sur ses indications par les élèves donneront lieu à des rédactions assez courtes pour être écrites avec soin. Ce travail, qui doit être considéré comme un des principaux devoirs des élèves, sera gradué selon les classes ; fort simple dans celles de grammaire, surtout dans les premières, il prendra plus d'importance dans les classes d'humanités. Par la rédaction soigneusement corrigée, le professeur apprendra à ses élèves à composer et à écrire ; par l'interrogation, il les habituera à mettre promptement de l'ordre dans les idées et à parler.

(2) Le professeur tracera sur le tableau noir les contours des régions, le cours des fleuves, les chaînes de montagnes qu'il se propose de décrire. Ces cartes seront reproduites à main levée par les élèves sur le papier, et on s'assurera, par des interrogations répétées, qu'ils ont compris et retenu.

(3) De la cinquième à la rhétorique inclusivement, le professeur emploiera, chaque année, ses premières leçons à des interrogations qui porteront sur l'ensemble du cours de l'année précédente.

Le Ministre de l'Instruction publique.
V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 3, n° 61, p. 350-356.

— 99 —

25 mars 1865

RÈGLEMENT POUR L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES
(extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique,
Vu l'article 63 de la loi du 15 mars 1850 ;
Vu les articles 9 et 10 du décret du 10 avril 1852 ;
Vu le règlement du 7 août 1857 ;
Vu le règlement du 27 novembre 1864 ;
Vu le décret du 4 décembre 1864 ;
Vu l'arrêté du 24 mars 1865 ;
Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu,
Arrête :
[...]

TITRE V. – De l'épreuve orale

[...]

Art. 19. — Des questions puisées dans les programmes officiels de la classe de mathématiques élémentaires (2e année) sont ensuite adressées au candidat :
[...]
3° Sur l'histoire et la géographie
[...]

Art. 20. — Les diverses épreuves sont partagées en cinq sections qui sont représentées par un nombre de suffrages déterminé comme il suit :

[...]

5° La philosophie, l'histoire et la géographie 2 suffrages[1]

[...]

Le Ministre de l'Instruction publique,
V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 3, n° 70, p. 387-395, p. 391-392.
Piobetta, p. 458-462, p. 458, p. 461-462.
A. de Beauchamp, t. 2, p. 680-684, p. 683.

— 100 —

21 juin 1865

LOI PORTANT ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale Empereur des Français, à tous présents et à venir, SALUT.

[...]

L'enseignement secondaire spécial comprend : [...] l'histoire et la géographie [...].

[...]

NAPOLÉON.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 4, n° 73, pp, p. 81.

— 101 —

28 mars 1866

ARRÊTÉ DÉTERMINANT LES CONDITIONS DE L'AGRÉGATION POUR L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL (extrait)

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique.

Vu l'article 2 du décret en date du 28 mars 1866, rendu pour l'exécution de la loi du 21 juin 1865 ;

(1) Un suffrage donc pour l'histoire et la géographie sur un total de 9. Cf. *Règlement relatif aux suffrages exprimés dans les épreuves du baccalauréat ès sciences*, 19 mars 1870 dans Piobetta, p. 475. Le législateur devant la confusion que pouvait entraîner la formulation de son règlement du 25 mars 1865 y précise « Philosophie : 1 suffrage – Histoire et géographie : 1 suffrage ». Avec le Règlement du 19 mars 1870, l'histoire et la géographie ne représentent plus qu'un suffrage sur un total de 11.

Après avis du Conseil supérieur et le Conseil impérial entendu,

Arrête :

[...]

Art. 5. — Pour épreuves préparatoires, les candidats font :

1° Une composition française ;

2° Une composition sur un sujet d'histoire ou de géographie ;

3° Une composition sur une question de mathématiques ou de géométrie descriptive ;

4° Une composition sur une question de physique ou de mécanique ;

5° Une composition sur une question de chimie ou d'histoire naturelle.

Les sujets de ces compositions sont pris dans le cours d'études de l'École normale de l'enseignement secondaire spécial.

Quatre heures sont accordées pour les compositions littéraires et six heures pour les compositions scientifiques.

[...]

Le Ministre de l'Instruction publique.
V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 4, n° 99, p. 418-421, p. 418-419.

— 102 —

4 avril 1866

TABLEAU GÉNÉRAL DE LA RÉPARTITION DES MATIÈRES ENTRE LES DIVERSES ANNÉES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL AVEC L'INDICATION DU NOMBRE DE LEÇONS PAR SEMAINE (extraits)

ANNÉE PRÉPARATOIRE[1]

[...]

Histoire de France (simples récits) 1

Géographie. – Tracé de la carte du département et étude sommaire de la France 1

PREMIÈRE ANNÉE D'ENSEIGNEMENT

Histoire. – Les grandes époques de l'histoire ancienne, grecque, romaine et du Moyen Âge 2

Géographie. – Les cinq parties du monde. – Étude détaillée de l'Europe . 1

[...]

(1) Le nombre hebdomadaire de leçons est le suivant : 30 en année préparatoire et en 1re année, 32 en 2de année, 34 en 3e année et en 4e année.

DEUXIÈME ANNÉE D'ENSEIGNEMENT

Histoire de France et grands faits de l'histoire moderne jusqu'en 1789
Géographie agricole, industrielle, commerciale et administrative ..... } 4
de la France
[...]

TROISIÈME ANNÉE D'ENSEIGNEMENT

Histoire de la France et histoire générale depuis 1789
Géographie commerciale : la France considérée ..... } 3
dans ses relations avec l'étranger
[...]

QUATRIÈME ANNÉE D'ENSEIGNEMENT

Révision de l'histoire générale et histoire intérieure de la France
depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'à nos jours ;
Tableau de nos institutions actuelles 1
[...]

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 5, n° 104, p. 586-589.

— 103 —

4 avril 1866

PROGRAMMES POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL (extraits)

[...]

HISTOIRE.

ANNÉE PRÉPARATOIRE.

HISTOIRE DE FRANCE. (SIMPLES RÉCITS.)

1. Les Gaulois : prise de Rome ; Vercingétorix.
2. Les Francs : Clovis : ses victoires et sa conversion ; Charles-Martel à Poitiers.
3. Charlemagne : ses conquêtes ; soin des écoles. – Les Normands ; siège de Paris.
4. La première croisade. – Oppression des chrétiens d'Orient par les musulmans ; Pierre l'Ermite ; les croisés ; Godefroy de Bouillon ; prise de Jérusalem.
5. Louis VI et les barons du domaine. – Philippe-Auguste à Bouvines ; saint Louis à Damiette et à Tunis ; saint Louis *justicier*.
6. Les Anglais en France. – Crécy et Poitiers. Duguesclin.
7. Jeanne d'Arc.
8. Louis XI et Charles le Téméraire.
9. Louis XII, père du peuple. – François Ier à Marignan et à Pavie. – François Ier protecteur des arts (Fontainebleau, le Louvre, etc.)

10. Henri IV. – Ses premières années. – Ses victoires d'Arques et d'Ivry. – Siége de Paris. – Sully.

11. Richelieu et Mazarin. – Meurtre de Concini ; supplice de Cinq-Mars ; prise de La Rochelle. – Condé à Rocroy et à Fribourg. – Acquisition de l'Alsace, de l'Artois et du Roussillon. – Misère au temps de la Fronde : saint Vincent de Paul.

12. Louis XIV. – Colbert et Louvois. – Versailles, l'hôtel des Invalides et le canal du Midi. – Turenne, sa glorieuse campagne d'Alsace et sa mort à Salzbach. – Vauban et Catinat.

13. La France au XVIII[e] siècle. – Bataille de Fontenoy. – Dupleix aux Indes. – Montcalm au Canada. – Suffren. – Rochambeau en Amérique. – Acquisition de la Lorraine et de la Corse.

14. La révolution de 1789. – Les états généraux se réunissent le 5 mai à Versailles. – Nuit du 4 août. – Victoire de Valmy. – Le Vengeur.

15. Bonaparte : ses premières années. – Siège de Toulon. – Batailles d'Arcole et de Rivoli.

16. Bonaparte en Égypte.

17. Bonaparte, premier consul. – Passage des Alpes et victoire de Marengo. – Création de la Légion d'honneur.

18. Napoléon I[er] empereur (1804). – Prise d'Ulm. – Batailles d'Austerlitz, d'Iéna et de la Moscowa. – Waterloo.

19. La Restauration. – Bataille de Navarin. – Expédition d'Alger.

20. Le roi Louis-Philippe. – Conquête de l'Algérie : prise de Constantine ; bataille de l'Isly ; soumission d'Abd-el-Kader.

21. L'Empereur Napoléon III. – Guerre contre la Russie : Prise de Bomarsund dans la mer Baltique. – Bataille de l'Alma en Crimée. – Siège de Sébastopol ; Inkermann et Malakoff.

22. Guerre contre l'Autriche : bataille de Magenta et de Solférino. – Cession du Comté de Nice et de la Savoie à la France.

23. Expéditions lointaines : Prise de Pékin. – Conquête de la Cochinchine. – Prise de Puebla.

24. Le traité de commerce avec l'Angleterre. – Le défrichement des landes de Gascogne. – Les expositions universelles. – Le canal de l'isthme de Suez.

PREMIÈRE ANNÉE.

LES GRANDES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE ANCIENNE, GRECQUE, ROMAINE ET DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DU MOYEN ÂGE JUSQU'EN 1453.

1° Histoire ancienne.

1. Fondation des premiers empires dans les fertiles vallées des grands fleuves : Égypte. – Le Nil. – Principaux monuments. – Sésostris.

2. Vallées de l'Euphrate et du Tigre. – Monuments de l'Assyrie et de la Babylonie. – Sémiramis. – Sardanapale. – Nabuchodonosor. – Cyrus. – Conquête de l'Égypte par Cambyse (Hérodote).

3. Les Juifs : grandeur morale de la législation mosaïque. – Puissance de David et de Salomon. – Les Macchabées. – Jésus-Christ. – La Bible.

4. Les Phéniciens : leur rôle commercial. – Ruine de Tyr par Alexandre, de Carthage par les Romains.

2° Histoire de la Grèce.

5. La guerre de Troie (Homère). – Sparte et Lycurgue. – Athènes et Solon. – Guerres médiques. – Miltiade, Thémistocle et Aristide. – Batailles de Marathon, de Salamine et de Platée (Eschyle).

6. Athènes après les guerres médiques : Périclès, Phidias et le Parthénon, Sophocle et Euripide. – Guerre du Péloponèse (Thucydide, Aristophane et Socrate).

7. Expédition du jeune Cyrus et retraite des Dix Mille. – Agésilas. – Épaminondas et Pélopidas. – (Xénophon et Platon.)

8. Puissance de la Macédoine. – Philippe et Démosthène. – Alexandre et Aristote. – Conquête de l'Orient.

3° Histoire romaine.

9. Fondation de Rome. – Les rois. – Établissement de la république. – Consulat et tribunat. – Admission des plébéiens à toutes les magistratures.

10. Guerres des Romains contre les Samnites, Pyrrhus et Carthage. – Annibal et Scipion (Tite-Live et Polybe).

11. Réduction de la Macédoine, de la Grèce, de l'Asie-Mineure et de l'Espagne en provinces romaines. – Les Gracques.

12. Jugurtha. – Marius et les Cimbres. – Dictature de Sylla. – Spartacus. – Pompée et Mithridate. – Catilina et Cicéron (Salluste).

13. Conquête de la Gaule par César. – Dictature de César. – Bataille d'Actium.

14. Auguste (Horace et Virgile). – Titus. – Trajan et Marc-Aurèle (Tacite et les deux Pline). – Dioclétien et Constantin. – Julien et Théodose. – Triomphe du christianisme.

15. De l'organisation du travail dans la société ancienne : l'esclavage. – Les arts manufacturiers sans essor ; rareté des découvertes industrielles ; l'agriculture stationnaire entre des mains serviles. – Point de classe moyenne : quelques hommes très riches, la masse pauvre ; luxe corrupteur des uns, extrême misère des autres. – Dépopulation des provinces. – Partage définitif de l'empire.

4° Histoire du Moyen Âge.

16. Invasion des Barbares. – Alaric, Attila, Clovis.

17. Charles Martel, Pépin le Bref et Charlemagne.

18. Justinien. – Mahomet. – Conquêtes des Arabes. – Démembrement et chute de leur empire après un vif éclat de civilisation éphémère.

19. Démembrement de l'empire carlovingien. – Avènement de Hugues Capet. – Le roi Robert. – Conquêtes extérieures accomplies par les Français.

20. Renouvellement de l'empire de Charlemagne par les Allemands. – Othon le Grand et Henri III. – Lutte du pape Grégoire VII. et de l'empereur Henri IV.

21. Les croisades d'Orient. – Fondation du royaume de Jérusalem ; ordres militaires ; résultats pour le commerce. – Les croisades d'Occident ; réunion de la France

du midi à celle du nord. – Fondation des royaumes espagnols. – Conquête et conversion de la Prusse et de la Livonie.

22. Rivalité des rois de France et d'Angleterre. – Louis VII et Henri II (Thomas Becket) ; Philippe-Auguste et Jean sans Terre ; bataille de Bouvines. – La grande charte anglaise.

23. Lutte de l'Italie et de l'Allemagne : les Guelfes et les Gibelins. – Frédéric Barberousse et Alexandre III. – Frédéric II et Innocent IV. – Chute de la domination allemande en Italie.

24. Les républiques italiennes ; leur commerce maritime et leurs manufactures ; premières banques et commencement du crédit. – En Allemagne, la Hanse ; service qu'elle rend à la civilisation du nord de l'Europe.

25. Saint Louis : ses guerres contre les Anglais et ses deux croisades. Philippe le Bel et Boniface VIII. – Condamnation des Templiers.

26. Seconde période de la rivalité de la France et de l'Angleterre. – Philippe VI de Valois et Édouard III ; le roi Jean et le prince Noir. – Batailles de Crécy et de Poitiers. – Les grandes compagnies. – Grand schisme d'Occident.

27. Troubles en France et en Angleterre sous Charles VI et Richard II. – Avènement des Lancastres. – Assassinat du duc d'Orléans. – Armagnacs et Bourguignons.

28. Bataille d'Azincourt. – Jeanne d'Arc. – Traité d'Arras. – La Praguerie. – Les Anglais sont chassés de France.

29. En Allemagne, le grand interrègne. – Avènement de la maison des Habsbourg. – Affranchissement de la Suisse. – Ruine de l'autorité impériale.

30. Les Turcs en Europe. – Bajazet Ier et Tamerlan. – Mahomet II. – Prise de Constantinople.

SECONDE ANNÉE.

HISTOIRE DE LA FRANCE DEPUIS L'ORIGINE JUSQU'À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET GRANDS FAITS DE L'HISTOIRE MODERNE DE 1453 À 1789.

1° La France depuis l'origine jusqu'en 1453.

1. Les Gaulois avant la domination romaine. – Nombreuses expéditions au dehors. – Prise de Rome, pillage de Delphes, conquête d'une partie de l'Asie-Mineure (Galatie). – César en Gaule : siège d'Alésia. – La civilisation romaine en Gaule. – Conversion des Gallo-Romains au christianisme.

2. Invasion des Barbares. – Les Francs. – Clovis. – Dagobert. – Puissance des Mérovingiens.

3. Les rois fainéants et les maires du palais. – Charles Martel, Pépin le Bref. – Efforts pour rétablir l'unité de commandement. – Charlemagne. – Ses conquêtes. – Unité temporaire du monde germanique.

4. Ruine de l'Empire carlovingien : Bataille de Fontanet. – Traité de Verdun. – Nouvelles invasions. – Northmans. – Démembrement de la France en grands fiefs.

5. Les Capétiens. – Abaissement de la royauté française, mais activité et grandeur de la nation. – Fondation du royaume des Deux-Siciles et du royaume de Portugal. – Conquête de l'Angleterre par le duc de Normandie.

6. La féodalité et la chevalerie. – La première croisade. – Godefroy de Bouillon roi de Jérusalem.

7. Louis le Gros : ses efforts pour mettre de l'ordre dans ses États. – Louis VII et Philippe-Auguste. – La royauté française augmente à la fois son domaine et son autorité.

8. Troisième et quatrième croisades. – Prise de Constantinople par les Français et par les Vénitiens. (Villehardouin). – Croisade contre les Albigeois. – Saint Louis. – Ascendant de la France au XIII[e] siècle. (Joinville).

9. Progrès de la population urbaine et du commerce (la lettre de change). – Les communes. – Industries nouvelles : les corporations, jurandes et maîtrises transforment en monopole, au profit du petit nombre, l'exercice de l'industrie. La liberté manque au travail et le défaut de concurrence en arrête l'essor. – État des campagnes : servage. La terre entre les mains de la noblesse et du clergé. – Les universités. – Astrologie. – Alchimie. – Architecture ogivale.

10. Renouvellement en France de la lutte du sacerdoce et de l'empire. – Différend de Philippe le Bel et de Boniface VIII. – États généraux. – La papauté à Avignon. (Dante et Pétrarque).

11. Avènement des Valois. – Commencement de la guerre de Cent ans. – États généraux. – La Jacquerie. (Froissart).

12. Charles VI – Assassinat du duc d'Orléans. – Les Armagnacs et les Bourguignons. – Bataille d'Azincourt. – Charles VII – Jeanne d'Arc. – Fin de la guerre de Cent ans. – Institutions de Charles VII (armée permanente et impôt perpétuel). – Progrès de l'ordre du commerce ; Jacques Cœur.

2° *Histoire de la France et des grands faits de l'histoire moderne, de 1453 à 1789.*

13. – Progrès de la royauté en Europe : En France : lutte de Louis XI. et de Charles le Téméraire. (Commines). – En Angleterre : guerre des deux Roses et avènement des Tudors. – En Espagne : formation du royaume d'Espagne. – Prise de Grenade.

14. Découvertes maritimes des Portugais et des Espagnols. – Empire colonial des uns en Asie, des autres en Amérique. – Conséquences de ces découvertes pour le commerce de l'Europe ; changement des grandes routes commerciales du monde. (Le Camoëns).

15. Charles VIII et Anne de Beaujeu. – Commencement des guerres d'Italie. – Conquête de Naples et bataille de Fornoue. – Louis XII. – Conquête du Milanais. – Jules II. – La sainte Ligue. – Bataille de Ravenne.

16. François I[er]. – Bataille de Marignan. – Charles-Quint. – Rivalité de la France et de la maison d'Autriche. – Bataille de Pavie. – Soliman le Magnifique et Henri VIII.

17. Henri II. – Conquête des Trois-Évêchés. – Abdication de Charles-Quint. – Philippe II. – Bataille de Saint-Quentin. – Prise de Calais. – Paix de Cateau-Cambrésis.

18. Résultats des guerres d'Italie : les peuples qui se disputent la domination de l'Italie viennent y prendre le goût des arts et des produits délicats de l'industrie. –

Découverte et influence de l'imprimerie. – La Renaissance en Italie et en France. – Raphaël et Michel-Ange, Jean Goujon et Philibert Delorme.

19. La Réforme en Suisse et en Allemagne. – Zwingle et Luther. – Les protestants. – Bataille de Muhlberg. – Paix d'Augsbourg.

20. La Réforme en Angleterre. – Henri VIII. – Élisabeth et Marie Stuart. – La Réforme dans les Pays-Bas. – Affranchissement des Provinces-Unies : Philippe II. et Guillaume le Taciturne. – Richesse et puissance acquises à la Hollande par la liberté dont jouissent ses habitants dans l'emploi de leur activité productive.

21. La Réforme en France. – Calvin. – François II. – Charles IX. – Guerres des religions. – Henri V. – Fin des guerres de religion : l'édit de Nantes. – Sully. – Prospérité de la France ; ruine de l'Espagne.

22. Louis XIII. – Le maréchal d'Ancre et le duc de Luynes. – Richelieu. – Lutte contre les protestants et la noblesse ; pacification intérieure. – Guerre de Trente ans. – Paix de Westphalie.

23. Les Stuarts en Angleterre. – Jacques Ier et Charles Ier. – Révolution de 1648. – Olivier Cromwell.

24. Louis XIV. – Mazarin. – La Fronde, ou dernier effort de la noblesse pour reprendre le pouvoir. – Traité des Pyrénées. – Colbert ; réglementation excessive de l'industrie et du commerce ; mais en réformant les finances, en épurant la comptabilité, il double les revenus sans augmenter l'impôt, et fournit au roi des ressources qu'aucun autre souverain ne peut alors trouver. – Conquête de la Flandre et de la Franche-Comté. – Traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue.

25. Chambres de réunion. – Révocation de l'édit de Nantes et ses suites fatales. – Révolution de 1688 en Angleterre. – Guillaume III. – Coalition contre l'ambition de Louis XIV. – Paix de Ryswick. – Guerre de la succession d'Espagne. – Traités d'Utrecht et de Rastadt. – Misères des dernières années du règne. – Tableau des lettres, des sciences et des arts pendant le règne de Louis XIV.

26. Charles XII et Pierre-le-Grand. – La Russie succède à la Suède comme puissance prépondérante dans le Nord.

27. Louis XV. – Régence du duc d'Orléans. – Law et son système. – Le cardinal de Fleury. – Guerre de la succession de la Pologne et de la succession d'Autriche. – Frédéric II et Marie-Thérèse. – Progrès du royaume de Prusse.

28. Guerre de Sept ans. – Perte d'une partie des colonies françaises. – Acquisition de la Lorraine et de la Corse. – Destruction des parlements. – Partages de la Pologne. – La Russie essaye encore de démembrer la Suède et la Turquie.

29. Puissance maritime de l'Angleterre. – Empire des Anglais aux Indes orientales. – Système colonial des États modernes, fondé sur l'exploitation exclusive de la colonie par la métropole. – Importance commerciale du sucre et du café, récemment entrés dans les habitudes des populations européennes. Les produits coloniaux étant payés par des produits métropolitains, l'industrie se relève. – Soulèvement des colonies anglaises d'Amérique. – Guerre de l'indépendance des États-Unis. – Washington. – Traité de Versailles. – L'Angleterre perd des colonies, mais gagne du commerce.

30. Louis XVI. – Turgot et Malesherbes. – Necker. – Assemblée des notables. – État de la France : progrès des sciences et des idées de réforme. – Mécontentement contre les privilégiés : déficit des finances ; impuissance du gouvernement à

se créer des ressources sans faire une réorganisation politique. – Convocation des états généraux.

TROISIÈME ANNÉE.

HISTOIRE DE FRANCE ET HISTOIRE GÉNÉRALE DEPUIS 1789.

1. États généraux. – Réunion des trois ordres qui forment l'assemblée nationale constituante. – Prise de la Bastille ; nuit du 4 août ; journées des 5 et 6 octobre. – Constitution de 1791. Abolition des privilèges et égalité des droits.

2. Assemblée législative. – Déclaration des Pilnitz. – Guerre avec l'Autriche. – Manifeste de Brunswick. – Journée du 10 août 1792. – Massacres de septembre. – Valmy.

3. Convention nationale. – Procès et mort de Louis XVI. – La Terreur. – Journée du 9 thermidor. – Campagnes de 1793 et 1794. – Le 13 vendémiaire. – Les assignats. – Le maximum. – Le grand livre de la dette publique. – Le système métrique.

4. Directoire. – Campagne d'Italie : le général Bonaparte. – Montenotte, Arcole, Rivoli. – Traité de Campo-Formio.

5. Expédition d'Égypte. – Retour de Bonaparte en France. – Journée du 18 brumaire. – Constitution de l'an VIII.

6. Consulat. – Marengo. – Traités de Lunéville et d'Amiens. – Concordat. – Code civil. – Consulat à vie.

7. Empire. – Campagne d'Austerlitz. – Ulm et Trafalgar. – Paix de Presbourg.

8. Campagne de Prusse. Empire. – Campagne d'Austerlitz. – Trafalgar. – Paix de Presbourg. – Campagne de Prusse : Iéna, Friedland. – Paix de Tilsitt. – Blocus continental. – Grands travaux d'utilité publique.

9. Commencement de la guerre d'Espagne. – Campagne d'Autriche : Wagram.

10. Campagnes de Russie, d'Allemagne et de France. – Abdication de l'Empereur.

11. Première Restauration – Retour de Napoléon de l'île d'Elbe. – Les Cent Jours. – Waterloo. – Sainte-Hélène.

12. Traités de 1815. – Comparaison entre les limites des États européens à cette époque et en 1789. – La seconde restauration : Louis XVIII et la Sainte-Alliance.

13. Révolution en Espagne et à Lisbonne, à Naples et à Turin. – Intervention de l'Autriche en Italie, de la France en Espagne ; prise du Trocadéro.

14. Le roi Charles X. – L'indemnité aux émigrés. – Intervention en faveur des Grecs. – Bataille de Navarin. – Marche des Russes sur Constantinople. – Traité d'Andrinople.

15. Prise d'Alger. – Révolution de 1830.

16. Le roi Louis-Philippe. – Fondation du royaume de Belgique. – Nouvelle intervention de l'Autriche en Italie. – Occupation d'Ancône par la France. – En Angleterre, chute du ministère tory et bill de réforme ; en Espagne, défaite du parti carliste ; en Portugal, chute de don Miguel ; en Turquie, le Sultan Mahmoud et le pacha d'Égypte. – Bataille de Nézib.

17. Traité de la quadruple alliance contre la France (1840). – Fortifications de Paris.

18. En Asie, les Anglais veulent conquérir l'Afghanistan, et les Russes le Turkestan. – Guerre de l'opium.

19. Conquête de la plus grande partie de l'Algérie par la France : Prise de Constantine. – Guerre contre le Maroc et bataille d'Isly. – Soumission d'Abd-el-Kader.

20. En France, demandes de réformes. – Révolution de février 1848 ; proclamation de la république. – Le socialisme. – Bataille de juin. – Élection du prince Louis-Napoléon comme président de la République.

21. Suites, pour l'Europe, de la révolution de février 1848. – Soulèvement de la Lombardie et des Hongrois contre les Autrichiens. – Bataille de Novare. – Occupation de Rome par la France.

22. Rétablissement de l'Empire. – Napoléon III. – Guerre de Crimée ; l'Alma et Sébastopol. – Congrès de Paris.

23. Guerre d'Italie ; Magenta et Solférino. – Annexion à la France de la Savoie et du comté de Nice.

24. Prise de Pékin par une armée anglo-française. – Conquête de la basse Cochinchine. – Prise de Puebla. – Abolition de l'esclavage aux États-Unis.

25. Accroissement rapide, depuis 1815, de la puissance industrielle. – La science fournit de nouveaux moyens de production. – La vapeur et l'électricité sont mises au nombre des forces dont l'homme dirige l'application. – La richesse s'accroît dans des proportions et avec une rapidité jusqu'alors inconnue.

Progrès de l'agriculture : machines agricoles, reboisement, défrichement. – Développement de l'industrie et du commerce : institution de crédit ; facilités données au travail ; traité avec l'Angleterre ; liberté commerciale.

26. Extension donnée aux travaux publics à Paris, Lyon, Marsaille, etc. – Achèvement du réseau des chemins de fer et de la télégraphie électrique. – Amélioration des voies navigables. – Canal de l'isthme de Suez. – Paquebots transatlantiques.

27. Liens établis entre les nations par la solidarité des intérêts. – Expositions universelles. – Commissions internationales. – Propagation du système métrique.

28. Caractère chrétien de la civilisation moderne : nombreuses institutions de bienfaisance. – Diminution du paupérisme et de la criminalité.

QUATRIÈME ANNÉE.

RÉVISION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE ET DE L'HISTOIRE INTÉRIEURE DE LA FRANCE DEPUIS L'AVÈNEMENT DE LOUIS XIV JUSQU'À NOS JOURS ; TABLEAU DES INSTITUTIONS ACTUELLES DE LA FRANCE.

Ce cours n'étant que la révision du cours de la seconde année, à partir du n° 24, et de tout l'enseignement historique de la troisième année, n'a pas besoin d'un programme particulier ; mais il se terminera par l'exposé de la constitution et par le tableau de notre organisation politique et administrative. (Voir plus loin le programme de *Législation usuelle*, et, dans les programmes officiels des lycées, ceux qui règlent l'enseignement de l'histoire dans la classe de rhétorique et de philosophie).

ANNÉE PRÉPARATOIRE.

TRACÉ DE LA CARTE DU DÉPARTEMENT ET ÉTUDE SOMMAIRE DE LA FRANCE.

I. Tracé de la carte du département.

OBSERVATION. – Comme dans les collèges d'enseignement spécial on doit étudier le département où l'on se trouve avec beaucoup plus de détails que les autres, nous ne pouvons donner ici qu'un modèle de cette méthode, en choisissant un des départements les plus importants de la France, celui de Saône-et-Loire, où se rencontrent les principaux objets des études géographiques, montagnes, fleuves et rivières, villes commerçantes et industrielles, etc. Le maître appliquera ces principes au département dans lequel il enseignera.

1. *Département de Saône-et-Loire.* – Chef-lieu du département, *Mâcon*; son commerce de vins et de bois; ses monuments, sa population; rivière qui l'arrose, la *Saône*, coulant à l'est du département, du nord au sud, et se jetant, à Lyon, dans le Rhône. – Tracé, à partir de Mâcon, des routes principales qui relient cette ville aux chefs-lieux d'arrondissement de Saône-et-Loire ou aux chefs-lieux des départements voisins : 1° *de Mâcon, au sud, vers Lyon,* chef-lieu du département du Rhône; route de terre, chemin de fer et cours de la Saône; on rencontre Romanèche, où l'on exploite une riche mine de manganèse.

2. *Département de Saône-et-Loire.* (Suite). – 2° *de Mâcon, à l'ouest, vers Charolles :* on traverse une chaîne de montagnes qui, dirigée du sud au nord, sépare le département en deux parties à peu près égales, l'une à l'est, l'autre à l'ouest; on appelle cette chaîne *monts du Charollais* du nom du petit pays dont Charolles était la ville principale; leur hauteur moyenne, 600 à 700 mètres; pics principaux, le mont Suin et le mont Saint-Vincent; ce dernier, au centre du département; disposition de ces montagnes en mamelons cultivés; pâturages et vignobles; richesses intérieures en houille et en fer; détails sur Charolles; rivière qui l'arrose; commerce de bestiaux, vins, houille et fer; les bœufs du Charollais.

3. *Département de Saône-et-Loire.* (Suite). – 3° *De Charolles à Autun :* on se dirige d'abord à l'ouest, vers Digoin, sur la Loire, où commence le *canal du Centre*, à l'embouchure de l'Arroux. À quoi sert ce canal? Il côtoie le cours de la Bourbince, affluent de l'Arroux, passe au centre du département, dans le petit lac ou étang de Longpendu; côtoie la Dheune, affluent de la Saône, et arrive à Châlon; il réunit donc deux cours d'eau opposés : la Loire coulant au nord-ouest dans l'océan Atlantique, la Saône et le Rhône se jetant au sud dans la Méditerranée, et joint, par conséquent, ces deux mers l'une avec l'autre; son nom lui vient de sa position à peu près au centre de la France. – Suite de la route : de Digoin à *Bourbon-Lancy*, chef-lieu de canton et eaux thermales; de Bourbon-Lancy au nord-ouest, vers *Autun*, chef-lieu d'arrondissement, sur l'Arroux; souvenirs celtiques et romains qui se rattachent à ces villes; localités comprises dans cet arrondissement et importantes par l'extraction de la houille et l'industrie du fer : *Épinac, Blanzy, le Creusot, Saint-Bérain*, etc.

4. *Département de Saône-et-Loire.* (Suite). 4° *D'Autun par le Creusot et le Mont-Saint-Vincent, à Mâcon,* en traversant *Cluny*, ancienne abbaye de Bénédictins, aujourd'hui École normale pour l'enseignement spécial; 5° *d'Autun par Saint-Léger*, riches mines de houille, *à Châlon-sur-Saône*; on l'appelle ainsi pour la

distinguer de Châlons-sur-Marne, dont l'orthographe est un peu différente ; commerce actif de vins, grains, bois, fer, houille, dû à sa position à peu près au centre de la France, sur une rivière navigable, à la tête d'un canal et sur le chemin de fer de Paris à la Méditerranée ; localités importantes de cet arrondissement : *Givry*, à l'ouest, chef-lieu de canton, bons vins du Châlonnais, pierres à bâtir très-recherchées ; *Verdun-sur-Saône*, au nord-est, chef-lieu de canton, au confluent du Doubs avec la Saône.

5. *Département de Saône-et-Loire.* (Suite). – 6° *De Châlons* (*sic*), *vers le sud-est, à Louhans*, chef-lieu d'arrondissement, sur la Seille, commerce de bestiaux ; volailles de la Bresse ; 7° *de Châlons, au sud*, par la Saône, la route de terre ou le chemin de fer, à *Mâcon*, en passant par *Tournus*, où aboutit également une route venant de Louhans ; souvenirs bourguignons, monuments, commerce de Tournus etc. *Conclusion et récapitulation :* Le département de Saône-et-Loire tire son nom de la Saône, qui l'arrose à l'est, et de la Loire, qui le limite à l'ouest ; rappeler le chef-lieu du département, les chefs-lieux d'arrondissement et les principaux chefs-lieux de canton, les montagnes, rivières secondaires, canal, etc.

OBSERVATION. – Cette étude du premier département peut faire l'objet d'un plus ou moins grand nombre de leçons, suivant l'importance du département ; autant de leçons à peu près que d'arrondissements.

II. Étude sommaire des départements.

On part du premier département pour étudier avec moins de détails les départements voisins, en mentionnant seulement les chefs-lieux et les sous-préfectures. On les groupe d'abord autour du premier département ; ensuite autour du plus central des départements déjà étudiés. on s'attachera à suivre les routes naturelles, c'est-à-dire les cours d'eau, et, autant que possible, à réunir ensemble les départements qui appartenaient anciennement à la même province ou à plusieurs provinces voisines, afin de préparer d'avance les élèves à cette étude comparée.

6 à 24. Étudier en dix-huit ou vingt leçons tous les départements réunis par groupes de quatre ou cinq, d'après la méthode qui vient d'être indiquée.

III. Étude d'ensemble de la France.

25. *Limites de la France.* – Description sommaire du littoral, des Pyrénées, des Alpes et du Jura ; au nord-est, la limite coupe les montagnes et les fleuves, au lieu de les suivre ; différences des limites *physiques* ou naturelles et des limites *politiques* ou conventionnelles. – États voisins qui touchent à la France sur chaque côté de ses frontières. Étendue et surface de la France.

26. *Montagnes intérieures.* – 1° Des Pyrénées aux Alpes : Cévennes, monts du Charollais, Côte-d'Or ; plateau de Langres, monts Faucilles, Jura. Ces montagnes forment la *ligne générale de partage des eaux* et séparent la France en deux versants : celui de l'Atlantique au nord-ouest, celui de la Méditerranée au sud-est. – 2° Des Cévennes au golfe de Gascogne : monts d'Auvergne et du Limousin. – 3° De la Côte-d'Or à l'océan Atlantique : monts du Morvan, de Normandie et de Bretagne. – 4° Du plateau de Langres à la Manche et vers la mer du Nord. Argone et Ardennes. – 5° Des Faucilles : montagnes des Vosges.

Bassins séparés par ces montagnes : bassins du Rhône, du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, de la Seine, de la Loire et de la Garonne.

27. *Bassin du Rhône.* – Montagnes où il prend sa source ; lacs qu'il forme ou dont il reçoit les eaux par ses affluents. Sa direction : 1° de sa source à Lyon ; 2° de Lyon à la mer. Forme particulière de ses bouches. – Affluents de droites ; affluents de gauche. – Villes principales situées sur le fleuve ; sur ses affluents. – Bassins secondaires du Var, de l'Hérault et de l'Aude.

28. *Bassin du Rhin,* étudié d'après la même méthode. – Bassins de la Meuse et de l'Escaut.

29. *Bassin de la Seine,* étudié d'après la même méthode. – Bassins secondaires de la Somme et de l'Orne.

30. *Bassin de la Loire,* étudié d'après la même méthode. – Bassin secondaire de la Vilaine.

31. *Bassin de la Garonne,* étudié d'après la même méthode. – Bassins secondaires de la Charente et de l'Adour.

32. Ancienne division de la France par *gouvernements de provinces.* 1° *Partie septentrionale* ; nord-ouest et nord-est ; provinces situées au nord de la Loire et du Rhône supérieur ; leurs capitales.

33. 2° *Partie méridionale :* sud-ouest et sud-est ; provinces situées au sud de la Loire et du bassin supérieur du Rhône ; leurs capitales.

34. Changements géographiques qu'a subis la France au Moyen Âge et aux temps modernes : 1° limites de l'*ancienne Gaule* indépendante et romaine ; 2° limites de l'*empire Franc* sous les Mérovingiens et sous Charlemagne ; 3° limites du royaume de France en 843, au partage de Verdun ; 4° en 1715, à la mort de Louis XIV ; 5° en 1791 ; 6° en 1812 ; 7° en 1815 ; 8° départements nouveaux réunis sous Napoléon III, en 1860.

35. Position de la France en Europe, au *centre* des puissances *occidentales* les plus importantes par les productions du sol, l'industrie et le commerce. – Avantage pour la France de cette position centrale. – Tracé *au tableau* de la forme générale de la France : hexagone ou figure à six côtés. – États au milieu desquels la France est située. – Esquisser au tableau les limites de ces États et marquer seulement chaque capitale pour en faire connaître la position et l'éloignement par rapport à la capitale de la France.

PREMIÈRE ANNÉE.

LES CINQ PARTIES DU MONDE. – ÉTUDE DÉTAILLÉE DE L'EUROPE.

I. Notions sommaire sur l'Europe.

1. Énumération des principaux États européens. Tracé rapide de leurs limites. Orientation des grandes chaînes de montagne et cours des fleuves les plus considérables. – Position et importance relatives des capitales.

II. Géographie de l'Asie.

2. Région occidentale. – Turquie d'Asie et Arabie ; provinces russes de Caucase ; Perse ; Turkestan ; Hérat ; Afghanistan et Beloutchistan. – Limites, montagnes, fleuves et lacs, villes principales.

3. Région méridionale. – Indoustan ; importance de l'Inde anglaise : possessions de la France et du Portugal ; îles voisines qui dépendent de l'Indoustan. – Indochine : États indépendants ; possessions anglaises : Rangoun, Malacca, Singapour ; possessions françaises : Saïgon.

4. Région orientale. – Japon : îles qui le composent ; mers et détroits : ports ouverts aux Européens ; gouvernement de ce pays. – Empire chinois, son étendue par rapport à l'Asie et aux autres États du globe ; montagnes, fleuves et lacs ; villes de commerce et ports ouverts aux Européens. – Hong-kong et Macao.

5. Région septentrionale. – Sibérie ou Russie d'Asie ; agrandissements des Russes au sud-ouest et à l'est ; villes principales.

6. Récapitulation de l'Asie. – Limites générales : océans, mers, golfes et détroits ; îles et presqu'îles ; montagnes, plateaux et dépressions ; fleuves et lacs : principales races et religions. – Énumération des colonies et possessions européennes.

III. Géographie de l'Afrique.

7. *Région du nord-est.* – Bassin du Nil ; principales expéditions faites vers les sources de ce fleuve ; pays qu'il arrose ; Abyssinie ; Soudan oriental ; Nubie ; Égypte ; villes principales. Isthme et canal de Suez ; mer Rouge.

8. *Région du nord-ouest.* – L'Atlas ; États Barbaresques. – L'Algérie ; Sa division en trois provinces. – Principales villes ; chiffre de la population européenne. – Races indigènes qui l'habitent. – Produits du sol, des carrières et des mines. – Son importance militaire et commerciale.

9. *Région saharienne.* – Le Sahara ou grand désert ; les Touaregs ; routes des caravanes depuis les ports de la Méditerranée jusqu'aux villes de l'Afrique centrale. – Bassin du Niger ; principaux voyages faits sur le cours de ce fleuve ; lac Tchad ; grandes villes de la Nigritie ou Soudan. – Possessions de la France et de l'Angleterre sur les côtes de Sénégambie et de Guinée. – Îles africaines dans l'Atlantique.

10. *Récapitulation de l'Afrique.* – Limites générales ; océans, golfes et détroits ; nature des côtes et disposition des montagnes ; fleuves et lacs ; ce qui reste à connaître de l'Afrique. – Énumération des colonies européennes.

IV. Géographie de l'Amérique.

12. Amérique du Nord. – Région septentrionale. – Terres arctiques ; principaux voyages faits pour découvrir le passage nord-ouest ; mers, golfes, détroits, îles. – Possessions du Danemark et de la Russie. – Bassin du Saint-Laurent et des grands lacs ; colonies anglaises ; villes principales ; possessions de la France ; le banc de Terre-Neuve.

13. *Région centrale.* – États-Unis : 1° versant de l'est : États compris entre l'Atlantique et les Alleghanys ; capitales ; grands ports de commerce.

14. Suite des États-Unis. – 2° versant du sud et de l'ouest ; le Mississipi et le golfe du Mexique ; courant du Gulf-Stream ; montagnes Rocheuses ; l'Orégon et le Pacifique. États et territoires compris dans ces deux versants ; villes principales. – Gouvernement des États-Unis.

15. *Région méridionale.* – Mexique et États voisins. – Limites ; mers et golfes ; montagnes et volcans ; plateau du Mexique : fleuves et lacs. Importance du grand isthme de l'Amérique centrale ; projets de communication interocéanique ; isthme et chemin de fer de Panama. – Antilles ou Indes occidentales ; leur division ; États indépendants d'Haïti ; colonies européennes.

16. Amérique du Sud. – Région du nord-est. – Bassin de l'Orénoque : montagnes et fleuves ; Llanos. – Nouvelle-Grenade ou États-Unis de Colombie ; Vénézuela ; les Guyanes. – Bassin des Amazones ; empire du Brésil ; son étendue par rapport à celle de l'Amérique du sud ; limites, montagnes et fleuves ; productions ; villes principales.

17. *Région du sud-ouest.* – Bassin de la Plata ; Pampas. – Paraguay ; Provinces-Unies de la Plata ; Uruguay. – Patagonie et Terre-de-Feu ; détroit de Magellan et cap Horn ; îles Falkland. – Côte du Pacifique ; Cordillières des Andes ; leurs divisions et leurs principales cimes ; États de cette côte : Équateur ; Pérou ; Bolivie ; Chili.

18. *Récapitulation de l'Amérique.* – Forme générale : océans et mers intérieures ; détroits ; îles ; caps ; montagnes et fleuves. – Énumération des colonies européennes.

V. Géographie de l'Océanie et des terres australes.

19. *Océanie occidentale.* – Malaisie : Principaux archipels ; possessions de la Hollande et de l'Espagne. – Mélanésie : grandes îles et archipels. – Australie : voyages entrepris à l'intérieur ; traversée de l'île ; montagnes ; fleuves et lacs. – Colonies anglaises : productions et villes principales ; autres possessions de l'Angleterre et de la France : Tasmanie et Nouvelle-Calédonie ; voyages de Cook, Bougainville et la Pérouse.

20. *Océanie orientale.* – Polynésie et Micronésie ; colonies anglaises et françaises ; îles Hawaï ou Sandwich ; importance de leur position entre l'Asie et l'Amérique.

Récapitulation de l'Océanie et des terres australes ou antarctiques. – Voyages de Cook, Dumond-d'Urville, James Ross ; point extrême atteint vers le pôle sud ; monts Erébus et Terror.

VI. Étude détaillée de l'Europe.

21. *Région du Nord-Ouest.* – Versant de l'Atlantique. – Îles Britanniques ; limites ; montagnes et fleuves ; divisions principales ; grandes villes d'industrie et de commerce ; population ; religion ; gouvernement.

22. Belgique et Pays-Bas ; limites, etc.

23. *Région centrale.* – Allemagne ou Confédération germanique ; nombre d'États dont elle se compose aujourd'hui : 1° Grands États : Autriche.

24. Suite de l'Allemagne et des Grands États : Prusse.

25. Suite de l'Allemagne : 2° Petits États de la Confédération germanique ; gouvernement fédéral ; le Zollverein.

26. Suisse ou Confédération helvétique.

27. *Région méridionale.* – Versant de la Méditerranée et de l'Atlantique, Espagne et Portugal.

28. Royaume d'Italie et État Pontifical.

29. Turquie d'Europe et Principautés danubiennes ; royaume de Grèce.

30. *Région orientale.* – Versants de la mer Noire et de la mer Caspienne ; de la Baltique et de l'océan Glacial. – Russie et Pologne.

31. *Région septentrionale.* – Versants de l'Atlantique et de l'océan Glacial. – États scandinaves : Danemark, Suède et Norvège.

32. *Récapitulation de l'Europe.* – Limites : océans ; mers et golfes ; détroits ; montagnes et volcans ; ligne générale de partage des eaux. Versants et bassins.

Configuration générale de l'Europe ; facilité des relations commerciales.

33. Importance politique de l'Europe dans le monde ; population ; diverses races qui la composent ; religions. – Comparaison des principaux États européens pour l'étendue, la population, la puissance militaire et maritime, les finances, l'industrie et le commerce.

VII. Révision générale.

34. *Révision générale de la géographie physique du globe.* – Étendue de la mappemonde et notions élémentaires sur la sphère qui rapportent à cette étude. – Étendue relatives des terres et des eaux. – Les cinq océans ; leur forme ; leur situation ; détroits qui les font communiquer ou caps autour desquels ils se confondent ; courants maritimes ; mers secondaires ; grandes îles et presqu'îles ; leur direction générale.

35. *Les cinq parties du monde.* – L'ancien et le nouveau continent ; le monde insulaire ou océanique. – Étendue relative des terres au nord et au sud de l'équateur ; forme générale ; ressemblances et différences des continents ; direction des grandes chaînes de montagnes et des principaux fleuves. – Ce qui reste à découvrir sur le globe.

DEUXIÈME ANNÉE.

GÉOGRAPHIE AGRICOLE, INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES.

Agriculture.

1. L'agriculture, source première de toutes les richesses, puisqu'elle donne l'alimentation et le vêtement, la santé et la force. – Rapport nécessaire des productions avec le climat et la nature du sol. – Principales régions agricoles : région des céréales, région du maïs et de la vigne, région de l'olivier, région du mûrier. – En faire connaître les conditions climatiques et en dresser la carte. – Montrer que les limites de ces diverses régions ne forment pas des lignes régulières correspondant aux degrés de latitude. – Influences diverses qui interviennent dans la répartition des cultures : altitude, exposition, conditions économiques, facilité et économie des transports ; constitution géologique. – Expliquer de la sorte l'existence de vignobles en dehors de la région vinicole, de pays d'herbages dans la région des céréales, etc.

Permanence des anciens noms de province et de pays, dont chacun correspond le plus souvent à une même nature de terrains et aux mêmes sortes de productions.

2. *Terres labourables.* – Principaux modes d'exploitation du sol arable. – Culture nomade et semi-nomade, culture biennale, culture triennale, culture alterne et industrielle, culture maraîchère. – Indiquer les régions de la France où dominent ces diverses cultures, et signaler les pays à froment, à seigle, à sarrazin, à maïs, les pays à betteraves et les pays à pommes de terre. – Indiquer les pays où domine la culture des betteraves pour la production du sucre et de l'alcool, des plantes oléagineuses et textiles, du tabac, de la garance.

3. *Prairies.* – Conditions d'existence des prairies naturelles. – Influence du climat, nature du sol. – Hauteur du terrain au-dessus du niveau des eaux courantes. – Indiquer les principaux pays d'herbages, herbages du littoral de la Manche et de l'Océan, herbages du centre de la France, herbages des vallées. – Industries qu'elles desservent.

Prairies irriguées, principaux canaux d'arrosage.

Prairies artificielles ; trèfle, luzerne, sainfoin. – Influence que ces plantes exercent dans la région sèche à céréales où elles se sont propagées.

Pâturages secs, pâtis, savarts et landes. – Indiquer les régions où ils se trouvent, à quoi ils servent, leur produit insignifiant. Leur existence ne répond plus aux conditions de l'agriculture française. – Leur mise en valeur par la culture arable et par le reboisement. – Gazonnement des montagnes.

4. *Vignes.* – Importance de la production. – Principaux vignobles, carte des pays producteurs, étendue des vignobles. – Exportation.

Pays où se produisent le cidre, le poiré, la bière.

5. *Arbres à fruits,* comestibles ou de rapport industriel. – Influence du climat tempéré de la France pour la production de fruits de qualité supérieure. – Localités les plus renommées pour leurs fruits. – Jardinage, fleurs et légumes, leur importance commerciale.

Pays où dominent le châtaignier, le mûrier, l'olivier, le chêne truffier, etc. – Commerce auquel leurs produits donnent lieu.

6. *Forêts.* – Principales essences, distribution géographique, influence du climat et de la nature du sol et du sous-sol. Étendue des surfaces boisées. Ensemencement des dunes et des montagnes.

Produits tirés des forêts : bois à brûler, liège, résine. Principaux centres de ces productions, importance des produits.

Dresser la carte forestière de la France.

7. *Animaux domestiques.* – Rapports qui existent entre le volume, la taille et les aptitudes des races de chaque contrée avec la configuration du sol, la qualité des terres et l'altitude du pays. – Principaux pays d'élevage des chevaux, des mulets, des ânes, des animaux des espèces bovine, ovine et caprine.

Pays où sont produites les principales races de gros trait, de trait léger, les chevaux carrossiers, les chevaux de cavalerie légère. Indiquer où s'exerce principalement l'industrie mulassière. Pays où le bétail est spécialement élevé en vue de la production du lait et des denrées, telles que le beurre et le fromage, qui en dérivent.

Pays producteurs de bétail de boucherie, de bétail de travail.

Pays producteurs de moutons à laine fine, pays producteurs de moutons spécialement destinés pour la boucherie.

Porcs. – Volailles. – Importance de l'exportation des volailles et des œufs.

Abeilles. – Miel. – Produits annuels obtenus des animaux de nos principales espèces domestiques. – Essais d'acclimatation. – Origine de nos espèces domestiques. – Animaux les plus récemment introduits en France. – Pisciculture. – Établissements principaux.

Tracer une carte des régions agricoles de la France.

Industrie.

8. L'agriculture produit des matières premières, l'industrie transforme, pour les besoins de l'homme, celles qui ne sont pas immédiatement utilisables. – Classification des industries extractives, industries manufacturières.

9. *Mines et carrières.* – Granits, basaltes, porphyres, schistes, mica, amiante, ardoises, kaolin. – Calcaires, pierre à chaux, ciments, marbre, brèches[1], pierre de taille, pierre dure, pierre tendre, pierre gélive, pierre lithographique, craie. – Grès, pierre meulière, pierre à fusil. – Marnes, gypse, sel gemme, albâtre, argile plastique, argile réfractaire, terre à poterie, terre à faïence. – Phosphate de chaux. – Minerais de plomb, de zinc, de cuivre, d'étain, d'antimoine, de manganèse. – Principales eaux thermales, sources salées, sources jaillissantes, sources intermittentes, marais salants, soudes, tangues[2], coraux. – Indiquer les principaux gisements des matières ci-dessus désignées et les départements où elles sont les plus exploitées. – Signaler les principales industries auxquelles elles donnent lieu et les produits qu'on en tire.

10. *Houilles et fer.* – Gisements géologiques. – Tourbe, lignite, houille, anthracite, graphite. – Carte des bassins houillers de France. – Leur puissance. – Aperçu général des principaux gisements houillers en exploitation en Europe, en Amérique, etc. – Leur puissance.

Minerais de fer. – Principaux gisements en France, leur exploitation, produits qu'on en tire. – Rôle considérable que jouent la houille et le fer dans l'industrie moderne.

11. *Industries mécaniques.* – Localités où se trouvent les grands ateliers de constructions maritimes et de machines à vapeur, les principales usines où se fabriquent les machines à filer et à tisser, les machines-outils, la chaudronnerie, les armes blanches et les armes à feu, etc.

12. *Industries chimiques.* – Principaux lieux de fabrication pour les eaux-de-vie, les alcools, les huiles, savons, résines, matières tinctoriales et produits chimiques.

13. *Industries relatives à l'alimentation.* – Pâtes alimentaires. – Fromages. – Pêcheries et salaisons. – Conserves. – Sucre de betterave et raffinerie. – Liqueurs. – Confiserie. – Principaux lieux de production.

14. *Industries relatives au vêtement et à la toilette.* – Industries textiles ; filature et tissage du chanvre, du lin et du coton. – Toiles peintes. – Tissus de laines. –

(1) Nom donné à une roche hétérogène, à éléments anguleux de grande taille.

(2) Sable vaseux, calcaire, très fin, utilisé comme engrais.

Magnaneries et soieries. – Dentelle. – Bonneterie. – Ganterie. – Chapellerie. – Parfumerie. – Bijouterie. – Principaux lieux de production.

15. *Industries relatives à l'habitation.* – Ébénisterie. – Tapisseries. – Papiers peints. – Porcelaines, faïences et poterie. – Verres, cristaux et glaces. – Coutellerie. – Horlogerie, etc. – Principaux lieux de production.

16. *Industries relatives aux besoins intellectuels.* – Papeterie. – Imprimerie. – Photographie. – Instruments de physique. – Instruments de musique. – Principaux lieux de production.

17. *Beaux-Arts.* – Architecture : monuments les plus renommés de la France. – Peinture et sculpture : villes qui possèdent les musées les plus précieux. – Production annuelle de la librairie française : valeur de ses exportations.

Commerce.

18. L'agriculture et l'industrie transforment la matière, le commerce transporte et distribue les produits : de là, le rôle des routes et des monnaies. – Voies navigables. – Routes d'eau : points où les fleuves et rivières deviennent flottables et navigables ; points où commence la navigation maritime. – Utilité des canaux. – Canaux latéraux. Canaux de jonction ; fleuves qu'ils font communiquer. – Économie des transports par eau. – Dresser la carte hydrographique de la France.

19. *Chemins de fer.* – Origine des chemins de fer en France. – État actuel. – Dessin général des voies ferrées rayonnant de Paris aux frontières ; vallées qu'elles suivent ; montagnes qu'elles traversent ; villes importantes qu'elles desservent. – Indiquer les plus importantes lignes secondaires. – Jonction des chemins français avec les chemins de fer étrangers ; grandes lignes internationales.

20. *Routes de terre.* – Routes impériales, routes départementales, routes stratégiques, chemins vicinaux. – Accroissement de la circulation sur les routes transversales aux chemins de fer. – Postes et télégraphe.

21. Principaux ports de commerce, nature et importance de leurs relations. Villes d'industrie auxquelles ils servent de débouchés ou de marchés d'approvisionnement. – Phares et signaux. – Petit et grand cabotage. – La pêche. – Navigation au long cours. – Les grandes compagnies de transport maritime.

22. *Importations et exportations.* – Principaux articles d'importation : soie, coton, sucre, laine, houille, tabac, graines oléagineuses, etc. – Pays de provenance. – Exportation : tissus de soie, de coton, de laines, céréales, tabletterie, modes, articles de Paris, sucres, vins, linge, livres, gravures, etc. – Pays de destination.

23. *Résumé du commerce français.* – Rapport des importations et des exportations. – Pays avec lesquels la France entretient le commerce le plus actif : Angleterre, États-Unis, Belgique, Association allemande, etc. – Progrès du commerce français depuis 1789. – Traité de commerce de 1860.

Colonies.

24. *Algérie.* – Géographie physique : étendue, caps et ports, montagnes, cours d'eau, lacs, régions naturelles, villes principales, productions. – Population arabe. – Colonisation européenne. – Administration militaire et civile. Voies de communication dans la colonie et avec la métropole. – Commerce.

25. *Colonies.* – En Afrique : Saint-Louis et Gorée, comptoirs de Guinée, îles de la Réunion. – En Asie : établissements de l'Inde, Saïgon. – En Océanie : établissements français et protectorat. – En Amérique : Saint-Pierre et Miquelon : droit de pêche ; la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane. – Administration. – Population. – Cultures et productions. – Moyens de communication avec la métropole. – Commerce.

Administration.

26. Tracer sur une carte de France les divisions judiciaires et militaires (ressorts des cours impériales et des académies, divisions militaires, etc.). – Grandes places de guerre et de ports militaires. (Voir le programme de législation.)

TROISIÈME ANNÉE.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE DES CINQ PARTIES DU MONDE. – LA FRANCE CONSIDÉRÉE DANS SES RELATIONS AVEC L'ÉTRANGER.

1. *Grande-Bretagne.* – Nature du sol : abondance des mines de houille, de fer, de cuivre, de plomb et d'étain. – Configuration : vastes estuaires qui forment de grands ports naturels ; facilité des communications par canaux et chemins de fer. – Climat doux et humide favorable à l'élevage du bétail.

2. Suite de la *Grande-Bretagne.* – Indiquer les villes de manufactures, les principaux ports de commerce, la valeur des importations et des exportations, l'effectif de la marine marchande. – Influence du traité de commerce de 1860 sur les relations commerciales de l'Angleterre avec la France.

3. Suite de la *Grande-Bretagne.* – Monnaies et mesures. – Institutions de crédit. – Assurances. – Accroissement de la population. – Émigration. – Colonies anglaises.

4. *Belgique.* – Population. – Agriculture. – Industrie et commerce. – Lieux de production les plus remarquables. – Canaux. – Chemins de fer.

Principaux ports. – L'Escaut. – Chiffres des importations et des exportations. – Pays avec lesquels la Belgique fait le plus de commerce. – Son commerce avec la France.

5. *Pays-Bas.* – Population. – Agriculture et industrie. – Voies de communication. – Effectif de la marine. – Principaux ports. – Importations et exportations. – Monnaies et mesures. – Pays avec lesquels les Pays-Bas font le plus de commerce. – Leur commerce avec la France. – Colonies néerlandaises.

6. *Prusse et Zollverein.* – Ce qu'on entend par ce dernier mot. – Agriculture. – Industrie. – Lieux de production les plus remarquables. – Voies de communication : fleuves, canaux et chemins de fer. – Monnaies et mesures. – Importations et exportations – Pays avec lesquels le Zollverein fait le commerce le plus suivi. – Son commerce avec la France. – Commerce des villes hanséatiques.

7. *Empire d'Autriche et États qui ne font pas partie du Zollverein.* – Industrie. – Commerce. – Voies navigables. – Chemins de fer. – Monnaies et mesures. – Principaux articles d'importation et d'exportation. – Commerce des villes hanséatiques. – Relations commerciales avec la France.

8. *Suisse.* – Population. – Produits agricoles. – Industrie. – Chemins de fer. – Communications avec la France. – Les routes des Alpes. – Monnaies et mesures. – Commerce : importations et exportations. – Commerce avec la France.

9. *Royaume d'Italie.* – Population. – Produits agricoles. – Irrigations. – Produits minéraux. – Industrie. – Faire connaître les lieux de production les plus importants. – Voies de communication. – Principaux ports. – Effectif de la marine. – Commerce : importations et exportations. – Monnaies et mesures. – Commerce avec la France. – *États de l'église.* – Population, etc.

10. *Espagne.* – Population. – Produits agricoles. – Mérinos, etc. – Vignobles. – Mines. – Industrie. – Voies de communication. – Principaux ports. – Effectif de la marine. – Monnaies et mesures. – Commerce : importations et exportations. – Commerce avec la France. – Portugal. – Population, etc.

11. *États scandinaves.* – Population. – Agriculture. – Industrie. – Commerce. La pêche en Norvège. – Le passage du Sund, etc. – Principaux ports danois et suédois sur la Baltique, de la Norvège sur la mer du Nord. – Leurs relations avec l'étranger et principalement avec la France.

12. *Empire de Russie.* – Population en Europe, en Asie, en Amérique. – Récentes réformes économiques relatives à la condition des terres et des personnes. – Produits agricoles. – Mines de l'Oural. – Industries diverses. – Canaux et chemins de fer. – Route de Tiflis. – Le traînage. – Les grandes foires et les caravanes. – De la pêche et de la chasse en Amérique et en Sibérie. – Commerce avec la Chine, le Turkestan et la Perse. – Commerce avec l'Europe par la Baltique, par la frontière de terre, par la mer Noire. – Relations avec la France.

13. *Empire ottoman.* – Population. – Produits du sol et de l'industrie. – Principaux ports. – Échelles du Levant. – Les détroits. – Importance de Constantinople. – Intérêts français.

Principautés-Unies. – Population et produits. – Importance commerciale du Danube.

Grèce. – Population. – Produits du sol. – Importations et exportations. – Commerce avec la France.

14. *Égypte.* – Relation politique avec la Porte. – Population. – Le Nil. – Production du sol. – Le coton. – Le Caire. – Chemins de fer. – Canal de Suez. – Importations et exportations. – Commerce avec la France.

15. *États barbaresques.* – Régence de Tripoli. – Oasis du Fezzan. – Régence de Tunis. – Le Maroc et le Touat. – Le Grand-Désert et les caravanes. – Le Soudan. – Cultures et industries. – Usages commerciaux. – Principaux articles d'importation et d'exportation. – Les routes du Sahara algérien.

16. *Côte occidentale d'Afrique.* – Historique rapide du commerce de cette région. – Colonies portugaises. – Comptoirs hollandais – Colonies françaises. – Colonies anglaises. – République de Libéria. – Communications des principaux marchés de la côte avec l'intérieur. – Le Niger. – Les monts Kong et la poudre d'or. – Principaux articles d'importation et d'exportation. – Répression de la traite. – États qui font le plus de commerce dans cette région. – Commerce de la France.

17. *Le Cap et la Côte orientale d'Afrique.* – Importations et exportations de la colonie du Cap : vins, laines, bestiaux. – Port-Natal. – Colonies portugaises. – Zanzibar, etc. – Communications des marchés de la côte avec l'intérieur. – Rôle des

trafiquants arabes. – Le Zambèze. – Les grands lacs. – Madagascar. Anciennes possessions françaises. – Les îles anglaises. – Part de la France dans le commerce de cette région.

18. *Arabie et Perse.* – La mer Rouge, Aden et Périm. – Productions de l'Arabie. – Le golfe Persique. – Mascate. – Les îles Bahrein. – Le Chatt-el-Arab. – Bender-Abouchir et Bender-Abassi. – La côte du Mekran. – Routes des caravanes de l'Iran et du Touran. – Hérat. – Caboul, etc. – Influence russe et influence anglaise. – Part de la France.

19. *L'Inde.* – Population. – Régions naturelles : vallées de l'Indus et du Gange ; le Dekkan ; Ceylan. – La Birmanie britannique. – Production et industries. – Grands centres de population et de commerce. Chemins de fer. – Les principaux ports. – Importations, exportations ; principaux articles d'exportation. – Part de la France dans le commerce de l'Inde. – Poulo-Pinang. – Singapour.

20. *Indo-Chine et Chine.* – Les grands fleuves de l'Indo-Chine et ses productions naturelles. – Population. – Commerce du pays. – Empire chinois. – Ses grands fleuves. – Principales productions agricoles et industrielles. – Historique rapide des rapports commerciaux de la Chine avec l'Europe. – Ports ouverts par les traités. – Importations et exportations. – Principaux articles d'exportation. – Pays qui font le commerce le plus suivi avec la Chine. – Commerce de la France.

21. *Japon.* – Population. – Principaux produits du pays. – Historique rapide des rapports commerciaux du Japon avec l'Europe et l'Amérique. – Ports ouverts par les derniers traités. – Importations, exportations. – Principaux articles d'exportation. – Commerce de la France. – Piraterie dans les mers de Chine.

22. *Océanie.* – Possessions des puissances européennes. – Prospérité de Java et des colonies anglaises de l'Australie. – Les îles aux épices. Principaux articles d'exportation. – Les îles Sandwich. – La pêche de la baleine. – Commerce de la France dans l'Océan pacifique.

23. *Côte occidentale d'Amérique.* – La colonie de Vancouver et la Colombie britannique.

L'Orégon et la Californie. – Les mines d'or. – San-Francisco.

Mexique et Amérique centrale : Acapulco, Punta-Arenas, Panama. – Commerce de ces ports.

Équateur : Pérou, Bolivie, Chili, Guayaquil, Truxillo, Callao, les îles Chincha, Arica, Cobija, Valparaiso. – Commerce de ces ports. – Principaux objets d'exportation. – Usages du commerce. – Rôle de la France dans le commerce de la côte Pacifique.

Les passages du Sud. – Le cap Horn et le détroit de Magellan. – Les îles Falkland.

La pêche.

24. *La Plata et le Brésil.* – Le Rio de la Plata et ses affluents. – Les Pampas. – Buenos-Ayres et Montevideo. – Commerce. – Émigration européenne. – Le Paraguay.

Le fleuve des Amazones. – Productions naturelles. – Principaux ports du Brésil. – Importations et exportations. – Principaux articles d'exportation. – Part de la France dans le commerce de ces contrées.

25. *Les Guyanes, la côte de la mer des Antilles et du Mexique.* – Productions et commerce des trois Guyanes, du Vénézuela et de la Nouvelle-Grenade. – Chemin de fer de Panama. – Projets de canalisation. – Belize.

Mexique. – Mines. – Principaux ports du golfe. – Commerce : importations et exportations. – Usages généraux du commerce. – Commerce avec la France.

26. *Les Antilles.* – Principales productions. – Importance de Saint-Thomas. – Principaux pays qui font le commerce dans ces parages. – Commerce de la France.

27. *États-Unis.* – Le Mississipi et ses affluents. – États situés dans cette région. – Le Texas – Les États et Territoires du Far-West jusqu'à l'Utah. – Communication avec la côte du Pacifique. – Grandes villes de l'intérieur. – La Nouvelle-Orléans. – Mobile. – L'Alabama et la Floride. – Productions. – Industrie. – Commerce : importations et exportations. – Part de la France dans le commerce.

28. Suite des *États-Unis.* – États riverains de l'Atlantique. – Les États du sud : la Géorgie, les Carolines, la Virginie. – Productions agricoles. – Savannah et Charleston. – Commerce : importations et exportations.

Les États du nord. – Grandes villes d'industrie. – Principaux ports : leurs débouchés. – Commerce : importations et exportations. – Mesures et monnaies. – Insister sur les principaux articles d'exportation, leur provenance, leur mode de transport, etc. – Commerce particulier des États-Unis avec la France.

29. *Possessions anglaises du nord de l'Amérique.* – Le Saint-Laurent et les grands lacs. – Le haut et le bas Canada, la Nouvelle-Bretagne. Productions du sol. – Industrie. – Grandes villes. – Principaux ports des lacs. – Commerce des colonies anglaises de l'Amérique du nord : importations et exportations. – Commerce de la France.

Les îles : île du Cap-Breton, île du Prince-Édouard, île de Terre-Neuve. – Le banc et la pêche. – Les Bermudes.

30. *Les grandes routes de commerce.* – Routes d'autrefois. – Le commerce méditerranéen. – Révolution accomplie à la fin du XV^e^ siècle.

Aujourd'hui, nouvelle révolution dans les routes de terre faites par les chemins de fer. – Grandes lignes des chemins de fer européens.

Grandes routes de mer. – Les courants. – Les vents alizés. – La voile et la vapeur. – Principales lignes de services réguliers des compagnies anglaises, française, autrichiennes, américaines. – Principaux ports du monde. – Distance des grandes navigations ; durée habituelle et frais des voyages ; coût du fret pour les marchandises. – Importance du canal de Suez et du chemin de fer de Panama.

La télégraphie électrique. – Points extrêmes mis en communication. – Les télégraphes sous-marins.

31. *Force productive des différents États.* – Comparaison des principaux États du globe d'après : l'étendue du territoire et la densité de la population, le budget, l'effectif de la marine marchande et la valeur du commerce d'importation et d'exportation.

Lieux d'où l'Europe tire ses principales matières premières et où elle envoie la plus grande quantité de produits fabriqués.

32. *Rôle de la France dans le commerce du monde.* – Situation géographique de la France entre quatre mers et au centre de l'Europe occidentale. – Relations commerciales de Marseille, de Bordeaux, de Nantes, du Havre. – Pays avec

lesquels les principaux ports français font le plus grand commerce. – Richesse de ces pays, goûts et mœurs de leurs habitants. – Quelle sécurité y trouvent les négociants. – Quelle y est la langue des affaires. – Quels sont les produits qu'on en peut tirer avec le plus d'avantage. – Quels produits français pourraient y donner lieu à une importation nouvelle.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 5, n° 104, p. 649-801, p. 654-675.

— 104 —

4 avril 1866

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT DANS LES ANNÉES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL (extraits)

[...]

Année préparatoire.

HISTOIRE DE FRANCE (*simples récits*). – On sait combien les enfants aiment à entendre raconter des histoires, des aventures de chasse, des récits de voyages, de tempêtes et de batailles. Ils veulent qu'on les répète, ils les écoutent avec un plaisir inépuisable, et, si le narrateur oublie le plus petit incident, ils le rappellent aussitôt à l'exactitude du premier récit. Profitant de cette curiosité naturelle pour développer à la fois leurs facultés intellectuelles et morales, le maître habile saura par l'étude de l'histoire exercer la plus salutaire influence sur leur raison et sur leur cœur, à un âge où les agitations de la vie n'ont pas encore troublé le calme et la transparence de l'âme. Mais, si l'on veut obtenir ce double résultat, il faut rendre cette étude intéressante, agréable, animée, et par conséquent abandonner le système des récitations textuelles. Le cours d'histoire pour cet âge n'est pas un cours critique. *Il se compose de biographies détachées et de fait isolés que le professeur raconte avec simplicité,* mais avec art, ayant soin de faire ressortir vivement les grandes qualités des personnages illustres et laissant dans l'ombre leurs défauts et leurs vices. Il ne craint pas d'entrer dans de minutieux détails, parce qu'ils intéressent les enfants ; mais il appuie sur les grands traits qui frappent leur jeune imagination et y laissent une trace profonde ; enfin, il résume son récit par quelques bonnes pensées, qui forment peu à peu dans leur cœur comme un fonds de morale pratique.

Pour habituer les élèves à lier leurs idées et à parler, le professeur fait répéter, séance tenante, ses récits de vive voix ; pour les exercer à écrire, il leur demande ensuite d'en faire une courte rédaction, dans laquelle ne sont pas oubliées les observations auxquelles le récit a donné lieu. Cette rédaction doit, comme on l'a déjà dit, servir à la fois de page d'écriture et d'exercice d'orthographe.

GÉOGRAPHIE. – *Tracé de la carte du département et étude sommaire de la France.* – Au lieu de commencer par des définitions et des considérations générales sur la forme de la terre et sur les divisions du globe, les élèves, comme en grammaire,

doivent aller du connu à l'inconnu, du simple au composé, et partir de leur village pour arriver à la connaissance du globe, en étudiant d'abord la géographie du canton, de l'arrondissement, du département, puis de la France entière et des pays qui l'avoisinent.

Le professeur doit s'attacher à leur faire comprendre, en écartant toutes les données scientifiques, comment se construit réellement une carte de géographie et à quoi elle doit servir. À cet effet, il trace sur le tableau noir les grandes rues du village ou de la ville qui renferme l'école spéciale, et marque par des points les positions relatives des principaux monuments. Ensuite, représentant la ville elle-même par un point, il place, dans leurs situations respectives, les villages des alentours, en commençant par les plus connus pour arriver successivement jusqu'aux limites du canton. Il indique, par des traits la direction des routes qui y conduisent, des rivières qui les arrosent, et il remplit peu à peu son croquis en y faisant entrer les constructions importantes ou remarquables et les accidents physiques : bois ou forêts, collines ou montagnes.

Le canton lui-même est ensuite représenté par un point, comme l'avait été d'abord le village, et autour de ce point se place le tracé de l'arrondissement. La même méthode est suivie, mais déjà avec moins de détails, pour le département, puis pour ceux qui l'environnent, enfin pour la France entière, qui est étudiée dans son ensemble. Les traits principaux de sa configuration générale : limites et montagnes, fleuves et rivières, grandes villes et lieux célèbres, sont marqués sur le tableau noir, ou montrés sur une carte murale dont les élèves sont exercés à faire une réduction.

À ces études graphiques le professeur joint des exercices d'orientation indispensables pour la complète intelligence des cartes. Il apprend donc à ses élèves à s'orienter d'après le soleil, l'étoile polaire ou la boussole ; il indique comment sur les cartes et sur les plans le nord se trouve ordinairement placé en haut, l'est à droite, le sud en bas, etc. C'est à cet exercice tout graphique que se borne le cours de géographie de la division préparatoire.

[...]

Première année d'enseignement.

HISTOIRE. – *Les grandes époques des histoires ancienne, grecque, romaine et du Moyen Âge.* – On sait ce que les études littéraires contiennent de principes féconds pour le développement de l'esprit et du cœur : aussi, dans la combinaison des diverses parties du programme de l'enseignement spécial, a-t-on donné en moyenne une part à peu près égale aux lettres et aux sciences. Les élèves des cours spéciaux ne doivent pas rester entièrement étrangers d'ailleurs aux grands événements qui ont marqué le cours des siècles, ni sortir du collège sans avoir entendu parler des hommes qui ont influé sur les destinées des empires. Mais comme un pareil cadre embrasse le monde entier, le professeur doit se borner à un petit nombre de récits de nature à frapper vivement l'esprit des jeunes gens et en composer un cours de morale pratique.

Ainsi, après avoir consacré quelques leçons de révision à l'histoire sainte, qui a été soigneusement étudiée dans les classes primaires, il montre l'Égypte et ses monuments les plus remarquables ; l'Assyrie avec les noms retentissants de Sémi-

ramis et de Sardanapale ; les Perses sous Cyrus et Darius ; la Grèce, qui lui fournit avec Lycurgue, Solon, Miltiade, Aristide, Thémistocle, Périclès, de beaux exemples à citer. Il signale les batailles de Leuctres et de Mantinée, du Granique et d'Arbelles, et arrive rapidement à l'histoire romaine, qu'il esquisse à grands traits : fondation de Rome, Cincinnatus, Fabricius, les Décius, etc. les guerres puniques, les Gracques, Cicéron, César, Auguste, Trajan, Marc-Aurèle et Constantin ; puis les barbares, Attila, Gensériс et Clovis ; enfin Justinien, Charlemagne, Godefroy de Bouillon, saint Louis, la prise de Constantinople, etc.

Ce cours à pour effet de faire connaître aux élèves de l'enseignement spécial certains noms et certains faits qui reparaissent sans cesse autour de nous, dans les livres, dans les musées, dans les œuvres de l'art, jusque dans la conversation habituelle et que personne n'a le droit d'ignorer.

[...]

GÉOGRAPHIE. *(les cinq parties du monde, étude détaillée de la carte d'Europe).* – La France ayant été étudiée l'année précédente, on trace au tableau noir, la carte générale de l'Europe, puis celles de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, enfin la mappemonde ou le planisphère ; mais on se borne à indiquer les grandes chaînes de montagnes, les fleuves les plus connus et les capitales des principaux États.

Après que les élèves ont pris cette connaissance générale de l'ensemble des terres et des mers, le maître les ramène à l'étude plus détaillée de l'Europe, surtout des régions qui nous entourent et avec lesquelles nos relations sont plus fréquentes. Il en marque, toujours au tableau noir, ou en suit sur des cartes murales appropriées, les grands traits physiques, puis les villes principales, et il fait connaître leur importance industrielle et commerciale.

Pour devoir, des cartes muettes à remplir de mémoire et des cartes à dessiner en les copiant. Ces copies seront de vrais croquis à main levée sans prétention et non une édition manuscrite de quelque carte gravée, ce qui constituerait une perte considérable de temps consacré à la satisfaction d'une idée fausse.

[...]

Deuxième année d'enseignement.

HISTOIRE DE FRANCE ET GRANDS FAITS
DE L'HISTOIRE MODERNE JUSQU'EN 1789.

Le professeur prend la France à son berceau et la suit jusqu'à l'époque actuelle, en isolant son sujet de l'histoire des autres peuples, sans négliger pourtant les grands événements qui conduisent nécessairement l'historien de la France au-delà de nos frontières. Il raconte les faits les plus remarquables ; il insiste sur les beaux caractères, mais il évite les détails qui fatigueraient inutilement l'attention des enfants.

Les élèves reçoivent des sommaires, courts et coordonnés avec soin, qui, après avoir servi de guide pour le travail de la rédaction, sont appris par cœur et récités ou, mieux encore, développés de vive voix au commencement de chaque classe. Le devoir est la reproduction de la leçon.

GÉOGRAPHIE AGRICOLE, INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE.

Le commerçant est l'intermédiaire indispensable du consommateur auprès de l'industriel et de l'agriculteur. Sans lui, l'industriel et l'agriculteur seraient obligés de limiter leur production aux besoins de la consommation locale : c'est par lui que l'on peut se procurer à volonté, en tout temps et en tout lieu, les objets que produisent les deux autres. Liés par des rapports constants, le commerce, l'industrie et l'agriculture ne doivent pas être plus séparés dans l'enseignement qu'ils ne le sont dans la pratique. Les forces propres à chacune de ces manifestations de l'activité s'accroissent et se multiplient par leur action commune. À une époque où le commerce n'était guère distinct des deux sources qui l'alimentent, le petit fabricant débitait lui-même, et l'on pouvait passer sa vie à acheter ou à vendre certains objets déterminés dans un lieu donné. Aujourd'hui, les inventions, les perfectionnements et des moyens rapides de transport ont changé les conditions d'existence des marchés publics. Les anciennes denrées ont été transformées, d'autres ont été créées ; chaque jour des cultures nouvelles s'établissent et les fabriques ouvrent des débouchés qui donnent lieu à des combinaisons que l'ancien commerce ne connaissait pas et qui assurent plus que jamais l'avantage au mieux renseigné et au plus instruit : de là, la nécessité d'un cours de géographie commerciale pour les élèves de l'enseignement spécial, qui seront un jour des commerçants, des industriels ou des agriculteurs. On ne peut suppléer, par l'enseignement, à l'apprentissage usuel qui seul forme les praticiens ; mais il est utile de savoir d'avance la géographie commerciale des pays éloignés, de connaître les produits fournis par les industries extractive, manufacturière et agricole des principales contrées, le gisement et l'importance des matières premières de grande consommation, les produits que consomment et fabriquent les places les plus importantes, les moyens de communication, les poids, les mesures et les monnaies dont on fait usage, le mode de vente et les usages commerciaux relatifs aux marchandises de grand trafic, en un mot, les renseignements nécessaires à tout négociant qui veut être au courant des transactions et des besoins sur les principaux points du monde commercial.

On reprend l'étude de la géographie physique de la France, parce qu'il faut connaître d'abord les richesses territoriales de son pays, et en particulier celles de son département, sur lesquelles on insiste comme sur des exemples familiers et plus faciles à saisir ; l'année suivante, on étudiera la France dans ses rapports avec les pays étrangers. Le professeur décrit les principales régions agricoles et en fait connaître les conditions climatériques, parle des diverses espèces de cultures, des prairies naturelles et artificielles, des vignobles, des forêts, de l'élevage des animaux domestiques, etc., il décrit les industries minérales et métallurgiques, signale les gisements des matières premières, les bassins houillers, note les localités où s'exploitent les minerais de fer, où se sont établies les industries mécaniques et chimiques, etc. enfin il indique les voies navigables, les chemins de fer, les routes, et termine par le tableau des importations et des exportations, auquel il joint celui de la population ; enfin il cite les pays avec lesquels la France entretient le commerce le plus actif, et consacre quelques leçons à nos colonies, dont il expose les rapports avec la métropole.

Troisième année d'enseignement.

HISTOIRE DE FRANCE ET HISTOIRE GÉNÉRALE DEPUIS 1789.

Tout homme doit connaître, dans la mesure de son éducation, l'histoire de son pays. Tout Français doit avoir en mémoire les grandes choses accomplies par la royauté, le clergé, la noblesse et le peuple, depuis le commencement de la monarchie jusqu'en 1789, et savoir la part qu'ont prise ses aïeux à la transformation de l'ancienne société et à l'établissement de la France nouvelle. Il importe surtout que les élèves de l'enseignement spécial, qui doivent composer la partie la plus intelligente du peuple, parmi les classes livrées aux arts usuels, soient mis au courant des progrès réalisés dans les temps modernes, pour se préserver de ce dédain du présent et de cette hâte funeste vers l'avenir, qui empêchent d'apprécier sainement le temps où l'on vit et d'être un membre intelligent et utile de la cité. Il faut donc qu'ils étudient l'histoire contemporaine pendant le cours de cette année pour que ceux qui ne pourraient pas achever leurs études sortent du collège spécial connaissant ce qui s'est passé en France et en Europe. Le cours comprend l'histoire de la France et l'histoire générale depuis 1789 jusqu'aux temps actuels. Son but et son objet sont de développer un patriotisme sincère, un amour généreux du pays et du Prince qui le personnifie, un sentiment élevé et profond de la grandeur de la France et de la dignité du nom français.

Comme dans l'année précédente, des sommaires sont mis entre les mains des élèves pour les aider à classer leurs souvenirs.

Pour devoir, des rédactions sur les matières qui ont fait le sujet de la leçon.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

La France considérée dans ses relations avec l'étranger. – Dans le cours des années précédentes, les élèves ont étudié la France avec détails ; ils ont appris à connaître les richesses de son sol et les produits de ses manufactures, ainsi que les facilités données à son commerce intérieur. Ces notions constituent le côté essentiel de leur instruction géographique spéciale ; aucun d'eux n'en doit être privé, même ceux que les nécessités de la vie obligent à quitter le collège à la fin de la seconde année. Mais il est une autre partie dont l'utilité s'accroît à mesure que les relations des peuples se multiplient : c'est la géographie du commerce général du monde. Elle est indispensable au négociant ; l'industriel lui-même y puise de précieuses indications. En Angleterre, les fabricants sont au courant de l'état des marchés les plus lointains, aussi bien ou mieux que de l'état du marché de Londres ; leurs rapports multipliés avec l'étranger leur facilitent cette connaissance, qui à son tour accroît leurs relations.

Dans cette partie de l'enseignement, la France reste toujours point de départ et centre. C'est surtout dans leurs relations avec notre pays qu'il convient d'étudier les pays étrangers. Il ne faut donc pas faire une étude minutieuse de leurs manufactures et de leurs voies intérieures, mais examiner les points qu'atteint ou que peut atteindre le commerce français ; indiquer la nature de ce commerce, la part qu'y prennent les principaux États, le mode d'échange ; décrire les matières premières et les produits les plus usités.

On commence cette étude par les pays d'Europe voisins de notre frontière, et on suit l'ordre de leur importance combiné avec leur position géographique.
[...]

Quatrième année d'enseignement.

RÉVISION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE
ET HISTOIRE INTÉRIEURE DE LA FRANCE DEPUIS LOUIS XIV
JUSQU'À NOS JOURS : TABLEAU DE NOS INSTITUTIONS ACTUELLES.

On n'apprend rien en une fois, et l'esprit n'entre en pleine possession d'une science qu'en y revenant sans cesse. L'histoire, dont la connaissance doit être une partie essentielle de toute éducation, ne peut se graver dans la mémoire des élèves qu'autant qu'ils revoient ses récits une seconde, même une troisième fois, sous des points de vue nouveaux. La nature du développement de l'enfant rend cette révision nécessaire ; son esprit et son jugement subissent, comme son corps, l'action lente, mais continue, de transformations profondes. S'il interrompt une étude, pour la reprendre au bout de quelques mois, il se retrouve, après ce temps de repos, armé de facultés nouvelles, qui lui permettent de pénétrer plus avant dans des questions déjà entrevues.

D'ailleurs, durant les trois premières années, l'élève du collège spécial n'a vu, en histoire, que le dehors des choses, la vie extérieure de la France et des temps modernes ; dans la quatrième, il arrive aux applications, c'est-à-dire aux connaissances vraiment utiles. Il est ramené ainsi encore une fois à l'histoire de son pays durant les deux derniers siècles, où l'industrie, l'agriculture et le commerce ont pris leurs plus larges développements ; mais on lui raconte moins l'histoire des batailles qu'on ne lui fait celles des institutions qui garantissent la prospérité de la France. Après un préambule sur Henri IV et Sully, ramenant l'ordre dans les finances, le travail dans les campagnes et dans les ateliers, la sécurité partout, le professeur esquisse l'administration de Colbert, parle des grandes compagnies commerciales et dit comment s'est formé le commerce hollandais au XVII^e^ siècle ; viennent à ce propos des détails sur les banques de Londres et d'Amsterdam, les établissements des Anglais dans les Indes, les assignats et le grand-livre, le blocus continental, la réforme d'Huskisson, l'émigration européenne au XIX^e^ siècle, la nouvelle politique coloniale, etc. etc. Cette révision marche parallèlement avec le cours de la morale publique, l'histoire de la littérature française, l'histoire des inventions industrielles et la géographie générale ; ensemble d'études qui répandront de vives lumières dans l'esprit des élèves et nourriront dans leur cœur l'amour du pays.

Le ministre de l'Instruction publique
V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 5, n° 104, p. 590-648, p. 593-594, p. 603-604, p. 613-615, p. 625-626, p. 638-639.

— 105 —

14 février 1867

ARRÊTÉ RELATIF AUX ÉPREUVES PRÉPARATOIRES DE L'AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Vu le décret du 28 mars 1866 ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 1866 déterminant les conditions de l'agrégation de l'enseignement spécial ;

Arrête :

[...]

Art. 2. — La seconde épreuve préparatoire, particulière à la section littéraire et économique, portera sur l'histoire de France depuis 1789 (articles 1 à 28 du programme de troisième année), et sur la géographie commerciale de la France (articles 18 à 26 du programme de géographie de troisième année)[1].

Le Ministre de l'Instruction publique,
V. DURUY.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 7, n° 133, p. 210-212.

— 106 —

2 mars 1867

SUPPRESSION DE LA CONFÉRENCE DE GÉOGRAPHIE DANS LES HAUTES CLASSES DES LYCÉES

Monsieur le Recteur, la conférence de géographie a été interrompue, en rhétorique, pendant le second semestre de la dernière année scolaire. Je viens de décider qu'elle sera supprimée désormais en rhétorique, en seconde et en troisième. Il faudrait que les élèves eussent bien mal profité de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement des classes de grammaire, si, arrivés en troisième, ils ne possédaient pas, à un degré suffisant, la géographie générale.

Ce qui leur manque encore à ce moment, et ce qui peut s'apprendre sans le secours d'une conférence, ce sont les notions de géographie détaillée qui correspondent aux programmes d'histoire. À cet égard, l'étude de l'atlas paraît suffire, surtout si le professeur, en classe, y ajoute de temps en temps ses indications et

(1) Pour les programmes des concours ultérieurs, cf. *B.A.I.P.*

ses conseils. S'il s'agit, par exemple, de raconter l'expédition du général Bonaparte en Italie ou en Égypte, le professeur peut, avant de commencer son récit et en s'aidant de la magnifique leçon de géographie écrite par le conquérant lui-même, tracer à grands traits les montagnes, les fleuves, les principaux accidents de terrain qui existent dans ces contrées et qui expliquent les mémorables événements qui s'y sont passés. Ainsi mêlée à l'histoire, la géographie acquiert, pour les élèves qui réfléchissent, un attrait et une vie nouvelle, et se grave mieux dans leur esprit que si elle est présentée d'une façon isolée et indépendante.

La mesure qui vous est notifiée laissera aux élèves des classes supérieures, dont le temps est coupé déjà par tant d'exercices divers, plus de liberté pour le travail individuel et pour les devoirs de longue haleine, et elle permettra aux professeurs d'histoire de satisfaire, sans trop de fatigue, aux exigences de leur tâche.

Il reste bien entendu qu'à chaque classe, le professeur donnera à étudier aux élèves un numéro du programme de géographie, sur lequel ils seront interrogés à la classe suivante.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique,
V. Duruy.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 7, n° 135, p. 246-247.

— 107 —

27 février 1869

STATUT POUR LES CONCOURS D'AGRÉGATION

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,
Le Conseil impérial de l'Instruction publique entendu,
Arrête ce qui suit :

TITRE Ier.

Art. 1. — Il y a des concours d'agrégation :
[...]
Pour les classes d'histoire et de géographie.

TITRE II.

Art. 5. — Les candidats doivent justifier en outre qu'ils sont pourvus des grades ci après déterminées :
Histoire et géographie : licence ès lettres.
[...]

TITRE VII.

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE.

Art. 24. — Pour les épreuves préparatoires, les concurrents font quatre compositions :

Sur l'histoire ancienne, grecque ou romaine ; sur l'histoire du Moyen Âge ; sur l'histoire moderne ; sur la géographie.

Les sujets de compositions sont choisis dans le programme des lycées.

Art. 25. — Pour première épreuve définitive, les candidats expliquent et commentent un texte pris dans un historien grec, latin ou français.

Ils présentent les critiques et observations dont ce texte est susceptible, principalement sous le rapport historique.

Ce texte est tiré au sort, à l'instant même, parmi les historiens indiqués par le Ministre six mois au moins avant le concours.

L'épreuve dure trois quarts d'heure au plus.

Art. 26. — Pour seconde épreuve définitive, chaque candidat corrige une composition tirée au sort parmi des compositions d'histoire faites dans les classes de seconde ou de rhétorique des lycées.

Art. 27. — Pour troisième épreuve définitive, chaque candidat soutient une thèse sur un sujet d'histoire, tiré au sort, vingt-quatre heures avant l'épreuve, entre les questions que le Ministre aura indiquées six mois au moins avant le concours. Le jury peut provoquer des explications sur quelques points de la thèse soutenue.

L'épreuve dure une heure au plus.

Art. 28. — Pour quatrième épreuve définitive, chaque concurrent fait :

1° Après vingt-quatre heures de préparation, une leçon d'histoire sur un sujet pris dans le programme de l'enseignement des lycées et tiré au sort ;

2° Après quatre heures de préparation, une leçon de géographie historique ou de géographie comparée sur un sujet tiré au sort.

Chaque leçon dure une heure au plus.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 11, n° 202, p. 365-378, p. 370-371.

— 108 —

3 septembre 1871

RAPPORT GÉNÉRAL SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE ADRESSÉ À M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES PAR MM. E. LEVASSEUR, MEMBRE DE L'INSTITUT ET A. HIMLY, PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS[1]

À Monsieur le ministre de l'Instruction publique et des Cultes

MONSIEUR LE MINISTRE,

Vous avez pensé que la France devait mettre ses malheurs à profit pour donner un nouvel essor à toutes les branches de l'Instruction publique. Particulièrement frappé de l'insuffisance des études géographiques, vous nous avez fait l'honneur de nous charger de l'inspection générale de l'enseignement historique et géographique, en nous demandant de constater l'état, présent des choses et de vous indiquer les réformes qu'il serait utile d'introduire dans ce double enseignement.

Nous avons accompli notre mission, autant du moins que nous le permettaient et le temps dont nous disposions et les circonstances malheureuses qui ont troublé le travail dans une grande partie des établissements d'Instruction publique.

Dans l'espace de cent quatre jours, nous avons parcouru, l'un 6,367 kilomètres, l'autre 5,403 kilomètres, et vu, soit ensemble, soit isolément, soixante-deux départements formant les douze académies de Rennes, de Poitiers, de Bordeaux, de Toulouse, de Montpellier, d'Aix, de Grenoble, de Chambéry, de Lyon, de Clermont, de Dijon et de Besançon.

Dans l'enseignement supérieur, nous avons visité onze Facultés, deux écoles préparatoires à l'enseignement supérieur, et recueilli les avis des professeurs compétents.

Dans l'enseignement secondaire, nous avons inspecté l'école normale spéciale de Cluny et vu cinquante-trois lycées et vingt-sept collèges ; nous avons examiné la méthode et les résultats de l'enseignement de deux cent trente et un professeurs, dont cent quatre-vingt-six professeurs ou maîtres de lycées, et quarante-cinq professeurs de collèges ; nous avons interrogé les élèves de quatre cent soixante-cinq classes, dont trois cent quarante et un de lycées et cent vingt-quatre de collèges, classes d'humanités, de mathématiques ou de préparation aux écoles, classes de grammaire, classes d'enseignement spécial, classes élémentaires ou primaires.

(1) La partie du rapport traitant de l'enseignement primaire sera publiée dans le volume consacré aux textes officiels relatifs à cet ordre d'enseignement.

Dans l'enseignement primaire, nous avons examiné cinquante-deux écoles normales primaires d'instituteurs, vingt-sept écoles normales ou cours normaux d'institutrices, quinze écoles professionnelles ou écoles primaires.

Nous avons eu l'honneur, dans le cours de notre inspection, de vous envoyer des rapports particuliers sur chacun des établissements, sur chacun des professeurs de lycées et sur quelques-uns des professeurs de collèges que nous venions d'inspecter ; et le nombre total des pièces que nous vous avons envoyées, y compris les notices individuelles et quelques pièces accessoires, a été de quatre cent cinquante-neuf.

Pour que l'enquête fût complète, il aurait fallu que nous pussions consulter toutes les Facultés, inspecter tous les lycées, tous les collèges de quelque importance, toutes les écoles normales et tous les cours normaux. Quelque diligence que nous ayons faite, il nous a été impossible d'accomplir la tâche entière.

Nous avons de bonne heure renoncé à nous rendre en Corse et en Algérie, parce que le voyage nous aurait coûté un trop grand nombre de jours. Nous avons renoncé à visiter les académies de Nancy, de Paris, de Douai et de Caen, parce que nous étions déjà à la fin de juillet, c'est-à-dire à une époque où les cours étaient pour la plupart terminés et où l'ordre régulier des classes était dérangé par les compositions de fin d'année, puis aussi parce que les départements qui les composent avaient presque tous subi l'invasion ennemie et que les études historiques y avaient, par suite, extrêmement souffert.

Dans presque tous les établissements d'Instruction publique, d'ailleurs, ces études ont été plus faibles cette année qu'elles ne le sont d'ordinaire : cours attardés ou interrompus, professeurs absents de leur classe, préoccupations étrangères. Dans une classe de lettres, le zèle du professeur et celui des élèves peuvent compenser de pareils désavantages ; dans une classe d'histoire, il reste une lacune qui ne saurait être comblée.

Le présent rapport comprend trois parties :

Enseignement supérieur ;

Enseignement secondaire ;

Enseignement primaire.

Dans chaque partie, nous traiterons successivement de l'état présent des choses et des réformes désirables.

PREMIÈRE PARTIE

Enseignement supérieur

I. L'état des choses

Les facultés des lettres et les écoles préparatoires à l'enseignement supérieur ont toutes une chaire d'histoire ; nulle part en province il n'existe de chaire spécialement affectée à la géographie. Dans les facultés, les professeurs d'histoire sont libres de traiter des sujets de géographie ; ils y sont tenus dans les écoles préparatoires par le titre de leur chaire ; mais comme la géographie passe généralement pour une science peu capable d'attirer le public, elle figure rarement dans les programmes des cours, plus rarement dans les cours eux-mêmes. Cependant, à Marseille, M. Ouvré, professeur à la faculté des lettres d'Aix, fait, aux frais de la chambre

de commerce, un cours de géographie commerciale très sérieux ; à Nancy, un professeur du lycée, M. Pignon, enseigne depuis deux ans la géographie à la faculté des lettres. Nous regrettons que le temps nous ait manqué pour apprécier de plus près cette tentative qui mériterait d'être encouragée et imitée. Par les interrogations au baccalauréat ès lettres et au baccalauréat ès sciences, les professeurs des facultés des lettres sont aptes à constater le niveau des études historiques et géographiques dans les établissements d'enseignement secondaire. Les renseignements que nous avons recueillis à cet égard sont des moins satisfaisants : on se plaint généralement qu'en histoire les réponses des candidats sont très insuffisantes, qu'en *géographie elles sont à peu près nulles.*

Pour donner une sanction plus sérieuse à la partie historique et surtout à la partie géographique de l'examen, les onze facultés (Rennes, Poitiers, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Aix, Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand, Dijon et Besançon) sont unanimes à réclamer deux votes pour le professeur d'histoire. Neuf d'entre elles (c'est-à-dire toutes, moins Clermont et Dijon) demandent qu'un de ces votes soit réservé spécialement à l'interrogation en géographie. Bien d'autres réformes encore nous ont été signalées comme utiles, soit dans l'économie de l'examen du baccalauréat, soit dans l'organisation des études qui y préparent ; nous ne rappellerons que celles qui touchent directement à l'objet de notre mission. À Grenoble, on voudrait que la composition française du baccalauréat ès lettres portât alternativement sur un sujet de philosophie et sur un sujet d'histoire ou de géographie. Quatre facultés (Toulouse, Montpellier, Grenoble, Besançon) demandent que les candidats au baccalauréat ès lettres, déjà bacheliers ès sciences, aient à subir de nouveau l'examen en histoire et en géographie, parce que des bacheliers ès sciences qui, malgré leur très grande faiblesse dans ces deux facultés, ont obtenu leur diplôme, grâce à leurs connaissances scientifiques, peuvent passer leur baccalauréat ès lettres sans avoir à se préoccuper de fortifier cette faiblesse. La plupart des facultés réclament un nouveau programme géographique et surtout un nouveau programme historique portant sur les principales époques de l'histoire universelle (Rennes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Aix), ou du moins sur l'histoire de France entière ; toutes sans exception blâment le programme qui autorise les candidats à ignorer entièrement l'histoire antérieure à l'année 1643. Le rétablissement de l'enseignement régulier de la géographie dans les lycées, bien qu'il n'ait été formellement demandé qu'à Montpellier, à Aix et à Besançon, est sûr de l'assentiment de toutes les facultés. Beaucoup d'entre elles (Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Aix, Clermont) verraient aussi avec satisfaction la substitution, dans les lycées et collèges, d'un cours sommaire d'histoire universelle ou d'histoire générale des grandes époques de la civilisation, au cours d'histoire contemporaine qui se fait actuellement et dont le maintien n'est expressément réclamé qu'à Besançon.

II. Propositions

Nous aurons à traiter, à propos de l'enseignement secondaire, des modifications de programmes dans l'enseignement des lycées demandées par les professeurs de facultés. Nous ne nous occupons ici que des réformes qui sont directement du ressort de l'enseignement supérieur, et nous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes, en indiquant par des *italiques* celles dont l'adoption nous

paraît le plus nécessaire au progrès de l'enseignement historique et géographique dans les lycées :

1°. *Donner, dans les jurys du baccalauréat, deux votes au professeur d'histoire, l'un pour l'histoire, l'autre pour la géographie.*

2°. Supprimer au baccalauréat ès lettres l'exemption de l'examen d'histoire et de géographie, accordée depuis quelques années aux candidats déjà bacheliers ès sciences.

3°. *Faire porter les interrogations en histoire dans les deux examens du baccalauréat, non seulement sur l'histoire postérieure à 1643, mais aussi sur toutes les grandes époques des temps antérieurs.*

4°. Créer dans quelques facultés de province une chaire de géographie, comme il en existe depuis 1809 à la faculté des lettres de Paris. (Proposition qui soulève une délicate question de finances. Mais il faut considérer, d'une part, que la géographie entre dans le cadre de nos études classiques et doit entrer par conséquent dans le cadre de notre enseignement supérieur ; d'autre part, qu'elle constitue une science particulière, exigeant de longues et patientes études ; qu'on ne sollicitera de jeunes savants à y consacrer tout leur temps et tout leur talent qu'en leur donnant le loisir de l'apprendre et l'occasion de l'enseigner. Si cette création ne peut être faite immédiatement, il serait au moins désirable que, dès aujourd'hui, on engageât tous les professeurs d'histoire à faire dans leur enseignement une place à la géographie, qu'on provoquât ou qu'on favorisât la création de cours de géographie, soit à titre de cours annexes auprès des facultés, soit à titre de cours libres ou municipaux dans les grandes villes de commerce.)

5°. Instituer une inspection régulière, faite à l'époque des examens du cinquième mois par le professeur d'histoire de la faculté dans les lycées et collèges du ressort académique.

(Il importe de stimuler les élèves par de fréquentes interrogations et de soutenir le zèle des professeurs. Pour que cette inspection portât ses fruits, il faudrait qu'un rapport fût, chaque fois adressé au recteur, et pour qu'elle fût possible, il faudrait que des frais de tournée fussent alloués par M. le ministre au professeur de faculté.)

6°. Mettre à la disposition des professeurs d'histoire des facultés qui en feraient la demande le matériel d'enseignement géographique, qui fait absolument défaut dans les facultés des lettres : globe, cartes murales, tableaux noirs, ainsi que les petites cartes muettes qui leur seront utiles pour leurs examens dans les établissements d'instruction secondaire.

SECONDE PARTIE

Enseignement secondaire

I. L'état des choses

En passant à l'enseignement secondaire, nous commençons, Monsieur le ministre, par avoir l'honneur de vous rappeler :

1°. Que nous ne donnons ici que les résultats généraux de notre enquête, chacun des établissements d'Instruction publique, chacun des professeurs de lycées

et un certain nombre parmi les professeurs de collèges que nous avons vus, ayant été l'objet d'un rapport particulier ;

2°. Que cette enquête a porté sur douze académies seulement et que les quatre académies de Nancy, de Paris, de Douai et de Caen restent entièrement en dehors des jugements que nous portons ici sur le matériel, sur le personnel et sur les résultats de l'enseignement historique et géographique.

1°. Matériel.

Les lycées sont loin d'avoir, pour l'enseignement historique et géographique, un matériel suffisant.

Les précis d'histoire et de géographie sont ce qui manque le moins. C'est exceptionnellement et par suite de l'interruption des communications avec Paris que certains établissements n'ont pu, jusqu'au mois de juin de cette année, se procurer le nécessaire. Pour l'histoire, les précis les plus suivis sont ceux de Duruy[1], qui, en effet, dans l'état actuel de notre matériel pédagogique, justifient cette préférence, moins par l'exactitude que par le mouvement du récit qui les fait lire avec intérêt par les élèves. On se sert beaucoup aussi des précis d'histoire contemporaine de Ducoudray[2], de Dauban[3], de Brissaud[4], et, dans l'enseignement spécial, des précis d'histoire de France de Hubault et Marguerin[5], et de Pigeonneau[6] ; moins usités sont les livres de Bélèze[7], Magin[8], Raffy[9], Oger[10], Edom[11], Lamé-Fleury[12], etc.

(1) Victor Duruy est l'auteur de nombreux manuels d'histoire ancienne, d'histoire de l'Europe, d'histoire de France aux multiples rééditions jusqu'en 1902.

(2) Gustave Ducoudray, *Histoire contemporaine depuis 1789 jusqu'à nos jours rédigée conformément au programme du 24 septembre 1863 pour l'enseignement de l'histoire dans la classe de philosophie*. Paris, Hachette, 1864, 3 vol., t. 1 : De 1789 à 1815; t. 2: De 1815 à 1848; t. 3: De 1848 à 1863.

(3) Charles Aimé Dauban, *Histoire moderne et contemporaine depuis le règne de Louis XIV jusqu'à nos jours*. Paris, Delagrave, 1867, 637 p.

(4) Louis-Désiré Brissaud, *Histoire contemporaine*. Paris, E. Belin, 1865, IV-761 p.

(5) Gustave Hubault et Émile Marguerin, *Histoire de France depuis les origines jusqu'en 1815*. Paris, Dezobry et E. Magdeleinc, 1860, 1re édition, VII-574 p.

(6) Henri Pigeonneau, *Histoire de France (simples récits). Enseignement secondaire spécial. Année préparatoire*. Paris, E. Belin, 1868, 276 p.

(7) Guillaume Belèze : auteur d'une série de manuels intitulés *L'Histoire... mise à la disposition des enfants avec questionnaires*. Le premier est publié en 1838. Ces ouvrages font l'objet de nombreuses rééditions jusqu'à la fin du siècle.

(8) Alfred Magin-Marens, *Histoire de France abrégée depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*. Paris, Dezobry, et E. Magdeleine, 1852, 252 p. 22 rééditions de cet ouvrage de 1853 à 1871.

(9) Casimir Raffy, *Lectures historiques. Lectures d'histoire moderne* (France, Moyen Âge, temps modernes). Paris, A. Durand, 1860, 3 vol., t. 2 : Cours de seconde, France, Moyen Âge et temps modernes (1328-1648) ; t. 3: Cours de rhétorique, France et temps modernes (1648-1815).

Casimir Raffy, *Lectures historiques. Lectures d'histoire contemporaine (1815-1864)*. Paris, A. Durand, 1865-1868, VIII-520 p.

(10) Félix Oger, *Cours d'histoire générale à l'usage des lycées, des candidats à l'école de Saint-Cyr*. Paris, Mallet-Bachelier, 1863. 1866, trois parties en 2 vol. 1re partie : Histoire ancienne et histoire du Moyen Âge jusqu'en 1328 ; 2e partie : Histoire du Moyen Âge et histoire moderne (1328-1648) ; 3e partie : Histoire moderne et histoire contemporaine (1648-1865).

(11) Jacques Edom, *Histoire sainte abrégée précédée de l'analyse des livres saints, suivie de l'histoire des juifs jusqu'à leur dispersion, de l'Histoire de la Palestine jusqu'à nos jours*. Paris, Dezobry et E. Magdeleine et cie, 1850, 228 p.

(12) Jules-Raymond Lamé-Fleury : auteur de plusieurs *Cours d'histoire racontée aux enfants* en 2 volumes. 12 éditions se succèdent de 1830 à 1859.

Pour la géographie, on emploie le plus ordinairement, dans l'enseignement classique, les précis de Cortambert (père et fils)[1] et ceux de Pigeonneau[2]. Ensuite viennent ceux de Levasseur[3], de Magin[4], d'Ansart[5], de Dussieux[6], de Périgot[7], de Kleine[8], de Meissas[9], etc. Un grave reproche que l'on peut faire à la majorité des ouvrages classiques de géographie, et qui des livres passe dans l'enseignement, c'est que la géographie y est presque toujours présentée comme une aride nomenclature. Ce reproche s'adresse moins aux ouvrages composés en vue de la seconde et de la troisième année de l'enseignement spécial, parce que le programme officiel mettait les auteurs en garde contre ce défaut.

L'atlas de beaucoup le plus répandu est celui de Drioux et Leroy[10], qui paraît devoir à la modicité relative de son prix la préférence des établissements d'Instruction publique. Au second rang, l'atlas de Dussieux[11], qui, tout en ayant les mêmes défauts de composition que le précédent, est peut-être en général mieux exécuté ; les atlas de Cortambert[12], de Périgot[13], de Le Béalle[14], de Delamarche[15], de Bonnefont[16], de Bazin[17], etc., ont l'inconvénient de renfermer, à côté d'un petit nombre de cartes dont les élèves d'une classe font usage pour suivre leur cours, un grand nombre de cartes qui sont détériorées avant qu'ils aient à s'en servir

(1) Eugène Cortambert et Richard Cortambert, *Cours de géographie, comprenant la description physique et politique et la géographie historique des diverses contrées du globe*. Paris, Hachette, 1846, VI-650 p. Par la suite, E. Cortambert et son fils publient un cours complet de géographie de la 6e à la rhétorique remanié à chaque changement de programme (1850, 1857, 1872, 1874, 1880).

(2) Henri Pigeonneau, *Cours complet de géographie pour l'enseignement secondaire spécial*. Paris, Belin, 1866-0867, 4 vol.

(3) Émile Levasseur a publié des cours de géographie et des atlas classiques destinés à l'enseignement secondaire classique ou spécial des lycées, des écoles primaires supérieures et élémentaires.

(4) Alfred Magin-Marrens, *Cours de géographie moderne rédigé conformément aux programmes de 1857*. Paris, Dezobry et E. Magdeleine et cie, 1858-1860, 3 vol., 6eà rhétorique.

(5) Edmond Ansart et Ambroise Rendu, *Cours complet d'histoire et de géographie pour l'enseignement dans les lycées*. S.l.n.d.

(6) Louis-Étienne Dussieux, *Cours classique de géographie*. Paris, Lecoffre, 1858-1859, 6e à rhétorique.

(7) Charles Périgot, *Nouveau cours de géographie à l'usage des classes de 6e, 5e et 4e*. Paris, Dezobry, 1857.

(8) Émile Kleine, *Cours de géographie, Année préparatoire, 1re année, 2e année de l'enseignement secondaire spécial*. Paris, P. Ducrocq, 1869-1870, 3 vol.

(9) Achille Meissas et Auguste Michelot, *Nouvelle géographie destinée à l'enseignement suivie d'un Petit traité sur la construction des cartes*. Paris, Brunot-Labli, 1868, 49e édition.

(10) Drioux et Ch. Leroy, *Atlas d'histoire et de géographie*. Paris, Belin, 1867.

(11) L. Dussieux, *Atlas de géographie physique, politique et historique*, 1re partie, Géographie physique et moderne. Paris, J. Lecoffre, 1847.

(12) Cortambert, *Petit atlas élémentaire de géographie moderne accompagné d'un texte explicatif en regard de chaque carte*. Paris, Hachette, 36 p. et cartes en couleur.

(13) Périgot, *Atlas de géographie*, S.l.n.d.

(14) A. Le Béalle, *Nouvel atlas des départements et des communes, avec texte historique et descriptif*. Paris, Dupont, 1868.

(15) Charles-François Delamarche, *Atlas de la géographie ancienne, du Moyen Âge et moderne*. Paris, chez l'auteur, 1839.

(16) Louis Bonnefont, *Atlas de géographie ancienne*. Paris, Lanée, s.d.
Louis Bonnefont, *Atlas de géographie contemporaine*. Paris, Lanée, s.d.

(17) Bazin, *Atlas spécial de la géographie de la France*. Soissons, impr. de A. Decamp, 1854.

dans une autre classe, et qui augmentent inutilement le prix. Le nombre des atlas est suffisant dans quelques lycées ; mais, dans la plupart de ces établissements, on ne peut donner qu'un atlas pour deux ou trois élèves, ce qui a de graves inconvénients. Dans un lycée (Lorient), nous avons trouvé, au lieu d'atlas, des cartons dans lesquels on met juste le nombre de cartes utiles à chaque élève : ce système ne peut donner un bon résultat qu'à la condition d'une surveillance très sévère du censeur et qu'avec la précaution de mettre des fils au carton pour y fixer les cartes, et de coller sur le dos la table des cartes insérées. Dans les collèges, le principal ne fournit ordinairement ni précis ni atlas aux élèves, qui les achètent eux-mêmes sur les indications du professeur et comme ils l'entendent. Les atlas de Drioux, les précis de Duruy, de Cortambert, de Ducoudray et de Dauban sont les livres préférés.

Les cartes murales sont presque partout insuffisantes par le nombre et par l'état de conservation. Quatre lycées font exception : Marseille a trente-six cartes, sans compter celles de Belledemai ; Besançon trente-quatre, Vesoul trente ; Poitiers, La Rochelle, Le Puy, Lorient, Auch sont aussi convenablement dotés. Mais Montpellier (le grand lycée) n'a que deux cartes, Dijon que cinq, Grenoble que huit, Clermont que neuf ; la majorité des lycées en a à peine une dizaine et de grands établissements comme Brest, Tours, Bordeaux (le grand lycée), et des établissements spéciaux où la géographie a plus d'importance qu'ailleurs, comme Pontivy et Mont-de-Marsan, n'ont pas une seule carte murale.

Les collèges n'ont presque jamais de cartes murales ou n'en ont qu'un nombre insuffisant : Aix, Annecy, etc., et surtout Béziers font exception. Les cartes murales sont presque toutes de Meissas et de Michelot ; quelques-unes de Magin, de Bayle-Mouillard, de Mabrun ; il y a aussi quelques vieilles cartes de Heck, de Letronne, etc. Celles de Meissas, qui forment seules une collection complète des cinq parties du monde, et celles de Magin, surtout depuis qu'elles ont été révisées par M. Périgot, sont claires ; mais toutes, sans exception, dénotent, aussi bien que les cartes des atlas, une *ignorance absolue de la topographie* et de son importance dans les études géographiques.

Dans trois ou quatre lycées, des professeurs soucieux d'un bon enseignement ont mis entre les mains de leurs élèves la meilleure carte de France que nous ayons aujourd'hui à petite échelle et à l'usage des élèves ; c'est la carte allemande publiée par Justus Perthes, qui fait partie du nouvel atlas de Stieler. Nous avons dû les en féliciter (on pourrait citer aussi la carte de l'atlas d'Arbaria, publiée à Vienne). Quand sera achevée la carte de France à 1/800 000, que M. le ministre de l'Instruction publique a entrepris de faire exécuter à l'aide des planches de la carte oro-hydrographique des Gaules, nous espérons que nos professeurs ne seront plus dans le cas de recourir à l'étranger pour faire connaître à leurs élèves la véritable configuration de notre pays.

Un grand nombre de lycées possèdent un globe ; mais ce globe est le plus souvent vieux, presque toujours réservé à la cosmographie et placé dans le cabinet de physique ou dans le cabinet du proviseur. Les professeurs de géographie n'en font pour ainsi dire aucun usage. Nous n'avons trouvé qu'à Saint-Brieuc un maître élémentaire ayant construit lui-même un globe pour l'usage de ses élèves.

Dans plusieurs lycées et collèges, comme Lorient, Tarbes, Auch, Poitiers, Niort, La Rochelle, Montauban, Avignon, Besançon, Béziers, etc., il y a une classe

spécialement affectée à l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Cette disposition a plusieurs avantages : le professeur a sa chaire, et, dans une salle avec laquelle il est familiarisé, la discipline lui est plus facile ; des cartes murales peuvent être appendues en permanence autour de cette salle, et on atteint ainsi, avec un bien moins grand nombre de cartes, le résultat désiré ; seulement il faut avoir le soin, les jours de composition, de faire retourner ou plier les cartes. Il ne faut pas, comme on l'a fait dans plusieurs établissements, peindre des cartes sur les murailles de cette salle, précisément parce qu'elles ont l'inconvénient de devenir une gêne les jours de composition. (Il en est tout autrement dans les écoles normales.)

Peu de professeurs se servent du tableau noir, parce qu'ils n'ont pas le temps de préparer leur carte avant la classe, et que, pendant la classe, ils craignent qu'un dessin improvisé en présence de leurs élèves ne soit défectueux. Il faudrait mettre dans la classe d'histoire des tableaux noirs, ou mieux des toiles cirées, qui seraient moins coûteuses et moins embarrassantes. Les Allemands s'en servent et en avaient exposé au congrès d'Anvers. On avait déjà commencé à en faire en France d'après un système qui nous paraît pratique, et on en a employé depuis plusieurs années dans des cours publics. Ces toiles cirées noires portent, peinte en rouge, une carte muette donnant, soit les limites des départements de la France avec la position du chef-lieu, soit les limites des États d'Europe avec la position des capitales. C'est un guide sûr, à l'aide duquel le maître peut, sans hésiter, tracer les fleuves, les montagnes, placer les villes, etc. Il peut aussi, et il doit, quand il interroge, envoyer les élèves faire des tracés sur cette toile cirée ; l'élève qui se trompe et qui fait, par exemple, passer le Danube dans la Bohême ou la Loire dans le département de la Creuse, ne peut pas s'excuser sur son ignorance du dessin ; il est convaincu de ne pas avoir appris la géographie. Un tracé quelconque est facile pour qui sait sa carte, impossible pour qui ne la sait pas. C'est en quelque sorte le raisonnement substitué à la justesse de l'œil dans l'exécution de la carte.

Le jury de l'agrégation de l'enseignement spécial, qui se sert de cette méthode depuis plusieurs années pour le tracé de la carte au tableau que doivent faire les candidats, en éprouve de bons effets et juge promptement de la mesure dans laquelle le candidat a la mémoire de la carte.

Pour la même raison, il serait bon d'avoir, dans le matériel des lycées, de petites cartes muettes, faites sur papier d'après le même système, pour exercer les élèves et pour remplacer, autant que possible, le dessin mécanique par le raisonnement dans la confection des cartes données comme devoir ; il serait peut-être bon aussi, en combinant un système récemment introduit en Allemagne avec celui qui est depuis longtemps usité à l'école Lamartinière[1], de donner à chaque élève, dans les classes élémentaires, une petite carte muette (Europe sur une face et France sur l'autre) peinte sur toile cirée et servant comme ardoise. Quelques lycées comme Montpellier, Poitiers, Clermont-Ferrand, Besançon, Limoges, Périgueux, Cahors, Avignon, Tournon, Chambéry, Grenoble, ont une bibliothèque historique considérable. La plupart, et dans le nombre les importants lycées de Bordeaux, de Marseille et de Lyon, n'ont qu'une bibliothèque médiocre, fort mêlée, dans laquelle, à côté de quelques bons ouvrages, se trouvent quantité de livres sans valeur, prove-

(1) Lyon.

nant de sources diverses et généralement de dons. Dans plusieurs lycées, Mont-de-Marsan, Agen, Montauban, Lons-le-Saunier, Sens, voire Toulouse, il n'existe même absolument pas de bibliothèque générale : ce qui est extrêmement fâcheux.

Parmi les bons ouvrages qui se rencontrent le plus souvent, sont les traductions d'historiens grecs et latins ; Heeren, *de la Politique et du commerce de l'Antiquité*[1] ; Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis*[2] ; Rollin, *Histoire romaine* ; Michaud, *Histoire des croisades*[3] ; les œuvres d'Augustin Thierry[4] ; de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*[5] ; Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*[6] ; Ozanam ; Chéruel, *Dictionnaire des mœurs et institutions*[7] ; Mignet, *La Révolution française*[8] ; Thiers, *La Révolution, le Consulat et l'Empire*[9] ; Guizot, *Histoire de la civilisation en France et en Europe*[10] ; Henri Martin, *Histoire de France*[11]. Les livres de géographie sont rares partout ; nulle part il n'existe un bon atlas moderne. Nous avons rencontré deux ou trois atlas de Brué[12] ; mais le travail de Brué, qui constitue incontestablement le meilleur atlas édité en France, date de la Restauration.

Beaucoup de proviseurs, quand nous leur demandions le catalogue de la partie historique de leur bibliothèque, commençaient par s'excuser de la pauvreté de ce fonds. Il ne faut pourtant pas s'exagérer le rôle d'une bibliothèque de lycée. Même dans les plus riches établissements, elle ne saurait aspirer à être complète, devant être à la fois littéraire, scientifique, historique et géographique. Dans les petits lycées, l'argent manquerait absolument ; là où sont les grands lycées, l'étude trouve ordinairement, dans la bibliothèque de la ville, plus de ressources que le lycée lui-même n'en pourrait jamais fournir. Les professeurs ne doivent donc pas espérer pouvoir entreprendre des travaux originaux, ni même se tenir au courant d'une science avec le seul aide de la bibliothèque du lycée. D'ailleurs, la plupart du temps, les professeurs se servent rarement des livres de cette bibliothèque ; il y a même peu de professeurs d'histoire qui aient pris la peine de faire le relevé des ouvrages historiques et géographiques que le lycée où ils professent pourrait mettre à leur disposition ou à la disposition de leurs élèves, ce qui, pourtant, serait désirable.

---

(1) A. H. L. Heeren, *De la politique et du commerce des peuples de l'Antiquité*. Paris, Firmin-Didot, 1830-1844, 7 vol.

(2) Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharois en Grèce, dans le milieu du quatrième siècle, avant l'ère vulgaire*. Paris, de Bure aîné, 1788.

(3) Michaud, *Histoire des croisades*. Paris, Michaud frères, 1812, 576 p., cartes, plans.

(4) Augustin Thierry, *Œuvres complètes*. Paris, 1851-1855, 10 vol.

(5) Prosper de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 1364-1477*. 10 vol.

(6) Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à l'administration romaine*. Paris, 1828, 3 vol., 1re éd.

(7) Chéruel, *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*. Paris, Hachette, 1855, 2 vol.

(8) Mignet, *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*. Paris, Didier, 1869, 2 vol.

(9) Thiers, *Histoire de la Révolution française*. Paris, 1827, 10 vol.

(10) Guizot, *Histoire générale de la civilisation en Europe depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la Révolution française. Histoire générale de la civilisation en France depuis la chute de l'empire romain jusqu'en 1789*. Bruxelles, 1839.

(11) Henri Martin, *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*. Paris, 1838.

(12) Henri Brué, *Atlas physique et politique des cinq parties du monde*. Paris, Goujon, s.d.

Nous ne connaissons à cette règle qu'une exception très certaine ; c'est celle de l'école normale de Cluny, qui est un établissement d'un ordre particulier, destiné à former des professeurs, tenu de leur fournir des ressources d'instruction très variées, et qui se trouve dans une petite ville dont la bibliothèque est à peu près nulle.

Il suffit donc que les bibliothèques de lycées possèdent un certain nombre de bons ouvrages du genre de ceux que nous venons de citer, pour qu'elles rendent à l'instruction de précieux services. Que le professeur s'astreigne à lire, chaque année, dans chacune de ses classes, des morceaux étendus de quatre ou cinq auteurs classiques : l'enseignement recueillera déjà un profit, les élèves auront appris à connaître autrement que de nom quelques ouvrages classiques, et, si le professeur sait leur donner le goût des études, quelques-uns liront peut-être d'eux-mêmes chaque année, deux ou trois de ces auteurs. Or, les élèves qu'il faut pousser à faire des lectures n'auront jamais le loisir d'en faire un grand nombre, et mieux vaut, pour le développement de leur intelligence, étudier attentivement et complètement un bon ouvrage que d'en feuilleter vingt à la légère. Les recueils de morceaux choisis, qui rendent des services et qu'il ne faut pas proscrire, suffisent à cette connaissance sommaire.

Les livres de la bibliothèque générale sont-ils accessibles aux élèves ? C'est une question que nous avons vue résolue dans des sens divers. La majorité des proviseurs regardent la bibliothèque comme étant faite uniquement pour les professeurs ; certains admettent le prêt aux élèves sous la garantie personnelle du professeur ; d'autres, en plus petit nombre et malgré la lettre d'un ancien règlement, autorisent libéralement le prêt direct des livres dans les études sur la proposition du professeur, ou admettent, le jeudi, les élèves dans la bibliothèque même. En général, cependant, ils craignent que les livres, en passant par les mains des élèves, ne soient détériorés ; que de coûteuses collections ne soient dépareillées par la perte d'un volume, sans qu'on puisse faire payer à l'élève le prix de la collection entière ; que certains élèves ne mettent à la marge des observations, et, ce qui est pis, des observations obscènes, sans qu'il soit toujours possible de s'en apercevoir au moment où le volume est rendu. Il y a certainement là un danger contre lequel il faut prendre des précautions. Mais les livres sont faits pour être lus ; et, si l'administration prend des mesures de surveillance dans l'intérêt de leur conservation, ce n'est pas afin qu'ils restent inutiles sur leurs rayons, mais afin qu'ils puissent servir à de nombreuses générations de lecteurs. Beaucoup de proviseurs, à cet égard, se méprennent sur le sentiment de l'inspection générale : ils tiennent à présenter des reliures intactes aussi bien que des ouvrages complets ; au contraire, des volumes qui, sans être lacérés ni maculés, sont fatigués par un fréquent usage, font honneur à une bibliothèque classique.

Il est encore plus rare de trouver de bonnes bibliothèques de quartier qu'une bonne bibliothèque générale. À Lorient, à Mont-de-Marsan, à Bourg, à Chaumont, à Angoulême, à Agen, à Montauban, à Tournon, et même dans de grands établissements, comme Toulouse, Nîmes, Grenoble, il n'en existe pas ; à Clermont, elles ont été désorganisées pendant la guerre ; à Poitiers, à Bordeaux, à Besançon, à Lyon, à Saint-Brieuc, à Brest, à Pontivy, à Limoges, à Périgueux, à Pau, à Tarbes, à Rodez, à Mâcon, à Moulins, à Carcassonne, à Avignon, à Nevers, elles sont très insuffi-

santes ; Marseille, Toulon, Lons-le-Saunier, Vesoul, Troyes, La Rochelle, Rennes, Nantes, Niort, Cahors, Montpellier, Chambéry, Saint-Étienne, Sens, Dijon, sont mieux partagés à cet égard. La composition de ces bibliothèques est très diverse ; on y rencontre le plus fréquemment des précis d'histoire, les ouvrages de Guizot, des Thierry, de Mignet, quelquefois *Le Consulat et l'Empire* de Thiers et les *Lectures* de Raffy, certains récits de voyages, quoique la géographie soit beaucoup moins représentée que l'histoire. Il s'en faut de beaucoup que chaque étude possède un dictionnaire d'histoire et de géographie, ce qui serait aussi utile qu'un dictionnaire latin ou grec ; nulle part, même dans les lycées les mieux dotés, un grand atlas n'est mis à la disposition des élèves.

2°. Personnel

Le personnel de l'enseignement historique et géographique comprend cinq catégories distinctes :

Les professeurs spéciaux d'histoire dans les lycées ;

Les professeurs de grammaire ;

Les professeurs de l'enseignement spécial ;

Les maîtres élémentaires ;

Les professeurs de collèges.

1°. Les professeurs spéciaux dans les lycées ont en général une assez solide instruction. Cependant, dans cinquante-trois lycées, nous n'avons trouvé que vingt-quatre professeurs qui fussent agrégés d'histoire, et, parmi les agrégés, qu'un seul docteur. Il devrait en être autrement : le titre d'agrégé est une garantie de savoir que presque tous devraient successivement obtenir, et, une fois agrégé, un bon professeur devrait travailler à son doctorat, de manière à apprendre par expérience, en étudiant lui-même à fond certaines questions, les méthodes de la recherche et de la composition historiques. Un professeur qui n'a appris l'histoire que dans les précis, ne domine pas son sujet ; sa science a exactement les mêmes limites que celle des élèves, et, comme ceux-ci ne tardent généralement pas à s'en apercevoir, son autorité morale est moindre qu'elle ne devrait être. Nous avons vivement engagé tous les professeurs non agrégés et encore jeunes à préparer leur agrégation, et nous avons encouragé tous les professeurs agrégés qui nous ont entretenus de leurs projets de thèse, à persévérer dans cette entreprise. Mais, quelle que soit l'importance du titre de docteur, nous regarderions comme profondément regrettable que le doctorat devînt un moyen d'éviter les épreuves de l'agrégation et donnât entrée dans les facultés à des professeurs qui, n'ayant pas d'ailleurs acquis une célébrité incontestable dans les lettres, n'auraient pas suffisamment fait leurs preuves dans l'enseignement secondaire.

La grande majorité des professeurs d'histoire savent leurs cours d'histoire, soit qu'ils les aient appris seulement dans les précis, soit qu'ils aient fait sur certains points des études plus sérieuses et qu'ils aient préparé leurs leçons à l'aide des sources et des bons auteurs. Peu savent la géographie et ont l'art d'intéresser leurs élèves à cette étude. Nous n'avons guère rencontré que sept professeurs qui comprissent réellement l'importance de cette science. Cependant, cette année, durant le cours de notre inspection et même avant qu'il en fût parlé, sous la seule inspira-

tion des événements, un certain nombre de proviseurs et de professeurs ont commencé à faire des efforts pour relever cette branche de notre enseignement public : il appartient à l'administration centrale de soutenir cette bonne volonté.

2°. Les professeurs de grammaire, en général, savent très médiocrement l'histoire et la géographie. Ce n'est pour la plupart d'entre eux qu'un enseignement accessoire, auquel ils ont été généralement peu préparés quand ils ne sortent pas de l'École normale, et sur lequel les inspecteurs généraux de l'Université, ayant surtout à constater les résultats de l'enseignement du latin et du grec, n'ont pas toujours le temps d'appeler leur sollicitude. Un professeur, dont l'enseignement est en général estimé, mais dont les élèves ont mal répondu en histoire et en géographie, nous a avoué qu'il s'en occupait très peu, parce que, depuis dix ans, l'inspection n'ayant jamais porté sur ces matières, il pensait qu'elles étaient à peu près sacrifiées. Nous devons cependant nous hâter de dire que ce témoignage est le seul du genre, et que les résultats dans les classes de grammaire sont moins faibles que le peu d'aptitude spéciale de la grande majorité des professeurs ne pourrait le faire supposer.

Il y a, d'ailleurs d'honorables exceptions, et nous pourrions citer une dizaine de professeurs de grammaire qui nous ont paru avoir une vraie aptitude à l'enseignement historique et géographique.

3°. Le personnel de l'enseignement secondaire spécial laisse encore plus à désirer.

Assez souvent le professeur d'histoire de l'enseignement classique est chargé des classes de quatrième, de troisième et même de seconde année : c'est ce qui a lieu notamment à Bordeaux, à Tarbes, à Auch, à Nice, à Lons-le-Saunier, à Vesoul, à Chaumont, à Niort, à Agen, à Cahors, à Montauban, à Albi, à Carcassonne, à Avignon, à Saint-Étienne, au Puy, à Nevers. Dans ce cas, le professeur sait amplement ce qu'il faut savoir d'histoire ; il ne lui reste qu'à proportionner son cours à l'intelligence de son auditoire, ce qu'il ne prend pas toujours la peine de faire. Mais il ne sait généralement pas assez la géographie, et surtout la géographie telle qu'elle convient à l'enseignement spécial, c'est-à-dire envisagée principalement au point de vue des force productives et des intérêts économiques. Plusieurs lycées font exception à cette règle, notamment Mont-de-Marsan, où, les cours principaux étant précisément ceux de l'enseignement spécial, la géographie a l'importance convenable.

Rarement l'enseignement spécial a un professeur particulier d'histoire. Marseille, Montpellier, Grenoble sont au nombre des lycées qui en possèdent un.

Le plus souvent, le même professeur est chargé de toute la partie littéraire, et l'on comprend aisément que, comme le professeur de grammaire dans l'enseignement classique, il ne puisse, vu la diversité des choses qu'il professe, étudier à fond l'histoire et la géographie. De plus, cet enseignement, en deuxième et en troisième année, est confié à des hommes qui n'ont ordinairement pas reçu une instruction générale aussi forte que les professeurs de grammaire, et leur enseignement historique se ressent de cette infériorité. Néanmoins nous en avons rencontré quatre ou cinq qui, dans ces conditions défavorables, réussissent bien.

En première année, et surtout dans l'année préparatoire, l'insuffisance de la plupart des maîtres répétiteurs appelés à faire ces classes n'est pas moins évidente :

ici, c'est moins la science que la méthode qui fait défaut. En général, les instituteurs, quand ils sont intelligents, y obtiennent plus de succès, parce qu'ils savent mieux manier de jeunes enfants et qu'ils ne regardent pas une pareille besogne comme étant au-dessous de leur mérite.

4°. Il en est souvent de même dans les classes élémentaires de septième, de huitième et de neuvième.

Est-il facile d'avoir de bons instituteurs dans les lycées ? Quelques proviseurs prétendent que non, parce que les instituteurs ont, en général, autant de profit, plus de liberté et d'honneur dans une commune où ils acquièrent une certaine importance, que dans un lycée où ils sont au dernier rang. D'autres affirment, au contraire, que le lycée les séduit, leur procure des leçons et qu'il peut se recruter de ce côté autant qu'il est désirable.

5°. Dans la plupart des collèges le personnel des professeurs d'histoire est beaucoup trop peu instruit en histoire comme en géographie. Là encore il y a d'honorables exceptions, soit à cause de l'importance de l'établissement, comme à Aix et à Béziers, soit à cause du zèle du fonctionnaire.

Que dire des professeurs chargés de tout l'enseignement littéraire et historique, faisant à la fois deux classes réunies et devant réduire en une année le programme de deux années d'histoire, ou alterner, comme cela a lieu dans la plupart des petits collèges, à Saint-Servan, à Guéret, à Cette, à Grasse, etc. ?

Et cependant, dans la catégorie de ces professeurs chargés d'un si lourd enseignement, nous pourrions encore citer deux ou trois exceptions très honorables.

3°. Enseignement et résultats

La méthode suivie par les professeurs spéciaux d'histoire est à peu près partout la même : un résumé dicté que les élèves apprennent et récitent à la classe suivante, un développement oral de ce résumé qui sert de texte à la rédaction que les élèves doivent apporter également à la classe suivante, quelques interrogations et la correction ou le compte rendu des devoirs.

Les uns donnent un résumé rédigé comme une simple table des matières, les autres un résumé composé de phrases courtes, liées ensemble et fixant chacune les faits et les caractères principaux d'une des périodes de la leçon. L'administration n'a aucun choix à faire entre ces deux manières, et le professeur prend celle qui est le plus conforme à son esprit. On peut dire peut-être que la seconde facilite davantage le travail de mémoire de l'élève. Mais, dans l'une comme dans l'autre, ce qui importe avant tout, c'est que le professeur groupe les faits d'une manière intelligente. S'il a, de plus, la précaution de numéroter les paragraphes du résumé, il trouve dans cet arrangement un plan tout fait pour sa leçon et un moyen de contrôle pour s'assurer, par un premier et rapide examen, si tous les devoirs sur lesquels doivent se retrouver ces numéros sont complets.

Quelque manière, d'ailleurs, qu'adoptent les professeurs, on ne saurait trop leur recommander de rédiger leurs résumés avec un soin scrupuleux et de les améliorer à mesure que l'expérience, la réflexion et de nouvelles lectures leur suggèrent des changements.

Certains se dispensent de dicter un résumé dans les classes supérieures, surtout en philosophie, ou tout au moins de faire apprendre le résume dicté. C'est un

tort : quel que soit le degré d'avancement des élèves, il est bon qu'ils aient la substance des événements par écrit et qu'ils la fassent entrer dans leur mémoire. Les bons élèves doivent savoir beaucoup plus ; mais les élèves médiocres doivent savoir au moins ce résumé qui est en quelque sorte le minimum de connaissances obligatoires pour tous. Il appartient seulement au bon sens du professeur de n'exiger dans aucune classe le mot à mot rigoureux d'un texte qu'on apprend pour se pénétrer, non des expressions, comme lorsqu'on récite une page de Bossuet, mais de l'ordre des faits.

Le développement est une partie délicate de l'enseignement historique ; le succès dépend de la science, de la méthode et du talent de parole. Les bons professeurs réunissent ces trois qualités. Une seule suffit à donner à un maître une certaine valeur ; mais des trois, la dernière, qui est la plus séduisante, est sans contredit celle qui laisse l'impression la moins durable dans la mémoire de la plupart des écoliers. Nous avons été plus d'une fois frappés, en examinant de grands lycées, de la contradiction apparente que nous rencontrions entre la valeur personnelle du maître et la somme des connaissances acquises par les élèves : professeur brillant et résultats médiocres. C'est que le professeur qui parle avec élégance et facilité, est exposé à se prodiguer lui-même sans exiger assez de la classe qui est réduite à un rôle passif, et il le fait d'autant plus volontiers qu'il tient cette classe sous le charme de sa parole : il y a danger à abuser même d'une qualité précieuse.

Il y a cependant une autre qualité, inséparable d'un certain talent de parole, dont il faut faire le plus grand cas et dont il n'y a jamais à craindre l'abus, quand le professeur a véritablement le sens de l'histoire et la conscience des devoirs de l'éducation : c'est l'influence morale exercée sur les jeunes gens pour leur donner, indépendamment de la science des faits, une bonne direction d'esprit. C'est la plus rare de toutes.

Certains professeurs développent, toujours régulièrement, du commencement à la fin, leur résumé. D'autres s'attachent seulement aux parties les plus importantes et renvoient pour le reste les élèves à leur précis. Quelques-uns entremêlent de temps à autre, dans leur développement, des lectures empruntées à de bons auteurs, ou des questions par lesquelles ils ramènent, à propos du fait qu'ils racontent, l'attention de la classe sur certains faits antérieurs qui s'y rattachent. Il convient encore ici de ne rien prescrire et de ne rien proscrire systématiquement. La tournure d'esprit du professeur décide de sa méthode, et celle qu'il a choisie est ordinairement celle par laquelle il est le plus apte à réussir. L'inspection doit agir, à cet égard, par voie de conseil beaucoup plus que par voie d'autorité, et laisser la plus grande liberté aux professeurs en ne se montrant très exigeante que sur un point : le résultat. Il faut, quel que soit le mode de faire du professeur, que les élèves sachent et comprennent l'histoire.

Toutefois, il y a deux recommandations qu'on ne saurait trop rappeler aux professeurs : exposer avec méthode et intéresser les élèves moins par l'agrément des hors-d'œuvre que par la solidité du fond. Faut-il que les élèves prennent des notes et suivent la leçon la plume à la main ? La pratique à cet égard est diverse. La très grande majorité des maîtres croient à l'utilité des notes ; mais beaucoup n'ont pas l'énergie suffisante pour exiger constamment cet effort de toute la classe. C'est un tort : s'il est bon de prendre des notes, il faut que personne n'ait la faculté de se

soustraire à ce devoir sous les yeux mêmes du maître. Notre avis est qu'en effet, il est bon de prendre des notes ; mais à une condition, c'est qu'elles soient prises avec sobriété et intelligence, l'élève se contentant d'indiquer sommairement les traits saillants du récit, et ne se laissant pas absorber par une tentative de reproduction sténographique, qui ne donne toujours que des résultats très imparfaits et qui ne lui laisse pas le loisir de fixer dans son intelligence des idées qu'il est tout occupé à fixer sur le papier. Une classe qui, tout entière, aurait beaucoup de mémoire et beaucoup d'attention, pourrait se dispenser de notes sans aucun inconvénient ; les notes ne sont qu'une garantie contre l'insuffisance de ces deux qualités.

Presque tous les professeurs spéciaux d'histoire demandent des rédactions à leurs élèves. Plusieurs cependant en dispensent les classes de mathématiques élémentaires et de philosophie. Dans un ou deux lycées même, nous avons trouvé des professeurs qui n'en demandaient à aucune de leurs classes.

Tous ne comprennent pas l'avantage des rédactions courtes et bien écrites. L'étude de l'histoire ne doit pas être transformée en une besogne de copiste qui gâte la main et le style, sans profiter même à la mémoire distraite pendant la transcription plus ou moins littérale d'un précis. Le devoir écrit est fait pour que le professeur s'assure que l'élève a écouté en classe, lu à l'étude, réfléchi, compris le sens des événements, et pour que ces événements et leur sens historique se gravent plus profondément dans sa mémoire ; car on se rappelle mieux ce qu'on a en quelque sorte créé soi-même en composant, que ce qu'on a reçu d'une manière toute passive par l'audition ou par la lecture. Mais précisément un résumé court et bien écrit, portant le cachet d'un effort personnel de l'élève, sert mieux ce dessein qu'une longue et servile copie.

Plusieurs professeurs donnent, de temps en temps, à leurs élèves et surtout aux bons élèves, à traiter un sujet particulier pris dans la leçon du jour. Bonne méthode, à condition qu'on n'en abuse pas, c'est-à-dire qu'on ne transforme pas le travail régulier de chaque semaine en fantaisies d'amateur, et que le professeur ait désigné d'avance à l'élève certains passages de bons auteurs à lire pour traiter son sujet. Il y a, dans ce dernier cas, profit à dispenser l'élève de la rédaction du jour. Pour que ces rédactions et ces devoirs soient faits avec soin et portent des fruits, il importe que le professeur les corrige. Demander qu'il voie, chaque fois, toutes les rédactions avec le même soin la plume à la main, ce serait exiger plus qu'on ne pourrait obtenir, et peut-être même, si on l'obtenait, condamner le maître à des efforts dont une partie resterait stérile. Aucun élève, quelque faible qu'il soit, ne doit se soustraire un seul jour à l'action du professeur ; mais, par un examen rapide (surtout si les rédactions portent en marge les numéros du résumé), il peut s'assurer si tous les devoirs sont complets. Il doit, de plus, chaque semaine, corriger à fond, d'une part, quelques rédactions prises au hasard dans le nombre, de manière à tenir toujours la classe en éveil ; d'autre part, toutes les rédactions et les devoirs de ceux qui demandent à être lus, de manière à soutenir toujours le travail et la bonne volonté.

La correction et même le compte rendu en classe ne peuvent malheureusement occuper qu'une place restreinte, à cause du peu de temps dont dispose le professeur. Mais les corrections à la marge de la copie, accompagnées, de temps à autre, de quelques observations faites en classe, suffisent au besoin, pour guider l'élève et stimuler son zèle. L'interrogation est une partie très importante de la tâche du

professeur. Peu comprennent suffisamment cette importance. En général, ceux qui ont la parole facile se complaisent longuement dans leur leçon, et, quand parfois ils interrogent, ils sont trop vite portés à venir en aide à l'élève et à se substituer à lui. D'autres se contentent de faire réciter le résumé. Les élèves sont ainsi réduits à ce rôle passif, qui est fâcheux : ils ne prennent pas l'habitude de parler, et s'imaginant que, lorsqu'ils ont écouté la leçon, remis la rédaction, récité le résumé, ils ont accompli tout leur devoir, ils se dispensent d'apprendre sérieusement. Il est cependant de toute nécessité, non seulement que l'élève ait très présent à la mémoire les faits sur lesquels roule la rédaction du jour et soit prêt à les raconter, mais aussi qu'il puisse toujours répondre instantanément sur les faits principaux et sur les grandes dates des rédactions précédentes. Le professeur doit donc constater, d'une part, comment l'élève a appris sa leçon, d'autre part jusqu'à quel point il se souvient des leçons précédentes ; par des questions variées, il doit, en suivant le fil des grands événements, remonter à travers les siècles, revenir fréquemment sur le passé, tenir ainsi toujours sa classe en haleine, et ne pas attendre le jour d'une composition pour obliger les bons élèves à se remémorer l'ensemble du cours. Pour atteindre ce but, il faut, chaque fois, donner à l'interrogation une demi-heure ou même plus, poser les questions avec méthode et presser les réponses sans les faire soi-même. Ce temps et ces efforts ne seront pas perdus : l'interrogation bien faite porte pour le moins autant de profit que la leçon et assurément plus que la rédaction. C'est un point, Monsieur le ministre, sur lequel nous nous permettons d'attirer d'une manière toute particulière votre attention et sur lequel nous ne saurions trop insister auprès de nos collègues de l'enseignement.

Beaucoup de professeurs de grammaire suivent les mêmes procédés que les professeurs spéciaux d'histoire. Beaucoup aussi, surtout dans les classes de cinquième et de sixième, ont une manière de faire différente et mieux appropriée à l'âge de leurs élèves : ils dictent un résumé assez étendu qui doit être appris par cœur ; ils font une leçon, mais sans que la classe ait de rédaction à reporter, et ils donnent seulement à traiter en deux ou trois pages, soit à chaque leçon, soit à intervalles plus éloignés, un épisode du sujet, le récit d'une grande bataille, le portrait d'un homme illustre, etc. – Quelques-uns même – et ceci est un tort – se contentent du résumé et de quelque lecture, soit dans le précis, soit dans un autre livre, et ne font pas de leçons. Plusieurs – et ceci est une très louable habitude – cherchent à faire coïncider, dans une certaine mesure, leurs thèmes et leurs versions avec la partie de l'histoire qu'ils traitent : c'est surtout en quatrième que nous avons trouvé cette pratique.

On procède dans l'enseignement spécial comme dans la grammaire, quelquefois par rédactions, quelquefois par simples résumés, avec ou sans épisodes à rapporter par écrit. En général, pour l'enseignement spécial qui s'adresse à des enfants très peu préparés, les méthodes les plus simples sont les meilleures. Ces enfants ne peuvent acquérir de l'histoire qu'une notion très sommaire ; il faut la leur présenter telle qu'ils peuvent l'accepter, c'est-à-dire courte, facile à comprendre, laissant entièrement dans l'ombre les menus détails de la politique pour mieux faire apparaître en relief les grands faits et les grands hommes, mais insistant cependant quelque peu sur certains points, tels que les destinées du commerce, les institutions relatives au travail, qui intéressent particulièrement des jeunes gens destinés à l'industrie. Malheureusement les professeurs d'histoire ne font guère que répé-

ter, et avec moins de goût, parce que l'auditoire les intéresse moins, dans les classes d'enseignement spécial, leurs leçons des classes d'humanité ; les professeurs qui appartiennent exclusivement à l'enseignement spécial sont (sauf quelques rares exceptions) trop peu savants pour dominer leur matière et faire de bons résumés ; d'ailleurs, les livres classiques, quoiqu'il y en ait d'assez bons, ne sont pas suffisamment appropriés à cet enseignement, et l'on retrouve presque partout, entre les mains des élèves des classes spéciales, les mêmes précis, trop développés, dont se servent les élèves de l'enseignement classique.

L'enseignement de la géographie est bien au-dessous de l'enseignement de l'histoire.

Dans les classes d'humanités, philosophie, rhétorique, seconde, troisième, il n'existe pour ainsi dire pas. La plupart des professeurs, trop occupés de leur cours d'histoire, négligent complètement le programme de géographie dont ils sont restés chargés, quoique ayant perdu, depuis plusieurs années, la classe qui était affectée à cet enseignement ; ils ne font plus que de la géographie historique, à mesure que les questions se présentent dans leur cours. Mais autre chose est la géographie historique, autre chose est la géographie proprement dite. La première, qui est indispensable pour éclairer l'histoire, ne peut elle-même être comprise si elle ne repose sur un fond solide de géographie politique et surtout de géographie physique : ce fond manque absolument.

Dans un petit nombre de lycées, à Rennes, à Toulouse, à Montpellier, à Marseille, à Chambéry, à Grenoble, au Puy, à Besançon, à Sens, à Moulins, etc., on a essayé de combler cette lacune en instituant une ou plusieurs conférences de géographie. C'est une bonne pensée, dont le mérite premier appartient soit aux proviseurs, soit aux professeurs.

Mais une conférence a l'inconvénient d'être presque toujours regardée par les élèves comme une chose accessoire, d'importance secondaire et à laquelle il est permis de n'apporter qu'une attention distraite ; d'ailleurs, on ne peut pas, dans les conférences, se montrer aussi exigeant pour les devoirs, parce que c'est en quelque sorte un surcroît de besogne, les élèves n'ayant pas moins leurs deux classes par jour et les devoirs correspondants. Pour arriver à un résultat sérieux, il faut à la géographie une classe régulière.

La classe de mathématiques élémentaires, partout où elle existe, possède un enseignement géographique donné, soit durant la classe, soit dans une conférence.

L'enseignement spécial a aussi ses classes de géographie. Mais le temps consacré à cette étude, qui est à peu près ce qu'il peut être en année préparatoire, en première et en deuxième année, est insuffisant en troisième année, où l'on doit voir, à raison de une heure par semaine, la géographie commerciale des cinq parties du monde. En deuxième année, on a donné plus raisonnablement deux heures à la géographie agricole, industrielle, commerciale et administrative de la France. Rien de plus facile que le changement à opérer sur ce point. Le programme officiel porte : Histoire de France et histoire générale depuis 1789, Géographie commerciale, etc. = 3 heures et, sur ces trois heures, la pratique en a assigné deux à l'histoire. Or, l'histoire qui, dans l'enseignement classique, a et doit avoir le premier rang, doit céder le pas à la géographie dans l'enseignement spécial, parce qu'il s'agit surtout de donner aux enfants des connaissances d'une utilité pratique, et qu'à ce titre il

leur importe plus de connaître les productions de la Belgique et le commerce de New York que les détails de la guerre d'Espagne ; de plus, il est bon de restreindre le programme d'histoire contemporaine qu'on avait trop développé, et, par conséquent, on peut dire qu'à l'avenir, sur les trois heures, deux seront consacrées à la géographie et une à l'histoire. On pourrait aussi laisser deux heures à l'enseignement de l'histoire modifié et en donner deux à la géographie, en demandant le sacrifice d'une heure à quelque autre branche de l'enseignement.

Un autre reproche à faire à l'enseignement géographique des classes d'enseignement spécial, c'est que les programmes sont défectueux. Dans l'année préparatoire, il est très bon de commencer par l'étude de la commune et du département, parce que l'enfant les connaît, et qu'en retrouvant sur la carte des lieux qu'il a vus ou dont il a entendu parler, il s'y intéresse et comprend comment une carte représente un pays et comment la géographie le décrit. Il n'est pas bon de continuer de proche en proche jusqu'aux départements les plus éloignés, parce que ce mode de procédé n'a plus de sens, dès que l'enfant ne connaît plus les lieux. Il faut, après l'étude du département, revenir au véritable ordre naturel : d'abord la géographie physique de la France avec le relief du sol et les cours d'eau, ensuite appliquer sur ce cadre la géographie politique. Le programme de première année a des défauts du même genre : il met à la fin ce qui devrait être au commencement, et il ne fait pas une assez large place à la géographie physique. Ces deux programmes sont à refaire. Ceux de deuxième et de troisième année, qui ont un caractère économique, devraient, tout en le conservant, marquer l'obligation de revenir sur la géographie physique et politique. Faute de s'appuyer solidement sur ce fondement, les notions de géographie économique ne sont plus que de vagues aperçus qui flottent au hasard dans la mémoire. Certains professeurs s'astreignent à suivre ces deux programmes numéro par numéro et croient avoir fait suffisamment leur devoir en n'omettant aucune de leurs nombreuses indications… Ils ne s'inquiètent pas de savoir si la classe est en état de les suivre, et l'enseignement passe au-dessus de la tête de leurs élèves sans laisser la moindre impression. D'autres, quelquefois de leur propre mouvement, quelquefois sur l'invitation du conseil de perfectionnement, ont modifié ces programmes et n'enseignent que la géographie physique et politique ou que la géographie économique de la France. Les deux manières de procéder sont vicieuses : la première ne donne aucun fruit, la seconde laisse dans l'éducation des jeunes gens de grandes lacunes. Mieux vaut considérer ces programmes comme un maximum de connaissances dont on prend ce qu'il est possible, et qu'il importe, sans pour cela supprimer complètement une partie entière, de simplifier de manière à les mettre au niveau de l'intelligence et du travail de chaque classe. Il convient, par conséquent, non seulement de les remanier, mais de donner dans leur application une grande liberté aux professeurs, en n'exigeant toujours d'eux qu'un seul résultat : que leurs élèves sachent quelque chose.

Les professeurs font presque tous faire des cartes à leurs élèves, mais très peu en font eux-mêmes au tableau. On nous a montré beaucoup de cartes d'élèves ; mais la plupart étaient mal faites et n'avaient pas servi le moins du monde à fixer la position des lieux dans la mémoire des enfants. Il est inutile que ceux-ci perdent leur temps à peindre artistiquement des cartes ; il n'est pas moins inutile que, par un travail purement mécanique, ils chargent leur papier d'un calque inintelligent. L'élève

doit faire une carte pour se graver dans la mémoire la forme des lieux et leur rapport de position avec d'autres lieux ; or il se les gravera d'autant mieux qu'il aura été obligé de faire un certain effort d'intelligence pour saisir ces rapports. Doit-il dessiner les cours d'eau de la France, mettez-lui entre les mains une carte muette portant seulement les limites des départements et la position des villes principales ; il ne pourra tracer ces cours d'eau qu'en faisant attention aux départements et aux villes que ces cours d'eau arrosent par raisonnement et sans avoir besoin de savoir le dessin, il fera une bonne carte. Mais il aurait beau savoir dessiner, s'il ignore que la Loire est sur la limite des départements de Saône-et-Loire et de l'Allier, arrose Orléans et coule un peu au sud d'Angers, il fera passer le fleuve à droite ou à gauche, au-dessus ou au-dessous du vrai point. Doit-il dessiner les départements, mettez-lui entre les mains une carte muette portant seulement les cours d'eau et les montagnes ; autrement dit, mettez entre les mains de l'élève des cadres qui ne contiennent jamais le tracé même qu'il a à exécuter, mais des points de repère qui lui facilitent ce tracé en l'obligeant à réfléchir. Avec un pareil aide, l'enfant studieux non seulement fera ses cartes avec exactitude, mais il les fera d'une manière intelligente et qui laissera une empreinte durable dans sa mémoire ; de plus, il les fera vite, et l'on pourra, ce qui est indispensable à l'enseignement géographique, lui en faire faire beaucoup.

Des tableaux noirs portant peinte en couleur une carte muette du même genre pour la France, pour l'Europe, pour le planisphère, seront d'un grand secours pour le maître, qui y fera lui-même rapidement et sûrement les tracés relatifs à ses propres leçons et qui, en faisant faire à ses élèves des tracés sur ces tableaux. On s'assurera, par ce mode d'interrogation mieux que par tout autre, jusqu'à quel point ceux-ci connaissent leur carte. (Voir plus haut, *Matériel.*)

Pour résumer nos impressions sur le résultat de nos propres interrogations, nous dirons que presque partout nous avons constaté une grande faiblesse ; que cette faiblesse est ordinairement beaucoup plus grande encore en géographie qu'en histoire ; qu'elle est beaucoup plus grande aussi dans les classes de l'enseignement spécial que dans les classes d'humanités ; qu'enfin, tandis que l'histoire est bien moins mal sue que la géographie dans les classes supérieures, c'est dans les classes élémentaires, au contraire, que l'on possède avec le plus de précision les notions premières de la géographie de la France. C'est une chose triste à dire, mais il est évident qu'on désapprend la géographie à mesure qu'on s'éloigne de ces classes élémentaires.

Nous avons constaté, avec non moins de confusion, que dans les lycées et collèges, on sait généralement avec beaucoup moins de précision que dans les écoles normales primaires, non seulement la géographie, mais même les faits principaux de l'histoire de France.

Dans certain collège, pas un élève de la classe de philosophie n'a pu répondre à cette question : Qu'est-ce que le traité d'Utrecht ? En rhétorique, à cette question : Qui est-ce qui a gagné la bataille de Marengo ? réponse : Jourdan. Quel est le principal port de l'Allemagne ? réponse Francfort, Kiel ; puis un autre : Brême. Qu'est-ce que le Zuyderzée ? réponse : une île, sans qu'aucun élève de la classe sourcillât. Beaucoup de collèges ont donné des résultats assez voisins de celui-ci. Dans une classe d'enseignement spécial, où le professeur, au lieu de suivre son programme, avait passé presque toute l'année sur les Îles Britanniques, personne n'a pu dire ce

qu'est Manchester et où est située cette ville. Dans la seconde année d'enseignement spécial, où les élèves sont censés étudier la géographie économique de la France, on n'en trouve pas, aussi bien dans les lycées que dans les collèges, un sur vingt qui puisse dire les chefs-lieux des départements. L'enseignement classique n'est pas mieux partagé : dans aucune des rhétoriques que nous avons examinées, on ne trouverait pas un élève sur vingt, capable de nommer les départements avec leurs chefs-lieux (nous ne parlons pas, bien entendu, des sous-préfectures), et de dire les affluents de nos fleuves qui donnent leur nom à des départements. Sur les pays étrangers, l'ignorance est naturellement plus complète encore. En histoire, on est étonné également du peu de connaissances précises des élèves. Dans un collège, pas un élève d'une classe de troisième n'a pu trouver les noms des quatre premiers Capétiens, et, dans un plus grand lycée, des élèves de la première série ont été incapables, en seconde, de donner la suite des rois de la branche de Valois.

Nous n'avons pas vu les lycées de Paris ; mais, au moment où la guerre vient d'éclater, au mois de juillet 1870, le jury pour la correction des compositions dans les classes supérieures, composé de MM. Wallon, Toussenel et Levasseur, se plaignait, dans son rapport, de la profonde ignorance en géographie, même des copies qui obtenaient une récompense au concours général et dont plusieurs assurément étaient celles de jeunes gens qui allaient entrer à l'École militaire.

II. Propositions

Aux observations que nous venons de faire en constatant l'état des choses, nous ajoutons un certain nombre de propositions relatives à des réformes ou à des améliorations que nous avons l'honneur de vous soumettre. Nous avons indiqué par des *italiques* celles dont l'adoption nous paraît la plus urgente.

Matériel.

1°. Doter la bibliothèque de l'école normale de Cluny de quelques bons ouvrages et de quelques publications périodiques qui lui seraient très utiles.

2°. Mettre entre les mains de chaque élève de lycée un atlas ou un choix de cartes.

3°. *Munir chaque lycée d'un globe* (qui ne soit pas en relief) *et de cartes murales en nombre suffisant* (cartes écrites et cartes muettes).

(Il n'existe pas de bonnes cartes murales en France. Stimuler sur ce point les géographes et se servir, en attendant, des cartes de Meissas, de Michelot ou de Magin.

Le globe est surtout nécessaire dans les classes élémentaires ; les cartes murales le sont dans toutes les classes où l'on enseigne la géographie.)

4°. Munir les classes d'histoire de grandes cartes muettes de France et d'Europe, peintes sur tableau noir ou sur toile cirée, sur lesquelles le professeur et les élèves interrogés puissent faire toute espèce de tracé.

5°. Recommander aux proviseurs et aux professeurs l'usage de petites cartes muettes sur lesquelles les élèves feraient leurs devoirs et surtout leur composition de géographie.

6°. Affecter, autant que possible, une salle particulière à la classe d'histoire, afin de grouper plus aisément toutes les cartes murales nécessaires. Ne pas peindre de cartes sur les murs de cette salle, parce qu'elles deviennent une gêne les jours de composition, tandis qu'on roule et retourne les cartes murales. (Cependant, il serait désirable d'avoir, dans les vestibules, dans les réfectoires, de grandes et bonnes cartes peintes sur les murs).

7°. Consacrer un certain fonds aux bibliothèques de quartier.

8°. Autoriser le prêt des livres de la bibliothèque générale aux élèves.

9°. Créer, presque sans frais, des collections d'échantillons de produits indigènes (blé, minerai de fer, etc.) et de produits exotiques (café, thé, arachide, etc.)

(Il importe, dans tout enseignement et surtout dans l'enseignement spécial, de bien montrer les choses, et tout d'abord les choses les plus usuelles que les jeunes gens ignorent souvent. Leur mettre sous les yeux des dessins, des gravures et, mieux encore, ces objets mêmes, est un moyen de leur faire connaître ces choses, préférable à de longues explications orales, capable de faire plus d'impression sur leur esprit et de les intéresser à la géographie en mettant quelque variété dans l'étude.)

10°. Demander au ministre de la Guerre l'autorisation, pour les lycées et collèges, d'acheter, à prix réduit, deux exemplaires de la carte d'état-major de leur département.

(Il importe que les élèves sachent lire couramment une bonne carte topographique.) – (Voir le n° 24.)

Personnel

11°. *Fortifier les connaissances géographiques des futurs professeurs, en donnant aux cours de l'École normale supérieure un programme plus complet* et en insistant davantage sur cette faculté dans l'examen d'entrée.

12°. Dans le statut pour le concours d'agrégation d'histoire et de géographie, donner à la leçon de géographie, comme à celle d'histoire, vingt-quatre heures de préparation (art. 28).

13°. Dans le statut pour le concours de l'agrégation de l'enseignement spécial, au lieu de : *Tracé au tableau de la carte d'une contrée désignée par le jury avec des explications orales sur la géographie physique et politique de cette contrée*, mettre : *... sur la géographie physique, politique et économique de cette contrée* (art. 53) ; – au lieu de : *... sur l'histoire ou sur la géographie*, mettre : *... sur l'histoire et sur la géographie* (art. 54).

14°. Dans le programme des questions à préparer pour l'agrégation d'histoire, proposer, chaque année, aux candidats l'étude d'une ou de deux questions de géographie à côté des questions d'histoire.

15°. Confier, autant que possible, l'enseignement historique et géographique en quatrième au professeur d'histoire. L'histoire romaine, avec laquelle les élèves de l'enseignement classique doivent être familiarisés, a besoin d'être enseignée très sérieusement.

16°. Conserver, dans l'état actuel de nos études, l'enseignement historique et géographique, en cinquième et en sixième, au professeur de grammaire, qui a plus d'autorité sur les enfants que n'en aurait généralement le professeur d'histoire et qui peut être rendu très capable de faire convenablement un cours élémentaire.

17°. Dans l'enseignement spécial, en deuxième et en troisième année, éviter que l'enseignement de l'histoire et de la géographie soit confié au professeur donnant déjà dans ces classes l'enseignement littéraire ou scientifique.

(Mieux vaut le professeur d'histoire des classes d'humanités que le professeur de l'enseignement littéraire et scientifique ; mieux vaut un professeur d'histoire uniquement chargé de l'enseignement spécial, que le professeur d'histoire des classes d'humanités.)

Enseignement

18°. *Établir dans toutes les classes d'humanités une classe de quinzaine uniquement affectée à l'enseignement géographique*, comme cela existait avant 1865.

(Cette réforme est de toutes la plus nécessaire : sans elle on n'obtiendra aucun résultat. Entre la classe et la conférence, il n'y a pas à hésiter, l'enseignement donné dans une conférence étant toujours considéré comme accessoire par les élèves et ne permettant pas, d'ailleurs, de donner des devoirs aussi étendus. Si quelques professeurs préfèrent la conférence, c'est qu'ils sont effrayés d'avoir deux heures à consacrer de suite à la géographie : quand ils l'auront apprise, ils trouveront les deux heures courtes.)

19°. Régler ainsi les programmes de géographie dans les classes élémentaires et dans l'enseignement classique :

Neuvième, huitième, septième : maintien de la géographie élémentaire de la France avec quelques notions sur le globe et sur l'Europe.

Sixième : géographie sommaire, physique et politique de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie.

Cinquième : géographie sommaire, physique et politique de l'Europe. Quatrième géographie sommaire, physique et politique de la France.

Troisième : géographie physique, politique, historique et économique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie, de l'Amérique du sud et de l'Amérique du nord.

Seconde : géographie physique, politique, historique et économique de l'Europe (la France exceptée).

Rhétorique : géographie physique, politique, historique, économique et administrative de la France et de ses possessions coloniales.

20°. *Dans la classe de philosophie, supprimer l'histoire contemporaine depuis 1848* et créer un nouveau cours qui, à raison d'une leçon par semaine, comprendrait : 1. – *une révision générale* (sous forme d'interrogations plutôt que de leçons) *des grandes époques de l'histoire antérieures à 1815* ; 2. – *l'histoire de 1815 à 1848* ; 3. – *l'étude géographique des modifications territoriales, politiques et administratives des États du globe depuis 1848*, avec révision sommaire de la géographie générale.

21°. Sur les trois heures consacrées à l'histoire et à la géographie dans la troisième année d'enseignement spécial, en affecter deux à la géographie et une à l'histoire, ou donner deux heures à la géographie en laissant deux heures à l'histoire et en remaniant la distribution du temps pour les autres facultés.

22°. *Remanier les programmes de géographie et les programmes d'histoire de l'enseignement spécial*, surtout ceux de l'année préparatoire et ceux de la première année.

23°. *Établir dans tous les lycées, indépendamment des interrogations faites par le professeur en classe, un système d'interrogations en histoire et en géographie, dans le genre de ce qui se pratique pour les sciences*, et donner une sanction sérieuse aux notes de ces interrogations.

24°. Dans les promenades, remettre de temps en temps au maître répétiteur qui sera capable de présider à cet exercice, la carte d'état-major des environs et lui prescrire de diriger la promenade d'après cette carte, en faisant remarquer aux élèves tous les accidents de la topographie et la manière dont ils sont figurés sur cette carte (voir n° 19).

25°. Instituer des prix particuliers de géographie dans les lycées et au concours général pour toutes les classes d'humanités. (Par conséquent, faire faire des compositions particulières de géographie : il faut que les élèves sachent que la géographie est une faculté qui a une importance égale aux autres dans le plan général des études).

[...]

Résumé

Tels sont, Monsieur le ministre, les résultats principaux de l'enquête que vous nous avez fait l'honneur de nous confier.

Dans les collèges, les études d'histoire et de géographie sont au-dessous du médiocre, et les résultats sont trop souvent voisins du néant. Dans les lycées, les études géographiques sont presque au même niveau, excepté dans les classes élémentaires ; et les études historiques, quoique beaucoup mieux dirigées, ne répondent encore d'une manière satisfaisante, par les connaissances acquises, ni à la science des professeurs, ni aux dépenses faites pour l'Instruction publique.

Nous croyons, d'après les renseignements que nous avons pris, que la majeure partie des élèves des écoles primaires de France n'apprend encore ni l'histoire ni la géographie ; mais nous avons constaté, par nos propres examens, qu'on apprend déjà assez bien, quoique de notables améliorations soient encore à introduire, l'une et l'autre dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, et nous devons dire qu'en général on y sait bien mieux la géographie de la France, mieux l'histoire de France que dans les lycées et les collèges.

La faiblesse de nos études classiques en histoire et leur nullité en géographie sont des taches très fâcheuses dans notre système d'éducation nationale. Les établissements privés, d'ailleurs, à en juger par les examens publics et par d'autres indices, paraissent, en général, donner sur ces matières des résultats encore inférieurs à ceux des établissements publics.

Le pays, cruellement maltraité par la guerre, a reconnu cette insuffisance de nos connaissances ; il s'en est plaint avec amertume, et il s'est formé un courant d'opinion favorable au développement des sciences géographiques. L'État doit suivre le courant, montrer l'exemple du bien, et c'est à vous qu'il appartient particulièrement, Monsieur le ministre, de répondre au désir de la nation et au besoin du temps en favorisant ces sciences. Vous avez commencé en ordonnant une enquête ; il ne vous reste qu'à poursuivre cette œuvre, qu'il sera facile d'accomplir sans produire aucun changement violent dans notre système général d'études, et vous aurez l'honneur d'avoir attaché votre nom à une réforme importante et durable, en donnant aux

études géographiques la place qui leur convient dans notre instruction et surtout dans notre instruction secondaire.

Nous avons l'honneur de vous soumettre 55 propositions :

6 relatives à l'enseignement supérieur.

24 relatives à l'enseignement secondaire.

25 relatives à l'enseignement primaire.

Sur ce nombre, neuf ont été indiquées par des italiques comme ayant une importance capitale. Indépendamment de ces 55 propositions, nous avons, en constatant l'état actuel des choses, indiqué, sur divers points de l'enseignement, quelles étaient les méthodes les plus usitées et quelles étaient, à notre avis, les meilleures. Nous n'avions pas à le faire pour l'enseignement supérieur ; nous nous sommes contentés de le dire très brièvement pour l'instruction primaire ; nous avons insisté un peu plus longuement sur l'instruction secondaire, parce que c'est là surtout qu'il importe d'agir avec vigueur et que, d'ailleurs, notre mission avait surtout les lycées et les collèges pour objet.

Les cinquante-cinq propositions sont loin de comprendre tout ce qu'il serait désirable ou possible d'entreprendre en vue de la diffusion des connaissances géographiques, *mais seulement ce qu'il est aisé, eu égard à l'état de nos finances, d'accomplir à bref délai dans les établissements d'Instruction publique*. La plupart de ces propositions roulent sur des modifications de programmes, sur des méthodes d'enseignement et ne sortent pas des règlements administratifs : tels sont les deux votes donnés dans l'examen du baccalauréat au professeur d'histoire, la révision du programme d'histoire dans l'examen du baccalauréat et dans l'enseignement de la classe de philosophie, l'extension des études géographiques à l'École normale, le rétablissement de la classe de quinzaine consacrée à la géographie, l'introduction de l'enseignement historique et géographique dans toutes les écoles primaires. Celles-ci, si elles obtiennent votre assentiment et l'approbation du Conseil supérieur de l'Instruction publique, ne demanderont ensuite, pour être appliquées, que la vigilance administrative. Les autres, – comme l'achat de globes et de cartes murales, comme la création de chaires dans les facultés de province, et surtout dans les lycées où, malgré le zèle des maîtres, on ne pourra pas longtemps suffire avec le personnel actuel à l'accroissement du nombre des classes et des conférences, et où, d'ailleurs, il y aura, dès cette année, à rémunérer ceux des professeurs qui donneront des heures supplémentaires, – n'entraîneront qu'une dépense assez modique.

Voilà, dans l'ordre pédagogique, l'ensemble des mesures que nous croyons les plus propres, vu la situation présente, à améliorer l'enseignement historique et à créer l'enseignement géographique, qui n'existe pour ainsi dire pas. Dans l'ordre scientifique, il y aurait aussi beaucoup à faire pour favoriser, nous ne disons pas l'étude de l'histoire qui est encore aujourd'hui une des branches les mieux cultivées de notre littérature, mais l'étude de la géographie, dans laquelle la France a eu autrefois et n'a plus maintenant le premier rang : notre mission ne s'étendait pas jusque-là. Nous pouvons seulement dire en terminant, qu'il y a aujourd'hui, parmi les savants comme parmi les professeurs et les administrateurs de lycées et de collèges, une sincère ardeur pour le progrès des sciences géographiques, qui n'est elle-même qu'une des expressions de la pensée publique et que votre sollicitude peut soutenir, éclairer et stimuler.

Veuillez, Monsieur le ministre, agréer l'expression des sentiments très respectueux avec lesquels nous avons l'honneur d'être Vos très obéissants et tous dévoués serviteurs,

E. Levasseur, membre de l'Institut. A. Himly, professeur à la faculté des lettres de Paris.

Paris, le 3 septembre 1871.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 14, n° 265, p. 307-348, p. 309-337, p. 346-348.

— 109 —

10 octobre 1871

CIRCULAIRE RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES LYCÉES

Monsieur le recteur, parmi les mesures proposées pour la réforme de l'enseignement de la géographie dans les lycées, la première, la plus urgente, est l'établissement des classes de quinzaine exclusivement consacrées à cet enseignement. En conséquence, une classe de deux heures, prise sur le temps ordinaire de classe, devra être réservée, tous les quinze jours, à la géographie, et viendra s'ajouter à celles qui sont déjà en partie employées à cette étude. Veuillez donc procéder sans retard à cette organisation, de concert avec MM. les proviseurs des lycées de votre ressort académique. J'ai décidé, en outre, que le programme de l'histoire contemporaine, enseignée dans les classes de philosophie, s'arrêterait à la révolution de 1848, et que le temps employé jusqu'ici à la dernière partie de ce programme (1848-1867), serait réservé à la géographie administrative, industrielle et commerciale contemporaine.

Je vous prie, Monsieur le recteur, de demander à MM. les proviseurs et de me faire parvenir au plus tôt des renseignements précis sur l'état du matériel que réclament les classes de géographie, sur les lacunes à remplir, les objets à acheter, cartes, globes, etc. D'autres mesures seront prises dans un bref délai, après une étude spéciale des propositions qui m'ont été soumises par MM. Levasseur et Himly. Je vous enverrai mes instructions. Agréez, etc.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Jules Simon.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 14, n° 265, p. 306.
C.I.O.I.P., t. 7, n° 2202, p. 128-129.
R.L.A., t. 24, n° 11, p. 136.

— 110 —

Novembre 1871

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes a formé une commission chargée d'étudier les réformes et les améliorations à introduire dans l'enseignement de la géographie et dans le matériel des cartes et des livres de géographie destinés aux écoles. Cette Commission est composée de : MM. Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *président de la commission* ; Levasseur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, *secrétaire de la commission* ; D'Avezac, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vice-président de la société de géographie ; Himly, professeur de géographie à la faculté des lettres de Paris ; Jagerschmitt, sous-directeur au ministère des affaires étrangères ; le contre-amiral Coupvent des Bois ; Grenet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du dépôt des cartes et plans au ministère des travaux publics ; La BarreDuparc, colonel du génie, directeur des études à l'école spéciale Militaire ; Mieulet, chef d'escadron d'état-major, *membre adjoint*[1].

La Commission a tenu, le 22 novembre, sa première séance, sous la présidence du Ministre.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 14, n° 268, p. 456-457.
R.L.A., t. 24, n° 11, p. 220.

— 111 —

22 novembre 1871

DISCOURS DE JULES SIMON, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES, LORS DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

[...]

Elle recherchera quel temps il convient de donner dans chacune de nos écoles à l'étude de la géographie.

Elle rédigera des programmes de géographie pour les établissements d'Instruction publique et tout d'abord pour les établissements d'instruction secondaire.

Elle en rédigera pour l'instruction primaire ; aux enfants des écoles primaires il faut demander peu mais il faut que ce peu soit bien su.

(1) Delaunay, directeur de l'Observatoire, membre de l'Académie des Sciences, rejoint la Commission en décembre.

Elle avisera aux moyens d'exécution et, dans ce but, elle proposera au ministre des projets de circulaires et d'instructions.

C'est la première partie de la tâche de la Commission. Une fois cette oeuvre accomplie et les programmes éprouvés par l'expérience, il faudra les remanier le moins possible : en matière d'instruction, les innovations fréquentes sont un danger. Si nous entreprenons en ce moment quelque chose de nouveau, c'est que nous sommes dans la nécessité de le faire pour créer un enseignement qui n'existe pour ainsi dire pas.

La seconde partie de la tâche consistera à choisir le matériel de l'enseignement géographique et à éclairer l'administration sur cette matière. Ce sera la plus longue.

Il faudra commencer par rechercher ce qu'il y a de meilleur, ou du moins de moins défectueux, dans le matériel actuel : nous sommes pressés de fournir des instruments d'enseignement à nos maitres.

Il faudra ensuite travailler à l'amélioration de ce matériel. Nous manquons de bonnes cartes dans nos établissements d'instruction. Vous aurez à voir quels sont les meilleurs moyens de nous en procurer principalement des cartes de France bien faites, peu chargées, claires et exactes. J'ajouterai : des cartes à bon marché. Cette qualité n'est peut-être pas la plus difficile à obtenir. Car nous pouvons demander des tirages de 40000 exemplaires et plus.

Il nous faudra aussi des livres : question plus complexe et plus difficile peut-être. Nous voulons que la géographie ne dégénère pas en traités techniques sur les sciences naturelles ou sociales, et cependant il est nécessaire d'y faire entrer certaines notions de géodésie, de géophysique, même de géologie, de politique, de commerce, etc., que l'on a jusqu'ici beaucoup trop négligées. Dans quelle mesure convient-il de le faire ? C'est à vous de nous le dire.

Quand vos travaux seront suffisamment avancés, nous publierons sur la réforme des études géographiques un rapport qui vous fera assurément grand honneur et auquel nous donnerons une grande publicité.

[...]

Nous demandons au budget de 1871 une certaine somme pour l'amélioration de notre matériel géographique : 50000 F pour les lycées ; 150000 F pour les écoles normales primaires et pour les écoles en général. C'est encore peu. S'il faut une autre année une somme plus élevée, je la demanderai et j'espère l'obtenir.

Montrez-nous quel est le plus fructueux emploi que nous pouvons en faire. Délibérez sur toutes ces questions, non comme une académie qui agite des problèmes scientifiques mais comme un comité d'exécution chargé d'éclairer l'administration de l'Instruction publique et de créer en France ce qui nous a manqué jusqu'ici, un solide enseignement de géographie.

[...]

➤ *A.N.* F17 2915.

— 112 —

13 décembre 1871

CIRCULAIRE SUR LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE ET DES LANGUES VIVANTES DANS LES LYCÉES

Monsieur le Recteur, par une circulaire du 10 octobre 1871 (Bulletin 265), je vous ai invité à établir dans tous les lycées un cours de géographie, qui doit avoir lieu tous les quinze jours, et, partout où cela sera possible, des cours d'allemand et d'anglais pris, comme la leçon de géographie, sur le temps de la classe, depuis les classes élémentaires jusqu'à la quatrième inclusivement. L'expérience faite a déjà démontré qu'il y a tout avantage à fixer ces dernières leçons à trois par semaine, d'une heure chacune. Les professeurs les plus exercés reconnaissent la difficulté d'arrêter, pendant deux heures, sur un même objet, l'attention des élèves, et voient tout avantage à restreindre à une heure la leçon d'allemand et d'anglais.

Je vous prie, Monsieur le Recteur, de vouloir bien me rendre compte de ce qui a été fait, dans chaque lycée, pour l'enseignement de la géographie et des langues vivantes, ou de compléter les renseignements que vous m'avez déjà transmis. Vous me signalerez les maîtres qui ont déployé le plus de zèle, les administrations qui vous ont le mieux secondé dans l'exécution des mesures qu'il y avait à prendre pour étendre et fortifier les deux enseignements ; vous me proposerez celles qui vous sembleraient encore nécessaires dans le même intérêt.

Les nominations à faire ou délégations à donner pour les professeurs et les maîtres nouveaux que réclamerait l'extension des langues vivantes, n'ont pas souffert de retard. J'ai donc la confiance qu'une vive impulsion a été donnée partout aux besoins du service. J'appelle surtout votre attention sur les moyens à employer pour créer un bon personnel de professeurs de langues.

Je vous recommande la lecture du *Bulletin administratif* n° 265, contenant le rapport qui m'a été adressé sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie, pour compléter, là où il y aurait lieu, cet enseignement. Les avis et propositions que vous suggéreront cette lecture et votre expérience personnelle seront reçus avec reconnaissance, et communiqués à la commission spéciale que je viens d'instituer auprès du Ministère de l'Instruction publique.

Recevez, etc.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Jules SIMON.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 14, n° 269, p 498-499.
C.I.O.I.P., t. 7, p. 147-148.
R.L.A., t. 24, n° 16, p. 288.

— 113 —

27 décembre 1871

DISCOURS DE JULES SIMON, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES, LORS DE LA SÉANCE DE RENTRÉE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (extraits)

[...]

Je ne dis pas qu'il n'y ait point là aussi des réformes à faire, et peut-être de grosses réformes. Mais nous avions à commencer très modestement par ce qui était possible et à notre portée. Voici ce que nous avons fait ou préparé. Quelques mots d'abord sur la gymnastique : il importe de lui assurer sa place dans tous nos établissements, non seulement parce que nous avons besoin pour l'armée d'hommes alertes, vigoureux ; mais aussi dans l'intérêt des études mêmes, parce que plus les corps sont assouplis et affermis, mieux ils suffisent aux esprits qui s'aiguisent ou se développent. En cela, le Ministre de la guerre nous seconde : il nous prêtera des fusils et des chevaux. Voilà pour le corps. Une seconde question était également urgente : je veux parler de l'étude de la géographie. MM. Levasseur et Himly ont bien voulu parcourir toute la France et me rendre compte de ce qu'ils ont vu dans les écoles de tous les degrés. Vous pourrez lire leur Rapport, vous verrez combien sont nécessaires les réformes qu'ils réclament ; j'ai choisi avec soin une commission qui étudie tous les moyens d'y pourvoir. Vous-même, Messieurs, ne pourriez-vous pas témoigner à ce sujet ? Vous venez de vivre dans les camps, dans les casernes, dans les ambulances ; vous connaissez certainement la France bien mieux qu'il y a dix-huit mois ; vous avez rencontré beaucoup d'Allemands et beaucoup appris dans ces rencontres...

« Ah ! que de choses nous avons apprises en 1870 ! que de choses souvent terribles, tristes pour la plupart, d'autant plus nécessaires à se rappeler sans cesse et à méditer ! La guerre elle-même, savions-nous ce qu'elle est ? Combien d'entre nous pouvaient à peine croire que personne eût le cœur de tirer le premier coup de canon ! Et le canon a tant tonné autour de nous que, quand il s'est tu, son souvenir nous réveillait encore. Et la guerre civile ? La connaissions-nous à fond ? Nous l'avions pourtant vue de près pendant le siège, et, de cette poignée d'honnêtes gens qui gouvernaient alors, pour qui l'histoire sera plus équitable que l'opinion contemporaine, plusieurs ont eu, pendant dix-sept heures, les fusils braqués contre eux. Quand on sort d'une pareille épreuve, on est tout étonné de se sentir vivant. (*Applaudissements.*) Mais, malgré tout, ce n'était encore que l'émeute, non moins hésitante que menaçante, embarrassée et effrayée de ses propres desseins ; et, jusqu'au dernier moment, je disais : 1793 est passé ; on a trop réfléchi, trop pensé, trop étudié ; on a trop enseigné à maudire et à exécrer les monstrueux excès de la Terreur : non, la colère populaire ne prendra plus ces formes horribles et surannées ! Il y aura peut-être quelques victimes de rencontre, quelques exils, et rien de plus. Mais des assassinats prémédités ! Mais des maisons méthodiquement détruites ! Mais l'incendie érigé en science particulière, la folie d'Erostrate devenue une maladie publique

et un système, non, non, me disais-je, nous ne reverrons pas cela ! Nous avons eu depuis la plus triste de toutes les surprises, celle de reconnaître que l'esprit humain était moins éclairé et moins guéri que nous ne l'avions cru. Est-ce à dire qu'il ne puisse pas l'être, qu'il faille renoncer à y travailler et à l'espérer ? J'y suis moins disposé que personne, et je jurerais que vous n'y êtes pas plus disposés que moi. Parmi toutes les férocités du mal qui ont marqué cette néfaste année, vous avez eu, du moins, cette consolation de constater que les haines de races s'arrêtent désormais aux limites du champ de carnage et ne suivent plus jusqu'à leurs lits les blessés et les mourants. Vous avez vu, dans les ambulances, Français et Allemands recevoir, de part et d'autre, les mêmes soins fraternels, et la compassion répondre seule dès que la douleur était seule à parler. Racontez tout ce que vous avez vu en ce genre, Messieurs, pour que l'honneur de l'humanité surnage à travers toutes ses folies ; mais surtout, je vous en prie, ne vous épargnez pas à redire sans cesse, à tout venant, jusqu'à satiété, quelles leçons vous avez reçues, pendant cette année d'étranges études, sur ce qui manque à la France. Ne permettez pas qu'autour de vous personne oublie combien ces Allemands que vous avez eus à soigner étaient plus instruits que nous, soldats plus instruits que nos soldats, officiers plus instruits que nos officiers. C'était surtout la géographie, et surtout, hélas ! celle de notre propre pays, qu'ils savaient mieux et qu'ils nous enseignaient à nos dépens ! Ils auraient pu nous signaler nos coteaux et nos rivières, et nous marquer peut-être le terrain où l'avantage aurait été pour nous ! Professeurs d'histoire et de géographie, ce sera à vous de faire en sorte qu'il n'en soit plus ainsi et que, si nous avons un jour à nous défendre encore, la France connaisse la France aussi bien que peuvent la connaître des étrangers.

[...]

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.
Jules SIMON.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 14, n° 273 p. 607-629, p. 623-625.

— 114 —

Mai 1872

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GÉOGRAPHIE À M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS

Monsieur le Ministre

La Commission de géographie a l'honneur de vous remettre les projets de programmes que vous lui avez demandé de rédiger pour l'enseignement de la géographie dans les lycées et collèges.

Elle s'est appliquée à les préparer avec le soin qu'exigeait la réforme de cette branche importante de l'enseignement public. Elle a chargé une sous-commission, composée de MM. d'Avezac, Levasseur et Himly, de rédiger un avant-projet ;

elle a consacré neuf séances à discuter cet avant-projet et à fixer une première rédaction. Elle a adressé cette rédaction aux professeurs et aux savants dont les conseils pouvaient l'éclairer elle-même. Elle a fait analyser, par une sous-commission composée de MM. Levasseur et Himly, les cent trente-sept mémoires sur l'enseignement classique et les vingt-cinq mémoires sur l'enseignement spécial qui lui ont été envoyés. En face de chaque paragraphe, la sous-commission a enregistré les observations auxquelles ce paragraphe avait donné lieu, et accompagné ce travail de détail d'un rapport général sur les observations faites, au sujet des projets de programmes et de l'enseignement géographique en France, par les professeurs et les savants consultés. Un autre rapport sur les méthodes et les programmes d'enseignement géographique à l'étranger, rédigé par la même sous-commission, à l'aide des documents recueillis à cet effet par M. le Ministre des Affaires étrangères, a été étudié et discuté durant deux séances. Munie de ces renseignements, la commission a passe neuf séances a remanier son premier travail, et elle a définitivement arrêté les projets de programmes pour les trois classes élémentaires, pour les quatre classes d'humanités, pour les deux classes de mathématiques et pour les cinq classes de l'enseignement spécial, qu'elle a l'honneur de vous remettre.

Observations générales sur les projets de programmes

Parmi les mémoires qui nous ont été remis, deux se sont prononcés formellement contre toute espèce de programme officiel ; deux blâment la répartition des matières adoptées pour chaque année ; six proposent des plans qui diffèrent plus ou moins de celui de la commission ; vingt et un trouvent les programmes trop savants ou trop chargés. Les cent trente et un autres mémoires, ou se contentent de certaines remarques de détail, ou approuvent, soit sans réserve, soit en exprimant le désir que le temps soit plus généreusement mesuré à cet enseignement.

Un des plans proposés consiste en un cours de sept années, s'étendant, à raison d'une classe de deux heures par semaine, de la sixième à la philosophie, développant amplement les questions, mais ne plaçant de révision qu'à la fin de la rhétorique et en philosophie. C'est le plan qui s'éloigne le plus des vues de la commission. Il suppose un temps que l'enseignement géographique ne possède pas, et il a le tort de nier l'utilité des révisions dont nous parlerons plus loin ; mais il témoigne, de la part de celui qui l'a rédigé, un vif désir de voir la géographie prendre une place importante dans nos études. Les autres plans, dont quelques-uns ne portent que sur une partie des classes, dont un suppose aussi plus de temps que nous n'en pouvons obtenir, ont fourni aux programmes de la commission plusieurs modifications utiles.

Les auteurs de ces plans pensent tous qu'un programme est nécessaire l'un d'eux demande même expressément des « programmes détaillés » pour guider les professeurs dans une voie nouvelle ; et plusieurs autres mémoires insistent dans le même sens, surtout pour les classes de grammaire et les classes élémentaires. Il est, en effet, impossible de ne pas marquer avec précision quelle matière doit être traitée dans chaque classe, sous peine de voir s'introduire une confusion funeste à tout enseignement ; et il était utile d'indiquer les proportions qu'il convient de donner aux principales parties du sujet, sans enfermer pour cela les maîtres dans des pres-

criptions trop étroites. On a toujours enseigné quelque peu la géographie et par conséquent traité de la France, de l'Europe et des autres parties du monde. La commission est d'avis qu'il faut traiter ces sujets en leur donnant plus de développements, en envisageant la géographie sous des aspects divers, gradués suivant l'âge des élèves, et en les animant par la description. Il faut que les programmes indiquent aux maîtres la voie et le but. C'est une simple direction, mais il est indispensable de la donner.

Temps consacré à la géographie

La plupart des mémoires se plaignent de l'insuffisance de temps consacré à la géographie. Nous l'avons étendu autant qu'il était possible de le faire, sans compromettre l'ensemble de notre système d'enseignement.

Classes élémentaires. – Dans les classes élémentaires, où les études latines n'ont encore qu'une importance secondaire, la commission a pensé qu'on devait donner à la géographie deux leçons d'une heure par semaine. Plusieurs mémoires le demandaient et les peuples étrangers les plus avancés dans l'étude de la géographie ne procèdent pas autrement. Dans les classes inférieures, ils donnent deux ou trois heures par semaine à la géographie, comprenant qu'on doit emporter de ces classes un fonds d'instruction primaire et que les éléments de la géographie font partie de ce fonds.

Classes de grammaire. – Dans les classes de grammaire, les leçons d'une heure par semaine (ou ce qui est équivalent, les leçons de deux heures par quinzaine dans les lycées où un professeur spécial d'histoire et de géographie est chargé de l'enseignement en quatrième) sont peu de chose sans doute ; mais comment concilier les exigences des divers enseignements ? Il faut se garder de tout excès et ne jamais perdre de vue que l'Université se propose, dans l'enseignement classique, de former des intelligences et non pas de préparer à une carrière particulière par des études spéciales. Elle a organisé certains cours pour ces études spéciales : les mathématiques, l'enseignement secondaire spécial, etc. Néanmoins, dans les classes de grammaire, qui appartiennent encore complètement à l'enseignement classique, la commission pense que M. le Ministre pourrait utilement prescrire qu'indépendamment de cette heure donnée à l'enseignement géographique, une demi-heure par semaine fut, sous forme de conférence, consacrée à l'interrogation en histoire et en géographie.

Classes d'humanités. – Dans les classes d'humanités, la commission a été la première à remarquer, lorsqu'elle préparait ses programmes, combien le temps était exigu et combien de sacrifices regrettables le professeur serait obligé de faire ; combien de choses intéressantes pour lui à enseigner, utiles pour les élèves à connaître, il devrait nécessairement effleurer ou omettre. Les observations présentées par un grand nombre de mémoires l'ont confirmée dans cette manière de voir, et elle prend la liberté de vous recommander vivement, Monsieur le Ministre, l'examen de cette question.

Dans le rapport qu'au mois de septembre 1871, MM. Levasseur et Himly ont eu l'honneur de vous remettre, il est dit que, pour obtenir des résultats sérieux, il importe de fortifier la classe de quinzaine par un système de conférences qui permette de plus souvent interroger les élèves et de les placer en face du tableau noir. La commission insiste sur ce point : elle propose la création d'une conférence d'une heure par semaine, destinée surtout à l'interrogation et propre à alléger un peu le travail du professeur durant la classe.

La classe de quinzaine a un inconvénient : elle laisse entre les leçons un très long intervalle ; s'il survient un congé, l'intervalle est d'un mois, pendant lequel les élèves ont eu le temps de tout oublier. Plusieurs mémoires nous l'ont fait remarquer. Ce n'est pas sans un motif très fondé, Monsieur le Ministre, que vous avez pris la résolution de créer une classe de deux heures : vous avez voulu donner à la géographie une importance analogue à celle de l'histoire, et indiquer aux professeurs qu'ils avaient à exposer et à développer un sujet intéressant et non pas seulement à faire apprendre et réciter une nomenclature. Cependant l'objection contre la classe de deux heures par quinzaine mérite d'être prise en considération. La commission vous propose, Monsieur le Ministre, de laisser aux proviseurs et aux principaux la faculté d'établir une classe de deux heures par quinzaine suivant les convenances particulières de l'enseignement dans leur lycée ou collège.

Huit mémoires posent, à propos de géographie, la question du remaniement général de notre système d'études : ils proposent de restreindre la place des langues mortes, surtout des devoirs écrits, et de donner à la géographie, à l'histoire, aux langues vivantes, le terrain devenu libre. les heures de la journée sont en effet limitées, et l'intelligence des élèves ne saurait se prêter à des additions incessantes. Il faut en prendre son parti : retrancher d'un côté, si l'on veut ajouter de l'autre. Ces huit mémoires n'hésitent pas dans le sacrifice à faire. Mais d'autres mémoires le prévoient, le redoutent et s'opposent d'avance à toute suppression. Nous n'avons pas qualité pour trancher cette grave question. Il nous suffit de la poser, comme elle nous a été posée à nous-mêmes, en faisant seulement remarquer qu'elle s'est posée autrefois à propos de l'histoire et des sciences, comme elle se pose aujourd'hui à propos de la géographie et des langues vivantes que chaque fois qu'un ordre nouveau de connaissances s'est imposé à la société moderne, ces connaissances ont eu des partisans qui ont réclamé pour elles droit de cité dans nos programmes universitaires, et qu'une fois admises, elles devaient obtenir une part de l'attention et de temps des élèves, proportionnelle à leur importance.

Classes de mathématiques. – C'est pourquoi dans les classes de mathématiques (mathématiques préparatoires et mathématiques élémentaires), nous n'avons pas hésité à demander pour la géographie deux heures par semaine. Ces classes sont la pépinière de l'École militaire, de l'École navale, de l'École forestière. Il importe aujourd'hui qu'on y apprenne d'une manière très précise la géographie et par conséquent que cet enseignement ait une large place : ce n'est assurément pas la lui faire grande que de demander pour lui deux années de cours de trente-quatre leçons chacune.

Enseignement secondaire spécial. – Dans l'enseignement secondaire spécial, le parti à prendre était encore plus nettement indiqué et la place plus facile à trouver. Cet enseignement a surtout pour objet de préparer les jeunes gens aux carrières de l'industrie et du commerce : c'est pour la vie pratique qu'on les forme ; ce sont les choses actuelles qu'il importe de leur faire connaître. La géographie, qui leur montre la situation actuelle des États et des populations du globe, leurs richesses agricoles et minérales, leurs manufactures, leur commerce, les voies de communication, est assurément une des études qu'ils doivent le plus approfondir. Dans les *realschulen*, qui correspondent à notre enseignement secondaire spécial, les Suisses et les Allemands donnent toujours plus de temps à la géographie que dans les gymnases, qui correspondent à notre enseignement classique : ils lui attribuent plus souvent trois heures que deux, quelquefois quatre heures par semaine. La commission se contente de demander deux heures par semaine dans l'année préparatoire et dans chacune des quatre années de l'enseignement secondaire spécial ; c'est le moins que l'on puisse donner à cet ordre d'études. Le programme de 1866 accorde une heure dans l'année préparatoire ; la seconde heure pourrait être prise sur l'histoire naturelle (notions préliminaires), qui occupe deux heures par semaine. Il accorde une heure en première année : la seconde heure pourrait être prise sur l'histoire, que nous restreignons à grand regret, mais qui, dans l'enseignement spécial, doit céder le pas à la géographie, comme la géographie le lui cède dans l'enseignement classique. Il accorde, en deuxième année, quatre heures à l'histoire et à la géographie réunies : ici le partage doit être égal entre les deux facultés. Il accorde trois heures à ces deux facultés jointes en troisième année : il convient d'en donner une à l'histoire et deux à la géographie. Il n'accordait rien à la géographie en quatrième année : il convient de prendre l'heure concédée à une histoire des inventions industrielles, dont le programme même n'a jamais été rédigé, et l'heure donnée à la révision de l'histoire et au tableau de nos institutions actuelles, lequel entre dans le cadre du programme de géographie (deuxième année).

Professeurs chargés de l'enseignement de la géographie

Dans beaucoup de mémoires, il est dit que nos maîtres ne seront pas, en général, suffisamment préparés à enseigner la géographie. Quelques-uns expriment le désir qu'il y ait des professeurs spéciaux de géographie, exclusivement consacrés à cet enseignement et le donnant dans toutes les classes. Dans la plupart, nous trouvons ce simple vœu, que les professeurs d'histoire et de géographie donnent ce double enseignement dans toutes les classes de grammaire comme dans les classes d'humanités.

Sans doute, il serait préférable que les professeurs d'histoire et de géographie fussent chargés de ce double enseignement dans toutes les classes, à condition toutefois qu'ils ne portassent pas en sixième la même manière de dire et de faire qu'en rhétorique. Dans les classes de grammaire, la science historique et géographique est souvent, et malgré de remarquables exceptions, le côté faible des professeurs de grammaire, absorbés par d'autres études. L'art de s'adresser à de jeunes enfants serait peut-être, s'ils n'y prenaient garde, le côté faible des professeurs d'histoire.

Il est certain que l'importance donnée à l'enseignement de la géographie rendra le nombre des professeurs d'histoire et de géographie insuffisant ; il faudra l'augmenter, et, en attendant, pourvoir, par le système des heures supplémentaires, au surcroît de travail qui leur incombera. Peut-on aller jusqu'à espérer que depuis la sixième exclusivement, les cours pourront être confiés à des professeurs spéciaux d'histoire et de géographie ? Notre budget est-il capable de porter aujourd'hui ce surcroît de dépenses ? La commission croit cependant devoir exprimer, à cet égard, son vœu et indiquer le but vers lequel doivent tendre les efforts de l'administration. Elle sait que l'enseignement de la géographie, tel qu'il doit être donné, créera aux professeurs, maîtres élémentaires, professeurs de grammaire, professeurs d'histoire et de géographie, un surcroît de travail et exigera d'eux des efforts nouveaux ; elle sait que, pour obtenir de bons résultats, il faut que les professeurs ne soient pas surchargés ; qu'ils fassent leurs classes avec intérêt et qu'ils conservent tous le loisir nécessaire pour se fortifier et se retremper dans le travail du cabinet. Aussi est-elle d'avis que c'est surtout en augmentant le nombre des professeurs que M. le Ministre atteindra le but.

Les professeurs spéciaux de géographie nécessiteraient une dépense plus grande encore que l'augmentation du nombre des professeurs d'histoire et de géographie, et cette augmentation ne serait peut-être pas sans inconvénient. L'histoire et la géographie sont deux sciences intimement unies ; elles s'éclairent l'une par l'autre, et, sans mettre l'une à la suite de l'autre comme une servante, on peut les placer, comme deux sœurs, sur le même rang et dans la même estime. Il est bon que les professeurs aient fait des études assez étendues pour être à la fois professeurs d'histoire et de géographie. Nos professeurs sont savants en histoire ; ils deviendront facilement, par le travail personnel, savants en géographie.

Les candidats à l'agrégation étudieront à fond l'une et l'autre science, dès qu'ils auront compris que, dans le concours, la géographie a été mise presque sur le pied d'égalité avec l'histoire. Il faut maintenir l'alliance de la géographie et de l'histoire qui développera plus complètement l'esprit de nos jeunes professeurs et rendra leur enseignement plus varié et plus intéressant.

Cette règle ne doit pas empêcher que, dans un lycée où il y a plusieurs professeurs d'histoire et de géographie, celui qui se sentirait plus de goût pour la géographie ne puisse, sans que l'histoire perde ses droits sur lui, être plus spécialement chargé de l'enseignement géographique : c'est affaire de règlement intérieur à traiter entre le proviseur et les professeurs du lycée.

Il y a certaines parties de l'enseignement géographique que les professeurs d'histoire et de géographie sont en général trop peu préparés aujourd'hui à donner : ce sont les parties qui se rattachent aux sciences physiques et naturelles. Dans plusieurs mémoires, on s'en est ému. Ces parties sont pourtant nécessaires, bien qu'elles ne figurent dans les programmes que d'une manière tout élémentaire. La commission ne doute pas que les professeurs ne se familiarisent d'une manière suffisante avec cette étude ; la direction donnée à l'enseignement géographique de l'École normale et au concours d'agrégation d'histoire et de géographie y préparera, à l'avenir, ceux qui se destinent au professorat.

Classe de cosmographie et de géographie scientifique. – Dans plusieurs mémoires, rédigés par des savants, la partie scientifique des programmes est jugée trop restreinte. En effet, pour bien embrasser l'ensemble de la géographie, il faut des notions scientifiques, sinon très étendues, du moins précises : notions sur les mouvements de la terre, sur les lois des marées et des courants, sur la météorologie, la géologie, la géodésie ; sur la distribution des minéraux, des plantes, des animaux, en un mot sur la cosmographie et la physique terrestre. Un professeur doit donner ces notions, et un professeur de sciences physiques et naturelles les donnera seul comme la commission le comprend. Il conviendrait donc de joindre le programme d'un cours de ce genre au programme de cosmographie pour la classe de rhétorique, et de faire, s'il est possible, à ce cours ainsi étendu, une place plus large, soit en rhétorique, soit plutôt en philosophie, où les sciences ont cinq classes par semaine.

Quelle que soit la place qu'on donne à cet enseignement nouveau, il est certain qu'il importe au succès de la réforme géographique de compléter, dans les lycées, les études faites sous la direction du professeur d'histoire, par un cours que fera, dans une des classes supérieures, un professeur de sciences. Il serait peut-être utile de préparer, pour l'avenir, des maîtres particulièrement aptes à donner cet enseignement : l'École normale, par le rétablissement de la section des sciences naturelles, ou l'École des hautes études pratiques, qui a, en quelque sorte des cadres tout faits, pourraient y être utilement employées.

La commission ajoute que, dans l'intérêt de la science géographique, pour contribuer à former des professeurs et pour stimuler le zèle de ceux qui cultivent cette science, il serait très désirable que la géographie eût quelques chaires dans l'enseignement supérieur, par exemple dans les facultés des lettres, dans les facultés des sciences, au Collège de France.

Plan général des programmes

Les projets de programmes rédigés par la commission reposent sur le principe fondamental de la nécessité d'une révision. Si, dans quelques mémoires, on blâme ce principe, dans la grande majorité on l'approuve, et l'exemple des peuples étrangers dépose en sa faveur. La géographie a besoin d'être apprise plusieurs fois pour être bien sue : un élève ne saurait se graver tout d'un coup dans la mémoire une foule de noms divers et l'image exacte de tant de contrées. Il convient de procéder successivement, donnant d'abord peu à l'enfant, puis sur un premier fonds que la révision consolide, ajouter des développements et de nouvelles notions.

Classes élémentaires. – Dans les classes élémentaires (classe préparatoire, huitième et septième), les élèves auront un premier aperçu de la géographie générale, surtout de la géographie physique, et feront une étude un peu plus complète, bien que toute élémentaire encore, de la France. Quelques mémoires expriment la crainte que ces programmes ne soient trop savants pour de jeunes enfants. Sans doute, avec cette simple indication : *géographie de la France, montagnes, eaux, provinces et départements*, on peut faire un cours très détaillé et très savant. On peut aussi faire un cours très sommaire et très simple, ne parler que de cinq chaînes de montagnes,

de dix ou douze cours d'eau ; se borner, en un mot, à une nomenclature très brève, et avoir seulement bien soin de fixer profondément cette nomenclature par des récits, par des descriptions et par la vue des choses mêmes sur la carte. C'est cette dernière direction qui, dans la pensée de la commission, devrait être donnée au cours des classes élémentaires.

La commission insiste beaucoup sur l'utilité de la démonstration par les yeux, bonne avec des élèves à tout âge, indispensable avec de jeunes enfants. Pour faire connaître la terre, ses continents et ses océans, un bon maître doit parler le doigt sur le globe ; pour faire comprendre ce qu'est une rivière, un confluent, une colline ou une montagne, il doit prendre des exemples qui, dans le voisinage, puissent être à la connaissance de ses élèves : c'est principalement pour cette raison que nous avons fait une place assez large à la géographie du département en classe préparatoire et en septième. Pour enseigner, comme pour interroger, il doit se servir continuellement de la carte murale, sur laquelle il montre lui-même et fait montrer par les élèves les lieux, et se servir fréquemment du tableau noir, sur lequel il les représente. Dans ces trois premières classes, l'élève prendrait d'abord une idée de la géographie en général et de la géographie physique de la France ; en second lieu, une idée de la terre et des cinq parties du monde ; en troisième lieu (c'est-à-dire en septième), il étudierait la géographie de la France. La géographie de la Terre Sainte, dont on lui enseigne alors l'histoire, occuperait un certain nombre de leçons dans les deux premières classes, de même que la géographie de la France est placée en septième, lorsqu'on lui enseigne l'histoire de France. Chaque année commence par la révision du cours de l'année précédente, parce qu'on ne saurait trop répéter les mêmes choses à des enfants et que beaucoup, d'ailleurs, entrent dans l'une ou l'autre de ces classes sans avoir suivi les classes précédentes.

En somme, au sortir de la septième, l'élève peut, d'après le plan de la commission, posséder à peu près le bagage géographique qu'il serait désirable que les enfants emportassent en général de l'école primaire.

Classes de grammaire. – Cette instruction primaire, l'élève peut l'avoir reçue dans une maison d'éducation quelconque ou dans sa famille, avant d'entrer au lycée. Il aborde, en réalité, ses études classiques en sixième, et c'est à partir de la sixième que commence le cours de géographie des classes de grammaire.

Ce cours comprend trois parties : des notions générales sur la terre et l'étude de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique, en sixième ; l'étude de l'Europe en cinquième ; l'étude de la France en quatrième. Le professeur reprendrait donc entièrement, mais à un point de vue nouveau et d'une manière déjà plus complète, les matières une premier fois absorbées dans les classes élémentaires. Dans ces dernières classes, le but avait été d'ouvrir en quelque sorte les intelligences au sentiment de la géographie et de fixer dans les mémoires les principaux noms, surtout les principaux noms de la géographie physique, à l'aide des descriptions et de la carte. Dans les classes de grammaire, le but est de faire apprendre la géographie physique d'une manière précise et aussi détaillée que le comportent l'âge des élèves et le temps consacré à cet enseignement, et de donner en même temps les premières notions de la géographie politique. Les auteurs de quelques mémoires, en voyant les mots *Livingstone, Cabot, terrains volcaniques, glaciers*, et autres, ont

cru qu'on demandait aux professeurs de pénétrer dans tous les détails de la géographie et se sont effrayés de l'immensité de la tâche. Nous ne leur demandons qu'une chose : de ne pas rendre l'enseignement de la géographie aride en le bornant à des séries de noms appris par cœur ; de décrire, par conséquent, les choses et d'attacher aux plus importantes quelque récit qui intéresse les élèves, ou quelque trait descriptif qui les caractérise. Les maîtres élémentaires ne négligeront pas assurément ce moyen de vivifier leurs leçons ; la commission pense que les professeurs de grammaire en devraient faire un continuel usage et l'emploieraient avec d'autant plus de succès que leurs élèves seront un peu plus âgés et déjà quelque peu familiarisés avec la nomenclature.

Ayant à répartir en trois années l'enseignement de la géographie, la commission a cru devoir donner à la France une importance égale à celle du reste de l'Europe, à l'Europe une importance égale à celle des quatre autres parties du monde ; de là la division des trois parties du cours. Elle a pensé qu'il convenait de mettre, au début, des notions générales sur le globe, et, par conséquent de placer la géographie de la terre en sixième, celle de l'Europe en cinquième, et de réserver à la quatrième, c'est-à-dire à une classe où les élèves sont déjà plus capables d'une étude sérieuse, la géographie de la France.

Les cours de géographie auraient, d'ailleurs, ainsi un certain rapport avec les cours d'histoire, et pourraient faire une place à la géographie historique proprement dite : en sixième, pour l'Égypte, Carthage et l'Asie occidentale ; en cinquième, pour l'Italie et surtout pour la Grèce antique ; en quatrième, pour la Gaule.

Classes d'humanités. – En entrant dans les classes d'humanités, les élèves doivent savoir la géographie physique ; mais il est bon de revenir encore une fois sur cette matière, soit pour en raviver seulement le souvenir, soit pour y ajouter, sur la géographie générale de la terre par exemple, ou sur la topographie, de nouveaux développements qui auraient dépassé le niveau des intelligences en grammaire. Il appartiendrait au professeur de chercher la mesure convenable chaque année. si la préparation des élèves qu'il reçoit dans sa classe a été insuffisante, il ne devrait pas craindre d'insister, se rappelant qu'aucune notion géographique ne saurait être solide et profitable à l'esprit, si elle ne repose sur un bon fonds de géographie physique. Dans un grand nombre d'établissements, en Suisse et en Allemagne, on sépare complètement la géographie physique et économique, que l'on réserve pour les classes supérieures. La diversité des professeurs chargés en France de l'enseignement des classes de grammaire et des classes d'humanités, jointe à la nécessité d'une révision et d'un développement des sujets déjà étudiés, ne nous a pas permis de supprimer entièrement la géographie physique de cette dernière série de cours.

Indépendamment de la géographie physique, les cours d'humanités comprennent la géographie politique, qui serait revue avec plus de détails, mais pour laquelle l'étude sommaire faite dans les classes de grammaire allégerait la tâche du professeur, et trois branches entièrement nouvelles : la géographie historique que les élèves n'auraient étudiée jusqu'ici qu'au point de vue de l'Antiquité, la géographie administrative et la géographie économique.

La géographie historique, qui se rencontre à propos de chaque État, sous le titre de *formation territoriale*, pourrait permettre de longs développements. Le professeur, dans la pensée de la commission, se contenterait de donner les faits indispensables pour rassembler et pour réveiller ou éveiller dans la mémoire des élèves les souvenirs relatifs à la formation et aux changements territoriaux d'un État. Ces faits ont été, déjà pour la plupart, ou seront indiqués dans les cours d'histoire à leur date et au milieu du mouvement général des événements : il ne s'agit que de les remémorer en les groupant par État. La pensée de la commission n'est pas, dans le peu de temps dont disposent les professeurs, de les arrêter longtemps sur cette matière. La France seule, parce qu'il s'agit de notre patrie, fait exception à cet égard dans le cours de rhétorique.

Sous le nom de géographie historique, on comprend d'ordinaire non seulement les révolutions territoriales des empires, mais les lieux devenus célèbres par des batailles ou par d'autres grands événements. Ce sont deux parties distinctes. La seconde est plus intelligible et plus intéressante, lorsqu'on la rattache à la géographie physique, dont elle anime les descriptions, que lorsqu'on essaie de la présenter isolée sous forme de nomenclature. En décrivant le Rhin, le professeur place sur sa rive gauche les colonies romaines, qui sont devenues les grandes cités de la vallée ; en décrivant la vallée du Pô, il marque les principaux champs de bataille et indique pourquoi cette riche contrée a été le théâtre de tant de guerres ; en décrivant les Alpes, il n'omet ni le passage du grand Saint-Bernard, ni la route du Simplon. C'est pourquoi nous n'avons pas assigné de place particulière à cette partie de la géographie historique.

La géographie administrative doit servir à apprendre aux élèves non seulement les grandes circonscriptions administratives, lesquelles lorsqu'on n'entre pas dans les détails, se bornent aux divisions de la géographie politique, mais la nature du gouvernement, les traits les plus caractéristiques des grandes administrations, les ressources financières et militaires d'un État.

Le développement de cette branche doit être proportionnel à l'importance des États et à leurs rapports avec la France. Pour ce dernier pays seul, le professeur insisterait longuement et ferait connaître les circonscriptions particulières des grandes administrations en même temps que leur organisation.

La géographie économique comprend l'agriculture, les mines, l'industrie, les voies de communication, le commerce et la population : c'est une branche importante de la géographie. C'est une erreur de croire, comme on a paru le faire dans quelques mémoires, que l'enseignement doive procéder ici en accumulant les résultats de la statistique. Il faut, avec des élèves, être toujours sobre de chiffres, ne présenter que les données les plus importantes et les présenter en nombres ronds, faciles à retenir. La statistique n'est, d'ailleurs qu'un des éléments de la géographie économique, qui doit faire connaître l'agriculture, ses principales productions, ses rapports avec le climat et la nature du sol, la situation connue et l'importance des principales mines et des grandes industries, les directions suivies par le commerce, ses grands marchés et ses ports. Bien présentée, cette étude ouvre l'esprit à tout un ordre de connaissances auxquelles les jeunes gens, quelque carrière qu'ils embrassent plus tard, ne doivent par rester étrangers.

La plupart des pays situés hors de l'Europe n'ont guère avec elle que des relations économiques : ne pas apprendre quels sont leurs produits et quel est leur commerce, c'est ignorer d'eux ce qu'il nous importe le plus de savoir.

Pas plus dans cette branche de la géographie que dans les autres, il ne convient de tout dire. Le professeur n'aurait pas plus à énumérer tous les produits d'une contrée qu'à en décrire tous les cours d'eau : ce serait à lui de choisir les produits caractéristiques et les localités auxquelles ces produits donnent une importance particulière.

Nous avons placé la géographie de l'Europe en troisième, avant la géographie des quatre autres parties du monde. Les élèves des classes d'humanités auraient déjà de la géographie générale une idée suffisante pour qu'il ne fût pas nécessaire de leur enseigner les généralités sur la terre avant l'Europe ; ils sauraient la place qu'occupe sur le globe cette partie du monde. Aussi, à une symétrie complète, qui serait d'un médiocre intérêt, avons-nous préféré un rapport aussi exact que possible entre les cours d'histoire et les cours de géographie. Or l'histoire en troisième a (sauf la question des Arabes) l'Europe pour théâtre ; celle de seconde s'étend, avec les découvertes des Espagnols et des Portugais, en Amérique et en Asie. Nous avons conservé pour la rhétorique le cours le plus important, celui de la France.

Dans les classes d'humanités comme dans les classes de grammaire, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'appeler tout particulièrement l'attention des professeurs sur la nécessité des démonstrations au tableau noir et sur la carte murale, des exercices faits par les élèves également à l'aide du tableau noir et de la carte murale et des cartes dessinées par les élèves, lesquelles, le plus souvent, constituent le seul devoir, ou du moins toujours le principal devoir écrit d'un cours de géographie. La carte est, en général, un bon résumé de la leçon et fixe d'une manière précise chaque souvenir en son lieu. Nous l'avons indiqué dans tous nos projets de programme.

L'enseignement de la géographie se compose donc d'un triple retour sur les diverses contrées du monde : une première fois, dans les classes élémentaires ; une seconde fois, dans les classes de grammaire ; une troisième fois, dans les classes d'humanités. Mais il constitue moins une répétition qu'un développement : chaque fois, on revient sur les mêmes matières, mais on y revient comme à un point de départ, d'où l'on s'avance ensuite plus loin dans l'étude de la science. Des révisions, d'année en année, dans les classes élémentaires ; des résumés comparatifs dans deux classes d'humanités donnent à cet ensemble une plus grande cohésion.

Ce système est fortifié par tout un ensemble d'interrogations qui ramèneraient l'attention de l'élève en arrière et l'obligeraient à avoir toujours une bonne partie de son cours présente à la mémoire. Les compositions spéciales et les prix de géographie qui sont une conséquence de toute la réforme que vous avez entreprise, Monsieur le Ministre, et qui doivent avoir lieu dans toutes les classes où la géographie est enseignée, soit le même jour que la composition d'histoire, soit un autre jour, auront une influence du même genre.

Classe de philosophie. – Pour la classe de philosophie, la commission devait, conformément à vos instructions, Monsieur le Ministre, préparer un programme d'histoire et de géographie, et limiter à l'année 1848 le cours d'histoire proprement

dite. Il est désirable que ce programme devienne celui du baccalauréat ès lettres et du baccalauréat ès sciences ; c'est dans cette pensée et dans cette espérance que la commission l'a rédigé. Il comprend deux parties, dont chacune se subdivise en deux sections :

1°. L'histoire, dont la première section est une révision des grandes époques antérieures à 1815, et la seconde section l'histoire de 1815 à 1848. Il est inutile que le professeur traite, dans une série de leçons suivies, les matières de la première section. Dans la pensée de la commission, il devrait se contenter d'expliquer à ses élèves les questions à repasser et de leur donner des cadres : il interrogerait et compléterait, par ses propres explications, les parties sur lesquelles il jugerait nécessaire d'insister. Il développerait, au contraire, comme il a l'habitude de le faire dans ses autres cours, les matières de la seconde section, que les élèves n'ont pas encore vues ;

2°. La géographie, dont la première section est aussi une révision de la géographie générale, à laquelle le professeur procéderait par des interrogations, et dont la seconde est une étude particulière des grandes découvertes contemporaines, des grands intérêts commerciaux, des États civilisés dans les temps modernes, et surtout des changements territoriaux et politiques survenus depuis 1848 en Europe et en Amérique. Si l'année 1848 est indiquée par la nature des choses comme la limite extrême à laquelle un professeur puisse, du haut de sa chaire, parler de l'enchaînement des faits et des actes des hommes politiques l'intérêt de l'instruction veut que les jeunes gens n'ignorent pas les grandes révolutions qui ont modifié, dans ces derniers temps, les territoires et les constitutions des peuples civilisés. La géographie, qui marque les frontières des États et la situation présente des choses, sans prétendre juger la conduite des hommes, peut aborder des sujets devant lesquels l'enseignement public de l'histoire s'arrête.

Classes de mathématiques. – Le plan général de l'enseignement de la géographie a dû subir certaines modifications pour s'adapter aux classes de mathématiques et aux classes d'enseignement spécial. Les classes de mathématiques dans lesquelles on enseigne la géographie sont au nombre de deux : mathématiques préparatoires et mathématiques élémentaires.

La provenance des élèves de mathématiques préparatoires est très diverse : ces élèves viennent de troisième, de seconde, quelques-uns de quatrième. La commission a pensé qu'ils devaient revoir tous leurs cours de grammaire et étudier, cette année, les cinq parties du monde et la France, surtout au point de vue de la géographie physique. Dans la classe de mathématiques élémentaires, ils verront les matières des cours de troisième, de seconde et de rhétorique. Ce sont trois cours resserrés en un an : mais il ne faut as oublier que les élèves de mathématiques, devant consacrer à cette étude une leçon de deux heures par semaine, ont, en réalité, dans cette année, les deux tiers du temps que les élèves de l'enseignement classique ont en trois ans. Néanmoins nous avons supprimé les résumés comparatifs et sensiblement réduit la partie économique, afin de faire la place la plus large possible à la géographie physique qu'un candidat à l'École militaire est tenu de connaître avec la plus scrupuleuse exactitude.

Classes de l'enseignement secondaire spécial. – L'enseignement secondaire spécial, d'après le plan que nous avons l'honneur de vous présenter, Monsieur le Ministre, aurait, en comprenant l'année préparatoire, un cours de géographie de cinq ans. Dans les deux premières années, année préparatoire et première année, nous avons placé la géographie physique et politique de la France et des cinq parties du monde, qui, grâce au temps à donner à cette étude, pourra être sue par les élèves de cet enseignement à peu près comme par les élèves de l'enseignement classique au sortir des classes de grammaire. La deuxième, la troisième et la quatrième année sont consacrées à un retour sur les mêmes contrées envisagées à un point de vue nouveau. Dans l'enseignement spécial, c'est naturellement le côté économique qui l'emporte : nous lui avons réservé une très large place, mais en faisant précéder les notions économiques d'une révision de la géographie physique et politique, sans lesquelles toute autre connaissance géographique manque de fond.

Nous avons suivi ici un ordre à peu près inverse de celui des programmes de l'enseignement classique : France, Europe, Terre. C'est qu'il importe, avant tout, aux élèves de l'enseignement spécial de connaître leur propre pays, et que, la plupart jusqu'ici, ne faisant pas de quatrième année, il eût été très dangereux d'y rejeter l'étude de la France.

Application des programmes par les professeurs

Pour que l'enseignement géographique soit bien donné, il importe beaucoup plus encore, vous le savez, Monsieur le Ministre, d'avoir de bons maîtres que de bons programmes.

Nous avons déjà des professeurs zélés. Il convient de les soutenir dans leurs efforts, de les seconder en mettant à leur disposition le matériel nécessaire, qui est aujourd'hui tout à fait insuffisant, et de les guider par des programmes dans la voie à suivre.

Il ne faut pas les enfermer dans des descriptions trop minutieuses. La commission, en préparant les projets de programmes, n'a pas perdu de vue cette condition de succès. Dans sa pensée tout maître devrait, sans aucun doute, enseigner dans chaque classe les matières qui font l'objet du cours : France, ici, Europe là, etc. ; il devrait les enseigner d'une manière élémentaire dans les classes élémentaires, d'une manière plus complète et surtout au point de vue de la géographie physique dans les classes de grammaire, et ainsi des autres classes, dans lesquelles il ne devrait sacrifier aucune partie importante du cours. Mais, suivant la nature de son propre esprit et le degré d'avancement de ses élèves, il pourrait insister davantage sur telle ou telle partie, bien mettre en relief celles qui lui paraîtraient les plus propres à exciter l'intérêt, les grouper comme il le jugerait le plus convenable. À cet égard, la commission devait adopter un certain ordre : elle a adopté l'ordre analytique, le seul clair dans un programme qui est une sorte de table des matières. Le maître, s'il le voulait, pourrait adopter un ordre plus synthétique. décrire les eaux en même temps que le relief du sol, prendre l'ensemble de la géographie physique par grandes régions, au lieu de prendre successivement chaque catégorie de phénomènes sur toute une partie du monde ; il pourrait grouper, il ferait bien même de grouper les détails tantôt d'une manière et tantôt d'une autre. Il importe que la géographie

soit sue, et, pour cela, il faut que l'enseignement ait de la variété, du mouvement, que professeurs et élèves y trouvent un certain attrait. Or, c'est en laissant au professeur une grande liberté pour se mouvoir dans les données du plan général et pour disposer le détail de ses leçons à son gré, qu'on rendra pour lui et pour sa classe l'enseignement attrayant. Les programmes offriraient une méthode précise à qui voudrait s'y conformer, et vos instructions, Monsieur le Ministre, pourraient laisser la faculté d'enseigner la géographie par une méthode quelque peu différente pourvu que les matières à voir dans l'année soient réellement étudiées dans leur ensemble et que la progression successive de l'enseignement depuis les classes élémentaires jusqu'aux classes supérieures soit observée. Le seul point sur lequel l'administration et l'inspection ont intérêt à se montrer très exigeantes, c'est sur le résultat : il faut que les élèves sachent la géographie.

Dispositions transitoires

Tels qu'ils sont rédigés, les programmes ne pourraient pas être complètement appliqués dès la première année : il faudrait pour quelques classes une transition. Ni les classes élémentaires, dont chaque cours commence par une révision du cours précédent, ni les classes d'humanités, où la distribution générale des matières demeure la même, ni la classe de philosophie, qui est surtout une récapitulation, ni les classes de mathématiques, ni les classes de l'enseignement spécial n'auraient besoin de cette transition : mais il serait nécessaire d'avoir un programme transitoire pour la première année dans les classes de cinquième et de quatrième.

En cinquième, le professeur, avant de traiter de l'Europe, aurait à voir très sommairement l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.

En quatrième, avant de traiter de la France, le professeur aurait à voir sommairement l'Amérique et l'Océanie.

Les projets que nous avons l'honneur de vous soumettre ne peuvent être mis en application avant la rentrée prochaine d'octobre. Il est très désirable qu'ils le soient à cette époque, afin que les cours réguliers commencent dès les premières classes et que l'enseignement de la géographie prenne bientôt l'importance qu'il doit avoir. Or, pour qu'ils soient appliqués à cette époque, il est nécessaire, ainsi que le font observer les auteurs de plusieurs mémoires, qu'ils soient non seulement acceptés par vous, Monsieur le Ministre, et sanctionnés par le Conseil supérieur, mais publiés dès le mois de juillet, afin que les proviseurs et les professeurs puissent se préparer à les mettre en pratique.

Il serait même très bon qu'avant d'avoir pu recevoir la consécration officielle, ils pussent être portés à la connaissance du public. L'enseignement a besoin de livres : en faisant connaître le plus promptement possible ces projets de programmes, Monsieur le Ministre, vous permettrez aux auteurs de cartes et de livres de préparer les publications qu'ils auront à faire en vue du nouvel enseignement. Ils les prépareront, il est vrai, s'ils jugent convenable de le faire, sous leur responsabilité personnelle et à leurs risques : car ce sont de simples projets que la commission a l'honneur de vous remettre. En vue de l'enseignement lui-même, ils ne pourraient être publiés, jusqu'à l'époque de la réunion du Conseil supérieur, qu'à titre de programmes provisoires et en considération de la nécessité d'organiser cet ensei-

gnement. Le Conseil supérieur, comme vous l'avez dit vous-même dans la séance de l'Assemblée nationale du 19 mars dernier, peut seul, par son examen et son approbation, donner à des programmes le caractère officiel.

Nous espérons que le long et consciencieux travail auquel s'est livrée la commission sera auprès de lui, comme auprès de vous, Monsieur le Ministre, une garantie pour l'œuvre qu'elle vous soumet.

La commission que vous avez instituée pour rechercher les moyens d'améliorer l'enseignement géographique, est loin d'avoir achevé sa tâche après cette première œuvre ; mais elle avait hâte de vous remettre, immédiatement après leur achèvement, ses projets de programmes pour les lycées et les collèges, parce qu'elle sait quelle importance vous attachez à la prompte exécution des mesures que vous avez déjà prises à l'égard de l'enseignement géographique. En vous les remettant, elle vous demande la permission de résumer les conclusions qui sont exprimées dans ce rapport et qui sont des moyens nécessaires pour rendre fructueuse l'application des programmes ;

1°. Création d'une conférence d'une demi-heure par semaine dans les classes de grammaire, pour l'interrogation des élèves en histoire et en géographie ;

2°. Création d'une conférence d'une heure par semaine dans les classes d'humanités, pour l'interrogation des élèves en histoire et en géographie ;

3°. Autorisation donnée aux proviseurs d'établir, pour l'enseignement de la géographie, une classe d'une heure par semaine ou une classe de deux heures par quinzaine ;

4°. Création d'une classe de géographie de deux heures par semaine dans les classes de mathématiques préparatoires et de mathématiques élémentaires ;

5°. Création d'une classe de deux heures par semaine, exclusivement consacrée à la géographie dans chacune des cinq années de l'enseignement spécial, en prenant dans l'année préparatoire une heure à l'histoire naturelle, dans la première année une heure à l'histoire, dans la quatrième année une heure à la révision de l'histoire et l'heure affectée à l'histoire des inventions industrielles ;

6°. Augmentation du nombre des professeurs d'histoire et de géographie, de manière à ne pas imposer trop d'heures de travail aux professeurs déjà en exercice ;

7°. Création dans une des classes supérieures, d'un cours de cosmographie et de géographie scientifique, fait par un professeur de sciences physiques et naturelles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, etc.

Les membres de la commission.
Mai 1872.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 15, n° 283, p. 376-396.
R.L.A., t. 25, n° 14, p. 274-275 (extraits).

— 115 —

27 mai 1872

PROJETS DE PROGRAMMES POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES LYCÉES ET LES COLLÈGES, RÉDIGÉS PAR ORDRE DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, ET PRÉSENTÉS PAR LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE LE 27 MAI 1872

I. Projet d'un cours de géographie pour les classes élémentaires

Classe préparatoire

Notions préliminaires. – Géographie élémentaire de la France physique et de la Terre Sainte

Notions préliminaires. – Faire comprendre le sens des principaux termes de géographie physique (cours d'eau, affluent, confluent, colline, montagne, versant, chaîne, vallée, bassin, mer, golfe, cap, etc.), par des descriptions et des exemples, *pris d'abord et autant que possible dans le voisinage immédiat* et ensuite dans toute l'étendue de la France. – Points cardinaux et orientation. – Tracé au tableau noir*.

Montrer sur le globe terrestre la position des continents, celle de l'Europe et celle de la France.

Notions sur la géographie physique de la France. – Configuration et frontières, grandes chaînes de montagnes, bassins, principaux cours d'eau, grandes villes. – Étude de la carte et tracés au tableau noir.

Insister sur la géographie physique de la *commune* et du *département*; en faire connaître les principaux détails (montagnes, collines, cours d'eau, canaux, etc.) et rapprocher par comparaison quelques phénomènes analogues, choisis dans le cadre de la France. – Étude de la carte et tracés au tableau noir.

Géographie sommaire de la Terre Sainte.

En supposant deux heures de leçon par semaine et 70 leçons dans l'année, le professeur doit en consacrer environ :

16 aux notions préliminaires;
36 à la France;
14 au département;
4 à la Terre Sainte.

---

* Par tracés ou exercices au tableau noir, le professeur doit entendre la représentation sur ce tableau des choses qu'il doit expliquer et faire apprendre aux élèves : par exemple, dans la classe préparatoire, la représentation d'une montagne, d'une chaîne de montagnes, d'un confluent, d'un bassin fluvial, des environs du lycée, du collège ou de la ville, etc.; dans les classes suivantes, la représentation d'un continent, d'une contrée, d'un département; l'indication des ports, des villes d'industrie, etc.

Classe de huitième

GÉOGRAPHIE ÉLÉMENTAIRE DES CINQ PARTIES DU MONDE

Notions préliminaires. – Révision du cours de l'année précédente. – Exercices au tableau noir et sur la carte.

Notions sommaires sur le globe terrestre. – La mer et les continents. Les cinq océans. Les cinq parties du monde ; leur position et leur grandeur relatives. Grandes races humaines. – Exercices à l'aide du globe terrestre, du planisphère et du tableau noir.

Europe. – Configuration, limites et superficie ; mers, grands golfes et détroits, presqu'îles, principaux caps et îles, principales chaînes, volcans, principaux plateaux et grandes plaines ; bassins, fleuves et lacs. animaux et plantes remarquables. – Les capitales, villes principales, religions et principales langues. – Exercices au tableau noir et sur la carte.

Afrique, Asie, Océanie, Amérique. – Configuration et limites, mers, grands golfes et détroits, grandes presqu'îles, principaux caps et îles, grandes chaînes de montagnes, principaux plateaux et plaines, fleuves et lacs, animaux et plantes remarquables. – Principaux États avec leurs capitales ; grands ports de commerce ; principales religions. – Exercices au tableau noir et sur la carte.

Géographie de la Terre Sainte. – Configuration, limites ; montagne, cours d'eau et lacs ; les douze tribus ; royaumes de Juda et d'Israël ; divisions au temps d'Auguste ; villes principales. Étude de la carte.

En supposant deux heures de leçon par semaine et 70 leçons dans l'année, le professeur doit en consacrer environ :

8 aux notions préliminaires ;

8 aux notions sur le globe terrestre ;

20 à l'Europe ;

24 aux autres parties du monde (dont 4 à l'Afrique, 10 à l'Asie, 2 à l'Océanie, 8 à l'Amérique) ;

10 à la Terre Sainte.

Classe de septième

GÉOGRAPHIE ÉLÉMENTAIRE DE LA FRANCE

Révision du cours de l'année précédente.

Géographie de la France. – Configuration et superficie. Mers, golfes et détroits ; côtes, caps et îles. Frontières de terre et pays limitrophes ; pertes territoriales de la France en 1870-1871. – Chaînes de montagnes, bassins et cours d'eau, lacs. Principaux canaux et chemins de fer. anciennes provinces ; départements par province ; départements par bassin ; chefs-lieux de département et villes principales. Colonies françaises. – Exercices au tableau noir et sur la carte.

Étude de la *commune*, du *canton*, de l'*arrondissement* et du *département* ; notions très sommaires sur leur administration. Description des principaux phénomènes physiques, des principales productions et des grandes manufactures du département ; comparaison avec quelques-uns de leurs analogues dans le reste de la France. Lieux et personnages célèbres du département. – Tracés au tableau noir. *Étude som-*

maire de la carte de l'État-major pour les localités du voisinage ; promenades géographiques. Indication de la valeur des principaux signes sur les cartes topographiques et géographiques. Cartes dessinées par les élèves.

En supposant deux heures de leçon par semaine et 70 leçons dans l'année, le professeur doit consacrer environ :

16 à la révision ;

38 à la France ;

16 au département.

II. Projet d'un cours de géographie pour les classes de grammaire

Classe de sixième

Géographie physique et politique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique

Notions générales sur le globe. – Montrer et faire comprendre, à l'aide du globe, quel est le double mouvement de la terre, ce qu'on entend par axe, pôles, équateur, méridiens, parallèles, longitude, latitude, tropiques, cercles polaires, zones, points cardinaux, saisons. – Mappemonde et cartes géographiques.

La mer : superficie et marées. Décrire les cinq océans ; en donner quelques traits caractéristiques (gulf-stream, moussons, archipels du Pacifique, grandes pêches, glaces polaires, etc.). La Méditerranée et le monde connu des anciens.

Afrique. – Configuration, dimensions. Mers, golfes, îles, caps (voyages des Portugais) ; canal de Suez. Plateau austral et chaînes qui le bordent ; montagnes d'Abyssinie ; plaine du Soudan (race noire) ; Sahara (caravanes) ; Atlas. Fleuves et lacs (voyage de Caillié, de Barth, de Livingstone, de Speke, etc.).

Algérie et autres colonies européennes. Égypte ; États barbaresques et principales régions. Grandes villes.

L'Afrique connue des Anciens. – Égypte ; Carthage.

Asie. – Configuration, dimensions. Mers, golfes, détroits, îles, presqu'îles, caps. Plateau central et ses chaînes (Himalaya, monts Célestes, etc. Tibet, désert de Gobi) ; plateaux, chaînes et massifs du Dekhan, de l'Iran et de l'Asie occidentale ; plaines du Turkestan, de la Sibérie, de la Chine, de l'Indoustan, de la Mésopotamie ; désert de Syrie. Fleuves et lacs. (Canal impérial ; expédition française du Cambodge, etc.)

L'Asie connue des Anciens. – Ninive et Babylone ; Empire des Perses ; Judée et Phénicie ; colonies grecques d'Asie mineure.

Océanie. – Grandes divisions (Malaisie, Australasie, Polynésie). Mers, golfes, détroits. Continent australien (montagnes, cours d'eau, lacs), principaux archipels (volcans, îles madréporiques ; voyages de Cook et de La Pérouse).

Colonies européennes : Royaume d'Hawaii.

Continent américain. – (Christophe Colomb, Améric Vespuce, Jean Cabot).

Amérique du Sud. – Configuration, dimensions. Mers, détroits, îles, caps ; isthme de Panama et son chemin de fer. Plateaux et chaînes (volcans et tremblements de terre ; voyages de Humboldt). Fleuves et lacs (débordements de l'Amazone).

États, capitales et villes principales. Colonies européennes.

Terres polaires du sud.

Amérique du Nord. – Configuration, dimensions. Mers et golfes ; îles (archipel des Antilles, etc.) ; Banc de Terre-Neuve, pêche de la morue ; presqu'îles, caps. Plateaux et chaînes, volcans de l'Amérique centrale et du Mexique ; chemin de fer du Pacifique, etc. ; prairie du Mississippi et plaines du nord, tribus indiennes et Esquimaux. Fleuves et lacs (voyages de Jacques Cartier et de Cavelier de la Salle).

États, capitales et villes principales. Colonies européennes.

Terres polaires du nord. Voyages à la recherche du passage Nord-Ouest et du pôle nord.

Démonstration et exercices au tableau noir et sur la carte murale. Cartes dessinées par les élèves.

En supposant 1 leçon d'une heure par semaine et 34 leçons dans l'année, le professeur, qui doit insister tout particulièrement sur la géographie physique, en consacrera environ :

7 aux notions générales (dont 3 au globe terrestre, 4 à la mer) ;

5 à l'Afrique (dont 3 à la géographie physique, 2 à la géographie politique et historique) ;

9 à l'Asie (dont 6 à la géographie physique, 3 à la géographie politique et historique) ;

3 à l'Océanie (dont 2 à la géographie physique, 1 à la géographie politique) ;

4 au continent américain et à l'Amérique du Sud (dont 3 à la découverte et à la géographie physique, 1 à la géographie politique et aux terres polaires du sud) ;

6 à l'Amérique du Nord (dont 4 à la géographie physique, 1 à la géographie politique et 1 aux terres polaires du nord).

Classe de cinquième

Géographie physique et politique de l'Europe

Configuration, limites et dimensions de l'Europe. Décrire les mers qui baignent l'Europe ; golfes, détroits, îles, presqu'îles, caps, côtes.

Relief du sol. – Chaîne des Alpes : divisions et ramifications ; insister sur la description (altitude, sommets, pics, vallées, cols, routes et chemins de fer ; neiges perpétuelles, avalanches, glaciers, torrents, lacs, pâturages, forêts, plantes et animaux caractéristiques).

Apennins : plateaux et plaines d'Italie. Montagnes de la Sicile. Volcans.

Chaînes, massifs et plateaux de la péninsule hellénique. Balkans, etc.

Carpates ; forêts de la Transylvanie ; massif du Tatra ; plaine de la Hongrie. Chaînes et plateaux de la Bohême.

Jura de Franconie et de Souabe, forêt Noire, forêt de Thuringe, Harz, etc. ; plateau de Souabe et de Bavière. Plaine de la basse Allemagne et des Pays-Bas.

Jura et système cévenno-vosgien.

Pyrénées (ports et cols, cirques, gaves, etc.) ; monts de Galice. Plateaux des Castilles, chaînes et terrasses qui les bordent. Sierra Nevada.

Montagnes de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Écosse. Collines et plaines de l'Irlande.

Alpes scandinaves (champs de neige, fjords). Volcans et geysers de l'Islande.

Chaînes de l'Oural et du Caucase ; Plateau de Valdaï. Plateaux et steppes de la Russie ; dépression des bords de la Caspienne.

Eaux. – Versant de la Caspienne et de la Méditerranée ; versant de l'Atlantique et de l'océan glacial. Énumérer les fleuves et insister sur la description des plus importants (Volga, Dniepr, Danube, Pô, Tibre, Rhône, Ebre, Guadalquivir, Garonne, Loire, Seine, Tamise, Rhin, Elbe, Oder, Vistule, Duna, Néva). Lacs et régions marécageuses.

Géographie politique. – États du nord-ouest, moins la France. (Îles Britanniques, Pays-Bas, Belgique) : capitales, grandes divisions et villes principales.

États du centre (Allemagne, Autriche-Hongrie, Suisse) : capitales, grandes divisions et villes principales.

États du sud (Portugal, Espagne, Italie, Grèce, Turquie, principautés danubiennes) : capitales, grandes divisions et villes principales.

États du nord-est (Russie, Suède et Norvège, Danemark) : capitales, grandes divisions et villes principales.

Géographie historique. – Grèce et Italie antiques ; mers, golfes, îles ; montagnes, cours d'eau ; contrées, États et villes principales. Étendue de l'empire romain en Europe sous les Anciens.

Démonstrations et exercices au tableau noir et sur la carte murale. Cartes dessinées par les élèves.

En supposant 1 leçon d'une heure par semaine et 34 leçons par année, le professeur, qui doit insister tout particulièrement sur la géographie physique, en consacrera environ :

3 à la configuration de l'Europe ;
10 au relief du sol ;
5 aux eaux ;
6 aux États du nord-ouest (moins la France) ;
4 aux États du centre ;
3 aux États du sud ;
2 aux États du nord-est ;
1 à la géographie historique.

Classe de quatrième

Géographie physique et politique de la France

Configuration et dimensions de la France ; superficie. Longitudes et latitudes extrêmes.

Mers et côtes. – Mer du Nord, Pas-de-Calais et Manche : îles, presqu'îles, caps, dunes, falaises, plages, côtes rocheuses, principaux ports. Atlantique et golfe de Gascogne : baies, îles, presqu'îles, caps, côtes rocheuses, plages, marais salants, dunes ; principaux ports. Méditerranée : golfes, îles, caps, lagunes, plages, côtes rocheuses, principaux ports.

Côte de la Corse : caps, baies et principaux ports ; détroit de Bonifacio.

Frontières de terre. – Frontière d'Espagne, frontière d'Italie, frontière Suisse, frontière d'Allemagne (pertes territoriales de la France en 1870-1871) ; frontière du Luxembourg, frontière de Belgique.

Relief du sol. – Aspect général.

Alpes occidentales : chaîne principale (mont Viso, mont Genèvre, mont Cenis, Mont Blanc, etc.) ; Alpes de Savoie, Alpes du Dauphiné, Alpes de Provence, Esterel, chaîne des Maures ; altitude, principaux cols et routes, tunnels ; neiges perpétuelles, glaciers, torrents et ravinements ; pâturages et forêts.

Montagnes de la Corse.

Jura : chaînes parallèles et plateaux, sommets, altitude.

Vosges : altitude, ballons, cols, forêts.

Monts Faucilles, plateau de Langres, Côte-d'Or.

Collines et plateaux de la France septentrionale ; Argonne, Ardennes, pays de Caux, etc.

Monts du Morvan ; collines du Nivernais ; collines de Normandie, monts de Bretagne, etc.

Cévennes (monts du Vivarais, du Gévaudan, etc.) principaux sommets, altitude ; causses et garrigues.

Massif central (monts du Velay et du Forez ; monts de la Margeride ; monts d'Auvergne ; monts du Limousin, etc.) : altitude, terrains granitiques, terrains volcaniques ; dômes et puys.

Pyrénées et dépendances : altitude, principaux sommets, ports et cols, cirques. Corbières, monts de Bigorre, collines d'Armagnac, etc.

Eaux. – Versants.

Rhône : description du bassin, du fleuve et des affluents.

Garonne, Loire et Seine : description des bassins, des fleuves et des affluents.

Escaut, Meuse et Rhin : description des fleuves et de leurs affluents français.

Bassins secondaires (Adour, Charente, Vilaine, Somme, etc.)

Canaux. Lacs, étangs, marais.

Climat. – Notions élémentaires.

Géographie politique. – Anciennes provinces avec leurs capitales, départements correspondants ; départements par bassin, leurs chefs-lieux. Autres villes importantes par leur population, leur commerce ou leur industrie.

Principales lignes de *chemin de fer*.

Population de la France.

Possessions coloniales de la France.

Géographie historique. – Étude sommaire de la Gaule avant et pendant la domination romaine.

Démonstration et exercices au tableau noir et sur la carte murale.

Cartes dessinées par les élèves. Lecture de la carte de l'État-major, étude complétée par des excursions sur le terrain. Description des curiosités locales.

En supposant une leçon d'une heure par semaine ou une classe de deux heures par quinzaine, soit trente-quatre heures dans l'année, le professeur, qui doit insister tout particulièrement sur la géographie physique, en consacrera environ :

1 à la configuration de la France ;

3 aux mers et aux côtes ;

2 aux frontières de terre ;

10 au relief du sol ;

7 aux eaux ;

1 au climat ;

10 à la géographie politique et historique.

III. Projet d'un cours de géographie pour la classe de troisième

Géographie physique, politique et économique de l'Europe

Géographie physique.

Configuration de l'Europe. Longitudes et latitudes extrêmes.

Mers qui baignent l'Europe ; golfes et détroits ; îles, presqu'îles et caps ; description des côtes.

Constitution géologique du sol. – Système orographique : chaînes et massifs, principaux sommets, plateaux et plaines.

Direction générale des eaux. Bassins, fleuves, rivières, lacs.

Lignes isothermes, climats maritimes et climats continentaux. Vents et pluies.

Distribution générale des végétaux et des animaux.

Préliminaire de la géographie politique

Races, langues, religions. – États

États du nord-ouest (moins la France)

Îles Britanniques (*United Kingdom of Great Britain and Ireland*).

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites, grandes divisions. Villes principales.

Agriculture (céréales, cultures industrielles, prairies, bétail). Pêche. Mines (houille, fer, etc.). – Industries métallurgiques, industries textiles, canaux, chemins de fer. navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. Marine et armées. Budget. – Population.

Îles anglo-normandes et île de Man.

Possessions en Europe (Gibraltar, Malte, Héligoland).

Colonies.

Pays-Bas (*Nederland*)

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites, provinces. – Villes principales.

Agriculture (digues et polders). Pêche. – Canaux et chemins de fer.

Navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. – Population.

Colonies.

Grand-duché de Luxembourg. Mines et commerce. Gouvernement et administration.

Belgique

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites, provinces. Villes principales.

Agriculture. Mines. Grandes industries. Canaux et chemins de fer. Commerce.

Gouvernement et administration. Population.

États du centre

Allemagne (*Deutschland*)

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites.

Royaume de Prusse et ses provinces anciennes et nouvelles.

États secondaires (royaumes, grands-duchés, duchés, principautés et villes libres). – Villes principales.

Agriculture (céréales, vignes, forêts, bétail, etc.). Pêche. Mines.

Industries métallurgiques, industries textiles, etc. Canaux et chemins de fer. Navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. Confédération germanique de 1815, Zollverein, confédération de l'Allemagne du Nord de 1867, empire allemand de 1871. Armée, marine et finances. – Population.

Autriche-Hongrie (Oesterreich). (*Magyarorszag*)

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; provinces et pays. – Villes principales.

Agriculture (céréales, vignes, forêts, bétail, etc.). Mines. – Industries. Chemins de fer. Navigation fluviale et maritime. Commerce.

Gouvernement et administration. Armée et finances. – Population. Races et langues.

Principauté du Liechtenstein.

Suisse (*Schweiz, Suisse, Svizzera*)

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; cantons allemands, français et italiens. – Villes principales.

Agriculture (bétail, etc.). – Industries. Voies de communication. Commerce.

Gouvernement et administration. – Population.

États du sud

Portugal (*Portugal*)

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; ancienne division par provinces. – Villes principales.

Agriculture (vignes, etc.). – Industries. Voies de communication. Commerce.

Gouvernement et administration. – Population.

Colonies.

Espagne (*España*)

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; ancienne division par royaumes et provinces. – Villes principales.

Agriculture (céréales, vignobles, bétail). Mines. – Industrie. Voies de communication. Commerce.

Gouvernement et administration. – Population.

Colonies.

République d'Andorre.

Italie (*Italia*)

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; ancienne division par États (royaume des Deux-Siciles ; États pontificaux, etc.) ; superficie ; configuration et limites ; pays et provinces. – Villes principales.

Agriculture (céréales, cultures industrielles, vignes, pâturages, irrigation, bétail). Mines. – Industrie. Chemins de fer. Navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. Armée et finances. – Population.

République de Saint-Marin.

Grèce (*Hellas*)

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites. Terre ferme, Archipel et îles Ioniennes. – Villes principales.

Agriculture. – Navigation et commerce.

Gouvernement et administration. – Population.

Empire ottoman (*Mémaliki Osmanyè*)

Turquie d'Europe

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie et limites de l'empire ottoman en Europe, en Asie et en Afrique. Grandes divisions de la Turquie d'Europe continentale ; Archipel et Candie. – Villes principales.

Agriculture. – Navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. – Population. Races et religions.

Principautés de Roumanie, de Serbie et du Monténégro

Résumé rapide de la géographie physique.

Villes principales.

Agriculture. – Navigation du bas Danube. Commerce.

Gouvernement et administration. – Population.

États du nord-est

Russie (*Russia*)

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites de l'empire russe en Europe et en Asie. Grandes régions de la Russie d'Europe (grande Russie, provinces de la Baltique ; Finlande, etc.). – Villes principales.

Agriculture (céréales, cultures industrielles, forêts, bétail). Pêche. Mines. – Industrie. Chemins de fer. Navigation intérieure et maritime. Commerce.

Gouvernement et administration. Armée, marine et finances. Population.

Suède et Norvège (*Sverige, Norge*)

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; grandes divisions. – Villes principales.

Agriculture (forêts, etc.). Pêches. Mines. – Canaux et chemins de fer. Navigation et commerce.

Gouvernement et administration. – Population.

Danemark (*Danmark*)

Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; îles et Jutland. – Villes principales.

Agriculture (bétail, etc.). – Chemins de fer. Navigation et commerce.

Gouvernement et administration. – Population.

Islande, Faeroë et colonies.

Résumé comparatif

Principales productions du sol et de l'agriculture (végétaux et animaux), de la pêche, des mines et de l'industrie.

Voies de communication, navigation. Mesures, poids et monnaies. Superficie comparée des États. Richesse comparée des nations. Densité des populations. Grandes villes. Instruction publique. Forces militaires.

Démonstration et exercices au tableau noir et sur la carte murale. Cartes dessinées par les élèves.

En supposant 17 leçons de deux heures par année, la proportion relative des parties du cours serait environ de :

3 leçons pour la géographie physique ;

1 leçon pour les préliminaires de la géographie politique ;

3 leçons pour les États du nord-ouest (moins la France) ;

4 leçons pour les États du centre ;

3 leçons pour les États du sud ;

2 leçons pour les États du nord-est ;

1 leçon pour le résumé comparatif.

IV. Projet d'un cours de géographie pour la classe de seconde

Géographie physique, politique et économique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique

Géographie générale

La Terre : sa forme et son double mouvement. Axe, pôles, équateur, méridiens, parallèles, longitude, latitude, tropiques.

Points cardinaux, rose des vents, boussole, pôles magnétiques, déclinaison. Saisons. – Globe et planisphère. Construction des cartes géographiques.

Les continents : étendue et configuration.

La mer, marées, courants. Océans et mers secondaires ; principaux golfes, détroits, îles, archipels, presqu'îles, isthmes, caps.

Grandes chaînes de montagnes, plateaux et plaines, volcans.

Principaux fleuves, estuaires, deltas, barres.

L'atmosphère : vents, moussons, ouragans, pluies. Lignes isothermes. Climats.

Notions sommaires sur la distribution des minéraux, des végétaux et des animaux. Les races humaines.

Afrique

Mers, îles, caps et côtes ; isthme de Suez. Relief du sol. – Chaînes de montagnes, plateaux, terrasses et plaines ; déserts. Fleuves et lacs.

Climat. Les grands voyages de découverte à l'époque contemporaine. Régions. États. Colonies européennes (Algérie, Sénégal, La Réunion, Le Cap, etc.). Grandes villes. Aperçu sommaire des races, des religions et des populations.

Productions et commerce de la vallée du Nil, de la côte de la Méditerranée, de la côte de l'Atlantique, du Cap, de la côte de l'océan Indien et du Soudan. Routes de caravanes. Chemins de fer. Le canal de Suez.

Asie

Mers, îles, presqu'îles, caps et côtes. Relief du sol : plateaux, chaînes de montagnes, terrasses, plaines, steppes, déserts, toundras. Fleuves et lacs. Climat.

Races, principales langues et religions. Régions naturelles, États. Possessions et colonies européennes. (Cochinchine française, Pondichéry, Inde britannique, Sibérie, etc.). Villes principales.

Productions et commerce de l'Asie occidentale ; Échelles du Levant, routes de caravanes. Productions et commerce du Turkestan et de la Sibérie. Agriculture, industrie, commerce, population et civilisation de la Chine et du Japon. Productions agricoles et minérales, commerce, chemins de fer et ports d'Inde et de l'Indo-Chine.

Océanie

Malaisie. – Groupes d'îles ; mers et détroits, moussons. Chaînes de montagnes et volcans. Climat.

Populations et royaumes indigènes. Indes Néerlandaises et autres colonies européennes. Grands ports.

Productions agricoles et minérales. Commerce.

Australasie. – Continent australien ou Australie, îles et archipels (Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Tasmanie, etc.). Mers, golfes, détroits, récifs madréporiques. Montagnes, cours d'eau, lacs. Climat. Explorations dans l'intérieur de l'Australie.

Populations indigènes, races. Colonies anglaises et leur construction politique. Nouvelle-Calédonie. Progrès de la population européenne. Grandes villes.

Agriculture, mines, commerce, civilisation.

Polynésie. – Groupes d'îles ; volcans, atolls. Climat.

Populations indigènes ; royaume d'Hawaii, Taitï et îles Marquises.

Navigation et commerce. Missions chrétiennes.

Amérique du Sud

Mers, détroits, îles, caps, côtes ; isthme de Panama. Aperçu de la constitution géologique. Relief du sol : chaînes, plateaux, terrasses, plaines (llanos, pampas). Fleuves et rivières, lacs. Climat.

Races indigènes, créoles ; langues et religions. Formation territoriale, constitution et population des États : empire des Incas et Républiques d'origine espagnole ; colonies européennes (Guyane française, etc.). Villes principales.

Agriculture (végétaux et animaux). Guano, mines. Voies de communication (chemin de fer de Panama). Commerce. Relations avec l'Europe.

Terres polaires du sud. – Voyages et découvertes.

Amérique du Nord

Mers, golfes, détroits, îles (archipel des Antilles, etc.) ; presqu'îles, caps, côtes ; isthmes. Aperçu de la constitution géologique. Relief du sol ; chaînes, plateaux, terrasses, plaines, prairies, savanes. Fleuves et rivières, lacs. Climat.

Antilles. – Colonies européennes (Martinique et Guadeloupe, Cuba, Jamaïque, etc.) et États indépendants ; population, villes principales, agriculture et commerce.

Amérique centrale et Mexique. – Formation territoriale, constitution et population des États, langues et religion, villes principales, agriculture, mines, commerce. Projets de canalisation.

États-Unis. – Origine et formation territoriales ; constitution des États et territoires ; population, langues et religions, villes principales.

Agriculture, mines, industrie. Voies de communication (chemin de fer du Pacifique). Commerce intérieur et commerce maritime. Relations avec l'Europe.

Confédération canadienne (*Dominion of Canada*) et possessions anglaises du nord de l'Amérique. Constitution, population, langues, religions, villes principales. Agriculture, chasse, mines. Voies de communication. Commerce.

Terres polaires du nord. – Groenland. Passage nord-ouest, mer polaire ; principaux explorateurs.

Résumé comparatif

Répartition des principaux produits minéraux végétaux et animaux sur le globe.

Relations commerciales des cinq parties du monde. Grandes lignes de navigation à vapeur et de télégraphie électrique.

Richesses comparées des principaux États du globe. Races, langues, religions, populations.

Démonstration et exercices sur le globe au tableau noir et sur les cartes dessinées par les élèves.

En supposant 17 leçons de deux heures par année, la proportion relative des parties du cours serait environ de :

3 leçons pour la géographie générale ;
2 leçons pour l'Afrique ;
4 leçons pour l'Asie et l'Océanie ;
3 leçons pour l'Amérique du Sud ;
3 leçons pour l'Amérique du Nord ;
2 leçons pour le résumé comparatif.

V. Projet d'un cours de géographie pour la classe de rhétorique

Géographie physique, historique, politique, administrative et économique de la France et de ses possessions coloniales

Géographie physique

Configuration et étendue de la France. – Mers, golfes, détroits, îles, presqu'îles, caps, côtes.

Constitution géologique du sol. – Système orographique ; description des Alpes, du Jura, des Vosges, des Cévennes, du Massif central, des Pyrénées, etc. ; plateaux et plaines ; altitudes moyennes des principales régions.

Régime des eaux. Terrains perméables et imperméables ; sources. Bassins, fleuves et rivières. Lacs et étangs.

Climat : influence de l'Océan, de la Méditerranée et des montagnes. Vents dominants. Pluie.

Frontières de terre. Défenses naturelles et places fortes de la France et des pays limitrophes. Ports militaires.

Géographie historique et politique

Étendue, grandes divisions et principales peuplades de la Gaule avant la domination romaine. – La Gaule sous la domination romaine et ses provinces. – Royaumes barbares. – Grands fiefs. – Formation territoriale du royaume de France. – Langue et nationalité françaises.

Provinces et gouvernements. – Anciennes divisions administratives (Généralités et Intendances) et judiciaires (Parlements). – Pays d'États et pays d'Élection.

Départements : organisation en 1790 ; modifications survenues depuis cette époque.

République d'Andorre et principauté de Monaco.

Géographie administrative

Administration des communes, cantons, arrondissements et départements.

Administration centrale. – Travaux publics. – Agriculture et commerce. – Armée : divisions militaires. – Marine et colonies : arrondissements maritimes. – Finances : budget, dette, contributions directes et indirectes, douanes, etc. – Justice : justices de paix, tribunaux de première instance, cour d'appel ; Cour de cassation. – Instruction publique : académies universitaires. Institut. – Cultes : archevêchés et évêchés ; consistoires.

Organisation politique.

Géographie économique

Agriculture. – Zones de culture ; régions agricoles. – Pays (Beauce, Brie, Sologne, Limagne, etc.)

Terre de labour : céréales, pommes de terre, cultures industrielles, prairies artificielles. Prairies naturelles. Vignes. Arbres fruitiers ; mûriers. Forêts et reboisements. – Animaux de ferme : chevaux, bêtes à cornes, moutons, etc. Vers à soie. Abeilles. – Rapports de l'agriculture avec la géologie et le climat. Rapports des cultures herbacées avec le bétail.

Pêche côtière.

Carrières et mines. – Houille, fer, etc. – Rapports avec la géologie. Industrie. – Fabrication de la fonte, du fer, de l'acier, industries métallurgiques. Industries chimiques. Industries alimentaires. Industries textiles, etc. – Rapports des diverses industries avec l'agriculture et avec les mines.

Commerce. – Voies de communication : routes, canaux, chemins de fer, postes, télégraphes. – Importance des transports à l'intérieur. – Navigation fluviale et maritime. – Poids et mesures. Monnaies. – Importations et exportations. – Principaux centres de commerce et grandes villes.

Population. – Densité. – Mouvement de la population. – Rapports de la population avec l'agriculture, les mines, l'industrie, le commerce et les professions libérales.

Possessions coloniales

Possessions coloniales de la France depuis le XVII^e^ siècle. – Administration des colonies.

Algérie. – Côtes, relief du sol, cours d'eau. – Départements, villes principales. – Produits de l'agriculture, des forêts et des mines. Commerce. Chemins de fer. – Populations. – Colonisation, administration.

Sénégal, etc. – Description physique et productions du Sénégal et de Gorée. – Comptoirs de la côte occidentale d'Afrique (Gabon, etc.).

La Réunion, etc. – Description physique ; productions, commerce. Sainte-Marie de Madagascar, Mayotte, etc.

Établissements français dans l'Inde et la Cochinchine. – Description physique, productions, commerce. – Protectorat du Cambodge.

Nouvelle-Calédonie, etc. – Description physique, ressources du sol, colonisation ; établissements pénitenciers. – Taïti et îles Marquises.

Guyane. – Description et ressources du sol. Établissements pénitenciers.

Martinique, Guadeloupe, etc. – Sol, productions, commerce.

Saint-Pierre et Miquelon. – Banc de Terre-Neuve et pêche de la morue.

Démonstration et exercices au tableau noir et sur les cartes murales. Cartes dessinées par les élèves.

En supposant 17 leçons de deux heures par année, la proportion relative des parties du cours serait environ de :

5 leçons pour la géographie physique ;

3 leçons pour la géographie historique et politique ;

2 leçons pour la géographie administrative ;

5 leçons pour la géographie économique ;

2 leçons pour les possessions coloniales.

VI. Projet d'un cours d'histoire et de géographie de la classe de philosophie

Première partie

Histoire

1°. Révision des grandes époques de l'histoire antérieures à 1815

La Chine et l'Inde ; antiques civilisations de l'extrême Orient.

L'Égypte des Pharaons et ses monuments.

Empires de Ninive et de Babylone. Phéniciens.

Moïse et le peuple juif.

Cyrus et l'empire des Perses.

Institutions politiques de la Grèce. – Lycurgue et Solon.

Les guerres médiques.

Rivalité de Sparte, d'Athènes et de Thèbes.

Alexandre le Grand et l'empire macédonien.

Le développement de la constitution romaine.

Les guerres puniques. Annibal et les Scipions.

La conquête du monde occidental par les Romains.

Les guerres civiles. – Les Gracques, Marius et Sylla. – Pompée et César. – Antoine et Octave.

Organisation du pouvoir impérial. – Auguste et les Antonins.

Monarchie absolue et triomphe du christianisme. – Dioclétien, Constantin le Grand et Théodose le Grand.

La grande invasion. – Alaric et Attila. – Théodoric le Grand et Clovis. – Justinien le Grand.

Mahomet et la conquête arabe.

Charlemagne.

Les Normands.

Le système féodal.

Les croisades.

L'empire germanique. – Luttes du sacerdoce et de l'Empire.

Progrès de la royauté en France. – Louis VI. – Philippe-Auguste. – Saint Louis et Philippe IV.

Les origines de la constitution anglaise.

La guerre de Cent ans.

Les républiques italiennes au Moyen Âge.

Établissement des Turcs-Ottomans en Europe. – Prise de Constantinople.

Formation de la monarchie espagnole. – Ferdinand et Isabelle.

Les grandes découvertes maritimes du XV^e^ et du XVI^e^ siècle.

La guerre des Deux-Roses.

Triomphe de l'autorité monarchique en France. – Louis XI.

Les guerres d'Italie. – François I^er^. – Charles-Quint et Soliman le Grand.

La Renaissance.

La Réforme. Les guerres de religion. – Philippe II, Elisabeth et Henri IV.

La guerre de Trente ans. – Richelieu et Gustave-Adolphe.

Louis XIV et son siècle.

La révolution d'Angleterre. – Cromwell et Guillaume III.

Règne de Louis XV. – Mouvement philosophique du XVIIe siècle.

Progrès de la Russie et de la Prusse. – Pierre le Grand, Catherine II. – Frédéric II.

L'empire colonial anglais. – Fondation des États-Unis de l'Amérique du Nord.

Louis XVI. – Préludes de la Révolution.

Révolution française. – Constituante, Législative, Convention nationale. – Directoire.

Napoléon : Consulat et Empire. – La première Restauration et les Cent Jours.

2°. Histoire de 1815 à 1848

Réorganisation de l'Europe au congrès de Vienne. – Sainte-Alliance.

Louis XVIII. – Mouvement libéral des premières années de la Restauration.

Émancipation des colonies espagnoles. – Révolutions en Espagne, en Portugal, en Italie et en Grèce. – Congrès de Vérone.

Ministère Villèle. – Avènement de Charles X. – Délivrance de la Grèce.

Ministères Martignac et Polignac. – Prise d'Alger.

Révolution de juillet 1830. – Premières années du règne de Louis-Philippe.

Fondation du royaume de Belgique. – Révolution polonaise. – Insurrections en Italie. – Mouvements en Allemagne et en Suisse. – Guerres de succession en Espagne et en Portugal.

Réformes politiques et économiques en Angleterre. – Abolition de l'esclavage. – Canning et Huskisson, Grey, Robert Peel, Cobden.

Question d'Orient. – Méhémet-Ali.

Conquête de l'Algérie.

Dernières années du règne de Louis-Philippe. – Mariages espagnols. – affaires de Suisse et d'Italie. – Révolution de février 1848.

Lettres, sciences et arts.

DEUXIÈME PARTIE

Géographie

1°. Révision de la géographie

Révision des cours de troisième, de seconde et de rhétorique.

2°. Études complémentaires

Changements territoriaux et politiques survenus dans les États de l'Europe et de l'Afrique depuis 1848. Leur mode de gouvernement actuel.

Progrès de la colonisation européenne depuis 1848 et intérêts commerciaux et politiques de l'Europe et de l'Amérique dans les autres parties du monde.

Coup d'œil sur l'histoire de la géographie, en insistant sur les grandes découvertes contemporaines.

En supposant 34 leçons de deux heures par année, le professeur en consacrera environ :

13 à la révision des grandes époques de l'histoire (principalement par interrogations) ;

10 à l'histoire de 1815 à 1848 ;

5 à la révision de la géographie (par interrogations) ;

6 aux études complémentaires de géographie.

VII. PROJET D'UN COURS DE GÉOGRAPHIE POUR LES CLASSES DE MATHÉMATIQUES PRÉPARATOIRES

Révision des cours de sixième, de cinquième et de quatrième.

Démonstration et exercices au tableau noir et sur les cartes murales.

Cartes dessinées par les élèves. Lecture de la carte de l'État-major, étude complétée par des excursions sur le terrain.

En supposant 34 leçons de deux heures par année, le professeur en consacrera environ :

10 aux généralités sur la terre, à l'Asie, à l'Afrique, à l'Océanie, à l'Amérique ;

12 à l'Europe ;

12 à la France.

VIII. PROJET D'UN COURS DE GÉOGRAPHIE POUR LA CLASSE DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

Géographie générale

La Terre : sa forme et son double mouvement. – Axe, pôles, équateur, méridiens, parallèles, longitude, latitude, zones. – Points cardinaux, rose des vents, boussole, pôles magnétiques, déclinaison. – Saisons. – Globe et planisphères. Construction de cartes géographiques.

Les continents : étendue et configuration.

La mer : marées, courants. Océans et mers secondaires ; principaux golfes, détroits, îles, archipels, presqu'îles, isthmes, caps.

Grandes chaînes de montagnes, plateaux, plaines, volcans. Principaux fleuves, estuaires, deltas, barres.

L'atmosphère ; vents, moussons, ouragans, pluies. Lignes isothermes. Climats.

Notions sommaires sur la distribution des minéraux, des végétaux et des animaux. Les races humaines.

Europe

Géographie physique. – Configuration, longitudes et latitudes extrêmes. – Mers qui baignent l'Europe ; golfes et détroits ; îles, presqu'îles et caps ; description des côtes. – Constitution géologique du sol. Système orographique : chaînes et massifs, principaux sommets, plateaux et plaines. Altitude moyenne des principales régions de l'Europe occidentale. – Direction générale des eaux ; bassins, fleuves, rivières, lacs. – Climats.

États du Nord-Ouest (moins la France). – *Îles Britanniques, Pays-Bas, Belgique.* – Superficie, configuration, limites. – Grandes divisions. – Villes principales. – Agriculture, mines, industries, voies de communication, commerce. – Gouvernement et administration. – Population.

États du Centre : Allemagne, Autriche-Hongrie, Suisse. – Superficie, configuration, limites. – Grandes divisions. – Villes principales. – Agriculture, mines, industries, voies de communication, commerce. – Gouvernement et administration. – Population.

États du Sud : Portugal, Espagne, Italie, Grèce, Turquie, Principautés de Roumanie, de Serbie et du Monténégro. – Superficie, configuration, limites. – Grandes divisions. – Villes principales. – Agriculture, mines, industries, voies de communication, commerce. – Gouvernement et administration. – Population.

États du Nord-Est : Russie, Suède et Norvège, Danemark. – Superficie, configuration, limites. – Grandes divisions. – Villes principales. – Agriculture, mines, industries, voies de communication, commerce. – Gouvernement et administration. – Population.

France

Retour sur la géographie physique. – Configuration et étendue de la France, etc. – Frontières de terre, défenses naturelles et places fortes de la France et des pays limitrophes. Ports militaires.

Géographie historique et politique. – Étendue et grandes divisions de la Gaule avant et pendant la domination romaine. Royaumes barbares. Grands fiefs. Formation territoriale de la France. Provinces et gouvernements. Départements : organisation en 1790 ; modifications survenues depuis cette époque.

République d'Andorre et principauté de Monaco.

Géographie administrative. – Administration des communes, cantons, arrondissements, départements. – Administration centrale : armée, divisions militaires ; marine, arrondissements maritimes, justice, cour d'appel ; Instruction publique, académies universitaires ; cultes, archevêchés. – Organisation politique.

Géographie économique. – Principales productions de l'agriculture, des mines et de l'industrie. Voies de communication, commerce. Grandes villes. Population.

Possessions coloniales. – Algérie, côtes, relief du sol, cours d'eau, production, commerce, populations, colonisation, administration. – Sénégal et dépendances, La Réunion, établissements français dans l'Inde, Cochinchine, Nouvelle-Calédonie, Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint-Pierre et Miquelon, etc. : cultures, pêche, commerce, populations.

Afrique

Géographie physique. – Mers, îles, caps et côtes ; isthme de Suez. Relief du sol ; chaînes de montagnes, plateaux, terrasses et plaines ; déserts. Fleuves et lacs. Climat. Les grands voyages de découvertes de l'époque contemporaine.

Géographie politique et économique. – Régions, États, colonies européennes, villes principales. Production et commerce. Canal de Suez.

Asie

Géographie physique. – Mers, îles, presqu'îles, caps et côtes. Relief du sol ; chaînes de montagnes, plateaux, terrasses et plaines, steppes, déserts, toundras. Fleuves et lacs. Climat.

Géographie politique et économique. – Races, régions naturelles, États, possessions et colonies européennes. Villes principales. Productions, voies de communication et commerce.

Océanie

Géographie physique. – Grandes divisions, mers et détroits, îles et archipels, volcans, montagnes, atolls. Continent australien ; cours d'eau et lacs, explorations dans l'intérieur. Climat.

Géographie politique et économique. – États, colonies européennes. Villes principales. Productions et commerce,

Amérique du Sud

Géographie physique. – Mers, détroits, îles, caps et côtes ; isthme de Panama. Aperçu de la constitution géologique. Relief du sol ; chaînes, plateaux, terrasses, plaines (llanos, pampas). Fleuves, rivières, lacs. Climat.

Géographie politique et économique. – Races. États et colonies européennes, villes principales. productions et commerce.

Terres polaires du sud.

Amérique du Nord

Géographie physique. – Mers, golfes, détroits, îles (archipel des Antilles), presqu'îles, caps, côtes ; isthme. Aperçu de la constitution géologique. Relief du sol ;

chaînes, plateaux, terrasses, plaines (prairies, savanes), fleuves et rivières, lacs. Climat.

Géographie politique et économique. – Races. États, possessions et colonies européennes, villes principales. Formation territoriale des États-Unis. productions de l'agriculture et de l'industrie, voies de communication, commerce.

Terres polaires du nord. – Passage nord-ouest.

Démonstration et exercices au tableau noir et sur les cartes murales.

Cartes dessinées par les élèves. Lecture de la carte de l'État-major, étude complétée par des excursions sur le terrain.

En supposant 34 leçons de deux heures par année, le professeur, qui doit insister sur la géographie physique et particulièrement sur celle de l'Europe, en consacrera environ :

2 à la géographie générale ;

14 à l'Europe ;

10 à la France ;

8 à l'Afrique, à l'Asie, à l'Océanie, à l'Amérique du sud et à l'Amérique du Nord.

IX. Projet d'un cours de géographie dans les classes d'enseignement secondaire spécial

Année préparatoire

Géographie élémentaire du globe terrestre, de la France et du département

Notions préliminaires. – Faire comprendre le sens des principaux termes de géographie physique (cours d'eau, affluent, confluent, colline, montagne, versant, chaîne, vallée, bassin, mer, golfe, cap, etc.) par des descriptions et des exemples pris d'abord et, autant que possible, dans le voisinage immédiat, ensuite dans toute l'étendue de la France. Points cardinaux et orientation. Tracé au tableau noir[1].

Notions sommaires sur le globe terrestre. – Montrer sur le globe terrestre la position des continents, des cinq océans et des cinq parties du monde ; rapports de grandeur de l'Europe sur le globe avec les autres parties du monde, de la France et de l'Europe.

Géographie de la France. – Configuration, superficie, mers, golfes et détroits, côtes, caps et îles. Frontières de terre et pays limitrophes, pertes territoriales de 1870-1871. Chaînes de montagnes, bassins et cours d'eau, lacs. Anciennes provinces ; départements par province, départements par bassin, chefs-lieux de département et villes principales. Colonies françaises. Exercices au tableau noir et sur la carte.

Étude du *département*, de l'arrondissement, du canton et de la commune. Notions très sommaires sur leur administration. Description des principaux phénomènes

(1) Voir la note 1 de la page 393.

physiques, des principales productions et des grandes manufactures du département ; comparaison avec quelques-uns de leurs analogues dans le reste de la France. Lieux et personnages célèbres du département. Tracé au tableau noir.

En supposant 2 leçons de 1 heure par semaine et 70 leçons dans l'année, le professeur doit en consacrer environ :

8 aux notions préliminaires ;

8 aux notions sommaires sur le globe terrestre ;

46 à la géographie de la France ;

8 au département.

Première année

Géographie physique et politique du globe

Notions préliminaires. – Montrer et faire comprendre, à l'aide du globe, quel est le double mouvement de la terre ; ce qu'on entend par axe, pôles, équateur, méridiens, parallèles, tropiques, cercles polaires, zones, points cardinaux, saisons. Mappemonde et cartes géographiques. Ancien et nouveau continent, continent australien.

Océan. – Superficie et marées. Décrire les cinq océans en donner quelques traits caractéristiques (gulf-stream, moussons, archipels du Pacifique, grandes pêches, glaces polaires, etc.).

Europe. – Configuration, dimensions. Mers, golfes, détroits, îles, caps, presqu'îles. Description des Alpes, des Pyrénées, des Apennins, des Balkans, des Carpates, des Alpes scandinaves, indication des chaînes secondaires. Fleuves et lacs.

États avec leurs limites, leurs capitales et leurs villes principales. Races, langues, religions.

Révision rapide de la géographie de la France.

Afrique. – Configuration, dimensions. Mers, îles, caps, plateaux, montagnes, déserts, caravanes. Cours d'eau et lacs. Race noire. Principaux voyages de découvertes. Isthme et canal de Suez.

Principaux États et colonies européennes ; Algérie, villes principales.

Asie. – Configuration, dimensions. Mers, golfes, détroits, îles, presqu'îles, caps. Plateaux, chaînes de montagnes, déserts, plaines. Fleuves et lacs.

États avec leurs limites et leurs capitales. Colonies européennes. Villes principales.

Océanie. – Malaisie, Australasie et Polynésie. Continent australien, principaux archipels, îles madréporiques.

Colonies européennes et royaume d'Hawaii. Villes principales.

Amérique du Sud. – Configuration, dimensions. Mers, îles, caps. Chaînes de montagnes, volcans, plateaux, plaines, isthme de Panama. Cours d'eau.

États avec leurs limites et leurs capitales. Colonies européennes. Villes principales.

Amérique du Nord. – Configuration, dimensions. Mers, îles (archipel des Antilles, etc.), presqu'îles, caps. Chaînes de montagnes, plateaux, plaines. Fleuves, rivières, lacs.

États avec leurs limites et leurs capitales. Colonies européennes. Villes principales.

Terres polaires.

Démonstration et exercices au tableau noir et sur les cartes murales. Cartes dessinées par les élèves.

En supposant deux leçons d'une heure par semaine et 70 leçons dans l'année, le professeur doit en consacrer environ :

6 aux notions préliminaires ;
5 à l'Océan ;
24 à l'Europe ;
6 à la révision de la géographie de la France ;
3 à l'Afrique ;
10 à l'Asie ;
3 à l'Océanie ;
5 à l'Amérique du Sud ;
8 à l'Amérique du Nord et aux terres polaires.

Deuxième année

Géographie physique, politique, administrative et économique de la France et de ses possessions coloniales

Géographie physique. – Configuration et étendue. Mers, golfes, détroits, îles, presqu'îles, caps. Chaînes de montagnes et massifs. Cours d'eau, lacs.

Géographie politique. – Frontières. Pays limitrophes. Anciennes provinces avec leurs capitales ; départements avec leurs chefs-lieux villes principales ; pertes territoriales de la France en 1870-1871.

Géographie administrative. – Communes, cantons, arrondissements, départements. Divisons militaires ; armée, places de guerre. Arrondissements maritimes ; marine. Justice de paix et conseils de prud'hommes, tribunaux de première instance et tribunaux de commerce, cours d'appel, cour de Cassation, chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, conseils de salubrité, comices agricoles, etc. Académies universitaires ; Instruction publique. Archevêchés et évêchés, cultes. Administrations financières, contributions publiques et budget. Organisation politique.

Géographie économique. – Géographie agricole. Régions agricoles. Terres labourables ; prairies et pâturages. Cultures industrielles. Vignes ; arbres fruitiers. Forêts. Animaux domestiques : chevaux, bœufs, moutons, etc. ; abeilles. Vers à soie.

Géographie industrielle. Carrières et mines (houille, fer, etc.). Industries métallurgiques et industries chimiques. Industries relatives à l'alimentation. Industries relatives aux vêtements et à la parure. Industries relatives à l'habitation. Industries relatives aux besoins intellectuels (papeterie, imprimerie, photographie, etc.).

Géographie commerciale. Voies navigables. Chemins de fer. Routes de terre. Postes et télégraphes. Navigation. Importations et exportations. Poids et mesures, monnaies. Principaux centres de commerce, grandes villes et ports de mer. Relations commerciales de la France avec les principaux pays ; leur nature et leur importance. Population.

Possessions coloniales. – Algérie. Description physique ; productions ; commerce ; moyens de communication ; services maritimes. Villes principales. Populations indigènes, populations européennes. Administration.

Colonies d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, d'Amérique. Description physique ; productions ; commerce, moyens de communication avec la métropole. Populations.

Démonstration et exercices au tableau noir et sur la carte murale. Cartes dessinées par les élèves.

En supposant 2 leçons d'une heure par semaine et 70 leçons dans l'année, le professeur doit en consacrer environ :

10 à la géographie physique ;
8 à la géographie politique ;
6 à la géographie administrative ;
12 à la géographie agricole ;
12 à la géographie industrielle ;
14 à la géographie commerciale ;
8 aux possessions coloniales.

Troisième année

Géographie physique, politique et économique de l'Europe

Révision de la géographie physique et politique. – Mer, golfes, détroits, îles, presqu'îles, caps, chaînes de montagnes, massifs, plateaux. Cours d'eau et lacs.

États. Capitales et villes principales.

Géographie économique. –

Îles Britanniques. Superficie. Population. Climat. Sol. Agriculture. Constitution géologique et mines (houille, fer, cuivre, plomb, étain). Principales industries et grandes villes manufacturières. Canaux et chemins de fer. Navigation. Poids et mesures ; monnaies. Institutions de crédit. Commerce ; relations avec la France. Colonies.

Pays-Bas. – Superficie. Population. Climat. Sol. Cultures. Pêches. Grandes villes. Canaux et chemins de fer. Navigation. Commerce ; relations avec la France.

Belgique. – Superficie. Population. Climat. Sol. Cultures. Mines. Industries. Grandes villes. Canaux et chemins de fer. Navigation. Commerce ; relations avec la France.

Allemagne. – Superficie. Population. Climat. Sol. Agriculture. Constitution géologique et mines. Principales industries et grandes villes manufacturières. Canaux et chemins de fer. Ports. Navigation. Poids et mesures, monnaies. Zollverein. Commerce ; relations avec la France.

Autriche-Hongrie. – Superficie. Population. Sol. Agriculture. Mines. Voies de communication. Grandes villes et ports. Navigation. Llyod. Commerce ; relations avec la France.

Suisse. – Superficie. Population. Climat. Sol. Agriculture. Industries. Villes principales. Chemins de fer. Routes des Alpes. Commerce ; relations avec la France.

Portugal et Espagne. – Superficie. Population. Climat. Sol. Agriculture. Mines. Industries. Villes principales. Voies de communication. Ports. Navigation. Commerce ; relations avec la France. Colonies.

Italie. – Superficie. Population. Climat. Sol. Agriculture. Produits minéraux. Industries. Villes principales et ports. Navigation. Commerce ; relations avec la France.

Grèce, Turquie et principautés danubiennes. – Superficie. Population. Agriculture. Villes principales et ports. Navigation. Commerce ; relations avec la France. Turquie d'Asie.

Russie. – Superficie. Population. Climat. Agriculture. Pêches. Mines. Industries. Grandes villes. Voies de communication. Navigation et ports. Commerce ; relations avec la France. Russie d'Asie.

Suède et Norvège. – Superficie. Population. Agriculture. Pêches. Mines. Voies de communication. Navigation et ports. Commerce ; relations avec la France.

Danemark. – Superficie. Population. Agriculture. Pêches. Voies de communication. Navigation et ports. Commerce ; relations avec la France. Islande et Faeroë.

Résumé comparatif. Principales productions du sol et de l'agriculture (végétaux et animaux), de la pêche, des mines et de l'industrie. Voies de communication, navigation ; mesures et poids, monnaies. Richesse comparée des nations. Superficie des États. Densité des populations. Grandes villes. Instruction publique. Forces militaires.

Démonstration et exercices au tableau noir et sur la carte murale. Cartes dessinées par les élèves.

En supposant 2 leçons d'une heure par semaine et 70 leçons dans l'année, le professeur doit en consacrer environ :

15 à la géographie physique et politique ;
10 aux Îles Britanniques ;
2 aux Pays-Bas ;
3 à la Belgique ;
10 à l'Allemagne ;
6 à l'Autriche-Hongrie ;
2 à la Suisse ;
3 au Portugal et à l'Espagne ;
4 à l'Italie ;
3 à la Grèce, Turquie et principautés ;
5 à la Russie ;
2 aux États scandinaves ;
5 au résumé comparatif.

Quatrième année

Géographie physique, politique et économique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique

Afrique

Révision de la géographie physique et politique. – Superficie. Configuration. Dimensions. Mers, golfes, îles, caps, côtes. Plateaux. Montagnes. Fleuves. Lacs. États et capitales. Colonies européennes.

Géographie économique. – Population, production, commerce de l'Égypte. Canal de Suez.

Production et commerce de l'Algérie, des États barbaresques et du Sahara ; trafic du Soudan.

Productions et commerce de la côte occidentale de l'Afrique.

Le Cap, la côte orientale de l'Afrique et Madagascar : productions agricoles et minérales ; ports ; commerce.

Productions et commerce de la Réunion et de l'île Maurice.

Relations commerciales de la France avec l'Afrique.

Asie

Révision de la géographie physique et politique. – Superficie. Configuration. Dimensions. Mers, golfes, détroits, îles, presqu'îles, caps, côtes. Plateaux, chaînes de montagnes, plaines. Fleuves. Lacs. États et capitales. Colonies européennes.

Géographie économique. – Productions et commerce des côtes de la Turquie d'Asie, de l'Arabie et de la Perse.

Population, cultures, minéraux, voies de communication, ports, commerce de l'Inde et de l'Indo-Chine. Ressources de l'Indo-Chine française.

Population, sol, cultures, ports, commerce de la Chine.

Population, productions, commerce du Japon.

Résumé des relations commerciales de l'Europe dans ces contrées.

Relations particulières de la France.

Océanie

Révision de la géographie physique et politique. – Grandes divisions. Archipels. Australie. Superficie.

Colonies européennes.

Géographie économique. – Productions et commerce des colonies européennes de la Malaisie ; organisation des colonies néerlandaises. Colonies anglaises de l'Australie : population, agriculture, mines, ports, commerce, organisation.

Nouvelle-Calédonie et Taïti.

Commerce des îles Hawaii.

Relations commerciales de la France avec ces contrées.

Amérique du Sud

Révision de la géographie physique et politique. – Superficie. Configuration. Dimensions. Mers, îles, caps, côtes. Chaînes de montagnes, plateaux. Cours d'eau.

États et capitales. Colonies, européennes.

Géographie économique. – Équateur, Pérou, Bolivie, Chili : productions agricoles et minérales, ports, commerce.

Productions et commerce de la Plata.

Brésil : culture, mines, ports, commerce.

Productions et commerce des Guyanes, du Venezuela et des États-Unis de Colombie. Chemin de fer de Panama.

Relations commerciales de la France avec ces contrées.

Amérique du Nord

Révision de la géographie physique et politique. – Superficie. Configuration. Dimensions. Mers, golfes, détroits, îles et archipels, presqu'îles, caps, côtes. Chaînes de montagnes, plateaux, plaines. Cours d'eau, lacs.

États et villes principales. Colonies européennes.

Géographie économique. – Productions et commerce des Antilles. Guadeloupe et Martinique.

Productions agricoles, mines et commerce de l'Amérique centrale et du Mexique. Projets de canalisation.

États-Unis : population, sol, agriculture, mines ; industries, grandes villes ; voies de communication ; poids et mesures, monnaies ; ports, navigation ; commerce.

Possessions anglaises du nord de l'Amérique ; productions agricoles et minérales, voies de communication et commerce.

Terre-Neuve : pêche. Saint-Pierre et Miquelon.

Relations commerciales de la France avec ces contrées.

Notions générales sur l'Océan et résumé comparatif

Océan. – Grandes divisions. – Courants. Vents. Mers secondaires, golfes, détroits. Principaux caps. Grandes pêches. Grandes lignes de navigation. Principaux ports. Câbles sous-marins.

Résumé. – Grandes routes de commerce à l'intérieur des continents. Principaux produits des grandes régions du globe ; importance commerciale des divers États ; part de la France dans le commerce général du monde.

Démonstration et exercices au tableau noir et sur la carte murale. Cartes dessinées par les élèves.

En supposant 2 leçons d'une heure par semaine et 70 leçons dans l'année, le professeur doit en consacrer environ :

5 au résumé comparatif du cours de troisième année ;
7 à l'Afrique ;
15 à l'Asie ;
5 à l'Océanie ;
10 à l'Amérique du Sud ;
20 à l'Amérique du Nord ;
3 aux notions générales sur l'Océan ;
5 au résumé comparatif.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 15, n° 291, p. 608-642.
R.L.A., t. 24, n° 21, n° 29, p. 397-418.

— 116 —

27 septembre 1872

CIRCULAIRE À MM. LES PROVISEURS SUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (extraits)

Monsieur le proviseur,

[...]

7°. Histoire et géographie

Pour l'histoire et la géographie, je m'en réfère aux instructions que je vous ai adressées les 10 octobre et 13 décembre 1871.

Dans un grand nombre de lycées et de collèges, l'enseignement de la géographie n'a pas encore pu être organisé, ou ne l'est que d'une manière très incomplète. La principale cause de ces lenteurs est l'absence de programmes. Les anciens programmes sont incompatibles avec les réformes récentes ; les nouveaux ne peuvent avoir aucun caractère officiel, la commission de géographie ne m'ayant remis et n'ayant pu me remettre que des projets, pour l'application définitive desquels il me faut le concours du Conseil supérieur. Mais, comme ce Conseil n'a pu être jusqu'ici constitué, et qu'il y a cependant nécessité absolue de faire savoir, avant la rentrée, quelles matières les professeurs doivent enseigner, surtout dans chacune des classes nouvellement créées, je vous autorise, Monsieur le proviseur, à appliquer, à partir du mois d'octobre 1872, les projets de programmes pour l'enseignement dans les lycées et les collèges, tels qu'ils ont été rédigés par la commission de géographie (voir ces programmes dans le Bulletin administratif du ministère, n° 291 ; voir aussi le Rapport de la commission au Ministre, du mois de mai 1872, n° 283) ; et je remets à une instruction spéciale le détail des diverses mesures que vous aurez à prendre à ce sujet. L'application provisoire de ces programmes permettra d'en éprouver la valeur, et vous fournira peut-être quelques lumières nouvelles, avant que le Conseil ait à les ratifier.

En attendant que la carte de France, préparée par la commission de géographie, soit prête, j'ai distribué un assez grand nombre de globes terrestres, de cartes murales, d'atlas, etc. Faites-moi connaître les besoins de l'établissement que vous dirigez, et soyez assuré que je ne négligerai rien de ce qui me sera possible pour faciliter vos efforts. Plusieurs compagnies de chemins de fer ont fait peindre, dans les salles d'attente, des cartes gigantesques, sur lesquelles l'œil suit avec la plus grande facilité des parcours très étendus. Ce système de cartes peintes sur les murs a été employé dans plusieurs de nos établissements. M. Zévort, recteur de l'académie de Bordeaux, l'a généralisé et s'en loue extrêmement. Je ne veux rien prescrire ; mais je vous enverrai un rapport qu'il prépare en ce moment et sur lequel j'appelle votre attention. Cartes peintes, cartes collées sur des toiles, atlas, globes, cartes planes ou en

relief, vous choisirez le système qui vous paraîtra le plus utile ; mais vous avez le devoir impérieux de donner à tous vos élèves le goût des cartes, l'habitude de les lire.

Je regarde comme un excellent moyen d'y parvenir les promenades topographiques que je vous ai recommandées plus haut. Je désire aussi que, conformément à ce qui se fait en Allemagne et à ce qu'avait prescrit la Constituante de 1789, on commence par la description de la commune, du canton, de l'arrondissement, du département, pour n'arriver qu'en dernier lieu à la carte d'Europe et à la Mappemonde.

La méthode usitée jusqu'ici était l'inverse de la logique et de l'expérience. On partait, avec l'enfant, de l'inconnu pour arriver au connu, quand on y arrivait ; on lui parlait de la sphère, dont il n'avait aucune idée, au lieu de le promener dans les campagnes voisines de sa ville ou de son village ; il était tenu de connaître l'Australie ou la Chine, avant de rien savoir de son département. Les notions générales n'ont de valeur que lorsqu'on les atteint graduellement par une succession de notions intermédiaires, depuis les plus simples et les plus immédiates. C'est par la vue que l'enfant commence à s'instruire : il est temps que les procédés pédagogiques soient fidèlement calqués sur la méthode naturelle, et que, partout où cela sera possible, ils l'empruntent en la développant. J'insiste donc sur les promenades géographiques et topographiques, sur l'étude et la confection des cartes locales, depuis celle de la commune ou du canton jusqu'à celle du département. Les cartes de l'État-major sont, sans doute, peu propres à l'étude des détails d'une route ou d'un cours d'eau ; mais elles sont très convenables, quand on veut se rendre compte des formes générales d'un terrain d'assez grande étendue, vu d'un point dominant. Le prix en a été, d'ailleurs, considérablement diminué. Je fais des efforts auprès des conseils généraux pour obtenir qu'ils ordonnent la confection de cartes de département, d'atlas départementaux : cartes administratives, cartes routières, cartes historiques, cartes géodésiques. L'industrie privée entre aussi dans cette voie. Mon concours est assuré à toutes les tentatives sérieuses. Le musée scolaire[1], que je fonde en ce moment au ministère de l'Instruction publique, contiendra une salle spécialement consacrée à l'exposition et au classement des cartes, des globes et de tout le matériel de l'enseignement géographique.

Je ne veux vous dire qu'un mot sur l'histoire. Le professeur doit avoir pour but de faire aimer son pays ; mais il ne faut pas arriver à ce but en falsifiant les faits. Outre que le premier devoir de l'historien est d'être vrai, les désillusions viendraient trop vite et seraient trop funestes. Toute science donne, outre son enseignement spécial, un enseignement général, l'histoire surtout. Elle doit donner aussi le goût de l'exactitude et de la véracité. Quand on dit, dans un cours public, qu'il n'y a pas eu de vaincus à Waterloo, on s'attire des applaudissements ; mais il vaut mieux dire que la France a été vaincue à Waterloo, et en chercher la cause. Si même nous avons

(1) Le futur Musée Pédagogique de l'État institué par le décret du 13 mai 1879.

mérité d'être vaincus, il faut l'avouer. La science est autre chose que la poésie l'histoire est autre chose qu'un roman ; le patriotisme est un sentiment sérieux et sacré, qui ne doit pas être suscité en entretenu par le mensonge. Les professeurs d'histoire sont, au fond, des professeurs de morale et de philosophie.

[...]

Le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,
Jules SIMON

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 15, n° 290, p. 562-589, p. 569-571.
C.I.O.I.P., t. 7, n° 2266, p. 207-231, p. 214-216.
R.L.A., t. 25, n° 18, p. 341-363, p. 347-349.

— 117 —

9 novembre 1872

CIRCULAIRE RECOMMANDANT D'AFFECTER UN LOCAL PARTICULIER À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES LYCÉES

Aux recteurs

Monsieur le recteur, les cours de physique et de chimie des lycées se font dans une classe spéciale, où l'on peut facilement mettre sous les yeux des élèves les objets de démonstration. Il serait vivement à désirer qu'une disposition analogue fût adoptée pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie, qui exige des cartes nombreuses, dont le déplacement n'est pas sans inconvénient. Mais la situation des fonds commande la plus sévère économie et ne permettrait pas d'effectuer en ce moment les dépenses que nécessiterait cette amélioration, si elle était généralisée.

Je vous prie, toutefois, de me faire connaître le plus tôt possible les lycées de votre ressort où il existe une classe particulière pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie et ceux dans lesquels l'appropriation de ce local n'exigerait qu'une minime dépense, à laquelle l'établissement pourrait faire face avec ses propres ressources[1].

Recevez, etc.

Le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,
Jules SIMON

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 15, n° 294, p. 769.
C.I.O.I.P., t. 7, n° 2277, p. 248.

(1) Les réponses à cette enquête font état de l'existence de 44 classes spéciales pour 79 lycées.

— 118 —

15 février 1873

CIRCULAIRE RELATIVE AU MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES LYCÉES ET LES COLLÈGES

Aux recteurs

Monsieur le recteur, un certain nombre de lycées sont encore dépourvus du matériel nécessaire pour que l'enseignement de la géographie puisse produire de bons résultats. Il importe de combler cette lacune le plus tôt possible. Je vous adresse, pour chacun des lycées de votre ressort, un tableau que vous voudrez bien me renvoyer sans délai, après l'avoir fait remplir. Je vous prie de veiller à ce que l'on indique avec la plus grande exactitude, et en détail, non seulement les objets (livres, cartes, globes) que possède l'établissement et ceux dont l'acquisition serait désirable, mais encore le nom des auteurs et la date des éditions, ainsi que le montant de la dépense à effectuer. Je vous serai également obligé de me faire parvenir, mais par un envoi spécial, des tableaux analogues pour les collèges communaux les plus importants de votre académie, qui n'auraient jusqu'ici obtenu aucune subvention pour le matériel de géographie.

Recevez, etc.

Le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,
Jules SIMON

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 16, n° 301, p. 96-97.
C.I.O.I.P., t. 7, n° 2311, p. 295.
R.L.A., t. 26, n° 5, p. 75-76.

— 119 —

14 mai 1873

CIRCULAIRE INSISTANT SUR L'UTILITÉ DES PROMENADES TOPOGRAPHIQUES POUR LES ÉLÈVES DES LYCÉES ET DES COLLÈGES

Aux proviseurs et aux principaux

Monsieur le…, dans ma circulaire du 27 septembre 1872, je vous signalais l'importance des promenades topographiques ; aujourd'hui je crois utile de vous donner sur l'application de cette partie de ma circulaire quelques indications complémentaires.

Je vous engage à apporter une attention toute particulière aux points suivants : il est essentiel de débuter par des exercices très simples sur l'orientation, de développer graduellement chez les élèves les facultés d'observation par des études et des comparaisons faites sur le terrain. C'est en examinant par eux-mêmes les divers accidents du sol, en les groupant par une vue d'ensemble, qu'ils se rendront compte de la configuration des bassins, de la formation des fleuves, etc.

Quelques études sur les voies de communication, au point de vue de leur importance stratégique, quelques simulacres de reconnaissances militaires, compléteront la série des promenades.

Les promenades devront être graduées selon l'âge, la force et le degré d'instruction des élèves.

J'attache le plus grand prix à cet exercice ; je crois qu'il est de nature à éveiller les jeunes intelligences dont l'éducation vous a été confiée, et qu'il est aussi salutaire à la bonne hygiène physique qu'à la bonne hygiène morale. Je vous prie donc d'y donner tous vos soins, et de profiter des premières belles journées de printemps pour y accoutumer vos élèves.

Vous aurez à joindre au dernier rapport hebdomadaire de chaque mois que vous envoyez au recteur un tableau spécial des promenades qui auront été faites pendant le mois. MM. les recteurs m'en adresseront le résumé pour les lycées et collèges de leur ressort.

Recevez, etc.

Le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,
Jules SIMON

➤ *C.I.O.I.P.*, t. 7, n° 2329, p. 315.

— 120 —

18 septembre 1873

INSTRUCTION RELATIVE AUX RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR CONCERNANT L'APPLICATION DES RÉFORMES INTRODUITES DANS L'ENSEIGNEMENT PAR LA CIRCULAIRE DU 27 MAI 1872[1] (extraits)

Aux proviseurs des lycées

[...]

Enfin j'inviterai cette commission à me donner son avis sur le programme d'histoire. Ce n'est pas seulement pour un prince, suivant l'expression de Bossuet, qu'il est honteux d'ignorer l'histoire. Cette ignorance ne sied à personne, parmi ceux qui ont reçu une éducation libérale. Or le programme actuel du baccalauréat ne

(1) Cf. texte 112.

comprend que les événements à partir du règne de Louis XIV, de sorte que les étudiants n'ont plus l'intérêt de l'examen (et nous savons que cet intérêt est le stimulant le plus énergique) pour étudier l'Antiquité et le Moyen Âge. La commission me dira s'il ne faudrait pas, tout en réduisant l'examen d'un autre côté, exiger des bacheliers au moins des notions sommaires sur les faits qui ont précédé le dix-septième siècle.

[…]

Le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,
A. Batbie

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 16, n° ??, p. 678-684, p. 682-683.
C.I.O.P., t. 7, n° 2343, p. 334-339, p. 338-339.

— 121 —

23 juillet 1874

NOUVEAU PLAN D'ÉTUDES POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES LYCÉES (extraits)

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête ainsi qu'il suit le programme de l'enseignement secondaire classique :

DIVISION ÉLÉMENTAIRE

Classe préparatoire

Histoire et géographie

Histoire sainte.

Récits simples : courts exposés lus par le maître et répétés de vive voix par l'élève.

Notions élémentaires de géographie générale. (Définir et faire comprendre, par des descriptions et des exemples, le sens des principaux termes de géographie physique ; indiquer sur le globe la position des continents, spécialement celle de l'Europe et de la France). Notions sur la géographie physique de la France, en insistant sur la géographie physique de la commune et du département.

[…]

Classe de huitième

Histoire et géographie

Histoire sainte.

Récits simples : courts exposés lus par le maître et répétés de vive voix par l'élève.

Géographie élémentaire des cinq parties du monde.

CLASSE DE SEPTIÈME

Histoire et géographie

Histoire sommaire de la France.

Récits simples : courts exposés lus par le maître et répétés de vive voix par l'élève.

Géographie élémentaire de la France.

PROGRAMMES D'HISTOIRE

CLASSE DE SIXIÈME

Histoire ancienne

Première partie : *Histoire de l'Orient.*

Géographie sommaire de l'ancien Orient.

Histoire primitive du monde. – Les Israélites en Égypte et dans la Terre promise. – Les juges. – Les rois. – Schisme des dix tribus. – Destruction des deux royaumes. Égypte. – Le Nil. – Principaux rois. – Monuments, mœurs et coutumes.

Assyriens et Babyloniens. – Monuments, mœurs et coutumes.

Mèdes et Perses. – Cyrus, Cambyse et Darius.

Phéniciens. – Sidon, Tyr et Carthage. – Le commerce dans l'Antiquité.

CLASSE DE CINQUIÈME

Histoire ancienne

Deuxième partie : *Histoire de la Grèce.*

Géographie de la Grèce ancienne.

Éléments de la mythologie grecque.

Temps primitifs de la Grèce. – Guerre de Troie. – L'oracle de Delphes, les jeux olympiques.

Colonies grecques. – Le commerce et les arts de l'Ionie.

Sparte. – Lycurgue.

Athènes. – L'Archontat. – Solon. – Pisistrate et ses fils. – Démosthène. Les guerres médiques.

Importance d'Athènes après les guerres médiques. – Périclès. – Éclat des lettres et des arts.

Guerre du Péloponnèse. – Les trente tyrans. – Mort de Socrate.

Importance de Sparte après la guerre du Péloponnèse. – Expédition du jeune Cyrus et retraite des Dix Mille. – Agésilas. – Traité d'Antalcidas. Importance de Thèbes. – Pélopidas. – Epaminondas.

Importance de la Macédoine. – Philippe. – Démosthène. – Alexandre le Grand. – Guerre contre les Perses. – Fondation d'Alexandrie. – Fin de l'empire des Perses. – Étendue de l'empire macédonien à la mort d'Alexandre. – Notions sommaires sur l'Inde ancienne.

Histoire sommaire de l'Égypte sous les Lagides et de la Syrie sous les Séleucides.

La ligue achéenne. – Conquête de la Grèce par les Romains.

CLASSE DE QUATRIÈME

Histoire ancienne

Troisième partie : *Histoire romaine.*

Géographie de l'Italie ancienne.

Fondation de Rome. – Les rois et le sénat. – Institutions primitives. – Éléments de la mythologie romaine.

Établissement de la république. – Les patriciens et les plébéiens. – Consuls. – Dictateurs. – Tribuns. – Comices par curies, par centuries, par tribus.

Législation des Décemvirs. – La censure. – Égalité des deux ordres : formation de la noblesse.

Guerres de Rome contre les Latins, les Gaulois, les Samnites, Pyrrhus. Organisation militaire des Romains. – Colonies romaines.

Carthage. – Première guerre punique.

Seconde guerre punique. – Annibal, Scipion.

Guerres contre la Macédoine et contre Antiochus. – Bataille de Cynoscéphales et de Pydna. – Réduction de la Macédoine, de la Grèce et du royaume de Pergame en provinces romaines.

Troisième guerre punique. – Viriathe. – Guerre de Numance. – Formation d'une province romaine dans la Gaule transalpine.

État de la République romaine après ces conquêtes. – Le domaine public et les lois agraires. – Les Gracques.

Jugurtha. – Guerre des Cimbres.

Marius et Sylla. – Extension du droit de cité à l'Italie. – Guerre contre Mithridate. – Guerre civile. – Sertorius. – Spartacus.

Pompée. Cicéron et Catilina.

Premier triumvirat : Pompée, César et Crassus. – Consulat de César. – Conquête de la Gaule. – Guerre contre les Parthes.

Guerre civile : Pharsale, Thapsus, Munda. – Dictature de César.

Deuxième triumvirat : Octave, Antoine et Lépide. – Guerres civiles. – Batailles de Philippes et d'Actium. – Fin de la République.

Auguste et les empereurs de sa famille. – Organisation du gouvernement impérial. – Bornes de l'empire. – Administration des provinces. – Commerce et routes. – Lettres et arts.

Naissance et progrès du christianisme. – Persécutions.

Luttes contre les Germains.

Les Flaviens et les Antonins. – Ruine de Jérusalem. – Conquête de la Grande-Bretagne. – Conquêtes de Trajan.

Administration et législation. – Les grands jurisconsultes.

Les empereurs syriens. – L'anarchie militaire. – Aurélien. – Probus. Dioclétien. – Constantin. Triomphe du christianisme. Fondation de Constantinople. – Changements dans le gouvernement.

Julien. – Valentinien et Valens. Commencement des invasions. – Théodose. – Partage de l'empire.

CLASSE DE TROISIÈME

Histoire de l'Europe, du cinquième à la fin du treizième siècle (395-1270)

La Gaule sous l'empire romain.

Invasion des Barbares. – Les Germains ; leurs établissements en Italie ; énumération des États qu'ils ont fondés.

Le royaume des Francs. – Clovis. – Brunehaut. – Dagobert. – Conquêtes en Germanie. – Gouvernement et institutions. – La loi salique.

Justinien. – Ses guerres. – Son œuvre législative.

Mahomet. – Conquêtes des Arabes. – Éclat de leur civilisation.

Pépin d'Héristal. – Charles Martel. – Pépin le Bref.

Charlemagne : ses guerres et son gouvernement. – Rétablissement de l'Empire.

Louis le Débonnaire. Traité de Verdun.

Charles le Chauve. – Les Normands. – Démembrement de l'empire en royaumes et de la France en grands fiefs.

Le régime féodal.

État de l'Église au dixième siècle.

L'Empire. – Othon le Grand. – La querelle des investitures. – Grégoire VII. – Innocent III et Innocent IV. – Frédéric Barberousse et Frédéric II. Conquête de l'Angleterre par les Normands. – Henri II. – La grande Charte.

Les croisades. – Le royaume de Jérusalem et l'empire latin de Constantinople.

Progrès du pouvoir royal en France. – Affranchissement des communes. – Louis VI. – Philippe-Auguste. – Guerre des Albigeois.

Règne de saint Louis.

Les arts, les lettres, les écoles aux douzième et treizième siècles ; le commerce et l'industrie.

Tableau des différents États de l'Europe en 1270.

CLASSE DE SECONDE

Histoire de l'Europe, de la fin du treizième au commencement du dix-septième siècle (1270-1610)

Géographie politique de l'Europe en 1270.

Philippe le Hardi et Philippe le Bel. – Guerres avec l'Aragon, la Flandre et l'Angleterre. – Différend avec Boniface VIII. – États généraux. – Résidence des papes à Avignon. – Condamnation des Templiers. – Institutions de Philippe le Bel.

Les trois fils de Philippe le Bel. – La loi salique. – Avènement des Valois.

Première partie de la Guerre de cent ans. – Batailles de Crécy et de Poitiers. – Les États généraux. – La Jacquerie. – Paix de Brétigny.

Charles V. – Duguesclin. – Guerres et Gouvernement. – Grand schisme d'Occident.

Charles VI. – Les Armagnacs et les Bourguignons. – Bataille d'Azincourt et traité de Troyes.

Charles VII. – Jeanne d'Arc. – Traité d'Arras. – Fin de la Guerre de cent ans.

Institutions de Charles VII.

Allemagne. – Avènement de la maison de Habsbourg. – Affranchissement de la Suisse. – Maison de Luxembourg. – La bulle d'Or. – Guerre des Hussites. – Fin du grand schisme d'Occident. – Maison d'Autriche : Maximilien.

Les Turcs en Europe. – Mahomet II. – Prise de Constantinople.

Angleterre. – Richard II. – Avènement des Lancastre. – Guerre des Deux Roses. – Avènement des Tudor. – Tableau sommaire de la constitution anglaise.

Formation du royaume d'Espagne. – Ferdinand et Isabelle. – Prise de Grenade.

Découvertes maritimes des Portugais et des Espagnols. – Christophe Colomb. – Empire portugais aux Indes. – Empire espagnol au Nouveau-Monde.

Louis IX et Charles le Téméraire. – Agrandissement du domaine royal. – Gouvernement de Louis XI.

Charles VIII et Anne de Beaujeu. – Les États généraux de 1484.

État de l'Italie à la fin du quinzième siècle. – Guerres d'Italie sous Charles VIII.

Louis XII. – Conquête du Milanais. – Expédition de Naples. – Jules II. – La ligue de Cambrai. – La sainte ligue. – Bataille de Ravenne.

François Ier. – Marignan. – Charles Quint.

Rivalité de la France et de la maison d'Autriche. – Bataille de Pavie. – Traités de Madrid et de Cambrai. – Soliman. – Henri VIII. – Traités de Crépy et d'Ardres.

Henri II. – Acquisition des Trois-Évêchés. – Abdication de Charles Quint. – Philippe II. – Bataille de Saint-Quentin. – Prise de Calais. – Paix de Cateau-Cambrésis.

Découverte et influence de l'imprimerie. – La Renaissance en Italie et en France.

La Réforme en Suisse et en Allemagne. – Zwingle et Luther. – Bataille de Muhlberg. – Paix d'Augsbourg.

La Réforme en Angleterre et en Écosse. – Henri VIII. – Édouard VI. – Marie Tudor. – Elisabeth et Marie Stuart.

La Réforme dans les Pays-Bas. – Affranchissement des Provinces Unies ; princes de la maison d'Orange. – Philippe II. – Conquête du Portugal.

La Réforme en France. – Calvin. – Guerres de religion. – François II et Charles IX. – Henri III et la Ligue.

Henri IV. – Édit de Nantes. – Traité de Vervins. – Sully. – Administration et politique de Henri IV.

État de l'Europe en 1610.

CLASSE DE RHÉTORIQUE

Courte révision de l'histoire de France, antérieure à 1610

Histoire de l'Europe depuis 1610 jusqu'à 1789

Géographie politique de l'Europe en 1610.

Louis XIII. – États généraux de 1614. – Richelieu ; sa lutte contre les protestants et contre la noblesse.

La Guerre de trente ans. – Paix de Westphalie.

Les Stuarts en Angleterre. – Révolution de 1648. – Oliver Cromwell. Minorité de Louis XIV. – Le parlement de Paris et la Fronde. – Guerre contre l'Espagne. – Traité des Pyrénées.

Gouvernement personnel de Louis XIV. – Colbert et Louvois. Conquête de la Flandre et de la Franche-Comté. – Paix d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. – Chambres de réunion ; acquisition de l'Alsace. – Révocation de l'édit de Nantes.

Révolution de 1688 en Angleterre. – Guillaume III. – Guerres de la ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne. – Traités de Ryswick, d'Utrecht et de Rastadt.

Gouvernement de Louis XIV. – Institutions et fondations. – Commerce et industrie.

Tableau des lettres, des sciences et des arts en France pendant le règne de Louis XIV.

Louis XV. – Régence du duc d'Orléans. – Système de Law. – Ministère du cardinal Fleury. – Guerre de la succession de Pologne. – Traité de Vienne.

Guerre de la succession d'Autriche et Guerre de sept ans. – Progrès du royaume de Prusse. Frédéric II. – Traité de Paris. Perte des colonies françaises.

Fin du règne de Louis XV. – Réunion de la Lorraine et de la Corse. – Suppression des parlements.

Tableau des lettres, des sciences et des arts au dix-huitième siècle. – Les économistes, les philosophes.

Lutte de la Suède et de la Russie. Charles XII et Pierre le Grand.

Catherine II. – Partage de la Pologne. – Guerres de la Russie contre la Suède et la Turquie.

Puissance maritime et coloniale de l'Angleterre. – Guerre de l'indépendance des États-Unis. – Traité de Versailles.

Louis XVI. – Turgot et Malesherbes. – Necker. – Assemblée des notables. – Convocation des États généraux.

Situation politique de l'Europe en 1789.

Classe de philosophie

*Histoire contemporaine de 1789 à 1848**

Première partie : *Histoire de 1789 à 1815.*

Géographie politique de l'Europe en 1789.

Les institutions de la France avant la Révolution : la royauté, les conseils ; les secrétaires d'État ; les parlements ; les chambres des comptes. – Les intendants ; l'administration provinciale. – La justice. – Les impôts. – Les trois ordres ; privilèges de la noblesse ; constitution du clergé ; la noblesse de robe ; les corporations industrielles ; l'état de la propriété.

Convocation des États généraux ; élection des députés ; demandes des Cahiers.

Assemblée constituante. – Réunion des trois ordres.

Constitution de 1791.

Changements opérés par la Constituante. – Abolition des privilèges. – Établissement de la royauté constitutionnelle. – Séparation des pouvoirs administratif et

* Les questions de Géographie, mentionnées au décret du 8 avril 1874 relatif au baccalauréat ès lettres, ne forment pas un programme à part pour la classe de Philosophie ; elles sont comprises dans le programme d'Histoire de cette classe.

judiciaire. – Tribunal de cassation ; jury, justice de paix. – Création des actes de l'état civil. – Nouveau système d'impôts. – Liberté de l'industrie et du commerce. – Nouvelle division administrative et centralisation.

L'Assemblée législative. – Déclaration de guerre à l'Autriche. – Le 10 août. – Campagne de 1792.

La Convention nationale. – La Commune de Paris. – Procès et mort de Louis XVI. – La Terreur. – Le Comité de salut public. – Les assignats. – Le maximum.

Le 9 thermidor. – Constitution de l'an III. – Campagnes de 1793 et 1794.

Le Directoire. – Détresse financière et agitation des partis. – Campagne de Bonaparte en Italie. – Traité de Campo-Formio. – Expédition d'Égypte.

Le 18 brumaire. – Le Consulat. – Constitution de l'an VIII. – Organisation administrative, financière et judiciaire.

Le Code civil. – Le Concordat. – L'Université. – La Banque de France.

Campagne d'Italie. – Marengo. – Traités de Lunéville et d'Amiens. – Le Consulat à vie.

L'Empire. – La Constitution impériale.

Politique intérieure de Napoléon. – Campagne d'Austerlitz. – Paix de Presbourg. – Campagne de Prusse. – Iéna. – Paix de Tilsitt. – Royaumes d'Italie, des Deux-Siciles, de Saxe, de Westphalie. – Blocus continental ; ses conséquences politiques et industrielles. – Droit des neutres. – Wagram.

État de l'Europe en 1810.

Guerre d'Espagne. – Campagne de Russie, campagne d'Allemagne, campagne de France. – Abdication de l'Empereur.

La Restauration. – Charte de 1814.

Les Cent Jours. – L'Acte additionnel. – Waterloo. – Congrès de Vienne. – Traités de 1815.

Tableau comparé des puissances européennes et de leurs colonies en 1789 et en 1815.

Deuxième partie : *Histoire sommaire des événements accomplis de 1815 à 1848.*

Règne de Louis XVIII. – Mesures économiques. – Le système protecteur en Angleterre et en France.

Mouvements en Europe. – Émancipation des colonies espagnoles. – Congrès de Vienne. – Intervention de l'Autriche en Italie, de la France en Espagne.

État des lettres, des sciences et des arts. – Influence des littératures étrangères. – Nouvelles applications de la science à l'industrie.

Règne de Charles X. – Affranchissement de la Grèce. – Prise d'Alger. – Les Ordonnances. – Révolution de Juillet.

Angleterre. – Émancipation des catholiques. – Réformes économiques : Canning, Huskisson, Robert Peel. – Union douanière en Allemagne.

Règne de Louis-Philippe. – Charte de 1830. – Lois sur l'instruction primaire et sur les travaux publics. – Développement de l'industrie. – Chemins de fer. – Progrès des sciences. – Conquête de l'Algérie (1830-1848).

Création du royaume de Belgique. – Mouvements en Europe. – Occupation d'Ancône.

En Angleterre, bill de réformes. – En Espagne et en Portugal établissement du régime constitutionnel. – Réformes du sultan Mahmoud ; Méhémet-Ali. – Progrès des Anglais et des Russes en Asie ; expédition des Anglais en Chine, guerre de l'opium. – La question d'Orient ; le traité de Londres et la Convention des détroits.

Changements territoriaux survenus en Europe et en Amérique depuis 1848. – Progrès de la colonisation européenne.

PROGRAMMES DE GÉOGRAPHIE

Classe de huitième*

Géographie élémentaire des cinq parties du monde

Révision du cours de l'année précédente.

La mer et les continents. Les océans. Les cinq parties du monde.

Europe. Configuration et limites ; mers, grands golfes et détroits ; caps, îles et presqu'îles ; principales chaînes, volcans, plateaux et grandes plaines. Bassins, fleuves et lacs. Animaux et plantes remarquables. États, capitales et villes importantes.

Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Configuration et limites ; mers, grands golfes et détroits ; caps, îles et presqu'îles ; grandes chaînes de montagnes ; fleuves et lacs. Animaux et plantes remarquables.

Principaux États avec leurs capitales ; grands ports de commerce.

Exercices à l'aide du globe terrestre, de la carte et du tableau noir.

Classe de septième

Géographie élémentaire de la France

Configuration et superficie. Mers, golfes et détroits ; caps et îles.

Frontières de terre et de mer.

Chaînes de montagnes, bassins et cours d'eau, lacs.

Définition sommaire des divisions administratives : la commune, le canton, l'arrondissement et le département.

Anciennes provinces ; départements par provinces chefs-lieux de département et villes principales.

Colonies françaises.

Description des principaux phénomènes physiques, des principales productions et des grandes manufactures du département.

Lieux et personnages célèbres du département.

Exercices au tableau noir et sur la carte.

---

* Le Programme sommaire de Géographie de la Classe préparatoire se trouve au Plan d'Études (p. 479).

CLASSE DE SIXIÈME

Géographie de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie

Notions générales sur le globe. (Montrer et faire comprendre, à l'aide du globe, ce qu'on entend par axe, pôles, équateur, méridiens, parallèles, longitude, latitude, tropiques, cercles polaires, zones, points cardinaux.) – Mappemonde et cartes géographiques.

La mer : superficie ; les marées ; décrire les cinq océans ; la Méditerranée et le monde connu des anciens.

Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Géographie physique ; configuration et dimensions ; mers, îles, caps, détroits. – Chaînes de montagnes, plateaux et grandes plaines ; fleuves, rivières, lacs.

Énumération des États et de leurs capitales, villes importantes et grands ports de commerce.

Possessions des Européens. – Principaux voyages de découvertes.

Démonstrations et exercices au tableau noir et sur la carte murale. Cartes dessinées par les élèves.

CLASSE DE CINQUIÈME

Géographie de l'Europe (moins la France)

Configuration, limites et dimensions de l'Europe ; mers qui la baignent ; golfes, détroits, îles, presqu'îles, caps.

Relief du sol. Chaînes de montagnes, volcans, plateaux et grandes plaines. Description des principales chaînes (altitude, sommets, neiges éternelles, cols, vallées, avalanches, glaciers, torrents, plantes et animaux caractéristiques).

Eaux. Versant de la Caspienne et de la Méditerranée ; versant de l'Atlantique et de l'Océan glacial. Description des fleuves les plus importants. Lacs et régions marécageuses.

Les États de l'Europe (moins la France) ; leurs capitales, leurs grandes divisions et leurs villes principales.

Démonstrations et exercices au tableau noir et sur la carte murale. Cartes dessinées par les élèves.

CLASSE DE QUATRIÈME

Géographie de la France

Configuration et dimensions de la France ; superficie ; longitudes et latitudes extrêmes.

Mers et côtes ; golfes, îles, presqu'îles, caps, dunes, falaises, plages, côtes rocheuses, marais salants, lagunes, principaux ports.

Frontières de terre et de mer ; pertes territoriales de la France en 1871. Relief du sol. Chaînes de montagnes, massifs et plateaux, altitude, neiges éternelles, glaciers, torrents, dômes et puys, ports et cols, routes, tunnels.

Eaux. Versants et bassins ; fleuves et leurs affluents ; canaux, lacs, étangs, marais.

Climat et principales productions.

Géographie politique. Anciennes provinces avec leurs capitales départements par provinces et départements par bassins ; leurs chefs-lieux ; autres villes importantes.

Principales lignes de chemin de fer.

Possessions coloniales de la France.

Démonstrations et exercices au tableau noir et sur la carte murale. Cartes dessinées par les élèves. Lecture de la carte de l'État-major étude complétée, si possible, par des excursions sur le terrain.

CLASSE DE TROISIÈME

Géographie physique, politique et économique de l'Europe (moins la France)

Configuration de l'Europe. Longitudes et latitudes extrêmes.

Mers qui la baignent ; golfes et détroits ; îles, presqu'îles et caps, description des côtes.

Constitution géologique du sol ; système orographique : chaînes et massifs, principaux sommets, plateaux et plaines.

Direction générale des eaux. Bassins, fleuves, rivières, lacs.

Lignes isothermes, climats maritimes et climats continentaux, vents et pluies.

Races, langues, religions.

États du nord-ouest (moins la France)

Îles Britanniques. – Résumé rapide de la géographie physique. Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; grandes divisions ; villes principales.

Agriculture (céréales, cultures industrielles, prairies, bétail). Pêche. Mines (houille, fer). Industries métallurgiques, industries textiles. Canaux, chemins de fer. Navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. Marine et armée. Budget et dette. Population.

Possessions en Europe. Colonies.

Pays-Bas. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; provinces villes principales.

Agriculture (digues et polders). Pêche. Canaux, chemins de fer. Navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. Population. Colonies.

Grand-Duché de Luxembourg. Mines et commerce. Gouvernement et administration.

Belgique. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; provinces. Villes principales.

Agriculture. Mines. Grandes industries. Canaux, chemins de fer. Commerce.

Gouvernement et administration. Population.

États du centre

Allemagne. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites. Royaume de Prusse et ses provinces anciennes et nouvelles. États secondaires. Villes principales.

Agriculture. Pêche. Mines. Industries métallurgiques, industries textiles. Canaux, chemins de fer. Navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. Confédération germanique de 1815, Zollverein, confédération de l'Allemagne du nord de 1866, empire allemand de 1871. Armée, marine et finances. Population.

Autriche-Hongrie. – Résumé rapide de la géographie physique. Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; provinces et pays. Villes principales.

Agriculture. Mines. Industries. Chemins de fer. Navigation fluviale et maritime. Commerce.

Gouvernement et administration. Armées et finances. Population. Races et langues.

Suisse. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; cantons allemands, français et italiens. Villes principales.

Agriculture. Industrie. Voies de communication. Commerce. Gouvernement et administration. Population.

États du sud.

Portugal. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; ancienne division par provinces. Villes principales.

Agriculture. Industrie. Commerce.

Gouvernement et administration. Population. Colonies.

Espagne. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; ancienne division par royaumes et provinces. Villes principales.

Agriculture. Mines. Industrie. Voies de communication. Commerce. Gouvernement et administration. Population. Colonies.

République d'Andorre.

Italie. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; ancienne division par États, superficie, configuration et limites ; pays et provinces. Villes principales.

Agriculture. Mines. Industrie. Chemin de fer. Navigation. Commerce. Gouvernement et administration. Armée et finances. Population.

République de San Marin.

Grèce. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites. Terre ferme, archipel et îles Ioniennes. Villes principales.

Agriculture. Navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. Population.

Turquie d'Europe. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites de l'empire ottoman en Europe, en Asie et en Afrique.

Grandes divisions de la Turquie d'Europe continentale ; Archipel et Candie. Villes principales.

Agriculture. Navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. Population, races et religions.

Principautés de Roumanie, de Serbie et du Monténégro. – Résumé rapide de la géographie physique.

Villes principales.

Agriculture. Navigation du bas Danube. Commerce.

Gouvernement et administration. Population.

Russie. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites de l'empire russe en Europe et en Asie.

Grandes régions de la Russie d'Europe. Villes principales.

Agriculture. Pêche. Mines. Industries. Chemin de fer. Navigation intérieure et maritime. Commerce.

Gouvernement et administration. Armée, marine et finances. Population.

Suède et Norvège. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; grandes divisions, villes principales.

Agriculture. Pêche. Mines. Canaux et chemins de fer. Navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. Population.

Danemark. – Résumé rapide de la géographie physique.

Formation territoriale ; superficie, configuration et limites ; villes principales.

Agriculture. Chemins de fer. Navigation. Commerce.

Gouvernement et administration. Population.

Islande. Faeroë et colonies.

Résumé comparatif. – Superficie comparée des États. Richesse comparée des nations. Mesures, poids et monnaies. Densité des populations. Forces militaires.

Démonstrations et exercices au tableau noir et sur la carte murale. Cartes dessinées par les élèves.

CLASSE DE SECONDE

Géographie, physique, politique et économique de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie

Géographie générale.

La Terre : sa forme et son double mouvement. Axe, pôles, équateur, méridiens, parallèles, longitude, latitude, zones. Points cardinaux, rose des vents, boussole, pôles magnétiques, déclinaison. Saisons. Globe et planisphère. Construction des cartes géographiques.

Les continents ; la mer ; marées, courants. Océans et mers secondaires.

L'atmosphère : vents, moussons, ouragans, pluie, lignes isothermes, climats.

Grandes chaînes de montagnes, plateaux et plaines ; principaux fleuves. Notions sommaires sur la distribution des minéraux, des végétaux et des animaux.

Les races humaines.

Asie

Mers, îles, caps, presqu'îles et côtes. Relief du sol : plateaux, chaînes de montagnes, terrasses, plaines, steppes, déserts. Fleuves et lacs. Climat. Races. Principales langues et religions.

Régions naturelles. États. Possessions et colonies européennes. Villes principales.

Productions et commerce de l'Asie occidentale ; Échelles du Levant, routes de caravanes. Productions et commerce du Turkestan et de Sibérie. Agriculture, industrie, commerce, population et civilisation de la Chine et du Japon. Productions agricoles et minérales, commerce, chemins de fer et ports de l'Inde et de l'Indo-Chine.

Afrique

Mers, îles, caps, ; isthme de Suez. Relief du sol : plateaux, chaînes de montagnes, terrasses, plaines, déserts. Fleuves et lacs. Climat. Les grands voyages de découvertes de l'Europe contemporaine.

Régions. États. Colonies européennes. Grandes villes. Aperçu sommaire des races, des religions et de populations

Productions et commerce de la vallée du Nil, de la côte de la Méditerranée, de la côte Atlantique, du Cap et de la côte de l'océan Indien et du Soudan. Routes des caravanes. Chemins de fer. Canal de Suez.

Amérique du Sud

Mers, détroits, îles, caps, côtes ; isthme de Panama. Aperçu de la constitution géologique. Relief du sol : chaînes, plateaux, terrasses, plaines. Fleuves et rivières, lacs. Climat.

Races indigènes, créoles ; langues et religions. Formation territoriale, constitution et population des États.

Empire du Brésil et républiques d'origine espagnole ; colonies européennes. Villes principales.

Agriculture, guano, mines. Voies de communication (chemin de fer de Panama). Commerce. Relations avec l'Europe.

Terres polaires du sud. Voyages et découvertes.

Amérique du Nord

Mers, golfes, détroits, îles, presqu'îles, caps, côtes ; isthme. aperçu de la constitution géologique. Relief du sol : montagnes, plateaux, terrasses, plaines. Fleuves et rivières, lacs. Climat.

Antilles. Colonies européennes et États indépendants ; population, villes principales, agriculture et commerce.

Amérique centrale et Mexique. Formation territoriale, constitution et population des États, langues et religion, villes principales, agriculture, mines et commerce.

États-Unis. Origine et formation territoriale ; constitution ; États et territoires ; population, langues, religions, villes principales. agriculture, mines, industrie. Voies de communication. Commerce. Relations avec l'Europe.

Confédération canadienne et possessions anglaises du nord de l'Amérique. Constitution, population, langues, religions, villes principales. Agriculture ; chasse, mines. Voies de communication. Commerce.

Terres polaires du Nord. Groenland. Passage nord-ouest et mer polaire principaux explorateurs.

Océanie

Malaisie. Groupes d'îles. Mers et détroits. Moussons. Chaînes de montagnes et volcans. Climat.

Populations et royaumes indigènes. Indes néerlandaises et autres Colonies européennes. Grands ports.

Productions agricoles et minérales. Commerce.

Australasie. Continent australien et Australie. Îles et archipels. Mers, golfes, détroits, récifs madréporiques. Montagnes, cours d'eau, lacs. Climat. Explorations dans l'intérieur de l'Australie.

Populations indigènes, races. Colonies anglaises et leur constitution politique. Nouvelle-Calédonie. Progrès de la population européenne. Grandes villes.

Agriculture, mines, commerce, civilisation.

Polynésie. Groupes d'îles ; volcans. Climat.

Populations indigènes ; royaumes d'Hawaii, Taïti et les îles Marquises.

Navigation et commerce. Missions chrétiennes.

Résumé comparatif. Relations commerciales des cinq parties du monde. Grandes lignes de navigation à vapeur et de télégraphie électrique.

Démonstration et exercices sur le globe, au tableau noir et sur les cartes murales. Cartes dessinées par les élèves.

CLASSE DE RHÉTORIQUE

Révision sommaire des notions générales de géographie et des grandes divisions du globe

Géographie physique, politique, administrative et économique de la France et de ses possessions coloniales.

Configuration et étendue de la France. Mers, golfes, détroits, presqu'îles, caps, côtes.

Constitution géologique du sol : système orographique ; description des Alpes, du Jura, des Vosges, des Cévennes, du Massif central, des Pyrénées, etc. ; plateaux et plaines ; altitudes moyennes des principales régions.

Régime des eaux. Terrains perméables et imperméables, sources. Bassins, fleuves et rivières. Lacs et étangs.

Climat : influence de l'Océan, de la Méditerranée et des montagnes. Vents dominants. Pluie.

Frontières de terre. Défenses naturelles et places fortes de la France et des pays limitrophes. Ports militaires.

Étendue et grandes divisions de la Gaule avant et sous la domination romaine. Grands fiefs. Formation territoriale du royaume de France. Langue et nationalité françaises.

Provinces et gouvernements. Anciennes divisions administratives et judiciaires.

Départements : organisation en 1790 ; modifications survenues depuis cette époque.

Administration des communes, cantons, arrondissements et départements.

Administration centrale. Travaux publics. Agriculture et commerce. Armée : divisions militaires. Marine et colonies : arrondissements maritimes. Finances : budget, dette, contributions directes et indirectes, douane, etc. Justice de paix, tribunaux de première instance, cour d'appel, cour de cassation. Instruction publique :

académies universitaires. Institut. Cultes : archevêchés et évêchés, consistoires. Organisation politique.

Agriculture : zones de culture ; régions agricoles. Rapports de l'agriculture avec la géologie et le climat.

Pêche côtière. Carrières et mines : rapports avec la géologie. Industries métallurgiques. Industries chimiques. Industries alimentaires. Industries textiles, etc. Rapports des diverses industries avec l'agriculture et avec les mines.

Commerce. Voies de communication : routes, canaux, chemins de fer, postes, télégraphes. Importance des transports à l'intérieur. Navigation fluviale et maritime. Poids et mesures. Monnaies. Importation et exportation. Principaux centres de commerce et grandes villes.

Population : densité. Mouvements de la population.

République d'Andorre et principauté de Monaco.

Possessions coloniales de la France.

Algérie : côtes, relief du sol, cours d'eau ; départements, villes principales, produits de l'agriculture, des forêts et des mines ; commerce chemins de fer ; populations ; colonisation ; administration.

Sénégal, etc. : description physique et productions du Sénégal et de Gorée ; comptoirs de la côte occidentale d'Afrique, etc.

La Réunion, Sainte-Marie de Madagascar, Mayotte, etc. : description physique, productions, commerce.

Établissements français dans l'Inde et la Cochinchine : description physique, productions, commerce ; protectorat du Cambodge.

Nouvelle-Calédonie, Taïti et îles Marquises : description physique, ressources du sol, colonisation ; établissements pénitenciers.

Guyane : description et ressources du sol.

Martinique, Guadeloupe, etc. : sol, productions, commerce.

Saint-Pierre et Miquelon : banc de Terre-Neuve et pêche de la morue.

Administration des colonies.

Démonstration et exercices au tableau noir et sur les cartes murales. Cartes dessinées par les élèves.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Les questions de géographie sont comprises dans le programme d'histoire[1].

Le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts
DE CUMONT.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 170, n° 338, p. 477-550, p. 479-526.
R.L.A., t. 27, n° 18, p. 19,20, 21, p. 294-378, p. 294-295, p. 338-354.

(1) Sur le programme de géographie, cf. Jules Gautier, « Revue de quinzaine » dans R.E.S.E.S., 1896, t. 32, p. 241-254, p. 246-248.

— 122 —

25 juillet 1874

DÉCRET PORTANT RÈGLEMENT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE POUR LES EXAMENS DU BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (extraits)

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts ;

Vu les articles 16 et 19 du décret du 17 mars 1808 ;

Vu l'article 14 de la loi du 14 juin 1854 ;

Vu le décret du 27 novembre 1864 ;

Vu le décret du 9 avril 1874 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique ;

Le Conseil d'État entendu,

[...]

Art. 8. — Les épreuves orales de la première série consistent en une explication d'auteurs et en interrogations.

[...]

Les interrogations portent : 1° sur les parties de l'histoire et de la géographie enseignées en rhétorique dans les lycées[1] ; 2° sur les principales notions de rhétorique et de littérature classique.

Art. 10. — Les épreuves orales de la seconde série consistent en interrogations : 1° sur les parties de la philosophie, de l'histoire et de la géographie, enseignées dans la classe de philosophie des lycées1 ; 2° sur les sciences dans la limite du plan d'études des lycées pour les classes des lettres ; 3° sur une langue vivante.

[...]

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 17, n° 339, p. 552-555, p. 553.

— 123 —

25 juillet 1874

RÈGLEMENT POUR LE BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête :

[...]

(1) Cf. texte 120.

Art. 15. — La durée des épreuves orales dans chaque série d'épreuves est d'une demi-heure pour chaque candidat.

Art. 16. — Les diverses épreuves du baccalauréat ès lettres donnent lieu à des suffrages qui sont distribués de la manière suivante :

Première série

[...]

Interrogation sur l'histoire 1

Interrogation sur la géographie 1

Deuxième série

[...]

Interrogation sur l'histoire et la géographie 1

[...]

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,
De Cumont.

1. Sur un total de 8 suffrages (2 pour les épreuves écrites, 6 pour les épreuves orales).
2. Sur un total de 9 suffrages (3 pour les épreuves écrites, 6 pour les épreuves orales).

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 17, n° 339, p. 555-560, p. 558.

— 124 —

17 août 1874

CIRCULAIRE RELATIVE À L'APPLICATION DU NOUVEAU PLAN D'ÉTUDES DES LYCÉES, PRESCRIT PAR ARRÊTÉ DU 23 JUILLET 1874 (extraits)

Aux recteurs,

Monsieur le recteur, j'ai eu l'honneur de vous adresser, pour être transmis à MM. les inspecteurs et à MM. les proviseurs de votre ressort académique, les programmes de l'enseignement secondaire classique (classes de lettres).

[...]

Vous avez pu constater, monsieur le recteur, que le Plan d'études est conservé dans son ensemble depuis la classe préparatoire jusqu'à la classe de philosophie ; mais quelques programmes ont été remaniés ou constitués ; les matières à étudier dans les grammaires ont été déterminées de manière précise ; la liste des textes qui doivent servir aux explications a été augmentée. Je crois devoir appeler particulièrement votre attention sur les principales modifications et révisions que j'ai arrêtées par avis du Conseil supérieur.

[...]

Histoire. – L'ensemble du programme d'histoire est maintenu avec quelques simplifications, mais les limites des cours sont changées à partir de la troisième. Dans cette classe le cours s'arrête à 1270 (mort de saint Louis), au lieu de 1328 (avènement des Valois). On a ajouté : l'état de l'Église au dixième siècle ; les arts, les lettres, les écoles, aux douzième et treizième siècles.

Le cours de seconde commence en 1270 pour finir en 1610 (mort de Henri IV), au lieu de commencer en 1328 et de finir en 1643 (mort de Louis XIII).

Le cours de rhétorique s'ouvre en 1610 pour finir en 1789, au lieu de commencer en 1643 et de finir en 1815. Il est précédé d'une révision sommaire des temps de l'histoire de France antérieurs à 1610, pour qu'il y ait identité entre l'enseignement de la rhétorique et les examens du baccalauréat ès lettres (première partie) ; le Conseil supérieur, dans l'intérêt des études, a insisté sur cette identité, qu'assure désormais le décret rendu le 25 juillet dernier sur le baccalauréat ès lettres[1].

Le programme de l'Histoire contemporaine en philosophie s'ouvre par une étude aussi précise que possible des diverses institutions antérieures à la Révolution. La première période s'arrête à 1815 ; la seconde ne doit présenter ici qu'un récit sommaire des événements accomplis de 1815 à 1848.

Le programme écarte avec soin tout ce qui pourrait soulever des controverses ; il donne aux élèves des notions indispensables sur les faits et les questions économiques qui occupent une si grande place dans le temps actuel.

Dans les divers programmes, pour alléger l'enseignement, on a retranché quelques questions d'un intérêt secondaire ; le professeur restera libre de les traiter s'il en a le temps ; quelques autres sont indiquées comme devant être traitées d'une façon très sommaire. On a donné une plus grande place à l'histoire des institutions ; on a cru important de montrer aux élèves comment les divers peuples qui passent sous leurs yeux sont gouvernés ; on a voulu leur faire connaître ce qu'est une société, ce qu'est la nature humaine, et quel est le jeu des institutions. On s'est aussi préoccupé d'enseigner aux élèves ce qui concerne la civilisation, les arts et les sciences, le commerce et le travail industriel, aux différentes époques et dans les différentes sociétés.

L'enseignement de l'histoire, dans son ensemble, reste ce qu'il était. Les professeurs comprendront la nécessité de réduire un peu les récits de guerre, afin de donner une part de leur temps à l'histoire intérieure des sociétés. Ils n'auront pas à élever leur enseignement au-dessus du niveau moyen de l'intelligence de chaque élève. Les faits qui sont relatifs aux institutions, aux usages, au commerce, à la vie intellectuelle, peuvent être compris des plus jeunes de nos élèves, et les intéresseront d'autant plus que le professeur les présentera avec plus de netteté. Ce sont les généralités vagues qui leur échappent, qui les rebutent, ou qui ne leur laissent que des idées fausses.

(1) Cf. texte 123.

Géographie. – Les programmes de géographie reproduisent les divisions et presque tous les détails du programme mis à l'essai en 1872[1] et appliqué depuis cette époque ; on y insiste sur la nécessité de décrire les grands phénomènes de la nature et de faire connaître les productions caractéristiques des contrées, la richesse des États et leur organisation politique.

Classes élémentaires. Le professeur doit faire un cours très sommaire et très simple, faire apprendre peu de noms propres, mais s'appliquer à bien fixer cette nomenclature dans la mémoire des enfants par des descriptions, par des récits et par l'étude de la carte. Pour enseigner comme pour interroger, il doit se servir continuellement des cartes murales, sur lesquelles il montrera lui-même les lieux, ou les fera montrer par ses élèves.

Classes de grammaire. Le professeur doit reprendre entièrement, mais d'une manière plus complète, les matières une première fois abordées dans les classes élémentaires. Dans ces premières classes, le but avait été d'ouvrir les intelligences aux premières notions de la géographie ; dans les classes de grammaire, le but est de faire apprendre la géographie physique d'une manière précise, et de donner en même temps les premières notions de géographie politique. Le professeur s'appliquera à rendre l'enseignement intéressant ; il ne se bornera jamais à des séries de noms apprises par cœur ; mais il décrira les montagnes, les fleuves, les contrées, de manière à attacher aux faits les plus importants quelque récit qui captive l'attention ou quelque trait particulier qui les caractérise.

Classes d'humanités. Les élèves, en entrant dans les classes d'humanités, doivent savoir la géographie physique ; cependant le professeur doit y revenir encore, soit pour en raviver le souvenir, soit pour y ajouter de nouveaux développements, qui auraient dépassé le niveau des intelligences dans les classes de grammaire. Il ne faut pas oublier que la géographie physique est le fonds principal sur lequel reposent toutes les autres connaissances géographiques, et sans lequel elles sont vagues et inintelligibles. Il traitera de la géographie politique avec plus de détails que dans les classes de grammaire, et il ajoutera pour la première fois des notions de géographie économique ; il insistera plus ou moins, selon l'importance des régions et des États, sur les produits de l'agriculture et des mines, sur les grandes industries et les voies de commerce, sur la formation territoriale et l'organisation administrative, sur la population et les ressources financières et militaires, sans jamais se perdre dans les détails de la statistique.

(1) Cf. texte 118.

Dans les classes de grammaire et d'humanités aussi bien que dans les classes élémentaires, les leçons données et les interrogations faites devant la carte murale, des tracés très simples exécutés au tableau noir et des cartes dessinées par les élèves sont les conditions nécessaires d'un bon enseignement.

[...]

Le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,
De Cumont.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 17, n° 340, p. 602-609, p. 604-605.
C.I.O.I.P., t. 7, n° 2396, p. 414-420, p. 416-418.
R.L.A., t. 17, n° 18, p. 303-308, p. 304-306.

— 125 —

31 mai 1880

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. PREMIÈRE SESSION DE 1880. DISCOURS DU MINISTRE (extrait)

La première session du nouveau Conseil supérieur de l'Instruction publique s'est ouverte le 31 mai, à dix heures, sous la présidence du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts[1], qui a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Quant au plan d'études, les nouveautés portent sur la distribution des études historiques, sur le programme des sciences, sur l'enseignement des langues classiques.

J'ose dire que vous ratifierez sans peine le plan des études d'histoire, largement et logiquement refondu dans le sens d'une pénétration plus profonde et plus rationnelle de l'histoire nationale, envisagée surtout comme l'histoire des institutions dont la France moderne est sortie, en mettant, comme il convient, sur le second plan le luxe fastidieux des dates et des noms.

➤ *A.N.* F*[17]3200, P.V. C.S.I.P., 31 mai 1880.
B.A.I.P. (N.S.), t. 23, n° 453, p. 549-553, p. 551.
R.L.A., t. 33, n° 17, p. 337-340, p. 338-339.

(1) Jules Ferry.

— 126 —

2 août 1880

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE. PLAN D'ÉTUDES ET PROGRAMMES (extraits)

Le Ministre Secrétaire d'état au département de l'Instruction publique et des beaux-arts,

Vu les arrêtés des 24 et 25 mars 1865,

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête ainsi qu'il suit le plan d'étude et les programmes de l'enseignement secondaire classique dans les lycées et les collèges (classe des lettres) :

Plan d'études

DIVISION ÉLÉMENTAIRE

CLASSE PRÉPARATOIRE

Histoire et géographie

Deux heures

Biographie des hommes célèbres des temps anciens et modernes

Petits récits faits par le maître et répétés de vive voix par l'élève

Deux heures

Notions élémentaires de géographie générale : définir et faire comprendre, par des descriptions et des exemples, le sens des principaux termes de géographie physique ; indiquer sur le globe et au tableau la position des continents et spécialement celle de l'Europe et de la France. Notions sur la géographie physique de la France, en insistant sur celle de la commune et du département.

[...]

CLASSE DE HUITIÈME (9 ans)

Histoire et géographie

Deux heures

Histoire sommaire de la France, jusqu'à l'avènement de Henri IV.

Récits simples ; courts exposés faits par le maître et répétés de vive voix par l'élève.

Deux heures

Géographie élémentaire des cinq parties du monde.

Principaux voyages de découvertes. Grands navigateurs.

CLASSE DE SEPTIÈME (10 ans)

Histoire et géographie

Deux heures

Histoire de la France, depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à nos jours.

Exposés faits par le maître et reproduits par l'élève, de vive voix ou par écrit.

Deux heures

Géographie élémentaire de la France

[...]

DIVISION DE GRAMMAIRE

CLASSE DE SIXIÈME (11 ans)

Histoire et géographie

Deux heures

Histoire ancienne des peuples de l'Orient. Géographie ancienne.

Une heure

Histoire générale de l'Europe et du bassin de la Méditerranée.

[...]

CLASSE DE CINQUIÈME (12 ans)

[...]

Histoire et géographie

Deux heures

Histoire de la Grèce ancienne. Géographie ancienne

Une heure

Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie

[...]

CLASSE DE QUATRIÈME (13 ans)

Histoire et géographie

Deux heures

Histoire romaine

Une heure

Géographie de la France

DIVISION SUPÉRIEURE

CLASSE DE TROISIÈME (14 ans)

Histoire et géographie

Trois heures

Histoire de l'Europe et particulièrement de la France, de 395 à 1270. – On insistera sur les institutions.

Une heure

Géographie physique, politique et économique de l'Europe (moins la France)

CLASSE DE SECONDE (15 ans)

Histoire et géographie

Trois heures

Histoire de l'Europe et particulièrement de la France, de 1270 à 1610. – On insistera sur les institutions.

Une heure

Géographie physique, politique et économique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie.

Étude générale des voies de communication de terre et de mer.

Indication des grands centres de production et de commerce.

CLASSE DE RHÉTORIQUE (16 ans)

Histoire et géographie

Quatre heures

Histoire de l'Europe et particulièrement de la France, de 1610 à 1789.

Géographie physique, politique, administrative et économique de la France et de ses possessions coloniales.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Histoire

Trois heures

Histoire de France et histoire contemporaine, depuis 1789 jusqu'à la constitution de 1875.

Programmes

DIVISION ÉLÉMENTAIRE

CLASSE PRÉPARATOIRE

Histoire

Biographies d'hommes illustres des temps anciens et modernes

Pour répondre au programme, le professeur choisira dans les temps anciens et modernes :

Soit des hommes d'État, législateurs, fondateurs d'empire, tels que : Solon, Périclès, Auguste, Constantin, Charlemagne, Mahomet, Pierre le Grand, Washington ;

Soit des hommes de guerre, tels que : Alexandre, Annibal, César, Condé, Turenne, Napoléon Ier ;

Soit des orateurs ou des écrivains, tels que : Démosthène, Cicéron, Virgile, Dante, Shakespeare, Corneille, Voltaire, Mirabeau ;

Soit des artistes, tels que : Raphaël, Michel-Ange, Nicolas Poussin ;

Soit des explorateurs, tels que Christophe Colomb, Vasco de Gama, Cook, La Pérouse, Livingstone ;

Soit des inventeurs ou des savants tels que : Gutenberg, Bernard Palissy, Galilée, Papin, Watt, Franklin, Lavoisier, Ampère, Cuvier, Arago.

Le professeur reste d'ailleurs maître de la disposition et du choix de ses sujets. Il agit d'après son expérience et d'après la nature d'esprit des élèves auxquels il s'adresse. On a voulu seulement montrer, par les indications ci-dessus, les principes qui semblent le mieux correspondre aux conditions d'un enseignement qui doit rester élémentaire et facilement accessible.

On a pensé qu'il était bon de supprimer les biographies où la légende tient une place prépondérante. Il faut sans doute que le détail anecdotique et vivant domine, mais à condition qu'il offre les caractères de la vérité historique.

C'est en vertu de ces considérations qu'on n'a pas indiqué de biographies pour l'histoire ancienne de l'Orient ; le professeur donnera sur les civilisations primitives des idées plus utiles et plus justes, et il intéressera autant les élèves, en décrivant quelques-uns des grands monuments de l'Égypte ou de la Babylonie, temples, palais, pyramides, hypogées, ou bien en racontant quelques épisodes des voyages anciens.

L'enseignement, pour être vraiment fécond, doit, tout en restant très simple, faire connaître surtout aux enfants les personnages dignes de servir d'exemple, et ceux qui ont le plus collaboré aux progrès de l'humanité.

Géographie

Notions élémentaires de géographie générale : définir et faire comprendre, par des descriptions et des exemples, le sens des principaux termes de géographie physique ; indiquer, sur le globe et au tableau, la position des continents et spécialement celle de l'Europe et de la France. Notions sur la géographie physique de la France, en insistant sur la géographie physique de la commune et du département :

1° Position et plan de la ville. – Environs de la ville. – Exercices de dessin à propos du plan de la ville. – Le département. – Moyens de communication.

Carte de France : position, étendue, configuration, principaux fleuves, grandes villes.

2° Le globe : répartition des terres et des mers. – Océan, mer, golfe, détroit, continent, partie du monde, île, archipel, isthme, cap, montagne, volcan, glacier, bassin de fleuve, delta. Position des continents et spécialement de l'Europe et de la France.

3° Forme, dimensions et mouvements de la terre. – Horizon, points cardinaux, pôles, équateur.

(Définitions et descriptions simples ; exemples empruntés autant que possible aux lieux dans lesquels vit l'écolier ; éléments de dessin géographique à l'aide du globe terrestre, de la carte et du tableau noir.)

Pendant cette première année, le but de l'enseignement géographique n'est pas de donner à l'enfant une longue énumération de noms de lieux, mais de l'habituer à l'usage des termes géographiques et des instruments d'étude, tels que globe, cartes, plans, dont la lecture sera l'exercice fondamental de la classe.

CLASSE DE HUITIÈME

Histoire

Histoire de la France jusqu'à Henri IV

Les anciens Gaulois. – Conquête de la Gaule par les Romains. Jules César, Vercingétorix. Les grandes villes de la Gaule romaine. Le christianisme en Gaule.

Invasion des Barbares. – Les Francs en Gaule. Clovis. Frédégonde et Brunehaut. Dagobert.

Pépin d'Héristal. – Charles Martel. Pépin le Bref.

Charlemagne. – Ses guerres. Son couronnement à Rome.

Louis le Pieux. – Le traité de Verdun. Charles le Chauve. Les Normands.

Démembrement de la France en grands fiefs. – Les premiers Capétiens. Les Croisades.

Affranchissement des communes. – Louis VI. Louis VII et Suger. Philippe-Auguste. Bataille de Bouvines. Croisade contre les Albigeois.

Règne de saint Louis. – Les monuments religieux et militaires.

Philippe le Bel. – Boniface VIII et les Templiers.

Les Valois. – La guerre de Cent ans. Étienne Marcel.

Charles V et Duguesclin. – Charles V1. Les Armagnacs et les Bourguignons.

Charles VII. – Jeanne d'Arc. Jacques Cœur. Fin de la guerre de Cent ans.

Louis XI et Charles le Téméraire.

Charles VIII et Louis XII. – Guerres d'Italie.

François Ier. – Lutte de François Ier et de Charles-Quint. La Renaissance

La Réforme et les guerres de religion. – Henri II. Charles IX. La Saint-Barthélemy.

Fin des guerres de religion. Henri III et la Ligue. Avènement de Henri IV. L'édit de Nantes.

Géographie

Géographie élémentaire des cinq parties du monde.
Principaux voyages de découvertes. Grands navigateurs

La mer et les continents ; les océans. – Les cinq parties du monde – Les régions polaires.

Europe, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. – Configuration et limites : mers, grands golfes et détroits, caps, îles, presqu'îles. – Grandes chaînes de montagnes. – Fleuves et lacs. – Animaux et plantes remarquables. – Principaux États avec leurs capitales. – Grands ports de commerce et villes importantes.

Voyages et découvertes de Marco-Polo, Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan, Cook, Lapérouse, Dumont d'Urville, Parry, Livingstone.

CLASSE DE SEPTIÈME

Histoire

Histoire de France depuis l'avènement d'Henri IV jusqu'à nos jours

Henri IV et Sully. – Minorité de Louis XIII.

Richelieu. – Lutte contre les protestants. Guerre de Trente ans.

Louis XIV – Mazarin. Traités de Westphalie et des Pyrénées.

Colbert et Louvois. – Guerres de Louis XIV. Traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue.

Fin du règne de Louis XIV. – Révocation de l'édit de Nantes. – Guerres de la ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne. – Les écrivains, les savants et les artistes du siècle de Louis XIV.

Règne de Louis XV. – Le duc d'Orléans et le cardinal de Fleury. Guerres de la succession de Pologne, de la succession d'Autriche et guerre de Sept ans. Les grands écrivains du XVIIIe siècle.

Louis XVI. – Turgot et Malesherbes. État de la France en 1789.
La Révolution française. – Assemblées constituante et législative.
La Convention. La République. Guerres de la République, Paix de Bâle.
Le Directoire. – Campagne d'Italie. Expédition d'Égypte. 18 brumaire.
Le Consulat. – Paix de Lunéville et d'Amiens.
L'Empire. – Austerlitz, Iéna, Friedland.
Guerres d'Espagne, de Russie, d'Allemagne et de France. Chute de l'Empire.
Les deux Restaurations. – Louis XVIII. Charles X.
Règne de Louis-Philippe. – Conquête de l'Algérie. République de 1848.
Le second Empire. – Guerres de Crimée et d'Italie. Guerre de 1870
La troisième République. – La Constitution de 1875.

Géographie

Géographie élémentaire de la France

Configuration, dimensions et superficie.

Description des côtes, mers, golfes, détroits, caps, îles ; principaux ports ; ports militaires et ports de commerce.

Frontières de terre : la frontière de l'Est avant et depuis 1871.

Description des montagnes : Alpes, Jura, Vosges, Cévennes et Massif central, Pyrénées. – Chaînes (sommets et cols), plateaux, grandes plaines.

Les grands bassins : Rhône, Garonne, Loire, Seine, Somme, Escaut, Meuse et Rhin.

Anciennes provinces : départements par provinces, chefs lieux, villes principales.

Étude particulière du département et de la province : description physique ; curiosités naturelles ; principales productions ; grandes manufactures ; lieux et personnages célèbres.

(Éléments de dessin géographique à l'aide de la carte et du tableau noir.)

DIVISION DE GRAMMAIRE

CLASSE DE SIXIÈME

Histoire ancienne

Première partie. – Histoire de l'Orient

Monde connu des anciens.

Description de l'ancienne Égypte. – Le Nil. L'ancien empire. Le moyen empire. Invasion des Pasteurs. Le nouvel empire. Monuments, religion, mœurs et coutumes. Les systèmes d'écriture. Les découvertes de Champollion et de Mariette.

Assyriens et Babyloniens. – La région du Tigre et de l'Euphrate. Temps primitifs. La dynastie des Sargonides. Le nouvel empire chaldéen. Monuments, religion, mœurs et coutumes.

Géographie de la Palestine. – Les Israélites en Égypte et dans la Terre promise. Moïse. Les Juges. Le royaume de David et de Salomon. Schisme des dix tribus. Destruction des deux royaumes.

Géographie de la Phénicie. – Sidon et Tyr. Le commerce maritime et terrestre, les colonies. Fondation de Carthage. L'alphabet.

Les Aryas primitifs. Les Aryas de l'Inde. Les Védas. – La société brahmanique. – Lois de Manou. Le bouddhisme.

Les Iraniens. – Zoroastre. L'Empire Mède. L'empire Perse. Cyrus, Cambyse et Darius. Organisation de l'empire de Darius. – Mœurs, coutumes, écriture, monuments des Perses.

Géographie

Géographie générale de l'Europe et du bassin de la Méditerranée

Configuration, limites et dimensions de l'Europe. – Mers qui la baignent. La Méditerranée : grandes divisions, golfes, détroits, îles, archipels, presqu'îles, caps.

Relief du sol européen, chaînes de montagnes. – Description des principales chaînes (altitude, neiges perpétuelles, glaciers, cols, vallées, plantes et animaux caractéristiques), volcans, plateaux, grandes plaines.

Eaux. – Versant de la Caspienne et de la Méditerranée. – Versant de l'Atlantique et de l'Océan glacial. – Description des fleuves les plus importants. – Lacs et régions marécageuses.

Les États de l'Europe (moins la France), capitales, grandes divisions et villes principales.

Les pays riverains de la Méditerranée situés hors d'Europe : description sommaire de l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, Tripoli, la région de l'Atlas (Tunisie, Algérie, Maroc).

CLASSE DE CINQUIÈME

Histoire

Histoire de la Grèce

Géographie de la Grèce ancienne et du littoral de la Méditerranée.

La race hellénique. La religion ; les légendes ; la guerre de Troie ; l'oracle de Delphes ; les amphictyonies ; les jeux olympiques.

Colonies grecques en Asie. Le commerce et les arts en Ionie

Invasion des Doriens. Extension de la race grecque en Italie, en Sicile, en Afrique.

Sparte ; ses institutions sociales et militaires ; les rois, le sénat, les éphores.

Athènes ; l'ancienne royauté ; les Eupatrides et l'Archontat ; l'Aréopage. – Constitution de Solon – Pisistrate et Clisthènes. Les stratèges.

Guerres médiques.

Périclès ; changements dans la constitution. L'assemblée du peuple ; le conseil des Cinq-Cents ; les Héliastes.

Les arts à Athènes ; constructions et principaux monuments ; l'Acropole. – Les lettres ; le théâtre et la chorégie. Les orateurs.

Guerre du Péloponèse. Les Quatre cents et les Trente. Mort de Socrate.

Puissance de Sparte après la guerre du Péloponèse. Expédition de Cyrus et retraite des Dix Mille. Agésilas. Traité d'Antalcidas.

Puissance de Thèbes. Épaminondas.

Puissance de la Macédoine. Philippe. Démosthène et Eschine. Hégémonie macédonienne.

Alexandre. Conquête de l'Asie. Fondation d'Alexandrie. Étendue de l'empire lacédémonien à la mort d'Alexandre.

Histoire sommaire de l'Égypte sous les Lagides et de la Syrie sous les Séleucides. Diffusion de l'esprit grec en Orient : le commerce ; les lettres et les écoles à Alexandrie et à Pergame.

La Ligue achéenne et la ligue étolienne ; Aratus et Philopœmen. Conquête de la Macédoine et de la Grèce par les Romains. Diffusion de l'esprit grec en Occident.

Géographie

Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique

Globe terrestre : représentation du globe sur une mappemonde ; d'un pays sur une carte.

La mer : superficie et profondeur ; les marées. – Décrire les cinq océans.

AFRIQUE, ASIE, OCÉANIE, AMÉRIQUE : Géographie physique ; configuration et dimensions ; mers, îles, caps, détroits. – Chaînes de montagnes, plateaux et grandes plaines, fleuves, rivières, lacs. – Énumération des principaux États : capitales, villes importantes et grands ports de commerce.

Possessions des Européens.

CLASSE DE QUATRIÈME

Histoire romaine

Géographie de l'Italie. Anciennes populations. Les Étrusques. Les colonies grecques.

Fondation de Rome. Institutions primitives : le patriciat, la plèbe, la clientèle. Les lois et le sénat. Notions sur la religion romaine.

Abolition de la royauté. Le consulat ; la dictature : lutte entre les deux ordres. Le tribunat. Comices par curies, par centuries, par tribus.

Législation des décemvirs. La censure, la préture. Égalité entre les deux ordres et formation de la noblesse.

Histoire extérieure de Rome : énumération rapide des guerres contre les Latins, les Sabins, les Étrusques, les Gaulois, les Samnites, Pyrrhus. – Organisation militaire des Romains ; colonies romaines. – Guerres contre Carthage. – Conquêtes en Orient : réduction de la Macédoine et de la Grèce en provinces et acquisition du royaume de Pergame. – Conquêtes en Occident : formation des provinces de Gaule Cisalpine, d'Espagne, de Gaule Narbonnaise. – Jugurtha. – L'invasion des Cimbres. – Guerres contre Mithridate. – Mode d'administration des provinces sous le gouvernement républicain.

Histoire intérieure de Rome. Conséquences des conquêtes. Puissance de la noblesse et richesse de l'ordre équestre, l'*Ager publicus*. Les lois agraires. Tentative de Tiberius Gracchus. Loi judiciaire et loi frumentaire de Caïus Gracchus.

Guerre sociale. Extension du droit de cité à l'Italie ; le *Jus Latii* et le *Jus italicum*.

Guerre civile de Marius et de Sylla ; lois cornéliennes. Sertorius. Spartacus.

Pompée. Cicéron. La loi de Rullus. Catilina.

Premier triumvirat. Consulat de César.

Conquête de la Gaule. Guerre civile. Dictature de César ; ses réformes et ses projets.

Octave et Antoine ; fin du gouvernement républicain.

Auguste. Organisation du gouvernement nouveau. Administration des provinces. Bornes de l'Empire.

Lettres et arts à Rome depuis la mort de Sylla jusqu'à la mort d'Auguste. Monuments, commerce et routes.

Empereurs de la famille d'Auguste. Premières luttes contre les Germains. Conquête de la Bretagne.

Les Flavii. Ruine de Jérusalem. Conquêtes de Trajan, Hadrien.

Les Antonins. Gouvernement intérieur ; le sénat et le consistoire. Administration des provinces. Les grands jurisconsultes. Extension du droit de cité romaine. Lettres et arts depuis la mort d'Auguste jusqu'au règne de Marc-Aurèle. Développement du christianisme.

Les empereurs syriens. Anarchie militaire. Aurélien. Probus.

Dioclétien. Changements dans le gouvernement et dans l'administration

Constantin. Fondation de Constantinople. Concile de Nicée ; organisation de l'Église chrétienne.

Tentative de Julien. Luttes contre les Germains et les Perses. Règne de Théodose.

Géographie

Géographie de la France

(Exercices de lecture et de dessin de la carte de France : longitude, latitude, échelle, réduction, hachures, courbes de niveau.)

Configuration et dimensions de la France ; superficie.

Mers et côtes ; golfes, îles, presqu'îles, caps, dunes ; falaises, plages, côtes rocheuses, marais salants, lagunes, principaux ports.

Frontières de terre et de mer ; pertes territoriales de la France en 1871.

Relief du sol : chaînes de montagnes, massifs, plateaux et plaines (altitude, neiges perpétuelles, glaciers).

Eaux : versants et bassins, fleuves et affluents, lacs, étangs, marais.

Climat et principales productions.

Géographie politique : anciennes provinces, départements, chefs-lieux, villes importantes.

Canaux. – Principales lignes de chemins de fer.

Algérie. – Possessions coloniales de la France.

DIVISION SUPÉRIEURE

CLASSE DE TROISIÈME

Histoire

Histoire de l'Europe, et particulièrement de la France, du V^e^ siècle à la fin du XIII^e^ siècle. 395-1270

La Gaule avant la conquête romaine. – La Gaule sous l'empire romain : administration provinciale et municipale ; condition des personnes ; le colonat. – Écoles, monuments, civilisation. Le christianisme, l'épiscopat.

Les Germains : leurs invasions, énumération des États qu'ils ont fondés.

Les Francs : Clovis, Clotaire II, Dagobert. – Gouvernement et institutions de l'époque mérovingienne. Notions sur les lois barbares : la loi salique.

L'empire romain d'Orient. Justinien : son œuvre législative.

Mahomet. L'islamisme et le califat. Éclat de la civilisation arabe.

Pépin d'Héristal. Charles-Martel. Pépin le Bref.

Charlemagne : ses guerres ; rétablissement de l'empire. Gouvernement et institutions de l'époque carolingienne. Capitulaires.

Louis le Pieux. Traité de Verdun.

Charles le Chauve. Les Normands. Démembrement de l'empire en royaumes et de la France en grands fiefs.

Le régime féodal.

L'Église : épiscopat ; papauté ; conciles ; ordres religieux.

L'Empire : Othon le Grand. Les Franconiens. La querelle des investitures ; Grégoire VII.

Les Croisades. Le royaume de Jérusalem. Les Assises. L'Empire latin de Constantinople.

Alexandre III et Frédéric Barberousse. Innocent III. Guerre des Albigeois.

Innocent IV et Frédéric II. La maison d'Anjou en Italie.

Conquête de l'Angleterre par les Normands. Henri II. La Grande Charte. Henri III.

Progrès des populations urbaines et rurales ; tendance à l'affranchissement : les communes.

Progrès du pouvoir royal en France. Louis VI et Louis VII.

Philippe-Auguste. Son gouvernement.

Règne de saint Louis.

Les arts, les lettres, les écoles aux XII^e^ et XIII^e^ siècles ; le commerce et l'industrie.

Tableau des États de l'Europe en 1270.

Géographie

I. – *Étude générale*

Bornes et superficie de l'Europe. – Configuration de l'Europe. – Les mers ; description des côtes.

Relief du sol ; variété des formes. – Systèmes orographiques : constitution géologique. – Les plateaux et les plaines.

Fleuves et rivières. – Principaux centres de distribution des eaux. – Principaux groupes de lacs.

Lignes isothermes : vents et pluies ; climats maritimes et continentaux. – Rapports de la végétation et du climat : flore méditerranéenne ; steppes ; forêts du Nord. – Limites climatériques de l'olivier, de la vigne, des céréales, de la végétation arborescente.

II. – *Description particulière des États*

Étudier pour chaque État les traits caractéristiques de la géographie physique, la géographie politique, les divisions administratives ou historiques les plus importantes, les villes principales, la géographie économique (agriculture, mines, industrie, voies de communication, commerce), la population, la race, la langue, la religion.

Résumé comparatif. – Superficie comparée des États. – Productions et commerce. – Densité des populations. – Races. – Langues. – Religions. – Forces militaires.

CLASSE DE SECONDE

Histoire

Histoire de l'Europe et particulièrement de la France, depuis 1270 jusqu'à 1610

Philippe le Bel ; caractère nouveau du gouvernement ; les légistes ; les premiers États généraux ; lutte contre Boniface VIII ; condamnation des Templiers ; soulèvement de la noblesse en 1314. – Les trois fils de Philippe le Bel.

Première partie de la guerre de Cent ans. – Les États généraux et Étienne Marcel. – La Jacquerie. – Charles V et Du Guesclin : guerres et gouvernement ; Paris au XIV^e^ siècle.

Allemagne. – Avènement des Habsbourg ; affranchissement de la Suisse ; la Bulle d'Or ; la Hanse.

Déclin du Moyen Âge. Commencements de la Renaissance en Italie : Dante, Giotto, Pétrarque.

La poudre à canon ; la boussole ; le papier.

Les papes à Avignon ; le grand schisme d'Occident ; Wiclef en Angleterre ; agitations en Europe.

Deuxième partie de la guerre de Cent ans. – Charles VI ; rôle de la maison de Bourgogne ; Charles VII et Jeanne d'Arc ; traité d'Arras.

Institutions de Charles VII ; armée permanente ; Pragmatique de Bourges. – Mœurs ; la chevalerie nouvelle ; la cour de Bourgogne. – Guerre des Hussites. Fin du grand schisme d'Occident.

Démembrement de l'empire d'Orient ; Slaves et Hongrois ; les Turcs en Europe ; la Moscovie, Ivan III.

Nouveaux progrès du pouvoir monarchique. – France : Louis XI et Charles le Téméraire ; gouvernement et institutions. Charles VIII et Anne de Beaujeu ; États généraux de 1484.

Angleterre : avènement des Tudors ; la Constitution anglaise à la fin du XV^e^ siècle.

Formation du royaume d'Espagne : Ferdinand et Isabelle. Découvertes maritimes ; Christophe Colomb ; les Portugais aux Indes, les Espagnols en Amérique.

État de l'Italie. – Les Médicis à Florence. – Guerres d'Italie, Louis XII, les papes Jules II et Léon X.

Rivalité de la France et de la maison d'Autriche ; François I^er^ et Charles-Quint ; Henri VIII ; Soliman ; Henri II. Acquisition des Trois-Évêchés ; paix de Cateau-Cambrésis.

Gouvernement et institutions de la France, de Charles VIII à François II : l'administration ; l'armée ; la justice ; les finances ; le concordat.

La Renaissance. – Invention de l'imprimerie. – Les arts et les lettres en Italie : Brunelleschi, Machiavel, l'Arioste, le Tasse ; les Écoles italiennes : Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange. – Flandre et Allemagne : les Van Eyck, Érasme, Dürer, Copernic. – France : le cardinal d'Amboise ; le Collège de France ; Rabelais, Ronsard, Montaigne ; l'école de Fontainebleau ; Jean Goujon, Philibert Delorme.

La Réforme en Suisse, en Allemagne et dans les États scandinaves. – Zwingle et Luther ; paix d'Augsbourg ; Calvin à Genève.

Angleterre. – Henri VIII, Élisabeth et Marie Stuart.

Le Concile de Trente ; la Société de Jésus ; guerres religieuses ; Philippe II, son rôle en Europe ; affranchissement des Provinces Unies ; Guillaume le Taciturne.

Commencements de la Réforme et guerres de religion en France. – Charles IX ; le chancelier de l'Hôpital ; les Guises ; les États généraux ; Henri III et la Ligue.

Henri IV et Sully. – Édit de Nantes. – Administration et politique. État de l'Europe en 1610.

Géographie

Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE : Globe et planisphère. – Construction des cartes géographiques. – L'atmosphère : vents alizés et vents variables, moussons, cyclones. – Distribution de la pluie. – Lignes isothermes ; climats ; végétaux.

La mer, marées, courants. – Le fond des mers, température, vie sous-marine. – Régions polaires.

Les continents. – Comparaison des principaux traits de la géographie physique dans les cinq parties du monde. – Montagnes, plateaux et plaines ; fleuves.

Les races humaines.

Histoire sommaire des découvertes géographiques.

AFRIQUE, ASIE, OCÉANIE, AMÉRIQUE. – Relief du sol, fleuves, lacs ; régions naturelles. – Populations, émigrations, langues et régions. – Principaux États. – Colonies européennes.

Géographie économique : productions les plus importantes de l'agriculture, des mines, de l'industrie. – Commerce : principaux ports. – Voies de communication par terre et par mer.

Insister sur l'Égypte, l'empire des Indes, l'Indo-Chine, la Chine et le Japon, l'Asie russe, les États-Unis, le Brésil, les colonies britanniques et néerlandaises.

Relations commerciales des cinq parties du monde. – Grandes lignes de navigation à vapeur et de télégraphie électrique.

CLASSE DE RHÉTORIQUE

Histoire

Histoire de l'Europe et particulièrement de la France, depuis 1610 jusqu'en 1789

Louis XIII. – Troubles de la Régence. États généraux de 1614.

Louis XIII et Richelieu. – Lutte contre les protestants. Intrigues et complots dans la noblesse et la famille royale. Accroissement de l'autorité monarchique. Marine et colonies.

Guerre de Trente ans. Paix de Westphalie. Progrès de la Hollande et de la Suède. Traité d'Oliva.

Les Stuarts en Angleterre. – Révolution de 1648. Olivier Cromwell. L'acte de navigation. Restauration des Stuarts.

Minorité de Louis XIV. – La Fronde parlementaire : la Chambre de Saint-Louis. La Fronde des princes. Guerre contre l'Espagne. Traité des Pyrénées. Toute-puissance de Mazarin.

Gouvernement personnel de Louis XIV. Procès de Fouquet. – Les conseils. Les secrétaires de l'État.

Organisation financière. Agriculture. Commerce. Industrie. Marine. Colonies. Réformes et travaux de Colbert. Institutions et fondations ; les Ordonnances.

Organisation militaire. – Réformes de Le Tellier et de Louvois. Vauban.

Politique extérieure. – Lyonne et Pomponne. Guerre de dévolution. Guerre de Hollande. Paix de Nimègue. Chambres de réunion. Strasbourg. Trêve de Ratisbonne.

Affaires religieuses. – Déclaration de 1682. Révocation de l'Édit de Nantes. Le Jansénisme.

Révolution de 1688 en Angleterre. – Guillaume III. Déclaration des droits.

Guerre de la ligue d'Augsbourg. Traité de Riswyk. – Guerre de la succession d'Espagne. Traités d'Utrecht et de Rastadt.

Fin du règne de Louis XIV. – Mémoires dressés par les intendants. Détresse financière. Testament et mort du Roi.

Tableau des lettres, des arts et des sciences, sous Richelieu et sous Louis XIV.

Lutte de la Suède et de la Russie. Charles XII et Pierre le Grand. États de l'Europe orientale après les traités de Carlowitz, de Passarowitz et de Nystadt.

Louis XV. – Régence du duc d'Orléans. Système de Law. Ministère du cardinal de Fleury. Guerre de la succession de Pologne.

Progrès de l'État prussien. Frédéric II. Guerre de la succession d'Autriche ; Marie-Thérèse. Guerre de Sept ans.

Rivalité maritime et coloniale de la France et de l'Angleterre. – Perte des colonies françaises. Traité de Paris.

Gouvernement de Louis XV. – La Cour, le Parlement, le Clergé.

Le comte d'Argenson et Machault. Choiseul. Le Triumvirat. Réforme judiciaire du chancelier Maupeou.

Tableau des lettres, des arts et des sciences au XVIIIe siècle. Économistes et philosophes. Influence des idées françaises en Europe.

Mouvement de réforme en Europe. – Charles III d'Espagne. Pombal au Portugal. Joseph II en Autriche. Frédéric II en Prusse. Gustave III en Suède. Beccaria. Ferdinand de Toscane.

La Russie au XVIII^e siècle. – Catherine II. Démembrement de la Pologne. Guerres de la Russie contre la Suède et la Turquie.

L'Angleterre au XVIII[e] siècle. – Gouvernement parlementaire. La presse, la tribune et les lettres. Conquêtes des Anglais dans l'Inde. Régime colonial. Voyages et découvertes. Science et industrie.

Progrès et soulèvement des colonies d'Amérique. Guerre de l'indépendance des États-Unis. Traité de Versailles. Constitution américaine de 1787.

Louis XVI. – Turgot et Malesherbes. Réformes. Politique extérieure : Vergennes, Calonne et Brienne. Assemblée des notables. Necker.

Convocation des États généraux.

Situation politique de l'Europe en 1789.

Géographie

Géographie physique, politique, administrative et économique de la France et de ses possessions coloniales

Position de la France. Description détaillée du sol français.

Les côtes. Notions sommaires sur la constitution géologique du sol. – Système orographique : montagnes, plateaux et plaines. – Altitude moyenne des principales régions.

Régime des eaux. – Terrains perméables, imperméables. – Sources. – Climat : température, vents dominants, pluie.

Frontières : défenses naturelles et places fortes de la France et des pays limitrophes. – Ports militaires.

Langue et nationalité françaises. – Idiomes et dialectes.

Formation territoriale de la France. – Les anciennes provinces. – Organisation actuelle : commune, canton, arrondissement, département.

Pouvoirs publics. Administration centrale : les ministères. – Organisation des grands services de l'État.

Agriculture. – Zones de culture ; régions agricoles. – Principaux rapports de l'agriculture avec la géologie et le climat. – Produits. – Pêche.

Carrière et mines. – Industrie. – Rapport des diverses industries avec l'agriculture et les mines.

Routes, canaux, chemin de fer, postes, télégraphes, navigation fluviale et maritime. – Commerce : importation, exportation, transit. – Principaux centres de commerce et grandes villes.

Population : densité, mouvement de la population. – Influence de l'état physique ou économique des régions sur le groupement de la population.

Algérie : description physique, produits, voies de communication, commerce. – Relations avec la métropole et les pays voisins ; population ; colonisation ; administration.

Possessions coloniales de la France : description physique, productions, navigation, pêche, commerce : établissements pénitentiaires. Pays protégés. – Relations avec la métropole ; administration.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Histoire

Histoire contemporaine de 1789 à la constitution de 1875

Première partie. – Histoire de 1789 à 1848

État de la France avant la Révolution. La Cour et le Gouvernement. L'administration provinciale. La justice et la législation. Les impôts. L'armée. Les trois ordres. – Le clergé. – Privilèges de la noblesse et droits féodaux. – La noblesse de robe. La bourgeoisie. Corporations industrielles. – Agriculture. État de la propriété.

Ministère de Necker. – Élection des députés aux États généraux. Rédaction des cahiers. Ouverture des États.

Assemblée constituante. – Déclaration des droits. – Abolition des privilèges. Division administrative et organisation judiciaire. Nouvelle condition des personnes et des terres. L'état civil. Nouveau système d'impôts. Constitution civile du clergé. Liberté de l'industrie et du commerce. – Les biens nationaux. Les assignats. – Constitution de 1791.

Assemblée législative. – Déclaration de guerre à l'Autriche. Campagne de 1792.

La Convention nationale. – Chute de la royauté. – La Commune de Paris. Girondins et Montagnards. – Procès et mort de Louis XVI. – Le Comité de salut public. La Terreur. Le 9 Thermidor.

Première coalition. Campagnes de 1793 et 1794. – Guerre de Vendée. – Campagne de 1795. Traité de Bâle.

Institutions et créations de la Convention. Grand-Livre de la dette publique. Système métrique. – L'Institut. Organisation de l'enseignement. Constitution de l'an III.

Le Directoire. – Mandats territoriaux. Emprunts forcés. Le tiers consolidé. La conscription militaire. – Campagne de 1796. Bonaparte en Italie. Traité de Campo-Formio. Congrès de Rastadt. Expédition d'Égypte. – Deuxième coalition. Campagne de 1799.

Le 18 Brumaire. – Le Consulat. – Constitution de l'an VIII. Organisation administrative, financière et judiciaire.

Le Code civil. Le Concordat et les articles organiques. – La Banque de France. – La Légion d'honneur.

Campagne de 1800. Traités de Lunéville et d'Amiens. – Le Consulat à vie. – Rupture de la paix d'Amiens.

L'Empire. Constitution impériale. Nouvelle noblesse. L'armée. Politique intérieure de Napoléon. Suppression du Tribunat. Rôle du Sénat et du Conseil d'État. Les codes. Les finances. Grands travaux d'utilité générale. – L'Université. – Sciences, lettres, beaux-arts et industrie.

Politique extérieure de Napoléon. – Guerres de 1804 à 1807. Austerlitz, Iéna, Friedland. Traités de Presbourg et de Tilsitt. – Création d'États feudataires. – Blocus continental. – Guerre d'Espagne. Traité de Vienne.

L'Europe en 1810. État politique et moral.

Campagnes de Russie, d'Allemagne, de France. – Chute de l'Empire.

La Restauration. Charte de 1814. – Traité de Paris.

Les Cent jours. L'Acte additionnel. – Waterloo. – Le congrès de Vienne. – Les Traités de 1815.

Tableau comparé des puissances européennes et de leurs colonies en 1789 et en 1815.

Règne de Louis XVIII. – Le régime parlementaire. – Lois sur les élections, sur le recrutement militaire, sur la presse. – Mesures économiques. Système protecteur. – Agitations intérieures.

Règne de Charles X. – La Congrégation. Chute du Ministère Villèle.

Les Ordonnances. – Révolution de Juillet.

Politique extérieure de la Restauration. Intervention en Espagne. Navarin. Expédition de Morée. Prise d'Alger.

La Sainte-Alliance, les congrès et la politique d'intervention. – Les Universités allemandes. Le carbonarisme. – Insurrections en Italie, en Espagne. Affranchissement de la Grèce. Traité d'Andrinople.

Règne de Georges IV, en Angleterre. Politique extérieure. Canning. – Réformes économiques. – Huskisson. – Émancipation des catholiques. Robert Peel.

Émancipation des colonies espagnoles. – Le Brésil. État comparé de l'Amérique en 1776 et 1830.

Règne de Louis-Philippe. – Charte de 1830. – Sociétés secrètes, émeutes. Lois de Septembre. – Lois sur l'instruction primaire et sur les travaux publics. Développement de l'industrie. Chemins de fer. – Loi d'apanage. Loi de régence. – La campagne réformiste. Révolution de Février.

État des lettres, des arts et des sciences depuis 1815. Romantiques et classiques. Influence des littératures étrangères. – Nouvelles applications de la science à l'industrie.

Politique extérieure de Louis-Philippe. Intervention en Belgique. Occupation d'Ancône. Quadruple alliance. Traité de Londres. – Mariages espagnols. – Le droit de visite.

Conquête et colonisation de l'Algérie.

Mouvements en Europe après 1830. Création du royaume de Belgique. Insurrection de Pologne. – L'Italie de 1831 à 1848. – Établissement du régime constitutionnel en Espagne et au Portugal. – Mouvements libéraux et union douanière en Allemagne. – Le Sonderbund.

En Angleterre, bill de réforme parlementaire et électorale : Robert Peel et Richard Cobden. Réformes coloniales. Le libre-échange. L'*income-tax*.

Question d'Orient. Le sultan Mahmoud. – Méhemet-Ali. Convention des Détroits. – Progrès des Russes et des Anglais en Asie.

Constitution de 1848. – Coup d'État du 2 décembre. Constitution de 1852. Règne de Napoléon III.

Guerre de Crimée. Principautés du Danube. – Création du royaume d'Italie. Nice et la Savoie à la France. – Dissolution de la Confédération germanique. – Monarchie austro-hongroise. – Guerre de sécession américaine. – Guerre du Mexique.

Les traités de commerce. – Le canal de Suez.

Révolutions et guerre en Extrême-Orient. – L'empire anglais des Indes.

Guerre de 1870. – Chute du Second Empire. – Création de l'empire allemand. Traité de Francfort. – Constitution de février 1875.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts
Jules FERRY

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 23, n° 456, p. 890-973.
R.L.A., t. 33, n° 2g, p. 610-623.

— 127 —

2 août 1880

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (extraits)

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique, après avoir arrêté les Plans et Programmes, s'est attaché à poser les principes des nouvelles méthodes qui devront être désormais appliquées.

Il a résumé ces principes dans les articles suivants :

[...]

12° L'enseignement de l'histoire a donné lieu à un certain nombre d'observations. On a été d'accord qu'il devait tendre, surtout dans les hautes classes, à développer la connaissance des institutions, des mœurs et des usages, en faisant, pour les menus événements et le détail des faits de guerre, quelques sacrifices inévitables. L'histoire de France, en particulier, devra mettre en lumière le développement général des institutions d'où est sortie la société moderne ; elle devra inspirer le respect et l'attachement pour les principes sur lesquels cette société est fondée.

13° Les rédactions devront être réduites en étendue. Les développements oraux et les interrogations occuperont la plus grande place dans l'enseignement de toutes les classes. Les élèves pourront même être exercés, en classe, à la discussion des faits historiques qui peuvent être controversés ou appréciés diversement.

Cette espèce d'argumentation historique et morale sera bien placée dans les hautes classes, pour compléter l'apprentissage des esprits.

14° Le Conseil a reconnu que la plupart des modifications qu'il s'agit d'introduire dans l'enseignement, exigeront une participation plus directe des élèves et une intervention plus fréquente des professeurs dans les exercices de la classe ; que, dans ces conditions, les classes des lycées les plus peuplées réclameront des subdivisions plus nombreuses. Il a exprimé le désir que les divisions n'eussent jamais qu'un nombre d'élèves assez restreint pour permettre aux réformes de porter tous leurs fruits.

[...]

➤ *A.N.* F*17 3200. Procès-verbaux du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 31 mai 1880 - 10 janvier 1881.
B.A.I.P. (N.S.), t. 23, n° 456, p. 974-978, p. 977-978.
R.L.A., t. 33, n° 2, p. 626.
Falcucci, *op. cit.*, p. 354-355.

— 128 —

15 septembre 1880

CIRCULAIRE RELATIVE AUX MODIFICATIONS NÉCESSITÉES DANS LE PERSONNEL DES LYCÉES PAR L'APPLICATION DU NOUVEAU PLAN D'ÉTUDES

Monsieur le Recteur,

J'ai résolu d'organiser, dès la rentrée prochaine, l'enseignement de l'histoire et des sciences dans les classes de grammaire au moyen de professeurs spéciaux. Je vous prie en conséquence de m'adresser d'urgence, pour chacun des lycées de votre ressort, un tableau indiquant le nombre d'heures complémentaires que réclamera chacun de ces ordres d'enseignement, en vue de l'application immédiate du nouveau plan d'études. Pour les lycées de Paris et les lycées de première catégorie en province, de nouveaux professeurs seront nécessaires. En ce qui concerne les autres lycées, vous aurez à examiner et à me faire connaître s'il serait possible, au moins pour cette année, d'organiser le service avec le personnel actuel, au moyen d'heures supplémentaires donnant droit à une rétribution spéciale.

Vous aurez à tenir compte dans ce travail du nombre d'heures plus considérable attribué dans le nouveau programme à l'enseignement soit de l'histoire, soit des sciences physiques et naturelles. Je désire d'ailleurs que l'application du plan d'études constitue un allégement pour les professeurs de grammaire, aujourd'hui surchargés, et que le temps laissé libre pour les cours d'histoire et de sciences, confiés à des maîtres spéciaux, ne leur soit point réclamé à un autre titre.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts
Jules FERRY

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 23, n° 458, p. 1145-1147, p. 1145-1146.
C.I.O.I.P., t. 8, n° 2784, p. 353-354

— 129 —

25 septembre 1880

CIRCULAIRE RELATIVE À L'APPLICATION DU NOUVEAU PLAN D'ÉTUDES DU 2 AOÛT 1880 ET AUX MESURES TRANSITOIRES POUR LA RÉPARTITION DE LA DISTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT (extraits)

Aux recteurs,

Monsieur le recteur,

MM. les professeurs de lycée doivent préparer et soumettre à votre approbation, dans la première quinzaine d'octobre, le tableau de répartition des services entre les différents professeurs. Mais pour procéder utilement à ce travail, il est indispensable qu'ils soient exactement renseignés sur les mesures transitoires qui rend nécessaire, cette année, l'application des nouveaux plans d'étude. Je vous prie, en conséquence, de leur transmettre les instructions suivantes.

[...]

Le programme d'histoire (en septième) ne comprend l'histoire de France que depuis l'avènement d'Henri IV. Mais comme cet enseignement s'adresse à des enfants qui n'ont point étudié, en huitième, la période antérieure, le cours devra embrasser l'histoire sommaire de la France. On y consacrera trois heures par semaine, en attribuant seulement une heure à la géographie [...].

Pour les classes de grammaire, le Conseil supérieur a pensé que l'enseignement des mathématiques, de l'histoire et des sciences naturelles devait être confié à des professeurs spéciaux, dès que les ressources de budget et le personnel disponible permettront cette réforme. L'histoire a été en quelque sorte rajeunie et renouvelée depuis quarante ans par la critique moderne ; les sciences reçoivent chaque jour de nouveaux développements, et, comme il faut savoir beaucoup pour enseigner peu, on ne saurait raisonnablement exiger que les professeurs de grammaire, préoccupés de toutes autres études, se tiennent au courant de ces progrès incessants.

Le vœu du Conseil, est, dès à présent, réalisé pour les lycées de Paris ; le personnel enseignant est nommé. J'ai lieu d'espérer que les lycées de première catégorie dans les départements, ceux qui représentent l'effectif des élèves les plus nombreux, seront également pourvus dans quelques jours. Dans les autres établissements, le professeur ordinaire continuera à être chargé provisoirement des enseignements spéciaux, à moins qu'il ne vous soit possible de recourir aux professeurs de sciences et d'histoire des classes supérieures, en leur attribuant des indemnités pour les heures supplémentaires.

[...]

Le programme de cette même classe de cinquième, dans le nouveau plan d'études, comprend, pour la géographie, précisément les matières que les élèves ont étudiées, l'année dernière, en sixième (Afrique, Amérique, Océanie, Asie). Pour ne pas faire double emploi et compléter les études géographiques de ces élèves,

on devra substituer ce programme à celui de sixième (géographie de l'Europe et du bassin de la Méditerranée).

[...]

En quatrième, [...] le temps se trouvera ainsi réparti entre les divers exercices :

[...]

Histoire et géographie deux heures par semaine.

[...]

Les programmes des classes supérieures n'ont à subir que de très légères modifications pour être appropriés au besoin des élèves et mis en concordance avec leurs études antérieures. Ceux d'histoire et de géographie diffèrent assez peu, du moins quant aux matières qu'ils comprennent, de ceux de l'ancien plan d'études, pour qu'il soit inutile d'y apporter aucun changement [...].

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts
Jules Ferry

➤ *B.A.I.P.*, t. 23 (N.S.), n° 458, p. 1205-1210, p. 1206-1209.
C.J.O.J.P., t. 8, p. 363-367, p. 364-366.
R.L.A., t. 33, n° 34, p. 748-752.

— 130 —

30 septembre 1880

AGRÉGATION D'HISTOIRE. RAPPORT DE M. GEFFROY, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, PRÉSIDENT DU CONCOURS (extraits)

Monsieur le Ministre,

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique ayant exprimé le vœu que l'enseignement de l'histoire fût donné dans les lycées, dès la sixième par des professeurs spéciaux, aussitôt que l'administration disposerait d'un personnel assez nombreux et de ressources suffisantes, vous avez décidé que, dès la rentrée prochaine, des licenciés candidats à l'agrégation d'histoire, spécialement choisis parmi ceux qui auraient déjà pris part au concours, pourraient être appelés pour ces fonctions à Paris, et suivraient les cours ou conférences de la Faculté de lettres.

Vous avez établi près de cette faculté des conférences nouvelles dans lesquelles de jeunes docteurs prépareront spécialement les candidats aux diverses agrégations.

Votre circulaire du 15 septembre[1] aux recteurs hâtera l'introduction de ce progrès dans les autres facultés. Il est juste de dire que quelques-unes avaient déjà pris les devants. Déjà la faculté de Bordeaux avait fait recevoir il y a deux ans un de ses candidats. Cette année, la faculté de lettres de Lyon a renouvelé cet excellent

(1) Cf. texte 128.

exemple. Trois de ses professeurs ou chargés de cours, MM. Belot, Bayet et Bloch, se sont partagé le programme de l'agrégation d'histoire.

[...]

Pour permettre aux licenciés de suivre les cours spéciaux des facultés, des bourses dites d'agrégation ont été constituées. Bien plus, des indemnités de déplacement peuvent être accordées à ceux de nos candidats qui, chargés de cours dans les lycées de troisième classe, sont obligés de se rendre vers une faculté plus ou moins éloignée pour en suivre les leçons. Enfin, des crédits particuliers sont alloués et des bibliothèques circulantes organisées pour offrir aux candidats les livres spéciaux que la préparation de la thèse peut leur rendre nécessaires.

L'école normale n'est donc plus le seul centre de préparation savante.

[...]

➤ *B.A.I.P* (N.S.), t. 23, n° 458, p. 1272-1282, p. 1273-1274.

— 131 —

8 octobre 1880

CIRCULAIRE RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DES SCIENCES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Aux recteurs.

Monsieur le recteur, je vous ai adressé, le 15 septembre dernier[1] des instructions sur l'application du nouveau plan d'études dans les classes de grammaire, en ce qui concerne l'enseignement des sciences et de l'histoire. La question est assez importante pour que je croie nécessaire d'y revenir, en précisant quelques points.

Les cours d'histoire et de sciences, dans les lycées de première catégorie, sont aujourd'hui confiés à des maîtres spéciaux Pour ces établissements, le plan d'études peut donc être appliqué dès à présent dans ses parties essentielles ; et, sans qu'il soit besoin de nouvelles mesures, les programmes de 1880[2] y seront complètement substitués aux anciens à partir de la rentrée de 1882.

Mais il faut que l'enseignement marche d'un pas égal dans toutes nos écoles, et nous ne saurions, sans une sorte d'injustice, sans péril même pour le succès des réformes, faire à nos grands établissements une situation à part en laissant de côté pour un temps ceux de moindre importance Les lycées de seconde et de troisième catégorie, les collèges communaux, ont un droit égal à la sollicitude de l'État et

(1) Cf. texte 128.
(2) Cf. texte 126.

doivent, dans la mesure du possible, participer aux mêmes avantages. On ne peut songer, sans doute, à improviser un personnel pour l'organisation complète de ce service dans 63 lycées et 256 collèges municipaux ; mais il est permis de compter sur le dévouement des maîtres actuellement attachés à ces établissements pour se rapprocher de l'organisation normale.

Les cours d'histoire, dans les classes de grammaire, peuvent rester provisoirement confiés aux professeurs ordinaires. Cet enseignement n'est pas nouveau pour eux : ils l'ont donné, souvent avec succès, depuis bien des années ; ils pourront même y consacrer un peu plus de temps et de soin, si on les exonère complètement de l'enseignement scientifique, dont ils étaient également chargés. L'enseignement scientifique, au contraire, est entièrement nouveau ; il exige des études préalables, qui ne sauraient être imposées aux professeurs de grammaire. Il y a donc nécessité absolue de le confier partout aux professeurs de sciences, qui auront droit, pour ce travail supplémentaire, à une indemnité calculée sur le nombre d'heures qu'ils devront fournir au-delà de leurs obligations ordinaires.

Veuillez donc prendre des mesures, de concert avec MM. les proviseurs et principaux des collèges communaux, pour que l'enseignement des sciences naturelles, dans les classes de sixième, cinquième et quatrième, soit donné par des professeurs de sciences. Si, dans quelques-uns des lycées de votre ressort, l'application de cette règle entraînait pour les maîtres une surcharge nuisible au bien du service, vous auriez à proposer – mais dans ce cas seulement – la nomination de nouveaux professeurs. Dans les collèges communaux, les maîtres sont moins chargés en général ; ils ont des classes moins nombreuses : l'indemnité qui leur sera allouée constituera, d'ailleurs, une amélioration notable à leur situation matérielle trop modeste encore malgré ce qui a déjà été fait pour eux par le gouvernement de la République.

Vous devez me fournir, le 15 novembre au plus tard, le décompte des indemnités qu'il y aura lieu d'allouer, pour ce service spécial, à chacun des lycées et collèges de votre ressort. Ces indemnités seront entièrement à la charge de l'État ; elles seront calculées, pour les collèges communaux, à raison de 100 francs par an pour chaque heure supplémentaire ajoutée au travail de la semaine, et, pour le lycée, d'après le tarif en vigueur.

Je sais que l'application de ces mesures, surtout en ce qui concerne les collèges municipaux, entraînera pour le budget de l'État de nouveaux sacrifices ; mais il ne nous paraît pas possible d'accroître dans une telle proportion les charges que s'imposent la plupart des municipalités, et je crois pouvoir compter, d'un autre côté, sur la sollicitude hautement manifestée des Chambres pour la prospérité de nos établissements, même les plus modestes, d'enseignement secondaire.

J'appelle également votre attention sur le dédoublement des classes trop nombreuses, recommandé par ma circulaire du 15 septembre. De nouvelles divisions doivent être créées dans tous les lycées, à quelque ordre qu'ils appartiennent, surtout pour les classes inférieures, dès que le maximum de quarante élèves y sera dépassé.

Si le personnel vous fait défaut en ce moment, vous pourrez ajourner la création d'emploi au 15 novembre, époque où les examens de licence seront terminés et mettront à votre disposition de nouveaux sujets remplissant les conditions d'aptitude et de grade réglementaire.

Recevez, etc.

Le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts,
Jules FERRY

➤ *C.I.O.J.P.*, t. 8, n° 2795, p. 394-394.
B.A.I.P. (N. S.), t. 23, n° 459, p. 1344-1346.
R.L.A., t. 33, n° 36, p. 805-807.

— 132 —

25 décembre 1880

FACULTÉ DE LETTRES. – ÉPREUVES DE LA LICENCE ÈS LETTRES

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Président du Conseil, ministre de l'Instruction publique ;
Vu les articles 16 et 20 du décret du 17 mars 1808 ;
Vu les règlements du 11 mars 1828, 28 avril 1837 et 17 juillet 1840 ;
Vu les arrêtés des 17 janvier 1849, 17 mars 1864 et 26 mars 1868 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Décrète :

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 1er. – L'examen de la licence ès lettres comprend des épreuves communes et des épreuves spéciales.

Le candidat, en se faisant inscrire, indique pour quel ordre d'épreuves spéciales il entend se présenter.

Les épreuves spéciales sont de trois ordres : lettres, philosophie, histoire. – Mention en est faite sur le diplôme.

Le diplôme de licencié ès lettres, quelles que soient les parties spéciales pour lesquelles le candidat ait opté, donne droit de se présenter à toutes les agrégations de l'ordre des lettres.

EXAMEN ÉCRIT

Art. 2. – À l'examen écrit, l'épreuve commune comprend :

1° Une composition en français sur un sujet de morale, de critique ou d'histoire de la littérature française ;

2° Une composition en latin sur une question empruntée à l'histoire de la littérature grecque ou de la littérature latine.

Art. 3. – L'épreuve spéciale pour les lettres comprend :

1° Un thème grec fait sans autre secours que des dictionnaires ;

Les dictionnaires contenant une grammaire ou une partie de grammaire sont interdits.

2° Une composition sur une question de grammaire française, latine ou grecque. Une question élémentaire de métrique est ajoutée à cette composition.

Le candidat, en se faisant inscrire, peut déclarer qu'il entend faire, en outre des compositions obligatoires, une composition de vers latins.

Art. 4. – Pour la philosophie, l'examen spécial comporte :

1° Une composition sur une question de philosophie ;

2° Une composition sur une question d'histoire de la philosophie.

Art. 5. – Pour l'histoire, l'examen comprend :

1° Une composition d'histoire grecque ou romaine ;

2° Une composition d'histoire du Moyen Âge ou d'histoire moderne ; une question de géographie est jointe à cette composition.

Art. 6. – Les épreuves communes et les épreuves spéciales sont passées dans la même session.

Six heures sont accordées pour chacune d'elles, sauf pour le thème grec qui doit être fait en trois heures, et pour l'épreuve facultative des vers latins qui doit être faite en quatre heures.

Art. 7. – Chaque composition obligatoire donne lieu à une note indiquée par un chiffre qui varie de 0 à 20. Pour être admissible à l'examen oral, le candidat doit avoir 40 points au minimum.

La composition facultative de vers latins donne lieu à une note qui varie de 0 à 10. Le minimum des points, pour être admissible à l'examen oral, reste toujours fixé à 40.

La nullité d'une composition obligatoire, prononcée par le jury, entraîne l'ajournement. Dans le cas où la note d'une des compositions obligatoires descend au chiffre 7, quel que soit le nombre total des points, le jury peut prononcer l'ajournement à la majorité des suffrages.

Tout candidat reçu pour l'un des ordres d'épreuves spéciales (littérature, philosophie, histoire), peut se présenter pour un autre ordre d'épreuves spéciales. Il est dispensé des épreuves communes.

Examen oral

Art. 8. – L'épreuve orale comprend, dans la partie commune, l'explication d'un auteur grec, d'un auteur latin et d'un auteur français.

Pour les lettres : des interrogations sur l'histoire des trois littératures, grecque, latine et française, et sur les institutions grecques et romaines.

Pour l'histoire : des interrogations sur l'histoire ancienne, sur l'histoire du Moyen Âge, sur l'histoire moderne et sur la géographie.

Pour la philosophie : des interrogations sur la philosophie et sur l'histoire de la philosophie.

Il sera rédigé des programmes sommaires indiquant les principales périodes historiques et littéraires, les divisions principales de la philosophie, de l'histoire de la philosophie, et des trois grammaires grecque, latine et française. Ces divisions sont numérotées : les interrogations auront lieu après tirage au sort du numéro.

Les auteurs à expliquer seront également tirés au sort.

Pour les trois ordres, à l'épreuve orale, le candidat doit prouver qu'il comprend couramment un ouvrage facile de critique littéraire, historique ou philosophique, écrit en allemand ou en anglais, à son choix.

Pour chaque ordre, l'examen oral donne lieu à six suffrages. La valeur de l'épreuve est indiquée par un chiffre qui varie de 0 à 20. Le candidat, pour être admis, doit avoir au moins 60 points et n'être nul sur aucune partie de l'examen.

Dans le cas où la note pour l'explication de l'auteur grec descend au chiffre 7, quel que soit le nombre total des points obtenus aux épreuves orales, le jury peut prononcer l'ajournement à la majorité des suffrages.

Les suffrages sont répartis ainsi qu'il suit :

	INTERROGATIONS	SUFFRAGES
	Lettres	
Auteurs grecs		1
Auteurs latins		1
Auteurs français.		1
Histoire des littératures grecque et latine		1
Institutions de la Grèce et de Rome		1
Histoire de la littérature française		1
	Histoire	
Auteurs grecs		1
Auteurs latins		1
Auteurs français		1
Histoire ancienne		1
Histoire du Moyen Âge et moderne		1
Géographie		1
	Philosophie	
Auteurs grecs		1
Auteurs latins		1
Auteurs français		1
Philosophie		2
Histoire de la philosophie		1

Art. 9. – Le candidat, en se faisant inscrire, peut demander à être interrogé à l'examen oral sur un ou deux enseignements qui, bien que donnés dans la faculté, ne figurent pas au nombre des matières obligatoires de la licence. Le maître ou les maîtres chargés de ces enseignements prennent part alors à l'examen oral du candidat.

Les notes données pour chacune de ces épreuves sont indiquées par des chiffres variant de 0 à 10. Le minimum des points pour être admis, reste toujours fixé à 60. Mention de ces matières facultatives est faite sur le diplôme.

DU JURY

Art. 10. – Le jury est composé de trois professeurs de littérature, auxquels sont adjoints : pour l'histoire, deux professeurs d'histoire et de géographie ; pour la philosophie, deux professeurs de philosophie.

Sont adjoints au jury pour l'examen oral les professeurs, chargés de cours ou maîtres de conférences mentionnés au paragraphe 1er de l'article 9.

Art. 11. – Le présent décret est exécutoire à partir de la session de juillet août 1882.

Art. 12. – Sont abrogées les dispositions antérieures contraires au présent décret.

Art. 13. – Le Président du Conseil, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 25 décembre 1880.

Jules GRÉVY

Par le Président de la République :
Le Président du Conseil,
Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Jules FERRY.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 23, n° 461, p. 1640-1645.
R.L.A., t. 33, n° 48, p. 1061-1064.
A. de Beauchamp, *op. cit.*, t. 3, p. 525-534.

— 133 —

5 août 1881

ÉPREUVES DE LA LICENCE ÈS LETTRES. INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION DU DÉCRET DU 25 DÉCEMBRE 1880 (extraits)

Monsieur le recteur,

Le décret du 25 décembre 1880, portant modification des épreuves de la licence ès lettres, est exécutoire à partir de la session de juillet août 1882.

Je dois vous adresser des instructions sur la manière dont le Conseil supérieur a compris que serait passé l'examen ainsi modifié.

Le Conseil n'a pas jugé qu'il fut utile de faire des programmes spéciaux pour chaque partie de l'examen. Il n'en a fait aucun. Il a voulu éviter tout ce qui favori-

serait la confection de manuels, une préparation factice où la mémoire tiendrait trop de place, aux dépens de la réflexion et de l'effort personnel.

Les connaissances qu'on exige du candidat sont celles mêmes que comporte l'enseignement secondaire, avec cette différence qu'au baccalauréat le jury interroge un élève ; qu'à la licence il a devant lui un futur professeur destiné demain à faire une classe.

D'une façon générale, le candidat doit pouvoir répondre, dans les limites du décret du 25 décembre, aux questions que comporte le programme des lycées. Il doit avoir les connaissances précises qui sont la base de toutes les études littéraires, historiques, philosophiques, et sans lesquelles aucun progrès n'est possible ; montrer que, dans l'ordre d'études qu'il a choisi, il sera capable de travailler seul et de se perfectionner.

[...]

PARTIES SPÉCIALES

[...]

Lettres

Trois interrogations sont spéciales à la partie des lettres :

1° Histoire des littératures grecque et latine ;

2° Institutions de la Grèce et de Rome ;

3° Histoire de la littérature française.

[...]

Jusqu'ici, dans l'enseignement secondaire, on se bornait le plus souvent à faire connaître aux élèves des ouvrages ou des fragments d'ouvrages sans leur donner une idée d'ensemble de la littérature à laquelle les textes appartenaient, sans leur montrer la place que les auteurs occupaient dans le développement du génie national et dans l'histoire. Ces études isolées et fragmentaires étaient nécessairement imparfaites. Désormais les élèves connaîtront d'une façon générale le développement de chacune des littératures classiques, les différents caractères que ces littératures ont eus selon les temps, les origines, la période florissante et la décadence. Pour chaque écrivain, on indiquera la suite de ses productions, le lien qu'elles ont entre elles, avec celles qui appartiennent à la même époque, avec celles qui les ont précédées ou suivies.

Les professeurs, à propos de l'explication des textes, donnaient beaucoup de ces notions, mais un exposé suivi et méthodique, où rien de ce qui est nécessaire n'est oublié, frappe davantage l'esprit, offre des idées plus justes, se comprend mieux et assure à tous les égards plus de profit. Ce sont ces connaissances dont le licencié doit justifier. Il doit montrer qu'il sait tout ce qui est indispensable pour faire le cours dont il sera chargé comme maître dans l'enseignement secondaire. Les questions contestées, celles qui relèvent de l'érudition pure ne sauraient trouver place dans l'examen que si le candidat y engage les juges par le mérite de ses réponses. D'une façon générale, l'épreuve d'histoire littéraire sera limitée aux questions qui sont traitées dans l'enseignement secondaire, et, pour ce qui est de l'analyse détaillée de l'œuvre de tel ou tel écrivain, aux ouvrages qui figurent dans le programme des lycées ou dans celui de la licence.

Les institutions de la Grèce et de Rome doivent être connues de quiconque traduit les auteurs anciens. Il est nécessaire de replacer les faits racontés par les historiens, les discours des orateurs, les chefs-d'œuvre de la poésie, dans le milieu même qui les explique, de savoir quel était l'état des mœurs, des arts au moment où ces ouvrages ont été écrits ; quelles ont été les conditions de la vie sociale, les principes du gouvernement selon les temps. Faute d'avoir des idées précises à cet égard, l'intelligence des textes est presque toujours incertaine. Tous les professeurs, dans leurs classes, sont obligés de parler des institutions et des mœurs ; mais en le faisant sans avoir étudié d'ensemble et avec méthode ces questions, ils sont exposés à ne donner qu'un enseignement incomplet et peu exact. Le candidat à la licence devra étudier la suite des institutions, comme il étudiera la suite de l'histoire littéraire. Ici encore ce qu'on lui demande, ce sont des idées précises sur les principales questions qui ne sont pas contestées : par exemple, les caractères généraux des constitutions grecques, à Athènes la division des pouvoirs, le rôle du peuple, de l'assemblée, du sénat, des stratèges, des archontes, des tribunaux, la condition des personnes, l'organisation du culte, quelques notions sur les fêtes, sur les arts, sur les mœurs ; c'est naturellement la période florissante qu'il faut étudier, les origines serviront seulement à expliquer ce qui s'est fait au cinquième et au quatrième siècle ; on suivra ensuite et rapidement la décadence aux époques suivantes. Les mêmes connaissances sont exigées pour Rome ; il faut que le professeur puisse exposer l'organisation de la République au deuxième et au premier siècle avant notre ère, celle de l'empire, le rôle du sénat, des assemblées du peuple, des consuls, des dictateurs, des préteurs, des questeurs, des tribuns, des tribunaux, l'organisation impériale d'Auguste à Constantin, et, en ce qui regarde les mœurs ainsi que la vie sociale, toutes les questions qui ont été rappelées à propos d'Athènes et de la Grèce.

Histoire et géographie

L'institution de la licence en histoire et en géographie a pour objet de donner à nos collèges et même, en certains cas, à nos lycées, des professeurs d'histoire et de géographie qui aient reçu, en même temps qu'une culture littéraire distinguée, une instruction historique et géographique générale. Entre l'examen de la licence en histoire et géographie, et le concours d'agrégation du même ordre, il n'y a pas seulement une différence de degré, il y a une différence de genre. On demande aux candidats à l'agrégation de faire preuve, en même temps que de connaissances générales, d'aptitude au travail personnel et aux recherches d'érudition : on demandera aux candidats à la licence de faire preuve seulement de connaissances générales.

Bien que ce mot s'entende assez par lui-même, il est nécessaire de l'expliquer surtout pour prémunir les candidats contre un travail exagéré et confus, où ils fatigueraient leur mémoire, sans profit pour leur intelligence. Ici encore l'absence de programme n'a aucun inconvénient. Les candidats à la licence en histoire et en géographie seront tous ou presque tous les élèves des facultés auprès desquelles ils subiront les épreuves. Ils trouveront une direction auprès des maîtres qui seront leurs juges. Il importe seulement qu'ils sachent bien qu'on ne leur demande point d'apprendre tous les détails de l'histoire universelle.

L'usage s'est introduit, même dans le concours d'agrégation, de ne donner aucune question sur l'histoire ancienne des peuples de l'Orient, parce que cette histoire est plus qu'aucune autre l'objet d'investigations qui la complètent ou la transforment tous les jours sous nos yeux. Cet usage devra être suivi, peut-être assez longtemps encore, dans les examens de licence. Il suffira que les maîtres conseillent aux étudiants de se reporter aux meilleurs ouvrages de vulgarisation récemment écrits sur cette histoire, que des professeurs ne peuvent d'ailleurs ignorer.

L'examen de la licence en histoire et géographie portera donc sur l'histoire de l'Antiquité grecque et romaine, du Moyen Âge, des temps modernes et contemporains. Dans chacune de ces trois divisions, il ne portera que sur les faits principaux et sur les grands événements ; et les questions devront être posées à l'examen écrit et à l'examen oral de façon que le candidat fasse preuve d'intelligence autant que de mémoire.

Pour l'examen écrit, une des compositions sera consacrée à l'histoire de l'Antiquité et prise, tantôt dans l'Antiquité grecque, tantôt dans l'Antiquité romaine. Pour l'Antiquité grecque, sans s'interdire absolument toute question sur les temps primitifs, il conviendra de s'assurer que les candidats connaissent bien la constitution générale du monde grec, les peuples qui le composaient au moment où s'ouvre la période historique, les relations de ces peuples entre eux, les traits principaux de leur civilisation commune, l'histoire de Sparte et d'Athènes et les constitutions de ces deux cités, les relations avec l'Asie, les guerres médiques et les guerres du Péloponnèse, sans entrer dans le dernier détail des faits militaires ; l'histoire très générale de la Grèce jusqu'à la domination macédonienne, en n'insistant que sur les faits qui appartiennent à l'histoire littéraire autant qu'à l'histoire politique ; l'histoire de Philippe et d'Alexandre ; l'histoire du démembrement de l'empire d'Alexandre, très abrégée, et présentée de façon à montrer plutôt que les faits, les résultats de ces faits, et l'état général du monde grec à la veille de la conquête romaine.

Le même esprit devra présider au choix des questions sur l'histoire romaine. Il conviendra d'éviter toutes les questions d'érudition pure sur les origines, de s'en tenir à un tableau de l'Italie au début de la période historique ; à l'histoire de Rome sous les rois ; à l'histoire des institutions sous la République, aux très grands traits de l'histoire militaire : les candidats sauront qu'on ne leur demandera jamais l'histoire détaillée des guerres du Samnium, des guerres de Sicile ou d'Afrique, de Grèce et de Macédonie ou d'Espagne. Qu'ils en sachent les principaux faits, qu'ils les placent bien dans l'ensemble de l'histoire intérieure et extérieure de Rome, rien de plus. Une seule exception pourra être faite pour l'histoire de la conquête de la Gaule, parce qu'il s'agit ici d'une des origines de notre histoire nationale.

De même l'histoire de l'empire ne fournira de questions que sur les premiers Césars, sur les Antonins, sur Dioclétien et sur Constantin ; sur les institutions impériales et sur l'administration du monde.

La seconde épreuve écrite sera choisie dans l'histoire du Moyen Âge ou dans celle des temps modernes ou contemporains. Pour ces deux périodes, où l'histoire, beaucoup plus abondante en faits, se complique à l'infini, il est nécessaire de poser en règle que l'histoire de France doit être le principal objet des études et de l'examen. Après les inévitables questions générales qui se placent au début de la

première de ces deux périodes, c'est-à-dire questions sur l'état du monde romain, de l'Église et du monde barbare à la fin du cinquième siècle, il faudra donc prendre les questions, à quelques exceptions près, dans l'histoire de France, en les choisissant toujours d'après la méthode indiquée plus haut ; par exemple on pourra demander au candidat de retracer l'histoire générale de la dynastie mérovingienne, sans se perdre dans la confusion des rois fainéants, il dira ce qu'étaient les rois mérovingiens, quel pouvoir ils avaient à l'origine, comment ce pouvoir s'est transformé, quel était l'état intellectuel et moral de la Gaule pendant cette période. Pour les Carolingiens, s'il importe qu'il connaisse exactement les principaux personnages de la dynastie et l'histoire du pouvoir royal au temps de sa force et de sa décadence, on ne lui demandera qu'un résumé très succinct de la période qui s'étend entre le traité de Verdun et l'avènement des Capétiens, la constatation des faits acquis et non point une étude détaillée de la façon dont ils se sont produits. Viendront ensuite les grandes questions de l'histoire capétienne, celle des progrès de l'autorité royale depuis Philippe-Auguste, des guerres contre l'Angleterre, où l'on omettra tout le détail des premières guerres purement féodales pour n'insister que sur les faits de la guerre de cent ans, si importants pour l'histoire de la formation de la France ; le triomphe de l'autorité royale au temps de Charles VII et de Louis XI ; les guerres d'Italie, la Renaissance en France ; la Réforme et les guerres religieuses ; la grande politique des seizième et dix-septième siècles et la lutte contre la maison d'Autriche ; les ministres du temps de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV ; le tableau de la monarchie absolue au dix-septième siècle ; les guerres et le mouvement des idées au dix-huitième siècle ; la Révolution, l'Empire et les divers gouvernements de notre siècle.

Il est impossible de ne point considérer l'histoire de France dans ses rapports avec l'histoire générale et de ne point montrer ce que la France a reçu d'autrui et ce qu'elle lui a donné. C'est pourquoi les candidats devront s'attendre à rencontrer les principales questions de l'histoire de l'Église : l'Église sous l'empire romain, l'Église sous les Mérovingiens et les Carolingiens, les progrès de l'autorité pontificale et la civilisation ecclésiastique aux onzième et douzième siècles, les croisades, la querelle du sacerdoce et de l'empire, le schisme et les grands conciles, la réforme et les conséquences de la réforme en Europe, les grands chapitres de l'histoire des idées, renaissance au seizième siècle, lettres et érudition au dix-septième, économistes et philosophes au dix-huitième. Quant à l'histoire des peuples étrangers, on demandera aux candidats de la savoir seulement dans ses rapports avec l'histoire de France. C'est ici surtout qu'il faut limiter le champ pour ne point se perdre dans l'infini. Pourtant l'histoire intérieure de certains peuples ne peut être négligée, soit parce qu'elle est intéressante en elle-même, soit parce qu'elle fournit d'utiles comparaisons avec celle de notre pays : telle est l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre et celle de l'Allemagne.

À la seconde des épreuves écrites sera jointe une question de géographie historique ou physique. Cette question devra toujours être très simple : pour la géographie physique, il ne sera demandé que les grands traits de la géographie des pays bien connus ; pour la géographie politique, on aura besoin de choisir les questions aux dates les plus importantes de l'histoire de la Grèce, de Rome ou de la France,

en écartant les problèmes de toutes sortes qui sont encore soumis aux discussions des érudits.

En résumé, à l'épreuve écrite, les professeurs de facultés n'oublieront point que, s'ils doivent exiger des futurs professeurs d'histoire des connaissances générales complètes, il est nécessaire de bien marquer, par le choix des sujets à donner aux candidats, que ceux-ci n'ont point à redouter des questions telles qu'une bonne partie de leur temps doive être employée à encombrer leur mémoire d'une cohue de noms, de faits et de dates.

L'examen oral sera dirigé d'après les mêmes principes que l'examen écrit, mais il aura un caractère à la fois plus général et plus particulier, plus général, en ce sens que l'on questionnera le candidat même sur les points qu'il est bon de laisser en dehors de l'examen écrit ; plus particulier, en ce sens que les juges devront s'assurer si le candidat non seulement sait les faits, mais les comprend, s'il pousse son travail au-delà de ce qui est strictement requis pour l'examen, s'il éprouve une curiosité scientifique qui l'amène à étendre ses lectures et à remonter des ouvrages de seconde main aux sources et aux documents.

On devra attacher une grande importance à ce côté de l'examen qui manifestera les aptitudes historiques du candidat ; les preuves d'intelligence et de travail personnel devront être préférées aux résultats acquis simplement par la mémoire.

L'article 8 porte : « Pour les trois ordres, à l'épreuve orale, le candidat doit prouver qu'il comprend couramment un ouvrage facile de critique littéraire, historique ou philosophique, écrit en allemand ou en anglais à son choix. »

Cette partie de l'examen ne donne pas lieu à une note spéciale, mais elle élève ou abaisse la note du candidat pour une des épreuves orales. Ainsi, par exemple, à l'interrogation sur les institutions de la Grèce et de Rome, le jury mettra dans les mains du candidat le manuel d'Hermann ou celui de Marquardt, un article de l'*Hermes*, du *Philologus*, de l'*Athenaeum* ou de l'*Academy* où il est parlé de la question qui a été posée ; le candidat devra donner l'analyse du passage qu'il aura sous les yeux, prouver qu'il le comprend sans peine et avec exactitude.

L'article 9 introduit dans l'examen des matières qui ne font pas partie du programme obligatoire de la licence. Le conseil a voulu, par cette mesure, encourager les études spéciales. Tel élève qui aura suivi un cours d'archéologie, de langue d'oïl ou de langue d'oc, voire même un cours de sanscrit, pourra, en se présentant devant la faculté où ces enseignements sont donnés, demander à profiter des connaissances qu'il aura acquises. Il devra déclarer, en s'inscrivant, son intention d'être interrogé sur ces sciences particulières. La note qu'il obtiendra s'ajoutera au total des points, le minimum nécessaire pour être admis restant le même. Toutefois le jury ne tiendra un compte sérieux des parties facultatives que si elles prouvent véritablement des connaissances spéciales. Agir autrement ne ferait qu'encourager les élèves à se disperser aux dépens des connaissances indispensables. Il y a là une question de mesure que les juges sauront apprécier et qui établira rapidement une tradition dans les facultés.

Le Conseil a pensé que tout ce qui pouvait engager les élèves à suivre les cours, développer les vocations, devait être encouragé dès le début des études supérieures. Dans cet ordre d'idées, après que le candidat aura été interrogé, à propos d'une partie quelconque de l'examen, sur la question que le sort aura désignée, il sera tou-

jours admis, comme complément d'épreuves, à indiquer les cours où des questions de cet ordre ont été traitées, qu'il a suivis et sur lesquels il désire répondre.

Le Conseil, qui n'a pas fait de programmes, a décidé que, pour chacune des épreuves orales, il serait établi un certain nombre de questions numérotées qui seraient tirées au sort[1]. Il s'est seulement proposé par cette mesure de varier les interrogations, voulant éviter ce qui arrive quelquefois, une certaine tendance des juges à rester dans le même cercle ; comme on le verra, ces questions sont très étendues, elles divisent seulement en dix parties chacune des matières qui font l'objet d'une interrogation. Il est fait exception pour l'histoire du Moyen Âge et l'histoire moderne réunies, ainsi que pour les littératures grecque et romaine, qui comptent vingt numéros.

Vous donnerez connaissance de ces instructions à M. le doyen. S'il reste encore quelques difficultés, vous vous déciderez pour la solution la plus libérale et la plus favorable aux candidats ; et, dans le cas où l'incertitude vous paraîtrait trop grande, vous voudrez bien m'en référer.

Le Président du Conseil, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts
Jules FERRY

➤ *C.I.O.J.P.*, t. 8, n° ??, p. 526-537.
B.A.I.P. (N.S.), t. 24, n° 470, p. 1261-1278, p. 1261, p. 1267-1269, p. 1271-1277.
R.L.A., t. 34, n° 29, p. 653-663, p. 658-661.
A. de Beauchamp, *op. cit.*, t. 3, p. 577-584, p. 579, p. 580-582.

— 134 —

14 janvier 1882

ARRÊTÉ RELATIF À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES (extraits)

Le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes,
Vu la loi du 21 décembre 1880 ;
Vu le décret du 28 juillet 1881 article 12 ;
Vu le décret du 14 janvier 1882 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu ;

Arrête :

Art. 1er. — Les matières de l'enseignement secondaire des jeunes filles seront réparties comme il suit dans les cinq années d'études :

(1) Pour la liste de ces questions, cf. Arrêté fixant le programme des matières pour les épreuves orales de la licence ès lettres, *B.A.I.P.* (N.S.), t. 24, n° 470, p. 1285-1289, p. 1286-1289. A. de Beauchamp, t. 3, p. 583-584.

PREMIÈRE PÉRIODE

Première année (12-13 ans, âge minimum)

[…]

Histoire générale et nationale. – Géographie 4 h.

(Total 20 h.)

Deuxième année (13-14 ans)

[…]

Histoire générale et nationale. – Géographie 3 h.

(20 h.)

Troisième année (14-15 ans)

[…]

Histoire générale et nationale. – Géographie 3 h.

(Total 20 h.)

DEUXIÈME PÉRIODE

Quatrième année (15-16 ans)

Cours obligatoires

[…]

Histoire sommaire de la civilisation jusqu'à Charlemagne 2 h.

(12 h. cours obligatoires)

Cinquième année (17 ans)

Cours obligatoires

[…]

Histoire de la civilisation de Charlemagne à nos jours. – Géographie (2 h.)

Cours facultatifs

[…]

Géographie économique 1 h

[…]

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

Paul BERT

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 25, n° 477, p. 188-191.
R.L.A., t. 35, n° 3, p. 53-55.

— 135 —

28 juillet 1882

ARRÊTÉ RELATIF AUX PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Vu la loi du 21 décembre 1880 ;
Vu le décret du 28 juillet 1881 ;

Vu le décret du 14 juillet 1882 ;

Vu les arrêtés des 14 janvier et 28 juillet 1882 ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu ;

Arrête ainsi qu'il suit les programmes de l'enseignement secondaire des jeunes filles :

PROGRAMME D'HISTOIRE

PREMIÈRE PÉRIODE

Première année

Histoire nationale et notions sommaires d'histoire générale

Les anciens Gaulois ; leurs établissements au dehors.

Conquête de la Gaule par les Romains.

La Gaule romaine, grandes villes, monuments, écoles.

Le christianisme en Gaule.

Les barbares. Mœurs. Géographie de l'empire romain et du monde barbare.

Les invasions. Principaux États fondés par les barbares. Chute de l'empire romain d'Occident.

Les Francs en Gaule. Clovis. La Neustrie et l'Austrasie. Dagobert.

L'empire d'Orient sous Justinien.

Les Arabes. Mahomet. Les Arabes en Espagne.

Les maires du palais. La famille d'Héristal. Les moines en Germanie.

Charlemagne et son temps.

Démembrement de l'empire de Charlemagne. Traité de Verdun.

Invasions des Normands.

Avènement de la famille capétienne. Hugues Capet et ses premiers successeurs. Puissance et activité des grands vassaux.

Le régime féodal ; l'Église

La papauté et l'empire. Grégoire VII.

La civilisation orientale. Éclat de l'islamisme. – Sciences ; arts. Les grands monuments de l'Espagne.

La civilisation occidentale. Trouvères et troubadours ; la langue française. L'art roman.

Conquête de l'Angleterre par les Normands.

Première croisade. Le royaume de Jérusalem.

Premiers progrès de la royauté. Louis VI, Louis VII et Suger. Les populations des villes et des campagnes. Les communes.

L'Allemagne et l'Italie. Frédéric Barberousse.

Les Plantagenets en Angleterre. – Philippe-Auguste, Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre. La grande charte.

Innocent III. Quatrième croisade. L'empire latin de Constantinople. Guerre des Albigeois.

Saint Louis et son temps. Les dernières croisades. Résultats généraux des croisades.

Grandeur du XIII^{e} siècle. Mœurs. – L'Université de Paris. L'art gothique.

Le commerce et l'industrie.

Lutte de la papauté contre Frédéric II. Conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou.

Philippe le Bel. Les légistes, les premiers états généraux. Boniface VIII. Les Templiers.

Avènement des Valois. Première partie de la guerre de Cent ans. Les récits de Froissart. Les états généraux et Étienne Marcel.

Charles V et Du Guesclin. Paris au XIVe siècle.

État de l'Europe à la fin du XIVe siècle. Le grand schisme d'Occident. Wiclef et Jean Huss.

Commencement de la Renaissance en Italie. Activité des villes de la péninsule. – Dante ; Giotto ; Pétrarque.

La poudre à canon, la boussole, le papier, l'imprimerie.

Charles VI. Reprise de la guerre de Cent ans. La maison de Bourgogne.

Charles VII et Jeanne d'Arc, Jacques Cœur. Institutions de Charles VII. Reconstitution de l'unité territoriale de la France.

Les Turcs à Constantinople.

Résumé rapide des principales phases de notre histoire depuis les origines jusqu'au milieu du XVe siècle.

Deuxième année

Depuis le milieu du XVe siècle jusqu'à la mort de Louis XIV

État de l'Europe vers le milieu du XVe siècle. Ferdinand le Catholique et Isabelle ; Henri VII ; Maximilien.

Louis XI et Charles le Téméraire.

Les grandes découvertes géographiques du XVe et du XVIe siècle. Les Espagnols en Amérique. Les Portugais en Afrique et aux Indes.

Charles VIII. Louis XII. Guerres d'Italie. Les papes Jules II et Léon X.

Rivalité de la France et de la maison d'Autriche. Charles Quint, François Ier, Henri II.

Accroissements du pouvoir royal sous François Ier, Henri II. Institutions.

La Renaissance en Italie depuis le commencement du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIe. Lettres, arts. L'église Saint-Pierre et le Vatican. Rôle des Médicis et des papes.

La Renaissance en France.

La Réforme en Allemagne, en Suisse, en Angleterre.

Le Concile de Trente, la Société de Jésus.

Luttes religieuses en Europe, Philippe II, Élisabeth, Marie Stuart.

La République des Provinces-Unies.

Les guerres de religion en France. Le chancelier de l'Hospital. Les Guises, Henri III, la Ligue.

Henri IV et Sully. Pacification et restauration de la France.

Industrie, commerce, agriculture.

Louis XIII ; Richelieu. Accroissement de l'autorité monarchique.

La guerre de Trente ans. Traités de Westphalie.

L'Angleterre sous les Stuarts. Révolution de 1648. Cromwell.

Minorité de Louis XIV. La Fronde. Mazarin.

Gouvernement personnel de Louis XIV.

Colbert, Louvois, Vauban. Industrie, commerce et colonies.

Guerres et traités jusqu'à la paix de Nimègue.

Les chambres de réunion. Les affaires religieuses.

Deuxième révolution d'Angleterre. Guillaume III. Déclaration des droits. Guerre de la ligue d'Augsbourg.

Guerre de la succession d'Espagne. Traité d'Utrecht. État de la France à la mort de Louis XIV.

Le siècle de Louis XIV. Influence de Richelieu et de Louis XIV. Les mœurs et les idées. La société du XVIIe siècle. L'Académie française. Les autres Académies. Lettres, sciences et arts en France et en Europe. Le palais de Versailles.

Lutte de Charles VII et de Pierre le Grand. État de l'Europe vers 1715.

Troisième année

Depuis la mort de Louis XIV jusqu'en 1875

Louis XV. La Régence. Le système de Law. Guerre de la succession de Pologne.

Frédéric II et Marie-Thérèse. Guerre de la succession d'Autriche ; guerre de Sept ans.

Les colonies françaises au XVIII^e^ siècle. Lutte maritime entre la France et l'Angleterre. Les Indes et le Canada.

Choiseul. État de l'opinion en France. Les Jésuites et les parlements.

Le régime parlementaire en Angleterre : orateurs ; écrivains. Essor commercial et industriel. Conquête des Indes. Soulèvement des colonies d'Amérique.

Catherine II. La Pologne, la Suède, la Turquie.

Louis XVI. Turgot, Necker. Guerre d'Amérique.

Assemblée des notables.

Progrès des sciences. Les philosophes, les économistes. Mouvement des idées en France et en Europe. Les souverains réformateurs en dehors de la France.

État de la France à la fin du XVIII^e^ siècle. Le Roi, la cour et le gouvernement.

L'organisation sociale. La noblesse, le clergé, le tiers-état.

Convocation des états généraux ; les états généraux et la Constituante. Journée du 14 juillet et nuit du 4 août.

La Constitution de 1791 et les réformes.

La Législative. La première coalition.

La Convention. Le Comité de salut public ; le 9 Thermidor. Créations de la Convention.

Histoire des guerres sous la Convention. Traités de Bâle.

Le Directoire. Campagne d'Italie ; expédition d'Égypte. Deuxième coalition. Le 18 Brumaire.

Bonaparte. Constitution de l'an VIII.

Institutions du Consulat. Le Code civil. Le Concordat. Traités de Lunéville et d'Amiens.

L'Empire. Guerres. Traités de Presbourg, de Tilsitt, de Vienne. La France et l'Europe en 1810. États fondés par Napoléon. Caractère du gouvernement impérial.

Guerres de Russie. Campagnes de 1813 et de 1814.

Première Restauration. La Charte. Les Cent jours. Traités de Paris et congrès de Vienne.

Deuxième Restauration. Louis XVII et Charles X. Gouvernement parlementaire.

La Sainte-Alliance ; les congrès : indépendance de la Grèce.

Prise d'Alger. Les ordonnances de Juillet.

La Révolution de 1830.

Progrès des sciences, de l'industrie et du commerce depuis le commencement du siècle.

Les lettres et les arts. Le romantisme.

La monarchie de Louis-Philippe. Indépendance de la Belgique.

Le régime parlementaire de 1830 à 1848.

La question d'Orient.

Conquête de l'Algérie.

La littérature, les sciences et les arts.

Révolution de 1848 ; contrecoup en Europe. Le 2 décembre.

Le second Empire. Guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique.

Guerres de 1870-1871. Traité de Francfort.

La troisième République ; Constitution de 1875.

Les grandes puissances européennes au XIX^{e} siècle. – La Russie, ses progrès en Europe et en Asie ; émancipation des serfs. – La Turquie et ses démembrements ; le traité de Berlin. – L'Angleterre, développement de son empire colonial. – L'empire d'Allemagne, ses origines, sa formation. – L'Autriche-Hongrie, le dualisme. – Établissement du royaume d'Italie.

Amérique. Formation des Républiques de l'Amérique du Sud. L'empire du Brésil. Les États-Unis ; leurs agrandissements. Guerre de sécession. Abolition de l'esclavage.

La Chine et le Japon ; leurs relations avec les Européens.

Deuxième période

Quatrième année

Histoire sommaire de la civilisation jusqu'à Charlemagne

1° Les âges préhistoriques. Âges de la pierre, du bronze, du fer.

2° Grandes divisions de l'histoire ; histoire ancienne ; histoire moderne.

Histoire ancienne de l'Orient

Sources d'informations pour l'histoire des civilisations antiques. Les langues, les monuments, les inscriptions.

Égyptiens. – Memphis et Thèbes. La religion et les arts. – Les récits d'Hérodote ; les découvertes de Champollion et de ses successeurs.

Assyriens ; Babyloniens. – Babylone et Ninive d'après les récits anciens et les découvertes modernes.

Les Aryas de l'Inde. La société brahmanique. Le bouddhisme.

Les Iraniens et les Perses. – La religion de Zoroastre. – L'Empire perse. Persépolis, Suse.

Les Phéniciens. – Leur commerce et leurs colonies. L'alphabet. – Tyr et Carthage.

Les Hébreux. – Leur religion. Jérusalem, le Temple. Leurs destinées après la dispersion.

Histoire grecque

Ioniens et Doriens. Athènes et Sparte.

La religion ; mythologie. Les oracles, les amphictyonies et les jeux solennels.

Opposition du monde oriental et du monde grec. Guerres médiques. Lutte des Grecs entre eux.

Le siècle de Périclès. Les arts à Athènes. Principaux monuments. Les lettres, le théâtre, les orateurs.

Alexandre. Conquête de l'Asie. Diffusion de l'esprit grec en Orient. Alexandrie et Pergame.

Conquête de la Grèce par les Romains. Diffusion de l'esprit grec en Occident.

Histoire romaine

Anciennes populations de l'Italie. Les Étrusques.

Rome. La religion. La famille. La cité. Période républicaine. Patriciens et plébéiens. Les comices, le sénat, les magistratures.

Organisation militaire. Colonies.

Conquêtes des Romains. Caractères et conséquences des conquêtes. Le domaine public. Lois agraires. Les esclaves.

Transformation des mœurs à Rome sous l'influence de la Grèce et de l'Orient.

Causes de la décadence de la République.

Période impériale. Époque d'Auguste et des Antonins. Étendue de l'empire au IIe siècle de l'ère chrétienne. Institutions impériales.

La littérature et l'art. La ville de Rome.

Le christianisme. Les catacombes.

Transformation du gouvernement sous Dioclétien et Constantin. Constantinople.

L'État du monde barbare au IVe siècle. Causes diverses qui ont facilité les invasions. La Gaule ; la vie municipale.

Moyen Âge

L'empire romain d'Orient ; Justinien ; la législation ; l'art byzantin ; le schisme grec.

Mahomet et le Coran ; l'islamisme.

Action du christianisme et de la civilisation romaine sur les Germains.

Charlemagne empereur d'Occident.

Cinquième année

Histoire de la civilisation depuis Charlemagne jusqu'à nos jours

1° Moyen Âge (suite)

Démembrement de l'empire de Charlemagne.

Le régime féodal. Les ordres de chevalerie.

L'Église et les ordres monastiques au XI^e^ siècle. La papauté ; son influence ; lutte avec l'empire.

Les croisades ; leurs résultats. Contact entre l'Orient et l'Occident.

Civilisation orientale (musulmane et grecque) : lettres, sciences, arts, industrie, commerce.

Civilisation occidentale ; la littérature, l'art roman.

Progrès de la royauté et des classes populaires jusqu'au XIII^e^ siècle. Émancipation des communes ; transformation graduelle du servage.

Le XIII^e^ siècle. Saint Louis. Prépondérance intellectuelle de la France. L'Université de Paris. L'art gothique.

Les institutions de Philippe le Bel.

La grande charte en Angleterre. Les cités de Flandre et d'Italie.

2° Renaissance et temps modernes

Les papes à Avignon et le grand schisme d'Occident.

Chute de l'empire d'Orient. Conséquences pour l'Europe occidentale. La poudre à canon, la boussole, le papier, l'imprimerie.

Les découvertes géographiques. Leurs résultats. La traite des noirs.

Progrès du pouvoir royal. Tendance vers l'unité et vers la centralisation en France et en Europe.

La renaissance au XVI^e^ siècle en Italie, en France et dans le reste de l'Europe.

La Réforme, ses origines. Différentes formes du protestantisme.

Réorganisation du catholicisme.

La société française au XVI^e^ siècle : noblesse, clergé, bourgeoisie.

La monarchie absolue en France. Louis XIII. Richelieu. Louis XIV.

Les traités de Westphalie. Le droit des gens. La diplomatie et l'équilibre européen.

La littérature, les sciences, les arts en France et en Europe au XVII^e^ siècle.

Modifications dans l'équilibre européen au XVIII^e^ siècle. La Prusse, la Russie, le royaume de Sardaigne. Décadence de la Turquie et de la Pologne.

Développement constitutionnel de l'Angleterre au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.

Le régime colonial au XVIII^e^ siècle. Émancipation des colonies anglaises d'Amérique.

Progrès des sciences. Les économistes. Les philosophes. Idées nouvelles. Mouvement de réforme en Europe. L'ancien régime à la fin du XVIII^e^ siècle en France.

3° Période contemporaine

Les principes de 1789 et l'œuvre de la Révolution ; changements apportés dans l'ordre politique, social, économique.

Influence des idées et des principes de la Révolution française sur l'état de l'Europe.

Le régime parlementaire en France et en Angleterre. Progrès des idées constitutionnelles en Europe.

La Révolution de 1848 et les questions sociales.

Abolition de l'esclavage.

Progrès des idées démocratiques.

Le mouvement littéraire et artistique depuis la fin du XVIII[e] siècle.

Progrès des sciences, de l'industrie, de l'agriculture, du commerce. La vapeur et l'électricité.

Transformations économiques. Les traités de commerce, les expositions universelles et les grandes entreprises internationales.

Expansion de la civilisation européenne. Voyages d'explorations.

Étal actuel de l'Europe et du monde. Caractères de la civilisation contemporaine.

PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE

PREMIÈRE PÉRIODE

Première année

Notions élémentaires de géographie générale

Globes et planisphères. Cartes de géographie. L'atmosphère. Vents alizés et vents variables, moussons, cyclones. – Climats.

La mer ; marées, courants. Le fond des mers. Régions polaires.

Les continents.

Comparaison des principaux traits de la géographie physique dans les cinq parties du monde. Montagnes, plateaux et plaines, fleuves, lacs.

Les races humaines.

Les cinq parties du monde. Configuration et limites. Mers. Golfes. Détroits. Caps. Îles. Presqu'îles.

Relief du sol. Grandes chaînes de montagnes. Fleuves et lacs. Animaux et plantes remarquables.

Principaux États. Capitales et villes principales. Grands ports de commerce. Colonies européennes. Les grandes lignes de navigation.

Histoire sommaire des découvertes géographiques.

Deuxième année

Géographie de l'Europe

1° Géographie générale de l'Europe.

Configuration. Limites. Dimensions.

Les mers. Description des côtes.

Relief du sol. Variétés des formes. Système orographique. Principales chaînes. Plateaux et plaines.

Fleuves et rivières. Lacs.

Climats maritimes et continentaux.

2° Description particulière des États de l'Europe.

Géographie physique et politique. Notions de géographie économique (agriculture, mines, industrie, voies de communication, commerce).

Races, langues, religions, forces militaires.

Troisième année

Géographie de la France

Configuration, dimensions, superficie de la France.

Mers qui la baignent. Description des côtes.

Ports de commerce et ports militaires.

Les frontières de la France. Défenses naturelles et places fortes.

Relief du sol. Chaîne de montagnes. Plateaux et plaines. Régime des eaux. Climat. Température. Vents dominants.

Formation territoriale de la France. Anciennes provinces. Organisation actuelle : communes, cantons, arrondissements, départements.

Pouvoirs publics, administration centrale ; les ministères.

Routes. Chemins de fer. Canaux.

Algérie et possessions coloniales de la France.

DEUXIÈME PÉRIODE

Cinquième année

Géographie économique des cinq parties du monde

1° Afrique, Asie, Océanie et Amérique. Populations, émigrations. Colonies européennes.

Productions les plus importantes de l'agriculture, des mines, de l'industrie. Voies de communication. Commerce.

2° Europe.

Agriculture. Mines. Industrie. Commerce. Voies de communication fluviales, continentales et maritimes.

Superficie comparée des États. Leurs principales productions.

Densité des populations.

3° France.

Agriculture : zones, régions agricoles, rapports de l'agriculture avec la géologie et le climat. Productions.

Industries. Mines. Carrières. Les grandes industries françaises. Voies de communication : canaux, routes, chemins de fer. Postes et télégraphes.

Population : densité ; mouvement. Influence de l'état physique ou économique des régions sur le groupement de la population. Description économique de l'Algérie et des colonies françaises. Relations avec la métropole.

PROGRAMME D'HISTOIRE DE L'ART

(Cet enseignement doit être surtout pratique et accompagné de visites aux musées et aux monuments.)

Troisième année

Sur l'histoire de l'art français depuis le XIII^e^ siècle.

Ce que l'on entend par œuvre d'art. Grandes divisions de l'histoire de l'art.

Antiquité. – L'art égyptien et l'art assyrien.

L'art grec : art grec archaïque ; siècle de Périclès ; siècle d'Alexandre.

Les grandes écoles d'art dans le monde hellénique, après Alexandre.

L'art étrusque.

L'art romain. Comment Rome a compris l'art grec.

Moyen âge. – L'art chrétien à Rome. L'art byzantin.

L'art arabe en Syrie, en Espagne, en Égypte.

L'art roman.

L'art ogival, en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Angleterre.

L'architecture civile et militaire au Moyen Âge.

Renaissance. – Origines de la Renaissance. La renaissance principalement en Italie et en France. Les diverses écoles.

L'art au XVII^e^ siècle. (France, Flandre, Hollande, Espagne.)

L'art au XVIII^e^ siècle. (France, Angleterre.)

L'art au XIX^e^ siècle.

Jules FERRY.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 28, n° 525, p. 944-985, p. 951-960, p. 979-980.

— 136 —

28 juillet 1882

ARRÊTÉ RELATIF AUX PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu la loi du 11 juin 1865 ;

Vu le décret du 4 août 1881 ;

Le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique entendu,

Arrête ainsi qu'il suit les programmes de l'enseignement secondaire spécial

RÉPARTITION DE L'ENSEIGNEMENT

Nombre d'heures par semaine

Matières d'enseignement	cours préparatoire	1re année	2e année	3e année	4e année	5e année
[...]						
Histoire	3	2	3	3	3	3
Géographie		1				
[...]						

PROGRAMME D'HISTOIRE

Première année

Monde connu des anciens. – Égyptiens, Assyriens et Babyloniens, Israélites, Phéniciens et Carthaginois, Perses. – Monuments qui nous sont restés de ces peuples. – Notions sur leur religion.

La Grèce. – Temps héroïques. – Sparte et Athènes. – Guerres médiques. – Siècle de Périclès. – Socrate. Épaminondas. – Philippe de Macédoine. – Conquêtes d'Alexandre. – Réduction de la Grèce en province romaine.

Rome. – Les rois. – République romaine. – Les magistratures. – Sénat. – Luttes des plébéiens contre les patriciens.

Conquêtes des Romains.

Les Gracques. – Guerres civiles. – César.

Auguste et ses successeurs. – Les Antonins.

Dioclétien. – Constantin et l'Église chrétienne. – Théodose.

Deuxième année

Les invasions des barbares.

Clovis. – Dagobert.

L'empire d'Orient : Justinien.

Mahomet. – Empire des Arabes.

Pépin d'Héristal. – Charles Martel. – Pépin le Bref.

Charlemagne.

Traité de Verdun. – Les Normands.

Le régime féodal en France et en Europe.

L'empire et la papauté : querelle des investitures.

Les croisades.

Conquête de l'Angleterre par les Normands. – Les Plantagenets. – La grande charte.

Louis VI. – Philippe-Auguste.

Saint Louis.

Philippe le Bel. – Boniface VIII. – Les Templiers.

Guerre de Cent ans. – Les États généraux et Étienne Marcel. – Charles V et Duguesclin.

Le schisme d'Occident.

Charles VI. – Guerres civiles et nouvelle invasion des Anglais. – Charles VII et Jeanne d'Arc. – Jacques Cœur. – Principales institutions de Charles VII. – Reconstitution de l'unité territoriale de la France.

Louis XI et Charles VIII. Les États généraux de 1484.

Unité de l'Espagne sous Ferdinand le Catholique et Isabelle ; en Angleterre, les Tudors.

Les Turcs à Constantinople.

Voyages et conquêtes des Portugais et des Espagnols.

Guerres d'Italie.

La Renaissance aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, en Italie et en France.

La Réforme. – Luther et Calvin.

Lutte de la France et de la maison d'Autriche. Charles-Quint ; François I^er^ et Henri II.

Les guerres de religion. – Élisabeth et Marie Stuart. – Philippe II et Guillaume le Taciturne.

Les guerres de religion en France. L'Hospital ; les Guises ; les États généraux ; la Ligue. Henri IV. Pacification de la France.

Troisième année

Histoire de France et des temps modernes de 1610 à 1875

L'Europe et la France en 1610. – Louis XIII. – Richelieu.

Guerre de Trente ans. – Traité de Westphalie. – Acquisition de l'Alsace.

L'Angleterre sous les Stuarts. – Révolution de 1648. – Cromwell. – L'acte de navigation et les colonies anglaises.

Minorité de Louis XIV. – Mazarin. – La Fronde. – Traité des Pyrénées.

Louis XIV. – Colbert. – Louvois. – Vauban.

Guerre du droit de dévolution et guerre de Hollande. – Traité de Nimègue. – Les chambres de réunion. – Révocation de l'édit de Nantes.

Ligue d'Augsbourg. Révolution de 1688 en Angleterre. – Rivalité de Guillaume III et de Louis XIV. – Guerre de la succession d'Espagne ; traités d'Utrecht et de Rastadt.

Les lettres, les sciences et les arts sous le règne de Louis XIV

Lutte de Pierre le Grand et de Charles XII.

Louis XV. – Régence du duc d'Orléans. – Le système de Law. – Ministère du cardinal Fleury. – Guerre de la succession de Pologne. – Guerre de la succession d'Autriche. – Guerre de Sept ans. – Acquisition de la Lorraine et de la Corse. – Les jésuites et les Parlements.

Les colonies françaises du XVIII^e^ siècle ; Dupleix et Montcalm. – Soulèvement des colonies anglaises d'Amérique. – Washington et La Fayette. – Constitution de la République fédérative des États-Unis.

Progrès du royaume de Prusse ; Frédéric le Grand. – La Russie sous Catherine II. – Démembrements de la Pologne.

Louis XVI. – Turgot et Necker. – Convocation des États généraux.

Les demandes des cahiers. – La Constituante et ses réformes. – La Constitution de 1791. – La Législative. – L'invasion : Valmy.

La Convention nationale. – La Terreur. – Le 9 thermidor. – La première coalition jusqu'aux traités de Bâle. – Guerre de Vendée. – Institutions et créations de la Convention nationale. – Constitution de l'an III.

Le Directoire. – Expédition d'Égypte. – Deuxième coalition. – Campagne de 1799. – Le 18 brumaire.

La constitution de l'an VIII. – Le Consulat et les Réformes. – Campagne de 1800. – Traités de Lunéville et d'Amiens.

L'Empire. – Gouvernement intérieur. – Législation ; travaux publics. – Politique extérieure : les coalitions. – Guerre d'Espagne. – Blocus continental et décret de Milan.

Campagnes de Russie, de Saxe et de France. – Invasion de 1814. – Premier traité de Paris.

La Restauration : la Charte. – Les Cent Jours. – Deuxième traité de Paris. – Les traités de 1815.

Louis XVIII. – Évacuation du territoire. – Charles X. – Prise d'Alger. – Les ordonnances de juillet. – Révolution de 1830. – Mouvement littéraire et scientifique.

La sainte alliance. – Émancipation des colonies espagnoles d'Amérique.

Gouvernement de Juillet. – Charte de 1830. – Révolution de février.

Contrecoup de la Révolution de 1830 en Europe. – Émancipation de la Belgique. – Soulèvement de la Pologne. – Mouvements en Italie. – Le bill de réforme en Angleterre. – La monarchie constitutionnelle en Portugal et en Espagne.

La question d'Orient. – L'Angleterre et la Russie en Asie. – Guerre de l'opium.

Résultats généraux du gouvernement de Juillet. – Conquête et colonisation de l'Algérie. – Loi sur l'instruction primaire de 1833. – L'industrie et le commerce. Les chemins de fer. – Les lettres, les sciences et les arts. Révolution de 1848. – Constitution républicaine de 1848. – Contrecoup de la Révolution de 1848 en Europe. – Mouvements en Allemagne, en Hongrie, en Italie.

Le second Empire. – Constitution de 1852.

Guerre de Crimée. – Création du royaume d'Italie. Réunion de Nice et de la Savoie à la France. – Dissolution de la Confédération germanique. – Monarchie austro-hongroise. – Guerre de sécession américaine. – Guerre du Mexique.

Les traités de commerce. – Le canal de Suez.

Révolutions et guerres de l'extrême Orient. – L'empire anglais des Indes

Guerre de 1870. – Chute du second Empire. – Création de l'empire allemand. – Traité de Francfort. – Lois constitutionnelles de 1875.

Quatrième année

I. – *Orient*

Les monuments de l'Égypte et de l'Assyrie.

Industrie, commerce et colonies des Phéniciens.

La religion des Hébreux.

II. – *Grèce*

La religion et la mythologie.

Le siècle de Périclès : lettres, arts, principaux monuments. – Commerce et colonies des Grecs dans le bassin de la Méditerranée.

III. *Rome*

La religion ; l'armée.

Patriciens et plébéiens.

L'ordre sénatorial et l'ordre équestre. – Lois agraires, lois frumentaires.

Organisation administrative de l'empire romain. – Extension du droit de cité aux provinces.

Les arts à Rome aux Ier et IIe siècles. – Monuments. – Le régime du travail industriel et agricole. – Les routes.

Constantinople.

Le christianisme.

Les invasions barbares : leurs causes, leur caractère, leur influence.

IV. – *Moyen Âge*

Suprématie militaire des Francs dans l'Occident. – L'Église ; l'épiscopat : les monastères.

L'empire franc, l'empire arabe, l'empire grec au VIIIe siècle. – Renaissance des sciences et des arts à Bagdad, au Caire, à Cordoue. Le commerce des Arabes.

Organisation du régime féodal. – Les ordres de chevalerie.

Les croisades. Leurs résultats économiques. – Empire colonial de Venise : Marco Polo.

Progrès des populations urbaines et rurales. – Les communes en France. – Les communes flamandes ; les villes libres d'Allemagne. – La hanse teutonique.

La France sous saint Louis : institutions, écoles, arts, industrie, commerce.

Les États généraux en France et le Parlement en Angleterre. – Philippe le Bel. – Charles V. – Les institutions de Charles VII. – Jacques Cœur.

La boussole, la poudre à canon, le papier, la gravure en relief et en creux, la peinture à l'huile, l'imprimerie.

V. –*Temps modernes*

L'Europe après la chute de Constantinople. – Louis XI en France, Ferdinand en Espagne, Henri VII en Angleterre.

Voyages et colonies des Portugais aux Indes, des Espagnols en Amérique. – Les marins et marchands français. – Résultat des découvertes : nouvelles routes de commerce ; développement de la richesse mobilière.

La Renaissance en Italie au XVe et XVIe siècles.

François Ier et Charles-Quint : l'équilibre européen.

La Renaissance en France : Collège de France, beaux-arts.

La Réforme : ses origines. – Luther et Calvin. – Concile de Trente. – La Société de Jésus.

Les luttes religieuses en Europe. – Philippe II. – Élisabeth.

Henri IV. – L'édit de Nantes. – Sully. – Olivier de Serres.

Cinquième année

Temps modernes et contemporains (1610-1875)

Gouvernement de la France au XVII^e siècle : Richelieu, Mazarin, Louis XIV ; accroissement de l'autorité monarchique. Les Conseils, les secrétaires d'État, les intendants. – Réformes et travaux de Colbert. – Réformes de Le Tellier et de Louvois ; Vauban. – Déclaration de 1682 ; révocation de l'édit de Nantes. – Détresse financière à la fin du règne de Louis XIV.

Lettres, arts et sciences sous Richelieu et Louis XIV

Révolution de 1688 : déclaration des droits. – Le régime parlementaire en Angleterre.

Rivalité commerciale et coloniale de la France, de la Hollande et de l'Angleterre.

Gouvernement de Louis XV et de Louis XVI : la cour, le parlement, le clergé. – Réforme judiciaire du chancelier Maupeou. – Turgot et Necker.

Lettres, arts et sciences au XVIII^e siècle. Économistes et philosophes. – Influence des idées françaises et mouvement de réformes en Europe.

Les États-Unis d'Amérique.

État de la France avant la Révolution française : le gouvernement, l'administration, la société. – Les trois ordres. – Privilèges de la noblesse et droits féodaux. – Corporations industrielles. Agriculture. État des terres.

Agrandissement territorial de la France et principaux changements dans la situation politique de l'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles. – État comparé des puissances en 1648 et 1789.

La Révolution française. Histoire constitutionnelle et principales réformes jusqu'en l'an VIII.

Les institutions du Consulat et de l'Empire.

Les chartes de 1814 et de 1830. – Principales modifications dans le système électoral et représentatif depuis 1814. – Lois constitutionnelles de 1875.

Les arts et les lettres au XIX^e siècle. – Principales applications des découvertes scientifiques à l'industrie et au commerce. – Révolution économique : les traités de commerce. – Le canal de Suez.

Émancipation des colonies espagnoles d'Amérique. Le Brésil.

Développement des États-Unis. – Abolition de l'esclavage.

La Chine et l'extrême Orient.

Résumé succinct des changements territoriaux et politiques survenus en Europe depuis 1815.

PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE

Première année

Géographie physique, politique et économique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique

Géographie générale. – Globe et planisphère. – Cartes géographiques. – L'atmosphère : vents alizés et vents variables, moussons, cyclones, – climats.

La mer ; marées, courants. – Le fond des mers. – Régions polaires.

Les continents. – Comparaison des principaux traits de la géographie physique dans les cinq parties du monde. – Montagnes, plateaux et plaines ; fleuves ; lacs.

Les races humaines.

Histoire sommaire des découvertes géographiques.

Afrique, Asie, Amérique, Océanie. – Relief du sol, fleuves, lacs ; régions naturelles. – Populations, émigrations, langues et religions. – Principaux États. – Colonies européennes.

Géographie économique : productions les plus importantes de l'agriculture, des mines, de l'industrie. – Commerce ; principaux ports. – Voies de communication par terre et par mer.

Insister sur l'Égypte, l'empire des Indes, l'Indo-Chine, la Chine et le Japon, l'Asie russe, les États-Unis, le Brésil, les colonies britanniques et néerlandaises.

Relations commerciales des cinq parties du monde. – Grandes lignes de navigation à vapeur et de télégraphie électrique.

Deuxième année

I. – *Étude générale de l'Europe*

Bornes et superficie de l'Europe. – Configuration de l'Europe. – Les mers ; description des côtes.

Relief du sol ; variété des formes. – Système orographique : constitution géologique. – Les plateaux et les plaines.

Fleuves et rivières. – Principaux groupes de lacs.

Lignes isothermes : vents et pluies ; climats maritimes et continentaux. – Rapports de la végétation et du climat : flore méditerranéenne ; steppes ; forêts du Nord. – Limites climatériques de l'olivier, de la vigne, des céréales, de la végétation arborescente.

II. – *Description particulière des États de l'Europe*

Étudier pour chaque État les traits caractéristiques de la géographie physique, la géographie politique, les divisions administratives ou historiques les plus importantes, les villes principales, la géographie économique (agriculture, mines, industrie, voies de communication, commerce), la population, la race, la langue, la religion. Résumé comparatif – Superficie comparée des États. – Productions et commerce. – Densité des populations. – Races. – Langues. – Religions. – Forces militaires.

Troisième année

Géographie physique, politique, administrative et économique de la France et de ses possessions coloniales

Position de la France. – Description détaillée du sol français.

Les côtes. – Notions sommaires sur la constitution géologique du sol. – Système orographique : montagnes, plateaux et plaines. – Altitude moyenne des principales régions.

Régime des eaux. – Terrains perméables, imperméables. – Sources. – Climat : température, vents dominants, pluie.

Frontières : défenses naturelles et places fortes de la France et des pays limitrophes. – Ports militaires.

Langue et nationalité françaises. – Dialectes provinciaux.

Formation territoriale de la France. – Les anciennes provinces. – Organisation actuelle : commune, canton, arrondissement, département.

Pouvoirs publics. Administration centrale : les ministères. – Organisation des grands services de l'État.

Agriculture. – Zones de culture ; régions agricoles. – Principaux rapports de l'agriculture avec la géologie et le climat. – Produits. – Pêche.

Carrières et mines. – Industrie. – Rapport des diverses industries avec l'agriculture et avec les mines.

Routes, canaux, chemins de fer, postes, télégraphes, navigation fluviale et maritime. Commerce : importation, exportation, transit. – Principaux centres de commerce et grandes villes.

Population : densité, mouvements de la population. – Influence de l'état physique et économique des régions sur le groupement de la population.

Algérie : description physique, produits, voies de communication, commerce. – Relations avec la métropole et les pays voisins ; population ; colonisation ; administration.

Possessions coloniales de la France : description physique, production, navigation, pêche, commerce, établissements pénitentiaires ; pays protégés. – Relations avec la métropole ; administration.

[…]

PROGRAMME DE DESSIN

Cinquième année

N° 7. – Leçons sur l'histoire de l'art (15 leçons environ).

Des notions générales embrassant l'histoire entière de l'art seront données aux élèves de quatrième et de cinquième année. Des photographies et des gravures, faites d'après les monuments, les tableaux, les statues et les principales œuvres d'art de tous les âges (avec légendes historiques), seront placées sous les yeux des élèves.

Jules FERRY.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 28, n° 525, p. 889-937, p. 897-904, p. 937.

— 137 —

28 juillet 1882

DÉCRET RELATIF AU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL (extraits)

Le Président de la République,
Vu l'article 16 du décret du 17 mars 1808 ;
Vu la loi du 21 juin 1865 ;
Vu le décret du 4 août 1881 ;
Vu l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique ;
Décrète :
[...]
Art. 4.— Les épreuves orales consistent en explication d'auteurs et en interrogations.
[...] Les interrogations portent sur les matières [...] d'histoire, de géographie [...] comprises dans le cours d'enseignement spécial[1].
[...]

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Jules FERRY

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 27, n° 504, p. 201-203, p. 202.
A. de Beauchamp, *op. cit.*, t. 3, p. 666-668, p. 667.
Piobetta, *op. cit.*, p. 518-519, p. 519.

— 138 —

5 janvier 1884

ARRÊTÉ RELATIF À L'AGRÉGATION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Vu les lois du 21 décembre 1880 et du 26 juillet 1881 ;
Vu le décret du 13 septembre 1883 ;
Vu le décret en date du 5 janvier 1884, portant ouverture d'un concours annuel pour l'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles ;
Vu le statut du 27 février 1869 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

(1) L'interrogation d'histoire et de géographie est créditée d'un suffrage sur un total de treize suffrages pour l'ensemble des épreuves (écrit et oral), de huit suffrages pour l'oral seul.

Arrête :

[...]

Art. 4. — Toutes les épreuves, écrites et orales, concourent à un classement définitif.

Art. 5. — La nature et la durée des épreuves dans l'ordre des lettres sont déterminées ainsi qu'il suit :

	Durée maximum de l'épreuve	Temps pour la préparation en lieu clos
Épreuves écrites		
1° Une composition littéraire (dissertation, narration, lettre, etc.)	4 heures	"
2° Une composition sur un sujet de langue française	*Idem*	"
3° Une composition sur un sujet d'histoire moderne	*Idem*	"
4° Une composition sur les langues vivantes (allemand ou anglais, thème et version)	*Idem*	"
Épreuves orales		
1° Lecture et explication d'un texte français (avec commentaire grammatical, littéraire et historique)	1/2 heure	1 heure (sans livre ni note)
2° Correction d'un devoir de littérature ou de grammaire	20 minutes	1/2 heure
3° Leçon sur un sujet d'histoire	1/2 heure	3 heures (sans autre secours qu'un dictionnaire d'histoire et de géographie autorisé par le jury)
4° Leçon sur un sujet de géographie avec croquis au tableau, s'il y a lieu	*Idem*	2 heures (sans autre secours que le dictionnaire historique)
5° Leçon sur un sujet de morale	*Idem*	2 heures
6° Interrogation sur les langues vivantes	20 minutes	(sans livre ni notes)

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 33, n° 579, p. 19-21, p. 19-20.

— 139 —

7 janvier 1884

ARRÊTÉ RELATIF AU CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu les lois du 21 décembre 1880 et du 26 juillet 1881 ;

Vu le décret du 13 décembre 1883 ;

Vu le décret du 7 janvier 1884, portant ouverture d'une session annuelle d'examens pour la délivrance du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête :

Art. 5. — La nature et la durée des épreuves dans l'ordre des lettres sont déterminées ainsi qu'il suit :

	Durée maximum de l'épreuve	Temps pour la préparation en lieu clos
Épreuves écrites		
1° Une composition sur un sujet de langue française . .	4 heures	
2° Une composition sur un sujet de littérature ou de morale	*Idem*	
3° Une composition sur un sujet d'histoire	*Idem*	
4° Une composition sur les langues vivantes	*Idem*	
Épreuves orales		
1° Lecture d'un texte français (avec commentaire historique, grammatical et littéraire). Le jury tiendra compte aux aspirantes de leurs aptitudes pour la diction	1/2 heure	20 minutes (sans livre ni notes)
2° Leçon, suivie d'une interrogation, sur l'histoire . .	*Idem*	2 heures (sans autre secours qu'un dictionnaire d'histoire et de géographie désigné par le jury)

3° Interrogation sur la géographie (avec un croquis au tableau s'il y a lieu)	20 minutes
4° Interrogation sur la morale ..	*Idem*
5° Interrogation sur les langues vivantes (allemand ou anglais)	*Idem*

A. FALLIÈRES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 33, p. 23-25, p. 23-24.

— 140 —

4 février 1884

CIRCULAIRE CONCERNANT LA LEÇON D'HISTOIRE AU CONCOURS DE L'AGRÉGATION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

MONSIEUR LE RECTEUR, aux termes de l'arrêté du 5 janvier dernier, les leçons d'histoire pour l'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles, dans l'ordre des lettres, doivent être tirées au sort parmi les questions énumérées au programme de l'enseignement secondaire des jeunes filles.

Ce programme comprenant tout à la fois l'histoire ancienne et l'histoire moderne, il m'a semblé juste, vu l'époque tardive à laquelle a été publié le décret précité, de ne pas exiger des aspirantes en cours d'études une préparation sur laquelle elles n'ont pas dû compter, et qui est devenue presque impossible à cette époque de l'année. J'ai décidé en conséquence qu'à la session d'août 1884, les leçons porteront exclusivement, comme au dernier concours, sur des questions tirées de l'histoire moderne (de 1515 à 1815).

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
A. FALLIÈRES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 33, n° 583, p. 191.
L'Enseignement secondaire des jeunes filles, quatrième année, p. 96.

— 141 —

26 juillet 1884

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL SUPÉRIEUR AU NOM DE LA COMMISSION DE LA RÉVISION DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE (extraits)

Messieurs,

La Commission[1] dont j'ai l'honneur d'être le rapporteur avait à examiner trois résolutions de la section permanente. La première de ces résolutions concerne l'enseignement de l'histoire en sixième et en cinquième ; les deux autres ont pour objet de réduire le nombre des heures de classe depuis la neuvième jusqu'à la philosophie.

Après l'adoption des programmes de 1880, l'enseignement de l'histoire a été confié à des professeurs spéciaux dans les classes de sixième et de cinquième d'un certain nombre de lycées. Cette mesure se justifiait par la nature des programmes et par l'importance nouvelle donnée à cet enseignement. L'essai n'a pas été partout aussi heureux qu'on l'espérait ; il y a eu çà et là excès de zèle, abus d'expositions savantes et touffues, dépassant la portée de l'esprit des enfants, et qui étaient pour eux une fatigue plutôt qu'un moyen d'éducation. La section permanente, saisie de la question, s'est prononcée à l'unanimité moins une voix pour le retour à la précédente tradition, et a demandé que l'histoire fût désormais enseignée en sixième et en cinquième par le professeur ordinaire de la classe.

La proposition de la section permanente n'a pas rencontré dans votre Commission la même unanimité ; les avis ont été partagés, et le vote final, conforme cependant aux indications de la section permanente, n'a été rendu qu'à une voix de majorité. Il est donc nécessaire d'exposer brièvement les raisons produites de part et d'autre.

Les partisans de l'enseignement par un professeur spécial ont fait remarquer à la Commission que le professeur de grammaire, quelle que fût sa bonne volonté, ne pourrait guère enseigner avec autorité la géographie ; le programme de sixième et de cinquième comprend en effet l'étude générale des cinq parties du monde. il est même permis de mettre en doute sa compétence en histoire. Dès lors, n'est-il pas à craindre qu'il n'enseigne mal une science qu'il connaît peu et qui l'intéresse moins ? Et, s'il l'enseigne mal, quelle lacune dans l'éducation de la jeunesse, qui n'aura plus jamais l'occasion d'apprendre au Lycée l'histoire des vieilles civilisations orientales ni celle de la Grèce. C'est pour cette dernière surtout qu'il serait sage de faire une exception à cause de son importance particulière ; on pourrait au moins décider que l'enseignement de l'histoire en cinquième sera autant que possible confié à un professeur d'histoire. L'expérience de ces dernières années est

(1) La Commission de la révision des programmes de l'enseignement classique.

insuffisante ; s'il y a des excès de zèle, l'inspection générale peut intervenir. On ne voit pas pourquoi le professeur spécial, parce qu'il est plus compétent, serait moins capable que son collègue de grammaire, d'enseigner avec suite, avec choix, avec intérêt, de manière à instruire les enfants sans les fatiguer.

À ces observations, on a répondu par des raisons d'un autre ordre. La question de la compétence spéciale est ici secondaire. Il faut avant tout, dans les petites classes, assurer l'autorité, la maîtrise du professeur ordinaire sur l'esprit et le travail de ses élèves. Il n'est pas bon que la confiance des enfants soit disséminée, leur attention et leurs efforts disputés par plusieurs professeurs responsables chacun pour une partie de l'enseignement, et tentés d'en exagérer l'importance. Il n'y aura harmonie et équilibre entre les études diverses de la classe, que si elles sont dirigées par un même professeur. Mettre les programmes à la portée des intelligences, voilà la plus sûre manière de les alléger. Le professeur de la classe saura le faire mieux que les autres. Quant à son incompétence relative, elle ne sera pas telle qu'il ne sache intéresser ses élèves au drame de l'histoire grecque et leur donner des idées justes sur l'Antiquité. Il serait possible d'ailleurs de réserver les questions difficiles pour une révision ultérieure qui se ferait, par exemple, en philosophie.

Ces considérations morales et pédagogiques, exposées avec une grande force, ont déterminé la majorité de votre Commission à accepter la résolution de la section permanente. Subsidiairement, sur la proposition de M. le Directeur de l'enseignement secondaire, votre Commission a demandé qu'un seul professeur fût chargé de l'enseignement des sciences dans la classe de sixième.

[...]

A. Couat

➤ *R.E.S.E.S.*, 1885, n° 1, p. 13-16, p. 13-14.

— 142 —

9 août 1884

CIRCULAIRE RELATIVE AU COURS D'HISTOIRE DANS LES LYCÉES

Monsieur le recteur, le Conseil supérieur avait, en 1880, exprimé le vœu qu'à titre d'essai les cours d'histoire, dans les classes de sixième et de cinquième, fussent confiés à des professeurs spéciaux. Cette mesure a été appliquée à la plupart des lycées de première catégorie. Mais de sérieux inconvénients s'étant révélés dans la pratique, le Conseil supérieur a jugé dans la dernière session qu'il n'y avait pas lieu de continuer cette expérience et que les professeurs de grammaire, dans les cours de cinquième et de sixième, devraient, comme par le passé, être chargés de l'enseignement historique de leur classe. Je vous invite, en conséquence, à prendre des mesures pour qu'il soit déféré, dès la rentrée prochaine, au vœu du Conseil.

D'un autre côté, le nombre des heures attribuées à l'enseignement historique dans les programmes de 1880 ayant été réduit dans les diverses classes, il convient de procéder à une nouvelle répartition de l'enseignement entre les professeurs d'his-

toire. Vous aurez, par suite, à me faire connaître, avant le 5 septembre, combien de professeurs d'histoire sont nécessaires pour chacun des lycées de votre ressort, en tenant compte des réductions prévues dans la nouvelle organisation. Vous joindrez à ce renseignement un tableau de la répartition du service entre les professeurs maintenus et des propositions en faveur des professeurs chargés de cours ou délégués dont le concours serait devenu inutile dans chacun des établissements en question. Désireux avant tout de respecter les droits acquis, je suis bien résolu à prendre des mesures transitoires pour qu'aucun des fonctionnaires pourvu d'un titre régulier n'ait à souffrir de cette réforme.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts
A. FALLIÈRES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 35, n° 609, p. 170.
R.L.A., t. 37, n° 35, p. 574-576.

— 143 —

13 septembre 1884

ANNEXE À LA CIRCULAIRE DU 13 SEPTEMBRE 1884
RÉVISION DES PROGRAMMES
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE (extraits)

Dans sa séance du 26 juillet 1884, le Conseil supérieur a adopté les résolutions suivantes :

1° En cinquième et en sixième, confier l'enseignement de l'histoire au professeur de grammaire.

[...]

3° Réduire le nombre d'heures de classe.

[...]

4° Répartir ainsi qu'il suit les heures de classe :

En neuvième, huitième et septième

Programme de 1880		*Programme de 1884*	
Histoire et géographie	4 heures	Histoire et géographie	3 heures

En sixième

Programme de 1880		*Programme de 1884*	
Histoire et géographie	3 heures	Histoire et géographie	3 heures

En cinquième

Programme de 1880		*Programme de 1884*	
Histoire et géographie	4 heures	Histoire et géographie	3 heures

En quatrième

Programme de 1880		*Programme de 1884*	
Histoire et géographie	3 heures	Histoire et géographie	3 heures

En troisième

Programme de 1880		*Programme de 1884*	
Histoire et géographie	4 heures	Histoire et géographie	3 heures

En seconde

Programme de 1880		*Programme de 1884*	
Histoire et géographie	4 heures	Histoire et géographie	3 heures

En rhétorique

Programme de 1880		*Programme de 1884*	
Histoire et géographie	4 heures	Histoire et géographie	3 heures

En philosophie

Programme de 1880		*Programme de 1884*	
Histoire	3 heures	Histoire	2 heures

A. FALLIÈRES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 35, n° 615, p. 361-363.
R.L.A., t. 37, n° 35, p. 576-578.

— 144 —

Décembre 1884

RAPPORT AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE SUR LA RÉVISION DES PROGRAMMES DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES (extraits)

Messieurs,

La Commission[1] chargée par vous d'examiner les programmes des classes élémentaires pour l'enseignement de la langue française, de l'histoire et de la géographie, n'a apporté que de très légères modifications au projet qui vous était soumis par la section permanente du Conseil supérieur.

Le désir de tous était d'alléger, pour le rendre plus fructueux, le travail imposé aux enfants, sans revenir pourtant sur la réforme de 1880.

Reconnaissant avant tout la nécessité d'épargner aux élèves de la classe préparatoire, de huitième et de septième, c'est-à-dire à des enfants de huit, neuf et dix

(1) La Commission de la révision des programmes de l'enseignement classique.

ans, deux heures consécutives d'attention et d'immobilité, votre Commission a ajouté, en tête du programme de la division élémentaire, cette prescription formelle : *Toute classe de deux heures sera coupée par une récréation d'un quart d'heure.* Elle croit être sûre que cette décision, prise à l'unanimité, répond aux désirs exprimés de tous côtés par les familles et par les professeurs.

Le Conseil supérieur, dans la session de juillet 1884, a réduit, pour les trois classes élémentaires, de dix à neuf heures l'étude du français, de quatre à trois heures l'étude de l'histoire et de la géographie. La section permanente, pour adapter les programmes à cette nouvelle répartition, a établi en principe qu'il fallait sans doute supprimer mais qu'il importait surtout de simplifier : supprimer dans les programmes, simplifier dans les méthodes.

Pour l'histoire, elle a maintenu, dans la classe préparatoire, les *biographies d'hommes illustres des temps anciens et modernes.* L'expérience a prouvé déjà que ces biographies intéressent vivement les jeunes enfants et font de bonne heure naître en eux la salutaire admiration des grands hommes. L'expérience avait démontré aussi l'urgence de réduire et de modifier la liste établie par le programme de 1880. Votre Commission a pensé, comme la section permanente, que cette partie de l'enseignement garderait tout son attrait et porterait tous ses fruits, si l'on se contentait de parler aux écoliers des *grands voyageurs,* des *grands patriotes* et des *grands inventeurs.*

En huitième, l'histoire sommaire de la France va des anciens Gaulois à l'avènement de Louis XI. Votre Commission estimant qu'on peut, dans cette classe, arriver plus vite de Clovis à Charlemagne, vous demande de supprimer les leçons sur *Dagobert* et *Pépin d'Héristal.* Elle voudrait aussi supprimer la mention : *Jacques Cœur.* Il lui a paru que mettre sur la même ligne Jeanne d'Arc et Jacques Cœur, c'était donner à l'argentier du roi une importance exagérée ; elle désire par contre rétablir entre les Croisades et Philippe-Auguste, une mention sur l'*Affranchissement des Communes.*

En septième, le programme de 1880 poussait l'étude sommaire de l'histoire de France jusqu'à la Constitution de 1815. La Commission, d'accord avec la section permanente, arrête ce cours à la chute de l'Empire, en 1815. Elle a jugé qu'il n'était pas utile d'amener des enfants, si jeunes, à s'occuper des événements contemporains ; elle a cru trouver dans cette limitation un allégement qui n'était acheté par aucun sacrifice regrettable, puisque ces élèves étudieront l'histoire contemporaine quand ils auront acquis plus de maturité et seront moins incapables de la comprendre.

Pour la géographie, dans la classe préparatoire, où il s'agit surtout de donner des notions très simples, la Commission souhaiterait que le sens des principaux termes de géographie physique fût rendu plus clair aux écoliers par des exemples empruntés le plus possible à la ville, au canton, au département qu'ils habitent.

En huitième et en septième, elle ne modifie rien au projet : elle voudrait seulement qu'il fût expressément recommandé aux maîtres élémentaires de ne pas multiplier les détails, de s'en tenir aux connaissances générales. Cette recommandation s'applique à tout l'enseignement de la division élémentaire. Nourrir, fortifier l'esprit de l'enfant, tel est le but à atteindre ; éveiller, éclairer peu à peu son intelligence, telle est la marche à suivre. Ainsi les élèves pourront, sans fatigue excessive et sans ennui, par un effort continu, mais sagement réglé, acquérir tout ce qu'il leur est

essentiel de posséder, avant d'aborder, dans les classes de grammaire, l'étude de l'Antiquité.

En conséquence, votre Commission a l'honneur de vous proposer l'adoption du programme qui suit.

Léon ROBERT.

Rapport sur la révision des programmes d'histoire et de géographie

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre les propositions de votre Commission[1] pour la révision des programmes d'histoire et de géographie. Sauf une modification de quelque importance, qui sera indiquée plus haut, elle a adopté dans son ensemble le projet de la section permanente. Ce projet diffère peu lui-même des programmes de 1880; il les a plutôt retouchés que remaniés. Vous me permettrez de pas entrer dans le détail de ces légers changements; mais je dois vous dire dans quel esprit votre commission se les est appropriés.

Histoire

Pour les classes de grammaire, surtout pour celles de *sixième* et de *cinquième*, où l'enseignement historique vient d'être rendu aux professeurs ordinaires, la Commission a cru répondre au vœu du Conseil supérieur en donnant aux programmes d'histoire un caractère plus simple et moins abstrait.

En *sixième*, elle a limité l'étude de l'Orient à l'histoire des peuples que les historiens anciens ont connus. Elle a supprimé, après une courte discussion, le chapitre des *Aryas et de l'Inde antique*, comme appartenant moins au domaine de l'enseignement secondaire qu'à celui d'une érudition dont les résultats ne sont peut-être pas définitifs.

En *cinquième* et même en *quatrième*, quoiqu'avec plus de réserve, elle a réduit ou simplifié l'énoncé de quelques questions d'origines et d'institutions. Parfois aussi elle a introduit dans le texte des noms d'hommes illustres, elle a appelé l'attention sur des événements éclatants. Elle a voulu marquer par là quel genre de leçons convient le mieux à cet âge : des leçons où les grandes scènes historiques, les mœurs antiques et les traits de caractère tiennent une large place, une exposition vivante, dont l'intérêt soit soutenu par des lectures choisies dans les historiens, les orateurs, les poètes classiques; un enseignement puisé sans doute aux meilleures sources, mais qui se garde avec soin des formules de l'érudition et de l'appareil de la science.

Pour les *classes supérieures*, les programmes n'ont subi que des réductions de détail et quelques rectifications. Les professeurs sauront renfermer leur enseignement dans les limites qui leur sont assignées, en groupant les événements secondaires autour des faits principaux. Ils pourront s'inspirer pour cela des excellentes instructions qui ont été jointes au plan d'études de 1880. C'est affaire de méthode plus que de programme.

Sur un point seulement, votre Commission a cru devoir apporter une modification de quelque importance au projet de la section permanente. Il s'agit de la fin

du cours d'histoire en *philosophie*. Ce cours (de 1789 à 1875) est très chargé, non seulement de faits, mais encore de notions très diverses et très délicates, sur des événements d'ordre économique et social dont l'explication est longue et difficile. Il a été réduit de *trois à deux heures* par semaine. L'enquête instituée dans toutes les académies, pour la révision des programmes, témoigne de l'inquiétude qu'éprouvent beaucoup de professeurs obligés de parcourir, en un temps si restreint, un cercle si vaste de connaissances, et de donner, dans tous ses détails, un enseignement qui a sa sanction immédiate au baccalauréat (2e partie). Votre commission croit devoir, en conséquence, vous proposer de simplifier l'exposé des faits de 1848 à 1875, en les groupant sous trois chefs, par la rédaction suivante :

Histoire

« Changements survenus dans le gouvernement de la France depuis 1848. – Constitutions de 1848 et de 1852. – Loi constitutionnelle de 1875.

Changements territoriaux survenus en Europe depuis 1848. – Formation de l'unité de l'Italie et de l'Allemagne. – Monarchie austro-hongroise. – Guerre de 1870 et traité de Francfort. – États danubiens.

Expansion coloniale des puissances européennes. – Principales modifications dans l'ordre économique : les traités de commerce ; le canal de Suez ; l'abolition de l'esclavage. »

Géographie

Pour la géographie, la Commission, d'accord sur tous les points avec la section permanente, a supprimé dans les programmes de 1880 quelques formules dont la généralité un peu vague pouvait égarer ou embarrasser le professeur. Elle a opéré aussi quelques réductions sur les notions d'ordre scientifique (géologie, cosmographie, construction des cartes).

Telles sont, Messieurs, les propositions que j'ai l'honneur de vous soumettre au nom de votre Commission.

R. JALLIFIER

➤ *R.E.S.E.S.*, 1882, p. 23-25.

— 145 —

22 janvier 1885

ARRÊTÉ DÉTERMINANT LES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE (CLASSES DE LETTRES) (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Vu l'arrêté du 2 août 1880 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête ainsi qu'il suit les programmes de l'enseignement secondaire classique dans les lycées et collèges (classes de lettres) :

PROGRAMME DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES

CLASSES PRÉPARATOIRES

[...]

Histoire (une heure et demie)

Biographies d'hommes illustres des temps anciens et modernes.

Petits récits faits par les maîtres et répétés de vive voix par l'élève.

Programme

Biographie d'hommes illustres des temps anciens et modernes

Grands voyageurs. – Grands patriotes. – Grands inventeurs.

Récits et entretiens familiers sur les principaux personnages et les grands faits de l'histoire nationale, des origines à 1789.

Géographie (une heure et demie)

Notions élémentaires de géographie générale.

Définir et faire comprendre par des descriptions et des exemples, empruntés autant que possible à la commune, au canton, au département habités par les élèves, les sens des principaux termes de géographie physique ; indiquer sur le globe et au tableau la position des continents, et spécialement celle de l'Europe et de la France.

Notions sur la géographie physique de la France, en insistant encore sur la géographie de la commune et du département.

Définitions et descriptions simples ; éléments de dessin géographique à l'aide du globe terrestre, de la carte et du tableau noir.

Pendant cette première année, le but de l'enseignement géographique n'est pas de donner à l'enfant une longue énumération de noms et de lieux, mais de l'habituer à l'usage des termes géographiques et des instruments d'étude, tels que globes, cartes, plans, dont la lecture sera l'exercice fondamental de la classe.

CLASSE DE HUITIÈME (neuf ans)

Histoire (une heure et demie)

Histoire sommaire de la France jusqu'à l'avènement de Louis XI.

Récits simples ; courts exposés par le maître et répétés de vive voix par l'élève.

Programme d'histoire

Histoire de France jusqu'à l'avènement de Louis XI

Les anciens Gaulois. – Conquête de la Gaule par les Romains. Jules César. Vercingétorix. Les grandes villes de la Gaule romaine. Le christianisme en Gaule.

Invasion des Barbares. – Les Francs en Gaule. Clovis.

Charles Martel. Pépin le Bref.

Charlemagne. Ses guerres. Son couronnement à Rome.

Louis le Pieux. Le Traité de Verdun. Charles le Chauve. Les Normands.

Démembrement de la France en grands fiefs. – Les premiers Capétiens. Les croisades.

Affranchissement des communes.

Philippe-Auguste. Bataille de Bouvines.

Règne de saint Louis. – Les monuments religieux et militaires.

Philippe le Bel

Les Valois. – La guerre de Cent ans.

Charles V et Duguesclin. – Charles VI.

Charles VII. Jeanne d'Arc. Fin de la guerre de Cent ans. Avènement de Louis XI.

Géographie (une heure et demie)

Géographie élémentaire des cinq parties du globe.

Principaux voyages de découvertes.

Programme de géographie

La mer et les continents : les Océans. – Les cinq parties du monde. – Les régions polaires.

Europe, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. – Configuration et limites : mers, grands golfes et détroits, caps, îles, presqu'îles. – Grandes chaînes de montagne. – Fleuves et lacs. – Animaux et plantes remarquables. – Principaux États avec leurs capitales. – Grands ports de commerce et villes importantes.

Principaux voyages de découvertes depuis le XV^e^ siècle jusqu'à nos jours.

CLASSE DE SEPTIÈME (dix ans)

Histoire (une heure et demie)

Histoire de France depuis l'avènement de Louis XI jusqu'à 1815.

Exposés faits par le maître et reproduits par l'élève, de vive voix ou par écrit.

Programme d'histoire

Histoire de France depuis l'avènement de Louis XI jusqu'à 1815

Louis XI et Charles le Téméraire.

Charles VIII et Louis XII. – Guerres d'Italie.

François I^er^. – Lutte de François Ier et de Charles-Quint. La Renaissance.

La Réforme et les guerres de religion. – Henri II. Charles IX. La Saint-Barthélemy.

Fin des guerres de religion. – Henri III et la Ligue. Avènement d'Henri IV. L'édit de Nantes.

Henri IV et Sully. – Minorité de Louis XIII.

Richelieu. – Lutte contre les protestants. Guerre de Trente ans.

Louis XIV. – Mazarin. Traité de Westphalie et des Pyrénées.

Colbert et Louvois. – Guerres de Louis XIV. Traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue.

Fin du règne de Louis XIV. – Révocation de l'édit de Nantes. Guerres de la ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne. Les écrivains, les savants et les artistes du siècle de Louis XIV.

Règne de Louis XV. – Le duc d'Orléans et le cardinal de Fleury. Guerres de la succession de Pologne, de la succession d'Autriche et guerre de Sept ans. Les grands écrivains du XVIII[e] siècle.

Louis XVI. – Turgot et Malesherbes.

La Révolution française. – Assemblées constituante et législative.

La Convention. – La République. Guerres de la République. Paix de Bâle.

Le Directoire. – Campagne d'Italie. Expédition d'Égypte. 18 brumaire.

Le Consulat. – Paix de Lunéville et d'Amiens.

L'Empire. – Austerlitz, Iéna, Friedland.

Guerres d'Espagne, de Russie, d'Allemagne et de France.

Chute de l'Empire.

Géographie (une heure et demie)

Géographie élémentaire de la France.

Programme de géographie

Les maîtres devront s'abstenir avec soin de multiplier les détails.

Géographie élémentaire de la France

Configuration.

Les côtes : mers, golfes, détroits, caps, îles ; principaux ports (ports militaires et ports de commerce).

Frontières de terre : la frontière de l'Est avant et depuis 1871.

Les montagnes : Alpes, Jura, Vosges, Cévennes et Massif central, Pyrénées. – Chaînes (sommets et cols), plateaux, grandes plaines.

Les grands bassins : Rhône, Garonne, Loire, Seine, Somme.

Anciennes provinces et départements. – Chefs lieux.

Principales colonies de la France.

(Éléments de dessin géographique à l'aide de la carte et du tableau noir.)

PROGRAMMES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

I. – PROGRAMME D'HISTOIRE

CLASSE DE SIXIÈME

(deux heures)

Histoire ancienne des peuples de l'Orient – Géographie ancienne

Monde connu des anciens.

Description de l'ancienne Égypte. – Le Nil. – L'ancien empire. Le moyen empire. Invasion des pasteurs. – Le nouvel empire. – Monuments, religion, mœurs et coutumes. – Les systèmes d'écriture. – Les découvertes de Champollion et de Mariette.

La région du Tigre et de l'Euphrate. – Chaldéens et Assyriens. – La dynastie des Sargonides. – Babylone et le nouvel empire chaldéen. – Monuments. – Religion, mœurs et coutumes.

Géographie de la Palestine. – Les Israélites en Égypte et dans la Terre promise. – Moïse. – Les Juges. – Le royaume de David et de Salomon. – Schisme des dix tribus. – Destruction des deux royaumes.

Géographie de la Phénicie. – Sidon et Tyr. – Le commerce maritime et terrestre, l'industrie, les colonies. – Fondation de Carthage. – L'alphabet.

L'empire mède. – Le royaume de Lydie et les premières monnaies. – L'empire perse. – Cyrus, Cambyse et Darius. – Organisation de l'empire de Darius. Mœurs, coutumes. – Monuments des Perses.

CLASSE DE CINQUIÈME
(deux heures)

Histoire de la Grèce

Géographie de la Grèce ancienne et du littoral de la Méditerranée.

La race hellénique ; la religion et les légendes ; les guerres de Troie et de Thèbes ; les oracles ; les Amphictyonies ; les jeux.

Invasion des Doriens ; les villes grecques d'Asie. – Le commerce et les arts en Ionie.

Extension de la race grecque en Italie, en Sicile, en Afrique.

Sparte ; ses institutions, les rois, le sénat, les éphores.

Athènes ; l'ancienne royauté ; les Eupatrides et l'archontat ; l'aréopage. – Solon, Pisistrate et Clisthènes.

Les deux guerres médiques ; Marathon, Salamine et Platée.

Périclès ; changements dans la constitution ; l'assemblée du peuple ; le conseil des Cinq Cents ; les Héliastes.

Les arts et les lettres à Athènes ; les poètes dramatiques et les orateurs.

Guerre du Péloponèse. – Les Quatre Cents et les Trente. – Mort de Socrate.

Puissance de Sparte. – Expédition de Cyrus et retraite des Dix mille. Agésilas. – Traité d'Antalcidas.

Puissance de Thèbes. – Épaminondas.

Puissance de la Macédonie. – Philippe. – Démosthène et Eschine ; bataille de Chéronée. – Hégémonie macédonienne.

Alexandre. – Conquête de l'Asie. Fondation d'Alexandrie. Étendue de l'empire macédonien à la mort d'Alexandre.

Histoire très sommaire de l'Égypte sous les Lagides, et de la Syrie sous les Séleucides. Diffusion de l'esprit grec en Orient. – Le commerce, les lettres et les arts à Alexandrie et à Pergame.

La ligue achéenne et la ligue étolienne ; Aratus et Philopœmen. – Conquête de la Macédoine et de la Grèce par les Romains. – Diffusion de l'esprit grec en Occident.

CLASSE DE QUATRIÈME
(deux heures)

Histoire romaine

Géographie de l'Italie. – Anciennes populations. – Les Étrusques. – Les colonies grecques.

Fondation de Rome. – Institutions primitives : le patriciat et la clientèle ; la plèbe. – Les rois et le sénat. – Notions sommaires sur la religion romaine.

Abolition de la royauté. – Le consulat. – La dictature. – Le tribunat. – Comices par curies, par centuries, par tribus.

Législation des décemvirs. – La censure, la préture. – Efforts pour établir l'égalité politique et religieuse entre les deux ordres.

Histoire extérieure de Rome ; énumération très rapide des guerres contre les Latins, les Sabins, les Étrusques, les Gaulois, les Samnites, Pyrrhus. – L'armée ; les colonies et les voies militaires.

Guerres contre Carthage : Hamilcar et Annibal ; les deux Scipions.

Conquêtes en Orient : Flaminius et Paul Émile ; réduction de la Macédoine et de la Grèce en provinces et acquisition du royaume de Pergame.

Conquêtes en Occident ; formation des provinces de Gaule cisalpine, d'Espagne et de Gaule narbonnaise.

Jugurtha et les Cimbres. – Guerres contre Mithriade. – Administration des provinces.

Histoire intérieure de Rome. Conséquences des conquêtes : formation d'une nouvelle noblesse et de l'ordre équestre.

Projets de réforme de Tiberius Gracchus. – Loi agraire. – Caïus Gracchus ; loi judiciaire ; loi frumentaire.

Guerre sociale. – Extension du droit de cité à l'Italie.

Guerre civile de Marius et de Sylla ; lois cornéliennes. – Sertorius. – Spartacus. Pompée. – Cicéron. – Catilina.

Premier triumvirat. Consulat de César. Conquête de la Gaule. Vercingétorix

Guerre civile. Pharsale.

Dictature de César ; ses réformes et ses projets.

Octave et Antoine ; bataille de Philippes, fin du gouvernement républicain.

Auguste. – Organisation du gouvernement nouveau. – Administration des provinces. Lutte contre les Germains. – Bornes de l'Empire.

Lettres et arts à Rome depuis la mort de Sylla jusqu'à la mort d'Auguste. – Monuments, commerce et routes.

Empereurs de la famille d'Auguste. – Conquête de la Bretagne. – Les Flaviens. – Ruine de Jérusalem.

Conquêtes de Trajan. – Voyages d'Hadrien ; Antonin et Marc-Aurèle.

Gouvernement des. Antonins ; le sénat et le conseil du prince. – Les grands jurisconsultes.

Lettres et arts depuis la mort d'Auguste jusqu'au règne de Marc-Aurèle – Développement du christianisme.

Les Empereurs syriens. Septime Sévère ; l'édit de Caracalla.

L'anarchie militaire. Relèvement de l'Empire par Aurélien, Probus et Dioclétien.

Constantin. – Concile de Nicée ; organisation de l'Église chrétienne. – Fondation de Constantinople. – Changements dans le gouvernement et l'administration sous Dioclétien et Constantin.

Réaction païenne de Julien. Lutte contre les Germains et les Perses. – Règne de Théodose. – Suppression officielle du paganisme. – Séparation définitive des deux empires.

CLASSE DE TROISIÈME
(deux heures)

Histoire de l'Europe, et particulièrement de la France, du V^e^ siècle à la fin du XIII^e^ (395-1270)

La Gaule avant la conquête romaine et sous l'empire : administration provinciale et municipale ; le colonat. – Écoles, monuments, civilisation. – Le christianisme, l'épiscopat.

Les Germains, leurs invasions : énumération des États qu'ils ont fondés. – les Huns et Attila, les Goths et Théodoric.

Les Francs. – Clovis. – Clotaire II. Dagobert. – Gouvernement et institutions de l'époque mérovingienne. – Notions sur les lois barbares ; la loi salique.

L'empire romain d'Orient. – Justinien ; son œuvre législative.

Mahomet. – L'islamisme et le califat. – Éclat de la civilisation arabe.

Pépin d'Héristal. – Charles Martel. – Pépin le Bref. – Charlemagne ; ses guerres ; rétablissement de l'empire. – Gouvernement et institutions de l'époque carlovingienne. – Capitulaires.

Louis le Pieux. – Traité de Verdun.

Charles le Chauve. – Les Normands. – Démembrement de l'empire en royaumes et de la France en grands fiefs. – Avènement des Capétiens.

Le régime féodal.

L'Église, l'épiscopat ; papauté ; conciles, ordres religieux.

L'empire. – Otton le Grand. Les Franconiens. – La querelle des Investitures ; Grégoire VII.

Les Croisades. – Le royaume de Jérusalem. – Les assises.

L'empire latin de Constantinople.

Alexandre III et Frédéric Barberousse. – Innocent III. – Guerre des Albigeois. – Innocent IV et Frédéric II. – La maison d'Anjou en Italie.

Conquête de l'Angleterre par les Normands. – Henri II.

La grande charte. – Henri III

Progrès des populations urbaines et rurales ; les communes.

Progrès du pouvoir royal en France. Louis VI, Louis VII et Philippe Auguste

Règne de saint Louis.

Les arts, les lettres, les écoles au XIIe et au XIIIe siècle ; le commerce et l'industrie.

Tableau des États de l'Europe en 1270.

CLASSE DE SECONDE
(deux heures)

Histoire de l'Europe, et particulièrement de la France de 1270 à 1610

Philippe le Bel ; caractère nouveau du gouvernement ; les légistes ; les premiers États généraux. – Lutte contre Boniface VIII. – Condamnation des Templiers. – Soulèvement de la noblesse en 1314. Les trois fils de Philippe le Bel.

Première partie de la guerre de Cent ans. – Les États généraux et Étienne Marcel. – La Jacquerie. – Charles V et Du Guesclin ; guerres et gouvernement. – Paris au XIVe siècle.

Allemagne. – Avènement des Habsbourg. – Affranchissement de la Suisse. – La Bulle d'Or. – La Hanse.

Déclin du Moyen Âge. – Commencement de la Renaissance en Italie : Dante, Giotto, Pétrarque.

La poudre à canon ; la boussole ; le papier.

Les papes à Avignon ; le grand schisme d'Occident. – Wiclef en Angleterre ; agitations en Europe.

Deuxième partie de la Guerre de Cent ans. – Charles VI ; rôle de la maison de Bourgogne. – Charles VII et Jeanne d'Arc ; traité d'Arras.

Institutions de Charles VII ; armée permanente ; pragmatique de Bourges. – Mœurs ; la chevalerie nouvelle ; la cour de Bourgogne. – Guerre des Hussites. – Fin du grand schisme.

Démembrement de l'empire d'Orient. – Slaves et Hongrois ; les Turcs en Europe ; Mahomet II. – La Moscovie ; Ivan III.

Nouveaux progrès du pouvoir monarchique. – France ; Louis XI et Charles le Téméraire. – Charles VIII et Anne de Beaujeu. – États généraux de 1484.

Angleterre ; avènement des Tudors ; la constitution anglaise à la fin du XVe siècle.

Formation du royaume d'Espagne ; Ferdinand et Isabelle. – Découvertes maritimes : Christophe Colomb ; les Portugais aux Indes ; les Espagnols en Amérique.

État de l'Italie. – Les Médicis à Florence. – Guerres d'Italie ; Louis XII, les papes Jules II et Léon X.

Rivalité de la France et de la maison d'Autriche ; François Ier, Charles-Quint, Henri VIII et Soliman. – Henri II. – Acquisition des Trois-Évêchés ; paix de Cateau-Cambrésis.

Gouvernement et institutions de la France, de Charles VIII à François II ; l'administration, l'armée, la justice, les finances, le concordat de 1516.

La Renaissance. – Invention de l'imprimerie. Les arts et les lettres en Italie (Brunelleschi ; Machiavel, l'Arioste, le Tasse ; les écoles italiennes, Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange). Flandre et Allemagne (les Van-Eyck ; Erasme ; Durer, Copernic). – France ; le cardinal d'Amboise ; le collège de France, Rabelais, Ronsard, Montaigne, l'école de Fontainebleau (Jean Goujon, Philibert Delorme).

La Réforme en Suisse, en Allemagne et dans les États scandinaves. Zwingle et Luther ; paix d'Augsbourg. – Calvin à Genève.

Angleterre. – Henri VIII, Élisabeth et Marie Stuart.

Le concile de Trente ; la société de Jésus. – Philippe II, son rôle en Europe. – Affranchissement des Provinces-Unies ; Guillaume le Taciturne.

Commencement de la Réforme en France et guerres de religion. – Charles IX ; le chancelier l'Hospital. – Les Guises ; les États généraux ; Henri III et la Ligue. – Henri IV et Sully. Édit de Nantes. – Administration et politique.

État de l'Europe en 1610.

CLASSE DE RHÉTORIQUE
(deux heures)

Histoire de l'Europe et particulièrement de la France, depuis 1610 jusqu'en 1789

Louis XIII. – Troubles de la Régence. – États généraux de 1614.

Louis XIII et Richelieu. – Lutte contre les protestants. – Intrigues et complots dans la noblesse et la famille royale.

Accroissement de l'autorité monarchique. – Marine et colonies.

Guerre de Trente ans. – Gustave-Adolphe. – Paix de Westphalie. Traité d'Oliva.

Les Stuarts en Angleterre. – Révolution de 1648. – Olivier Cromwell. – L'acte de navigation. – Restauration des Stuarts.

Minorité de Louis XIV. – La Fronde parlementaire. La Fronde des princes. – Guerre contre l'Espagne. – Traité des Pyrénées. – Toute puissance de Mazarin.

Gouvernement personnel de Louis XIV. – Procès de Fouquet. Les Conseils. – Les Secrétaires d'État.

Organisation financière. – Agriculture. – Commerce. – Industrie. – Colonies. – Réformes et travaux de Colbert. – Institutions et fondations ; les Ordonnances. – Organisation militaire. – Réformes de Le Tellier et de Louvois. – Vauban.

Politique extérieure. Lyonne et Pomponne. – Guerre de dévolution. – Guerre de Hollande : Paix de Nimègue. – Chambres de réunion (Strasbourg). – Trêve de Ratisbonne.

Affaires religieuses. – Déclaration de 1682. Révocation de l'édit de Nantes. – Port Royal.

Révolution de 1688 en Angleterre. – Guillaume III. Déclaration des droits.

Guerre de la ligue d'Augsbourg. – Traité de Ryswick. – Guerre de la succession d'Espagne. – Traités d'Utrecht et de Rastadt.

Fin du règne de Louis XIV. – Détresse financière. – Testament et mort du roi.

Tableau des lettres, des arts et des sciences sous Richelieu et Louis XIV.

Lutte de la Suède et de la Russie. – Charles XII et Pierre le Grand. – État de l'Europe orientale après les traités de Carlowitz, de Passarowitz et de Nystadt.

Louis XV. – Régence du duc d'Orléans. – Système de Law. – Ministère du cardinal Fleury. – Guerre de la succession de Pologne.

Progrès de l'État prussien. – Frédéric II. – Guerre de la succession d'Autriche ; Marie-Thérèse. – Guerre de Sept ans.

Rivalité maritime et coloniale de la France et de l'Angleterre. – Perte des colonies françaises. – Traité de Paris.

Gouvernement de Louis XV, le Parlement, le clergé. – D'Argenson, Machault. – Choiseul. – Le Triumvirat ; réforme judiciaire du chancelier Maupeou.

Tableau des lettres, des arts et des sciences au XVIII^e^ siècle. – Économistes et philosophes. – Influence des idées françaises en Europe.

Mouvement de réforme en Europe. – Charles III d'Espagne. – Pombal en Portugal. – Joseph II en Autriche. – Frédéric II en Prusse. – Gustave III en Suède. – Beccaria. – Léopold de Toscane.

La Russie au XVIII[e] siècle. – Catherine II. – Démembrement de la Pologne. – Guerre de la Russie contre la Suède et la Turquie.

L'Angleterre au XVIII[e] siècle. – Gouvernement parlementaire. – Conquêtes des Anglais dans l'Inde. – Voyages et découvertes.

Progrès et soulèvement des colonies d'Amérique. – Guerre de l'indépendance des États-Unis. – Traité de Versailles. – Constitution américaine de 1787.Louis XVI. – Turgot et Malesherbes ; réformes. – Necker. – Politique extérieure : Vergennes. – Calonne et Brienne. – Assemblée des Notables. – Convocation des États généraux. Situation politique de l'Europe en 1789.

CLASSE DE PHILOSOPHIE
(deux heures)

Histoire contemporaine, de 1789 à 1875

État de la France avant la Révolution. – La cour et le Gouvernement. – L'administration provinciale. – La justice et la législation. – Les impôts. – L'armée. – Les trois ordres. – Le clergé. – Privilèges de la noblesse et droits féodaux. – La noblesse de robe. – La bourgeoisie. – Corporations industrielles. – État de la propriété.

Élection des députés aux États généraux. – Rédaction des cahiers – Ouverture des États.

Assemblée Constituante. – Prise de la Bastille (14 juillet 1789). – Abolition des privilèges. – Déclaration des droits. – Constitution de 1789. – Assignats. – Constitution civile du clergé. – Liberté du commerce et de l'industrie.

Assemblée législative. – Déclaration de guerre à l'Autriche. – Campagne de 1792.

La Convention nationale. Établissement de la République. – La Commune de Paris. – Girondins et Montagnards. – Procès de Louis XVI. – Le Comité de salut public. – La Terreur. – Le 9 thermidor.

La Convention. – Grand-Livre de la dette publique. – L'Institut. – Organisation de l'enseignement. – Constitution de l'an III.

Le Directoire. – Mesures financières. – La conscription militaire. – Campagne de 1796 ; Bonaparte en Italie. – Traité de Campo-Formio. – Congrès de Rastadt. – Expédition d'Égypte. – Deuxième coalition. – Campagne de 1799.

Le 18 brumaire. – Le Consulat. – Constitution de l'an VIII. – Organisation administrative, financière et judiciaire.

Le Code civil. – Le Concordat et les articles organiques. – La Banque de France. La Légion d'honneur.

Campagne de 1800. – Traité de Lunéville et d'Amiens. – Le Consulat à vie. – Rupture de la paix d'Amiens.

L'Empire. – Constitution impériale. – Nouvelle noblesse. – L'armée. – Politique intérieure de Napoléon. – Suppression du tribunat. – Rôle du Sénat et du Conseil

d'État. – Les codes. – Les finances. Grands travaux d'utilité générale. – L'Université. – Sciences, lettres, beaux-arts et industrie.

Politique extérieure de Napoléon. – Guerres de 1804 à 1807 ; Austerlitz, Iéna, Friedland. – Traités de Presbourg et de Tilsitt. – Création d'états feudataires. – Blocus continental. – Guerre d'Espagne. – Traité de Vienne.

L'Europe en 1810. – État politique et moral. – Campagnes de Russie et d'Allemagne. – Campagne de France. – Chute de l'Empire.

La Restauration. – Charte de 1814. – Traité de Paris.

Les Cent-jours. – L'acte additionnel. – Waterloo. – Le Congrès de Vienne. – Les traités de 1815. – Tableau comparé des puissances européennes et de leurs colonies en 1789 et en 1815.

Règne de Louis XVIII. – Le régime parlementaire. – Lois sur les élections, sur le recrutement militaire, sur la presse. – Mesures économiques. – Système protecteur. – Agitations intérieures.

Règne de Charles X. – La Congrégation. – Chute du ministère Villèle.

Les ordonnances. – Révolution de Juillet.

Politique extérieure de la Restauration. – Intervention en Espagne. – Navarin. – Expédition de Morée. – Prise d'Alger.

La Sainte-Alliance, les congrès et la politique d'intervention. – Les universités allemandes. – Le carbonarisme. – Insurrections en Italie, en Espagne.

Affranchissement de la Grèce. – Traité d'Andrinople.

Règne de Georges IV en Angleterre. – Politique extérieure. – Canning. – Réformes économiques. – Huskisson. – Émancipation des catholiques.

Émancipation des colonies espagnoles. – Le Brésil.

Règne de Louis-Philippe. – Charte de 1830. – Sociétés secrètes, émeutes. – Lois de septembre. – Lois sur l'instruction primaire et sur les travaux publics. – Développement de l'industrie. – Chemins de fer. – Loi d'apanage. – Loi de régence. – La campagne réformiste. – Révolution de février. Politique extérieure de Louis-Philippe. – Intervention en Belgique. – Occupation d'Ancône. – Quadruple alliance. – Le droit de visite. – Mariages espagnols.

Conquête et colonisation de l'Algérie.

État des lettres, des arts et des sciences depuis 1815. – Romantiques et classiques. Influence des littératures étrangères. – Nouvelles applications de la science à l'industrie.

Mouvements en Europe après 1830. – Création du royaume de Belgique. – Insurrection de Pologne. – L'Italie de 1831 à 1848. – Établissement du régime constitutionnel en Espagne et en Portugal. – Union douanière en Allemagne. – Le Sonderbund.

Angleterre. – Bill de réforme parlementaire et électorale. – Robert Peel et Robert Codben. – Réformes coloniales. – Le libre échange. – L'*income tax*.

Question d'Orient. – Le sultan Mahmoud. – Méhémet-Ali. – Traité de Londres. – Convention des détroits. – Progrès des Russes et des Anglais en Asie.

Changements survenus dans le gouvernement de la France, depuis 1848. – Constitutions de 1848 et de 1852. – Loi constitutionnelle de 1875.

Changements territoriaux survenus en Europe, depuis 1848. – Formation de l'unité italienne et de l'unité allemande. – Monarchie austro-hongroise. – Guerre de 1870 et traité de Francfort. – États danubiens.

Expansion coloniale des puissances européennes. – Principales modifications dans l'ordre économique. – Les traités de commerce. – Le canal de Suez. – L'abolition de l'esclavage.

PROGRAMME DE GÉOGRAPHIE

Classe de sixième

(une heure)

Géographie générale de l'Europe et du bassin de la Méditerranée

Configuration, limites et dimensions de l'Europe. – Mers qui la baignent. La Méditerranée : grandes divisions, golfes, détroits, îles, archipels, presqu'îles, caps.

Relief du sol européen, chaînes de montagnes. – Description des principales chaînes (altitude, neiges perpétuelles, glaciers, cols, vallées, plantes et animaux caractéristiques), volcans, plateaux, grandes plaines.

Eaux. – Versant de la Caspienne et de la Méditerranée. – Versant de l'Atlantique et de l'Océan glacial. – Description des fleuves les plus importants. – Lacs et régions marécageuses.

Les États de l'Europe (moins la France), capitales, grandes divisions et villes principales.

Les pays riverains de la Méditerranée situés hors d'Europe : description sommaire de l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, Tripoli, la région de l'Atlas (Tunisie, Algérie, Maroc).

Classe de cinquième

(une heure)

Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie, de l'Amérique

La mer : superficie et profondeur ; les marées. – Décrire les cinq Océans.

Afrique, Asie, Océanie, Amérique, géographie physique ; configurations et dimensions, mers, îles, caps, détroits. – Chaînes de montagnes, plateaux et grandes plaines, fleuves, rivières ; lacs. – Énumération des principaux États, capitales, villes importantes et grands ports de commerce.

Possessions des Européens.

Classe de quatrième

(une heure)

Géographie de la France

Configuration et dimensions de la France, superficie.

Mers et côtes, golfes, îles, presqu'îles, caps, dunes, falaises, plages, côtes rocheuses, marais salants, lagunes, principaux ports.

Frontières de terre et de mer, pertes territoriales de la France en 1871.

Relief du sol : chaînes de montagnes, massifs, plateaux et plaine (altitude, neiges perpétuelles, glaciers).

Eaux, versants et bassins, fleuves et affluents, lacs, étangs, marais.

Climat et principales productions.

Géographie politique : anciennes provinces, départements, chefs-lieux, villes importantes.

Canaux. – Principales lignes de chemin de fer.

Algérie. – Possessions coloniales de la France.

CLASSE DE TROISIÈME

(une heure)

Géographie physique et économique de l'Europe

1° Étude générale.

Bornes et superficie de l'Europe. – Configuration de l'Europe.

Les mers ; description des côtes.

Relief du sol. – Systèmes orographiques.

Les plateaux et les plaines.

Fleuves et rivières. – Principaux centres de distribution des eaux. – Principaux groupes de lacs.

Lignes isothermes, vents et pluies ; climats maritimes et continentaux. – Rapport de la végétation avec le climat : flore méditerranéenne ; steppes, forêts du Nord. – Limites climatériques de l'olivier, de la vigne, des céréales, de la végétation arborescente.

2° Description particulière des États.

Étudier pour chaque État les traits caractéristiques de la géographie physique, la géographie politique, les divisions administratives ou historiques les plus importantes, les villes principales, la géographie économique (agriculture, mines, industrie, voies de communication, commerce), la population, la race, la langue, la religion.

Résumé comparatif. – Superficie comparée des États. – Productions et commerce. – Densité des populations. – Races.

Langues. – Religions. – Forces militaires.

CLASSE DE SECONDE

(une heure)

Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie, de l'Amérique

Géographie générale. – L'atmosphère : vents alizés et vents variables, moussons, cyclones. – Distribution de la pluie.

Lignes isothermes ; climats, végétaux.

La mer, marées, courants. – Le fond des mers. – Régions polaires.

Les continents. – Comparaison des principaux traits de la géographie physique dans les cinq parties du monde. – Montagnes, plateaux et plaines, fleuves.

Notions élémentaires sur la division des races humaines.

Afrique, Asie, Océanie, Amérique : relief du sol, fleuves, lacs, régions naturelles. – Populations, émigrations, langues et religions. – Principaux États. – Colonies européennes, sauf celles de la France.

Géographie économique : productions les plus importantes de l'agriculture, des mines, de l'industrie. – Commerce, principaux ports. Voies de communication par terre et par mer.

Insister sur l'Égypte, l'empire des Indes ; l'Indo-Chine, la Chine et le Japon, l'Asie russe ; les États-Unis, le Brésil, les colonies britanniques et néerlandaises.

Relations commerciales des cinq parties du monde.

Grandes lignes de navigation à vapeur et de télégraphie électrique.

Histoire sommaire des découvertes géographiques.

CLASSE DE RHÉTORIQUE

(une heure)

Géographie physique, politique, administrative et économique de la France et de ses possessions coloniales

Position de la France. – Description détaillée du sol français.

Les côtes. – Notions sommaires sur la constitution géologique du sol. – Système orographique : montagnes, plateaux et plaines. – Altitude moyenne des principales régions.

Régime des eaux. – Climat : température, vents dominants, pluie.

Frontières : défenses naturelles et places fortes de la France et des pays limitrophes. – Ports militaires.

Langue et nationalité française.

Formation territoriale de la France.

Les anciennes provinces. – Organisation actuelle : commune, canton, arrondissement, département.

Pouvoirs publics. – Administration centrale : les ministères. – Organisation des grands services de l'État.

Agriculture. – Zones de cultures ; régions agricoles. – Produits, pêche.

Carrières et mines. – Industrie. – Principaux centres industriels.

Routes, canaux, chemins de fer, postes, télégraphes, navigation fluviale et maritime. – Commerce : importation, exportation, transit. – Principaux centres de commerce et grandes villes.

Population : densité, mouvement de la population. – Influence de l'état physique ou économique des régions sur le groupement de la population.

Algérie : description physique, produits, voies de communication, commerce. – Population, colonisation, administration.

Possessions coloniales de la France : description physique, productions, navigation, pêche, commerce, établissements pénitentiaires ; pays protégés. – Administration.

A. FALLIÈRES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 37, n° 635, p. 182-236, p. 184-213.
R.L.A., t. 38, n° 6, p. 93-141, p. 94-98, p. 108-120.

— 146 —

29 juillet 1885

STATUT POUR LES CONCOURS D'AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE ET LES EXAMENS DU CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu le statut du 27 février 1869[1] ;

Vu le décret du 31 décembre 1881 ;

Vu les arrêtés des 3 mars 1870, 16 juillet et 17 novembre 1875, 19 décembre 1875, 5 janvier 1884 relatifs aux concours d'agrégation.

Le Conseil de l'Instruction publique entendu

Arrête :

[...]

TITRE VII

Agrégation d'histoire et de géographie

Art. 26. — Pour épreuve préparatoire, les candidats font quatre compositions : Sur l'histoire ancienne ; sur l'histoire du Moyen Âge ; sur l'histoire moderne ; sur la géographie politique contemporaine et la géographie physique avec les voies de communication.

Les candidats peuvent se servir d'une chronologie autorisée par le Ministre.

Les sujets de composition sont choisis dans le programme des lycées.

Art. 27. — Pour première épreuve définitive, les candidats expliquent et commentent, surtout au point de vue historique, trois textes, pris dans les historiens grecs, latins et français.

Les textes sont tirés au sort parmi les historiens indiqués par le Ministre, chaque année, avant le 1er octobre.

L'épreuve dure trois quarts d'heure au plus.

Art. 28. — Pour la deuxième épreuve définitive, chaque concurrent fait :

1° Après vingt-quatre heures de préparation, une leçon d'histoire sur un sujet pris dans un programme de l'enseignement des lycées et tiré au sort.

2° Après vingt-quatre heures de préparation, une leçon de géographie historique ou de géographie comparée sur un sujet tiré au sort.

Chaque leçon dure une heure au plus.

(1) Cf. texte 107.

Art. 29. — Pour la troisième épreuve définitive, les candidats choisissent une question à traiter dans une liste étendue, publiée chaque année par le Ministre avant le 1er octobre.

Cette question donne lieu à une exposition orale d'une durée d'une heure environ, précédée d'une préparation de quatre heures.

L'exposition porte sur les points spécialement déterminés par le jury.

Chaque candidat indique, en se faisant inscrire, la question choisie par lui.

Art. 30. — Le coefficient des deux leçons et de la dissertation est de 2.

[...]

René GOBLET.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 38, n° 661, p. 319-330, p. 324-325.
R.L.A., t. 38, n° 30, p. 652-659, p. 655-656.
A. de Beauchamp, t. 3, p. 122-135, p. 131-132.

— 147 —

10 mars 1886

RAPPORT ADRESSÉ AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES SUR LA RÉVISION DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL

Monsieur le Ministre,

[...]

L'étude de l'histoire, surtout de l'histoire nationale, jouera un rôle non moins important dans la partie littéraire de l'éducation. La France restera le centre des études historiques. L'histoire des autres nations en sera un accessoire utile, mais un simple accessoire, comme l'histoire de l'Antiquité, qui continuera à être étudiée dans la mesure où elle facilite et prépare la connaissance de l'histoire nationale. Quant à celle-ci, s'il était permis d'exprimer un vœu, je la voudrais surtout politique, sociale, économique, c'est-à-dire envisagée dans celles de ses manifestations qui intéressent le plus l'avenir de notre patrie.

La géographie continuera également à occuper une large place dans le second enseignement classique, non pas la géographie encyclopédique, qui prétend résumer en elle tout le savoir humain, ni la géographie réduite à une sèche et stérile nomenclature, mais la géographie considérée comme la science qui nous renseigne sur les ressources économiques des peuples étrangers, qui signale leurs produits naturels, qui insiste sur les facilités d'extraction et de mise en œuvre des matières premières, sur les routes de commerce ; qui provoque constamment la comparaison sur les ressources similaires de la France, qui nous montre par là où nous en

sommes nous-mêmes, quels efforts nous avons à faire, quel terrain à regagner, quelles positions à conserver et à défendre.

[…]

Le Directeur de l'enseignement secondaire,
Charles ZÉVORT.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 39, n° 691, p. 289-294, p. 292-293.
R.L.A., t. 39, n° 10, p. 172-177, p. 176.
R.I.E., 1886, t. 11, p. 297-300, p. 298.

— 148 —

10 août 1886

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES (extraits)

Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes,
Vu la loi du 21 juin 1865 ;
Vu le décret du 4 août 1881 ;
Vu le décret du 8 août 1886 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu ;
Arrête
Ainsi qu'il suit les programmes de l'enseignement secondaire spécial dans les lycées et collèges :

I. Programmes de l'enseignement littéraire

[…]

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

PREMIÈRE ANNÉE
(deux heures)

Histoire de France et notions sommaires d'histoire générale. Moyen Âge

La Gaule barbare. – Conquête romaine. La Gaule sous l'Empire. – Le christianisme en Gaule.
Les invasions des barbares.
Les Francs. – Clovis. – Dagobert.
L'empire d'Orient : Justinien. – Mahomet : Empire des Arabes.
Les Maires du Palais : Pépin d'Héristal, Charles Martel, Pépin le Bref.
Charlemagne.
Traité de Verdun. – Les Normands.
Démembrement de l'empire en royaumes et en grands fiefs.
L'Allemagne et l'Italie au Moyen Âge. La papauté et l'empire : Grégoire VII. Frédéric Barberousse.
Les Croisades.

Conquête de l'Angleterre par les Normands. Les Plantagenêts. La grande Charte.

Affranchissement des villes. Les communes. La royauté capétienne. Louis VI et Louis VII.

Philippe-Auguste. Guerre des Albigeois.

Saint Louis.

Philippe le Bel. Boniface VIII. Les Templiers.

Guerre de Cent ans. Philippe VI et Jean le Bon. – Les États généraux et Étienne Marcel. – Charles V et Duguesclin.

Charles VI. Guerre civile et nouvelle invasion des Anglais. – La maison de Bourgogne.

Charles VII et Jeanne d'Arc. Principales institutions de Charles VII : l'armée et l'impôt. – Jacques Cœur.

Les Turcs en Europe. Chute de l'empire d'Orient.

L'Italie et l'Allemagne à la fin du Moyen Âge. La papauté et le grand schisme. – L'Empire et la maison d'Autriche. Indépendance des cantons suisses.

État de l'Europe en 1453.

DEUXIÈME ANNÉE

(deux heures)

Histoire de la France et notions sommaires d'histoire générale. Temps modernes

Louis XI et Charles VIII. – Lutte de la royauté contre la maison de Bourgogne et la féodalité. – Unité politique de la France.

Angleterre. Avènement des Tudors. – Espagne. Ferdinand et Isabelle.

Découvertes et conquêtes des Portugais et des Espagnols.

Guerres d'Italie. La Renaissance en Italie et en France.

Rivalité de la France et de la maison d'Autriche. Charles-Quint, François Ier, Henri II.

La réforme en Allemagne, en Angleterre et en France. Luther, Henri VIII, Calvin.

Les guerres de religion en Europe. Élisabeth et Marie Stuart, Philippe II et Guillaume le Taciturne.

Les guerres de religion en France. Les Guises. La Ligue.

Henri IV. Pacification de la France.

Louis XIII et Richelieu. Lutte contre les protestants et les grands.

Guerre de Trente ans. Traités de Westphalie. Acquisition de l'Alsace.

L'Angleterre sous les Stuarts. – Révolution de 1648. Cromwell.

Minorité de Louis XIV. Mazarin. La Fronde. Traité des Pyrénées.

Louis XIV. Colbert, Louvois, Vauban.

Politique extérieure. Guerre de dévolution et guerre de Hollande. Traité de Nimègue. – Révocation de l'édit de Nantes.

Révolution de 1688 en Angleterre. Ligue d'Augsbourg. Rivalité de Guillaume III et de Louis XIV.

Guerre de la succession d'Espagne. – Traités d'Utrecht et de Rastadt.

Les lettres, les sciences, les arts au XVIIe siècle.

Lutte de la Suède et de la Russie. Charles XII et Pierre le Grand.

Louis XV. Régence du Duc d'Orléans. Le système de Law. Ministère du cardinal Fleury. Guerre de la succession de Pologne.

Progrès du royaume de Prusse. Frédéric II. Guerre de la succession d'Autriche et guerre de Sept ans. Ministère de Choiseul. Acquisition de la Lorraine et de la Corse.

Les colonies françaises au XVII^e^ siècle. Dupleix et Montcalm.

Lettres, sciences et arts au XVIII^e^ siècle. Les philosophes. Les économistes.

La Russie sous Catherine II. Démembrement de la Pologne.

Soulèvement des colonies d'Amérique. – Guerre de l'indépendance. Washington, Franklin, Lafayette. Constitution de la République des États-Unis.

Louis XVI. Turgot, Necker. Assemblée des notables. Convocation des États généraux.

État de l'Europe en 1789.

TROISIÈME ANNÉE

(deux heures)

Histoire de France et notions sommaires d'histoire générale. Époque contemporaine.

État de la France à la fin du XVI^e^ siècle. – Convocation des États généraux. Demande des cahiers.

L'Assemblée constituante. – Prise de la Bastille. – Constitution de 1791.

L'Assemblée législative. – L'invasion. Valmy.

La Convention. – La Terreur. – La Vendée. – Le 9 Thermidor. – Institutions et créations de la Convention. – Constitution de l'an III.

La première coalition jusqu'aux traités de Bâle.

Le Directoire. Bonaparte en Italie. – Expédition d'Égypte. – Deuxième coalition. Campagne de 1799. – Le 18 brumaire.

Le Consulat. – Constitution de l'an VIII. – Campagne de 1800. – Traités de Lunéville et d'Amiens. – Réformes et institutions.

L'empire. – Organisation intérieure. – Législation. – Travaux publics.

Politique extérieure de Napoléon. – Les coalitions. – Traité de Tilsitt. – Blocus continental. – Guerre d'Espagne. – L'Empire en 1811.

Campagne de Russie, d'Allemagne et de France. – Premier traité de Paris.

La Restauration. – La Charte de 1814. – Les Cent-jours. Waterloo. – Deuxième traité de Paris. – Les traités de 1815.

Règnes de Louis XVIII et de Charles X. – Principales lois. – Les Ordonnances. – Révolution de Juillet.

Politique extérieure de la Restauration. – La Sainte-Alliance. – Intervention en Espagne. – Affranchissement de la Grèce. – Prise d'Alger. – Émancipation des colonies espagnoles. – Le Brésil.

Règne de Louis-Philippe. – Charte de 1830. – Politique intérieure.

Contrecoup de la Révolution de Juillet en Europe. – Émancipation de la Belgique. – Soulèvement de la Pologne. – Mouvements en Italie. – Établissement de la monarchie constitutionnelle en Espagne et en Portugal.

Conquête de l'Algérie.

La question d'Orient. – Les Anglais et les Russes en Asie.

Les lettres et les arts de 1815 à 1848. – Les sciences et leurs applications principales.

Révolution de Février. – Constitution de 1848. – Contrecoup de la révolution en Europe. – Mouvements en Allemagne, en Hongrie, en Italie.

Coup d'État du 2 décembre. – Le second Empire. – Constitution de 1852. – Politique intérieure.

Politique extérieure de l'Empire. – Guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique. – Guerre de 1870. – Empire allemand. – Traité de Francfort.

La République. – Lois constitutionnelles de 1875. – État actuel de l'Europe, du Nouveau Monde et de l'Extrême Orient.

QUATRIÈME ANNÉE*

(une heure)

Histoire de la civilisation ancienne : Orient, Grèce et Rome

Les Égyptiens. – Memphis et Thèbes. – La religion. – Les monuments. – Découvertes modernes.

Les Assyriens. – Babylone et Ninive d'après les récits anciens et les découvertes modernes.

Les Phéniciens. – Tyr et Carthage. – Commerce et colonies. L'alphabet. – Les Hébreux. – Religion. Jérusalem. – Leur destinée après la dispersion.

Les Perses. – La religion de Zoroastre. – L'empire de Cyrus.

La Grèce primitive. – Légendes. La guerre de Troie et les poèmes homériques. – Religion. Oracles. Jeux solennels.

Invasions et migrations. – Sparte et Athènes. Leurs institutions.

Commerce et colonies des Grecs dans le bassin de la Méditerranée. – Les guerres médiques.

Périclès. – Les lettres, le théâtre, les arts à Athènes. – Principaux monuments.

Rivalité entre les principales cités grecques. – Philippe et Démosthène. – Domination macédonienne.

Alexandre. – Conquête de l'Asie. – Diffusion de l'esprit grec en Orient.

Démembrement de l'empire d'Alexandre. – Conquête romaine. – Diffusion de l'esprit grec en Occident.

L'Italie. – Latins et Étrusques. – Origines de Rome. – La religion et la famille. La cité. Les Rois. Le sénat.

* L'étude de la civilisation qui fait l'objet des cours d'histoire des trois dernières années a pour base nécessaire la connaissance exacte des faits exposés dans les trois premières. Il est donc indispensable d'arrêter aux examens de passage des élèves dont l'insuffisance serait notoire.

Il importe, en outre, qu'au début de chaque leçon, le professeur fasse un résumé rapide des principaux événements écoulés pendant la période qu'il propose d'étudier. Il en dressera un tableau sommaire et précis et s'assurera, par des interrogations fréquentes, que les élèves possèdent bien les faits qui sont la substance même du cours et sans la connaissance desquels toutes les considérations générales seraient sans portée et sans fruit.

La République. – Le consulat et les principales magistratures. – Lutte des patriciens et des plébéiens. – L'armée romaine. – Conquête de l'Italie.

Guerres puniques. – Annibal. – Conquête du monde oriental et occidental. – Influence du génie grec.

L'esclavage. – Les lois agraires. – Les guerres civiles. – Marius et Sylla. – Pompée et César.

Décadence des institutions républicaines. – Auguste. – Organisation du monde romain. – Les lettres et les arts.

Les Césars. – Les Antonins. – Leurs conquêtes et leur administration. – Développement du christianisme.

Dioclétien. – Constantin. – Triomphe du christianisme. Théodose. – Le monde romain et le monde barbare à la fin du IV^e^ siècle.

CINQUIÈME ANNÉE
(une heure)

Histoire de la civilisation au Moyen Âge et dans les temps modernes

Les origines de la civilisation. – Âges de la pierre et des métaux. Habitations et sépultures. – La Gaule indépendante et la Gaule romaine. – Religions, mœurs, coutumes.

Établissements des Germains dans l'empire romain. – Le droit romain et les lois barbares.

L'empire grec au VI^e^ siècle. – Justinien, travaux législatifs. – L'empire franc au VIII^e^ siècle. – Charlemagne. Les lettres et les écoles.

L'islamisme. – Le Coran. – Empire des Arabes. – Civilisation musulmane. Bagdad et Cordoue.

L'Église au Moyen Âge. – Hérésies. – Schisme grec. – La papauté. – Son influence. – Ses luttes contre l'Empire.

Les Croisades. – Leurs résultats. – Relations entre l'Orient et l'Occident.

La société au Moyen Âge. – Le régime féodal. – Le servage. – Affranchissement des villes.

La royauté française au Moyen Âge : ses progrès sous les Capétiens. – Paris sous Philippe-Auguste. – L'Université. – Saint Louis. Ses institutions. Les lettres. L'art ogival.

Développement des libertés politiques et progrès des classes inférieures au XIII^e^ et XIV^e^ siècles. – La grande Charte et le Parlement en Angleterre. – Les États généraux en France. – Les villes de Flandre. – La Hanse teutonique.

Progrès du patriotisme et de l'autorité royale en France au XV^e^ siècle. – Jeanne d'Arc. – Les institutions de Charles VII. – Les luttes de Louis XI.

L'Europe à la fin du Moyen Âge. – Chute de l'empire grec. – Tendances des États vers l'unité et la centralisation. – Grandes inventions. La poudre à canon, la boussole, le papier, l'imprimerie.

Les découvertes géographiques des Espagnols et des Portugais. – Leurs résultats politiques et économiques.

Les guerres d'Italie et les luttes contre la maison d'Autriche. – La Renaissance italienne et la Renaissance française.

La réforme. – Origines. – Diverses formes du protestantisme. – Réorganisation du catholicisme.

Les guerres de religion. – Philippe II. – Élisabeth. – Henri IV.

La monarchie absolue en France au XVII^e siècle. – Son organisation sous Louis XIII et sous Louis XIV. – Les questions religieuses.

La France et l'équilibre européen. Les traités de Westphalie. – L'Angleterre et la monarchie constitutionnelle. – Les traités d'Utrecht.

Développement des richesses et des forces publiques en France au XVII^e siècle. – Sully. – Richelieu. – Colbert. – Louvois. – Lettres, sciences et arts.

SIXIÈME ANNÉE

(une heure)

Histoire de la civilisation contemporaine

L'Europe nouvelle au XVII^e siècle. – Formation et progrès de la Prusse et de la Russie.

Luttes de la France et de l'Angleterre. – L'empire colonial des Anglais. – L'indépendance des colonies anglaises d'Amérique.

Les idées nouvelles au XVIII^e siècle. Les philosophes, les encyclopédistes, les économistes. – Influence de l'esprit français. – Essais de réformes en France et en Europe.

La monarchie et la société à la fin du XVIII^e siècle. – Le pouvoir absolu et les privilèges. – La prise de la Bastille et la nuit du 4 août. – Fin de l'ancien régime.

La déclaration des droits de l'homme. – Les principes de la société nouvelle. – Les constitutions de 1791, de l'an I, de l'an III.

Histoire de la frontière française. – Lutte de la Révolution contre l'Europe. – Les traités de Bâle et de Campo-Formio.

La constitution de l'an VIII. – La Consulat et l'Empire. – Gouvernement intérieur et créations. – Législation. – Travaux publics. – Lettres, sciences et arts.

Lutte de la France contre l'Angleterre et l'Europe. – Blocus continental. Ses conséquences économiques et politiques.

Fin de l'Empire. – Congrès de Vienne. – L'Europe en 1815.

Les chartes de 1814 et de 1830. – Le régime parlementaire en France, en Angleterre et dans la plupart des États européens, de 1815 à 1848.

La Révolution de Février. – Le suffrage universel. – Changements survenus dans le gouvernement de la France, de 1848 à 1875.

Changements survenus dans l'état de l'Europe, de 1848 à 1875. – Les nationalités. L'unité italienne ; l'unité allemande.

La question d'Orient au XIX^e siècle. – Démembrement de l'empire ottoman : Grèce, Égypte, principautés danubiennes.

La France en Afrique. – Progrès et rivalité des puissances européennes en Asie.

Le Nouveau Monde. – États-Unis. Brésil. Républiques de l'Amérique du Sud. – L'esclavage.

Les arts et les lettres au XIX^e siècle. – Principales applications des découvertes scientifiques à l'industrie : la vapeur et l'électricité.

Réformes économiques en France et en Europe. – Les traités de commerce. – La protection et le libre-échange. – Les expositions universelles.

La démocratie ; le service militaire ; l'Instruction publique. – Part de la France dans les progrès sociaux, politiques, économiques, accomplis au XIX^e^ siècle. – Sa situation parmi les grandes puissances européennes.

GÉOGRAPHIE

Première année

(une heure)

Géographie générale de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique

La mer. – Superficie et profondeur. – Marées et courants. – Décrire les cinq océans. – Vents alizés, moussons, cyclones.

Les continents : configurations et dimensions.

Afrique, Asie, Océanie, Amérique. – Montagnes. – Plateaux et grandes plaines. – Fleuves, lacs. – Climats. – Principaux États. – Colonies européennes.

Notions élémentaires de géographie économique. – Productions les plus importantes de l'agriculture, des mines, de l'industrie. – Principales voies de communication par terre et par mer.

Insister sur l'Égypte, les Indes, l'Indo-Chine, la Chine, le Japon, l'Asie russe, l'Australie, les États-Unis, le Brésil, les possessions européennes.

Deuxième année

(une heure)

Géographie générale de l'Europe

Configuration, limites, dimensions.

Les mers. – Description des côtes.

Les montagnes, les plateaux et les grandes plaines. – Volcans.

Fleuves et rivières. – Principaux groupes de lacs.

Climats. – Rapports de la végétation et du climat.

Description particulière des États de l'Europe, moins la France. – Étudier pour chaque État les traits caractéristiques de la géographie physique, les divisions administratives ou historiques les plus importantes, les villes principales, la population, les forces militaires.

Notions élémentaires de géographie économique (agriculture, mines, industrie). – Grandes voies de communication.

Troisième année

(une heure)

Géographie générale de la France

Position de la France. – Mers et côtes.

Relief du sol. – Montagnes, plateaux et plaines.

Eaux, versants et bassins.

Climat, température, vents dominants, pluie. – Frontières. – Défenses naturelles et places fortes. – Ports militaires. – Pertes territoriales de la France de 1871.

Géographie politique. – Les anciennes provinces. – Organisation actuelle. – Les départements. – Villes importantes. – Population.

Notions générales de géographie économique. – Agriculture, mines, industries, commerce. – Canaux. – Chemins de fer. – Ports de commerce.

Algérie. – Géographie physique et politique.

Possessions coloniales. – Pays protégés.

QUATRIÈME ANNÉE*

(deux heures)

Géographie économique de la France

Révision de la géographie physique. – Nature des côtes. – Principaux traits du relief. – Hydrographie. – Plateau central. – Avantages de la situation et de la configuration de la France. – Comparaison avec les autres pays de l'Europe.

Formation territoriale. – Changements survenus au XIX^{e} siècle. – Gouvernement. – Divisions administratives. – Organisation des grands services publics. – Population. – Immigration et émigration.

Agriculture. – Climats et zones de culture. – Produits agricoles : céréales, pâturages, forêts, vignes, situation des principaux vignobles. – Cultures industrielles. – Produits animaux : bétail, vers à soie, pêcheries. – Tableau des principales régions de production.

Industries minérales. – Le sol. – Les eaux minérales. – Salines. – Carrières, houillères, tourbières ; le fer et les autres métaux.

Industries métallurgiques. – Hauts fourneaux, fonderies et forges. Leur distribution et leur groupement. – Les grandes usines. – Le Creusot.

Industries textiles : le coton, la laine, la soie, le chanvre et le lin. – Distribution des principaux ateliers de filature et de tissage.

Industries alimentaires et industries chimiques. – Papeterie, imprimerie. – Industries de luxe et d'art. – Les grandes manufactures, Sèvres, les Gobelins.

Résumé de la production industrielle. – Tableau des principales villes manufacturières.

Commerce. – Les voies de communication. – Résumé historique. – Les routes, les canaux ; leur utilité, le réseau actuel.

Les chemins de fer. – Leur développement depuis un demi-siècle. – Les grandes compagnies ; lignes principales. – Points de jonction avec les lignes étrangères.

Communications maritimes avec la France. – Service des paquebots (durée de quelques trajets). – Les câbles sous-marins.

Les échanges. – Grands marchés intérieurs. Ports marchands. – Débouchés principaux du commerce français. – Exportation. – Importation. – Tarifs.

* Chacun des trois cours de géographie économique est précédé d'une *révision des traits caractéristiques de la géographie physique et de l'organisation politique*, pour chaque pays. Cette révision ne peut pas occuper un grand nombre de leçons. Mais, en fait, elle se poursuivra pendant toute la durée du cours, si le maître s'impose l'obligation de déterminer toujours la position physique et administrative des villes et des régions de production, d'industrie, de commerce, et s'il impose rigoureusement la même obligation à ses élèves. L'emploi des cartes physique muettes pour la démonstration, l'interrogation, les devoirs, peut rendre à cet égard de grands services.

L'Algérie. – Traits principaux de son relief. – Climat. – Productions agricoles. – Céréales, forêts, vignes, alfa. – Carrières et mines. – Villes principales. – Organisation administrative. – Races. – Mouvement de colonisation.

Protectorat de Tunisie. – Sénégal. Haut Niger. Le commerce du Soudan. – Le Congo français. – Autres colonies africaines.

Colonie et protectorat en Asie. – Inde et Indo-Chine. – Colonies océaniennes et américaines. – Produits.

Résumé de la situation économique de la France.

CINQUIÈME ANNÉE

(une heure)

Géographie économique des États de l'Europe, moins la France

Révision de la géographie physique de l'Europe. – Mers et côtes. – Relief du sol. – Hydrographie. – Climats. – Énumération des États européens.

Description de chaque État :

Traits caractéristiques de la géographie physique. – Grandes divisions politiques. – Éléments constitutifs, caractère et génie de la race. – Développement historique. – Constitutions.

Agriculture : céréales, vignes, cultures industrielles, forêts, pâturages, élevage, pêcheries.

Industrie. – Carrières et mines, métallurgie, industries textiles, industries spéciales, grandes villes manufacturières.

Commerce : voies de communication. – Canaux. – Grandes lignes de chemins de fer. – Marchés intérieurs et foires. – Ports marchands. – Commerce général. – Énumération des colonies.

Résumé comparatif des États européens : superficie, population absolue et relative, races, langues, religions, forces militaires.

Richesses. – Grandes régions agricoles. – Groupes industriels. – Principaux foyers d'activité commerciale.

Rôle économique et tendances politiques des grandes puissances européennes.

SIXIÈME ANNÉE

(une heure)

Géographie économique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique

Révision de la géographie générale du globe. – Les océans, les continents, les régions polaires.

Description de chaque continent :

Côtes et îles, traits caractéristiques du relief du sol, hydrographie, climats, grandes lignes isothermes.

Résumé de l'histoire géographique. Les découvertes maritimes et les explorations intérieures. – Les grands explorateurs du XIX^{e} siècle.

Les États indépendants (indigènes ou d'origine européenne) ; leur organisation. – Les peuplades et groupes de peuplades.

Colonies et protectorats des puissances européennes. – Empires coloniaux de l'Angleterre, de la Russie, de la Hollande. – Possessions des Espagnols, des Portugais, etc. – Comparaison avec les colonies françaises.

Résumé économique : Produits végétaux et animaux. – Mines, métaux précieux et pierres précieuses. – Industries. – Grands marchés intérieurs. – Ports.

Grandes routes de commerce : détroits, canaux, principales lignes de navigation. – Lignes et projets de chemins de fer.

PROGRAMME DE DESSIN

Leçons sur l'histoire de l'art (15 leçons environ)

Des notions générales, embrassant l'histoire entière de l'art seront données aux élèves de cinquième et de sixième année. Des photographies et des gravures, faites d'après les monuments, les tableaux, les statues et les principales œuvres d'art de tous les âges (avec légendes historiques) seront placées sous leurs yeux.

René GOBLET.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 40, n° 717, p. 371-431, p. 376-387, p. 431.
R.L.A., t. 39, n° 34, p. 565-615, p. 569-579, p. 615.

— 149 —

29 septembre 1886

CIRCULAIRE RELATIVE AUX NOUVEAUX PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL (extrait)

Monsieur le Recteur,

La publication des nouveaux programmes de l'enseignement secondaire spécial et du rapport qui a précédé le vote de ces programmes par le Conseil supérieur a donné lieu à des interprétations contradictoires, qui font un devoir à mon administration de préciser la portée qu'elle attribue au vote du Conseil et la direction qu'elle entend donner à cet enseignement réorganisé.

[...]

Histoire et géographie. – Le programme nouveau, n'apportant aucun changement dans l'ordre des matières pour les cours de géographie des trois premières années, peut être appliqué sans trouble pour les études commencées. La géographie économique de la France sera enseignée en quatrième année ; la géographie économique de l'Europe et des autres parties du monde dans les années suivantes.

L'organisation de l'enseignement historique exige au contraire quelques mesures transitoires par suite des modifications apportées dans la répartition des matières d'étude. Aucune difficulté pour la première année et pour la quatrième dans lesquelles le programme de 1886 sera rigoureusement suivi. Mais les élèves qui vont entrer en seconde année devraient avoir étudié précédemment l'histoire du Moyen Âge et les débuts de l'histoire de France avant d'aborder l'histoire moderne. On

leur donnera un résumé rapide de l'histoire du Moyen Âge de manière à rentrer le plus tôt possible dans le programme nouveau de seconde année et en accordant à l'histoire moderne toute l'importance qu'elle comporte.

Les élèves de troisième année devraient, aux termes du nouveau règlement, connaître l'histoire moderne jusqu'en 1789 et n'étudier que l'histoire contemporaine. Pour les mettre au point il sera nécessaire de réunir dans une même année le double enseignement, en se réservant de le compléter dans la cinquième et la sixième année lorsqu'on abordera l'étude de la civilisation dans les temps modernes et à l'époque contemporaine.

René GOBLET.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 40, n° 721, p. 599-609, p. 607.
R.L.A., t. 39, n° 39, p. 694-701, p. 700.

— 150 —

28 janvier 1890

ARRÊTÉ RELATIF AUX PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Vu les arrêtés du 2 août 1880 et du 22 janvier 1885 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu ;

Arrête ainsi qu'il suit les programmes de l'enseignement des langues anciennes, de la langue française, des langues vivantes, de l'histoire, de la géographie et des sciences dans les classes de lettres des lycées et collèges :

[...]

HISTOIRE

DIVISION ÉLÉMENTAIRE
CLASSE PRÉPARATOIRE
(une heure et demie)

Biographies d'hommes illustres des temps anciens et modernes. – Scènes historiques célèbres.

Petits récits faits par le maître et répétés de vive voix par l'élève.

CLASSE DE HUITIÈME
(une heure et demie)

Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI.

Courts sommaires dictés par la maître et récités par l'élève. Courts exposés, récits simples répétés de vive voix par l'élève*.

Programme

La Gaule et les Gaulois. La conquête romaine. Le Christianisme. – Aspect de la Gaule. Les Gaulois à Rome. Jules César et Vercingétorix.- Le pont du Gard. – Sainte Blandine à Lyon.

Invasion des Barbares. Les Mérovingiens. – Clovis baptisé à Reims. La mort de Brunehaut. Charles-Martel à Poitiers.

Les Carolingiens. – Charlemagne recevant la soumission de Witikind. Charlemagne couronné empereur par le pape. Charlemagne visitant les écoles. Les Normands devant Paris.

Les premiers capétiens et les croisades. – Le seigneur dans son château-fort. Un suzerain recevant l'hommage. Hugues Capet sacré roi. Robert et les pauvres. Robert excommunié. La trêve de Dieu. – Un chevalier. – Urbain II et Pierre l'Hermite prêchant la première Croisade. Godefroy de Bouillon à Jérusalem.

Louis VI et Louis VII. – Louis VI devant le château du Puiset. Saint Bernard prêchant le seconde Croisade. – Les bourgeois de Laon révoltés contre leur seigneur. Un seigneur accordant une charte de commune. Le trouvère au château du seigneur. – La construction de la cathédrale de Chartres. Le portail d'une église gothique.

Philippe-Auguste et saint Louis. – Philippe-Auguste à Bouvines. Les Halles de Paris. Les écoliers de l'Université de Paris. Saint Louis élevé par Blanche de Castille. Saint Louis et les pauvres. Saint Louis rendant la justice. Saint Louis prisonnier en Égypte. Mort de saint Louis.

Philippe le Bel. – Les premiers États généraux dans l'église Notre-Dame. Supplice de Jacques de Molay.

Les Valois et la guerre de Cent ans. – Philippe VI vaincu à Crécy. – Les bourgeois de Calais. Le Grand Ferré. – Jean II prisonnier à Poitiers. L'enfance de Duguesclin. Charles VI dans l'hôtel Saint-Pol. – La folie de Charles VI. L'assassinat de Louis d'Orléans. Perrinet Leclerc et les Bourguignons. – Jeanne d'Arc.

Louis XI. – Louis XI à Péronne. Charles le Téméraire à Granson et à Nancy. Louis XI au Plessis-lez-Tours. – Les premiers imprimeurs et les premiers livres.

Classe de septième
(une heure et demie)

Histoire sommaire de la France jusqu'en 1815.

Courts sommaires dictés. Récits simples. Courts exposés.

* Cette liste des scène historiques, pour la classe de huitième et pour la classe de septième, n'est ni exclusive, ni obligatoire. Les professeurs restent libres de choisir les sujets qui leur paraîtront les plus propres à éveiller l'intérêt et à développer l'imagination des enfants.

Programme

Charles VII et Louis XII. Guerres d'Italie. – Charles VIII à Naples. Bayard au pont du Garigliano. Gaston de Foix à Ravenne. François Ier à Marignan.

Lutte de François Ier et de Charles-Quint. – François Ier vaincu à Pavie, prisonnier à Madrid. Le connétable de Bourbon et Bayard. Charles-Quint à Paris. – Siège de Metz sous Henri II.

La Réforme et les guerres de religion. – Mort de Henri II. La Saint-Barthélemy. – La journée des Barricades. Assassinat de Henri de Guise ; de Henri III.

Henri IV. – Enfance de Henri IV. Henri 1V à Ivry. Entrée de Henri 1V dans Paris. Henri IV et Sully. Assassinat de Henri IV.

La guerre de Trente ans. Louis XIII et Richelieu. – La digue devant La Rochelle. Exécution de Cinq-Mars. – Condé à Rocroi, à Fribourg.

Mazarin. La Fronde. – Anne d'Autriche à la journée des Barricades. Courage civil de Mathieu Molé. – Charité de saint Vincent de Paul. – Turenne et Condé au combat du faubourg Saint-Antoine.

Louis XIV. – Captivité de Fouquet. – Colbert, les artisans et les paysans. Le canal du Midi. – Passage du Rhin par Louis XIV. Turenne en Alsace. Sa mort. – Louis XIV et Vauban devant Valenciennes. – Tourville à la Hague. Exploits de Jean-Bart. – Louis XIV à Versailles. Boileau et la pension de Corneille. – Le duc d'Anjou proclamé roi d'Espagne. – Villeroi à Crémone. – Fénelon à Cambrai. – Louis XIV et Villars. Villars à Denain. Vendôme à Villaviciosa. Louis XIV et Samuel Bernard. Mort de Louis XIV.

Louis XV. – Les agioteurs à la rue Quincampoix. Villeroi et l'éducation de Louis XV. – Le comte de Plélo à Dantzig. Chevert à Prague. Maurice de Saxe à Fontenoy. – Dupleix à Pondichéry. Montcalm au Canada. Exécution de Lally-Tollendall.

Louis XVI. – Le roi et Turgot. – La Fayette en Amérique. – Franklin et Voltaire. – Le combat de la Belle-Poule. Mort de La Pérouse.

L'Assemblée constituante. – Mirabeau et le marquis de Dreux-Brézé. La journée du 20 juin. La prise de la Bastille. La nuit du 4 août. La fête de la Fédération. La fuite du roi.

La Législative et la Convention. – Les enrôlements volontaires. Valmy. L'arrestation et le supplice des Girondins. – Hoche en Alsace. L'entrée des Français à Amsterdam.

Le Directoire. – Bonaparte à Arcole, à Rivoli. – Bonaparte aux Pyramides. – Masséna à Zurich.

Le Consulat et l'Empire. – Passage du Grand Saint-Bernard. Desaix à Marengo. – Napoléon couronné empereur. – Napoléon à Austerlitz. Davout à Auwerstaedt. Ney à Friedland. – Napoléon à Tilsitt. Lannes et Masséna à Essling. – Le général Éblé et les pontonniers à la Bérésina. Napoléon à Fontainebleau. La Garde à Waterloo. Napoléon à Sainte-Hélène.

Dans les dernières leçons, le professeur racontera les grands épisodes des guerres d'Algérie, de Crimée, d'Italie et de la guerre de 1870.

DIVISION DE GRAMMAIRE

Classe de sixième
(une heure et demie)
Histoire de l'Orient

Égypte. – Description de l'ancienne Égypte. Le Nil. – Memphis et l'ancien empire ; Thèbes et les Rhamsès ; l'Égypte conquise. – Religion, monuments, mœurs, industrie. – Découvertes de Champollion ; les égyptologues français.

Chaldéens et Assyriens. – Description de la région du Tigre et de l'Euphrate. – Ninive et Babylone. Sargon et Nabuchodonosor. – Ruine de Babylone. – Mœurs et coutumes, monuments. – Découvertes contemporaines.

Les Israélites. – Description de la Palestine. – Les Israélites en Égypte et dans la Terre promise. – Moïse, les Juges. – Le royaume de David et de Salomon ; le Temple. – Le schisme des dix tribus. – Destruction des deux royaumes.

Les Phéniciens. – Description de la Phénicie. – Sidon et Tyr : le commerce, l'industrie, les colonies. – Fondation de Carthage. – L'alphabet.

Les Mèdes et les Perses. – Description de l'Iran et de l'Asie mineure. – Les Mèdes et les Perses. Cyrus, Cambyse, Darius. Conquête de la plus grande partie de l'ancien Orient, et organisation de l'empire des Perses. – Monuments, religion, mœurs et coutumes.

Classe de cinquième
(une heure et demie)
Histoire grecque

Géographie de la Grèce ancienne et du littoral de la Méditerranée orientale.

La race hellénique. – Les dieux et les légendes ; la guerre de Troie, les poèmes d'Homère. – Les oracles, les amphictyonies, les jeux : Olympie, Delphes, Délos.

Les Doriens et les Ioniens. – Les villes grecques d'Asie. Les colonies de la Grande Grèce, de la Sicile et de l'Afrique. – Premier développement du commerce et des arts.

Sparte. – Ses mœurs. – Les rois, le sénat, les éphores.–Lycurgue.

Athènes. – Ses mœurs. – L'ancienne royauté, l'Archontat, l'Aréopage. – Solon, Pisistrate, Clisthène.

Les guerres médiques. – Batailles de Marathon, Salamine, Platée. – Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon.

Suprématie d'Athènes. – Périclés, la constitution de la démocratie athénienne. – Le commerce athénien, le Pirée.

Les arts et les lettres à Athènes. – L'Acropole, Phidias. – Les fêtes et les représentations théâtrales, le théâtre. Les poètes dramatiques. – L'assemblée du peuple et les orateurs. – La vie grecque. – Les historiens.

Guerre du Péloponèse. – Alcibiade, Lysandre. – Prise d'Athènes. – Mort de Socrate.

Suprématie de Sparte. – Expédition de Cyrus et retraite des Dix mille. Agésilas. – Traité d'Antalcidas.

Suprématie de Thèbes. – Épaminondas.

Suprématie de la Macédoine. – Philippe et Démosthène. – Bataille de Chéronée.

Alexandre le Grand. – Destruction de Tyr, fondation d'Alexandrie. – Conquête de l'Asie. – Les philosophes et les savants grecs.

Principaux états formés du démembrement de l'empire d'Alexandre. – Les Ptolémées. – Diffusion de l'esprit grec en Orient. Alexandrie. Pergame.

Dernières luttes civiles en Grèce. – Les ligues achéenne et étolienne ; Aratus et Philopœmen. – La conquête romaine. Diffusion de l'esprit grec en Occident.

Révision des grands faits et résumé du cours.

Classe de quatrième
(une heure et demie)
Histoire romaine

Géographie de l'Italie. – Anciennes populations : les Étrusques ; les colonies grecques.

Fondation de Rome. – Époque royale ; le Sénat ; le patriciat et la clientèle ; la plèbe. – Notions sommaires sur le culte.

Abolition de la royauté. – Le consulat ; la dictature, le tribunat ; les comices. – Une séance du Sénat ; une assemblée du peuple. Le Forum.

Conquête de l'égalité civile, politique et religieuse. – Les décemvirs et la loi des douze tables. – La censure ; la préture.

Les premières luttes de Rome. – Conquête de l'Italie. – L'armée ; les colonies ; les voies militaires.

Les guerres puniques. – Hamilcar et Annibal ; les deux Scipions. – Ruine de Carthage.

Conquête du bassin de la Méditerranée. – Caractère de la politique et de la guerre en Orient et en Occident.

Conséquences des conquêtes. – L'hellénisme à Rome. Révolution religieuse, morale et littéraire. – Caton le Censeur.

Conséquences politiques et sociales. – La noblesse ; l'ordre équestre ; la plèbe ; l'esclavage. – L'administration des provinces.

Lois agraires et projets de réforme de Tibérius et de Caïus Gracchus.

Marius et Sylla. – Guerres contre Jugurtha, les Cimbres, Mithridate. Guerre sociale et guerre civile. Extension du droit de cité. Proscriptions. Les lois Cornéliennes.

Pompée. – Son rôle militaire et politique. Spartacus. – Cicéron ; Verrès ; Catilina.

César. – Premier triumvirat. Conquête des Gaules ; Vercingétorix.

Guerre civile. – Pharsale. – Dictature, réformes et projets de César. – Octave et Antoine. Bataille d'Actium. – Fin du gouvernement républicain.

L'Empire. – Auguste. Organisation du gouvernement nouveau.–Administration de Rome et des provinces. Lutte contre les Germains : Varus. – Limites de l'Empire.

Les lettres et les arts. – Grands écrivains depuis la mort de Sylla jusqu'à la mort d'Auguste. – Monuments. Commerce ; routes.

Les empereurs de la famille d'Auguste. – Conquête de la Bretagne. Les Flaviens. – Ruine de Jérusalem.

Les Antonins. – Conquêtes de Trajan. – Voyages d'Adrien. – Antonin et Marc-Aurèle. – Gouvernement des Antonins.

Les arts. – Grands monuments à Rome et dans les provinces. – Les spectacles. – La maison romaine.

Les lettres. – Grands écrivains depuis la mort d'Auguste jusqu'à la mort de Marc-Aurèle. – Les Stoïciens.

Le Christianisme. – Église primitive ; catacombes.

Septime-Sévère. – Les grands jurisconsultes ; l'édit de Caracalla. – Anarchie. – Premières invasions. – Relèvement de l'empire par Dioclétien.

Constantin. – L'Édit de Milan. Le concile de Nicée. – Organisation de l'Église chrétienne. – Fondation de Constantinople. – Nouvelle organisation de l'Empire.

Derniers temps de l'Empire. – Julien. Théodose. Suppression officielle du paganisme. – Les deux Empires. – Étendue du monde romain.

Révision des grands faits et résumé du cours.

DIVISION SUPÉRIEURE

Classe de troisième

(une heure et demie)

Histoire de l'Europe et de la France jusqu'en 1270

L'empire romain à la fin du IV^e^ siècle. – L'empereur, les préfets. l'impôt ; la cité ; les grandes propriétés ; les colons.

Civilisation romaine : écoles, monuments, mœurs. Exemples pris en Gaule. Comparaison de la Gaule avant la conquête et de la Gaule romaine Le christianisme ; les évêques, les conciles.

Les Barbares. – Mœurs des Germains. – Les invasions germaniques : Alaric. Simple énumération des États fondés par les Germains. – Les Huns et Attila. Les Goths et Théodoric.

Les Francs : Clovis. Conquête de la Gaule et d'une partie de la Germanie.

Mœurs de l'époque mérovingienne : loi salique. Les rois, les grands, les évêques ; Grégoire de Tours. Les régions franques : Neustrie, Austrasie, Bourgogne, Aquitaine.

Empire romain d'Orient. – Justinien. Mœurs byzantines, la cour, les lois ; l'église Sainte-Sophie.

Les Arabes. – Mahomet : le Coran, l'empire arabe ; la civilisation arabe.

La papauté. – Grégoire le Grand, monastères et missions en Occident.

Les ducs austrasiens. – Charles-Martel. Relations avec les Papes. Avènement de Pépin le Bref.

L'Empire franc. – Charlemagne ; la cour, les assemblées, les Capitulaires, les écoles ; l'armée et la guerre ; restauration de l'empire.

Louis le Pieux. – Le traité de Verdun. Démembrement de l'Empire en royaumes. Les Normands en Europe.

La féodalité. – Démembrement de la France en grands fiefs. Avènement des Capétiens.

Le régime féodal : l'hommage, le fief, le château, le serf ; la trêve de Dieu ; évêques et abbés. – La Chevalerie.

L'Allemagne et l'Italie. – Les duchés allemands ; Henri Ier ; les Marches ; Otton Ier en Italie. Nouvelle restauration de l'Empire.

L'empereur et le pape : la réforme de l'Église. Grégoire VII : la querelle des investitures. Alexandre III et Frédéric Barberousse. Innocent III ; Frédéric II.

Les croisades. – Fondation du royaume de Jérusalem. La prise de Constantinople. Influence de la civilisation orientale sur l'Occident. – Croisades et missions dans l'orient de l'Europe.

Les villes. – Progrès des populations urbaines et rurales en Occident. – Les communes. L'industrie, le commerce, les métiers, les foires.

La royauté française. – Les premiers rois capétiens. Le roi, sa cour, son domaine ; les grands vassaux.

Louis VI, Louis VII et Philippe-Auguste. Progrès du pouvoir royal ; extension du domaine.

Le règne de saint Louis.

L'Angleterre. – Guillaume le Conquérant ; Henri II. La Grande charte. Le Parlement.

Civilisation chrétienne et féodale. – L'Église, les hérésies, les ordres mendiants ; l'Inquisition ; la croisade albigeoise. – Les écoles ; l'Université de Paris. – La littérature : trouvères, troubadours ; Villehardouin, Joinville. Les arts : un château, une église romane, une église gothique.

Révision des grands faits et sommaire général du cours.

Classe de seconde
(une heure et demie)

Histoire de l'Europe et de la France de 1270 à 1610

L'Europe à la fin du XIIIe siècle. – Empire et papauté. Principaux États.

La royauté en France. – Philippe le Bel. Caractère nouveau du Gouvernement ; l'impôt et l'armée ; le Parlement ; les États généraux. Lutte contre Boniface VIII. Condamnation des Templiers. Avènement des Valois.

La guerre de Cent ans. – Les armées et les grandes compagnies. Les états généraux ; Étienne Marcel. La Jacquerie. – Charles V et Duguesclin. Paris au XIVe siècle. – Charles VI et la maison de Bourgogne. – Charles VII : Jeanne d'Arc. Expulsion des Anglais.

France et Angleterre à la fin de la guerre de Cent ans. – Institutions de Charles VII : armée permanente ; pragmatique de Bourges. – Féodalité : Bretagne et Bourgogne. – Troubles en Angleterre : Henri VI.

L'Église. – Les papes à Avignon ; le grand schisme d'Occident ; Wiclef et Jean Huss ; les grands conciles.

L'anarchie en Allemagne et en Italie. – Avènement des Habsbourg : affranchissement de la Suisse ; la Bulle d'Or ; la Hanse. Les grandes villes d'Italie : Florence et Venise.

Démembrement de l'Empire grec et formation de l'empire ottoman. – Slaves et Hongrois ; les Turcs : Mahomet II. – L'Europe orientale : la Moscovie, Ivan III.

Les États de l'Europe occidentale à la fin du XV^e^ siècle. – France : Louis XI et Charles le Téméraire. Charles VIII et Anne de Beaujeu. États de 1484.

Angleterre : les Tudors.

Espagne. Formation du royaume : Ferdinand et Isabelle.

Le déclin du Moyen Âge. – Commencements de la Renaissance en Italie : Dante, Giotto, Pétrarque, Brunelleschi, Donatello.

Les grandes inventions et leurs effets sur la civilisation générale. – Poudre à canon, boussole, papier, imprimerie. – Les découvertes maritimes : connaissances géographiques à la fin du XV^e^ siècle ; découvertes des Portugais et des Espagnols ; Christophe Colomb. Les voies de commerce ; les épices et l'or.

La politique européenne. – Guerres d'Italie : les États italiens à la fin du XV^e^ siècle ; les belligérants : France, Espagne, maison d'Autriche, Jules II et Léon X.

La rivalité des maisons de France et d'Autriche. – François I^er^ et Charles-Quint ; Henri VIII et Soliman. Henri II. Abdication de Charles-Quint ; traité de Cateau-Cambrésis.

Le pouvoir royal en France. – La cour au temps de François Ier et de Henri II : les principales familles nobles ; le clergé et le concordat de 1516 ; l'armée, la justice, les finances.

Les Renaissances. – Les arts et les lettres en Italie : Machiavel, Arioste, le Tasse, Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange, Titien. – Renaissance au Pays-Bas et en Allemagne : retour sur l'histoire de l'art aux Pays-Bas : les Van Eyck. – Erasme, Durer. – Copernic. – Renaissance en France : le cardinal d'Amboise ; le collège de France ; Rabelais, Ronsard, Montaigne, les Italiens à Fontainebleau ; Jean Goujon et Philibert Delorme. Châteaux et palais.

La Réforme. – Zwingle, Luther, Calvin. La paix d'Augsbourg. – Propagation du luthéranisme au nord, du calvinisme à l'ouest. – Henri VIII et l'anglicanisme.

La contre-réforme. – Le concile de Trente ; l'Inquisition : la Société de Jésus.

Guerres politiques et religieuses. – Philippe II : politique religieuse en Espagne et aux Pays-Bas. Affranchissement des Provinces-Unies : Guillaume le Taciturne. Aperçu général de la politique de Philippe II en Europe. Décadence de l'Espagne.

Angleterre. Lutte d'Élisabeth contre Philippe II ; Marie-Stuart. – Prospérité de l'Angleterre : bourgeoisie, industrie, marine. Shakespeare.

France : catholiques et protestants : l'Hospital et le parti de la tolérance ; les Guises, Coligny, la Saint-Barthélemy, Henri III et la Ligue.

Henri IV : lutte contre l'Espagne ; édit de Nantes. Sully, Reconstitution du royaume.

Révision des grands faits et sommaire général du cours.

Classe de rhétorique

(une classe de une heure et demie. – Une conférence de une heure pour l'histoire et la géographie)

Histoire de l'Europe et de la France de 1610 a 1789

La France, de l'avènement de Louis XIII à la mort de Mazarin. – Les États de 1614. – Richelieu : lutte contre les protestants et les grands. Accroissement de l'autorité monarchique. Marine et colonies. – Minorité de Louis XV ; Mazarin, la Fronde.

La politique européenne. – La maison d'Autriche. Les catholiques et les protestants en Allemagne. – La guerre de Trente ans : intérêts des puissances qui y sont engagées ; les armées et les bandes ; grands généraux, principales actions militaires.

La paix de Westphalie et la paix des Pyrénées.

L'Angleterre sous les Stuarts. – La Révolution de 1648. Cromwell. La Restauration.

État de l'Europe vers 1660. – Décadence de l'Espagne. Prospérité de la Hollande. Prépondérance de la Suède dans le nord. La paix d'Oliva.

Mouvement intellectuel. – Sciences et philosophie : Bacon, Galilée, Descartes, Spinoza. – Lettres : influence espagnole, Cervantès et Lope de Vega – L'Académie française : Corneille, Pascal. – Les arts : Poussin, Le Sueur.

La société française. – L'hôtel de Rambouillet. La misère au temps de Fronde : saint Vincent de Paul.

Louis XIV, la monarchie absolue. – Théorie du roi sur le pouvoir royal. La cour, les conseils, les secrétaires d'État. Colbert. Louvois, Vauban. Les affaires religieuses : la déclaration de 1682 ; la révocation de l'édit de Nantes.

La politique de Louis XIV. – Lionne et Pomponne. – Guerre de Hollande. – Formation de la ligue d'Augsbourg.

La Révolution d'Angleterre. – Les Stuarts et le Parlement : Whigs et Tories. Déclaration des droits : avènement de Guillaume III.

Les coalitions contre Louis XIV. – La succession d'Espagne.

Dernières années de Louis XIV. – La cour ; Port-Royal ; détresse financière ; testament et mort du roi.

Le mouvement intellectuel. – Les lettres : les grands classiques. Les arts : Le Brun, Mansart. Le Louvre, Versailles. – Les sciences.

Commencement d'opposition : Fénelon et le duc de Bourgogne, Vauban. – Bayle.

L'Europe vers 1715. – L'Europe occidentale après les traités d'Utrecht et de Rastadt. L'Europe orientale après les traités de Carlowitz, de Passarowitz et de Nystadt. Pierre le Grand.

La France, de 1715 jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle. – La Régence et les essais de réforme. Law. Fleury. D'Argenson. Machault.

Les affaires européennes. – Règlement de la succession d'Espagne, des successions de Pologne et de Toscane. Les Bourbons d'Espagne en Italie. Stanislas Leczinski en Lorraine.

Autriche et Prusse pendant la première moitié du XVIII^e^ siècle. – L'État prussien. Frédéric II et Marie-Thérèse. Guerres de la Succession d'Autriche et de Sept an : exposé général de la politique. Indication des principales actions militaires. Rôle de la France dans ces guerres.

Les affaires maritimes et coloniales. – Rivalité de la France et de l'Angleterre en Amérique et aux Indes. L'empire anglais. Voyage de découvertes.

L'Europe orientale. – La Russie : Catherine II. Conquêtes sur la Turquie. Partages de la Pologne.

La fin du règne de Louis XV. – Le Parlement. – Choiseul et Maupeou.

Le mouvement intellectuel et politique. – Les lettres et les arts, les sciences, les philosophes et les économistes en France. Les livres, la presse, les salons ; les Parlements.

Le gouvernement parlementaire en Angleterre. – Rois, Parlement et ministres ; triomphes des whigs : les libertés politiques, la presse.

Mouvement de réformes en Europe. – Influence des idées françaises. Charles III en Espagne ; Pombal en Portugal ; Léopold de Toscane et Beccaria en Italie ; Gustave III en Suède.

Joseph II en Autriche. – Frédéric II en Prusse. – Situation de la Prusse en Allemagne à la fin du règne de Frédéric II.

Préludes de la Révolution française. – La France à l'avènement de Louis XVI. – État des esprits à cette époque ; opposition entre les idées et les institutions. – Essais de réformes : Turgot. Malesherbes. Necker. Désordres financiers. Les États généraux.

La guerre d'indépendance en Amérique. – Les colonies anglaises d'Amérique, leur soulèvement. – Intervention de la France. – Constitution américaine de 1787.

Vu générale sur l'Europe en 1789. – Conclusion du cours.

Classe de philosophie

(deux classes de une heure et demie pendant le premier semestre. – Une classe de une heure et demie pendant le second semestre)

Histoire contemporaine (1789-1889)

I.

Préliminaires et causes générales de la Révolution. – L'ancien régime : l'arbitraire et le privilège ; la cour, le gouvernement et l'administration ; impôt, justice, armée. – Les trois ordres.

Les États généraux et la Constituante. – Les cahiers. Les orateurs de la Constituante. Suppression de l'ancien régime et constitution du nouvel état de choses.

Les monarchies européennes vers 1789. – La question d'Orient. Impression produite par la Révolution. Rôle de l'émigration.

Assemblée législative et Convention. – Chute de la royauté. Girondins ; Montagnards. Les clubs ; les Jacobins ; la commune de Paris. Le Comité du Salut public. La Terreur.

Lutte contre l'Europe et contre les soulèvements à l'intérieur. Les armées et les généraux de la République. Traités de Bâle.

Esprit des réformes de 1a Convention. Constitution de l'an III.

Le Directoire. – Campagnes d'Italie, d'Égypte. Nouvelle coalition. Les coups d'État. Le 18 Brumaire.

Le Consulat et l'Empire. – La constitution de l'an VIII et ses transformations jusqu'en 1807. Esprit des institutions du Consulat et de l'Empire. Les Codes. Le

Concordat. La Légion d'honneur ; la Cour impériale ; la noblesse d'empire. L'Université. Les institutions financières. Travaux publics.

Guerres jusqu'en 1807 : la Grande Armée, les généraux de l'empire.

Le blocus continental. Commencement des résistances nationales.

Caractères de la guerre d'Espagne et de la guerre de 1809.

État de l'empire et de l'Europe vers 1810. Caractère du pouvoir impérial. – Lutte contre le pape.

Dernières luttes : Moscou ; la bataille de Leipzig. L'invasion. Waterloo et Sainte-Hélène.

Le Congrès de Vienne ; caractère de son œuvre. L'Europe de 1815.

II.

La Sainte-Alliance et les peuples. – Le pouvoir absolu et le régime parlementaire.

Charte de 1814 en France. Le régime parlementaire sous Louis XVIII. Principaux orateurs et hommes d'État. Charles X. La congrégation.

Les Congrès. Lutte contre l'esprit nouveau en Italie, en Espagne et en Espagne. – Insurrections et interventions. Affranchissement de la Grèce. Politique de la France. Prise d'Alger.

La révolution de 1830.

Mouvement des esprits depuis la fin du XVIII^e^ siècle. – Part de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne. Renouvellement des littératures allemande et française. Caractère de la littérature française sous l'empire. Influences étrangères. Le romantisme. La critique littéraire.

Développement de l'érudition. Rénovation des connaissances sur l'Orient, l'Antiquité classique, le Moyen Âge. L'archéologie et les grandes découvertes. L'histoire.

Renaissance de l'esprit classique dans l'art pendant la Révolution et l'empire. Le romantisme dans l'art. – La musique symphonique et dramatique.

Développement des sciences exactes, physiques et naturelles. Applications : la vapeur, l'électricité. Progrès de l'industrie.

Louis-Philippe. – La nouvelle Charte. Principaux orateurs et hommes d'État. Les partis ; les sociétés secrètes.

Effet produit par la Révolution de 1830 en Europe : Belgique, Pologne, Espagne.

La question d'Orient ; caractères de la politique extérieure de Louis-Philippe. – Conquête de l'Algérie.

III.

Révolution de 1848. – Causes de la révolution en France. La question électorale. La République de 1848. Contre-coup en Europe.

Changements survenus dans le gouvernement de la France depuis 1848. – Constitution de 1852 et le second Empire. – La République. Lois constitutionnelles de 1875.

La politique extérieure. – Formation de l'unité italienne ; guerre de 1859. Le royaume d'Italie.

Formation de l'unité allemande : guerre italo-prussienne contre l'Autriche. Nouvelle constitution de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie.

Guerre de 1870-1871 ; l'invasion, le siège de Paris ; la lutte en province. – L'empire allemand. Les stipulations du traité de Francfort.

La question d'Orient : guerres de Crimée et des Balkans. Le Panslavisme.

L'Angleterre et la Russie en Asie.

L'Angleterre. – Principaux hommes d'État et grandes réformes au XIX[e] siècle. L'Irlande.

Le Nouveau-Monde. – Formation des principaux états de l'Amérique du Sud. Extension des États-Unis de l'Amérique du Nord.

IV.

Développement et transformation des principes de 1789

Liberté politique : régime constitutionnel ; principales formes de gouvernement dans le monde actuel.

Liberté religieuse : liberté des cultes, suppression des religions d'État.

Respect de la personnalité humaine : abolition de la traite, de l'esclavage, du servage.

Idées démocratiques et questions sociales : suffrage ; instruction populaire, service militaire obligatoire. – Socialisme ; organisation du travail.

Mouvement intellectuel. – Esprit d'observation dans la littérature et dans l'art. L'érudition. Les sciences.

Industrie et commerce : généralisation de l'emploi de la vapeur et de l'électricité. Multiplication des voies de communication à travers le monde. – Protection et libre échange. Traités de commerce et conventions internationales. Expositions universelles.

Expansion de la civilisation européenne. – Explorations. Distribution des principales langues européennes à la surface du globe.

Résumé du rôle de la France dans l'histoire politique, sociale et intellectuelle depuis 1789.

GÉOGRAPHIE

Classe préparatoire

(une heure et demie)

Faire comprendre par des descriptions et par des exemples, empruntés autant que possible au pays habité par l'enfant, le sens des principaux termes géographiques.

Indiquer sur le globe et sur la carte murale la position des océans et des continents, spécialement celle de l'Europe et de la France.

Descriptions simples ; petits récits de voyages.

Huitième
(une heure et demie)
Géographie élémentaire des cinq parties du monde

La mer et les continents. Les océans ; les cinq parties du monde. – Les régions polaires.

Europe, Asie, Afrique, Océanie, Amérique.

Forme et limites : mers, grands golfes et détroits, caps, presqu'îles, îles.

Grandes chaînes de montagnes. Fleuves et lacs. – Pays chauds et pays froids. Déserts. Animaux et plantes remarquables.

Principaux États avec leurs capitales. Grands ports de commerce et grandes villes.

Septième
(une heure et demie)
Géographie élémentaire de la France

Configuration. Situation.

Les côtes : mers, golfes, détroits, caps, îles.

Frontières de terre, la frontière de l'Est avant et depuis 1871.

Les montagnes : Massif central et Cévennes, Alpes, Jura, Vosges ;

Pyrénées : principaux sommets. – Grandes plaines et grandes vallées.

Les grands fleuves : Rhône, Garonne, Loire, Seine, Meuse. Indication des fleuves secondaires.

Anciennes provinces et départements, chefs-lieux.

Les grandes villes.

Algérie et Tunisie. Principales colonies de la France.

Éléments de dessin géographique à l'aide du tableau noir. Petits croquis.

Sixième
(une heure)
Géographie générale du monde
Géographie du bassin de la Méditerranée

Le globe. L'horizon.

Simples notions sur les pôles, l'équateur, les méridiens, les parallèles. Points cardinaux. Latitude et longitude.

Europe, Asie, Afrique, Océanie, Amérique. Dimensions comparées ; forme générale. – Mers, détroits, presqu'îles, caps îles.

Chaînes de montagnes, plateaux et grandes plaines. Fleuves, lacs.

Énumération des principaux États ; indication de leurs productions caractéristiques. Capitales, villes importantes et grands ports de commerce. Possessions des Européens.

Étude plus particulière des pays riverains de la Méditerranée, spécialement de la Turquie d'Asie, de l'Égypte, de la péninsule turco-hellénique, de l'Italie.

Cinquième
(une heure)
Géographie de la France

Configuration et dimensions de la France. Superficie.

Mers et côtes ; golfes, presqu'îles, caps, îles ; dunes, falaises, plages, côtes rocheuses, marais salants, lagunes. Principaux ports.

Frontières de terre ; pertes territoriales de la France en 1871.

Relief du sol : chaînes de montagne, massifs, plateaux ; plaines et grandes vallées (altitude, neiges perpétuelles, glaciers).

Eaux : versants et bassins, fleuves et principaux affluents, lacs. Régions de marais.

Climat et principales productions.

Anciennes provinces, départements et chefs-lieux. Villes importantes.

Principaux canaux. Chemins de fer de grande communication.

Description de l'Algérie et de la Tunisie.

Possessions coloniales.

Quatrième
(une heure)
Géographie générale. – Étude du continent américain

La mer, marées, courants. Le fond des mers. – Les régions polaires.

L'atmosphère : vents alizés, moussons, cyclones.

La pluie et la circulation des eaux. – Climats. Végétaux.

Les continents : montagnes, plateaux et plaines, fleuves, comparaison de leurs principaux traits dans les cinq parties du monde.

Notions élémentaires sur la répartition des races humaines. La vie civilisée et la vie sauvage.

Amérique

Situation et forme générale du continent. Océans Pacifique, Atlantique, Glacial. – Grandes divisions. Populations. L'Amérique latine et l'Amérique anglo-saxonne.

Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud. – Grands traits du relief du sol ; fleuves, lacs ; climats, régions naturelles. Faune.

Principaux États et possessions européennes : productions les plus importantes de l'agriculture, des mines, de l'industrie (insister sur le Canada, les États-Unis, le Brésil, le Chili, la République Argentine). Immigration.

Communications principales des grands États entre eux et avec l'Europe, l'Asie et l'Océanie.

Troisième
(une heure)
Afrique, Asie, Océanie

Configuration, superficie ; mers et côtes ; archipels et grandes îles.

Grands traits du relief du sol ; fleuves, lacs ; climats ; régions naturelles. Faune.

Principaux États et possessions européennes.

Productions les plus importantes de l'agriculture, des mines, de l'industrie.

Populations : races indigènes et immigrations.

Langues et religions. Grands souvenirs historiques. Grands voyages de découvertes.

Commerce extérieur. Principaux ports. Grandes voies de communication par terre et par mer.

Résumé. – Les plus grands États des cinq parties du monde comparés entre eux. Relations entre les cinq parties du monde. Répartition des races. Grandes lignes de navigation et de télégraphie.

Seconde

(une heure)

Europe

1° Étude générale

Bornes et superficie de l'Europe. Configuration générale. Place de l'Europe dans l'ancien continent.

Description des mers principales et des côtes. Courants.

Relief du sol : principaux massifs de montagnes ; plateaux, plaines et grandes vallées.

Hydrographie : principaux centres de distribution et direction générale des eaux. Principaux groupes de lacs. Les grands fleuves.

Climat moyen de l'Europe et climat moyen des principales régions.

Extrêmes de froid et de chaud. Rapports de la végétation et du climat, de la végétation et de l'altitude. Exemples pris parmi les végétaux les plus caractéristiques.

Les races européennes et les familles de peuples. Les religions ; les langues.

2° Description des États

Énumération des États avec leur population, leurs capitales, leurs grandes villes.

Étudier pour chacun des principaux États les traits caractéristiques de la géographie physique et de la géographie économique ; les éléments de la géographie politique et administrative, les régions historiques, les grandes villes.

Résumé. – Superficie et population comparée des principaux États ; comparaison de la puissance économique et des forces militaires. Grandes voies de communications internationales.

Rapports entre l'Europe et les autres parties du monde. Tableau des colonies européennes.

Rhétorique

(une heure)

Géographie de la France

Observations sur la configuration, la constitution géologique, le relief du sol, le régime des eaux, le climat.

Étude de la France par grandes régions naturelles et par provinces : traits caractéristiques de l'orographie, de l'hydrographie, de la géographie économique. Mœurs, traditions, grands souvenirs historiques.

La nationalité française.

La population : densité.

Le régime administratif étudié particulièrement dans le département et dans la commune.

L'organisation militaire. La frontière. Défenses naturelles et places fortes de la France et des pays limitrophes.

L'Algérie et le protectorat de Tunisie. Forces productrices ; développement de la colonisation.

Les colonies françaises. Colonies d'Amérique ; possessions et établissements de l'Afrique occidentale, de l'Afrique orientale ; Inde, Indo-Chine, Océanie françaises.

Rapports de la France avec les grands pays du globe. L'émigration et l'immigration ; échanges. Voies internationales de communication. Comparaison de la puissance économique et militaire de la France avec celle d'autres États.

A. FALLIÈRES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 47, n° 891, p.93-136, p.109-124.

— 151 —

23 juin 1890

CIRCULAIRE DU VICE-RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS AUX PROVISEURS ET PRINCIPAUX DU RESSORT RELATIVE À L'EMPLOI DU TEMPS DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES EN CE QUI CONCERNE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Monsieur le proviseur, afin de prévenir toute méprise au sujet de l'organisation des classes d'histoire, je crois devoir appeler votre attention sur les points suivants :

Je ne parlerai point des classes de grammaire, puisqu'aucune modification ne peut y être introduite cette année.

J'excepte également la classe de philosophie : aucune conférence d'histoire n'est prévue au tableau-type et ne doit être introduite dans l'emploi du temps.

Pour la rhétorique, rien à ajouter non plus au tableau-type, qui mentionne une heure de conférence par semaine.

Mais il n'en est pas de même pour la seconde et la troisième. C'est ici que le principe général de l'instruction doit être appliqué et qu'il est nécessaire de restituer aux élèves, sous la forme de deux conférences d'une heure chacune, soit une conférence d'une heure par quinzaine, les quatre demi-heures retranchées à la classe.

Je vous prie de bien vouloir vous conformer à ces indications.

Recevez, etc.

Le vice-recteur de l'académie de Paris,
GRÉARD.

➤ *R.L.A.*, t. 43, n° 25, p. 489.

— 152 —

15 juillet 1890

LETTRE AUX MEMBRES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET ENSEIGNANT DES LYCÉES ET COLLÈGES (extraits)

Paris, le 15 juillet 1890

[...]

EMPLOI DU TEMPS

[...]

III. Répartition hebdomadaire des diverses matières de l'enseignement secondaire classique.

A. *Division élémentaire*

	Classe préparatoire	Huitième	Septième
Histoire	1 h 1/2	1 h 1/2	1 h 1/2
Géographie	1 h 1/2	1 h 1/2	1 h 1/2

B. *Division de grammaire*

Classe de sixième

Histoire ancienne de l'Occident	1 classe de 1 h 1/2
Géographie générale du monde	1 classe de 1 h

Classe de cinquième

Histoire grecque	1 classe de 1 h 1/2
Géographie (France)	1 classe de 1 h

Classe de quatrième

Histoire romaine	1 classe de 1 h 1/2
Géographie générale et géographie de l'Amérique	1 classe de 1 heure

C. *Division supérieure*

Classe de troisième

Histoire du Moyen Âge	1 classe de 1 h 1/2
Géographie (Afrique, Asie, Océanie)	1 classe de 1 h

L'enseignement de la géographie se donnera en dehors des heures habituellement consacrées aux classes.

Classe de seconde

Histoire du Moyen Âge et des temps modernes	1 classe de 1 h 1/2
Géographie (Europe)	1 classe de 1 h

Classe de rhétorique

Histoire moderne	1 classe de 1 h 1/2
Géographie (France)	1 classe de 1 heure

Une conférence de 1 heure sera réservée à l'histoire et à la géographie.

Classe de philosophie

Histoire contemporaine – 2 classes de 1 h 1/2 pendant le 1er semestre.
– 1 classe de 1 h pendant le 2e semestre

[...]

ENSEIGNEMENT

[...]

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

I.

DU RÔLE DE L'ENSEIGNEMENT HISTORIQUE DANS L'ÉDUCATION

L'office principal de l'enseignement de l'histoire est de contribuer à l'éducation intellectuelle et morale des écoliers.

L'enseignement de l'histoire contribue à l'éducation intellectuelle :

En exerçant la mémoire ;

En cultivant l'imagination à laquelle il donne des objets réels, mais variés et pittoresques ;

En habituant l'esprit à discerner, à apprécier et à juger des faits, des personnes, des idées, des époques, des pays ;

En plaçant les faits intellectuels, les lettres et les arts dans leurs milieux, c'est-à-dire à leur place dans la vie politique et sociale.

L'enseignement de l'histoire contribue à l'éducation morale, mais il importe de dire de quelle façon et dans quelle mesure, pour que la vertu éducatrice de l'histoire ne se perde pas dans des lieux communs.

Il n'est pas vrai que les justes soient toujours récompensés et les méchants toujours punis. Malheureusement, le mensonge et la violence procurent quelquefois des succès dont la valeur pratique n'est pas diminuée par l'immoralité des moyens. Il n'est pas vrai non plus que les destinées des peuples soient expliquées et justifiées uniquement par leurs vertus et par leurs vices : il entre dans la force et la fortune d'une nation d'autres éléments.

L'intention de faire servir l'histoire à une sorte de prédication morale est louable, mais un éducateur doit être avant tout et toujours sincère. Il ne peut transformer en une école de moralité l'histoire, où l'on voit trop souvent que « les fautes sont plus que des crimes », et qu'elles ne sont expiées ni par les hommes ni par les générations qui les ont commises.

Cela dit, il n'est pas douteux que l'enseignement de l'histoire peut et doit servir à fortifier le sentiment moral.

Tout d'abord, il est une recherche de la vérité ; il fait effort pour la prouver ; il la dit sans réticences. Le professeur est un juge impartial des faits et des doctrines ; ses croyances personnelles et son patriotisme ne prévalent point sur son équité, qui doit être absolue. Tout l'enseignement de l'histoire ainsi pratiqué est une leçon de

morale. D'autre part, s'il arrive aux historiens de juger d'une manière différente le même individu, il n'y a point de panégyristes pour des coquins avérés, ni pour des actes de lâcheté. Toute belle action, au contraire, ou toute belle vie a ses louanges. Il existe pour le jugement sur la valeur morale des hommes et des actions un consentement universel, dont le prix est considérable, en un temps où les bases métaphysiques de la morale sont discutées.

Le professeur d'histoire a donc le droit d'être un moraliste : il en a le devoir. Il évitera de dogmatiser, de prêcher, mais il s'arrêtera devant les honnêtes gens, quand il les rencontrera. Il s'étendra sur la charité d'un saint Vincent de Paul. Il économisera sur les détails des campagnes de Louis XIV le temps nécessaire pour faire aimer les personnes de Corneille, de Molière, de Turenne et de Vauban. Il louera les actions vertueuses comme les hommes de bien.

L'éducation civique reste une partie de l'éducation morale ; la charge principale en revient au professeur d'histoire. L'enseignement des lettres et des sciences forme l'honnête homme cultivé : l'enseignement de l'histoire prépare l'écolier à la vie pour une date précise et des conditions déterminées.

La science de l'éducation a des principes immuables, applicables aux hommes de tout temps et de tous pays ; mais les générations se succèdent dans les écoles et ne se ressemblent pas. Elles perdent certaines qualités et en acquièrent d'autres ; elles échangent un défaut contre un autre tout opposé. Toutes les générations ont de communs devoirs ; chacune d'elles en a de particuliers. Il faut que l'éducateur étudie la génération qu'il doit élever et se fasse une théorie des devoirs de cette génération, afin que, connaissant bien le but à atteindre, il y conduise l'écolier par les moyens les mieux appropriés. Aucun maître ne peut se dispenser de suivre cette méthode, mais le professeur d'histoire y est plus strictement obligé que tout autre.

Les jeunes générations françaises ont de la bonne volonté, de la générosité, de la docilité, et l'esprit ouvert. Elles ont besoin d'être prémunies contre l'esprit d'indifférence, contre le scepticisme, la défiance d'elles-mêmes et la redoutable opinion que l'individu est peu de chose et l'effort d'une personne de nul effet. Il faut donc éveiller en elles le goût de l'action. Le pays, qui leur appartiendra demain, est affaibli par des divisions politiques et religieuses : il faut leur inspirer l'esprit de tolérance ; il est menacé par les périls extérieurs : il faut cultiver en elles le sentiment national.

Le professeur démontrera l'efficacité de l'action, en faisant voir qu'à telles dates, tel homme, ou tel groupe d'hommes, a, par sa volonté, modifié l'histoire. S'il est juste envers tous les peuples, toutes les civilisations, toutes les doctrines sincèrement proposées et crues sincèrement, il inspirera la tolérance. Il la fera aimer comme une vertu nécessaire par le spectacle même des dangers extrêmes qui naissent des divisions religieuses et politiques, et qu'un seul remède peut conjurer : la liberté.

La culture du sentiment national est délicate. Il faut avant tout fortifier le naturel amour du pays natal, raisonner cet instinct et l'éclairer, mais, en France, sous peine d'une déchéance de notre esprit, nous ne devons ni oublier l'homme dans le citoyen, ni rétrécir, au profit apparent de notre pays, la place de l'humanité.

Si notre histoire doit être particulièrement étudiée, l'histoire universelle doit donc être enseignée. Celle-là sera toujours encadrée dans celle-ci. La méthode qui prescrit de mettre partout notre pays au premier plan et le monde dans le prolon-

gement expose l'écolier à des préjugés trop forts. Elle va directement contre le but qu'elle se propose. Nul pays n'a subi plus que la France l'action du dehors, puisqu'elle est un mélange de races et qu'à son origine elle a reçu de Rome et de la Germanie des éducations diverses. Par contre, nul pays n'a, plus que le nôtre, agi sur le monde. Nous n'avons jamais été, nous ne serons jamais des particularistes. Il fait partie de notre profession de Français d'aimer l'humanité et de la servir. La connaissance de l'histoire générale nous est indispensable.

Donner à l'écolier l'idée exacte des civilisations successives et du progrès accompli au cours des siècles, et la connaissance précise de la formation et du développement de la France ; lui montrer l'action sur le monde de notre pays ; se servir de la comparaison avec l'étranger pour éclaircir son jugement sur nous-mêmes ; lui enseigner à rendre à tous les peuples la justice qui leur est due, élargir l'horizon de son esprit, et, à la fin, lui laisser avec la connaissance de l'état de son pays et de l'état du monde la notion claire de ses devoirs de Français et de ses devoirs d'homme, telle est la part de l'enseignement historique dans l'éducation.

II.

Théorie de l'enseignement historique

Il est possible d'enseigner à des écoliers, sans les en accabler, l'histoire générale, mais à de certaines conditions.

1. L'enseignement doit être réparti sur un nombre suffisant d'années et adapté à la force intellectuelle de l'écolier.

2. Le professeur ne se perdra point dans la quantité des faits et des détails qui sont le fléau de l'enseignement historique. Il procédera par sélection. Il reconnaîtra et choisira les personnages dont les actes ont duré, et les faits qui ont eu de longues conséquences.

3. L'enseignement de l'histoire doit être une démonstration. Le professeur composera son cours, donnera aux élèves à l'avance une idée de l'ensemble et des diverses parties, et les conduira du point de départ à la conclusion, en marquant bien chacun de ses pas, de façon que la route entière soit visible. Il ne se contentera pas de faire tout son cours : il fera de son cours un tout.

4. En même temps que démonstratif, l'enseignement doit être pittoresque, c'est-à-dire peindre les personnages et décrire les faits, de façon que les personnages et les faits d'une même période se distinguent les uns des autres et que cette période, dans son ensemble, se distingue de celle qui précède et de celle qui suit.

I. *De la répartition et de l'adaptation de l'enseignement.* – L'enseignement de l'histoire est actuellement réparti sur neuf années, divisées en trois groupes : classes élémentaires, classes de grammaire, classes supérieures.

Tout au début, dans la classe préparatoire, le maître raconte des biographies d'hommes célèbres ou des actions fameuses. En huitième et en septième, il raconte l'histoire de France. Ce n'est là qu'une première initiation, très simple et très familière, aux études historiques.

L'enseignement méthodique de l'histoire universelle commence avec les classes de grammaire, entre lesquelles est partagée l'Antiquité : Antiquité orientale en sixième, grecque en cinquième, latine en quatrième.

Les quatre années des classes supérieures sont réservées au Moyen Âge, aux temps modernes et aux contemporains.

Cette répartition n'est pas parfaite. Elle provoque une objection grave : l'histoire de l'Antiquité hellénique et romaine ne peut être enseignée, comme il faudrait, à de si jeunes enfants, et elle risque d'être oubliée vite et pour toujours. Ne conviendrait-il pas de placer à la fin des études une révision générale où revivraient, en se précisant, les souvenirs d'Athènes et de Rome ? Ne serait-ce pas le couronnement naturel de l'enseignement classique ?

L'idée est séduisante, mais ne paraît pas applicable. Une philosophie de l'histoire est extrêmement difficile à enseigner, même dans une classe de philosophie. L'immensité du sujet est un grand danger, car on n'admettra pas sans doute que la révision se borne à l'histoire ancienne, il n'est pas bon que le professeur quitte l'écolier sur des notions nécessairement très générales et très vagues. Pour faire place à cette révision, il faudrait, d'ailleurs, bouleverser l'ordre général des programmes actuels, qui n'est point une chose indifférente. Il y a aujourd'hui pour chacune des classes, entre l'âge des élèves, le caractère de l'enseignement littéraire et la matière de l'enseignement historique une harmonie, que tous les plans d'étude ont respectée et qu'il serait fâcheux de rompre. Il est indispensable que l'enfant arrive en troisième avec les notions sur l'Antiquité classique, que l'enseignement historique lui donne en cinquième et en quatrième. L'histoire du Moyen Âge, qu'il trouve en troisième, lui apprend à connaître un monde nouveau, qui l'intéresse, mais qu'il a quelque peine à comprendre : il serait absolument inutile de l'y faire pénétrer plus tôt. Le programme de la seconde offre à l'imagination et la raison, toutes deux éveillées, la formation de la patrie française, les inventions et les découvertes de la fin du Moyen Âge, la Renaissance, la Réforme. L'histoire des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, enseignée en rhétorique, est en parfait accord avec l'étude des chefs-d'œuvre de notre littérature classique. Celle de l'histoire du XIX^e^ est le complément indispensable des études philosophiques. Si c'est aux dépens de ce dernier programme qu'on voudrait instituer une courte et suffisante révision, nous répéterons que l'histoire, payant la rançon du désintéressement des études littéraires, doit mettre l'écolier en communication avec le monde moderne et le mener au seuil de la vie. L'histoire contemporaine est la fin nécessaire de l'enseignement historique au collège.

Remarquons, d'ailleurs, que si l'histoire de l'Antiquité est bien enseignée par un maître expérimenté, en cinquième et en quatrième, l'élève aura, du moins, un sentiment de la façon d'être hellénique et romaine, qu'il développera ensuite par l'étude des lettres modernes. L'esprit historique pénètre aujourd'hui partout. Nos professeurs de lettres ne sont plus de purs esthéticiens ; ils aiment les informations exactes sur les œuvres, les écrivains, les milieux. Il leur est aisé de compléter, à propos de Démosthène, d'Aristophane, de Cicéron et de Tacite, l'éducation historique de leurs élèves. Leur attention peut être appelée sur ce point. Peut-être ne savons-nous pas assez coordonner les efforts ni organiser la collaboration des maîtres.

Tout ne finit pas, d'ailleurs, avec le lycée. Les jeunes gens qui ont besoin d'une connaissance approfondie de l'Antiquité, par exemple les futurs professeurs et les

étudiants en droit, la pourront acquérir dans les Facultés des lettres. C'est un de nos torts les plus graves que de vouloir tout demander au collège.

L'adaptation de l'enseignement à la force intellectuelle de l'écolier est le devoir essentiel du maître. Un professeur d'histoire peut n'être pas du tout compris par ses élèves, s'il ne calcule pas exactement le degré d'intelligence où ils sont parvenus, s'il ne suit pas, pour ainsi dire, sa parole et son enseignement dans l'esprit de ceux qui l'écoutent.

Il s'adressera surtout à la mémoire et à l'imagination des plus jeunes écoliers, évitant avec eux toute abstraction et la phraséologie bavarde où abondent les mots inintelligibles. Il suivra le progrès de l'intelligence chez l'adolescent, sans négliger jamais l'imagination ; à la fin seulement, en rhétorique et en philosophie, il pourra en toute liberté parler raison.

Le professeur, pour se mettre à la portée de l'élève, s'appliquera toujours à lui faire comprendre la différence des temps et des lieux. L'enfant n'en a pas la moindre idée ; il croit naturellement que le monde a toujours été comme il le voit être. Il est dans la situation d'esprit de ces peintres d'autrefois, qui, pour représenter le siège de Carthage, dessinaient au premier plan deux armées de chevaliers lances croisées, et au fond, dans la fumée des canons, une ville flanquée de tours et dominée par des clochers d'église. Pour faire chez l'écolier l'éducation du discernement historique, il est bon de lui montrer des représentations authentiques des hommes et des choses d'autrefois, mais cet enseignement par l'aspect, que nous négligeons d'ailleurs beaucoup trop, ne suffit pas. Peu d'écoliers sont capables d'interpréter des images. Il n'y a qu'une façon efficace de rendre sensibles les différences : c'est de prendre dans le présent des points de comparaison avec le passé. Des élèves de troisième comprendront mieux la féodalité, qui est difficile à expliquer, si le maître, faisant appel à la connaissance générale qu'ils ont des rapports actuels de fermier à propriétaire, et de préfet à gouvernement central, compare ses rapports à ceux de serf à seigneur et de vassal à suzerain. Il ne faut pas craindre d'aller parfois jusqu'à la naïveté dans l'emploi de ce procédé. Il n'est pas si ridicule qu'on pourrait le croire d'avertir l'élève que les chemins de fer n'existaient pas avant notre siècle. Précisément la comparaison de la facilité et de la rapidité des moyens de communication d'aujourd'hui avec l'ancienne lenteur et l'ancienne difficulté est une des meilleures façons de faire saisir la différence des moyens d'action.

Il est de première nécessité de rendre visible la succession des plans historiques. L'histoire, quand elle n'a pas ce souci, manque son objet : elle est une banalité encombrante.

II. *Du choix des faits et des personnages.* – Sur aucune question d'histoire, un professeur ne doit tout dire au collège. Tout dire, ou, du moins, dire tout ce qu'on sait, est d'ailleurs ce qu'il y a de plus aisé au monde. La difficulté, c'est de choisir. Le maître, avons-nous dit, doit s'en tenir aux faits et aux personnages dont les conséquences ou les actes ont duré. Appliquons cette maxime, par exemple, à la période mérovingienne.

La suite de l'histoire universelle et de notre histoire nationale échapperait à l'écolier qui ne saurait pas que les Francs ont conquis la Gaule et une partie de la Germanie, après s'être convertis au christianisme ; qu'ils ont mêlé en Gaule des ins-

titutions et des coutumes germaniques aux mœurs romaines ; qu'une société a commencé alors, procédant de celle qui l'a précédé, mais différente en beaucoup de points, et préparant le régime féodal ; que les rois francs, par la coutume des partages, ont aidé au morcellement de la Franc en régions. Voilà ce qui a duré de l'époque mérovingienne. Il faut donc exposer à l'écolier, très brièvement, la conquête de la Gaule et de la Germanie occidentale, lui donner l'idée d'un roi mérovingien, de la façon dont il vit et règne ; lui présenter un grand, un évêque (non pas un personnage abstrait mais un personnage qui a vécu), l'éclairer sur la condition de ceux qui n'étaient ni grands ni évêques ; lui faire comprendre ce qu'était cette coutume du partage entre fils de rois ; lui montrer le sol de la future Franc en régions historiques : Neustrie, Austrasie, Aquitaine, Bourgogne. L'écolier a-t-il besoin de savoir les noms de tous ces rois, la série des partages et toutes les querelles qui en sont nées ? Lui enseigner ces inutilités, c'est au contraire l'empêcher de percevoir nettement l'utile, le nécessaire.

La diplomatie et la guerre comptent parmi les principales occupations des hommes. Elles sont très visibles et bruyantes. Il est clair qu'il faut leur donner dans l'enseignement une grande place, mais nulle part le détail ne doit être plus soigneusement qu'ici. L'écolier a besoin de savoir les modes généraux de la diplomatie de Louis XIII et de Louis XIV : il n'a que faire d'une longue énumération de conventions et de traités. Il vaut mieux évidemment lui expliquer l'état de civilisation qui permettait à un souverain comme le Roi d'Espagne, de disposer en propriétaire de ses états et de ses peuples, que de lui donner par le menu les actes relatifs à la succession d'Espagne, ou la discussion des droits des divers prétendants.

La guerre surtout est périlleuse au professeur d'histoire ; elle l'expose à sacrifier l'essentiel à l'accessoire, voire même à l'inutile. Ce qui est essentiel de savoir dans la guerre de Trente ans, par exemple, c'est la liste des belligérants et les raisons qui ont fait prendre les armes à chacun d'eux ; c'est la façon d'être des armées, qui est une manifestation de la vie intime des nations ; c'est le caractère général de la stratégie et la manière de se battre ; c'est encore la personne des grands hommes de guerre. Tout cela est nécessaire pour l'intelligence de ce grand événement, dont les suites ont été si considérables, mais l'exposé méthodique des faits, de tous les faits, ne l'est pas le moins du monde. Un professeur qui raconte la guerre de Trente ans doit dominer tout son sujet et procéder très librement. Il dira : Cette guerre a duré Trente ans, de 1618 à 1648, de manière à en toucher tout de suite le terme. Il introduira les belligérants, dans l'ordre où ils sont intervenus, expliquera ce qu'ils venaient faire. Il ajoutera qu'on s'est battu en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie, en Espagne, dans la Méditerranée, marquant ainsi l'étendue du théâtre. Quelques exemples lui permettront de décrire les armées et les bandes. Il choisira quelques actions, très peu nombreuses, les plus décisives. S'il procède, au contraire, par divisions en périodes, par sous-divisions en théâtres, il fatiguera l'écolier et lui imposera le redoutable ennui des noms, des dates et de la stratégie en classe. Il ne lui apprendra point, par contre, la différence qui existe entre les bandes de Wallenstein et l'armée nationale de Gustave-Adolphe. Il lui laissera ignorer que les rois de Suède ont avant les rois de Prusse, donné le modèle d'un état militaire, et qu'à cause de cela leur petit pays a été, pendant un temps, une grande puissance.

III. *La méthode démonstrative.* – Le professeur, par cela même qu'il choisit entre les faits, les groupe en vue d'une démonstration. Cette méthode doit être appliquée à chaque leçon et à l'ensemble de chaque cours.

Le cours de troisième, par exemple, comprend la période qui s'étend entre les invasions des Barbares et la mort de saint Louis. Au commencement, il y a un grand empire romain partagé en deux, l'empire d'Occident et l'empire d'Orient ; en dehors habitent des étrangers et des barbares. Ceux-ci entrent par toutes les frontières sur le territoire romain. En Occident, des royaumes barbares s'établissent et se fondent dans le royaume des Francs. Cependant, le vieil empire dure toujours à Constantinople, mais une puissance nouvelle, la papauté, s'élève et s'allie aux Francs avec lesquels elle refait l'empire en Occident. À cette date, le monde semble être retourné au point de départ du IVe siècle ; il est divisé encore une fois en deux empires romains. Mais des acteurs nouveaux sont en scène : les Arabes fondent une troisième domination, très différente des deux autres. Puis l'empire d'Occident se divise en royaumes, qui se subdivisent en seigneuries. À la place de l'ancienne unité romaine, il y a la diversité et le désordre. Cependant, au-dessus de ce chaos, persistent des institutions générales : le Saint-Empire et l'Église, et une civilisation chrétienne qui produit les croisades, la chevalerie, la communauté de la vie intellectuelle. À la fin, commencent à paraître les états modernes : l'Occident lassé des pouvoirs universels et des actions universelles fait les nations.

Le passage de l'universel à l'individualisme national : voilà ce qu'il faut démontrer dans ce cours. Bien entendu, le maître n'emploiera pas les termes abstraits qui viennent d'être dits. Pour avoir mis un ordre réfléchi dans son enseignement, il ne cessera point d'exposer son cours simplement et avec toutes les préoccupations requises. Tous les écoliers ne comprendront pas cet ordre, mais tous les écoliers ne comprennent jamais tout un enseignement. Les plus faibles ne perdront rien à ce que leur maître soit un peu philosophe : les autres y gagneront beaucoup. Enfin, le professeur, qui aura considéré à l'avance l'ensemble des cours, ne s'attardera nulle part. Il ne se perdra pas dans le chaos des invasions ; il se débarrassera d'un mot des rois fainéants ; il ne nommera ni tous les papes ni tous les empereurs. Ayant marqué le but et dessiné la route, il ira jusqu'au but.

Le cours de seconde commence en 1270 et finit en 1610. C'est d'abord, pour ainsi dire, la liquidation du Moyen Âge, par la décadence définitive des pouvoirs généraux : l'empire a déjà été ruiné par la papauté ; la papauté est amoindrie par le schisme, et limitée par les rois. Il n'y a plus d'action commune ; les croisades ont cessé, l'Infidèle s'établit à Constantinople. La France et l'Angleterre achèvent de prendre conscience d'elles-mêmes dans leur duel, qui a duré cent ans ; l'Espagne s'unifie. Par contre, l'Allemagne et l'Italie sont en pleine anarchie et destinées à être, l'Italie d'abord, et l'Allemagne ensuite, des champs de bataille pour les états organisés. La décadence de l'Allemagne et de l'Italie, c'est encore la liquidation du Moyen Âge, où elles ont tenu, par l'empire et la papauté, la première place. Au même moment, apparaissent les phénomènes de l'esprit nouveau : les essais de réforme de l'Église, les commencements de la Renaissance ; les inventions et les découvertes. De cet état procèdent, au XVe et au XVIe siècles, les guerres d'Italie et la rivalité des maisons de France et d'Espagne-Autriche ; d'autre part, des idées et des sentiments nouveaux, la Renaissance et la Réforme, qui produisent le des-

potisme des rois et les guerres politico-religieuses de la fin du XVI^e^ siècle et du commencement du XVII^e^ siècle.

Les cours de troisième était plus compliqué que les précédents ; celui de seconde se prête moins encore à une synthèse. Cette complexité est un des caractères de la vie moderne. La marche générale de choses est claire cependant. Elle peut être montrée à l'écolier. Il est évident que le maître qui voudra la bien expliquer ne tombera pas dans l'impardonnable travers de donner le détail de la guerre des Deux-Roses, des guerres d'Italie, ou des guerres de François I^er^ et de Charles-Quint.

Le cours d'histoire en rhétorique (de 1610 à 1789) se divise en deux périodes très distinctes. Celle de 1610 à 1715 contient la fin des guerres politiques et religieuses, qui se terminent par les traités de Westphalie ; l'abaissement de la maison d'Autriche ; l'apparition de puissances nouvelles, Provinces-Unies et Suède ; la Révolution d'Angleterre ; la suprématie sur l'Europe acquise à la France par Richelieu et Mazarin ; l'exercice de cette suprématie par Louis XIV ; l'éclat et la grandeur de la monarchie française et de l'esprit français ; la résistance de l'Europe qui s'organise dans la coalition d'Augsbourg ; les guerres soutenues par la France contre le continent presque entier, la fin de la prépondérance française de Louis XIV. La seconde période, 1715 à 1789, présente le règlement d'affaires relevant de la succession d'Espagne, puis de très grands faits de tout ordre : l'entrée en scène de la Russie, l'avènement de la Prusse, qui sort victorieuse de son duel avec l'Autriche ; la décadence des puissances qui ont fait longtemps le jeu de la France : Suède, Turquie, Pologne ; les luttes pour l'empire des mers et le triomphe de l'Angleterre ; le développement du parlementarisme anglais ; la diffusion des idées nouvelles sur la politique et la société ; les réformes du despotisme éclairé ; la naissance des États-Unis d'Amérique, enfin les préludes de la Révolution française.

Ce cours est réputé facile, mais cette facilité n'est qu'apparente. Le péril, ici, c'est de laisser l'histoire de l'Europe dans l'ombre de la nôtre. Volontiers nous nous représentons, par exemple, la guerre de Trente ans comme un épisode de notre histoire, alors qu'elle résulte de faits antérieurs nombreux, variés, où nous n'avons pas eu part. Supprimez la France, cette guerre existera tout de même. Il est certain que l'intervention de notre politique et de nos armes a modifié les résultats, mais nous nous représentons trop comme subordonnés des acteurs indépendants, tels que les Provinces-Unies et le roi de Suède. Nous ne donnons point sa valeur à chacun des êtres de la famille européenne. Nous les prenons et les emportons dans le cours de notre histoire, lorsqu'elle les rencontre. Ce n'est pas une bonne façon d'apprendre à les connaître. Il ne faut pas que la Hollande arrive incidemment à propos de la guerre de 1672 : l'élève ne comprendra jamais comment et pourquoi ce petit pays a été une si grande puissance. Cette erreur de méthode a d'autres effets : en empêchant le maître de décrire les diverses physionomies d'États (il n'en est pas de plus curieuse, de plus originale que celle de la Hollande et qui soit en plus complet contraste avec la France), elle étend une monotonie perpétuelle sur toute la surface de l'histoire.

Dans les classes supérieures, le professeur doit, autant que possible, orienter son enseignement vers le présent. Il marquera les origines des faits les plus considérables d'aujourd'hui. Tel fait a pu paraître pendant longtemps le plus considérable d'une époque ; mais le temps a marché ; on découvre alors que tel autre, plus

petit en apparence, était gros de conséquences. Dès que ces conséquences ont apparu, l'enseignement doit en tenir compte. Il serait aisé de donner ici nombre d'exemples. Dans l'histoire de l'établissement des Barbares sur la terre romaine, nous n'avons plus le droit de négliger les peuples et les races balkaniques, depuis que leurs affaires sont devenues européennes. Dans l'histoire des croisades, nous n'avons plus le droit de passer sous silence la conquête de la Prusse par les Teutoniques, ni celle de la Livonie par les Porte-Glaives, depuis qu'il existe une question des provinces baltiques. Plus nous approchons des temps modernes, plus nécessaire est cette sollicitude envers les nouveautés. De 1715 à 1740, la diplomatie européenne se donne beaucoup de mouvement : ce ne sont que ligues et contre-ligues, négociations et congrès. Mais qu'est donc tout cela ? Qu'est-ce que l'établissement des infants d'Espagne en Italie à côté de l'ordre de cabinet par lequel Frédéric-Guillaume Ier organise le recrutement de l'armée prussienne ?

C'est par la réflexion personnelle que le professeur arrive à déterminer ainsi son choix entre les événements, et à se soustraire à la tyrannie des habitudes prises et des préjugés en faveur de tel ou tel ordre de faits.

Le cours d'histoire en philosophie, c'est l'histoire de notre siècle, celle que nous faisons.

Le professeur est plus libre ici que dans les classes précédentes : la brièveté de la période l'affranchit d'une obéissance exacte à la chronologie et lui permet une méthode logique ; l'âge de l'écolier l'autorise d'ailleurs, comme nous avons dit, à parler raison. Il peut donc suivre le développement général des faits groupés en leurs périodes ; de 1789 à 1815 ; de 1815 à 1848 ; de 1848 à nos jours ; puis, à la fin du cours, se réserver le temps nécessaire de traiter théoriquement, mais avec l'appui des faits, les questions de notre siècle : abolition de la traite, de l'esclavage et du servage ; – liberté religieuse et liberté des cultes, – suppression des religions d'État ; – liberté politique : principales formes du gouvernement dans le monde actuel ; – questions démocratiques et sociales : le droit de suffrage, l'instruction populaire, le service militaire universel, le socialisme, l'organisation du travail, le nihilisme ; – mouvement intellectuel : lettres, arts, sciences, érudition ; – industrie et commerce : vapeur et électricité, voies et moyens de communication, protection et libre échange, traités de commerce et conventions internationales ; – enfin expansion de la civilisation européenne : les voyages d'exploration, la distribution des langues et des races européennes à la surface du globe. Tout cela, c'est sans doute de la politique ; mais le moyen n'a pas encore été trouvé de distinguer entre l'histoire et la politique. Puis nous ne pouvons pas faire que l'élève de philosophie ne soit pas électeur trois ans ou plus souvent deux ans, voire même un an après s'être levé des bancs du collège.

Le programme d'histoire contemporaine est certainement le plus difficile de tous. Nulle part la netteté de l'intention et l'ordre ne sont plus nécessaires qu'ici. Le maître doit soigneusement comparer et apprécier les valeurs respectives des divers sujets. Il n'a pas une minute à perdre. S'il s'attarde, au début, dans les détails de la révision de l'ancien régime, ou dans la stratégie des guerres de la Révolution et de l'Empire, ou, plus loin, dans les complications de l'histoire constitutionnelle, dans les querelles de parlement et les crises ministérielles, il encourt une grave responsabilité. Il n'aura plus le temps de traiter les questions importantes de notre

temps, ni de donner, pour finir, un résumé du rôle de la France dans l'histoire politique, sociale, intellectuelle du XIX^e^ siècle ; chapitre essentiel où sera montrée, entre autres choses, la collaboration de la France à la naissance de la Grèce, de la Belgique, de l'Italie, et exposée la doctrine que nul ne peut disposer d'un peuple ou d'un fragment de peuple sans le consentement des intéressés.

IV. *La méthode pittoresque.* – Raisonner l'enseignement historique, le régler d'après certains principes, le conduire à des fins déterminées, ce n'est point le rendre abstrait, difficilement intelligible, inaccessible à l'écolier. La méthode démonstrative s'allie avec la méthode pittoresque, qui peut seule être employée avec des enfants.

Il va sans dire que le pittoresque et le démonstratif doivent être répartis par portions inégales sur les diverses périodes des neuf années d'enseignement. Le premier doit dominer, et de beaucoup, dans les classes élémentaires et de grammaire. Dans l'enseignement préparatoire, tout l'enseignement consiste à raconter des histoires, comme disent les enfants. Le maître les choisit où il lui plaît, dans tous les pays et dans tous les temps, en faisant pourtant la belle part aux temps modernes. En huitième et en septième, même méthode, mais les histoires à raconter sont prises dans l'histoire de France ; le maître les relie les une aux autres par une trame discrète où il fixe quelques dates. Il dessine une première ébauche, mais, déjà, il donne, dans leur ordre, les grands noms et les grands faits ; il éveille la notion de succession des choses, de la continuité de l'histoire, mais en s'appliquant toujours à se rendre intelligible par une extrême simplicité.

Le pittoresque seul peut donner aux élèves de sixième l'intelligence de l'Antiquité orientale où il abonde : description de pays, de villes, de monuments, de cours des rois, d'armées.

L'histoire de la Grèce et celle de Rome, c'est déjà notre histoire, puisque les origines de l'intelligence et de la politique moderne y sont en partie contenues. Il faut montrer à l'écolier ces origines et les lui expliquer, mais à peu près sans qu'il s'en doute, ne pas lui proposer de considérations philosophiques, ni l'embarrasser dans aucun détail d'institutions. La vie hellénique est à la fois simple, brillante et gaie. Elle a, dans la paix et dans la guerre, des scènes lumineuses. Elle a des fêtes régulières auxquelles l'histoire intellectuelle et même l'histoire politique peuvent être en partie rattachées. De l'ensemble, enfin, se détachent quelques beaux personnages. Faire connaître ces personnages, montrer la politique et l'éloquence en action dans l'agora, les poètes et la poésie dramatique en action au théâtre, le commerce d'Athènes en action au Pirée ; décrire quelques grandes batailles ; en un mot, présenter sous une forme concrète les divers aspects de la vie hellénique, les localiser, pour ainsi dire, et les dramatiser, en évitant les abstractions esthétiques et politiques, c'est la façon d'apprendre à des enfants l'histoire de la Grèce.

L'histoire romaine est plus étendue dans l'espace et dans le temps. Elle se prolonge, par ses effets, très loin dans les temps modernes. Elle a un caractère remarquable d'unité et se présente sous la forme d'un développement logique. Par là même est diminuée la difficulté de l'enseignement, mais elle reste grande. Il est impossible de ne pas expliquer les institutions, les magistratures, la société. Le recours au pittoresque est ici très nécessaire ; heureusement, s'il n'abonde pas comme

dans l'histoire grecque, il ne fait pas défaut : nous pouvons reconstituer telle assemblée du Forum et telle séance du Sénat, et montrer ainsi les lois et les mœurs en action. La guerre nous offre de très belles scènes ; les grands Romains nous sont connus aussi bien que des contemporains ; Rome enfin nous offre des exemples de toutes les vertus viriles. La description, le portrait, l'anecdote aideront le maître à retenir l'attention de l'écolier, et le conduiront des obscures origines de Rome jusqu'au moment où l'univers sera entré dans la cité.

L'emploi judicieux du pittoresque éclairera, simplifiera l'histoire du Moyen Âge et des temps modernes.

Il y a des scènes et des personnages que l'on peut appeler symboliques, parce qu'ils contiennent les traits principaux d'une catégorie de personnes ou d'une suite de faits. Attila et Clovis, l'un destructeur, l'autre fondateur, expriment les deux façons de l'invasion : le portrait anecdotique de ces deux hommes donnera une idée générale juste de cet événement. Justinien représente à merveille le Basileus, et Grégoire le Grand, le pape d'une certaine époque. Une civilisation tout entière se reflète dans l'esprit de Charlemagne. Otton I^er^, restaurateur de l'empire, Otton III, le théoricien mystique de ses idées et de ses chimères, Frédéric I^er^, suzerain de princes et de rois, juriste naïf et fleur de la chevalerie chrétienne, donnent les caractères principaux de l'institution du Saint-Empire. Les biographies comparées des trois rois de France et d'Angleterre, Philippe I^er^ et Guillaume I^er^, Philippe Auguste et Jean sans Terre, saint Louis et Henri III, feront comprendre les différences primordiales du développement national de la France et de l'Angleterre. Pendant toute la durée de l'histoire, jusqu'à nos jours, des personnes peuvent servir ainsi à caractériser les choses : il ne serait pas difficile de trouver dans notre siècle les types principaux du soldat, du diplomate, du parlementaire, de l'homme de lettre et du savant.

La description des scènes et des milieux bien choisis, faite avec les mêmes intentions, aura les mêmes effets. Les écoliers se représentent assez bien le règne de Charlemagne, parce que la description de sa vie privée et publique, empruntée aux documents contemporains, est entrée dans les habitudes de l'enseignement, mais les documents peuvent rendre les mêmes services, pour presque toutes les époques et presque toutes les questions, même celles qui ont le plus mauvais renom. L'histoire de la décadence carolingienne est intéressante et dramatique dans les procès-verbaux des colloques fraternels, où les frères et cousins carolingiens se confessent les affronts qu'ils endurent et les douleurs qu'ils souffrent, et dans les capitulaires où Charles le Chauve se plaint littéralement de mourir de faim.

Le Saint-Empire est négligé d'ordinaire dans nos classes, et c'est dommage, car il est un des deux grands pouvoirs du Moyen Âge et il a pesé sur l'Allemagne et sur l'Italie jusqu'à nos jours. Demandons aux documents la scène de l'élection d'un roi, un *iter romanum*, un couronnement, une diète solennelle, une guerre privée, une guerre contre les peuples de l'Est, et nous ferons comprendre le Saint-Empire. La querelle du sacerdoce et de l'empire est bien plus intelligible si nous décrivons d'abord l'investiture d'un évêque, et si nous présentons à l'écolier la crosse, l'anneau, l'épée, l'étendard, ces symboles, les uns d'autorité spirituelle, les autres d'autorité temporelle, que les deux pouvoirs ont voulu tour à tout accaparer, et qu'ils se sont à la fin partagés. Les descriptions de cette sorte sont indispensables pour l'his-

toire du Moyen Âge, qui, sans elles, demeure incompréhensible, mais c'est à tort qu'elles paraîtraient inutiles pour les temps modernes. Il est vrai, que, si nous sommes distingués des hommes du Moyen Âge par la différence marquée des couleurs, des nuances seules nous différencient de nos ancêtres des deux derniers siècles, mais ces nuances sont fortes.

C'est dans l'art difficile de ces descriptions que s'achève la perfection de l'enseignement historique. Aucun professeur n'y pourrait atteindre, s'il n'y était aidé par des instruments de travail. Actuellement, quelques-uns de ces instruments existent, mais d'autres sont à créer ou à perfectionner. Quelques indications seront données sur ce point dans le chapitre suivant. Nous répéterons, en terminant celui-ci, que la méthode pittoresque et la méthode démonstrative combinées laisseront dans l'imagination et dans l'esprit de l'élève l'idée, éclairée par des images, des transformations successives. Cette idée, c'est précisément toute l'histoire.

III.

De la pratique de l'enseignement historique

L'enseignement historique est celui où le maître est le plus exposé à s'égarer par le désir de bien faire et par le zèle à payer de sa personne. La classe d'histoire est, avec la philosophie, celle où le professeur parle le plus et, par conséquent, où il court le plus grand danger de trop parler. S'il veut faire un cours complet, si, par excès de conscience, il ne se fie qu'à lui-même, ou bien s'il aime l'exercice de la parole devant un auditoire docile, il parlera pendant la moitié, voire les deux tiers de la classe. Pas un seul élève peut-être ne le suivra jusqu'au bout avec une attention soutenue. Admettons qu'une attention suffisante soit obtenue de quelques-uns ; il n'en restera pas moins vrai que les classes où le maître parle le plus sont celles où se rencontrent le plus grand nombre d'élèves passifs.

Dans l'enseignement historique, le péril c'est l'inertie de l'élève ; si nos habitudes ont besoin d'être amendées, le principal objet de la réforme doit être de stimuler l'enfant à l'activité. Il n'y a pas lieu de prescrire des règles applicables à toutes les classes, depuis la sixième jusqu'à la philosophie, ni à tous les maîtres : chacun de ceux-ci a son tour particulier, qui le rend plus ou moins apte à employer tel ou tel procédé d'enseignement. Le maître doit demeurer libre de régler comme il l'entend la pratique de sa classe, mais il n'est peut-être pas inutile de proposer ici, sans prétendre l'imposer, une méthode qui diffère de celle qui est aujourd'hui à peu près uniformément suivie.

Cette méthode qui est, à proprement parler, celle de la collaboration du maître et de l'élève, suppose l'existence d'un nouvel instrument de travail, d'un livre à faire pour chaque classe, et qui prendra place, à côté du manuel, dans la petite bibliothèque de l'écolier.

Ce livre ne présenterait pas, comme le manuel, la suite complète des faits ; il ne serait pas un abrégé d'histoire universelle ; il donnerait, en les décrivant, les grands événements, les usages, les institutions, avec les biographies ou les portraits des très grands personnages. Chacun des chapitres correspondrait à une des leçons du programme. Il serait lu par les élèves avant la classe. Le professeur s'assurerait qu'ils ont fait cette lecture et résumerait à grands traits le chapitre, puis il présenterait familièrement, mais en bon ordre, des remarques et des jugements.

Le livre, par exemple, a décrit, pour l'histoire d'Assyrie, la vie du roi, le costume, le cérémonial, l'armement et l'organisation des guerriers ; il a raconté une expédition militaire, en choisissant les traits propres à faire comprendre les caractères de ces guerres de dévastation. Au chapitre des guerres médiques, il a décrit les armées perse et grecque, raconté les batailles, avec les détails donnés par Hérodote. Au chapitre de la fondation de la royauté anglaise, il a décrit (il faut toujours répéter ce mot) les guerriers saxons et les aventuriers normands, raconté les grands épisodes de la conquête, et montré par des anecdotes bien choisies les procédés du gouvernement des agents royaux et des cours royales. Le maître montrera en quoi les expéditions assyriennes et les guerres médiques diffèrent des guerres modernes, et l'administration d'un roi au Moyen Âge de nos gouvernements d'aujourd'hui. Il expliquera comment le roi de Perse a été amené à faire la guerre aux Grecs, les rois d'Angleterre à établir un régime despotique ; comment les guerres médiques ont fondé la puissance d'Athènes ; comment la tyrannie des rois d'Angleterre a provoqué et organisé des résistances, et préparé le *self governement*.

Le livre, ainsi conçu, est difficile à faire. Il suppose la connaissance directe des documents de l'histoire, où il faut aller chercher la vie dans sa vérité sa familiarité pittoresque. Un même auteur ne pourrait vraisemblablement accomplir ce travail pour toutes les périodes, mais nous sommes au temps des spécialités et des collaborations : une collection de ce genre peut être assez rapidement mise sur pied. Plusieurs tentatives en ce sens ont été faites déjà : il faudrait procéder à de nouvelles. Les auteurs futurs feront bien de ne pas se contenter de transcrire les documents, car le nombre des écrivains directement accessibles à l'intelligence de l'écolier est très petit. Des hommes cultivés sentiront le pittoresque d'une page d'un chroniqueur du Moyen Âge, parce qu'ils se reporteront dans son milieu, et, à mesure qu'ils lisent, font la transposition en langue et en sentiments modernes : l'enfant est moins capable de ce travail. Il faut mettre pour lui le document au point, lui parler sa langue de tous les jours, ne pas l'embarrasser par des difficultés philologiques et par la diffusion de la phrase et de la composition.

Des objections peuvent être présentées contre cette méthode : l'élève ne perdra-t-il pas dans un encombrement de récits et de portraits la suite des choses, et, avec ce système, saura-t-il, comme on dit, son histoire ? Définissons ce terme : savoir son histoire. Lequel sait son histoire des deux écoliers, dont l'un voit comment vivait et gouvernait un roi d'Angleterre à telle date, et l'autre récite par cœur le tableau généalogique des descendants de Guillaume Ier ? De sincères et vives images des temps passés resteront dans la mémoire, comme des commencements d'idées sur lesquelles l'esprit travaillera plus tard ; des noms et des faits accompagnés de notions abstraites s'effaceront à coup sûr. D'ailleurs, pour montrer la suite des faits, le maître est là. Il peut toujours s'aider du précis, il ne renoncera pas à l'excellent usage du sommaire dicté de chacun des chapitres du cours. En quelques paragraphes bien articulés ce résumé marquera le plan, c'est-à-dire l'ordre des événements, avec les dates importantes et la conclusion.

Cette méthode a, du moins, l'avantage de régler dans le commun travail, la part de l'élève et celle du maître. Il semble qu'elle puisse être appliquée surtout dans la division de grammaire, mais sans être exclue pour cela des classes supérieures. Ici encore, elle conviendrait à de certains chapitres d'histoire. Il n'est absolument

pas nécessaire que les maîtres emploient tous la même méthode, ni que le même maître applique toujours les mêmes procédés. Mettre de la variété, même des surprises dans l'enseignement, c'est en raviver l'intérêt.

Quelque méthode qu'il choisisse, dans la liberté de son jugement, le professeur devra toujours s'assurer que la classe le suit, le comprend et qu'elle travaille. Il ne donnera pas à la leçon une telle place qu'il néglige les autres exercices : devoirs, exposés oraux faits par les élèves, interrogations.

Les exercices écrits sont actuellement de deux espèces : la rédaction et le devoir sur un point particulier. La rédaction n'est que la copie de notes prise en classe ou la reproduction d'un livre. Le mauvais élève n'apprendra pas l'histoire par cette besogne machinale : il possède le secret d'écrire sans lire ce qu'il écrit. Quant au bon élève, la rédaction, toujours un peu longue, lui gâte la main. Il y a un mauvais style propre à la rédaction d'histoire. Cet exercice, qui est déjà du reste, en partie abandonné, doit donc être absolument proscrit.

Au contraire le devoir est un travail très recommandable, que le sujet en soit un récit, les développements d'un point indiqué par le maître, l'essai d'un jugement sur un personnage ou sur une série de faits, l'expression des opinions et sentiments éveillés par une lecture. La matière variera naturellement avec l'âge de l'écolier, mais il sera pour les grands comme pour les petits, très court. L'amour-propre que met l'élève fort en histoire à écrire le plus grand nombre de pages possibles est très mal placé. Le devoir doit être soigné comme une narration ou un discours, ce qui exclut les longs développements. Il ne faut pas, d'ailleurs, que le professeur donne un devoir à chaque classe, ni qu'il impose le même à tous. Proposer plusieurs sujets c'est provoquer les élèves à la réflexion qui détermine le choix ; c'est aussi rendre plus intéressante et plus instructive la correction.

L'usage de l'exposé oral doit être réglé avec prudence. L'écolier doit avoir appris longtemps à parler en réponse à des questions avant de parler lui-même et de suite. Dans la division de grammaire, et même en troisième, cet exercice est prématuré. Un enfant qui fait une leçon sur les Gracques est parfaitement ridicule. À partir de la seconde, quand l'écolier a l'esprit plus mûr, et quand l'histoire moderne lui offre des sujets dont la préparation par la lecture est plus facile, l'exposé oral pourra être très utile, si le sujet en est bien délimité et si les lectures à faire sont indiquées avec précision. Il serait très fâcheux que l'élève s'habituât à discourir sans préparation suffisante et qu'il jouât à l'orateur ; mais il est bon qu'il apprenne à exprimer quelques idées ou à développer un récit simplement, modestement, avec cette sorte de petit courage qu'il faut pour entendre sa parole dans le silence de la classe, sans en être troublé.

L'interrogation est le meilleur moyen de s'introduire dans l'esprit de l'élève. Elle ne doit pas avoir uniquement le caractère d'une interrogation de juge, avec sanction pénale. Elle ne doit être ni hâtive ni désordonnée. S'assurer que le sommaire est su, ajouter quelques questions, demander au hasard quelques dates, c'est faire la partie matérielle de l'œuvre. L'interrogation pédagogique doit être préparée et avoir des intentions. Le maître qui la pratique ainsi s'assure qu'il a été bien compris, il laisse l'élève le lui prouver. Il trouve le moyen de reprendre tel point important, de combler une lacune, quelquefois de refaire, d'une façon plus substantielle, la leçon précédente. Il peut interroger aussi, au cours ou à la fin d'une

leçon, en dictant quelques questions et en demandant à la classe une courte réponse écrite à trouver en quatre ou cinq minutes. L'attention de l'auditoire est, par ce moyen, tenue en éveil et l'esprit de l'élève exercé à la promptitude. Le temps ainsi employé sera prélevé sur les moments d'inertie.

IV.

Les programmes

Les principes de méthode exposés plus haut étant admis, il était utile d'introduire quelques modifications dans les programmes. Voici, pour chacune des classes, l'ancien programme et le programme modifié, avec les principales propositions de changements.

Division élémentaire

Classe préparatoire

Ancien programme	Nouveau programme (1 h. 1/2)
Biographies d'hommes illustres des temps anciens et modernes. Petits récits faits par le maître et récités de vive voix par l'élève.	Biographies d'hommes illustres des temps anciens et modernes. – Scènes historiques et célèbres. Petits récits faits par le maître et répétés de vive voix par l'élève.

Programme

Grands voyageurs. – Grands patriotes. – Grands inventeurs.

Récits et entretiens familiers sur les principaux personnages et les grands faits de l'histoire nationale, des origines à 1789.

Le programme est simplifié. Les récits et entretiens sur l'histoire nationale, qui se retrouveront en huitième et en septième, disparaissent ici. Ils faisaient double emploi à la fois avec le programme de la neuvième et ceux de la huitième et la septième, et ils pouvaient entraîner le professeur à se contenter d'une espèce de nomenclature historique. Le maître sera libre de choisir, comme il l'entendra, ses biographies. Il est seulement invité à les prendre surtout dans la période moderne. Aux biographies seront ajoutées les scènes historiques célèbres, qui seront peut-être encore plus aisément comprises par les enfants.

Classe de huitième

Ancien programme	Nouveau programme (1 h.1/2)
Histoire sommaire de la France jusqu'à l'avènement de Louis XI. Récits simples ; courts exposés faits par le maître et répétés de vive voix par l'élève.	Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI. Courts sommaires dictés par le maître et récités par l'élève. Courts exposés, récits simples et répétés de vive voix par l'élève*.

* Cette liste de scènes historiques, pour la classe de huitième et pour la classe de septième, n'est ni exclusive, ni obligatoire. Les professeurs restent libres de choisir les sujets qui paraîtront les plus propres à éveiller l'intérêt et à développer l'imagination des enfants.

PROGRAMME D'HISTOIRE

Histoire de la France jusqu'à l'avènement de Louis XI

Les anciens Gaulois. Conquête de la Gaule par les Romains. Jules César. Vercingétorix. Les grandes villes de la Gaule romaine. Le christianisme en Gaule.

Invasion des Barbares. – Les Francs en Gaule. Clovis.

Charles-Martel. Pépin le Bref

Charlemagne. Ses guerres. Son couronnement à Rome.

Louis le Pieux. Le traité de Verdun. Charles le Chauve. Les Normands.

Démembrement de la France en grands fiefs. – Les premiers Capétiens. Les Croisades.

Affranchissement des communes.

Philippe Auguste. Bataille de Bouvines.

Règne de saint Louis. – Les monuments religieux et militaires.

Philippe le Bel.

Les Valois. – La guerre de Cent ans.

Charles V et Duguesclin. – Charles VI.

Charles VII. Jeanne d'Arc. Fin de la guerre de Cent ans. Avènement de Louis XI.

PROGRAMME

La Gaule et les Gaulois. La conquête romaine. Le christianisme. – Aspect de la Gaule. Les Gaulois à Rome. Jules César et Vercingétorix. – Le pont du Gard. – Sainte Blandine à Lyon.

Invasion des Barbares. Les Mérovingiens. – Clovis baptisé à Reims. La mort de Brunehaut. Charles Martel à Poitiers.

Les Carolingiens. – Charlemagne recevant la soumission de Witikind. Charlemagne couronné empereur par le pape. Charlemagne visitant les écoles. Les Normands devant Paris.

Les premiers Capétiens et les Croisades. – Le seigneur dans son château fort. Un suzerain recevant l'hommage. Hugues Capet sacré roi. Robert et les pauvres. Robert excommunié. La trêve de Dieu. – Un chevalier. – Urbain II et Pierre l'Ermite prêchant la première croisade. Godefroy de Bouillon à Jérusalem.

Louis VI et Louis VII. – Louis VI devant le château du Puiset. Saint Bernard prêchant la seconde croisade. – Les bourgeois de Laon révoltés contre leur seigneur. Un seigneur accordant une charte de commune. Le trouvère au château du seigneur. – La construction de la cathédrale de Chartres. Le portail d'une église gothique.

Philippe Auguste et saint Louis. – Philippe Auguste à Bouvines. Les Halles de Paris. Les écoliers de l'Université de Paris. Saint Louis élevé par Blanche de Castille. Saint Louis et les pauvres. Saint Louis rendant la justice. Saint Louis prisonnier en Égypte. Mort de saint Louis.

Philippe le Bel. – Les premiers états généraux dans l'église Notre-Dame. Supplice de Jacques de Molay.

Les Valois et la guerre de Cent ans. – Philippe VI vaincu à Crécy. – Les bourgeois de Calais. Le Grand Ferré. – Jean II prisonnier à Poitiers. L'enfance de Duguesclin. Charles V dans l'hôtel Saint-Pol. – La folie de Charles VI. L'assassinat de Louis d'Orléans. Perrinet Leclerc et les Bourguignons. – Jeanne d'Arc.

Louis XI. – Louis XI à Péronne. Charles le Téméraire à Granson et à Nancy. Louis XI au Plessis-les-Tours. – Les premiers imprimeurs et les premiers livres.

Le cours s'arrêtait à l'avènement de Louis XI ; il sera conduit jusqu'à la mort de ce roi. – Le nouveau programme prescrit des courts sommaires, qui seront dictés et que l'élève apprendra par cœur. Dans ces sommaires, qui ne devront jamais dépasser une dizaine de lignes, et dont il pourra trouver le cadre dans les en-têtes de chapitres marqués ici en italique, le professeur se bornera à indiquer les faits principaux et les dates les plus importantes. Car si le moment est venu de donner à l'écolier la connaissance précise des grands événements mis à leur place chronologique, il importe de faire un choix rigoureux et d'éviter le détail : c'est à ce prix seulement que la mémoire de l'élève fera aisément l'effort nécessaire, et que cet effort sera fructueux. Ces sommaires bien sus, le maître sera libre, dès lors de suivre les indications du nouveau programme, qui substitue à la mention trop sèche des noms et des faits une série de très grandes scènes, dont chacune est caractéristique de la période à laquelle elle appartient. Ces scènes, brièvement et vivement racontées, seront autant d'images ; les dates du sommaire mettront de l'ordre dans cette galerie.

Classe de septième

Ancien programme

Histoire

Histoire de France depuis l'avènement de Louis XI jusqu'à 1815.

Exposés faits par le maître et reproduits par l'élève, de vive voix ou par écrit.

Nouveau programme

(1 h.1/2)

Histoire sommaire de la France jusqu'en 1815.

Courts sommaires dictés. Récits simples. Courts exposés.

Programme d'histoire

Histoire de France depuis l'avènement de Louis XI jusqu'à 1815

Louis XI et Charles le Téméraire.

Charles VIII et Louis XII. – Guerres d'Italie.

François Ier. – Lutte de François Ier et de Charles-Quint. La Renaissance.

La Réforme et les guerres de religion. – Henri II. Charles IX. La Saint-Barthélemy.

Fin des guerres de religion. – Henri III et la Ligue. Avènement de Henri IV. L'Édit de Nantes. Guerres de la ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne. – Les écrivains, les savants et les artistes du siècle de Louis XIV.

Règne de Louis XV. – Le duc d'Orléans et le cardinal de Fleury. Guerres de la succession de Pologne, de la succession d'Autriche, et guerre de Sept ans. Les grands écrivains du XVIIIe siècle.

Louis XVI. – Turgot et Malesherbes.

La Révolution française. – Assemblées constituante et législative.

Programme

Charles VIII et Louis XII. Guerres d'Italie. – Charles VII à Naples. Bayard au pont de Garigliano. Gaston de Foix à Ravenne. François Ier à Marignan.

Lutte de François Ier et de Charles-Quint. – François Ier vaincu à Pavie, prisonnier à Madrid. Le connétable de Bourbon et Bayard. Charles-Quint à Paris. – Siège de Metz sous Henri II.

La Réforme et les guerres de religion. – Mort de Henri II. – La Saint-Barthélemy. – La journée des Barricades. Assassinats de Henri de Guise, de Henri III.

Henri IV. – Enfance de Henri IV. Henri IV à Ivry. Entrée de Henri IV dans Paris. – Henri IV et Sully. Assassinat de Henri IV.

La guerre de Trente ans. Louis XII et Richelieu. – La digue devant La Rochelle. Exécution de Cinq-Mars. – Condé à Rocroy, à Fribourg.

Mazarin. La Fronde. – Anne d'Autriche à la journée des Barricades. Courage civil de Mathieu Molé. – Charité de saint Vincent de

La Convention. – La République. Guerres de la République. Paix de Bâle.

Le Directoire. – Campagnes d'Italie. Expédition d'Égypte. 18 brumaire.

Le Consulat. – Paix de Lunéville et d'Amiens.

L'Empire. – Austerlitz, Iéna, Friedland.

Guerres d'Espagne, de Russie, d'Allemagne et de France.

Chute de l'Empire.

Paul. – Turenne et Condé au combat du faubourg Saint-Antoine.

Louis XIV. – Captivité de Fouquet. – Colbert, les artisans et les paysans. Le canal du Midi. – Passage du Rhin par Louis XIV. Turenne en Alsace. Sa mort. – Louis XIV et Vauban devant Valenciennes. – Tourville à la Hague. Exploits de Jean Bart. – Louis XIV à Versailles. Boileau et la pension de Corneille. – Le duc d'Anjou proclamé roi d'Espagne. – Villeroi à Crémone. – Fénelon à Cambrai. Louis XIV et Villars. Villars à Denain. Vendôme à Villaviciosa. Louis XIV et Samuel Bernard. Mort de Louis XIV.

Louis XV. – Les agioteurs à la rue Quincampoix. Villeroi et l'éducation de Louis XV. – Le Comte de Plélo à Dantzig. Chevert à Prague. Maurice de Saxe à Fontenoy. – Dupleix à Pondichéry. Montcalm au Canada. Exécution de Lally-Tollendall.

Louis XVI. – Le roi et Turgot. – La Fayette en Amérique. – Franklin et Voltaire. – Le combat de la Belle-Poule. Mort de la Pérouse.

L'Assemblée constituante. – Mirabeau et le marquis de Dreux-Brézé. La journée du 20 juin. La prise de la Bastille. La nuit du 4 août. La fête de la Fédération. La fuite du roi.

La Législative et la Convention. – Les enrôlements volontaires. Valmy. L'arrestation et le supplice des Girondins. – Hoche en Alsace. L'entrée des Français à Amsterdam.

Le Directoire. – Bonaparte à Arcole, à Rivoli. – Bonaparte aux Pyramides. Masséna à Zurich.

Le Consulat et l'Empire. – Passage du Grand Saint-Bernard. Desaix à Marengo. – Napoléon couronné empereur. – Napoléon à Austerlitz. Davout à Auwerstaedt. Ney à Friedland. – Napoléon à Tilsitt. Lannes et Masséna à Essling. – Le général Éblé et les pontonniers de la Bérésina. Napoléon à Fontainebleau. La Garde à Waterloo. Napoléon à Saint-Hélène. *Dans les dernières leçons le professeur racontera les grands épisodes des guerres d'Algérie, de Crimée, d'Italie et de la guerre de 1870.*

Les modifications ont été faites dans le même esprit que pour la classe précédente.

DIVISION DE GRAMMAIRE

Classe de sixième

ANCIEN PROGRAMME

Histoire ancienne des peuples de l'Orient. – Géographie ancienne

Monde connu des anciens.

Description de l'ancienne Égypte. – Le Nil. – L'ancien empire. Le moyen empire. Invasion des pasteurs. – Le nouvel empire. – Monuments, religion, mœurs et coutumes. – Les systèmes d'écriture. – Les découvertes de Champollion et de Mariette.

La région du Tigre et de l'Euphrate. – Chaldéens et Assyriens. – La dynastie des Sargonides. – Babylone et le nouvel empire chaldéen. – Monuments. – Religion, mœurs et coutumes.

Géographie de la Palestine. – Les Israélites en Égypte et dans la Terre promise. – Moïse. – Les Juges. – Les royaumes de David et de Salomon. – Schisme des dix tribus. – Destruction des deux royaumes.

Géographie de la Phénicie. – Sidon et Tyr. – Le commerce maritime et terrestre, l'industrie, les colonies. – Fondation de Carthage. – L'alphabet.

L'empire mède. – Le royaume de Lydie et les premières monnaies. – L'Empire perse. – Cyrus, Cambyse et Darius. – Mœurs, coutumes. – Monuments des Perses.

NOUVEAU PROGRAMME

Histoire de l'Orient

Égypte. – Description de l'ancienne Égypte. Le Nil. – Memphis et l'ancien empire; Thèbes et les Rhamsès; l'Égypte conquise. – Religion, mœurs, industrie. – Découvertes de Champollion; les égyptologues français.

Chaldéens et Assyriens. – Description de la région du Tigre et de l'Euphrate. – Ninive et Babylone. Sargon et Nabuchodonosor. – Ruine de Babylone. – Mœurs et coutumes, monuments. – Découvertes contemporaines.

Les Israélites. – Description de la Palestine. – Les Israélites en Égypte et dans la Terre promise. – Moïse, les Juges. – Le royaume de David et de Salomon, le Temple. – Le schisme des dix tribus. – Destruction des deux royaumes.

Les Phéniciens. – Description de la Phénicie. – Sidon et Tyr : le commerce, l'industrie, les colonies. – Fondation de Carthage. – L'alphabet.

Les Mèdes et les Perses. – Description de l'Iran et de l'Asie mineure. – Les Mèdes et les Perses. Cyrus, Cambyse, Darius. Conquête de la plus grande partie de l'ancien Orient, et organisation de l'empire des Perses. – Monuments, religion, mœurs, coutumes.

Les modifications sont peu nombreuses. Elles ont pour objet d'écarter toute tentative d'érudition, du genre de celles qui sont contenues dans ces mentions de l'ancien programme : « Monde connu des anciens », « Les systèmes d'écriture », « Les premières monnaies » ; de proscrire les énumérations, qui semblent imposées par un article comme « La dynastie des Sargonides » ; d'inviter le maître à décrire les pays (le mot description a été substitué à dessein au mot *géographie*) ; à localiser, pour ainsi dire, aux endroits principaux l'attention de l'élève. Au lieu de « l'ancien empire, le moyen empire », le programme nouveau dit : « Memphis et l'ancien empire, Thèbes et les Rhamsès ». Au chapitre des Israélites, il nomme le Temple. L'élève qui connaîtra Memphis, Thèbes, Babylone, Ninive, Jérusalem et le Temple, comprendra l'histoire de l'Antiquité orientale, que ne lui apprendraient pas les listes de dynasties.

Classe de cinquième

Ancien programme

Géographie de la Grèce ancienne et du littoral de la Méditerranée.

La race hellénique ; la religion et les légendes ; les guerres de Troie et de Thèbes ; les oracles : les amphyctionies ; les jeux.

Invasion des Doriens ; les villes grecques d'Asie. – Le commerce et les arts en Ionie.

Extension de la race grecque en Italie, en Sicile, en Afrique.

Sparte : ses institutions, les rois, le sénat, les éphores.

Athènes : l'ancienne royauté, les Eupatrides et l'Archontat ; l'Aréopage. – Solon, Pisistrate et Clisthènes.

Les deux guerres médiques : Marathon, Salamine et Platée.

Périclès : changements dans la constitution : l'assemblée du peuple ; le conseil des Cinq-Cents ; les Héliastes.

Les arts et les lettres à Athènes, les poètes dramatiques et les orateurs.

Guerre du Péloponèse. – Les Quatre-Cents et les Trente. – Mort de Socrate.

Puissance de Sparte. – Expédition de Cyrus et retraite des Dix mille. Agésilas. – Traité d'Antalcidas.

Puissance de Thèbes. – Épaminondas.

Puissance de la Macédoine. – Philippe. – Démosthène et Eschine ; bataille de Chéronée. – Hégémonie macédonienne.

Alexandre. – Conquête de l'Asie. Fondation d'Alexandrie. Étendue de l'empire macédonien à la mort d'Alexandre.

Histoire très sommaire de l'Égypte sous les Lagides et de la Syrie sous les Séleucides. Diffusion de l'esprit grec en Orient. – Le commerce, les lettres et les arts à Alexandrie et à Pergame.

La ligue acchénne et la ligue étolienne ; Aratus et Philipœmen. – Conquête de la Macédoine et de la Grèce par les Romains. – Diffusion de l'esprit grec en Occident.

Nouveau programme

(1 h. 1/2)

Histoire grecque

Géographie de la Grèce ancienne et du littoral de la Méditerranée orientale.

La race hellénique. – Les dieux et les légendes ; la guerre de Troie ; les poèmes d'Homère. – Les oracles, les amphictyonies, les jeux ; Olympie, Delphes, Délos.

Les Doriens et les Ioniens. – Les villes grecques d'Asie. Les colonies de la Grande Grèce, de la Sicile, de l'Afrique. – Premier développement du commerce et des arts.

Sparte. – Ses mœurs. – Les rois, le Sénat, les éphores. – Lycurgue.

Athènes. – Ses mœurs. – L'ancienne royauté, l'Archontat, l'Aréopage. – Solon, Pisistrate, Clisthène.

Les guerres médiques. – Batailles de Marathon, Salamine, Platée. – Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon.

Suprématie d'Athènes. – Périclès, la constitution de la démocratie athénienne. – Le commerce athénien, le Pirée.

Les arts et les lettres à Athènes. – L'Acropole : Phidias. – Les fêtes et les représentations théâtrales, le théâtre. Les poètes dramatiques. – L'assemblée du peuple et les orateurs. – La vie grecque. – Les historiens.

Guerre du Péloponèse. – Alcibiade, Lysandre. – Prise d'Athènes. – Mort de Socrate.

Suprématie de Sparte. – Expédition de Cyrus et retraite des Dix-Mille. – Agésilas. – Traité d'Antalcidas.

Suprématie de Thèbes. – Épaminondas.

Suprématie de la Macédoine. – Philippe et Démosthène. – Bataille de Chéronée.

Alexandre le Grand. – Destruction de Tyr, fondation d'Alexandrie. – Conquête de l'Asie. – Les philosophes et les savants grecs.

Principaux états formés du démembrement de l'empire d'Alexandre. – Les Ptolémées. – Diffusion de l'esprit grec en Orient. – Alexandrie, Pergame.

Dernières luttes civiles en Grèce. – Les ligues achéenne et étolienne. Aratus et Philipœmen. – La conquête romaine. Diffusion de l'esprit grec en Occident.

Révision des grands faits et résumé du cours.

Le nouveau programme, comme pour la classe précédente, prend ses précautions contre l'érudition : le mot « institutions » est remplacé par le mot « mœurs », qui est à la fois plus familier et plus compréhensif. Si le « Conseil des Cinq cents » et les « Héliastes » ont disparu, ce n'est point pour interdire aux professeurs de parler des « Cinq cents » et des « Héliastes », c'est pour le mettre en garde contre des développements trop techniques. Au lieu de « la religion et les légendes », le programme dit : les dieux et les légendes, de peur que le mot « religion » n'induise le maître dans un exposé complet et philosophique de la mythologie grecque. Suivant la méthode indiquée au cours de ce rapport, la politique, les lettres et les arts ont été placés dans les cadres mêmes de la vie : les poèmes d'Homère après la guerre de Troie, le commerce au Pirée, les arts à l'Acropole, les poètes dramatiques au théâtre, les orateurs dans l'Assemblée du peuple. Les plus grands personnages de l'Antiquité grecque, ceux qui résument en eux-mêmes les caractères d'une période, sont nommés ; avec la Grèce commencent les individus que nous connaissons, et, pour le professeur, l'obligation de faire comprendre l'action des personnages historiques en histoire. Il trouvera le moyen de grouper les événements autour des hommes qui les ont conduits. La guerre du Péloponèse, par exemple, sera bien plus intelligible et plus intéressante, si Alcibiade et Lysandre, au lieu d'être perdus dans le détail des faits, sont mis en lumière au premier plan.

Classe de quatrième

Ancien programme

Géographie de l'Italie. – Anciennes populations. – Les Étrusques. – Les colonies grecques.

Fondation de Rome. – Institutions primitives : le patriarcat et la clientèle ; la plèbe. – Les rois et le sénat. – Notions sommaires sur la religion romaine.

Abolition de la royauté. – Le consulat. – La dictature. – Le triumvirat. – Comices par curies, par centuries et par tribus.

Législation des décemvirs. – La censure, la préture. – Effort pour établir l'égalité politique et religieuse entre les deux ordres.

Histoire extérieure de Rome ; énumération très rapide des guerres contre les Latins, les Sabins, les Étrusques, les Gaulois, les Samnites, Pyrrhus. – L'armée ; les colonies et les voies militaires.

Guerres contre Carthage : Hamilcar et Annibal ; les deux Scipions.

Conquête en Orient ; Flaminius et Paul-Émile ; réduction de la Macédoine et de la Grèce en provinces et acquisition du royaume de Pergame.

Conquêtes en Occident ; formation des provinces de Gaule Cisalpine, d'Espagne et de Gaule. Narbonnaise.

Nouveau programme

(1 h.1/2)

Histoire romaine

Géographie de l'Italie. – Anciennes populations : les Étrusques ; les colonies grecques.

Fondation de Rome. – Époque royale ; le Sénat ; le patriarcat et la clientèle ; la plèbe. – Notions sommaires sur le culte.

Abolition de la royauté. – Le consulat ; la dictature, le tribunat ; les comices. – Une séance du Sénat ; une assemblée du peuple. Le Forum.

Conquête de l'égalité civile, politique et religieuse. – Les décemvirs et la loi des douze tables. – La censure ; la préture.

Les premières luttes de Rome. – Conquêtes de l'Italie. – L'armée ; les colonies ; les voies militaires.

Les guerres puniques. – Hamilcar et Annibal ; les deux Scipions. – Ruine de Carthage.

Conquête du bassin de la Méditerranée. – Caractères de la politique et de la guerre en Orient et en Occident.

Conséquences des conquêtes. – L'hellénisme à Rome. Révolution religieuse, morale, littéraire. – Caton le Censeur.

Conséquences politiques et sociales. – La noblesse ; l'ordre équestre ; la plèbe ; l'esclavage. – L'administration des provinces.

Jugurtha et les Cimbres. – Guerres contre Mithriade. – Administration des provinces.

Histoire intérieure de Rome. Conséquences des conquêtes : formation d'une nouvelle noblesse et de l'ordre équestre.

Projets de réforme de Tibérius Gracchus. – Loi agraire. – Caïus Gracchus ; loi judiciaire ; loi frumentaire.

Guerre sociale. – Extension du droit de cité à l'Italie.

Guerre civile de Marius et de Sylla ; lois cornéliennes. – Sertorius. – Spartacus.

Pompée. – Cicéron. – Catilina.

Premier triumvirat. Consulat de César. – Conquête de la Gaule. Vercingétorix.

Guerre civile. Pharsale.

Dictature de César ; ses réformes et ses projets.

Octave et Antoine ; bataille de Philippes ; fin du gouvernement républicain.

Auguste. – Organisation du gouvernement nouveau. – Administration des provinces. Lutte contre les Germains. – Bornes de l'Empire.

Lettres et arts à Rome depuis la mort de Sylla jusqu'à la mort d'Auguste. – Monuments, commerce et routes.

Empereurs de la famille d'Auguste. Conquête de la Bretagne. – Les Flaviens. – Ruine de Jérusalem.

Conquêtes de Trajan. – Voyages d'Adrien. Antonin et Marc-Aurèle.

Gouvernement des Antonins : le sénat et le conseil du prince. – Les grands jurisconsultes.

Lettres et arts depuis la mort d'Auguste jusqu'au règne de Marc-Aurèle. – Développement du Christianisme.

Les empereurs syriens. Septime-Sévère ; l'édit de Caracalla.

L'anarchie militaire. – Relèvement de l'empire par Aurélien. Probus et Dioclétien.

Constantin. – Concile de Nicée ; organisation de l'Église chrétienne. – Fondation de Constantinople. – Changements dans le gouvernement et l'administration sous Dioclétien et Constantin

Réaction païenne de Julien. – Lutte contre les Germains et les Perses. – Règne de Théodose. – Suppression officielle du paganisme. – Séparation définitive des deux empires.

Lois agraires et projets de réforme de Tibérius et de Caïus Gracchus.

Marius et Sylla. – Guerres contre Jugurtha, les Cimbres, Mithridate. Guerres sociales et guerre civile. Extension du droit de cité. Proscriptions. Les lois Cornéliennes.

Pompée. – Son rôle militaire et politique. Spartacus. – Cicéron ; Verrès ; Catilina.

César. – Premier triumvirat. Conquête des Gaules ; Vercingétorix.

Guerre civile. – Pharsale. – Dictature, réformes et projets de César. – Octave et Antoine. Bataille d'Actium. – Fin du gouvernement républicain.

L'Empire. – Auguste. Organisation du gouvernement nouveau. – Administration de Rome et des provinces. Lutte contre les Germains : Varus. – Limites de l'Empire.

Les lettres et les arts. – Grands écrivains depuis la mort de Sylla jusqu'à la mort d'Auguste. – Monuments. Commerce ; routes.

Les empereurs de la famille d'Auguste. – Conquête de la Bretagne.- Les Flaviens. – Ruine de Jérusalem.

Les Antonins. – Conquêtes de Trajan. – Voyages d'Adrien. – Antonin et Marc-Aurèle. – Gouvernement des Antonins.

Les arts. – Grands monuments à Rome et dans les provinces. – Les spectacles. – La maison romaine.

Les lettres. – Grands écrivains depuis la mort d'Auguste jusqu'à la mort de Marc-Aurèle. – Les Stoïciens.

Le Christianisme. – Église primitive : catacombes.

Septime-Sévère. – Les grands jurisconsultes ; l'édit de Caracalla. – Anarchie. – Premières invasions. – Relèvement de l'empire par Dioclétien.

Constantin. – L'Édit de Milan. Le concile de Nicée. – Organisation de l'Église chrétienne. – Fondation de Constantinople. – Nouvelle organisation de l'empire.

Derniers temps de l'empire. – Julien. Théodose. Suppression officielle du paganisme. – Les deux empires. – Étendue du monde romain.

Révision des grands faits et résumé du cours.

Très peu de changements ont été introduits dans le programme de quatrième. Quelques termes de l'histoire des institutions ont été supprimés : le professeur ne doit, en cette matière, donner que l'essentiel. Les mentions des guerres ont été encore simplifiées et écourtées, et le professeur est engagé à renoncer à la nomenclature des faits d'ordre purement militaire, lorsqu'ils ne lui fournissent pas l'occasion de faire ressortir le caractère des luttes entreprises ou le rôle des grands hommes de guerre. Il est à craindre en effet que, s'il s'arrête aux détails inutiles de la conquête romaine, il n'ait plus le temps nécessaire pour traiter l'histoire de l'empire, dont la connaissance est indispensable pour comprendre l'histoire du Moyen Âge. Quelques indications telles qu'une séance du sénat, une assemblée du peuple au forum, les spectacles, la maison romaine, les catacombes, invitent le professeur à décrire et à s'attacher, quand cela est possible, à l'histoire de la civilisation. Quelques modifications ont été faites dans l'ordre des chapitres, pour mieux marquer l'ordre des faits. Une plus grande place a été donnée à l'histoire de l'Église chrétienne, qui ne peut évidemment être traitée en passant.

Division supérieure
Classe de troisième

Ancien programme

La Gaule avant la conquête romaine et sous l'empire : administration principale et municipale ; le colonat. – Écoles, monuments, civilisation. – Le christianisme, l'épiscopat.

Les Germains, leurs invasions : énumération des États qu'ils ont fondés. – Les Huns et Attila ; les Goths et Théodoric.

Les Francs. – Clovis. – Clotaire II. – Dagobert. – Gouvernement et institutions de l'époque mérovingienne. – Notions sur les lois barbares ; la loi salique.

L'Empire romain d'Orient. – Justinien ; son œuvre législative.

Mahomet. – L'islamisme et le califat. – Éclat de la civilisation arabe.

Pépin d'Héristal. – Charles-Martel. – Pépin le Bref. – Charlemagne ; ses guerres ; rétablissement de l'empire. – Gouvernement et institutions de l'époque carolingienne. – Capitulaires.

Louis le Pieux. – Traité de Verdun.

Charle le Chauve. – Les Normands. – Démembrement de l'empire en royaumes, et de la France en grands fiefs. – Avènement des Capétiens.

Le régime féodal.

L'Église : épiscopat ; papauté ; conciles ; ordres religieux.

Nouveau programme

(1 h. 1/2)

Histoire de l'Europe et de la France jusqu'en 1270

L'Empire romain à la fin du IV^e^ siècle. – L'Empereur, les préfets, l'impôt ; la cité ; les grandes propriétés ; les colons.

Civilisation romaine : écoles, monuments, mœurs. Exemples pris en Gaule. Comparaison de la Gaule avant la conquête et de la Gaule romaine.

Le christianisme ; les évêques, les conciles.

Les Barbares. – Mœurs des Germains. – Les invasions germaniques : Alaric. Simple énumération des États fondés par les Germains. – Les Huns et Attila. – Les Goths et Théodoric.

Les Francs : Clovis, conquête de la Gaule et d'une partie de la Germanie.

Mœurs de l'époque mérovingienne : loi salique. Les rois, les grands, les évêques ; Grégoire de Tours. Les régions franques : Neustrie, Austrasie, Bourgogne, Aquitaine.

Empire romain d'Orient. – Justinien. Mœurs byzantines, la cour, les lois, l'église Sainte-Sophie.

Les Arabes. – Mahomet ; le Coran ; l'empire arabe ; la civilisation arabe.

L'empire. – Otton le Grand. Les Franconiens. – La querelle des investitures ; Grégoire VII.

Les Croisades. – Le royaume de Jérusalem. – Les Assises.

L'empire latin de Constantinople.

Alexandre III et Frédéric Barberousse. – Innocent III. – Guerre des Albigeois. – Innocent IV et Frédéric II. – La maison d'Anjou en Italie.

Conquête de l'Angleterre par les Normands. – Henri II.

La Grande Charte. – Henri III.

Progrès des populations urbaines et rurales ; les communes.

Progrès du pouvoir royal en France. Louis VI, Louis VII et Philippe Auguste.

Règne de saint Louis

Les arts, les lettres, les écoles aux XII^e^ et XIII^e^ siècles ; le commerce et l'industrie.

Tableaux des états de l'Europe en 1270.

La papauté. – Grégoire le Grand, monastères et missions en Occident.

Les ducs austrasiens. – Charles Martel. Relations avec les papes. Avènement de Pépin le Bref.

L'empire franc. – Charlemagne, la cour, les assemblées, les capitulaires, les écoles ; l'armée et la guerre ; restauration de l'empire.

Louis le Pieux. Le traité de Verdun. Démembrement de l'empire en royaumes. Les Normands en Europe.

La féodalité. – Démembrement de la France en grands fiefs. Avènement des Capétiens.

Le régime féodal : l'hommage, le fief, le château, le serf, la trêve de Dieu ; évêques et abbés. – La Chevalerie.

L'Allemagne et l'Italie. – Les duchés allemands ; Henri I^er^ ; les Marches ; Otton I^er^ en Italie. Nouvelle restauration de l'empire.

L'Empereur et le pape : la réforme de l'Église. Grégoire VII : la querelle des investitures. Alexandre III et Frédéric Barberousse. Innocent III ; Frédéric II.

Les croisades. – Fondation du royaume de Jérusalem. La prise de Constantinople. Influence de la civilisation orientale sur l'Occident. – Croisades et missions dans l'orient de l'Europe.

Les villes. – Progrès des populations urbaines et rurales en Occident. – Les communes. L'industrie, le commerce, les métiers, les foires.

La royauté française. – Les premiers rois capétiens. Le roi, sa cour, son domaine ; les grands vassaux.

Louis VI, Louis VII et Philippe Auguste. Progrès du pouvoir royal ; extension du domaine.

Le règne de saint Louis.

L'Angleterre. – Guillaume le Conquérant ; Henri II. La Grande Charte. Le Parlement.

Civilisation chrétienne et féodale. – L'Église ; les hérésies ; la croisade albigeoise ; les ordres mendiants ; l'Inquisition. – Les écoles ; l'Université de Paris. – La littérature : trouvères, troubadours ; Villehardouin, Joinville. Les arts : un château, une église romane, une église gothique.

Le point de départ du cours est mis non en Gaule mais dans l'empire, pour les raisons que nous avons dites plus haut, auxquelles il convient d'ajouter celle-ci : l'idée de l'empire domine tout le Moyen Âge, produit la restauration carolingienne de 800 et les luttes des pouvoirs spirituel et temporel. De plus, la royauté, dans presque tous les pays, se recommande du souvenir de Rome. Pour concilier avec la vérité historique les droits particuliers de la Gaule à notre attention, le programme recommande de prendre en Gaule le tableau de la civilisation romaine. Il ajoute, pour donner au maître l'occasion d'un retour sur l'histoire antérieure de notre pays, la comparaison de la Gaule avant la conquête et de la Gaule romaine.

L'ancien programme plaçait trop loin, après la dissolution de l'empire carolingien, l'Église et la papauté et intervertissait ainsi l'ordre des grands faits.

L'ancien programme plaçait le chapitre consacré au progrès des populations urbaines et rurales après l'histoire d'Angleterre et avant l'histoire de France. On l'a placé ici avant l'une et l'autre, comme un fait de civilisation générale, dont la connaissance est nécessaire pour comprendre la formation politique de ces deux royaumes.

Dans l'ordre que nous avons adopté, l'écolier rencontre toutes les questions que l'on peut appeler d'histoire universelle : la féodalité, le sacerdoce et l'empire, les croisades, la transformation des populations urbaines et rurales, avant d'arriver à la fondation d'États particuliers, qui est la caractéristique de la fin du Moyen Âge.

Le nouveau programme place à la fin un tableau de la civilisation chrétienne et féodale, autrement conçu que celui qui est indiqué dans l'ancien. Le commerce et l'industrie, qui ont été placés avec les villes, n'y figurent plus, mais une grande place a été faite à l'Église. La croisade albigeoise, détachée du lieu où elle avait été mise, au risque d'interrompre et de troubler la difficile histoire des rapports du sacerdoce et de l'empire, avec laquelle elle n'avait rien à voir, est reportée ici.

D'autres modifications ont été inspirées par le désir d'éviter le détail, les énumérations inutiles de princes. Des noms de Mérovingiens ont été effacés. La mention des Franconiens a disparu : l'énumération complète des empereurs allemands, par dynasties, n'est pas plus nécessaire que celle des rois francs.

Le nouveau programme invite le professeur à éviter les abstractions, en substituant à « Administration provinciale et municipale : le Colonat », *les préfets, l'impôt, la cité, les grandes propriétés, les colons* ; à « gouvernement et institutions de l'époque mérovingienne ; notions sur les lois barbares, la loi salique », *mœurs de l'époque mérovingienne, loi salique, les rois, les grands, les évêques, Grégoire de Tours* ; à « Justinien, son œuvre législative », *Justinien, mœurs byzantines, la cour, les lois, l'Église, Sainte-Sophie*, en ajoutant à « progrès des populations urbaines et rurales, les communes », *hommage et fief, le château, le servage, la trêve de Dieu, la chevalerie*.

Au lieu de « Les arts, les lettres, les écoles », il dit : « *Les écoles, l'Université de Paris ; la littérature, trouvères, troubadours, Villehardouin, Joinville ; les arts : un château, une église romane, une église gothique* », indiquant ainsi un exemple concret à côté de chacune des notions abstraites.

Classe de seconde

Ancien programme

Histoire

Histoire de l'Europe et particulièrement de la France de 1270 à 1610

Philippe le Bel ; caractère nouveau du gouvernement ; les légistes ; les premiers États généraux. – Lutte contre Boniface VIII. – Condamnation des Templiers. – Soulèvement de la noblesse en 1314. Les trois fils de Philippe le Bel.

Première partie de la guerre de Cent ans. – Les états généraux et Étienne Marcel. – La Jacquerie. – Charles V et Duguesclin ; guerres et gouvernement. – Paris au XIVe siècle.

Allemagne. – Avènement des Habsbourg. – Affranchissement de la Suisse. – La Bulle d'Or. – La Hanse.

Déclin du Moyen Âge. – Commencement de la Renaissance en Italie : Dante, Giotto, Pétrarque.

La poudre à canon ; la boussole ; le papier.

Les papes à Avignon ; le grand schisme d'Occident. – Wiclef en Angleterre ; agitations en Europe.

Deuxième partie de la guerre de Cent ans. – Charles VI ; rôle de la maison de Bourgogne. – Charles VII et Jeanne d'Arc ; traité d'Arras.

Institutions de Charles VII ; armée permanente ; Pragmatique de Bourges. – Mœurs ; la chevalerie nouvelle ; la cour de Bourgogne. – Guerre des Hussites. – Fin du grand schisme.

Démembrement de l'empire d'Orient. – Slaves et Hongrois ; les Turcs en Europe ; Mahomet II. – La Moscovie ; Ivan III.

Nouveaux progrès du pouvoir monarchique. – France : Louis XI et Charles le Téméraire. – Charles VIII et Anne de Beaujeu. – États généraux de 1484.

Angleterre : avènement des Tudors ; la Constitution anglaise à la fin du XVe siècle.

Formation du royaume d'Espagne ; Ferdinand et Isabelle. – Découvertes maritimes. – Christophe Colomb ; les Portugais aux Indes ; les Espagnols en Amérique.

États de l'Italie. – Les Médicis à Florence. – Guerres d'Italie ; Louis XII ; les papes Jules II et Léon X.

Nouveau programme

(1 h. 1/2)

Histoire de l'Europe et de la France de 1270 à 1610

L'Europe à la fin du XIIIe siècle. – Empire et papauté. Principaux États.

La royauté en France. – Philippe le Bel ; caractère nouveau du gouvernement ; l'impôt et l'armée ; le Parlement ; les états généraux. Lutte contre Boniface VIII. Condamnation des Templiers. Avènement des Valois.

La guerre de Cent ans. – Les armées et les grandes compagnies. Les États généraux ; Étienne Marcel. La Jacquerie. – Charles V et Duguesclin. Paris au XIVe siècle. – Charles VI et la maison de Bourgogne. – Charles VII : Jeanne d'Arc. Expulsion des Anglais.

France et Angleterre à la fin de la guerre de Cent ans. – Institutions de Charles VII : armée permanente ; Pragmatique de Bourges. – Féodalité : Bretagne et Bourgogne. – Troubles en Angleterre : Henri VI.

L'Église. – Les papes à Avignon ; le grand schisme d'Occident ; Wiclef et Jean Huss ; les grands conciles.

L'anarchie en Allemagne et en Italie. – Avènement des Habsbourg : affranchissement de la Suisse ; la Bulle d'Or ; la Hanse. Les grandes villes d'Italie ; Florence et Venise.

Démembrement de l'empire grec et formation de l'empire ottoman. – Slaves et Hongrois ; les Turcs : Mahomet II. – L'Europe orientale : la Moscovie, Ivan III.

Les États de l'Europe occidentale à la fin du XVe siècle. – France : Louis XI et Charles le Téméraire. Charles VIII et Anne de Beaujeu. États de 1484.

Angleterre : les Tudors.

Espagne. Formation du royaume de Ferdinand et Isabelle.

Le déclin du Moyen Âge. – Commencements de la Renaissance en Italie : Dante, Giotto, Pétrarque, Brunelleschi, Donatello.

Les grandes inventions et leurs effets sur la civilisation générale. – Poudre à canon, boussole, papier, imprimerie. – Les découvertes maritimes ; connaissances géographiques à la fin du XVe siècle ; découvertes

Rivalité de la France et de la maison d'Autriche ; François Ier, Charles-Quint, Henri VIII et Soliman. – Henri II. – Acquisition des Trois-Évêchés ; paix de Cateau-Cambrésis.

Gouvernement et institutions de la France, de Charles VII à François II ; l'administration, l'armée, la justice, les finances ; le concordat de 1516.

La Renaissance. – Invention de l'imprimerie. – Les arts et les lettres en Italie (Brunelleschi, Machiavel, l'Arioste, le Tasse ; les écoles italiennes : Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange). – Flandre et Allemagne (les Van Eyck ; Érasme, Durer, Copernic). – France : le cardinal d'Amboise ; le collège de France ; Rabelais, Ronsard, Montaigne ; l'école de Fontainebleau (Jean Goujon, Philibert Delorme).

La réforme en Suisse, en Allemagne et dans les États scandinaves. – Zwingle et Luther ; paix d'Augsbourg. – Calvin à Genève.

Angleterre. – Henri VIII, Élisabeth et Marie Stuart.

Le concile de Trente ; la Société de Jésus. – Philippe II, son rôle en Europe. – Affranchissement des Provinces-Unies ; Guillaume le Taciturne.

Commencements de la Réforme en France et guerres de religion. – Charles IX ; le chancelier de l'Hospital. – Les Guises ; les États généraux ; Henri III et la Ligue. – Henri IV et Sully. Édit de Nantes. – Administration et politique.

État de l'Europe en 1610.

des Portugais et des Espagnols ; Christophe Colomb. Les voies de commerce ; les épices et l'or.

La politique européenne. – Guerres d'Italie : les États italiens à la fin du XVe siècle ; les belligérants : France, Espagne, Maison d'Autriche. Jules II et Léon X.

La rivalité des maisons de France et d'Autriche. – François Ier et Charles-Quint ; Henri VIII et Soliman. Henri II. Abdication de Charles-Quint ; traité de Cateau-Cambrésis.

Le pouvoir royal en France. – La cour au temps de François Ier et de Henri II ; les principales familles nobles ; le clergé et le concordat de 1516 ; l'armée, la justice, les finances.

La Renaissance. – Les arts et les lettres en Italie : Machiavel, Arioste, le Tasse, Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange, Titien. – Renaissance au Pays-Bas et en Allemagne : retour sur l'histoire de l'art aux Pays-Bas, les Van Eyck. – Érasme, Dürer. – Copernic. – Renaissance en France : le cardinal d'Amboise ; le collège de France ; Rabelais, Ronsard, Montaigne ; les Italiens à Fontainebleau. Jean Goujon et Philibert Delorme. Châteaux et palais.

La Réforme. – Zwingle, Luther, Calvin. La paix d'Augsbourg. – Propagation du luthéranisme au nord, du calvinisme à l'ouest. – Henri VIII et l'anglicanisme.

La contre-réforme. – Le concile de Trente ; l'Inquisition : la Société de Jésus.

Guerres politiques et religieuses. – Philippe II : politique religieuse en Espagne et aux Pays-Bas. Affranchissement des Provinces-Unies : Guillaume le Taciturne. Aperçu général de la politique de Philippe II en Europe. Décadence de l'Espagne.

Angleterre. Lutte d'Élisabeth contre Philippe II ; Marie Stuart. – Prospérité de l'Angleterre : bourgeoisie, industrie, marine. Shakespeare.

France : catholiques et protestants : l'Hospital et le parti de la tolérance ; les Guises, Coligny, la Saint-Barthélemy ; Henri III et la Ligue.

Henri IV : lutte contre l'Espagne ; édit de Nantes. Sully. Reconstitution du royaume.

Révision des grands faits et sommaire général du cours.

Le nouveau programme ne commence pas brusquement par « Philippe le Bel, lutte contre Boniface VIII », cette lutte ne pouvant être expliquée que par un rappel d'histoire générale, que nous mettons à la première ligne.

L'ancien programme procède ainsi : Philippe le Bel ; première partie de la guerre de Cent ans ; institutions de Charles VII ; fin du schisme ; les Turcs ; nouveaux progrès du pouvoir royal en France ; Angleterre ; les Tudors ; le royaume d'Espagne et les grandes découvertes ; l'Italie… Il nous a paru ne pas respecter l'ordre logique, il enferme dans des cadres particuliers des faits généraux comme la fin du schisme dans le règne de Charles VII, et les grandes découvertes dans l'histoire de l'Espagne. Le programme modifié nous semble présenter mieux les événements dans leur succession normale, sans s'éloigner trop de la chronologie ; après l'état de l'Europe en 1270, Philippe le Bel ; la guerre de Cent ans tout entière ; la France et l'Angleterre à la fin de cette guerre ; l'Église avec le schisme, les hérésies et les conciles ; l'Allemagne et l'Italie avec leur anarchie ; la fondation de l'empire ottoman ; les états occidentaux à la fin du XV^e^ siècle, la France de Louis XI, l'Angleterre des Tudors, l'Espagne de Ferdinand et Isabelle ; puis le déclin du Moyen Âge et des temps modernes ; les grandes inventions avec leurs effets dans la civilisation ; les grandes découvertes ; ensuite la politique européenne. Le départ de ce qui finit et de ce qui commence est ainsi mieux indiqué, l'entrée en scène des acteurs, des faits et des idées plus nettement marqués. – La seconde partie de l'ancien programme a été remaniée dans la même intention.

Il est inutile de revenir ici sur le sens de modifications et d'additions de détails, qui appellent l'attention du professeur sur la nécessité de décrire les choses, comme les armées de la guerre de Cent ans, la cour de François I^er^, etc.

Rhétorique

Ancien programme

Louis XIII. – Troubles de la Régence. – États généraux de 1614.

Louis XIII et Richelieu. – Lutte contre les protestants. – Intrigues et complots dans la noblesse et la famille royale.

Accroissement de l'autorité monarchique. – Marine et colonies.

Guerre de Trente ans. – Gustave-Adolphe. – Paix de Westphalie. Traité d'Oliva.

Les Stuarts en Angleterre. – Révolution de 1648. – Olivier Cromwell. – L'acte de navigation. – Restauration des Stuarts.

Minorité de Louis XIV. – La Fronde parlementaire. La Fronde des princes. – Guerre contre l'Espagne. – Traité des Pyrénées. – Toute-puissance de Mazarin.

Gouvernement personnel de Louis XIV. – Procès de Fouquet. Les Conseils. – Les secrétaires d'État.

Nouveau programme

(Une classe de 1 h. 1/2. Une conférence de 1 heure pour l'histoire et la géographie)

Histoire de l'Europe et de la France de 1610 à 1789

La France, de l'avènement de Louis XIII à la mort de Mazarin. – Les États de 1614. – Richelieu : lutte contre les protestants et les grands. Accroissement de l'autorité monarchique ; Marine et colonies. – Minorité de Louis XIV ; Mazarin, la Fronde.

La politique européenne. – La maison d'Autriche. Les catholiques et les protestants en Allemagne. – La guerre de Trente ans ; intérêt des puissances qui y sont engagées ; les armées et les bandes ; grands généraux, principales actions militaires.

La paix de Westphalie et la paix des Pyrénées.

L'Angleterre sous les Stuarts. – La Révolution de 1648. Cromwell. La Restauration.

Organisation financière. – Agriculture. – Commerce. – Industrie. – Marine. – Colonies. – Réformes et travaux de Colbert. – Institutions et fondations ; les Ordonnances. – Organisation militaire. – Réformes de Le Tellier et de Louvois. – Vauban.

Politique extérieure. – Lyonne et Pomponne. – Guerre de dévolution.

Guerre de Hollande. – Paix de Nimègue. – Chambres de réunion (Strasbourg). – Trève de Ratisbonne.

Affaires religieuses. – Déclaration de 1682. – Révocation de l'Édit de Nantes. – Port-Royal.

Révolution de 1688 en Angleterre. – Guillaume III. Déclaration des droits.

Guerre de la ligue d'Augsbourg. – Traité de Ryswyck. – Guerre de la succession d'Espagne. – Traités d'Utrecht et de Rastadt.

Fin du règne de Louis XIV. – Détresse financière. – Testament et mort du roi.

Tableau des lettres, des arts et des sciences sous Richelieu et sous Louis XIV.

Lutte de la Suède et de la Russie. – Charles XII et Pierre le Grand. – État de l'Europe orientale après les traités de Carlowitz, de Passarowitz et de Nystadt.

Louis XV. – Régence du duc d'Orléans. – Système de Law. – Ministère du cardinal Fleury. – Guerre de la succession de Pologne.—

Progrès de l'État prussien. – Frédéric II. – Guerre de la succession d'Autriche ; Marie-Thérèse. – Guerre de Sept ans.

Rivalité maritime et coloniale de la France et de l'Angleterre. – Perte des colonies françaises. – Traité de Paris.

Gouvernement de Louis XV ; le Parlement, le Clergé. – D'Argenson, Machault. – Choiseul. – Le Triumvirat ; réforme judiciaire du chancelier Maupeou.

Tableau des lettres, des arts et des sciences au XVIII^e^ siècle. – Économistes et philosophes. – Influence des idées françaises en Europe.

Mouvement de réformes en Europe. – Charles III d'Espagne. – Pombal au Portugal. – Joseph II en Autriche. – Frédéric II en Prusse. – Gustave III en Suède. – Beccaria. – Léopold de Toscane.

État de l'Europe vers 1660. – Décadence de l'Espagne. Prospérité de la Hollande. Prépondérance de la Suède dans le nord. La paix d'Oliva.

Mouvement intellectuel. – Sciences et philosophie : Bacon, Galilée, Descartes, Spinoza. – Lettres : l'influence espagnole, Cervantès et Lope de Vega. – L'Académie française. Corneille, Pascal. – Les arts : Poussin, Le Sueur.

La société française. – L'hôtel de Rambouillet. La misère au temps de la Fronde : saint Vincent de Paul.

Louis XIV, la monarchie absolue. – Théorie du roi sur le pouvoir royal. La cour, les conseils, les secrétaires d'État. Colbert, Louvois, Vauban. Les affaires religieuses : la déclaration de 1682 ; la révocation de l'Édit de Nantes.

La politique de Louis XIV. – Lionne et Pomponne. – Guerre de Hollande. – Formation de la ligue d'Augsbourg.

La Révolution d'Angleterre. – Les Stuarts et le Parlement : Whigs et Tories. Déclaration des droits : avènement de Guillaume III.

Les coalitions contre Louis XIV. – La succession d'Espagne.

Dernières années de Louis XIV. – La cour ; Port-Royal ; détresse financière ; testament et mort du roi.

Le mouvement intellectuel. – Les lettres : les grands classiques. Les arts : Le Brun, Mansart, Le Louvre, Versailles. – Les sciences.

Commencement d'opposition : Fénelon et le duc de Bourgogne. Vauban. – Bayle.

L'Europe vers 1715. – Europe occidentale après les traités d'Utrecht et de Rastadt. Europe orientale après les traités de Carlowitz, de Passarowitz et de Nystadt. Pierre le Grand.

La France, de 1715 jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle. – La Régence et les essais de réforme. Law. Fleury, D'Argenson. Machault.

Les affaires européennes. – Règlement de la succession d'Espagne, des successions de Pologne et de Toscane. Les Bourbons d'Espagne en Italie. Stanislas Leczinski en Lorraine.

Autriche et Prusse pendant la première moitié du XVIII^e^ siècle. – L'État prussien. Frédéric II et Marie-Thérèse. Guerre de la

La Russie au XVIIIe siècle. – Catherine II. – Démembrement de la Pologne. – Guerre de la Russie contre la Suède et la Turquie.

L'Angleterre au XVIIIe siècle. – Gouvernement parlementaire. – Conquêtes des Anglais dans L'Inde. – Voyages et découvertes.

Progrès et soulèvement des colonies d'Amérique. – Guerre de l'indépendance des États-Unis. – Traité de Versailles. – Constitution américaine de 1787.—

Louis XVI. Turgot et Malesherbes. Réformes. Necker. Politique extérieure. Vergennes. Assemblée des notables. Convocation des États généraux.

Situation politique de l'Europe en 1789.

succession d'Autriche et de Sept ans : exposé général de la politique. Indication de principales actions militaires. Rôle de la France dans ces guerres.

Les affaires maritimes et coloniales. – Rivalité de la France et de l'Angleterre en Amérique et aux Indes. L'empire anglais. Voyages de découvertes.

L'Europe orientale. – La Russie. Catherine II. Conquête de la Turquie. Partages de la Pologne.

La fin du règne de Louis XV. – Le Parlement. – Choiseul et Maupeou

Le mouvement intellectuel et politique. – Les lettres et les arts, les sciences, les philosophes et les économistes en France. Les livres, la presse, les salons ; les parlements.

Le gouvernement parlementaire en Angleterre. – Rois, parlementaires et ministres ; triomphes des whigs : les libertés politiques, la presse.

Mouvement de réformes en Europe. – Influence des idées françaises. Charles III en Espagne ; Pombal au Portugal ; Léopold de Toscane et Beccaria en Italie ; Gustave III en Suède.

Joseph II en Autriche. – Frédéric II en Prusse. – Situation de la Prusse en Allemagne à la fin du règne de Frédéric II.

Préludes à la Révolution française. – La France et l'avènement de Louis XVI. – États des esprits à cette époque ; opposition entre les idées et les institutions. – Essais de réforme : Turgot, Malesherbes, Necker. Désordres financiers. Les États généraux.

La guerre d'indépendance en Amérique. – Les colonies françaises d'Amérique, leur soulèvement. – Intervention de la France. – Constitution américaine de 1787.

Vue générale sur l'Europe en 1789. – *Conclusion du cours.*

Le nouveau programme marque plus nettement que l'ancien les divisions en périodes. La première finit en 1660, au moment où les grandes questions politiques, qui ont leur origine au XVI^e^ siècle, sont réglées par les traités de Westphalie, des Pyrénées et d'Oliva. Une période intellectuelle est close à la même date : elle diffère notablement de la suivante, avec laquelle elle ne peut être confondue, comme elle l'était dans l'ancien programme. La seconde correspond au gouvernement de Louis XIV. La troisième finit au milieu du XVIII^e^ siècle, avant les grandes guerres

continentales et maritimes qui ont modifié l'équilibre des forces. La quatrième comprend la fin du XVIII^e siècle, jusqu'aux préludes de la Révolution française, qui forment une cinquième division.

Des précautions ont été prises afin que la politique générale soit étudiée pour elle-même, et non pas subordonnée à la politique de la France. Un état de l'Europe en 1660 prépare à comprendre les succès et les échecs de la politique de Louis XIV. Un autre état en 1715 expliquera pourquoi la France a cessé de mener les événements au XVIII^e siècle.

Par la façon même dont les articles relatifs aux guerres sont dirigés, le professeur est averti qu'il ne doit pas s'arrêter dans l'histoire militaire. Il emploiera le temps qu'il gagnera ainsi à mieux faire comprendre l'histoire intellectuelle, dont l'importance est si grande aux XVII^e et XVIII^e siècles, et à faire connaître la cour de France et la société française, qu'admirait et imitait l'Europe tout entière. D'un autre côté, les noms de Fénelon, de Bayle attirent l'attention sur le mouvement des idées, dont il est important de suivre les principales phases, aux approches du XVIII^e siècle et de la Révolution française. Les mots « règlement de la succession d'Espagne, des successions de Pologne et de Toscane » indiquent que le maître doit surtout s'attacher aux résultats de l'action militaire et diplomatique si confuse au commencement du XVIII^e siècle.

Classe de philosophie

Ancien programme

État de la France avant la Révolution. – La cour et le gouvernement. – L'administration provinciale. – La justice et la législation. – Les impôts, l'armée. – Les trois ordres. – Le clergé. – Privilège de la noblesse et droits féodaux. – La noblesse de robe. – La bourgeoisie. – Corporations industrielles. – État de la propriété.

Élection des députés aux États généraux. – Rédaction des cahiers. – Ouverture des États.

Assemblée constituante. – Prise de la Bastille (14 juillet 1789). – Abolition des privilèges. – Déclaration des droits. – Constitution de 1791. – Assignats. – Constitution civile du clergé. – Liberté du commerce et de l'industrie.

Assemblée législative. – Déclaration de guerre à l'Autriche. – Campagne de 1792.

La Convention nationale. – Établissement de la République. – La Commune de Paris. – Girondins et Montagnards. – Procès et mort de Louis XVI. – Le Comité de Salut public. – La Terreur. – Le 9 thermidor.

Nouveau programme

(Deux classes de 1 h. 1/2 pendant le premier semestre.
Une classe de 1 h. 1/2 pendant le deuxième semestre.)

Histoire contemporaine

I.

Préliminaires et causes générales de la Révolution. – L'ancien régime : l'arbitraire et le privilège ; la cour, le gouvernement et l'administration ; impôt, justice, armée. – Les trois ordres.

Les États généraux et la Constituante. – Les cahiers. Les orateurs de la Constituante. Suppression de l'ancien régime et constitution du nouvel état des choses.

Les monarchies européennes vers 1789. – La question d'Orient ; impression produite par la Révolution. Rôle de l'émigration.

Assemblée législative et Convention. – Chute de la royauté. Girondins ; Montagnards. Les clubs : les Jacobins ; la Commune de Paris. Le Comité de Salut public. La Terreur.

Lutte contre l'Europe et contre les soulèvements de l'intérieur. Les armées et les généraux de la République. Traités de Bâle.

Première coalition. – Campagnes de 1793 et de 1794. – Guerre de Vendée. Campagne de 1795. – Traité de Bâle.

Institutions et créations de la Convention. – Grand-Livre de la dette publique. – Système métrique. – L'Institut. – Organisation de l'enseignement. – Constitution de l'an III.

Le Directoire. – Mesures financières. – La conscription militaire. – Campagne de 1796; Bonaparte en Italie. – Traité de Campo-Formio. – Congrès de Rastadt. – Expédition d'Égypte. – Deuxième coalition. – Campagne de 1799.

Le 18 brumaire. – Le Consulat. – Constitution de l'an VIII. – Organisation administrative, financière et judiciaire.

Le Code civil. – Le Concordat et les articles organiques. – La Banque de France. – La Légion d'honneur.

Campagne de 1800. – Traités de Lunéville et d'Amiens. – Le Consulat à vie. – Rupture de la paix d'Amiens.

L'Empire. – Constitution impériale. – Nouvelle noblesse. – L'armée. – Politique intérieure de Napoléon. – Suppression du Tribunat. – Rôle du Sénat et du Conseil d'État. – Les Codes. – Les finances. – Grands travaux d'utilité générale. – L'Université. – Sciences, lettres, beaux-arts et industrie.

Politique extérieure de Napoléon. – Guerres de 1804 et de 1807; Austerlitz, Iéna, Friedland. – Traités de Presbourg et de Tilsitt. – Création d'états feudataires. – Blocus continental. – Guerre d'Espagne. – Traité de Vienne.

L'Europe en 1810. – État politique et moral. – Campagnes de Russie et d'Allemagne. – Campagne de France. – Chute de l'Empire.

La Restauration. – Charte de 1814. – Traité de Paris.

Les Cent jours. – L'Acte additionnel. – Waterloo. – Le Congrès de Vienne. – Les traités de 1815. – Tableau comparé des puissances européennes et de leurs colonies en 1789 et en 1815.

Règne de Louis XVIII. – Le régime parlementaire. – Lois sur les élections, sur le recrutement militaire, sur la presse. – Mesures

Esprit des réformes de la Convention. Constitution de l'an III.

Le Directoire. – Campagnes d'Italie, d'Égypte. Nouvelle coalition. Les coups d'État. Le 18 brumaire.

Le Consulat et l'Empire. – La constitution de l'an VIII et ses transformations jusqu'en 1807. Esprit des institutions du Consulat et de l'Empire. Les Codes. Le Concordat. La Légion d'honneur; la cour impériale; la noblesse d'empire. L'Université. Les institutions financières. Travaux publics.

Guerres jusqu'en 1807 : la Grande Armée, les généraux et l'empire.

Le blocus continental. Commencement des résistances nationales.

Caractères de la guerre d'Espagne et de la guerre de 1809.

État de l'Empire et de l'Europe vers 1810. Caractère du pouvoir impérial. – Lutte contre le pape.

Dernières luttes : Moscou; la bataille de Leipzig. L'invasion. Waterloo et Sainte-Hélène.

Le Congrès de Vienne; caractère de son œuvre. L'Europe de 1815.

II.

La Sainte-Alliance et les peuples. – Le pouvoir absolu et le régime parlementaire.

La Charte de 1814 en France. Le régime parlementaire sous Louis XVIII. Principaux orateurs et hommes d'État.

Charles X. La congrégation. Le Congrès. Lutte contre l'esprit nouveau en Italie, en Espagne et en Allemagne. – Insurrections et interventions. Affranchissement de la Grèce. Politique de la France. Prise d'Alger. La révolution de 1830.

Mouvement des esprits depuis la fin du XVIII^e^ siècle. – Part de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne. Renouvellement des littératures allemande et anglaise. Caractère de la littérature française sous l'empire. Influences étrangères. Le romantisme. La critique littéraire.

Développement de l'érudition. Rénovation des connaissances sur l'Orient, l'Antiquité classique, le Moyen Âge. L'archéologie et les grandes découvertes. L'histoire.

économiques. – Système protecteur. – Agitations intérieures.

Règne de Charles X. – La Congrégation. – Chute du ministère Villèle.

Les Ordonnances. – Révolution de Juillet.

Politique extérieure de la Restauration. – Intervention de l'Espagne. – Navarin. – Expédition de Morée. – Prise d'Alger.

La Sainte-Alliance, les congrès et la politique d'intervention. – Les universités allemandes. – Le carbonarisme. – Insurrection en Italie, en Espagne.

Affranchissement de la Grèce. – Traité d'Andrinople.

Règne de Georges IV en Angleterre. – Politique extérieure. – Canning. – Réformes économiques. – Huskisson. – Émancipation des catholiques.

Émancipation des colonies espagnoles. – Le Brésil.

Règne de Louis-Philippe. – Charte de 1830. – Sociétés secrètes, émeutes. – Lois de septembre. – Lois sur l'instruction primaire et sur les travaux publics. – Développement de l'industrie. – Chemins de fer. – Loi d'apanage. – Loi de régence. – La campagne réformiste. – Révolution de Février.

Politique extérieure de Louis-Philippe. – Intervention en Belgique. – Occupation d'Ancône. – Quadruple alliance. – Le droit de visite. – Mariages espagnols.

Conquête et colonisation de l'Algérie.

État des lettres, des arts et des sciences depuis 1815. – Romantiques et classiques. – Influence des littératures étrangères. – Nouvelles applications de la science à l'industrie.

Mouvements en Europe après 1830. – Création du royaume de Belgique. – Insurrection de Pologne. – L'Italie de 1831 à 1848. Établissement du régime constitutionnel en Espagne et en Portugal. – Union douanière en Allemagne. – Le Sonderbund.

Angleterre. – Bill de réforme parlementaire. – Robert Peel et Richard Codben. – Réformes coloniales. – Le libre échange. – L'income tax.

Question d'Orient. – Le sultan Mahmoud. – Méhémet-Ali. – Traité de Londres. – Convention des détroits. – Progrès des Russes et des Anglais en Asie.

Renaissance de l'esprit classique dans l'art pendant la Révolution et l'empire. Le romantisme dans l'art. – La musique symphonique et dramatique.

Développement de sciences exactes, physiques, naturelles. Applications : la vapeur, l'électricité. Progrès de l'industrie.

Louis-Philippe. – La nouvelle Charte. Principaux orateurs et hommes d'État. Les partis ; les sociétés secrètes.

Effet produit par la Révolution de 1830 en Europe : Belgique, Portugal, Espagne.

III.

Révolution de 1848. – Causes de la révolution en France. La question électorale. La République de 1848. Contrecoup en Europe.

Changements survenus dans le gouvernement de la France depuis 1848. – La constitution de 1852 et le second empire. – La République. Lois constitutionnelles de 1875.

La politique extérieure. – Formation de l'unité italienne ; guerre de 1859. Le royaume d'Italie.

Formation de l'unité allemande : guerre italo-prussienne contre l'Autriche. Nouvelle constitution de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie.

Guerres de 1870-1871 ; l'invasion ; le siège de Paris ; la lutte en province. – L'empire allemand. Les stipulations du traité de Francfort.

La question d'Orient : guerres de Crimée et des Balkans. La Panslavisme.

L'Angleterre et la Russie en Asie.

L'Angleterre. – Principaux hommes d'État et grandes réformes au XIX^{e} siècle. L'Irlande.

Le Nouveau-Monde. – Formation des principaux états de l'Amérique du Sud. extension des États-Unis de l'Amérique du Nord.

IV.

Développement ou transformation des principes de 1789

Liberté politique : régime constitutionnel ; principales formes de gouvernement dans le monde actuel.

Liberté religieuse : liberté des cultes, suppression des religions d'État.

Changements survenus dans le gouvernement de la France depuis 1848. – Constitutions de 1848 et de 1852. – Loi constitutionnelle de 1875.

Changements territoriaux survenus en Europe depuis 1848. – Formation de l'unité italienne et de l'unité allemande. – Monarchie austro-hongroise. – Guerre de 1870 et traité de Francfort. – États danubiens.

Expansion coloniale des puissances européennes. – Principales modifications dans l'ordre économique. – Les traités de commerce. – Le canal de Suez. – L'abolition de l'esclavage.

Respect de la personnalité humaine : abolition de la traite, de l'esclavage, du servage.

Idées démocratiques et questions sociales : suffrage ; instruction populaire, service militaire obligatoire. – Socialisme ; organisation du travail.

Mouvement intellectuel. – Esprit d'observation dans la littérature et dans l'art. L'érudition. Les sciences.

Industrie et commerce : généralisation de l'emploi de la vapeur et de l'électricité. Multiplication des voies de communication à travers le monde. – Protection et libre échange. Traités de commerce et conventions internationales. Expositions universelles.

Expansion de la civilisation européenne. – Explorations. Distribution des principales langues européennes à la surface du globe.

Résumé du rôle de la France dans l'histoire politique, sociale et intellectuelle depuis 1789.

C'est pour la classe de philosophie que l'ancien programme a été le plus profondément remanié. Il est allégé de l'étude sur l'ancien régime, qui a été placée à la fin du cours précédent. Il est divisé en quatre parties : période de la Révolution à l'Empire ; période de 1815 à 1848 ; période de 1848 à nos jours. La quatrième partie est l'histoire du développement et des transformations des idées politiques et sociales au XIX^e^ siècle. L'histoire de la France a été soigneusement encadrée dans l'histoire de l'Europe. L'ancien programme introduit brusquement les guerres de la Révolution ; le nouveau prescrit une description préalable de l'état du continent. La même idée a été appliquée aux années qui suivent 1815.

D'assez nombreuses mentions de faits ont été supprimées, soit dans l'histoire militaire, soit dans l'histoire politique. On a rayé des termes qui ne se rapportaient qu'à des événements secondaires et semblaient, dans un programme relativement restreint, leur donner une place prépondérante : congrès de Rastadt ; lois d'apanage et de régence ; occupation d'Ancône, etc. On a pensé que des indications de ce genre entraînaient forcément le professeur à morceler ses développements. Il suffira désormais qu'il fasse rentrer ces faits et ceux de même espèce dans l'exposé des questions générales, s'il le juge utile, au lieu de les étudier pour eux-mêmes. En comparant la première partie aux autres, on verra que ce programme suit d'abord l'ordre chronologique ; s'il s'en éloigne ensuite, c'est qu'après 1815 les faits deviennent extrêmement complexes, que bien des problèmes politiques et sociaux ont été posés à la fois, non seulement en France et dans l'Europe, mais dans le monde, et qu'il devient plus utile de suivre les choses dans leur développement logique que dans la succession des dates. À procéder ainsi, le professeur gagnera du temps et fera mieux comprendre l'histoire de notre siècle. Cependant, il est des cas où le récit des faits eux-mêmes s'imposait, et le programme met en vedette des guerres telles que celles de 1859 et de 1866. Il indique aussi, en insistant davantage sur la guerre

de 1870, et en précisant quelques points, que cette guerre forme le sujet d'une étude douloureuse, mais nécessaire, et que le professeur a le devoir de s'y arrêter.

L'ancien programme ne donnait pas à l'histoire intellectuelle de notre siècle la place qui lui est due, et que le nouveau lui assure. Les idées politiques, sociales, économiques n'étaient nulle part présentées d'ensemble ; elles auront désormais leur chapitre, qui sera la conclusion naturelle du cours d'histoire contemporaine et même de tout l'enseignement historique.

ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

I

Caractère de l'enseignement géographique ; son rôle dans l'éducation

Personne ne conteste l'utilité des connaissances géographiques, dans un temps où l'accroissement extraordinaire des relations entre les hommes et des échanges entre les peuples a créé pour tous les pays civilisés des conditions nouvelles d'existence.

Mais, pour assurer à la géographe son rang dans l'enseignement secondaire, il ne suffit pas de reconnaître son utilité. Il est nécessaire de prouver qu'elle a, elle aussi, une valeur éducative, et qu'elle concourt, comme l'histoire, sinon au même degré, au développement des diverses facultés de l'élève. C'est à ce prix seulement qu'elle aura, dans notre plan d'études, son droit complet de cité. D'ailleurs, définir son rôle dans l'éducation est le meilleur moyen de tracer ses règles et de fixer sa méthode. De ce qu'elle doit produire, on conclura aisément à ce qu'elle doit être.

Éducation de l'imagination. – Pour l'imagination, il est à peine besoin d'indiquer de combien de façons différentes le professeur de géographie peut l'éveiller et l'enrichir, si, par l'emploi de procédés laissés à son choix, il prend soin de montrer les objets et de mettre sous les noms des images. Ce seront d'abord des images simples, qu'il évoquera facilement au moyen de comparaisons familières, et qu'il fixera en quelques traits dans l'esprit de l'enfant : l'aspect monotone d'une vaste plaine, l'étranglement d'un col, les boursouflures d'un terrain volcanique, l'assiette d'une grande ville au confluent de deux rivières, une curiosité naturelle, un monument célèbre. Il est de toute nécessité que, derrière chaque ligne du livre et chaque mention de la carte, l'élève perçoive distinctement une réalité. Ce premier résultat obtenu, le maître pourra composer des tableaux plus larges, ceux-là vivants, parce que l'homme y aura sa place. En nommant un port ou une région industrielle, il décrira les formes diverses de l'activité humaine. Les grands lacs et les fleuves de l'Afrique centrale lui fourniront l'occasion d'opposer la vie barbare à la vie civilisée. Ces sortes de peintures ne sont pas seulement un ornement pour l'enseignement géographique ; elles en constituent l'objet essentiel ; elles sont sa raison d'être. On dira peut-être que c'est encore de l'histoire ; mais la frontière des deux enseignements est bien difficile à marquer. Si l'imagination géographique et l'imagination historique ne s'exercent pas par les mêmes procédés, elles travaillent sur le même fonds. Les phénomènes que l'histoire constate et tâche d'expliquer à travers les différents âges sont ceux que la géographie observe sous les diverses latitudes.

On retrouve dans toutes les parties du monde, à l'heure présente, l'âge de la pierre, la vie patriarcale, le régime féodal. La connaissance des sociétés humaines et des lois du progrès est l'objet commun des deux sciences ; et l'on pourrait presque dire qu'en dernière analyse la géographie c'est de l'histoire développée en surface.

Éducation du raisonnement. – Après l'imagination, le raisonnement. Avec le pittoresque seul, la géographie risquerait de n'être qu'une récréation de l'intelligence, un luxe de l'éducation. C'est seulement par l'emploi de la méthode démonstrative qu'elle devient une véritable matière d'enseignement. En groupant les connaissances de même ordre, en enchaînant les causes et les conséquences, en essayant de s'élever des faits aux lois, elle remplit une de ses fonctions essentielles, elle exerce l'esprit à former des idées générales. La géographie physique le fera en marquant avec force les relations des phénomènes entre eux ; la géographie économique, en rattachant à leurs causes naturelles la richesse agricole ou la production industrielle d'une région ; la géographie politique en expliquant par les accidents du sol et par les ressources d'un pays le rôle et la situation actuelle d'un peuple.

Sans doute, il faudra se garder, en pareille matière, des théories ambitieuses. Un système du monde physique, économique et politique, qui imposerait ses conjectures comme des vérités scientifiques et prétendrait rendre raison de tout, aurait plutôt pour effet de fausser l'intelligence que de la former. Mais le danger de l'esprit de système n'est guère à redouter pour les enfants : à cet âge, on risque beaucoup plus de ne pas raisonner que de raisonner à faux. D'ailleurs, l'enseignement géographique est moins exposé que d'autres à bâtir dans le vide. La réalité présente, tangible, à laquelle il emprunte tous ses éléments, le préserve des exagérations. Sa logique, obligée d'établir sur des données précises et facilement vérifiables toutes ses conclusions, est placée sous le contrôle perpétuel du sens commun.

Elle est, d'ailleurs, cette logique, particulièrement propre à l'éducation de l'enfant, parce qu'elle s'exerce tout d'abord sur des objets connus de lui, sur des notions qui lui sont familières. Les explications que le maître donnera tout d'abord seront empruntées au ruisseau du village, à la montagne voisine, à l'usine qui fait vivre le pays. Former les premières idées générales avec les premières choses vues, c'est faciliter singulièrement le passage du concret à l'abstrait. Aussi a-t-on souvent remarqué que l'enseignement géographique est, pour les écoliers du premier âge, non seulement l'un des plus accessibles, mais l'un des plus suggestifs. Alors que l'histoire doit encore se contenter de leur offrir une simple succession de scènes, la géographie peut déjà répondre à quelques-uns de leurs éternels *pourquoi* ?

Éducation morale. – Quant à l'éducation morale, la géographie y concourt d'une façon moins active ou plutôt moins directe que l'histoire. Cependant on ne saurait l'exclure de ce domaine. Toute étude qui a l'homme pour objet est une étude morale. On pourrait objecter que la conscience n'a rien à voir dans les connaissances relatives à la formation du globe, à la distribution des végétaux et des animaux sur la surface de la terre, que la statistique politique ou économique ne relève pas de son autorité. Mais nous parlons de l'enseignement, non de la science ou des sciences géographiques. Pour l'enseignement, l'homme est la raison de toutes ces recherches et doit occuper le centre du tableau.

À ceux qui pourraient craindre que cette action des forces de la nature sur les peuples et les individus, que cette explication des grandeurs et des décadences politiques par des causes purement physiques n'eût pour effet de décourager notre énergie et de faire des générations trop résignées, la réponse serait facile : la géographie enseigne aussi l'effort et glorifie aussi l'énergie. Quand nous aurons énuméré les nécessités qui pèsent sur l'homme, il nous suffira le plus souvent de tourner la page pour montrer celui ci triomphant des forces ennemies « faisant sortir de terre par son infatigable labeur le bien-être, le savoir, la moralité. Ainsi, au lieu de renfermer nos enfants dans la triste et dégradante histoire des luttes de l'homme contre l'homme, et de leur faire compter sans cesse les morts sur les champs de bataille, nous détournerons leurs regards sur le spectacle consolant de l'humanité luttant contre la nature, de l'esprit essayant de dompter la matière*... ». Par là, l'enseignement géographique sera le complément et, dans certains cas, le correctif des leçons de l'histoire : car celles-ci ne sont pas toujours consolantes.

Éducation civique. – Comment oublier d'ailleurs, dans cette énumération des services qu'il peut rendre à la jeunesse, la part considérable qui lui revient dans l'éducation civique ? Là encore, là surtout, il est l'auxiliaire indispensable de l'enseignement historique. Celui-ci, nous l'avons dit ailleurs, préparant le citoyen à la vie pour une date précise et des conditions déterminées, ne doit jamais oublier qu'il s'adresse à des élèves d'un certain temps, d'un certain pays. Les nécessités de ce temps, les besoins de ce pays, c'est à la géographie surtout qu'il appartient de les faire connaître. Comme l'histoire le fait pour le passé, elle assigne à notre patrie sa place dans le monde actuel ; elle pèse ses ressources de toute sorte, elle les compare ; elle trace son champ d'action, montre dans quelle direction on pourra l'étendre, sur quels points il faudra le défendre ; elle signale les obstacles, les concurrences, et nous marque le rang que nous devrons garder ou prendre dans la grande mêlée des intérêts contemporains. Elle nous prémunit en outre contre une aveugle confiance dans notre supériorité ; elle nous apprend qu'il n'y a pas de dons naturels qui ne doivent être fécondés par le travail ; que nous n'exerçons pas, qu'aucun peuple ne saurait se flatter d'exercer sur le monde une sorte de royauté héréditaire. Elle nous rend aussi plus tolérants, par la comparaison des croyances et des mœurs, plus justes pour les mérites, les travaux, les conquêtes scientifiques des autres peuples ; elle nous inspire de l'estime pour tous ceux qui contribuent à accroître la somme du bien-être et du bien dans le monde. Un enseignement qui fortifie le patriotisme en l'éclairant est sans contredit un des éléments essentiels de l'éducation morale.

Éducation de la mémoire : usage, abus. – Faut-il ajouter enfin que la géographie exerce et développe la mémoire ? C'est un mérite que tout le monde lui reconnaît : mais on lui fait grand tort quand on ne lui reconnaît que celui-là. Les véritables études géographiques n'ont rien de commun avec cet exercice presque mécanique qui décourage les mémoires rebelles et écrase les mémoires dociles. Il y a donc tout

* Maneuvrier, *L'Éducation de la bourgeoisie sous la République*.

intérêt à dissiper sur ce point des préjugés opiniâtres, à distinguer nettement, en pareille matière, l'usage de l'abus, à énoncer un principe, à tracer la règle.

C'est par la mémoire et non pour la mémoire qu'il faut travailler : voilà le principe. Ainsi il est bien entendu que la nomenclature géographique n'est pas la géographie : elle lui fournit des éléments. Apprendre par cœur tous les mots d'un dictionnaire, ce n'est pas apprendre une langue ; de même, l'élève qui énumérerait, sans une erreur de position, tous les noms inscrits dans un atlas, n'aurait pas même franchi le seuil de la science géographique.

Le principe dicte la règle : ne retenir que les noms essentiels pour la connaissance des choses, c'est-à-dire ceux qui méritent une explication, qui supportent une description, qui concourent à une démonstration. Trois exemples, empruntés à la géographie la plus élémentaire, feront mieux comprendre cette formule : le Loiret, la Sorgues de Vaucluse, le Furens sont de très petits cours d'eau ; ils pourront cependant trouver place dans la plus simple des leçons sur les bassins de la Loire et du Rhône, le premier, parce qu'il est nécessaire d'expliquer la singularité de sa formation ; le second, à cause du pittoresque de ses sources, de la riche végétation, de l'activité industrielle qu'il développe sur ses rives ; le dernier pour montrer, en sens inverse, quelle vie intense la présence de la houille est capable de créer dans une vallée isolée et âpre. Ainsi entendue, la nomenclature restera ce qu'elle doit être, la matière de la géographie, comme les mots sont les matériaux de la langue ; mis en valeur par le commentaire, fixés par des images, reliés par des idées, les noms seront un moyen, non une fin.

II

Méthode générale ; pratique de l'enseignement géographique

En essayant de définir ainsi, par sa fonction éducative, l'enseignement géographique, nous n'avons pas eu en vue la défense d'un ordre d'études dont personne ne songe à amoindrir le rôle. Nous avons voulu déterminer les règles générales de la méthode à laquelle la géographie scolaire doit s'astreindre rigoureusement sous peine de voir s'affaiblir son action. Car la géographie, aussi bien que l'histoire, traverse une période critique ; et c'est, pour ceux qui les aiment, un sujet de sérieuses préoccupations. Ni l'une ni l'autre ne sont attaquées ; toutes les deux sont menacées, mises en péril par leur progrès même. On sait dans quelle mesure les connaissances relatives aux hommes et aux choses du passé se sont accrues depuis cent ans. En un demi-siècle seulement, les conquêtes géographiques ont augmenté dans des proportions plus considérables encore la somme des notions physiques, économiques, politiques, qui sont utiles ou indispensables à l'homme instruit. La science marche, le monde s'élargit. Les savants, du moins, peuvent se cantonner sur un terrain de recherches spéciales. L'enseignement est obligé de parcourir le champ tout entier ; sous peine d'épuiser ses forces, il est tenu de faire un choix. La maxime « enseigner c'est choisir », applicable à tous les enseignements, devient, pour l'enseignement géographique et historique, une loi chaque jour plus impérieuse et une condition d'existence.

Il faut donc enseigner toute la géographie, mais non pas tout dans la géographie. Ce choix, qui ne saurait être évidemment de pur caprice, sera déterminé par

une méthode générale dont on peut énoncer en deux mots les traits essentiels : *ordonner et caractériser*. Ordonner, c'est-à-dire établir un lien logique entre les notions de nature différente, prendre comme point de départ l'état physique du globe pour aboutir graduellement à l'état économique et politique du monde ; caractériser, c'est-à-dire marquer nettement la diversité des choses, donner autant que possible aux objets leur physionomie et leur individualité. C'est à ce double besoin d'unité et de variété que doivent répondre notre plan d'études et nos programmes géographiques.

Géographie physique. – La base de l'enseignement est une connaissance solide et rationnelle de la géographie physique.

Là, la première place sera donnée au relief du sol : c'est lui qui détermine les autres phénomènes. Cette étude du relief doit être entendue dans son sens le plus large et comprendre, avec la description des montagnes, celle des vallées et des plaines. C'est dire que, sans renoncer à l'indication des lignes d'arête principales, à la notion des chaînes de montagnes dont les traits sont faciles à dessiner et dont les formes restent fixes dans la mémoire, il faudra présenter aux élèves les massifs partout où cela sera nécessaire, soit pour donner une idée générale de la configuration d'une région, soit pour expliquer la distribution des eaux. La description de la vallée du Rhône, par exemple, serait non seulement incomplète mais inexacte, si l'on faisait des Alpes une simple barrière entre la France et l'Italie. Le fleuve et ses grands affluents dessinent eux-mêmes les contours des trois groupes qu'il faut prendre soin d'adosser à la chaîne principale : d'abord les systèmes orographiques qui s'épanouissent sur toute la Savoie et s'avancent entre le Rhône et l'Isère avec les monts de la Grande-Chartreuse, puis la masse énorme de l'Oisans, partageant les eaux de ses glaciers entre l'Isère et la Durance et se prolongeant par le promontoire du mont Ventoux dans la plaine du Comtat, enfin les hauteurs qui, confusément jetées entre la Durance et la mer, dessinent les côtes rocheuses de la Provence. Les choses seront ainsi montrées de haut, dans leur simplicité et leur réalité.

L'écueil à éviter dans cette partie de la géographie physique est l'énumération fastidieuse des divisions et des subdivisions, des points culminants et des cols. Il n'y a pas de nomenclature plus insupportable à la mémoire que la nomenclature orographique ; il n'y en a pas non plus de moins bien établie. Il est rare de trouver sur ce point deux livres, deux atlas d'accord. Cette anarchie déroute l'élève. Le maître fera donc sagement de se borner aux blocs principaux du relief, sans poursuivre dans leurs derniers détails les ramifications et les sous-ramifications. Il fera aussi des économies sur l'énumération des cols. Les grandes routes et les voies ferrées, chaque jour plus nombreuses, qui relient, le plus souvent par des percées, les deux versants d'une chaîne de montagne, déterminent et limitent son choix à cet égard. Il se bornera de même, pour les points culminants, à la mention de ceux que leur notoriété impose ou que leur physionomie distingue. Le mont Viso, le mont Blanc, le mont Cervin, le mont Rose doivent figurer, à des titres divers et pour des raisons qu'il est facile de donner, dans une description des grandes Alpes. Ces quatre noms, localisés soigneusement et bien vus par l'enfant, vaudront mieux, à eux seuls, qu'une longue liste.

Bien vus, il faut le répéter ; et l'on ne saurait trop insister sur cette nécessité de donner aux objets géographiques une physionomie individuelle. La montagne devient une chose réelle et presque vivante, au lieu d'être une tache sur la carte ou un ensemble de caractères sur le livre, lorsqu'on fixe ses aspects, lorsqu'on revêt ses divers étages de leur végétation caractéristique, lorsqu'on dispose sur les grandes Alpes les glaciers et les névés, lorsqu'on arrive par degrés, à travers les plissements du Jura français, jusqu'aux hauteurs qui tombent brusquement sur la Suisse, lorsqu'on fait surgir du Plateau central le soulèvement volcanique de l'Auvergne avec son originalité saisissante.

Que deviendra, dans l'application de cette méthode, le système des *ceintures de bassins* ? Il faut distinguer : s'il s'agit de disposer autour d'une région hydrographique les chaînes, les massifs, les plateaux dont les eaux sont portées à la mer par un même fleuve, rien de mieux. Par ce procédé se trouveront marquées en même temps les grandes dépressions qui ouvrent de larges communications entre deux régions voisines. Mais nous sacrifierons résolument ces lignes artificielles où l'on fait figurer au besoin des montagnes imaginaires, ces listes de noms que l'élève débite du même ton et classe de la même façon dans sa mémoire, sans distinguer entre le Morvan et le trop célèbre plateau d'Orléans ; nous ne lui permettrons pas de sacrifier les Causses et les monts du Rouergue aux collines bordelaises, sous prétexte que celles-ci *sont de la ceinture*, tandis que les autres *n'en sont pas*. C'est là une pratique que la science a depuis longtemps condamnée et que l'enseignement abandonnera certainement, lorsqu'on aura cessé d'en faire aux examens le critérium des études géographiques.

Entre l'orographie et l'hydrographie il y a un lien nécessaire ; c'est l'étude du régime des pluies, ou, en termes moins scientifiques, l'explication des causes qui déterminent la distribution des eaux pluviales et la formation des eaux fluviales. Cela se fera simplement, par voix d'explications familières, sans tableaux compliqués, sans accumulation de chiffres. L'étude des terrains sera comme une dépendance de la précédente ; on se préoccupera moins de leur constitution et de leur âge que de l'influence qu'ils exercent sur le ruissellement des eaux. On complétera ce chapitre par quelques indications sur les lacs ou groupes de lacs qui, dans certaines régions, ralentissent les crues, régularisent le débit, transforment les torrents en rivières.

C'est alors seulement que l'hydrographie sera introduite et elle tirera de ces premières notions tous ses éléments d'intérêt. Connaître la direction d'un fleuve, ce n'est pas connaître le fleuve. La rapidité de son cours, la régularité de son débit, la fréquence de ses débordements, l'encaissement de son lit, l'orientation et l'aspect de sa vallée, enfin et ce qu'on pourrait appeler les accidents de son voyage, les *pertes*, les *portes*, les rapides, et le régime de son embouchure, estuaire ou delta, tout cela doit tenir une place, la plus large place, dans l'hydrographie. On prendra utilement le temps nécessaire à ces explications et à ces descriptions, sur l'énumération des cours d'eau dont il n'y a rien à dire. On ne se croira nullement obligé de mentionner une rivière sans importance parce qu'elle arrose une ville sans notoriété.

Les fleuves sont, au reste, parmi les objets de la géographie physique, ceux auxquels il est le plus facile de donner la vie. Leur personnalité se laisse aisément sai-

sir, et rien n'est plus varié que leurs caractères. Pour faire concevoir une idée de la puissante originalité des grands fleuves d'Amérique, de l'Amazone ou du Mississippi, le professeur n'a que l'embarras du choix à faire entre les descriptions. Le *merveilleux* du Nil frappe les plus petits enfants comme il a frappé les hommes des premiers âges. Quelques traits suffiront pour opposer la fougue presque sauvage du Rhône à la douceur et à l'humeur sociable de la Seine ; d'un mot on établira un rapprochement entre deux *fleuves-types* comme le Pô et le Gange, coulant dans une direction continue, au milieu de larges plaines qu'ils enrichissent, au pied de hautes montagnes qui les alimentent ; une simple remarque gravera dans la mémoire le rôle des petits fleuves anglais, si précieux pour l'industrie et le commerce, tandis que certains grands fleuves du plateau de Castille coulent inutiles dans leurs ravins profonds – quand ils coulent ; car on dit d'eux, en Espagne, qu'ils ressemblent à l'ancienne Université de Salamanque : deux mois de cours, dix mois de vacances.

On appliquera enfin les mêmes règles à la description des côtes et des mers. Leur nature, leur relief, les modifications qu'elles ont pu subir, car elles ont leur histoire physique, feront l'intérêt de cette étude. Ici encore les détails doivent être choisis avec soin. Il est bien entendu qu'on renoncera, par exemple, aux longues listes de caps, pour se borner à ceux qui marquent une puissante saillie du rivage, le pied d'une grande chaîne de montagnes, ou qui supportent l'effort des courants et forment comme des pierres d'angle d'un continent.

Il est peut-être utile aussi de rappeler que le nom d'une mer ne doit pas être dans la mémoire une simple étiquette. Autant qu'un fleuve d'un autre fleuve, qu'une montagne d'une autre montagne, une mer se distingue d'une autre mer ; elle a son aspect propre, ses richesses spéciales, ses produits et ses espèces ; elle a son tempérament et son humeur ; elle a enfin ce qu'on pourrait appeler ses états de service, son rôle historique. N'avons-nous pas le droit, comme les Romains, mais pour d'autres raisons, d'appeler *mare nostrum* cette Méditerranée autour de laquelle se sont formées presque toutes les civilisations dont notre civilisation procède ?

Il manque à la géographie physique ainsi exposée un dernier chapitre ; ce chapitre, qui servira de transition pour passer à la géographie économique et politique, sera consacré à l'étude des climats. Avec le relief du sol et la distribution des eaux, avec le régime des fleuves et la nature de leurs vallées, avec la mer, sa température, ses courants, on possède les principaux éléments de la climatologie. Réduisons ce mot, trop ambitieux pour notre enseignement, à ses modestes proportions. Il y aurait peu de profit à s'attarder dans les classifications toujours un peu artificielles des *climats* locaux. Mais la distinction entre les climats humides ou secs, les climats tempérés ou excessifs, avec la raison de ces différences, exposée sans grand appareil scientifique, sera la conclusion nécessaire de tout ce qui précède ; et, sans encombrer les cartes de lignes isothermes, isochimènes et isothères, un maître saura toujours expliquer, par l'altitude, l'orientation des vallées, le voisinage de la mer, pourquoi, sous le même degré de latitude, deux pays peuvent soumettre à des conditions très différentes la végétation et la vie humaine.

Géographie économique. – Si nous avons particulièrement insisté sur les caractères de la géographie physique, c'est en raison des difficultés qu'elle présente, des abus de nomenclature ou elle peut se laisser entraîner. Nous serons plus brefs pour

la géographie économique et la géographie politique : leur place assurément n'est pas moindre, ni moindre leur intérêt ; mais l'ordre et l'enchaînement des idées s'y établissent plus aisément ; l'homme s'y montre dans ses travaux et ses œuvres, et il y apporte avec lui la logique et la vie. Le choix des objets destinés à nous montrer son activité et des circonstances propres à expliquer sa manière de vivre, voilà ce qu'il importe surtout de régler.

La première chose à faire est de replacer le producteur dans son milieu naturel et de mettre bien en évidence le lien qui rattache les faits économiques aux phénomènes physiques. La connaissance du sol et des eaux, de la mer et des climats est l'élément primordial de toute étude relative à la production et à la circulation de la richesse ; il ne suffit pas que le maître le sache, il faut qu'il le répète et surtout qu'il le démontre sans cesse. Dans cet ordre d'études, pas une notion qui ne puisse, qui ne doive être introduite logiquement, subordonnée à sa raison d'être, accompagnée de son *pourquoi*.

Et cela même détermine le départ à faire entre ces notions : pour la production agricole, il conviendra de se borner aux végétaux qui caractérisent l'altitude, le climat, la nature du sol, ou à ceux qui constituent essentiellement la richesse d'un pays. La Beauce, par exemple, produit autre chose que du blé : pour l'enseignement, la Beauce est un pays de blé. Les rizières de Lombardie font songer à celles de la vallée du Gange et s'expliquent par les mêmes agents physiques. L'absence de tel ou tel produit, celle de la végétation arborescente dans certaines plaines, steppes ou pampas, est parfois aussi caractéristique : elle mérite alors une mention ou peut compléter une description.

Pour l'industrie, une classification raisonnée sera fort utile ; les matériaux que le sol, le règne végétal et le règne animal fournissent à l'homme, leur transformation en vue des différents besoins de l'existence en détermineront les lignes générales. Quant à l'énumération, même règle que plus haut : car la production industrielle est une végétation d'une autre sorte. On fait de tout presque partout : mais le maître retiendra seulement, pour chaque région, les industries qui sont comme les fruits du sol ; en les localisant, il n'oubliera pas de les expliquer ; et lorsqu'il les aura groupées sur certains points de la carte, il se croira tenu de justifier leur groupement. Parfois il se trouvera en présence d'une richesse manufacturière qui semble donner un démenti à ces lois générales ; il s'y attachera, car l'exception n'est ni moins intéressante ni moins explicable que la règle. Pour la Suisse, par exemple, qui a su devenir une puissance industrielle en dépit de la nature, il cherchera dans les conditions politiques et sociales de cette nation, dans le régime de ses échanges, la raison de ce qu'on a justement appelé « une merveille économique* ».

L'étude de la géographie commerciale est en somme celle des grands marchés, des produits qui s'échangent, des voies de communication qui les desservent. L'importance de ces grands marchés maritimes ou autres, est toujours déterminée par des conditions physiques que le professeur saura mettre en lumière. Quant aux voies et aux moyens de communication, routes, canaux, chemins de fer, lignes de navigation, télégraphes, on ne peut guère lui donner d'autres instructions que d'être très

* Foncin, *Géographie générale.*

sobre, de renoncer à ces *réseaux* où l'élève cesse bien vite de distinguer entre le principal et l'accessoire, entre le *général* et le *local*. En Belgique, en Angleterre, les voies ferrées s'entrecroisent en tous sens : c'est un filet à mailles serrées dont l'enseignement ne peut tirer aucun profit. S'il s'agit de la France, à quoi bon imposer à la mémoire des élèves des pages entières du *Livret Chaix*? Autant vaudrait leur faire apprendre par cœur la liste et dresser la carte des routes nationales. Il suffira de dégager de ces réseaux les fortes nervures, les traits qui méritent un commentaire : pour la France, les voies qui relient un grand centre de production à un grand marché ; pour l'Europe, les grandes lignes internationales. Ce sera chose excellente enfin de faire une place à part aux créations qui attestent, à notre époque, un redoublement de l'activité et de la hardiesse humaines, comme les percements de montagnes ou d'isthmes, comme le chemin de fer du Pacifique, le chemin de fer transcaspien, la grande ligne télégraphique d'Australie. Car l'actualité est le propre domaine de la géographie : un bon professeur n'aura garde de négliger les *faits divers* géographiques.

Les chiffres ont aussi leur place marquée dans cette étude. Mais l'abus de la statistique serait, on le comprend, aussi fâcheux que celui de la nomenclature. Les évaluations numériques seront donc rares ; on les donnera surtout pour établir des relations. Elles ne vaudront que par la comparaison. Il n'est pas nécessaire de faire connaître la production houillère de tous les États européens ; mais il y aura un grand intérêt à comparer la production houillère de l'Angleterre avec celle de toute l'Europe et avec celle de la France.

Géographie politique. – Cette règle touchant les chiffres trouve aussi son application dans la géographie politique. Les données numériques relatives à la population, à la race, à la langue, à la religion des divers États, peuvent être fournies avec la description de chaque État ; pour quelques-uns, elles ont une importance capitale. On ne saurait rien politiquement de l'Autriche-Hongrie si l'on ignorait la proportion des races qui la constituent. Mais ces éléments devront toujours être rapprochés les uns des autres, dans un tableau général établi de préférence à la fin de chaque cours ; on y joindra la comparaison des forces militaires et celle de la densité des populations ; car on ne peut se soustraire ni à la dure nécessité du présent ni au souci de l'avenir. Bien commenté, ce tableau ne sera pas la moins suggestive des leçons.

Sur d'autres points, il devient presque impossible de formuler des règles. Par exemple, vingt raisons différentes et diversement excellentes peuvent déterminer le choix que le maître fera entre les villes pour peupler la carte physique, raisons économiques ou politiques, vieux souvenirs ou événements du jour, site pittoresque ou richesse artistique. L'important est qu'il ait une raison, qu'il la dise ou plutôt qu'il la montre ; là surtout se révélera son talent d'enseignement. C'est encore à l'étendue de ses connaissances, à son savoir bien digéré qu'il faut s'en rapporter pour choisir et surtout pour exclure dans l'énumération des divisions politiques. Placer sur la carte d'Angleterre tous les comtés anglais, ce serait enseigner, au lieu de la géographie d'Angleterre, un jeu de patience. Mais un maître expérimenté sait pour quelles raisons il devra mentionner au moins les noms d'York, de Kent, de Cornouailles. Nous n'avons que faire de la liste complète des vingt-six États

allemands, tandis que les provinces prussiennes, simples subdivisions pourtant, apparaissent comme autant de chapitres d'histoire ; les noms des provinces italiennes ne nous disent rien : mais ceux des vieilles régions italiennes, qui ne sont plus qu'un souvenir, nous en apprennent trop pour qu'on les laisse oublier. De même, en Suisse, il faudra bien tirer de pair le Valais, qui est quelque chose, et le canton de Berne, qui est quelqu'un.

Géographie historique. – Ce qu'on aura fait pour les villes et les provinces, il va sans dire qu'on le fera pour les États. Toute la géographie politique n'est pas dans l'*Almanach de Gotha*. Plus que tout le reste, dans le tableau du monde, les nations sont des personnes : on ne saurait se dispenser de définir leur caractère et leur rôle. C'est de cette façon qu'il convient d'entendre la géographie historique ; l'histoire ne sera plus alors juxtaposée à la géographie sous la forme de sèches notices ou de simples dates accolées aux noms de lieux ; elle la pénétrera et l'animera ; elle lui permettra surtout de faire, parmi les causes de division de l'heure présente, la part de ce qui n'est que préjugé, malentendu, grief d'un jour. Ces leçons, on ne saurait trop le redire, ne seraient pas données dans un esprit vraiment français, si elles n'étaient conçues dans un esprit largement humain.

Résumé de la méthode générale. – Des principes plutôt que des règles, voilà le dernier mot de ce chapitre de la méthode générale. L'ordre même des matières, l'ordre logique dont on vient de voir les avantages, n'est pas si inflexible qu'on n'y puisse déroger. On a fait observer avec raison que, dans les classes enfantines, là où il faut surtout décrire et frapper l'imagination, il vaut quelquefois mieux aller de la mer à la terre, de la vallée à la montagne, et convier les attentions à une espèce de voyage d'exploration qui les tiendra en éveil. Et cette méthode peut être encore utilement employée dans les vues d'ensemble, dans les éléments de géographie générale qui, précédant la description particulière des régions, sont comme la prise de possession d'un continent. Rien d'absolu non plus ne peut être dit au sujet de la proportion qu'il convient de donner à chacun des trois ordres, physique, économique, politique. Tout dépend du sujet qu'on traite, du degré de maturité de ceux pour qui on le traite. Tous les aliments ne sont pas également nutritifs, ni tous les appétits égaux. Ce qui reste bien établi, c'est qu'il faut nourrir d'images et d'idées les intelligences. Nous ne proscrivons que l'indigeste : *Omne supervacuum...*

Pour assurer l'entière application de ces principes, l'Université sait qu'elle peut compter sur le zèle et le savoir des maîtres. C'est à leur esprit d'initiative qu'elle fait surtout appel. Ils comprendront en effet que, loin d'enchaîner leur liberté, on les convie à en user largement dans la voie qui leur est montrée. Il suffit qu'ils voient clairement le but, c'est-à-dire l'éducation intellectuelle et morale par la connaissance du monde actuel. Fermes sur ce point, ils seront plus à l'aise à l'égard des examens et des concours, en face des habitudes encore tyranniques ou des exigences désormais injustifiables.

Méthode pratique. – C'est dire assez qu'il n'y a pas lieu d'entrer ici clans le détail des procédés de travail ; ils doivent varier d'une classe à une autre, d'un sujet à un autre sujet ; ils peuvent être bons ou mauvais suivant le tour d'esprit du maître

qui les applique ; il convient donc de laisser à celui-ci la faculté de les éprouver, avec la responsabilité de l'emploi qu'il en fera. Il suffira de condamner une fois de plus certaines pratiques qui ont été déjà souvent proscrites et qui ne devront plus fausser l'enseignement géographique.

Le précis, l'atlas ou le texte-atlas, dont le choix a certes une grande importance, resteront les auxiliaires essentiels de l'enseignement ; mais ils ne sauraient le donner : c'est le maître seul qui peut montrer et démontrer. L'enseignement est dans la leçon parlée, comme pour l'histoire : il ne peut pas sortir d'un livre, moins encore d'un cahier rempli de longues et fastidieuses dictées. Des notes rapides et, au besoin, quelques séries dictées, mais toujours très courtes, de noms ou de chiffres pour lesquels on ne veut pas renvoyer au précis, voilà ce qui doit constituer le cahier de géographie où l'élève gardera la substance du cours.

Autres instruments de travail : la carte murale et le croquis au tableau noir, instruments de même genre et se prêtant un mutuel appui. L'un et l'autre, en effet, ont pour fonction de dégager de la foule des traits et des noms géographiques les traits et les noms essentiels à l'intelligence de l'exposé oral. C'est dire que la carte murale ne sera jamais une sorte de carte d'atlas développée ; que par la disposition des couleurs, des lignes, des caractères, elle simplifiera toute chose ; qu'elle aura un caractère démonstratif, nullement documentaire ; c'est dire encore que le croquis au tableau sera clair, lui aussi, et simple, étant destiné à fixer des formes sommaires, des contours caractéristiques, et à déterminer des positions par de grands accidents physiques. Il arrive quelquefois qu'en pareille matière le fini de l'exécution nuit à l'ensemble et compromet le résultat.

Le fini de l'exécution, ou du moins ce que l'écolier croit être tel, voilà encore une qualité qu'il faut décourager dans les cartes qu'on demande aux élèves. On a souvent blâmé, jamais trop, ces travaux patients où l'enfant perd un temps précieux, et qu'il juge d'autant meilleurs qu'ils ressemblent plus au modèle copié, c'est-à-dire qu'ils sont plus inutiles. Ici nous n'hésitons pas à tracer une règle, facile d'ailleurs à appliquer : le croquis-devoir renfermera ce que le maître aura dit, rien de moins, rien de plus ; il sera le commentaire, ou mieux, l'illustration de la leçon. Il n'aura qu'un mérite, la fidélité, qu'une élégance, la clarté.

Enfin le professeur n'oubliera ni dans les interrogations ni dans les compositions les principes exposés plus haut. Ayant enseigné des idées au moyen des noms, il n'accordera ni l'éloge ni la primauté aux détestables tours de force de mémoire qui stérilisent l'intelligence.

III

Modifications apportées aux programmes

Tel est l'esprit que le Conseil supérieur s'est efforcé de faire passer dans la lettre des programmes. À cet effet, il en a revu soigneusement le texte. Le plus souvent il lui a suffi de quelques retouches pour mieux marquer, dans chaque classe, la proportion des diverses parties du cours, pour rendre l'enseignement plus simple et plus logique.

Deux modifications plus profondes ont été opérées : l'une porte sur la répartition des matières entre les diverses classes, l'autre sur le programme du dernier cours, celui de rhétorique.

Sous le régime des programmes précédents, l'enseignement géographique était partagé en trois cercles et parcouru trois fois en entier, dans les classes préparatoires et élémentaires, dans les classes de grammaire, dans les classes supérieures. Le Conseil supérieur a conservé cette méthode concentrique, consacrée par un long usage ; mais il l'a conservée sous deux réserves expresses : la première c'est que le caractère des trois cercles soit fortement marqué, de telle sorte que l'enseignement aille vraiment en s'élargissant et en s'élevant, et qu'à chaque période l'élève apprenne non seulement plus, mais autrement ; la seconde, qu'on ne sacrifie pas tout à la symétrie de cette distribution et que, dans la confection des cadres, on se préoccupe avant tout de l'importance actuelle des sujets.

Classes préparatoires et élémentaires. – Classes de grammaire. – Il sera donc bien établi que dans le premier cercle, celui des classes préparatoires et élémentaires, l'enseignement s'adressera surtout aux yeux et à l'imagination, sera borné à de véritables leçons de choses géographiques, et ne prétendra nullement à s'ériger en un petit cours. Ce qui importera pour cet âge, ce n'est pas ce que l'enfant aura appris, mais ce qui l'aura intéressé. De là les changements, plus significatifs que nombreux, apportés aux programmes de la classe préparatoire, de la huitième et de la septième. – L'âge suivant est celui où on peut demander le plus à la mémoire ; elle est alors fraîche, docile, avide même ; on en profitera, sans en abuser ; on s'adressera non pas à elle seule, mais à elle plus qu'on ne l'aura fait encore, plus qu'on ne le fera ensuite. On fera voir aussi, et déjà on fera comprendre ; mais on fera recueillir dès ce moment une partie des matériaux qui seront utilisés dans la suite pour des études d'une autre portée. – Le développement du raisonnement, la formation des idées générales seront vraiment à leur place dans la dernière série, et c'est là que la géographie deviendra, au sens où nous l'avons entendu, pleinement éducative.

Classes supérieures. – Modifications. – Mais si l'on admet, sans les fausser par une interprétation absolue, ces trois phases de l'imagination, de la mémoire, du jugement, dans l'enseignement géographique, on n'est pas tenu de leur accorder des parts rigoureusement égales. Le dernier cycle surtout ne saurait, sans un préjudice réel pour les études, être parcouru à la hâte.

C'est dans cette série des classes supérieures que le Conseil supérieur a fait un remaniement dont l'expérience avait démontré la nécessité absolue.

Les programmes de 1885[1] renfermaient dans le seul cours de seconde (34 leçons d'une heure) les notions de géographie générale sur les mers, l'atmosphère, le sol, les eaux, etc., et l'étude de la terre moins l'Europe. Les professeurs étaient unanimes à déclarer qu'avec toute la sobriété et toute la simplicité possibles, ils ne pouvaient traiter un sujet aussi compréhensif et d'un intérêt aussi puissant sans

(1) Cf. texte 145.

l'appauvrir ou le mutiler. Que l'on songe, en effet, aux découvertes et aux beaux travaux dont les phénomènes physiques de la mer et des terres ont été l'objet en ce siècle ; qu'on imagine d'autre part ce qui a été conquis sur l'inconnu depuis cinquante ans ; qu'on se représente ce qu'était en 1839, ce que doit être aujourd'hui, une leçon sur l'Australie, ou sur le *Far West* américain, ou sur le Nil ; qu'on se rappelle enfin (cet argument est d'hier : mais on ne peut méconnaître les droits de l'actualité dans l'enseignement géographique) ce que l'Amérique du Sud vient de nous montrer d'elle-même, et l'on conviendra que le moment est venu d'accorder à ces pays, à ces mondes, un peu plus que le temps de les nommer. L'horizon s'est singulièrement élargi de ce côté, et, s'il faut briser un cadre hors d'usage, c'est celui-là.

En conséquence, le Conseil supérieur s'est arrêté au projet suivant : on limitera à deux classes la seconde partie des études géographiques ; en sixième, le monde, y compris l'Europe ; en cinquième, la France. On donnera à la dernière série quatre cours entre lesquelles les matières seront réparties tel qu'il suit :

Classe de quatrième. – En quatrième, les notions de géographie générale et les deux Amériques. La géographie générale ne perdra rien à être transposée ainsi ; on la fera connaître plus à loisir, sous une forme moins scientifique, plus familière et probablement plus utile. Il y a là, avec les courants, les volcans, les îles madréporiques, etc., la matière d'une foule de tableaux intéressants. Les deux Amériques ont, d'autre part, des traits physiques simples ; elles présentent des paysages, des scènes, des spectacles qui laisseront mieux qu'un souvenir, une impression durable.

Classe de troisième. – En troisième, l'Asie, l'Afrique, l'Océanie. Ces continents présentent une structure un peu compliquée ; les civilisations qui y ont pris naissance, les formes diverses de la vie sauvage, que les explorations nous font mieux connaître chaque jour, sont à la portée des intelligences de cet âge et de nature à éveiller des idées nouvelles.

Classe de seconde. – En seconde, l'Europe ; on transportera à cette classe le programme de troisième. Il y sera mieux placé. C'est une étude plus abstraite, d'un caractère, si l'on peut dire, plus politique. D'ailleurs, les nations européennes, dont l'élève apprendra à connaître les ressources et le rôle actuel, sont justement celles dont le cours d'histoire lui expose, au XV^e^ et au XVI^e^, la formation. Il y aura, ce qui est toujours avantageux, une parfaite harmonie entre les deux enseignements.

Classe de rhétorique. – Enfin la France continuera à être l'objet des études géographiques en rhétorique. On demande seulement au professeur de comprendre largement ce sujet qui en réalité les résume tous. À cet effet, le programme a été remanié. C'est par grandes régions physiques que notre sol sera d'abord étudié. On fera ensuite la part qui leur revient à nos vieilles provinces, à leur physionomie propre, à leurs traditions, aux éléments dont elles ont enrichi la vie nationale. *Notre pays,* voilà, en un mot, si l'on donne à ce mot sa plénitude de sens, tout le programme de rhétorique. De plus, pour mettre la jeunesse française en garde contre un défaut qui a pu être un défaut français, ne voir que soi dans le monde, on éten-

dra ce cours jusqu'aux limites du monde, par des aperçus sur notre colonisation, notre protectorat, nos relations commerciales, politiques et même intellectuelles. On donnera ainsi à notre patrie sa place parmi les nations ; et ce sera le terme naturel de l'enseignement géographique, car c'est la *fin* de l'éducation morale et civique que nous nous faisons un devoir de ne jamais séparer de la culture intellectuelle.

Les professeurs tireront aisément de ce qui précède les conclusions suivantes :

Ce n'est pas seulement à l'*enseignement de la géographie* qu'ils devront donner tous leurs soins, c'est aussi à l'*éducation par la géographie*, et ils s'efforceront de mettre en jeu, par cette étude, toutes les facultés de l'enfant.

Ils y réussiront en se soumettant à une méthode rigoureuse qu'on peut résumer en trois mots : toujours *simplifier*, tout *coordonner*, *caractériser* les objets autant qu'il sera possible.

Quant au détail des procédés de travail, on le laisse à leur discernement. On n'a pas entendu leur tracer des règles étroites, les enfermer dans des cadres immuables. En leur montrant ce qu'on attend d'eux, on les invite au contraire à apporter dans leurs leçons ces trois choses inséparables : la liberté, la variété et la vie.

Le texte des programmes n'a été remanié que pour fixer l'attention sur les éléments essentiels de chaque sujet, si la distribution des matières a été modifiée, c'est parce que la répartition de la richesse, de la puissance, de la civilisation dans le monde actuel s'est modifiée elle-même.

Ainsi comprise, allégée par des sacrifices nécessaires, vivifiée par l'esprit moderne, la géographie contribuera, comme l'histoire et dans une large mesure, à former l'homme instruit et le bon Français.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts
Léon BOURGEOIS.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 48, supplément au n° 922, p. 413-630, p. 433-435, p. 475-532.

— 153 —

6 août 1890

CIRCULAIRE RELATIVE AUX PROGRAMMES DE GÉOGRAPHIE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Monsieur le recteur, les nouveaux programmes de géographie, prescrits par l'arrêté du 28 janvier 1890[1], ont modifié, d'une part, l'esprit et les méthodes de cet enseignement, d'autre part, la distribution des matières entre les différentes classes.

De ces deux sortes de modifications, la première peut recevoir une application immédiate à tous les degrés. Dès la rentrée prochaine, les professeurs s'inspireront

(1) Cf. texte 150.

du texte des nouveaux programmes et des instructions qui les accompagnent, pour *simplifier* et *graduer* leur enseignement dans les classes élémentaires et de grammaire, pour l'*élargir* et l'*élever* dans les classes supérieures (de la quatrième à la rhétorique).

En ce qui concerne la répartition des matières, des dispositions transitoires sont nécessaires, si l'on veut éviter des lacunes regrettables ou des redoublements inutiles : lacunes pour les élèves qui vont entrer dans la classe de troisième (ils achèveraient la série supérieure de leurs études géographiques sans avoir entendu parler de la géographie générale et de l'Amérique) ; redoublement pour les élèves de seconde (ils recommenceraient le cours de l'année précédente sur l'Europe).

Pour parer à ces inconvénients et rendre possible dans un bref délai l'application intégrale des nouveaux programmes, il suffira de *resserrer dans les limites d'un seul cours les deux nouveaux programmes de quatrième et de troisième (géographie générale, Amérique, Asie, Afrique, Océanie) et d'en faire, pour l'année scolaire 1890-1891, les programmes des classes de troisième et de seconde.*

Le tableau ci-joint expliquera l'économie des nouveaux programmes, comparés aux programmes de 1885, et justifiera la disposition transitoire applicable à l'année scolaire qui va commencer.

Vous voudrez bien donner des instructions en conséquence à MM. les principaux et proviseurs de votre ressort académique.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Léon Bourgeois.

ANNEXE À LA CIRCULAIRE DU 6 AOÛT 1890

Classes	Ancien Programme	Nouveau Programme	Programme transitoire de 1890-1891
Préparatoire	Notions élémentaires de géographie générale	Descriptions, indications de positions.	
Huitième	Géographie élémentaire des cinq parties du monde.	Géographie élémentaire des cinq parties du monde.	
Septième	Géographie élémentaire de la France	Géographie élémentaire de la France.	
Sixième	Géographie générale de l'Europe et du bassin de la Méditerranée.	Géographie générale du monde et du bassin, de la Méditerranée.	
Cinquième	Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique, de l'Océanie.	Géographie de la France.	

Classes	Ancien Programme	Nouveau Programme	Programme transitoire de 1890-1891
Quatrième	Géographie de la France	Géographie générale. Le continent américain.	
Troisième	Géographie de l'Europe.	Géographie de l'Europe.	Géographie générale. Amérique, Asie, Afrique, Océanie.
Seconde	Géographie générale : Asie, Afrique, Amérique, Océanie.	Asie, Afrique, Océanie.	Géographie générale. Amérique, Asie, Afrique, Océanie
Rhétorique	France	France.	

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 48, n° 917, p. 192-193.

— 154 —

8 août 1890

DÉCRET ET ARRÊTÉ INSTITUANT UN BACCALAURÉAT UNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction Publique et de Beaux-Arts ;

Vu les décrets et arrêté en date des 23 août 1858 et 20 janvier 1859, relatifs au baccalauréat ès sciences restreint ;

Vu les décrets et arrêté en date des 27 novembre 1864 et 25 mars 1865, relatifs au baccalauréat ès sciences ;

Vu le décret et arrêté en date du 19 juin 1880, relatifs au baccalauréat ès lettres ;

Vu l'article 5 de la loi du 27 février 1880 ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Décrète :

TITRE Ier

Dispositions générales

Art. 1er. — Il est substitué aux baccalauréats ès lettres, ès sciences, ès sciences restreint pour la partie mathématique un baccalauréat unique de l'enseignement secondaire classique.

[...]

TITRE II

Des épreuves

Art. 10. — Les épreuves sont divisées en deux parties.

Art. 11. — Nul ne peut se présenter aux épreuves de la deuxième partie qu'un an après avoir subi avec succès celle de la première partie.

Aucune dispense ne sera accordée.

L'intervalle compris entre la session d'octobre-novembre et celle de juillet-août compte pour une année.

Art. 12. — Les épreuves de la première partie sont :

Épreuves écrites : Une version latine ; une composition française.

Épreuves orales : 1° L'explication d'un texte grec ;

2° L'explication d'un texte latin ;

3° L'explication d'un texte français.

Ces textes sont choisis par l'examinateur dans les ouvrages inscrits aux programmes des classes de troisième, de seconde et de rhétorique des lycées ;

4° L'explication d'un texte allemand ou anglais suivie d'un thème oral ou d'un entretien ;

5° Une interrogation d'histoire et de géographie d'après le programme de la classe de rhétorique ;

6° Une interrogation sur les éléments des mathématiques d'après le même programme.

Art. 13. — Les candidats à la deuxième partie peuvent choisir, au moment de leur inscription, entre les séries suivantes d'épreuves :

PREMIÈRE SÉRIE

Épreuves écrites

Une dissertation française sur un sujet de philosophie.

Épreuves orales

1° Une interrogation sur la philosophie, l'histoire de la philosophie et les auteurs philosophiques ;

2° Une interrogation sur l'histoire contemporaine ;

3° Une interrogation sur les éléments de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle.

Les épreuves de cette série ont pour base le programme de la classe de philosophie.

DEUXIÈME SÉRIE

Épreuves écrites

Une composition de mathématiques et de physique ;

Épreuves orales

1° Une interrogation sur les mathématiques ;

2° Une interrogation sur la physique ;

3° Une interrogation sur la chimie ;

4° Une interrogation sur l'histoire contemporaine ;

5° Une interrogation sur la philosophie.

Les épreuves de cette série ont pour base le programme de la classe de mathématiques élémentaires des lycées.

Il sera institué une troisième série plus spécialement consacrée aux sciences physiques et naturelles.

Léon Bourgeois.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 48, n° 918, p. 247-254, p. 247-249.

— 155 —

31 octobre 1890

ARRÊTÉ FIXANT LES COEFFICIENTS OU LES MAXIMA DES ÉPREUVES DES AGRÉGATIONS ET DES CERTIFICATS D'APTITUDE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, POUR LES CONCOURS DE 1891 (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

[...]

Arrête :

Les maxima ou les coefficients à distribuer aux épreuves préparatoires et aux épreuves définitives des agrégations et des certificats d'aptitude de l'enseignement secondaire sont déterminés ainsi qu'il suit, pour les concours de 1891 :

[...]

AGRÉGATION D'HISTOIRE

	Coefficients
Épreuves préparatoires	
a) Composition d'histoire ancienne	1
Composition d'histoire du Moyen Âge	1
Composition d'histoire moderne ou contemporaine	1
Composition de géographie	1
b) Leçon pédagogique	1
Épreuves définitives	
c) 1re leçon d'histoire	1
2e leçon d'histoire	1
Leçon de géographie	1

Léon Bourgeois.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 48, n° 1445, p. 970-975, p. 971-972.

— 156 —

1er juin 1891

CIRCULAIRE RELATIVE AU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE (extraits)

Monsieur le Recteur,

[...]

Les épreuves orales

[...] l'examen du baccalauréat est coordonné aux études secondaires et aux programmes de ces études. La justice l'exige ; l'intérêt des études le commande. En effet s'il y a discordance entre la nature ou le caractère des questions posées au baccalauréat et la direction imprimée aux classes, si par exemple, en histoire on interroge à l'examen sur de menus faits de détail, alors qu'il est recommandé au lycée de s'en tenir aux faits les plus significatifs, à ceux qui mettent le plus en relief les caractères d'une époque, d'une civilisation, il est bien évident que les études en seront faussées, l'effort des maîtres entravé, l'esprit des élèves déconcerté. Aussi ne saurais-je trop prier MM. les examinateurs de se pénétrer des instructions jointes aux derniers programmes de l'enseignement secondaire et de s'en inspirer.

Première partie

L'interrogation d'histoire et de géographie est une. La note sera attribuée d'après l'ensemble de l'épreuve.

À la seconde partie [...] l'interrogation d'histoire contemporaine a pour base le programme du 28 janvier 1890[1] [...].

Léon Bourgeois.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 49, n° 960, p. 557-569, p. 563-565.

— 157 —

5 juin 1891

DÉCRET RELATIF AU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE (extraits)

Le Président de la République,

Vu le décret en date du 4 juin 1891 ;

Vu le décret du 4 août 1880 ;

(1) Cf. texte 150.

Vu la loi du 27 février 1880 ;
Décrète
[...]

PREMIÈRE PARTIE

Épreuves orales

4° Une interrogation d'histoire et de géographie 1

DEUXIÈME PARTIE

Première série

Épreuves orales

2° Une interrogation sur l'histoire contemporaine 1
3° Une interrogation sur la géographie 1

DEUXIÈME SÉRIE

Épreuves orales

3° Une interrogation sur l'histoire contemporaine 1
5° Une interrogation sur la géographie 1

TROISIÈME SÉRIE

Épreuves orales

4° Une interrogation sur l'histoire contemporaine 1[1]

CARNOT.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 49, n° 960, p. 570-573.

— 158 —

8 juin 1891

ARRÊTÉ RELATIF AU CONCOURS DE L'AGRÉGATION D'HISTOIRE

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Vu la loi du 27 février 1880 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,
Arrête :

Art. 1er. — Les épreuves préparatoires du concours d'agrégation d'histoire et de géographie sont divisées en deux séries.

(1) Le total des coefficients est le suivant (épreuves écrites et orales) :
1re partie : 8
2e partie : 1re série : Lettres-philosophie : 6
2e série : Lettres-sciences : 9
3e série : Lettres-mathématiques : 8

La première série comprend les compositions écrites mentionnées dans l'article 26 du statut du 29 juillet 1885[1] ; à la suite des compositions, le jury dresse une liste provisoire d'admissibilité.

La deuxième série comporte, comme épreuve unique, la soutenance de la thèse prévue à l'article 29 ; à la suite de cette épreuve, le jury arrête la liste définitive des candidats reconnus admissibles.

Les candidats inscrits dans cette dernière liste ont seuls droit à l'indemnité de 300 francs établie par le décret du 31 décembre 1873.

Art. 2. — Le présent arrêté aura son effet à partir du concours de 1892.

Léon BOURGEOIS.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 49, n° 960, p. 583.

— 159 —

15 juin 1891

ARRÊTÉ DÉTERMINANT LE PLAN D'ÉTUDES ET LES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Vu les lois du 21 juin 1865 et du 27 février 1880 ;
Vu le décret du 4 juin 1891 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu ;
Arrête :

[...]

HISTOIRE

CLASSE DE SIXIÈME

(Une classe d'une heure et demie par semaine.)

Histoire de l'ancien Orient et de la Grèce*

L'Égypte : le Nil. – Memphis et Thèbes. – Religion, monuments, mœurs, industrie. – Découvertes modernes.

Les Assyriens. – La région du Tigre et de l'Euphrate. – Babylone et Ninive d'après les récits anciens et les découvertes modernes.

Les Israélites. – La Palestine. – Jérusalem. – Le Temple. – Dispersion des Juifs.

Les Phéniciens. – Tyr et Carthage. – Le commerce et les colonies. – L'alphabet.

Les Mèdes et les Perses. – Le plateau de l'Iran. – Monuments et religion. – L'empire de Cyrus.

* L'histoire des peuples d'Orient ne doit pas occuper plus d'un trimestre.

(1) Cf. texte 146.

Géographie de la Grèce ancienne et du littoral de la Méditerranée orientale.

Grèce primitive : Légendes. – La guerre de Troie. – Les dieux, les oracles, les jeux.

Commerce et colonies des Grecs dans le bassin de la Méditerranée. – Les institutions de Sparte et d'Athènes : Lycurgue et Solon.

Les guerres médiques : Léonidas, Thémistocle, Aristide.

Suprématie d'Athènes au temps de Périclès : lettres, théâtre, arts. – Principaux monuments.

Rivalité entre les cités grecques. – Guerre du Péloponèse. – Prise d'Athènes. – Mort de Socrate. – Suprématie de Sparte.

Suprématie de Thèbes : Épaminondas.

Suprématie de la Macédoine : Philippe et Démosthène.

Alexandre-le-Grand : Conquête de l'Orient.

Démembrement de l'empire d'Alexandre : les Ptolémées.

La fin de la Grèce. – La conquête romaine.

Révision des grands faits et résumé du cours.

Nota. Les élèves de l'enseignement secondaire moderne n'étant pas soutenus par l'explication des textes, il sera bon de mettre entre leurs mains, pour faciliter l'intelligence du cours, un « Choix de lectures extraites des auteurs anciens et modernes sur l'histoire grecque ».

CLASSE DE CINQUIÈME

(Une classe d'une heure et demie par semaine.)

Histoire romaine

Géographie de l'Italie : Latins, Étrusques, colonies grecques.

Fondation de Rome : Époque royale. – La religion, la famille, la cité. – Les rois, le Sénat.

Lutte des Patriciens et des Plébéiens. – La République. – Le consulat, la dictature et le tribunat.

Le décemvirat et la loi des douze tables. – Conquête de l'égalité civile et politique. – Les comices. – Le forum.

Conquête de l'Italie. – L'armée. – Les colonies. – Les voies militaires.

Les guerres puniques. – Hamilcar et Annibal. – Les deux Scipions. – Ruine de Carthage.

Conquête du bassin de la Méditerranée. – Caractère de la politique romaine en Orient et en Occident.

Conséquences des conquêtes. – Influence du génie grec sur Rome. – Premiers écrivains latins. – Caton le Censeur. – Révolution dans la cité. – La plèbe romaine, l'esclavage. – Les Gracques et les lois agraires.

Marius et Sylla. – Guerres contre Jugurtha. – Les Cimbres. – Mithridate.

Guerres civiles. – Les proscriptions. – Dictature de Sylla. – Rôle militaire et politique de Pompée ; Spartacus. – Cicéron, Verrès, Catilina.

César. – Premier triumvirat. – Conquête des Gaules. – Vercingétorix.

Guerre civile : Pharsale. – Dictature ; réformes et projets de César. – Octave et Antoine. – Bataille d'Actium. – Fin du gouvernement républicain.

L'Empire. – Auguste : Organisation du gouvernement nouveau. – Administration de Rome et des provinces. – Lutte contre les Germains : Varus. – Limites de l'Empire.

Les lettres et les arts. – Grands écrivains de l'époque de César et d'Auguste. – Monuments, commerce. – Les routes, les postes.

Les empereurs de la famille d'Auguste ; conquête de la Bretagne. – Les Flaviens. – Ruine de Jérusalem.

Les Antonins. – Conquête de Trajan. – Voyages d'Adrien. – Antonin et Marc-Aurèle.

Les arts. – Grands monuments à Rome et dans les provinces. – Les spectacles. – Les lettres. – Écrivains et philosophes de l'époque des Antonins.

Le christianisme. – Église primitive. – Catacombes.

Septime-Sévère. – Les grands jurisconsultes ; l'Édit de Caracalla. – Anarchie. – Relèvement de l'empire par Dioclétien.

Constantin : l'édit de Milan, le concile de Nicée. – Organisation de l'Église chrétienne. – Fondation de Constantinople.

Derniers temps de l'Empire. – Les invasions. – Théodose. – Les deux empires. – Étendue du monde romain.

Révision des grands faits et résumé du cours.

Nota. Les élèves de l'enseignement secondaire moderne n'étant pas soutenus par l'explication des textes, il sera bon de mettre entre leurs mains, pour faciliter l'intelligence du cours, un « Choix de lectures extraites des auteurs anciens et modernes sur l'histoire romaine ».

CLASSE DE QUATRIÈME

(Une classe d'une heure et demie par semaine.)

Histoire de l'Europe et de la France jusqu'en 1270

L'empire romain à la fin du IV^e siècle. – L'empereur, les préfets, l'impôt, la cité ; les grandes propriétés ; les colons.

Civilisation romaine : écoles, monuments, mœurs. Exemples pris en Gaule. Comparaison de la Gaule avant la conquête et de la Gaule romaine.

Le christianisme ; les évêques, les conciles.

Les Barbares. – Mœurs des Germains. – Les invasions germaniques : Alaric. Simple énumération des États fondés par les Germains. – Les Huns et Attila. – Les Goths et Théodoric.

Les Francs : Clovis. Conquête de la Gaule et d'une partie de la Germanie.

Mœurs de l'époque mérovingienne : loi salique. Les rois, les grands, les évêques ; Grégoire de Tours. Les régions franques : Neustrie, Austrasie, Bourgogne, Aquitaine.

Empire romain d'Orient. – Justinien, mœurs byzantines, la cour, les lois ; l'église Sainte-Sophie.

Les Arabes. – Mahomet : le Coran ; l'empire arabe ; la civilisation arabe.

La papauté. – Grégoire le Grand, monastères et missions en Occident.

Les ducs austrasiens. – Charles Martel. Relations avec les papes. Avènement de Pépin le Bref.

L'Empire franc. – Charlemagne : la cour, les assemblées, les Capitulaires, les écoles ; l'armée et la guerre ; restauration de l'Empire.

Louis le Pieux. Traité de Verdun. Démembrement de l'Empire en royaumes. Les Normands en Europe.

La féodalité. – Démembrement de la France en grands fiefs. – Avènement des Capétiens.

Le régime féodal : l'hommage, le fief, le château, le serf ; la trêve de Dieu ; évêques et abbés. – La Chevalerie.

L'Allemagne et l'Italie. – Les duchés allemands ; Henri Ier ; les Marches ; Otton Ier en Italie. Nouvelle restauration de l'Empire.

L'empereur et le pape ; la réforme de l'Église, Grégoire VII : la querelle des investitures. Alexandre III et Frédéric Barberousse. Innocent III ; Frédéric II.

Les croisades. – Fondation du royaume de Jérusalem. La prise de Constantinople. Influence de la civilisation orientale sur l'Ocident. – Croisades et missions dans l'orient de l'Europe.

Les villes. – Progrès des populations urbaines et rurales en Occident. – Les communes. L'industrie, le commerce, les métiers, les foires.

La royauté française. – Les premiers rois capétiens. Le roi, sa cour, son domaine ; les grands vassaux.

Louis VI, Louis VII et Philippe Auguste. Progrès du pouvoir royal ; extension du domaine.

Le règne de Saint Louis.

L'Angleterre. – Guillaume le Conquérant ; Henri II. La Grande charte. Le Parlement.

Civilisation chrétienne et féodale. – L'Église ; les hérésies ; les ordres mendiants ; la croisade albigeoise ; l'Inquisition. – Les écoles ; l'Université de Paris. – La littérature : trouvères, troubadours ; Villehardouin, Joinville. Les arts : un château, une église romane, une église gothique.

Révision des grands faits et vue d'ensemble du cours.

CLASSE DE TROISIÈME

(Une classe d'une heure et demie par semaine.)

Histoire de l'Europe et de la France de 1270 à 1610

L'Europe à la fin du XIIIe siècle. – Empire et papauté. Principaux États.

La royauté en France. – Philippe le Bel ; caractère nouveau du gouvernement ; l'impôt et l'armée ; le Parlement ; les États généraux. Lutte contre Boniface VIII. Condamnation des Templiers. Avènement des Valois.

La guerre de Cent ans. – Les armées et les grandes compagnies. Les États généraux ; Étienne Marcel. La Jacquerie. – Charles V et Duguesclin. Paris au XIVe siècle. – Charles VI et la maison de Bourgogne. – Charles VII. Jeanne d'Arc. Expulsion des Anglais.

France et Angleterre à la fin de la guerre de Cent ans. – Institutions de Charles VII : armée permanente ; pragmatique de Bourges. – Féodalité : Bretagne et Bourgogne. – Troubles en Angleterre : Henri VI.

L'Église. – Les papes à Avignon ; le grand schisme d'Occident ; Wiclef et Jean Huss ; les grands conciles.

L'anarchie en Allemagne et en Italie. – Avènement des Habsbourg ; affranchissement de la Suisse ; la Bulle d'Or ; la Hanse. Les grandes villes d'Italie : Florence et Venise.

Démembrement de l'empire grec et formation de l'empire ottoman. – Slaves et Hongrois ; les Turcs : Mahomet II. L'Europe orientale : la Moscovie. Ivan III.

Les États de l'Europe occidentale à la fin du XV^e^ siècle. – France : Louis XI et Charles le Téméraire. Charles VIII et Anne de Beaujeu. États de 1484.

Angleterre : les Tudor.

Espagne. Fomation du royaume : Ferdinand et Isabelle.

Le déclin du Moyen Âge. – Commencements de la Renaissance en Italie : Dante, Giotto, Pétrarque, Brunelleschi, Donatello.

Les grandes inventions et leurs effets sur la civilisation générale. – Poudre à canon, boussole, papier ; imprimerie. – Les découvertes maritimes : connaissances géographiques à la fin du XV^e^ siècle : découverte des Portugais et des Espagnols ; Christophe Colomb. Les voies de commerce, les épices et l'or.

La politique européenne. – Guerres d'Italie : les grands états italiens à la fin du XVI^e^ siècle ; les belligérants : France, Espagne, maison d'Autriche, Jules II et Léon X.

La rivalité des maisons de France et d'Autriche. – François I^er^ et Charles-Quint ; Henri VIII et Soliman. Henri II. Abdication de Charles-Quint ; traité de Cateau-Cambrésis.

Le pouvoir royal en France. – La cour au temps de François I^er^ et Henri II ; les principales familles nobles ; le clergé et le concordat de 1516 ; l'armée, la justice, les finances.

La Renaissance. – Les arts et les lettres en Italie : Machiavel, Arioste, Le Tasse ; Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange, Titien. – Renaissance aux Pays-Bas et en Allemagne : retour sur l'histoire de l'art aux Pays-Bas : les Van Eyck. – Érasme, Dürer. – Copernic. – Renaissance en France : le cardinal d'Amboise ; le Collège de France ; Ronsard, Rabelais, Montaigne ; les Italiens à Fontainebleau ; Jean Goujon et Philibert Delorme. Châteaux et palais.

La Réforme. – Zwingle, Luther, Calvin. La paix d'Augsbourg. – Propagation du luthéranisme au nord, du calvinisme à l'ouest. Henri VIII et l'anglicanisme.

La contre-réforme. – Le concile de Trente ; l'Inquisition : la Société de Jésus.

Guerres politiques et religieuses. – Philippe II : politique religieuse en Espagne et aux Pays-Bas. Affranchissement des Provinces-Unies ; Guillaume le Taciturne. Aperçu général de la politique de Philippe II en Europe. Décadence de l'Espagne.

Angleterre : Lutte d'Élisabeth contre Philippe II ; Marie Stuart. – Prospérité de l'Angleterre : bourgeoisie, industrie, marine, Shakespeare.

France : Catholiques et protestants : L'Hospital et le parti de la tolérance ; les Guises, Coligny, la Saint-Barthélemy ; Henri III et la Ligue.

Henri IV : lutte contre l'Espagne ; édit de Nantes. Sully ; reconstitution du royaume.

Révision des grands faits et vue d'ensemble du cours.

CLASSE DE SECONDE

(Une classe d'une heure et demie par semaine.)

Histoire de l'Europe et de la France de 1610 à 1789

La France, de l'avènement de Louis XIII à la mort de Mazarin. – Les États de 1614.- Richelieu : lutte contre les protestants et les grands. Accroissement de l'autorité monarchique. Marine et colonies. – Minoité de Louis XIV ; Mazarin, la Fronde.

La politique européenne. – La maison d'Autriche. Les catholiques et les protestants en Allemagne. – La guerre de Trente ans : intérêts des puissances qui y sont engagées ; les armées et les bandes ; grands généraux, principales actions militaires.

La paix de Westphalie et la paix des Pyrénées.

L'Angleterre sous les Stuarts. – La révolution de 1648. Cromwell. La Restauration.

État de l'Europe vers 1660. – Décadence de l'Espagne. Prospérité de la Hollande. Prépondérance de la Suède dans le nord. La paix d'Oliva.

Mouvement intellectuel. – Sciences et philosophie : Bacon, Galilée, Descartes, Spinoza. – Lettres : influence espagnole, Cervantès et Lope de Vega. – L'Académie française : Corneille, Pascal. – Les arts : Poussin, Le Sueur.

La société française. – L'hôtel de Rambouillet. La misère au temps de la Fronde : Saint Vincent de Paul.

Louis XIV, la monarchie absolue. – Théorie du Roi sur le pouvoir royal. La cour, les conseils, les secrétaires d'État. Colbert, Louvois, Vauban. Les affaires religieuses : la déclaration de 1682 ; la révocation de l'Édit de Nantes.

La politique de Louis XIV. – Lionne et Pomponne. – Guerres de Hollande. – Formation de la ligue d'Augsbourg.

La Révolution d'Angleterre. – Les Stuarts et le Parlement : Whigs et Tories. Déclaration des droits : avènement de Guillaume III.

Les coalitions contre Louis XIV. – La succession d'Espagne.

Dernières années de Louis XIV. – La cour ; Port-Royal ; détresse financière ; testament et mort du roi.

Le mouvement intellectuel. – Les lettres : les grands classiques. – Les arts : Le Brun, Mansart. Le Louvre, Versailles. – Les sciences.

Commencement d'opposition : Fénelon et le duc de Bourgogne. Vauban. – Bayle.

L'Europe vers 1715. – L'Europe occidentale après les traités d'Utrecht et de Rastadt. L'Europe orientale après les traités de Carlowitz, de Passarowitz et de Nystadt. Pierre le Grand.

La France, de 1715 jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle. – La Régence et les essais de réforme. Law. Fleury. D'Argenson. Machault.

Les affaires européennes. – Règlement de la succession d'Espagne, des successions de Pologne et de Toscane. Les Bourbons d'Espagne en Italie. Stanislas Leczinski en Lorraine.

Autriche et Prusse pendant la première moitié du XVIII^e^ siècle. – L'État prussien. Frédéric II et Marie-Thérèse. Guerres de la succession d'Autriche et de Sept ans : exposé général de la politique. Indications des principales actions militaires. Rôle de la France dans ces guerres.

Les affaires maritimes et coloniales. – Rivalité de la France et de l'Angleterre en Amérique et aux Indes. L'empire anglais. Voyages de découvertes.

L'Europe orientale. – La Russie : Catherine II. Conquêtes sur la Turquie. Partages de la Pologne.

La fin du règne de Louis XV. – Le Parlement. – Choiseul et Maupeou.

Le mouvement intellectuel et politique. – Les lettres et les arts, les sciences, les philosophes et les économistes en France. Les livres, la presse, les salons ; les parlements.

Le gouvernement parlementaire en Angleterre. – Rois, Parlement et ministres ; triomphe des Whigs : les libertés politiques, la presse.

Mouvements de la réforme en Europe. – Influence des idées françaises. Charles III en Espagne ; Pombal en Italie ; Gustave III en Suède.

Joseph II en Autriche. – Frédéric II en Prusse. – Situation de la Prusse en Allemagne à la fin à la fin du règne de Frédéric II.

Préludes de la Révolution française. – La France à l'avènement de Louis XVI. – État des esprits à cette époque ; opposition entre les idées et les institutions. – Essais de réformes : Turgot, Malesherbes, Necker. Désordres financiers. Les États généraux.

La guerre d'indépendance en Amérique. – Les colonies anglaises d'Amérique ; leur soulèvement. – Intervention de la France. – Constitution américaine de 1787.

Vue générale de l'Europe en 1789. – Conclusion du cours.

CLASSES DE PREMIÈRE (LETTRES) ET DE PREMIÈRE (SCIENCES)

(Une classe d'une heure et demie par semaine.)

Histoire contemporaine (1789-1889)

I.

Préliminaires et cause générales de la Révolution. – L'ancien régime : l'arbitraire et le privilège ; la cour, le gouvernement et l'administration ; impôt, justice, armée. – Les trois ordres.

Les États généraux et la Constituante. – Les cahiers. Les orateurs de la Constituante. Suppression de l'ancien régime et constitution du nouvel état de choses.

Les monarchies européennes vers 1789. – La question d'Orient. Impression produite par la Révolution. Rôle de l'émigration.

Assemblée législative et Convention. – Chute de la royauté. Girondins ; Montagnards. Les clubs ; les Jacobins ; la commune de Paris. Le Comité de Salut public. La Terreur.

Lutte contre l'Europe et contre les soulèvements de l'intérieur. Les armées et les généraux de la République. Traités de Bâle.

Esprit des réformes de la Convention. Constitution de l'an III.

Le Directoire. – Campagnes d'Italie, d'Égypte. Nouvelle coalition. Les coups d'État. Le 18 Brumaire.

Le Consulat et l'Empire. – La constitution de l'an VIII et ses transformations jusqu'en 1807. Esprit des institutions du Consulat et de l'Empire. Les Codes. Le Concordat. La Légion d'honneur ; la Cour impériale ; la noblesse d'Empire. L'Université. Les institutions financières. Travaux publics.

Guerres jusqu'en 1807 ; la Grande armée ; les généraux de l'Empire.

Le blocus continental. Commencement des résistances nationales.

Caractères de la guerre d'Espagne et de la guerre de 1809.

État de l'Empire et de l'Europe vers 1810. Caractère du pouvoir impérial. – Lutte contre le pape.

Dernières luttes : Moscou ; la bataille de Leipzig. L'invasion. Waterloo et Sainte-Hélène.

Le Congrès de Vienne ; caractère de son œuvre. L'Europe de 1815.

II.

La Sainte-Alliance et les peuples. – Le pouvoir absolu et le régime parlementaire.

La Charte de 1814 en France. Le régime parlementaire sous Louis XVIII. Principaux orateurs et hommes d'État. Charles X. La congrégation.

Les Congrès. Lutte contre l'esprit nouveau en Italie, en Espagne et en Allemagne. – Insurrections et interventions. Politique de la France. Affranchissement de la Grèce. Prise d'Alger.

Mouvement des esprits depuis la fin du XVIII^e^ siècle. – Part de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne. Renouvellement des littératures allemande et anglaise. caractère de la littérature française sous l'Empire. Influences étrangères. Le romantisme. La critique littéraire.

Développement de l'érudition. Rénovation des connaissances sur l'Orient, l'Antiquité classique, le Moyen Âge. L'archéologie et les grandes découvertes. L'histoire.

Renaissance de l'esprit classique dans l'art pendant la Révolution et l'Empire. Le romantisme dans l'art. – La musique symphonique et dramatique.

Développement des sciences exactes, physiques et naturelles. Applications : la vapeur, l'électricité. Progrès de l'industrie.

Louis-Philippe. – La nouvelle Charte. Principaux orateurs et hommes d'État. Les partis ; les sociétés secrètes.

Effet produit par la révolution de 1830 en Europe : Belgique, Pologne, Espagne.

La question d'Orient ; caractères de la politique extérieure de Louis Philippe. – Conquête de l'Algérie.

III.

Révolution de 1848. – Causes de la Révolution en France. La question électorale. La république de 1848. Contrecoup en Europe.

Changements survenus dans le gouvernement de la France depuis 1848. – La Constitution de 1852 et le second Empire. – La République. Lois constitutionnelles en 1875.

La politique extérieure. – Formation de l'unité italienne : guerre de 1859. Le royaume d'Italie.

Formation de l'unité allemande : guerre italo-prussienne contre l'Autriche. Nouvelle constitution de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie.

Guerre de 1870-1871 ; l'invasion, le siège de Paris ; la lutte en province. – L'Empire allemand. Les stipulations du traité de Francfort.

La question d'Orient : guerres de Crimée et des Balkans. La Panslavisme. L'Angleterre et la Russie en Asie.

L'Angleterre. – Principaux hommes d'État et grandes réformes au XIXe siècle. L'Irlande.

Le Nouveau-Monde. – Formation des principaux États de l'Amérique du Sud. Extension des États-Unis de l'Amérique du Nord.

IV.

Développement ou transformation des principes de 1789

Liberté politique : régime constitutionnel ; principales formes de gouvernement dans le monde actuel.

Liberté religieuse : liberté des cultes, suppression des religions d'État.

Respect de la personnalité humaine : abolition de la traite, de l'esclavage, du servage.

Idées démocratiques et questions sociales : suffrage ; instruction populaire, service militaire obligatoire. – Socialisme : organisation du travail.

Mouvement intellectuel. – Esprit d'observation dans la littérature et dans l'art. L'érudition. Les sciences.

Industrie et commerce : généralisation de l'emploi de la vapeur et de l'électricité. Multiplication des voies de communication à travers le monde. – Protection et libre échange. Traités de commerce et conventions internationales. Expositions universelles.

Expansion de la civilisation européenne. – Explorations. Distribution des principales langues européennes à la surface du globe.

Résumé du rôle de la France dans l'histoire politique, sociale et intellectuelle depuis 1789.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION ET HISTOIRE DE L'ART.

CLASSE DE PREMIÈRE (LETTRES)

(Trois heures par semaine.)

I.

Histoire de la civilisation

Les époques préhistoriques. – Les empires et les civilisations de l'ancien Orient.

La Grèce. Époque légendaire. Les cités grecques et leurs rivalités. Le génie grec. Sa diffusion en Orient.

Rome. Les institutions romaines. La lutte entre les patriciens et les plébéiens. La conquête de l'Italie et du monde. Les guerres civiles.

L'Empire. Organisation du monde romain. Progrès intellectuel et moral. Le christianisme.

Les barbares. Les empires byzantin, musulman et carolingien.

La société féodale. L'église et la théocratie. Les croisades. Les communes. Les royautés française et anglaise.

Le déclin du Moyen Âge. Les grandes inventions et les grandes découvertes.

Révolution intellectuelle et religieuse. La Renaissance et la Réforme.

Luttes et triomphes de l'autorité royale au XVII^e siècle. Les monarchies française et anglaise.

Le XVIII^e siècle. L'Europe nouvelle ; les idées nouvelles. La fin de l'ancien régime.

*Histoire générale de la civilisation**
(programme développé)

Les époques préhistoriques. – Les sciences qui nous les font connaître. Les divers âges de la pierre et du métal. Progrès dans l'outillage, l'alimentation, l'habitation. Monuments mégalithiques.

Peuples, empires, civilisations de l'ancien Orient. – Religions, mœurs, industrie et commerce.

Les divers systèmes d'écriture. Hiéroglyphes, caractères cunéiformes. L'alphabet. Découvertes modernes.

La civilisation grecque. – L'Asie Mineure, l'Archipel et la Grèce. L'époque homérique. Mythologie, légendes. Ioniens et Doriens. Commerce, colonies. Institutions communes de la race hellénique.

Sparte et Athènes avant les guerres médiques. Organisation sociale et politique.

Établissement de la suprématie d'Athènes. Développement de la constitution démocratique et apogée du génie grec à l'époque de Périclès. La vie grecque.

Rivalités des cités grecques. Prépondérance de la Macédoine. Alexandre. Conquêtes et fondations. Diffusion du génie grec. Alexandrie, Pergame.

Rome. – L'Italie ; races et civilisations primitives. L'époque royale. Patriarcat et clientèle, plèbe, sénat.

Formation de la cité. Lutte entre les patriciens et les plébéiens. Les magistratures.

L'armée romaine et la politique romaine. Conquête de l'Italie et lutte contre Carthage. Conquête du bassin de la Méditerranée.

Révolutions dans l'esprit et les institutions de Rome. L'hellénisme, l'esclavage. – Les Gracques et les lois agraires.

L'armée dans la cité. Marius, Sylla, Pompée, César. Fin de la République.

L'empire romain. – Nouvelle organisation du monde romain. Administration des provinces. Travaux publics et voies. Les grands écrivains.

Les Antonins. Organisation municipale. Progrès intellectuel et moral. Monuments ; jurisconsultes, philosophes. Le Christianisme.

Transformation de l'Empire à la fin du III^e siècle. Triomphe du Christianisme et organisation de l'Église.

* Le programme de l'*Histoire de la civilisation* se borne à l'indication des limites et des grandes divisions du cours. Le professeur peut, en restant dans ces limites, choisir dans ces grandes divisions les faits politiques, sociaux, moraux, qui lui paraîtront essentiels.

Il consultera utilement le *programme développé* qu'on a joint au précédent, à titre d'indication. Il y constatera que le cours se compose de tableaux reliés entre eux par des idées générales beaucoup plus que de récits et de faits détaillés ; que les dynasties, les règnes, les guerres et les traités y tiennent peu de place, d'où qu'il suit qu'on doit éviter, par-dessus tout, de transformer cette histoire de la civilisation en un résumé chronologique de l'histoire universelle.

La Gaule sous la domination romaine. Monuments, écoles, industrie et commerce. Le colonat. Les collèges d'artisans. Principaux emprunts de la civilisation moderne aux civilisations antiques.

Les premiers siècles du Moyen Âge (du V^e^ au X^e^). – Les Germains : religion, institutions et mœurs. Rôle de l'épiscopat en face des royaumes barbares.

Les trois empires byzantin, musulman, carolingien. Leur civilisation. Le code Justinien. Le Coran. Les écoles de Charlemagne.

Les grands siècles du Moyen Âge (du XI^e^ au XIII^e^). – La société féodale, ses principes, ses mœurs. La Chevalerie.

L'Église, la papauté et la théocratie; les ordres religieux. Influence de l'Église sur le développement intellectuel.

Les causes et les résultats des croisades. Emprunts faits par l'Occident à la civilisation orientale.

Les villes. Les chartes de communes. Corporations, commerce, foires.

Apogée de la royauté française au XIII^e^ siècle. Le domaine royal. Le Parlement et l'Université de Paris.

La royauté anglaise. La grande Charte. Le Parlement.

Le déclin du Moyen Âge (XIV^e^ et XV^e^ siècle). – Affaiblissement de l'autorité royale; décadence de la Chevalerie. La bourgeoisie au XIV^e^ siècle. Paris, la Flandre, les villes italiennes. Richesses. Révolutions.

Affaiblissement de l'esprit religieux. Le grand schisme et les conciles.

Commencement des temps modernes. Les grandes inventions, les découvertes maritimes. Leurs conséquences.

Le XVI^e^ siècle. – La guerre pendant la première moitié du siècle. Les armées. Misère publique. Saint Vincent de Paul.

Luttes et triomphes de la monarchie absolue en France sous Richelieu et Mazarin. La théorie et l'organisation du pouvoir royal sous Louis XIV. La Cour; Versailles. La protection accordée aux arts, aux sciences. Les persécutions religieuses.

La diplomatie au XVII^e^ siècle. Les révolutions politiques et religieuses en Hollande, en Angleterre. La république des Provinces-Unies, la monarchie anglaise.

Le XVIII^e^ siècle. – Décadence de la monarchie française. Perte de notre empire colonial. Développement de l'Angleterre, de la Prusse, de la Russie.

Progrès de l'esprit français. Les philosophes, les économistes. Influence des idées françaises sur l'Europe. Constitution des États-Unis.

Les tentatives de réforme sous Louis XVI. Leur échec. La fin de l'ancien régime.

Histoire de l'art

Observations

Le professeur exposera sous la forme la plus simple et la plus accessible les considérations générales; il s'abstiendra autant que possible des termes techniques. Il rattachera les explications à l'étude d'un monument pris comme type.

D'ailleurs, les idées qui font entrer l'art dans le milieu historique où il s'est produit auront été en partie abordées dans l'histoire de la civilisation. Il y aura donc grand profit pour les cours d'histoire, de lettres et de beaux-arts à ce que les professeurs, quand ils seront différents, s'entendent entre eux.

Quand le maître étudiera les parties du programme qui touchent à l'art proprement dit, il évitera à tout prix la nomenclature.

Il n'étudiera pas et n'énumérera pas tous les temples grecs, mais un temple grec, tel que le Parthénon ; toutes les églises gothiques, mais une église, telle que Notre-Dame, ou Amiens, ou Reims ; tous les châteaux de la Renaissance, mais Chambord, ou le Louvre, ou Fontainebleau ; tous les primitifs italiens, mais Giotto, Donatello, Brunellesco*. En un mot, il s'attachera, dans chaque période, aux œuvres qui réunissent avec le plus de force et de simplicité les caractères de la *beauté artistique*.

Cette préoccupation devra dominer tout son enseignement ; à côté de la nécessité d'expliquer comment l'art est l'expression des idées, des sentiments, des croyances d'une société, il ne faut jamais renoncer à pénétrer les esprits de l'impression du *Beau*.

On n'institue pas ici l'histoire de l'art pour en faire connaître toutes les manifestations possibles, mais pour en faire comprendre et apprécier les chefs-d'œuvre**.

PROGRAMME

Idée générale du cours :

1. Les beaux-arts. Définitions et divisions : les arts plastiques. L'art et l'industrie.

L'art considéré en lui-même : le sentiment du beau (rapprochement avec la littérature). Ce que c'est que l'esthétique. Réalisme et idéalisme.

Ce que c'est que la technique : l'exécution, la forme.

2. Utilité de rapprocher l'art de l'histoire ; l'art considéré dans ses rapports avec la civilisation. Ses transformations suivant le génie des peuples et des époques.

Son développement à travers les âges.

ORIENT

Trois centres principaux : Égypte, Assyrie-Babylonie, Perse.

3 et 4. *Égypte :* Rôle de la religion et des croyances dans l'art.

Tombeau (pyramide, hypogée) ; temple.

La sculpture.

5. *Assyrie-Babylonie, Perse :* La monarchie assyrienne et persane.

Palais assyrien, palais persan.

GRÈCE

Domaine géographique de l'art grec. Coup d'œil sur ses premières origines et sur son influence dans le monde.

6. Génie du peuple grec.

Le sentiment de l'harmonie et de la proportion. Ce qu'on appelle dans l'art grec le réalisme et l'idéalisme.

* Au lieu d'étudier les œuvres, le professeur pourra choisir la vie d'un grand artiste, tel que Michel-Ange, Poussin, etc.

** Des photographies et des gravure faites d'après les monuments, les tableaux, les statues et les œuvres d'art de tous les âges (avec légendes historiques) seront placées sous les yeux des élèves.

7. Siècle de Phidias : influence de la religion et de la littérature ; rapprochement entre les œuvres de la poésie et celles de l'art.

La statuaire de Phidias et de Polyclète. La beauté physique.

8. Architecture : sur quoi repose la distinction entre les ordres grecs.

Les monuments de l'Acropole.

9. L'art grec après Phidias. Diffusion ; inspirations nouvelles ; la passion, le mouvement, le grandiose.

Sculpture de Scopas et Praxitèle. Peinture : Apelles.

ROME

10. L'art étrusque. Influence de la Grèce à Rome.

Domaine géographique de l'art romain à son complet développement. Son influence.

11 et 12. L'art romain de l'empire ; l'esprit romain. Tendance à l'utile. Le colossal ; le luxe dans la décoration. Rôle secondaire de la religion et de la littérature.

Palais. Arc de triomphe. Temple. Amphithéâtre.

Résumé de l'histoire de l'art ancien dans ses grandes manifestations.

MOYEN ÂGE ET TEMPS MODERNES

Trois parties : Moyen âge ; Renaissance et temps modernes ; époque contemporaine.

A. *Moyen âge*

13. Éléments d'un esprit nouveau dans l'art ; le christianisme ; le germanisme.

Influence de l'art ancien sur la technique de l'art nouveau.

Les catacombes.

14. L'art byzantin ; Sainte-Sophie.

15. L'art musulman ; ses caractères particuliers : le pays ; la race ; la croyance.

Une mosquée ; un palais.

Domaine géographique de l'art musulman ; son influence.

16. L'art occidental ; éléments dont il se compose.

Au Moyen Âge, il a son centre principal en France.

Influence de la société : l'Église, la féodalité et la chevalerie.

17. L'art roman. L'Église romane ; technique de l'architecture ; la voûte en pierre ; le contrefort. Ornementation ; le plein cintre, sculpture.

18. L'art gothique : vrai sens du mot.

Technique de l'art gothique : l'arc-boutant.

Ornementation et dessin : l'arc aigu ; le vitrail.

19 et 20. Une cathédrale gothique. Sentiment de la beauté dans l'art gothique.

Ce qu'on appelle les époques du gothique.

Le château fort.

21. Les arts industriels ou secondaires au Moyen Âge (orfèvrerie, miniature, tapisserie, meuble).

B. *Renaissance et temps modernes*

22. Ce qu'on appelle Renaissance ; acception générale et spéciale du mot. Influence de l'Antiquité. – Renaissance dans le Nord : la Flandre.

Différence entre l'esprit du Moyen Âge et celui de la Renaissance montrée par des exemples.

Découvertes pratiques : la peinture à l'huile ; la gravure.

23. Renaissance en Italie. Part du réalisme et du sentiment chrétien. Les Primitifs à Florence.

24 et 25. Essor de la Renaissance classique. Rome et les Papes. Léonard de Vinci. Raphaël ; Michel-Ange. Le sentiment du beau.

Venise ; le Titien.

26 et 27. La Renaissance en France. La monarchie.

Les châteaux.

La sculpture.

Expansion de la Renaissance en Europe.

28 et 29. le XVII^e^ siècle en dehors de la France.

L'art flamand : Rubens ; Téniers.

L'art espagnol : Vélasquez ; Murillo.

L'art hollandais : Rembrandt ; le genre ; le paysage.

30, 31 et 32. Rôle de la France au XVII^e^ ; ce qu'on appelle l'esprit classique. Rapprochements entre la littérature, l'art et les sentiments de la société.

Le XVII^e^ siècle avant Louis XIV. Poussin ; Le Sueur.

Louis XIV.

Versailles : Le Brun, Mansart, Girardon, Puget.

Le Louvre : Claude Perrault.

33. Esprit nouveau au XVIII^e^ siècle. La société du temps, la galanterie, le luxe ; le goût.

Watteau et Boucher.

C. *Époque contemporaine*

34 et 35. Changements dans les idées vers la fin du XVIII^e^ siècle : nouveau retour à l'Antiquité classique.

La Révolution et l'Empire : David, Gros.

36. Nouvelles tendances. Influence de la littérature française ou étrangère. Classiques et romantiques.

Prudhon, Géricault, Ingres et Delacroix.

37. Place considérable de la musique à côté des arts plastiques. Les grands maîtres de la symphonie et du drame lyrique depuis le XVIIIe siècle.

Résumé et conclusion.

N.B. – Quatre parties de ce programme formeront la base de l'enseignement : Art grec ; Art gothique ; Renaissance ; XVII^e^ siècle.

N.B. – Quatre parties de ce programme formeront la base de l'enseignement : Art grec ; art gothique ; Renaissance ; XVII^e^ siècle.

En dehors de ces quatre périodes principales, le professeur pourra traiter très sommairement les autres parties et même ne pas traiter certaines d'entre elles.

Il lui est ainsi permis de limiter son enseignement à condition de rester dans les données du programme général et de la méthode d'ensemble, et de ne pas négliger les points ci-dessus indiqués.

Le cours d'histoire de l'art peut être confié à un autre professeur que le professeur d'histoire. Les diverses parties du programme peuvent être traitées par différents professeurs.

GÉOGRAPHIE

CLASSE DE SIXIÈME.

(Une heure et demie par semaine.)

Géographie élémentaire de la France

Configuration et dimensions de la France. Superficie. – Mers et côtes, golfes, presqu'îles, caps, îles, dunes, falaises, plages, côtes rocheuses, marais salants, lagunes, principaux ports. – Frontières de terre ; pertes territoriales de la France en 1871. – Relief du sol : chaînes de montagnes, massifs, plateaux, plaines et grandes vallées (altitude, neiges perpétuelles, glaciers). Eaux : versants et bassins, fleuves et principaux affluents, lacs, régions de marais. Climat et principales productions. – Anciennes provinces, départements et chefs-lieux ; villes importantes. – Principaux canaux, chemins de fer de grande communication. Description de l'Algérie et de la Tunisie. – Possessions coloniales.

CLASSE DE CINQUIÈME.

(Une heure et demie par semaine.)

Géographie générale : l'Europe, l'Amérique

I. *Géographie générale* (1er trimestre). – La mer : marées, courants. Le fond des mers. Les régions polaires.—L'atmosphère : vents alizés, moussons, cyclones. – La pluie et la circulation des eaux. Climats. Végétaux. – Les continents : montagnes, plateaux et plaines, fleuves. Comparaison de leurs principaux traits dans les cinq parties du monde. —Notions élémentaires sur la répartition des races humaines. La vie civilisée et la vie sauvage.

II. *L'Europe* (2e trimestre). – Configuration, limites et dimensions. – Les mers. Description des côtes. – Les montagnes. Les plateaux et les grandes plaines. Volcans. – Fleuves et rivières. Principaux groupes de lacs. – Climats. Rapports de la végétation et du climat. – Description particulière des États de l'Europe, moins la France. Traits caractéristiques de leur géographie physique ; leurs villes principales, leurs populations.

III. *L'Amérique* (3e trimestre). – Situation et forme générale du continent. Océans : Pacifique, Atlantique, Glacial. Grandes divisions. Population. L'Amérique latine et l'Amérique anglo-saxonne. – Amérique du Nord, Amérique Centrale, Amérique du Sud. Grands traits du relief du sol. Fleuves, lacs, climat, régions naturelles. Faune. – Principaux États et possessions européennes : productions les plus importantes de l'agriculture, des mines et de l'industrie (insister sur le Canada, les États-Unis, le Brésil, le Chili, la République Argentine). Immigration. – Communications principales des grands États entre eux et avec l'Europe, l'Asie, l'Océanie.

CLASSE DE QUATRIÈME.
(Une heure par semaine.)

Afrique, Asie, Océanie

Configuration, superficie ; mers et côtes ; archipels et grandes îles. – Grands traits du relief du sol ; fleuves, lacs, climats, régions naturelles. Faune. – Principaux États et possessions européennes. – Productions les plus importantes de l'agriculture, des mines, de l'industrie. – Populations : races indigènes et immigrations. – Langues et religions. – Grands souvenirs historiques. Grands voyages de découvertes. – Commerce extérieur. Principaux ports. Grandes voies de communication par terre et par mer.

Résumé. – Les plus grands États des cinq parties du monde comparés entre eux. Relations entre les cinq parties du monde. Répartition des races. Grandes lignes de navigation et de télégraphie.

CLASSE DE TROISIÈME.
(Une heure par semaine.)

Europe

1° *Étude générale.* – Bornes et superficie de l'Europe. Configuration générale. Place de l'Europe dans l'ancien continent. – Description des mers principales et des côtes. Courants. – Relief du sol : principaux massifs des montagnes ; plateaux, plaines et grandes vallées. – Hydrographie : principaux centres de distribution et direction générale des eaux. Principaux groupes de lacs. Les grands fleuves. – Climat moyen de l'Europe et climat moyen des principales régions. Extrêmes de froid et de chaud. Rapports de la végétation et du climat, de la végétation et de l'altitude. Exemples pris parmi les végétaux les plus caractéristiques. – Les races européennes et les familles de peuples, Les religions ; les langues.

2° *Description des États.* – Énumération des États avec leur population, leurs capitales, leurs grandes villes. – Étudier pour chacun des principaux États les traits caractéristiques de la géographie physique et de la géographie économique ; les éléments de la géographie politique et administrative, les régions historiques, les grandes villes.

3° *Résumé.* – Superficie et population comparée des principaux États ; comparaison de la puissance économique et des forces militaires. Grandes voies de communications internationales. – Rapports entre l'Europe et les autres parties du monde. Tableau des colonies européennes.

CLASSE DE SECONDE.
(Une heure par semaine.)

Géographie de la France

Observations sur la configuration, la constitution géologique, le relief du sol, le régime des eaux, le climat. – Étude de la France par grandes régions naturelles et par provinces : traits caractéristiques de l'orographie, de l'hydrographie, de la géographie économique. Mœurs, traditions, grands souvenirs historiques. – La nationalité française. – La population : densité. – Le régime administratif étudié

particulièrement dans le département et dans la commune.—L'organisation militaire. – La frontière. Défenses naturelles et places fortes de la France et des pays limitrophes. – L'Algérie et le protectorat de Tunisie. Forces productrices ; développement de la colonisation. – Les colonies françaises. – Colonies d'Amérique ; possessions et établissements de l'Afrique occidentale, de l'Afrique orientale ; Inde, Indo-Chine, Océanie française. – Rapports de la France avec les grands pays du globe. L'émigration et l'immigration ; échanges. Voies internationales de communication. Comparaison de la puissance économique et militaire de la France avec celle des autres États.

CLASSES DE PREMIÈRE (LETTRES) ET DE PREMIÈRE (SCIENCES)

(Une heure et demie par semaine.)

*Géographie générale**

I. – Europe. les six grandes puissances

Angleterre. – La race, les institutions. Richesses, l'élevage, les mines, l'industrie manufacturière. Le commerce extérieur. L'empire colonial, les Indes, le Dominion, le Cap, l'Australie. Les positions commandant les grandes routes maritimes.

Russie. – Formation, état politique et social. Répartition inégale de la production agricole, des richesses minières, de l'industrie. La Russie et la question d'Orient. Conquête de l'Asie septentrionale et centrale. Le commerce de la Caravane. Le chemin de ter transcapien.

Allemagne. – Constitution de l'Empire. Forces militaires. Principaux centres de l'industrie minière et manufacturière. Progrès du commerce. Grandes voies ferrées traversant l'Allemagne. Ports. Émigration et expansion coloniale.

Autriche-Hongrie. – Formation et transformations récentes. Constitution de 1867. Le dualisme. La question des races. Richesses agricoles de la Hongrie. L'industrie en Autriche, en Bohème. L'Autriche et la question d'Orient.

Italie. – L'unité italienne. Richesses du sol. Industrie. Richesses artistiques. Ports, grandes voies ferrées de la péninsule et des Alpes.

France. – Comparaison de ses richesses, de ses forces et de son activité extérieure avec celles des autres grandes puissances.

Les États de second ordre. – Comparaison de leur rôle dans le passé et de leur situation actuelle. – Les grandes villes de l'Europe.

* Toutes les questions qui figurent dans ce programme ont déjà été abordées dans les cours précédents : l'intérêt de celui-ci est tout entier dans le choix que le professeur fera parmi ces questions et dans le relief qu'il donnera aux plus importantes. Elles sont de tout ordre. Il ne suffit pas de faire connaître à des élèves qui vont devenir des hommes les grandes puissances du monde actuel par leurs productions agricoles et industrielles, par leur activité commerciale. Ce sont là, sans doute, des éléments d'appréciation considérables. Ce ne sont pas les seuls que l'on doive comparer entre eux. Dégager, pour chacun des États avec lesquels nous sommes en relation, les traits caractéristiques, déterminer dans quelle mesure le sol et l'homme, la nature et la race ont collaboré à la prospérité et à la puissance d'une nation, comparer le rôle historique des peuples à leur situation présente, saisir et fixer dans les diverses partie du monde l'actualité sur laquelle doit se porter notre attention : voilà l'objet de cet enseignement. Ce sera comme une dernier chapitre de l'histoire de la civilisation.

II. – Le nouveau monde

La découverte, la colonisation, l'émancipation. Les races indigènes, la question de l'esclavage. L'Amérique anglo-saxonne, l'Amérique latine. – Les États-Unis. Formation politique et constitution. Éléments de la race commerciale. Grands marchés et grandes voies ferrées. – Amérique latine. Le Brésil ; plantations et mines. Autres républiques de l'Amérique méridionale et centrale. Leur production agricole et minière. Les Antilles ; les possessions européennes en Amérique. La question du canal interocéanique.

III. L'Asie, L'Océanie, L'Afrique

L'Asie. – Les civilisations primitives, les religions, les invasions d'origine asiatique. Progrès et rivalités des puissances européennes en Asie. L'Asie russe, anglaise, turque, française. Les grands états asiatiques. La Perse, la Chine, le Japon. Leurs richesses, leurs rapports avec l'Occident.

L'Océanie. – Grandes possessions coloniales de la Hollande, de l'Angleterre. Leurs richesses. Les ports de l'océan Pacifique. L'expansion chinoise dans cette région.

L'Afrique. – L'Égypte. Le Nil. Antique civilisation. L'Égypte grecque, romaine, musulmane. L'Égypte et la France. Richesses. Développement et révolutions contemporaines. Le canal de Suez.

L'Afrique française. – Les routes du Sahara. L'accès du Soudan.

L'intérieur de l'Afrique. – Les grands lacs et les grands fleuves. Grands noms de l'exploration au XIX^e^ siècle. Les zones d'influence de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne. Nature et objet du commerce en Afrique. L'esclavage.

Léon BOURGEOIS.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 49, n° 961, p. 603-656, p. 624-644.
R.L.A., t. 44, p. 283-347, p. 302-303.

— 160 —

19 juillet 1892

CIRCULAIRE RELATIVE À L'ORGANISATION DE LA CLASSE DE PREMIÈRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE

(extraits)

Monsieur le Recteur, j'ai l'honneur de vous faire part des dispositions que j'ai cru devoir adopter touchant l'organisation de la classe de première moderne à partir de la rentrée prochaine.

Dans les établissements où les classes de première-lettres et de première-sciences seront organisées, il y aura lieu, à moins d'une impossibilité résultant d'un nombre trop considérable d'élèves, de réunir les élèves de ces deux sections soit entre eux, soit avec des élèves de philosophie ou de mathématiques élémentaires, toutes les fois que cette réunion se trouve justifiée par la communauté des enseignements.

En conséquence :

[...]

Pour l'histoire moderne : les élèves de première-lettres et de première-sciences, groupés ensemble, seront réunis à ceux de mathématiques élémentaires. On pourra, dans certains cas, préférer la combinaison qui consisterait à réunir, pour l'histoire moderne, les élèves de première-sciences seulement à ceux de mathématiques élémentaires et ceux de première-lettres à ceux de philosophie. En ce cas, les cours d'histoire moderne se trouvant augmentés d'une classe par semaine pour les élèves de première-lettres, il y aura lieu de faire pour ces mêmes élèves une réduction parallèle sur le cours d'histoire de la civilisation et de l'art.

Pour la géographie générale : les élèves de première-lettres et ceux de première-sciences seront réunis.

[...]

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts
Léon BOURGEOIS.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 52, n° 1018, p. 90-91

— 161 —

28 décembre 1893

VŒU RELATIF AUX COMPOSITIONS DE GÉOGRAPHIE

[...]

MM. Barthélémy, Bernès, Carriot, de Comberousse, Devinat, Figuiéra, Fournier, Gourraigne, Jost, Laussedat, Lenepveu, Lenient, Toussaint et M^lle^ Salomon, ont demandé que des compositions de géographie, distinctes des compositions d'histoire, soient faites dans les classes de quatrième, troisième et seconde de l'enseignement classique, et que des prix spéciaux de géographie fussent attribués aux élèves de ces classes.

La section permanente, considérant que la mesure proposée n'atteindrait pas sûrement son but, car elle permettrait aux élèves d'aspirer au prix d'histoire tout en négligeant complètement la géographie ; que, d'autre part, elle engagerait sans doute d'autres élèves à travailler exclusivement la géographie, en négligeant l'histoire ; que, d'une manière générale, les conditions de l'éducation intellectuelle s'opposent à ce que, dans un plan d'études quelconque, tous les enseignements soient sur le même plan et obtiennent de la part des élèves le même temps et la même somme d'attention ; que la subordination établie en conséquence par le Conseil supérieur entre les diverses matières de l'enseignement secondaire paraît devoir être maintenue ; considérant en outre que la valeur des prix est relevée aux yeux des élèves par la distribution solennelle des prix et que la multiplication incessante des prix décernés tend à rendre cette cérémonie publique impraticable, est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite au vœu déposé.

M. le Ministre a adopté cet avis.

[...]

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 54, n° 109, n° 109, p. 1021-1023, p. 1023.

— 162 —

20 février 1894

CIRCULAIRE RELATIVE À L'AGRÉGATION D'HISTOIRE

Monsieur le Recteur, l'attention de mon administration a été appelée à diverses reprises, et par les jurys eux-mêmes, sur les imperfections que présente le régime actuel de l'agrégation d'histoire. Ce concours comprend des épreuves professionnelles et des épreuves scientifiques ; les épreuves professionnelles, telles qu'elles sont organisées, ne sont pas assez probantes ; les épreuves scientifiques sont incomplètes. Elles présentent en outre un double inconvénient : comme elles sont préparées dans les Facultés ou à l'École normale, les candidats qui n'appartiennent ni aux Facultés, ni à l'École normale, luttent à armes très inégales ; en second lieu, comme le programme de ces épreuves est chaque année renouvelée, la liberté de travail, si nécessaire aux Facultés, n'existe réellement pas.

Frappé de tous ces inconvénients, j'ai chargé une Commission de préparer un projet de réforme pour l'agrégation d'histoire. Elle a conclu à séparer les épreuves scientifiques des épreuves professionnelles, à faire des premières l'objet d'un examen de Faculté ou d'école, à maintenir le concours pour les secondes, tout en établissant une communication entre l'examen et le concours.

Le détail de ses conclusions se trouve consigné dans les propositions suivantes :

ÉPREUVES SCIENTIFIQUES

1. Tout candidat à l'agrégation d'histoire produira, au moment de son inscription, avec le diplôme de licence ès lettres, un diplôme d'études supérieures, décerné par une Faculté des lettres ou par l'École normale.

2. Ce diplôme est obtenu à la suite des épreuves suivantes :

a) Soutenance d'une thèse écrite d'histoire ou de géographie, dont le sujet aura été agréé par les professeurs ou maîtres de conférences d'histoire et de géographie d'une Faculté ou de l'École normale ;

b) discussion de deux positions de thèse prises dans les périodes de l'histoire autres que celles de la thèse ou dans l'histoire de la géographie ;

c) La soutenance de la thèse et la discussion des positions de thèse donneront lieu à des questions de bibliographie ;

d) Explication critique d'un texte historique ou géographique, choisi parmi les documents de la thèse, ou d'un texte historique ou géographique quelconque agréé par la Faculté ou par l'École ;

e) Une épreuve tirée, au choix des candidats, des sciences auxiliaires de l'histoire, épigraphie, paléographie, diplomatique, ou des sciences auxiliaires de la géographie.

3. Le diplôme donnera la mention détaillée des épreuves soutenues et des notes obtenues.

4. En même temps que ce diplôme, le candidat déposera, en s'inscrivant pour le concours d'agrégation, le manuscrit de sa thèse revêtu de la signature du pro-

fesseur ou maître de conférences qui en aura dirigé la soutenance, et de celle du doyen de la Faculté ou du directeur de l'École normale.

ÉPREUVES PROFESSIONNELLES

5. Le concours se compose :

a) De trois compositions écrites d'histoire (ancienne, du Moyen Âge, moderne et contemporaine) et d'une composition de géographie, choisies dans un programme qui sera renouvelé tous les deux ans ;

Ces épreuves sont éliminatoires et donnent lieu à une liste d'admissibilité au premier degré ;

b) Épreuve de la thèse. Dans la thèse déposée par le candidat, le jury désignera, vingt-quatre heures à l'avance, une question qui sera traitée par le candidat dans une exposition de trois quarts d'heure, qui pourra être suivie d'une interrogation par le jury.

Après le jugement de cette épreuve, sera dressée la liste d'admissibilité au second degré ;

c) Trois leçons, dont les sujets seront donnés vingt-quatre heures à l'avance, dans les parties d'études autres que celle où le candidat aura pris sa thèse, à savoir : une leçon d'histoire ancienne, une leçon d'histoire du Moyen Âge, une leçon d'histoire moderne et contemporaine, si le candidat a choisi une thèse de géographie ; ou bien, une leçon d'histoire du Moyen Âge, une leçon d'histoire moderne et contemporaine, une leçon de géographie, si le candidat a choisi une thèse d'histoire ancienne.

Cette épreuve, d'une durée de trois quarts d'heure, sera suivie de questions pédagogiques, sur la manière d'approprier la leçon à la classe dans le programme de laquelle elle aura été choisie, sur les moyens de la bien faire comprendre aux élèves, sur les sujets de devoirs ou d'interrogations qui s'y rattachent, etc.

DISPOSITIONS ACCESSOIRES

6. Les élèves de l'École des Chartes pourront produire la thèse soutenue par eux dans cette école, et seront dispensés des épreuves prévues à l'article 2, § *d* et *e* du projet de règlement.

7. Les élèves de l'École des Hautes Études pourront produire la thèse présentée par eux à cette école, mais ils devront subir les épreuves prévues à l'article 2, § *d* et *e*.

8. Le diplôme d'études supérieures sera acquis une fois pour toutes, et pourra toujours être représenté par le candidat qui n'aura pas obtenu le titre d'agrégé.

Je vous prie de soumettre à MM. les professeurs, chargés de cours et maîtres de conférences d'histoire et géographie de la Faculté des lettres, ce projet duquel la Commission qui l'a élaboré attend les effets suivants :

1° Allégement de la besogne par la séparation des deux ordres d'épreuves, entre lesquels il sera loisible aux candidats de mettre un intervalle d'un an et plus ;

2° Les épreuves scientifiques complétées ; les épreuves professionnelles plus probantes ; les étudiants rendus plus aptes au travail personnel et à l'enseignement ;

3° Le concours plus équitable. Il sera plus facile aux chargés de cours de préparer l'examen de Faculté que les épreuves scientifiques actuelles de ce concours.

D'ailleurs, dans la pratique, presque tous les chargés de cours ont étudié dans une Faculté ; ils sont devenus chargés de cours après avoir échoué à l'agrégation ; ils n'ont emporté aucun titre ni attestation de leurs études ; tout est toujours à recommencer pour eux. À l'avenir, ils pourront obtenir le diplôme d'études supérieures. Ils ne seront plus, comme aujourd'hui, distraits de leur travail professionnel par l'impossible préparation des épreuves scientifiques. Ils se prépareront au concours en faisant bien leur classe ;

4° Les facultés pourront organiser leur travail, et leur activité scientifique s'accroîtra rapidement.

Je désire que les avis me parviennent au plus tard pour le milieu du mois d'avril.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
E. SPULLER.

➤ *C.I.O.I.P.*, t. 12, n° 3890, p. 12-15.
A. de Beauchamp, t. 5, p. 383-384.

— 163 —

21 juillet 1894

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. – EXPOSÉ DES MOTIFS DU PROJET D'ARRÊTÉ SUR LE CONCOURS D'AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE SOUMIS AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE[1]

Le concours d'agrégation d'histoire et de géographie se compose actuellement de dix épreuves, écrites et orales, qui se répartissent en trois groupes bien déterminés.

Le premier est formé de l'ensemble des compositions écrites : histoire ancienne, histoire du Moyen Âge, histoire moderne ou contemporaine, géographie. Les sujets de ces quatre compositions sont pris dans le programme d'enseignement des lycées, c'est-à-dire dans l'histoire et la géographie universelles. Leur objet est de permettre au jury de faire entre les candidats un premier choix, fondé sur leurs connaissances générales, leurs qualités de composition et de style. Elles sont éliminatoires et donnent lieu à une première admissibilité.

Vient alors ce qu'on appelle l'épreuve de la thèse, sur laquelle le jury procède à l'élimination d'autres candidats et arrête une liste d'admissibles au second degré. C'est une épreuve d'érudition et de critique, écrite et orale en même temps : dans un programme dressé chaque année, les candidats choisissent dix mois avant le concours un sujet et composent un mémoire critique qu'ils font parvenir au jury.

(1) Nous donnons le texte revu (division en quatre parties et quelques remaniements de forme) par son auteur et publié dans A. de Beauchamp.

Celui-ci, à son tour, y choisit, après examen, un point particulier qui lui paraît de nature à être discuté et le désigne au candidat à l'avance. Le candidat doit enfin l'exposer et le critiquer dans une leçon d'une durée de trois quarts d'heure.

Les épreuves du dernier groupe règlent l'admission et le choix définitif. Elles sont toutes orales, mais, dans le fond, elles diffèrent. Les unes sont des exercices de critique comme la thèse : deux explications d'auteurs historiques, une d'auteur géographique prescrites chaque année dix mois à l'avance par arrêté. Les autres, au contraire, sont une leçon de géographie et une leçon d'histoire, faites, après vingt-quatre heures de préparation, comme un professeur de lycée devra plus tard en faire devant ses élèves.

Telle est la disposition actuelle du concours d'agrégation, à n'en considérer que l'aspect et la forme extérieure. Examinées de plus près, et d'après leur nature même, les épreuves qui le constituent sont de deux sortes : *épreuves professionnelles* destinées à constater les connaissances générales des candidats et leur aptitude à l'enseignement (compositions écrites – leçons de lycées) ; *épreuves scientifiques* (thèse d'histoire ou de géographie, explication critique de textes historiques et géographiques). Au moyen des unes, l'agrégation donne aux lycées et aux facultés des maîtres instruits et capables d'enseigner. Par les autres, elle assure les progrès de la recherche historique indispensable à l'enseignement. Cette dualité de nature et de fonctions explique et justifie l'importance d'un concours qui règle en France la condition de l'enseignement, et même en partie celles des études historiques et géographiques.

II.

Au moment de déposer une réforme du régime actuel de l'agrégation d'histoire et de géographie, nous tenons à déclarer qu'il ne s'agit pas de dispenser les futurs agrégés d'histoire de cette dualité d'épreuves qui est le principe même et la force du concours actuel. La question est de savoir si on ne peut à la fois les rendre plus probantes et plus équitables, en corrigeant certains défauts graves que l'expérience a révélés dans la façon dont se pratique aujourd'hui l'agrégation.

Il résulte en effet des divers rapports du jury que, malgré les efforts et la bonne volonté des concurrents, les épreuves professionnelles sont en général médiocres : les compositions écrites surtout. Elles doivent fournir la preuve du savoir général des candidats. Mais que faut-il entendre par savoir général ? S'agit-il des détails infinis qui constituent l'histoire universelle ou la géographie de toute la terre ou de l'intelligence qui coordonne ces détails et donne à chacun se place et sa valeur ? Le programme ne le dit pas : le jury estime justement qu'un candidat préparé par une fréquentation excessive des manuels à répondre à tout médiocrement ne vaut pas celui qui comprendra et exposera le mieux. Il ne faut pas oublier qu'il juge des compositions où l'ordre a son importance, des compositions écrites où le style qui est l'expression même de l'ordre dans la pensée et les connaissances, n'en a pas moins. Mais les candidats, enchaînés par un programme qui à première vue les effraie, s'efforcent de tout savoir de la géographie et de l'histoire universelle, et n'étreignent rien à force de tout embrasser. Si bien qu'en voulant trop prouver, ils ne prouvent pas qu'ils ont les connaissances nécessaires à leur profession.

Le jury a constaté d'autre part que les épreuves scientifiques, en général meilleures, placent les divers concurrents dans des conditions d'inégalité graves. Les chargés de cours du lycée, les professeurs de collège, tous ceux qui se préparent à l'agrégation en enseignant n'ont pas les mêmes ressources que les élèves de l'École normale ou des Facultés, en livres ou autrement, pour composer une thèse. Ils en ont moins encore pour se disposer efficacement à l'explication des textes : que peuvent-ils sans bibliothèques et sans conseils, en présence de concurrents qui toute une année ont entendu expliquer ces textes dans les Facultés et à l'École normale, ou les ont expliquées, dans les meilleures conditions, sous la direction de leurs maîtres ? Ils sont vaincus d'avance.

Il résulte enfin des mêmes rapports du jury que l'énormité de la besogne imposée pour une année aux candidats les oblige à user d'artifices dans leur préparation, les amène presque nécessairement à se payer, et à essayer de payer leurs juges d'apparences de savoir et d'érudition.

De pareilles critiques officiellement exprimées par le jury ne pouvaient laisser indifférente l'administration de l'Instruction publique.

Une commission a été chargée d'examiner à nouveau le programme et les conditions du concours. Elle a dressé une liste de propositions sur lesquelles ont délibéré les Facultés et l'École normale.

De ces études et délibérations deux opinions se sont dégagées avec la même force, qui sont les fondements de la réforme et du nouveau régime d'agrégation que nous vous proposons.

Il a paru, d'une part, qu'il fallait conserver à ce concours le double caractère scientifique et professionnel qui en fait la difficulté, mais le prix.

On a pensé, d'autre part, que le seul remède aux inconvénients constatés dans la pratique devait être cherché dans une répartition des matières du programme nouvelle, mieux appropriée à la condition de tous les candidats, à l'objet même du concours.

III.

La commission est partie de ce principe que l'agrégation d'histoire est, avant tout, un concours professionnel, un examen d'état, que le mot *agrégé* veut dire associé au corps d'enseignement secondaire, que les mieux notés dans le concours doivent être ceux qui montrent le plus d'aptitude au professorat, que la fonction principale du jury, enfin, est de discerner ces aptitudes.

C'est pour le lui permettre que nous nous proposons de réduire à peu près le concours d'agrégation proprement dit aux épreuves de savoir général, de compositions écrites, de compositions orales. Elles y figureraient dans la proportion de sept sur huit, tandis qu'aujourd'hui elles n'occupent que six places sur dix. L'écart est sensible, la portée de cette répartition significative.

D'autres détails la précisent plus encore : comme par le passé, les compositions écrites demeurent éliminatoires et donnent lieu à une première admissibilité. Le savoir général est la condition même de l'enseignement historique, et les épreuves qui en témoignent doivent rester la première condition du diplôme professionnel. Encore faut-il qu'elles témoignent d'un réel savoir. C'est pour en obtenir une meilleure preuve que nous proposons la substitution au programme actuel des com-

positions écrites, c'est-à-dire à l'étude infinie de toute l'histoire et de toute la géographie, un choix, déterminé par arrêté ministériel, de grandes questions historiques et géographiques qui serviront de programme à l'avenir.

Une seconde admissibilité sera établie, comme dans le régime actuel, à la suite d'une épreuve orale. Mais ce ne serait plus sur la leçon de thèse, qui est une épreuve scientifique, que se ferait le choix au second degré entre les candidats, ce serait une leçon de lycée, telle que les agrégés devront en préparer pour leurs élèves. Et nous voudrions qu'elle fût véritablement telle, appropriée le mieux possible aux réalités de l'enseignement. Le professeur d'histoire et de géographie est, de tous nos professeurs de lycées, celui qui a la tâche la plus variée. Entre toutes les classes où il doit enseigner, de la quatrième à la philosophie, il n'y a pas seulement des différences de programme, il y a toute la différence d'un enfant de douze ans et d'un jeune homme de dix-huit. Le professeur doit être, à sa manière et pour ce qu'il a charge d'enseigner, un professeur de quatrième et de philosophie à la fois.

C'est bien le moins qu'il s'y prépare. Il faut que la pédagogie ait sa place dans le concours d'agrégation. Elle l'aurait dans notre projet, sous la forme de questions adressées aux candidats sur la manière d'approprier leurs leçons à l'âge et à l'intelligence des élèves, sur les sujets de lectures, de devoirs à leur donner. Et, comme ces questions se rattacheraient d'abord à l'épreuve qui décidera de la seconde admissibilité, elles prendraient toute leur valeur et l'importance qu'elles méritent.

La dernière et définitive série d'épreuves comprendra trois leçons : une leçon d'histoire, une leçon de géographie, une leçon tirée d'un mémoire sur une question d'histoire ou de géographie, dont il sera parlé ci-après. La leçon de géographie sera suivie de questions pédagogiques, comme celles qui ont été prévues pour la leçon d'histoire, faite en vue de la seconde admissibilité.

D'une manière générale, l'agrégation est un concours qui doit permettre de reconnaître, parmi les étudiants des Facultés, de l'École normale, et aussi bien les chargés de cours de lycées et collèges, les meilleurs professeurs. Il faut que le jury soit, par les conditions mêmes du programme, mis en mesure de les désigner le plus sûrement possible. C'est sa fonction essentielle. Ramener sa tâche à cette charge encore si grande, la simplifier pour la préciser, et du même coup donner aux candidats, par les règles et les jugements du concours, plus de clarté sur ce qu'on attend d'eux, une règle d'efforts commune, tel est l'objet de la réforme que nous vous proposons.

IV.

Ne dût-elle donner que ces résultats, la réforme vaudrait la peine d'être tentée. Elle serait un vrai progrès et un réel bienfait.

Nous n'avons pas pensé cependant qu'il eût fallu payer ces avantages du sacrifice des épreuves scientifiques qui donnent à l'agrégation sa valeur complète. L'enseignement secondaire n'est pas seul en cause, mais celui de l'histoire en général. À supposer qu'un agrégé d'histoire et de géographie ne veuille jamais franchir le passage qui s'ouvre librement des lycées aux Facultés, il a besoin de savoir comment se font ces sciences pour les mieux enseigner, même au lycée. Quiconque n'a pas été instruit à démontrer la vérité scientifique n'en connaît ni la nature, ni le prix,

ne l'aime pas comme il faut l'aimer pour la répandre. Continuer d'exiger des candidats qu'ils soient de bons ouvriers d'histoire et de géographie nous a paru nécessaire.

Mais l'était-il au même titre d'exiger que la preuve fût faite dans le concours et devant le jury institués pour l'examen de l'aptitude professionnelle des candidats ? L'expérience au contraire a prouvé largement les inconvénients d'un régime qui rend les épreuves professionnelles moins probantes, l'examen scientifique moins concluant, le jugement du jury délicat et parfois difficile, la préparation des candidats inégale et factice. Il fallait donc chercher un moyen nouveau de se renseigner sur l'éducation scientifique des candidats, meilleur par lui-même et moins susceptible de conséquences fâcheuses. Nous avons pensé le trouver dans l'institution du diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie qui serait délivré à l'avance par les Facultés des lettres ou par l'École normale, et exigé de tous les candidats au moment du concours.

Ce diplôme, à proprement parler, ne constituerait pas une nouveauté, ni une addition au programme de l'agrégation. Il ne serait qu'une manière plus pratique et plus sûre de fournir au jury la preuve que les candidats ont fait l'apprentissage du travail personnel.

La recherche de cette preuve se fait actuellement par le jury d'agrégation, pendant le concours, au moyen d'épreuves scientifiques : explications d'auteurs, préparation et soutenance d'une thèse. Cette enquête nécessaire serait maintenue, mais pour se faire autrement, indépendamment du concours, à l'avance, par les soins des Facultés de lettres et de l'École normale. C'est là toute la différence. Le diplôme ne serait jamais que la constatation de cette enquête faite simplement dans d'autres conditions.

Les procédés employés resteraient sensiblement les mêmes que dans l'agrégation actuelle. Ils correspondraient aux épreuves scientifiques qui la constituent déjà.

Ce serait d'abord un travail d'histoire et de géographie, qu'il faut appeler *mémoire* plutôt que thèse pour ne pas induire les candidats à des compositions trop étendues. Les longs travaux sont plus nuisibles qu'utiles : ils rendent impossible cette exactitude et cette précision de la recherche qui font tout le mérite d'un travail de ce genre.

Il est bon que les étudiants choisissent eux-mêmes le sujet de leurs mémoires : c'est déjà une marque certaine d'esprit scientifique que le choix d'un sujet, un premier acte d'initiative, de majorité intellectuelle. Ne se donne pas qui veut un problème.

L'agrément des Facultés et des professeurs est cependant utile : il peut être une sauvegarde pour les candidats qui auraient trop présumé d'eux-mêmes ou d'un sujet. Pour d'autres, trop timides au contraire, il se produira sous la forme de conseils, d'indications de livres à consulter, de documents inédits à rechercher, d'une direction enfin. Dans le régime actuel de l'agrégation, il avait fallu interdire totalement cette direction, la collaboration précieuse des maîtres et des élèves à un même travail, l'emploi des documents rares ou manuscrits, par un motif de justice, pour ne pas constituer entre les concurrents des inégalités de préparation choquantes.

Ce ne serait pas un des moindres avantages du nouveau régime que de réussir à concilier le droit des candidats à un traitement égal, celui des professeurs à la

direction de leurs élèves, le droit plus haut encore de la science à tout connaître pour tout vérifier. Les interdictions précédemment établies seraient aussitôt levées. Aucune autre condition ne serait faite aux candidats que de ne pas substituer, par excès fâcheux, des compilations de documents dépourvues de critique, ou de pures recherches de curiosité, à un mémoire dont l'objet est surtout la preuve de leur éducation historique. Nous pouvons déjà escompter, par ce que nous savons des Facultés et de l'École normale, les bienfaits de cette liberté : les professeurs de collège ou de lycée sollicités par leur intérêt même à l'étude historique ou géographique du pays où ils enseignent, à l'examen de ses archives ou de sa configuration naturelle ; les maîtres et les étudiants des Facultés heureux d'associer leurs recherches dans une œuvre durable d'histoire générale ou provinciale, soutenus par la pensée qu'en préparant un examen, ils servent la science et leur pays.

Il n'y a pas à craindre que cette collaboration puisse entraver, au jour du jugement, la liberté des professeurs à l'égard de leurs élèves, ou l'indépendance de ceux-ci. Le mémoire donnera lieu à une discussion publique au cours de laquelle le candidat pourra défendre ses idées et être soumis à des épreuves, explications de texte, questions qui n'auront pas toujours été à la Faculté l'objet d'un travail commun. Et puis, d'une manière générale, ce serait se faire une idée fausse d'un examen scientifique que de le croire d'autant plus sérieux qu'entre l'examinateur et le candidat il y aurait eu moins de relations antérieures. Voir un étudiant tous les jours, le connaître par tous les actes de sa formation scientifique, sous tous les aspects de son esprit, c'est se mettre insensiblement dans la meilleure situation pour le bien juger.

Si ce système présentait quelques inconvénients, ce serait à un autre point de vue. Il faut prendre garde que, malgré eux, les étudiants, sensibles au plaisir de la recherche et du travail personnel, ne limitent prématurément leur curiosité et leurs efforts à un champ d'études trop restreint. Ce serait un excès fâcheux où les meilleurs risqueraient le plus de tomber : notre devoir est de leur épargner une spécialisation hâtive qu'ils regretteraient plus tard. Il faut pour cela qu'ils aient à répondre à une question prise par la faculté dans d'autres parties de l'histoire ou de la géographie que celles auxquelles se rapporte leur *mémoire*. L'objet de cette épreuve serait ainsi défini : il n'est pas question de multiplier les difficultés de l'examen, d'exiger des candidats les preuves de connaissances générales requises pour la licence ou pour l'agrégation, ni la préparation de deux travaux critiques au lieu d'un. Ce qu'on leur demande, et ce qui importe, c'est qu'ils se montrent curieux de plus d'une époque et de plus d'un problème, attentifs à l'état général et aux lacunes de la connaissance historique et géographique, capables d'appliquer à des sujets différents une méthode, dont le doute raisonné est le principe, et une critique attentive des documents originaux, la condition. Des exemples définiraient mieux encore l'objet et la nature de cette épreuve.

En histoire, on ne s'accorde pas encore sur certains grands faits qu'il faudra pourtant éclairer. Le traité d'Andelot est-il un pacte de famille ou un traité public qui ait constitué aux temps mérovingiens une première forme de la féodalité ? – La Saint-Barthélemy est-elle un accident ou un acte prémédité ? – La diplomatie secrète de Louis XV est-elle une œuvre de patriotisme ou d'intrigue ? – Metternich a-t-il sincèrement offert la paix à Napoléon à Prague en 1813 ? – La bataille de

Navarin est-elle une manœuvre de l'Angleterre, ou un pur accident, ou l'effet des emportements de la gloire française ? – Autant de questions et de problèmes qu'un professeur d'histoire ne doit pas considérer comme résolus.

En géographie de même, et surtout s'il s'agit des régions de la terre les moins connues, toute une série de questions se posent, relatives. à la confection des cartes, à la météorologie, à la géologie, à la statistique, que l'état de nos connaissances ne permet pas toujours de résoudre, mais qu'il faut examiner, ne serait-ce que pour mieux marquer les lacunes et préparer les progrès de la science. Il va donc sans dire qu'on devrait à ce titre se préoccuper de l'histoire de la géographie, de l'histoire contemporaine surtout, sans perdre cependant de vue que cet ordre de questions est en très grande partie du domaine de l'histoire proprement dite.

Enfin il ne faut pas oublier que le diplôme ainsi délivré par les Facultés et l'École normale serait un diplôme d'histoire et de géographie. Aux candidats qui s'occupent plus particulièrement d'histoire, outre une question historique, une question de géographie serait posée par le jury, et réciproquement une question d'histoire aux étudiants de géographie. Il n'est pas possible d'admettre, et par son double titre le diplôme ne ferait que reconnaître cette nécessité, qu'un historien ignore les méthodes géographiques, ou un géographe les méthodes principales de l'érudition historique. Les deux sciences ne se séparent point dans l'enseignement universitaire. On ne saurait d'assez bonne heure préparer de futurs professeurs à tenir compte de cette situation.

L'explication d'un texte historique ou géographique formerait la troisième épreuve de l'examen. C'est un exercice d'une utilité incontestable, pourvu qu'on l'entende bien et qu'on le pratique sincèrement. Il a pour objet de prouver qu'un étudiant sait manier les instruments principaux de la recherche et en connaît la valeur ; c'est la main, pour ainsi dire, sur l'outil qu'il montre comment il sait s'en servir. Cette expérience n'a de sens et de portée que si elle permet de voir l'étudiant à l'œuvre, ce qu'il est capable de faire, livré à ses seules forces. Aussi faut-il lui laisser la liberté de choisir, avec l'agrément et le conseil de ses maîtres, et d'étudier à loisir le document qui fera l'objet de cette expérience.

C'est pour la rendre plus concluante encore qu'il faut se garder de la répéter trois fois, comme cela se pratique dans le régime actuel de l'agrégation. Multiplier le nombre des explications n'aurait pour effet que de les rendre moins probantes et plus superficielles. Disperser l'attention des étudiants sur plusieurs textes, ce serait les obliger peut-être encore à recourir, faute de temps et de ressources, à d'autres modes de préparation que l'effort personnel. Si cette épreuve ne devait pas permettre de constater l'effort personnel de tous les candidats, dans quelque condition qu'ils se trouvent, elle serait plus nuisible qu'utile.

La dernière partie de l'examen s'explique et se justifie de même : plutôt que d'exiger trois fois, et d'affaiblir, en la multipliant, cette preuve d'éducation historique ou géographique, il nous a paru préférable d'en acquérir une dernière, plus décisive encore, sous une forme différente.

L'histoire est une science complexe qui repose sur la critique des témoignages Les textes ne prennent leur valeur que par cette critique : leurs dénombrements doivent être assez complets pour qu'on soit assuré de ne rien omettre avant de conclure. La complexité de ces recherches est telle que les historiens se sont répartis la besogne.

Cette division du travail a été féconde : des méthodes particulières ont été créées, pratiques et scientifiques à la fois, pour aider et assurer sur tous les points la vaste enquête de l'histoire : archéologie, épigraphie, paléographie, diplomatique, bibliographie générale. Un historien est sans cesse amené à leur emprunter des résultats importants. Il doit pouvoir contrôler ce qu'il leur emprunte ; la valeur, la solidité de la moindre étude historique sont à ce prix.

La géographie, de même, ne sépare pas l'étude des grands phénomènes naturels : modifications qui se produisent dans l'écorce terrestre, formation des montagnes, mouvements lents du sol, phénomènes d'érosion, phénomènes glaciaires, les mers et leurs courants, les vents et les climats, les zones de végétation à la surface de la terre, la répartition des animaux et des races humaines. Elle considère aussi les rapports du sol et de l'homme au point de vue politique et économique : densité et mode de répartition des populations, courants de circulation et d'émigration, voies de commerce. C'est là ce qu'on entend par *géographie générale*. Il n'est pas possible qu'un futur géographe en ignore la moindre partie : il faut qu'il ait sur chacune des notions aussi précises, aussi solides que possible. Ce n'est pas d'ailleurs sur la géologie elle-même, sur la botanique, sur la démographie qu'il devra se faire interroger, mais sur les résultats que la géographie emprunte à ses diverses sciences.

Ainsi entendue, cette dernière épreuve serait un moyen précieux de s'assurer si les candidats au diplôme d'études supérieures se présentent à leurs juges, non seulement avec le mémoire scientifique qui en serait la condition, mais avec toutes les ressources personnelles de savoir et d'expérience qui doivent établir la sincérité et la valeur de leur travail.

D'une manière générale, subordonné à ces diverses épreuves, entouré de ces garanties, le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie nous paraît devoir remplacer avec avantage la plupart des épreuves scientifiques du concours d'agrégation. Cette substitution permettrait de faire disparaître les défauts de ce concours trop souvent signalés à notre attention par le jury lui-même pour n'être point corrigés. Ce serait une répartition différente, plus équitable, moins lourde pour les candidats et les juges, des matières du programme et des épreuves, enfin une meilleure division du travail, plus favorable au développement des études historiques dans les lycées et les Facultés.

Il n'est pas de meilleure manière de procurer aux lycées des professeurs d'histoire et de géographie instruits et capables d'enseigner que de les recruter à l'avenir par un concours destiné surtout à vérifier les connaissances générales et professionnelles des candidats. Il n'en est pas de plus juste de constater et de reconnaître la valeur des services rendus à nos lycées par ceux qui se préparent à ce concours en y enseignant.

Et, comme il faut à ces professeurs une forte éducation historique et géographique, qu'ils la peuvent recevoir et la reçoivent déjà des professeurs des Facultés et de l'École normale, c'est consolider une situation avantageuse aux uns et aux autres que de consacrer par un examen et un diplôme scientifiques cette communauté de travail et d'efforts. Plusieurs années de ce régime donneraient aux futurs agrégés, avec une tâche égale, moins de souci et d'inquiétudes, l'avantage d'études scientifiques plus approfondies et d'un diplôme sérieusement acquis une fois pour

toutes, aux professeurs des Facultés plus d'initiative, à la production historique de ces Facultés une vigueur nouvelle.

Il reste un mot à dire sur l'indication donnée plus haut qu'une des trois leçons de la dernière série d'épreuves sera prise dans le mémoire présenté par le candidat à une Faculté ou à l'École normale pour l'obtention du diplôme d'études supérieures. Nous avons pensé qu'il était juste et nécessaire d'assurer au candidat le bénéfice de tout son travail en lui permettant de discuter un point de son mémoire devant le jury ; qu'il était utile, d'ailleurs, d'établir entre l'examen de faculté et le concours un lien qui ne sera une gêne pour personne. En laissant une place à une épreuve scientifique dans le concours d'agrégation, nous avons voulu montrer l'accord de l'éducation professionnelle et de l'éducation scientifique, et manifester une fois de plus la solidarité qui unit heureusement chez nous les deux premiers ordres d'enseignement. Du sentiment de cette solidarité est née l'idée de la réforme que nous proposons.

➤ A.N.F.* 17/3208. Procès-verbaux du Conseil supérieur de l'Instruction publique 25 juillet 1893-27 décembre 1894.
B.A.I.P. (N.S.), t. 55, n° 1123, p. 190-199.
A. de Beauchamp..., t. 5, p. 395-399.

— 164 —

28 juillet 1894

ARRÊTÉ RELATIF AU CONCOURS DE L'AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Arrête :

Art. 1er. — Tout candidat à l'agrégation d'histoire et de géographie produit au moment de son inscription : 1° le diplôme de licencié ès lettres ; 2° le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie prévu à l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, soit le diplôme d'archiviste paléographe, soit le diplôme de l'École des hautes-études (section d'histoire et de philologie) ; 3° le mémoire historique ou géographique prévu au paragraphe *a* de l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, sa thèse de l'École des chartes ou sa thèse de l'École des hautes-études.

Art. 2. — Le concours d'agrégation d'histoire et de géographie se compose des épreuves suivantes :

a) Quatre compositions écrites, savoir : une composition d'histoire ancienne, une composition d'histoire du Moyen Âge, une composition d'histoire moderne ou contemporaine, une composition de géographie, dont les sujets sont choisis dans un programme déterminé par arrêté ministériel.

Les candidats peuvent faire usage d'une chronologie désignée par le jury.

Après le jugement de ces épreuves, il est dressé une liste d'admissibilité au premier degré.

b) Une leçon d'histoire, dont le sujet, pris dans les programmes d'enseignement des lycées et collèges, est tiré au sort par le candidat vingt-quatre heures à l'avance.

Cette épreuve, d'une durée de trois quarts d'heure au maximum, est suivie de questions pédagogiques sur la manière d'approprier la leçon à l'âge et à l'intelligence des élèves, sur les sujets de lectures, de devoirs et d'interrogations qui s'y rattachent, etc.

À la suite de cette épreuve, le jury dresse la liste d'admissibilité définitive.

c) Une leçon critique sur une question choisie par le jury dans le mémoire historique on géographique remis par le candidat ; une leçon d'histoire et une leçon de géographie.

Les sujets de la leçon d'histoire et de la leçon de géographie sont pris dans les périodes de l'histoire et dans les parties de la géographie autres que celles où aura été choisi soit le sujet du mémoire historique ou géographique, soit le sujet de la leçon prévue au paragraphe *b* du présent article. Chaque sujet de leçon est tiré au sort par le candidat vingt-quatre heures à l'avance. La durée de la leçon est de trois quarts d'heure au maximum.

La leçon de géographie est suivie des questions pédagogiques prévues pour la leçon d'histoire au paragraphe b du présent article.

Après ces épreuves, le jury dresse, par ordre de mérite, la liste des candidats proposés pour le titre d'agrégé.

Art. 3. — Le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie est délivré soit par les Facultés des lettres, soit par l'École normale, après qu'il a été satisfait aux épreuves suivantes :

a) Examen et discussion d'un mémoire d'histoire ou de géographie dont le sujet aura été choisi par le candidat et agréé par les professeurs ou maîtres de conférences d'histoire et de géographie d'une Faculté des lettres ou de l'École normale supérieure.

b) Discussion d'une question d'histoire et d'une question de géographie indiquées au candidat trois mois à l'avance par les professeurs ou maîtres de conférences d'histoire et de géographie d'une Faculté des lettres ou de l'École normale supérieure.

Ces questions sont choisies dans des périodes de l'histoire ou des parties de la géographie autres que celle à laquelle appartiendra le sujet du mémoire ci-dessus prévu.

c) Explication critique d'un texte historique ou d'un texte géographique, choisi par le candidat, et agréé par les professeurs ou maîtres de conférences d'histoire et de géographie d'une Faculté des lettres ou de l'École normale supérieure.

d) Une épreuve tirée, au choix du candidat, soit des études auxiliaires de l'histoire (archéologie, épigraphie, paléographie, diplomatique, bibliographie), soit de la géographie générale. Les candidats peuvent demander à être interrogés sur plusieurs des matières ci-dessus indiquées.

Art. 4. Le diplôme donne la mention détaillée des épreuves soutenues et des notes obtenues. Il pourra toujours être représenté au concours d'agrégation.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 5. — Le présent arrêté est applicable au concours d'agrégation de l'année 1896.

Art. 6. — Pour le concours de l'année 1895, les dispositions des arrêtés des 09 juillet 1885 et 8 juin 1891 resteront en vigueur.

Toutefois, les sujets des compositions écrites seront choisis dans un programme publié avant le 1er novembre 1894. En outre, l'explication des trois textes : grec, latin, français, sera remplacée par l'explication unique d'un texte choisi par le jury parmi les documents de la thèse et indiqué au candidat vingt-quatre heures à l'avance. D'autre part, les leçons d'histoire et de géographie seront suivies de questions pédagogiques.

Art. 7. Les candidats admissibles aux concours antérieurs à celui de 1896 seront dispensés de la production du diplôme d'études supérieures, dans des conditions qui seront déterminées par un arrêté spécial.

Seront également réglées par un arrêté spécial les conditions applicables aux candidats visés par l'arrêté du 2 août 1893.

G. LEYGUES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 55, n° 1123, p. 190-199.
A. de Beauchamp, t. 5, p. 393-395.

— 165 —

31 juillet 1894

ARRÊTÉ RELATIF AU CONCOURS D'AGRÉGATION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Le Ministre de l'INSTRUCTION PUBLIQUE et des Beaux-arts,

Vu les lois du 21 décembre 1880 et du 26 juillet 1881 ;

Vu le décret du 13 septembre 1883 ;

Vu le décret, en date du 5 janvier 1884, portant ouverture d'un concours annuel pour l'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles ;

Vu l'arrêté du 5 janvier 1884, relatif audit concours ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête :

Art. 1er. — L'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles pour l'ordre *des lettres* comprend deux sections :

1° La section littéraire ;

2° La section historique.

Art. 2. — L'article 5 de l'arrêté du 5 janvier 1884 est remplacé par le suivant :

La nature et la durée des épreuves dans l'ordre des lettres sont déterminées ainsi qu'il suit :

Épreuves écrites	*Durée maximum de l'épreuve*
Épreuves communes aux aspirantes des deux sections	
Composition sur un sujet de morale ou d'éducation	4 heures
Version de langue vivante (allemand, anglais, italien ou espagnol)	2 heures
Épreuves spéciales	
Section littéraire.	
Composition sur un sujet de littérature	4 heures
Section historique.	
Composition sur un sujet d'histoire	*Idem.*

Épreuves orales	*Durée maximum de l'épreuve.*	*Temps pour la préparation en lieu clos.*
Épreuve commune		
Lecture expliquée, suivie de questions, faites autant que possible dans la langue étrangère, d'un texte de langue vivante (allemand, anglais, italien ou espagnol)	20 minutes.	20 minutes.
Épreuves spéciales.		
Section littéraire.		
Lecture expliquée d'un texte français	1/2 heure.	1 heure.
Leçon de morale	*Idem.*	3 heures.
Exposé sur une question de langue ou de grammaire	*Idem.*	2 heures.
Section historique.		
Leçon d'histoire	*Idem.*	3 heures. (Sans autre secours qu'une chronologie désignée par le jury.)
Leçon de géographie	*Idem.*	3 heures. (Sans autre secours qu'un atlas.)

Un arrêté ministériel détermine, chaque année, les parties du programme de l'enseignement secondaire des jeunes filles, ainsi que les listes d'auteurs d'où sont tirés les sujets d'épreuves écrites et orales.

Les sujets des leçons et les textes à expliquer sont tirés au sort.

Dans les diverses épreuves orales, le jury tient compte de la diction.

G. LEYGUES

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 56, n° 1123, p. 185-188, p.185-186.

— 166 —

31 juillet 1894

ARRÊTÉ CONCERNANT LES EXAMENS DU CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu les lois du 21 décembre 1880 et du 26 juillet 1881 ;

Vu le décret du 7 janvier 1884, portant ouverture d'une session annuelle d'examens pour la délivrance du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles ;

Vu l'arrêté du 7 janvier 1884 relatif auxdits examens ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête :

Art. 1er. — L'article 5 de l'arrêté du 7 janvier 1884, relatif aux examens du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles (ordre des lettres), est remplacé par le suivant.

La nature et la durée des épreuves dans l'ordre des *lettres* sont déterminées ainsi qu'il suit.

Épreuves écrites	*Durée maximum de l'épreuve*
1° Composition sur un sujet de littérature ou de langue française.	4 heures
2° Composition sur un sujet de morale ou de psychologie appliquée à l'éducation	*Idem.*
3° Composition d'histoire	*Idem.*
4° Composition sur les langues vivantes (allemand, anglais, italien ou espagnol, thème et version)	*Idem.*

Épreuves orales	*Durée maximum de l'épreuve.*	*Temps pour la préparation en lieu clos.*
1° Lecture d'un texte français, avec commentaire historique, grammatical et littéraire	1/2 heure.	1 heure.

2° Exposé d'histoire ou de géographie (avec croquis au tableau, s'il y a lieu)	20 minutes.	3 heures. (Sans autre secours qu'une chronologie désignée par le jury ou une carte muette.)
3° Interrogation sur celle des deux matières qui n'aura pas donné lieu à l'exposé (il ne sera attribué qu'une note pour ces deux épreuves)	15 minutes.	"
4° Interrogation sur la morale et les méthodes d'éducation et d'enseignement	20 minutes.	1 heure.
5° Explication, suivie de questions, faites autant que possible dans la langue étrangère, d'un texte de langue vivante	*Idem.*	1/2 heure.

Un arrêté ministériel détermine, chaque année, les parties du programme de l'enseignement secondaire des jeunes filles et les listes d'auteurs d'où sont tirés les sujets des épreuves écrites et orales. Les textes à expliquer, les sujets sur lesquels portent l'exposé d'histoire et de géographie et les interrogations sont tirés au sort.

Dans les diverses épreuves orales, le jury tient compte de la diction.

G. LEYGUES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 56, n° 1123, p. 188-190, p. 188-189.

— 167 —

17 novembre 1894

CIRCULAIRE RELATIVE À L'AGRÉGATION D'HISTOIRE

Monsieur le recteur,

L'arrêté du 28 juillet 1894 modifie considérablement le concours d'agrégation d'histoire et de géographie. Il en distrait les épreuves scientifiques, qui deviendront la matière d'un examen à subir devant les Facultés ou à l'École normale. La sanction de cet examen sera un diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, que l'étudiant devra produire, en même temps que le diplôme de licencié ès lettres, au moment où il s'inscrira pour le concours d'agrégation.

Le premier effet de cette innovation sera une meilleure répartition des études historiques dans nos Facultés. Désormais, après que l'étudiant aura reçu la culture générale littéraire et historique en se préparant à la licence, il fera son apprentissage scientifique, dont le diplôme nouveau sera la constatation ; après quoi, il se

préparera au concours d'agrégation, qui sera une véritable épreuve d'aptitude à l'enseignement. Ainsi chaque chose aura son temps, et les étudiants ne seront plus obligés, comme sous le précédent régime de l'agrégation, où les épreuves professionnelles et les épreuves scientifiques étaient confondues, de les préparer toutes ensemble, au détriment des unes et des autres.

Les études scientifiques sont ainsi définies par l'article 3 de l'arrêté :

Le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie est délivré soit par les Facultés des lettres, soit par l'École normale, après qu'il a été satisfait aux épreuves suivantes :

a) Examen et discussion d'un mémoire d'histoire ou de géographie dont le sujet aura été choisi par le candidat et agréé par les professeurs ou maîtres de conférence d'histoire et de géographie d'une Faculté des lettres ou de l'École normale supérieure.

b) Discussion d'une question d'histoire et d'une question de géographie indiquées au candidat trois mois à l'avance par les professeurs ou maîtres de conférences d'histoire et de géographie d'une Faculté des lettres ou de l'École normale supérieure.

Ces questions sont choisies dans des périodes de l'histoire ou des parties de la géographie autres que celle que celle à laquelle appartiendra le sujet du mémoire ci-dessus prévu.

c) Explication critique d'un texte historique ou d'un texte géographique, choisi par le candidat et agréé par les professeurs ou maîtres de conférences d'histoire et de géographie d'une Faculté des lettres ou de l'École normale supérieure.

d) Une épreuve tirée, au choix du candidat, soit des études auxiliaires de l'histoire (archéologie, épigraphie, paléographie, diplomatique, bibliographie), soit de la géographie générale. Les candidats peuvent demander à être interrogés sur plusieurs des matières ci-dessus indiquées.

Les preuves essentielles d'aptitude au travail scientifique seront données par le nouvel examen plus complètement que par l'ancien concours, où ne figuraient pas les études auxiliaires de l'histoire ; mais le principal changement introduit ici, le caractère très nouveau de l'examen, c'est que l'étudiant y sera jugé directement et uniquement de son travail, et sur un travail choisi ou accepté par lui.

L'étudiant choisira d'abord entre les études historiques et les études géographiques. S'il opte pour les premières, il n'aura qu'une seule épreuve géographique, la discussion d'une question de géographie. S'il opte pour les secondes, il n'aura qu'une seule épreuve historique, la discussion d'une question d'histoire. Il ne convenait pas de séparer complètement deux ordres de connaissances, qui sont si intimement unis. Pour le reste, l'étudiant s'enfermera dans sa spécialité.

La discussion d'une question d'histoire ou de géographie est la seule épreuve dont le sujet soit prescrit à l'étudiant. C'est une précaution prise pour qu'il ne limite pas sa curiosité à un seul moment de l'histoire ou à un seul point de la géographie. Pour le reste, mémoire historique ou géographique, épreuve tirée, soit des sciences auxiliaires l'histoire, soit de la géographie générale, l'étudiant choisira lui-même le sujet de l'épreuve.

Cependant cette liberté du choix ne pouvait être absolue, puisqu'elle aurait exposé l'étudiant à des erreurs, et qu'elle aurait supprimé la direction des professeurs. Aussi l'article 3 dépose-t-il que le sujet du mémoire et le texte à expliquer seront agréés par le maître. Je dois vous faire connaître à ce sujet, Monsieur le Recteur, quelques-unes des idées qui se sont produites dans le Conseil supérieur, au cours de la discussion de l'arrêté.

Dans le précédent régime, les épreuves scientifiques étaient l'explication de trois textes, désignés par arrêté ministériel et renouvelés chaque année, et la composition d'un mémoire, choisi par le candidat sur une liste de sujets dressés par le jury. Tous les professeurs qui avaient des élèves se préparant à l'agrégation étaient donc ou se croyaient obligés à préparer les textes et employaient un temps considérable à ce travail qu'ils n'avaient pas choisi. Leur activité se trouvait par là étroitement réglée, ce qui est contradictoire au principe même de l'enseignement supérieur. D'autre part, l'étudiant qui composait son mémoire n'avait pas le droit de prendre les conseils de ses maîtres, puisque le mémoire était produit à un concours ; il était, pour ainsi dire, soustrait à la direction de ses professeurs, ce qui est contradictoire au principe même de tout enseignement.

Or, l'activité de l'enseignement supérieur est féconde, là où le professeur a toute liberté pour son travail et pour la direction du travail de l'étudiant, là où est organisée librement la collaboration des maîtres et élèves, là enfin où existent des écoles historiques, indépendantes et différentes les unes des autres, et qui choisissent le terrain de leurs études.

Désormais, la liberté nécessaire du professeur est assurée ; la direction du travail de l'étudiant est possible ; possible aussi la collaboration du maître et de l'élève et la fondation d'écoles historiques. Que va-t-il arriver en effet avec le nouveau régime ? Les étudiants commenceront par se décider pour les études historiques ou pour les études géographiques. Ils auront ensuite à choisir les sujets de leurs différentes épreuves. Ils peuvent faire ces choix en toute liberté et ne consulter qu'eux-mêmes ; mais il arrivera le plus souvent qu'ils demanderont à être conseillés. Les professeurs causeront avec eux ; ils se rendront compte de l'état de leurs connaissances, et aussi de leurs aptitudes et de leurs goûts. Les étudiants se décideront alors pour telle partie de l'histoire ou de la géographie. Afin de les guider dans le choix du mémoire, les professeurs pourront dresser des listes de questions où les étudiants prendront leurs sujets. Quant au choix du texte à expliquer, le candidat pourra désigner les documents mêmes de son mémoire, mais peut-être le mémoire ne fournira-t-il pas une matière suffisante ou convenable pour une explication critique ; ou bien le candidat devra choisir son texte en dehors du mémoire. Les professeurs pourront dresser une liste de textes d'où il tirera le sujet de l'épreuve. Or, les sujets de mémoires et d'explications pourront être groupés autour d'un certain nombre de questions d'histoire et de géographie, qui formeront comme un programme d'études et de recherches, lequel demeurera, jusqu'à ce qu'il soit épuisé, à l'ordre du jour de la Faculté. Cette combinaison de liberté et de direction permettra donc l'effort ordonné et continu en vue d'ajouter aux connaissances acquises, ce qui est un des principaux offices de l'enseignement supérieur. Il va sans dire que toutes les prohibitions, que le régime ancien de l'agrégation rendait nécessaires, disparaissent : le maître pourra guider l'étudiant dans son travail autant qu'il le jugera utile, et

les documents inédits pourront être employés soit pour la thèse, soit pour l'explication.

Le régime nouveau devra être organisé dès la rentrée, puisque les étudiants qui se présenteront au concours de 1896 pourront rechercher, dès la fin de l'année scolaire 1894-1895, le diplôme d'études supérieures. Et même aucune disposition de l'arrêté n'interdit aux étudiants qui se présenteront au concours à la fin de cette année même de se pourvoir du diplôme, auquel cas la thèse qu'ils doivent produire au concours pourrait leur servir de mémoire dans l'examen du diplôme.

Il importe donc de prendre immédiatement quelques mesures et, d'abord, de constituer le groupe des étudiants candidats au diplôme.

Tous ne résident pas au chef-lieu de la Faculté ; un certain nombre est chargé de cours dans les lycées ou professeurs dans les collèges. Vous voudrez bien demander d'urgence à MM. les proviseurs et principaux les noms de ces chargés de cours et de ces professeurs, et les communiquer à M. le doyen de la Faculté de lettres. Il est désirable, et ce doit être la règle, que les chargés de cours et professeurs s'inscrivent comme étudiants à la Faculté de lettres du ressort académique auquel ils appartiennent.

D'autre part, MM. les professeurs, chargés de cours ou maîtres de conférence d'histoire ou de géographie de la Faculté des lettres estimeront certainement qu'il convient qu'ils se réunissent au plus tôt, sous la présidence de M. le doyen, pour prendre les dispositions nécessaires à l'application du régime nouveau. Ils se concerteront entre eux, se communiqueront ces programmes d'études dont je parlais tout à l'heure, et s'entendront sur le caractère à donner à chaque épreuve et sur la forme et la teneur de l'examen.

Aucun règlement général ne donnera de prescriptions à cet égard. Chaque Faculté fixera la date ou les dates de l'examen, car elle pourra tenir une ou plusieurs sessions à son gré. Elle devra seulement se conformer à la règle que tout examen est public. La session sera donc annoncée à l'avance par voie d'affiche comme l'est chacune des thèses de doctorat. L'examen sera tenu dans une des salles affectées au service des examens ordinaires. Le diplôme, signé du doyen et des professeurs qui ont pris part à l'examen, sera délivré par le Recteur, président du Conseil général des Facultés. Il portera mention des épreuves soutenues et des notes obtenues.

À la fin de chaque année, M. le doyen vous adressera un rapport sur ces examens que vous voudrez bien communiquer au Conseil général des Facultés et me transmettre ensuite. Il sera publié par les soins de mon administration. J'estime, en effet, qu'il sera très utile de tenir le public au courant du travail de nos Facultés.

Il est un autre moyen d'attester ce travail : c'est de publier les mémoires composés par les étudiants. Rien ne démontrerait mieux l'activité de nos écoles historiques que ces publications. Certaines Facultés ont à leur disposition des annales où ces travaux pourraient être insérés s'ils en étaient jugés dignes. Si vous avez, Monsieur le Recteur, quelque proposition à me faire au sujet de l'indication que je donne ici, je l'étudierai avec intérêt.

La réforme de l'agrégation d'histoire et de géographie n'a pas été seulement entreprise pour assurer aux étudiants une éducation scientifique meilleure et libre. Le Conseil supérieur, en discutant et en approuvant le projet qui lui a été soumis, a entendu que l'éducation professionnelle des étudiants fût l'objet d'autant de soins que leur éducation scientifique. Et je répète que le concours d'agrégation sera désormais destiné à juger l'aptitude à l'enseignement.

Une seule des anciennes épreuves d'érudition y a été gardée ; le candidat produira le mémoire rédigé par lui pour l'examen du diplôme d'études. Il a paru juste que le candidat eut, dans le concours, le bénéfice de son travail antérieur. Il fera donc une leçon dont le sujet, choisi par le jury dans le mémoire, lui sera indiqué vingt-quatre heures à l'avance. De la sorte, c'est le travail seul du candidat qui entrera en compte.

Les quatre compositions écrites sont maintenues, mais les sujets en seront pris dans un programme spécial rédigé chaque année et non plus dans le programme général des lycées et collèges. L'immensité de ce programme général effrayait à bon droit les candidats qui redoutaient toutes les questions, même les plus invraisemblables, et qui s'efforçaient d'acquérir une connaissance nécessairement superficielle de l'histoire et de la géographie universelles. À l'avenir, le programme des compositions écrites sera limitatif. Il ne comprendra que de grandes questions en histoire et en géographie.

À ce propos, il est nécessaire de prémunir les étudiants contre une erreur qu'ils pourraient commettre. Tout limitatif qu'il soit, le programme demeure très vaste. Si les étudiants en voulaient étudier toutes les parties selon les méthodes de l'érudition, ils s'épuiseraient en efforts inutiles. Les compositions écrites demeurent ce qu'elles étaient, des épreuves de savoir général. Ces épreuves seront certainement mieux préparées qu'autrefois. Les étudiants ne seront plus réduits à se contenter d'une lecture hâtive de manuels ; ils pourront prendre une connaissance plus complète de la grande littérature historique, en lisant sur les grandes questions quelques-uns des livres qui font justement autorité. C'est tout ce qui leur est demandé.

La direction du professeur sera nécessaire ici, mais seulement la direction. Si les professeurs entreprenaient d'enseigner les matières du programme d'histoire et de géographie, ils se replaceraient sous la discipline de l'examen, qui leur indiquerait chaque année le sujet de leur cours, et un des abus que nous avons voulu corriger, se reproduirait plus grave encore que par le passé. La préparation des compositions écrites devra donc être l'œuvre des étudiants. Les professeurs y interviendront sans s'y engager tout entiers. Cette intervention pourra d'ailleurs être très efficace, s'ils choisissent dans le programme des sujets de leçons qu'ils font faire actuellement aux candidats à l'agrégation d'histoire. Ils auront ainsi l'occasion d'aider ceux-ci à trouver la bibliographie des grands sujets, de leur conseiller des lectures et de s'assurer que les lectures ont bien été faites.

L'épreuve des leçons a été fortifiée dans le concours, et c'est ici que s'en marque le plus nettement le caractère pédagogique. Autrefois c'était la leçon de thèse qui déterminait le second degré d'admissibilité ; désormais, ce sera la leçon du lycée et cette leçon sera suivie de questions pédagogiques sur la manière d'approprier la leçon à l'âge et à l'intelligence des élèves, sur les sujets de lecture, de devoirs, et

d'interrogations qui s'y rattacheront. Des questions semblables seront posées après la leçon de géographie, dans la troisième série des épreuves.

Les professeurs, en exerçant les étudiants dans les conférences où ils font faire des leçons à répondre à ces questions, les prépareront vraiment au professorat. Ils les habitueront à toujours avoir présent devant l'esprit l'élève auquel ils s'adresseront un jour. Il ne sera pas inutile qu'ils leur fassent lire et étudier le chapitre relatif à l'histoire et à la géographie dans l'Instruction ministérielle de 1890[1], et aussi les rapports sur les concours d'agrégation de 1892, 1893 et 1894, où les jurys relèvent et déplorent l'habituelle imperfection des leçons faites par les candidats. Il ne faut pas craindre d'introduire dans ces conférences des discussions générales sur l'enseignement de l'histoire, où ressortira le rôle que doit jouer le professeur d'histoire dans l'éducation intellectuelle et morale des écoliers. Cette éducation pédagogique ne saurait être purement théorique ; il est nécessaire que les étudiants soient mis en présence d'élèves, qu'ils assistent à des classes et qu'ils s'initient au professorat réel. Vous voudrez bien, Monsieur le Recteur, prendre les dispositions nécessaires pour que les étudiants en histoire et en géographie soient admis à faire un stage au lycée ou dans les lycées du chef-lieu académique. Ce stage pourra être, ou bien concentré sur une quinzaine de jours, ou bien réparti sur quelques mois de l'année. Dans le premier cas, les stagiaires assisteront à toutes les classes pendant la quinzaine ; dans le second cas, ils assisteront à deux classes ou à une classe par semaine. Il va sans dire qu'ils seront placés sous la direction du professeur de la classe qui les associera à son travail autant et comme il le jugera utile, sans jamais les abandonner à eux-mêmes, et qui vous adressera, le stage fini, un rapport que vous voudrez bien transmettre au doyen de la Faculté.

Distinguer l'apprentissage scientifique de l'apprentissage professionnel de l'étudiant, donner à chacun son cadre et sa place, tel est l'objectif principal de la réforme du concours d'agrégation. Mais nous ne devons pas oublier, Monsieur le Recteur, que nos Facultés ne sont pas ouvertes aux seuls étudiants qui se destinent au professorat, et qu'il est très désirable qu'elles appellent à elles tous ceux qui recherchent la haute culture intellectuelle.

L'institution du diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie sera un moyen de propagande auprès de tous ceux qui désireront faire dans nos facultés des études d'histoire et de géographie.

Nous devons soigneusement garder pour les étudiants qui se destinent au professorat les garanties que nous donnent aujourd'hui les examens et les concours.

Mais l'accès du nouveau diplôme doit être largement ouvert, sans aucune condition de grade, à quiconque voudra faire des études désintéressées, qu'il soit étudiant d'une autre Faculté, ou bien un étudiant étranger, ou bien un travailleur tout à fait volontaire.

Jusqu'à présent nous n'avions à offrir aux étudiants étrangers, comme preuve de leur travail, que de banales attestations de leur présence. À l'avenir, pour les études historiques et géographiques au moins, ils trouveront en France ce diplôme,

(1) Cf. texte 152.

qui, donnant « la mention détaillée des épreuves soutenues et des notes obtenues », sera une preuve d'études sérieusement faites et sérieusement jugées.

D'autre part, il arrivera certainement que l'histoire et la géographie régionales, où se trouvent encore tant de questions à étudier, figurent dans le programme de travaux scientifiques dont je parlais tout à l'heure. Et il est probable que ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la géographie de nos anciens pays de France seront tentés de s'associer au travail de nos Facultés.

Ainsi la réforme de l'agrégation d'histoire et de géographie pourrait aussi avoir cet heureux effet d'étendre l'activité de nos Facultés, de grouper autour d'elles des étudiants volontaires et d'accroître, en France, leur influence et, à l'étranger, leur renom.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et les Beaux-Arts,
G. LEYGUES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 56, n° 1137, pp. 677-683.
C.I.O.I.P., t. 12, n° 3932, pp. 74-77.
A. de Beauchamp, t. 5, p. 420-424.

— 168 —

31 décembre 1894

DÉCRET RELATIF À LA LICENCE ÈS LETTRES

Le Président de la République française,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;
Vu le décret du 25 décembre 1880 ;
Vu le décret du 27 décembre 1881 ;
Vu le décret du 28 juillet 1885 ;
Vu le décret du 30 juillet 1886 ;
Vu la loi du 27 février 1880 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,
Décrète :

Art. 1er. — Les épreuves communes des examens pour l'obtention du grade de licencié ès lettres sont :

Examen écrit.

Une dissertation française ;

Une composition latine : dissertation pour la licence avec mention « lettres » ; dissertation ou thème, au choix des candidats, pour la licence avec une des mentions « philosophie, histoire, langues vivantes ».

Examen oral.

L'explication d'un texte grec classique ;
L'explication d'un texte latin classique ;
L'explication d'un texte français classique.

Art. 2. — La liste des ouvrages sur lesquels portent les explications est dressée, pour chaque Faculté, par l'ensemble des professeurs, chargés de cours et maîtres de conférences.

Elle doit comprendre des ouvrages de philosophes et d'historiens grecs et latins.

Elle est approuvée par le Ministre de l'Instruction publique, après avis du Comité consultatif de l'enseignement public (section de l'enseignement supérieur).

Elle est renouvelée partiellement tous les deux ans.

Elle est publiée au *Journal officiel et au Bulletin du Ministère de l'Instruction publique*.

Art. 3. — Les épreuves spéciales sont :

[...]

3° Pour la licence avec mention « histoire » :

Examen écrit.

Deux compositions portant, au choix du candidat, sur deux des matières suivantes :

Histoire ancienne ;
Histoire du Moyen Âge ;
Histoire moderne et. contemporaine ;
Géographie.

Les candidats peuvent remplacer l'une ou l'autre des deux dernières épreuves par un travail de leur composition sur un sujet agréé par un des maîtres de la Faculté et pris soit dans l'histoire ancienne, soit dans l'histoire du Moyen Âge, soit dans l'histoire moderne et contemporaine, soit dans la géographie. Dans ce cas, la composition non remplacée porte sur une des matières ci-dessus énoncées, autre que celle à laquelle se rapporte le travail.

Examen oral.

Une interrogation sur les parties de l'histoire auxquelles ne se rapportent pas les épreuves écrites ;

Une interrogation sur la géographie, laquelle est affectée du coefficient 2, lorsque, par suite des options, elle est l'unique épreuve de géographie de l'examen ;

Une interrogation sur un des matières enseignées à la Faculté, désignée par le candidat, ou, à son choix, sur une matière enseignée dans une autre Faculté du même corps, admise par la Faculté des lettres.

Dans le cas où le candidat a présenté un travail de sa composition, la troisième interrogation porte sur le sujet de ce travail et sur les questions adjacentes.

CASIMIR-PERIER.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 56, n° 1142, p. 852-858, p. 854-856.
A. de Beauchamp, t. 5, p. 434-437.

— 169 —

8 juin 1896

CIRCULAIRE CONCERNANT L'OPPORTUNITÉ D'AMÉNAGER DANS LES LYCÉES ET LES COLLÈGES UN LOCAL SPÉCIAL POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE[1]

Monsieur le Recteur, l'étude de l'histoire et de la géographie tient, avec juste raison, une place considérable dans les programmes de l'enseignement secondaire. Il est à désirer que les mesures les plus efficaces soient prises pour assurer dans les établissements le bon fonctionnement des cours, de manière à obtenir de cette étude tous les résultats qu'on est en droit d'attendre.

Mon attention a été récemment appelée sur la difficulté qu'éprouvent, dans un grand nombre d'établissements, les professeurs d'histoire et de géographie pour avoir à leur disposition le matériel nécessaire à leur enseignement. Cet inconvénient résulte moins du manque réel de ce matériel scolaire, tel que cartes murales, globes terrestres, etc., que du défaut d'affectation de locaux spéciaux pour cet enseignement. À chaque nouvelle classe qu'il fait, le professeur d'histoire et de géographie est obligé, dans bien des cas, de changer de local. D'où la difficulté et parfois même l'impossibilité pour l'administration collégiale de lui faire régulièrement tenir le matériel d'enseignement dont il aurait besoin.

J'estime, Monsieur le Recteur, qu'il y aurait grand intérêt à remédier à cet état des choses.

On s'est efforcé de doter les établissements de construction récente de tous les locaux nécessaires pour assurer dans les meilleures conditions le fonctionnement de tous les services et, dans le même but, quelques établissements anciens ont été considérablement agrandis. Il semble donc possible de réserver dans la plupart des cas, à chaque professeur d'histoire et de géographie, un local spécial pour son enseignement. Je n'ignore pas toutefois qu'il existe encore des lycées et des collèges où le nombre des classes est insuffisant et où, par conséquent, l'application de la mesure qui est réclamée sera fort difficile. Je vous prie néanmoins, Monsieur le Recteur, de vouloir bien vous concerter avec MM. les proviseurs et principaux de votre ressort en vue d'étudier les moyens d'aménager, autant que possible, dans chaque lycée et collège, pour chaque professeur d'histoire et de géographie, un local spécial. Vous voudrez bien me faire connaître, dans le plus bref délai, quelle dépense résulterait approximativement de cette appropriation.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,
A. RAMBAUD.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 59, n° 1216, p. 618-619.
C.I.O.I.P., t. 12, n° 4050, p. 292-293.

(1) Cf. texte 117.

— 170 —

31 juillet 1896

ARRÊTÉ MODIFIANT LES ARTICLES 16 ET 17 DE L'ARRÊTÉ DU 8 AOÛT 1890 SUR LE BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE (extraits)

Les articles 16 et 17 de l'arrêté du 8 août 1890 sont modifiés ainsi qu'il suit.

Art. 16. — La valeur de chaque épreuve est exprimée par une note variant de 0 à 20. Les coefficients suivants sont attribués aux différentes épreuves.

PREMIÈRE PARTIE

[...]

Interrogation sur l'histoire et la géographie 1[1]

[...]

DEUXIÈME PARTIE

[...]

Interrogation sur l'histoire contemporaine 1[2]

[...]

Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
A. RAMBAUD.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 60, p. 334-335.

— 171 —

12 mars 1897

ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARTICLE 16 DE L'ARRÊTÉ DU 5 JUIN 1891[3] RELATIF AUX COEFFICIENTS ATTRIBUÉS AUX ÉPREUVES DE LA PREMIÈRE PARTIE DU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE (extraits)

Première partie

[...]

Interrogation sur l'histoire 0.5

Interrogation sur la géographie 0.5

(1) Coefficient pour l'ensemble des épreuves (écrit et oral) : 10. Un arrêté du 12 mars 1897 prévoit un coefficient de 0.5 pour chacune des interrogations d'histoire et de géographie (*B.A.I.P.* (N.S.), t. 61, n° 1255, p. 380-381).

(2) Coefficient pour l'ensemble des épreuves (écrit et oral) : 6 en série philosophie, 8 en série mathématiques élementaires.

(3) Cf. texte 157.

Deuxième partie

[…]

Première série

[…]

Interrogation sur l'histoire contemporaine 1

Interrogation sur la géographie 1

[…]

Deuxième série

Interrogation sur l'histoire contemporaine 1

Interrogation sur la géographie 1

[…]

Troisième série

Interrogation sur l'histoire contemporaine 1

[…]

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 61, n° 1255, p. 381-382.

— 172 —

16 juillet 1897

ARRÊTÉ RÉGLANT LA RÉPARTITION DES HEURES DE CLASSE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES DE JEUNES FILLES (extraits)

Le Ministre de l'INSTRUCTION PUBLIQUE et des Beaux-arts,

Vu la loi du 21 décembre 1880 ;

Vu les décrets des 28 juillet 1881 et 14 janvier 1882 ;

Vu les arrêtés des 14 janvier et 28 juillet 1882, déterminant le plan d'études et les programmes de l'enseignement secondaire des jeunes filles ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête ainsi qu'il suit la répartition hebdomadaire des heures de classe dans les lycées et collèges de jeunes filles :

Première année

[…]

Histoire 2 heures

Géographie 1 heure

Seconde année

[…]

Histoire 2 heures

Géographie 1 heure

Troisième année

[...]

Histoire	2 heures
Géographie	1 heure

Quatrième année

[...]

Histoire	2 heures
Géographie	1/2 heure (1 h. pendant un semestre)

A. RAMBAUD.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 62, n° 1275, p. 451-453.

— 173 —

16 juillet 1897

ARRÊTÉ RELATIF AU CONCOURS D'AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu le statut du 29 juillet 1885 ;

Vu les arrêtés des 8 juin 1891 et 28 juillet 1894 ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête :

Art. 1er. — L'article 2 de l'arrêté du 28 juillet 1894 est modifié ainsi qu'il suit :

« Art. 2. — Le concours d'agrégation d'histoire et de géographie se compose des épreuves suivantes :

a) Quatre compositions écrites, savoir : une composition d'histoire ancienne, une composition d'histoire du Moyen Âge, une composition d'histoire moderne ou contemporaine, une composition de géographie, dont les sujets sont choisis dans un programme déterminé par arrêté ministériel.

Les candidats peuvent faire usage d'une chronologie désignée par le jury.

Après le jugement de ces épreuves, il est dressé une liste d'admissibilité au premier degré ;

b) Une épreuve d'enseignement, soit historique, soit géographique, au choix du candidat. Les sujets sont tirés au sort vingt-quatre heures à l'avance. Pour l'histoire, ils sont choisis dans une même période : Antiquité, ou Moyen Âge, ou temps modernes. Cette période est tirée au sort par le jury. Pour la géographie, les sujets sont choisis dans la géographie physique.

Le candidat explique comment il traiterait le sujet devant des élèves.

À la suite de cette épreuve, le jury dresse la liste d'admissibilité définitive.

Les leçons d'histoire sont prises dans les deux périodes autres que celles où ont été pris les sujets de l'épreuve d'enseignement.

Les candidats qui ont pris un sujet géographique pour l'épreuve d'enseignement font une leçon d'histoire ancienne ou d'histoire du Moyen Âge et une leçon d'histoire moderne.

Chaque leçon est tirée au sort vingt-quatre heures à l'avance. La durée de la leçon est de trois quarts d'heure *au maximum.* »

Art. 2. — Les candidats déclarés définitivement admissibles remettent au président du jury, s'ils sont pourvus du diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, le mémoire qu'ils ont présenté à l'examen pour l'obtention de ce diplôme ; s'ils sont pourvus du diplôme d'archiviste paléographe ou du diplôme de l'École des hautes études (section d'histoire et de philologie), la thèse qu'ils ont présentée soit à l'École des chartes, soit à l'École des hautes études.

Le mémoire ou la thèse servira d'élément d'appréciation pour le classement des candidats proposés pour le titre d'agrégé.

Art. 3. — Le présent arrêté aura son effet à dater du concours de 1898.

A. RAMBAUD.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 62, n° 1273, p. 88-89.
A. de Beauchamp, t. 5, p. 692-693.

— 174 —

20 juillet 1897

ARRÊTÉ RÉGLANT LA RÉPARTITION DES HEURES DE CLASSE ET DE CONFÉRENCE DANS LES LYCÉES ET LES COLLÈGES DE GARÇONS

Le Ministre de l'INSTRUCTION PUBLIQUE et des Beaux-arts,

Vu l'arrêté du 12 juin 1890, portant règlement de l'emploi du temps dans les lycées et collèges ;

Vu les plans d'études et les programmes de l'enseignement secondaire classique et de l'enseignement secondaire moderne ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête :

Art. 1er. — Dans la division de grammaire et dans la division supérieure de l'enseignement secondaire classique et de l'enseignement secondaire moderne, les classes ont une durée de deux heures ou d'une heure.

Toutefois, notamment en raison du nombre des élèves dans certaines classes, les classes d'une heure et demie pourront être autorisées par le Recteur, après avis de l'assemblée des professeurs.

Au point de vue du nombre d'heures attribué à chaque enseignement, la classe d'une heure et demie sera considérée comme équivalent à la classe de deux heures.

Art. 2. — La répartition des heures de classe et de conférence entre les différentes matières d'enseignement est déterminée ainsi qu'il suit :

I. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE

Classe de sixième

Histoire et géographie — 1 classe de deux heures par semaine.

Classe de cinquième

Histoire et géographie — 1 classe de deux heures par semaine.

Classe de quatrième

Histoire — 1 classe de deux heures par semaine
Géographie — 1 heure par semaine

Classe de troisième

Histoire — 1 classe de deux heures par semaine
Géographie — 1 heure par semaine

Classe de seconde

Histoire — 1 classe de deux heures par semaine
Géographie — 1 heure par semaine

Classe de rhétorique

Histoire — 1 classe de deux heures par semaine
Géographie — 2 heures par semaine pendant un semestre et une heure par semaine pendant l'autre semestre.

Classe de philosophie

Histoire — 3 heures par semaine

II. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE

Classe de sixième

Histoire et géographie — 3 heures par semaine

Classe de cinquième

Histoire — 1 classe de deux heures par semaine
Géographie — 1 heure par semaine

Classe de quatrième

Histoire — 2 heures par semaine
Géographie — 1 heure par semaine

Classe de troisième

Histoire	2 heures par semaine
Géographie	1 heure par semaine

Classe de seconde

Histoire	2 heures par semaine
Géographie	1 heure par semaine

Classe de première-lettres

Histoire	3 heures par semaine
Histoire de la civilisation et histoire de l'art	2 heures par semaine
Géographie générale	1 heure par semaine

Classe de première-sciences

Histoire	3 heures par semaine
Géographie générale	1 heure par semaine

Classe de mathématiques élémentaires
(commune aux deux enseignements)

Histoire	3 heures par semaine

A. RAMBAUD.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 62, n° 1274, p. 319-323.

— 175 —

24 juillet 1897

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU NOM DE LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES PAR M. BERNÈS, MEMBRE DU CONSEIL

[...]

L'histoire et la géographie, de quinze heures obligatoires au total, passent à treize heures et demie. L'histoire perd une heure en première et en seconde année ; la géographie obtient une demi-heure en quatrième année, où jusqu'ici elle ne figurait pas. En cinquième année disparaît une heure facultative de géographie économique.

L'histoire de l'art était annexée au cours de dessin de troisième année. Il a paru que ce n'était pas sa place. Dans ses lignes les plus générales, elle figure et figurait déjà, en quatrième et en cinquième année, au programme d'histoire de la civilisation. Lui assurer une classe spéciale pouvait sembler désirable. Mais cet enseignement n'a d'intérêt et d'utilité que s'il est donné avec compétence et conviction, sous une forme vivante, appuyé sur des visites aux musées et aux monuments. Ces conditions, sans doute, ne seront pas dès maintenant réalisables partout. Là

où elles se trouveront réunies, là où un professeur, quel qu'il soit, offrira de faire le cours ou une partie du cours, il est à souhaiter qu'on profite de ce bon vouloir. Ailleurs, provisoirement, la classe d'histoire suffira.

[...]

Histoire et géographie.

La Commission, après quelques débats, a maintenu la division actuelle : trois années d'histoire du Moyen Âge et d'histoire moderne, présentées surtout au point de vue des faits, et dont l'histoire nationale forme la substance essentielle ; deux années d'histoire de la civilisation. Le premier cours sera aussi simple que possible : sans entrer dans les détails, sans aborder l'explication philosophique des faits, négligeant de parti pris, quelle que soit leur importance, toutes les conceptions abstraites qui ont dominé et fait agir les hommes, mais qui, pour ses élèves, ne seraient que des mots, le professeur, sous une forme concrète et vivante, présentera les grands auteurs de l'histoire, déroulera les grands événements. Dans le second cours plus libre d'allure, pouvant s'appuyer sur les connaissances acquises, il tracera surtout de larges tableaux de la civilisation à ses diverses époques, abordera les idées, fera comprendre les grands mouvements historiques, et, sans négliger aucune partie du programme, pourra cependant s'y mouvoir avec une certaine indépendance.

Les programmes rédigés dans cet esprit par la commission préparatoire ont été adoptés par votre Commission dans leur ensemble, mais souvent modifiés quant à la rédaction. Ils sont plus développés, comme texte, que ceux de 1882, plus simples comme contenu. Le professeur devra se garder de développer également tous les alinéas du programme. Un sommaire très court suffira par moments. Sur d'autres points, à son choix, il pourra insister davantage.

La répartition des matières a été modifiée. Le cours de première année, qui s'arrêtait à la prise de Constantinople, ne prend plus fin qu'à la mort d'Henri IV. Tout ce qui concerne le Moyen Âge se trouve ainsi condensé. En seconde année, au lieu de 1715, le terme est 1789 ; le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle y seront suffisamment au large. La période révolutionnaire et contemporaine, trop souvent mal connue, et à son terme l'intéressant tableau, mi-historique, mi-géographique, de l'état actuel du monde, pourront dès lors recevoir leur juste développement.

Il a semblé utile de diviser en trimestres le programme. On a fait coïncider, autant qu'on l'a pu, ces indications avec les grandes divisions naturelles de l'histoire. Le professeur, comme nous l'avons dit plus haut, gardera, dans la disposition de ses leçons, dans l'importance relative qu'il voudra donner aux diverses parties du cours, une certaine liberté, mais à la condition expresse d'en terminer au jour dit chaque grande période. Le mois de juillet devra être consacré à une révision générale.

Géographie. — Pour la géographie, l'ordre des matières a été légèrement changé. Des notions générales données en première année sur les diverses parties du monde, l'Asie a été distraite pour être jointe en seconde année à l'Europe.

La rédaction des programmes a été transformée. Très détaillée, nous croyons qu'elle abrège, en excluant beaucoup de nomenclature, en éliminant résolument l'étude d'un certain nombre de pays, en ramenant celles des autres aux traits essentiels. C'est dans un esprit de simplification que ces programmes devront être libre-

ment appliqués. Bien comprises, leurs indications donneront à l'enseignement un caractère plus concret. La division en trimestres a été, ici aussi, adoptée.

Le cours de semestre, en quatrième année, est nouveau. Nous proposons de le consacrer à une revue des grandes explorations modernes et de leurs principaux résultats scientifiques. La Commission a adopté pour ce cours le programme très sommaire qui lui était soumis. Elle exprime le désir qu'il en soit rédigé un plus complet, accompagné d'instructions précises qui empêchent cet enseignement, si neuf et si intéressant s'il est bien donné, soit de se borner à des récits amusants, soit de verser dans une excessive prétention scientifique.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 62, n° 1275, p. 572-590, p. 575, p. 583-584.

— 176 —

27 juillet 1897

ARRÊTÉ DÉTERMINANT LES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES DE JEUNES FILLES (extraits)

Le Ministre de l'INSTRUCTION PUBLIQUE et des Beaux-arts,
Vu la loi du 21 décembre 1880 ;
Vu les décrets des 28 juillet 1881 et 14 janvier 1882 ;
Vu les arrêtés des 14 janvier et 28 juillet 1882 ;
Vu l'arrêté du 16 juillet 1897 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête :

Les programmes de l'enseignement secondaire dans les lycées et les collèges de jeunes filles sont déterminés ainsi qu'il suit :

[...]

IV.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Le professeur devra s'abstenir de donner à tous les numéros du programme le même développement. Sur quelques-uns, il se bornera à un sommaire très court qui aura uniquement pour objet de ne pas interrompre la suite des événements. Il se réservera pour d'autres – à son choix – qu'il pourra ainsi développer à loisir.

Le professeur garde donc, dans la disposition de ses leçons, une certaine liberté, mais à la condition expresse d'arriver à la fin de chaque trimestre au bout des parties du programme indiquées pour le trimestre. Il est essentiel de réserver le mois de juillet à la révision générale.

Histoire

PREMIÈRE PÉRIODE

Histoire nationale et notions sommaires d'histoire générale

PREMIÈRE ANNÉE.

(Deux heures par semaine.)

Ier TRIMESTRE

Grandes divisions de l'histoire de la France et de l'Europe.

1° *La Gaule avant les invasions.*

La Gaule et les Gaulois. Conquête de la Gaule par les Romains : Jules César et Vercingétorix.

Grandes villes de la Gaule romaine. Le christianisme en Gaule.

Les Barbares : leurs mœurs.

2° *La Gaule mérovingienne et carolingienne.*

Les invasions : Attila.

Clovis. Frédégonde et Brunehaut. Les moines en Germanie. Charles Martel. Charlemagne.

Invasions des Normands. Traité de Verdun.

3° *L'époque des croisades.*

Simple indication des grands pays de l'Europe. Les premiers Capétiens.

Guillaume le Conquérant.

La première croisade.

Louis VI, Louis VII et Suger.

Le roi. Les seigneurs. Les communes.

Philippe Auguste. La Croisade de Constantinople. La guerre des Albigeois.

Saint Louis.

Grandeur du XIIIe siècle. Le commerce et l'industrie. Une église gothique ; un château féodal.

2e TRIMESTRE

4° *L'Europe de la guerre de Cent ans.*

Philippe le Bel. Les premiers États généraux. Boniface VIII. Les Templiers. Les Valois. Première partie de la guerre de Cent ans : les grands épisodes d'après les récits de Froissart.

Paris au XIVe siècle. Étienne Marcel.

Charles V et du Guesclin.

Italie et Flandre : Florence, Venise ; Bruges, Gand.

Les inventions : la poudre à canon, la boussole, le papier, l'imprimerie.

Charles VI. Armagnacs et Bourguignons.

Charles VII. Jeanne d'Arc.

Louis XI et Charles le Téméraire.

Coup d'œil sur l'état de l'Europe vers la fin du XVe siècle. Ferdinand le Catholique et Isabelle. Les Turcs à Constantinople.

Résumé rapide des principales périodes de notre histoire depuis les origines jusqu'au milieu du XV^e siècle.

3^e TRIMESTRE

5° *La Renaissance et la Réforme.*

Les grandes découvertes géographiques : Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan, Cortez, Pizarre.

Grands épisodes des guerres d'Italie : Charles VIII et Louis XII. Les papes Jules II et Léon X.

Rivalité de la France et de la maison d'Autriche : Charles Quint, François I^er, Henri II.

La Renaissance en Italie : quelques grands artistes et quelques grands écrivains.

La Renaissance en France. Chambord, le Louvre, Fontainebleau.

Luther et Calvin.

Luttes religieuses en Europe : Philippe II, Élisabeth et Marie Stuart, Guillaume le Taciturne.

Grands épisodes des guerres de religion en France : le chancelier de l'Hospital, les Guises.

Henry IV et Sully.

Coup d'œil sur les principaux États de l'Europe en 1610.

DEUXIÈME ANNÉE

(Deux heures par semaine.)

1^er TRIMESTRE

1° *L'Europe au temps du XVII^e siècle.*

Grands États de l'Europe au XVII^e siècle.

Louis XIII ; Richelieu.

La guerre de Trente ans ; Gustave-Adolphe et Wallenstein ; Condé, Turenne.

Traités de Westphalie.

Révolution de 1648 en Angleterre. Cromwell.

Minorité de Louis XIV : Mazarin ; la Fronde.

Gouvernement personnel de Louis XIV, Colbert : industrie, commerce et colonies. Louvois. Vauban.

Principaux épisodes des guerres et principaux traités.

Révocation de l'édit de Nantes. Guillaume III.

Guerre de la succession d'Espagne ; principaux épisodes. Traité d'Utrecht.

État de la France et de l'Europe à la mort de Louis XIV.

2^e TRIMESTRE

Le siècle de Louis XIV. Grands écrivains et grands artistes. Versailles et la Cour.

2° *L'Europe du XVIII^e siècle.*

La Russie : Pierre le Grand et Charles III.

Louis XV : la régence ; Fleury.

Tableau de l'Europe vers 1740.

Louis XV, Frédéric II et Marie-Thérèse. Guerre de la succession d'Autriche, guerre de Sept ans : principaux épisodes.

3e TRIMESTRE

Lutte maritime et coloniale entre la France et l'Angleterre : Dupleix, Montcalm. Traité de Paris. Choiseul. Clive et Hastings dans l'Hindoustan.

Formation des États-Unis : Franklin, Washington, La Fayette.

Catherine II : la Pologne ; la Turquie.

État de la France dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; le roi, la cour, les ministres et les intendants.

La noblesse, le clergé, le tiers État. L'impôt ; les corporations industrielles. Montesquieu, Voltaire, Rousseau.

Louis XVI ; Turgot ; Necker.

TROISIÈME ANNÉE

(Deux heures par semaine.)

1er TRIMESTRE

1° *La Révolution française.*

La Constituante : Journée du 14 juillet et nuit du 4 août. Mirabeau.

Principales réformes de la Constituante. Traits essentiels de la Constitution de 1791.

La Législative, le 10 août. La première coalition : Valmy.

La Convention ; les Girondins et les Montagnards ; la Terreur, le 9 thermidor ; créations de la Convention.

La grande coalition ; les généraux de la République. Traités de Bâle.

Le Directoire, Bonaparte ; Campagne d'Italie : Grands épisodes. Traité de Campo-Formio. Expédition d'Égypte. Deuxième coalition : Masséna. Le 18 brumaire.

Le Consulat. Traits essentiels de la Constitution de l'an VIII. Le Concordat. Marengo, Hohenlinden. Traités de Lunéville et d'Amiens.

2e TRIMESTRE

2° *L'Empire.*

Les grandes batailles et les grands traités. La France et l'Europe en 1810. Caractère du gouvernement impérial.

Campagne de Russie. Grandes batailles de 1813 et de 1814.

3° *L'Europe au temps de la Restauration et de Louis-Philippe.*

Première Restauration. Waterloo. Traités de 1815. La Sainte-Alliance.

Deuxième Restauration : Louis XVIII et Charles X. La Charte. Les grands orateurs parlementaires. Indépendance de la Grèce.

La Révolution de 1830. Louis-Philippe. Principaux ministres et orateurs parlementaires.

Indépendance de la Belgique. Question d'Orient.

Conquête de l'Algérie.

Quelques grands écrivains et artistes depuis la fin du XVIII^e^ siècle : Gœthe, Schiller, Byron, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Michelet, Beethoven, David, Ingres, Delacroix.

Les grandes inventions du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle.

3^e^ TRIMESTRE

4° *La France contemporaine.*

Révolution de 1848. Le Deux Décembre. Le Second Empire. Grandes batailles des guerres de Crimée et d'Italie.

Guerre de 1870-1871 : les grandes batailles, la défense nationale. Traité de Francfort.

La troisième République. Constitution de 1875.

5° *Les grandes puissances européennes depuis 1815.*

La Russie : ses progrès en Europe et en Asie ; émancipation des serfs. La Turquie : ses démembrements ; le traité de Berlin.

L'Angleterre : quelques grands hommes d'État du XIX^e^ siècle ; L'empire britannique.

La formation de l'Empire d'Allemagne. L'Autriche-Hongrie : le dualisme. Établissement du royaume d'Italie.

Les États-Unis : abolition de l'esclavage.

Vue générale sur l'histoire de l'Europe depuis le milieu du XV^e^ siècle, en insistant sur le rôle de la France.

DEUXIÈME PÉRIODE

Histoire sommaire de la civilisation

QUATRIÈME ANNÉE

(Deux heures par semaine.)

1^er^ TRIMESTRE

Aperçu sur les temps préhistoriques.

Grandes divisions de l'histoire. Histoire ancienne ; histoire du Moyen Âge ; histoire moderne.

Civilisation ancienne de l'orient

Sources d'informations pour l'histoire des civilisations antiques : les langues, les monuments.

Égyptiens : Memphis et Thèbes. La religion ; les arts. Les découvertes de Champollion et de ses successeurs.

Assyriens, Babyloniens : Babylone et Ninive d'après les découvertes modernes.

L'Empire perse : Persépolis, Suse.

Les Phéniciens : leur commerce. L'alphabet. Tyr et Carthage.

Les Hébreux : Jérusalem, le Temple.

L'Inde et l'Extrême Orient : idée très simple de leur civilisation.

Civilisation grecque

Grandes divisions de l'histoire de la Grèce. Le monde grec.

La civilisation grecque d'après les poèmes d'Homère. Éléments de la mythologie. Les oracles. Les grands jeux. La cité grecque.

Les guerres médiques : Athènes et Sparte.

Le siècle de Périclès : les arts à Athènes. L'Acropole. Caractères de l'art grec. Le théâtre, grands historiens, orateurs, philosophes.

2e TRIMESTRE

Alexandre. Diffusion de la civilisation grecque en Orient. Alexandrie. Conquête de la Grèce par les Romains. Diffusion de la civilisation grecque en Occident.

Ce que le monde moderne doit à la Grèce.

Civilisation romaine

Grandes divisions de l'histoire romaine.

Rome : la famille, la cité. Patriciens et plébéiens. Esclaves. Le Sénat, les consuls, les tribuns.

Caractères et résultats généraux des guerres de conquêtes.

Transformation des mœurs à Rome sous l'influence de la Grèce.

L'Empire. Époque d'Auguste et des Antonins. Étendue de l'empire au IIe siècle de l'ère chrétienne.

La littérature romaine. Idées morales et philosophiques.

La ville de Rome ; principaux monuments. Pompéi. La vie romaine, la maison, le costume, les spectacles.

Constantin. Constantinople.

Le Christianisme. Les Catacombes. Les Pères de l'Église. Organisation de l'Église : les évêques et les conciles.

Le Moyen Âge

Transformation de la Gaule par la conquête romaine, par le christianisme, par l'invasion barbare.

Extension du christianisme en Europe :

3e TRIMESTRE

Mahomet : fondation de l'islamisme ; la civilisation arabe.

L'empire romain d'Orient : Justinien, l'art byzantin.

Charlemagne et la civilisation carolingienne.

Le régime féodal en France : nobles, roturiers, serfs.

Le Saint-Empire. La papauté. Les ordres monastiques. La chevalerie.

Civilisations orientale et occidentale comparées à la fin du XIe siècle. Principaux résultats des croisades.

Premiers progrès de la royauté et des classes populaires en France.

Les communes et les villes en France et en Europe.

Prépondérance intellectuelle de la France au XIIIe siècle. L'Université de Paris. La poésie. L'art roman et l'art gothique.

La vie dans les châteaux, dans les villes. Le costume.

L'industrie, le commerce, les foires. Premiers voyages : Marco Polo. La boussole.

Les États généraux en France. Le Parlement en Angleterre.

CINQUIÈME ANNÉE

(Deux heures par semaine.)

1er TRIMESTRE

La civilisation européenne moderne

Le XVe siècle : progrès du pouvoir royal en Europe ; commencement des nationalités modernes ; déclin de l'empire et de la papauté.

Grandes inventions. Découvertes géographiques. Monde connu vers le milieu du XVIe siècle. Les mines d'or. L'esclavage.

Origines de la Renaissance aux XIVe et XVe siècles ; rôle de l'Italie, de la France et des pays du Nord.

La Renaissance au XVIe siècle L'art italien. Influence de l'Italie sur l'Europe.

La Renaissance en France. Caractères de l'art français.

La Réforme ; ses origines. Réorganisation de l'Église catholique.

Le XVIIe siècle : la monarchie absolue.

La société française au XVIIe siècle : renaissance de l'esprit religieux. Rôle des femmes dans la société.

La cour de France : l'étiquette, les cérémonies, les fêtes, le costume.

La littérature, les sciences et les arts en Europe et en France au XVIIe siècle (insister sur l'art français, hollandais, espagnol).

Les États nouveaux du XVIIIe siècle : la Russie, la Prusse.

Coup d'œil sur la constitution anglaise.

Le régime colonial au XVIIIe siècle. Nouveaux voyages de découvertes.

Fondation des États-Unis.

2e TRIMESTRE

L'ancien régime : les principes du gouvernement et l'organisation de la société.

La littérature et l'art français. Les économistes, les philosophes : idées nouvelles. Expansion des idées françaises en Europe. Préliminaires de la Révolution française.

La civilisation contemporaine

Les principes de 1789 et l'œuvre de la Révolution. Principaux changements apportés dans l'ordre politique, social, économique.

La famille française d'après le Code civil.

Influence des idées et des principes de la Révolution française sur l'Europe.

Le régime parlementaire en France. Les grandes réformes politiques et économiques en Angleterre.

Les formes de gouvernement dans le monde.

3e TRIMESTRE

Développement des idées démocratiques : le suffrage universel ; l'instruction populaire. Abolition de l'esclavage et du servage. Les questions sociales.

Progrès des sciences et de l'industrie : la vapeur et l'électricité. Le commerce : question du libre échange et de la protection.

La littérature et les arts depuis la fin du XVIIIe siècle. Le romantisme ; le réalisme. Progrès de la musique symphonique et dramatique.

État actuel du monde

La France et ses colonies.

L'Angleterre : sa puissance maritime et coloniale ; son industrie et son commerce.

L'Empire russe en Europe et en Asie : le panslavisme.

L'Empire d'Allemagne : sa puissance militaire et économique.

Intérêts des divers peuples dans la Méditerranée et la mer Noire. Question d'Orient.

Les États-Unis de l'Amérique du Nord : leurs rapports avec l'Europe. La doctrine de Monroë. La science et l'industrie aux États-Unis.

La Chine et le Japon ; leurs rapports avec l'Europe.

L'Afrique : part et rôle des différentes puissances européennes.

Le monde musulman.

Les grandes voies de communications dans le monde.

Distribution des langues européennes sur la surface du globe.

Géographie

PREMIÈRE ANNÉE

(Une heure par semaine.)

1er TRIMESTRE

La Terre.

L'horizon et les points cardinaux.

Les méridiens et les parallèles ; ce qu'on appelle longitude et latitude.

Les noms et la place des continents, des océans et des parties du monde.

AFRIQUE. – OCÉANIE. – LES DEUX AMÉRIQUES

Afrique.

Forme de l'Afrique, sa place dans l'ancien continent ; sa situation par rapport à l'équateur. Mers qui la baignent. Les îles africaines.

Grands traits du relief du sol. Les plateaux africains.

Régime des pluies en Afrique. Les déserts. Les grands fleuves et les grands lacs.

Simple énumération des principaux États et des principales colonies européennes.

L'Égypte : ses limites actuelles, climat, productions principales. La vallée du Nil et ses grands monuments. Villes principales. Le canal de Suez.

L'Abyssinie. Aspect du pays, climat, religion.

Le Sahara. Le Sénégal et le Soudan. Mœurs. Commerce.

La région du Congo. Son importance.

La colonie du Cap et les régions voisines : climat, principales productions. Villes principales.

Quelques mots sur les habitants de l'Afrique : les musulmans ; l'esclavage ; les missionnaires et les explorateurs.

2e TRIMESTRE

Océanie

Coup d'œil sur l'océan Pacifique et la répartition des terres qui s'y trouvent. Les volcans du Pacifique ; les coraux.

Les îles intermédiaires entre l'Asie et l'Océanie : climat, principales productions. Simple énumération des colonies européennes.

Australie : Forme, situation par rapport à l'équateur, climat, productions principales ; les déserts. Animaux particuliers à l'Australie. Villes principales.

Quelques mots sur les habitants de l'Australie.

Nouvelle-Zélande : climat, grandes villes.

Polynésie : simple énumération des possessions européennes.

Amérique

Forme et divisions du continent américain. Sa situation par rapport aux pôles et à l'équateur. Océans qui le baignent.

La recherche du pôle Nord.

Amérique du Nord

Grands traits du relief : nom et place des principales montagnes et plaines. Les grands fleuves et les grands lacs.

Animaux particuliers à l'Amérique du Nord.

Le Dominion anglais : principales productions ; grandes villes. Les Français au Canada.

Les États-Unis : étendue ; indications générales sur les grandes régions naturelles et leurs principales productions et industries. Grandes villes.

Les Européens aux États-Unis. Les Indiens.

Le Mexique : principales productions ; grandes villes.

3e TRIMESTRE

Amérique centrale et Antilles

Simple énumération des États.

Simple énumération des principales possessions européennes dans les Antilles.

Productions principales.

Amérique du Sud

Grands traits du relief ; nom et place des grandes chaînes et des plaines. Quelques particularités des Andes (hautes vallées, cols). Les Llanos ; les Pampas. Les grands fleuves.

Populations de l'Amérique. Les Indiens.

Simple énumération des États et de leurs capitales.

Le Brésil : étendue ; climat ; productions principales. Villes principales.

La République Argentine : climat, productions principales. Villes principales.

Le Chili : climat, productions principales. Villes principales.
L'isthme de Panama.
Les Européens dans l'Amérique du Sud.

DEUXIÈME ANNÉE
(Une heure par semaine.)

EUROPE ET ASIE

1er TRIMESTRE

Situation respective de l'Europe et de l'Asie : leur situation par rapport au pôle et à l'équateur.

Forme et superficie de l'Europe.

Description sommaire des océans et des mers principales qui baignent l'Europe ; les grandes presqu'îles et les grandes îles.

Relief du sol, partage en régions de montagnes et de plaines ; prolongement des plaines de l'Est vers l'Asie.

Principales chaînes de montagnes ; leur nom ; leur place ; comparaison, par quelques exemples très simples, de leur altitude moyenne, de leur forme générale, de leurs aspects. Étude un peu plus particulière des Alpes.

Climat moyen de l'Europe, extrêmes de froid et de chaud.

Distribution des eaux en Europe : les régions de lacs, les grands fleuves et leurs principaux affluents.

Aperçus sur les races, les langues et les religions.

Simple énumération des États avec leur population et leurs capitales.

*Espagne** : le plateau ibérique, pauvreté des fleuves. Simple énumération des colonies espagnoles. Caractère du peuple espagnol.

Italie : la plaine du Pô et les Apennins ; les volcans ; intérêt des monuments et des souvenirs historiques ; Rome capitale et ville pontificale.

2e TRIMESTRE

Belgique : l'industrie belge ; densité de la population.

Allemagne : la Baltique et la mer du Nord ; plaine allemande du Nord ; organisation de l'Empire, principaux États qui le composent ; forces militaires de l'Allemagne. La colonisation allemande. Prusse, Bavière, Wurtemberg, Saxe, Bade (capitales, villes principales et grandes régions industrielles).

Autriche-Hongrie : plateau de Bohème et plaine de Hongrie. Le Danube. Diversité des populations. Un mot sur l'organisation politique de l'Autriche-Hongrie.

Turquie : coup d'œil sur sa situation géographique en Europe et en Asie. Les Balkans. Simple énumération des États et pays démembrés de la Turquie. Importance de Constantinople.

* Pour ces États, on indiquera partout : la situation, les états voisins, les traits élémentaires du relief du sol, les particularités de climat et les productions caractéristiques, les principaux fleuves, les grandes villes, mais on le fera d'une façon très brève et en se gardant d'une nomenclature trop étendue ; ce devra être toujours l'affaire d'un très court sommaire et les développements, qui resteront très simples, ne porteront que sur les parties indiquées au programme.

Empire russe : coup d'œil sur sa situation géographique en Europe et en Asie, sa superficie ; ses limites extrêmes ; sa population totale.

Russie d'Europe : Mer Blanche, mer Baltique, mer Noire. La grande plaine russe. Importance des fleuves. La Terre Noire. Les Slaves et la religion grecque. Caractère du gouvernement russe. Forces militaires de la Russie.

Grande-Bretagne : importance de sa situation insulaire. Les grandes embouchures de fleuves. L'industrie anglaise. La marine marchande et militaire. Situation particulière de l'Irlande. Caractère du peuple anglais. L'émigration anglaise à la surface du globe. Simple énumération des principales colonies anglaises. Leur superficie et leur population totales.

Portugal, Suisse, Pays-Bas, États scandinaves, Grèce (pas de développements).

Grandes voies de communication d'une extrémité à l'autre de l'Europe.

Communications maritimes avec le reste du monde. Les grands ports.

3e TRIMESTRE

Asie

Grands traits du relief du sol. Nom et place des très grandes chaînes, des plateaux et des plaines. L'Himalaya et le plateau du Tibet.

Régions sèches et régions arrosées. Bassins fermés et bassins extérieurs. Les grands déserts. Extrêmes de climats. Les plus grands fleuves de l'Asie.

Coup d'œil sur la distribution des races et des religions.

Simple énumération des États asiatiques et de leurs capitales

Russie d'Asie : la plaine de Sibérie et le Turkestan russe. Le télégraphe et le chemin de fer transsibériens.

Empire indien : le Gange. Splendeur des monuments anciens. Productions et grandes villes. Les Anglais et les indigènes.

Empire chinois : climat et productions de la Chine proprement dite. Shanghai et le commerce européen.

Japon : les Européens au Japon. Caractères de la civilisation japonaise.

Communications de la Chine et du Japon avec l'Amérique du Nord et l'Europe. Importance du canal de Suez.

TROISIÈME ANNÉE

(Une heure par semaine.)

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

1er TRIMESTRE

Forme extérieure, superficie, limites générales de la France, énumération des États qui l'entourent.

Description sommaire des mers et des côtes ; principaux aspects des côtes. Produits de la mer. La pêche.

Relief du sol. Grandes chaînes et grands massifs, en insistant sur le massif central et sur les Alpes. Quelques exemples de l'influence des altitudes sur le climat, les productions, les habitudes de vie. Les grandes mines, les eaux minérales et thermales les plus connues.

Les vents et les pluies. Fleuves de France et leurs principaux affluents.

Répartition des climats en France. Principales productions végétales suivant les régions.

Population de la France, quelques exemples de sa répartition à la surface du sol.

2e TRIMESTRE

Comparaison rapide des anciennes provinces et des départements actuels. Énumération des départements avec leurs chefs-lieux.

Les grandes villes de France : leur importance économique.

Commerce et communications ; grandes lignes de chemins de fer ; les grands canaux. Grandes voies de communication terrestres et maritimes avec les pays étrangers.

Coup d'œil sur les traits essentiels de l'organisation politique et administrative de la France.

Nature des frontières. Coup d'œil sur l'organisation militaire. Les grandes forteresses sur les frontières de terre et de mer.

Algérie et Tunisie : situation, superficie ; partage en trois régions physiques. Climat et productions principales.

Populations de l'Algérie et de la Tunisie ; départements algériens et grandes villes ; principales villes de Tunisie ; ce que c'est que le protectorat.

Communications de l'Algérie et de la Tunisie avec la France.

3e TRIMESTRE

Colonies d'Afrique et Madagascar : situation, climat, productions, villes, populations et communications avec la France.

Colonies d'Asie : les villes de l'Inde. L'Indo-Chine française, situation, divisions politiques ; climat, productions, villes ; communications avec la France.

Colonies d'Amérique : situation, climat, productions, villes.

Saint-Pierre et Miquelon ; situation ; la pêche sur le banc de Terre-Neuve.

QUATRIÈME ANNÉE

(Une heure pendant un semestre)

Les grands voyages d'exploration au XIXe siècle. Indiquer ce qu'ils ont ajouté à la connaissance de certaines grandes régions du globe ou à l'intelligence des phénomènes terrestres.

(On cite à titre d'exemples des voyages comme ceux de Stanley, de Bonvalot, de Nordenskiold, ou les explorations sous-marines de l'Océan.)

A. RAMBAUD.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.)., t. 62, n° 1275, p. 454-493, p. 459-481.

— 177 —

18 janvier 1898

CIRCULAIRE RELATIVE À L'AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Monsieur le Recteur,

Une épreuve nouvelle a été introduite dans le concours d'agrégation d'histoire et de géographie par l'arrêté du 16 juillet 1897[1]. Elle est ainsi définie :

« Une épreuve d'enseignement soit historique, soit géographique, au choix des candidats. Les sujets sont tirés au sort vingt-quatre heures à l'avance. Pour l'histoire, ils sont choisis dans une même période : Antiquité, Moyen Âge ou temps modernes. Cette période est tirée au sort par le jury. Pour la géographie, les sujets sont choisis dans la géographie physique.

« Le candidat explique comment il traiterait le sujet devant des élèves. »

Cette épreuve est directement professionnelle ; dans les autres épreuves, le candidat peut montrer assurément des qualités pédagogiques par la composition du sujet, par l'ordre et le mouvement qu'il y met, par la façon dont il s'exprime, mais il ne prouve pas qu'il soit capable d'approprier son enseignement à l'intelligence des écoliers, et de donner à l'histoire toute sa valeur éducative.

Dans tout sujet traité devant des écoliers, le professeur doit faire un choix des faits et des personnes qu'il se propose d'expliquer et de faire connaître ; il doit raisonner ce choix.

Dans toute leçon, il y a lieu de définir et d'expliquer, de raconter et de décrire.

Les institutions doivent être définies et expliquées par des faits, des anecdotes, des exemples qui les montrent, pour ainsi dire, agissant et vivant. Autrement l'élève ne les connaîtra que par des mots vides de sens, et le mieux qu'il puisse faire sera d'oublier ces mots, l'ignorance étant préférable à la fausse connaissance et à l'habitude de se passer de comprendre.

Le récit et la description montrent le caractère particulier de chaque époque et de chaque pays, et, par conséquent, la différence des pays et des époques. Par le récit et la description, l'écolier apprend que les mots *bataille, armée,* par exemple, désignent, suivant les pays et les temps, des choses très différentes.

Le professeur ne se contente pas d'enseigner par des paroles ; il montre, quand il peut, les objets dont il parle, soit en faisant voir des gravures et des photographies, soit en dessinant lui-même.

(1) Cf. texte 173.

Le professeur d'histoire ne se contente pas non plus de parler et de montrer, l'élève ne faisant qu'écouter et regarder ; il fait collaborer l'élève avec lui, même le plus jeune élève, par divers exercices. Dans les classes littéraires, l'élève ne récite pas seulement des leçons ; il n'est pas purement passif, il agit lui-même en composant des thèmes et des versions ; il applique ce qu'il sait. L'élève en histoire, s'il ne fait que réciter des sommaires ou reproduire en rédaction des notes presque toujours très mal prises, est absolument passif, et fait, par conséquent, de très mauvaise besogne. Le professeur l'habitue à l'activité personnelle par des exercices qui peuvent être très variés : analyse d'un récit, explication d'une gravure, croquis géographique, pour faire comprendre, par exemple, la formation d'un état, tableau synchronique pour faire voir les différences et ressemblances entre les divers pays à une date choisie. Le professeur peut ainsi, avec toute la prudence requise à l'égard de jeunes intelligences, éveiller en elles l'esprit critique.

Ce qui vient d'être dit de l'enseignement historique pourrait être répété presque mot pour mot pour l'enseignement géographique.

Ici encore, il est nécessaire de faire un choix entre les faits et, si l'on peut dire, les personnes géographiques, et de raisonner ce choix. Le professeur, en décrivant une région, choisit les traits dominants. Il n'insistera point, parlant de la Russie, sur les mêmes traits que s'il parle de l'Espagne. En France, ce ne seront pas les mêmes faits qu'il mettra en relief à propos de la Normandie ou à propos de la Champagne. Il prévoit, afin de les détruire, les idées fausses qui afflueront certainement à l'esprit de l'élève porté à juger de tout d'après ce qu'il sait et ce qu'il voit, incapable par exemple de se représenter un fleuve tropical ou de comprendre le sens du mot province appliqué aux divisions de l'Empire chinois. Le maître doit aussi montrer les objets soit en faisant voir des gravures et des photographies, soit en dessinant. Les élèves ont des cartes, des atlas ; les cartes peuvent les induire en erreur ; le maître prend soin de les guider dans l'emploi qu'ils en doivent faire.

Enfin, tout comme en histoire, le professeur a des moyens de provoquer l'activité de l'élève par des exercices divers : croquis, à intention déterminée, – pour faire comprendre, par exemple, un trait essentiel de la géographie d'une région, – analyse d'une lecture, d'une gravure ; comparaison entre deux ou plusieurs pays pour marquer les différences et ressemblances essentielles, tableaux statistiques très simples, etc.

L'épreuve nouvelle introduite au concours d'histoire et de géographie a pour objet de constater dans quelle mesure le candidat est préparé à l'enseignement ainsi compris de l'histoire et de la géographie. Elle exige de lui qu'au cours de ses études il pense à l'écolier, qu'il découvre que cet enseignement est très difficile et apprenne dans quelles conditions il sera vraiment éducatif.

L'épreuve sera d'une durée de trois quarts d'heure.

Les candidats devront s'abstenir d'exposer *ex professo* des idées pédagogiques générales sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie, et sur la pratique de la classe. La pratique de la classe, la répartition du temps entre les divers exercices, la question de savoir s'il faut ou non faire une leçon proprement dite, etc., tout cela

prête à des discussions intéressantes, bien placées dans les conférences des universités ou de l'École normale, mais non au concours d'agrégation où elles auraient pour conséquence d'établir une sorte de pédagogie officielle. L'épreuve est faite pour constater l'aptitude à enseigner, à faire comprendre, à intéresser. Le candidat qui a cette aptitude se servira librement, quand il sera professeur, des procédés d'enseignement et de direction qu'il jugera les meilleurs.

L'épreuve pourra être pratiquée de diverses façons :

Ou bien le candidat commencera par faire une sorte de théorie de sa leçon, en indiquant ses raisons de choisir tels faits plutôt que tels autres, et les moyens et procédés dont il compte se servir pour se faire comprendre, et alors il fera la leçon comme devant des élèves de la classe au programme de laquelle elle sera empruntée ;

Ou bien il commencera par faire la leçon et il la raisonnera ensuite ;

Ou bien il mêlera la théorie à la pratique ; tout en raisonnant, il donnera des fragments de la leçon qu'il ferait devant des élèves, par exemple, une définition, un récit, un portrait.

Une seule méthode doit être évitée : celle qui ne serait qu'une discussion où le candidat répéterait : « Je dirai telle chose, je ne dirai pas telle autre ». L'épreuve ainsi comprise dispenserait le candidat de montrer comment il dirait.

De toute façon, le candidat devra toujours dire quel travail et quels exercices il demanderait aux élèves sur le sujet traité.

En s'inscrivant pour le concours, les candidats indiqueront s'ils ont l'intention de choisir, au cas où ils seraient admissibles, une leçon d'histoire ou une leçon de géographie pour l'épreuve pédagogique.

Je vous prie d'adresser des exemplaires de cette circulaire à M. le doyen de la Faculté des lettres de l'Université et à MM. les proviseurs des lycées de votre ressort.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
A. RAMBAUD.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 63, n° 1298, p. 54-57.
C.I.O.I.P., t. 12, n° 4167, p. 459-462.

— 178 —

23 juillet 1900

DÉCRET RELATIF À LA LICENCE ÈS LETTRES MENTION *HISTOIRE*

Le Président de la République française,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;
Vu le décret du 31 décembre 1894 relatif à la licence ès lettres ;
Vu la loi du 27 février 1880 ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,
Décrète :

Art. 1er. — Chaque année, les Facultés des lettres dressent la liste des matières d'histoire ancienne, d'histoire du Moyen Âge, d'histoire moderne et contemporaine et de géographie dans lesquelles seront choisis, pendant l'année scolaire suivante, les sujets des compositions écrites d'histoire et de géographie pour la licence ès lettres, mention *Histoire*.

Ces listes seront arrêtées dans les formes prescrites à l'article 2 du décret du 31 décembre 1894, relatif à la licence ès lettres.

Art. 2. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Émile Loubet.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 68, n° 1427, p. 254-255.
A. de Beauchamp, t. 6, p. 177.

— 179 —

1er août 1900

CIRCULAIRE POUR L'APPLICATION DU DÉCRET DU 23 JUILLET 1900 RELATIF À LA LICENCE ÈS LETTRES, MENTION *HISTOIRE*

Monsieur le Recteur,

Je vous adresse ci-inclus un certain nombre d'exemplaires d'un décret en date du 23 juillet 1900[1], rendu après avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique et relatifs à la licence ès lettres mention *Histoire*. Aux termes de ce décret, les Facultés de lettres dressent, chaque année, la liste des matières d'histoire ancienne, d'histoire du Moyen Âge, d'histoire moderne et contemporaine, et de géographie, dans

(1) Cf. texte 178.

lesquelles seront choisis, pendant l'année scolaire suivante, les sujets des compositions écrites d'histoire et de géographie pour la licence ès lettres, mention *Histoire*.

Ces listes seront arrêtées dans les formes prescrites à l'article 2 du décret du 31 décembre 1894[1].

En adoptant ces dispositions, le Conseil supérieur de l'Instruction publique s'est inspiré des considérations suivantes :

Actuellement, les candidats à la licence ès lettres, mention *Histoire* ont à traiter, en compositions, des questions choisies dans l'histoire et dans la géographie universelles. Ils ne peuvent se préparer à cette partie de l'examen que par la lecture de manuels ; ils choisissent les plus courts et, sans critique, ils repassent leur histoire. Ce travail est tout le contraire de ce que doit être un travail d'enseignement supérieur.

Les limitations à certaines matières importantes permettront d'exiger des candidats qu'ils aient lu les grands ouvrages historiques se rapportant à ces matières. Pour les guider dans ces lectures, ils auront leurs professeurs : ceux-ci leur apprendront à lire un livre, à en extraire ce qu'il faut en retenir, et aussi à découvrir et même à apprécier la méthode de tel ou tel historien, – ce qui est une partie importante de l'éducation historique.

On ne saurait valablement objecter que les futurs professeurs doivent savoir toute leur histoire. Ils en doivent connaître, il est vrai, la plus grande partie possible et ils ne peuvent rien ignorer des faits essentiels. Mais la mesure approuvée par le Conseil supérieur ne porte que sur les compositions écrites : elle laisse sans modification, à l'examen oral, les interrogations sur l'histoire et la géographie générales. Une interrogation a bien moins d'inconvénients qu'une composition : le professeur la dirige comme il l'entend, il pose autant de questions qu'il veut ; il n'est pas exposé à condamner un étudiant parce qu'il n'a pas su telle ou telle chose et n'a pas pu montrer qu'il savait telle ou telle autre.

D'autre part, le candidat, sachant qu'il trouvera cette épreuve à l'examen oral, ne s'enfermera pas dans l'études des matières portées au programme de l'examen écrit.

Je vous prie de notifier sans retard le décret dont il s'agit à M. le doyen de la Faculté des lettres. Vous voudrez bien inviter également la Faculté à dresser la liste prévue par ledit décret dès le début de la prochaine année scolaire, dans le cas où elle serait empêchée de le faire avant les vacances.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Georges LEYGUES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 68, n° 1426, p. 275-276.
C.I.O.I.P., t. 12, n° 4294, p. 813-814.

(1) Cf. texte 168.

— 180 —

30 septembre 1900

CIRCULAIRE RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DES ENGAGEMENTS DÉCENNAUX POUR L'ENTRETIEN DES COLLÈGES COMMUNAUX. – TRAITÉS CONSTITUTIFS (extraits)

Monsieur le Recteur,

[...]

Histoire et lettres. Il peut y avoir intérêt dans beaucoup de collèges à créer des chaires d'*histoire et lettres* ; cette disposition facilite le service. En tout cas il faut renoncer partout aux chaires de *philosophie et histoire*. On ne rencontre plus que par exception des professeurs capables de réussir à la fois dans l'enseignement de ces deux spécialités. Il sera donc préférable, dans les collèges où ces chaires existent, de les dédoubler en chaires d'*histoire et lettres et philosophie et lettres* ; il s'ensuivra naturellement une diminution sur le nombre des chaires de lettres ou grammaire.

En ce qui concerne les professeurs de philosophie (ou philosophie et lettres), d'histoire (ou d'histoire et lettres), de rhétorique, de mathématique (1re chaire), de physique (1re chaire) et enfin de lettres chargés de la seconde moderne, le maximum, si le nombre d'élèves dépasse dix, sera abaissé d'une heure par semaine et fixé à 17 heures.

[...]

Georges LEYGUES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 68, n° 1437, p. 703-720, p. 710.
C.I.O.I.P., t. 12, n° 4298, p. 824-247, p. 832.

— 181 —

23 février 1901

CIRCULAIRE RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE DANS LES LYCÉES ET LES COLLÈGES

Monsieur le recteur,

Mon attention a été récemment appelée sur certaines difficultés auxquelles pouvait donner lieu l'application du programme d'histoire contemporaine dans les lycées et collèges.

J'ai cru devoir consulter à ce sujet la Section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

La Section permanente a été d'avis que, en ce qui concerne l'histoire intérieure de la France, le cours doit s'arrêter, conformément, d'ailleurs, aux dispositions du chapitre II du titre III dudit programme, au vote des lois constitutionnelles de 1875.

Par suite, dans ses leçons sur les sujets indiqués au titre IV – *Développement ou transformations des principes de 1789* – le professeur s'abstiendra de faire intervenir les faits de politique intérieure postérieurs à la date de 1875.

Vous voudrez bien inviter MM. les Professeurs à conformer désormais leur enseignement à cette interprétation.

Vous donnerez, en même temps, des instructions pour qu'il ne soit mis entre les mains des élèves, comme livres scolaires ou comme livres de bibliothèque à leur usage, que des ouvrages conformes à ce programme. Les ouvrages qui contiendraient l'histoire des événements relatifs à la politique intérieure qui se sont produits en France depuis 1875 ne devront plus être laissés à la disposition des élèves.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Georges LEYGUES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 69, n° 1457, p. 160.

— 182 —

31 mai 1902

ARRÊTÉ CONCERNANT LA RÉPARTITION DES MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET LE RÉGIME DES CLASSES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES DE GARÇONS (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Vu la loi du 27 février 1880 ;
Vu le décret du 31 mai 1902 relatif au plan d'études secondaires ;
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,
Arrête :

Ar. 1er. — La répartition hebdomadaire des diverses matières de l'enseignement secondaire dans les lycées et collèges de garçons est déterminée ainsi qu'il suit :

DIVISION PRÉPARATOIRE
Première et deuxième année

[...]
Instruction morale et civique*
[...]

* Cet enseignement sera donné à l'occasion de l'enseignement du français, de l'histoire, et de la géographie et se trouve compris dans les heures attribuées à ces matières.

Première année

[…]

Petits récits historiques	1 heure
Géographie	1 heure 1/2

[…]

Deuxième année

Petits récits historiques	1 heure
Géographie	1 heure 1/2

[…]

DIVISION ÉLÉMENTAIRE

Classes de huitième et de septième

[…]

Histoire et géographie	3 heures

PREMIER CYCLE

(Durée quatre ans, de la sixième à la troisième inclusivement)

Division A		Division B	
Classe de sixième			
Histoire et géographie	3 heures	Histoire et géographie	3 heures
Classe de cinquième			
Histoire et géographie	3 heures	Histoire et géographie	3 heures
Classe de quatrième			
Histoire et géographie	3 heures	Histoire et géographie	3 heures
Classe de troisième			
Histoire et géographie	3 heures	Histoire et géographie	3 heures

DEUXIÈME CYCLE

Classe de seconde

	Section A	Section B	Section C	Section D
Histoire moderne	2 heures	2 heures	2 heures	2 heures
Histoire ancienne	2 heures	2 heures	”	”
Géographie	1 heure	1 heure	1 heure	1 heure

Classe de première

	Section A	Section B	Section C	Section D
Histoire moderne	2 heures	2 heures	2 heures	2 heures
Histoire ancienne	2 heures	2 heures	”	”
Géographie	1 heure	1 heure	1 heure	1 heure

	Classe de philosophie	
	Philosophie	Mathématiques
Histoire	3 heures	3 heures

Georges LEYGUES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 71, n° 1522, p. 739-746.

— 183 —

31 mai 1902

ARRÊTÉ CONCERNANT LES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT CONCERNANT LES CLASSES ENFANTINES, PRÉPARATOIRES ET ÉLÉMENTAIRES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES DE GARÇONS

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu la loi du 27 février 1880 ;

Vu le décret du 31 mai 1902 relatif au plan d'études secondaires ;

Vu l'arrêté du même jour, déterminant la répartition des diverses matières de l'enseignement ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Arrête :

Les programmes d'enseignement des classes enfantines, préparatoires et élémentaires dans les lycées et collèges de garçons sont approuvés ainsi qu'il suit :

CLASSES ENFANTINES

[…]

Histoire. – Anecdotes et récits biographiques empruntés soit à l'histoire, soit à la légende.

Récits de voyages, explications d'images.

Géographie. – Causeries familières.

Explication concrète des termes géographiques les plus usuels concernant les accidents du sol.

[…]

Classes préparatoires et élémentaires

[…]

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

HISTOIRE

Classes préparatoires

Récits et entretiens familiers sur les plus grands personnages et les faits principaux de l'histoire nationale. Petits récits faits par le maître et répétés de vive voix par l'élève.

Classe de huitième

Notions sommaires d'histoire de France, en insistant sur les faits essentiels, depuis les origines jusqu'à 1610. Courts sommaires dictés par le maître et récités par l'élève. Courts exposés, récits simples, répétés de vive voix par l'élève.

*Programme**

Aspect de la Gaule avant la conquête romaine. Jules César et Vercingétorix. Saint Martin de Tours.

Invasions des Barbares. Attila. Les Francs en Gaule. Le baptême de Clovis. Frédégonde et Brunehaut.

Charles Martel à Poitiers. Charlemagne recevant la soumission de Witikind. La légende de Roland. Charlemagne couronné empereur par le pape. Charlemagne visitant les écoles. Les Normands devant Paris.

Hugues Capet élu roi. – Le château féodal. Les seigneurs. Les paysans. Les villes. Les guerres privées. – Urbain II et Pierre l'Ermite prêchant la première croisade. Godefroy de Bouillon à Jérusalem.

Louis VI à l'attaque du Puiset. Un seigneur accordant une charte de commune. La maison commune et la cloche. Description rapide d'une église romane ou d'une église gothique de la région.

Philippe-Auguste à Bouvines. Charité et justice de Saint Louis. Saint Louis prisonnier en Égypte. Mort de Saint Louis.

La guerre de Cent ans. Philippe VI vaincu à Crécy. Les bourgeois de Calais. Le Grand Ferré. Jean le Bon prisonnier à Poitiers. Les Grandes Compagnies. Duguesclin. Charles V à l'hôtel Saint-Pol. La folie de Charles VI. Jeanne d'Arc.

Louis XI à Péronne. Charles le Téméraire à Granson et à Nancy. Louis XI et Plessis-lez-Tours. – Les premiers imprimeurs.

Les guerres d'Italie. Bayard. François Ier à Marignan, à Pavie, à Madrid.

La cour de France ; François Ier à Fontainebleau.

La Réforme. La Saint-Barthélemy. Assassinats de Henri de Guise et Henri III. La Ligue. Henri IV à Ivry. Le siège de Paris. La misère dans le royaume. Sully. L'édit de Nantes.

Étendue de la France en 1610**.

* Les professeurs choisiront les sujets qui leur paraîtront les plus propres à éveiller l'intérêt et à développer l'imagination des enfants. Ils leur feront connaître les grands faits de l'histoire locale, et toutes les fois qu'il y aura lieu, les monuments de la région.

** Le professeur indiquera sommairement, à l'aide d'une carte, la formation territoriale de la France depuis l'avènement de Hugues Capet ; il s'en tiendra aux grandes régions et aux grandes villes.

Classe de septième

Histoire sommaire de la France dans la période moderne et contemporaine depuis 1610 jusqu'en 1871. Courts sommaires dictés. Récits simples. Courts exposés.

Programme

Louis XIII et Richelieu. Le siège de La Rochelle. Exécution de Montmorency. La guerre contre les Espagnols. Condé à Rocroi.

La misère au temps de la Fronde. Charité de saint Vincent de Paul.

Louis XIV. La cour de Versailles. Colbert, les marchands, les artisans et les paysans. Turenne en Alsace. Jean Bart. – La révocation de l'Édit de Nantes. – Le duc d'Anjou proclamé roi d'Espagne. Les dernières années de Louis XIV. La misère du royaume.

Louis XV. Maurice de Saxe à Fontenoy. Dupleix à Pondichéry. Montcalm au Canada.

Louis XVI et Turgot. Franklin et Voltaire. La Fayette en Amérique. Le combat de la *Belle Poule*. Mort de La Pérouse.

L'Assemblée constituante. Les députés au Jeu de paume. Mirabeau et le marquis de Dreux-Brézé. La prise de la Bastille. La nuit du 4 août. La fête de la Fédération. La fuite du roi et son retour à Paris.

Les enrôlements volontaires. Proclamation de la République. Valmy. La Convention nationale. La mort des Girondins. – Carnot ; les armées républicaines. Jourdan à Fleurus.

Le Directoire. Bonaparte à Arcole, en Égypte. Masséna à Zurich.

Le Consulat. Passage du grand Saint-Bernard. Desaix à Marengo. Moreau à Hohenlinden.

L'Empire. Napoléon empereur. Austerlitz, Iéna. Napoléon et Alexandre de Russie à l'entrevue de Tilsitt. Le roi de Rome. La retraite de Russie. Le général Éblé et les pontonniers à la Bérésina. Les conscrits de 1813 à Lutzen. Les adieux de Fontainebleau.

Les Cent jours. La garde à Waterloo. Napoléon à Sainte-Hélène.

Comparaison entre les frontières de la France en 1800 et 1815.

La France de 1815 à 1848. Les Français dans la guerre de l'indépendance grecque. Prise d'Alger. Prise de Constantine. Bugeaud et Abd el Kader. Les Français dans la guerre de l'indépendance belge. – Les premiers bateaux à vapeur ; les premiers chemins de fer.

La révolution de 1848. Le suffrage universel. Lamartine à l'Hôtel de ville. Le coup d'État de décembre 1851.

Le second Empire. La guerre de Crimée : Sébastopol. Les Français dans la guerre de l'Indépendance italienne : Solférino. – Le télégraphe électrique. Les grandes Expositions universelles de 1855 et 1867. L'inauguration du canal de Suez.

La guerre franco-allemande. L'invasion de l'Alsace. Les batailles autour de Metz. Sedan. La proclamation de la République. Le siège de Paris. Gambetta à Tours. Chanzy et l'armée de la Loire. Faidherbe et l'armée du Nord. Denfert-Rochereau à Belfort. Le traité de Francfort. Thiers et la libération du territoire.

Comparaison entre les frontières de la France en 1815 et 1871.

GÉOGRAPHIE

Première année préparatoire

Suite et développement des exercices commencés dans la classe enfantine.

Les points cardinaux, non appris par cœur, mais trouvés sur le terrain, dans la cour, dans les promenades, d'après la position du Soleil.

Exercices d'observation : les saisons, l'horizon, les accidents du sol, etc. Emprunter les exemples au pays habité par l'enfant.

Préparation à la connaissance d'une carte géographique par la méthode descriptive.

Deuxième année préparatoire

Explications des termes géographiques (montagnes, fleuves, mers, golfes, isthmes, détroits, etc.) en parlant toujours d'objets vus par l'élève et en procédant par analogie.

La géographie générale (la Terre : sa forme, ses grandes divisions, leurs subdivisions).

Indiquer sur le globe et sur la carte murale la position des océans et des continents, spécialement celle de l'Europe et de la France.

Petits récits de voyages. Faire connaître quelques grands voyageurs : récits familiers faits par le maître et répétés de vive voix par l'élève*.

Classe de huitième

Notions élémentaires de géographie générale

La Mer. Les marées et les courants. Le fond des mers et la vie sous-marine. Les continents ; grandes chaînes de montagnes ; grands cours d'eau.

Pays chaud et pays froids. Pays arrosés et pays secs. Les régions polaires. Les déserts. Animaux et plantes remarquables des grandes régions terrestres.

Description élémentaire des cinq parties du monde : Europe, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Donner sous forme de lectures et d'entretiens familiers une idée de la vie sauvage et de la vie civilisée.

Forme et limites des continents : mers, golfes, détroits, caps, îles.

Principaux États avec leurs capitales ; leurs ressources agricoles ou industrielles les plus importantes. Grands ports de commerce et grandes villes.

Exercices élémentaires de cartographie au tableau noir et sur un cahier.

Classe de septième

Géographie élémentaire de la France et de ses colonies

Frontières maritimes et terrestres. Configuration. Situation.

Les montagnes : Massif central et Cévennes, Pyrénées, Alpes, Jura, Vosges : principaux sommets. – Grandes plaines et grandes vallées.

* On choisira, autant que possible, plusieurs récits d'explorations très diverses ; par exemple, un voyage d'exploration maritime (comme ceux de Christophe Colomb ou de Cook), un voyage d'exploration à travers les forêts équatoriales (comme ceux de Livingstone et de Stanley en Afrique), un voyage d'exploration à travers un désert (comme ceux de Monteil ou de la mission Foureau-Lang), enfin un voyage d'exploration dans les régions polaires (comme ceux de Nansen et de Nordenskiold).

Les grands fleuves : Seine, Loire, Garonne, Rhône, Meuse. Les fleuves côtiers.

Les côtes : mers, golfes, détroits, caps, îles.

Anciennes provinces et départements : chefs-lieux. Description des principales régions de France et de leurs populations (mœurs locales, coutumes). Grandes villes.

Étude plus approfondie de la ville, du département, de la région habitée par l'élève.

Les principaux canaux de navigation intérieure et les grandes lignes de chemins de fer.

Algérie et Tunisie. Indo-Chine française. Madagascar. Le Soudan et le Congo. Notions rapides sur les autres colonies.

Exercices de cartographie au tableau noir et sur cahier, sans calque.

[…]

Georges LEYGUES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 71, n° 1522, p. 746-762, p. 751-754.

— 184 —

31 mai 1902

ARRÊTÉ CONCERNANT LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DES CLASSES SECONDAIRES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES DE GARÇONS (extraits)

Le Ministre de l'INSTRUCTION PUBLIQUE et des Beaux-arts,

Vu la loi du 27 février 1880 ;

Vu le décret du 31 mai 1902, relatif au plan d'études secondaires ;

Vu l'arrêté du même jour, déterminant la répartition hebdomadaire des diverses matières de l'enseignement secondaire ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu ;

Arrête :

Art. 1er. — Les programmes d'enseignement des classes secondaires dans les lycées et collèges de garçons sont approuvés ainsi qu'il suit :

[…]

PROGRAMMES D'HISTOIRE

Premier cycle

DIVISIONS A ET B

CLASSE DE SIXIÈME

L'Antiquité

I.

L'Égypte. Le Nil. Religions. Mœurs. Monuments, écriture.

Chaldée et Assyrie. Babylone. Monuments, écriture, astrologie.

Les Juifs. Les patriarches. Les Juges. David et Salomon. Le Temple. Les Prophètes.

Les Phéniciens. Commerce et colonies.

Les Perses. Cyrus et Darius.

II.

La Grèce. Troie et Mycènes. Les dieux et les héros.

Sparte et Athènes. L'éducation spartiate. Les Ilotes. Les premiers temps d'Athènes. Solon.

Les fondations des colonies grecques.

Guerres médiques. Marathon, les Thermopyles, Salamine.

La civilisation athénienne. La cité, les esclaves. Les monuments, les théâtres et les fêtes. Le siècle de Périclès.

La décadence d'Athènes. Prise d'Athènes. Socrate.

La Macédoine. Philippe et Alexandre. La conquête de l'Asie.

III.

L'Italie. Les Étrusques. Les Latins. Traditions sur la Rome primitive.

Religion romaine. Le culte.

L'armée. La discipline ; les camps ; le triomphe.

La conquête romaine.* Pyrrhus, Hannibal, les guerres puniques.

La vie romaine. L'habitation, le vêtement, les repas, les funérailles.

La société romaine. Les esclaves, les nobles. Le Sénat, les comices. Les provinces.

Les troubles civils. Les Gracques. Marius, Sylla, Pompée, César.

La conquête des Gaules. Vercingétorix.

IV.

Établissement de l'Empire. Auguste, Tibère, Néron, Vespasien, Trajan, Marc-Aurèle.

L'Empire. La défense des frontières. Les monuments, les routes. – Les mœurs, les spectacles, le cirque. Pompéi.

L'Église primitive. Les martyrs.

Anarchie et invasions. Dioclétien, Constantin.

Le christianisme religion d'état. Théodose.

CLASSE DE CINQUIÈME

Le Moyen Âge et le commencement des temps modernes

I.

Gaule ancienne. Principaux temples. La religion et les mœurs.

Gaule romaine. Villes, monuments, routes. Le Christianisme en Gaule : les Huns.

* L'histoire militaire de Rome ne sera pas exposée en détail. Dans les guerres principales, le professeur choisira un ou deux exemples de combats.

Les Francs. Clovis. Formation du royaume franc. Démembrement de ce royaume. Mœurs de l'époque mérovingienne*.

Les Arabes. Mahomet. Le monde musulman.

L'empire franc. Charlemagne ; l'Empire ; la vie de l'Empereur ; la cour, l'armée ; les écoles.

Décomposition de l'Empire franc. Le démembrement de l'Empire en royaumes. Les invasions : les Normands. Démembrement du royaume de France en grands fiefs.

La France. Avènement des Capétiens. Extension du domaine et du pouvoir royal de 987 à 1328. Philippe-Auguste ; Saint-Louis ; Philippe le Bel.

L'Angleterre. La conquête normande. La Grande Charte. Le Parlement.

L'Allemagne. Otton le Grand. Frédéric Ier Barberousse. L'anarchie en Allemagne.

II.

L'Église au Moyen Âge. La papauté. Grégoire VII. Innocent III. Boniface VIII. Rôle de l'Église dans la société : l'excommunication et l'interdit, les pénitences, les pèlerinages. – Les hérétiques, l'Inquisition, les Ordres mendiants.

Les Croisades. Première, troisième et quatrième croisades.

La société au Moyen Âge. Les paysans, les chevaliers, le château, l'hommage. Les villes, la bourgeoisie ; les métiers ; les communes. Commerce, foires.

La civilisation occidentale. Les monuments romans et gothiques. L'habitation. Le costume. L'armement. Les inventions des XIV^e^ et XV^e^ siècles.

III.

Les Valois et la guerre de Cent ans. Crécy, Calais, Poitiers, Duguesclin ; les grandes compagnies. Jeanne d'Arc.

La France aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Les États généraux ; les aides et les tailles ; les compagnies d'ordonnances. La Maison de Bourgogne.

L'Europe à la fin du XV^e^ siècle. L'Angleterre, l'Allemagne : La Hanse. L'Italie : Florence, Venise. – L'Europe orientale : les Magyars ; les peuples slaves ; les Turcs ; la prise de Constantinople.

CLASSE DE QUATRIÈME

Les temps modernes

I.

Les découvertes maritimes et les établissements coloniaux. – Les épices et les métaux précieux.

La Renaissance. Les artistes et les monuments.

État de l'Europe occidentale à la fin du XV^e^ siècle. La France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre.

* Le professeur n'exposera pas la succession des rois mérovingiens. Après le règne de Clovis, il se contentera de marquer la division du royaume franc en régions, telles que Neustrie, Austrasie, Burgondie, Aquitaine.

La lutte entre les maisons de France et d'Autriche. L'Empire de Charles Quint.

La Réforme. Luther et Calvin. L'anglicanisme. La réforme catholique : la Société de Jésus, le concile de Trente.

Les guerres religieuses. Le calvinisme en France. La Saint-Barthélemy. La Ligue. L'Édit de Nantes. Rôle de l'Espagne sous Philippe II.

*Caractères généraux et résultats de la guerre de Trente ans**. Les armées. Les traités de Westphalie et des Pyrénées.

II.

Établissement de la monarchie absolue en France. François Ier ; Henri IV. Richelieu ; Mazarin.

*Louis XIV. La politique extérieure***. – La cour ; le gouvernement ; la politique religieuse ; la Révocation de l'Édit de Nantes. – Colbert ; industrie, commerce, marine, les impôts.

La société du XVIIe siècle. Clergé, noblesse, villes, paysans. État matériel de la France pendant le règne de Louis XIV.

L'État français au XVIIe siècle. Les grands écrivains ; les principaux monuments.

L'Angleterre au XVIIe siècle. Les révolutions de 1648 et de 1688.

III.

La France sous Louis XIV. La monarchie absolue. Les Parlements.

L'Angleterre au XVIIIe siècle. Le régime parlementaire.

La Prusse. Frédéric II.

L'Autriche. Marie-Thérèse et Joseph II.

L'Empire russe. Pierre le Grand ; Catherine II.

La politique extérieure au XVIIIe siècle. Lutte entre la Prusse et l'Autriche. – Partage de la Pologne. – Lutte entre la France et l'Angleterre ; les Indes et le Canada. – L'indépendance des États-Unis.

La France avant la Révolution. L'état matériel : villes et campagnes. Les idées nouvelles. L'opinion publique et le gouvernement.

Louis XVI. La crise financière ; la convocation des États généraux.

CLASSE DE TROISIÈME

L'époque contemporaine

I.

L'Ancien régime en France. Cour, gouvernement, état social, clergé, noblesse, villes, paysans.

Les États généraux et l'Assemblée constituante. La constitution de 1791.

La République. La Convention ; le gouvernement révolutionnaire. Le Directoire.

* Le professeur ne racontera pas la guerre de Trente ans. Il choisira des exemples d'actions militaires.

** Pour les guerres de Louis XIV, même observation que pour la guerre de Trente ans.

Transformation de la société française par la Révolution. Égalité civile et politique.

La lutte entre la Révolution et l'Europe. L'armée républicaine. Les conquêtes*.

Le Consulat. L'organisation intérieure ; le Concordat.

L'Empire. Le régime impérial.

La politique extérieure de Napoléon. L'armée ; Austerlitz, Iéna, Wagram, campagne de Russie, invasion de la France, Waterloo.

Le Congrès de Vienne. L'organisation territoriale de l'Europe ; la Sainte-Alliance.

II.

Le gouvernement et la Restauration. La Charte et les partis ; la Révolution de 1830.

Le gouvernement de Louis-Philippe. Les partis ; la Révolution de 1848.

Les arts, les lettres, les sciences en France dans la première moitié du XIX^e^ siècle.

III.

La seconde République. Le suffrage universel ; la réaction ; le coup d'État de 1851.

Le second Empire : histoire intérieure.

L'unité italienne (1848-1870).

L'unité allemande (1848-1871). La guerre franco-allemande.

La question d'Orient au XIX^e^ siècle. Les nouveaux États balkaniques.

IV.

Transformation de l'industrie et du commerce. La vapeur ; l'électricité. La grande industrie. Les voies de communication internationales ; chemins de fer, lignes de navigation, câbles.

L'expansion européenne. Formation de l'Empire colonial de l'Angleterre et de la France. Émigration et commerce de l'Allemagne.

L'Extrême-Orient. Sibérie, Chine, Japon.

V.

L'Angleterre. Les réformes démocratiques ; l'Irlande au XIX^e^ siècle.

L'Empire allemand. Constitution. Alsace-Lorraine.

L'Autriche-Hongrie. Les luttes des nationalités.

La Russie. Le gouvernement ; l'émancipation des serfs.

Les États-Unis au XIX^e^ siècle. La constitution ; l'abolition de l'esclavage ; agrandissement du territoire ; accroissement de la population.

La France de 1870 à 1889. Histoire intérieure.

VI.

Le gouvernement de la France au XIX^e^ siècle. Le gouvernement central : ministres et chambres. – Le régime électoral : régime censitaire ; suffrage univer-

* On n'insistera pas sur le récit des luttes de la Révolution et de l'Empire. Dans les guerres principales le professeur choisira un ou deux exemples de batailles.

sel. – La presse, le droit de réunion et d'association. – La démocratie : le droit de suffrage ; l'instruction populaire ; le service militaire obligatoire. – La législation du travail depuis 1848.

Second cycle

SECTIONS A ET B

HISTOIRE ANCIENNE

CLASSE DE SECONDE

I.

Temps préhistoriques. Les grandes périodes préhistoriques. Les races et les peuples.

L'Égypte. Description de l'Égypte. L'ancien empire Les Pyramides. – L'empire de Thèbes. Religion : dieux ; culte des morts. – Monuments ; temples, tombeaux ; arts ; écriture. – Mœurs ; industries. – Découvertes archéologiques.

Chaldée. Description de la Chaldée et de l'Assyrie. Villes anciennes de Chaldée. – Les palais des rois assyriens. – Babylone. – Religion ; magie ; astrologie ; poids et mesures. – Monuments ; bas-reliefs ; inscriptions ; écriture. – Découvertes archéologiques.

Les Juifs. Description de la Palestine. Les tribus. Les Juges. – Les royaumes d'Israël et de Juda. – Le culte, les Prophètes.

Phénicie. Description de la Phénicie. Les villes ; la religion. – L'industrie ; le commerce ; les colonies ; l'alphabet.

Les Perses. Description de l'Iran. L'empire perse. Religion ; gouvernement ; monuments. – Découvertes archéologiques.

II.

La Grèce. Description des pays grecs.

Les anciens temps. Troie et Mycènes ; les Hellènes.

Les mythes. Les dieux. Les héros.

Sparte. Le peuple ; les Hilotes ; l'éducation ; les rois ; le Sénat ; les éphores ; l'armée.

Les tyrans. Argos ; Corinthe, Sicyone.

Athènes. Premiers temps d'Athènes ; Solon ; Pisistrate ; Clisthène ; les Archontes ; l'Aréopage.

La colonisation grecque. Les colonies d'Asie, du Pont-Euxin, d'Afrique, de Sicile et de Grande Grèce ; de Gaule et d'Espagne.

La civilisation jusqu'au V^e^ siècle. Le commerce et les arts. Les poètes ; les sages. La religion ; le culte ; les grands sanctuaires. Les jeux.

Les guerres médiques. L'invasion ; les armées ; les flottes.

Formation de l'Empire d'Athènes. La ligue athénienne ; la rupture avec Sparte. La démocratie athénienne. Classes sociales. L'éducation. La vie privée. Monuments. Fêtes. Théâtres. Assemblée et tribunaux ; orateurs. Le commerce d'Athènes.

La guerre du Péloponèse. Caractères généraux ; prise d'Athènes.

Suprématie de Sparte. Les Trente ; Socrate, Agésilas.

Suprématie de Thèbes. Épaminondas.

Suprématie de la Macédoine. Philippe, Alexandre. La conquête de l'Asie.

Fondation des royaumes helléniques. Alexandrie, le Musée. Les royaumes d'Asie. La civilisation grecque en Orient.

Dernières luttes en Grèce. Les ligues. La conquête.

CLASSE DE PREMIÈRE

I.

Description de l'Italie. Anciennes populations. Les Étrusques ; tombeaux ; religion. Les Latins.

Rome primitive. Tradition sur les rois et sur les premiers temps de la République ; la lutte entre les ordres. Description sommaire des institutions.

La religion. Les dieux ; le culte ; les prêtres ; culte du foyer et des morts.

L'armée romaine. Enrôlement, armement, camps, discipline ; le triomphe. La conquête de l'Italie[1]. Les voies romaines.

II.

La conquête du bassin de la Méditerranée. Caractères de la politique et de la guerre : Macédoine, Carthage, Espagne, Gaule méridionale.

Conséquences des conquêtes. Introduction de l'hellénisme ; Scipion et Caton. – Transformation des mœurs ; habitation, vêtement, repas, jeux. – Transformation dans la religion, la vie intellectuelle, la morale. – Transformation sociale ; disparition de la classe moyenne, la clientèle. Noblesse ; chevaliers ; plèbe ; esclaves.

La vie politique. Les magistrats ; le cens ; une séance du Sénat ; les assemblées et les élections.

Administration des provinces. Les peuples soumis ; les proconsuls ; les publicains.

Les Gracques. Les lois agraires.

Marius et Sylla. Guerre sociale ; guerre civile ; proscriptions et lois de Sylla.

Pompée. Spartacus. Guerres en Orient. Catilina.

César. La conquête des Gaules.

Fin de la République. Caton d'Utique. Pharsale. Dictature de César. Le Triumvirat ; Actium.

III.

Auguste. Organisation du gouvernement et du culte ; l'apothéose. Administration des provinces. Les colonies. Les armées et les frontières. - Lettres et arts. Monuments. Commerce.

Les Empereurs. La famille d'Auguste. Les prétoriens. Révoltes et guerres. Les Flaviens. Les Antonins. La pais romaine.

L'Empire romain au III^e siècle. Les Sévères. Anarchie et invasions. Dioclétien.

(1) Le professeur ne fera pas l'exposé des guerres.

La civilisation romaine sous l'Empire. La vie romaine ; Pompéï. Les spectacles, les écoles, les mœurs. L'aristocratie. Les classes inférieures ; les esclaves ; les associations.

Le droit romain. La famille ; la propriété ; la procédure.

Le christianisme. L'Église primitive ; les persécutions.

Constantin. Triomphe du christianisme ; organisation de l'Église.

Derniers temps de l'Empire. Julien. Suppression du paganisme. Nouvelle organisation de l'Empire. Rome et Constantinople ; la cour ; les fonctionnaires ; les curiales ; les colons. Les barbares dans l'armée.

IV.

Les Barbares. Les Germains ; mœurs et religions. Établissement des Germains dans l'Empire : Francs, Anglo-Saxons. Conversion au christianisme. Clovis.

La Gaule Franque. La royauté mérovingienne. Les régions de la Gaule franque.

L'Église en Occident. La papauté, Grégoire le Grand.

Le rétablissement de l'Empire. Charlemagne. Le démembrement de l'Empire en royaumes. Otton Ier empereur.

Les Arabes. Mahomet ; le Coran ; l'Islam. L'Empire et la civilisation arabe.

L'empire byzantin du Ve au Xe siècle. Les lois ; la religion ; l'art.

SECTIONS A, B, C, D

HISTOIRE MODERNE

Classe de seconde

I.

L'Europe du Xe au XVe siècle. Formation territoriale des États : France, Angleterre, Allemagne, Espagne, Italie.

Organisation des États. France : la royauté, justice, impôts, armée. Angleterre : la royauté, le Parlement. Allemagne : l'empereur, les princes, les villes.

La société. Formation des classes sociales, nobles, bourgeois, paysans, du Xe au XVe siècle, particulièrement en France.

L'Église. Les couvents et le clergé. La papauté et l'Empire. La théorie des pouvoirs pontifical et impérial. Grégoire VII. Innocent III. Boniface VIII. Les papes à Avignon. Les conciles du XVe siècle. L'opposition à l'Église : opposition religieuse, les hérésies ; opposition politique, les concordats.

La civilisation. Les Universités. L'art roman et l'art gothique. La Renaissance au XIVe et au XVe siècle. Les inventions.

II.

La France, de 1498 à 1556. Transformation du gouvernement et de la société ; la cour ; le clergé ; les villes, les métiers, les paysans. – La vénalité des offices.

La politique européenne, de 1498 à 1559. L'empire de Charles-Quint. Lutte entre les maisons de France et d'Autriche*.

* Le professeur ne fera pas l'exposé des guerres. Il choisira quelques exemples d'actions militaires.

Les découvertes maritimes et les établissements coloniaux. Les voies de commerce ; les épices et les métaux précieux.

La Renaissance. Les artistes, les humanistes, les écrivains en Italie, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne, en Angleterre.

La crise religieuse au XVI^e siècle. La Réforme luthérienne jusqu'à la paix d'Augsbourg. Les réformes calviniste, presbytérienne, anglicane. – La réforme catholique ; la société de Jésus ; l'œuvre du concile de Trente.

Politique générale de Philippe II. Lutte contre la Réforme. Révolte des Pays-Bas, formation des Provinces-Unies.

L'Angleterre sous Élisabeth. Établissement de la monarchie protestante ; lutte contre l'Espagne ; la marine.

Les luttes intérieures en France de 1559 à 1610. Les partis ; la Ligue ; Henri IV ; l'édit de Nantes. Rétablissement de l'autorité royale.

III.

Établissement de la monarchie absolue en France. Richelieu ; Mazarin ; la Fronde.

La politique européenne de 1610 à 1660. Restauration catholique en Autriche. Politique de l'Empereur dans l'Empire. La guerre de Trente ans ; les belligérants ; caractères généraux de la guerre* ; les armées ; la paix de Westphalie ; la paix des Pyrénées.

Les Provinces-Unies au XVII^e siècle. États généraux ; stathouder ; compagnies de commerce. Vie intellectuelle.

L'Angleterre de 1603 à 1660. Les Stuarts ; tentative de monarchie absolue ; révolution de 1648 ; Cromwell.

IV.

L'Angleterre de 1660 à 1714. La Restauration des Stuarts ; les conflits religieux et politiques. La réaction absolutiste. Révolution de 1688. La succession protestante. Le Royaume-Uni.

Louis XIV, la monarchie absolue. La doctrine du pouvoir royal ; la cour, l'étiquette ; le gouvernement. Œuvre de Colbert. Louvois. Les affaires religieuses : gallicanisme ; jansénistes ; calvinistes.

*Politique extérieure de Louis XIV***. Louis XIV et la succession d'Espagne ; acquisitions de territoires. Les coalitions contre la France.

La société française au XVII^e siècle. Clergé, noblesse, villes, paysans. La justice, la procédure criminelle. État matériel de la France sous Louis XIV ; impôts et expédients financiers.

L'Europe orientale au XVII^e siècle. L'Autriche, la Hongrie et la Turquie. La Suède, la Pologne et la Russie.

Mouvement intellectuel en Europe au XVII^e siècle. Sciences, philosophie, lettres, arts.

* Il ne sera pas fait d'exposé détaillé de l'histoire militaire et diplomatique de la guerre de Trente ans.

** Il ne sera pas fait d'exposé complet des guerres de Louis XIV. Le professeur étudiera seulement, à titre d'exemple, les épisodes principaux d'une de ces guerres.

CLASSE DE PREMIÈRE

I.

La France sous le règne de Louis XV. La Régence. Les parlements ; les affaires religieuses ; les difficultés financières.

*L'Angleterre au XVIII^e siècle**. Formation du régime parlementaire. La crise constitutionnelle (1760-1783). La réaction tory.

L'empire russe au XVIII^e siècle. Les réformes de Pierre le Grand. Le gouvernement de Catherine II.

L'État prussien aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le Grand-Électeur. Frédéric-Guillaume I^er^. Frédéric II.

L'État autrichien au XVIII^e siècle. La Pragmatique. Marie-Thérèse. Les réformes de Joseph II.

La politique continentale de 1715 à 1763. Politique de la France. Rivalité de la Prusse et de l'Autriche**. Rivalité de la France et de l'Angleterre.

La politique coloniale. Le conflit en Amérique jusqu'à 1763 ; les compagnies de commerce aux Indes. Formation de l'Empire britannique.

Soulèvement des colonies anglaises. Formation des États-Unis jusqu'à 1787.

La politique orientale. Pologne et Turquie jusqu'à 1795.

Caractères généraux du XVIII^e siècle. La société française, les salons, les financiers. – Les lettres ; les arts ; les sciences ; les idées philosophiques et économiques. Le « despotisme éclairé ». L'administration des intendants.

II.

Louis XVI. La crise financière.

La France en 1789. La cour ; le gouvernement ; l'administration ; les finances ; la justice. L'état social.

La période monarchique de la Révolution. Les États Généraux et la Constituante. Abolition de l'ancien régime. Transformation de la société française par la Révolution. La Constitution de 1791. L'Assemblée législative ; résistance du roi ; formation du parti républicain ; la chute de la royauté.

La République. La Convention ; les partis ; les insurrections ; le gouvernement révolutionnaire ; la réaction après Thermidor. La Constitution de l'an III. L'œuvre de la Convention. – Le gouvernement du Directoire.

La lutte contre l'Europe de 1792 à 1802. Les conquêtes ; les traités***.

Le Gouvernement consulaire et impérial. La Constitution de l'an VIII et ses transformations. Caractères du pouvoir impérial. Organisation intérieure. – Le Concordat et les Articles organiques ; lutte avec le pape.

La politique extérieure de Napoléon. La lutte contre l'Angleterre. Les guerres jusqu'au traité de Tilsitt ; Austerlitz ; Iéna ; Friedland. – Le blocus continental. – Les résistances nationales : Espagne ; Allemagne. Les réformes de la Prusse.

* Le professeur ne fera point l'histoire complète et suivie des ministères.

** Le professeur ne fera point l'exposé de la guerre de succession d'Autriche ni de la guerre de Sept ans. Il choisira quelques exemples d'actions militaires.

*** Pour les guerres de la Révolution et de l'Empire, le professeur choisira une ou deux campagnes qu'il étudiera avec quelques détails, à titre d'exemple.

La fin de l'Empire. Guerre de Russie ; la coalition générale ; l'invasion. La première Restauration. Les Cent Jours : Waterloo. – Les traités de Paris. Les remaniements territoriaux en Europe.

CLASSES DE PHILOSOPHIE ET DE MATHÉMATIQUES

I.

La Restauration en Europe. L'Europe après le Congrès de Vienne. – Les monarchies absolues ; les congrès ; les interventions.

La Monarchie constitutionnelle en France *. La Charte ; régime électoral : presse ; budget. Luttes des partis. La révolution de 1830. Révision de la Charte. – Gouvernement de Louis-Philippe ; les partis d'opposition ; formation des partis catholique et socialiste.

L'Angleterre jusqu'en 1848. La réforme de 1832 ; les agitations chartiste et irlandaise ; l'agitation libre échangiste.

Le mouvement intellectuel en Europe pendant la première moitié du XIX^e^ siècle. Les arts ; les lettres ; les sciences.

II.

La Révolution de 1848 et la réaction. En France, en Italie, en Allemagne, en Autriche.

Le second Empire. La Constitution de 1852 ; l'Empire autoritaire ; l'Empire libéral.

Les guerres nationales. Formation de l'unité italienne. Formation de l'unité allemande ; la guerre de 1870.

La question d'Orient. Désorganisation et démembrement de l'empire ottoman ; formation des États chrétiens des Balkans. Guerre de Crimée. Guerre des Balkans. Congrès de Berlin. Les États des Balkans depuis 1878 ; l'Autriche puissance balkanique.

III.

L'Église catholique. Pie IX ; le concile du Vatican. Léon XIII.

La France de 1870 à 1889. La Constitution de 1875. Principales réformes.

L'empire allemand. La constitution. Les partis. – L'Alsace-Lorraine.

L'Autriche-Hongrie depuis 1860. Les luttes des nationalités.

L'Angleterre. Réformes démocratiques. – L'Irlande.

L'Espagne. Les révolutions. – *La Belgique.* Les partis ; le régime électoral. – *La Suisse.* L'État fédéral ; le gouvernement direct.

La Russie au XIX^e^ siècle. La Pologne ; les réformes d'Alexandre II ; l'abolition du servage.

Le Mouvement intellectuel dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Les arts ; les lettres ; les sciences.

* Dans l'histoire parlementaire de la France et de l'Angleterre, le professeur ne fera pas l'histoire complète et suivie des ministères.

IV.

Transformation de l'industrie et du commerce. La vapeur ; l'électricité ; la grande industrie. – Les voies de communication internationales : chemins de fer, lignes de navigation, câbles.

Développement économique de l'Europe. Les grandes puissances industrielles, et commerciales.

Les puissances européennes en Afrique. La conquête de l'Algérie. Le protectorat français en Tunisie. La question d'Égypte. – Le partage de l'Afrique. Convention de Berlin. Les Français, les Anglais, les Allemands, les Belges en Afrique. La lutte contre la traite.

Les puissances européennes en Asie. Asie russe ; Asie anglaise ; Asie française. – Extrême-Orient : le Japon ; la Chine.

L'Amérique. Formation des principaux États de l'Amérique latine. – Les États-Unis : organisation de l'État fédéral depuis 1787. Les partis. Agrandissement du territoire. Accroissement de la population. Abolition de l'esclavage. Développement économique. La politique d'annexion.

V.

Caractères généraux de la civilisation contemporaine. – La paix armée. Les alliances. Importance des intérêts économiques. L'impérialisme.

Respect de la personnalité humaine : abolition de l'esclavage et du servage. Adoucissement de la législation pénale.

Liberté religieuse : suppression des religions d'État.

Les libertés politiques : le régime représentatif ; les principales formes de gouvernement.

Formation du régime démocratique : le droit de suffrage ; le suffrage universel ; l'instruction populaire ; le service militaire.

Les doctrines sociales et la législation ouvrière.

PROGRAMMES DE GÉOGRAPHIE

Premier cycle

DIVISIONS A ET B

CLASSE DE SIXIÈME

Géographie générale, Amérique, Australie

I.

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE. *Le globe.* Simples notions sur les pôles, l'équateur, les zones terrestres. Répartition des terres et des mers.

Le relief. La montagne, le plateau, la plaine. – Volcans.

La mer. Les mouvements de la mer ; influence des courants ; la vie dans les mers.

L'atmosphère. Les mouvements de l'atmosphère ; action des vents.

La pluie. La circulation des eaux ; le fleuve.

Le climat. Climat maritime et climat continental.

La côte. Principales formes du rivage.

La végétation et la vie animale. Types principaux. – Le désert.

L'homme. Notions élémentaires sur la répartition de la population, des langues et des religions. Principales races. La vie civilisée et la vie sauvage.

II.

LES TERRES POLAIRES : Notions élémentaires.

AMÉRIQUE. Notions de géographie physique*. Notions de géographie politique et économique (n'insister que sur le *Canada*, les *États-Unis*, le *Mexique*, le *Brésil*, le *Chili*, la *République argentine*).

Relations avec l'Asie, l'Océanie et l'Europe. Immigration.

AUSTRALASIE. Australie. Nouvelle-Zélande. Principaux archipels de l'Océan Pacifique**.

CLASSE DE CINQUIÈME

Asie et Insulinde, Afrique

Notions de géographie physique***.

Notions de géographie politique et économique.

Relations avec l'Europe et l'Amérique.

CLASSE DE QUATRIÈME

L'Europe

Géographie physique*** : étude d'ensemble.

Géographie politique et traits caractéristiques de la géographie économique pour chacun des principaux États.

Superficie et population comparées des grands États ; leur situation économique et leurs forces militaires.

Grandes voies de communication internationales.

CLASSE DE TROISIÈME

La France et ses colonies

Géographie physique. Notions élémentaires de géologie. Relief. Climats. Cours d'eau. Côtes. Ressources naturelles.

Géographie politique. Organisation militaire. Organisation administrative. La frontière.

Géographie économique : traits caractéristiques.

Les colonies. L'Algérie ; le protectorat de Tunisie ; l'Afrique française ; Madagascar ; l'Indo-Chine ; les colonies du Pacifique ; les colonies d'Amérique.

* Ces notions devront être présentées dans l'ordre adopté pour l'exposé des notions de géographie générale.

** L'étude de l'*Insulinde* sera rattachée à l'étude de l'Asie.

*** Cf. la note 1 au programme de sixième.

Second cycle

SECTIONS A, B, C, D

CLASSE DE SECONDE

Géographie générale

I.

La découverte de la Terre. Le monde connu des anciens. Les routes de commerce et les grands voyageurs du Moyen Âge. La découverte de l'Amérique et de la route maritime de l'Inde. L'exploration des mers australes. L'exploration de l'Afrique. L'exploration des régions polaires.

La science géographique. Ses transformations et ses progrès. La représentation de la Terre : projections, cartes, globes.

II.

La Terre dans l'Univers. Le système solaire. La Terre dans le système solaire. Mouvements de la Terre. Hypothèse de Laplace. Coup d'œil sur les époques géologiques.

Le globe terrestre dans son état actuel. Ses dimensions. Sa structure. Répartition des terres et des mers.

L'élément solide. L'écorce terrestre : sa composition ; terrains éruptifs et sédimentaires ; terrains anciens et récents ; propriétés des divers terrains. – Le relief : formation ; importance.

L'élément liquide. Les océans. L'eau de mer. Les mouvements des mers, vagues, marées, courants. Le fond des mers ; la vie dans les mers.

L'élément gazeux. L'atmosphère. La température : influences qui la déterminent. Les mouvements de l'atmosphère : vents réguliers, périodiques ; action des vents. Les pluies : formation ; répartition. Classification des climats.

Les eaux courantes. Neiges et glaciers. Les eaux d'infiltration et les sources. Les eaux de ruissellement et les fleuves. Caractères principaux et utilité des cours d'eau.

Les côtes. Côtes rocheuses, côtes sablonneuses, côtes alluviales.

Les minéraux. Ressources minérales des divers terrains.

Les flores et les faunes. Répartition des plantes et des animaux. Principales zones de végétation. Grandes régions zoologiques.

Les modifications actuelles de la Terre. Les actions internes : dislocations du sol ; tremblements de terre ; volcans. Les actions externes : actions de l'atmosphère ; des eaux courantes et souterraines ; de la mer. Les variations du climat et de la végétation.

III.

L'homme. Place de l'homme dans l'histoire de la Terre.

La population actuelle du globe. Nombre des hommes ; natalité et mortalité ; répartition ; principaux centres de peuplement ; points de groupements des populations. Les races, langues et religions ; leur distribution : pays civilisés et pays encore sauvages.

L'homme et la nature. Influence de la nature sur l'homme. Action de l'homme sur la nature. Déplacement des centres de peuplement et d'activité.

IV.

Grands traits de la géographie économique du globe.

Les produits alimentaires. Le froment ; le riz ; la pomme de terre ; la vigne ; la betterave et la canne ; le café ; le thé ; conditions de la culture ; principaux pays producteurs et consommateurs.

Les textiles. Le lin et le chanvre ; le coton ; la laine ; la soie ; pays producteurs et pays manufacturiers.

Les combustibles. La houille ; le pétrole.

Les minéraux précieux et les minéraux utiles. L'or et l'argent. Le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, le nickel, le mercure.

Le monde économique actuel. Moyens et instruments de transport. Les grandes voies ferrées transcontinentales ; les grandes lignes de navigation. Les principaux ports et les principaux pays industriels et commerçants.

CLASSE DE PREMIÈRE

La France

I.

Constitution géologique. Le relief. Les climats. Le régime des eaux. Les côtes.

Formation de la nation française. Répartition de la population. Langues et religions.

II.

Étude de la France par grandes régions naturelles. Traits caractéristiques du relief, du climat, du régime des eaux, de la géographie économique. Population et villes.

III.

Régime administratif étudié particulièrement dans le département et dans la commune. Organisation militaire ; traits essentiels de la défense des frontières.

Géographie économique. Grands centres de production. Les moyens de communication.

IV.

Les colonies. L'Algérie ; le protectorat de la Tunisie ; l'Afrique française ; Madagascar ; l'Indo-Chine ; les colonies du Pacifique ; les colonies d'Amérique.

La France dans le monde ; rapports avec les grands pays du globe.

[...]

Georges LEYGUES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 71, n° 1522, p. 760-857, p. 760, p. 792-806.

— 185 —

31 mai 1902

DÉCRET SUR LE BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (extraits)

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;

Vu le décret et arrêté du 8 août 1890 relatifs au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique ;

Vu le décret et arrêté du 5 juin 1891 relatifs au baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne ;

Vu la loi du 27 février 1880 ;

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,

Décrète :

[…]

Art. 20. — La valeur de chaque épreuve est exprimée par une note variant de 0 à 20.

Les coefficients suivants ont été attribués aux différentes épreuves.

Première partie

I. LATIN – GREC

[…]

Interrogation sur l'histoire ancienne	1
Interrogation sur l'histoire moderne	1
Interrogation sur la géographie	1

[…]

II. LATIN – LANGUES VIVANTES

[…]

Interrogation sur l'histoire ancienne	1
Interrogation sur l'histoire moderne	1
Interrogation sur la géographie	1

[…]

III. LATIN – SCIENCES

[…]

Interrogation sur l'histoire	1
Interrogation sur la géographie	1

[…]

IV. Sciences – Langues vivantes

[…]

Interrogation sur l'histoire 1

Interrogation sur la géographie 1[1]

[…]

Deuxième partie

I. Philosophie

[…]

Interrogation sur l'histoire contemporaine 1

[…]

II. Mathématiques

[…]

Interrogation sur l'histoire contemporaine 1[2]

[…]

Émile Loubet.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 71, n° 1522, p. 705-719, p. 711-713.
Piobetta, *op. cit.*, p. 576-581, p. 580-581.

(1) Total des coefficients : Latin – Grec : 15 ; Latin – Langues vivantes : 14 ; Latin – Sciences : 20 ; Sciences – Langues vivantes : 17.

(2) Total des coefficients : Philosophie : 8 ; Mathématiques : 12.

— 186 —

19 juillet 1902

INSTRUCTION RELATIVE AU PLAN D'ÉTUDES (extraits)

Monsieur le Recteur,

[...]

Réunions d'élèves pour certains cours

L'article 3 du décret précité fait mention des matières qui seront communes aux élèves des diverses catégories.

En principe, les enseignements de même nature qui, dans les classes correspondantes des deux divisions du premier cycle ou des quatre sections du deuxième cycle, comportent un même nombre d'heures, seront donnés en commun. C'est précisément en prévision de ces réunions d'élèves qu'on n'a prévu dans ces classes pour ces enseignements qu'un seul et même programme.

En conséquence, sauf les réserves ci-dessous, ces groupements d'élèves auront lieu : en sixième et en cinquième, pour les langues vivantes, l'histoire, la géographie, le dessin ; en quatrième et en troisième, pour les mêmes matières et pour la morale, dans le cas où cet enseignement sera donné dans les deux divisions par le même professeur. En seconde, les sections A, B, C, D, seront de même réunies pour l'histoire moderne, la géographie, une des langues vivantes, le dessin à main levée ; les sections A, B, C, pour le français et le latin ; les sections A et B pour l'histoire ancienne ; les sections B et D pour la seconde langue, etc.

[...]

Service des professeurs

Les modifications des horaires et des programmes entraînent comme conséquence certains changements dans le service des professeurs.

Dans la classe de sixième et surtout dans la classe de cinquième, l'enseignement de l'histoire sera désormais réservé généralement dans les lycées, et autant que possible dans les collèges, à des professeurs spéciaux.

Durée des classes

L'article 4 de l'arrêté du 31 mai prévoit qu'en principe, dans tout le cours d'études, la durée des classes sera d'une heure.

Dans les classes préparatoires et élémentaires, cette règle ne comporte aucune exception.

Cela ne veut pas dire que chaque matière du programme y sera chaque fois obligatoirement enseignée en leçons d'une durée indivisible d'une heure. Il est au contraire des enseignements qui, dans ces classes de début, gagneront à être répartis par demi-heures : par exemple, l'écriture, la géographie, les récits historiques, etc. Cette distribution de l'enseignement par demi-heures est spécialement recommandée pour les langues vivantes, là où la subdivision des élèves en groupes distincts pour les différentes langues n'occasionnera pas de trop graves embarras.

[...]

Régime de transition pour l'histoire et la géographie

L'application intégrale, dès l'année 1902-1903, des nouveaux programmes relatifs à l'enseignement de l'histoire et de la géographie aurait pour effet de faire subir aux élèves en cours d'études à la fois des répétitions fastidieuses et des omissions regrettables. En vue de leur éviter ce préjudice, les nouveaux programmes seront appliqués progressivement. Des instructions spéciales vont incessamment vous être adressées à ce sujet.

Dans les classes préparatoires et les classes de huitième et de septième, les nouveaux programmes peuvent être appliqués dès l'année 1902-1903. Toutefois, pour la classe de septième, le cours prévu sera complété cette année par l'étude préalable de la période comprise entre le commencement des guerres d'Italie et l'année 1610.

[...]

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
J. CHAUMIÉ.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 72, n° 1529, p. 201-212, p. 202, p. 203, p. 206, p. 210.

— 187 —

18 juillet 1903

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. – TABLEAUX INDIQUANT LES PROGRAMMES DES COURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE QUI DEVRONT ÊTRE FAITS, À TITRE TRANSITOIRE, DANS LES CLASSES DU 1er ET 2e CYCLES PENDANT LES ANNÉES 1903-1904 ET 1904-1905

HISTOIRE

1er CYCLE

	ANNÉE SCOLAIRE 1903-1904		ANNÉE SCOLAIRE 1904-1905	
	DIVISION A	DIVISION B	DIVISION A	DIVISION B
CLASSE DE 6e	Histoire ancienne de l'Orient. Histoire grecque. Histoire romaine. (*Nouv. progr. de 6e.*)	Histoire ancienne de l'Orient. Histoire grecque. Histoire romaine. (*Nouv. progr. de 6e.*)	Histoire ancienne de l'Orient. Histoire grecque. Histoire romaine. (*Nouv. progr. de 6e.*)	Histoire ancienne de l'Orient. Histoire grecque. Histoire romaine. (*Nouv. progr. de 6e.*)
CLASSE DE 5e	Moyen Âge et commencement des temps modernes (395 à 1498). (*Nouv. progr. de 5e.*)	Moyen Âge et commencement des temps modernes (395 à 1498). (*Nouv. progr. de 5e.*)	Moyen Âge et commencement des temps modernes (395 à 1498). (*Nouv. progr. de 5e.*)	Moyen Âge et commencement des temps modernes (395 à 1498). (*Nouv. progr. de 5e.*)
CLASSE DE 4e	Moyen Âge et commencement des temps modernes (395 à 1498). (*Nouv. progr. de 5e.*)	Moyen Âge et commencement des temps modernes (395 à 1498). (*Nouv. progr. de 5e.*)	Les temps modernes (1498 à 1789). (*Nouv. progr. de 4e.*)	Les temps modernes (1498 à 1789). (*Nouv. progr. de 4e.*)
CLASSE DE 3e	Moyen Âge et commencement des temps modernes (395 à 1498). (*Nouv. progr. de 5e.*)	Moyen Âge depuis 1270, et temps modernes jusqu'en 1610. (*Anc. progr. de 3e mod.*)	Les temps modernes (1498 à 1789). (*Nouv. progr. de 4e.*)	Les temps modernes (1498 à 1789). (*Nouv. progr. de 4e.*)

2e CYCLE

	ANNÉE SCOLAIRE 1903-1904	ANNÉE SCOLAIRE 1904-1905
CLASSE DE 2e	*SECTIONS A, B, C, D* Europe et France (Xe siècle à 1715). *SECTIONS A ET B* Histoire ancienne de l'Orient. Histoire grecque. *Nouv. progr. de la classe de 2e.*	*Nouveaux programmes pour la classe de 2e.*
CLASSE DE 1re	*SECTIONS A, B, C, D* Europe et France (1715 à 1815). *SECTIONS A ET B* Histoire romaine. Gaule franque. Empire byzantin. *Nouv. progr. de la classe de 1re.*	*Nouveaux programmes pour la classe de 1re.*
CLASSES *de philosophie et de mathématiques*	*Anciens programmes.*	*Nouveau programme pour les classes de philosophie et de mathématiques.*

GÉOGRAPHIE

1er CYCLE

	ANNÉE SCOLAIRE 1903-1904		ANNÉE SCOLAIRE 1904-1905	
	DIVISION A	DIVISION B	DIVISION A	DIVISION B
CLASSE DE 6e	Géographie générale. Amérique. Australasie. (*Nouv. progr. de 6e.*)	Géographie générale. Amérique. Australasie. (*Nouv. progr. de 6e.*)	(*Nouv. progr. de 6e.*)	(*Nouv. progr. de 6e.*)
CLASSE DE 5e	Asie. Insulinde. Afrique. (*Nouv. progr. de 5e.*)	Asie. Insulinde. Afrique. (*Nouv. progr. de 5e.*)	(*Nouv. progr. de 5e.*)	(*Nouv. progr. de 5e.*)
CLASSE DE 4e	Géographie générale. Amérique (*Anc. progr. de 4e classique.*)	Asie. Insulinde. Afrique. (*Nouv. progr. de 5e.*)	Europe. (*Nouv. progr. de 4e.*)	Europe. (*Nouv. progr. de 4e.*)
CLASSE DE 3e	Asie. Afrique. Océanie. (*Anc. progr. de 3e classique.*)	Europe. (*Nouv. progr. de 4e.*)	Europe. (*Nouv. progr. de 4e.*)	Europe. (*Nouv. progr. de 4e.*)

2e CYCLE

	ANNÉE SCOLAIRE 1903-1904		ANNÉE SCOLAIRE 1904-1905	
	SECTIONS A, B, C	SECTION D	SECTIONS A, B, C	SECTION D
CLASSE DE 2e	Europe. (*Nouv. progr. de 4e.*)	Géographie générale. (*Nouv. progr. de 2e.*)	Europe. (*Nouv. progr. de 4e.*)	Géographie générale. (*Nouv. progr. de 2e.*)
CLASSE DE 1re	France. (*Nouv. progr. de 1re.*)	France. (*Nouv. progr. de 1re.*)	France. (*Nouv. progr. de 1re.*)	France. (*Nouv. progr. de 1re.*)

N.B. À partir de l'année scolaire 1905-1906, les nouveaux programmes d'histoire et géographie devront être appliqués d'une manière intégrale dans toutes les classes du 1er cycle et du 2nd cycle de l'enseignement secondaire.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 74, n° 1579, p. 133-135.

— 188 —

30 janvier 1904

CIRCULAIRE RELATIVE À L'AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à Monsieur le Recteur de l'académie de…

L'application des instructions du 18 janvier 1898, relatives à la leçon pédagogique d'admissibilité à l'agrégation d'histoire et de géographie, a donné lieu à quelques difficultés qui m'ont été signalées par le président du dernier jury. Pour y mettre fin, j'ai demandé à une commission, composée de membres de ce jury et des jurys antérieurs, de vouloir bien rédiger une instruction complémentaire destinée à déterminer avec plus de précision les conditions et les caractères de la leçon dont il s'agit.

Je vous communique ces instructions et je vous prie de les porter, dans le plus bref délai, à la connaissance de MM. les doyens et de MM. les professeurs d'histoire des Facultés des lettres qui auront soin, eux-mêmes, d'en informer tous les candidats qui sont en rapport avec les Facultés.

J. CHAUMIÉ.

Instructions pour la leçon pédagogique d'admissibilité à l'agrégation d'histoire et de géographie

Art. 1er. — Le sujet de la leçon pédagogique d'histoire, semblable par sa simplicité et son étendue à celui d'une leçon de classe ordinaire, sera choisi en dehors du programme spécial des compositions écrites de l'année.

Art. 2. — Cette leçon, d'une durée d'une demi-heure au plus, sera supposée s'adresser à des élèves du second cycle et ne comportera aucun appareil d'érudition.

Art. 3. — Le candidat sera libre de donner un développement égal et continu à toutes les parties du sujet ou de développer certains points plus que d'autres, en indiquant, dans ce cas, les raisons qui ont déterminé son choix.

Art. 4. — Le candidat fera suivre sa leçon d'un commentaire pédagogique d'une durée d'un quart d'heure environ ; ce commentaire aura avant tout pour objet de montrer comment on adapterait la leçon à l'enseignement du premier cycle. On ajoutera à cet exposé toutes les observations pédagogiques qu'on jugera convenables.

Art. 5. — Pour la géographie, le sujet de la leçon pédagogique sera aussi choisi dans le programme d'enseignement des lycées et collèges, en dehors des questions qui figurent au programme d'agrégation. Il sera fait exception pour la géographie générale et la France, qui pourront fournir des sujets de leçons pédagogiques, bien qu'elles figurent au programme d'agrégation.

Art. 6. — Quel que soit le sujet proposé, le candidat fera sa leçon, d'une durée maxima d'une demi-heure, comme s'il s'adressait à des élèves du second cycle. Pendant le dernier quart d'heure de son épreuve (l'épreuve ne devant durer, dans son ensemble, que trois quarts d'heure au plus), il adaptera la leçon à l'enseignement du premier cycle et donnera toutes les explications qu'il jugera convenables, comme il l'a été indiqué pour la leçon d'histoire.

Art. 7. — Le coefficient attribué à chacune des épreuves écrites sera doublé pour l'épreuve pédagogique et pour chacune des autres épreuves orales.

J. Chaumié.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 75, n° 1607, p. 93-94.
R.I.E., 1904, t. 48, p. 522-523.

— 189 —

18 juin 1904

ARRÊTÉ MODIFIANT LE STATUT DU 29 JUILLET 1885 SUR L'AGRÉGATION (extraits)[1]

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, arrête :

Art. 1er. — Tout candidat au titre d'agrégé doit produire un certificat du recteur constatant qu'il a satisfait au stage dans les conditions déterminées par les règlements.

Art. 2. — Les autres conditions imposées aux candidats, ainsi que les épreuves du concours dans chaque ordre d'agrégation sont :

[...]

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Conditions préalables :

1) Licence ès lettres ;

2) Diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, ou, à défaut, soit le diplôme d'archiviste paléographe, soit le diplôme de l'École des Hautes-Études (section d'histoire et de philologie).

ÉPREUVES D'AGRÉGATION

Épreuves préparatoires du premier degré

1) une composition sur l'histoire ancienne jusqu'en 470 après Jésus-Christ. Durée : 7 heures.

2) une composition sur l'histoire de la période comprise entre 470 et 1559. Durée : 7 heures.

3) une composition sur l'histoire de la période s'étendant de 1559 à nos jours. Durée : 7 heures. Les sujets de ces compositions sont tirés de parties du programme des lycées (2e cycle), indiquées un an à l'avance.

4) une composition soit sur une question de géographie générale, soit sur une application de la géographie générale à une grande région. Durée : 7 heures.

Une chronologie et un atlas choisis par le jury seront mis à la disposition des candidats.

Épreuves préparatoires du second degré

– une leçon d'histoire sur un sujet tiré des parties du programme des lycées (2e cycle) non comprises dans le programme de l'écrit. Durée : trois quarts d'heure ; une leçon de géographie sur un sujet choisi dans le programme de l'écrit. Durée : trois quarts d'heure.

(1) Cf. texte 146.

Épreuves définitives

– une leçon d'histoire sur un sujet tiré des parties du programme des lycées (2e cycle) comprises dans le programme de l'écrit. Durée : trois quarts d'heure ;

– une leçon de géographie sur un sujet choisi dans le programme de l'écrit. Durée : trois quarts d'heure.

Chacune de ces trois leçons sera faite après cinq heures[1] de préparation surveillée, avec la disposition des ouvrages et instruments de travail déterminés chaque année par le jury avant les épreuves orales.

Les candidats ne pourront apporter pour la préparation de leurs leçons aucune note écrite.

[...]

J. CHAUMIÉ.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 75, n° 1027, p. 807, p. 809-810.

— 190 —

18 juin 1904

ARRÊTÉ INSTITUANT DES DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DANS LES FACULTÉS DES LETTRES ET DES SCIENCES DES UNIVERSITÉS (extraits)

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, arrête :

[...]

Art. 3. — Les épreuves de l'examen pour l'obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, instituées dans les Facultés des lettres par l'arrêté du 28 juillet 1894 sont fixées ainsi qu'il suit :

a) composition d'un mémoire d'histoire ou de géographie dont le sujet aura été choisi par le candidat et agréé par la faculté. – Discussion de ce mémoire ;

b) discussion d'une question d'histoire et d'une question de géographie indiquées au candidat trois mois à l'avance par la faculté. Les questions sont choisies dans des périodes de l'histoire ou des parties de la géographie autres que celle à laquelle appartiendra le sujet de mémoire ;

c) explication critique d'un texte historique ou d'un texte géographique choisi par le candidat et agréé par la faculté ;

d) une épreuve, tirée au choix du candidat, soit des études auxiliaires de l'histoire (archéologie, épigraphie, paléographie, diplomatie, bibliographie), soit de la géographie générale. Les candidats peuvent demander à être interrogés sur plusieurs des matières ci-dessus indiquées.

J. CHAUMIÉ.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 75, n° 1627, p. 802-804, p. 804.

(1) Un arrêté du 23 décembre 1905 (*B.A.I.P.* (N.S.), t. 78, n° 1705, p. 1300-1301) porte le temps de préparation à six heures.

— 191 —

28 juillet 1905

CIRCULAIRE RELATIVE À L'INTRODUCTION D'UN COURS DE GÉOGRAPHIE DANS LES DEUX CLASSES TERMINALES DU SECOND CYCLE, SAVOIR DANS LA CLASSE DE PHILOSOPHIE ET CELLE DE MATHÉMATIQUES

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,
à Monsieur le Recteur de l'académie de…

Vous trouverez sous ce pli le texte d'un arrêté, en date de ce jour, par lequel j'ai décidé, après avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique, l'introduction d'un cours de géographie dans les deux classes terminales du second cycle, savoir la classe de philosophie et celle de mathématiques.

Cette décision répond au vœu émis par les professeurs d'histoire de nos lycées et collèges.

Lors de la réforme des programmes de l'enseignement secondaire en 1902, la place réduite que l'horaire laissait à la géographie ne permit pas d'introduire dans les programmes des classes supérieures une étude géographique des grands pays du globe. On dut se contenter de faire figurer parmi les matières du programme d'histoire quelques questions se rattachant indirectement à la géographie telles que : les *grandes puissances industrielles et commerciales ; accroissement de la population des États-Unis : les français, les anglais, les allemands en Afrique,* etc.

Mais si les professeurs n'avaient pas le temps, avant d'aborder ces questions, de rappeler les conditions géographiques dont elles réclament la connaissance, on risquait de voir les élèves quitter le lycée sans avoir entendu parler de la géographie des États-Unis depuis la sixième ; de celle de l'Afrique, de la Chine ou du Japon, depuis la cinquième ; de celle de l'Allemagne, de la Russie ou de l'Angleterre, depuis la quatrième. Un semblable état de choses laissait à désirer à une époque où la connaissance du monde et des intérêts multiples qui y sont en présence devient de plus en plus nécessaire.

D'autre part, M. le ministre de la Guerre, appliquant au concours d'entrée à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr une disposition réclamée pour d'autres écoles, décidait qu'il n'y aurait plus désormais de programme spécial pour Saint-Cyr et que les candidats seraient interrogés sur les programmes de la classe de mathématiques.

Il devenait dès lors indispensable d'introduire la géographie dans ces programmes.

Tel est l'objet de l'arrêté que je viens de prendre. Une trentaine de leçons, soit une heure par semaine, suffira au professeur pour satisfaire aux exigences de cet enseignement. D'ailleurs, quelques simplifications dans le programme d'histoire où l'on a supprimé les questions visées ci-dessus ont permis de ne pas ajouter plus d'une demi-heure à l'horaire.

Bienvenu MARTIN.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 78, n° 1684, p. 313.

— 192 —

28 juillet 1905

ARRÊTÉ FIXANT L'HORAIRE ET LE PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES CLASSES DE PHILOSOPHIE ET DE MATHÉMATIQUES DES LYCÉES ET DES COLLÈGES DE GARÇONS

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu le décret du 31 mai 1902 relatif au plan d'études secondaires,

Vu les arrêtés du 31 mai 1902 fixant la répartition hebdomadaire et les programmes de l'enseignement des classes secondaires dans les lycées et collèges de garçons,

Vu la loi du 27 février 1880,

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu, arrête :

Art. 1er. — Est fixé ainsi qu'il suit, pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie, l'horaire des classes de philosophie et de mathématiques : histoire et géographie : 3 heures pendant un semestre, 4 heures pendant un semestre, dont une heure hebdomadaire pendant les deux semestres pour la géographie.

Art. 2. — Le programme d'histoire et de géographie pour les classes de philosophie et de mathématiques est fixé ainsi qu'il suit :

Histoire

I – La Restauration en Europe : l'Europe après le Congrès de Vienne. Les monarchies absolues ; les congrès ; les interventions.

La Monarchie constitutionnelle en France. La Charte ; régime électoral ; presse ; budget. Luttes des partis. La révolution de 1830. Révision de la Charte. Gouvernement de Louis-Philippe ; les partis d'opposition ; formation des partis catholique et socialiste.

L'Angleterre jusqu'en 1848. La réforme de 1832 ; les agitations chartiste et irlandaise ; l'agitation libre-échangiste.

Le mouvement intellectuel en Europe pendant la première moitié du XIXe siècle. Les arts ; les lettres ; les sciences.

II – La Révolution de 1848 et la réaction. En France, en Italie, en Allemagne, en Autriche.

Le second Empire. La Constitution de 1852 ; l'Empire autoritaire ; l'Empire libéral.

Les guerres nationales. Formation de l'unité italienne. Formation de l'unité allemande ; la guerre de 1870.

La question d'Orient. Désorganisation et démembrement de l'empire Ottoman ; formation des États chrétiens des Balkans. Guerre de Crimée. Guerre des

Balkans. Congrès de Berlin. Les États des Balkans depuis 1878 ; l'Autriche puissance balkanique.

III – L'Église catholique. Pie IX ; le concile du Vatican. Léon XIII.

La France de 1870 à 1889. La Constitution de 1875. Principales réformes.

L'Empire allemand. La constitution. Les partis. L'Alsace-Lorraine.

L'Autriche-Hongrie depuis 1860. Les luttes des nationalités.

L'Angleterre. Réformes démocratiques. L'Irlande.

L'Espagne. Les révolutions. La Belgique. Les partis : le régime électoral. La Suisse. L'État fédéral ; le gouvernement direct.

La Russie au XIX^e^ siècle. La Pologne ; les réformes d'Alexandre II ; l'abolition du servage.

Le mouvement intellectuel dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Les arts ; les lettres ; les sciences.

IV – Transformation de l'industrie et du commerce. La vapeur ; l'électricité ; la grande industrie ; développement des relations internationales.

Les puissances européennes en Afrique. La conquête de l'Algérie. Le protectorat français en Tunisie. La question d'Égypte. Le partage de l'Afrique. Convention de Berlin. La lutte contre la traite.

Les puissances européennes en Asie. Asie russe ; Asie anglaise ; Asie française. Extrême Orient : le Japon ; la Chine.

L'Amérique. Formation des états de l'Amérique latine. Les États-Unis, organisation de l'État fédéral depuis 1787, les partis ; agrandissement du territoire ; abolition de l'esclavage ; la politique d'annexion.

V – Caractères généraux de la civilisation contemporaine. La paix armée. Les alliances. Importance des intérêts économiques. L'impérialisme.

Respect de la personnalité humaine : abolition de l'esclavage et du servage. Adoucissement de la législation pénale.

Liberté religieuse : suppression des religions d'État.

Les libertés politiques : le régime représentatif ; les principales formes de gouvernement. Formation du régime démocratique : le droit de suffrage ; le suffrage universel ; l'instruction populaire ; le service militaire.

Les doctrines sociales et la législation ouvrière.

Géographie

Ce programme, en harmonie avec le programme d'histoire, a pour but de faire bien connaître aux élèves l'état économique actuel des principales puissances du globe, étude qui suppose la connaissance de leurs conditions géographiques.

L'étendue du programme suffit à montrer qu'il ne s'agit pas d'entrer dans de trop grands détails, mais de bien faire saisir la physionomie des grandes régions géographiques dans ses relations avec le relief, le climat, l'hydrographie, les productions naturelles, etc.

Pour l'exposé de la géographie physique qui précédera naturellement toute considération économique, le professeur a toute liberté de grouper plusieurs états, par exemple d'exposer d'ensemble la géographie physique de l'Europe centrale, ou encore de réserver l'étude du Canada pour la joindre à celle des États-Unis.

Les principales puissances du monde.

Îles Britanniques. Géographie physique et économique. L'empire britannique (pour l'Angleterre comme pour les autres puissances, on n'insistera que sur les grandes colonies). L'Angleterre en Afrique. L'Inde anglaise. L'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Canada.

Belgique et Pays-Bas. Géographie, physique et économique. Le Congo belge. Les Indes néerlandaises.

Allemagne. Géographie physique et économique. L'émigration. La colonisation allemande. Le commerce allemand dans le monde.

Suisse. Géographie physique et économique. Les percées alpines.

Autriche-Hongrie. Géographie physique et économique. Les nationalités.

Italie. Géographie physique et économique. L'émigration italienne.

Empire russe. Géographie physique et économique. Les dépendances de la Russie en Asie.

Chine et Japon. Géographie physique et économique. L'émigration chinoise et japonaise.

États-Unis. Géographie physique et économique. Accroissement de la population. Expansion des États-Unis.

République Argentine et Brésil. Géographie physique et économique. Développement de la colonisation.

Les grandes voies de communication. Routes maritimes et terrestres. Chemins de fer. Grandes lignes de navigation. Télégraphes.

Art. 3. – Le présent arrêté aura son effet à partir du 1er octobre 1905.

Bienvenu MARTIN.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 78, n° 1689, p. 700-703.

— 193 —

1er août 1905

DÉCRET MODIFIANT LES ARTICLES 19 ET 20 DU DÉCRET DU 31 MAI 1902[1] RELATIF AU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Président de la République française, décrète :

Art. 1er. — Les dispositions des articles 19 et 20 du décret du 31 mai 1902 susvisé sont modifiées ainsi qu'il suit :

[...]

Art. 19. — Les candidats à la seconde partie peuvent choisir, au moment de leur inscription, entre les deux séries suivantes d'épreuves :

(1) Cf. texte 185.

I – Philosophie

Épreuves orales

[...]

2) une interrogation sur l'histoire contemporaine et la géographie.

II – Mathématiques

Épreuves orales

[...]

6) une interrogation sur l'histoire contemporaine et la géographie.

Art. 20. — La valeur de chaque épreuve est exprimée par une note. Les coefficients suivants sont attribués aux différentes épreuves :

I – Philosophie : interrogation sur l'histoire contemporaine et la géographie : 1

II – Mathématiques : interrogation sur l'histoire contemporaine et la géographie : 1

Émile LOUBET.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 78, n° 1685, p. 458-459.

— 194 —

20 juillet 1906

ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARTICLE 1er DE L'ARRÊTÉ DU 28 JUILLET 1894[1] RELATIF AU CONCOURS DE L'AGRÉGATION D'HISTOIRE

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu l'arrêté du 28 juillet 1894,

Vu l'arrêté du 18 juin 1904,

Vu la loi du 2 février 1880,

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu, arrête :

L'article 1er de l'arrêté du 28 juillet 1894, relatif au concours de l'agrégation d'histoire et de géographie, est modifié ainsi qu'il suit :

Art. 1er. — Tout candidat à l'agrégation d'histoire et de géographie produit au moment de son inscription :

1) le diplôme de licencié ès lettres ;

2) le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie prévu à l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, soit le diplôme d'archiviste paléographe, soit le

(1) Cf. texte 164.

diplôme de l'École des Hautes-Études (section d'histoire et de philologie ou section des sciences religieuses) ;

3) le mémoire historique ou géographique prévu au paragraphe *a* de l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, sa thèse de l'École des chartes ou sa thèse de l'École des Hautes-Études.

Aristide BRIAND.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 80, n° 1034, p. 197.

— 195 —

8 juillet 1907

DÉCRET RELATIF À LA LICENCE ÈS LETTRES (extraits)

Le Président de la République française, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, vu le décret du 31 décembre 1894, vu les décrets des 22 janvier 1896, 12 juillet 1897, 24 juillet 1899 et 23 juillet 1900, vu la loi du 10 juillet 1896, vu le décret du 21 juillet 1897, vu la loi du 27 février, le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu, décrète :

Art. 1er. — Les épreuves qui déterminent la collation du grade de licence dans les Facultés de lettres correspondent aux quatre séries d'études ci-après : I. Philosophie. II. Histoire et géographie. III. Langues et littératures classiques. IV. Langues et littératures étrangères vivantes.

Art. 2. — Dans chaque série, les épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :

II. *Histoire et géographie*

ÉPREUVES ÉCRITES

1) Version latine tirée d'un ouvrage historique classique. Durée : trois heures. Coefficient : 2.

2) Composition écrite. Le candidat choisit entre cinq sujets proposés : un d'histoire ancienne, un d'histoire du Moyen Âge (de 395 à 1492), un d'histoire moderne, un d'histoire contemporaine, un de géographie physique.

Si le candidat justifie d'un certificat d'études supérieures de botanique, de géologie ou de géographie physique, la composition ne peut porter que sur un sujet d'histoire ou de géographie humaine. Durée : quatre heures. Coefficient : 2.

3) Composition écrite se rapportant à un des enseignements professés à l'Université, au choix du candidat. Durée : 4 heures. Coefficient : 1.

Si, par suite de ses options, le candidat fait deux compositions d'histoire ou deux compositions de géographie, le sujet de la seconde composition d'histoire portera sur une période distincte de celle qui a fait le sujet de la première composition ; la seconde composition de géographie portera sur une question de géographie humaine.

Le candidat qui justifie soit d'un certificat d'études supérieures de botanique, de géologie ou de géographie physique, soit de la licence en droit, soit du diplôme d'archiviste paléographe, soit du diplôme de l'École des Hautes-Études (section d'histoire et de philologie ou section des sciences religieuses), soit du diplôme de l'École du Louvre, est dispensé de la troisième composition écrite.

4) Épreuve pratique. Lecture et datation d'un texte et questions relatives à l'interprétation de ce texte, ou étude d'un monument figuré et questions relatives à l'interprétation de ce monument (texte et monument seront pris, au choix du candidat, dans une des périodes suivantes : Antiquités grecques, Antiquités romaines, Moyen Âge, temps modernes), ou exercices de cartographie. Durée : trois heures. Coefficient : 2.

ÉPREUVES ORALES

1) Interrogation sur l'histoire ancienne : coefficient : 1.

2) Interrogation sur l'histoire du Moyen Âge : coefficient : 1.

3) Interrogation sur l'histoire moderne : coefficient : 1.

4) Interrogation sur l'histoire contemporaine : coefficient : 1.

5) Interrogation sur la géographie : coefficient : 2.

(Les interrogations d'histoire et de géographie ont pour base les programmes des classes de l'enseignement secondaire).

6) Interrogation sur un des enseignements professés à l'Université, au choix du candidat : coefficient : 1.

L'enseignement choisi pour la troisième épreuve écrite peut également être indiqué pour cette interrogation.

7) Interrogation sur un ouvrage historique ou géographique choisi par le candidat et agréé par la Faculté au début du second semestre de l'année scolaire.

8) Analyse d'un texte tel que : article de revue ; ouvrage d'histoire ou de géographie, en anglais ou en allemand au choix du candidat : coefficient : 1.

La durée de chaque épreuve orale est d'un quart d'heure. Les candidats ont un quart d'heure pour étudier le texte qu'ils auront à analyser.

Armand FALLIÈRES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 82, n° 1783, p. 43-49.

— 196 —

31 octobre 1907

CIRCULAIRE RELATIVE À LA LICENCE ÈS LETTRES

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Lettres, à monsieur le Recteur de l'Académie d...

[...]

Le programme des études de la licence d'histoire et de géographie est assurément très vaste. Il n'était point possible de le restreindre, puisque les licenciés appelés à professer dans les collèges devront être en état d'enseigner la géographie aussi bien que l'histoire, et l'histoire ancienne aussi bien que l'histoire moderne. Il est

donc à désirer que les jurys évitent de surcharger ce programme et que, soit pour la seconde composition écrite, soit pour les interrogations, ils choisissent les questions qu'il n'est point permis à un étudiant d'histoire d'ignorer après une première année d'études. L'important n'est point de s'assurer que les candidats savent beaucoup, mais bien qu'ils ont exercé leur intelligence plus que leur mémoire et que les notions encore très générales qu'ils possèdent ont été acquises avec méthode et avec réflexion. C'est afin de mieux accentuer cette indication qu'il a été décidé que les interrogations d'histoire et de géographie auraient pour base les programmes des classes de l'enseignement secondaire.

L'enseignement géographique a été renouvelé depuis quelques années. Les maîtres qui en ont assuré les progrès avec tant de science et de dévouement auraient vivement désiré l'institution d'une licence spéciale de géographie. Diverses raisons, et surtout les conditions de l'organisation de l'enseignement historique et géographique dans les lycées et collèges, n'ont point permis de leur donner satisfaction. Cependant les épreuves ont été combinées de telle sorte que les candidats qui auront le goût des études géographiques pourront, dès la licence, affirmer leurs préférences.

La quatrième composition écrite, ou épreuve pratique, est une innovation dont j'attends les plus heureux résultats. Elle permettra de constater que les candidats n'ont pas été des auditeurs passifs, qu'ils ont cessé d'être des élèves pour devenir des étudiants, c'est-à-dire que, sous la direction de leurs maîtres, ils se sont exercés à l'esprit d'observation et de critique. Cette épreuve peut revêtir les formes les plus variées ; l'important est qu'elle soit toujours sérieuse, qu'elle soit jugée avec autant de rigueur que les autres compositions écrites qui ont le même coefficient ; le jury ne devra jamais se contenter d'indications vagues, mais s'attacher à reconnaître les premières preuves d'un effort personnel vers l'étude précise et méthodique des documents.

À l'examen oral, la septième interrogation portera sur un ouvrage historique ou géographique choisi par le candidat. Cet ouvrage devra être choisi dans la littérature historique ou géographique moderne. Il importe que la Faculté n'agrée que des ouvrages dont la connaissance peut être d'un réel profit pour un jeune homme qui débute dans les études historiques, qu'elle s'assure que cette lecture a été attentive e personnelle. Comme il ne s'agit point d'une explication critique analogue à celle qu'on exige au diplôme d'études supérieures, il faut aussi ne point se contenter d'un texte restreint, mais, ainsi que l'indique le décret, exiger un ouvrage ou, tout au moins, des parties importantes d'un ouvrage (ainsi, à titre d'exemple, un volume de Fustel de Coulanges).

Aristide BRIAND.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 82, n° 1800, p. 652-658, p. 656-657.

— 197 —

28 décembre 1907

ARRÊTÉ MODIFIANT LE STATUT DU 18 JUIN 1904[1], EN CE QUI CONCERNE LES ÉPREUVES PRÉPARATOIRES DU SECOND DEGRÉ ET LES ÉPREUVES DÉFINITIVES DE L'AGRÉGATION D'HISTOIRE

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu, arrête :

Art. 1er. — Est modifié comme suit l'arrêté du 18 juin 1904, en ce qui concerne les épreuves préparatoires du second degré et les épreuves définitives au concours de l'agrégation d'histoire et de géographie.

Épreuves préparatoires du second degré

1) une leçon d'histoire ou de géographie, au choix du candidat sur un sujet tiré des parties du programme des lycées (second cycle) non comprises dans le programme de l'écrit. Durée : trois quarts d'heure.

2) une leçon d'histoire sur un sujet tiré des parties du programme des lycées (second cycle) comprise dans le programme de l'écrit. Durée : une demi-heure.

Épreuves définitives

Une leçon d'histoire par les candidats ayant opté pour la géographie aux épreuves de second degré, ou une leçon de géographie par les candidats ayant opté pour l'histoire aux mêmes épreuves, sur un sujet choisi dans le programme de l'écrit. Durée : trois quarts d'heure.

Art. 2. — Est modifié comme suit l'arrêté du 23 décembre 1905[2] : est fixée à six heures la durée de préparation surveillée de la première des deux leçons constituant les épreuves préparatoires du second degré et la durée de la leçon constituant l'épreuve définitive.

Pour la préparation de chacune de ces deux leçons il sera mis entre les mains des candidats, dans la limite des ressources disponibles, les ouvrages et instruments de travail demandés par eux pendant la demi-heure qui suivra le tirage au sort des sujets.

Est fixée à trois heures la durée de la préparation surveillée de la seconde des deux leçons constituant les épreuves préparatoires du second degré.

Pour la préparation de cette leçon, il ne sera mis entre les mains des candidats que les livres de référence usuels.

Art. 3. – Le présent arrêté aura son effet à partir du concours de 1909.

Aristide BRIAND.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 82, n° 1807, p. 935.

(1) Cf. texte 189.

(2) Cf. texte 189, note 2.

— 198 —

17 février 1908

CIRCULAIRE RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES LYCÉES ET LES COLLÈGES DE GARÇONS ET DE JEUNES FILLES

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à Monsieur le Recteur de l'Académie d...

Vous trouverez ci-joint un certain nombre d'exemplaires d'une instruction sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie que vous voudrez bien faire distribuer aux professeurs des lycées et collèges de garçons et de jeunes filles de votre ressort.

Cette instruction complète la série des documents de même nature que l'un de mes prédécesseurs avait invité l'Inspection générale à rédiger pour les divers enseignements. Il importe que ces instructions ne soient pas perdues de vue. Vous voudrez bien les rappeler aux fonctionnaires placés sous vos ordres. Inspirées par l'expérience commune que la pratique de l'enseignement a donnée aux inspecteurs comme aux professeurs eux-mêmes, laissant d'autre part à toute initiative intelligente son entière liberté d'action, elles peuvent être utiles à tout le monde, et j'attache un grand intérêt à ce qu'on s'en inspire aussi largement que possible.

Gaston DOUMERGUE.

INSTRUCTIONS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES DE GARÇONS ET DE JEUNES FILLES

Les instructions qui suivent ont été rédigées pour répondre aux vœux discutés et adoptés par les professeurs de l'enseignement secondaire dans les conférences tenues au Musée pédagogique en 1907. Elles ont pour objet non de restreindre la liberté et l'initiative des professeurs, mais d'interpréter plus nettement le sens des réformes de 1902. À ceux que l'application des nouveaux programmes peut embarrasser, elles fourniront des indications utiles sur les méthodes et les procédés de l'enseignement historique et géographique considérés comme les plus efficaces et les plus pratiques : elles proscrivent ceux que l'expérience a condamnés.

I – *Histoire*

Dans toutes les classes, le programme doit être vu en entier avant la fin de l'année. Il est indispensable que le professeur organise son enseignement de façon à se ménager le temps nécessaire à une révision, autant que possible à partir du 15 juin. Cette précaution s'impose dans les classes préparatoires aux examens.

Partout, le cours dicté, la rédaction qui n'est que la reproduction d'un cours ou d'un manuel, la récitation d'un mot à mot sont interdits.

La pratique du cahier de notes ne peut être conseillée dans les classes inférieures. Elle exige un apprentissage assez long, dont les maîtres ne doivent pas se désinté-

resser. Dès qu'ils le pourront – et ils restent juges des cas – il sera bon que, par des exercices répétés, ils apprennent aux élèves à ne retenir et noter que les faits importants, et qu'ils les amènent peu à peu, avant l'entrée dans le second cycle, à faire du cahier de notes méthodiquement pourvu d'indications marginales, un instrument propre à soulager la mémoire, à fixer les souvenirs, à préciser et ordonner les connaissances.

Le sommaire doit être la base de l'enseignement dans les divisions du premier cycle. Ce sommaire, préparé et rédigé avec le plus grand soin par le professeur, contiendra seulement l'indication brève et claire des faits et des idées dont il juge la connaissance obligatoire. La dictée ne durera environ que huit à dix minutes.

Dans les classes du second cycle, le sommaire garde sa raison d'être, comme guide et comme régulateur des développements, comme modèle de composition. Là il peut devenir l'œuvre commune de la classe sous la direction du professeur. Certains professeurs, avec un zèle louable, autographient leurs sommaires et les distribuent aux élèves.

Dans tous les cas, le sommaire devra être expliqué en entier pendant la classe même où il aura été dicté ou remis : il ne faut pas que le développement en soit interrompu et ajourné à une séance ultérieure.

Dans les divisions du premier cycle, au moins jusqu'à la troisième, l'âge et l'inexpérience des élèves ne permettent guère en général l'usage du cours suivi. Sur ce point, le professeur s'inspirera du milieu où il enseigne, et, suivant le cas, il procédera par des récits, des explications, des commentaires simples et courts, ayant toujours pour base le sommaire dicté et pour auxiliaire le manuel que les élèves auront à leur disposition et que le maître aura librement choisi. Il sera bon que l'élève soit toujours guidé et surveillé dans la consultation du manuel et que le lien soit bien marqué entre les développements du professeur et la lecture du manuel. Il est presque inutile d'ajouter que, dans aucun cas, le manuel ne peut être substitué, dans le travail de la classe, à l'action et à la parole du maître, et devenir l'élément unique de l'enseignement.

Dans les divisions du second cycle, il ne saurait être question de proscrire la leçon magistrale. Mais il convient de rappeler qu'avec les combinaisons actuelles des horaires, elle ne constitue pas l'unique procédé d'enseignement, même avec de grands élèves. Comme la remarque en a été faite dans une instruction antérieure, « la vertu de ces leçons magistrales ne serait ni supprimée, ni diminuée ; d'aucuns pensent même qu'elle serait accrue si elles ne visaient pas à tout dire et se bornaient à mettre en relief certaines idées maîtresses, certains faits dominants, certaines vues générales, certains détails caractéristiques qui ne pénètrent et n'adhèrent que grâce au talent et à l'accent personnel des maîtres ». (Circulaire du vice-recteur de l'académie de Paris du 30 janvier 1903.)

L'interrogation ne doit être ni une récitation machinale, ni un dialogue prolongé. Conduite sans hâte et avec méthode, elle s'adressera à la classe entière et tiendra l'attention de tous en éveil. Par elle, on contrôle le travail et les connaissances acquises ; par elle, l'enseignement se corrige, s'éclaire, se complète, se coordonne. Un procédé commode dans les classes nombreuses et qui a été employé avec profit consiste à demander, par écrit, en classe, et en quelques minutes, une réponse à une ou deux questions posées à l'improviste sur la leçon du jour.

L'usage des devoirs est instamment recommandé, au moins une fois ou deux dans chaque trimestre. L'unique composition trimestrielle, sans autre exercice préparatoire, ne permet pas aux élèves, même les meilleurs, de donner leur mesure. Il est nécessaire, dans l'œuvre d'éducation générale, qu'une classe apprenne aussi, sur des sujets tirés de l'histoire, à penser juste et à écrire en français.

L'ordre des devoirs devra être réglé par une entente des professeurs réunis en conseil de classe, de manière à éviter toute superposition dans les exercices de la même semaine et toute surcharge de travail pour les maîtres et les élèves.

Par devoir, il convient d'entendre tout exercice propre à stimuler l'initiative, la réflexion, l'esprit critique ; qu'il s'agisse d'exposer un ensemble de faits, de tracer une biographie ou un portrait, de résumer une lecture, de dresser un plan ou un tableau chronologique, d'expliquer une gravure, de comparer des époques, des institutions ou des hommes. Le professeur devra adapter la matière et la nature du devoir à l'enseignement général de la classe, à l'âge et à la force des élèves, au temps et aux ressources dont ils disposent. Il s'appliquera à varier et à limiter les sujets : il pourra leur en laisser le choix, à condition d'en préciser le sens, d'en tracer les divisions et le cadre. Un long devoir n'est pas nécessairement un bon devoir, bien au contraire. Il faut combattre ce préjugé que le plus fort en histoire est celui qui est capable d'écrire le plus de pages. Si réduite qu'elle soit, l'interrogation écrite instantanée est aussi un devoir.

Mais pour que les devoirs de toute nature soient vraiment profitables, il est essentiel que la correction en soit collective. Il n'est pas nécessaire que le professeur, après les avoir lus, rende compte individuellement de toutes les copies ; l'important est que, dans une correction générale, appuyée sur les travaux de tous, il ne manque pas d'indiquer comment le sujet devait être entendu et traité, quels devaient être le plan et la suite des développements. La composition trimestrielle sera soumise à la même correction.

L'exposé oral est un exercice recommandé dans les classes supérieures. Pratiqué avec mesure et prudence, sur des sujets limités et peu étendus, il contribue à éveiller les mêmes qualités de réflexion, d'ordre dans les idées, de curiosité dans l'esprit, le même sens critique, et habitue l'élève à prendre goût aux lectures, à faire quelques recherches, à s'aguerrir quand il parle, à mettre dans son langage plus de fermeté et plus d'aisance. Il suppose l'existence d'une petite bibliothèque de classe dont on ne saurait trop recommander la formation et l'entretien à l'initiative et à la sollicitude éclairée des professeurs d'histoire.

II – *Géographie*

En géographie, mêmes prescriptions qu'en histoire, relativement aux cours dictés, aux rédactions, aux récitations mot à mot, à l'organisation méthodique, à l'achèvement, à la révision des cours.

Le professeur pourra, avec avantage, remplacer le sommaire de géographie par une carte dont les élèves feront le croquis en classe et qu'ils seront autorisés à transcrire et à compléter en étude sur un cahier spécial. Une carte bien faite donne, en effet, toute la nomenclature utile que peut fournir un sommaire et elle parle aux yeux.

Il est obligatoire de ne jamais traiter un sujet ou faire une interrogation sans mettre sous les yeux des élèves une carte murale, et, à défaut de carte, sans tracer au tableau un croquis simple, indiquant les traits essentiels du sujet, complété au besoin par quelques figures de détail, et par l'inscription au tableau des noms difficiles ou compliqués. Dans l'interrogation, l'usage du croquis simple et rapide, à la craie, est recommandé : dans le devoir, le décalque et le coloriage des cartes sont interdits. L'étude de la géographie économique sera étroitement rattachée à celle de la géographie physique. Le professeur s'abstiendra d'employer aucun terme technique sans l'expliquer ou le définir : il prendra soin de n'utiliser les données statistiques qu'avec réserve et comme moyen de comparaison.

Il y aura tout profit dans l'un et l'autre enseignements à se servir sans cesse de tous les procédés descriptifs et démonstratifs : gravures, photographies, reliefs, projections, visites aux paysages et aux monuments.

Le professeur d'histoire et de géographie ne devra jamais perdre de vue que son enseignement a pour but non seulement l'acquisition de la connaissance matérielle des faits, mais encore la formation intellectuelle et morale des élèves. Il devra éviter d'encombrer ses leçons de détails oiseux, mettre en relief les faits essentiels, ceux qui ont une portée générale et des conséquences lointaines, ceux qui ont eu sur la suite de l'histoire une répercussion certaine.

Le professeur d'histoire et de géographie est, plus que tout autre, un agent d'éducation nationale. Il n'oubliera pas davantage que, quelle que soit sa méthode, il ne retiendra l'attention de ses élèves et n'imposera son autorité magistrale que si, après chaque leçon, il leur donne la certitude d'avoir fait un pas en avant et acquis quelque connaissance nouvelle.

Nota. – Ces instructions s'appliquent à l'enseignement des lycées et collèges de jeunes filles, en admettant que les trois premières années correspondent au premier cycle et les trois dernières années au second cycle des lycées et collèges de garçons.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 83, n° 1818, p. 347-351.

— 199 —

30 juillet 1908

ARRÊTÉ RELATIF AUX PROGRAMMES DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DANS LES DIFFÉRENTES CLASSES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu, arrête :

Les programmes de l'enseignement secondaire dans les lycées et collèges de jeunes filles sont en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire et de la géographie déterminés ainsi qu'il suit.

PREMIÈRE ANNÉE

Histoire

(deux heures par semaine)

Le professeur devra s'abstenir de donner à tous les numéros du programme le même développement. Sur quelques-uns, il se bornera à un sommaire très court, qui aura uniquement pour objet de ne pas interrompre la suite des événements. Il se réservera pour d'autres – à son choix – qu'il pourra ainsi développer à loisir.

Le professeur garde donc, dans la disposition de ses leçons, une certaine liberté, mais à la condition expresse d'arriver à la fin de chaque trimestre au bout des parties du programme indiquées pour le trimestre.

Il est essentiel de réserver le mois de juillet à la révision générale.

Histoire nationale et notions sommaires d'histoire générale

Premier trimestre

Grandes divisions de l'histoire de la France et de l'Europe

1) *La Gaule avant les invasions*

La Gaule et les Gaulois. Conquête de la Gaule par les Romains : Jules César et Vercingétorix.

Grandes villes de la Gaule romaine. Le christianisme en Gaule.

Les Barbares : leurs mœurs.

2) *La Gaule mérovingienne et carolingienne*

Les invasions : Attila.

Clovis. Frédégonde et Brunehaut. Les moines en Germanie. Charles Martel.

Charlemagne.

Invasions des Normands. Traité de Verdun.

3) *L'époque des croisades*

Simple indication des grands pays de l'Europe. Les premiers Capétiens.

Guillaume le Conquérant.

La première croisade.

Progrès de la royauté française ; Louis VI ; Philippe-Auguste ; Saint-Louis. Le roi ; les seigneurs ; les communes.

Grandeur du XIII^e^ siècle. Le commerce et l'industrie. Une église gothique ; un château féodal.

Deuxième trimestre

4) *L'Europe de la guerre de Cent ans*

Philippe le Bel. Les premiers États généraux. Boniface VIII. Les Templiers.

Les Valois. Première partie de la guerre de Cent ans : les grands épisodes d'après des récits de Froissart.

Paris au XIV^e^ siècle. Étienne Marcel. Charles V et Du Guesclin. Charles VI. Armagnacs et Bourguignons. Charles VII. Jeanne d'Arc. Louis XI et Charles le Téméraire.

Italie et Flandre : Florence, Venise ; Bruges, Gand.

Coup d'œil sur l'état de l'Europe vers la fin du XV^e^ siècle. Ferdinand le Catholique et Isabelle. Les Turcs à Constantinople.

Les inventions : la poudre à canon, la boussole, le papier, l'imprimerie.

Résumé rapide des principales périodes de notre histoire depuis les origines jusqu'au milieu du XV[e] siècle.

5) *La Renaissance et la Réforme*

Les grandes découvertes géographiques : Christophe Colomb. Vasco de Gama, Magellan.

Grands épisodes des guerres d'Italie : Charles VIII et Louis XII. Les papes Jules II et Léon X.

Rivalité de la France et de la maison d'Autriche : Charles-Quint, François I[er], Henri II.

La Renaissance en Italie : quelques grands artistes et quelques grands écrivains.

La Renaissance en France : Chambord, le Louvre, Fontainebleau.

Luther et Calvin.

Luttes religieuses en Europe : Philippe II, Élisabeth et Marie Stuart, Guillaume le Taciturne.

Grands épisodes des guerres de religion en France : le chancelier de l'Hospital, les Guises.

Henri IV et Sully.

Coup d'œil sur les principaux États de l'Europe en 1610.

Géographie

(une heure par semaine)

Afrique. Asie. Amérique.

Premier trimestre

Les noms et la place des continents, des océans et des parties du monde.

Afrique

Généralités. – Forme de l'Afrique, sa place dans l'ancien continent, sa situation par rapport à l'équateur. Mers qui la baignent. Les îles.

Relief du sol. Les montagnes et les plateaux.

Climat. Distribution de la chaleur et des pluies. Les déserts.

Hydrographie. Les grands fleuves et les grands lacs.

Les populations de l'Afrique.

Énumération des principaux États et des principales colonies européennes. On insistera seulement sur les pays suivants :

L'Égypte et la vallée du Nil. L'isthme de Suez. L'Abyssinie. L'Algérie et la Tunisie. Le Sahara, le Sénégal et le Soudan. La région du Congo. L'Afrique australe britannique.

Deuxième trimestre

Océanie

Généralités. L'océan Pacifique et la répartition des terres qui s'y trouvent. Les volcans du Pacifique. Les coraux.

L'Insulinde. L'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Amérique

Généralités. Forme et divisions du continent américain. Sa situation par rapport aux pôles et à l'équateur. Océans qui le baignent. Les terres polaires.

Amérique du Nord

Géographie physique. Grands traits du relief : principales montagnes et plaines. Les grands fleuves et les grands lacs.

Le Dominion canadien.

Les États-Unis. Étendue : grandes régions naturelles ; principales productions et industries. Le Mexique.

Troisième trimestre

Amérique centrale et Antilles

Amérique centrale. Énumération des États.

Antilles. Énumération des principales possessions européennes. Productions principales.

L'isthme de Panama.

Amérique du Sud

Géographie physique. Grands traits du relief ; grandes chaînes et plaines. Les grands fleuves. Les grandes zones de végétation.

Énumération des États et de leurs capitales. On insistera seulement sur les trois États suivants : le Brésil, la République argentine, le Chili.

DEUXIÈME ANNÉE

*Histoire**

(deux heures par semaine)

Histoire nationale et notions d'histoire générale (suite)

Premier trimestre

1) *L'Europe du XVII^e siècle*

Grands États de l'Europe au XVII^e siècle.

Louis XIII ; Richelieu.

La guerre de Trente ans ; Gustave Adolphe et Wallenstein ; Condé, Turenne. Traités de Westphalie.

Révolution de 1648 en Angleterre, Cromwell.

Minorité de Louis XIV : Mazarin ; la Fronde.

Gouvernement personnel de Louis XIV. Colbert : industrie, commerce et colonies. Louvois, Vauban.

Principaux épisodes des guerres et principaux traités.

Révocation de l'édit de Nantes. Guillaume III.

Guerre de la succession d'Espagne ; principaux épisodes. Traité d'Utrecht.

État de la France et de l'Europe à la mort de Louis XIV.

* Voir l'avis général qui précède le programme de la Première année.

Deuxième trimestre

Le siècle de Louis XIV. Grands écrivains et grands artistes. Versailles et la Cour.

2) *L'Europe du XVIII^e siècle*

La Russie : Pierre le Grand et Charles XII.

Louis XV ; la Régence ; Fleury.

Tableau de l'Europe vers 1740.

Louis XV, Frédéric II et Marie-Thérèse. Guerre de la Succession d'Autriche ; guerre de Sept ans ; principaux épisodes.

Troisième trimestre

Lutte maritime et coloniale entre la France et l'Angleterre : Dupleix, Montcalm. Traité de Paris. Choiseul. Clive et Hastings dans l'Hindoustan.

Formation des États-Unis : Franklin, Washington, La Fayette.

Catherine II ; la Pologne ; la Turquie.

État de la France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ; le roi, la cour, les ministres et les intendants.

La noblesse, le clergé, le tiers état. L'impôt ; les corporations industrielles. Montesquieu, Voltaire, Rousseau.

Louis XVI ; Turgot ; Necker.

Géographie

(une heure par semaine)

Europe et Asie

Premier trimestre

Europe

Généralités. Situation, forme et superficie.

Relief du sol. Montagnes et plaines. Insister un peu sur les Alpes.

Climat. Distribution de la chaleur et de l'humidité ; grandes zones de climat.

Hydrographie. Les régions de lacs ; les grands fleuves et leurs principaux affluents.

Les mers et les côtes.

Population. Races, langues, religions.

États de l'Europe*

La Turquie d'Europe et les États balkaniques. L'empire turc. Les nationalités balkaniques. Les États chrétiens des Balkans. La Grèce.

Italie. La plaine du Pô et les Apennins ; les volcans ; les grandes régions italiennes.

Espagne et Portugal. Le plateau ibérique. Pauvreté des fleuves.

* Pour les divers États, on indiquera la situation, les États voisins, les traits élémentaires du relief du sol, les particularités du climat, les principaux fleuves ; les grandes villes ; mais on le fera d'une façon très brève et en se gardant des nomenclatures trop étendues ; les développements, qui resteront très simples, ne porteront que sur les points spécifiés au programme.

Deuxième trimestre

Europe (fin)

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Sa situation insulaire. Les estuaires et les ports. L'industrie et le commerce anglais. Situation particulière de l'Irlande. Le peuple anglais : l'expansion anglaise. Énumération des principales colonies anglaises.

Belgique. L'industrie belge. Flamands et Wallons.

Pays-Bas. La conquête du sol. Fleuves et canaux. Énumération des colonies des Pays-Bas.

Suisse. Les Alpes suisses. Le peuple et l'organisation politique. L'industrie et les grandes voies internationales.

Autriche-Hongrie. Les Alpes d'Autriche ; le plateau de Bohême et la plaine de Hongrie. Le Danube. Les nationalités. Caractères de l'organisation politique.

Allemagne. Les plateaux du sud et la plaine du nord. Les grands fleuves allemands. Organisation de l'Empire et les principaux États allemands : Prusse, Bavière, Saxe, Wurtemberg, villes libres. Les grandes régions industrielles. L'émigration et la colonisation allemandes.

États scandinaves.

L'empire russe. La Russie d'Europe : la plaine russe et les fleuves ; le climat et les grandes zones de végétation ; le peuple russe ; le gouvernement.

Grandes voies de communication d'une extrémité à l'autre de l'Europe. Grands express européens.

Troisième trimestre

Asie

Généralités. Grands traits du relief du sol ; les plateaux et les plaines ; régions sèches et régions arrosées ; les grands déserts et les moussons ; bassins fermés et bassins extérieurs ; les grands fleuves ; les deltas.

La population de l'Asie. Races et religions.

Russie d'Asie. La Transcaucasie ; la Sibérie ; le Turkestan russe. Le Transsibérien et le Transcaspien.

Turquie d'Asie. Les grandes voies ferrées.

L'Inde. La plaine indo-gangétique et le plateau du Dekkan. Ressources végétales. Les Anglais et les indigènes. Les religions.

Empire chinois. La Chine du Nord et la Chine du Sud ; climat et productions de la Chine ; les grands ports, le commerce. La Chine et les étrangers.

Japon. Les productions principales. La transformation du Japon. L'industrie et le commerce. L'expansion japonaise.

TROISIÈME ANNÉE

*Histoire**

(deux heures par semaine)

Histoire nationale et notions sommaires d'histoire générale (suite)

Premier trimestre

1) *La Révolution française*

La Constituante : journée du 14 juillet et nuit du 4 août. Mirabeau.

Principales réformes de la Constituante. Traits essentiels de la Constitution de 1791.

La Législative, le 10 août. La première coalition : Valmy.

La Convention : les Girondins et les Montagnards ; la Terreur, le 9 thermidor ; créations de la Convention.

La grande coalition ; les généraux et les armées de la République. Traités de Bâle.

Le Directoire, Bonaparte ; campagne d'Italie ; grands épisodes. Traité de Campo Formio. Expédition d'Égypte. Deuxième coalition : Masséna. Le 18 brumaire.

Le Consulat. Traits essentiels de la Constitution de l'an VIII. Le Concordat, Marengo, Hohenlinden. Traités de Lunéville et d'Amiens.

Deuxième trimestre

2) *L'Empire*

Les grandes batailles et les grands traités. La France et l'Europe en 1810. Caractère du gouvernement impérial. Campagne de Russie. Grandes batailles de 1813 et de 1814.

3) *L'Europe au temps de la Restauration et de Louis-Philippe*

Première Restauration. Waterloo. Traités de 1815. La Sainte Alliance.

Deuxième Restauration : Louis XVIII et Charles X. La Charte. Les grands orateurs parlementaires. Indépendance de la Grèce.

La Révolution de 1830. Louis-Philippe. Principaux ministres et orateurs parlementaires.

Indépendance de la Belgique. Question d'Orient.

Conquête de l'Algérie.

Quelques grands écrivains et artistes depuis la fin du XVIII^e siècle : Goethe, Schiller, Byron, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Michelet, Beethoven, David, Ingres, Delacroix.

Les grandes inventions scientifiques et leurs applications.

Troisième trimestre

4) *La France contemporaine*

Révolution de 1848. Le Deux décembre.

Le Second Empire. Grandes batailles des guerres de Crimée et d'Italie.

Guerre de 1870-1871 : les grandes batailles, la défense nationale. Traité de Francfort.

* Voir l'avis général qui précède le programme de la Première année.

La Troisième république. Constitution de 1875.

5) *Les grandes puissances européennes depuis 1815*

La Russie : ses progrès en Europe et en Asie ; émancipation des serfs.

La Turquie : ses démembrements ; le traité de Berlin.

L'Angleterre : grands hommes d'État du XIX^e^ siècle ; l'Empire britannique.

La formation de l'Empire d'Allemagne. L'Autriche-Hongrie : le dualisme. Établissement du royaume d'Italie.

Les États-Unis : abolition de l'esclavage ; l'impérialisme américain.

Vue générale sur l'histoire de l'Europe depuis le milieu du IX^e^ siècle, en insistant sur le rôle de la France.

Géographie

(une heure par semaine)

Géographie de la France et de ses colonies

Premier trimestre

Généralités. Frontières, situation, forme, superficie.

Formation géologique et relief du sol. Chaînes, massifs, plaines.

Le climat, les vents et les pluies.

Hydrographie. Les fleuves et leurs principaux affluents.

Les mers et les côtes.

Les aptitudes végétales et les richesses minérales.

La population en France.

Deuxième trimestre

Les grandes régions naturelles*

Traits caractéristiques du sol et du relief, du climat, du régime des eaux, des productions et de la vie économique. Population et villes.

La vie économique de la France. Agriculture ; mines et industrie ; grands centres de production et de commerce. Voies principales de communication. Les grands ports.

Troisième trimestre

Algérie et Tunisie. Les régions naturelles ; climat ; hydrographie ; productions principales et industrie ; voies de communication. Population et villes. La colonie d'Algérie. Le protectorat tunisien.

Colonies d'Afrique. Situation, climat, productions, villes et voies de communication.

Colonies du Pacifique. La Nouvelle-Calédonie.

Colonies d'Amérique.

* Pour fixer plus nettement les idées des élèves, le professeur fera bien d'étudier avec plus de détails une ou deux régions à son choix, telles que la Bretagne, le Massif central, la plaine d'Aquitaine. Il serait à souhaiter que la région où se trouve l'établissement scolaire fût choisie pour cette étude.

QUATRIÈME ANNÉE

*Histoire**

(deux heures par semaine)

Histoire sommaire de la Civilisation

Premier trimestre

Aperçu sur les temps préhistoriques.

Grandes divisions de l'histoire : histoire ancienne, histoire du Moyen Âge, histoire moderne.

Civilisation ancienne de l'Orient.

Sources d'informations pour l'histoire des civilisations antiques : les langues, les monuments.

Égyptiens : Memphis et Thèbes. La religion : les arts. Les découvertes de Champollion et de ses successeurs.

Assyriens, Babyloniens : Babylone et Ninive d'après les découvertes modernes.

L'Empire perse : Persépolis, Suse.

Les Phéniciens : leur commerce. L'alphabet, Tyr et Carthage.

Les Hébreux : Jérusalem, le Temple.

Civilisation grecque

Grandes divisions de l'histoire de la Grèce. Le monde grec.

La civilisation grecque d'après les poèmes d'Homère. Éléments de la mythologie. Les oracles, les grands jeux. La cité grecque.

Les guerres médiques : Athènes et Sparte.

Le siècle de Périclès : les arts à Athènes. L'Acropole. Caractères de l'art grec. Le théâtre, grands historiens, orateurs, philosophes.

Deuxième trimestre

Alexandre. Diffusion de la civilisation grecque en Orient. Alexandrie. Conquête de la Grèce par les Romains. Diffusion de la civilisation grecque en Occident.

Ce que le monde moderne doit à la Grèce.

Civilisation romaine

Grandes divisions de l'histoire romaine.

Rome : la famille, la cité. Patriciens et plébéiens. Esclaves. Le Sénat, les consuls, les tribuns.

Caractères et résultats généraux des guerres de conquêtes.

Transformation des mœurs à Rome sous l'influence de la Grèce.

L'Empire. Époque d'Auguste et des Antonins. Étendue de l'empire au II^e^ siècle de l'ère chrétienne.

La littérature romaine. Idées morales et philosophiques.

La ville de Rome ; principaux monuments. Pompéi. La vie romaine, la maison, le costume, les spectacles.

Constantin. Constantinople.

* Voir l'avis général qui précède le programme de la Première année.

Le christianisme. Les catacombes. Les pères de l'Église. Organisation de l'Église : les évêques et les conciles.

Le Moyen Âge

Transformations de la Gaule par la conquête romaine, par le christianisme, par l'invasion barbare.

Extension du christianisme en Europe.

Mahomet : fondation de l'islamisme ; la civilisation arabe.

L'empire romain d'Orient : Justinien ; l'art byzantin.

Charlemagne et la civilisation carolingienne.

Le régime féodal en France : nobles ; roturiers ; serfs.

Le Saint-Empire. La papauté. Les ordres monastiques. La chevalerie.

Civilisations orientale et occidentale comparées à la fin du XI[e] siècle. Principaux résultats des croisades.

Premiers progrès de la royauté et des classes populaires en France.

Les communes et les villes en France et en Europe.

Prépondérance intellectuelle de la France au XIII[e] siècle. L'Université de Paris. La poésie. L'art roman et l'art gothique.

La vie dans les châteaux, dans les villes. Le costume.

L'industrie, le commerce, les foires. Premiers voyages : Marco Polo. La boussole.

Les États généraux en France. Le Parlement en Angleterre.

Géographie

(une heure par semaine)

Géographie générale

Premier trimestre

Géographie physique

État actuel de nos connaissances géographiques. Se borner à indiquer les régions encore mal connues.

La Terre dans l'Univers. La Terre dans le système solaire. Mouvements de la Terre.

Le globe terrestre dans son état actuel. Ses dimensions. Sa structure. Répartition des terres et des mers.

L'élément solide. Coup d'œil sur les époques géologiques. L'écorce terrestre : sa composition ; terrains éruptifs et sédimentaires. Le relief : formation ; importance.

L'élément liquide. Les océans. L'eau de mer. Les mouvements des mers, vagues, marées, courants. Le fonds des mers ; la vie dans les mers.

L'élément gazeux. L'atmosphère. La température : influences qui la déterminent. Les mouvements de l'atmosphère : vents réguliers, périodiques ; action des vents. Les pluies : formation ; répartition. Classification des climats.

Deuxième trimestre

Géographie physique (suite)

Les eaux courantes. Neiges et glaciers. Les eaux d'infiltration et les sources. Les eaux de ruissellement et les fleuves. Caractères principaux et utilité des cours d'eau.

Les côtes. Côtes rocheuses, côtes sablonneuses, côtes alluviales.

Les flores et les faunes. Répartition des plantes et des animaux. Principales zones de végétation.

Les modifications actuelles de la Terre. Les actions internes : dislocations du sol ; tremblements de terre ; volcans. Les actions externes : actions de l'atmosphère, des eaux courantes et souterraines, de la mer.

Géographie humaine

La population actuelle du globe. Nombre des hommes : natalité et mortalité ; répartition ; principaux centres de peuplement ; points de groupements des populations. Races, langues et religions ; leur distribution. Pays civilisés et pays encore sauvages.

L'homme et la nature. Influence de la nature sur l'homme. Action de l'homme sur la nature. Déplacement des centres de peuplement et d'activité.

Troisième trimestre

Grands traits de la géographie économique du globe

Les produits alimentaires. Le froment ; le riz ; la pomme de terre ; la vigne ; la betterave et la canne ; le café ; le thé : conditions de culture ; principaux pays producteurs et consommateurs.

Les textiles. Le lin et le chanvre ; le coton ; la laine ; la soie : pays producteurs et pays manufacturiers.

Les combustibles. La houille ; le pétrole.

Les minéraux précieux et les minéraux utiles. L'or et l'argent. Le fer, le cuivre, le plomb.

Le monde économique actuel. Moyens et instruments de transport. Les grandes voies ferrées transcontinentales ; les grandes lignes de navigation. Les principaux ports et les principaux pays industriels et commerçants.

CINQUIÈME ANNÉE

*Histoire**

(deux heures par semaine)

Premier trimestre

La civilisation européenne moderne

Le XV^e^ siècle : progrès du pouvoir royal en Europe ; commencement des nationalités modernes ; déclin de l'empire et de la papauté.

Grandes inventions. Découvertes géographiques. Monde connu vers le milieu du XVI^e^ siècle. Les mines d'or. L'esclavage.

* Voir l'avis général qui précède le programme de la première année.

Origines de la Renaissance aux XIV^e^ et XV^e^ siècles ; rôle de l'Italie, de la France et des pays du Nord.

La Renaissance en France. Caractères de l'art français.

La Réforme : ses origines et son développement. Réorganisation de l'Église catholique.

Le XVII^e^ siècle : la monarchie absolue.

La société française au XVII^e^ siècle : l'étiquette, les cérémonies, les fêtes, le costume. Le rôle des femmes dans la société.

La littérature, les sciences et les arts en Europe et en France au XVII^e^ siècle (insister sur l'art français, hollandais, espagnol).

Les États nouveaux du XVIII^e^ siècle : la Russie, la Prusse.

Coup d'œil sur la constitution anglaise.

L'expansion coloniale au XVIII^e^ siècle.

Fondation des États-Unis.

Deuxième trimestre

L'ancien régime : les principes du gouvernement et l'organisation de la société.

La littérature et l'art français. Les salons. Les économistes, les philosophes : idées nouvelles. Expansion des idées françaises en Europe. Préliminaires de la Révolution française.

La civilisation contemporaine.

Les principes de 1789 et l'œuvre de la Révolution. Principaux changements apportés dans l'ordre politique, social, économique.

Influence des idées et des principes de la Révolution française sur l'Europe.

Le régime parlementaire en France. Les grandes réformes politiques et économiques en Angleterre.

Troisième trimestre

Développement des idées démocratiques : le droit de suffrage et son influence sur le gouvernement des principaux pays : le suffrage universel ; l'instruction populaire.

Abolition de l'esclavage, du servage.

Progrès des sciences et de l'industrie : la vapeur et l'électricité. Le commerce : question du libre échange et de la protection. Les questions sociales.

La littérature et les arts depuis la fin du XVIII^e^ siècle.

Grandes questions actuelles de politique internationale

Les lignes et les alliances en Europe.

La question d'Orient. Le panslavisme. Le monde musulman.

Le partage de l'Afrique.

L'impérialisme américain.

La question d'Extrême-Orient.

Géographie

(une heure par semaine)

Les principales puissances du monde

Ce programme a pour but de faire bien connaître aux élèves l'état économique actuel des principales puissances du globe, étude qui suppose la connaissance de

leurs conditions géographiques.

La géographie physique devra être exposée seulement dans ses traits généraux et dans la mesure où elle est strictement nécessaire à l'explication de la vie économique. Le professeur s'attachera à mettre en lumière le lien qui peut unir les phénomènes physiques aux phénomènes économiques. Il se gardera d'abuser de la statistique et ne citera que les chiffres indispensables à la précision des idées.

Premier trimestre

France. Géographie physique et économique. L'Empire colonial français (pour la France comme pour les autres puissances, on n'insistera que sur les grandes colonies). La France en Afrique ; l'Algérie et la Tunisie. L'Indochine française.

Les Îles britanniques. Géographie physique et économique. L'Empire britannique. L'Angleterre en Afrique. L'Inde anglaise. L'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Canada.

Deuxième trimestre

Allemagne. Géographie physique et économique. L'émigration. La colonisation allemande. Le commerce allemand dans le monde.

Autriche-Hongrie. Géographie physique et économique. Les nationalités.

Italie. Géographie physique et économique. L'émigration italienne.

Empire russe. Géographie physique et économique. Les dépendances de la Russie en Asie.

Troisième trimestre

Chine et Japon. Géographie physique et économique. L'émigration chinoise et l'émigration japonaise.

États-Unis. Géographie physique et économique. Accroissement de la population. Expansion des États-Unis.

République Argentine et Brésil. Géographie physique et économique. Développement de la colonisation.

Les dispositions contenues dans le présent arrêté auront leur effet à dater du 1er octobre 1908.

Gaston DOUMERGUE.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 84, p. 291-306.

— 200 —

31 juillet 1908

ARRÊTÉ MODIFIANT LA RÉPARTITION DES HEURES DE CLASSE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES DE JEUNES FILLES, EN CE QUI REGARDE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts :
Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,
Arrête :
La répartition hebdomadaire des heures de classe dans les lycées et collèges de jeunes filles est modifiée ainsi qu'il suit, en ce qui concerne les cours obligatoires de quatrième année et de cinquième année :

Quatrième année

[...]	
Histoire	2 heures
Géographie (pendant toute l'année*)	1 heure
[...]	

Cinquième année

[...]	
Histoire	2 heures
Géographie	1 heure**

Les dispositions contenues dans le présent arrêté auront leur effet à dater du 1er octobre 1908.

Gaston DOUMERGUE.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 84, n° 1838, p. 308-309.

* Au lieu d'une heure pendant un semestre.
** Il n'y avait pas de géographie en cinquième année.

— 201 —

27 octobre 1908

CIRCULAIRE RELATIVE AU DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts,
à Monsieur le Recteur de l'Académie d...

L'arrêté du 18 juin 1904[1], qui a institué dans les facultés des lettres, pour les divers enseignements, des diplômes d'études supérieures n'a point modifié, en ce qui concerne l'histoire et la géographie, l'arrêté du 28 juillet 1894[2]. On s'est demandé depuis si les épreuves instituées, il y a quatorze ans, pour l'histoire et la géographie étaient en harmonie, d'une part avec les programmes nouveaux de la licence, d'autre part avec les dispositions de l'arrêté du 18 juin 1904 qui concernent les autres diplômes. Y aurait-il lieu de modifier l'article 3 de l'arrêté du 28 juillet 1894, peut-être même de supprimer certaines épreuves ? Je vous prie d'inviter la Faculté des lettres d... à délibérer sur cette question. Je tiendrais à connaître son avis, avec rapport motivé à l'appui, avant le 20 novembre.

Gaston DOUMERGUE.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 84, n° 1850, p. 747.

— 202 —

26 juillet 1909

DÉCRET MODIFIANT LES ARTICLES 17, 19 ET 20 DU DÉCRET DU 31 MAI 1902[3] RELATIF AU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts ;

Vu le décret du 31 mai 1902 relatif au baccalauréat de l'enseignement secondaire ;

Vu le décret du 17 décembre 1903 ;

Vu le décret du 1er août 1905 ;

Vu le décret du 22 décembre 1908 ;

Vu la loi du 27 février 1880 ;

(1) Cf. texte 190.
(2) Cf. texte 164.
(3) Cf. texte 185.

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu,
Décrète :

Art. 1er. — Les dispositions des articles 17, 19 et 20 du décret du 31 mai 1902 sont modifiées ainsi qu'il suit :

[...]

Art. 19. — Les candidats à la seconde partie peuvent choisir, au moment de leur inscription, entre les deux séries suivantes :

I. PHILOSOPHIE

[...]

Épreuves orales

[...]

3° Une interrogation sur l'histoire contemporaine 1
4° Une interrogation sur la géographie 1

[...]

MATHÉMATIQUES

[...]

Épreuves orales

[...]

5° Une interrogation sur l'histoire contemporaine 1
6° Une interrogation sur la géographie 1

A. FALLIÈRES.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 86, n° 1889, p. 336-342.

— 203 —

15 avril 1911

CIRCULAIRE RELATIVE AU MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DANS LES LYCÉES ET LES COLLÈGES

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts,
à Monsieur le Recteur de l'académie d...

Depuis quelques années, les professeurs d'histoire et de géographie des lycées et collèges de garçons et de jeunes filles s'efforcent de donner plus de vie à leur enseignement, en faisant le plus large usage possible de cartes murales, de photographies, de projections, et en organisant dans leurs classes des petites bibliothèques destinées à répandre et à généraliser le goût des études historiques et géographiques.

J'estime que ces tendances doivent être encouragées. Il est essentiel d'abord que les professeurs d'histoire aient à leur disposition, toutes les fois que l'état des locaux le permettra, une ou plusieurs salles spéciales à leur enseignement et un

cabinet d'histoire où puissent être déposées les collections susceptibles de se détériorer.

D'autre part, en ce qui concerne l'acquisition et la conservation des collections d'histoire et de géographie, il y a lieu d'adopter la procédure employée depuis de longues années pour les appareils de physique et chimie et les objets d'histoire naturelle.

Une commission du matériel d'enseignement historique et géographique des lycées et collèges a donc été instituée, par arrêté du 11 février dernier, au ministère de l'Instruction publique[1].

Cette commission est spécialement chargée de donner son avis sur les demandes de matériel qui seront adressées à l'Administration centrale par votre intermédiaire ; elle s'efforcera d'y donner satisfaction dans la limite des crédits disponibles, en répartissant ces crédits entre les différents établissements, suivant leurs besoins et leur importance. Elle examinera particulièrement les demandes d'achat d'appareils de projection, de globes terrestres, de cartes murales, d'atlas, d'ouvrages relatifs à l'histoire de l'art, etc., en un mot de toutes les acquisitions d'une certaine importance.

Les demandes de crédit, qui seront rédigées dans la forme réglementaire, devront contenir les renseignements suivants :

1) désignation des ouvrages ou objets ;

2) noms et adresses des éditeurs ou constructeurs ;

3) prix forts et remises consenties.

Les commandes seront faites par le ministère. Les chefs d'établissement, à moins d'une autorisation formelle, n'adresseront aucune commande directe aux fournisseurs.

En ce qui concerne les acquisitions de peu d'importance (photographies, diapositifs, livres d'un prix peu élevé), j'ai décidé qu'à l'exemple de ce qui se passe déjà pour le crédit d'entretien du cabinet de physique et d'histoire naturelle, MM. les proviseurs devront inscrire au projet de budget de 1912 sous la rubrique « Entretien du matériel historique et géographique » un crédit qui ne dépassera pas la somme de 100 francs.

T. STEEG.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 89, n° 1976, p. 511-512.
R.L.E.S., 3e édition, 1935, n° 1279, p. 692-693.

(1) Cet arrêté du 11 février 1911 instituant la Commission pour le matériel historique n'a pas été retrouvé.

— 204 —

22 février 1912

CIRCULAIRE RELATIVE AUX CONCOURS DES AGRÉGATIONS DES DIVERS ORDRES (JEUNES GENS) (CONCOURS DE 1912) (extraits)

[…]

L'usage de la *Chronologie générale*, par Dreyss, et de l'*Atlas de poche*, de Schrader, est autorisé pour les épreuves écrites de l'agrégation d'histoire et de géographie ; toutefois les candidats ne devront pas, en arrivant dans la salle d'examen, être munis d'exemplaires de ces ouvrages qu'ils se seraient procurés eux-mêmes. Des exemplaires de ladite Chronologie et dudit Atlas seront mis à leur disposition par les professeurs chargés de la surveillance et devront être rendus par les candidats à la fin de chaque séance. Sous aucun prétexte, les candidats ne pourront inscrire, soit à l'encre, soit au crayon, aucune note ou mention quelconque sur les volumes qui leur seront ainsi remis[1].

[…]

GUIST'HAU.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 91, n° 2019, p. 305-312, p. 311.

— 205 —

Juillet 1912

VŒU DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE RELATIF À L'INTRODUCTION D'UNE COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE PARMI LES ÉPREUVES ÉCRITES ET ÉLIMINATOIRES SPÉCIALES À LA SECTION HISTORIQUE DANS LES CONCOURS D'AGRÉGATION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Les membres du Conseil supérieur soussignés,

Considérant :

1) Qu'un vœu déposé par M. Gallouédec et Mlle Salomon en juillet 1907 et relatif à l'enseignement de la géographie dans les lycées et collèges de jeunes filles, contenait les affirmations suivantes : « de nombreux professeurs de lycées et collèges de jeunes filles se plaignent de la part trop restreinte accordée à l'enseignement géographique. C'est aussi l'avis des inspecteurs généraux compétents. Dans les concours du certificat d'études secondaires et de l'agrégation de jeunes filles,

(1) Des dispositions identiques sont adoptées pour les candidates à l'agrégation des lettres (section Histoire) de l'enseignement secondaire des filles. (*B.A.I.P.* (N.S.), t. 91, n° 2019, p. 313-316, p. 314.)

les jurys ont noté souvent, ce qui est une conséquence de cette lacune, l'insuffisance des connaissances géographiques des candidats, et surtout l'ignorance des principes généraux de la géographie, l'absence de tout esprit de méthode » ;

2) Que, pour donner satisfaction à ce vœu reconnu légitime, le ministre a pris, le 30 juillet 1908, après avis du conseil supérieur, un arrêté qui doublait le temps consacré à la géographie en quatrième année et introduisait la géographie parmi les enseignements de la cinquième année ;

3) Que le même désir de combler les lacunes signalées par M. Gallouédec et Mlle Salomon a amené le Conseil supérieur, durant sa session de juillet 1911, à introduire une composition de géographie parmi les épreuves écrites de la deuxième partie du certificat d'aptitude, et que le Ministre a adopté cet avis dans le décret du 3 août 1911 (art. 24)[1] ;

4) Que, pour achever l'œuvre ainsi poursuivie, il semble nécessaire d'introduire également dans les concours d'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles une composition de géographie parmi les épreuves écrites spéciales à la section historique ;

Qu'à cette condition seulement la géographie ne risquera plus d'être considérée comme une matière accessoire et négligeable par des candidats qui se destinent à l'enseigner ;

Considérant d'autre part :

5) Qu'il importe de ne pas surcharger le concours d'agrégation, mais qu'il est facile de maintenir à trois le nombre des compositions écrites en se contentant de celles qui portent sur des matières que les agrégés d'histoire ont actuellement à enseigner ;

6) Qu'il est facile également de laisser, parmi les épreuves spéciales de l'agrégation, un rôle prépondérant à la composition sur un sujet d'histoire en attribuant aux deux compositions d'histoire et de géographie des coefficients différents ;

Émettent le vœu :

Qu'une composition de géographie soit introduite parmi les épreuves écrites et éliminatoires, spéciales à la section historique, dans les concours d'agrégation pour l'enseignement secondaire des jeunes filles.

Mlle Milliard, MM. Dognon, Moniot, Rancès, Risson

La Section permanente a pris le vœu en considération.

L'administration s'est mise en rapport avec le jury de l'agrégation des jeunes filles (lettres) et avec les professeurs de l'École normale supérieure de Sèvres pour examiner la question. Mais cette étude n'est pas encore assez avancée à l'heure actuelle pour permettre de proposer une solution.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 92, n° 2057, p. 1067-1069.

(1) Décret relatif aux épreuves pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les lycées et collèges de jeunes filles (lettres et sciences) qui introduit dans les épreuves écrites de cet examen une composition de géographie d'une durée de 2 heures. (*B.A.I.P.* (N.S.), 1911, t. 90, n° 1991, p. 466-473).

— 206 —

15 novembre 1912

CIRCULAIRE RELATIVE À LA NOUVELLE RÉPARTITION DES MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES DE GARÇONS

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à monsieur le Recteur de l'académie d...,

Les allégements prescrits par l'arrêté du 18 mai 1912 dans les programmes des sciences mathématiques, physiques et naturelles des lycées et des collèges de garçons répondaient à un désir unanime. Il importait que dans le même esprit de simplification, les autres enseignements fussent également soumis à une révision d'ensemble [...]

L'enseignement historique et géographique n'aura à supporter qu'une légère diminution d'une demi-heure sur l'histoire ancienne*.

GUIST'AU.

* Cette diminution ne s'applique qu'aux classes de seconde A et B où l'horaire global d'histoire ancienne, moderne et géographie passe de 5 heures hebdomadaire à 4 h 1/2 hebdomadaire (Arrêté modifiant la répartition des matières d'enseignement dans les lycées et collèges de garçons, 15 novembre 1912, *B.A.I.P.* (N.S.), t. 92, n° 2054, p. 945-954, p. 952-953).

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 92, n° 2054, p. 945-948, p. 946.

— 207 —

22 février 1913

VŒU CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE EN CLASSE DE SECONDE PRÉSENTÉ AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. le Directeur de l'Enseignement secondaire donne lecture d'un vœu déposé par divers membres du conseil, dont le ministre, adoptant l'avis de la section permanente, a renvoyé l'examen au conseil lui-même.

MM. Appell, Berrois, P. Boyer, Buguet, Guignard, Éd. Perrier,

Considérant que le programme de géographie générale de la classe de seconde comprend deux ordres de connaissances distinctes,

L'une de géographie humaine, économique et historique,

L'autre de géographie physique, reposant sur les applications de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle à l'étude de la Terre,

Demandent que l'enseignement de la géographie générale en Seconde soit confié pendant un semestre au professeur de géographie et d'histoire, et pendant un semestre au professeur d'histoire naturelle des lycées.

MM. Boitel et Moniot,

Considérant qu'un vœu a été déposé qui tendrait à confier aux professeurs de sciences naturelles des lycées et collèges l'enseignement d'une partie du programme de géographie générale dans la classe de seconde ;

Mais que le programme de géographie générale constitue un tout dont la moitié au moins (géographie humaine) ne saurait être enseignée que par les professeurs de géographie ;

Que la compétence de ceux-ci en matière de géographie physique, même générale, saurait moins que jamais être mise en doute si l'on considère la place très large qui est régulièrement accordée à cette partie de la science géographique tant à la licence qu'à l'agrégation d'histoire et géographie, et surtout si l'on reconnaît, ne fût-ce qu'avec un esprit de stricte justice, les progrès très considérables que l'enseignement géographique a déjà réalisés à cet égard, en s'efforçant d'emprunter, avec discernement et mesure, aux diverses sciences naturelles les notions précises qui ont nécessaires à l'explication des phénomènes proprement géographiques, et en recourant de plus en plus à des procédés susceptibles de le rendre concret et vivant ;

Que par suite la mesure proposée aurait pour principal effet, si elle était adoptée, de multiplier sans nécessité ni profit le nombre des professeurs dans la classe de seconde, et de morceler un enseignement auquel l'horaire accorde seulement une heure par semaine ;

Considérant d'autre part :

Que les diverses sciences naturelles ont leur objet propre qui n'est pas celui de la géographie, que les premières étudient les phénomènes du monde physique ou organique en eux-mêmes et pour les connaître dans toute leur complexité, mais isolément, que la géographie les étudie dans leurs rapports pour découvrir leur enchaînement, l'action qu'ils exercent les uns sur les autres et surtout l'influence qu'ils ont sur la vie humaine ;

Que par suite, sous des dénominations parfois identiques, naturalistes et géographes comprennent des études qui pour être voisines n'en sont pas moins très nettement distinctes ;

Que confier aux naturalistes l'enseignement des notions qui, au programme de géographie générale, concernent soit la croûte terrestre, soit les plantes et animaux, ce serait tout au moins risquer de substituer non seulement un personnel à un autre, mais l'enseignement d'une science à celui d'une autre ;

Que dès lors, la géographie générale ne serait plus enseignée ; que les études géographiques n'auraient plus la base qui leur est indispensable et se trouveraient exposées à perdre le caractère scientifique qu'elles doivent avoir ;

Considérant enfin que l'enseignement de la botanique a sa place en philosophie : que si l'on voulait introduire l'enseignement secondaire, c'est également en philosophie qu'il conviendrait de le placer puisqu'auparavant les élèves, au moins ceux des sections A et B, n'ont encore acquis aucune des notions de physique et chimie auxquelles la géologie a recours pour l'explication des phénomènes qu'elle étudie ;

Émettent le vœu :

Que l'enseignement de la géographie générale continue à être confié dans son ensemble et exclusivement aux professeurs d'histoire et géographie.

Après une ample discussion, le conseil refuse de s'associer aux propositions contenues dans le premier de ces vœux : c'est donc au statu quo qu'il se rallie.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 93, n° 2082, p. 785-786.

— 208 —

7 mai 1913

CIRCULAIRE

[...]

Parmi les moyens recommandés pour donner plus de vie à l'enseignement de la géographie et de l'histoire, en même temps qu'un caractère plus concret, l'un des meilleurs est l'emploi fréquent des projections. Ce moyen suppose, il est vrai, l'installation de classes spéciales et l'acquisition d'un matériel approprié, lanternes et diapositifs. Mais un assez grand nombre de lycées ou collèges de garçons et de jeunes filles disposent aujourd'hui d'une ou de plusieurs classes aménagées pour les projections et il est à souhaiter que leur exemple soit peu à peu suivi par tous. D'autre part, sur l'avis de la commission du matériel d'enseignement historique et géographique, créée en 1911, j'accorde, dans la limite des crédits disponibles, aux établissements qui en font la demande et qui sont installés de façon à pouvoir en tirer profit, les appareils nécessaires et les ressources dont ils ont besoin pour commencer à constituer des collections de diapositifs.

Or, le choix de ces diapositifs est souvent difficile. Les maisons d'édition sont assez nombreuses, toutes ne consentent pas à adresser gratuitement leurs catalogues sur demande et il en est même qui n'en possèdent pas ; enfin les indications données par ces catalogues quand ils existent ne sont pas assez précises pour permettre un choix assuré. C'est pour remédier en partie à ces inconvénients que j'ai fait dresser le catalogue ci-joint. Il contient, avec les indications nécessaires pour faciliter les commandes, la liste de tous les diapositifs qui font partie des collections du Musée de l'enseignement public et qui peuvent servir à l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Cette liste n'est fournie aux professeurs qu'à titre de renseignement et il va sans dire qu'ils restent entièrement libres d'acquérir d'autres clichés que ceux qui y sont inscrits. On doit même souhaiter qu'ils réussissent à compléter, au moyen de ressources personnelles ou locales certaines séries évidemment insuffisantes. Du moins le catalogue que je vous adresse sera-t-il pour eux un guide sûr, puisque tous les clichés qui y figurent ont été choisis avec soin. Aussi, MM. les Proviseurs et Principaux et Mmes les Directrices sont-ils invités à le mettre aussi largement que possible à la disposition des professeurs intéressés.

La façon dont les diapositifs y sont groupés n'a pas d'autre but que de faciliter la recherche ou de permettre l'acquisition d'ensemble de séries pour lesquelles le

Musée de l'enseignement public a fait établir des notices explicatives. Mais on doit conseiller aux professeurs de composer leurs collections en les adaptant aussi étroitement que possible au programme des différentes classes des lycées et collèges. Une collection ainsi formée peut seule donner aux projections toute leur utilité, en faisant de leur emploi, dans la mesure où l'installation matérielle le permet, un moyen ordinaire et régulier d'enseignement.

Léon BARTHOU.

➤ *R.L.E.S.*, 3e édition, 1935, n° 1280, p. 693-694.

— 209 —

11 juillet 1913

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE SUR LE VŒU DE M. MONIOT

Monsieur Moniot avait émis le vœu que l'histoire et la géographie fussent représentées à la seconde partie (série philosophie) du baccalauréat par une épreuve écrite de courte durée ayant le caractère, non d'une composition, mais d'une interrogation.

La Section permanente,

Considérant que l'épreuve à la fois écrite et orale telle que la définit l'auteur du vœu ne peut porter que sur un petit nombre de faits précis et ferait exclusivement appel à la mémoire ; que cette épreuve, en raison même de sa nature et de son objet ne comportant pas de note moyenne, ne peut qu'augmenter l'aléa de l'examen ; qu'elle ne saurait ainsi constituer un contrôle plus efficace que celui de l'épreuve simplement orale prévue par le règlement et qui permet au besoin de s'assurer par plusieurs questions des connaissances du candidat ;

D'autre part,

Considérant que l'institution de cette nouvelle épreuve pourrait avoir pour conséquence de diminuer à l'examen écrit l'importance de la composition de philosophie qui doit conserver le caractère d'épreuve essentielle que le Conseil supérieur a entendu lui donner,

Est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'accueillir favorablement la proposition.

M. le ministre a adopté cet avis.

➤ *B.A.I.P.* (N.S.), t. 94, n° 2098, p. 673.

— 210 —

1913

CHAMBRE DES DÉPUTÉS : ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Chambre des députés :
Enquête sur l'Enseignement secondaire

La Commission de l'Enseignement a décidé d'ouvrir une enquête sur la réforme réalisée en 1902 dans l'enseignement secondaire public et sur ses résultats. Elle a décidé qu'après la rentrée de Pâques, une séance hebdomadaire spéciale serait consacrée à cette enquête, les mercredis à 2 h 1/2.

Il a été décidé aussi : que l'enquête serait limitée aux programmes et aux méthodes d'enseignement de la réforme de 1902 ; que seraient appelés à y déposer d'abord les représentants des associations de parents et de professeurs intéressés directement à la question ; que l'enquête serait ouverte à toutes les personnalités qui en feraient la demande* et que la Commission jugerait bon d'entendre ; que l'on pourrait recevoir, à titre documentaire, les observations écrites des personnes qui n'auraient pu être entendues ; enfin que, pour éviter toute confusion sur le plan et le sens de l'enquête, un questionnaire serait rédigé à titre d'indication.

[...]

IV. *Enseignement particulier*

[...]

1° HISTOIRE :

a) Peut-on alléger, surtout dans les classes de seconde et de première A et B, les programmes d'histoire ?

b) Y a-t-il lieu d'opter d'une manière exclusive entre l'histoire narrative et l'histoire de la civilisation ? notamment, dans le premier cycle, y a-t-il lieu d'insister particulièrement sur les périodes classiques de l'Antiquité et des temps modernes ?

c) La connaissance de la chronologie est-elle suffisamment développée dans l'enseignement historique ?

d) Le Moyen Âge a-t-il dans les deux cycles une place suffisante ?

e) Le matériel nécessaire à l'enseignement historique concret existe-t-il réellement et suffisamment ?

f) Les cours ou sommaires dictés sont-ils compatibles avec les méthodes actives et les classes d'une heure ?

g) Y a-t-il avantage à confier au professeur de lettres l'enseignement de l'histoire ancienne dans le deuxième cycle ?

* Les réponses doivent parvenir avant le 15 mai.

2° GÉOGRAPHIE :

a) La géographie occupe-t-elle une place suffisante dans le plan d'études ?

b) Les cours dictés sont-ils compatibles avec les méthodes actives et les classes d'une heure ?

c) Y a-t-il avantage à confier en sixième et cinquième l'enseignement de la géographie à un professeur spécial ?

d) La topographie et la connaissance de la carte sont-elles, surtout dans le second cycle, suffisamment prises pour base de la géographie descriptive ?

e) A-t-on introduit dans l'enseignement de la géographie physique, surtout en seconde, la méthode expérimentale ?

[…]

➤ *R.I.E.*, t. 64, p. 231-235, p. 231, p. 233-234.
R.U., 1913/2, p. 417-421, p. 417, p. 420-421.
B.S.P.H.G., 1913, 3e année, n° 14, p. 2-5.

ANNEXES

ANNEXE 1

Du Conseil de l'Université au Conseil supérieur de l'Instruction publique (1808-1914)

Posée sous l'Ancien Régime, en particulier dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, la question d'une administration centrale de l'enseignement trouve un début de réponse avec la formation du *Comité d'Instruction publique* de la Convention (octobre 1792-octobre 1795) puis avec l'éphémère *Conseil d'Instruction publique* de François de Neuchâteau (mis en place en octobre 1799, il ne survit pas au coup d'État de brumaire). Sous le Consulat et dans les premières années de l'Empire, l'administration centrale de l'enseignement relève d'une *direction de l'Instruction publique* organisée au ministère de l'Intérieur sous l'autorité d'un conseiller d'État. La création de l'Université impériale (décret-loi du 10 mai 1806) s'accompagne du développement d'une administration centrale comprenant des conseils dont la composition et les attributions ont varié avec les régimes.

Le Conseil de l'Université impériale

Sa composition et ses missions sont définies par le décret du 17 mai 1808 organisant l'Université. Composé de 30 membres (10 nommés à vie par l'Empereur, 20 choisis pour un an dans un corps universitaire), le *Conseil de l'Université* présidé par le grand maître a des attributions à la fois administratives, disciplinaires et pédagogiques. Il délibère sur toutes les questions intéressant les études. Avec la suppression de l'Université par la première Restauration (décret du 17 février 1815), le *Conseil de l'Université* disparaît, remplacé par un éphémère *Conseil royal de l'Instruction publique* (17 février 1815 - 30 mars 1815). Pendant les Cent Jours, l'Université et le Conseil de l'Université sont rétablis.

La Commission de l'Instruction publique (1815-1820)

Au lendemain de la seconde abdication de Napoléon I[er], l'ordonnance du 15 août 1815 confie les pouvoirs du grand maître et du Conseil de l'Université à une sorte de directoire : la *Commission de l'Instruction publique* placée sous le contrôle du ministère de l'Intérieur. Constituée de 5 membres nommés, elle récupère les attributions jusque-là réparties entre le grand maître et le Conseil de l'Université ainsi supprimés. D'abord présidée par Royer-Collard (15 août 1815-28 décembre 1818), la *Commission de l'Instruction publique*, véritable « ministère de l'Instruction publique » avant la lettre, joue un rôle essentiel dans le rétablissement par petites touches successives de l'Université qu'elle devait pourtant supprimer.

Le Conseil royal de l'Instruction publique (1820-1848)

L'ordonnance du 1[er] novembre 1820 transforme la *Commission de l'Instruction publique* en *Conseil royal de l'Instruction publique* présidé par le grand maître lors du rétablissement de cette fonction (ordonnance du 1er juin 1822) puis par le ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique (1824). On notera que Frayssinous, premier titulaire de la fonction de grand maître rétablie puis de celle de ministre, fut davantage le ministre des Affaires ecclésiastiques que celui de l'Instruction publique, laissant ainsi tout le pouvoir au Conseil royal. Son successeur Vatimesnil, premier ministre de l'Instruction publique (ordonnance du 1er février 1828 décidant que l'Instruction publique serait dirigée par un ministère d'État), réagira contre cette toute puissance du Conseil.

Au lendemain de la Révolution de 1830, le Conseil royal, désormais composé de 8 membres nommés à vie, joue à nouveau un rôle fondamental dans la vie de l'Université, se substituant même souvent au ministre de l'Instruction publique pour mener les réformes dans l'enseignement secondaire. Conscient de cette situation qui laissait peu de champ d'action au

ministre, Salvandy, modifie la composition du Conseil royal (nomination de conseillers annuels choisis parmi les doyens et les professeurs des facultés à côté des membres titulaires) et en réduit les attributions.

Le Conseil de l'Université de France (1848-1850)

Après février 1848, le Conseil royal prend le nom de *Conseil de l'Université de France.*

Le premier Conseil supérieur de l'Instruction publique (1850-1852)

La loi Falloux (15 mars 1850) remanie profondément l'organisation du *Conseil de l'Université* qui prend le nom de *Conseil supérieur de l'Instruction publique.* Les universitaires y sont largement minoritaires : 8 au total choisis par le Président de la République à côté de 4 archevêques ou évêques, d'un ministre de chacun des autres cultes reconnus, de 3 membres de l'Institut et de 3 représentants de l'enseignement libre cooptés. Les attributions de ce conseil s'étendent à toutes les questions de programme et à la mise en œuvre des textes législatifs relatifs à l'instruction.

Le Conseil impérial de l'Instruction publique (1852-1870)

Le 9 mars 1852, la composition du Conseil supérieur est modifiée pour permettre au prince-président de procéder à la nomination directe et annuelle de tous ses membres. Quelques mois plus tard, il prend le titre de *Conseil impérial de l'Instruction publique.* Comme nous le soulignons à propos de l'introduction de l'histoire contemporaine dans les lycées et les collèges, le Conseil impérial de l'Instruction publique devient une simple chambre d'enregistrement des décisions ministérielles.

Le second Conseil supérieur de l'Instruction publique (1870-1914)

Après la chute de l'Empire, le Conseil supérieur qui retrouve la dénomination que lui avait donnée la loi Falloux est réorganisé. Animée du même esprit qu'en 1852, la loi de 1873 fait toujours peu de place aux membres de l'enseignement public – ils ne sont que 12 – et ouvre le Conseil « aux représentants des organes de la vie morale et de la nation » (archevêques ou évêques, représentants des autres confessions reconnues, membres de la Cour de cassation, de l'Institut).

Dès 1879, Jules Ferry décide de réformer le Conseil supérieur dont il veut faire « un conseil d'études ayant une mission par-dessus tout pédagogique ». La réforme Ferry fait l'objet de la loi du 27 février 1880. Les représentants « des organes de la vie morale » en sont écartés au profit d'universitaires dont la plupart sont choisis par le vote de leurs collègues. Présidé par le ministre de l'Instruction publique, le Conseil supérieur de l'Instruction publique devient un véritable parlement de 59 membres où le sort de l'enseignement public va désormais se décider. Toutes les grandes réformes, tant celles de l'enseignement secondaire que celles des enseignements primaire et supérieur, vont y être débattues.

Le Conseil supérieur sera réorganisé en 1896 pour y faire entrer les représentants des nouveaux corps d'enseignement (enseignement secondaire des jeunes filles…).

Comment fonctionne le Conseil supérieur de l'Instruction publique voulu par Jules Ferry ? Il comprend deux instances :

– le Conseil supérieur qui se réunit en assemblée plénière deux fois par an sous la présidence du ministre de l'Instruction publique. Lors de ses sessions, le Conseil se divise en commissions qui se répartissent les affaires inscrites à l'ordre du jour (*Commission des études, Commission des affaires disciplinaires…*). Leurs rapports sont discutés en assemblées plénières. Pour rappeler le rôle du Conseil, les arrêtés et décrets signés du ministre comprennent toujours la formule : « Le Conseil supérieur de l'Instruction public entendu… » ;

ANNEXE 2

Organisation de l'enseignement secondaire et dénomination des classes (1802-1904)

1. Enseignement secondaire classique (1802-1901)

– Le plan d'études de 1802 prévoit cinq années d'études :
- 1re, 2de, 3e année à raison de deux classes par année ;
- 4e et 5e année à raison d'une classe par année.

– Le règlement du 19 septembre 1809 porte la durée des études à six années ainsi réparties :
- grammaire : deux années
- humanités : deux années
- rhétorique : 1 année
- philosophie : 1 année[1]

– Le statut du 28 septembre 1814 porte la durée des études secondaires classiques à sept années. On ne reviendra plus sur cette disposition. Les classes prennent la dénomination qui subsiste au moins partiellement : 6e, 5e, 4e, 3e, 2de, rhétorique, philosophie. De 1852 à 1863, le terme *logique* se substitue à celui de philosophie.

– Depuis la Restauration, des classes élémentaires sont ouvertes dans les lycées et les collèges. Aux classes de 8e et de 7e, s'ajoute sous le Second Empire une classe dite préparatoire.

– À partir de 1852, les classes se répartissent en trois niveaux :
- division élémentaire : classe préparatoire, 8e, 7e
- division de grammaire : 6e, 5e, 4e
- division supérieure : rhétorique, philosophie

2. Enseignement secondaire spécial, enseignement secondaire moderne (1847-1901)

L'enseignement secondaire spécial est organisé en années :
3 années (1re, 2e, 3e) en 1847
4 années (1re, 2e, 3e, 4e) en 1865[2]
5 années (1re, 2e, 3e, 4e, 5e) en 1882
6 années (1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e) en 1886

3. Enseignement secondaire des garçons (1902-1914)

Avec la réforme de 1902, les classes de l'enseignement secondaire des garçons sont réparties en quatre niveaux dont les dénominations (et l'esprit) changent :
- division préparatoire ou classes enfantines : 10e, 9e
- division élémentaire : 8e, 7e

(1) Seuls, les lycées placés dans les chefs-lieux des académies ont une classe de philosophie. L'arrêté du 10 février 1810 étend cette disposition à tous les lycées.

(2) La 1re année peut être précédée d'une année dite classe préparatoire. Une 5e année est prévue selon les besoins pour la préparation à l'École centrale des Arts et Métiers et aux Écoles supérieures du commerce.

- premier cycle : 6e A, B ; 5e A, B ; 4e A, B ; 3e A, B
- second cycle : 2de A (latin-grec), B (latin-langues), C (latin-sciences), D (sciences-langues)
  1re A (latin-grec), B (latin-langues), C (latin-sciences) D (sciences-langues)
  Philosophie, Mathématiques élémentaires

Le terme *première*, utilisé dans l'enseignement secondaire moderne depuis 1891, se substitue à celui de rhétorique.

4. Enseignement secondaire des filles (1882-1914)

L'enseignement secondaire des filles est organisé en années : 1re, 2de, 3e, 4e et 5e année.

ANNEXE 3

Les programmes d'histoire dans l'enseignement secondaire classique (1814-1890)

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Rhétorique
28 septembre 1814	Histoire sainte.	Notions élémentaires de chronologie et d'histoire sainte.	Éléments de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine jusqu'à la bataille d'Actium.	Histoire romaine et histoire du Moyen Âge depuis Auguste jusqu'à Charlemagne.	Histoire moderne depuis Charlemagne.	Histoire de France.
15 mai 1818	–	Les grandes époques de l'histoire ancienne. Notions préliminaires de géographie.	Histoire ancienne et histoire romaine jusqu'à la bataille d'Actium.	Histoire des empereurs et du Moyen Âge depuis Auguste jusqu'à Charlemagne.	Histoire du Moyen Âge depuis Charlemagne jusqu'aux temps modernes.	Histoire de France.
9 novembre 1818	–	–	Histoire ancienne jusqu'à l'anéantissement de la liberté grecque avec Philopemen.	Histoire romaine jusqu'au partage de l'empire et les grandes invasions des barbares sous Honorius.	Histoire générale depuis les invasions des barbares et la naissance des monarchies modernes jusqu'à nos jours.	Histoire spéciale de la France.
4 septembre 1821	Géographie ancienne comparée avec la géographie moderne.	Histoire ancienne.	Histoire romaine.	Histoire du Moyen Âge.	Histoire moderne et plus particulièrement histoire de la France.	–
16 septembre 1826	Histoire sainte, histoire des Égyptiens, des Assyriens, des Perses et des Grecs jusqu'à la mort d'Alexandre.	Histoire sainte, histoire ancienne depuis la mort d'Alexandre jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.	Histoire de l'Église, des empereurs, du Bas-Empire et des autres États jusqu'à la mort de Charlemagne.	Continuation des mêmes histoires depuis la mort de Charlemagne jusqu'à nos jours.	–	–

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Rhétorique
20 novembre 1828	–	Histoire ancienne y compris l'histoire des successeurs d'Alexandre.	Histoire romaine avec l'histoire des empereurs jusqu'à l'invasion des barbares.	Histoire du Moyen Âge depuis l'invasion des barbares jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet.	Histoire moderne depuis la prise de Constantinople jusqu'à la mort de Louis XIV.	–
6 octobre 1829	–	id.	id.	id.	id.	Résumé synchronique des principales époques de l'histoire du Moyen Âge et de l'histoire moderne. L'attention des élèves sera attirée plus spécialement sur les événements de l'histoire nationale.
2 mars 1838	Histoire ancienne (1re partie). Depuis la création jusqu'à la fin de la guerre médique.	Histoire ancienne (2e partie). Depuis la fin de la guerre médique jusqu'à la réduction en provinces romaines de la Grèce et des divers États formés des débris de l'empire macédonien.	Histoire romaine : 1600 avt. J.-C.-395 ap. J.-C.	Histoire du Moyen Âge depuis la mort de Théodose le Grand (395) jusqu'à la prise de Constantinople (1453).	Histoire moderne depuis la prise de Constantinople (1453) jusqu'à la Révolution française (1789).	Histoire de France (406-1789).
8 octobre 1848	id.	id.	id.	id.	Complément du cours d'histoire moderne : histoire générale de l'Europe depuis 1789 jusqu'en 1814.	Complément du cours d'histoire de France : histoire de la Révolution et de l'Empire (1789-1814).

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Rhétorique	Philosophie
30 août 1852	Notions générales d'histoire et de géographie ancienne pour servir d'introduction à l'histoire de France. Histoire de France : 1re race (752).	Histoire de France : continuation jusqu'au règne de François Ier. Notions correspondantes de géographie.	Histoire de France : continuation jusqu'à l'année 1815. Notions correspondantes de géographie.	Histoire ancienne et géographie historique de l'Antiquité.	Histoire et géographie historique du Moyen Âge.	Histoire et géographie historique des temps modernes.	
12 août 1857	Histoire ancienne : histoire de l'Orient depuis la genèse.	Histoire ancienne : histoire de la Grèce des origines à la conquête de la Macédoine et de la Grèce par Rome.	Histoire ancienne : histoire de Rome des origines au partage définitif de l'Empire.	Histoire de France et histoire du Moyen Âge du Ve siècle au XIVe siècle (1328).	Histoire de France, histoire du Moyen Âge et histoire moderne du XIVe siècle (1328) au milieu du XVIIe siècle (1648).	Histoire de France et histoire moderne depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'à 1815.	
15 décembre 1863	*id.*	*id.*	*id.*	*id.*	*id.*	*id.*	1789 à nos jours
24 mars 1865	Histoire ancienne de l'Orient.	Histoire de la Grèce ancienne.	Histoire romaine.	Histoire de la France et du Moyen Âge du Ve siècle au XIVe siècle.	Histoire de la France, du Moyen Âge et des temps modernes du XIVe siècle au milieu du XVIIe siècle.	Histoire moderne et histoire de France depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'en 1815.	Histoire contemporaine, programme de 1863.
23 juillet 1874	Histoire ancienne : histoire de l'Orient.	Histoire ancienne : histoire de la Grèce.	Histoire ancienne : histoire romaine.	Histoire de l'Europe, du Ve siècle à la fin du XIIe siècle (395-1270)	Histoire de l'Europe de la fin du XIIIe siècle au commencement du XVIIe siècle (1270-1610).	Courte révision de l'histoire de France antérieure à 1610. Histoire de l'Europe depuis 1610 jusqu'à 1789.	Histoire contemporaine de 1789 à 1848.

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Rhétorique	Philosophie
2 août 1880	Histoire ancienne : histoire de l'Orient.	Histoire ancienne : histoire de la Grèce des origines à la conquête de la Macédoine et de la Grèce par les Romains.	Histoire romaine de la fondation de Rome au règne de Théodose.	Histoire de l'Europe et particulièrement de la France du V^e^ siècle à la fin du XIII^e^ siècle.	Histoire de l'Europe et particulièrement de la France depuis 1270 jusqu'à 1610.	Histoire de l'Europe et particulièrement de la France depuis 1610 jusqu'en 1789.	Histoire contemporaine de 1789 à la Constitution de 1875.
22 janvier 1885	Histoire ancienne des peuples de l'Orient. Géographie ancienne.	Histoire de la Grèce.	Histoire romaine.	Histoire de l'Europe, et particulièrement de la France, du V^e^ siècle à la fin du XIII^e^ siècle (395-1270).	Histoire de l'Europe, et particulièrement de la France de 1270 à 1610.	Histoire de l'Europe, et particulièrement de la France depuis 1610 jusqu'en 1789.	Histoire contemporaine de 1789 à 1875.
16 juillet 1890	Histoire de l'Orient.	Histoire grecque des origines à la conquête romaine.	Histoire romaine des origines au règne de Théodose.	Histoire de l'Europe et de la France jusqu'en 1270.	Histoire de l'Europe et de la France de 1270 à 1610.	Histoire de l'Europe et de la France de 1610 à 1789.	Histoire contemporaine (1789-1889).

ANNEXE 4

Les programmes de géographie dans l'enseignement secondaire classique (1852-1890)

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Rhétorique	Philosophie, Mathématiques
30 août 1852	(1)	Géographie physique de la France.	Géographie administrative de la France.	Grandes divisions du globe.	États européens (la France exceptée). Histoire sommaire de la géographie. Géographie statistique des productions et du commerce des principales contrées.	Géographie physique, politique industrielle et commerciale de la France.	
12 août 1857	Géographie physique du globe. Géographie générale de l'Asie.	Géographie générale de l'Europe et de l'Afrique modernes.	Géographie générale de l'Amérique et de l'Océanie.	Description particulière de l'Europe.	Description particulière de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie.	Géographie physique et politique de la France.	
24 mars 1865	Géographie physique du globe.	Géographie générale de l'Europe et de l'Afrique modernes.	Géographie générale de l'Amérique et de l'Océanie.	Description particulière de l'Europe.	Description particulière de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie.	Révisions de la géographie générale.	

(1) Cf. p. 743, programme de la classe de 6e.

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Rhétorique	Philosophie, Mathématiques
23 juillet 1874	Géographie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie.	Géographie de l'Europe (moins la France).	Géographie de la France.	Géographie physique, politique et économique de l'Europe (moins la France).	Géographie générale. Géographie de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie.	Géographie physique, politique, administrative et économique de la France et de ses possessions coloniales.	
2 août 1880	Géographie générale de l'Europe et du bassin de la Méditerranée.	Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie.	Géographie de la France.	Géographie physique, politique et économique de l'Europe (moins la France).	Géographie générale. Géographie de l'Asie, del'Amérique et de l'Océanie.	Géographie physique, politique, administrative et économique de la France et de ses possessions coloniales.	
22 janvier 1885	Géographie générale de l'Europe et du bassin de la Méditerranée.	Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie, de l'Amérique.	Géographie de la France.	Géographie physique et économique de l'Europe.	Géographie générale. Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique.	Géographie physique, politique, administrative et économique de la France et de ses possessions coloniales.	
28 janvier 1890	Géographie générale du monde. Géographie du bassin de la Méditerranée.	Géographie de la France.	Géographie générale. Étude du continent américain.	Afrique - Asie - Océanie.	Europe.	Géographie de la France.	

– la Section permanente comprend 9 conseillers choisis par le président de la République et 6 conseillers désignés par le ministre parmi ceux procédant de l'élection. La Section permanente étudie les programmes et règlements. Ses rapports et avis sont ensuite soumis au Conseil pour discussion. La Section permanent formule aussi des avis sur les créations de facultés, de chaires de l'enseignement supérieur, de lycées et de collèges, sur les livres de classe… Son champ d'action ne s'étend qu'à l'enseignement public.

Enfin, on notera que pour certaines questions d'importance très particulière, le ministre de l'Instruction publique peut créer des commissions *extra-conseil* composées d'hommes choisis pour leurs compétences spéciales. C'est le cas par exemple lors de la révision des programmes de l'enseignement classique secondaire en 1884, en 1890. Mais leurs rapports sont toujours soumis à l'appréciation de la Section permanente puis du Conseil supérieur.

Assez curieusement, les différents conseils qui se sont succédé depuis 1808 n'ont pas trouvé leur historien. La bibliographie se réduit à deux brochures :

Charles Jourdain, *Les Conseils de l'Instruction publique*, Paris, 1879.

René Jallifier, *Le Conseil supérieur de l'Instruction publique (1880-1889)*, Paris, Imprimerie nationale, Mémoires et documents scolaires du Musée pédagogique (2e série), fascicule n° 6, 1889.

Les archives des différents conseils sont dans la série F*/17 et F/17 des Archives nationales.

Annexe 5

L'histoire et la géographie dans la réforme des cycles - Programmes (1902-1913)

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Première	Philosophie, Mathématiques
PROGRAMMES : HISTOIRE							
31 mai 1902	L'Antiquité : Orient, Grèce, Rome.	Le Moyen Âge et le commencement des Temps Modernes (de la Gaule ancienne à la fin du XV[e] siècle).	Les Temps Modernes (des grandes découvertes à la fin du XV[e] siècle).	L'époque contemporaine (1789-1889).	*Séries A, B* Les temps préhistoriques. L'Orient. La Grèce. *Séries A, B, C, D* L'Europe du Xe au XV[e] siècle. La France, l'Europe de la fin du XV[e] siècle à 1715.	*Séries A, B* Rome. Le Moyen Âge des invasions barbares au Xe siècle. *Séries A, B, C, D* La France et l'Europe de 1715 à 1815.	Histoire contemporaine (1815-1889).
PROGRAMMES : GÉOGRAPHIE							
31 mai 1902	Géographie générale, Amérique, Australie.	Asie et Insulinde, Afrique.	L'Europe.	La France et ses colonies.	Géographie générale.	La France.	
28 juillet 1905	*id.*	*id.*	*id.*	*id.*	*id.*	*id.*	Les principales puissances du monde.

ANNEXE 6

L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire classique. Les horaires (1818-1890)

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Rhétorique	Philosophie, Mathématiques
15 mai 1818		{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	
9 novembre 1818			{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	
4 septembre 1821	2 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30	1 h 30		
16 septembre 1826	2 h 2 h	2 h	2 h	2 h			
15 septembre 1827	2 h 1 h 30	2 h	2 h	2 h			
20 novembre 1828	1 h 30	2 h	2 h	2 h	2 h		
6 octobre 1829	1 h 30	2 h	2 h	2 h	2 h	2 h	
18 novembre 1831		2 h	2 h	4 h	4 h	2 h	
4 octobre 1833	{ 2 h	{ 2 h	{ 4 h	4 h	4 h	2 h	
3 mars 1843	{ 2 h	{ 2 h	{ 4 h	4 h	4 h	4 h	
30 août 1852	1 h	1 h	1 h				4 h

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Rhétorique	Philosophie, Mathématiques
24 mars 1865	{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h
2 août 1880	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	3 h 1 h	3 h 1 h	{ 4 h	3 h
22 janvier 1885	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h –
15 juillet 1890	1 h 30 1 h	1 h 30 1 h	1 h 30 1 h	1 h 30 1 h	1 h 30 1 h	1 h 30 1 h { 1 h	3 h + 1 h (2e semestre)

– L'horaire est indiqué en nombre d'heures hebdomadaires.
– 1re ligne : histoire.
– 2e ligne : géographie.
– { Les deux matières sans précision de répartition.

ANNEXE 6

L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire classique. Les horaires (1818-1890)

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Rhétorique	Philosophie, Mathématiques
15 mai 1818		{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	
9 novembre 1818			{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	
4 septembre 1821	2 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30	1 h 30		
16 septembre 1826	2 h 2 h	2 h	2 h	2 h			
15 septembre 1827	2 h 1 h 30	2 h	2 h	2 h			
20 novembre 1828	1 h 30	2 h	2 h	2 h	2 h		
6 octobre 1829	1 h 30	2 h	2 h	2 h	2 h	2 h	
18 novembre 1831		2 h	2 h	4 h	4 h	2 h	
4 octobre 1833	{ 2 h	{ 2 h	{ 4 h	4 h	4 h	2 h	
3 mars 1843	{ 2 h	{ 2 h	{ 4 h	4 h	4 h	4 h	
30 août 1852	1 h	1 h	1 h				4 h

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Rhétorique	Philosophie, Mathématiques
24 mars 1865	{ 2 h	{ 2 h	{ 2 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h
2 août 1880	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	3 h 1 h	3 h 1 h	{ 4 h	3 h
22 janvier 1885	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h –
15 juillet 1890	1 h 30 1 h	1 h 30 1 h	1 h 30 1 h	1 h 30 1 h	1 h 30 1 h	1 h 30 1 h { 1 h	3 h + 1 h (2e semestre)

– L'horaire est indiqué en nombre d'heures hebdomadaires.
– 1re ligne : histoire.
– 2e ligne : géographie.
– { Les deux matières sans précision de répartition.

ANNEXE 7

L'histoire et la géographie dans la réforme des cycles. Les horaires (1902-1913)

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Rhétorique	Philosophie, Mathématiques
31 mai 1902	1 h 30 1 h { 3 h	1 h 30 1 h { 3 h	1 h 30 1 h { 3 h	1 h 30 1 h { 3 h	A, B { 4 h / 1 h C, D { 2 h / 1 h	A, B { 4 h / 1 h C, D { 2 h / 1 h	3 h
28 juillet 1905	*id.*	*id.*	*id.*	*id.*	*id.*	*id.*	3 h 1 h

- L'horaire est indiqué en nombre d'heures hebdomadaires.
- 1re ligne : histoire.
- 2e ligne : géographie.
- { Les deux matières sans précision de répartition.

ANNEXE 8

Programmes et horaires de l'histoire et de la géographie dans les classes élémentaires de l'enseignement secondaire classique (1852-1890)

Date	Classe préparatoire	8e	7e
30 août 1852		**H :** Histoire sainte jusqu'à la mort de Salomon (récitation et interrogation). **G :** Explication des termes. Divisions principales du globe et de l'Europe.	**H :** Histoire sainte : révision et continuation. **G :** Géographie de la France : limites. Montagnes. Fleuves. Anciennes provinces. Départements avec leurs chefs-lieux.
23 juillet 1874	**H :** Histoire sainte. **G :** Notions élémentaires de géographie générale.	**H :** Histoire sainte. **G :** Géographie élémentaire des cinq parties du monde.	**H :** Histoire sommaire de la France. **G :** Géographie élémentaire de la France.
2 août 1880	**H :** Biographie des hommes célèbres des temps anciens et modernes. **G :** Notions élémentaires de géographie générale. Notions sur la géographie physique de la France. 2 h 2 h	**H :** Histoire sommaire de la France jusqu'à l'avènement de Henri IV. **G :** Géographie élémentaire des cinq parties du monde. Principaux voyages de découverte. 2 h 2 h	**H :** Histoire sommaire de la France depuis l'avènement d'Henri IV jusqu'à nos jours. **G :** Géographie élémentaire de la France. 2 h 2 h
13 septembre 1884 et 22 janvier 1885	**H :** *id.* - 1 h 30 **G :** *id.* - 1 h 30 **H :** *id.* **G :** *id.*	**H :** Histoire sommaire de la France jusqu'à l'avènement de Louis XI. **G :** *id.* 1 h 30 1 h 30 **H :** Histoire sommaire de la France jusqu'à la mort de Louis XI. **G :** *id.* 1 h 30 1 h 30	**H :** Histoire de France depuis l'avènement de Louis XI jusqu'à 1815. **G :** *id.* 1 h 30 1 h 30 **H :** Histoire sommaire de la France jusqu'en 1815. **G :** *id.* 1 h 30 1 h 30

L'horaire est indiqué en nombre d'heures hebdomadaires.

ANNEXE 9

L'histoire et la géographie dans les classes enfantines ou préparatoires et les classes élémentaires de l'enseignement secondaire (1902)

Date	10e	9e	8e	7e
31 mai 1902	**H :** Anecdotes et récits biographiques empruntés soit à l'histoire, soit à la légende. Récits de voyages, explications d'images. **G :** Causeries familières. Explication concrète des termes géographiques les plus usuels. 1 h 1 h 30	**H :** Récits et entretiens familiers sur les plus grands personnages et les faits principaux de l'histoire nationale. **G :** Suite et développement des exercices commencés dans la classe enfantine. Préparation à l'étude de la géographie par la méthode descriptive. 1 h 1 h 30	**H :** Notions sommaires d'histoire de France, en insistant sur les faits essentiels, depuis les origines jusqu'à 1610. **G :** Notions élémentaires de géographie générale. { 3 h	**H :** Histoire sommaire de la France dans la période moderne et contemporaine depuis 1610 jusqu'en 1871. **G :** Géographie élémentaire de la France et de ses colonies. { 3 h

- L'horaire est indiqué en nombre d'heures hebdomadaires.
- 1re ligne : histoire.
- 2e ligne : géographie.
- { Les deux matières sans précision de répartition.

ANNEXE 10

L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire spécial (1847-1886)

1. Les programmes

Date	Cours préparatoire	1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année
22 septembre 1847 et 7 octobre 1848		**H :** Histoire et géographie historique de l'Antiquité au règne de Charles VII inclus. **G :** Géographie physique.	**H :** Histoire et géographie historique (1461-1814).				
4 avril 1866	**H :** Histoire de France (simples récits). **G :** Tracé de la carte des départements et étude sommaire de la France.	**H :** Les grandes époques de l'histoire ancienne, grecque, romaine et du Moyen Âge. **G :** Les cinq parties du monde. Étude détaillée de l'Europe.	**H :** Histoire de France et grands faits de l'histoire moderne jusqu'en 1789. **G :** Géographie agricole, industrielle, commerciale de la France.	**H :** Histoire de France et histoire générale depuis 1789. **G :** Géographie commerciale : la France considérée dans ses relations avec l'étranger.	**H :** Résumé de l'histoire générale et histoire intérieure de la France depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'à nos jours. Tableau de nos institutions actuelles.		

1. Les programmes (suite)

Date	Cours préparatoire	1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année
28 juillet 1882		**H :** Histoire ancienne des Égyptiens à Théodose. **G :** Géographie physique, politique et économique de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Amérique.	**H :** Histoire du Moyen Âge et des Temps Modernes jusqu'en 1610. **G :** Étude générale de l'Europe. Description particulière des États de l'Europe.	**H :** Histoire de France et des Temps Modernes de 1610 à 1815. **G :** Géographie physique, politique, administrative et économique de la France et de ses colonies.	**H :** Orient. Grèce. Rome. Moyen Âge. Temps modernes jusqu'en 1610.	**H :** Temps Modernes et contemporains (1610-1875).	
10 août 1886		**H :** Histoire de France et notions sommaires d'histoire générale. Moyen Âge. **G :** Géographie générale de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique.	**H :** Histoire de France et notions sommaires d'histoire générale. Temps modernes. **G :** Géographie générale de l'Europe.	**H :** Histoire de France et notions sommaires d'histoire générale. Époque contemporaine. **G :** Géographie générale de la France.	**H :** Histoire de la civilisation ancienne : Orient, Grèce et Rome. **G :** Géographie économique de la France.	**H :** Histoire de la civilisation au Moyen Âge et dans les temps anciens. **G :** Géographie économique des États de l'Europe moins la France.	**H :** Histoire de la civilisation contemporaine. **G :** Géographie économique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique.

2. Les horaires

Date	Cours préparatoire	1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année
22 septembre 1847		2 h	2 h				
4 avril 1866		{ 2 h	{ 2 h	{ 2	{ 2 h		
28 juillet 1882	{ 3 h	2 h 1 h	{ 3 h	{ 3	{ 3 h	{ 2 h	
10 août 1886		2 h 1 h	2 h 1 h	2 1	1 h 1 h	1 h 1 h	

- L'horaire est indiqué en nombre d'heures hebdomadaires.
- 1re ligne : histoire.
- 2e ligne : géographie.
- { Les deux matières sans précision de répartition.

ANNEXE 11

L'histoire et la géographie dans l'enseignement moderne

Horaires et programmes (1891)

Date	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Seconde	Première
15 juin 1891	**H :** Histoire de l'ancien Orient et de la Grèce. 1 h 30	**H :** Histoire romaine de la fondation de Rome à Théodose. 1 h 30	**H :** Histoire de l'Europe et de la France jusqu'en 1270. 1 h 30	**H :** Histoire de l'Europe et de la France de 1270 à 1610. 1 h 30	**H :** Histoire de l'Europe et de la France de 1610 à 1789. 1 h 30	**H :** Histoire contemporaine (1789-1889) (Première lettres et sciences) 1 h 30 Histoire de la civilisation et de l'histoire de l'art (Première lettres) 3 h
	G : Géographie élémentaire de la France 1 h 30	**G :** Géographie générale : l'Europe, l'Amérique 1 h 30	**G :** Afrique, Asie, Océanie. 1 h	**G :** Europe 1 h	**G :** Géographie de la France. 1 h	**G :** Géographie générale. Europe : les six grandes puissances. Le nouveau monde. L'Asie, l'Océanie, l'Afrique. 1 h 30

L'horaire est indiqué en nombre d'heures hebdomadaires.

Annexe 12

L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire féminin

1. Les programmes (1882-1908)

Date	1re année	2e année	3e année	4e année	5e année
28 juillet 1882	**H :** Histoire nationale et notions sommaires d'histoire générale des Gaulois au milieu du XVe siècle. **G :** Notions élémentaires de géographie générale.	**H :** Histoire nationale et notions sommaires d'histoire générale depuis le milieu du XVe siècle jusqu'à la mort de Louis XIV. **G :** Géographie de l'Europe.	**H :** Histoire nationale et notions sommaires d'histoire générale depuis la mort de Louis XIV jusqu'en 1875. **G :** Géographie de la France.	**H :** Histoire sommaire de la civilisation depuis les temps préhistoriques jusqu'à Charlemagne.	**H :** Histoire sommaire de la civilisation de Charlemagne à nos jours. **G :** Géographie économique des cinq parties du monde.
27 juillet 1897	**H :** Histoire nationale et notions sommaires d'histoire générale des Gaulois à 1610. **G :** Afrique. Océanie. Les deux Amériques.	**H :** Histoire nationale et notions sommaires d'histoire générale de 1610 à 1789. **G :** Europe et Asie.	**H :** Histoire nationale et notions sommaires d'histoire générale de 1789 à 1875. **G :** Géographie de la France et de ses colonies.	**H :** Histoire sommaire de la civilisation des temps préhistoriques au XIIIe siècle. **G :** Les grands voyages d'exploration au XIXe siècle.	**H :** Histoire sommaire de la civilisation du XVe siècle à nos jours.
30 juillet 1908	**H :** *id.* **G :** Afrique. Asie. Amérique.	**H :** *id.* **G :** *id.*	**H :** *id.* **G :** *id.*	**H :** *id.* **G :** Géographie générale.	**H :** *id.* **G :** Les principales puissances du monde.

ANNEXE 12 (suite)

L'histoire et la géographie dans l'enseignement secondaire féminin

2. Les horaires (1882-1908)

Date	1re année	2e année	3e année	4e année	5e année
14 janvier 1882	{ 4 h	{ 3 h	{ 3 h	2 h	{ 3 h
27 juillet 1897	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h	2 h 1 h (1 semestre)	2 h
30 juillet 1908	*id.*	*id.*	*id.*	*id.*	2 h 1 h

- L'horaire est indiqué en nombre d'heures hebdomadaires.
- 1re ligne : histoire.
- 2e ligne : géographie.
- { : les deux matières sans précision de répartition.

ANNEXE 13

La part de l'histoire et de la géographie dans les horaires de l'enseignement secondaire

Enseignement secondaire classique[1]

Arrêté	6e		5e		4e		3e		2de		Rhétorique		Philosophie	
	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h
3 avril 1830	20 h	2 h	20 h	2v	20 h	2 h	22 h	2 h	20 h	2 h	20 h	2 h		
28 août 1840	20 h	2 h	20 h	2 h	22 h	2 h	22 h	2 h	22 h	2 h	20 h	4 h		
24 mars 1965	20 h	2 h	20 h	2 h	20v	2 h	21 h	3 h	21 h	3 h	20 h	3 h	2 h	2 h
2 août 1880[1]	22 h	3 h	22 h	3 h	22 h	3 h	22 h	4 h	22 h	4 h	22 h	4 h	22 h	3 h
13 septembre 1884[1]	20 h	3 h	20 h	3 h	20 h	3 h	23 h	3 h	20 h	3 h	20 h	3 h	20 h	2 h
15 juillet 1890	20 h	2 h 30	20 h	2 h 30	20 h	2 h 30	19 h	2 h 30	18 h 30	2 h 30	18 h 30	3 h 30	15 h[3] 13 h 30[4]	3 h[3] 1 h 30[4]

(1) Légende : 1 : Horaire hebdomadaire total ; 2 : Horaire attribué à l'histoire et à la géographie.
(3) 1er semestre.
(4) 2e semestre.

ANNEXE 13 (suite)

Enseignement secondaire spécial[1]

Arrêté	Cours préparatoire		1re année		2de année		3e année		4e année		5e année		6e année	
	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h
4 avril 1866	30 h	2 h	30 h	3 h	32 h	4 h	38 h	3 h	34 h	1 h				
28 juillet 1882	21 h	3 h	22 h	3 h	22 h	3 h	24 h	3 h	23 h	3 h	23 h	2 h		
10 août 1886			26 h	3 h	25 h	3 h	25 h	3 h	29 h	3 h	29 h	2 h	31 h	2 h

Enseignement secondaire moderne[1]

Arrêté	6e		5e		4e		3e		2de		1re lettres		1re sciences	
	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h
15 juin 1891	23 h	3 h	23 h	3 h	25 h	2 h 30	23 h 30	2 h 30	25 h	2 h 30	24 h 30	6 h [2]	26 h	3 h

(1) Légende : 1 : Horaire hebdomadaire total ; 2 : Horaire attribué à l'histoire et à la géographie.
(2) Avec les trois heures d'histoire de la civilisation et de l'art moderne.

ANNEXE 13 (suite)

Enseignement secondaire de garçons[1]

Arrêté	6e		5e		4e		3e		2de		1re		Philosophie		Mathématiques élémentaires	
	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h
31 mai 1905	A 23 h	3 h	A 23 h	3 h	A 22 h	3 h	A 22 h	3 h	A 23 h	5 h	A 22 h	5 h	A 18 h	3 h	A 27 h	2 h
	B 22 h	3 h	B 22 h	3 h	B 24 h	3 h	B 24 h	3 h	B 23 h C 26 h D 27 h	5 h 3 h 3 h	B 20 h C 25 h D 27 h	5 h 3 h 3 h	B 21 h	3 h	B 28 h	3 h

Enseignement secondaire de jeunes filles[1]

Arrêté	1re année		2de année		3e année		4e année		5e année	
	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h	1 h	2 h
14 janvier 1882	20 h	4 h	20 h	3 h	20 h	3 h	12 h [2]	2 h	12 h [1]	2 h
16 juillet 1897	20 h 30	3 h	20 h 30	3 h	21 h	3 h	18 h	2 h 30	19 h	2 h
30 juillet 1908	20 h 30	3 h	20 h 30	3 h	21 h	3 h	19 h	3 h	19 h	3 h

(1) Légende : 1 : Horaire hebdomadaire total ; 2 : Horaire attribué à l'histoire et à la géographie.
(2) Sans les cours facultatifs.

ANNEXE 14

INSTRUCTIONS
pour un cours d'histoire, conforme aux nouveaux programmes de l'enseignement spécial de la première à la sixième année
(Programmes du 10 août 1886.)

Le cours d'histoire de l'enseignement spécial doit être conçu, au point de vue de la méthode, d'une manière assez différente d'un cours d'enseignement classique. Du reste, le système établi par les derniers programmes est différent.

I

L'ensemble de l'histoire, histoire de France et histoire générale depuis les origines de la Gaule et la fin du monde romain, est enseigné dans les trois premières années. Ce cours, fait à des enfants, doit être très élémentaire. Il s'agit uniquement de présenter les faits principaux avec simplicité et clarté. On ne craindra pas de faire une large place aux grands hommes et aux grandes guerres. Pour quiconque en a fait l'expérience, c'est toujours ce que les élèves comprennent et retiennent le mieux. Qu'ils apprennent d'abord les grands événements, que leur grandeur même rend accessibles à toutes les intelligences ; il sera facile plus tard d'illustrer, pour ainsi dire, ces premières connaissances en pénétrant plus avant dans la vie des peuples.

Quelques idées générales doivent nécessairement conduire les chapitres du cours. Mais qu'elles soient en petit nombre, exprimées simplement et brièvement. Il importe de faire vivre l'histoire, il serait dangereux de la faire raisonner. Chez les enfants, rien ne s'efface comme les idées, rien ne reste comme les faits. Le tout est que ces fais soient bien choisis, point trop abondants, présentés d'une manière attrayante.

On ne saurait, en effet, trop recommander de soutenir l'intérêt le plus vivement possible. Un livre ennuyeux au point de vue pédagogique est un livre stérile. Ceux qui s'intéressent à l'enseignement spécial et peuvent en juger par expérience, ont trop souvent l'occasion de constater que le plus grand et le plus fréquent défaut des maîtres chargés de l'histoire est la monotonie, la mollesse, le manque de vie et d'animation : rien qui réveille l'attention toujours précaire des élèves, rien qui peigne aux yeux et laisse dans la mémoire des images en même temps que des mots. Un cours d'histoire bien vivant, rondement mené, d'une lecture facile, attachant, pittoresque même, serait un excellent modèle dont beaucoup de professeurs feraient leur profit en même temps que les élèves.

II

Dans les trois dernières années, le programme place l'histoire de la civilisation, depuis les Égyptiens et les Assyriens jusqu'à hier et aujourd'hui. Une note annexée à ce programme recommande de ne point perdre de vue, cependant, les faits qui ont été enseignés dans les années précédentes. Le professeur doit, à propos de chaque chapitre, les rappeler brièvement. Cette note est précieuse : elle indique de quelle façon, vraiment utile, il faut interpréter le programme tout entier.

Il est probable, en effet, on pourrait presque dire il est certain d'avance, que les souvenirs historiques laissés par les trois premières années ne seront ni assez précis, ni assez étendus pour permettre une étude générale de la civilisation à toutes les époques. Comment faire comprendre, par exemple, les origines de la réforme, ses différents aspects, puis la réorganisation du catholicisme, si on n'intercale pas prudemment ces divers sujets dans l'histoire même du seizième siècle ? Il faudra donc revenir sur ce qui a été dit dans les premières années, recommencer l'histoire générale. Il y aura, du reste tout avantage : les élèves reverront ainsi ce qu'ils auront déjà appris ; ils comprendront mieux la suite et l'enchaînement des faits, grâce au progrès de l'âge ; – enfin, on pourra leur faire un récit nouveau à certains égards, un peu plus relevé, moins terre à terre. Mais l'histoire générale restera le fonds indispensable du cours.

On devra, par suite, user avec discrétion des développements moraux, sociaux, politiques, économiques, scientifiques et autres que pourraient permettre l'amplitude et la variété du programme. L'histoire des institutions publiques et privées est une chose excellente, intéressante et utile, mais on doit se garder d'en abuser. On lui a fait une très grande place dans l'enseignement classique ; il ne faudrait pas croire qu'elle est l'objet unique du cours pour les trois dernières années d'enseignement spécial. Elle n'est à la portée des élèves que simplifiée aux dépens de l'exactitude et de la vérité. On ne comprend bien les institutions, c'est-à-dire la vie politique d'un peuple, qu'avec une connaissance étendue du milieu et des circonstances historiques. Les jeunes gens auxquels on s'adresse ne sauraient l'avoir, non plus que la maturité d'esprit nécessaire pour faire avec fruit de pareilles études.

Il n'y a pas seulement le danger de n'être point compris ; on peut douter de l'utilité qu'il y aurait à insister sur certains articles de programme. On y trouve diverses questions qui ne peuvent devenir claires et compréhensibles qu'en s'y attardant ; il faudrait donner de longues explications, entrer peut-être même dans des discussions ou des théories qui n'ont rien à faire en pareille circonstance. Pour les élèves de l'enseignement spécial, certains chapitres de la *Cité antique*, quelque admirables qu'ils soient, seraient de véritables énigmes. Faudra-t-il prendre parti entre les Germanistes et les Romanistes, exposer le droit des Germains après celui de Romains, pour développer d'une manière convenable cet article inquiétant : Le droit romain et les lois Barbares ? Que dire encore des hérésies orientales, du Schisme Grec, de la Hanse Teutonique, du Jansénisme et du Quiétisme au XVII^e^ siècle, etc., etc. ?

Ce qu'il faut en somme, ce n'est pas une histoire des institutions, ce n'est pas une série de dissertations même très abrégées d'après des livres d'érudition ou des cours de faculté. C'est une histoire générale au cadre agrandi, plus compréhensive que pour les trois premières années, mais où les grands faits joueront toujours le principal rôle. Autour viendront se grouper de nombreux paragraphes sur ces articles du programme, qui montreront d'une manière simple et brève les étapes de la civilisation et les progrès de l'esprit humain en même temps que les vicissitudes des États ou des grands hommes.

Une des trois dernières années présente de réelles difficultés : c'est la première (la quatrième année), qui est consacrée au tableau des civilisations antiques, Égypte, Assyrie, Phénicie, Grèce et Rome. C'est une étude absolument nouvelle : les élèves de l'Enseignement spécial la commenceront sans notions historiques antérieures. Passe encore pour les Assyriens et les Égyptiens : il s'agit surtout, en ce qui les concerne, d'archéologie et de monuments, bien plus que d'institutions et de vie sociale. Mais comment entrer dans l'esprit des civilisations, hellénique et romaine, sans être familiarisé avec elles par une longue fréquentation, sans même connaître leur développement historique ? Le programme semble avoir compris le danger ; grâce à certains articles sur les principales guerres et les principaux

personnages, intercalés dans le tableau général de la vie antique, il permet, non plus ici de revenir, mais *de s'arrêter longuement aux faits*. On devra profiter de cette indication : il ne s'agit pas de faire de petits manuels d'Antiquités grecques et romaines, ni un simple tableau de la civilisation ancienne, mais une *histoire générale* du monde antique, où les grands événements, auront la grande place qui leur convient, où on donnera satisfaction à toutes les exigences du programme, où, par exemple, les institutions de Sparte et d'Athènes seront l'objet de très courtes indications, tandis que les guerres médiques seront racontées avec l'ampleur qui leur convient.

E. Zévort.

R.E.S.E.S., 1887/1, p. 308-311.

SOURCES

ARCHIVES NATIONALES

L'Administration centrale

F/17/ 13628 et 13629	Procès-verbaux des séances du Conseil de l'Université impériale, 1810-1813 (originaux).
F/17/13630 et 13631	Procès-verbaux des séances de la Commission de l'Instruction publique, 1815-1823 (originaux).
F/17/13632 à 13639	Procès-verbaux du Conseil royal de l'Instruction publique, 1823-1842.
F*/17/1759 à 1848	Procès-verbaux de la Commission de l'Instruction publique instituée par ordonnance du 15 août 1815 et réorganisée, sous le titre de Conseil royal de l'Instruction publique, par ordonnance du 1er novembre 1820, 1815-1845.
F*/17/ 1849 à 1863	Procès-verbaux du Conseil royal de l'Université (régime de l'ordonnance du 7 septembre 1845 ; après février 1848 Conseil de l'Université de France), 1845-1850.
F*/17/1864 à 1871	Procès-verbaux du Conseil supérieur de l'Instruction publique (régime de la loi du 15 mars 1850, Conseil impérial à partir de 1853).
F*/17/3199 à 3211	Procès-verbaux du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 1880-1899.
F*/17/3212 à 3221	Procès-verbaux de la Section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 1880-1899.
F/17/13641 à 13645	Minutes des procès-verbaux des séances du Conseil supérieur, de l'Instruction publique, 1900-1910.
F/17/13662 à 13666	Minutes des procès-verbaux des séances de la Section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 1903-1913

Plans d'études, programmes

F/17/6872/2	Révision des programmes, 1869-1875.
F/17/6873	Dépenses résultant de l'application des nouveaux programmes : réponses des recteurs à la circulaire du 20 octobre 1880.
F/17/6874 et 6875	Révision des programmes de 1880, 1884.
F/17/687 et 6877	Programmes, 1840-1899.
F/17/6878/1 et 6879	Plans d'études et méthodes, 1852-1880.
F/17/6893	Histoire et géographie, 1853-1877.

Commission de l'enseignement de la géographie

F/17/2915 et 2916	Commission de l'enseignement de la géographie instituée en novembre 1871, 1871-1880. Le n° 2916 est perdu.

RECUEILS DE TEXTES LÉGISLATIFS

Recueils de textes propres au ministère de l'Instruction publique

Recueil des lois et règlements concernant l'Instruction publique, depuis l'édit d'Henri IV en 1598 jusqu'à ce jour [1828], Paris, Brunot-Labbé, 1814-1828, 8 vols en deux séries et une table générale des matières.

Bulletin universitaire contenant les ordonnances, règlements et arrêtés concernant l'Instruction publique, 1828-1849, 19 vols publiés.

Bulletin administratif de l'Instruction publique, 1850-1932, 1 vol. par an (2 séries : 1re série, 1850-1863 ; 2e série, 1863-1932).

Circulaires et instructions officielles relatives à l'Instruction publique, ministère de Son Excellence M. Duruy (1863-1870), 1 vol.

Ministère de l'Instruction publique. - Enseignement secondaire spécial, décrets, arrêtés, programmes et documents relatifs à l'exécution de la loi du 21 juin 1865, 1 vol.

Recueil des lois, décrets, arrêtés, instructions, circulaires et notes ministérielles concernant les modifications apportées à l'Instruction publique pendant le ministère de M. Fortoul, du 2 décembre 1851 au 1er juillet 1856.

Delalain

Beauchamp (A. de), *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur.* Paris, Delalain, 1789-1914.

Circulaires et instructions officielles relatives à l'Instruction publique. Paris, Delalain, 1862-1900, 12 vols.

Recueil des lois et actes de l'Instruction publique. Paris, Delalain, 1848-1891, 44 vols.

BIBLIOGRAPHIE

N'ont été retenues que les publications en relation avec les textes officiels.

Publications du XIXe siècle

Histoire

Charles Bayet, « L'enseignement secondaire et le Conseil supérieur de l'Instruction publique », *R.I.E.,* 1890, t. 20, pp. 225-240.

Louis Bréhier, «L'histoire du Moyen Âge et la licence d'histoire », *R.I.E.,* 1909, t. 58, p. 526.

Paul Bondois, « De l'enseignement de l'histoire dans les classes de grammaire », *R.E.S.E.S.*, 1884/1, pp. 28-35, pp. 172-179, pp. 449-455.

Ch.- V. Langlois, Ch. Seignobos, « L'enseignement secondaire de l'histoire en France » dans *Introduction aux études historiques. Appendice I*, Paris, Hachette, 1897, pp. 281-292.

L. Mertz, « L'histoire dans le premier cycle », *R.U.*, 1912/2, pp. 101-104.

G. Monod, « Bulletin historique. Enseignement », *R.H.*, 1890, t. 42, pp. 362-363 (les instructions d'histoire de 1890).

G. Monod, « Bulletin historique - Les Programmes d'histoire », *R.H.*, t. 76, 1901, pp. 98-100 (sur la préparation de la réforme de 1902).

G. Monod, « Bulletin historique - Questions d'enseignement », *R.H.*, t. 80, 1902, pp. 83-87. (sur la réforme de 1902 et l'enseignement de l'histoire).

G. Monod, « Bulletin historique - L'enseignement de l'histoire », *R.H.*, t. 95, 1907, pp. 337-345.

George Pagès, « L'enseignement de l'histoire et de la géographie. Question de méthodes. Extrait d'un Rapport présenté au Conseil académique de Paris », *R.U.*, 1913/2, pp. 277-285.

J.-B. Paquier, «De l'étude de l'histoire dans l'enseignement secondaire spécial », *R.E.S.S.E.P.*, 1879, 1re année, p. 4-7.

Henry Salomon, « L'enseignement de l'histoire dans les lycées. À propos du nouveau plan d'études », *R.I.E.*, 1890, t. 20, pp. 471-480.

Charles Seignobos, Ch.-V. Langlois, L. Gallouédec, M. Tourneur, *L'enseignement de l'histoire, Conférences du Musée pédagogique, 1907.* Paris, Imprimerie nationale, 1907, 186 p.

Charles Seignobos, *L'Histoire dans l'Enseignement secondaire. la conception nouvelle de l'Histoire. la méthode. Les instruments de travail.* Paris, A. Colin, 1906, 56 p.

Thalamas, « Cours, sommaires et notes en histoire », *R.U.*, 1893, 2e année, pp. 133-146 (commentaire des instructions de 1890 et présentation d'expériences pédagogiques « inspirés par le souvenir des leçons de pédagogie historique de M. Seignobos et des comptes rendus de stages de M. Lavisse).

Xenopol, « Quelques réflexions sur l'enseignement de l'histoire », *R.I.E.*, 1907, t. 53, pp. 316-323.

Edgar Zévort, « Revue de quinzaine », *R.E.S.E.S.*, 1884/1, pp. 577-583 (la réforme de l'agrégation d'histoire : présentation et discussion des propositions de la Société d'enseignement supérieur et de la Société d'enseignement secondaire).

Edgar Zévort, « Revue de quinzaine », *R.E.S.E.S.*, 1884/2, pp. 577-580, p. 626 (sur la suppression des professeurs spéciaux).

Edgar Zévort, « Revue de quinzaine », *R.E.S.E.S.*, 1884/2, pp. 1057-1061 (sur la réforme des programmes de 1884-1885).

Edgar Zévort, « Revue de quinzaine », *R.E.S.E.S.*, 1885/2, pp. 1-6 (commentaire des programmes révisés en 1885).

Edgar Zévort, « Revue de quinzaine », *R.E.S.E.S.*, 1885/2, pp. 91-102 (la suppression des professeurs spéciaux).

Géographie

Louis Bougier, « De l'enseignement de la géographie dans la classe de philosophie », *R.E.S.E.S.*, 1887, t. 7, pp. 312-321.

Marcel Dubois, « L'avenir de l'enseignement géographique », *R.I.E.*, 1888, t. 15, pp. 449-477.

Léon Dutil, « Sur l'enseignement de la géographie », *R.U.*, 1903/1, pp. 249-251.

Léon Dutil, « À propos de géographie », *R.U.*, 1906/1, pp. 306-315.

Louis Gallois, « La géographie et les sciences naturelles », *R.U.*, 1899/8, pp. 38-47.

Jules Gautier, « Revue de quinzaine », *R.E.S.E.S.*, 1890/14, pp. 241-254 (sur les programmes de géographie au XIXe siècle).

Henri Hauser, « L'enseignement de la géographie et les classes d'une heure », *R.U.*, 1892/2, pp. 561-567.

Louis Laffitte, « La réforme de l'enseignement géographique» , *R.U.*, 1897/7, p. 2 (6259).

Le Dantec, Mangin, Péchoutre, Caustier, Vidal de la Blache, Gallois, Dupuy, *L'enseignement des sciences naturelles et de la géographie, Conférences du Musée pédagogique 1905*, Paris, Imprimerie nationale, 1905, 212 p.

Émile Levasseur, *L'étude et l'enseignement de la géographie*, Paris, Delagrave, 1872, 126 p.

J. Machat, « La classe d'une heure en géographie », *R.U.*, 1906/2, pp. 93-101.

J.- B. Paquier, « La géographie dans l'enseignement spécial », *R.E.S.S.E.P.* 1879, 1re année, pp. 105-107.

A. Petit, « La géographie dans l'enseignement », *R.E.S.E.S.*, 1886/5, pp. 247-256 et 304-314.

Paul Vidal de la Blache, Émile Levasseur, Louis Bougier, « L'enseignement de la géographie 1. – Préparation préalable des étudiants 2. – L'enseignement de la géographie aux degrés supérieur, secondaire, primaire et supérieur 3. – La préparation par l'enseignement secondaire de l'enseignement de la géographie », *R.I.E.*, 1901, t. 42, pp. 304-316.

Histoire et géographie

Edmond Dreyfus-Brisac, « Les réformes de l'enseignement secondaire en France », *R.I.E.*, 1881, t. 1, pp. 1-24.

Edmond Dreyfus-Brisac, *La réforme universitaire dans l'éducation nouvelle. Études de pédagogie comparée*, Paris, Masson, 1882, p. 330. Cf. pp. 115-163.

Louis Lantoine, «Les nouveaux programmes de l'enseignement secondaire des jeunes filles », *R.I.E.*, 1897, t. 34,313-325, pp. 321-322.

Licence

Henri Hauser, « Quelques mots sur la nouvelle licence d'histoire », R.U., t. 6/1, pp. 37-43.

Agrégation

A. Geffroy, « Le concours d'agrégation d'histoire. Ses dernières transformations », *R.I.E.*, 1885, t. 9, p. 329-340, pp. 402-418 ; t. 10, pp. 283-310.

Ch.-V. Langlois, « Remarques à propos de l'agrégation d'histoire », *R.U.*, 1892/1, 26.

Ch.-V. Langlois, « Avertissements aux candidats à l'agrégation d'histoire. Allocution prononcée en novembre 1901 » dans *Questions d'histoire et d'enseignement,* Paris, Hachette, 1902, pp. 179-206.

Henry Lemonnier, « *L'histoire à l'agrégation et dans l'enseignement des filles* », *R.E.S.E.S.*, 1884, t. 1, pp. 391-394.

G. Monod, « Bulletin historique-France-Questions d'enseignement », *R.U.*, t. 52, 1894, pp. 340-347. (sur l'agrégation d'histoire).

Edgar Zévort, « Revue de quinzaine », *R.E.S.E.S.*, 1885/1, pp. 240-244 (la réforme de l'agrégation d'histoire).

Edgar Zévort, « Revue de quinzaine », *R.E.S.E.S.*, 1885/1, pp. 293-296 (la réforme de l'agrégation d'histoire).

Publications du XX^e siècle

Plans d'études

Clément Falcucci, *L'Humanisme dans l'enseignement secondaire en France au XIX^e siècle.* Thèse lettres. Toulouse, Privat, 1939, XVI-617 p.

Histoire

Claude Bernard, *L'enseignement de l'histoire en France (selon les ministres de l'Instruction publique)*; thèse lettres, Paris; 1976. Lille, Université de Lille III, Atelier de reproduction des thèses; Paris, dif. Honoré Champion, 1978, 720 p.

Dominique Borne, « L'Histoire et la Géographie : heurs et malheurs d'un vieux *couple* » dans *Chemins historiques et Champs géographiques. Mélanges offerts à Madame Geoffroy*, CRDP de Strasbourg, Collection d'histoire et de géographie hors série, 1993, pp. 125-131.

Annie Bruter, *L'Histoire enseignée au Grand Siècle. Naissance d'une pédagogie*, Paris, Belin, Histoire de l'éducation 1997, 257 p.

Henri Dubief, « Les cadres réglementaires dans l'Enseignement secondaire sous la Troisième République », *Colloque Cent ans d'enseignement de l'histoire (1881-1981)*, Paris, 13-14 novembre 1981, *RHMC*, hors série, 1984, pp. 9-18.

François Furet, «La naissance de l'histoire ». *Histoire*, n° 1, mars 1979, pp. 11-43. Repris dans *L'Atelier de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1982, pp. 101-128.

Paul Gerbod, « La place de l'histoire dans l'enseignement secondaire de 1802 à 1880 », *L'Information historique*, 1965, n° 3, pp. 125-130.

Paul Gerbod, « L'histoire dans les projets éducatifs français au siècle des Lumières », *Dix-huitième siècle, L'Europe des Lumières*, 1993, n° 25, pp. 305-318.

Évelyne Hery, *Un siècle de leçons d'histoire. L'histoire enseignée au lycée (1870-1970)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, « Histoire », 1999, 432 p. Nous n'avons pu utiliser cet ouvrage paru après l'achèvement de notre travail.

Jacques Portes, « Autour de la révolution de l'enseignement de l'histoire », *Colloque Cent ans d'enseignement de l'histoire, Paris, 13-14 novembre 1981, R.H.M.C.*, hors série, 1984, pp. 183-192.

Louis Trenard, «L'enseignement de l'histoire en France de 1770 à 1885 », *Cahiers de Clio*, 1970, n° 21, pp. 31-44.

Géographie

Numa Broc, « L'établissement de la géographie en France; diffusion, institutions, projets (1870-1890) », *Annales de géographie*, LXXXIII^e année, n° 459, septembre-octobre 1974, pp. 546-568.

Costa-Ferreira, *Les programmes de géographie dans l'enseignement secondaire en France (début XIX^e siècle-1980)*, Thèse de troisième cycle sous la direction de Ph. Pinchemel. Paris, 1980

Paul Gerbod, « L'enseignement de la géographie dans la première moitié du XIX^e siècle (d'après les manuels scolaires) », *Acta geographica*, 3^e série, n° 69, p. 20-30.

Michel Hagnerelle, Isabelle Lefort, « 1872-1972 : l'évolution de la Géographie scolaire à travers les programmes de la classe de Seconde », *Chemins historiques et Champs géographiques*, CRDP de Stasbourg, Collection d'histoire et géographie, hors série, 1993, pp. 146-166.

Isabelle Lefort, *La lettre et l'esprit. Géographie scolaire et géographie savante, 1870-1970*, Paris, CNRS, Mémoires et Documents en géographie, 1992, 257 p.

Isabelle Lefort, « L'enseignement de la géographie, des Jésuites à nos jours » dans Pierre Desplanques (coordonné par), *La géographie en collège et au lycée*. Paris, Hachette-Éducation, 1994, 398 p., pp. 58-79.

Yves Pasquier, «La géographie de l'École au Lycée », *Acta geographica*, 3e série, n° 52-63, pp. 136-142.

Catherine Rhein, « La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale ? (1860-1920) », *Revue française de sociologie*, XXIII, avril-juin 1982, pp. 223-251.

Baccalauréat

J.-B. Piobetta, *Le Baccalauréat de l'enseignement secondaire*, Thèse lettres, 1937, Paris, Baillère, 1937, 1040 p.

INDEX DES NOMS

AMPÈRE André Marie (1775-1839), professeur de physique et de chimie à l'école centrale de l'Ain (1802-1803) puis au lycée de Lyon (1803-1808), inspecteur général de l'Université (1808-1815), inspecteur général des études (1815-1824, 1829-1839), professeur d'astronomie à la Faculté des sciences de Paris (1820), titulaire de la chaire de physique expérimentale au Collège de France (1824), membre de l'Académie des sciences.

ANQUEZ Henri Louis Léonce (1821-1889), agrégé d'histoire et de géographie (1845, 3e), professeur dans l'enseignement secondaire, délégué puis inspecteur général pour l'enseignement secondaire des lettres (1882-1889).

BATBIE Antoine (1828-1887), juriste, ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts (25 mai 1873-26 novembre 1873).

BOURGEOIS Émile (1857-1934), élève de l'École normale supérieure (1877), agrégé d'histoire et de géographie (1880), docteur ès lettres (1885), chargé de cours à la Faculté des lettres de Caen (1882), professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Lyon (1887) puis à la faculté des lettres de Paris (1904-1932), membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1920).

BOURGEOIS Léon (1851-1925), docteur en droit, sous-préfet puis préfet (1888-1905), sénateur (1905-1925), ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (17 mars 1890-6 décembre 1892 et 28 juin 1898-31 octobre 1898).

BRÉAL Michel Jules Alfred (1832-1915), élève de l'École normale supérieure (1852), docteur ès lettres (1862), professeur de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, inspecteur général pour l'enseignement supérieur des lettres (1879), membre de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique (1880-1914).

BRÉHIER Louis (1868-1951), agrégé d'histoire et de géographie (1892, 5e), professeur dans l'enseignement secondaire, professeur d'histoire ancienne et du Moyen Âge à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (1900).

CARNOT Lazare Hippolyte (1801-1888), avocat, ancien saint-simonien, rallié à la République en 1848, ministre de l'Instruction publique et des Cultes (24 février 1848-5 juillet 1848).

CAYX Rémy (1793-1858), élève de l'École normale supérieure, professeur suppléant d'histoire et de géographie au lycée Charlemagne (Paris), inspecteur de l'académie de Paris en 1837, inspecteur général des études (1845).

CONDILLAC Étienne Bonnot de (1714-1780), philosophe dont le système de pensée se rattache aux théories empiristes et sensualistes.

CONDORCET Marie Jean Antoine CARITAT, marquis de (1743-1794), philosophe, économiste, membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences.

COUSIN Victor (1792-1867), élève de l'École normale supérieure (1810), docteur ès lettres (1813), professeur d'histoire de la philosophie moderne (1815) et ancienne (1830) à la Faculté des lettres de Paris, membre du Conseil royal de l'Instruction publique (1830-1840, 1842-1852), ministre de l'Instruction publique (1er mars 1840-29 octobre 1840), membre de l'Académie française (1830), et de l'Académie des sciences morales et politiques (1832).

CROISET Marie Joseph *Alfred* (1845-1923), élève de l'École normale supérieure (1864), agrégé des lettres (1867, 1er), docteur ès lettres (1873), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris (1885-1921), membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

CUVIER Jean Léopold Nicolas Frédéric dit Georges, baron (1769-1839), zoologiste, anatomiste et paléontologiste, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du Panthéon (1795) professeur au Collège de France (1800) et au Muséum (1802)., commissaire pour la formation des lycées (1802), membre titulaire à vie du Conseil de l'Université (1809), membre du Conseil royal de l'Instruction publique (1815) puis de la Commission de l'Instruction publique (1815), président de la Commission de l'Instruction publique (1819), grand-maître de l'Université (13 septembre 1819-1er novembre 1820), président du Conseil royal de l'Instruction publique (21 juin 1821-1er juin 1822).

DARBOY Georges (1813-1871), archevêque de Paris, membre du Conseil impérial de l'Instruction publique, fusillé avec les otages de la Commune.

DEBIDOUR Marc Élie Louis Marie Antoine dit Antonin (1847-1917), élève de l'École normale supérieure (1866), agrégé d'histoire et de géographie (1873, 3e), docteur ès lettres (1877), professeur dans l'enseignement secondaire, professeur à la Faculté des lettres de Nancy (1879), inspecteur général pour l'enseignement secondaire des lettres (1890), membre du jury d'agrégation d'histoire (1891-1895) et président de ce jury (1903 et 1904).

DESTUTT de TRACY Antoine Louis Claude (1754-1836), député de la noblesse du Bourbonnais aux États généraux, membre de l'Institut, membre du Conseil de l'Instruction publique sous le Directoire, auteur des *Éléments d'idéologie* (1801).

DOMAIRON Louis (1745-1807), ancien élève des jésuites, novice de la Compagnie à Toulouse, précepteur, collaborateur du *Journal des Beaux-Arts*, professeur à l'École royale de Brienne (1778-1790), principal du collège de Dieppe (1802), membre de la Commission des livres classiques et inspecteur général des études (1803-1807).

DUMONT Charles *Albert* (1842-1884), agrégé d'histoire et de géographie (1864, 1er), directeur de l'École française d'Athènes (1875), directeur de l'enseignement supérieur, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

DUPANLOUP Félix Antoine Philibert (1802-1878), évêque d'Orléans, représentant à l'Assemblée nationale (1871), membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

DUPUY Paul, élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire et de géographie (1881, 3e), secrétaire de l'École normale supérieure.

DURUY Jean Victor (1811-1914), élève de l'École normale supérieure (1830), agrégé d'histoire et de géographie (1833, 4e), professeur au collège Henri IV (Paris), docteur ès lettres (1853), professeur d'histoire à l'École polytechnique (1862), inspecteur général pour l'enseignement secondaire des lettres (1862), ministre de l'Instruction publique (23 juin 1863-17 juillet 1869), membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de l'Académie française.

DU MESNIL, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

DUVAL, évêque, membre du Conseil impérial de l'Instruction publique.

FALLOUX Frédéric, comte de (1811-1886), homme politique, ministre de l'Instruction publique (20 décembre 1848-30 octobre 1849), membre de l'Académie française.

FERRY Jules (1832-1893), avocat, homme politique, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (4 février 1879-23 septembre 1880, 23 septembre 1880-14 novembre 1881, 30 janvier 1882-7 août 1882, 21 février 1883-20 novembre 1883).

FONCIN Pierre François Charles (1841-1916), élève de l'École normale supérieure (1860), agrégé d'histoire et de géographie (1863, 6e), professeur dans divers lycées, docteur ès lettres (1875), professeur de géographie à la Faculté des lettres de Bordeaux (1876), recteur de l'Académie de Douai (1879-1881), directeur de l'enseignement secondaire (1881-1882), inspecteur général (1882-1911), fondateur de l'Alliance française.

FONTANES Louis de (1757-1821), homme de lettres, grand maître de l'Université (17 mars 1808-17 février 1815).

FORTOUL Hippolyte (1811-1856), journaliste, homme de lettres, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Toulouse (1841-1849), député à l'Assemblée constituante puis à l'Assemblée législative, ministre de l'Instruction publique (3 décembre 1851-7 juillet 1856).

FOURCROY Antoine François, comte de (1755-1809), médecin, chimiste, député à la Convention, professeur à l'École centrale des travaux publics, membre du Conseil des Anciens (1795-1799), conseiller d'État (1799), à l'origine de la loi sur l'Instruction publique de floréal an X, directeur de l'Instruction publique.

FRANCOIS DE NEUFCHÂTEAU Nicolas Louis (1750-1828), écrivain, historien, agronome, ministre de l'Intérieur (juillet-septembre 1797, juin 1798-juin 1799).

FRAYSSINOUS Denis (1765-1841), évêque d'Hermopolis (1765-1841), grand maître de l'Université (1822-1824), ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique (1824-1828).

FUSTEL de COULANGES Numa Denis (1830-1889), ancien élève de l'École normale supérieure (1850), agrégé des lettres (1857, 5e), docteur ès lettres (1858), chargé de cours puis professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg, professeur d'histoire du Moyen Âge à la Faculté des lettres de Paris (1878), directeur de l'École normale supérieure (1883), membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

GALLOIS Lucien, élève de l'École normale supérieure (1881), agrégé d'histoire et de géographie (1884, 11e), professeur de géographie à la Faculté des lettres de Lyon (1889) puis de Paris (1893).

GALLOUÉDEC René Louis Marie (1864-1937), élève de l'École normale supérieure (1885), agrégé d'histoire et de géographie (1888, 12e), professeur au lycée Charlemagne (1901), au lycée Charlemagne (1904), au lycée Louis-le-Grand (1906), inspecteur de l'académie de Paris (1907), inspecteur général pour l'enseignement secondaire des lettres (1911-1934), collaborateur du géographe Schrader pour la publication de nombreux manuels et atlas.

GAUDRY Albert (1827-1908), professeur de paléontologie au Museum d'Histoire naturelle (1872), membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, membre de l'Académie des sciences (1882).

GAUTIER Jules Joseph Alexandre (1856-1936), élève de l'École normale supérieure (1875), agrégé d'histoire et de géographie (1878, 4e), professeur au lycée Voltaire (Paris), rédacteur en chef de la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur* (1884-1895), inspecteur général pour l'enseignement secondaire des lettres (1896-1905), directeur de l'enseignement secondaire (1907-1910).

GAVARRET Louis Dominique Jules (1809-1890), élève de l'École polytechnique (1820), docteur en médecine (1830), agrégé, professeur de physique médicale à la Faculté de médecine de Paris (1844), chargé d'une mission d'inspection générale en 1873, inspecteur général pour l'enseignement supérieur de la médecine (1879-1888).

GEFFROY Mathieu Auguste (1820-1895), élève de l'École normale supérieure (1840), agrégé d'histoire et de géographie (1845, 2e), docteur ès lettres (1848), suppléant (1864-1871) puis professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres de Paris (1872), directeur de l'École française de Rome (1875-1882, 1888-1895), président du jury de l'agrégation d'histoire et de géographie.

GIRAUD Charles Joseph Barthélemy (1802-1881), professeur à la Faculté de droit d'Aix-en-Provence (1830-1842), inspecteur général des études (1842-1848), ministre de l'Instruction publique (24 janvier 1851-10 avril 1851 et 26 octobre 1851-2 décembre 1851), inspecteur général pour l'enseignement supérieur des lettres (1852) puis du droit (1861), professeur à la Faculté de droit de Paris. (1852)

GRÉARD Valléry Clément *Octave* (1828-1904), élève de l'École normale supérieure (1849), agrégé des lettres (1855, 2e), professeur dans divers lycées de la capitale, directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine (1870), inspecteur général pour l'enseignement secondaire des lettres (1871), vice-recteur de l'académie de Paris (1879-1902), membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

GUIZOT François Pierre Guillaume (1787-1874), professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, haut fonctionnaire, ministre de l'Instruction publique (11 octobre 1832-février 1836, 6 septembre 1836-15 avril 1837).

HIMLY Louis Auguste (1823-1906), élève de l'École des Chartes, agrégé d'histoire et de géographie (1845, 1er), docteur ès lettres (1849), répétiteur puis professeur au collège Rollin (Paris, 1842-1862), professeur de géographie à la Faculté des lettres de Paris (1862-1898), chargé d'une mission d'inspection avec Levasseur en 1871, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

JALLIFIER Jean Marie Gustave Régis (1846-1912), élève de l'École normale supérieure (11866), agrégé d'histoire et de géographie (1869, 2e), professeur dans divers lycées dont le lycée Condorcet (Paris, 1881, 1908), maître de conférences à l'École normale supérieure de Saint-Cloud (1880-1908) et à celle de Sèvres (1895-1908), inspecteur général pour l'enseignement secondaire des lettres (1908-1912), président du jury d'agrégation d'histoire et de géographie (1910-1911).

JULLIAN Camille (1859-1933), élève de l'École normale supérieure (1877), agrégé d'histoire et de géographie (1880, 1er), suppléant (1886) puis professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres de Bordeaux (1891), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1896).

LAFERRIÈRE Louis Firmin (1798-1861), licencié en droit (1819), membre du barreau d'Angoulême puis de Bordeaux, professeur de droit à la Faculté de Rennes (1838), inspecteur général pour l'enseignement du droit (1846), inspecteur général (1852), recteur de l'académie de Toulouse (1854), membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

LANGLOIS Charles Victor (1863-1929), agrégé d'histoire et de géographie (1884, 1er), élève de l'École des Chartes (1885), docteur ès lettres (1887), maître de conférences à Douai puis à Montpellier, professeur-adjoint puis professeur à la Faculté des lettres de Paris (1901-1913), directeur des Archives nationales (1913-1919), président du jury de l'agrégation d'histoire.

LAVISSE Ernest (1842-1922), élève de l'École normale supérieure (1862), agrégé d'histoire et de géographie (1865, 2e), secrétaire particulier de Victor Duruy, précepteur du prince impérial (1867-1869), séjour en Allemagne, maître de conférences d'histoire à l'École normale supérieure (1875), professeur-adjoint et directeur des études pour l'histoire à la Faculté des lettres de Paris (1883), professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris (188-1919), directeur de l'École normale supérieure (1904-1919), membre de l'Académie française (1995).

LEFEBVRE de VATIMESNIL Antoine François Henri (1789-1860), magistrat et homme politique, ministre de l'Instruction publique (1er février 1828-8 août 1829).

LEGOUVÉ Gabriel Jean-Baptiste Ernest (1807-1903), écrivain, titulaire d'un cours sur l'*Histoire morale des femmes* au Collège de France (1847), chargé de la direction des études à l'École normale supérieure d'enseignement secondaire des jeunes filles de Sèvres avec le rang d'inspecteur général (1881).

LEMONNIER Henry Joseph (1842-1936), élève de l'École des Chartes (1865), agrégé d'histoire et de géographie (1872, 1er), docteur ès lettres (1887), avocat, professeur dans l'enseignement secondaire, maître de conférences à l'École normale supérieure de Sèvres (1881), chargé de cours (1893) puis professeur d'histoire de l'art à la Faculté des lettres de Paris (1899).

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung

LETRONNE Jean Antoine (1787-1848), inspecteur général des études (1824-1833), professeur d'archéologie au Collège de France (1831), directeur de l'École des Chartes (1847-1848).

LEVASSEUR Pierre Émile (1828-1911), élève de l'École normale supérieure (1854), agrégé des lettres (1854, 1er), professeur de lycée (1852-1868), chargé d'un cours d'histoire des faits économiques (1868) puis titulaire de la chaire d'économie politique et de législation industrielle au Collège de France, chargé d'une mission d'inspection générale pour l'enseignement supérieur en 1871.

LEYGUES Georges (1857-1933), avocat, député de Villeneuve-sur-Lot (1885-1933), ministre à vingt reprises, ministre de l'Instruction publique (1er novembre 1898-7 juin 1902).

LIARD Louis (1846-1917), élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie (1869, 1er), secrétaire du Conseil supérieur de l'Instruction publique, directeur de l'enseignement supérieur, vice-recteur de l'académie de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

LOCKROY Édouard Étienne Antoine Simon dit (1840-1913), journaliste, homme politique, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (3 avril 188-22 février 1889).

LOT Ferdinand (1866-1952), archiviste paléographe, professeur à l'EPHE (1900), professeur à la Faculté des lettres de Paris (1909).

MARION François *Henri* Marie (1846-1896), élève de l'École normale supérieure (1865), agrégé de philosophie (1868, 4e), docteur ès lettres (1880), professeur de philosophie au lycée de Bordeaux, professeur de science de l'éducation à la Faculté des lettres de Paris (1887-1896).

MARTIGNAC Jean Baptiste, vicomte de (1778-1832), homme politique, successeur de Villèle, à la tête d'un gouvernement à la fois libéral et monarchique (5 janvier 1828-6 août 1829).

MARTIN Henri (1810-1883), historien, auteur d'une volumineuse *Histoire de France*.

MELOUZAY Ildefonse, agrégé d'histoire et de géographie (1867, 3e), professeur au lycée Fontanes, représentant des professeurs d'histoire au Conseil supérieur de l'Instruction publique.

MICHELET Jules (1798-1874), historien, professeur au Collège de France

MONOD Gabriel Jacques Jean (1855-1912), élève de l'École normale supérieure (1862), agrégé d'histoire et de géographie (1865, 1er), professeur au lycée de Laval (1868), répétiteur à l'EPHE (1868), directeur d'études (1874), maître de conférences (1888) à l'École normale supérieure (1888), professeur d'histoire de la civilisation du Moyen Âge à la Faculté des lettres de Paris (1904), fondateur avec Gustave Fagniez de la *Revue historique* (1876).

MONTBEL Guillaume Isidore, baron de (1787-1861), ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique (8 août 1829-18 novembre 1829).

NAUDET Joseph (1786-1876), docteur ès lettres (1815), professeur de poésie latine au Collège de France (1822-1830), inspecteur général des études (1830-1840), conservateur à la Bibliothèque Mazarine puis à la Bibliothèque royale.

POINCARE Lucien Antoine (1862-1920), élève de l'École normale supérieure (1883), agrégé de physique (1887), chargé de cours de physique à la Sorbonne, recteur, inspecteur général pour l'enseignement secondaire des sciences (1902), directeur de l'enseignement secondaire (1910-1914) puis de l'enseignement supérieur (1914-1917), vice-recteur de l'académie de Paris.

PATIN Henri Joseph Guillaume (1793-1876), élève de l'École normale supérieure (1811), agrégé de grammaire (1814, 5e), docteur ès lettres (1814), maître de conférences à l'École normale supérieure (1815), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris (1832).

PERROT Georges (1832-1914), ancien élève de l'École normale supérieure (1852), agrégé des lettres (1859, 1er), docteur ès lettres (1867), professeur d'archéologie à la Faculté des lettres de Paris (1876-1904), membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

QUICHERAT Jules (1814-1882), archéologue, directeur de l'École des Chartes (1871-1882).

QUINETTE Nicolas, baron de Rochemont (1762-1821), notaire, député à l'Assemblée législative puis à la Convention, ministre de l'Intérieur (18 juin 1799 - 11 novembre 1799), préfet, conseiller d'État et baron sous l'Empire.

RABIER Élie Charles (1846-), élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie (1869, 2e), professeur au lycée Charlemagne, représentant des professeurs de philosophie au Conseil supérieur de l'Instruction publique, directeur de l'enseignement secondaire.

RAMBAUD Alfred Nicolas (1842-1905), élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire et de géographie (1864, 2e), docteur ès-lettres (1870), professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Caen (1873), professeur d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des lettres de Paris (1884), sénateur du Doubs (1895), ministre de l'Instruction publique (1896-1898).

RAVAISSON-MOLLIEN Jean Gaspard Félix (1813-1900), agrégé de philosophie (1836, 1er), docteur ès lettres (1838), professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Rennes, inspecteur général des bibliothèques (1839), inspecteur général pour l'enseignement supérieur des lettres (1852), membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

RAYNAL Guillaume Thomas (1713-1796), prêtre, rédacteur du *Mercure de France*, auteur de nombreux ouvrages historiques dont une *Histoire du Parlement d'Angleterre* (1748).

RENDU Ambroise Modeste Marie (1778-1860), élève de l'École polytechnique (1796), avocat, inspecteur général de l'Université (1808), inspecteur général des études (1815), membre de la Commission de l'Instruction publique (1820), puis du Conseil royal de l'Instruction publique (1820-1850).

RIBOT Alexandre Félix Joseph (1842-1923), magistrat, homme politique, plusieurs fois président du Conseil, président de la Commission de l'enseignement à la Chambre des députés.

ROEDERER Pierre Louis, comte (1754-1835), conseiller au parlement de Metz, député du tiers état de Metz aux États généraux, membre de l'Institut (1796), conseiller d'État (1800), directeur des théâtres et de l'Instruction publique (1802).

ROLLIN Charles (1661-1741), recteur de l'université de Paris, pédagogue, auteur du fameux *Traité des études* (1726-1728), d'une *Histoire ancienne* en 13 volumes et d'une *Histoire romaine* inachevée.

ROULAND Gustave (1806-1878), magistrat, directeur du personnel et secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, ministre de l'Instruction publique (13 août 1856 - 2 juin 1863).

ROYER-COLLARD Pierre *Paul* (1763-1845), avocat, député aux Cinq-Cents (1797), membre du Conseil royal chargé de renseigner le comte de Provence (1798-1803), professeur d'histoire de la philosophie à la Faculté des sciences de Paris (1810-1814), directeur de la Librairie, conseiller d'État, doyen de la Faculté des lettres de Paris pendant la première Restauration (1814), député de la Marne (1815-1845), président de la Commission de l'Instruction publique (15 août 1815-29 décembre 1819).

SALVANDY Narcisse Achille (1795-1856), maître des requêtes (1815), publiciste, député (1830), ministre de l'Instruction publique (15 avril 1837-31 mars 1839, 1er février 1845-24 février 1848).

SÉE Camille (1827-1919), avocat, conseiller d'État, député, promoteur de la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles (1880).

SEIGNOBOS Michel Jean *Charles* (1854-1942), élève de l'École normale supérieure (1874), agrégé d'histoire et de géographie (1877, 1er), docteur ès lettres (1882), maître de conférences d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon (1879), maître de conférences de pédagogie (sciences historiques) à la Faculté des lettres de Paris (1890-1897), professeur-adjoint puis professeur d'histoire politique des temps modernes et des temps contemporains.

SIMON Jules François Simon-Suisse dit Jules SIMON (1814-1896), élève de l'École normale supérieure (1835), agrégé de philosophie (1836, 2e), membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts (4 septembre 1870-18 mai 1873), membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

TAILLEFER Louis Gabriel (1767-1852), bachelier ès lettres et ès sciences, docteur ès lettres, censeur des études au collège Charlemagne (Paris), proviseur du collège royal de Versailles (1814), proviseur du lycée Louis-le-Grand (1815-1819), inspecteur de l'académie de Paris (1819-1843), plusieurs fois délégué dans des missions d'inspection générale.

TOURNEUR Médéric, professeur au lycée de Marseille.

VAULABELLE Achille Tenaille (1799-1879), historien et homme politique, ministre de l'Instruction publique et des Cultes (5 juillet 1848-13 octobre 1848).

VIDAL DE LA BLACHE Paul Marie Joseph (1845-1918), élève de l'École normale supérieure (1863), agrégé d'histoire et de géographie (1866, 1er), docteur ès lettres (1870), membre de l'École d'Athènes (1867-1870), professeur d'histoire au lycée d'Angers (1871), maître de conférences à l'École normale supérieure (1877), professeur de géographie à la Faculté des lettres de Paris (1898-1914), président de la Commission de géographie du ministère de l'Instruction publique.

VILLEMAIN Pierre Abel *François* (1790-1870), agrégé volant c'est-à-dire remplaçant au lycée impérial (1809), professeur remplaçant puis titulaire au lycée Charlemagne (Paris) (1809-1814), professeur d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris (1815), maître des requêtes au Conseil d'État (1818), membre du Conseil royal de l'Instruction publique (1830), ministre de l'Instruction publique (12 mai 1839-1er mars 1840), 29 octobre 1840-30 décembre 1844), membre de l'Académie française (1821).

VOLNEY Constantin François Chassebœuf, comte de (1757-1820), études de droit, de médecine, spécialiste des langues orientales, député du tiers état de l'Anjou, titulaire de la chaire d'histoire à l'École normale de l'an III où il donne cinq leçons (22 janvier-23 mars 1795).

WALLON Henri Alexandre (1812-1904), élève de l'École normale supérieure (1831), agrégé d'histoire et de géographie (1834, 1er), docteur ès lettres (1837), professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris (1849), représentant à l'Assemblée nationale (1871), membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, ministre de l'Instruction publique (10 mars 1875-9 mars 1876), auteur de l'amendement qui établit le régime républicain par une voix de majorité le 30 janvier 1875.

ZÉVORT Charles Marie (1816-1887), élève de l'École normale supérieure (1836), agrégé de philosophie (1840, 3e), professeur de philosophie à Amiens, Rennes et Metz, inspecteur d'académie (Orléans, Montpellier, Nancy, Aix-en-Provence), recteur (Chambéry, Bordeaux, Aix-en-Provence), inspecteur général pour l'enseignement supérieur des lettres (1879), directeur de l'enseignement secondaire (1879-1887).

ZÉVORT Edgar, fils du précédent, élève de l'École normale supérieure (1861), agrégé d'histoire et géographie (1865, 5e), inspecteur de l'académie de Paris, recteur de l'académie de Caen (1884).

AUTRES PUBLICATIONS DU SERVICE D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

PUBLICATION DE SOURCES

BELHOSTE B. : *Les Sciences dans l'enseignement secondaire français. Textes officiels. Tome 1 : 1789-1914.* Paris, INRP et Economica, 1995, 771 p.

BRIAND J.-P., CHAPOULIE J.-M., HUGUET F., LUC J.-N., PROST A. : *L'Enseignement primaire et ses extensions, XIX^e^-XX^e^ siècles. Annuaire statistique.* Paris, INRP et Economica, 1987, 280 p.

CHARMASSON Th. (dir.) : *L'Enseignement technique de la Révolution à nos jours. Textes officiels avec introduction, notes et annexes.* Par Th. Charmasson, A.-M. Lelorrain, Y. Ripa. *Tome 1 : De la Révolution à 1926.* Paris, INRP et Economica, 1987, 784 p.

CHARMASSON Th. (dir.) : *L'Enseignement agricole et vétérinaire de la Révolution à la Libération.* Par Th. Charmasson, A.-M. Lelorrain, Y. Ripa. Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1992, CXLV + 745 p.

CHERVEL A. : *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire, de 1800 à nos jours.* Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1986, 396 p.

CHERVEL A. : *L'Enseignement du français à l'école primaire. Textes officiels. • Tome 1 : 1791-1879.* Paris, INRP et Economica, 1993, 368 p. • *Tome 2 : 1880-1939.* Paris, INRP et Economica, 1995, 506 p. • *Tome 3 : 1940-1995.* Paris, INRP et Economica, 1995, 648 p.

CHERVEL A. : *Les Lauréats des concours d'agrégation de l'enseignement secondaire, 1821-1950.* Paris, INRP, 1993, 155 p.

CHERVEL A. : *La Composition française au XIX^e^ siècle dans les principaux concours et examens de l'agrégation au baccalauréat.* Paris, Vuibert/INRP, 1999, 592 p.

CHOPPIN A. (dir.) : *Les Manuels scolaires en France de 1789 à nos jours ; 4) Textes officiels (1791-1992).* Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1993, 598 p. (Coll. Emmanuelle)

LUC J.-N. : *La Petite enfance à l'école, XIX^e^-XX^e^ siècles. Textes officiels présentés et annotés.* Paris, INRP et Economica, 1982, 392 p.

SAVOIE P. : *Les Enseignants du secondaire, XIX^e^-XX^e^ siècles. Le corps, le métier, les carrières. Textes officiels, tome 1 : 1802-1914.* Paris : INRP et Economica, 2000, 751 p.

BIBLIOGRAPHIES

Bibliographie d'histoire de l'éducation française, établie depuis 1979 par Willem Frijhoff, Martine Sonnet, Isabelle Havelange, puis Isabelle Durand. Numéro double annuel de la revue *Histoire de l'éducation.*

CHERVEL A. : *Les Grammaires françaises, 1800-1914. Répertoire chronologique, deuxième édition, revue et augmentée.* Paris, INRP, 2000, 226 p.

CHOPPIN A. (dir.) : *Les Manuels scolaires en France de 1789 à nos jours* (Coll. Emmanuelle). • 1. *Les Manuels de grec.* Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1987, 212 p. • 2. *Les Manuels d'italien.* Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1987, 136 p. • 3. *Les Manuels de latin.* Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1988, 528 p. • 5. *Les Manuels d'allemand.* Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1993, 419 p. • 6. *Les Manuels d'espagnol.* Paris, INRP, 1995, 216 p. • 7. *Bilan des études et recherches.* Paris, INRP, 1995, 159 p. • 8. *Les Manuels d'anglais.* Paris, INRP/Klincksieck, 1999, 758 p.

HARTEN H.-C. : *Les Écrits pédagogiques sous la Révolution* : Répertoire établi avec la collaboration d'Alain Choppin. Paris, INRP, 1989, 173 p.

HUGUET F. : *Les Livres pour l'enfance et la jeunesse de Gutenberg à Guizot. Les collections de la Bibliothèque de l'Institut national de recherche pédagogique.* Paris, INRP et Klincksieck, 1997, 413 p.

MANSON M. : *Les Livres pour l'enfance et la jeunesse publiés en français de 1789 à 1799.* Paris, INRP, 1989, 272 p.

DICTIONNAIRES BIOGRAPHIQUES

CAPLAT G. (dir.) : *Les Inspecteurs généraux de l'Instruction publique. Dictionnaire biographique, 1802-1914*. Par I. Havelange, F. Huguet, B. Lebedeff. Paris, INRP et CNRS, 1986, 702 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

CAPLAT G. : *L'Inspection générale de l'Instruction publique au XX^e siècle. Dictionnaire biographique des inspecteurs généraux et des inspecteurs de l'Académie de Paris, 1914-1939*. Paris, INRP et Economica, 1997, 684 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

CHARLE C. : *Dictionnaire biographique des universitaires aux XIX^e et XX^e siècles.* • Vol. 1 : *La Faculté des lettres de Paris, 1809-1908*. Paris, INRP et CNRS, 1985, 182 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement). • Vol. 2 : *La Faculté des lettres de Paris, 1909-1940*. Paris, INRP et CNRS, 1986, 220 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

CHARLE C., TELKES E. : *Les Professeurs du Collège de France, 1901-1939. Dictionnaire biographique*. Paris, INRP et CNRS, 1988, 248 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

CHARLE C., TELKES E. : *Les Professeurs de la faculté des sciences de Paris, 1901-1939. Dictionnaire biographique*. Paris, INRP et CNRS, 1989, 304 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

FONTANON C., GRELON A. : *Les Professeurs du Conservatoire national des arts et métiers. Dictionnaire biographique, 1794-1955*. Paris, INRP et CNAM, 1994, 2 vol., 752 p. et 687 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

HUGUET F. : *Les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris, 1789-1939*. Paris, CNRS et INRP, 1991, 754 p. (Coll. Histoire biographique de l'enseignement).

RÉPERTOIRES ANALYTIQUES

CASPARD P. (dir.) : *La Presse d'éducation et d'enseignement, XVIII^e siècle-1940. Répertoire analytique.* • *Tome 1, A-C*, par P. Caspard-Karydis, A. Chambon, G. Fraisse, D. Poindron. Paris, INRP et CNRS, 1981, 560 p. • *Tome 2, D-J*, par P. Caspard-Karydis, A. Chambon, G. Fraisse, D. Poindron. Paris, INRP et CNRS, 1984, 688 p. • *Tome 3, K-R*, par P. Caspard-Karydis, A. Chambon. Paris, INRP et CNRS, 1986, 566 p. • *Tome 4, S-Z et suppléments*, par P. Caspard-Karydis, A. Chambon. Paris, INRP et CNRS, 1991, 762 p.

CASPARD-KARYDIS P. (dir.) : *La Presse d'éducation et d'enseignement, 1941-1990, Répertoire analytique.* • *Tome 1, A-D*. Paris, INRP, 2000, 765 p.

COMPÈRE M.-M., JULIA D. : *Les Collèges français, 16^e-18^e siècles.* • *Répertoire 1 : France du Midi*. Paris, INRP et CNRS, 1984, 760 p. • *Répertoire 2 : France du Nord et de l'Ouest*. Paris, INRP et CNRS, 1988, 712 p.

GUIDES DE RECHERCHE

ALBERTINI P. : *L'Enseignement classique à travers les exercices manuscrits des élèves, 1600-1940*. Paris, INRP, 1986, 84 p. (Coll. Rapports de recherches).

CASPARD P. (dir.) : *Guide international de la recherche en histoire de l'éducation. International guide for research in the History of education*. 1re édition : Paris, INRP, 1990, 190 p. ; 2e édition : Paris/Bern, INRP/Peter Lang, 1995, 280 p.

GRANDIÈRE M. (dir.) : *La Formation des maîtres aux XIX^e et XX^e siècles*. Guide de recherche sur les écoles normales de l'académie de Nantes. Paris, INRP, 1998, 123 p.

SAVOIE P. : *Un nouveau champ pour l'histoire : économie et finances de l'éducation. Annuaire des chercheurs*. Paris, INRP, 1993, 69 p.

Témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération. Tome 1 : Inventaire de cinquante entretiens, par M. ALLAIRE et M.-T. FRANK. Paris, INRP, 1995, 202 p.

Témoins et acteurs des politiques de l'éducation depuis la Libération. Tome II : Inventaire de soixante-six entretiens, par M.-T. FRANK et P. MIGNAVAL. Paris, INRP, 2000, 209 p.

ÉTUDES

BELHOSTE B., GISPERT H., HULIN N. : *Les Sciences au lycée. Un siècle de réformes des mathématiques et de la physique en France et à l'étranger*. Paris, INRP et Éditions Vuibert, 1996, 336 p.

Christian Beullac. Un patron dans l'Éducation, 1978-1981. Journée d'études organisée le 3 juillet 1996 à Paris (Sorbonne). Paris, INRP et CNDP, 1998, 128 p.

BODÉ G., SAVOIE P. (dir.) : *L'Offre locale d'enseignement. Les formations techniques et intermédiaires, XIX^e-XX^e siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1995, 230 p.

BRIAND J.-P., CHAPOULIE J.-M. : *Les Collèges du peuple*. Paris, INRP, CNRS et École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, 1992, 544 p.

CASPARD P. (dir.) : *Travaux d'élèves. Pour une histoire des performances scolaires et de leur évaluation, 1720-1830*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1990, 180 p.

CASPARD P. (dir.) : *Travaux d'élèves. Pour une histoire des performances scolaires et de leur évaluation, XIX^e-XX^e siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1992, 192 p.

CHARLE C. (dir.) : *Les Universités germaniques, XIX^e-XX^e siècles*. Numéro spécial de la revue *Histoire de l'éducation*, mai 1994, 172 p.

CHERVEL A., MANESSE D. : *Comparaison de deux ensembles de dictées, 1873-1987. Méthodologie et résultats*. Paris, INRP, 1989, 179 p. (Coll. Rapports de recherches).

CHERVEL A., MANESSE D. : *La Dictée. Les Français et l'orthographe, 1873-1987*. Paris, Calmann-Lévy et INRP, 1989, 287 p.

CHERVEL A. : *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*. Paris, INRP et Éditions KIMÉ, 1993, 289 p.

CHOPPIN A. (dir.) : *Manuels scolaires, États et sociétés, XIX^e-XX^e siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1993, 229 p.

COMPÈRE M.-M., PRALON-JULIA D. : *Performances scolaires de collégiens sous l'Ancien Régime. Étude de six séries d'exercices latins rédigés au collège Louis-le-grand vers 1720*. Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1992, 266 p.

COMPÈRE M.-M. : *L'Histoire de l'éducation en Europe. Essai comparatif sur la façon dont elle s'écrit*. Paris/Bern, INRP/Peter Lang, 1995, 304 p.

COMPÈRE M.-M. (dir.) : *Histoire du temps scolaire en Europe*. Paris, INRP et Economica, 1997, 392 p.

COMPÈRE M.-M., CHERVEL A. (dir.) : *Les Humanités classiques*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1997, 256 p.

FRIJHOFF W. (dir.) : *L'Offre d'école. Éléments pour une étude comparée des politiques éducatives au XIX^e siècle*. Paris, INRP et Publications de la Sorbonne, 1983, 374 p.

FRIJHOFF W. (dir.) : *Autodidaxies, XVI^e-XIX^e siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1996, 176 p.

GUEREÑA J.-L. (dir.) : *L'Enseignement en Espagne, XVI^e-XX^e siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1998, 296 p.

HUGUET F. : *Les Inspecteurs généraux de l'Instruction publique. 1802-1914. Profil d'un groupe social*. Paris, INRP, 1988, 104 p.

JULIA D. (dir.) : *Les Enfants de la Patrie. Éducation et enseignement sous la Révolution française*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1989, 208 p.

LUC J.-N. : *La Statistique de l'enseignement primaire, XIX^e-XX^e siècles. Politique et mode d'emploi*. Paris, INRP et Economica, 1985, 244 p.

LUC J.-N. (dir.) : *L'École maternelle en Europe, XIX^e-XX^e siècles*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1999, 240 p.

VERGER J. (dir.) : *Éducations médiévales. L'enfance, l'école, l'Église en Occident (V^e-XV^e s.)*. Numéro spécial d'*Histoire de l'éducation*, mai 1991, 160 p.

Histoire de l'éducation. Revue trimestrielle. Paris, INRP, 22^e année.

Achevé d'imprimer par Corlet Numérique - 14110 Condé-sur-Noireau
N° d'Imprimeur : 8600 - Dépôt légal : mai 2002 - Imprimé sur DemandStream
Imprimé en UE

L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE
dans l'enseignement secondaire

Textes officiels
Tome 1 : 1795-1914

Le statut du 26 septembre 1814 marque la création officielle de l'enseignement de l'histoire et de la géographie comme disciplines autonomes dans les lycées et les collèges. Cet enseignement s'organise progressivement au cours des décennies suivantes tant au niveau du corps enseignant qu'au niveau des études. Devenues des disciplines-clés de l'enseignement secondaire français à la fin du siècle, l'histoire et la géographie jouent alors un rôle important dans l'instauration et la diffusion d'une culture nationale et républicaine.

Ce recueil de sources rassemble les textes officiels consacrés à cet enseignement, ainsi que ceux qui définissent les modalités de recrutement et de formation des enseignants. Une introduction historique en précise les enjeux. L'ensemble constitue une contribution à l'histoire des politiques éducatives et de la culture scolaire en France au XIX^{e} siècle.

Ouvrage réalisé par le

Service d'histoire de l'éducation

Institut national de recherche pédagogique
Service des publications
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05
www.inrp.fr

ISBN : 2-7342-0692-7
Réf. : BH 072
Prix : 28[illegible]69 €